LE

CORRESPONDANT

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE
HISTOIRE — SCIENCES — ÉCONOMIE SOCIALE
VOYAGES — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

SOIXANTE-TREIZIÈME ANNÉE

202

TOME DEUX CENT DEUXIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT SOIXANTE-SIXIÈME

PARIS

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

31, RUE SAINT-GUILLAUME, 31

1901

LE

CORRESPONDANT

LES CONGRÉGATIONS RELIGIEUSES

ET L'ÉGLISE DE FRANCE

Le Pape a parlé. Sa longue patience a maintenant un terme. Il a dénoncé à l'Episcopat français l'attentat préparé tout ensemble contre l'Eglise et contre la France par un gouvernement néfaste. Longtemps il avait craint, en stigmatisant les actes de ce gouvernement, auquel la France s'est abandonnée, de blesser la France elle-même, et sa prédilection pour notre patrie avait tenu en suspens ses doléances et ses censures. Aujourd'hui, en même temps que l'Eglise est attaquée dans une de ses institutions nécessaires, il voit notre patrie menacée de perdre une gloire encore vivante, un titre au respect et à l'admiration du monde. Nulle nation, en effet, et peut-être nulle époque n'égalaient la merveilleuse renaissance en notre race et en notre siècle des vocations monastiques, l'inépuisable variété des vies, des œuvres, des associations volontaires et désintéressées. L'affection que le Saint-Père garde à la fille aînée de l'Eglise s'accorde donc avec la sollicitude qu'il doit à l'Eglise elle-même pour qu'il pousse présentement le cri d'alarme.

Les deux sentiments éclatent à la fois dans ses paroles, et vraiment il faudrait un cœur qui ne soit pas plus français que catholique pour n'en être pas touché.

En ce qui concerne l'Eglise, avec quelle autorité suprême et sereine il revendique les ordres monastiques comme « une portion choisie du troupeau de Jésus-Christ, une élite dont on ne saurait

entraver les desseins sans attenter à la liberté de l'Eglise elle-même ». Si l'historien des *Moines d'Occident* vivait encore, c'est lui qui rendrait parmi nous hommage au document pontifical ; c'est lui qui viendrait attester ici que jamais ni la place tenue par les corps religieux dans la milice sacrée, ni leur carrière à travers l'Europe chrétienne et au delà n'ont été marqués d'un trait plus lumineux, plus précis et plus rapide.

En ce qui concerne la France, le Pape lui parle sa langue et il invoque son droit public.

Le premier, le plus ancien monument de ce droit public, qui, depuis la Révolution et à travers les changements politiques, abrite depuis un siècle la société française, c'est le Concordat, « le pacte solennel » conclu pour renouer et régler en des temps nouveaux les relations de l'Église et de l'État ; et de ce pacte qui continue d'être pareillement invoqué par les deux parties en cause, l'article premier, celui duquel dépendent tous les autres, promet la liberté de la religion et la publicité du culte catholique, la publicité dans la mesure que pourra comporter la tranquillité publique, la liberté sans restriction. Or la religion catholique n'est pas une nouvelle venue dans le monde civilisé ; on sait en quoi consiste, de quoi se compose sa liberté ; et lorsque le Pape, qui a stipulé cette liberté et par conséquent en est garant, atteste que la faculté d'instituer et de maintenir des ordres religieux en est une portion essentielle, il a derrière lui, pour appuyer sa déclaration souveraine, non seulement l'histoire entière de la France, mais la tradition de tous les âges et, jusqu'à nos jours, d'un bout de la terre à l'autre, la pratique de tous les peuples chrétiens.

Qu'importe donc que les ordres religieux ne soient pas désignés dans le Concordat ? La Révolution venait à ce moment de les détruire et ils n'avaient pas eu le temps de ressusciter. Le Concordat sauvait de la ruine de l'ancien régime l'Église prête à renaître et se fiait pour sa croissance à l'exercice de sa liberté. A mesure qu'elle a grandi, les ordres religieux ont repris dans sa milice à côté du clergé séculier la même place et ils remplissent le même office que les armes spéciales à côté de l'infanterie de ligne. Les retrancher, c'est mutiler l'armée qu'on s'est engagé à respecter, c'est la priver d'un organe essentiel.

Que signifie aussi cet appel à « certaines lois primordiales », en vertu desquelles il serait illicite « de renoncer à des droits qui ne sont pas dans le commerce [1] », comme si les vœux religieux

[1] Exposé des motifs et article 2 du projet sur les Associations, présenté par M. Waldeck-Rousseau, président du Conseil des ministres, le 14 novembre 1899.

n'étaient pas maintenus désormais de même qu'ils ont été formés, sans aucune force coactive, par la volonté indépendante et persistante de ceux qui les contractent et qui les observent? Le Pape est autrement inspiré, il tient un langage plus net et plus clair, aussi bien que plus conforme aux principes de la législation moderne, lorsque, à côté du droit de l'Eglise, il réclame « le droit naturel de tout citoyen de choisir le genre de vie qu'il estime le plus conforme à ses goûts et à son perfectionnement moral », lorsqu'il place les congrégations religieuses sous l'égide du droit commun et de la liberté individuelle, patrimoine de tout Français.

Enfin, en même temps que notre droit commun et avec une opportunité pareille, il fait valoir en faveur des congrégations notre intérêt national. Au dedans, au dehors, le coup qui les menace porterait à notre pays un irréparable dommage.

Au dedans, s'il est vrai que les associations spontanées sont un élément de force et de vie indispensable à la démocratie, aura-t-on à leur égard deux poids et deux mesures? Accueillera-t-on les associations formées dans une pensée de lucre, dressées à la lutte pour la vie, et ne laissera-t-on pas subsister en face d'elles, pour leur servir de contrepoids, celles qui « donnent l'exemple de l'abnégation, de l'amour et du désintéressement? » Protégera-t-on les sociétés qui trament dans l'ombre des desseins qu'elles n'avouent pas et frappera-t-on celles qui pratiquent au grand jour, en vertu des conseils évangéliques, la fraternité et l'égalité? Admettra-t-on, en un mot, ce qui risque d'allumer l'incendie en écartant ce qui contribuerait à l'éteindre?

Au dehors la France a jusqu'à présent envoyé peu de colons, mais beaucoup de missionnaires. Le génie communicatif de notre race s'unit à sa foi pour la destiner à l'apostolat. Les missions, voilà les colonies où elle excelle, où elle devance et dépasse ses émules; voilà, dans la compétition des Etats européens pour s'approprier en le transformant le reste du globe, ce qui vaut à notre patrie une place digne d'elle, ce qui lui vaut aussi, plus que tout le reste, en dépit de ses écarts, la confiance, au besoin l'indulgence de Léon XIII. Que les congrégations françaises soient détruites, et les missions françaises qu'elles entretiennent disparaîtront; « il est impossible de demander des fruits à un arbre dont on a coupé les racines », et, dès lors, qu'adviendra-t-il du crédit que les Missions nous attiraient? Que deviendra le protectorat qu'elles motivaient, ce protectorat que les autres nations nous envient et que le Pape a jusqu'à ce jour refusé de nous retirer?

La France voit maintenant à quelle déchéance l'expose son gouvernement. Ses représentants ne pourront plus l'ignorer :

l'avertissement est donné. En sera-t-il tenu compte? Les hommes « droits et impartiaux » que le Saint-Père souhaite qu'on éclaire se trouveront-ils dans le Parlement actuel capables d'écarter « les malentendus et les préjugés », de changer les dispositions préconçues? Il serait sans doute téméraire d'y compter, mais il ne serait ni chrétien ni généreux de n'y point travailler. D'ailleurs, dans la carrière de l'Eglise, les années comptent à peine comme des jours. Demain de nouveaux élus remplaceront au Parlement les élus d'hier. Dès à présent, il convient de chercher dans tous les partis ces hommes « droits et impartiaux » auxquels le Saint-Père fait appel pour les introduire sur les bancs trop longtemps envahis par les sectaires.

Au surplus, le sort de l'Eglise de France dépend avant tout d'elle-même. En aucun temps, en aucun pays, l'Eglise n'est définitivement vaincue, si ce n'est lorsqu'elle se désunit et défaille. Il y a longtemps que l'Evangile l'a dit : Ce qui se divise se dissout et périt, et c'est perdre la vie que vouloir la conserver à tout prix. Selon l'invitation formelle du Saint-Père, que les congrégations diverses forment donc entre elles un faisceau qu'on s'efforcera de broyer, mais que rien ne pourra rompre; que, à côté d'elle, le clergé séculier repousse à la fois comme une injure et comme un piège toute tentative de séparer leur cause de sa cause; enfin, que les évêques élèvent la voix. Plus d'un, sans doute, attendait pour parler un signal partant du Vatican; le signal est maintenant donné; ils ne se tairont plus.

Il ne faut pas le méconnaître ni le dissimuler : les institutions d'où dépend la vie d'un peuple, les trois institutions nécessaires, la magistrature, l'armée, le clergé, sont parmi nous en péril, sapées par le gouvernement qui devrait les respecter et les défendre, et déjà la magistrature est atteinte; elle paraît déchoir. L'armée, soutenue par le souci du devoir et de l'honneur, n'a pas fléchi; le clergé ne fléchira pas davantage; nos évêques se montreront au niveau de nos officiers.

Il se peut que l'Eglise de France soit une fois de plus persécutée. Il ne se peut qu'elle succombe, à moins qu'elle ne s'abandonne elle-même. Elle ne s'abandonnera point, elle ne succombera pas.

LETTRE

DE

S. S. LE PAPE LÉON XIII

A

S. E. LE CARDINAL RICHARD

ARCHEVÊQUE DE PARIS

NOTRE CHER FILS, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE

Au milieu des consolations que nous procurait l'Année sainte par le pieux empressement des pèlerins accourus à Rome de tous les points du monde, Nous avons éprouvé une amère tristesse en apprenant les dangers qui menacent les congrégations religieuses en France. A force de malentendus et de préjugés, on en est venu à penser qu'il serait nécessaire au bien de l'Etat de restreindre leur liberté et peut-être même de procéder plus durement contre elles. Le devoir de Notre ministère suprême et l'affection profonde que Nous portons à la France Nous engagent à vous parler de ce grave et important sujet dans l'espoir que, mieux éclairés, les hommes droits et impartiaux reviendront à de plus équitables conseils. En même temps qu'à vous, Nous nous adressons à Nos vénérables frères vos collègues de l'épiscopat français.

Au nom des graves sollicitudes que vous partagez avec Nous, il vous appartient de dissiper les préjugés que vous constatez sur place et d'empêcher, autant qu'il est en vous, d'irréparables malheurs pour l'Eglise et pour la France.

Les ordres religieux tirent, chacun le sait, leur origine et leur raison d'être de ces sublimes conseils évangéliques que notre divin Rédempteur adressa, pour tout le cours des siècles, à ceux qui

veulent conquérir la perfection chrétienne : âmes fortes et généreuses qui, par la prière et la contemplation, par de saintes austérités, par la pratique de certaines règles, s'efforcent de monter jusqu'aux plus hauts sommets de la vie spirituelle. Nés sous l'action de l'Eglise dont l'autorité sanctionne leur gouvervement et leur discipline, les ordres religieux forment une portion choisie du troupeau de Jésus-Christ. Ils sont, suivant la parole de saint Cyprien, *l'honneur et la parure de la grâce spirituelle*, en même temps qu'ils attestent la sainte fécondité de l'Eglise.

Leurs promesses faites librement et spontanément après avoir été mûries dans les réflexions du noviciat, ont été regardées et respectées par tous les siècles, comme des choses sacrées, sources des plus rares vertus.

Le but de ces engagements est double : d'abord élever les personnes qui les émettent à un plus haut degré de perfection; ensuite les préparer en épurant et en fortifiant leurs âmes, à un ministère extérieur qui s'exerce pour le salut éternel du prochain et pour le soulagement des misères si nombreuses de l'humanité.

Ainsi, travaillant sous la direction suprême du Siège apostolique à réaliser l'idéal de perfection tracé par Notre-Seigneur, et vivant sous des règles qui n'ont absolument rien de contraire à une forme quelconque de gouvernement civil, les instituts religieux coopèrent grandement à la mission de l'Eglise qui consiste essentiellement à sanctifier les âmes et à faire du bien à l'humanité.

C'est pourquoi, partout où l'Eglise s'est trouvée en possession de sa liberté, partout où a été respecté le droit naturel de tout citoyen de choisir le genre vie qu'il estime le plus conforme à ses goûts et à son perfectionnement moral, partout aussi les ordres religieux ont surgi comme une production spontanée du sol catholique, et les évêques les ont considérés à bon droit comme des auxiliaires précieux du saint ministère et de la charité chrétienne.

Mais ce n'est pas à l'Eglise seule que les ordres religieux ont rendu d'immenses services dès leur origine : c'est à la société civile elle-même. Ils ont eu le mérite de prêcher la vertu aux foules par l'apostolat de l'exemple autant que par celui de la parole, de former et d'embellir les esprits par l'enseignement des sciences sacrées et profanes et d'accroître même par des œuvres brillantes et durables le patrimoine des beaux-arts. Pendant que leurs docteurs illustraient les universités par la profondeur et l'étendue de leur savoir, pendant que leurs maisons devenaient le refuge des connaissances divines et humaines et, dans le naufrage de la civilisation, sauvaient d'une ruine certaine les chefs-d'œuvre de l'antique sagesse, souvent d'autres religieux s'enfonçaient dans

des régions inhospitalières, marécages ou forêts impénétrables, et là, desséchant, défrichant, bravant toutes les fatigues et tous les périls, cultivant, à la sueur de leur front, les âmes en même temps que la terre, ils fondaient autour de leurs monastères et à l'ombre de la croix des centres de population qui devinrent des bourgades ou des villes florissantes, gouvernées avec douceur, où l'agriculture et l'industrie commencèrent à prendre leur essor.

Quand le petit nombre des prêtres ou le besoin des temps l'exigèrent, on vit sortir des cloîtres des légions d'apôtres, éminents par la sainteté et la doctrine, qui apportant vaillamment leur concours aux évêques, exercèrent sur la société l'action la plus heureuse en apaisant les discordes, en étouffant les haines, en ramenant les peuples au sentiment du devoir et en remettant en honneur les principes de la religion et de la civilisation chrétiennes.

Tels sont, brièvement indiqués, les mérites des ordres religieux dans le passé. L'histoire impartiale les a enregistrés, et il est superflu de s'y étendre plus longuement. Ni leur activité, ni leur zèle, ni leur amour du prochain ne se sont amoindris de nos jours. Le bien qu'ils accomplissent frappe tous les yeux, et leurs vertus brillent d'un éclat qu'aucune accusation, qu'aucune attaque n'a pu tenir.

Dans cette noble carrière où les congrégations religieuses font assaut d'activité bienfaisante, celles de France, Nous le déclarons avec joie une fois de plus, occupent une place d'honneur.

Les unes, vouées à l'enseignement, inculquent à la jeunesse, en même temps que l'instruction, les principes de religion, de vertu et de devoir sur lesquels reposent essentiellement la tranquillité publique et la prospérité des États. Les autres, consacrées aux diverses œuvres de charité, portent un secours efficace à toutes les misères physiques et morales dans les innombrables asiles où elles soignent les malades, les infirmes, les vieillards, les orphelins, les aliénés, les incurables, sans que jamais aucune besogne périlleuse, rebutante et ingrate arrête leur courage ou diminue leur ardeur.

Ces mérites plus d'une fois reconnus par les hommes les moins suspects, plus d'une fois honorés par des récompenses publiques, font de ces congrégations la gloire de l'Église tout entière et la gloire particulière et éclatante de la France, qu'elles ont toujours noblement servie et qu'elles aiment avec un patriotisme capable, on l'a vu mille fois, d'affronter joyeusement la mort.

Il est évident que la disparition de ces champions de la charité chrétienne causerait au pays d'irréparables dommages.

En tarissant une source si abondante de secours volontaires, elle augmenterait notablement la misère publique, et du même

coup cesserait une éloquente prédication de fraternité et de concorde.

A une société où fermentent tant d'éléments de trouble, tant de haines, il faut, en effet, de grands exemples d'abnégation, d'amour et de désintéressement.

Et quoi de plus propre à élever et à pacifier les âmes que le spectacle de ces hommes et de ces femmes qui, sacrifiant une situation heureuse, distinguée et souvent illustre, se font volontairement les frères et les sœurs des enfants du peuple, en pratiquant envers eux l'égalité vraie par le dévouement sans réserve aux déshérités, aux abandonnés et aux souffrants?

Si admirable est l'activité des congrégations françaises, qu'elle n'a pu rester circonscrite aux frontières nationales et qu'elle est allée porter l'Évangile jusqu'aux extrémités du monde, et, avec l'Évangile, le nom, la langue, le prestige de la France. Exilés volontaires, les missionnaires français s'en vont, à travers les tempêtes de l'Océan et les sables du désert, chercher des âmes à conquérir dans des régions lointaines et souvent inexplorées.

On les voit s'établir au milieu des peuplades sauvages pour les civiliser en leur enseignant les éléments du christianisme, l'amour de Dieu et du prochain, le travail, le respect des faibles, les bonnes mœurs; et ils se dévouent ainsi sans attendre aucune récompense terrestre jusqu'à une mort souvent hâtée par les fatigues, le climat ou le fer du bourreau. Respectueux des lois, soumis aux autorités établies, ils n'apportent, partout où ils passent, que la civilisation et la paix; ils n'ont d'autre ambition que d'éclairer les infortunés auxquels ils s'adressent, et de les amener à la morale chrétienne et au sentiment de leur dignité d'hommes.

Il n'est pas rare, d'ailleurs, qu'ils apportent, en outre, d'importantes contributions à la science en aidant aux recherches qui se font sur ses différents domaines : l'étude des variétés de races dans l'espèce humaine, les langues, l'histoire, la nature et les produits du sol et autres questions de ce genre.

C'est précisément sur l'action laborieuse, patiente, infatigable de ces admirables missionnaires qu'est principalement fondé le protectorat de la France, que les gouvernements successifs de ce pays ont tous été jaloux de lui conserver, et que Nous-même Nous avons affirmé publiquement. Du reste, l'attachement inviolable des missionnaires français à leur patrie, les services éminents qu'ils lui rendent, la grande influence qu'ils lui assurent, particulièrement en Orient, sont des faits reconnus par des hommes d'opinions très diverses, et naguère encore proclamés solennellement par les voix les plus autorisées.

Dans ces conjonctures, ce ne serait pas seulement répondre à tant de services par une inexplicable ingratitude, ce serait, évidemment, renoncer du même coup aux bénéfices qui en dérivent, que d'ôter aux congrégations religieuses, à l'intérieur, cette liberté et cette paix qui seules peuvent assurer le recrutement de leurs membres et l'œuvre longue et laborieuse de leur formation. D'autres nations en ont fait la douloureuse expérience. Après avoir arrêté à l'intérieur l'expansion des congrégations religieuses et en avoir tari graduellement la sève, elles ont vu, à l'extérieur, décliner proportionnellement leur influence et leur prestige, car il est impossible de demander des fruits à un arbre dont on a coupé les racines.

Il est facile aussi de voir que tous les grands intérêts engagés dans cette question seraient gravement compromis, même dans le cas où l'on épargnerait les congrégations de missionnaires pour frapper les autres; car, à le bien considérer, l'existence et l'action des unes sont liées à l'existence et à l'action des autres. En effet, la vocation du religieux missionnaire germe et se développe sous la parole du religieux prédicateur, sous la direction pieuse du religieux enseignant et même sous l'influence surnaturelle du religieux contemplatif.

D'ailleurs, on peut s'imaginer la situation pénible qui serait faite aux missionnaires et la diminution que subiraient certainement leur autorité et leur prestige, dès que les peuples qu'ils évangélisent apprendraient que les congrégations religieuses, loin de trouver dans leur pays protection et respect, y sont traitées avec hostilité et rigueur.

Mais, élevant encore la question, nous devons remarquer que les congrégations religieuses, ainsi que nous l'avons dit plus haut, représentent la pratique publique de la perfection chrétienne; et, s'il est certain qu'il y a et qu'il y aura toujours dans l'Église des âmes d'élite pour y aspirer sous l'influence de la grâce, il serait injuste d'entraver leurs desseins. Ce serait attenter à la liberté même de l'Eglise, qui est garantie en France par un pacte solennel; car tout ce qui l'empêche de mener les âmes à la perfection nuit au libre exercice de sa mission divine.

Frapper les ordres religieux, ce serait encore priver l'Eglise de coopérateurs dévoués : d'abord à l'intérieur, où ils sont les auxiliaires nécessaires de l'épiscopat et du clergé en exerçant le saint ministère et la fonction de l'enseignement catholique, cet enseignement que l'Eglise a le droit et le devoir de dispenser et qui est réclamé par la conscience des fidèles; puis, à l'extérieur, où les intérêts généraux de l'apostolat et sa principale force dans toutes

les parties du monde sont représentés principalement par les congrégations françaises. Le coup qui les frapperait aurait donc son retentissement partout, et le Saint-Siège, tenu par mandat divin de pourvoir à la diffusion de l'Evangile, se verrait dans la nécessité de ne point s'opposer à ce que les vides laissés par les missionnaires français fussent comblés par des missionnaires d'autres nationalités.

Enfin, nous devons faire observer que frapper les congrégations religieuses ce serait s'éloigner, à leur détriment, de ces principes démocratiques de liberté et d'égalité qui forment actuellement la base du droit constitutionnel en France et y garantissent la liberté individuelle et collective de tous les citoyens, quand leurs actions et leur genre de vie ont un but honnête qui ne lèse les droits et les intérêts légitimes de personne.

Non, dans un Etat d'une civilisation aussi avancée que la France, Nous ne supposerons pas qu'il n'y ait ni protection ni respect pour une classe de citoyens honnêtes, paisibles, très dévoués à leur pays, qui, possédant tous les droits et remplissant tous les devoirs de leurs compatriotes, ne se proposent, soit dans les vœux qu'ils émettent, soit dans la vie qu'ils mènent au grand jour, que de travailler à leur perfection et au bien du prochain, sans rien demander que la liberté! Les mesures prises contre eux paraîtraient d'autant plus injustes et odieuses que, dans le même moment, on traiterait bien différemment des sociétés d'un tout autre genre.

Nous n'ignorons pas que, pour colorer ces rigueurs, il en est qui vont répétant que les congrégations religieuses empiètent sur la juridiction des évêques et lèsent les droits du clergé séculier. Cette assertion ne peut se soutenir si l'on veut se reporter aux sages lois édictées sur ce point par l'Eglise et que nous avons voulu rappeler récemment. En parfaite harmonie avec les dispositions et l'esprit du concile de Trente, tandis qu'elles règlent d'un côté les conditions d'existence des personnes vouées à la pratique des conseils évangéliques et à l'apostolat, d'autre part, elles respectent autant qu'il convient l'autorité des évêques dans leurs diocèses respectifs.

Tout en sauvegardant la dépendance due au Chef de l'Eglise, elles ne manquent pas, en beaucoup de cas, d'attribuer aux évêques son autorité suprême sur les congrégations par voie de délégation apostolique. Quant à représenter l'épiscopat et le clergé français comme disposés à accueillir favorablement l'ostracisme dont on voudrait frapper les congrégations religieuses, c'est une injure que les évêques et les prêtres ne peuvent que repousser de toute l'énergie de leur âme sacerdotale.

Il n'y a pas lieu de donner plus d'importance à l'autre reproche qu'on fait aux congrégations religieuses de posséder trop de richesses.

En admettant que la valeur attribuée à leurs propriétés ne soit pas exagérée, on ne peut contester qu'elles possèdent honnêtement et légalement, et que, par conséquent, les dépouiller serait attenter au droit de propriété.

Il faut considérer, en outre, qu'elles ne possèdent point dans l'intérêt personnel et pour le bien-être des particuliers qui les composent, mais pour des œuvres de religion, de charité et de bienfaisance qui tournent au profit de la nation française, soit au dedans, soit au dehors où elles vont rehausser son prestige en contribuant à la mission civilisatrice que la Providence lui a confiée.

Passant sous silence d'autres considérations que l'on fait au sujet des congrégations religieuses, Nous nous bornons à cette importante remarque : la France entretient avec le Saint-Siège des rapports amicaux fondés sur un traité solennel. Si donc les inconvénients que l'on indique ont sur tel ou tel point quelque réalité, la voie est tout ouverte pour les signaler au Saint-Siège qui est disposé à les prendre en sérieux examen et à leur appliquer, s'il y a lieu, des remèdes opportuns.

Nous voulons, cependant, compter sur l'équitable impartialité des hommes qui président aux destinées de la France et sur la droiture et le bon sens qui distinguent le peuple français. Nous avons la confiance qu'on ne voudra pas perdre le précieux patrimoine moral et social que représentent les congrégations religieuses; qu'on ne voudra pas, en attentant à la liberté commune par des lois d'exception, blesser les sentiments des catholiques français, et aggraver les discordes intérieures du pays, à son grand détriment.

Une nation n'est vraiment grande et forte, elle ne peut regarder l'avenir avec sécurité que si, dans le respect des droits de tous et dans la tranquillité des consciences, les volontés s'unissent étroitement pour concourir au bien général. Depuis le commencement de Notre Pontificat, Nous n'avons omis aucun effort pour réaliser en France cette œuvre de pacification qui lui aurait procuré d'incalculables avantages, non seulement dans l'ordre religieux, mais encore dans l'ordre civil et politique.

Nous n'avons pas reculé devant les difficultés, nous n'avons cessé de donner à la France des preuves particulières de déférence, de sollicitude et d'amour, comptant toujours qu'elle y répondrait comme il convient à une nation grande et généreuse.

Nous éprouverions une extrême douleur si, arrivé au soir de notre vie, Nous nous trouvions déçu dans ces espérances, frustré du prix de nos sollicitudes paternelles et condamné à voir dans le pays que nous aimons les passions et les partis lutter avec plus d'acharnement sans pouvoir mesurer jusqu'où iraient leurs excès ni conjurer les malheurs que Nous avons tout fait pour empêcher et dont Nous déclinons à l'avance la responsabilité.

En tout cas, l'œuvre qui s'impose en ce moment aux évêques français, c'est de travailler dans une parfaite harmonie de vues et d'action à éclairer les esprits pour sauver les droits et les intérêts des congrégations religieuses, que Nous aimons de tout Notre cœur paternel et dont l'existence, la liberté, la prospérité, importent à l'Eglise catholique, à la France et à l'humanité.

Daigne le Seigneur exaucer Nos vœux ardents et couronner les démarches que Nous faisons depuis longtemps déjà pour cette noble cause! Et comme gage de Notre bienveillance et des faveurs divines, Nous vous accordons, bien-aimé Fils, à vous, à tout l'épiscopat, à tout le clergé et à tout le peuple de France, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 23 décembre de l'an 1900, de Notre Pontificat le vingt-troisième.

LEO PP. XIII.

LE CENTENAIRE DU CONCORDAT

La France s'apprête à célébrer un des anniversaires les plus importants de son histoire religieuse, le centenaire du Concordat. Indépendamment de l'intérêt toujours actuel qui s'attache à cet événement capital, plusieurs publications [1], dont quelques-unes nous apportent des renseignements inédits, nous fournissent l'occasion de revenir sur un sujet que le zèle et l'érudition des historiens les plus divers et les plus consciencieux n'ont pu parvenir à épuiser. Nous tâcherons de mettre à profit ces publications en nous attachant autant que possible aux documents nouveaux mis au jour ces derniers temps.

Au moment où le pacte d'union qui règle les rapports de l'Eglise et de l'Etat en France est en butte à des attaques qui, tantôt en dénaturent l'esprit, tantôt cherchent ouvertement à en provoquer la rupture, la matière nous paraît être de celles qui sollicitent le plus vivement l'intérêt et l'attention du public français. La récente lettre de Léon XIII à l'archevêque de Paris, la loi sur les associations, élaborée par le ministère Waldeck-Rousseau et qui constitue une violation si évidente de l'esprit pacifique qui anime le Concordat, donnent au sujet un fort regain d'actualité.

*
* *

Les premières ouvertures au sujet du Concordat furent faites, on le sait, par Bonaparte, quelques jours avant Marengo, à l'archevêque de Verceil, le cardinal Martiniana. Ce dernier s'empressa d'en informer Pie VII par une lettre où il lui communiquait l'ardent désir du général *di voler sistemar le cose ecclesiastiche in Francia* (de vouloir arranger les choses ecclésiastiques en France).

Pie VII répondit en manifestant « la grande consolation » que lui apportait cette nouvelle. Le cardinal Consalvi, secrétaire d'État

[1] La *Civiltà cattolica* a publié sur le Concordat, dans ses livraisons de 1899 et de 1900, une série d'articles fort remarquables dus à la plume d'un savant Jésuite italien, le P. Rinieri. Ces articles seront prochainement réunis en volume. C'est à ces articles que nous empruntons le plus grand nombre des documents inédits que nous signalons ici.

Mentionnons également une vie en allemand du cardinal Consalvi, dont voici le titre : *Le cardinal Consalvi, essai sur le ministre du pape Pie VII*, par Mgr Lorenz Fischer, camérier secret de Sa Sainteté et curé de Würzbourg. — Mayence, 1900.

du Souverain Pontife, aurait vivement désiré que les négociations s'ouvrissent et se poursuivissent à Rome, qui lui semblait un terrain plus propice que Paris à leur bonne réussite. Mais ce plan ne cadrait pas avec les intentions de Bonaparte. Le Premier Consul désirait, sans doute, sincèrement le rétablissement de la paix religieuse, mais avant que cet objectif pût être atteint, et même s'il ne l'était pas, il lui importait extrêmement, au point de vue de la situation des partis en France, d'anticiper les événements et de faire montre publique et officielle de ses bonnes relations avec le Saint-Siège. La présence à Paris d'un envoyé du Pape lui paraissait de nature à donner au régime qu'il venait d'inaugurer une sorte d'auréole, une consécration qui ne lui était pas indifférente. Bonaparte prit donc les devants et, par l'intermédiaire de Talleyrand, il s'empressa de faire envoyer ses passeports, « pour qu'il puisse se rendre à Paris », à Mgr Spina, l'archevêque de Corinthe, désigné par Pie VII, pour ouvrir les négociations. Mgr Spina n'avait à Paris qu'une mission très limitée. D'après les expressions mêmes qu'employait Consalvi, il devait se borner « à entendre et à informer » (*sentire ed informare*). Consalvi était d'ailleurs trop diplomate pour n'avoir pas pénétré les intentions de Bonaparte. Dans une dépêche chiffrée [1], adressée à Mgr Spina, il s'exprimait en ces termes : « Comme par les nouvelles apportées par le marquis de Labrador (l'ambassadeur d'Espagne), on assure que le gouvernement français, non seulement veut retirer de cette mission l'avantage d'un arrangement des choses ecclésiastiques, mais encore *faire voir à la France et au monde son union avec le Pape*, il convient de prévenir le gouvernement français et lui montrer combien le Saint-Père est loin de semblables vues. » Cette dépêche de Consalvi est intéressante ; elle nous prouve que la politique machiavélique que les ministres anticléricaux de la troisième République s'entendent si bien à pratiquer et qui consiste à afficher des relations ostensiblement cordiales avec le Pape, tout en maltraitant l'Église, que cette politique, dis-je, n'est pas nouvelle : elle est vieille d'un siècle.

Mgr Spina arriva à Paris, le 5 novembre 1800. Pour contrecarrer les plans insidieux de Bonaparte, Consalvi prit à tâche d'ôter tout éclat à la mission de l'archevêque de Corinthe. Ce dernier voyageait, en effet, sans train d'aucune sorte, accompagné uniquement d'un religieux, le P. Caselli, ancien général des Servites. Il entra immédiatement en relations avec l'abbé Bernier, l'homme de confiance de Bonaparte. Les négociations s'ouvrirent aussitôt sur

[1] Archives du Vatican. Dépêche citée par la *Civiltà cattolica,* mars 99.

les trois questions qui tenaient le plus à cœur à Bonaparte : 1° la démission imposée par le Pape aux évêques émigrés; 2° la délimitation des nouveaux diocèses avec droit de nomination des évêques par le gouvernement; 3° la légitimation de la vente des biens ecclésiastiques. Ces trois points formaient au début le *minimum* des conditions exigées par le Premier Consul. Mgr Spina objectait, avec beaucoup de raison, que, avant de réclamer de semblables concessions, le gouvernement français devait s'engager à rétablir le catholicisme en France et à faire profession publique de foi catholique, que, par exemple, le Saint-Siège n'avait jamais accordé qu'à des souverains catholiques le droit de présentation des évêques. L'abbé Bernier élabora successivement deux projets de Concordat que Mgr Spina estima inacceptables. L'article 1er, où il s'agissait pour l'Etat de reconnaître d'une façon officielle le culte catholique, constituait la grosse pierre d'achoppement. Dans un troisième projet de Concordat, élaboré par l'abbé Bernier, on voit poindre, pour la première fois, la prétention de Bonaparte de faire admettre parmi les nouveaux évêques un certain nombre d'évêques constitutionnels. Cela n'était point, on le comprend, pour faciliter les négociations. Dans une dépêche chiffrée au cardinal Consalvi, Mgr Spina écrit au ministre de Pie VII : « On voulait que je signasse cette convention pour la soumettre à la ratification du Pape; j'ai fait sentir à l'abbé Bernier que jamais, quoi qu'il dût m'en coûter, je ne signerai cette feuille. » On était plus loin que jamais d'un accord Bonaparte et Talleyrand se plaignaient que Rome n'eût pas accordé à Mgr Spina les pleins pouvoirs pour traiter. En outre, la mission privée de l'archevêque de Corinthe, la modestie de son train, l'effacement voulu où il se confinait, déplaisaient à Bonaparte. Mgr Spina écrivait à Consalvi : « On désire comme négociateur un cardinal pour publier le Concordat à l'improviste et avec le faste le plus imposant pour attirer toujours plus le parti catholique. »

Un quatrième projet de Concordat, élaboré par l'abbé Bernier, n'eut pas plus de succès que les précédents. Enfin, le 5 mars 1801, un courrier de cabinet apportait à Rome un cinquième projet expédié par Mgr Spina. Ce cinquième projet allait former à Rome l'objet de discussions approfondies et faire entrer les négociations dans une phase nouvelle et décisive. Ce cinquième projet, on avait voulu obliger Mgr Spina à le signer au pied levé. Ce dernier, se basant sur ses instructions, s'y était naturellement refusé, malgré les étranges procédés de Bonaparte pour le terroriser et l'isoler. Toutes ses lettres à Consalvi étaient, en effet, séquestrées, aussi bien que les réponses de celui-ci. Consalvi écrivait à Mgr Spina, le 6 décembre : « Depuis votre lettre du 29 octobre, datée de

Lyon, je n'ai plus reçu une lettre de vous. » Les seules missives que recevait le cardinal Consalvi étaient celles que Mgr Spina confiait à des Italiens de confiance, qui leur faisaient franchir la frontière en cachette. Après cela, on a le droit de s'étonner que Bonaparte, recevant en audience Mgr Spina, ait osé se plaindre à lui de la « déloyauté italienne ». Hélas! s'il y avait un Machiavel dans l'affaire, ce n'est pas du côté du Saint-Siège qu'il se trouvait. C'était, certes, un grand dessein qu'avait conçu Bonaparte en voulant rétablir en France la paix religieuse. Pourquoi faut-il qu'il le servît par de si petits moyens?

La mission de Mgr Spina touchait, d'ailleurs, à sa fin. Dans cette même audience où le Premier Consul exhalait sa mauvaise humeur d'une façon aussi injuste, il manifesta très nettement à l'archevêque de Corinthe son désir de voir le Pape envoyer à Paris non pas un chargé d'affaires honteux, remplissant une mission qu'il s'efforçait en quelque sorte de dissimuler, mais un haut dignitaire ecclésiastique, investi du titre de légat, négociant officiellement et de façon éclatante avec la République française.

« Je me suis bien aperçu, écrivait Mgr Spina, que Bonaparte voulait parler d'un cardinal comme il fut fait pour l'Angleterre, sous Jules III. » Bonaparte tenait décidément à son cardinal. Nous allons voir à travers quels incidents et quelles péripéties ses vœux allaient être réalisés. Il devait, d'ailleurs, trouver un partenaire et un antagoniste digne de lui.

*
* *

Bonaparte s'imaginait mener tambour battant les négociations pour le Concordat. Mais une telle précipitation ne rentrait pas dans les habitudes de la diplomatie pontificale, la plus calculatrice et la plus pondérée de toutes, celle dont un éminent historien ecclésiastique, Audisio, a pu dire « qu'elle marche avec du plomb plutôt qu'avec des ailes », *col piombo piuttosto che con le ali*. Bonaparte semblait d'ailleurs ignorer les préventions que rencontrait encore à Rome le régime qu'il incarnait cependant si glorieusement. Pie VII avait été élu pape au conclave de Venise le 14 mars 1800. Chose singulière, le nouveau Pape, qui avait notifié son avènement à Louis XVIII, avait omis d'en faire part à Bonaparte. C'est dire quels sentiments on nourrissait à Rome à l'égard du Premier Consul : on ne voyait guère en lui qu'un intrus et un usurpateur. En dehors de ces préventions, qui n'étaient que trop justifiées par la conduite de la République envers le Saint-Siège, les matières qui faisaient l'objet du débat étaient d'une gravité telle qu'elles exigeaient l'attention la plus consciencieuse et l'examen le plus minutieux. Le cardinal

Consalvi n'hésitait pas à écrire à Mgr Spina[1] que « dans d'autres temps les questions qui s'agitaient entre le Saint-Siège et la République n'auraient pu être l'œuvre que d'un concile œcuménique ». A défaut d'un concile, Pie VII et son ministre se préparaient à en faire l'objet de l'examen le plus approfondi.

Le cinquième projet de Concordat envoyé à Rome par Mgr Spina fut remis par le Pape au cardinal di Pietro, qui devait l'étudier et en faire rapport à une première commission composée de trois cardinaux, les cardinaux Antonelli, Carandini et Gerdil. Cette commission cardinalice devait à son tour examiner la convention et préparer un projet définitif de Concordat qui serait remis au Pape et confié ensuite à l'étude d'une autre congrégation de cardinaux beaucoup plus nombreuse. On voit de quelles précautions s'entourait Pie VII et l'importance extrême qu'il attachait à cette question. Le Saint-Siège se mit aussitôt à l'œuvre, et il déploya même une célérité inaccoutumée[2]. En quinze jours, Mgr di Pietro rédigea un projet de convention en 19 articles, accompagné d'un mémoire très étendu où il développait les principes et les règles canoniques dont s'inspirait le Saint-Siège. L'article 1er du projet français (le 5e), ainsi conçu : « Le gouvernement adopte la religion catholique pour sa religion particulière; il protégera la publicité de son culte sans préjudicier à la liberté dans une autre », était considéré comme manifestement insuffisant et contraire aux principes du droit ecclésiastique en matière de tolérance. En ce qui regarde l'article 14 relatif à la légitimation de la vente des biens ecclésiastiques, le mémoire faisait ressortir la gravité d'une semblable concession, sans toutefois l'exclure *a priori*.

En possession du rapport rédigé par le cardinal di Pietro, Pie VII s'empressa de le soumettre à l'examen d'une congrégation composée de treize cardinaux, les plus éminents du Sacré Collège[3],

[1] Lettre de Consalvi à Spina. Archives du Vatican.

[2] Voy. la *Civiltà cattolica* du mois de juin 1899.

[3] Parmi ces treize cardinaux (sans parler de Consalvi), les plus notables étaient les cardinaux Albani, Carandini (oncle de Consalvi), Gerdil et Antonelli. Le cardinal Albani, avait été le grand électeur du conclave de 1775, d'où sortit Pie VI, et où il fut l'antagoniste du cardinal de Bernis. Dans une altercation qu'il eut avec ce dernier, il arriva à lui dire un jour publiquement, en portant la main à sa calotte rouge : « Sachez, Éminence, que cette calotte-là, ce n'est pas une courtisane qui me l'aj mise sur la tête. » On ne dit pas ce que répondit Bernis à cette allusion sanglante à la Pompadour. En 1800, il était âgé de quatre-vingt-un ans.

Le cardinal Gerdil était originaire de Samoens (Haute-Savoie). Quand Clément XIV l'avait réservé *in petto*, faisant allusion à la modestie du savant religieux (le cardinal Gerdil appartenait à l'ordre des Barnabites), il l'avait désigné par les paroles suivantes : *Notus orbi, vix notus urbi*. Sans

et dont voici les noms : les cardinaux Albani, doyen du Sacré Collège, Antonelli, Caraffa, Gerdil, Lorenzana, Doria, Borgia, Roverella, Della Somaglia, Braschi, Carandini et Consalvi. Mgr di Pietro fonctionnait en qualité de secrétaire. Le cardinal Consalvi imposa à cette congrégation le secret le plus rigoureux. La congrégation se tint la première fois en présence du Pape le 3 avril 1801. Une longue controverse s'engagea sur les points les plus épineux, c'est-à-dire l'article 1er, relatif à la religion catholique, et l'article 3e, concernant les évêques émigrés. Aucune entente ne put s'établir. Une grande diversité d'opinions semblait régner dans le Sacré Collège. Prenons par exemple l'article 1er. Mgr di Pietro avait proposé deux formules. Voici la première :

« Art. 1er. Les circonstances actuelles ne pouvant permettre que la religion catholique, apostolique, romaine soit déclarée la dominante en France, et considérant cependant qu'elle est celle de la grande majorité des citoyens français, Sa Sainteté ne se refuse pas d'accepter la déclaration du gouvernement français, qu'il l'adopte pour la religion de l'Etat et de la nation dès à présent et à l'avenir, que l'exercice de ladite religion sera libre et public en France. Elle y sera conservée et protégée dans toute la pureté de ses dogmes et l'intégrité de sa discipline, et toutes les lois, arrêtés et jugements contraires à son exercice ou à la liberté de son culte, sont considérés comme révolutionnaires et entièrement abolis. »

Seconde formule :

« Art. 1er. Attendu l'obstacle que les circonstances actuelles opposent encore à ce que la religion catholique, apostolique et romaine soit déclarée par un acte public la religion dominante en France, le gouvernement français déclare que la religion catholique, apostolique et romaine est la religion de la grande majorité des citoyens français, qu'il l'adopte pour sa religion particulière et qu'il la conservera dans toute la pureté de ses dogmes et l'intégrité de sa discipline, moyennant encore la révocation de toute loi ou décret contraire[1]. »

l'exclusive prononcée contre lui par l'Autriche, Gerdil aurait probablement été élu Pape au concile de Venise. Consalvi l'accuse même de n'avoir rien négligé pour se faciliter l'accès à la tiare. Toutefois, il ajoute que le cardinal Gerdil « était généralement estimé pour sa probité et sa science ». L'historien italien Silvagni l'appelle « un des hommes les plus remarquables du dix-huitième siècle. Théologien, philosophe, polémiste, il était réputé le premier métaphysicien de son temps, et Rousseau avait l'habitude de dire que c'était le plus habile et le plus honnête de ses contradicteurs. »

Le cardinal Doria était de stature si petite qu'on l'appelait communément à Rome « le bref du Pape ».

Nous parlerons plus loin du cardinal Antonelli.

1. La *Civiltà cattolica* a retrouvé dans les Archives du Vatican les différents

Les cardinaux Albani, Caraffa, Gerdil, Lorenzana et Braschi approuvèrent la seconde formule. Le cardinal Antonelli émit l'avis que Mgr Spina pouvait indifféremment présenter l'une ou l'autre à l'approbation du Premier Consul. Le cardinal Doria déclara qu'il ne pouvait comprendre ce qu'on entendait par « gouvernement français ». Le cardinal Consalvi se prononça en faveur de la seconde formule pour le cas où elle serait admise, mais il exprima sa conviction que jamais le Premier Consul n'accepterait une rédaction pareille. Car les mêmes raisons qui l'empêchaient de déclarer la religion catholique dominante l'empêcheront également, disait-il, de reconnaître qu'elle puisse un jour le devenir. L'expression « l'intégrité de la discipline », ajoutait Consalvi, ne manquera pas aussi de soulever des critiques, pareillement « la révocation des lois, arrêtés et jugements contraires ».

L'article 3 était ainsi conçu.

Première formule :

« Art. 3. Sa Sainteté témoignera aux évêques titulaires la juste confiance où elle est de leur disposition à se prêter à tout sacrifice que pourra exiger d'eux leur zèle bien connu pour la paix et l'unité de l'Eglise. »

Seconde formule.

« Art. 3. Sa Sainteté exhortera les titulaires actuels des évêchés à faire tous les sacrifices qu'exigera la paix et l'union de l'Eglise. D'après cette exhortation, le Pape déterminera ce qu'il jugera le plus convenable au plus grand bien de l'Eglise même. Il prendra aussi les mesures nécessaires afin que la nouvelle circonscription des diocèses, d'après son approbation, puisse avoir son plein effet. »

Plusieurs cardinaux adoptèrent cette formule. Le cardinal Doria exprima l'avis qu'il était juste d'exhorter les évêques à donner leur démission, mais qu'on n'avait pas le droit de l'imposer à ceux qui refuseraient. Le cardinal Carandini déclara indifférente l'une ou l'autre rédaction. Le cardinal Consalvi opina de nouveau qu'il ne croyait pas à l'acceptation de ces formules par le Premier Consul.

Comme on le voit, les avis étaient divergents, et l'accord ne put s'établir entre les cardinaux. Pie VII quitta cette séance du 3 avril l'âme profondément angoissée. Les divisions et l'état de perplexité du Sacré Collège le torturaient. Ne sachant que résoudre, il voulut chercher un supplément de lumière. C'est alors qu'il chargea le cardinal Leonardo Antonelli de lui rédiger un Mémoire détaillé, clair et précis au sujet des points les plus épineux et les plus controversés du débat.

avis émis par les cardinaux sur cet article et sur les autres : ils sont intéressants à consulter. Nous les empruntons à la revue romaine.

Qui était le cardinal Leonardo Antonelli? C'était un des membres les plus estimés du Sacré Collège, moins cependant pour son caractère que pour sa science théologique et ses talents de diplomate. Autoritaire et cassant, les outrances de sa nature étaient heureusement tempérées par un rare bon sens. Il avait été le premier cardinal créé par Pie VI. Pendant le règne précédent, sous Clément XIV, il avait pris ostensiblement la défense des Jésuites et rédigé en leur faveur un mémoire d'une violence telle que son authenticité a été contestée. En 1798, lors de l'occupation de Rome, il avait été traité assez durement par le gouvernement français qui l'avait emprisonné, puis l'avait exilé, ce qui peut servir à expliquer son peu de sympathies pour Bonaparte. Au conclave de 1800, il joua l'un des premiers rôles. Consalvi écrit à son sujet dans ses *Mémoires* : « Il se trouvait dans le conclave un cardinal d'une haute probité et d'un incontestable mérite, estimé de tous, mais que personne n'aimait à cause de la dureté de son caractère. A de grands avantages, il joignait le défaut de vouloir toujours persuader que les événements importants étaient son œuvre. En un mot, il ambitionnait de dominer partout. Ce cardinal savait très bien qu'il ne pouvait se flatter de devenir Souverain Pontife, puisque, craint de plusieurs, il n'était aimé de personne. Mais son esprit se révéla tout entier en cette affaire : il décida que lui seul et pas un autre ferait le Pape et que l'élu ne devrait qu'à lui seul la tiare et le trône. » Le cardinal Leonardo Antonelli réalisa en grande partie le plan que lui attribue Consalvi, puisqu'il fut l'un des premiers, sinon à imaginer, — l'idée première en revient au cardinal Maury, — mais à lancer et à soutenir la candidature Chiaramonti. Il contribua ainsi pour une large part à l'élection du Pape. On conçoit donc que Pie VII lui témoignât certains égards. Le cardinal Antonelli, d'ailleurs, de l'avis unanime, en dépit des visées ambitieuses et des difficultés de caractère qu'on pouvait lui reprocher, était l'une des lumières du Sacré Collège. Un historien italien [1] l'appelle un homme « de grande autorité pour la doctrine, le caractère et le courage dont il avait fait preuve quand il fut emprisonné par les Français ». Rien n'était donc plus justifié que l'appel que Pie VII, dans des circonstances aussi critiques et aussi délicates, faisait à son expérience et à sa haute doctrine.

La relation rédigée par le cardinal Antonelli, qui avait échappé jusqu'à présent à toutes les recherches, a été retrouvée par le sous-préfet des Archives du Vatican, Mgr Wenzel, parmi les papiers laissés par le cardinal di Pietro et relatifs au Concordat. La *Civiltà*

[1] Silvagni, *La Civiltà e la Società romana.*

cattolica l'a publiée pour la première fois *in extenso*. On nous saura gré d'en reproduire ici quelques extraits. Ce rapport du cardinal Antonelli peut passer pour un chef-d'œuvre de diplomatie ecclésiastique. On y sent à chaque ligne le théologien consommé, le prêtre consciencieux, quoique peut-être, çà et là, laissant trop percer certaines préventions, le politique profond et sagace. Ce rapport fut rédigé en un jour par le cardinal Antonelli; il date du 7 avril 1801.

Le cardinal Antonelli commence par soumettre au Souverain Pontife des réflexions d'un caractère général, mais qui prouvaient chez lui un rare bon sens, une appréciation sereine et exacte de la situation.

« En premier lieu, dit-il, il faut réfléchir que Votre Sainteté n'est pas en état de demander et d'obtenir ce qu'elle veut. Vous désireriez recevoir beaucoup, même tout recevoir, et cependant il faut vous contenter de ce que vous pourrez obtenir. En second lieu, il faut penser que tout ce que vous recevez, vous ne le recevez pas intégralement (*non si riscuote a saldo*), même en cédant ce que vous perdez ou ce que vous laissez. Il y a donc nécessité de transiger, de tolérer, de faire un sacrifice non volontaire, mais forcé, et cela en vue d'un bien qui compense ce sacrifice. En troisième lieu, enfin, réfléchissons que ce bien est le rétablissement de la religion catholique en France. Ce bien est si grand *qu'il n'y a pas de sacrifice qui soit à sa hauteur*. La religion a été fondée par l'anéantissement du Fils de Dieu : quel sacrifice plus grand que celui-là. Si donc nous la voyons refleurir là où elle est maintenant détruite et où elle fut si prospère, qui pourra nous en faire un reproche?

« Cette semence de religion que l'on va jeter sur le sol de France, quoique à travers les ronces et les épines, qui sait si un jour elle ne produira pas au centuple et si elle ne sera pas semblable au grain de sénevé qui, d'abord invisible, a poussé merveilleusement et est devenu un grand arbre dans le feuillage duquel s'abritent les oiseaux du ciel? Le terrain, il est vrai, s'est stérilisé dans le cours de ces malheureuses et dernières années, les bêtes dévorantes ont dévasté la vigne; mais néanmoins il reste encore des traces de l'antique semence et de l'ancienne culture, il y a, çà et là, quelque pâturage resté intact où l'on pourra facilement repasser la charrue pour un ensemencement nouveau. La persécution sanctifie la race chrétienne bien loin de l'éteindre, et Dieu, riche en miséricordes, se plaît à verser ses plus célestes bénédictions là où il a fait sentir le plus durement les fléaux de sa justice. »

Ne dirait-on pas que le cardinal Antonelli a eu dans ces lignes

une vision prophétique de l'avenir, qu'il a comme prévu la magnifique efflorescence du catholicisme dont la France nous a donné le spectacle en ce dix-neuvième siècle?

Le cardinal Antonelli passe ensuite à l'examen du premier article de la convention relatif au rétablissement de la religion catholique; il déclare que le Saint-Siège doit faire tous ses efforts pour faire adopter l'une ou l'autre des deux formules (reproduites plus haut) du projet élaboré par le cardinal di Pietro. La Papauté a le droit d'exiger que la religion catholique soit déclarée la religion du gouvernement, de l'Etat et de la nation française. En ce qui regarde l'article 3 relatif aux évêques émigrés, le cardinal Antonelli se déclare contraire en principe à ce que le Pape invite ou oblige les évêques à se démettre. « C'est là, dit-il, un acte de la puissance suprême du pontificat qui est très fort (*molto forte*), et chacun peut prévoir à quelles médisances et censures il exposerait le Saint-Père... Il peut arriver que ces négociations engagées avec le Premier Consul échouent, mais, en attendant, le Pape aura manifesté son intention de dégrader tous les évêques qui refuseront de se soumettre. A peine connaîtra-t-on cette intention de Sa Sainteté, tous les évêques se mettront en mouvement, ils se concerteront entre eux. Ceux qui sont restés fidèles à l'ancien gouvernement des Bourbons encourageront les autres à refuser. Louis XVIII fera agir ses émissaires, la résistance augmentera, ce parti grossira et le Pape se verra obligé de prononcer une sentence de dégradation de soixante à soixante-dix évêques, autant qu'il en est resté en France.

« Je ne contredis point à la puissance du Pape, continue le cardinal Antonelli, j'admets que c'est pour le bien de la religion que les évêques seront obligés à renoncer à leurs sièges. Mais pouvons-nous nous flatter que tout le monde sera de cet avis? Même en admettant le principe général, on dira que le Concordat entre le Saint-Siège et Bonaparte, au lieu d'être un bien pour la religion, constitue sa ruine et que c'est l'autorité apostolique elle-même qui scelle sa destruction. On dira que c'est une convention entre le renard et l'agneau, qu'on y mêle le sacré et le profane, qu'il ne vaut pas la peine de sacrifier tant d'évêques, illustres défenseurs de la foi catholique, tout le patrimoine du clergé séculier et régulier de France, toutes ses immunités réelles, locales et personnelles, pour une tolérance mendiée, incertaine et momentanée de la religion catholique en France, tolérance qui durera autant que cela conviendra aux desseins politiques de l'homme qui prétend être l'usurpateur du trône des rois très chrétiens. On dira que le Pape est devenu le jouet de cet homme et de ses ambitions; de cet homme qui a toujours été de la religion

qui lui profitait le plus, tour à tour musulman, jacobin, philosophe, toujours hypocrite, qui tant de fois a violé les pactes les plus solennels, qui a porté ses armes jusqu'au seuil même du Vatican, qui a désolé toute l'Italie, qui a dépouillé les églises, avili le sacerdoce, et qui, actuellement, quoique investi du pouvoir suprême, laisse libre cours dans le Piémont et la Cisalpine à l'incrédulité et à l'immoralité. Voilà tout ce qu'on dira; on le dira avec exagération et par esprit de parti. Nous devons néanmoins l'appréhender, si nous ne sommes pas sûrs que notre sainte religion obtiendra en France des avantages sérieux, réels, considérables. »

Ce passage m'a paru intéressant à reproduire en entier. Il atteste mieux que tout le reste les obstacles auxquels se heurtait l'œuvre de pacification entreprise par le Premier Consul aussi bien que les préventions qui s'attachaient à sa personne. Le jugement un peu sévère que le cardinal Antonelli portait sur Bonaparte reflétait vraisemblablement l'opinion dominante du Sacré Collège.

Mais tout en exprimant un avis personnel contraire à la déposition des évêques, le cardinal Antonelli se rendait trop bien compte des nécessités inéluctables de la situation pour l'exclure d'une façon absolue. Il demandait seulement, selon ses expressions, que, « en offrant à Bonaparte la déposition de plus de soixante-dix évêques, que Pie VI avait loués pour leur conduite et qui méritaient ces éloges, on y allât avec prudence et circonspection ». Et il ajoutait : « La démission volontaire est louable, mais il n'est pas toujours louable de prescrire avec une autorité absolue les actes de vertu volontaire : je ne trouve dans l'histoire de l'Eglise aucun exemple de ce genre. »

En ce qui regarde les dispenses à accorder aux prêtres et aux évêques mariés, le cardinal Antonelli proposait de ne rien spécifier dans le Concordat, mais de remettre toutes les questions à un légat que le Pape enverrait en France, et auquel le Saint-Siège « accorderait les plus amples facultés apostoliques, comme on fit pour le cardinal Polo, légat en Angleterre ».

Le cardinal Antonelli, en terminant, suggérait à Pie VII l'idée d'une lettre à Bonaparte, où il lui annoncerait l'heureuse conclusion du Concordat. « Dans cette lettre, disait le cardinal Antonelli, je recommanderais la religion au Premier Consul dans le langage le plus tendre et le plus efficace. J'essaierais de lui faire comprendre que c'est la religion que Votre Sainteté a le plus à cœur, que plus on lui accordera de privilèges et de prérogatives, plus les sacrifices qu'on lui demande seront légers, que le bonheur de la France et la stabilité de son gouvernement dépendent uniquement du rétablissement de la religion. Je lui recommanderais les évêques

émigrés; je le prierais de communiquer confidentiellement ceux qu'il veut voir réoccuper leur siège et ceux qu'il veut exclure, en exprimant l'espoir que ces derniers soient le moins nombreux possible. Je le prierais de se montrer prudent et circonspect dans le choix des sujets qui seront préposés aux églises vacantes. Leurs qualités principales doivent être un amour tendre et zélé de la religion, la charité fraternelle, le détachement de tout parti, la paix publique, la sollicitude pastorale pour le salut des âmes. »

Le cardinal Antonelli poursuivait le cours de ses recommandations touchant toutes les questions, embrassant tous les domaines ecclésiastiques, jetant sur tout les lueurs de son bon sens et la flamme de son zèle apostolique.

Ce rapport du cardinal Antonelli fut remis au Pape le 7 avril. Après l'avoir lu et après avoir attentivement examiné les avis exprimés par arrêt dans la congrégation du 3 avril, le Pape chargea le cardinal di Pietro de rédiger, en tenant compte des observations émises, un nouveau projet de Concordat qui serait soumis à la commission des treize cardinaux dans une congrégation fixée au 20 avril. Le cardinal di Pietro rédigea, en quelques jours, son nouveau projet qu'il remit au Pape le 13 avril. Ce nouveau projet était précédé d'un préambule où le cardinal di Pietro déclarait « que dans toute l'histoire de l'Eglise, on ne trouverait pas un débat qu'on puisse comparer au débat actuel, soit pour l'importance, soit pour les très graves difficultés qu'il impliquait ». Estimant que la question de la démission des évêques susciterait des « clameurs infinies », le cardinal di Pietro, se rangeant à l'avis du cardinal Antonelli, proposait qu'on n'en fît pas mention écrite dans le traité, mais que le Pape donnât verbalement au Premier Consul l'assurance que la clause serait exécutée fidèlement, mais avec les ménagements que la matière exigeait. Relativement à la ratification du Concordat, le cardinal di Pietro manifestait la crainte que Bonaparte expédiât à Rome Talleyrand pour apposer sa signature au bas du traité. On devait préférer Bernier ou tout autre. Mgr Spina devant faire son possible pour épargner cet affront au Saint-Siège. S'il échouait, « il faudra courber la tête et se soumettre ». Dans une nouvelle audience que le Pape accorda au cardinal di Pietro, le 14 avril, Pie VII lui suggéra lui-même un certain nombre de modifications qui furent introduites dans le projet. La congrégation se réunit le 20 avril et elle finit par s'entendre sur une rédaction définitive du Concordat, on vient de voir après combien d'études, après quel examen consciencieux et approfondi. On pouvait croire que tout était terminé : c'est, au contraire, maintenant que les difficultés véritables commençaient. Le cardinal Consalvi soumit au ministre

français Cacault le projet de Concordat quatre jours après son adoption par la congrégation cardinalice, le 24 avril. Cacault déclara inacceptable le projet, il n'admettait pas qu'on changeât en quoi que ce soit « les formes précises du projet officiel français ».

Le 30 avril et le 1er mai, les cardinaux se réunissent de nouveau pour essayer d'arriver à une entente et d'aplanir le différend. Cette congrégation du 1er mai dure six heures consécutives. Le 8 mai, la commission cardinalice tente une nouvelle réunion au sujet de laquelle Consalvi écrit à Mgr Spina : « Nous sommes allés jusqu'aux limites du possible. Au delà, nous n'irons certainement pas [1]. Soyez sûr que jamais il n'y a eu une matière aussi hérissée de difficultés. Chaque mot coûte des sueurs de sang. Même en dépêche chiffrée, je n'ose vous en dire davantage [2]. »

Pie VII ne s'en tint pas là. Cette âme scrupuleuse et timide à l'excès craignait toujours de pécher par trop de précipitation. Peut-être pour apaiser les murmures qui se faisaient entendre autour de lui, il chargea les cardinaux Albani, Gerdil et Consalvi de lui résumer en les condensant toutes les objections que l'on pouvait opposer à ce projet de Concordat avec la République française. C'est le cardinal Albani qui rédigea ce rapport. Chef de la faction autrichienne et absolument dévoué à la maison d'Autriche, le cardinal Albani était mieux à même que personne de faire entendre à cette occasion le son de la cloche antifrançaise. On peut même supposer qu'il y mit plutôt de l'empressement. Son rapport, jusqu'à présent resté inédit [3], a été retrouvé comme celui du cardinal Antonelli dans les papiers du cardinal di Pietro. La *Civiltà* [4] en a publié un court extrait. Le cardinal Albani se pose quatre questions et il répond à chacune d'elles. Qui fait les concessions? se demande-t-il. Et le cardinal engage le Souverain Pontife à ne jamais perdre de vue « la dignité et la grandeur du Souverain Pontificat ». A qui fait-on les concessions? Et il insiste sur la défiance que doit inspirer le Premier Consul ainsi que tout son entourage qu'il qualifie « un mélange d'athées, d'incrédules et de sectaires ». Pourquoi fait-on les concessions? Avant de les faire, le Saint-Siège doit obtenir du gouvernement français « un acte public et solennel qui répare tous les scandales passés ».

[1] On sait le mot de Pie VII à propos du Concordat : « Nous consentons bien à aller jusqu'aux portes de l'enfer, mais pas plus loin. »

[2] Consalvi oubliait le cabinet noir : il ignorait que même ses dépêches chiffrées ne le mettaient pas à l'abri des indiscrétions, car on possédait à Paris la clef du chiffre pontifical et toutes ses missives à Mgr Spina étaient ouvertes et, selon les cas, séquestrées.

[3] La *Civiltà cattolica* annonce qu'il sera prochainement publié.

[4] Janvier 1900.

Et finalement quelles sont les concessions que l'on fait? Et le cardinal Albani insistait sur l'énormité des sacrifices auxquels consentait la Papauté. Ce rapport du cardinal Albani, qui semblait écrit uniquement pour multiplier les obstacles et les difficultés autour du Concordat, n'obtint pas l'effet souhaité et il ne paraît pas que les objections accumulées par le vieux prince de l'Eglise, inféodé à l'Autriche, aient exercé une influence sur les décisions du Souverain Pontife, puisque, quelques jours après, le projet de Concordat était définitivement rédigé.

Ce projet portait le titre de « contre-projet au cinquième projet français » expédié par Mgr Spina, et le 13 mai un courrier de cabinet partait exprès de Rome pour le remettre entre les mains de Bonaparte. Le projet était accompagné d'un bulle papale qui annonçait le Concordat au monde catholique, d'une lettre particulière de Pie VII au Premier Consul, selon l'idée suggérée par le cardinal Antonelli, et d'un bref adressé à Mgr Spina, lui accordant les pleins pouvoirs pour la ratification. On croyait toucher le port et quelques jours après, comme nous le verrons, tout allait échouer.

*
* *

Telle fut la première étape des négociations qui devaient conduire à la conclusion du traité de paix entre la France et le Saint-Siège. Si nous ne nous trompons, il nous semble que les récents documents mis au jour et que nous venons d'analyser rapidement, jettent une lumière nouvelle et plus vive sur cette première phase des négociations concordataires qu'on pourrait appeler *la phase romaine.* Il nous semble qu'on touchera mieux du doigt désormais les obstacles et les difficultés de toutes sortes qui s'opposaient, à Rome même, à l'acceptation, par le Saint-Siège, des ouvertures pacifiques de Bonaparte. On l'a vu par les rapports du cardinal Antonelli et du cardinal Albani, aussi bien que par l'analyse des discussions qui s'agitaient au sein des congrégations romaines, les conseillers les plus autorisés de Pie VII, les membres les plus en vue du Sacré Collège, se montraient peu disposés à faire au Premier Consul les graves concessions qu'il sollicitait. Le cardinal Antonelli se déclarait contraire à la démission ou à la déposition en masse des évêques émigrés, qui était cependant pour Bonaparte une des conditions *sine qua non* qu'il mettait à son accord avec le Saint-Siège. Quant au cardinal Albani, il ne voyait dans ces ouvertures que pièges et embûches, et sans conseiller absolument de rompre les négociations, il exhortait le Souverain Pontife à n'avancer que pas à pas et avec la plus extrême circonspection sur ce terrain

semé de chausse-trapes; lui aussi estimait inacceptables la plupart des conditions qu'exigeait Bonaparte.

Et quand on se reporte par la pensée à un siècle en arrière, personne, certes, ne s'étonnera de ces dispositions pessimistes du Sacré Collège. La France sortait depuis quelques mois à peine des horreurs et des hontes de la Révolution : cette Révolution, au dedans et au dehors, s'était affirmée essentiellement anticatholique et antireligieuse; satanique, écrivait Joseph de Maistre. Après avoir détruit en France le trône et l'autel, elle avait osé porter la main sur la personne même du Vicaire de Jésus-Christ, mort prisonnier dans l'exil. Elle avait occupé par les armes la Ville Eternelle et accompli dans toute la péninsule la même œuvre de destruction religieuse qui signalait partout son passage. Aujourd'hui elle s'incarnait, il est vrai, dans la personne d'un général victorieux qui affirmait sa volonté d'en finir avec l'anarchie et d'assurer le rétablissement de l'ordre. Mais qui était-ce que ce général? Ce qu'on savait jusqu'à présent de ses opinions et de ses actes n'était-il pas pour inspirer la plus juste défiance? Quelles garanties de solidité et de durée offrait d'ailleurs le régime qu'il était en train de bâtir sur le sol labouré et mouvant de la Révolution? Sans doute, dans le passé, le Saint-Siège avait plus d'une fois négocié avec des souverains ennemis ou hérétiques, mais ces souverains représentaient un régime connu et solidement établi; Rome savait qui elle avait en face d'elle et avec qui elle négociait. Mais qu'était au juste cette puissance nouvelle qui se levait avec l'aube du siècle, dont chaque pas, jusqu'à présent, avait été marqué par une ruine religieuse et morale, et qui, tout d'un coup, prétendait dicter ses conditions à la Papauté et réclamait des concessions que Rome, jusqu'à ce jour, n'avait jamais faites, même aux souverains les plus catholiques? Nous savons aujourd'hui que c'était la démocratie qui faisait son apparition dans le monde, et que désormais, cette puissance, l'Eglise allait sans cesse la rencontrer sur son chemin et serait forcée de cohabiter avec elle dans la société nouvelle. Mais nous, nous avons derrière nous un siècle d'expérience, et les cardinaux de 1801 sont bien excusables de n'avoir pas prévu du premier coup les immenses transformations qui étaient en train de s'accomplir autour d'eux.

Si quelque chose a le droit de nous surprendre, ce n'est donc point la défiance et la réserve du Saint-Siège. C'est plutôt que, en dépit de cette réserve et de cette défiance et malgré des oppositions acharnées, la Papauté, ayant comme un pressentiment prophétique des temps nouveaux, ait accueilli les ouvertures pacifiques de Bonaparte et consenti aux durs sacrifices qu'il réclamait. Le mérite,

selon nous, en revient, pour une large part, au Souverain Pontife et à son ministre, le cardinal Consalvi. Certes, nous ne voulons diminuer en rien les éminentes qualités de Consalvi, — nous aurons l'occasion de parler comme il convient de cette grande figure, l'une des plus belles que nous offre la longue histoire de la diplomatie pontificale, — mais il serait injuste, et Consalvi lui-même ne l'eût pas permis, que, pour le louer, on rabaissât la personne et l'intelligence de Pie VII. Quand on parle de Pie VII, on ne se le représente guère que dans deux ou trois attitudes où l'histoire l'a comme immobilisé; ce qu'on voit surtout, c'est le Pie VII de Notre-Dame ou celui de Savone et de Fontainebleau. On oublie que, si le cardinal Chiaramonti fixa au conclave de Venise les regards de ses collègues, ce n'est point seulement pour « cette pureté de mœurs, qui n'avait jamais été souillée en aucune manière, cette sévérité de conduite sacerdotale jointe à une indulgence parfaite pour les autres », c'est aussi pour « *la sagesse constante* dont il avait fait preuve dans les deux Eglises confiées à ses soins, et *une profondeur peu commune* dans les études sacrées [1] ». Pie VII sortait d'une race pour ainsi dire sacerdotale. C'était un vieux dicton [2] que tous les Chiaramonti finissaient prêtres ou moines. Un des traits distinctifs de sa nature, qu'on retrouve à un degré égal chez un de ses successeurs, avec lequel sa physionomie offre plus d'un trait de ressemblance, nous voulons dire Pie IX, — c'était une sorte de mysticisme ou de fatalisme religieux. Pie VII, comme Pie IX, avait une foi profonde, une foi surnaturelle, dans l'action de la Providence sur l'Eglise, et c'est dans ce sentiment qu'il puisait souvent l'inspiration de sa conduite. Il est étrange, en effet, que cette conscience si scrupuleuse ait accompli dans le gouvernement de l'Eglise des actes d'une gravité exceptionnelle et devant lesquels auraient reculé des caractères d'une trempe plus forte et d'une allure plus résolue. On eût dit que Pie VII cédait, dans ces cas-là, à une volonté qui le poussait et dont il n'était pas le maître.

Pie VII n'était d'ailleurs inférieur à aucun des membres du Sacré Collège pour la sûreté de la science théologique, la pénétration et la sagacité de l'intelligence; il les surpassait presque tous par l'intuition des temps nouveaux où il était appelé à gérer le pontificat. C'était une intelligence sinon très haute, tout au moins très ouverte et très lucide. Seul peut-être l'esprit de décision lui faisait défaut, mais Consalvi, nature essentiellement pondérée, doué d'une fermeté paisible et d'une force tranquille, y suppléa largement. A

[1] Consalvi, *Mémoires.*

[2] Silvagni, *La Corte e la Società romana.*

ce propos, on ne peut s'empêcher de faire observer que Pie VII fit preuve d'une rare clairvoyance en prenant comme ministre Consalvi. Et ce choix fut d'autant plus significatif que l'Autriche voulait à toute force lui imposer comme secrétaire d'Etat le cardinal Herzan.

Pie VII et Consalvi eurent donc le mérite très grand de voir plus loin que la plupart des cardinaux qui les entouraient : s'ils se fussent rangés à l'avis de ces derniers, il y aurait eu bien des chances pour que le Concordat n'eût jamais été conclu.

Peut-être aussi Pie VII était-il secrètement flatté de voir un homme comme Bonaparte, encore au début sans doute de sa prodigieuse carrière, mais que la renommée entourait déjà de la plus héroïque et de la plus glorieuse des légendes, traiter publiquement avec le Saint-Siège. Comme l'a très bien vu un publiciste contemporain[1], « Pie VII signant le Concordat est plus proche des Papes du moyen âge qu'aucun des Papes de l'Eglise moderne. En fait, Napoléon, par sa politique à l'égard de Pie VII, se rapprochera plutôt de Frédéric Barberousse que de Louis XVIII. Celui-ci considérait la Papauté comme une quantité négligeable, celui-là la traitait comme une force. »

Au moment même où il cherchait à humilier le Pape en lui imposant ses conditions, Bonaparte l'exaltait plus haut qu'aucun souverain ne l'avait fait depuis longtemps. Il le faisait l'arbitre suprême de l'Eglise de France, il l'appelait publiquement à collaborer à cette œuvre de pacification civile et religieuse qui lui tenait tant à cœur. Politiquement donc, il le plaçait sur le même plan que lui. N'oublions pas non plus qu'il s'agissait de l'avenir religieux d'un grand pays, que les Pontifes avaient toujours entouré de la plus vigilante sollicitude, qui avait été pendant des siècles le soldat de l'Eglise, où le catholicisme, identifié en quelque sorte avec la vie nationale, avait jeté le plus vif éclat et dont les rois s'étaient toujours honorés de porter le titre de « rois très chrétiens ». N'avons-nous pas entendu le cardinal Leonardi, si opposé cependant à certaines concessions, déclarer à Pie VII qu' « aucun sacrifice ne devait sembler trop dur s'il devait aboutir au rétablissement du catholicisme en France ». Si Pie VII n'eut pas de toutes ces choses la conscience aussi claire que nous pouvons l'avoir aujourd'hui, il en eut sans doute comme une vague intuition et comme un pressentiment confus, et c'est sans doute ce qui l'avait déterminé à passer par-dessus certaines oppositions et à apposer sa signature au bas du traité de paix qu'il venait d'expédier à Bonaparte.

La suite prochainement. François Carry.

[1] M. Goyau, *le Vatican, les Papes et la civilisation.*

JÉSUITES[1]

LES PÈRES SURVEILLANTS
LES COLLÈGES DE JÉSUITES ET LA FAMILLE

« Comment, dit le P. Lescœur, de l'Oratoire, comment arriver à cette confiance filiale que tout éducateur doit savoir provoquer dans le cœur de ses élèves, pour être en état de leur faire quelque bien? Il y a surtout une époque, entre treize et seize ans, qui est vraiment décisive pour l'éducation, parce que c'est celle où le cœur recevra le branle qui doit lui imprimer une direction pour toute la vie.

« Ceux qui ont étudié l'admirable traité sur l'éducation de Mgr Dupanloup et, mieux encore tous ceux qui ont vu à l'œuvre un collège chrétien, savent quelle attention vigilante, quelle sollicitude de jour et de nuit, quels efforts individuels et simultanés, sont mis en œuvre pour faire franchir à l'enfance ce dangereux passage; ils savent aussi que la contrainte échoue nécessairement, absolument, qu'une confiance toute spontanée de l'enfance est la première chose à obtenir, et qu'aucun succès n'est possible si l'on n'agit avant tout sur les plus intimes et les plus libres sentiments de son cœur. »

Les hommes qui remplissent dans nos écoles auprès des élèves ce véritable rôle d'anges gardiens, on les appelle les Pères surveillants. Ils sont bien nommés. Je ne rencontre pas d'autre terme pour exprimer la tendre délicatesse de cette fonction exercée par un prêtre à l'égard des âmes, des cœurs, des corps qui lui sont confiés.

Que les maîtres surveillants de nos lycées et de nos collèges ne ressemblent plus à ceux d'autrefois, qui, comme dit M. J. Ferry (*Officiel*, 1879, p. 5943, 1re col. en bas), « étaient devenus célèbres sous un nom que je ne peux répéter », soit, et il aurait pu ajouter que la concurrence des établissements secondaires libres dirigés par les congrégations non reconnues n'a pas été pour rien dans ce changement. Que l'on ait maintenant, comme il le prétend, « des maîtres surveillants qui assurément supportent aisément la comparaison au point de vue moral, au point de vue intellectuel, au point de vue du savoir avec tous les établissements congréga-

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 décembre 1900.

nistes », c'est une espérance à laquelle il faut s'associer. Mais écoutez la suite :

« Nous continuerons à porter nos efforts, dit M. J. Ferry, sur le recrutement de ce personnel, de manière que l'Université se fasse plus maternelle. Vous le voulez, nous le voulons aussi. C'est, Messieurs, une question d'argent, et pas autre chose. (Marques d'assentiment à gauche et au centre).

« C'est ainsi que, par vous, grâce à vous, et au moyen du concours financier qui ne nous a jamais été refusé par le Parlement, la comparaison entre les établissements laïques et les congréganistes sera, je ne crains pas de le dire, d'ici à très peu d'années, à l'avantage des établissements de l'Etat. »

Question d'argent! Oh! non, rien moins que cela.

J'ai passé dix ans de ma vie couchant dans un dortoir, au milieu des élèves, moi comme la plupart de mes frères, — car il y en a peu parmi nous qui n'aient pas, comme on dit, fait de la surveillance, — veillant sur eux après leur coucher, et le matin, debout à trois heures trois quarts, suivant la règle particulière aux surveillants, afin de prendre, dans une heure d'oraison au pied de la croix, la force de veiller sur eux tout le jour, de les suivre partout, à l'étude, au réfectoire, en récréation, à la chapelle, n'ayant jamais deux heures pour travailler seul, mais plus préoccupé encore de cœur que je n'étais occupé de corps et d'esprit; car vivant ainsi de leur vie, rien de ce qui leur arrivait ne m'était étranger, tout ce qui les menaçait me faisait trembler, tout ce qui les atteignait me touchait au fond de l'âme.

C'est la consolation, c'est l'honneur sans doute, quand la vocation de Dieu est là qui nous retient, mais c'est la souffrance aussi, et « tout le concours financier que pourrait nous prêter le Parlement » ne nous ferait jamais accepter une année de l'existence de surveillant ainsi entendue, ni à nous ni à personne.

L'argent fera trouver à l'Etat de bons professeurs, exceptionnellement par dévouement à la jeunesse, le plus souvent parce que le professorat est une carrière comme une autre, et aussi parce que, après tout, on sait que la littérature peut « mener à tout, surtout quand on en sort », disait M. Villemain.

Mais la surveillance! Une telle surveillance non seulement de la salle d'étude, mais de la cour de récréation! Jouer qu'on ait envie ou non avec ces enfants, de telle sorte qu'ils croient que cela vous amuse, faire de leurs jeux une science comme le P. de Nadaillac, qui a publié un *Manuel des jeux* (le seul *Manuel*, quoi qu'on en dise, publié par nous depuis 1850), se faire enfant avec eux ainsi que le père et la mère le font avec leurs fils, afin de saisir là, dans

l'ardeur même du jeu, une occasion de placer un avertissement salutaire qu'on mettra trois mois avant de le trouver, mais qui, bien placé, écartera d'eux le mal, afin de prendre sur le vif un caractère parfois envieux, parfois violent, vindicatif, ou peu loyal, dont l'habitude de la discipline ou l'ardeur du travail nous voilaient le défaut dans le silence de la salle d'étude, faire d'un tel martyre sa vie quotidienne, y mettre sa passion, et, je ne crains pas de le dire, son amour, c'est-à-dire tout son cœur, entre vingt et trente ans, non, on ne fait pas cela pour de l'argent, et nous avons souri de pitié en lisant cette phrase du discours ministériel.

Les enfants, les jeunes gens ne peuvent refuser leur confiance à qui leur consacre ainsi sa vie.

« Non, ils ne la refusent pas, mais vous en abusez. Vous en abusez pour séparer les enfants de leur famille, pour éteindre chez eux le sentiment de la famille. »

Que faut-il penser de ce reproche?

Qu'il est grave d'abord, si grave que nous en reconnaître dignes équivaudrait, pour peu que nous ayons d'honneur et de bonne foi, à l'obligation d'abdiquer tout de suite notre rôle d'éducateurs, puisque, à tout prendre, plus nous nous en acquitterions avec succès, plus nous devrions regretter de réussir.

Si notre éducation soustrait l'enfant à sa famille, si elle renverse la loi naturelle, qui est que le père et la mère doivent avoir avant tous le cœur, le respect, l'obéissance de leur fils, alors l'élève des Jésuites n'est plus ni à lui ni aux siens; il est à eux, et l'on aurait raison de dire non seulement qu'ils font litière des lois de l'Etat et de l'amour de leur pays, mais aussi du quatrième commandement de Dieu. Notre éducation deviendrait un détournement de mineurs, pratiqué à ciel ouvert, dont l'effet semblerait d'autant plus inévitable qu'il ne serait pas la suite d'un acte de violence, mais d'une série d'efforts incessants, contre aucun desquels l'enfant ne peut ni se révolter longtemps ni se défendre avec chance de l'emporter.

Mais alors j'ai le droit de demander si nos victimes seront éternellement frappées de cécité. Comment un aussi abominable abus pourrait-il jamais se propager au delà d'une génération, comment ces enfants si malheureusement séduits, une fois devenus hommes et pères à leur tour, vont-ils confier ce qu'ils ont de plus cher aux criminels qui les ont trahis?

Et la réponse est ici péremptoire, car, chez nous surtout, les élèves viennent par tradition de famille. Nous avons les fils, les petits-fils de ceux que nous avons élevés, et il serait trop étrange de voir les parents complices sur leurs enfants d'un attentat commis sur eux-mêmes.

Et nous, quels misérables nous serions, si, après avoir quitté père, mère, frères, sœurs, suivant le précepte de l'Evangile, tous ces êtres chéris qui nous donnaient leur amour, et à qui nous le rendions du fond du cœur, sans qu'un tel acte d'abnégation puisse s'expliquer autrement que par une véritable droiture d'intention, nous allions, détournant tout à coup la route de nos sacrifices, les faire naufrager sur cet écueil! Pour moi, si je voyais encore, à l'heure qu'il est, après quarante-huit ans de religion, l'ordre auquel j'ai donné ma vie se dévoyer à ce point, demain, et en toute conscience, je le quitterais et j'irais cacher dans un autre la honte de ma déconvenue et l'amer regret de mon cœur.

Quel but d'ailleurs nous proposer, si nous ne sommes pas inconscients d'une telle infamie, le jour où, sous couleur de nous dévouer à son bien, nous voudrions nous approprier cet enfant que sa mère nous confie?

Peut-on en assigner seulement un plausible? L'Eglise? — Mais que me sera l'Eglise, le jour où j'agirai contre la bonne foi et le cri de ma conscience? Puis-je croire encore à sa divinité?

La Compagnie de Jésus? Sa gloire? — Et que pourrait être pour moi cette gloire d'un ordre, gloire solitaire qui ne rejaillit jamais sur aucun de ses membres?

L'esprit de corps, dit-on, produit une sorte de fanatisme. — Mais l'esprit de corps peut-il donc se soutenir avec le déshonneur pour drapeau?

Voltaire dit avec raison qu'une société qui se proposerait pour but la corruption de ses membres serait condamnée à mort dès sa naissance.

Supposera-t-on que nous n'avons pas conscience, à notre entrée dans la Compagnie de Jésus, de ce qui sera exigé de nous plus tard? Mais alors à quel âge de notre vie religieuse? Dans quelles conditions propres à en faciliter l'acceptation nous ferait-on l'aveu de ce secret infâme? Ces jeunes gens bien nés qui viennent à nous, ces hommes vieillis dans les hauts grades de l'armée, de la marine, de la magistrature, des corps savants, tous se déshonorer ainsi! Non, mille fois non, cela est impossible, et le sang monte au visage rien qu'à rêver une pareille supposition.

Et en l'admettant même, malgré son impossibilité, quel raisonnement absurde est-on obligé d'établir pour expliquer la durée de notre ordre et son prodigieux succès, reconnu par tous précisément dans la carrière de l'éducation? Eh quoi! les familles, les supérieurs des maisons ecclésiastiques, les évêques, personne ne soupçonnerait cette indignité d'un accaparement de toute la jeunesse chrétienne au profit d'une orgueilleuse société?

Hier, le directeur d'un des plus fameux collèges ecclésiastiques de France venait faire une retraite chez nous, afin de s'inspirer de notre méthode d'éducation. Il n'y a pas longtemps, lors de la venue du tsar à Paris, un illustre général russe vint me voir pour m'exprimer la reconnaissance qu'il devait à la Compagnie de Jésus, pour avoir élevé son père dans le collège qu'elle avait à Pétersbourg, sous le règne de Paul I[er]. Dernièrement, le supérieur d'un collège rival des nôtres venait me faire une visite qu'il expliquait ainsi : « Elle n'a qu'un but, savoir quels moyens vous employez pour vous attacher vos élèves, et les faire revenir à vous quand ils ne sont plus dans votre école. »

Revenir à nous ! Certes, tel n'est pas le dernier but que nous nous proposons. Il en est un autre que tout éducateur chrétien s'efforce comme nous d'atteindre, un autre que les chefs de l'Université ont entrevu le jour où cette phrase tombait de leur plume : « Faire des maîtres d'études des guides sûrs pour les jeunes gens dont ils auront intérêt à gouverner les dispositions, à redresser les écarts, à conquérir les cœurs. » (M. Fortoul.)

Mais l'Université ne va pas plus loin, et si la Compagnie de Jésus s'arrêtait comme elle à ce point de la route, on l'accuserait à bon droit de vouloir capter à son profit la confiance de la jeunesse. Pour nous tous, éducateurs chrétiens, ce n'est là qu'un tournant du chemin, et nous allons ailleurs.

Je me souviens qu'un soir de rentrée, un père de famille qui nous amenait pour la première fois son fils âgé de dix ans l'avait conduit au dortoir; et l'enfant, tout en sanglots, ne pouvait parvenir à détacher ses bras de son cou.

Enfin, la séparation se fit, et, comme en reconduisant le père, je lui disais pour le consoler lui-même : « J'espère, Monsieur, que votre fils va se remettre et s'accoutumer peu à peu. — Que trop vite, me répondit le père en souriant; je suis votre ancien aussi et je sais bien ce que c'est. Dans quelques jours, vous l'aurez si bien empoigné, qu'il sera plus heureux chez vous que chez moi. Mais, mon Père, ajouta-t-il en me serrant la main, il n'y a pas d'offense, et c'est pour cela que je vous le donne; vous me le rendrez m'aimant mieux et me respectant davantage, et quand l'heure des passions sonnera, où l'autorité de sa mère et la mienne seront impuissantes, la vôtre le retiendra ou le fera revenir; il reviendra non pas à vous, mais à nous; merci, mon Père, c'est pour cela que je vous le confie. »

Voilà, en définitive, le but que nous nous proposons, voilà le but que nous atteignons, et c'est ce genre de succès plus que tout autre qui attire à nous tant de mères chrétiennes et les incline à nous donner leurs fils. Toutes ont au fond du cœur le courage de

cet aveu qui les a déterminées au sacrifice de la séparation : toutes ne l'ont pas toujours sur les lèvres quand, aux premières visites qu'elles viennent faire à leur enfant chéri, elles le trouvent tout entraîné par l'ardeur du jeu, et plus pressé du désir d'y retourner qu'il ne convient à leur tendresse. C'est cette même tendresse qui se plaint de voir l'enfant revenir passer si rarement une journée au foyer paternel.

Chez nous, en effet, les sorties sont bien plus rares que dans les lycées.

Voilà le vrai grief et qui porte plus loin que le cœur des mères. Dans nos collèges, « l'élève sort avec ses parents une fois par mois, de règle, plus une autre fois s'il a eu de bonnes notes. Au Jour de l'An et dans deux ou trois autres occasions, sortie complète du matin au soir. On ne découche jamais[1]. »

Tel est notre système, en voici la raison : nous savons que la négligence des correspondants, si bien choisis qu'ils soient, et la faiblesse des parents, inconsciemment de connivence, ont pour résultat de rendre trop souvent ces sorties dangereuses.

Dans les lycées, il y a deux congés accordés par la règle à tout le monde, et deux autres que chacun peut mériter par ses bonnes notes, soit en moyenne trois sorties par mois.

Ce n'est pas tout. J'ai sous les yeux la liste des congés extraordinaires depuis le 20 octobre jusqu'au 3 juin dans tous les lycées de Paris. Je trouve neuf congés formant un total de trente jours, sur lesquels je compte six grands congés avec facilité de découcher, et trois petits congés avec sortie générale pendant la journée seulement.

Il est vrai que la nomination du Président de la République et l'Exposition universelle ont fait ajouter trois jours de congé. Supprimons-les. Restent 27 jours, d'une part, sur 7 mois, 30 de l'autre sur 10 mois, soit 57 jours sur 300, hors du collège. C'est beaucoup, avec les grandes vacances qui durent deux mois, cela fait près d'un tiers de l'année donné au repos. Les médecins trouveront peut-être que ce n'est pas trop, et je n'aurai rien à dire; ce n'est pas là ce qui me frappe.

Ce qui me frappe, ce qui me fait peur, c'est que je vois que ces grands congés avec facilité de découcher donnent, la plupart du temps, non pas une nuit, mais deux; car peu à peu on en vient à quitter le collège la veille au soir de la sortie.

Eh bien, si quelqu'un, dans un conseil quelconque d'instruction publique, vient à prouver que des jeunes gens qui se livrent, pour

[1] Nous avons cédé pour le congé du Jour de l'An et de Pâques.

la plupart, à un travail modéré, qui ont d'ailleurs deux promenades par semaine avec quatre ou cinq récréations par jour, doivent prendre tous ces jours de sortie pour une nécessité d'hygiène, je m'inclinerai; mais qui me prouvera que toutes ces nuits de concessions ajoutent au repos?

Non, nous ne croyons pas, et sans parler d'autres périls, que des enfants ou des adolescents soumis à l'austère discipline des collèges trouvent dans les spectacles ou les soirées du monde une utile et reposante distraction.

Tel jeune homme qui, l'année suivante, devenu responsable en même temps que maître de lui-même, comprendra qu'il ne doit pas faire du plaisir ou de l'imprévu le fond du tableau de sa vie, mais alterner sagement les heures de travail avec celles du repos. Oui, mais il perd la tête, c'est le mot, quand il rentre au collège, ayant passé la nuit au théâtre ou au bal.

Ce qui sera pour lui un jour une occupation comme une autre devient, dans ces conditions, une affaire à laquelle il pense plusieurs jours d'avance et dont il rêve jusqu'à la prochaine occasion.

Comme je pourrais peut-être paraître exagéré ou partial, je placerai ici un article du *Constitutionnel*, écrit par un ancien professeur de l'Université.

« Autrefois les sorties étaient rares. Il nous semble que sous la Restauration, elles n'avaient lieu qu'une fois par mois. Sous Louis-Philippe, ce fut tous les quinze jours. Aujourd'hui on sort tous les huit jours, même davantage.

« Ceux qui ont vécu avec des collégiens ne nous contrediront point. Une sortie constitue une perte de trois jours.

« La veille, l'imagination de l'enfant est toute à la pensée des plaisirs qu'il se promet pour le lendemain; le jour qui suit la sortie est donné tout au souvenir enchanté et corrupteur de ce que l'enfant a vu, entendu, fait et souvent même bu.

« La sortie, comment se passe-t-elle?

« Quel est l'emploi de ce bienheureux dimanche? Les pères de notre temps se sont faits les indécents camarades de leurs fils. Ils les entretiennent de tout, les mènent partout. Les enfants ont leur opinion sur la politique, sur les acteurs et les actrices de Paris, sur les endroits où l'on s'amuse, sur les chevaux de course, sur les skatings, sur bien d'autres choses.

« Est-il bien édifiant de voir chaque dimanche nos lycéens, petit peuple en tunique, *tunicatum popellum*, s'étaler sur le devant de nos cafés, ou, le cigare aux lèvres et le lorgnon à l'œil, tracasser de leurs bottines et de leur stick l'asphalte de nos boulevards? De là est venue toute une génération de Fanfan Benoîton et de Toto!

« Les coupables, ce ne sont ni les royautés ni les empires, ni les républiques; les coupables, les vrais et premiers coupables, ce sont les pères de famille, pleins, pour leurs fils, de faiblesses pervertissantes. L'enfant est émancipé trop tôt, trop tôt initié aux notions, passions et vices de l'âge mûr, trop tôt placé devant le spectacle des mœurs relâchées, légères et scandaleuses d'une grande cité.

« Des visions dangereuses le suivent à l'étude, en classe, partout. Son attention est dissipée, son intelligence énervée, son imagination fiévreusement vagabonde. S'il travaille ce n'est qu'à demi, et dans la seule vue, comme on l'a dit à la Chambre, d'atteindre au baccalauréat libérateur qui le débarrassera de ses maîtres et de ses livres, aussi importuns, aussi affadissants l'un que l'autre.

« Il n'est certes pas un de nos lecteurs qui n'ait entendu quelques lycéens en veine de sincères confidences; souvenez-vous de quelle façon et avec quel accent ils parlent de la boîte, du bahut, du bazar, du pion...

« Le moins possible, nos aïeux engouffraient leurs enfants dans les villes. C'était dans de saines et vivifiantes solitudes qu'ils établissaient d'ordinaire leurs collèges et leurs écoles. Il reste encore quelques débris de cette vieille France si intelligente des besoins et des lois de l'éducation : Juilly, Pont-Levoy, Sorèze. »

Nous ne sommes donc pas, nous Jésuites, les seuls à soutenir que le trop grand nombre de sorties ne tourne pas au profit de l'esprit de famille; j'en appelle du reste à l'expérience des mères, à l'expérience même des pères qui ont, dans leur jeunesse, profité de sorties trop nombreuses; telles qu'elles sont accordées dans les lycées.

En tout cas nous protestons de toute l'énergie de notre conscience contre l'intention qui nous ferait diriger notre méthode d'éducation vers ce but sacrilège de soustraire l'enfant à ses parents.

LA FORMATION MORALE DANS LES COLLÈGES DE JÉSUITES

Que l'éducation des lycées soit matériellement plus dure que la nôtre, peu importe.

L'important est que toutes les deux soient assez dures pour être fermes; or l'un n'entraîne pas nécessairement l'autre à sa suite.

Ce qui fait la fermeté de l'homme, c'est la force morale, l'énergie du cœur. Ce n'est pas d'être privé, c'est de savoir se priver, qui fortifie son cœur. La privation imposée y contribue, elle n'y suffit jamais. Prendre sur soi, se vaincre, agir contre son gré par un

motif supérieur, tel doit être, dans son fond, un bon système d'éducation : tel est le nôtre.

Nous pouvons nous tromper parfois dans la manière, nous pouvons même faiblir dans l'application; mais notre principe s'est toujours formulé par ces trois mots que les païens eux-mêmes avaient su prononcer : *Vince te ipsum*, que nous, chrétiens, nous traduisons par : « Dévouement et sacrifice. »

Là, suivant nous, se trempe la volonté, là se forme le caractère, là nous chercherons toujours le levier pour porter en haut le cœur des jeunes gens, et le fixer, s'il se peut, au-dessus de la passion et de l'intérêt, certains qu'à côté, en dehors, tout s'écroule vite.

Reste à trouver le point d'appui.

Nous croyons qu'il n'y en a qu'un : Dieu.

Et, au fond, il est exact de dire que toute notre politique avec les jeunes gens, comme toute notre méthode d'éducation, se résume dans ces mots : « Aimer, connaître, servir Dieu. »

Appuyés sur ce principe, nous prétendons leur apprendre à la fois la pratique sincère de la liberté et le respect de l'autorité.

La liberté? — J'entends l'objection : par l'élimination voulue de toute occasion, livres, journaux, théâtres, sorties fréquentes, vous tenez sévèrement cloîtrés vos élèves; pensez-vous donc tenir aussi leur imagination et leur cœur en chartre privée?

Non, nous ne le pensons pas. Nous savons que montrer à nos élèves la supériorité de la loi divine, la beauté du devoir rempli, la nécessité du sacrifice, ce n'est pas les confirmer en grâce, et que plusieurs tomberont peut-être comme on tombe à vingt ans; du moins leur aurons-nous appris à ne pas se décourager, à ne pas traiter la vie sur le pied d'une fête perpétuelle, à servir leur pays pour lui et pour Dieu, non pour le salaire ou pour l'honneur qu'apportent avec elles les fonctions qu'ils ambitionnent.

Si nous ne réussissons pas toujours, c'est que la nature humaine est toujours faible; si nous nous trompons sur l'idéal proposé, nous demandons qu'on nous en montre un meilleur.

On ne l'a pas fait jusqu'ici, on ne le fera pas dans la suite. Aimer, connaître, servir Dieu, c'est rectifier sa conscience suivant sa loi, c'est être vraiment libre, car c'est ne livrer son indépendance qu'à l'autorité légitime, non à l'intérêt ou à la crainte.

L'autorité? — S'il y a une justice que tous les anciens élèves nous rendent, que même les chefs de corps, les colonels, les directeurs d'usines qui les ont sous leurs ordres ne nous refusent pas, c'est bien que nous savons apprendre à ceux que nous élevons le respect de l'autorité.

Que de fois je me suis entendu dire par des militaires : « Vos

élèves savent commander dès qu'ils nous arrivent, parce qu'ils ont appris chez vous à obéir! »

J'ose dire que si nous réussissons à faire pénétrer dans leurs jeunes esprits cette science, c'est que nous leur donnons de l'autorité l'idée la plus juste, en leur démontrant que pour être légitime elle doit venir d'En-Haut, qu'aucun homme n'a le droit de courber un de ses semblables sous sa loi, si ce n'est « par la grâce de Dieu ».

C'est là que nous cherchons nous-mêmes le point d'appui de notre autorité, c'est là que tout jeunes nous le trouvons, et il ne faut rien moins pour nous permettre de prendre sur des jeunes gens qui, parfois, sont presque de notre âge, une influence contre laquelle ils ne se défendent pas.

Je n'oublierai jamais l'impression vive qui me pénétra la première fois que je sentis en moi cette force. J'avais vingt ans. Dans une cour de récréation du collège de Vannes, je surveillais cent dix élèves de rhétorique et de philosophie dont plusieurs étaient à peine plus jeunes que moi. L'un d'eux avait commis une faute que je ne pouvais laisser sans répression. Je l'appelai, le pris à part et me promenai longtemps avec lui sous les arbres, au fond de la cour de récréation. J'avais commencé par le gronder sévèrement, je continuai en causant avec lui et m'adressant à sa raison. Peu à peu, je sentis que mes paroles pénétraient et qu'elles commençaient à faire accepter de cette intelligence une idée élevée. L'esprit une fois éclairé et ouvert, le chemin du cœur s'offrit à moi. Je le suivis, avec quel résultat! J'entends encore ce silence respectueux et ému, et ces paroles entrecoupées qui me posaient des questions très naturelles. Je sens de nouveau l'étreinte chaude qui répondit à ma main tendue : « Merci, mon Père, me dit ce jeune homme, vous m'avez fait du bien. » Et il me quitta l'air convaincu à la fois et comme rayonnant. Doutant absolument de moi-même jusqu'alors, hésitant et timide avec ces grands jeunes gens qui me faisaient peur, pour la première fois je sentis ma puissance et compris aussi qu'elle n'était pas de moi. Un de nos vieux Pères, le P. de Boylesve, m'avait dit que les deux années de noviciat me vieilliraient de dix ans. Je commençais à le comprendre, je comprenais aussi que cette force et cette expérience venaient de bien plus haut et de bien plus fort que les hommes, qui n'en étaient à mes yeux que le canal; que de moi aussi cette jeunesse ne recevait tout ce que je prétendais lui donner que comme un don divin, car elle appréciait en moi celui qui venait à elle comme un ambassadeur, de la part de Dieu.

Me sentant encouragé, je me demandais si l'heure n'était pas venue

d'étendre mon action; chargé de la salle d'étude comme de la cour de récréation, j'avais là une occasion meilleure de parler, non pas à un seul, mais à tous, et j'essayais de m'entretenir avec eux comme si chacun d'eux était seul avec moi.

Tous les matins, après la prière, dans nos collèges, un élève fait une lecture de cinq minutes, à haute voix, généralement dans l'*Imitation de Jésus-Christ.* Mais le soir, l'étude se termine par un quart d'heure de lecture, qu'on appelle la lecture spirituelle. C'est ce quart d'heure que le maître d'études est libre de remplacer, en tout ou en partie, par quelques mots qu'il adresse à ses élèves, ministère dangereux et délicat, où s'est rencontrée, pour l'autorité de plusieurs, la pierre d'achoppement.

Longtemps j'hésitai, avant d'oser prendre la parole devant cet auditoire dont je connaissais la délicatesse et la sévérité.

Et quand je m'y déterminai, je me rappelle que les premières fois, bien que j'eusse prié, réfléchi et préparé de mon mieux ce que j'avais à dire, je sentais mes genoux trembler dans ma chaire, au moment où j'allais parler. Qui n'a jamais essayé d'aborder la parole publique ne comprendra pas cette terreur, et ceux qui souriront en disant que ce n'était pas la parole publique, ne savent pas ce que c'est qu'un auditoire de cent jeunes gens, élèves de rhétorique et de philosophie.

Ce que je leur disais ne valait pas, sans doute, ce que je leur faisais lire, ou ce que je leur lisais moi-même. Aussi je me rappelle qu'aux études des soirées d'hiver, où le travail devient parfois si difficile par l'élévation de la température et par la durée, puisqu'on est obligé d'allumer les lampes de très bonne heure, j'avais un moyen certain d'obtenir un maximum d'application, c'était de promettre aux élèves, si j'étais content, d'allonger la lecture de cinq minutes. Les professeurs ne se plaignaient pas.

Que lisais-je?

Des choses comme celles-ci :

Fragments de poésie de Henri Heine, par exemple, cette strophe de *Germania :*

« Une petite fille chantait sur une harpe : elle chantait avec une voix fausse et un sentiment vrai; mais cependant la musique m'émut.

« Elle chantait cette terrestre vallée de larmes, nos joies qui s'écoulent dans le néant comme un torrent, et cette patrie posthume où l'âme nage transfigurée au milieu de délices éternelles.

« Elle chantait la vieille chanson des renoncements, ce dodo des cieux avec lequel on endort, quand il pleure, le peuple, ce grand mioche. »

Quand M. Jaurès parla de cette vieille chanson, mes élèves l'ont reconnue sans doute.

Une partie de la journée, je furetais pour trouver, dans des ouvrages différents, des choses frappantes, car j'avais remarqué qu'à leur lire tout un long ouvrage, d'un bout à l'autre, le seul énoncé du titre énervait ces adolescents fatigués d'une journée de labeur.

Si ce n'est pas là donner du bien et du bonheur, je me serai donc trompé très fort, mais je ne le crois pas, et je le crois d'autant moins qu'à ce souvenir je suis heureux encore, et je me rappelle quelle joie intense j'éprouvais à distribuer ainsi du peu que j'avais.

Certes, loin, très loin de moi l'idée que d'autres que nous n'aient pas pu et ne puissent faire bien mieux.

Si ces souvenirs de jeunesse m'émeuvent, c'est que j'y trouve la preuve de la fausseté des imputations qui courent les journaux.

Il me semble que des maîtres qui mettent ainsi toute leur joie, tout le bonheur de leur cœur à inspirer à ceux qui leur sont confiés des pensées hautes et généreuses, ne ressemblent pas aux maîtres qu'on s'imagine, mettant toute leur application à abaisser l'âme de leurs élèves, à diminuer l'ouverture et la portée de leur esprit, heureux quand ils ne s'efforcent pas de leur apprendre à se dénoncer les uns les autres. Une seule fois dans ma longue carrière, — c'était aux Postes, — un élève vint se plaindre à moi d'un camarade. Il se destinait à l'armée : évidemment il devançait son siècle. Je lui fis comprendre ce que serait sa vie plus tard, au milieu des frères d'armes pleins d'honneur, incapables d'une telle vilenie, s'il conservait cette triste habitude qu'il n'avait d'ailleurs pas prise dans nos maisons.

Il se le tint pour dit.

Si je ne prétends pas que nous ayons monopolisé la bonne éducation, j'ai le droit aussi de réclamer notre juste part dans le bienfait de l'enseignement et, à l'heure où se prépare une loi dont le but avéré, sinon avoué, est de nous en déclarer tous forclos, mon devoir est, en songeant à l'avenir, de jeter un cri d'alarme.

Je ne sais si les lecteurs qui n'approfondissent pas ces questions se rendent bien compte du point de départ, non pas avoué mais certain, quoique, je l'espère, inconscient, de la conspiration — c'est bien le mot — ourdie par la tyrannie franc-maçonnique. Elle tire son origine surtout d'un faux supposé.

Qu'on me permette une comparaison.

Tous ceux qui se promènent dans Paris, tous les passants des rues, ont remarqué ces hommes habillés d'un bourgeron et d'un pantalon de velours, ceinturés de rouge, qui traversent les chaussées d'un pas lent et ferme, ne se dérangeant pas devant les voitures, ayant l'air de porter défi aux écraseurs; ils se sentent chez eux, —

ce sont les terrassiers ; les maçons, tous les ouvriers du bâtiment font de même. Tous ceux qui creusent la terre, remuent des moellons ont l'air de dire : Nous sommes sur notre terrain, le sol est à nous, c'est nous qui vous logeons, vous mettons à l'abri du vent, du froid et de la pluie. Et, quoique la maison une fois élevée, force leur est de la quitter, on dirait qu'ils y jettent encore un regard de propriétaire et qu'elle est à eux.

Je trouve quelque ressemblance entre l'attitude de ces braves gens, tous travailleurs, gagnant péniblement leur vie, et celle des professeurs de l'Université.

Il semble vraiment que prétendre à enseigner ce soit empiéter sur leur terrain ; facilement, ils nous laisseraient le métier de bonnes d'enfants pour conduire leurs élèves dans leurs classes. Mais enseigner, pour construire l'intelligence de la France, c'est leur affaire. Un peu plus ils nous diraient :

La maison est à moi, c'est à vous d'en sortir.

Vieux vestige du monopole dont le souvenir les a hantés de tout temps depuis qu'ils l'ont perdu. L'ancienne Université était ainsi, sa maladie fut de ne pouvoir souffrir la concurrence : ainsi l'Université présente, ainsi la future. Surtout la future; c'est d'être seule qu'elle ambitionne par-dessus tout.

Les prévisions sont faciles à établir.

Seule, elle s'endormira. Et c'est le moindre mal qu'on puisse craindre. Car, à veiller, quel résultat? Dans les hautes classes, en philosophie que sera sa doctrine? Où cherchera-t-elle son point d'appui, ou sa lumière? La neutralité n'est ni une doctrine ni une clarté. C'est la négation de toute doctrine et c'est le brouillard s'épaississant. Pauvre France! et malheureuse Université! Car il y aura toujours chez elle assez d'honnêtes gens pour souffrir beaucoup de cette grande infortune, comme il y en a assez dès aujourd'hui pour la réprouver d'avance et la craindre.

Ces universitaires-là sentent ce qui leur manque soit comme instruction, soit comme éducation.

Ce n'est pas la science qui leur fait défaut pour instruire, — elle leur donne quelquefois l'avantage sur nous, — modestes comme ils le sont, ils nous en attribuent peut-être même plus que de raison. Au point de départ nous nous valons ; les jeunes religieux d'ailleurs ne sont pas rares chez nous qui ont été enseignés par l'Université. Puisque enseigner c'est apprendre deux fois, les universitaires et nous, chemin faisant, nous apprenons en enseignant, si bien que, quand la menace a plané sur les écoles libres d'obliger leurs professeurs à être pourvus du diplôme de la licence, dès la première

année nous l'avons conquis aisément. Il est arrivé qu'à Paris l'Ecole normale a dû nous céder dans le même concours la première et la deuxième place. Mais si nous nous valons au point de départ, qu'en est-il quelques années plus tard? En prenant le nombre même d'années et supposant dans l'Université et chez nous un nombre égal de professeurs, je crois que la somme d'instruction dans nos chaires l'emporterait, grâce à notre système de formation. Un congrès de professeurs de l'enseignement secondaire public réuni cette année a voté à une importante majorité qu'il était préférable que le même professeur fît toujours la même classe. Je le crois bien, c'est de beaucoup préférable à un certain point de vue. Une fois que le professeur sait bien sa classe pour l'avoir faite plusieurs années, il n'a plus aucune peine à se donner, nulle préparation, c'est la douce liberté du père de famille sous son toit. Mais voyez ce professeur qui fait la troisième depuis dix, vingt, trente ans, qui la fera jusqu'à sa retraite, quel enthousiasme! quelle ardeur! quel développement d'intelligence!

J'ai professé la quatrième aussi à Vaugirard; j'ai même eu pour élèves quelques futurs grands hommes que je ne puis nommer, parce que la politique les a saisis et ne les a pas tournés du côté de leur professeur.

J'attends leurs votes. Je me souviens en attendant que le P. Olivaint, ancien Normalien, qui était préfet des classes, me fit venir un jour : « Qu'est-ce que vous faites, une fois vos copies corrigées? — Mais j'ai cinquante-quatre élèves, il ne me reste jamais de temps. — Vous en trouverez, il faut en trouver. La correction des copies n'est pas un travail suffisant pour le professeur; sa propre formation est bien plus importante. Tenez, prenez-moi l'*Oraison funèbre du prince de Condé*, lisez-en quelques pages, fermez le livre, tâchez de récrire ces pages comme vous pourrez, vous me les apporterez et nous comparerons. » Puis il comptait sur ses doigts : « Quatrième, troisième, humanités, rhétorique : il faut que vous appreniez à écrire, puisque vous devez en enseigner l'art dans trois ou quatre ans. »

En effet, notre système est que le maître suit l'élève de classe en classe.

Et ce système n'a pas seulement l'avantage de contraindre le maître à se former, à développer son intelligence, en en agrandissant l'horizon chaque année. Cet avantage, on peut le discuter, on peut se demander, en se plaçant au point de vue de l'instruction pure, ce qui vaut le mieux de notre système ou celui de l'Université suivant lequel l'expérience tant de fois répétée du maître aide à ouvrir l'esprit de l'élève, c'est le cas de dire :

Grammatici certant et adhuc sub judice lis est.

Mais si nous nous plaçons au point de vue de l'éducation, quel secours ne trouve-t-elle pas dans cette poursuite d'année en année de l'enfant devenant, sous les yeux de son maître, adolescent, puis jeune homme?

J'ai parlé de l'éducation au point de vue du surveillant, mais c'est surtout le professeur qui en a la charge et j'allais dire le profit. Sans rivalité, d'ailleurs, ni jalousie, car, chez nous, tous à peu près passent du professorat à la surveillance et de la surveillance au professorat.

C'est vers le professeur que l'enfant, entré avant sa première communion au collège, quand il le quitte bachelier ou l'épée au côté, tourne son regard reconnaissant, c'est à lui qu'il revient, officier, avocat, ingénieur, confier ses doutes et ses peines.

Pourquoi? Parce qu'il les lui a confiés de longues années durant, dans son enfance, dans ce passage toujours accidenté de l'adolescence à la jeunesse; parce que, aujourd'hui mêlé au monde, roulé peut-être dans la boue de la vie, une heure a sonné pour ce jeune homme où soudain, lui, naguère injuste peut-être, critique amer des prudences, des froideurs, des sévérités de son maître, détestant sa condamnation abusive, pensait-il, des lectures libres, il se dit en se frappant le front : « Ah! comme le Père avait raison! »

Il se le dira avec plus de conviction encore quand il sera père de famille. Oh! combien!

Et voilà tout le secret de notre éducation et de son succès!

C'est que les pères et les mères trouvent que notre prudence a cent fois raison, et que le tort est aux imprudences, aux essais hasardeux.

Je sais qu'il y a un système nouveau. La liberté! mot vide de sens quand il s'agit d'éducation, ou parole étourdie dont l'étourderie correspond à une vraie trahison. On ne fait pas de pareils essais sur les enfants des autres.

Certaines formules ont cours : Il faut dire à l'enfant ce qu'est le mal pour apprendre à l'éviter. Il faut se faire le camarade de son fils, formules auxquelles je répondrai :

Qu'on relise le deuxième acte du *Menteur*.

Mais, à cette réponse, j'ajouterai la parole de Mirabeau, lorsque, se jugeant lui-même et maudissant cette réputation d'immoralité qui s'attachait à ses pas, qui compromettait et corrompait à leur source ses meilleurs actes, il s'écriait dans le sentiment de sa force : « Je ne veux pas m'excuser, mais je paie bien cher les fautes de ma jeunesse... Pauvre France! on te les fait payer aussi. Si j'avais apporté dans la vie politique une innocence comme celle de Malesherbes! quel bien je faisais à mon pays et quelle gloire j'attachais à mon nom! »

J'ai fini. Et je sens qu'en finissant j'ai été chercher bien haut la réponse aux objections qu'on nous oppose; à chercher plus bas, je ne l'aurais pas trouvée.

Dans son discours de réception à l'Académie française, Berryer s'exprimait ainsi :

« Plus avant que la distinction des deux puissances, indépendamment de la diversité des établissements et des circonstances au milieu desquelles s'agitent les idées et les passions, le vrai fond de ces querelles plus ou moins mis à découvert est dans la lutte toujours renaissante et sans dénouement entre les théories de souveraineté de la raison individuelle et le dogme catholique de l'autorité, entre le droit absolu de libre examen et l'invariable nécessité de la foi. Que désormais l'Institut des Jésuites, soumis et dévoué au pouvoir spirituel de la Papauté, continue ou cesse d'exister, la guerre des deux principes pourra changer de terrain; mais elle durera autant que le monde, autant que l'Eglise qui ne peut périr. »

CONCLUSION

Je relis ces pages. J'y ai tout dit, et le mot : *Sincérité* devrait être le titre du volume qui les réunit.

J'ai pu me tromper. D'autres aussi. Je suis même sûr que ceux qui nous attaquent se sont trompés.

S'ils me prouvent le contraire, j'avouerai alors que c'est moi.

Mais si j'ai fait la preuve, non démentie, que c'est eux, pourquoi ne l'avoueraient-ils pas? Par une tradition faussée, par des lectures trop rapides ou mal dirigées, on peut se tromper. Mais, une fois éclairé, si l'on persiste, alors on ne se trompe plus, on trompe; ce n'est plus une erreur, accroc involontaire à la vérité, c'est une faute, car la sincérité est atteinte.

J'attends donc de ces messieurs ou la preuve de mon erreur, ou l'aveu de la leur.

De vous, Messieurs du Parlement, je n'ose dire que j'attends même aveu, puisque nous vivons à une époque et dans un système où, contre les affirmations mensongères des hommes au pouvoir, le public est sans recours.

Je me demande, cependant, s'il serait vrai que les hommes politiques de mon pays en soient venus à faire leur la parole de cet homme d'Etat anglais qui, mourant, disait à son fils : « Tu vas prendre ma place à la Chambre des lords, souviens-toi de ce que je dis : j'ai souvent voté contre ma conscience, jamais contre mon parti. »

Si ce malheur était devenu le nôtre, comme tout se tient chez nous, parce que nous sommes, à la différence des Anglais, un

peuple essentiellement logique, il ne faudrait pas s'étonner qu'un jour vînt où, en France, dans la belle France de saint Louis et de Jeanne d'Arc, le devoir ne semblerait plus qu'un vain mot, le secret professionnel ne serait plus gardé, on verrait la délation mise à l'ordre du jour dans l'armée, comme dans la magistrature, et les votes aussi bien que les charges à l'encan; ce jour-là le pays aurait le droit de se retourner contre ceux qui auraient seuls, désormais, la charge de l'éducation nationale et de leur dire : « Qu'avez-vous fait de mes fils? »

Mais non, la France n'aura pas à parler ainsi, parce que cela ne sera pas, parce qu'elle ne reniera pas la vieille religion de ses pères.

Il y a plus de cinquante ans, le P. de Ravignan, après un effort comme celui que je tente, supposant qu'il pourrait ne pas réussir, ajoutait ces lignes : « Il y eut un jour où la vérité fut dite à mon pays : une voix la proclama et justice ne fut pas faite; le cœur manqua pour la faire. Nous laissons derrière nous la charte violée, la liberté de conscience opprimée, la justice outragée, une grande iniquité de plus : ils ne s'en trouveront pas mieux. »

Quelques années plus tôt, le jour où le premier ministre, Casimir Périer, prenait le choléra en visitant un hôpital et en mourait, la vénérable fondatrice du Sacré-Cœur écrivait à la Mère Duchesne, qui développait sa congrégation naissante en Amérique : « Que de calamités, ma chère Philippine! Votre cousin Casimir n'en reviendra pas; il était notre espérance, car au moins c'était une bonne tête. Une de ses dernières paroles a été : « Revenez au « catholicisme, ou vous êtes perdus. »

La France ne sera donc pas perdue, si elle revient au catholicisme; or on a beau parler du cléricalisme, le cléricalisme ne signifie rien, il ne peut signifier quelque chose parce qu'il est le catholicisme.

Du Lac, S. J.

P. S. — Ceux qui ont pris la peine de lire l'article du 25 décembre 1900 se demandent, me dit-on, comment un père qui n'avait mis son fils à Brugelette que pour l'année de sa première communion, l'y a laissé sept ans. La réponse est simple.

Il examina de plus près les collèges royaux de Paris et conclut que l'éducation n'y était pas ce qu'il souhaitait pour son fils, depuis que la grâce de Dieu éclairait son cœur.

On a remarqué aussi une erreur de calcul à corriger, page 1043.

Voici la correction : l'Italie a 15 voix; la France, 12; l'Espagne, 9; le Portugal, 3; l'Angleterre, 3; l'Irlande, 3; l'empire d'Allemagne, 3; l'Autriche-Hongrie, 3; la Galicie, 3; la Belgique, 3; la Hollande, 3; les États-Unis, 6.

Au moment de donner le bon à tirer, la lettre de Sa Sainteté à Son Eminence le Cardinal de Paris vient fort à propos répondre aux principales objections formulées contre les ordres religieux, et elle y répond si péremptoirement que la publication s'en impose à la fin du volume où elle remplacera bien avantageusement ce que j'avais d'abord écrit.

LA GRANDE LIBERTÉ [1]

LA LÉGISLATION A FAIRE SUR LE DROIT D'ASSOCIATION LES PROJETS ACTUELLEMENT SOUMIS AUX CHAMBRES LA QUESTION DES CONGRÉGATIONS

Etant donné ce qu'est notre législation existante sur le droit d'association, on peut se demander avec étonnement pourquoi tous les gouvernements qui se sont succédé au pouvoir dans le cours de ce siècle ne l'ont pas modifiée dans un sens libéral.

Que le deuxième Empire ait conservé les lois coercitives édictées par Napoléon Ier, cela se conçoit; cette conduite était conforme à son principe de gouvernement; mais, de la part de régimes représentatifs, cela semble au premier abord bien plus difficile à comprendre.

Pour la Restauration et la Monarchie de Juillet, l'explication est dans ce fait que ces deux régimes furent, pendant tout le cours de leur existence, continuellement harcelés par une opposition formidable qui ne leur laissa jamais un instant de répit. La Restauration et la Monarchie de Juillet considéraient ces lois oppressives contre les associations comme les armes les plus puissantes qu'elles eussent entre leurs mains pour combattre leurs ennemis : elles n'entendaient déposer ces armes que la lutte une fois terminée.

La Restauration et la Monarchie de Juillet raisonnaient, en somme, comme M. Waldeck-Rousseau qui, tout récemment, prononçait à la Chambre des députés les paroles suivantes :

« Si l'on veut rechercher pourquoi tant de projets généreux n'ont pas abouti, on arrive à cette constatation que la République ne sera pas véritablement réformatrice tant qu'elle sera obligée de se défendre. » (*Vifs applaudissements à gauche.*)

Mais le reproche d'avoir laissé subsister dans nos Codes les articles 291 et 292 du Code pénal ainsi que la loi du 10 avril 1834

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 novembre et 25 décembre 1900.

[2] Deuxième séance de la Chambre des députés du 6 décembre 1900. (*Journal Officiel:* « Débats parlementaires », p. 2515.)

s'adresse surtout à l'Assemblée nationale de 1871, composée en immense majorité d'hommes qui, sous le second Empire, avaient si vivement protesté contre le caractère tyrannique d'une semblable législation. L'Assemblée de 1871 se contenta, en effet, de voter en première délibération, un projet de loi très libéral, après une discussion des plus brillantes. Ce fut là une manifestation toute platonique, car le projet ne reparut plus à l'ordre du jour.

Pourquoi l'Assemblée nationale a-t-elle agi ainsi? Tout le monde le sait. Le jour où la question se posait devant elle, elle discutait encore au milieu des ruines : on était au lendemain de la Commune, et chacun alors était persuadé que c'était une association, l'Internationale, qui, de longue main, avait préparé et organisé la Commune, qui l'avait fait éclater ensuite en face de l'envahisseur. Cette association, on venait de la proscrire, et la majorité s'imaginait qu'une loi organisant la liberté d'association permettrait à l'Internationale de renaître sous une autre forme. C'est comme hypnotisés par cette idée que les députés conservateurs ajournèrent indéfiniment la concession d'une liberté qu'ils avaient jadis qualifiée de *nécessaire* et revendiquée pendant tant d'années.

Parmi eux, cependant, il se trouva quelques clairvoyants, des hommes qui, sans s'arrêter aux contingences du moment, sentaient quels germes de salut pour ce pays pouvait contenir la concession du droit naturel et primordial d'association, et voulaient vraiment, à ce moment même, en faire don à la France. On pourra s'en convaincre en lisant le superbe discours prononcé par M. le comte d'Haussonville dans la séance du 14 mai 1872. M. le comte d'Haussonville demandait alors le droit d'association pour tous, et particulièrement pour les ouvriers :

« Vous avez voté, disait-il, une proposition qui aura pour but de nous mettre en relation directe avec ce monde trop peu connu de nous. Mais cela ne suffit pas, et je crois que vous devez, dès à présent, aller plus loin, et accorder une satisfaction légitime aux revendications ouvrières dans ce qu'elles ont, à mon avis, d'incontestable et de sacré. C'est pourquoi je considère que, après avoir voté la loi sur l'Internationale, vous ferez un acte de haute et de sage politique en abrogeant la loi actuelle sur les associations[1]. » Qui de nous, à l'heure actuelle, n'est convaincu que, c'était alors M. le comte d'Haussonville qui parlait le langage de la vérité, de la justice, et aussi de l'habileté politique, celle qui voit au delà des événements du jour.

[1] Assemblée nationale, séance du 14 mars 1872. (*Annales de l'Assemblée nationale,* t. XI, p. 367.)

Car, à notre avis, les raisons que l'on invoque pour expliquer le maintien de la législation impériale par la Restauration, par la Monarchie de Juillet, par l'Assemblée nationale, ne sont que des excuses. Ces régimes ont fait une grande faute en n'abrogeant pas ces lois prohibitives d'un des droits de l'homme le plus incontestable et le plus sacré, et ils ont commis une erreur en obéissant aux mobiles qui les ont poussés à ne pas le faire.

Jamais, en effet, — c'est là un fait absolument aujourd'hui démontré par l'expérience, — une législation prohibitive du droit d'association n'a empêché les ennemis de l'ordre social de s'unir pour essayer de le renverser. C'est là ce que faisait encore remarquer M. le comte d'Haussonville à l'Assemblée nationale.

« A quoi, disait-il, a servi la législation actuelle sur les associations secrètes, et qu'a-t-elle empêché? A-t-elle empêché, sous la Restauration, ce qu'on appelait alors, si je me rappelle bien, le carbonarisme, et les sociétés secrètes par lesquelles on s'efforçait de ruiner la discipline dans l'armée? A-t-elle empêché, sous le gouvernement de Juillet, les associations républicaines des *Droits de l'homme* et des *Amis du peuple* qui, dissoutes sous un nom, puis sous un autre, se sont éternellement reproduites? Enfin, Messieurs, a-t-elle empêché, sous l'Empire, le développement de cette grande société internationale que nous avons été obligés de frapper[1]. »

Et M. Bertaut, dans la séance suivante, alla plus loin encore que M. le comte d'Haussonville. Il soutint, avec preuves à l'appui, que non seulement de pareilles lois n'empêchent pas de semblables sociétés de se former, mais qu'au contraire elles en provoquent la création :

« Quand les sociétés sont prohibées, dit M. Bertaut, — et pour moi des sociétés sont véritablement prohibées quand elles sont subordonnées à l'agrément du pouvoir administratif, — ah! on est bien sûr qu'on excite la constitution, la fondation de sociétés secrètes; tandis que quand le droit d'association est un droit protégé par la liberté, il n'y a plus de place et de prétexte pour les associations secrètes; comme l'a dit très bien, excellemment, Alexis de Tocqueville, avec des sociétés publiques il peut y avoir des factieux, mais il n'y a plus de conspirateurs[2]. »

L'exemple de l'Italie est, sur ce point, plus concluant encore que celui de la France. On sait quelle a été, dans ce pays, la puissance des sociétés secrètes. Or jamais cette puissance n'a été plus grande que dans la période qui s'étend du commencement du siècle à

[1] Séance du 14 mai 1872. (*Annales de l'Assemblée nationale,* t. XI, p. 366.)
[2] Séance du 16 mai 1862. (*Annales de l'Assemblée nationale,* t. XI, p. 404.)

l'année 1848, et c'est justement la période où la législation sur les associations a été des plus draconiennes [1].

Des lois semblables à nos lois actuelles sont donc un obstacle insurmontable pour les associations qui veulent *fonder*, car celles-ci ne peuvent rien faire qu'au grand jour ; ces lois, d'un autre côté, sont d'une impuissance absolue contre les associations dont le but est de *détruire*. Une pareille législation favorise les sociétés secrètes par l'attrait du mystère et aussi par l'apparence de justice et de courage qu'elles se donnent en pratiquant, malgré tous les obstacles, un droit naturel de l'humanité, apparence qui cache leur but coupable et attire à elles beaucoup de natures aussi généreuses qu'irréfléchies [2].

Voilà pourquoi on doit, il nous semble, admettre que les divers gouvernements conservateurs de ce siècle ont eu tort d'agir comme ils l'ont fait à l'égard du droit d'association.

Mais ce qui est inadmissible, c'est d'entendre les hommes du régime actuel leur adresser des reproches à ce sujet. Ils en ont vraiment perdu le droit, eux qui, dans l'opposition, ont

[1] Voy. sur ce point le *Mémoire* du Conseil d'Etat sur les législations étrangères, p. 152.

[2] « En effet, les hommes ont besoin de s'unir et de s'entendre pour défendre leurs intérêts, pour poursuivre en commun la réalisation de leurs espérances comme la satisfaction de leurs besoins. Si la loi prétend les en empêcher, ils le font dans l'ombre. Aussi, pour pouvoir appliquer strictement la loi aux sociétés secrètes, faut-il que les honnêtes gens aient la faculté de s'associer librement et soient ainsi séparés des conspirateurs, des ambitieux, qui, eux, ont besoin de mystère pour dresser leurs batteries et enrôler ceux qu'ils prétendent exploiter...

. . . .

« Pour combattre la néfaste influence de la Franc-maçonnerie, il suffit de la démasquer. Le jour où la France possédera la liberté d'association réglementée par la loi, la Franc-maçonnerie devra se conformer aux prescriptions légales ou avouer qu'elle ne peut pas supporter le grand jour. Dans ce dernier cas, elle tombera sous le coup de la loi. Abandonnée par la plupart de ses membres qui, n'étant pas des conspirateurs, ne voudront pas passer pour tels, elle perdra toute influence et toute autorité. Au contraire, obligée de subir le contrôle de l'opinion sur son organisation, son personnel dirigeant et l'emploi de ses fonds, privée du prestige dû au mystère dont elle s'enveloppe, elle deviendra bientôt inoffensive et devra marcher sur les traces de la Franc-maçonnerie anglaise, dont elle s'est séparée, il y a quelque temps, avec éclat. Celle-ci, choyée et surveillée par l'aristocratie, se rapproche en effet de plus en plus, par ses fonctions, des sociétés de secours mutuels et n'offre à ses membres, outre les avantages très réels de ces sociétés, que la satisfaction d'arborer des emblèmes bizarres dans des cérémonies publiques que président quelque grand seigneur ou quelque prince du sang royal. » (Comte de Paris, *Une liberté nécessaire*, p. 16 et 18.)

toujours fait de la liberté d'association l'un des principaux articles de leur programme, qui sont depuis vingt-cinq ans au pouvoir, qui ont laissé subsister ces lois oppressives, et qui viennent même, dans ces derniers temps, d'en appliquer certaines dispositions depuis longtemps tombées en désuétude.

*
* *

Et pendant que chez nous, en France, cette législation s'est maintenue, même sous la République, les monarchies étrangères, dans le cours de ce siècle, ont fait de rapides progrès dans le sens de la liberté d'association, et s'acheminent vers l'émancipation absolue.

Napoléon, après 1810, avait étendu notre Code pénal à tous les pays d'Europe soumis à son empire. Après 1815, on voit tous ces Etats, contrairement à nous, se dégager peu à peu du principe contenu dans les articles 291 et 292.

C'est la Belgique, d'abord, dont un publiciste belge a pu dire, en parlant de sa législation sur les associations, qu'elle les permettait toutes, sauf celles de malfaiteurs [1]. Bientôt l'Italie et la Hollande suivent l'exemple de la Belgique [2].

En Allemagne, il n'y a plus que l'Alsace qui ait à subir les articles 291 et 292, et cela parce qu'elle vit sous la dictature. En matière d'association, pour la placer sous ce régime, les vainqueurs n'ont eu qu'à laisser subsister la loi française sans y rien ajouter.

Nous ne voulons pas fatiguer le lecteur en entrant dans les détails de toutes les législations étrangères. Qu'il nous suffise de

[1] Conférence de M. Alix sur *la Liberté d'association*, faite à la Ligue contre l'athéisme, p. 8.

[2] « L'article 9 de la Constitution hollandaise a reconnu pour tous les citoyens, sans réserve, le droit d'association et de réunion. Mais on a ajouté que l'exercice en serait réglé par la loi dans l'intérêt de l'ordre public... Il a donc fallu faire une loi organique sur les associations... Cette loi proclame le droit de s'associer et prohibe les associations qui ont pour but la désobéissance à la loi, les atteintes aux bonnes mœurs, le trouble à la liberté d'autrui. Les associations religieuses ou de bienfaisance jouissent de la personnalité publique sans réserve.

« Il faut une autorisation pour les associations. Mais elle ne peut être refusée que pour atteinte à l'ordre public. En pratique, l'application de la loi sur les associations a été très libérale, très honnête, très loyale. On n'a pas du tout refusé aux Capucins le droit de pratiquer les conseils évangéliques.

« Je ne me souviens que d'un seul refus d'autorisation. Une ligue qui demandait l'approbation du gouvernement avait mis dans ses statuts qu'elle combattrait le gouvernement par tous les moyens. On dit aux organisateurs : Mettez « par tous les moyens légaux ». Ils refusèrent en disant que c'était leur enlever leur force. Et l'autorisation n'a pas été accordée.

« La pratique de la liberté est tellement dans les mœurs que l'on accorde

citer le résumé qu'en fait, au point de vue qui nous occupe en ce moment, M. Charles Benoist, résumé qui a l'avantage non seulement de faire connaître ces diverses législations, mais qui montre aussi le caractère du mouvement des idées à l'étranger au sujet du droit d'association.

« Cependant, dit M. Charles Benoist, la France se piquait d'être à présent une démocratie. Et cependant la Constitution belge de 1831 disait : « Les Belges ont le droit de s'associer; ce droit « ne peut être soumis à aucune mesure préventive. » La Cons- « titution néerlandaise de 1848 : « Les habitants ont le droit de « s'associer et de s'assembler. » La Constitution suisse : « Les « citoyens ont le droit de former des associations pourvu qu'il n'y « ait dans l'objet de ces associations ou dans les moyens qu'elles « emploient rien d'illicite ou de dangereux pour l'Etat. » La Consti- « tution allemande de 1849, œuvre du parlement de Francfort : « Les Allemands ont le droit de s'associer. Ce droit ne peut être « restreint par aucune mesure préventive. » La Constitution prus- « sienne de 1850 : « Tous les Prussiens ont le droit de former des « associations dont le but n'est pas contraire aux lois pénales. » La « loi fondamentale autrichienne de 1849 : « Les citoyens autrichiens « ont le droit de se réunir et de s'associer, en tant que le but, les « moyens ou la forme de l'association ne sont pas contraires au « droit général ni dangereux pour l'Etat; » et celle de 1867 la « confirme en la reproduisant. La Constitution espagnole de 1876 : « Tout Espagnol a le droit de s'associer pour les fins de la vie « humaine. »

« Avec l'Angleterre, on n'a même pas établi de comparaison. Le droit anglais proclame la liberté des associations politiques comme une chose allant de soi; et, de plus, aux yeux de tout Anglais, le droit de s'associer pour un objet privé, littéraire, de bienfaisance ou de plaisir, est par lui-même un simple droit privé où rien ne peut justifier l'intervention de l'Etat. Les Américains, sur ce chapitre, sont du même avis que les Anglais... Aussi quand, après une longue compression, l'association politique a reparu, est-ce au pays anglo-saxon qu'elle s'est retrouvée comme chez elle, et tout acclimatée, incorporée au sol, pour ainsi parler, ou fondue dans l'atmosphère.

des subsides à toutes les écoles indistinctement : protestantes, catholiques, juives, etc.; seulement, ces écoles doivent être administrées par une personnalité civile, et l'on exige un contrôle et une surveillance pour l'emploi des subsides. »

M. le docteur Schœpmann, député au Parlement des Pays-Bas. (*Compte-rendu* du congrès pour le droit d'association, tenu en 1899 sous la présidence de M. Lamy, p. 79 et 80.)

« Les races germaniques sur le continent, avec un amour presque égal, se nourrissent de cette liberté ou la respirent. Ecoutez un Allemand, Bluntschli : « Les associations sont l'*un des pouvoirs* « de la nation, l'œuvre libre de la société ou des particuliers. Chacun « doit pouvoir y entrer ou en sortir librement. Ces groupements « multiples enrichissent la vie sociale et ont une influence indirecte « sur l'Etat, dont ils préparent ou préviennent l'action » [1].

D'ailleurs, dans son rapport sur les différents projets de loi relatifs au droit d'association qui sont sur le point de venir en discussion devant la Chambre des députés, M. Trouillot se trouve dans la dure obligation d'avouer, qu'au point de vue du droit d'association, les monarchies, en Europe, ont devancé, et de beaucoup, la République française dans la marche à la liberté.

« Tel est demeuré, dit M. Trouillot, à travers nos révolutions politiques, et au bout de trente ans d'existence du régime républicain, le régime légal des associations, dans le pays qui a proclamé les droits de l'homme et du citoyen. Et la surprise grandit lorsqu'après avoir constaté à quel point ces dispositions discordent avec l'esprit général de notre législation, on les compare avec le régime dont bénéficie le droit d'association à l'étranger, et dans les pays mêmes qui se piquent le moins de respect pour les traditions de la Révolution française.

« En Espagne, l'article 13 de la Constitution du 30 juin 1876, auquel les lois ultérieures n'ont apporté que des restrictions partielles, pose en principe « le droit de se réunir publiquement et de « s'associer ».

« La liberté d'association est proclamée dans les principes du peuple allemand (Décision du 2 avril 1848, art. 8), et si une réglementation variable restreint dans quelques Etats l'application du principe général, il est frappant de constater que nulle part les associations ne subissent un régime plus rigoureux qu'en Alsace-Lorraine, où l'on a laissé en vigueur les dispositions du Code pénal français.

« La loi constitutionnelle de 1867 (art. 12) donne aux citoyens autrichiens « le droit de se réunir et de former des associations ».

« La liberté d'association est entière en Angleterre, sauf pour les sociétés secrètes, les sociétés qui auraient des ramifications ou des succursales, ou qui correspondraient avec d'autres sociétés (Actes du 19 juillet 1797 et du 12 juillet 1799), et les congréga-

[1] M. Charles Benoist, *l'Association dans la démocratie.* (*Compte-rendu* du congrès pour le droit d'association, tenu en 1899, sous la présidence de M. Lamy, p. 94.)

tions religieuses d'hommes dépendant de l'Eglise romaine (Acte du 13 avril 1829).

« L'Italie a abrogé, le 26 septembre 1848, les dispositions du Code pénal sarde, qui reproduisaient les prohibitions des art. 291 et suivants du Code pénal français. Les associations s'y forment librement, sauf une interdiction spéciale qui concerne l'ordre des Jésuites.

« La liberté d'association est proclamée en Suisse par la Constitution fédérale, sauf en ce qui concerne les congrégations religieuses. Elle existe en Belgique, en Suède, en Danemark, aux Etats-Unis. On s'étonnerait, dans de telles conditions, que, tout au moins depuis 1870, les efforts les plus persévérants, traduits par les propositions les plus nombreuses, n'aient pas tendu à faire passer dans nos lois une liberté dont jouissent la plupart des monarchies européennes et toutes les républiques du monde, la République française exceptée [1]. »

Et si les Chambres de la République française n'ont pas encore voté de loi sur la liberté d'association, ce n'est certes pas parce que la question ne leur a pas été soumise. Depuis trente ans, — c'est encore M. Trouillot qui l'affirme dans son rapport, — trente-trois projets de loi ont été déposés sur la matière!

*
* *

Le simple fait du dépôt de ce grand nombre de projets de loi rédigés par des hommes appartenant à tous les partis démontrerait à lui seul que tout le monde est d'accord sur la nécessité de la liberté d'association, que cette réforme s'impose. Il semble, de plus, surtout maintenant que nous avons à côté de nous l'exemple des législations étrangères, que cette réforme est facile à réaliser.

Que devrait donc être la loi nouvelle sur le droit d'association ? Des plus courtes et des plus simples, à notre avis.

D'abord, c'est une loi générale qu'il faut faire : le droit commun pour tous, quel que soit le but de l'association, quels que soient la qualité, le caractère, la profession de ses membres. Rien ne s'oppose juridiquement à cette « égalité de tous dans la liberté ». C'est là un point que M. Jules Epinay fait très bien ressortir dans les termes suivants :

« Très certainement, dit-il, les associations ont un but *défini*. On ne le peut nier. Mais en quoi cela empêche-t-il le vote d'une loi

[1] *Rapport* fait au nom de la commission relative au droit d'association, p. 3.

générale sur la matière. La loi réglementera les conditions générales, mais ce sera l'œuvre des statuts que d'adapter cette forme commune à la destination spéciale des groupes. De même, en droit civil, la loi fixe les conditions générales de validité des contrats, et elle laisse aux particuliers le soin d'enchâsser dans ces conditions les clauses arrêtées par leur commune volonté. Jamais elle n'a eu la prétention de fixer chaque situation particulière. A côté des contrats les plus usités prévus par le Code, le consentement des parties peut avoir recours à d'autres conventions. Ainsi la généralité de la loi s'allie avec la diversité des stipulations contractuelles [1]. »

Cette loi de liberté s'étendrait, disons-nous, à toutes les associations et devrait comprendre, à notre sens, les associations politiques : nous irions jusqu'à étendre la liberté même aux associations dont le but déclaré serait de changer la forme du gouvernement par des moyens légaux.

D'abord, au point de vue des principes, cela ne peut guère être contesté sous l'empire d'une Constitution qui se déclare elle-même révisable, ce qui est le fait de la nôtre.

De plus, en fait, si les associations politiques du caractère de celles dont nous parlons sont interdites par la loi, elles se formeront secrètement, et ce sont celles-là, l'expérience, nous l'avons vu, le démontre, ce sont celles-là, aux mains d'un parti de désordre et qu'aucun scrupule n'arrête, qui sont les plus dangereuses. Un gouvernement sage aimera toujours mieux attirer dans des associations publiques, qu'il peut facilement surveiller, ceux qui veulent apporter des changements dans les institutions du pays, ce qui, d'ailleurs, est leur droit légal sous un régime de suffrage universel et de souveraineté populaire.

Nous disons donc liberté pour les associations, liberté, mais pas licence : et l'Etat a le droit et le devoir de réprimer les abus de la liberté, de les prévenir même, quand il le peut. Il a donc le droit de prendre à l'égard des associations certaines garanties.

Quelles garanties? Il ne doit pas tolérer tout d'abord les associations illicites, celles qui sont immorales, celles dont le but manifeste est la violation des lois du pays, par exemple, les associations de malfaiteurs, de fraudeurs, de contrebandiers, etc. Mais ici une difficulté se présente. Comment définir l'association illicite? On la désigne ordinairement par ces mots : « L'association contraire aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs. » Ces mots ont le tort — surtout celui « d'ordre public » que les légistes étatistes

[1] *Compte-rendu* du congrès pour le droit d'association, tenu en 1899, sous la présidence de M. Lamy, p. 134.

affectionnent ici tout particulièrement, — d'être beaucoup trop larges. L'élasticité de ces expressions insérées dans un texte permettrait à l'Etat, dans certaines circonstances, de frapper à peu près toutes les associations qui viendraient à lui déplaire. Aussi nous aimerions mieux que la « loi à faire », au lieu de procéder par voie de définition, contînt une énumération des associations prohibées. De cette façon, toute possibilité d'arbitraire, de bon plaisir de la part du pouvoir, se trouverait définitivement écartée.

Mais ces associations illicites, comment les atteindre? Il existe un système qui consiste à imposer à toute société qui se forme l'obligation de déclarer sa naissance, de se faire enregistrer; elle est forcée alors, dit-on, d'indiquer nettement son but : le pouvoir juge ce but soit par ses agents administratifs, soit par ses tribunaux de l'ordre judiciaire, et la loi donne à ceux-ci la faculté de refuser le droit de vivre à cette société si son but est illicite, mais seulement dans ce cas.

Ce système est au premier abord séduisant, car il frappe l'association malfaisante au moment où elle n'a pu nuire encore; au lieu de réparer le mal, il le prévient, ce qui, assurément, vaut toujours mieux.

Mais il est facile de se convaincre qu'en pratique cette prescription ne produirait aucun résultat. Il est bien clair, en effet, que les fondateurs d'une association illicite se gardent bien d'indiquer à l'autorité ce caractère de l'œuvre qu'ils poursuivent : c'est présumer chez eux une naïveté par trop grande que de supposer qu'ils ne le dissimulent pas. Aussi, nous pensons que la loi doit se contenter d'exiger la déclaration de la société nouvelle, — ce qui sera comme la rédaction de son acte de naissance, — sur un registre spécial, à la disposition de tous les citoyens. On organisera ainsi la publicité de l'association. De cette publicité seule résultera, sans l'accomplissement d'aucune autre formalité, l'existence légale de la société nouvelle.

Que doit comprendre cette publicité? Elle doit s'appliquer d'abord aux statuts[1]. Par eux on saura quel est le but que l'association

[1] Il faut bien s'entendre ici au sujet du mot statuts :

« Ce que nous entendons par statuts, disait M. Jules Simon au sujet des congrégations, ce n'est pas un règlement d'exercices spirituels, qui ne regardent que la conscience des religieux; il n'importe ni à l'État ni aux tiers de savoir qu'ils se confessent tous les mois ou tous les huit jours, s'ils se lèvent à cinq heures du matin, s'ils sont tenus d'assister aux vêpres, etc. Ce que nous demandons, ce sont les statuts qu'on met dans son dossier quand on forme une demande pour obtenir l'autorisation à titre d'établissement d'utilité publique; les statuts qui touchent aux intérêts des tiers avec l'association et de l'association avec les tiers, ou encore aux intérêts civils des associés vis-à-vis les uns des autres. »

déclare poursuivre. Dans le cas absolument improbable où elle se dénonce elle-même comme illicite, il sera facile de la surveiller d'abord et de la dissoudre ensuite au premier délit commis; et la preuve du délit résultera de son propre aveu anticipé. Si elle déclare un but licite, — ce qui arrivera toujours, — on verra ensuite comment elle agit; et si elle s'écarte du but déclaré, on la frappera.

Publicité ensuite du nom des administrateurs. Il faut en effet nécessairement qu'on trouve des hommes sur qui la responsabilité pourra peser en cas de violation de la loi.

Toutes les sociétés qui ne se seront pas conformées à ces conditions imposées par la loi seront poursuivies comme sociétés secrètes : celles-ci ne devront à aucun prix être tolérées.

Dès que l'association se serait soumise à ces formalités d'enregistrement et de publicité, elle jouirait *de plano* de la personnalité civile : on lui laisserait le droit d'être propriétaire, d'acquérir à titre onéreux et même à titre gratuit, sans autorisation ni intervention d'aucune sorte de la part du gouvernement. Mais, comme nous avons eu déjà l'occasion de le dire, nous pensons qu'une limite devrait être fixée à l'extension de son patrimoine immobilier : la loi devrait dire que l'association ne pourrait posséder d'autres immeubles que ceux nécessaires au fonctionnement et au développement normal de l'œuvre qu'elle s'est, d'après ses statuts, donné pour but de poursuivre. Nous nous sommes déjà étendus sur ce point en parlant de la mainmorte, nous n'y reviendrons pas.

Il reste encore d'autres questions à résoudre.

L'expérience a démontré que les associations abusent parfois de leur force au détriment des individus, soit des associés, soit même des non-associés. La loi nouvelle devrait déclarer qu'il est loisible à toutes personnes de sortir de l'association quand il leur plaît, et punir tout acte de pression commis en vue de les y faire rester malgré leur volonté; punir aussi tout acte de pression exercé en vue de faire entrer contre leur gré dans l'association les individus qui ne veulent pas en faire partie. Il importe assurément que l'association soit libre et possède des droits, mais sous la condition essentielle de respecter les droits et la liberté des individus.

Ces diverses dispositions de la loi auraient pour sanction, suivant les cas, soit des peines frappant les directeurs et administrateurs, soit des amendes à payer par l'association, soit la dissolution. Peines et dissolution ne pourraient être infligées que par les tribunaux de l'ordre judiciaire.

En cas de dissolution, que deviendraient les biens de l'association dissoute ? Rappelons en quelques mots ce qui a déjà été dit sur ce point.

Si les statuts prévoient le cas de dissolution et règlent, pour cette hypothèse, la dévolution du patrimoine, on doit considérer ces dispositions des statuts comme le testament de l'association et les exécuter comme on exécute le testament d'un particulier et suivant les mêmes règles.

Si les statuts sont muets sur ce point, chaque associé ou héritier d'associé reprendra son apport : les biens, objets de donations ou de legs, feront retour aux donateurs et testateurs ou à leurs héritiers ou ayants cause.

Les biens restant après ces diverses attributions seront donnés par l'Etat à des associations poursuivant un but analogue à celui indiqué dans ses statuts par l'association dissoute[1].

Si, au moment de la dissolution, les associés vivaient du produit du patrimoine commun, il serait, avant tout, prélevé sur ce patrimoine une part suffisante pour leur assurer pendant toute leur vie une pension alimentaire.

Telle devrait être, à notre sens, la loi qui, en assurant la liberté aux associations, sauvegarderait, en même temps que le droit de l'Etat, les droits et l'indépendance des individus.

S'est-on occupé jusqu'ici dans les Chambres de préparer une loi de ce genre sur les associations? Nous savons déjà que, depuis trente ans surtout, les projets de loi sur cette matière n'ont pas manqué et que l'on en compte jusqu'à trente-trois depuis la fondation de la troisième République. Presque tous ne furent que de simples manifestations sans importance, et, jusqu'à ces derniers temps, leurs auteurs, qu'ils fussent simples députés ou sénateurs, ou bien membres du gouvernement, les présentaient avec la conviction bien arrêtée qu'ils ne viendraient jamais en discussion publique. Mais, il y a à peu près un an, M. Waldeck-Rousseau, président du Conseil, faisait annoncer que cette fois la question, entre ses mains, allait enfin aboutir, et qu'il se chargeait de faire promptement voter par les Chambres l'abrogation des articles 291 et 292 du Code pénal ainsi que de la loi de 1834 par une loi qui, en même temps qu'elle abolirait l'oppression, organiserait la liberté.

A cette nouvelle, les amis de la liberté ne ressentirent cependant aucune joie : tout au contraire; et, malgré eux, la fameuse boutade attribuée à un Anglais qui vécut longtemps chez nous leur revint à la mémoire : « Chaque fois, disait-il, qu'en France, sous la République, j'entends crier : « Vive la liberté », je me retourne toujours pour voir quel est celui que l'on conduit en prison. »

[1] Sauf, bien entendu, le cas où l'association aurait indiqué dans ses statuts un but illicite. Dans cette hypothèse, absolument improbable d'ailleurs, les biens seraient dévolus à une association charitable.

Ils purent se convaincre d'ailleurs qu'ils avaient eu raison de ne pas trop tôt se réjouir lorsque fut publié le projet déposé sur le bureau de la Chambre par M. Waldeck-Rousseau. M. le président du Conseil, parfaitement conscient d'ailleurs du caractère de son œuvre, ne l'appelait pas « projet de loi sur la *liberté* d'association », il la nommait « projet de loi sur le *contrat* d'association ».

Ce projet soumis aussitôt à une commission est sorti de ses délibérations quelque peu modifié. C'est le projet de cette commission, rapporté par M. Trouillot, qui va venir en discussion devant la Chambre des députés, dont il nous faut maintenant rendre compte. Nous n'en avons jusqu'ici traité que la partie relative à la mainmorte dont nous ne parlerons plus.

Tout l'esprit qui anime ce projet de loi se trouve résumé dans les lignes suivantes extraites du rapport de M. Trouillot :

« La question de la liberté d'association se dédouble donc par la force des choses, et les deux questions posées par la préparation d'une loi sur la matière peuvent être ainsi précisées :

1° Doit-on abroger, en ce qui concerne l'ensemble des citoyens, les textes restrictifs du droit d'association ?

2° Doit-on excepter du droit général les congrégations religieuses?

La première de ces questions, nous l'avons dit, est trop éloquemment résolue par les constatations qui ressortent, aussi bien de l'ensemble des lois françaises, que d'une comparaison avec la législation étrangère, pour soulever encore des difficultés, et nous n'avons plus à convaincre personne de la *nécessité de donner la liberté de s'associer aux citoyens de la République française*[1]. »

Ainsi c'est bien clair : on divise les Français en deux catégories : la première comprend *les citoyens de la République française ;* la seconde se compose des congréganistes qui, aux yeux de la commission dont M. Trouillot est l'organe, ne sont pas, paraît-il, des citoyens de la République française : car M. Trouillot répond ensuite affirmativement à la seconde question qu'il se pose. Nous allons examiner successivement la situation faite par ce projet de loi à l'une et à l'autre de ces deux catégories de Français.

*
* *

Aux citoyens de la République française, c'est-à-dire à tous ceux qui ne sont pas congréganistes, ou qui ne veulent pas le devenir, le projet proclame la nécessité de donner la liberté d'association. En réalité, la leur concède-t-il? Non : et il nous sera facile de le prouver en quelques lignes.

[1] *Rapport*, p. 10.

En effet, nous avons dit et nous avons montré précédemment que, pour être vraiment libre, c'est-à-dire pour jouir d'une liberté active, pour pouvoir faire œuvre permanente et durable, une association doit posséder un patrimoine qui soit non celui des associés, mais celui de l'association, qu'il faut par conséquent que l'association soit une personne juridique.

Or, d'après le projet de la commission, la personnalité n'est pas acquise à toute association par le fait même de son existence. Celles-là seules jouiront de la personnalité qui auront obtenu un décret « rendu en la forme des règlements d'administration publique ». C'est le régime que nous subissons à l'heure actuelle : c'est-à-dire que, pour être une association capable d'action, il faudra, comme aujourd'hui, plaire au gouvernement qui accordera, comme aujourd'hui, cette reconnaissance d'utilité publique quand il voudra, comme il voudra, et qui la retirera de même, sans être obligé de donner des raisons ni de l'obtention, ni du refus, ni du retrait de la reconnaissance d'utilité publique : on restera donc, comme on le voit, sous le régime de l'arbitraire, du bon plaisir et aussi du privilège.

Mais ce n'est pas tout : ce n'est pas seulement au sujet de la personnalité civile que le projet blesse la liberté et l'égalité. Nous allons voir, en effet, que le droit de fonder ces associations sans personnalité, et par conséquent précaires, droit que la commission dit être accordé à tous les citoyens de la République française, n'existerait que pour les amis du gouvernement, et que, sous des apparences plus libérales, — en ce qui concerne les non-congréganistes, — cette prétendue réforme ferait aux adversaires, même laïques, du pouvoir une situation pire que celle d'aujourd'hui.

Lisez, en effet, l'article 2 du projet de loi : il est ainsi conçu : « Toute association fondée sur une cause, ou en vue d'un objet illicite, contraire aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs, à *l'unité nationale* et à *la forme du gouvernement de la République*, est nulle et de nul effet. »

Laissons de côté ces mots « contraire à l'ordre public » qui, nous l'avons déjà fait remarquer, par leur grande élasticité, prêtent à l'arbitraire. Cela n'est rien en comparaison de ce qui suit.

Sont nulles, nous dit-on, les associations contraires *à l'unité nationale*. Qu'est-ce que cela signifie? Le rapport ne s'explique pas sur ce point. Mais je suppose que la loi n'a pas en vue d'atteindre par cette disposition les associations qui pourraient se former en vue de détacher du territoire français telle ou telle de nos anciennes provinces, telle ou telle portion de notre territoire ayant plus ou moins conservé son caractère original d'autrefois, la Bretagne ou

la Provence, par exemple : c'est là une hypothèse tellement éloignée des préoccupations du moment, qu'elle ne peut raisonnablement venir à la pensée d'aucun législateur. Alors que signifie donc « contraire à l'unité nationale »? Ou nous nous trompons bien, ou ces mots signifient « associations fondées en vue de donner un enseignement dont l'esprit est contraire à l'esprit de l'enseignement d'Etat ». Ou cela ne veut rien dire, — ce qui est très possible d'ailleurs, — ou c'est cette idée que ces mots expriment. L'on nous dit, en effet, et l'on nous répète à satiété que l'enseignement donné dans les écoles libres, — nous reviendrons bientôt sur ce point, — crée à côté de la France officielle une autre France et brise ainsi l'unité nationale. L'association « contraire à l'unité nationale » c'est donc probablement l'association formée par des laïques en vue de fonder des établissements d'enseignement catholique. Cette disposition ainsi comprise est d'ailleurs dans la logique des choses pour le ministère Waldeck-Rousseau : elle est une conséquence découlant nécessairement du principe qui domine sa politique antireligieuse.

Continuons l'examen de l'article 2. Sont encore prohibées, nous dit-il, « les associations contraires à la forme du gouvernement de la République. » Ainsi l'on interdit tout d'abord les associations royalistes et les associations bonapartistes : nous avons déjà fait voir que cette interdiction se comprenait peu sous l'empire d'une constitution révisable. Mais il y a, il nous semble, quelque chose de plus dans les termes de l'article que nous venons de citer.

L'article 2, en effet, remarquons-le bien, — car tous les mots doivent être attentivement pesés dans un texte de loi, — l'article 2 ne dit pas : sont interdites les associations contraires à la forme républicaine, il dit « contraires à la forme du *gouvernement* de la République ».

On n'interdit donc pas seulement les associations dont le but serait de changer la république en monarchie ou en empire, mais encore toutes celles qui voudraient donner au gouvernement de la république une forme différente de sa forme d'aujourd'hui, par exemple, les associations qui tendraient à changer le mode d'élection du président, à le faire élire par le peuple au lieu de continuer à le nommer par les membres du Sénat et de la Chambre des députés réunis en congrès. Ce n'est donc pas seulement les associations contre la république qu'on interdit, mais encore les associations contre la république telle qu'elle est à l'heure actuelle, contre « leur république à eux ».

Si un pareil projet était voté, il n'y aurait donc de permises, en fait d'associations politiques, que les associations républicaines, et républicaines à la façon de MM. Brisson, Trouillot et Waldeck-Rousseau (deuxième manière).

Nous avions donc raison de dire tout à l'heure que ce projet, s'il était voté, créerait, au point de vue de l'association, à tous ceux qui ne seraient pas les amis du pouvoir, une situation pire que celle d'aujourd'hui.

En effet, pendant de longues années, malgré les lois existantes, le gouvernement de la troisième République a eu une confiance assez grande dans sa force pour tolérer l'existence au grand jour d'associations royalistes, bonapartistes, déroulédistes, etc.; c'est seulement, il y a un an, que, se sentant devenir plus faible, il a réclamé des tribunaux, contre ces sociétés, l'application des articles 291 et 292 du Code pénal. On se rappelle ce qui alors s'est passé : les juges considérant ces dispositions comme presque tombées en désuétude ont prononcé contre les sociétés poursuivies des peines dérisoires et une dissolution de pure forme : les associations condamnées, après avoir payé leurs 16 francs d'amende, se sont reformées de plus belle. Il n'y eut rien de changé sinon un ridicule de plus pour le ministère.

Si le projet de la commission était voté, les choses ne se passeraient plus ainsi. Après la dissolution de l'association par le tribunal, l'association ne pourrait pas se reformer. Le troisième paragraphe de l'article 7 est, en effet, ainsi conçu : « Seront punis d'une amende de 500 à 5,000 francs et d'un emprisonnement de six jours à un an, les fondateurs, directeurs ou administrateurs de l'association qui se serait maintenue ou reconstituée illégalement après le jugement de dissolution. »

Ce n'est pas tout encore : l'article continue : « Seront punis de la même peine toutes les personnes qui auront favorisé la réunion des membres de l'association dissoute en consentant l'usage d'un local dont ils disposent. Dans le même cas, les immeubles affectés à son usage (de l'association dissoute) seront présumés appartenir aux membres de l'association. »

Ainsi donc, si, après la dissolution, les membres de l'association essaient de se réunir, ils seront condamnés à une forte amende; de plus, le propriétaire qui leur aurait donné asile en serait puni par la confiscation de l'immeuble où il leur aurait permis de se réfugier. Il suffit, pour s'en convaincre, de rapprocher les termes de cet article 7 de ceux de l'article 13.

Voilà de quelle liberté, — beaucoup moindre que celle d'aujourd'hui — jouiraient, après l'adoption d'un pareil projet les laïques qui ne seraient pas les amis du gouvernement. Et cependant, dans le rapport, rappelons-le, il est bon de s'en souvenir, M. Trouillot déclare « qu'il n'y a plus à convaincre personne de la nécessité de donner la liberté de s'associer aux citoyens de la République fran-

çaise », M. Trouillot ne refuse donc pas seulement aux congréganistes la qualité de « citoyens de la République française » : pour lui et la majorité de la commission, il n'y a plus à posséder ce titre que ceux qui, dans ce pays, s'inclinent devant le *Credo* et la discipline de la République maçonnique et juive.

*
* *

Il nous faut maintenant examiner quelle serait après le vote d'un pareil projet, la situation des congréganistes et de ceux qui voudraient le devenir. Ceux-ci sont mis en dehors du droit commun. M. Trouillot, organe de la majorité de la commission, le dit très nettement, et nous ne pouvons que le louer de sa franchise. Il ne cherche en aucune manière à voiler cette monstruosité qui consiste à mettre hors la loi toute une catégorie de Français sous un régime qui inscrit sur les murs des monuments publics le mot égalité et qui vient de faire de nouveaux timbres-poste où la République nous montre à tous, de l'air le plus aimable, *les Droits de l'homme*, qu'elle tient sur les genoux.

Mais si l'on dit sans détours de semblables choses à une Chambre capable de les supporter sans protestation, dans un rapport qui passe, il faut les voiler dans un texte destiné à rester. Aussi le texte du projet s'efforce-t-il d'enlever à la loi future son caractère odieux de loi d'exception : l'on s'arrange pour lui donner les apparences d'une loi générale faite pour tous les Français. Le mot de congrégations n'y est même pas prononcé. L'article qui les frappe parle seulement « d'associations entre Français dont le siège ou la direction seraient fixés à l'étranger, ou confiés à des étrangers, d'associations dont les membres vivent en commun ».

Ces associations-là, c'est-à-dire les congrégations, « ne pourront exister qu'en vertu d'une autorisation qui ne *pourra être donnée que par une loi* ».

Voilà pour les congrégations de l'avenir. Quant aux congrégations actuellement existantes, et qui ne sont ni autorisées ni reconnues, « elles seront considérées comme dissoutes, si, dans un délai de six mois, à partir de la promulgation de la nouvelle loi, elles n'ont pas obtenu l'autorisation législative nécessaire ».

Il importe de faire ici toucher du doigt en deux mots l'énormité contenue dans cet article.

Supposons-le, aujourd'hui, voté par les deux Chambres et devenu loi : il dit aux congrégations non reconnues : « Introduisez devant la Chambre des députés ou devant le Sénat une demande d'autorisation. » Certaines congrégations se mettent en mesure de

se conformer à cette nouvelle disposition législative, et présentent régulièrement leur demande devant le Parlement. Six mois se passent : malgré toutes les démarches, malgré toutes les diligences possibles, la demande ne vient pas en séance publique, elle n'est pas même renvoyée devant une commission : eh bien, sans qu'elle ait été discutée, sans même qu'elle ait été examinée, elle sera considérée comme rejetée, et, les six mois écoulés, la congrégation sera dissoute! La dissolution sera donc la conséquence de lenteurs et de négligences qui ne pourront être imputées à la congrégation. Ces lenteurs parlementaires, chacun les connaît. Où donc sont-ils les projets qui en six mois peuvent être votés par les deux Chambres!

L'objection a été exposée à la Commission par les membres de la minorité. Le rapporteur essaie d'y répondre. Voici comment :

« Tout d'abord, dit M. Trouillot [1], les orateurs de la minorité ont soutenu qu'on ne pouvait demander aux associations visées par l'article 11, comme à toutes les autres, que de justifier de leurs diligences en vue de se mettre en règle avec la loi; mais qu'il était excessif si une négligence du pouvoir les plaçait dans l'impossibilité de rapporter, dans un délai précis, l'autorisation légale qu'elles avaient sollicitée, de les rendre responsables d'une faute qu'elles n'avaient pas commise.

« Mais la Commission a considéré que le retard dans le vote de l'autorisation que solliciteraient les associations visées par l'article 11 devait être considéré comme un refus d'autorisation. Toute autre solution aboutirait aux plus étranges conséquences, et notamment à donner une existence légale, assurée, définitive à toutes les associations auxquelles les votes formels des Chambres l'auraient expressément refusée. Il suffirait, par exemple, à l'ordre des Jésuites de demander à la Chambre l'autorisation prescrite; de laisser repousser leur demande par la Chambre, puis de la transporter au Sénat, sauf à la reproduire alternativement, dans les délais réglementaires, au Palais-Bourbon et au Luxembourg, pour bénéficier d'une existence parfaitement correcte et régulière qu'aucun régime n'a jamais voulu leur accorder. »

M. Henri Barboux, dans l'un des articles sur le droit d'association qu'il vient de faire paraître dans la *Semaine politique*, après avoir cité ce passage du rapport de M. Trouillot, n'a pas de peine à le réfuter.

« Pas un mot, dit M. Barboux, n'est vrai dans ces assertions :

« 1° Les atermoiements que se procureraient les congrégations

[1] *Rapport*, p. 29.

en exploitant les lenteurs de la procédure parlementaire *ne leur donneraient pas une existence correcte et régulière*, mais seulement le bénéfice de prolonger l'état précaire dans lequel elles sont aujourd'hui;

« 2° Il dépend de la Chambre d'abréger ces lenteurs et, par conséquent, elle n'a pas le droit de les invoquer contre les citoyens;

« 3° Pour couper court aux craintes chimériques de la Commission, il suffit d'ajouter à la loi : « Que toute demande adressée « à l'une des deux Chambres et repoussée par elle ne pourra pas « être reproduite. »

« Ces vains subterfuges ne tromperont personne. La majorité de la Commission veut mettre la tâche qu'elle réserve à la Chambre à la hauteur du courage qu'elle lui suppose. Condamner à mourir, par un vote public, des œuvres saintes et inoffensives, cela peut alarmer et retenir quelques consciences. Ne répondez pas, cela suffira. Vous pourrez toujours mettre le silence au compte d'autrui. On ne peut pas avouer plus clairement qu'on redoute l'opinion publique[1]. »

Nous avons déjà vu dans un précédent article[2] quel serait le sort des biens congréganistes après la dissolution : nous ne reviendrons pas sur ce sujet.

Quant aux membres des congrégations dissoutes, on les empêchera désormais de vivre en commun. M. Rousse, dans l'admirable consultation qu'il a tout dernièrement publiée dans le *Journal des Débats*, a flétri par avance les procédés qu'on serait forcé d'employer pour arriver à l'exécution d'une pareille mesure :

« Et si ces Frères, dit M. Rousse, chassés de la demeure commune, s'établissent, chacun séparément, dans des maisons du même quartier, leur interdira-t-on aussi ce voisinage suspect, et les poursuivra-t-on de rue en rue, assiégera-t-on leurs portes pour savoir ce qu'on pense dans ce *ghetto* catholique et dans ces logis qui ne seraient pas à la distance fixée par les arrêtés de police[3]? »

« Et si, par hasard, quelque citoyen charitable, dit de son côté M. Barboux, ouvre à ces nobles mendiants l'asile de sa maison, on dira que l'association dissoute se reconstitue dans sa demeure,

[1] *Le Droit d'association*, M. Henri Barboux, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats. (La *Semaine politique e littéraire*, n° du 3 nov. 1900, p. 1186.)

[2] Voy. le *Correspondant* du 25 décembre.

[3] *Journal des Débats*, supplément du lundi 26 nov. 1900 : « Les Associations religieuses et les vœux monastiques », par Edmond Rousse, de l'Académie française.

qu'il est le complice du délit dont les religieux se rendent coupables, et quelque légiste subtil se chargera de lui faire appliquer l'article 7, qui menace ce citoyen d'une amende de 500 à 5,000 francs et d'un emprisonnement de six jours à un an *et de la confiscation de l'immeuble dans lequel les membres de la communauté dissoute se seront de nouveau réunis*. Lord Roberts applique le même traitement aux habitants qui recueillent les Boërs fugitifs. C'est là ce que les radicaux et les socialistes appellent la république[1]. »

D'après le projet de loi actuellement en discussion, toutes ces mesures ne doivent être appliquées qu'aux congrégations non reconnues. Mais qu'on ne s'y trompe pas : la loi est faite pour s'étendre ensuite à toutes les congrégations sans aucune exception. En effet, nous allons voir à l'instant que les motifs sur lesquels on s'appuie pour proscrire les congrégations non reconnues s'appliquent tout aussi bien aux autres, et que c'est le principe même de toute congrégation, quelle qu'elle soit, que l'on veut extirper de notre sol.

Si, aujourd'hui, on ne s'attaque qu'aux congrégations non reconnues, c'est uniquement parce que l'on craint l'effet que produirait sur l'opinion publique une exécution générale mettant, tout d'un coup et à la fois, sur le pavé, sans asile et sans pain, des milliers de religieux et de religieuses, les milliers aussi de pauvres, d'orphelins, de malades et de vieillards actuellement recueillis par elles. Voilà la seule raison pour laquelle, quoique radicaux, on entend pratiquer pour la destruction des congrégations le système opportuniste des petits paquets.

*
* *

Pour quels motifs entend-on désormais mettre hors la loi, ne pas considérer « comme citoyens de la République française » tous les Français qui veulent fonder une congrégation ou qui sont actuellement congréganistes? Pour quels motifs déclare-t-on ainsi nettement, à l'aurore du vingtième siècle, faire dans notre société française des *outlaw* et des parias?

Tout d'abord, la raison qu'on met en avant c'est la raison historique. « Eh, quoi! nous dit-on, notre façon de traiter les congrégations vous étonne! Mais ce sont simplement les traditions de la monarchie que nous suivons : le droit public que nous appliquons ici, c'est le droit public de Charlemagne, de saint Louis et de Louis XIV : jamais un roi n'a permis qu'un couvent pût s'établir sans son autorisation. Alors de quoi vous plaignez-vous? »

[1] La *Semaine politique et littéraire*, nº du 10 nov. 1900, p. 1224.

On a répondu tant de fois à cet argument prétendu historique et la réponse est si simple et si facile, qu'elle ne saurait longtemps nous arrêter.

D'abord il est inexact de prétendre, comme on l'a cru longtemps, que les associations religieuses n'aient pu se former sans autorisation dans tout le cours de notre histoire. Ce régime ne commence guère qu'au seizième siècle. Il suffit pour s'en convaincre de lire dans le savant ouvrage de M. Glasson, l'éminent doyen de la Faculté de droit de Paris, l'*Histoire du droit et des institutions en France*, le chapitre où cette question est traitée[1]. Ce qui est vrai et ce qu'il faut bien se garder de nier, c'est que, sous l'ancien régime, la royauté intervient au moment où se forme la congrégation : aucune alors ne peut se fonder sans la permission du roi, aucune ne peut vivre en dehors de son étroite tutelle. Mais est-il possible vraiment de s'appuyer sur ce fait historique pour venir prétendre que l'Etat de nos jours, héritier légitime, nous dit-on, des prérogatives de la royauté, a le droit de les exercer maintenant encore à l'égard des congrégations? Non : car l'intervention royale était, sous l'ancien régime, la conséquence d'un principe de droit public qui aujourd'hui a disparu pour être remplacé par un principe de droit public absolument opposé[2]. Sous l'ancien régime, en effet, l'union entre l'Eglise et l'Etat était des plus intimes. Depuis Louis XIV, surtout, le roi entend être le chef de l'Eglise dans son royaume, plus pape que le Pape lui-même; le mot est de Fénelon : « Le roi dans la pratique, dit-il, est plus chef de l'Eglise que le Pape en France[3]. » D'après la déclaration de 1682, le souverain est roi dans l'Eglise comme dans l'Etat. La monarchie absolue veut absorber l'Eglise comme le reste. A ce titre rien dans l'Eglise ne se fait sans elle, que sous son autorité; c'est à ce titre qu'aucune congrégation ne naît que par sa volonté, ne vit que sous sa dépendance, est dans sa main comme toute autre chose d'Eglise.

Ce principe existe-t il encore aujourd'hui? Non : tout au contraire, il n'y a plus de religion d'Etat, l'union d'autrefois est détruite : l'Etat se proclame laïque. Comment donc prétendrait-on faire survivre l'effet à la cause.

Mais ce n'est pas tout. Si le pouvoir royal autrefois exerçait cette autorité sur les choses d'Eglise et particulièrement sur les congrégations, il avait la prétention de l'exercer dans l'intérêt de

[1] Voy. t. V, p. 213 et suiv.

[2] Voy. *Revue des Etudes :* « Les Projets de loi sur les associations », P. H. Proclet, p. 921.

[3] *Mémoires* de Fénelon dans son histoire, t. III; pièces justificatives du livre VIII, p. 182 (Cité par J. de Maistre, *Eglise gallicane*, p. 919.)

l'Eglise et des congrégations : sa conduite d'ailleurs justifiait cette prétention. Le roi était « l'évêque extérieur, l'évêque du dehors », c'est-à-dire que son autorité de chef temporel il la payait par des services rendus à l'Eglise; il se considérait comme étant dans l'obligation de la défendre contre les hérétiques, contre les schismatiques, contre tous ses ennemis. Pour les congrégations en particulier, il les dotait, les privilégiait, reconnaissait les vœux de leurs membres comme légaux, allait jusqu'à contraindre par la force le religieux ou la religieuse qui avait quitté le couvent à le réintégrer. Pour tout dire en un mot, le régime d'autorité trouvait sa compensation dans un régime de faveur : aujourd'hui on enlèverait le régime de faveur et de privilège et on entendrait conserver ce avec quoi on l'achetait, c'est-à-dire le régime d'autorité! Et ce régime d'autorité qui avait autrefois comme résultat la protection, on lui donnerait comme but la proscription!

*
* *

La proscription, car on ne nous cache pas que l'existence des congrégations est incompatible avec les principes du droit moderne, et que, pour cette raison, elles doivent pour toujours disparaître des Etats modernes. M. Waldeck-Rousseau s'est exprimé à ce sujet dans des termes qui ne peuvent laisser le moindre doute sur sa pensée :

« Notre droit public, dit M. le président du Conseil, dans l'exposé des motifs de son projet de loi[1] relatif au contrat d'association, celui de tous les Etats[2], proscrit tout ce qui constituerait une abdication des droits de l'individu, une renonciation à l'exercice des facultés naturelles de tous les citoyens : droit de se marier, d'acheter, de vendre, de faire le commerce, d'exercer une profession, de posséder, en un mot de tout ce qui ressemblerait à une servitude personnelle. De là vient que tout engagement personnel par voie d'association, comme par tout autre contrat, doit être temporaire et que, même temporaire, il ne peut être absolu, porter sur l'ensemble des droits de la personne.

« L'association qui reposerait sur une renonciation de cette nature, loin de tourner au profit de chacun de ses *membres tendrait directement à le diminuer sinon à l'anéantir*. L'engagement perpétuel qu'elle suppose est interdit par les principes généraux du droit. »

M. Waldeck-Rousseau ajoute plus loin : « L'article 9 a pour but

[1] P. 5.

[2] Nous montrerons bientôt à quel point, en fait, cette assertion est inexacte.

de protéger la liberté contre les engagements illimités que les associés pourraient contracter. »

C'est aux congrégations que s'applique naturellement ce passage de l'exposé des motifs de M. Waldeck-Rousseau. Il signifie très nettement — et son auteur d'ailleurs n'a jamais cherché à le nier, — que les vœux perpétuels ou temporaires de chasteté, d'obéissance et de pauvreté doivent être proscrits, qu'ils constituent, à l'égard de tout contrat, un objet illicite et que le contrat d'association, en vue duquel ils sont prononcés, c'est-à-dire la congrégation, est illicite comme son objet lui-même et par conséquent prohibé par le droit moderne. C'est là, d'ailleurs, ce que dit en termes formels l'article 2 du projet déposé par le gouvernement :

« Art. 2. Toute association fondée sur une cause ou en vue d'un objet illicite, contraire aux lois, à la constitution, à l'ordre public, aux bonnes mœurs, ou *emportant renonciation aux droits qui ne sont pas dans le commerce est nulle et de nul effet.* »

Pourquoi cette rigueur? Pourquoi cette proscription? On nous le dit : c'est parce que ces associations, par le vœu de chasteté, « provoquent à l'abolition de la famille [1] »; parce que les vœux d'obéissance et de pauvreté tendent « à diminuer, sinon à anéantir », les membres de la congrégation [2]. Ainsi donc, en prohibant les vœux monastiques qui engagent, soit perpétuellement, soit temporairement, tout l'ensemble des droits de la personne, c'est la liberté de la personne humaine que l'on veut « protéger », et c'est « pour protéger la liberté [3] » des congréganistes, nous déclare-t-on, que l'on propose aux Chambres de voter de semblables dispositions.

Tout ceci pourrait se comprendre s'il s'agissait de religieux ou de religieuses entrés de force au monastère ou maintenus de même au couvent, lorsqu'ils voudraient en sortir après y être entrés de leur plein gré? En est-il ainsi aujourd'hui? Non, assurément. C'est volontairement, sans contrainte aucune, que, de nos jours, religieux et religieuses entrent au couvent; c'est volontairement qu'ils y restent. Ceci, tout le monde le sait, et ceci a été constaté notamment en d'admirables pages par un homme qui n'est pas précisément un catholique et qui a été pendant toute sa vie l'esprit le plus indépendant qui puisse se rencontrer.

« Sous le régime moderne, dit Taine, si quelqu'un entre et reste

[1] *Exposé des motifs* du projet de loi relatif au contrat d'association, présenté par M. Waldeck-Rousseau le 14 novembre 1899, p. 6.

[2] *Ibid.*, p. 5.

[3] « L'article 3 a pour but de protéger la liberté contre les engagements illimités que les associés pourraient contracter. (*Exposé des motifs* du projet Waldeck-Rousseau, p. 6.)

au couvent, c'est que le couvent lui plaît mieux que le monde; nul autre motif, aucune impulsion ou répression d'espèce inférieure et différente, contrainte directe ou indirecte, domestique ou légale, ambition, vanité, paresse innée ou paresse acquise, satisfaction certaine de la sensualité grossière et bornée. Ce qui opère maintenant, c'est la vocation naissante et persistante; l'homme ou la femme qui prononce des vœux et les observe ne contracte et ne tient son engagement que par un acte spontané, délibéré et incessamment renouvelé de son libre arbitre [1]. »

Avant la prononciation des vœux, l'ordre a pris toutes les précautions nécessaires pour qu'il n'y ait pas surprise, pour que son futur membre sache bien ce qu'il fait, sache s'il a la force suffisante pour supporter le poids de la règle :

« Car, dit encore Taine, dans la petite cité religieuse, toutes les précautions sont prises pour que le futur citoyen sache à quoi et jusqu'où il s'engage. L'exemplaire de la règle, qu'on lui met d'avance entre les mains, lui explique l'emploi futur de chacune de ses journées et de chacune de ses heures, tout le détail du régime auquel il va se soumettre. Bien plus, pour le prémunir contre l'illusion et la précipitation, on exige qu'il fasse lui-même l'essai de la clôture et de la discipline; il en aura l'expérience personnelle, sensible et prolongée : avant de prendre l'habit, il sera novice au moins pendant un an sans interruption. Parfois, des vœux simples précèdent les vœux solennels : chez les Jésuites, plusieurs noviciats, chacun de deux ou trois ans, se succèdent et se superposent; ailleurs, l'engagement perpétuel n'est reçu qu'après plusieurs engagements temporaires. Jusqu'à vingt-cinq ans, les Frères des Ecoles chrétiennes font leurs vœux pour un an : à vingt-huit ans seulement, c'est pour toute leur vie. Certainement, après de telles épreuves, l'information du postulant est complète; néanmoins, on y ajoute celle de ses supérieurs. Ils l'ont suivi jour par jour : par delà sa volonté superficielle, actuelle et déclarée, ils démêlent sa volonté profonde, latente et future; s'ils la jugent insuffisante ou douteuse, ils ajournent ou empêchent la profession finale... Jamais contrat social n'a été souscrit à meilleur escient, par un choix plus réfléchi, après une délibération si attentive [2]. »

Et, encore une fois, même quand ils ont prononcé leurs vœux, qui les empêche de les violer, sinon leur conscience laissée dans la plénitude de sa liberté d'action. C'est donc librement qu'ils entrent au couvent, et c'est par un acte continuel de liberté qu'ils y restent. C'est ce que nous avons tout à l'heure entendu si bien dire à Taine :

[1] *Régime moderne*, p. 106, t. II.
[2] *Ibid.*, p. 108.

« *L'homme ou la femme qui prononce des vœux et les observe*, ne contracte et ne *tient son engagement* que par un acte *spontané, délibéré et incessamment renouvelé de son libre arbitre.* »

Parmi tous les êtres humains, les congréganistes sont donc les plus libres de tous : car, entre tous, ce sont eux qui exercent constamment la liberté morale la plus haute, et que la liberté morale c'est la vraie liberté. Avant de déclarer qu'une fois leurs vœux prononcés, ils n'étaient plus libres, M. Waldeck-Rousseau aurait dû se rappeler la phrase fameuse de Jean-Jacques Rousseau :

« La liberté morale, seule, rend l'homme vraiment maître de lui; car l'impulsion du seul appétit est esclavage, *et l'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite, est liberté*[1]. »

Et c'est justement parce que librement les congréganistes abandonnent les biens de ce monde, librement ils obéissent, librement ils domptent leur chair, librement ils se sacrifient, qu'ils deviennent des hommes et des femmes doués de cette force pour ainsi dire surhumaine qui les rend capables d'accomplir ces œuvres qui sont un objet d'admiration et d'étonnement profonds pour tous les esprits non prévenus. Et devant ces œuvres, à qui, en vérité, ferez-vous croire que ces hommes et ces femmes sont, comme vous le dites, « des diminués »? Pour le croire vous-mêmes, il faut que la passion antireligieuse vous aveugle d'étrange façon. En effet, ce ne sont pas seulement leurs actes qui protestent contre cette qualification de « diminués », ce sont vos propres actes à vous-mêmes. Car si les congréganistes étaient vraiment des « diminués », vous ne les persécuteriez pas, parce qu'alors ils ne vous gêneraient guère. Ce que vous voulez, ce n'est pas, comme vous le dites, leur rendre la plénitude de la vie et de l'action et, de cette sorte, « les protéger » : non, c'est la peur qui vous fait agir, et ce que vous craignez en eux, c'est justement leur action rendue plus intense par le sacrifice de la vie du monde qu'ils ont consenti, c'est leur force décuplée par ce sacrifice, leur force que vous haïssez et que, dans votre intolérance, vous voulez tuer, parce qu'elle s'exerce en faveur d'idées qui ne sont pas les vôtres, en faveur d'une religion que vous voulez anéantir.

*
* *

Et maintenant est-il vrai, comme le soutient M. Waldeck Rousseau, que les vœux monastiques sont « interdits par les principes généraux du droit », que « notre droit public, comme celui de tous les Etats, proscrit tout ce qui constituerait une abdication des droits de l'individu, une renonciation à l'exercice des facultés

[1] *Contrat social*, liv. I, ch. VIII.

naturelles de tous les citoyens : droit de se marier, d'acheter, de vendre, de faire le commerce, d'exercer une profession, de posséder, en un mot tout ce qui ressemblerait à une servitude personnelle », autrement dit les vœux religieux?

Non, cela est inexact, et le raisonnement de M. Waldeck-Rousseau repose sur une confusion. Ce que notre droit public moderne, le droit public de tous les Etats proscrit, c'est la reconnaissance légale des vœux religieux qui, d'après le droit public de l'ancien régime, entraînait la sanction légale des vœux religieux, entraînait des dispositions du genre de celle qui permettait de mettre la maréchaussée aux trousses du religieux fugitif pour le contraindre à réintégrer son couvent.

C'est la loi du 15 février 1790 qui, sur ce point, a tracé la distinction fondamentale entre le droit public ancien et le droit public moderne. Elle s'exprime ainsi :

« Article 1er. La loi constitutionnelle du royaume ne reconnaîtra plus de vœux monastiques solennels.

« Art. 2. Tous les individus de l'un et de l'autre sexe existant dans les monastères et maisons religieuses pourront en sortir. »

Mais parce que cette loi supprime la reconnaissance légale et la sanction légale de vœux religieux, prohibe-t-elle pour cela les vœux religieux?

Non, assurément, car cet article 2 dont on vient de citer les premières lignes se termine ainsi :

« Il sera *indiqué des maisons où seront tenus de se retirer les religieux qui ne voudront pas profiter de la disposition présente.* » Le droit moderne ne déclare donc pas les vœux « *contre* la loi », mais seulement « *en dehors* de la loi ».

Il faut aller plus loin encore. M. Rousse vient de démontrer d'une façon magistrale dans sa dernière consultation que, dans le droit moderne, non seulement les vœux sont en dehors de la loi, mais qu'*ils sont même en dehors du contrat d'association.*

« Que mettent donc ensemble, dit M. Roussé, ces religieux dans leurs couvents, dans leurs chapelles, dans leurs écoles? Quel est leur apport social? Quel est le lien tangible, matériel et légal qui les unit? Les vœux dont il s'agit est-ce qu'ils les échangent entre eux d'homme à homme? Forment-ils une chaîne allant de l'un à l'autre et les liant tous ensemble dans un contrat que la volonté d'un seul ne peut rompre?

« Point du tout. Humainement, légalement, ces hommes ne se doivent rien l'un à l'autre. Chacun d'eux ne peut réclamer à aucun d'eux l'exécution d'une promesse que personne, individuellement, ne lui a faite.

« Le *vœu*, le vœu religieux est un acte que chacun accomplit pour lui seul, dont tous les autres peuvent bien être les témoins, mais dont aucun n'est le garant, dont aucun ne peut subir la solidarité ni partager le bénéfice... Le libre arbitre, la pensée libre, la volonté libre de l'homme et du citoyen, voilà tout ce qu'on violera ouvertement dans la personne du religieux le jour où, pour avoir usé, dans sa pleine et parfaite indépendance, de ces libertés nécessaires, il sera dépossédé des droits civiques ou civils que l'on donne et qui appartient à tous [1]. »

Donc, à l'heure actuelle et depuis la chute de l'ancien régime, les vœux religieux sont en dehors de la loi, en dehors même de tout contrat. Où sont-ils donc? Ils ne sont plus que dans la conscience : pour les proscrire, c'est là qu'il faudra aller les chercher; pour les proscrire, c'est là le sanctuaire qu'il faudra violer, sanctuaire que le droit moderne nous déclare être le plus sacré de tous!

*
* *

Il faut donc trouver ailleurs que dans les principes du droit moderne, une raison pour mettre hors la loi les congréganistes. La Commission l'a essayé. L'article 12 de son projet exclut les congrégations du droit commun, parce qu'elles sont des « associations entre Français dont le siège ou la direction sont fixés à l'étranger ou confiés à des étrangers ».

Il importe de remarquer tout d'abord qu'il est particulièrement extraordinaire de voir insérer une pareille disposition dans un projet que tout le monde sait avoir été dicté par la Franc-maçonnerie dont le caractère essentiellement cosmopolite ne saurait être nié.

De plus ne serait-il pas véritablement inouï de voir voter aujourd'hui un pareil article, quand, depuis 1867, les sociétés commerciales, industrielles, financières, peuvent sans aucune intervention de l'État, avoir à l'étranger leur siège, leur direction, tous les établissements qu'elles désirent posséder, peuvent admettre dans leurs conseils d'administration en France tous les étrangers qu'elles veulent? Et cependant — nous ne voulons pas revenir sur ce sujet déjà traité avec détails, — n'ont-elles pas sur la politique une influence certaine, ne peuvent-elles pas avoir, par la constitution de syndicats notamment, sur les fortunes privées comme sur les finances publiques une action énorme et qu'on a vu maintes fois s'exercer de la façon la plus désastreuse sur les unes comme sur les autres,

[1] *Les Associations religieuses et les vœux monastiques*, par Edmond Rousse, de l'Académie française. (Supplément au *Journal des Débats* du 26 novembre 1900.)

action que le patriotisme de leurs membres ne peut entraver, justement à cause du caractère cosmopolite de leurs directeurs et de leurs inspirateurs? Les congrégations ayant à l'étranger leurs supérieurs ou ayant en France des supérieurs étrangers exercent-elles une action qui puisse se comparer à celle-là.

Sur quels motifs s'appuie-t-on pour insérer dans la loi future un semblable article? Pour l'expliquer, on trouve seulement les deux lignes suivantes qui sont de M. Waldeck-Rousseau : « Le bon ordre et la sécurité nationale sont ici directement engagés. » Pourquoi? On se garde bien de nous le dire, car on ne pourrait citer aucun fait à l'appui de cette assertion. Il est impossible, en effet, de montrer, pas plus à l'étranger qu'en France une seule œuvre antifrançaise de ces congrégations que la loi en préparation voudrait frapper. Chacun sait que c'est tout le contraire que l'on constate.

Citons seulement pour l'instant celle de toutes ces congrégations que l'on poursuit de la haine la plus aveugle et la plus féroce, celle des Jésuites. Est-ce une œuvre antinationale, celle qu'ils poursuivent depuis tant d'années, au prix de leur sang, en Chine, dans cette Chine dont, au dix-septième siècle, ils auraient fait une immense France asiatique, — c'est un fait historique indéniable, — si une malheureuse rivalité d'ordre n'était venue entraver leur action? Est-ce une œuvre antinationale celle qu'ils ont accomplie à Madagascar où, dans les temps les plus durs, au milieu de difficultés et de périls de toutes sortes, ils ont été seuls à défendre et à sauver notre influence contre l'Angleterre?

Est-ce une œuvre antinationale que leur université de Beyrouth, l'institution qui, certainement, contribue le plus à maintenir aujourd'hui dans tout l'Orient la situation autrefois conquise par l'ancienne France. Cela est si vrai qu'il y a vingt ans, au moment même où le gouvernement républicain expulsait les Jésuites de leurs couvents de France, il inscrivait à son budget une forte somme à titre de subvention pour le couvent des Jésuites de Beyrouth. Gambetta vota et fit voter ce crédit, et l'on se rappelle ce qu'il répondit à ceux qui l'accusaient, à ce propos, de contradiction dans sa politique religieuse : « L'anticléricalisme n'est point un article d'exportation. » Et c'est pour cette raison que l'on voit des hommes comme les Paul Bert et les Pichon attaquer en France les congrégations de la façon la plus violente et la plus impitoyable, et ensuite, lorsqu'ils ont franchi la frontière, se trouver contraints, devant l'évidence des faits, de reconnaître les services inappréciables qu'elles rendent à notre pays, non pas seulement dans nos colonies mais chez des nations rivales, et de les soutenir de tout leur pouvoir.

Et d'ailleurs l'épithète « d'étrangère » que l'on donne à la direction des congrégations visées par le projet de loi n'a nullement ici le sens que l'on voudrait faire accepter par l'opinion. Montalembert l'a dit depuis longtemps, certaines congrégations sont étrangères, mais étrangères comme l'Eglise est étrangère. Il faut citer quelques lignes de cette admirable page :

« On les accuse (il s'agissait des Jésuites), on les accuse, disait Montalembert à la Chambre des pairs, en 1845, d'être antinationaux, soumis à un chef étranger. Mais cela est applicable à l'Eglise elle-même. La religion n'est pas plus nationale que la science, la lumière ou la vertu. L'Eglise qui la représente est étrangère comme la religion elle-même; elle est de tous les pays, elle n'appartient exclusivement à aucun. L'honorable comte Portalis reprochait l'an dernier aux Jésuites d'avoir pour patrie le monde. Mais c'est là justement le triomphe et la gloire de l'Eglise catholique. C'est là précisément ce qui fait sa grandeur et son existence même. »

Si le chef des congrégations visées est à l'étranger, c'est pour être près du Pape qui est le vrai chef des congrégations, comme il est le vrai chef des catholiques, en tant que catholiques.

Et ce fait pour les congréganistes comme pour tous les catholiques d'avoir un chef étranger dans le sens qu'on doit donner à ce mot a-t-il donc tué chez eux le patriotisme? Ici encore, Montalembert répondit victorieusement en disant :

« Le catholicisme a donné au patriotisme national une vertu et une énergie qu'il n'avait eues nulle part, comme l'ont si bien montré dans ce siècle même l'Espagne, la Belgique et la Pologne. »

Il n'y a pas d'ailleurs que les congréganistes que l'on traite d'étrangers : on a pu entendre autrefois appliquer la même épithète avec le même sens injurieux à ceux qui allèrent défendre Pie IX contre les plus injustes agressions : ceux-là aussi ont su répondre à l'outrage et ont signé leur réponse avec leur sang si noblement répandu sur les champs de bataille de 1870!

*
* *

Nous avons dit que ce projet de loi, s'il était voté, en dissolvant seulement les congrégations non reconnues, n'appliquerait que partiellement les conséquences des principes qu'il pose. On peut voir, en effet, après ce qui vient d'être dit, que les causes indiquées pour justifier la mise hors la loi des congrégations s'appliquent à toutes sans distinction, reconnues ou non reconnues, composées d'hommes ou de femmes.

C'est, en effet, dans toutes les congrégations qu'existent ces engagements « qui constituent une abdication des droits de l'indi-

vidu, une renonciation à l'exercice des facultés naturelles de tous les citoyens : droits de se marier, d'acheter, de vendre, de faire le commerce, d'exercer une profession, de posséder[1] », engagements qui, d'après M. Waldeck-Rousseau, « sont proscrits par notre droit public et par celui de tous les Etats ».

Bien plus, le principe de cette loi n'atteindrait pas seulement les congréganistes, il atteindrait aussi les prêtres séculiers; car eux aussi contractent envers eux-mêmes un engagement perpétuel, celui de ne pas se marier : et M. Waldeck-Rousseau a tout autant de raisons pour regarder ce vœu dans la personne du prêtre séculier que dans celle du congréganiste comme « une provocation à l'abolition de la famille[2] ».

Il faut aller plus loin encore. Nous avons montré précédemment, en effet, que ce sont tous les catholiques qui sont atteints par ces termes de l'article 12 du projet de la Commission : « associations entre Français dont le siège ou la direction seraient fixés à l'étranger ». Atteints très indirectement, dira-t-on? Indirectement, pour le moment peut-être : mais il est facile de voir qu'il n'en est pas de même pour l'avenir. Voici pour quelles raisons.

Chaque fois que les radicaux ont demandé depuis vingt ans à un ministère quelconque la séparation de l'Eglise et de l'Etat, il leur a toujours été fait la même réponse : « Oui, la séparation de l'Eglise et de l'État, mais seulement quand nous aurons fait une loi sur les associations, car il nous faut savoir ce que sera l'association des catholiques français qui, après la dénonciation du Concordat, assurera, au lieu et place de l'État, le service du culte catholique en France. »

Tout récemment, M. Waldeck-Rousseau n'a pas dit autre chose à la Chambre des députés lorsque M. Zevaès lui a demandé la suppression du budget des cultes.

« L'honorable M. Zevaès, a répondu M. le Président du Conseil, l'honorable M. Zevaès propose à la Chambre, purement et simplement, la suppression du budget des cultes. Je lui répondrai ce qui a été maintes fois répondu par mes prédécesseurs, que ce

[1] *Exposé des motifs* du projet de loi sur le Contrat d'association, déposé par M. Waldeck-Rousseau le 14 novembre 1899, p. 5.

[2] *Ibid.*, p. 6.

Il n'y a d'ailleurs pas pour le prêtre que le vœu de chasteté : il s'oblige aussi à l'obéissance. « L'obéissance ecclésiastique est... un amour de la « dépendance, un brisement du jugement... Voulez-vous savoir ce qu'elle « est quant à l'étendue du sacrifice? Une mort volontaire, le sépulcre de « la volonté, dit saint Clématique. Il y a une sorte de *présence réelle* infuse « dans ceux qui nous commandent. » (*Manrèze du prêtre*; cité par Taine, *égime moderne*, p. 99.)

n'est pas là une solution et que personne n'a jamais admis qu'on pût faire disparaître l'organisation actuelle qui garantit l'exercice des cultes pour lui substituer autre chose. (*Très bien, très bien.*)

« Il a été également dit maintes fois à cette tribune que cette question ne pouvait pas être envisagée aussi longtemps que le problème des associations n'aurait pas été résolu[1]. »

Eh bien, supposons-le voté cet article 12 du projet de la Commission qui parle des associations dont la direction est à l'étranger et supposons de même la séparation de l'Eglise et de l'Etat prononcée ensuite. Qu'arrivera-t-il? Il arrivera que, chez nous, les catholiques qui voudront se grouper pour assurer le service de leur culte, ayant comme chef religieux le Pape, seront considérés comme « une association dont la direction est fixée à l'étranger », et cette association, en conséquence, sera mise hors du droit commun. Si nos renseignements sont exacts, la question a été posée très nettement dans le sein de la Commission à M. Trouillot, et le rapporteur a répondu, sans hésitation aucune, dans le sens que nous venons d'indiquer.

La loi qui va venir en discussion n'est donc pas une loi destinée à frapper seulement les congréganistes. Le jour peut arriver, — et on le prévoit ce jour, — où non pas seulement les congréganistes, mais tous les catholiques ne seront plus considérés au point de vue de cette liberté primordiale qu'est la liberté d'association, et pour la conservation de leur religion, comme « des citoyens de la République française ».

*
* *

D'ailleurs, même si cette dernière conséquence de la loi ne se produisait pas, même si la loi n'atteignait que les congrégations, cela suffirait pour que le catholicisme en fût atteint par là même dans sa liberté et dans son développement.

Comme l'a dit Guizot :

« Une Eglise, quelle qu'elle soit, ne jouit pas de sa liberté, si elle ne peut se développer conformément à son esprit et à son histoire. »

Or les congrégations sont dans l'esprit de l'Eglise, parce qu'elles sont dans l'esprit de l'Evangile, et cela, parce que l'Evangile, s'il ordonne l'accomplissement des commandements de Dieu, conseille la perfection évangélique qui est dans le renoncement[2] : il faut

[1] Séance de la Chambre des députés du 23 novembre 1900. (*Compte-rendu officiel*, p. 2246.)

[2] « Quelqu'un s'approchant de Jésus, lui dit : Bon maître, que. bien

donc, pour que l'esprit évangélique existe dans l'Eglise en son entier épanouissement, qu'il y ait des chrétiens et des chrétiennes pratiquant en toute liberté le renoncement qui ne peut exister que dans la vie en commun. Voilà pourquoi les congrégations sont nées en même temps que l'Eglise et l'ont aidée depuis lors sans interruption dans tous les temps et dans tous les lieux à accomplir ses œuvres. Supprimer les congrégations, ce serait donc entraver l'Eglise dans son développement historique. Dire que supprimer les congrégations, ce n'est pas porter atteinte à l'action et, par conséquent, à la liberté de l'Eglise, c'est comme si l'on disait que lui supprimer son avant-garde, ce n'est pas nuire à une armée en marche.

Et cependant, M. Waldeck-Rousseau, dans son discours de Toulouse, a essayé de nous faire entendre qu'il soutenait la cause du catholicisme en entamant la lutte contre les congrégations. Il a déclaré, on se le rappelle, qu'il était le défenseur de « l'église » contre « la chapelle ».

Mais M. Viviani, le grand inspirateur et dominateur du ministère actuel, M. Viviani qui, lui, n'a pas à garder les ménagements de forme imposés au chef d'un gouvernement encore lié au chef de l'Eglise catholique par un traité, parle plus franchement et peut, sans ambages, proclamer toute la vérité :

« M. le Président du Conseil, a dit M. Viviani à la séance de la Chambre des députés du 6 novembre 1900, M. le Président du Conseil nous montrait à Toulouse l'influence morale que l'Eglise tient de l'éducation de la jeunesse, et il nous montrait l'influence sociale que l'Eglise tient du développement des congrégations. En même temps que M. le Président du Conseil, nous apercevions, dans les lointains de l'avenir, ces deux jeunesses grandissant côte à côte, l'une élevée *à l'ombre du dogme*, l'autre dans le rayonnement de la science. »

M. Viviani déclare donc ceci très franchement, très nettement, que, si l'on veut détruire les congrégations, c'est parce qu'elles

« faut-il que je fasse pour entrer dans la vie éternelle? » Jésus lui ré-
« pondit : « Si vous voulez entrer dans la vie, gardez les commandements. »
« Et il lui dit : « Quels commandements? » Jésus lui repartit : « Vous
« ne tuerez point, vous ne commettrez point d'adultère, vous ne déroberez
« point, vous ne porterez point de faux témoignage. Honorez votre père et
» votre mère et aimez votre prochain comme vous-même. »
« Le jeune homme lui répondit : « J'ai gardé tous ces commandements
« dès ma jeunesse; que me reste-t-il encore à faire? » Jésus lui dit : « Si
« vous voulez être parfait, allez, vendez ce que vous avez et le donnez aux
« pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel; et venez, suivez-moi. »
(Évangile selon saint Mathieu, ch. XIX, vers. 16 à 22.)

servent l'Eglise, parce qu'elles sont le principal instrument de l'influence sociale de l'Eglise et que la bataille engagée contre elle n'est qu'un épisode de la grande lutte entre le dogme catholique et ce que les radicaux et les socialistes appellent « la science ». Nous verrons bientôt ce qu'est cette prétendue « science ».

*
* *

Quel autre reproche adresse-t-on encore aux congrégations? Pour justifier le projet de la Commission, M. Trouillot parle encore de « leur action politique, de leur intervention dans les affaires publiques et les luttes des partis encouragées par la faiblesse du pouvoir et des lois, qui se manifestent avec une ardeur encore sans exemple[1]. »

M. Brisson dit, d'autre part, dans l'exposé des motifs de sa proposition :

« On a pu récemment voir, au grand jour de la justice, que ces congrégations illégales étendent sur tout le pays, en même temps que la mainmorte, un réseau politique et policier dont les mailles se resserrent chaque jour davantage. Jamais, depuis la Ligue, l'Etat n'a paru plus près d'être débordé; l'on a comme entrevu l'heure où les ennemis de la société civile pourraient jeter sur le tapis l'écrasant enjeu de millions tenus en réserve. Rien ne pouvait mieux démontrer combien étaient sages les interdictions prononcées par nos pères, combien il a été fou d'y renoncer. »

Ainsi donc, d'après M. Brisson, l'Etat a été près d'être débordé, la société civile a failli sombrer, — rien que cela, — par le fait des congrégations.

Nous l'avons, en dormant, Madame, échappé belle!

Mais laissons de côté le côté grotesque de la chose et prenons l'argument dégagé des flonflons révolutionnaires vieux jeu qui l'enveloppent.

On accuse les congrégations de faire de la politique militante.

On pourrait tout d'abord se demander comment une législation qui admettrait la liberté d'association — liberté dont MM. Brisson et Trouillot se déclarent partisans, — pourrait interdire à une association religieuse de faire de la politique. Le religieux accomplissant toutes les charges imposées aux autres Français ne doivent-ils pas jouir de tous les droits garantis aux autres Français et,

[1] *Rapport*, p. 18.

par conséquent, du droit primordial de défendre leurs idées comme tous les autres Français, et par tous les moyens légaux mis à la disposition des autres Français? Les priver de ce droit, n'est-ce pas violer en sa personne, et de la façon la plus flagrante, la charte fondamentale de la Révolution française, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui proclame l'égalité civile et politique, devant la loi, de tous les Français sans distinction ni d'opinion ni de religion.

Mais nous ne voulons pas, pour le moment, au moins, traiter cette question.

Supposons-la même, si l'on veut, résolue dans le sens cher à MM. Trouillot et Brisson. Nous leur demanderons alors s'il a été démontré que *les* congrégations faisaient de la politique militante?

Après avoir cité les lignes de M. Brisson, qu'on vient de lire, M. Barboux, dans l'un de ses articles sur le *Droit d'association*, publiés dernièrement par la *Semaine politique*, s'écrie :

« Rien n'y manque, pas même l'iniquité de la généralisation qui fait payer à tous la faute de quelques-uns [1]. »

En effet, on n'a pas prouvé que *les* congrégations faisaient de la politique militante, on l'a affirmé pour une seule de ces congrégations, celle des Assomptionnistes. C'est là encore ce que constate M. Barboux :

« Cependant on ne saurait accuser l'instruction dirigée contre les Assomptionnistes d'avoir été superficielle; elle s'est, au contraire, souvent attardée à des détails assez puérils pour essayer de montrer que cette congrégation, comme le rétiaire antique, avait préparé un immense filet dans lequel elle voulait prendre la France entière. Nous le demandons maintenant et il faut qu'on nous réponde : A-t-on trouvé la preuve la plus légère de la complicité d'une autre congrégation dans l'œuvre qu'on accuse les Assomptionnistes d'avoir entreprise? Si, malgré toutes les recherches, toutes les perquisitions, toutes les saisies, on n'a rien découvert, tous les projets de lois sont, du même coup, jugés par la morale de Phèdre :

Haec propter illos scripta est homines fabula
Qui fictis causis innocentes opprimunt [2]. »

Et remarquez que le but du gouvernement en poursuivant les Assomptionnistes n'était pas de les faire condamner pour délit d'association; la poursuite des Assomptionnistes n'était qu'un pré-

[1] La *Semaine politique et littéraire*, livr. du 3 novembre 1900, p. 1175.
[2] *Ibid.*, livr. du 10 novembre 1900, p. 1221.

texte : le but, c'était de pouvoir perquisitionner et interroger à loisir pour découvrir l'action politique des congrégations religieuses et la montrer ensuite au grand jour dans des débats judiciaires retentissants.

M. Waldeck-Rousseau l'a d'ailleurs avoué formellement dans le discours qu'il a prononcé au Sénat le 29 novembre 1900, au sujet de l'amnistie :

« J'ai eu l'occasion de dire, et le Sénat me permettra de lui rappeler, disait M. Waldeck-Rousseau, que nous ne nous sommes pas fait beaucoup d'illusions sur les résultats effectifs de l'instruction et de la poursuite dirigée contre certains religieux. Il était aisé de prévoir qu'elles aboutiraient comme elles ont abouti, on l'a rappelé tout à l'heure, à une modeste condamnation à 16 francs d'amende, et que si nous avions pris ce parti, c'était parce qu'il fallait sortir des suppositions par lesquelles on ne cessait pas de prêter au gouvernement la pensée d'*imputer à certaines associations religieuses des artifices et des manœuvres dont elles étaient complètement incapables*. Nous avons voulu faire toucher du doigt quels étaient les ressorts politiques innombrables et dangereux masqués par *une* association ou *une* institution religieuse. Tel a été notre but. »

Ces paroles de M. le Président du Conseil n'indiquent-elles pas de la façon la plus claire et la plus précise que le gouvernement a essayé de démontrer l'existence d'une action politique chez *toutes* les congrégations visées dans le projet de loi déposé par lui, et que, malgré les puissants moyens d'investigation mis par la législation pénale à sa disposition, moyens dont il a usé et abusé, malgré tous les actes d'arbitraire inouï dont il s'est rendu coupable, il n'a trouvé qu'une seule congrégation s'occupant réellement de politique. C'est donc avec raison que M. Barboux qualifie « d'iniquité » cette généralisation qui consiste à faire retomber sur toutes les congrégations la faute, — si faute il y a, — d'une seule.

On le voit donc, pas plus que les autres, cette accusation ne repose sur un fondement solide, pas plus que les autres, elle ne pourra soutenir une discussion publique contradictoire et sérieuse.

G. DE LAMARZELLE.

La suite prochainement.

LES PROJETS DE DÉBARQUEMENT EN ANGLETERRE

A LA FIN DU RÈGNE DE LOUIS XV[1]

I

Pendant les douze années du règne de Louis XV où Choiseul dirigea, soit simultanément, soit tour à tour, les ministères des Affaires étrangères, de la Guerre et de la Marine, toute sa politique fut inspirée par la même idée : préparer la revanche de la France sur l'Angleterre. Qu'il groupât autour du tronc français les branches espagnole et napolitaine des Bourbons, qu'il rédigeât de nouvelles ordonnances pour l'armée ou pour la marine, qu'il surveillât tous les menus incidents de la politique extérieure, c'était toujours en vue de rendre la France plus forte et de la tenir prête le jour où elle se mesurerait de nouveau avec sa rivale.

En attendant cette heure, le mieux, semblait-il, était de souffler sur le feu qui couvait dans les colonies anglaises de l'Amérique du Nord. Dès l'année 1764, un an à peine après le traité de Paris, Choiseul avait envoyé dans ces colonies un agent secret, M. de Pontleroy, lieutenant de vaisseau au département de Rochefort; car il avait deviné tout de suite la gravité de ces premiers tiraillements qui devaient aboutir à la séparation définitive des futurs États-Unis et de l'Angleterre. M. de Pontleroy avait eu deux missions en Amérique, en 1764 et en 1766; il y avait séjourné sous le nom de Beaulieu, en faisant preuve d'autant d'intelligence que de prudence. Il avait pris du service à bord d'un navire marchand américain, ce qui lui avait permis de faire une reconnaissance très détaillée de la côte. Dans la correspondance de nos agents à Londres, on retrouve alors très fréquemment la mention de son nom et des rapports qu'il avait fait parvenir sur la situation militaire et économique des colonies anglaises. Choiseul était donc renseigné de première main à cet égard; mais l'occasion d'une intervention directe semblait se dérober toujours. On avait déjà cru, à plusieurs reprises, à une rupture immédiate entre les

[1] Pour plus de détails sur ce sujet et d'autres questions qui s'y rattachent, comme pour les références aux sources, le lecteur est prié de se reporter à notre ouvrage : *la Marine militaire de la France sous le règne de Louis XV*, qui paraîtra prochainement à la librairie Champion.

Anglais d'Amérique et les Anglais de la Grande-Bretagne; la prudence des uns, l'esprit de concession des autres, retardaient toujours cette solution qu'on sentait irréparable. D'autre part, un autre agent secret de Choiseul en Amérique, le colonel de Kalb, spécialement chargé d'une enquête politique, l'informait que si les Américains étaient prêts à se révolter, ils ne voulaient pas secouer la domination des Anglais par le moyen d'une puissance étrangère. Dans ces conditions, la France devait se garder d'une intervention intempestive qui pouvait tout perdre et se borner à surveiller les affaires d'Amérique pour pouvoir s'y mêler au moment propice. Mais l'on pouvait toujours songer à une action directe contre l'Angleterre en l'attaquant chez elle, corps à corps, comme on en avait déjà eu maintes fois le projet sous le règne de Louis XV.

Cette idée d'attaquer l'Angleterre en Angleterre est souvent développée dans la correspondance de M. Durand, ministre de France à Londres; les lettres de cet agent très habile et fort au courant des choses anglaises sont remarquables par l'ardeur avec laquelle il insiste auprès de son chef pour une lutte directe. Porter la guerre, disait-il, de l'autre côté de la Manche, c'était faire connaître à l'ennemi les maux immédiats de la guerre auxquels il restait toujours étranger et lui en donner le dégoût. « Nos guerres avec lui dureraient moins si tant de citoyens de Londres que la guerre enrichit et qui la désirent voyaient de près les horreurs qu'elle entraîne après soi... »

Une descente sur les côtes anglaises produirait en quelques heures une panique financière qui mettrait le pays à la merci de l'envahisseur. Il suffisait de se rappeler les embarras de la Banque d'Angleterre au temps de l'invasion de Charles-Édouard, quand George II, à bout de ressources et comme frappé d'impuissance, était à la veille de s'embarquer pour ses États d'Allemagne. « Voilà, Monseigneur, ce qui échappe à des yeux étrangers qui ne voient en Angleterre que des flottes immenses et des magasins prodigieux. Ces dehors en imposent, et peu de gens songent qu'un rien, qu'un faux bruit, que l'audace seule de l'ennemi embarrassent le crédit, mettent le désordre dans une machine compliquée et décèlent une faiblesse qui n'est bien connue que des intéressés... »

Comme toute la force défensive de l'Angleterre consiste dans sa marine, il faut se servir des forces combinées de la France et de l'Espagne pour attirer, par d'habiles diversions, une partie des escadres anglaises sur des points éloignés de la métropole. « L'Angleterre, attaquée alors dans les parties qui lui donnent la vie, serait sans force et sans vertu. » Mais ces expéditions lointaines des alliés ne doivent être que des stratagèmes de guerre; on

peut ravager les colonies ennemies pour dégarnir en partie la Manche et faciliter la descente, qui est le vrai objectif de l'entreprise; on ne doit pas songer à les conquérir. Ce ne sont que des branches pour ainsi dire parasites, qu'on peut détacher du tronc sans qu'il en meure; or c'est au cœur qu'il faut viser. Il est curieux de voir notre ministre se couvrir de l'autorité d'un grand homme d'État anglais pour recommander à Choiseul ces combinaisons stratégiques. « Ces notions, Monseigneur, ont été puisées en grande partie dans des conversations que j'ai eues autrefois avec milord Bolingbroke. Puissent-elles ne pas vous déplaire! »

Au mois de décembre 1770, c'est-à-dire peu de jours avant sa brusque disgrâce, Choiseul recevait un Mémoire intitulé *Essai d'un projet de descente en Angleterre*; l'auteur, M. de Béville, qui mourut maréchal de camp, avait été chargé par Choiseul d'une enquête militaire sur les côtes de l'Angleterre[1]. En tête de son *Essai*, il examinait à fond cette question, qui était en effet la condition première du problème : une descente en Angleterre est-elle praticable? Et il la résolvait en mettant sous les yeux du ministre des arguments analogues à ceux de M. Durand. Il rapportait, comme un fait avéré, qu'au commencement de la dernière guerre, le gouvernement anglais avait soumis cette question à un conseil d'amiraux, et que ceux-ci avaient expressément déclaré qu'ils ne répondraient jamais d'empêcher une descente, même avec deux fois plus de forces navales à opposer à l'ennemi. Les exemples abondent des terreurs paniques que les menaces de descente ont toujours causées aux Anglais. Même en 1761, quand le désastre de Quiberon avait fait avorter tous nos projets offensifs sur l'Angleterre, l'impression de la frayeur qu'ils avaient fait naître était encore si forte, que l'amiral Boscawen jeta l'alarme dans Londres, qu'il y eut une grande inquiétude à la cour et une grande baisse

[1] L'*Essai* de M. de Béville, conservé aux Archives Nationales, est précédé de cette lettre d'envoi :

« Pont, départ. du Calvados, le 28 vend. an XII.

« Général premier Consul,

« Permettez qu'un ancien militaire vous offre le fruit des veilles et des travaux de son père, mort maréchal de camp au service de France. C'est une reconnaissance d'une partie de l'Angleterre suivie d'un projet de descente, le tout accompagné de plans levés sur les lieux avec soin. Ce travail fut ordonné, en 1770, par le duc de Choiseul... Je m'estimerai heureux si le plus grand général de l'Europe daigne les accueillir, y reconnaître le zèle qui animait leur auteur pour la gloire de sa patrie et applaudir aux vues qu'il avait pour abaisser l'orgueil (*sic*) de ses ennemis.

« Salut et respect. CHARLES BÉVILLE,

« Ancien colonel, adjudant général. »

des fonds publics, parce qu'on avait signalé vers Douvres l'apparition d'une cinquantaine de voiles : or, c'étaient des navires marchands hollandais et des navires charbonniers anglais. Comme l'a dit un grand homme de mer, notre amiral Jean de Vienne, « les Anglais ne sont jamais plus faibles que chez eux... » Ils ont le sentiment de cette faiblesse intérieure, ils sentent très bien qu'une descente amènerait une perturbation terrible dans les finances et par suite dans le gouvernement; aussi ils vivent dans un état continu d'alarmes. C'est pour tous les ennemis de l'Angleterre le meilleur argument en faveur du succès d'une descente.

Choiseul s'était rallié assez vite aux idées de M. Durand, que le plaidoyer de M. de Béville exprimait encore avec plus de précision. Les réformes qu'il avait accomplies au ministère de la Marine et que son cousin continuait dans le même esprit, le développement ininterrompu des constructions navales, la continuité de nos bons rapports avec l'Espagne avaient donné en quelques années à la marine et à la politique de la France une solidité qui permettait d'entreprendre de grandes choses. Il n'y avait plus qu'à étudier dans les bureaux de l'état-major un projet de descente, et pour cela charger, avant tout, un agent éprouvé de faire une enquête topographique le long des côtes anglaises.

II

Depuis la révolution de 1688 et les diverses tentatives de restauration qui avaient suivi, il y avait en France, soit à la cour, soit à l'armée, un assez grand nombre d'Écossais ou d'Irlandais, jacobites ardents, à qui les malheurs répétés de Jacques II, du Prétendant et de Charles-Édouard n'avaient rien enlevé de leur foi et de leurs espérances. C'est à l'un d'eux que Choiseul donna cette mission de confiance; il s'appelait Grant de Blairfindy, était Écossais et servait en France comme lieutenant-colonel d'infanterie.

Choiseul, qui dirigeait les Affaires étrangères, lui fit remettre, à la date du 11 avril 1767, une « Instruction particulière et secrète », qui contenait un programme fort étendu. Blairfindy devait, en effet, « connaître tous les points de la côte d'Angleterre où il peut être possible de débarquer, en distinguant ceux qui ne peuvent servir que pour de petits bâtiments de ceux où il deviendrait facile d'y faire aborder des vaisseaux. » Il devait, en outre, faire une enquête détaillée à l'intérieur du pays sur l'état des routes, les ressources matérielles, l'esprit des habitants, les forces militaires.

Grâce à sa connaissance de la langue et des mœurs anglaises, Blairfindy put faire son enquête dans le pays sans donner lieu à

aucun soupçon. Après un premier séjour en Angleterre, car il dut y séjourner à plusieurs reprises, il commença à rédiger ses rapports au ministre, étant à Dieppe, en mai et juin 1768. L'ensemble de ses Mémoires, qui est fort volumineux, est divisé en treize parties, qui portent le nom bizarre de *Rayons*, car chacune d'elles correspond à peu près à une région géographique déterminée.

Blairfindy ne se borne pas à mettre sous les yeux de Choiseul les résultats matériels de son enquête topographique, qui avait été faite avec beaucoup de détails et qu'accompagnent quelques plans minutieusement levés; il expose en outre ses propres idées en vue des mesures à prendre pour une descente. Il y a dans cette partie de ses Mémoires plusieurs points qui méritent d'être signalés, ainsi ce qu'il dit de la position d'Ambleteuse; Bigot de Morogues, le fondateur de l'Académie de Marine, en avait le premier indiqué la valeur dans un projet de 1759. Et ceci paraîtra d'autant plus intéressant que les papiers de Blairfindy sont passés plus tard sous les yeux de Napoléon quand il préparait, à l'époque du Consulat, l'expédition d'Angleterre.

Il faut, dit-il, que les vaisseaux de guerre et les frégates s'assemblent dans la rade d'Ambleteuse, « qui est la seule propre pour cela de toute la côte, distante de celle d'Angleterre de 6 à 7 lieues. Le Mémoire de M. le marquis de Courtanvaux, avec le plan qui en a été levé par le sieur Ozanne en ma présence, démontrera amplement ce que j'avance à l'égard de cette position heureuse. » Il est de toute nécessité, ajoute-t-il, de construire à cet endroit « un port de roi », c'est-à-dire un port pour des vaisseaux de guerre. « L'emplacement d'Ambleteuse est, sans difficulté, le plus beau qu'il est possible de trouver depuis Ostende jusqu'à Antibes. » C'est donc dans ce port et dans les ports voisins, Boulogne, Audresselles, Wissant, Sangate et Calais, que se réuniront les bâtiments pour le transport d'une armée de 50 000 hommes.

Le lieu de débarquement est le port de Deal, sur la côte de Kent, d'une grande facilité d'accès. Les Anglais ne songeront pas à défendre ce point, d'autant moins que leur attention sera attirée d'un autre côté par de faux préparatifs faits à Brest, à Saint-Malo et en Normandie. Nous ne suivrons pas Blairfindy dans l'étude des opérations qui doivent avoir lieu après le débarquement et l'occupation des trois châteaux de Deal, Walmer et Sandown; l'indication, minutieusement détaillée d'ailleurs, des divers cantonnements et des trois grands magasins de Sandwich, Canterbury et Rochester, ainsi que le plan, très étudié aussi, de la grande bataille à livrer dans la plaine de Wimbleton, n'intéressent pas les opérations maritimes. Et d'une manière générale, on peut reprocher à ce colonel

d'infanterie de s'occuper plus de la terre que de la mer, dans un programme militaire où le premier rôle, je ne dis pas le seul, appartient sans conteste à la mer.

Relevons encore cette idée, qui fait partie du second *Rayon.* Une autre descente devra être faite, en même temps que la première, sur les côtes de Sussex, avec 24 000 hommes. Pour ces opérations, il conseille de n'employer que des bateaux pêcheurs; ce sont d'excellents voiliers, avec lesquels on peut aborder partout et transporter 100 et même 200 soldats; il donne le relevé de ces bateaux à employer dans les ports de Dieppe, Saint-Valéry, Fécamp. L'expédition doit se faire très secrètement, sans aucun appareil, en pleine paix; on déclarera la guerre aux Anglais après avoir débarqué chez eux. Les Anglais n'ont-ils pas commencé en 1754 et 1755 par faire main basse sur tous nos vaisseaux en pleine paix? On peut compter qu'ils sont prêts encore à agir de même dès que notre marine leur donnera de nouveau de l'ombrage. C'est à nous de les prévenir.

Choiseul chargea M. de Bourcet, lieutenant général, d'examiner en détail les résultats de l'enquête de Blairfindy et ses propositions stratégiques. Le rapport de cet officier général, en date du 15 avril 1770, fut très favorable au travail de son collègue; il concluait en conseillant fortement la descente en Angleterre telle qu'elle était présentée, tout en désapprouvant une entreprise en Irlande, qui était proposée dans le douzième *Rayon.* La disgrâce de Choiseul coupa court aux espérances que le colonel écossais avait pu concevoir pour l'exécution de ses idées. Il devait les représenter plus tard à deux ministres de Louis XVI, le maréchal du Muy et le marquis de Castries, à une époque où la préparation d'une descente n'était plus un mystère pour personne; mais il ne paraît pas qu'on y ait fait attention alors. Comme tant d'autres projets, les *Rayons* de Blairfindy étaient destinés à rester dans le silence des archives.

La question d'une descente en Irlande s'est toujours rattachée aux projets de débarquement en Angleterre. Fallait-il en faire l'opération principale ou l'opération secondaire? Les avis des hommes du métier ne différaient guère que sur ce point; peu la rejetaient tout à fait, comme M. de Bourcet. Un Mémoire anonyme, de juin 1769, consacré à cette question, et reposant sur une connaissance approfondie de l'Irlande, est d'avis qu'une descente dans cette île ne doit jamais être qu'une opération secondaire, destinée à venir à l'appui de l'opération principale, laquelle doit se faire en Angleterre. L'opinion est intéressante, car on voit à certains détails techniques qu'elle émane d'un officier de marine. Pour la diversion en Irlande, cet officier faisait partir un corps expéditionnaire de Brest et de Morlaix, et le faisait débarquer dans la baie de

Greenore, à Ballytraman, près Wexford; de là il le conduisait par plusieurs étapes jusqu'à Dublin. Lui aussi affirmait que la ruine des Anglais était certaine, et qu'ils le savaient bien eux-mêmes, si des troupes françaises descendaient dans leur île. Mais pour exécuter « cette résolution qui seule ferait respecter nos armes dans les siècles les plus reculés », pour faire perdre une bonne fois à nos voisins « cette habitude de venir nous inquiéter chez nous », il y avait avant tout à résoudre une donnée du problème, qui en était la condition même et qui ne regardait que la marine : c'était la traversée de la Manche. Comment l'exécuter?

Un marin remettait à Choiseul en 1769 un Mémoire où il proposait, pour résoudre cette partie du problème, de construire des bâtiments de transport d'un nouveau type. Puisque nous n'avions pas le nombre de navires suffisant à opposer aux Anglais, il fallait changer les conditions de la guerre. Ainsi avait fait dans l'ancienne Rome le consul Duilius; en accrochant avec son corbeau un vaisseau carthaginois et en le rendant immobile, il avait transformé les combats de mer en combats de terre. Notre marin ne demandait pas de restaurer les corbeaux de Duilius; remontant plus loin encore dans ses souvenirs d'histoire érudite, il proposait de construire des navires ayant « à peu près la grandeur et le poids des trières employées pendant la guerre du Péloponnèse ou des premières liburnes ». Ces petits bâtiments, marchant à la voile ou à la rame, auraient de précieux avantages de mobilité et de rapidité; avec 200 ou 250 liburnes réunies entre Dunkerque et Morlaix, on pouvait débarquer 40 à 50 000 soldats aux environs d'Arundell dans le Sussex. Le restaurateur des trières et des liburnes modifia plus tard la construction de ses navires d'après les indications de l'ingénieur Groignard et présenta de nouveau, cette fois à M. de Sartine, le projet que, dans sa modestie d'inventeur, il qualifiait de « grand » et « sublime »; mais les liburnes du commandant Le Roy de la Grange n'eurent pas plus de succès en 1777 qu'en 1769. Le type des bâtiments de la guerre du Péloponnèse était sans doute hors de saison; mais n'était-ce pas à la même idée nautique que devait se conformer Napoléon quand il prit le parti de passer la Manche avec une flottille de coquilles de noix?

III

On a déjà parlé du projet de descente de M. de Béville. L'*Essai* qu'il présenta à Choiseul, à la suite de la mission dont il avait été chargé, est fort étendu avec ses quinze sections et ses trois Mémoires justificatifs; il révèle un auteur intelligent, méthodique,

très bien renseigné sur l'état intérieur et les forces de l'Angleterre.

Une descente est-elle praticable? On sait qu'il résout cette première question par l'affirmative.

Doit-elle se faire avec le concours de l'Espagne? Oui, mais de manière cependant que l'opération espagnole soit absolument distincte et séparée de l'opération française; il serait même à souhaiter que l'opération espagnole se réduisît à une simple démonstration. Nous ne discuterons pas cette opinion, à laquelle les divers projets du temps touchent plus ou moins; on peut, en effet, apporter des arguments théoriques sur les avantages ou les inconvénients de la réunion de forces militaires de divers pays. C'est l'expérience ici qui est le souverain juge, et l'expérience dépend beaucoup des qualités du chef et de la préparation des marins ou soldats.

Où doit se faire la descente? Sur cette partie fort intéressante du problème stratégique, les controverses des faiseurs de projets sont sans fin; faut-il débarquer dans le Kent ou dans la Cornouaille, prendre Londres de face ou à revers? Les arguments paraissent excellents de part et d'autre; mais certes le meilleur aurait été celui du marin ayant fait débarquer un corps français sur un point quelconque du sol britannique. Pour Béville, qui parle sciemment, après avoir fait la reconnaissance d'une partie de la côte anglaise, les points de débarquement sont les ports de Lime en Dorset, de Darthmouth en Devon, de Fowey et de Lowe en Cornouaille. Là, les Anglais ne sont pas sur leurs gardes comme dans le Sussex, le Kent, l'Essex, d'où ils surveillent le pas de Calais et les côtes françaises. « Un homme sous les armes, dit-il, s'occupe d'effacer et de garantir son cœur, sans songer à ses cuisses ou à ses jambes. Or c'est ici, et que l'on me pardonne cette expression, c'est ici un *croc en jambe* qu'il faut donner à l'Angleterre et par lequel on sera bien plus sûr de la renverser. »

De ces quatre points de débarquement, l'armée, qui comprendra 30 000 hommes, marchera sur Bristol par des étapes qui sont indiquées; elle n'aura pas de peine à occuper ce grand port de commerce, dont la chute produira dans Londres une panique inexprimable. « A 40 lieues de Londres, ce serait comme si l'on menaçait de livrer aux flammes la Cité de Londres même. Bientôt tous les corps de la ville de Londres importuneraient de leurs cris et le roi d'Angleterre et le Parlement pour acheter la paix à quelque prix que ce fût; c'est alors que l'on reconnaîtrait la justesse de ce très ancien dicton sur la nation anglaise : *Anglica gens pessima ridens, optima flens...* »

D'où l'expédition doit-elle partir? Le lieu d'embarquement est

déterminé par le lieu de la descente; c'est donc à la hauteur de la Cornouaille, sur les côtes de la Bretagne, qu'il faut réunir le corps d'expédition. On ne peut demander une côte plus propice; des flottilles de bateaux pêcheurs peuvent se disperser et s'abriter aux embouchures des rivières de Pontrieux, de Tréguier, de Morlaix, de Saint-Pol-de-Léon. On prendra huit jours de vivres par bateau. On n'embarquera pas de chevaux, ce qui sera un grand embarras de moins, si l'on peut en effet, comme l'assure Béville, monter les cavaliers en Cornouaille.

A quelle époque doit-on partir? Le choix du moment dépend de la manière dont on effectuera le passage. Faut-il demander le concours militaire d'une escadre et conquérir la Manche de haute lutte par une bataille? Non, répond sans hésitation notre officier. Une grande bataille sur mer est toujours ruineuse pour les vaisseaux qui la livrent non moins que pour le convoi qu'ils doivent protéger; aussi l'avantage d'une escadre pour convoyer une flotte de ce genre est illusoire. « Qu'une fausse gloire ne nous aveugle pas. Les dieux eux-mêmes, quand Homère les met aux prises avec les mortels, ne dédaignent pas de porter leurs coups du sein des nuages qui les enveloppent et de combattre Ajax à la faveur des ténèbres. Passons en Angleterre comme des contrebandiers; nous y trouverons assez de quoi faire les conquérants. » Pour jouer ce rôle de contrebandier, il faut attendre les vents et les laisser disperser les vaisseaux anglais. Dans un long Mémoire sur les retardements causés lors de la dernière guerre aux navires anglais sortant des ports d'Angleterre, Mémoire où l'histoire se combine avec la météorologie, Béville établit que les vents dominants dans la Manche sont les vents du sud et du sud-ouest; ils règnent surtout en automne et vers la fin de l'hiver. C'est un de ces deux moments qu'il faut choisir. Avec les vents du sud, les brumes et les longues nuits, la flottille bretonne, réduite à elle-même, sans vaisseaux ni frégates, passera la Manche sans que son projet soit démasqué. Pour le retour, une fois la paix dictée à Bristol ou à Londres, il se fera sur les vaisseaux anglais portant pavillon du roi Très Chrétien.

Tandis que M. de Béville rédigeait, sur l'ordre de Choiseul, ce programme séduisant, Choiseul lui-même jetait sur le papier les grandes lignes d'un plan d'opérations combinées entre les escadres française et espagnole; il l'avait arrêté d'accord avec Grimaldi, le ministre des Affaires étrangères du roi Catholique. Il comptait qu'en 1770 la France aurait 80 vaisseaux et 40 frégates disponibles; il faisait ainsi la répartition de ces forces :

30 vaisseaux à Brest pour constituer une flotte puissante en vue du débarquement en Angleterre;

12 vaisseaux à Rochefort pour couvrir la région entre Loire et Gironde et prévenir les descentes anglaises qui nous avaient paralysés dans la guerre précédente;

6 vaisseaux et 4 frégates pour croiser dans le golfe de Gascogne, ayant leur point d'appui dans les ports espagnols;

14 vaisseaux à Toulon formant l'escadre de la Méditerranée, où nous avions à présent la Corse à défendre;

6 vaisseaux à Port-Louis formant la division de l'océan Indien;

12 vaisseaux à la Martinique pour la garde des Antilles.

Les trente vaisseaux de Brest seraient renforcés de vingt vaisseaux que fournirait l'Espagne, et avec cette puissante escadre, on frapperait enfin le grand coup.

Un projet de conquête du Portugal pour le compte de l'Espagne, conquête qui atteindrait indirectement l'Angleterre, se rattachait encore à ce vaste plan d'opérations maritimes.

Il n'y avait plus à présent qu'à choisir. Choiseul se trouvait en présence de trois programmes qu'on pouvait dire officiels : celui de Blairfindy, traversée d'Ambleteuse dans le Kent; celui de Béville, traversée des ports bretons dans la Cornouaille; celui des ministères de Versailles et de Madrid, jonction à Brest des escadres franco-espagnoles. Hélas! la somme énorme de travail que représentent ces enquêtes et ces projets avait été dépensée en vain, puisque Choiseul fut brusquement congédié. Son successeur, qui était cependant l'auteur de plusieurs projets sur Jersey et le héros de Saint-Cast, sembla prendre pour mot d'ordre de ne plus rien faire, de ne plus rien préparer. Un historien du temps, peu favorable cependant à Louis XV et ennemi des Anglais, l'auteur de la *Vie privée de Louis XV*, regarde comme « un bonheur réel... l'expulsion de ce ministre brouillon et turbulent », qui songeait à replonger la France dans la guerre et dont la retraite devint le sceau de la paix. Pour nous, mieux renseignés, nous regarderons comme un malheur national le départ du ministre qui, pour déchirer un jour le honteux traité de Paris, avait dépensé depuis sept ans tant d'intelligence et d'énergie.

IV

Il reste à parler d'un dernier projet de guerre maritime contre l'Angleterre, le mieux étudié et le plus complet, je crois, qu'on ait jamais rédigé; jusqu'ici, on ne le connaît, au point de vue proprement militaire, que par quelques indications assez vagues[1] :

[1] L'analyse, d'ailleurs incomplète, que l'Anglais Egerton en a donnée dans la *Revue contemporaine*, 15 janvier 1867, semble être passée à peu près inaperçue.

c'est le projet du comte de Broglie. On pourrait jusqu'à un certain point l'appeler aussi le projet de Louis XV; car Louis XV donna directement l'ordre de le préparer, il fut tenu au courant des travaux de tout genre qui s'y rapportaient, il fut seul à connaître les résultats d'une enquête poursuivie pendant plusieurs années. Comment Louis XV, malgré son apathie invincible, a-t-il pu s'associer d'une manière volontaire et toute personnelle à un projet qui devait avoir pour conséquence la revanche maritime de la France? Il faut expliquer en quelques mots ce qui, au premier abord, pourrait paraître incroyable.

L'expression devenue classique de Secret du Roi désigne la correspondance secrète que Louis XV entretint pendant plus de vingt ans, à l'insu de ses ministres, avec des agents de confiance choisis par lui-même et que lui seul connaissait; l'histoire de cette diplomatie occulte, mais singulièrement bien informée et clairvoyante, a été exposée il y a quelques années par un écrivain, homme d'État lui-même, que des liens de famille rattachent à l'agent le plus actif de ces informations clandestines, au comte de Broglie. C'est dans le livre si attrayant et si neuf de M. le duc de Broglie [1] qu'on peut suivre presque au jour le jour la trame de ce travail souterrain qui se déroule, à peu près ininterrompue, de la paix d'Aix-la-Chapelle jusqu'à la fin du règne, à côté de la politique officielle des ministres en place, à côté aussi des scandales de la vie privée du souverain. C'est là qu'on peut voir à découvert le triste caractère de Louis XV, goûtant une jouissance de dilettante à savoir mieux la vérité que ses ministres, à mieux connaître la situation diplomatique de l'Europe, mais se gardant bien de faire quoi que ce soit pour traduire en actes les avis qu'il sollicitait et qu'il approuvait; pour ce roi intelligent, mais pervers, incapable d'une volonté continue et efficace, il y avait une jouissance plus grande que de savoir ce qu'il devait faire, c'était de le savoir et de ne pas le faire.

Charles-François, comte de Broglie, frère cadet du duc et maréchal de Broglie, lui-même brigadier des armées du roi, avait commencé à trente-deux ans l'apprentissage de la diplomatie secrète, quand il avait été question, en 1752, de préparer l'élection au trône de Pologne du prince de Conti. Après avoir traversé des péripéties de toute nature, au milieu desquelles il avait fait preuve d'un

[1] *Le Secret du Roi*, Paris, 1879. — Le duc de Broglie n'a pas manqué de parler (t. II, p. 90 et suiv.) du plan de guerre contre l'Angleterre qui avait été composé par son parent; il a donné les plus curieux détails sur le chevalier d'Eon, avec qui le comte de Broglie se trouva en relations pour ce travail; mais il n'était pas dans son sujet d'exposer en quoi consistait le projet lui-même, considéré au point de vue militaire.

esprit aussi perspicace que fécond en ressources, après avoir été à un moment exilé avec son frère au château de Broglie, sans avoir d'ailleurs perdu la confiance de son singulier maître, il avait détourné son attention du drame qui se préparait en Pologne pour la donner à celui qui venait de se dénouer par le traité de Paris, et dont l'écho avait douloureusement retenti dans son cœur de Français et de soldat. Moins de deux mois après ce traité, il proposait à Louis XV, dont il avait pu cependant sonder déjà toute l'indifférence et tout l'égoïsme, de préparer un vaste plan de campagne maritime contre l'Angleterre. Séduit par ce qu'il y avait de singulièrement hardi, de téméraire même dans une pareille idée, à un pareil moment, se faisant à l'avance comme un malin plaisir de triompher *in petto* de Choiseul, sur un terrain où le ministre de la Marine et de la Guerre paraissait ne point avoir de maître, le roi accepta la proposition. Dès le 7 avril 1763, sans qu'un mot ait transpiré de ce projet, qui ne devait être connu que de quelques très rares initiés et pas des ministres, il ordonna au comte de Broglie de se mettre à l'œuvre.

Exposons à présent, d'après les documents manuscrits, la genèse et les résultats de ce travail.

V

Avec l'activité incroyable que cet esprit extraordinaire apportait à tout ce qu'il entreprenait, le comte de Broglie, aussitôt qu'il eut reçu l'agrément du roi, commença à préparer la réalisation de son idée. Elle ne lui apparaissait encore à lui-même que sous une forme bien indéterminée. Il savait du moins qu'il ne s'agissait pas d'improviser dans le silence du cabinet un plan de guerre contre l'Angleterre, comme un rêveur peut imaginer à priori telles combinaisons politiques. Il s'agissait de réunir avant tout, soit en Angleterre, soit en France, tous les éléments d'une connaissance exacte des deux pays, au point de vue de leurs côtes, de leurs marines, de leurs ressources financières et militaires de toute nature; quand tous les éléments de cette vaste enquête seraient réunis, alors seulement on pourrait combiner les diverses parties du problème à résoudre; et pour que le plan pût aboutir à un succès éclatant, il fallait tout combiner, tout prévoir, le fort et le faible, de manière à ne laisser à l'imprévu et au hasard que la part seule que l'intelligence humaine ne peut jamais leur dérober. C'était donc un travail de longue haleine à entreprendre; en fait, il demanda d'abord quatre années continues, de 1763 à 1766.

A qui confier les enquêtes préparatoires? Certes, nul n'était plus capable que Broglie lui-même de cette mission qui demandait

autant de décision et de prudence que de perspicacité; mais il était le dernier à pouvoir l'exécuter. Son nom, son passé, sa situation d'officier, ne lui permettaient pas de garder l'incognito dans des voyages qui pouvaient durer plusieurs mois et ne pouvaient manquer d'éveiller les soupçons; or, le secret absolu était la première condition du succès possible. Il fallait donc demander à des collaborateurs cette première partie du travail; lui-même resterait dans le silence de sa retraite au château de Broglie, tenant entre ses mains et faisant mouvoir tous les fils de cette enquête mystérieuse; plus que jamais son travail occulte mériterait le nom de Secret du Roi.

Le comte, qui eut, depuis la première heure jusqu'à la dernière, la direction unique de cette vaste entreprise, proposa à Louis XV de charger M. de la Rozière de la reconnaissance à faire sur les côtes anglaises; c'était un ingénieur et officier de mérite, qui avait fait partie de la mission scientifique de l'abbé de la Caille dans l'Afrique australe, il venait de servir avec éclat dans la dernière guerre comme capitaine de dragons, il était en relations personnelles avec les membres de la famille de Broglie. Le comte adressa au roi des instructions pour cet agent secret, qu'il datait à l'avance de Compiègne, le 26 juillet 1763; le roi se borna à mettre au bas, sans signer d'ailleurs, le mot « Approuvé ». Quelques passages de ce document sont de nature à faire comprendre les conditions de la mission et les intentions de l'auteur du projet.

« Les événements malheureux de la dernière guerre entre la France et l'Angleterre, dont les suites fâcheuses ont nécessité des sacrifices considérables pour obtenir la paix; le ton de despotisme et d'arrogance que les Anglais, enflés de leurs succès, ont pris pendant et depuis le cours de cette négociation; enfin les preuves trop multipliées qu'ils ont données qu'ils abuseraient toujours de leur supériorité de forces sur mer pour empêcher l'augmentation de la marine du roi et le soutien du peu de colonies françaises échappées à leur avidité, ont déterminé Sa Majesté à chercher dans la sagesse et l'étendue de ses lumières un moyen nouveau qui, pour réussir, exige un travail assidu de quelques années... Il est... fort à craindre que l'injustice et les vexations des Anglais ne rallument la guerre entre les deux nations, et il s'agit de se préparer à la faire avec le succès qu'on peut se promettre des mesures bien combinées... Sa Majesté porte ses vues sur l'Angleterre. C'est là qu'elle aperçoit la possibilité de vaincre son ennemi... Une descente en Angleterre est donc l'objet qu'elle se propose... » Une des raisons qui, dans la précédente guerre, se sont opposées à l'exécution de ce projet « a été le défaut des con-

naissances locales, tant des côtes britanniques les plus voisines de notre continent que du pays où l'on aurait à opérer après être parvenu à un heureux débarquement... »

M. de la Rozière devra étudier avec soin toute la région comprise entre l'embouchure de la Tamise et les côtes de la Cornouaille; on lui signale en outre le port de Tilbury, sur la rive gauche de l'embouchure de la Tamise, à quelques lieues de Londres, parce qu'il n'y a aucun obstacle entre ce point et la capitale. Il rapportera un Mémoire détaillé sur la situation des ports, arsenaux, chantiers, magasins, la distribution des troupes. Il s'informera aussi, en passant à Calais et à Dunkerque, de la durée des opérations d'embarquement, des opinions sur l'utilité des bateaux plats, de la possibilité de perfectionner les signaux, etc. Il devra s'entendre avec le sieur d'Éon, « se concerter avec lui dans toutes les circonstances et lui communiquer généralement tout son travail. Il conviendra avec lui de la tournure qu'il sera à propos de donner à son séjour en Angleterre, tant vis-à-vis de la cour et des habitants du pays que vis-à-vis de l'ambassadeur de France, que Sa Majesté, par des raisons particulières, n'a pas cru devoir admettre au secret de la présente commission... »

Nous n'avons pas à parler ici de l'étrange personnage auprès de qui la Rozière était accrédité, le chevalier ou la chevalière d'Éon, car les contemporains ont différé d'avis sur le sexe de ce diplomate de fantaisie et de ce capitaine de dragons qui porta pendant quelque temps des vêtements de femme; on trouvera dans le *Secret du Roi* l'histoire véritable de cette manière d'aventurier, dégagée de tout ce que la légende avait ajouté de scandaleux et d'invraisemblable à une existence déjà suffisamment accidentée. Avec le romanesque et le bizarre de sa vie privée, le chevalier, d'ailleurs fort intelligent, semblait fait pour les petites intrigues et les petits papiers du service de renseignements secrets où se complaisait Louis XV; mais il y avait peut-être quelque imprudence, de la part d'un esprit réfléchi comme le comte de Broglie, à faire de cet écervelé le dépositaire d'un pareil secret; elle faillit coûter cher au projet lui-même et à ceux qui y prirent part.

L'instruction donnée à M. de la Rozière entre dans les plus minutieuses recommandations sur les précautions à prendre pour rendre le secret impénétrable : ne rien dire au secrétaire, le sieur Nardin, qu'il était autorisé à emmener pour la levée des plans, les copies, etc.; ne rien garder chez soi des documents ayant trait à la mission; n'en parler à âme qui vive, sauf au comte de Broglie, au chevalier d'Éon, aux sieurs Durand et Tercier, autres agents du Secret du Roi; faire passer les lettres par d'Éon, toujours toutes chiffrées en entier et avec un cachet uniquement réservé à cette correspondance.

Bien pénétré de l'esprit de cette instruction, ayant eu sans doute le loisir de la commenter dans des entretiens personnels avec le comte, M. de la Rozière se rendit aussitôt en Angleterre; il avait un traitement de 1,000 livres par mois. Sa mission secrète fut malheureusement interrompue avant la fin de la même année par les querelles indécentes que l'impertinent chevalier d'Éon eut alors avec notre ambassadeur le comte de Guerchy; craignant que le secret ne fût découvert au milieu de tant de scandales et de sottises, la Rozière s'était hâté de quitter un terrain dangereux, non sans avoir brûlé tous ses brouillons et la copie de son instruction. Cependant il avait eu le temps de reconnaître dans le plus grand détail 30 lieues de côtes depuis South-Foreland dans le Kent jusqu'à Beachy-Head dans le Sussex. En faisant part de ces résultats au comte de Broglie dans une longue lettre du 14 décembre 1763, il ajoutait quelques considérations politiques et militaires que son correspondant dut lire avec le plus vif plaisir, car elles répondaient à ses pensées intimes et à ses plus chères espérances.

« Les Anglais, enorgueillis des succès qu'ils ont eus pendant la guerre dernière, attribuent, avec raison, tous leurs avantages à la supériorité de leur marine. Ils ne cessent de s'occuper de la conserver et ils donneront, s'il le faut, jusqu'à leur dernier sol pour se l'assurer... La France sans marine ne peut que décliner, c'est une vérité qui n'est que trop prouvée; mais puisqu'on ne peut espérer de relever cette marine de l'anéantissement où elle est par aucun moyen qui ne soit bientôt connu des Anglais, et ne donne lieu à une rupture ouverte de leur part, et que nous en avons un sûr et particulier pour reprendre la supériorité sur cette nation, que ne devons-nous pas faire pour le perfectionner et en accélérer l'exécution?

« J'ose avancer... que l'exécution d'une descente en Angleterre est non seulement possible, mais qu'elle sera même facile du moment que Sa Majesté en aura réellement la volonté et qu'il lui plaira de prendre les moyens préparatoires à un projet aussi vaste... »

Le 12 juillet 1764, le comte de Broglie faisait parvenir au roi, — dans un étui de fer-blanc fermé d'un cadenas dont le roi devait garder la clef lui-même, — la carte détaillée des 30 lieues de côtes et des itinéraires sur Londres que la Rozière avait relevés; une petite carte générale de l'Angleterre y était jointe pour se rendre compte de l'éloignement des différents points de la côte à la capitale.

Il s'agissait à présent de faire faire, en vue de l'embarquement, la reconnaissance des côtes de France. Broglie était convaincu qu'elle prouverait la possibilité et même la facilité de l'exécution du projet. « Un royaume comme celui-ci est si abondant en ressources de tout genre qu'il ne faut que s'en occuper sérieusement pour les trouver. »

La Rozière fut encore chargé de cette enquête ; elle commença à Dunkerque et finit à Nice, ayant duré environ sept mois.

Dans une très longue dépêche, du 21 février 1765, Broglie communiquait au roi les grands résultats de l'enquête secrète qui venait d'être faite dans tous les ports du royaume. « Votre Majesté verra peut-être avec étonnement... que sa marine militaire et marchande n'est pas dans l'anéantissement où ses ennemis la désirent et la croient et où toute l'Europe et les Français même la supposent. Heureuse erreur qu'il est bien important d'entretenir. » En attendant le plan général du projet dont la confection demandera plusieurs mois, il présente pour le moment au roi ce qu'il en appelle « le prospectus ».

Comme pour faire une fois de plus la leçon à son auguste lecteur et le convaincre de la nécessité de ces opérations futures, il expose d'abord quelques vues générales. « Je commencerai, Sire, par une maxime reconnue pour incontestable que tout État qui se réduit à une simple défensive commence dès lors à déchoir, qu'il perd chaque jour de sa considération... Cet État est de plus obligé de multiplier ses forces pour parer de tous côtés, puisque l'opinion que ses ennemis conçoivent alors de sa faiblesse et de son épuisement les enhardit à augmenter de prétentions et les détermine même à l'attaque... La conséquence naturelle de ce principe est que le seul moyen de sortir de la position où se trouve la France vis-à-vis de l'Angleterre, si peu proportionnée à la dignité de sa couronne et à la force réelle de sa puissance, est de former un plan général bien réfléchi dont le but serait d'abaisser son arrogance... » Voici donc les grandes lignes de ce plan général.

S'entendre avec les Espagnols, mais pour leur demander plutôt des fausses attaques que des opérations décisives ; réunir une flotte espagnole à la Havane pour faire des démonstrations contre la Nouvelle-Angleterre et la Jamaïque ; en réunir une autre en Espagne pour menacer Gibraltar.

Faire nous-mêmes deux séries d'opérations : d'abord, deux diversions avec la flotte de la Méditerranée, l'une vers Minorque, l'autre à l'île de France, « pour y exécuter un ancien projet de M. de la Bourdonnaye », une croisière vers le détroit de la Sonde ; ensuite et enfin, « le grand projet, qui sera la gloire du règne de Votre Majesté, le salut de son État et la mettra à portée de ne plus songer qu'à faire le bonheur de ses peuples ».

Peu à peu les lignes de ce projet gigantesque qui embrassait les deux mondes se précisèrent dans l'esprit de son auteur. Quelques mois plus tard (juin 1765), il envoyait au roi deux Mémoires « sur la disposition générale du projet » : l'un se rapportait à la France, l'autre à l'Espagne.

La partie espagnole du projet comprend quatre opérations : siège de Gibraltar, attaque de la Jamaïque, descente en Irlande, envoi d'une armée d'observation sur la frontière du Portugal.

La partie française en comprend quatre aussi : diversion en Écosse, diversion sur Mahon, envoi d'une escadre à l'île de France, rassemblement d'une armée d'observation en Flandre.

Mais ce sont là comme des parties accessoires. « Le but principal... doit être la descente en Angleterre... C'est à Londres qu'il faut aller. Toutes les autres expéditions projetées entre les deux couronnes, indépendamment du succès qu'on doit en attendre, ont essentiellement pour objet d'étourdir l'ennemi, de surprendre son attention et de diviser ses forces, de manière qu'il ne puisse empêcher le trajet de la flotte et son débarquement sur les côtes d'Angleterre. » A maintes reprises et sous toutes les formes, Broglie revient, avec une ténacité d'apôtre, à cette idée : pour abattre l'Angleterre, il faut frapper un grand coup, et c'est seulement en Angleterre que ce grand coup peut être frappé.

En vue du passage, il examine en détail la question des préparatifs matériels : forces de terre et de mer, vivres, munitions, etc. Il entre enfin dans les détails d'exécution. On armera à Brest 26 vaisseaux et 4 frégates; à Rochefort, 8 vaisseaux, 6 frégates et 4 prames. On réunira les bâtiments de transport en divers points de la côte, de Dunkerque à Bayonne. (Plus tard, dans le projet définitif, toute la flottille des transports devait être, et à juste raison, réunie dans la Manche.) L'escadre de Brest rejoindra l'escadre de Rochefort partie la première, pour marcher ensemble jusqu'à la hauteur de Plymouth. L'escadre de Rochefort restera en croisière devant ce port. Celle de Brest continuera jusque par le travers du canal de Portsmouth. Alors se fera le passage des transports en quatre divisions, portant un ensemble de 60,000 hommes et devant atterrir entre Dunge-Ness et Beachy-Head, respectivement devant Rye, Winchelsey, Hastings, Pevensey. Les opérations du débarquement ayant été effectuées d'après les instructions spéciales de cette partie du projet, l'armée se mettra en route sur Londres; en huit marches, dont les détails sont minutieusement indiqués, elle arrivera jusqu'à l'intérieur de la capitale anglaise

Un état estimatif évalue à environ 33 millions la dépense nécessaire au transport de l'armée.

VI

Quand on en est arrivé à cet endroit, dans la lecture des papiers du comte de Broglie conservés aux archives de la Marine, on est fort étonné de rencontrer, à la date de mars 1768, un Mémoire du

comte au duc de Choiseul, dans lequel il lui expose ses projets sur la descente en Angleterre[1]. Sans lui dire en aucune manière qu'il ait été chargé par Louis XV de quoi que ce fût ni qu'il ait jamais communiqué ses plans au roi, il apprend au ministre ce qu'il a fait lui-même et met à sa disposition cet ensemble de travaux préparatoires en souhaitant qu'il puisse lui être utile.

Que s'était-il donc passé pour que le secret fût révélé par Broglie lui-même au ministre à qui il avait été surtout question de le cacher? Le comte, dégoûté sans doute de rédiger toujours des projets qui ne servaient qu'à la distraction stérile du roi, alors qu'un mot de lui aurait suffi pour les faire exécuter, avait déjà demandé à son maître de le laisser communiquer au ministre ses propres travaux. Le ministre travaillait de son côté à des projets contre l'Angleterre; ne valait-il pas mieux unir tous ces efforts pour le bien du pays? D'autre part, Broglie ne se faisait pas la moindre illusion que Louis XV le sacrifierait sans hésitation à la colère et à la jalousie du ministre, si celui-ci venait à découvrir une correspondance dont le secret commençait à s'ébruiter. Aussi il y avait intérêt, et pour l'exécution de ces plans qui lui avaient coûté tant de peine et pour lui-même, à mettre Choiseul au courant de ce qui s'était fait. Louis XV n'y avait pas consenti tout de suite; il lui en coûtait de renoncer à son « amusette », dont le mystère même constituait le plus grand charme pour son esprit blasé. Broglie, cependant, dut insister et il finit, comme on vient de le voir, par obtenir la permission qu'il demandait.

Sans se donner le plaisir d'approfondir auprès du comte le mystère dont sans doute il n'était dupe qu'en partie, Choiseul accepta la communication des documents précieux qui lui était faite d'une manière inattendue. Il prit le parti de les contrôler et de les compléter par une nouvelle enquête, plus générale encore, entreprise avec les ressources officielles de l'administration. De là, diverses instructions, signées de son nom et transmises par le comte de Broglie à plusieurs agents, Hugel, Ménil Durand, Béville, la Rozière, d'Ormay, pour la reconnaissance des différentes parties des côtes de France (août 1768); ces rapports devaient être tenus dans le plus grand secret; ils seraient remis au comte qui les ferait passer au duc[2].

Broglie et Choiseul, qui depuis plusieurs années poursuivaient le

[1] « Mémoire du comte de Broglie au duc de Choiseul; il lui explique les causes de son inaction apparente et lui expose ses projets sur la descente. »

[2] Les relations directes qui s'établirent alors entre le chef officiel du ministère et le chef de la diplomatie secrète et qui n'enlevèrent pas d'ailleurs au comte de Broglie la direction du projet, tout en donnant au projet un caractère nouveau, sont attestées par maints documents de 1768.

même but par des voies parallèles, qui n'avaient au cœur que la haine de l'Angleterre et la passion de la revanche, ne pouvaient que s'applaudir tous deux de la forme nouvelle que prenait le projet anglais. De tant d'efforts mis en commun il allait sortir je ne sais quoi de grand, dont le succès serait comme certain. Hélas! nous ne savons que trop ce qu'il advint. Choiseul fut soudainement congédié, et les idées de revanche disparurent dans sa chute.

Pour le chef de la correspondance secrète, il n'était plus question d'entretenir encore son maître d'une expédition en Angleterre. La fin de ce triste règne fut dure pour lui : le duc d'Aiguillon, avec qui il était en rapports difficiles, l'avait fait exiler à Ruffec; il n'obtint de revenir à la cour qu'après la mort de Louis XV et le renvoi de l'auteur de son exil.

VII

Une aurore nouvelle paraissait alors se lever sur la France. Le nouveau roi aimait la marine; on ne parlait que de réformes; on entendait gronder l'orage qui allait éclater avec fracas de l'autre côté de l'Atlantique. Le comte de Broglie, toujours infatigable, écrivit au comte de Saint-Germain, ministre de la Guerre, pour l'instruire du travail qu'il avait fait en vue de la préparation d'une descente en Angleterre[1]. Mais voici que les insurgents d'Amérique viennent de faire capituler une armée anglaise à Saratoga; le gouvernement de Louis XVI ne peut pas tarder davantage de céder aux vœux de l'opinion publique et à ses propres désirs. Le moment était venu où la France allait enfin rompre avec sa rivale. Broglie reprit une fois encore son plan de guerre contre l'Angleterre; après l'avoir, suivant ses propres expressions, « refondu et adapté aux circonstances actuelles », il l'adressa au roi le 17 décembre 1777.

Les Mémoires que Broglie soumettait à Louis XVI étaient précédés de ce qu'il appelle un « Mémoire d'exposition ». Il y explique pourquoi « il prend la liberté de présenter à Sa Majesté ses spéculations politiques et militaires sur les affaires présentes... Ce fut dès 1763 même, c'est-à-dire presque au moment de la paix, que le comte de Broglie... proposa au feu roi de préparer ce grand travail... Il savait que le roi gardait dans son cœur l'ancien souvenir des injures de l'Angleterre... » Le projet qui avait été composé pour Louis XV n'avait pas été fait, « comme se font trop ordinairement tous les travaux de ce genre, dans le cabinet et sur des spéculations vagues et incertaines, mais sur les lieux et appuyé

[1] Lettre du 10 février 1776.

par des calculs démonstratifs. Des officiers furent envoyés en Angleterre; ils reconnurent la possibilité de la descente, les points de débarquement, les moyens de subsistance, les marches, les camps, les positions, enfin toutes les opérations possibles jusqu'au delà de Londres. Ensuite on calcula, on combina, sur nos côtes mêmes, tous les moyens que nous avions pour exécuter le projet, les lieux où devaient se rassembler les troupes, les ports où il convenait de les embarquer, la quantité de bâtiments que chacun d'eux pouvait fournir, les agrès qu'il fallait préparer, l'artillerie, les munitions, les vivres, le nombre et l'espèce de troupes nécessaires; tout, enfin, jusqu'au calcul des vents, des marées, entra dans ce plan, qu'on accompagna en même temps de cartes[1], tableaux de dépenses, et autres pièces propres à donner à la possibilité du succès le dernier degré de probabilité...

« ... Tel fut le travail immense remis par le comte de Broglie entre les mains du feu roi. Ce prince n'en a pas tiré le parti dont il était susceptible... Sa sagacité, qui lui faisait en toute occasion apercevoir les meilleurs partis, — on remarquera ce jugement sur Louis XV adressé à Louis XVI, — n'était malheureusement pas, si on ose le dire, accompagnée du caractère qui les exécute. Ainsi aucune des mesures préparatoires indiquées par le comte de Broglie ne fut prise...

« ... C'est cet ancien travail examiné, refondu, appliqué dans le plus grand détail aux possibilités actuelles, qu'il prend la liberté de mettre sous les yeux de Sa Majesté... Il s'agit aujourd'hui d'un intérêt majeur, de celui de l'État et de la gloire du roi. Dans cette grande crise, le comte de Broglie croirait son silence coupable, et il a regardé le travail suivant comme une dette envers sa conscience et envers son maître. »

Le projet qui était soumis à Louis XVI ne diffère que par des détails qu'on peut dire secondaires du projet qui avait été soumis à Louis XV; les grandes lignes n'ont pas varié, les opérations, tant réelles que simulées, sont les mêmes. Mais les moindres parties du programme ont pris une précision extrême : vaisseaux, hommes, chevaux, tout est calculé à une unité près. Deux grands tableaux, composés par le comte de Broglie, résument avec une très grande lucidité et les calculs les plus précis ses volumineux Mémoires.

Le Tableau I offre le projet dans son ensemble : opérations fran-

[1] Parmi ces cartes, on en possède encore une, qui donne, à une très grande échelle, la côte anglaise entre Folkestone et Hastings et la région intérieure voisine; mesurant 132 centimètres sur 96, dessinée à la main, en couleur, elle indique dans un extrême détail et avec beaucoup de clarté les moindres accidents de terrain.

TABLEAU I

TABLEAU DES DIFFÉRENTES EXPÉDITIONS ET OPÉRATIONS, TAN
A CONCERTER, ENTRE LA FRANCE ET L'ESPAGNE, CONTI
LE NOMBRE DE VAISSEAUX ET DE TROUPES QUE LES DEU
SERAIENT DANS LA NÉCESSITÉ D'Y OPPOSER

POUR CE QUI CONCERNE LA FRANCE	NOMBRE DE VAISSEAUX ET FRÉGATES	NOMBRE DE TROUPES
I. La descente en Angleterre.	40 vaisseaux. 20 frégates.	60 000 h.
II. La diversion en Écosse.	6 frégates.	800 h.
III. Diversion sur la Méditerranée, menaçant Mahon et s'effectuant ensuite dans les Grandes Indes.	10 vaisseaux. 10 frégates, sans compter les chébecks, etc.	15 000 h.
IV. Renfort envoyé à l'île de France par divers détachements partis de divers ports, qui produiront successivement l'effet de commencer à y donner de l'inquiétude aux Anglais.		1 500 h.
TOTAUX	50 vaisseaux. 36 frégates.	77 300 h.
POUR CE QUI CONCERNE L'ESPAGNE	Escadres de Cadix et de Carthagène réunies :	Camp de Saint-Roch de Cadix destiné au siég
I. Entreprise sur Gibraltar.	12 vaisseaux. 8 frégates.	20 000 h.
II. Diversion en Amérique, ayant pour objet de défendre les Iles et d'attaquer la Jamaïque, si les Anglais se dégarnissent dans cette partie du monde.	15 vaisseaux. 10 frégates.	12 000 h.
III. Descente en Irlande et dans le canal de Bristol.	Flotte du Ferrol : 15 vaisseaux de ligne. 10 frégates.	15 000 h.
TOTAUX	42 vaisseaux. 28 frégates.	47 000 h.

TABLEAU I

ELLES QUE SIMULÉES, QUI FORMENT LE PROJET GÉNÉRAL OFFENSIF NGLETERRE, D'APRÈS LES MÉMOIRES CI-JOINTS, OU L'ON VOIT JRONNES Y EMPLOIERAIENT, ET CELUI QUE LES ANGLAIS

FORCES QUE L'ANGLETERRE SERAIT DANS LA NÉCESSITÉ D'AVOIR, POUR PARER A CES DIVERSES OPÉRATIONS, TANT SIMULÉES QUE RÉELLES	
Dans l'Océan et dans la Manche, pour re face à la flotte de Brest : vaisseaux et 25 frégates.	En Angleterre, relativement aux divers point menacés : 40 000 hommes.
régates.	5 ou 6 000 hommes.
Tant pour appuyer Mahon et Gibraltar e pour défendre la Méditerranée : vaisseaux.	A Mahon : 4 500 hommes.
Aux Indes Orientales, au moins : aisseaux. Ils y en ont déjà 4.	
On suppose que les Anglais enverront vaisseaux pour défendre la Méditer- ée; ainsi, il n'y a rien à répéter ici ur cet objet.	Garnison de Gibraltar : 4 000 hommes.
Pour faire face à la flotte espagnole, doit constamment tenir à la Havane nenacer la Jamaïque, au moins : vaisseaux, sans compter les frégates.	A la Jamaïque et dans les autres Antilles anglaises, au moins : 8 000 hommes.
Au moins 15 vaisseaux au cap du Fitère pour observer la flotte du Ferrol.	En Irlande : 10 000 hommes.
vaisseaux de ligne, sans compter les régates.	72 000 hommes.

TABLEAU II

ÉTAT ET RÉPARTITION DE LA FLOTTE DESTINÉ
SUIVANT LE PI

ARMÉE DE TERRE		ARMÉE NAVALE RASSEMBLÉE EN TOTALITÉ A BREST
80 bataillons à 650 hommes chacun	52 000 h.	40 vaisseaux.
10 compagnies de chasseurs, détachés des garnisons de Flandre, destinés à former un corps d'avant-garde.	1 500 h.	20 frégates.
30 escadrons, dont 25 de dragons et 5 de hussards à 100 hommes chacun, dont 50 hommes montés.	3 000 h.	Corvettes, prames, et autres bâtimen légers en proportion.
2 régiments d'artillerie avec les détachements nécessaires d'ouvriers et de mineurs.	2 500 h.	ESCADRE DE DIVERSION RASSEMBLÉE A DUNKERQUE
	59 000 h.	6 frégates seront destinées à menac les côtes d'Écosse et la côte orienta d'Angleterre, et porteront 7 à 800 hom mes de débarquement, tirés par détach ment des garnisons de Flandre.
1 général en chef.		
12 lieutenants généraux.		
24 maréchaux de camp.		
1 état-major général proportionné.		

RÉPARTITION DE L'ARMÉE S

PREMIÈRE DIVISION		DEUXIÈME DIVISION	
Dunkerque. 60, Calais. 40, Boulogne. 30 } 130 bâtiments.		Dieppe. 100, Le Havre. 100 } 200 bâtiments.	
115 bâtiments porteront 14 bataillons,	9 100 h.	180 bâtiments porteront 28 bataillons,	18 200
1 régiment de hussards monté en entier et 530 chevaux.	530 h.	2 régiments de dragons et 500 chevaux.	1 000
Les 15 bâtiments restants seront pour l'artillerie, les vivres et les munitions.		20 bâtiments serviront pour l'artiller les vivres et les hôpitaux.	

TABLEAU II

NSPORTER UNE ARMÉE DE DÉBARQUEMENT EN ANGLETERRE,
XPÉDITION CI-JOINT

BATIMENTS DE TRANSPORT
RASSEMBLÉS EN 4 POINTS, AINSI QU'IL SUIT CI-APRÈS

La possibilité de rassembler ce nombre de bâtiments est prouvée par le tableau iéral de la reconnaissance des moyens de tous les ports qui fut faite par ordre feu roi, en même temps qu'on dressa le projet; ce tableau existe avec l'ancien ojet entre les mains de Sa Majesté.

PORTS DE RASSEMBLEMENT

1re division.	2e division.	3e division.	4e division.
ınkerque. lais. ulogne.	Dieppe. Le Havre.	Honfleur. Cherbourg.	Saint-Malo. Morlaix.

NOMBRE DES BATIMENTS DE TRANSPORT
DANS CHAQUE PORT DE RASSEMBLEMENT

nkerque.	60	Dieppe.	100	Honfleur.	50	Saint-Malo.	100
lais.	40	Le Havre.	100	Cherbourg.	60	Morlaix.	50
ulogne.	30						
	130		200		110		150

NOTA. — On a estimé le port de chaque bâtiment de transport à 150 tonneaux l'un rtant l'autre.

BATIMENTS DE TRANSPORT

TROISIÈME DIVISION	QUATRIÈME DIVISION
onfleur. 50 / ıerbourg. 60 } 110 bâtiments.	Saint-Malo. 100 / Morlaix. 50 } 150 bâtiments.
bâtiments porteront 14 bataillons. 9 100 h. régiment de dragons. 500 h.	135 bâtiments porteront 24 bataillons, 15 600 h. 2 régiments de dragons et 500 chevaux. 1 000 h.
Les 15 bâtiments restants serviront ur l'artillerie, les vivres, les hôpitaux les équipages.	Les 15 bâtiments restants seront pour l'artillerie, les vivres, les hôpitaux.

çaises et espagnoles, moyens de défense des Anglais. Les opérations des alliés n'auront jamais pour résultat de combiner leurs escadres; Broglie déconseille ces actions combinées entre amiraux de divers pays, où le temps se passe en discussions réciproques et où chacun s'en remet à son voisin. Donc aux Espagnols l'entreprise sur Gibraltar, la diversion aux Antilles, la descente en Irlande; aux Français, la diversion sur Mahon, la diversion sur l'océan Indien, la diversion en Écosse, et la descente en Angleterre, qui est l'opération capitale et décisive, que toutes les autres ont pour unique mission de faciliter. Ce tableau donne dans le plus grand détail l'indication de toutes les forces de terre et de mer dont les Anglais peuvent disposer sur les différents points menacés : calcul bien nécessaire, indispensable même, cependant presque toujours négligé par les auteurs des projets de ce genre, trop portés à ne pas tenir compte des forces de l'ennemi.

Le Tableau II concerne l'ensemble des opérations de la descente : armée de terre, armée navale, flotte de transport, ports de rassemblement. L'armée navale, composée de 40 vaisseaux, de 20 frégates et de bâtiments légers, sera rassemblée en totalité à Brest. C'est une des parties du projet auxquelles l'auteur tient le plus. Louis XIV, pendant les deux années de triomphe où il eut l'empire de la mer, eut de grosses flottes et les tint ensemble; c'est le meilleur moyen d'obliger les Anglais à avoir dans la Manche et l'Océan des forces égales et même supérieures; si des officiers de la marine française sont opposés à la combinaison des grandes armées navales, c'est qu'ils ont le désir d'obtenir un commandement particulier et d'agir isolément. A cet égard, les idées de Broglie avaient évolué depuis le premier projet; il parlait alors de deux escadres, l'une à Brest, l'autre à Rochefort, qui devaient d'ailleurs se réunir pendant quelque temps.

Le corps expéditionnaire, de 60 000 hommes, formera quatre divisions, qui s'embarqueront la première à Dunkerque, Calais, Boulogne; la deuxième à Dieppe, au Havre; la troisième à Honfleur, Cherbourg; la quatrième à Saint-Malo, Morlaix.

Les bâtiments de transport, en nombre déterminé pour chacun des neuf ports, sont au nombre total de 590, d'un tonnage moyen de 150 tonnes.

Pour les lieux de débarquement, ce sont toujours les mêmes. Dès que l'escadre de Brest est venue s'établir par le travers du canal de Portsmouth, après avoir battu l'escadre anglaise, les quatre divisions de transport mettent à la voile et débarquent dans le Sussex à Rye, Winchelsey, Hastings, Pevensey. Ces points

réunissent tous les avantages qu'on peut désirer : proximité de la France, facilité du débarquement, facilité de la marche sur Londres, où l'on arrivera en huit étapes. Ainsi l'ennemi sera abattu d'un seul coup, et la guerre terminée dans une campagne de quelques semaines.

Aux considérations très intéressantes par lesquelles Broglie termine son Mémoire, empruntons encore quelques mots. Pour apprendre à Louis XVI comment on prépare une victoire, il lui rappelle l'exemple de Louis XIV. « Dans ces beaux jours, dit-il, c'était par la sage prévoyance de M. de Louvois, c'était par cette abondance de moyens bien préparés en tout genre et en tout temps que nous prévenions toujours nos ennemis. Les armées françaises avaient alors cet avantage sur toutes les armées étrangères. Nous l'avons perdu, nos voisins ne l'ont pas laissé échapper... »

VIII

Après avoir adressé au roi ces documents et d'autres encore, Broglie put croire que le jour de l'exécution était enfin venu, car on parlait de réunir un corps d'expédition de 60 000 hommes et de faire concourir les forces navales de la France et de l'Espagne à la grande opération. Mais il n'entre pas dans le cadre de cet article d'exposer des faits de politique et de guerre qui appartiennent au règne de Louis XVI.

Il avait été cruel au comte de Broglie, qui comptait être le chef d'état-major de l'expédition d'Angleterre, d'être comme exilé en Lorraine avec le gouvernement des Trois-Evêchés, quand on commença à exécuter ses plans; il lui fut plus cruel de voir qu'une fois encore on n'avait fait qu'un simulacre. Le dessein qui avait été depuis quinze ans sa pensée constante, qu'il avait conçu, préparé, retouché de manière à le porter à son point de perfection, ce dessein patriotique n'était donc qu'un rêve qui ne se réaliserait jamais! De tous les déboires qui abreuvèrent la vie de ce grand Français, dont le génie fut enfoui dans des besognes secrètes et stériles, y en eut-il de plus amer? Il mourut peu après, en 1781, à soixante-deux ans. Que n'aurait pas pu faire cet homme « de fer et de feu », si Louis XV, qui connaissait mieux que personne ses capacités exceptionnelles, l'avait appelé à sa vraie place, aux Affaires étrangères ou à la Marine?

G. Lacour-Gayet.

LA FRANC-MAÇONNERIE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU GRAND-ORIENT DE FRANCE EN 1900.

Une fois de plus le club des Jacobins, nous voulons dire le Grand-Orient, a réuni dans une assemblée plénière les délégués des groupements qui lui sont affiliés. Une fois de plus aussi, nous voudrions convier les lecteurs du *Correspondant* à assister à ces séances mémorables dont « le compte-rendu n'est pas destiné à être publié ». Peut-être soumettrons-nous leur patience à une difficile épreuve, car il ne faut pas s'attendre à trouver une grande variété dans l'expression à la fois mesquine et violente des mêmes sentiments de haine. Nous croyons cependant qu'il ne faut pas se lasser d'éclairer l'opinion publique, de lui montrer les hommes qui sont en réalité nos maîtres à l'heure actuelle, qui imposent leur volonté au gouvernement et aux représentants du pays, qui ont fait de leurs loges les laboratoires où se préparent les attentats de jour en jour plus graves contre la liberté. Pour rendre cette analyse moins ingrate, nous allons essayer de grouper sous quelques chefs principaux les discours et les vœux que, pendant six jours, ont apportés à la tribune du convent ces hommes qui se sont conféré à eux-mêmes une compétence universelle.

C'est le 3 septembre que « les travaux sont ouverts au 3e degré », par le F.·. Lucipia qui, tout d'abord, adresse l'expression de ses vœux à un officier « en route pour la Chine où il va défendre le drapeau de la France ». Nous serions étonné à bon droit de cette manifestation militariste si nous n'apprenions, par la liste des membres du conseil de l'ordre, que cet officier, chef de bataillon d'infanterie, est membre de ce corps éminent et investi du 33e degré. Nous ne nous arrêterons pas, à l'heure où nous sommes, à nous demander comment la discipline militaire peut se concilier avec cette situation d'un officier qui se trouve, en

maçonnerie, supérieur de ses supérieurs hiérarchiques dans l'armée.

L'appel nominal est fait et nous révèle la présence de 300 délégués des loges dont les noms, à peu d'exceptions près, sont de la plus parfaite insignifiance. L'assemblée décide l'impression de cette liste, malgré les conclusions contraires du F.·. orateur, magistrat dans le monde profane. On procède ensuite à l'élection des officiers du convent et de son président, le F.·. Delpech, dont la nomination, à une forte majorité, est saluée par « une salve d'applaudissements ». Le F.·. Delpech, « conduit à l'Orient » et félicité par le F.·. Lucipia, qui salue en lui « un vaillant et un courageux », répond à cette politesse. Il salue, lui aussi, une assemblée composée « de vaillants hommes »; il salue « le vaillant Français » qui vient de lui adresser « l'expression de sa chaude estime » et pour lequel « l'heure de la réparation » doit sonner. Il termine en attaquant « les faussaires, les césariens et les Jésuites », et engage ses Frères à reprendre « le vaillant combat » contre « le vieil ennemi ».

Sur cette note belliqueuse s'ouvrent les travaux du convent, après toutefois qu'un F.·. a vigoureusement protesté contre la publication, par un journal qui est loin d'être clérical, du compte-rendu des séances :

« On est très sévère dans nos loges au sujet de la discrétion, on est aussi très exigeant à la porte de cette salle pour les F.·. F.·. visiteurs qui veulent occuper les tribunes, je me demande alors si on peut admettre que les lecteurs profanes aient un compte-rendu imprimé des travaux de ce convent avant que nous en ayons nous-même le compte-rendu analytique. Je dis qu'il y a là une violation de la constitution, car la discrétion maçonnique est de rigueur. »

Les élections du conseil de l'ordre, de la Chambre de cassation et des officiers du grand collège des Rites ne nous retiendront pas longtemps. Nous noterons seulement que le F.·. Desmons est nommé à l'unanimité président du conseil de l'ordre, et que le F.·. de Lanessan est élu membre de cette haute assemblée. Le président félicite « le F.·. de Lanessan, ministre de la marine », qui donne « un bon exemple de courage et de droiture aux membres du Parlement français ».

Parmi les questions d'ordre intérieur dignes d'intérêt, nous signalerons les vœux qui tendent à rechercher les moyens d'établir une fusion entre les rites français et écossais, afin de « mobiliser toutes les forces de la franc-maçonnerie pour combattre le cléricalisme et la réaction ». La réalisation de ces vœux est renvoyée au conseil de l'ordre. Nous indiquerons aussi le vote qui abaisse les

taxes d'initiation des trois premiers grades et celui qui renvoie à l'étude des loges la question de savoir si on doit « démocratiser » la franc-maçonnerie « en la faisant pénétrer dans les classes ouvrières[1] ».

Le rapporteur de cette dernière question en fait ressortir la difficulté extrême : « La maçonnerie, par son essence, par sa composition même, est, non pas une démocratie, mais une *aristocratie.* » En effet, « elle prétend être une puissance directrice de l'humanité au point de vue intellectuel et moral ».

Mais deux questions doivent surtout attirer notre attention, la question du féminisme et celle de la bienfaisance maçonnique. La question de l'admission des femmes dans les loges a été traitée avec une ampleur qu'elle n'avait jamais revêtue jusqu'alors au sein du convent. Elle se pose à propos d'un vœu de la loge parisienne *le Lien des peuples et les bienfaiteurs réunis.* La commission, après partage, a repoussé ce vœu. Sa décision est vivement attaquée, dans la séance du 4 septembre, par le vénérable de l'*Unité maçonnique*, loge favorable à l'admission de la femme[2]. Il reproduit les arguments des partisans de la réforme demandée : comment arriver à l'émancipation complète de « l'esprit masculin » si on n'obtient pas aussi l'émancipation de « l'esprit féminin »? N'est-ce pas la femme, la mère, qui fait l'éducation de l'enfant et qui lui inculque ces préjugés si difficiles à détruire? Quant à l'objection de moralité, comment ne pas la soulever sérieusement? La calomnie n'a pas attendu l'admission des femmes pour se répandre contre les loges : « Relisez donc les œuvres de l'homme qui a été pendant dix années le porte-parole des calomniateurs » et qui plus tard « s'est amendé », tout ce qu'on pourra dire a déjà été dit. Il faut prendre modèle sur ceux « qui depuis des siècles ont fait appel au concours des femmes pour asservir, pour avilir l'humanité. Où donc est leur force, sinon dans la présence des femmes à leurs cérémonies, dans leurs confessionnaux ».

Tel n'est pas l'avis du F.·. Bouvret, qui estime que « dans ce milieu surchauffé, dans ce milieu de haute éloquence qu'est la franc-maçonnerie », il pourra « jaillir, à un moment donné, des étincelles ». Et puis, a-t-on pensé à la jalousie qui s'élèvera dans

[1] Considérant, dit le vœu, « que les classes dirigeantes s'éloignent de plus en plus de la maçonnerie. »

[2] On nous permettra de renvoyer à notre précédent article sur le féminisme dans la franc-maçonnerie. Nous avons lieu de croire qu'il contient un exposé exact de la question, puisque le bulletin de la maçonnerie mixte, *le Droit humain*, s'est empressé de la reproduire en entier, sans nous en avoir, du reste, demandé l'autorisation.

les ménages de maçons? Déjà, paraît-il, les maçons mariés rencontrent des soupçons chez leurs femmes quand ils sortent pour aller à leur loge. « Il est bien certain, ajoute peu galamment le F.·. Rivière, qu'une créature qui a passé dix-huit siècles à écumer le pot-au-feu ne peut toujours avoir des idées suffisamment nettes, suffisamment larges. » Il faudrait tout d'abord l'instruire au moyen des œuvres post-scolaires et des universités populaires. « Mais, rispote le F.·. Dynrande, en quoi la femme est-elle notre inférieure? Si la femme a été trop souvent obligée de se livrer à l'inconduite pour assurer, au début, tout au moins son existence..., est-ce à dire qu'en général la femme ne soit pas l'être essentiellement moral?... C'est pour nous améliorer nous-mêmes autant que pour améliorer nos femmes qu'il faut permettre à celles-ci de devenir maçonnes. »

Après une longue discussion, le F.·. Dazet, au nom du conseil de l'ordre, demande le rejet pur et simple de la proposition, estimant qu'on ne doit pas continuer à laisser cette question « peser d'un poids si lourd sur la vie de la maçonnerie tout entière ». Il déclare que la mesure proposée mettrait la maçonnerie française « au ban de la maçonnerie universelle ». Finalement, malgré les protestations du vénérable de *l'Unité maçonnique*, qui se plaint qu'on « enterre » la question et qui repousse toute assimilation entre la « situation du franc maçon et celle du curé », la proposition est rejetée. Il y a cependant une minorité de 93 voix qui nous fait espérer le retour, pour une autre année, de cette discussion, en attendant le jour où la présence des femmes dans les loges apportera au convent la seule note de ridicule qui lui fasse encore défaut.

Une autre question non moins sérieuse est celle de la bienfaisance maçonnique. Elle s'exerce principalement par le fameux orphelinat dont le Grand-Orient ne cesse d'opposer l'existence aux détracteurs de l'œuvre soit disant humanitaire et philanthropique de la secte. Il paraît cependant que cette institution ne donne pas les résultats espérés; aussi un certain nombre de loges et notamment les loges de la région parisienne, dans leur dernier congrès, proposaient la reconnaissance d'utilité maçonnique de l'orphelinat, ce qui rendrait un nouvel impôt de capitation obligatoire pour tous les ateliers. La situation est, en effet, peu brillante : 84 loges seulement sur 300 ont adhéré à la cotisation qui est de 4 francs ou seulement de 1 franc par tête de maçon, et, sur 63,470 francs de recettes, il y a 23,500 francs de subventions *du dehors*. Quelles sont ces subventions? D'abord 1,000 francs du ministre de l'intérieur, puis 23,000 francs votés aux dépens des contribuables

parisiens par le Conseil général de la Seine et le Conseil municipal de Paris. Or voici, dit la loge *la Liberté*, que se produisent « des événements critiques », et tout nous commande de prévoir l'éventualité fâcheuse où notre orphelinat serait réduit à ses seules ressources maçonniques. » Il faut éviter cette « catastrophe ».

Le rapporteur reconnaît le bien fondé de ces inquiétudes : « Il est bon, mes F.·. F.·., que vous sachiez que, en raison de la composition actuelle du Conseil municipal de Paris, les subventions qu'obtenait jusqu'ici l'orphelinat maçonnique sont plus que compromises, il est probable qu'elles ne seront pas votées cette année. Un de nos Frères, qui est membre du Conseil municipal de Paris, nous disait que, même si une subvention était proposée pour l'orphelinat maçonnique, il se trouverait, lui, maçon, dans l'obligation de ne pas la voter. Si les nationalistes, en effet, ne suppriment pas nos subventions, tout au moins les réduiront-ils d'une manière importante; on allouerait quelques milliers de francs pour pouvoir dire : nous avons donné quelque chose à l'orphelinat maçonnique. Mais si les quelques conseillers municipaux républicains qui restent encore au Conseil acceptaient, les nationalistes leur demanderaient en échange de voter des subventions beaucoup plus considérables que les œuvres cléricales, et ainsi, nos F.·. F.·., pourraient se trouver dans cette situation de refuser la subvention éventuelle de la ville de Paris, et peut-être celle du Conseil général de la Seine. Nous ne devons donc plus compter sur les 23,000 francs de subvention. » — Cruelle perspective! Les francs-maçons vont se trouver réduits à faire la charité avec leurs propres deniers! Et de fait le F.·. rapporteur avait raison, car le Conseil général vient de rejeter la subvention qu'il allouait « au plus beau fleuron de la couronne maçonnique ». Cependant l'assemblée ne semble point manifester un grand enthousiasme, des Frères de province trouvent inutile de dépenser 1,000 francs par an pour élever à Paris un enfant qui pourrait être élevé dans des « institutions qui sont absolument entre les mains de la maçonnerie ». Finalement le convent vote le renvoi à l'étude des loges, mais en se refusant à émettre « toute espèce d'avis ».

Dans ce convent, qui est décidément celui où s'étale la bienfaisance maçonnique, se pose aussi la question de la maison de secours. Le rapporteur en propose purement et simplement la suppression en effaçant du budget les 2,500 francs qui lui sont attribués. « On veut faire disparaître la maison de secours, s'écrie le F.·. Burgues, j'espère que vous ne vous y prêterez pas. » Il paraît cependant qu'il ne s'agit que de faire disparaître un rouage inutile : « Depuis vingt ans, affirme le F.·. Serres, les malheureux

ne viennent plus frapper à notre porte pour y demander un asile..., mais soyez rassurés; comme jadis, quand les malheureux se présenteront au Grand-Orient, ils seront toujours bien reçus, et la caisse de secours immédiats leur assurera un gîte comme autrefois le faisait la maison de secours. » On vote la suppression demandée qui ne serait qu'une transformation, mais ce qui est curieux, c'est de voir que la caisse de secours immédiats elle-même est supprimée dans le projet du budget de 1901.

Dans la séance du 7 septembre, on renvoie du conseil de l'ordre, c'est-à-dire qu'on enterre une proposition des *Amis des Hommes*, tendant à la création d'une maison de refuge pour les vieillards maçons, pour que « nos vieux amis ne soient pas obligés, sur leurs derniers jours, de se réfugier chez nos ennemis ».

Que reste-t-il alors à l'actif de la bienfaisance du Grand-Orient? La caisse de solidarité qui a donné, en 1900, 61 secours et qui n'est autre chose qu'une sorte de société de secours mutuels dans laquelle les maçons se font la charité à eux-mêmes. Si, en définitive, nous examinons le budget du Grand-Orient, nous y trouvons, au point de vue charitable (en faisant abstraction des retraites des employés et des subventions aux cours commerciaux), la somme de 2,000 francs pour l'orphelinat et de 600 francs pour l'œuvre des vieillards. Sur un budget de dépenses de 107,000 francs, c'est un peu maigre. Ce budget est remplacé dans le compte-rendu par une ligne de points, mais comme cette précaution ne nous a pas empêché d'en prendre connaissance, nous conseillerons au Grand-Orient, s'il veut maintenir sa réputation de philanthropie, un peu atteinte aujourd'hui, de grossir le chapitre de la bienfaisance avec quelques économies prélevées sur celui des indemnités : les membres de l'assemblée générale ont touché, en 1899, 22,944 francs; ceux du petit convent, 1,617 francs; et il y a eu 7,000 francs attribués aux membres « envoyés en mission et propagande ». Les ministres ne sont-ils pas là pour subventionner ce dernier chapitre? On pourrait leur adresser un appel.

Tout au moins le Grand-Orient ne se désintéresse pas des questions sociales. Il ne saurait oublier que la franc-maçonnerie a pour objet « le perfectionnement intellectuel et social de l'humanité ». Qu'on en juge,

Le 5 septembre, on s'occupe des améliorations de détail à apporter au fonctionnement de la loi sur les accidents que les « parlementaires démocrates » ont voulu voter pour « en finir ». Le président déclare qu'il se chargera de porter « lui-même » le vœu « au garde des sceaux ».

Le 8 septembre, sur la proposition du *Tendre accueil* d'Angers,

on vote le renvoi aux loges d'une réforme de la loi pénale, en rendant « un solennel hommage au président Magnaud ». Entre temps, on s'occupe de la question de la dépopulation, ce qui permet d'adresser les insultes qu'on imagine aux « 500,000 prêtres, moines, sœurs, congrégations religieuses pullulantes qui vivent dans la fainéantise ». — « La franc-maçonnerie, dit un F.·., a des doctrines précises sur toutes les questions..., elle proclame que le bonheur est sur la terre, l'existence de l'âme une hypothèse, et que le devoir social consiste à rendre l'humanité aussi heureuse que possible. » Le moyen de contribuer à ce bonheur, c'est de voter un avis favorable au projet Piot dont est saisi le Parlement, « et néanmoins de formuler l'affirmation qu'il y a plus et mieux à faire : l'avènement *du socialisme sans épithète* ».

Dans le même esprit, on aborde les propositions relatives à la caisse de retraite pour la vieillesse, propositions que rapporte le F.·. Lampué, qui n'a eu que « deux nuits et un jour pour étudier et résumer 205 vœux ». Bien entendu, la plupart de ces vœux demandent que la future caisse soit alimentée par les biens des congrégations et les fonds du budget des cultes. Une longue et confuse discussion s'ensuit qui nous apprend en passant que « notre F.·. Millerand a donné des ordres précis » pour que l'on communiquât des renseignements au F.·. qui s'occupait de ce travail. On n'aboutit du reste à aucun résultat, si ce n'est à des déclarations de principes socialistes, et la conclusion la plus sage paraît encore donnée par le F.·. Audibert : « Je crains fort que nous ayons largement le temps de faire des études complémentaires dans nos ateliers avant que cette question soit revenue d'une façon sérieuse et définitive devant le Parlement. »

Sans résultat non plus la proposition du F.·. Cercueil sur l'abolition de la misère, « proposition qui a fait l'objet de toute sa vie d'homme vaillant », et qui est une fois de plus renvoyée au Conseil de l'ordre.

Ce qui est plus important, paraît-il, c'est de se livrer à des manifestations socialistes. Le convent ne s'en prive pas. Il renvoie à l'étude des loges le projet de loi de Jules Guesde sur le droit de grève, et le rapporteur, tout en faisant ses réserves, reconnaît que, « pendant que l'ouvrier peine et misère, le capital l'exploite de plus en plus ». Il émet un vœu favorable à l'établissement de l'arbitrage obligatoire et un autre vœu tendant à « établir un minimum de salaires selon le prix des denrées dans chaque localité ». Enfin, on s'occupe de l'inévitable question des secours à accorder aux grévistes, question que le Conseil de l'ordre sera chargé de résoudre. Mais un point spécial préoccupe surtout un délégué de la région

du Creusot : « Lorsque nous votons des subsides, dit-il, c'est pour montrer quels sentiments nous animent, nous que l'on traite de bourgeois, à l'égard des ouvriers; eh bien, parmi les vaincus de la grève du Creusot, il y a un certain nombre de braves gens qui ont été victimes de rapports de police faits à l'instigation du patron, et qui sont actuellement sous les verrous. » Il sollicite une démarche auprès du ministre de la justice, des députés et sénateurs qui font partie du Conseil. La chose est déjà faite, répond le président du Conseil de l'ordre, et « j'ai reçu, il y a quelques instants, l'avis que le ministre de la justice nous recevra mercredi ».

Comment, en effet, refuser quelque chose à la franc-maçonnerie, puissance dirigeante dans l'Etat. Nous avons eu déjà à plusieurs reprises la preuve qu'elle se considère comme telle; nous pourrions constater, à chaque page du compte-rendu, qu'elle a plus que jamais la prétention d'exercer une action politique qu'elle mettra au service de sa haine antireligieuse.

Le convent a débuté en renvoyant, à la commission des études politiques et sociales, avec un avis favorable, le vœu de la loge *l'Avenir* de Paris : considérant que « la maçonnerie peut exercer une influence directrice des plus efficaces sur l'opinion publique et sur le Parlement, elle demande que l'assemblée générale établisse un programme de réformes immédiatement réalisables, et que « le Conseil de l'ordre soit invité à prendre la haute direction » de la propagande à faire. Le meilleur moyen sera évidemment de s'appuyer sur la fameuse ligue d'action républicaine; aussi, sur la proposition du F.·. Ranson, le convent émet le vœu « que les FF.·. de l'Obédience en favorisent le développement ». Espérons que les encouragements des Frères de l'Obédience entière seront moins platoniques que ceux des Frères du Congrès des loges parisiennes qui sont arrivés à recueillir pour cette ligue la somme de 8 fr. 75 [1].

D'autres vœux sont déposés dans le même sens, notamment celui du *Phare du Quercy*, qui demande que « le Conseil de l'ordre prenne l'initiative d'un programme complet de réformes politiques et sociales ». On s'occupe aussi de « remanier la géographie administrative de la France », de relever le traitement des facteurs ruraux qui sont obligés, sous peine de se voir refuser leurs étrennes, « de flatter les goûts politiques des curés, des nobles, des hobereaux et autres réactionnaires ». On exprime le regret que « les syndicats agricoles aient à leur tête des réactionnaires militants ». Bref, le

[1] Compte-rendu des travaux du Congrès des loges parisiennes, p. 42 : « Le tronc de bienfaisance a produit la somme de 8 fr. 75, prise en charge par le F.·. H., qui la transmettra à la Ligue d'action républicaine. »

convent témoigne de sa compétence universelle et surtout de sa haine pour qui ne partage pas ses idées. On comprend facilement que cette haine se manifestera surtout contre l'armée. A ce point de vue, signalons le vœu, qui est adopté, de la loge *les Amis des Hautes-Alpes*, de Gap, laquelle demande « que l'œuvre commencée au ministère de la guerre par l'épuration du personnel de l'état-major soit continuée ». Signalons aussi l'inévitable vœu sur « la suppression des conseils de guerre en temps de paix », vœu suivi d'une ligne de points dont on pourrait sans doute aller demander la traduction à un ministre célèbre. Le convent ne se gêne pas du reste pour entrer dans la voie des dénonciations : un colonel flétrissant un double suicide commis dans son régiment a eu l'audace d'écrire dans son ordre du jour : « Le soldat qui croit en Dieu et qui aime sa patrie ne connaît point la tentation du suicide; » le convent décide qu'on invitera « le gouvernement de la troisième République à rappeler les chefs de l'armée française au respect de la liberté de conscience ». On propose également et on décide « que ce vœu soit remis à notre F.·. de Lanessan, pour être présenté par lui au gouvernement de la République ».

Pouvoir suprême de l'Etat, traitant d'égal à égal avec le gouvernement, la franc-maçonnerie veut avant tout se servir de sa puissance pour continuer la guerre religieuse qui divise le pays. Dès le début du convent, un vœu est présenté par la Commission des études politiques et sociales qui a estimé qu'il fallait avant tout rappeler à la démocratie française « le véritable idéal » de la maçonnerie. Ce vœu est formulé « dans un ordre du jour documenté qui sera transmis à la presse profane sous les espèces d'une démonstration maçonnique ». Il conclut à inviter « les élus du parti républicain » à provoquer la séparation des Eglises et de l'Etat, la reprise des biens de mainmorte, et à « rendre au clergé la constitution civile dont l'avait doté la Constituante de 1790 ».

Les congrégations, comme on le pense, ne sont pas oubliées. On adopte, avec un avis *très favorable* de la Commission, le vœu de la loge *l'Elan social* de Saint-Chamas tendant à ce que « *la loi* du 29 mars 1880 expulsant du territoire français les congrégations religieuses soit mise en vigueur et que le gouvernement prenne les mesures nécessaires pour dissoudre toutes les congrégations religieuses, quelles qu'elles soient ». On n'oublie pas le vœu obligé contre les orphelinats qui ne sont « pour les pauvres orphelins que des maisons de correction, et, le plus souvent, des calvaires vivants (*sic*) ». On vote l'interdiction du droit d'enseigner aux ecclésiastiques, le retrait aux fabriques du monopole des pompes funèbres, la laïcisation des hôpitaux et maisons de

correction, et la suppression des aumôniers dans la marine. Mais ce qui est particulièrement odieux, c'est la discussion qui s'élève au sujet des missions en Extrême-Orient. A l'heure même où le sang versé par de généreuses victimes commandait le respect ou au moins le silence, le rapporteur de cette question vient évoquer « l'œuvre néfaste des missions religieuses ». Il lit les dénonciations d'un Frère du Tonkin attaquant « ces gens de sac et de corde qu'on appelle les missionnaires..., les agents de la maison Pape et Cie ». Il invoque le témoignage des « autorités chinoises » se plaignant des « détournements de mineurs », le témoignage « du grand historien allemand Mommsen », et considérant que « les griefs opposés par les Chinois sont fondés » et « leurs représailles peut-être *très légitimes* », il demande, avec le Frère du Tonkin, que « notre pays en finisse avec son donquichottisme séculaire [1] ». Le convent vote l'ordre du jour suivant qui restera comme le témoignage de sa honte : « Il est du devoir de la République, dans l'intérêt de la civilisation et de l'humanité, d'abandonner à elles-mêmes les missions religieuses où qu'elles aillent porter leurs entreprises et leur industrie, et de leur retirer toute espèce de protection diplomatique et financière, — sauf à en protéger les membres en tant que citoyens. »

« Les élus du parti républicain sont invités à dénoncer au Parlement la séculaire protection française de ces missions et à ne plus renouveler le vote des crédits portant les subventions dont elles ont jusqu'ici bénéficié. »

« Cette résolution sera publiée dans le monde profane. »

Le F.·. rapporteur veut bien remarquer, du reste, qu'on abandonnera les missionnaires en tant que missionnaires, mais qu'on les protégera comme citoyens. Il néglige de nous dire s'ils devront se faire recevoir franc-maçons.

Les questions d'enseignement tiennent aussi une place importante, puisque c'est sur ce terrain que se mène principalement la guerre religieuse. On se préoccupe d'activer la laïcisation des écoles, on vote des félicitations au F.·. Monteil pour l'œuvre qu'il a accomplie à cet égard, comme préfet de la Creuse. On réclame que les délégués cantonaux soient tenus, sous peine de révocation, d'envoyer leurs enfants dans les écoles laïques, et on constate que le ministre de l'instruction publique a, par une circulaire rédigée tout exprès, donné par avance satisfaction à ce vœu.

[1] On retrouvera l'écho de ces déclamations dans les récentes discussions à la Chambre des députés.

On s'inquiète surtout des résultats insuffisants donnés par la Commission d'enquête parlementaire sur l'enseignement. « Je ne voudrais pas contrister le cœur de ceux de nos FF.·. qui appartiennent au Parlement et qui font partie de cette commission dans laquelle le Conseil de l'ordre est représenté », dit le F.·. Lecoq. Mais il se plaint que les débats « ont été rapetissés et amoindris dans leurs conclusions par l'esprit systématiquement opposé à toute réforme fondamentale que possède le président de cette commission ». — « L'honorable M. Ribot est d'un esprit volontairement mesquin et d'une conviction politique suffisamment timide pour expliquer cet avortement lamentable. » Les maçons ont donc le devoir de « reprendre cette besogne » et de provoquer dans les loges une vaste consultation qui montrera quelles sont « les idées directrices de la maçonnerie en matière d'enseignement ». — « Nous pensons qu'il y a une question qui domine tout... Nous avons l'intention de faire reprendre par l'Etat ce qui est souverainement à lui, et d'obtenir enfin dans ce pays, par l'unité d'enseignement, l'unité morale. » Et, après avoir appuyé cette théorie jacobine sur l'affirmation que « l'enseignement laïque n'a pas besoin d'être échafaudé sur une morale religieuse pour être moralisateur et efficace », le rapporteur conclut à un vœu qui est adopté et qui demande l'abrogation de la loi Falloux, le monopole de l'Etat pour l'enseignement primaire et secondaire, l'enseignement primaire obligatoire, la suppression du baccalauréat qui sera remplacé par un certificat d'études.

Citerons-nous maintenant les vœux analogues : en faveur de l'enseignement intégral, en faveur de la suppression du baccalauréat « immoral et antidémocratique », en faveur de la suppression des bourses aux pères de familles qui ne font pas élever leurs enfants dans les établissements de l'Etat, contre les fonctionnaires qui envoient leurs enfants dans les écoles congréganistes, pour la suppression des aumôniers dans les lycées. Nous retiendrons surtout le vœu émis en faveur de l'enseignement populaire. Le F.·. rapporteur insiste principalement sur ce point, qu'il faut aider les œuvres organisées par les profanes qui sont en communauté d'idées avec la maçonnerie : « Nous ne devons pas oublier, s'écrie-t-il, qu'à côté de la franc-maçonnerie il y a la *fille de la franc-maçonnerie, la Ligue de l'enseignement.* »

La dernière séance de ce convent laborieux est terminée, et le F.·. Maréchaux, orateur de l'assemblée, prend la parole pour prononcer le discours de clôture. Ce discours est difficile à analyser, car il se compose en grande partie des lieux communs haineux qui constituent la prose courante de la presse anticléri-

cale. Le F.·. orateur, jetant un regard sur le passé, félicite la maçonnerie de son unité d'action contre « un ennemi terrible, le Vatican, ses tonsurés, ses mitrés, ses déchaussés ». Il la félicite d'avoir produit les fameuses lois « intangibles », la loi scolaire et la loi militaire, et parle avec émotion de l'assistance maçonnique. Cette dernière allusion ne nous paraît pas heureuse à la fin du convent de 1900. Il voudrait un appui plus solide dans les gouvernements républicains : sans doute, les gouvernants républicains « nous ont relativement vus avec plaisir les soutenir, *à la condition que cela ne se sente pas dans le monde profane*. Mais combien sont rares les ministres sortis de nos loges qui ont appliqué, au pouvoir, les réformes dont ils étaient si ardemment enthousiasmés quand ils les réclamaient avec nous! » Le F.·. Maréchaux est du reste mélancolique. Après avoir dénoncé la Compagnie de Jésus comme « constituant, à cette heure, un Etat dans l'Etat », et le Vatican comme siège « d'une Internationale malfaisante[1] », — deux affirmations un peu paradoxales dans la bouche d'un maçon, — il expose ses doléances : « Depuis trente années, nous espérons des réformes qui ne viennent jamais; les courages s'épuisent, les énergies fléchissent... La jeunesse commence à nous échapper. Encore quelques années semblables, et elle serait complètement détachée de nous. » Le remède, c'est de « combattre le dogme », c'est de faire de l'enseignement, « *en attendant mieux*, le monopole exclusif de l'Etat laïque. Alors on rétablirait l'unité..., la paix dans les esprits ». Et l'orateur termine par un mot « magique », mot qui contraste singulièrement avec l'œuvre qui vient de s'accomplir dans cette assemblée : « Amour!... oui! aimons!... aimons la liberté, aimons la justice, aimons la vérité, aimons les vastes horizons, les forêts profondes, les larges fleuves, les hautes cimes, les mers bleues, les cieux infinis, l'immortelle nature; aimons, aimons l'humanité. »

Le F.·. Delpech, président, remercie : « Vous nous avez conviés à la lutte incessante contre l'éternel ennemi; votre appel aura été entendu. »

Maintenant il ne reste plus aux délégués des loges qu'à prendre part « aux travaux du banquet » où de nombreux toasts vont se succéder.

[1] Dans la *Revue maçonnique* d'octobre 1900, p. 152, nous trouvons un compte-rendu du congrès maçonnique international tenu pendant l'Exposition. Il y a été décidé, ce que confirme le F.· Maréchaux lui-même, « qu'il sera établi un comité permanent composé de délégués des puissances maçonniques adhérentes ». On a exprimé le vœu que ce comité fût établi en Suisse.

Le F.·. Delpech, après avoir comparé les convives aux anciens Grecs, se félicite d'être assis entre deux hommes dont « l'un est un ancien forçat » et dont l'autre « n'est pas encore allé au bagne, mais est digne d'y aller dans les mêmes conditions ». Il boit à la République, au peuple souverain, « mais avec des restrictions », car il ne veut parler que des citoyens « qui acceptent la concentration à gauche ». Il boit à la représentation nationale, mais en « écartant les nationalistes », car il ne veut rien avoir de commun avec « les fourbes et les menteurs ». Il boit aux Frères étrangers, mais il ne boit pas et personne ne boit (fait digne de remarque) au chef de l'Etat qui, l'année dernière, recevait cet hommage.

Le F.·. Emile Lemaître boit au président de l'assemblée en qui les maçons ont voulu « acclamer la franchise, la vérité et la justice ». « C'est nous, républicains, a dit le F.·. Delpech, c'est nous qui avons inventé la patrie. » — « Formules lapidaires! » s'écrie le F.·. Dequaire Grobel enthousiasmé. Vient ensuite le F.·. Desmons, président du Conseil de l'ordre, qui fait un historique pompeux de la maçonnerie à travers le siècle, sans oublier son rôle pendant la lutte « des Parisiens » contre « les Versaillais », sans oublier non plus la suppression du grand architecte de l'univers dont il est l'auteur. Il faut que « le nationalisme, le jésuitisme, le cléricalisme, disparaissent pour faire place à la lumière, à la justice, à la liberté ». A peine l'orateur a-t-il reçu, au nom de tous, « l'accolade fraternelle » du F.·. Delpech, que le F.·. Lucipia se lamente de « la maladie nouvelle qui s'est emparée d'une partie de la population parisienne ». Bien malade, en effet, cette population qui s'est privée des lumières de ce F.·. éminent. Mais il ne se décourage pas, semblable au vieux Caton, il discutera « n'importe quelle question » en terminant par ces mots : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi. » La formule n'est pas neuve.

Puis, c'est le F.·. Morayta, grand maître du Grand-Orient espagnol, qui espère que la République française pourra être bientôt saluée par la République espagnole. C'est le F.·. Babel de la grande loge suisse, Alpina, qui exprime sa joie « d'avoir vu que la justice et le bon droit avaient fini par avoir le dessus », allusion délicate à l'affaire que l'on sait et dont le convent ne paraît plus se préoccuper beaucoup cette année. C'est le F.·. Blatin qui parle au nom du grand collège des Rites. Il représente « le suprême Conseil du Grand-Orient », ce conseil « qui fonctionne discrètement et se trouve par là même ignoré de la plupart des maçons des loges bleues..., ce conseil qui a une importance

plus considérable qu'on ne le croit généralement ». Le F.·. Blatin, en insistant sur le rôle secret et important du grand collège des Rites, confirme ce que certains soupçonnaient déjà. Il nous fait entrevoir des horizons qui seront un jour explorés, nous en avons l'espérance.

Enfin, le F.·. Bédarride vient affirmer, « au nom des jeunes membres du Conseil de l'ordre », que « dans le socialisme seul, et le socialisme appliqué en son intégrité, se trouve la clef de la question sociale... Nous le considérons comme la conclusion logique et le seul couronnement conséquent des idées de solidarité de la maçonnerie universelle ».

Les « travaux » du banquet sont « clos ». « Mes Frères, s'écrie le F.·. Delpech, nous emportons d'ici le germe des moissons prochaines. »

Ceux qui ont bien voulu nous suivre dans cette analyse partageront peut-être l'avis du président du convent de 1900. Oui, tôt ou tard, les sectaires récolteront la moisson qu'ils ont semée. Quand les honnêtes gens et les bons citoyens qui sont la majorité dans notre pays de France auront compris, et ils commencent à le voir, d'où sont sortis les ferments de haine et de discorde qui nous divisent et déshonorent notre patrie, ils se détourneront avec mépris des hommes qui ont tout sacrifié à cette œuvre. Le jour viendra, nous en sommes certain, où de la franc-maçonnerie il ne restera plus que le souvenir d'un fanatisme, désormais impuissant, et dont la masse électorale s'étonnera d'avoir été si longtemps la complice et la dupe.

Paul Nourrisson.

UNE CHASSE DE LOUIS XVIII

À RAMBOUILLET

EN 1818

Parmi les princes de la maison de Bourbon qui, depuis plusieurs générations, avaient manifesté pour la chasse un goût passionné, le comte de Provence était le seul qui, dès sa première jeunesse, eut montré pour les distractions cynégétiques une aversion presque sans exemple dans sa famille. Ses aptitudes littéraires et son goût marqué pour les choses de l'esprit l'avaient éloigné dès son plus jeune âge des exercices violents que sa corpulence précoce lui avait de bonne heure rendus plus pénibles qu'à tout autre. Tandis que les princes ses frères et ses cousins s'en allaient chaque matin courre le cerf à toutes brides ou faire des hécatombes de gibier dans les tirés de Versailles et de Marly, le futur Louis XVIII s'enfermait gravement dans son cabinet pour se livrer tout le jour à l'étude de la politique ou savourer à loisir les élégances de Virgile ou les finesses d'Horace qui faisaient ses délices. A la Restauration, âgé de près de soixante ans, envahi par l'embonpoint, déformé par la goutte, la marche, comme le cheval, lui étaient désormais interdits Mais soucieux quand même de la majesté royale et de toutes les cérémonies qui pouvaient en augmenter la splendeur, il n'avait pas voulu renoncer complètement à ces chasses brillantes qui avaient été le passe-temps favori des rois ses ancêtres, et, à de rares intervalles, il tenait par sa présence à venir en rehausser l'éclat.

Au mois de juillet 1818, pendant le séjour à Saint-Cloud, un voyage à Rambouillet avait été décidé, et Sa Majesté avait annoncé qu'elle prendrait part à la chasse. Ecoutons les détails que le vicomte de Reiset, commandant des gardes du corps de service nous donne sur le déplacement royal.

« Dimanche 27 juillet 1818.

« Le roi est parti d'ici le 27 à midi pour aller à Saint-Cyr où il voulait visiter l'établissement. Nous passâmes par Versailles, il fai-

sait beaucoup de vent et de poussière, ce qui rendait la course très fatigante pour les officiers d'escorte. Comme on le sait, la voiture royale attelée de huit chevaux est toujours, sur l'ordre exprès du roi, menée à ventre à terre, et forcé, comme c'est l'usage, de galoper constamment à la portière pour pouvoir prendre les ordres de Sa Majesté, j'ai fait, à une vitesse de 6 lieues à l'heure, le voyage le plus pénible par cette température tropicale. Cette allure désordonnée n'a pas empêché le roi, à plusieurs reprises, de s'impatienter sur la lenteur du trajet, il souffrait de la chaleur et faisait dire au cocher de pousser ses chevaux *qui s'endormaient*, disait-il.

« J'étais parti le matin, souffrant beaucoup de mon ancienne blessure au côté; la route avait naturellement fort augmenté ma douleur et lorsque nous arrivâmes j'étais brisé de fatigue. Après avoir été un moment à la chapelle, Sa Majesté a parcouru les salles et les dortoirs, puis est descendu dans la cour où les élèves étaient réunis. Les plus grands étaient armés de fusils, et les autres, qui formaient plus des deux tiers, étaient à leurs rangs, sans armes. Le roi s'est assis sous les arbres pendant que l'on commandait l'exercice et des évolutions de toutes espèces à ces enfants, qui ont fort bien fait. L'on a ensuite fait déposer les armes et, du fond d'une très grande cour, cinq cents élèves sont partis en courant à toutes jambes et en criant : « Vive le roi! » pour arriver aux pieds de Sa Majesté autour duquel ils se sont pressés. Nous en avions entre les jambes qui se poussaient à qui approcheraient le plus. Le roi a paru très touché de les voir, il leur a parlé assez longtemps, et nous a tous émus par les expressions touchantes dont il s'est servi. « Vous êtes l'espoir de la France, mes enfants, leur a-t-il « dit, il y a parmi vous des colonels, des généraux, peut-être ce « petit deviendra-il un maréchal de France, et celui-ci un lieute-« nant-général. » En parlant ainsi, le roi montrait les plus petits de ceux qui l'entouraient. Lorsqu'il eut terminé son petit discours, les enfants poussaient des acclamations et quelques-uns, dans leur émotion, versaient des larmes d'attendrissement.

« Le roi remonta en voiture et nous nous éloignâmes aux cris de : vive le roi! mille fois répétés. Les études et l'administration sont dirigés par le comte d'Albignac, maréchal de camp. Le roi lui a témoigné toute sa satisfaction.

« Quelle transformation dans cette maison où le fracas des armes et les exercices guerriers ont remplacé les vertueux cantiques et les pieuses occupations des anciennes protégées de Mme de Maintenon! En 1815, on avait parlé vaguement de rouvrir la maison de Saint-Cyr, mais tout cela était irréalisable et est resté à l'état de projet. »

A la Restauration, en effet, quelques dames, anciennes survi-

vantes de la communanté, avaient nourri l'espoir de voir rétablir leur maison, mais « le Roi Nichard », avec sa prudence ordinaire, avait vu tous les inconvénients de cette transformation et avait su fort habilement décourager toutes les entreprises.

Retirées à Versailles où elles vivaient pauvrement, quelques religieuses de la maison de Saint-Cyr écrivirent à Sa Majesté pour lui demander une audience. Le roi, avec beaucoup de déférence, reçut la Supérieure, Mme du Moutier, qui s'était présentée avec trois de ses compagnes : « Je ne vous ai point oubliée, Madame, lui dit-il en offrant aux trois religieuses des sièges, en raison de leur grand âge, et je ne crois pas me tromper en vous rappelant que la première fois de ma vie que j'allais visiter Saint-Cyr, vous étiez maîtresse des novices. » Charmée et confuse à la fois, la bonne dame s'extasia sur la mémoire prodigieuse du roi et exposa sa requête avec un peu plus de confiance : « Puisque vous me demandez le rétablissement de votre maison, je suppose que vous êtes encore nombreuses, répondit Sa Majesté. — Sire, nous sommes encore 9 religieuses et 11 Sœurs converses. — C'est fort bien, repartit le roi, je ne croyais point que vous fussiez autant que cela, mais encore faut-il être sûr que les novices ne vous manqueront point. De plus, vous m'avez écrit, je crois, qu'il existait un grand nombre de biens invendus, pourriez-vous me les nommer? » Et comme la pauvre vieille restait interdite devant toutes ces questions précises. « Allons, ma bonne Mère, reprit le roi en la congédiant, tout ceci, vous le voyez, demande réflexion, informez-vous des biens qui subsistent et envoyez-m'en la liste complète. » La liste ne vint jamais et Mme du Moutier n'osa plus reparaître.

« En sortant de Saint-Cyr, nous quittâmes la grande route et, après avoir parcouru les bois de Saint-Hubert, nous sommes arrivés près de Rambouillet. A la Bergerie, nouvel arrêt, le roi est descendu et nous avons pu admirer le beau troupeau. Cet utile établissement a été fondé par Louis XVI qui y fit établir une ferme pour y élever un troupeau de mérinos. Le commerce et l'agriculture ont recueilli les fruits de ce bel établissement qui est dans l'état le plus prospère. On a présenté au roi des béliers dont on offrait 3,000 francs; ceux qu'on a vendus à la dernière enchère ont été jusqu'à 2,500 francs. Je n'avais pas idée que ces animaux pussent acquérir un si haut prix. De là Sa Majesté est montée dans une calèche à deux chevaux et s'est promenée dans le jardin anglais qui tient au château et qui est charmant. Enfin, à cinq heures et demie, nous sommes descendus au château où les princes et princesses étaient déjà, après avoir chassé le matin dans les bois de Saint-Hubert. Je fus logé passablement au grand commun et fus invité à la table du roi. Après le dîner, Sa Majesté fut très

gaie, causant et riant avec ses neveux. Enfin, à neuf heures, on donna l'ordre, et je fus me coucher pour passer une assez mauvaise nuit, je souffrais de vives douleurs et ne savais de quel côté me retourner pour pouvoir prendre quelque repos.

« Le château de Rambouillet avait été entièrement saccagé pendant la Révolution. Construit par le comte de Toulouse qui l'avait vendu plus tard à Louis XIV, c'était une magnifique résidence; au premier étage seul du grand commun, on comptait 54 appartements de maîtres tous complets et bien meublés et, dans les bâtiments de service, les écuries pouvaient contenir jusqu'à 200 chevaux fort à l'aise. C'est à peine si, de toutes ces splendeurs, il reste des traces. Quelques débris seulement subsistent du château de Saint-Hubert qu'avait élevé Louis XV sur le bord de l'étang. Petite maison de chasse, c'était un simple rendez-vous que le souverain avait fait construire pour son usage afin de ne pas gêner, par des allées et venues trop fréquentes, le duc de Penthièvre à qui appartenait Rambouillet. On voit encore tout auprès quelques arbres de « la Cerisaie Du Barry ». La favorite était friande de cerises et pour lui complaire le galant monarque avait greffé, de sa main royale, les espèces les plus rares sur tous les arbres du verger. Un pavillon à persiennes vertes s'élève en face de l'emplacement de l'ancien château; c'est le pavillon de Pourras construit par Napoléon. en 1808. Ce dernier avait toujours eu pour Rambouillet une prédilection marquée; dès 1805, il avait commencé à le relever de ses ruines et il l'avait ensuite, en partie, remeublé de façon à pouvoir venir y chasser et y passer quelques jours. On prétend que même lorsque ses campagnes lointaines le tenaient éloigné de la France, il n'oubliait point Rambouillet et envoyait des ordres pour qu'on continuât les restaurations et embellissements. On dit que plusieurs millions ont été ainsi dépensés.

« Le 27, je ne sortis de ma chambre que pour déjeuner à la même table, avec le roi et les princes. Le temps avait changé dans la nuit, et, depuis le matin, il pleuvait à verse. Après le déjeuner, les princes jouèrent au billard, sous les yeux du roi; les princesses prirent leur ouvrage, et la conversation ne fut pas moins gaie ni moins enjouée que la veille. Le roi et tout le monde avait l'habit de chasse, sauf le duc de Gramont et moi et les autres officiers de service; c'est un habit bleu avec des poches à cinq galons or et argent, des galons d'or sur les boutonnières, collets et parements en velours cramoisi et galonné de même. Malgré sa corpulence, le roi porte fort bien cet habit. Je le trouve beaucoup plus joli et plus seyant que celui qu'avait adopté Napoléon et qui était de couleur verte.

« Enfin à deux heures et demie, le temps qui s'était levé déjà

un peu à midi se remît tout à fait, et à trois heures, le roi monta en voiture pour aller au rendez-vous. Déjà à deux heures, l'équipage avait défilé devant le château; il se composait des deux voitures ou calèches du roi; en tête avec leurs piqueurs, 40 ou 50 chevaux de main fort bien équipés et couverts de beaux caparaçons, puis la meute des vieux chiens précédés et suivis des valets en grande tenue et le cor en sautoir. Un grand nombre de veneurs à cheval avec la troupe escortaient le tout. Presque aussitôt après, les troisième et quatrième relais suivirent, composés de même. J'avais un cheval pour aller au relais, mais j'étais encore souffrant de ma crise de la veille, et devant courir encore le lendemain, je préférai aller en calèche avec mon major jusqu'au rendez-vous. Lorsque nous arrivâmes, le roi était déjà parti pour l'attaque à 2 lieues de là. Nous trouvâmes que c'était trop loin, le major, indécis de sa nature, désira descendre et eut la fantaisie de me promener à pied dans le bois, prétendant me faire retrouver la chasse. Le tout pour ne rien voir et ne rien entendre, car le vent était très fort et nous l'avions contraire. Arrivé près de l'enceinte, on refoula le cerf, et au lieu d'un dix-cors, les chiens en relancèrent un autre. On s'en aperçut trop tard pour rappeler les chiens et les remettre sur la voie; on continua donc celui-ci qui était une jeune tête et mena les chiens durant trois heures, et deux ou trois autres animaux s'étant rencontrés, les chiens furent en défaut tout le temps. Enfin, à sept heures et demie, le roi appelle son écuyer, et après lui avoir dit que les folies les plus courtes sont les meilleures, il engagea le duc de Berry à poursuivre, pendant qu'il allait faire mettre le vin à la glace. Il partit pour rentrer, et les princes suivirent peu après sans avoir pris. A huit heures, on se mit à table, j'espérais encore que les veneurs auraient fait tuer à balle, ou servi un cerf pour nous donner le plaisir d'une curée aux flambeaux sous les fenêtres du château, mais il n'arriva rien, et peu après souper, le roi se retira fatigué de sa journée.

« Le 29, nous partîmes de bonne heure, et nous passâmes par le parc de Versailles où une partie des bassins jouaient.

« Le roi désira descendre et se promener un moment dans le parc, mais il resta peu de temps et ne pénétra pas même dans le château. Sa Majesté s'y rend fort rarement, c'est un grand regret pour elle que des raisons d'économie ne lui aient pas permis de restaurer dignement cette magnifique demeure où s'étaient écoulées les plus belles années de sa jeunesse, aussi évite-t-il le plus possible d'y revenir. Après avoir fait quelques pas dans le parterre, il a donné le signal du départ et est remonté en voiture. A une heure moins quelques minutes, nous étions rentrés à Saint-Cloud pour le conseil. »

Louis XVIII, en effet, peu de temps après sa rentrée en France, s'était fait conduire à Versailles, qu'il n'avait pas vu depuis les journées sanglantes de 89. C'est avec une poignante émotion que le vieux monarque avait parcouru en détail tous ces appartements somptueux qu'il avait occupés autrefois! Il avait voulu s'asseoir dans son ancien cabinet de travail et pénétrer dans la chapelle où il avait vu jadis bénir son mariage avec la pieuse princesse de Savoie. Puis il s'était promené longtemps dans le parc et les parterres. Mais il n'avait rencontré partout que la solitude et l'abandon; c'est à peine s'il avait pu trouver un siège vermoulu pour se reposer un instant dans les appartements dévastés! Bien des jours s'étaient écoulés avant qu'il eût pu chasser l'impression de tristesse et de mélancolie qu'il avait rapportée de sa visite. Le contraste lui avait semblé si pénible entre ce palais qu'il avait laissé somptueux et brillant, et les salles délabrées qu'il retrouvait après vingt ans d'exil, qu'en rentrant aux Tuileries, sa première pensée fut d'entreprendre la restauration de Versailles. Des architectes furent convoqués, des tapissiers mêmes furent mandés, mais lorsque le surintendant du garde-meuble lui apporta le devis des dépenses, le chiffre était si formidable, que le roi dût, à son grand regret, renoncer à son projet : « Je ne suis pas assez riche pour entreprendre de pareils travaux, dit-il tristement. » Et l'on se borna à faire l'indispensable pour empêcher de tomber complètement l'ancienne demeure royale.

Napoléon, lui aussi, à l'apogée de sa puissance, avait eu la velléité de restaurer Versailles, et 100 millions avaient été destinés par lui à cette colossale entreprise. Le projet souriait à l'empereur, qui avait demandé les plans pour les appartements, et les dessins pour les meubles. Les artistes les plus habiles avaient été mis à contribution : la galerie des glaces devait être transformée en salle du trône, et la chambre de Louis XIV devait devenir celle de l'empereur. David en personne devait présider aux arrangements et modifier le palais tout entier dans le goût de l'époque. Heureusement pour l'art, ce n'était qu'un caprice éphémère. En proie à mille autres préoccupations, Napoléon oublia ses projets, les 100 millions trouvèrent ailleurs leur emploi, et toute idée de transformation fut abandonnée. Les somptuosités des grands appartements de Louis XIV ont été respectées, et la chambre royale est demeurée intacte. Versailles se relève lentement de ses ruines, sous la savante direction de M. de Nolhac; le château semble reprendre sa splendeur d'autrefois, et on peut, à chaque pas encore, évoquer l'ombre puissante du grand roi.

Vicomte de Reiset.

LE ROMAN NUPTIAL[1]

VI

C'est, en novembre, à Saint-Philippe du Roule, que se fit le mariage de M. Aymar de Commandry et de Mlle Léa Pravier.

Par un temps sec, un beau soleil, la cérémonie eut, avec toute la pompe qui convenait, ce petit frémissement d'allégresse, flottante et éparpillée, qui anime les invités et se répand jusqu'à la foule curieuse. Toute la garde-noble du Dauphiné était là, honorant dans Aymar un de ses plus illustres représentants et, plus spécialement en cette circonstance, l'heureux conquérant d'une riche héritière. Les compatriotes de Pravier, les membres de la colonie lyonnaise, s'y trouvaient aussi, fiers de montrer dans sa fille une incarnation vivante, la symbolique image de leur opulence glorieuse. Et tout ce monde, pressé, confondu, s'entassait dans les trois nefs, débordait jusqu'aux bas-côtés.

Au moment où, devant le perron, arrivaient les voitures du cortège, on avait vu descendre d'un coupé un petit homme rondelet, de mise proprette, coquette, épanouissant sur ce luxe la fraîcheur lisse et satinée d'un visage de soixante et quelques années.

L'air était bon, très doux; les cheveux blonds, en tournant au blanc, continuaient de s'harmoniser avec le rose des joues; même les cils, en blanchissant, jetaient une ombre candide et jolie, un fin treillis de neige sur les deux violettes des yeux. Sur la face rase et pleine, sur le teint immaculé, la bouche éclatait comme une fleur vermeille. Par sa saveur et son fondant en quelque sorte, elle éveillait l'idée de ces friandises empapillotées, compliquées, d'un coloris vif et appétissant, qui ornent les tables bien servies.

Un mouvement de respect, un élargissement dans le cercle des invités, s'était fait autour de ce personnage, au moment où il posait le pied sur le sol.

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 décembre 1900.

Les premiers rangs du cortège, déjà en marche et alignés, s'étaient arrêtés, se retournant, l'attendant. Il avait franchi à son tour le seuil du sanctuaire, et, soit trouble, oubli, ou manque d'habitude, il ne pensait pas à se découvrir. Quelqu'un lui poussa le coude, lui glissa un mot. Il ôta son chapeau.

Et maintenant, à l'heure du lunch, dans le grand appartement de l'avenue Hoche où étaient rentrés les mariés, M. Sigmann était assis.

Par les escaliers, c'était un va-et-vient continu, une cohue. M. Pravier et sa femme, ainsi que la jeune épousée, s'étaient réfugiés au salon, où, comme depuis une heure, — depuis la sacristie, — les vœux, les compliments ne cessaient de pleuvoir. Et de ce salon où l'on s'étouffait jusqu'à la salle à manger où l'on s'écrasait, dans le pillage du buffet, le ruissellement des coupes de champagne, parmi les gais propos éclatant là plus librement, le flot roulait, se tordait, envahissait toutes les salles, avec des rencontres, des poignées de main, des lambeaux de causerie aussitôt rompus, une fièvre de toutes parts épandue.

M. Sigmann, sur son siège, trônait paisible et souriant. Il semblait une idole. La pièce, un peu reculée, à l'écart du tumulte, qui devait être la bibliothèque et le cabinet de travail de M. Pravier, donnait, par un large avant-corps vitré, sur l'avenue. Et, si la presse y était moindre, si l'on y respirait plus à l'aise, elle était loin d'être vide.

M. de Commandry, debout près du fauteuil, veillait sur le dieu. De temps à autre, dans le cercle qui s'arrondissait à distance, et où l'on lisait, avec les attitudes de déférence, l'admiration, le dévouement prêt à se donner, il allait prendre un ami, le présentait à M. Sigmann.

Le dieu levait sa main douillette et pâle, d'une pâleur de cire, aux ongles correctement taillés, aux fulgurations diamantées, et, avec une bonté toute acquise à tous, dont il ne fallait pas douter, bénissant, secouant la tête par petits coups bienveillants, il pressait les mains qui se tendaient. Tous auraient voulu s'employer à son service, entrer dans ses bureaux, ses arsenaux, s'asseoir derrière ses guichets. Mais il ne pouvait tous les prendre...

Il y avait là Raoul de Servonne, venu à Paris on ne sait trop pourquoi; le jeune Gaston d'Armillière, échappé à la tendresse accapareuse de ses sœurs, à qui l'on avait fait une petite somme, lâché la bride quelque temps pour qu'il se cherchât une position. Il y avait aussi Edmond de Frontaille, celui qui avait tout mangé et qui avait roulé dans la bohême littéraire.

Celui-là ne manifestait aucune envie d'être présenté. C'est Aymar

qui vint le cueillir, dans un cercle de dames qu'il amusait de sa verve.

Il dit insouciant et rieur :

— Tout de même...

Et il le suivit, mit une certaine emphase cérémonieuse dans sa courbette. Et, tout de suite redressé, il rejoignit le clan féminin.

— Parlez-nous littérature, monsieur de Frontaille.

— Je ne parle jamais littérature, dit Frontaille d'un grand sérieux, par la bonne raison que je n'y entends rien...

— Comment? vous écrivez, vous faites des romans!

— Et il ne faut rien lire de moi, parce que ce que j'écris ne s'adresse pas à vous, mes belles dames. C'est fait pour les petites ouvrières qui, chaque matin, en se rendant à l'atelier, achètent leur feuilleton. Me lire, grand Dieu! mais je ne me relis pas moi-même! Vous bâilleriez d'ennui...

Près de là, dans le coin où s'isolait la fleur du panier, l'élite aristocratique qui ne prêtait aucune attention à M. Sigmann, se voyait Roger de Rocheguy, le jeune officier de dragons... Son frère, Humbert, parlait de la « valise », qu'il serait incessamment chargé de porter à Vienne. Les Maugerin, les Darcieu, avaient salué Mme de Germançon.

Autour d'Hélène, en jolie toilette, il y avait autant d'hommages répandus qu'aux pieds de M. Sigmann. Sa beauté, sa jeunesse, jetaient un rayonnement, ce fluide aimanté, cette lumière divine, où les yeux, les cœurs des hommes, de tous les hommes jeunes ou vieux, viennent se prendre. Elle n'aurait pas été femme si elle n'en eût éprouvé quelque satisfaction. Roger était venu s'incliner devant elle, la grande crinière du casque qu'il serrait sous le bras, pendant à balayer le parquet. Le jeune diplomate suivit, en une révérence espacée et lente, attentive à la mesure, à tout l'honneur dû, et pleine de cette science qui s'apprend dans l'habitude de saluer des altesses. Et d'autres, les plus huppés, riches ou dans une situation brillante, que sa grâce et sa fraîcheur d'adolescence attiraient, — qui se sentaient, par affinités et communications subtiles, troublés de ce même petit émoi passant, à certaines minutes, sur les traits d'Hélène en ondulations et frissons rapides, — mais qui ne perdaient pas la tête, gardaient le sang-froid de rigueur pour mener à bien leur carrière.

Hélène cherchait des yeux Albert.

Elle finit par l'apercevoir, dans le vestibule qui faisait suite, causant avec une dame qu'elle ne connaissait pas, qu'elle n'avait jamais vue, qu'elle ne distinguait pas très bien dans la demi-obscurité du lieu.

Les traits du visage étaient voilés, mais elle paraissait jeune, élégante. Elle était là, debout, comme disposée à partir, mais s'attardant, écoutant M. du Plessis. Leur attitude à tous deux était simple, naturelle, familière sans abandon, comme de personnes de rapports déjà anciens, échangeant quelques mots au passage. Plusieurs fois, Hélène surprit les yeux de la dame dirigés de son côté avec une sorte de curiosité, d'intérêt.

Elle allait s'informer auprès de sa mère, qui s'entretenait avec M. de Maugerin, quand la dame s'approcha.

Mme de Germançon la vit.

— Eve!... Comment! c'est toi, tu es là?...

Au ton affectueux, l'inconnue, qui avait eu une seconde d'hésitation, fit un pas de plus.

Les deux femmes s'embrassèrent.

Alors Mme de Beaurenon parla. Elle parlait vite, comme un peu intimidée, avec une sorte de palpitation intérieure qui devait être le remous de sa joie à retrouver son amie. Et le plus intéressant n'était pas dans ce qu'elle disait : « Elle vivait si retirée..., les chemins de la vie se croisent, vous mènent à des buts opposés..., le cœur n'oublie pas... » Le charme était dans la voix, dans le timbre chaud, caressant et velouté, passionné, où il y avait des notes basses descendant soudain au fond de la poitrine et venant frapper en écho ceux qui l'écoutaient et résonner en eux.

Elle avait ce qu'on appelle une figure de camée, de ces beautés aux contours nets, le teint pâle, des bandeaux noirs, et, à la commissure des lèvres, ce duvet imperceptible, le léger pinceau de quelques poils fins qui marque certaines brunes. Et tout cela, — ses yeux toujours mystérieux sous la voilette, d'une nuance d'ambre foncé, qui, à travers les mailles, scintillaient en paillettes d'or, — ce qu'elle avait de doux, de câlin, de félin, et qui la faisait très femme; de riche dans les lignes du buste, la chute des hanches, et en même temps de relevé, d'aristocratique, qui empêchait ces attributs de tomber à une valeur vulgaire; le ton, les nobles façons, la grâce rieuse, l'air enfant, bon enfant, tout cela la paraît d'une magie ensorcelante.

Albert, un sourire placide aux lèvres, s'amusait à voir les yeux d'admiration qu'Hélène levait sur ce beau visage.

A un moment, elle prit la main de la jeune fille.

— Mademoiselle, je vous aime bien... Vous ne me connaissez pas. Mais moi, je vous ai vue toute petite. Déjà vous promettiez ce que vous avez tenu. Voici de belles joues, de jolis yeux bruns...

D'un doigt délicat, elle flattait le contour du visage.

Hélène, tout émue, sentait une grande sympathie aller vers cette femme.

Mme de Beaurenon revint à son ancienne amie, causa quelque temps encore. Puis elle prit congé. M. du Plessis l'accompagna jusqu'à sa voiture.

Dès qu'elle ne fut plus là, Hélène questionna :

— Pourquoi donc ne vous étiez-vous plus revues?

Sa mère souriait, attendant la demande, et elle ne se pressait pas de répondre.

— Elle vient de le dire, tu l'as entendue..., les circonstances de la vie...

— Oui, mais... le premier motif? d'où cela est venu? Elle était, avec la mère d'Albert, ta meilleure amie, les trois inséparables!

Distraitement, Mme de Germançon murmura :

— Le motif, tu le sauras plus tard... Oh! ne te monte pas l'imagination, ma fille! Il n'y a rien là de très particulièrement rare et bizarre... Au fait, pourquoi pas tout de suite? Ce n'est pas bien long.

Elle jeta les yeux autour d'elle. Les groupes s'étaient éclaircis. L'état-major disparu, il ne restait plus que le menu fretin de la noblesse. Mais Sigmann trônait toujours à la place d'honneur. Et Commandry, près de lui, continuait de monter la garde.

— Nous devrions nous retirer, dit-elle.

— A l'instant... Mais dis d'abord...

— Es-tu curieuse!... Eh bien, sache donc qu'au moment où elle sortait du couvent..., à quinze, seize ans, ma petite amie Eve était la plus jolie fillette qui se pût voir... Jolie comme on ne l'est pas, comme elle l'est encore, du reste. Et tout de suite, elle se maria. En se mariant, elle n'avait rien, — la misère, — sa mère morte avant qu'elle l'eût connue, son père menant la grande vie, criblé de dettes... C'est lui qui déterra M. de Beaurenon. Ce Beaurenon, original et quinteux, qui touchait à la vieillesse, — qui avait été page de Charles X, veuf, sans enfant... un ancêtre! — était pour le quart d'heure brouillé avec tous les siens, et passait le meilleur de son temps à leur inventer des surprises désagréables. Avec cela, immensément riche. Le père d'Eve avait vu là tout de suite, pour sa fille comme pour lui, une bonne affaire. Mais il n'en jouit guère. C'était un homme usé, fini... D'un autre côté, comme tu peux penser, entre ce vieux maniaque de Beaurenon et ma brave petite Eve, d'âme si désintéressée, un peu légère, n'ayant pas la moindre idée qu'elle dût ménager, dans son mari, l'homme qui tenait, avec la bourse, les cordons de sa destinée, qui l'avait faite riche, qui pouvait l'étrangler..., dans cet étrange ménage, la compatibilité des

humeurs n'avait pas été de longue durée. Tout à coup, on apprit une instance en séparation. D'où venaient les torts? Y avait-il des torts? Ce n'est pas là ce dont on s'occupait le plus, où l'on se passionnait. Tous les Beaurenon, nièces et neveux, exultaient, se voyaient vengés. Et l'envie, — nous avons tous des envieux, — l'envie frémissait d'une joie sauvage. Cette Eve, avec sa chance insolente, son bonheur dont tout le monde souffrait, allait donc se trouver sans le sou, sur la paille. Et les débats étaient engagés, l'affaire suivait son cours. Voici maintenant le plus beau de l'histoire...

A ce moment, Hélène et sa mère virent se dresser entre elles un crâne rose que recouvrait comme d'une hermine la soie blanche des cheveux.

M. Sigmann, fort galamment, tendait à Mlle de Germançon le gant qu'elle venait de laisser échapper. Vivement, juvénilement, avant Commandry lui-même, avant l'escadron de cavaliers qui se trouvait là, — ayant, d'ailleurs, depuis un instant, les yeux complaisamment attachés sur la jeune fille, — il s'était précipité.

Mme de Germançon se confondait :

— Oh! monsieur Sigmann...

Il s'était rassis, la face un peu apoplectique et rouge de l'effort. Il se releva pour accueillir, — pour écarter des mêmes gestes aimables et bénisseurs, — les remerciements de la dame. Et Aymar en profita pour nommer Mme de Germançon.

Cela n'alla pas plus loin. Sigmann n'était pas causeur. Mme de Germançon se retira, entraînant sa fille.

Mais, pendant que toutes deux s'éloignaient, la physionomie de M. de Commandry était curieuse à observer. Cette physionomie parlait; le sourire, la bouche, les yeux s'écarquillaient peu à peu : « Tiens! tiens!... Eh! pourquoi pas? »

En longeant la salle de réception, Mme de Germançon et sa fille se heurtèrent aux groupes serrés qui continuaient de s'échelonner.

— Nous n'entrons pas, c'est la foire... Une autre fois, dans l'intimité.

Et elles descendirent, atteignirent le seuil. Le soleil brillait sur le trottoir sec, et la rue Villejust n'était qu'à deux pas. Il n'y avait nul inconvénient à faire cette petite course à pied. Elles se mirent en marche.

— Et alors? demanda Hélène.

La pensée de Mme de Germançon s'absorbait dans le dernier incident.

— Alors... Ce M. Sigmann, dit-elle, est vraiment un galant homme.

— Mais Mme de Beaurenon?

— Mme de Beaurenon...

Elle reprit le fil de ses idées.

— Ma chère, cela devient fantastique. Pendant que se menait tout ce grand tapage et remue-ménage du procès, voici que tout à coup, sans qu'on s'y attende, sans crier gare, quand il s'agitait comme un beau diable, rajeuni par la malice, ragaillardi par la bataille, ce vieux fou de Beaurenon meurt... Il meurt brusquement, sans maladie, sans y penser, un soir, terrassé, foudroyé. Or, dans tout cela, — tu me suis bien? — il n'avait oublié qu'un point. C'était de déchirer le testament qu'il avait fait en faveur de sa femme... de sa chère petite femme... autrefois, dans l'enivrement de la lune de miel, où il lui laissait toute sa fortune, son immense fortune. Coup de théâtre! Tu vois la figure des Beaurenon, nièces et neveux, furieux... qui se concertent, qui se liguent. Et procès sur procès pour faire déclarer l'héritière indigne, pour faire casser le testament. Cela a duré des mois, des années. Mais il était bon, il était valable, inattaquable. Les millions lui sont restés. Voilà.

Elle fit une pause, puis ajouta :

— Seulement, pendant ce temps, pour les besoins de la cause, la calomnie, toutes les imaginations des Beaurenon allaient leur train. Ces gens étaient enragés, ils ne savaient qu'inventer... La pauvre femme, dans l'exiguïté de ses ressources, — des ressources qui pouvaient lui manquer d'une minute à l'autre, — menait une vie assez précaire et isolée, d'une honorabilité scrupuleuse, d'une dignité exemplaire. Et, la fortune revenue, définitivement acquise, elle a gardé ces mêmes goûts de retraite, de simplicité de vie, de quiétude voilée et discrète.

— Qu'elle paraît jeune! s'écria Hélène, et belle... Quel âge peut-elle avoir?

— Mon Dieu! elle était dans les petites quand, Mathilde et moi, nous étions dans les grandes. Cela fait cinq, six ans de différence. Calcule, fais le compte...

Ainsi discourant, elles dépassaient l'Arc de l'Etoile, remontaient l'avenue.

Dans la chute brusque du soleil et le froid plus vif, quelques équipages revenant du Bois roulaient vers Paris. Il y avait plaisir, — mélancolie aussi, — à suivre du regard ces favorisés du sort, emportés d'une allure rapide, qu'attendait un large et bel hôtel, chauffé du vestibule au cintre, et le service nombreux, l'ample déploiement, le somptueux entourage de la vie confortable. L'absence de ce confort était plus sensible à Mme de Germançon par l'impression qui lui restait, à cette minute, du luxe étalé chez les Pravier et de toutes les magnificences qui avaient concouru à l'éclat de ce mariage.

Elle tourna à gauche dans la rue Villejust. La voûte fraîche et nue la reçut. Elle gravit le petit escalier en spirale, clair toutefois et reluisant de propreté, feutré d'un moelleux tapis. Tout cela, en son étroitesse et joliesse, présentait un abord décent, un visage presque souriant, et sauvait la face, comme on dit.

VII

Un bien-être l'enveloppa dans la paix douce du salon, où tout reposait en ordre, sous les lampes allumées, parmi les réverbérations intermittentes du foyer.

Rosette, qui venait d'ouvrir, les avait suivies. Elle prit la parole :

— Ils sont encore venus! Je leur ai dit que madame était sortie, que je ne savais quand elle rentrerait. J'ai déposé les papiers dans la chambre de madame... De vrais loups affamés! Comme s'ils ne pouvaient pas nous laisser un peu tranquilles...

Mme de Germançon sourit amèrement.

— Bien, Rosette, bien...

C'était toujours ainsi. A chaque retour des fêtes du monde, où un peu de ses ennuis se dissipait, dès qu'elle remettait les pieds chez elle, ces petites misères la resaisissaient.

Hélène, qui s'éloignait, interrogea :

— Qu'est-ce donc?

— Ne t'inquiète pas, mon enfant. Cela ne regarde que nous.

Elle n'en demanda pas davantage et, d'un pied léger, gagna sa chambre au bout de l'appartement.

Dès qu'elle ne fut plus là, Rosette, baissant la voix, avec un pénible effort pour arracher les paroles du fond de la gorge :

— Je n'ai pas tout dit à madame... Ils ont dit comme ça qu'ils n'attendraient plus, qu'ils ne pouvaient plus attendre, que madame leur promettait depuis longtemps...

Mme de Germançon ôtait ses gants, se débarrassait de son collet. Elle resta une minute, la fourrure au bout des doigts, les queues de martre traînant à terre, accablée, les traits tirés, les yeux attachés aux rosaces du tapis.

— Que veux-tu, ma fille? Il faudra les contenter. Nous aviserons... Viens m'aider. Tu as les mains propres?

Et elles passèrent dans la chambre de Mme de Germançon.

Rosette n'était pas une domestique ordinaire et l'on n'avait pas de secrets pour elle. C'était une brave fille. Mais encore fallait-il une raison particulière pour que la déchéance où elle voyait sa maîtresse ne diminuât pas son respect ni son dévouement, mais les piquât au contraire et les accrût.

La raison en est qu'elle était entrée chez les Germançon, il y avait près de quarante ans, à l'époque de leur splendeur, aux jours de vie large et prospère, et qu'elle y entrait toute petite, misérable, à l'abandon, sans attaches, sans parents. C'était une enfant de l'hospice.

Elle y était née d'une mère qui y était morte. A l'âge où l'on cherche à pourvoir d'un emploi ces pauvres petites épaves roulantes, rejetées hors du courant normal, elle avait été placée dans une des fermes de La Britière. Elle y gardait et soignait les bêtes. Mais, quelquefois, on la faisait venir comme aide au château. Et, comme elle était intelligente, très douce, et faisait tout ce qu'on voulait, on finit par ne plus pouvoir s'en passer. Cette maison hospitalière, la première où elle eût connu des personnes s'intéressant vraiment à elle, devint son foyer, sa patrie, tout son univers. En dépit des humbles besognes où on l'occupait, elle était donc comme de la famille quand Mme de Germançon, en se mariant, vint habiter la Britière. Celle-ci adopta Rosette. Et Rosette l'adopta.

Et Rosette monta en grade. Elle montait à mesure que le train diminuait et se réduisait autour d'elle, que cocher, valets de chambre, maître-queux, disparaissaient. Elle seule restait, et elle resta bientôt seule. Elle accompagna M. de Germançon dans sa préfecture et vit quelques années d'abondance et de vif éclat renaître et s'éteindre.

Dès lors elle n'avait plus quitté Mme de Germançon, devenant de plus en plus le factotum indispensable, veillant à tout, s'occupant de tout, faisant les chambres, les marchés, — Dieu sait avec quel âpre marchandage! — sachant d'ailleurs, là-bas, à La Britière, mettre à contribution le zèle des fermiers, plus utile encore à Paris et y déployant plus d'ingéniosité et d'adresse pour permettre d'y vivre avec des ressources fort limitées et presque dans l'absence de ressources, sans que cette ardeur généreuse, néanmoins, pût éviter complètement à Mme de Germançon des moments difficiles, des phases critiques, comme le jour où l'on revenait du mariage de M. de Commandry.

Tout cela, pour ainsi dire, passait par-dessus la tête d'Hélène. Elle n'ignorait rien de la détresse où l'on était. Mais sa jeunesse, ses vingt ans, échappaient aux tristesses de la vie. Ses vingt ans se glissaient souples, sans heurt, à travers ces duretés, ces âpretés, dont on cherchait, à la vérité, à lui épargner le choc trop direct. Sa pensée, envolée ailleurs et distraite, ne s'y arrêtait que par moments.

Elle voyait, de temps à autre, sa mère soucieuse, nerveuse; elle la voyait qui fouillait fiévreusement ses tiroirs, Rosette s'absenter,

emportant de mystérieux paquets, et revenir avec quelque liasse enveloppée d'un papier teinté. Le front de Mme de Germançon s'éclaircissait. Mme de Germançon croyait avoir tout gagné quand elle avait gagné du temps. Sa fille faisait comme elle. La vie pour quelques semaines redevenait facile. Elles la laissaient doucement couler.

Un jour, dans un coin du salon, où elle avait transporté son petit attirail d'aquarelliste et où la lumière tombait plus claire dans l'absence de vis-à-vis, Hélène peignait, quand une sonnerie retentit à l'entrée.

Son premier mouvement fut de plier bagage et de fuir. Mais elle s'arrêta, écoutant. Dans l'antichambre, des exclamations, une conversation se poursuivait entre Rosette et une personne dont la voix ne lui était pas inconnue.

Et Pauline Ravaut entra.

Elle entra, gracieuse et vive. Six mois de Paris l'avait métamorphosée encore et embellie. Elle avait gagné en élégance, même en élégance de visage, montrant des traits un peu pâlis, amincis, qui avaient perdu toute trace et stigmate d'origine rustique. Dans ses yeux battus brûlait un peu de fièvre et d'inquiétude, d'effarement, et aussi, on eût dit, une sorte d'irritation qui ne s'expliquait pas.

Mme de Germançon, accourue au bruit, lui faisait fête en même temps qu'Hélène.

— Cette chère petite Ravaut, la voilà tout à fait bien! Vous êtes heureuse, mon enfant? Vous aimez toujours votre emploi?

Le front de Mlle Ravaut se plissa. Paris n'était pas ce qu'elle avait cru. Il fallait beaucoup en rabattre.

— Les journées sont longues et bien fatigantes, les loisirs rares. J'en profite aujourd'hui... Et puis, cette obligation quotidienne de sortir, d'aller au loin faire sa tâche, d'être embrigadée, de ne plus compter que comme un petit rouage, quel assujettissement! J'aimerais rester chez moi, travailler pour moi, avoir un foyer tranquille... N'est-ce pas le vrai lot de la femme?

Hélène, sa mère, l'écoutaient en souriant. On sentait que l'ambition de Mlle Pauline Ravaut grandissait, se donnait carrière, à mesure qu'elle s'élevait.

— Tenez! quelque chose comme ce que vous faites là, mademoiselle..., et y gagner ma vie, puisqu'il faut absolument la gagner.

— Mais, ma pauvre Pauline, tu n'y penses pas! ceci est un art, il y faut le don..., un don rare, et que je n'ai pas. Ni toi, ni moi, nous n'y gagnerions notre vie.

— Bah! Mademoiselle, c'est parce que vous n'en avez pas besoin. S'il le fallait absolument...

Elle ajouta :

— Je parle de ceci comme d'autre chose, de ces professions que les hommes accaparent, qu'ils monopolisent, d'où ils nous repoussent sauvagement. Pourquoi les femmes n'y seraient-elles pas admises? Nous y sommes aussi aptes qu'eux.

Mme de Germançon ne s'était pas attendue à voir traiter dans son salon la question féministe.

— Les singulières idées! s'écria-t-elle. Où prends tu cela, ma fille?

— Où je le prends? Mais partout! cela est dans l'air. Et puis, il y a des journaux... que vous ne lisez certainement pas, mais que nous lisons, mes compagnes et moi..., et des conférences où nous allons, où l'on nous parle de nos droits...

Son ton s'échauffait peu à peu.

— L'esprit s'y élargit, il s'illumine. On voit clairement que la loi, toutes les lois, ont été faites par l'homme et à son plus grand avantage...; que la femme, esclave de l'homme, sa proie, sa chose, y est sacrifiée, écrasée par l'homme...

— Je ne m'en suis jamais aperçue, dit sérieusement Mme de Germançon.

— Vous n'étiez pas dans une situation, Madame, à vous en apercevoir. Quand on a de la jeunesse, de la beauté, et une dot en plus, on peut traiter d'égal à égal. On peut, avec celui qui vous recherche, s'entendre, faire ses conditions. Et les autres les respectent, ils n'y mettent pas d'empêchement. Mais supposez une jeune fille comme moi...

Elle poursuivit. Mme de Germançon et sa fille l'écoutaient avec un peu d'impatience.

— Et tu ne te maries toujours pas? demanda Hélène pour couper court.

Mlle Ravaut rougit.

— Toujours pas, dit-elle. Pas pour le moment du moins.

— Il n'en manque pourtant pas, dans tes bureaux, de ceux qui tiennent une plume! tu te souviens?...

Pauline rougit.

— Oui..., mais d'abord ce sont les derniers que je choisirais. Dans cette vie mécanique, ils s'abêtissent comme nous, gagnent juste de quoi manger du pain. Et tout cela, pourquoi, je vous prie? Pour aboutir à une retraite misérable...

Décidément, Mlle Pauline Ravaut aspirait très haut.

Albert vint le soir même.

Il venait assez régulièrement les jours où Mme de Germançon recevait, et aussi quelquefois dans la soirée, lorsqu'il était sûr de les trouver, qu'elles n'allaient pas dans le monde.

Il avait, depuis sa rentrée à Paris, — ainsi que par le passé, — rendu un peu la main à Hélène et repris toutes ses habitudes : ses heures réglées au ministère, ses travaux personnels qu'il poussait négligemment, les corvées mondaines et le reste. Hélène, dans tout cela, passait un peu au second plan.

Mille gazes se tendaient entre eux qui lui voilaient l'image de la jeune fille, l'estompaient, la faisaient moins réelle en quelque sorte, sans que son affection pour elle en fût diminuée. Au contraire, il la chérissait beaucoup plus peut-être des risques qu'il courait de la perdre, qu'il n'était pas sans soupçonner, mais auxquels une sorte de nonchalance constitutive l'empêchait de trop s'arrêter. Il venait rue Villejust constater que le *statu quo* persistait. Il causait, recueillait les nouvelles et en apportait, et, après s'être entretenu de tout ce qui pouvait intéresser le petit groupe, il se retirait content.

On lui fit part de la visite de Pauline.

Il dit :

— Vous avez vu Mlle Ravaut, moi, j'ai rencontré M. de Servonne. C'est sous le prétexte d'un congrès des syndicats agricoles qu'il était venu à Paris. Mais il s'y trouve bien, il ne s'en va plus, il cherche une place. Il cherche... Mais avec toute son influence, — l'influence qui lui permet de caser ses protégés, comme il s'est vu pour Mlle Ravaut, — il ne peut aboutir pour lui. Cela se voit quelquefois. Et Raoul s'irrite, il s'exaspère. Il va de seuil en seuil, de porte en porte, des députés au ministre, de M. Pravier à M. Sigmann et à Commandry, et il ne récolte que de bonnes paroles. Or, pendant qu'il s'agite en pure perte, ses champs souffrent, l'exploitation périclite. Il ne sait s'il doit rester, s'il faut partir, le pied en l'air, l'esprit en détresse. Le superhomme est à plaindre.

La lampe posée sur la table envoyait son cercle lumineux sur les meubles et les dorures du salon. Une paix recueillie planait, que les bruits de la rue où ne passaient que de rares voitures ne troublaient point. Assis près du feu qui flambait doucement, M. du Plessis goûtait profondément le charme de cette intimité. Hélène, à l'autre angle de la cheminée, s'accotait à un petit meuble en peluche où traînaient quelques travaux d'aiguille, des livres, des albums. Au hasard de la conversation, elle les prenait, les quittait, faisait quelques points, lisait quelques pages, entr'ouvrait un album et le rejetait.

Mme de Germançon, un peu à l'écart, un grand agenda ouvert devant elle, tâchait à mettre au courant les comptes du ménage. Ce travail, toujours en retard, coupé par des sorties continuelles, les soirées passées au dehors, lui donnait un mal extrême. Fréquemment elle se levait, allait chercher des renseignements auprès de

Rosette, et revenait, se rasseyait, rattrapait la conversation au vol.

Hélène s'écria :

— Mais à qui en a-t-elle avec sa haine de l'homme, la loi de l'homme? C'est absurde. Je n'y ai rien compris.

— Mlle Ravaut n'est pas absurde, dit Albert. Mlle Ravaut a dans les mains des armes pour conquérir le premier rang, — je parle de sa finesse, de sa gentillesse, — elle trouve absurde de végéter au second. N'est-ce pas un phénomène bien humain d'enfler sans cesse nos désirs sans jamais les satisfaire? Et Mlle Ravaut a d'autres armes qu'on lui a données, qu'il ne fallait pas lui donner si on ne voulait pas qu'elle s'en servît. Elle est instruite, capable de discuter ses droits, — ce qu'elle appelle ses droits, — et elle les discute. Gagner de quoi ne pas mourir de faim, c'est peu de chose en effet. Peut-on lui trouver tort de le penser et de le dire? Et a-t-elle tout à fait tort de détester ces horribles, ces stériles casernes de l'administration? de s'en déprendre après y avoir aspiré, — ceci est un progrès, — et de vouloir revenir au foyer, posséder un chez-soi, une famille? Là est le lot de la femme, elle a bien raison. Là elle s'appartient, là elle est reine, tout lui obéit, tout lui cède, pour peu qu'elle ait de cette volonté et de ce caractère dont n'est pas dépourvue Mlle Ravaut. Ce que veut Mlle Ravaut, beaucoup de ses pareilles le veulent. C'est le tiers-état féminin qui fait son 89, qui rassemble ses Etats Généraux.

— Vous avez vu de ces réunions, lu de ces journaux?

— Sans doute.

— C'est fort intéressant? demanda Hélène.

— Cela ne vous intéresserait pas, dit Albert.

Mme de Germançon jeta :

— Un foyer! Le père, la mère Ravaut ont un foyer. Que n'y restait-elle? que ne s'y mariait-elle?

— Ah! non, ce n'est pas cela, dit Albert en riant. Nous avons déjà abordé ce point.

Et la conversation tomba.

Hélène prit un livre, le feuilleta. M. du Plessis rêvait, toujours pelotonné devant l'âtre, les yeux attachés sur le visage de la jeune fille. A cette contemplation où il s'enfonçait avec délice, son regard s'allumait par éclair, un vague sourire errait sur ses lèvres.

Il murmura à un moment :

— Il est tombé de la neige là-bas, vous avez lu? Les toits de La Britière doivent être gentils tout encapuchonnés... et les corbeilles, les fourrés. Le banc, près de la mare, a son coussin de ouate, haut d'un pied, arrondi par les bords, et satiné, léger... J'espère que les fermiers cassent la glace, les poissons gèleraient!

Hélène laissa tomber les mains et le volume sur ses genoux. La tête penchée de côté, elle regarda longuement Albert avec un sourire...

Mme de Germançon, le front courbé, s'absorbait dans ses calculs.

Elle le releva tout à coup :

— Les Commandry sont-ils revenus de leur voyage? Les avez-vous vus?

Albert répondit :

— Ils ont passé deux mois en Italie, quelques semaines à Nice. Ils sont revenus il y a huit jours. Ils sont très heureux. J'ai rencontré Aymar. Il s'est installé dans l'ancien appartement des Pravier, qui sont descendus à l'entresol. Tout le monde est ravi de cet arrangement, le père, la mère enchantés de n'être pas séparés de leur fille. Et Aymar n'est qu'à deux pas de ses bureaux, des bureaux de Sigmann, qui, par une belle étendue de jardin, comme vous savez, communiquent avec l'hôtel des Champs-Elysées. Ce Sigmann, après M. de Rothschild, est certainement un de nos plus gros barons de la finance, un des rois de Paris, un des maîtres de la France. Vous avez vu, au mariage, comme il était entouré et courtisé, encensé! Toute notre province dauphinoise se faisait sa vassale. L'argent est une belle chose, je l'ai toujours dit.

— Ce qui ne vous excite pas à en gagner.

— On fait ce qu'on peut, dit-il en souriant à Hélène.

Quelques jours après, Mme de Germançon recevait la visite de M. de Commandry.

Ce n'était pas son jour, qu'Aymar devait connaître. Elle eut donc lieu de supposer que cette démarche dépassait les limites d'un simple devoir de politesse. Elle était un peu intriguée, dans l'attente de ce qu'il dirait.

Cependant, il ne se pressait pas d'entrer en matière. Hélène était là, qui le gênait peut-être. Mme de Germançon en eut la secrète divination. Elle trouva un prétexte pour l'éloigner.

Hélène se retira dans sa chambre et se remit aux petites occupations où elle dépensait ses loisirs. Elle s'y absorba si bien, qu'elle ne s'aperçut pas de la longueur de cette visite. Elle n'eut pas non plus, M. de Commandry parti, la curiosité de s'informer de ce qu'il était venu faire rue Villejust. Et, de même, elle ne remarqua pas combien, de cette entrevue, sa mère sortait excitée, changée.

Mme de Germançon, les jours qui suivirent, avait de vives flambées de joie qui glissaient sur ses traits comme des coups de soleil. Puis, sans transition, elle s'abîmait en des méditations concentrées. Elle s'en éveillait en sursaut pour contempler sa fille; elle avait, en

la contemplant, des airs de mélancolie, de tristesse désespérée. Et soudain le sourire se levait de nouveau, rayonnait...

VIII

La voiture de Mme de Commandry, en allant au Bois, s'arrêtait fréquemment rue Villejust pour y prendre Hélène et sa mère.

Hélène seule, le plus souvent, profitait de l'offre gracieuse. Mme de Germançon avait mille soins intérieurs qui ne lui permettaient guère que les distractions mondaines de première nécessité, si l'on peut dire. Elle laissait partir sa fille.

Et les deux amies, côte à côte, mollement adossées aux capitons du coupé, dans le flot mêlé des équipages, le défilement, à travers la glace, des visages connus, de la belle vie épandue, roulaient vers le Bois.

Elles étaient restées amies, — aussi amies que si, un beau jour, le cœur, la tête de M. de Commandry, tournant au vent comme une girouette, virant de bord comme une goëlette, au moment qu'il allait saluer l'une, n'avait tout soudain baissé pavillon devant l'autre, — et que si cette amie, ravie de l'hommage inattendu, ne s'était pas prêtée avec toute la bonne grâce désirable à ce changement de front.

La jeune femme, après l'événement, à sa première rencontre avec Hélène, lui avait jeté un regard circonspect, inquiet, qui sondait ses dispositions.

Elle n'avait vu chez la jeune fille aucune ombre de regret, pas la plus petite pointe de rancune. Non, vraiment elle ne lui en voulait pas; elle était tout à fait consolée, complètement désintéressée de ce beau mari qui lui échappait. Et tout de suite l'incident avait été oublié.

L'ancienne intimité avait repris aussi étroite, aussi chaude qu'auparavant. La jeune Mme de Commandry était heureuse de faire partager à Hélène sa vie nouvelle, son indépendance, les coudées plus franches, les plaisirs neufs et l'agrément que lui procurait sa situation de femme riche et de femme mariée.

Et Hélène acceptait avec joie. Peut-être parce qu'elle était à la hauteur de tout, elle n'avait rien de ce petit esprit qui nous fait souffrir d'un grand train où l'on est admis par faveur, le jalouser chez les autres et l'envier pour soi-même. Dans toutes ces sorties, ces courses au Bois, à travers Paris, enlevée par le moelleux coupé, emportée par le trot léger des deux chevaux, elle se sentait joyeuse, comblée, l'âme débordante de gaieté.

— Parle-moi de toi, ma chère Léonie, de ton petit mari. Ça va toujours? Les cœurs s'entendent?

— *Léa*, ne te déplaise! Appelle-moi *Léa*. J'ai quitté Léonie... Léa! Léa! cervelle dure, combien de temps faudra-t-il te le rebattre?

— Va pour Léa... Tu es heureuse?

— Ma chère, c'est à n'y pas croire. M. de Commandry est parfait. Une correction, des attentions, et une façon de s'acquitter de tout cela qui sent son gentilhomme, qu'on ne trouve que dans notre monde. D'ailleurs, nous nous voyons rarement..., à table, bien entendu..., et, le soir, quand nous allons dans le monde. Nous n'y allons jamais qu'ensemble. Le jour, il a ses bureaux... et, le soir, le cercle. Il faut qu'il aille au cercle, pour ses affaires, les relations à entretenir. Cela met de grands espaces, hélas! des abîmes dans la vie commune. Il en est désolé, le cher cœur, désolé! Aussi, quand nous le pouvons, dans les rares instants qu'il me peut donner, comme nous nous rattrapons! C'est une existence d'enchantement, un enivrement dont tu n'as pas idée. Et bon! je n'ai pas même un souhait à faire. Tout m'arrive avant que je le désire. Il est essentiel, ma chère, d'épouser un homme dans les affaires. L'argent roule avec plus de facilité. On y attache moins d'importance. On n'a pas à se tâter, consulter, à se restreindre pour un caprice. Tu verras, ton tour viendra... Eh! il viendra plus tôt que tu ne penses!

Elle riait, et Hélène riait avec elle.

Il n'était point rare qu'au retour à l'avenue Hoche, on retînt la jeune fille à dîner. C'était une affaire convenue avec Mme de Germançon, qui, passé une certaine heure, n'attendait plus sa fille.

M. de Commandry, comme sa femme, avait eu, après sa volte-face, quelque appréhension en se retrouvant devant Hélène. Mais lui aussi, tout de suite, s'était rassuré en la voyant si naturelle et ne gardant pas même, on eût dit, un souvenir de l'aventure.

Il en avait profité pour entrer plus intimement, avec une aimable familiarité, dans sa camaraderie, comme le font communément les maris avec les amies de leur femme. Cela était enveloppé de formes trop polies et respectueuses pour qu'on s'en pût étonner ni offenser. Mais cela était vif pourtant, allait loin.

A table, en lui parlant, il avait des airs de se pencher et de la regarder de près qui ne laissaient aucun doute sur l'admiration qu'il lui gardait, bien que cette admiration ne fût pas allée jusqu'à l'héroïsme de l'épouser. Le culte n'en était pas moins demeuré intact, très pur; il le lui faisait comprendre.

Et Léa, le cœur réjoui, d'un œil ravi, suivait ces manèges, qui n'étaient, en somme, qu'un badinage. Qu'il s'amusât à ce badinage,

elle en était heureuse, parce que tout ce qui faisait la joie d'Aymar faisait aussi la sienne et qu'il lui semblait que ce semblant de cour chevaleresque n'était que le superflu, un déchet négligeable du tribut qui lui était dû, dont il s'acquittait généreusement. Et puis aussi, qu'il rendît justice à la beauté d'Hélène, cela encore lui faisait plaisir, parce qu'elle était fière de son amie et qu'elle n'eût pas admis qu'on n'estimât pas à sa valeur Mlle de Germançon.

Ces galanteries, après le repas, se poursuivaient au salon, pendant que Léa, çà et là, voltigeait et donnait des ordres.

Il lui disait en riant :

— N'ayez crainte, nous vous marierons... Léa et moi, nous en faisons notre affaire.

— Mais je ne suis pas pressée!

— Bon! bon! C'est possible... Mais cela ne se doit pas faire à l'aveuglette, comme vous le feriez immanquablement si l'on vous laissait à vous-même. Il faut quelque chose d'un peu exceptionnel quand on est, comme vous, Mademoiselle, exceptionnellement bien!

Il la regardait dans le fond des yeux, avec une acuité pénétrante qui la forçait de détourner le regard. M. de Commandry, visiblement, — elle s'en faisait la réflexion en elle-même, — était un homme disposé à trouver toutes les femmes bien, sans en excepter la sienne.

Au coup de dix heures, il se levait.

— Mille regrets, mesdames! Je suis obligé de vous quitter... Au revoir, ma bonne petite Léa, — (il la baisait au front...) — Mademoiselle...

Et il s'éloignait, quelque envie peut-être qu'il eût de rester. Mais c'était un principe. Il avait découvert, du premier jour, que le moyen d'avoir un intérieur toujours agréable, dont rien ne troublât l'entente et l'harmonie, était d'y passer le moins de temps possible. Il se conformait à cette règle.

— Il est charmant, n'est-ce pas? Et toujours ainsi!

— Charmant! disait Hélène en écho.

Mais, en elle-même, elle le trouvait surtout très fort.

A quelque temps de là, il y eut chez les Commandry un grand dîner, suivi de réception. C'était leur première invitation après le mariage, l'ouverture de leurs salons.

Une vingtaine de convives entouraient la table brillamment servie, tout enguirlandée de fleurs rares, qui grimpaient jusqu'au lustre, suspendaient en tous sens leurs frêles lianes. Cette forêt diaphane isolait en quelque sorte les convives les uns des autres et mêlait de l'intimité à l'imposant apparat. M. Sigmann occupait la place d'honneur à la droite de Léa. Mme de Germançon venait à la suite,

et Hélène, à un bout de la table, à quelques places d'intervalle.

M. Sigmann mangeait fort peu. Il toucha à peine à deux ou trois plats, les plus simples, et ne but que de l'eau minérale; mais il causait un peu plus que de coutume. Il échangea quelques propos avec Mme de Germançon. En dépit de l'entrelacement des verdures, tout le monde remarqua, au dessert, au moment où on allait se lever, M. Sigmann fourrageant la corbeille posée devant lui. De sa belle main potelée et blanche, aux ongles corrects, aux feux irisés, il cueillit une fleur qu'il offrit à sa voisine de droite. Il en prit une autre qu'il tint un instant droite au bout des doigts, promenant un regard souriant à la ronde. Il attendait que Mlle de Germançon jetât les yeux de son côté. A ce moment, avec un mouvement gracieux, il fit le geste de la lui offrir. Aussitôt, des mains s'empressèrent pour la faire parvenir à la jeune fille.

On passa au salon, où les groupes se dispersèrent, se reformèrent par sympathies et affinités naturelles.

De nouveau aux côtés de M. Sigmann, Mme de Germançon l'écoutait, qui, tout à coup en verve, se lançait dans la voie des confidences.

Il se plaignait.

— Dans ma situation, Madame, les charges sont lourdes. Je ne parle pas des affaires : c'est peu de chose; j'y suffis. Je veux dire les devoirs qui s'imposent, les bonnes œuvres qui nous sont une obligation, un office d'état. Il faudrait là une main délicate, une main de femme..., une femme dont ce serait l'unique emploi, l'attribut spécial. Les bienfaits semés au hasard sont une graine qui ne lève pas. La misère doit disparaître...

Mme de Germançon approuvait, bien décidée à approuver tout ce qui tombait des lèvres du milliardaire.

La conversation tourna. Il fut question de l'acquisition qu'il voulait faire en Dauphiné, en vue de la construction du canal rodhanien, et qu'il eût désiré dans une situation agréable.

Hélène passait, effleurant le groupe de Sigmann et de sa mère.

— Ah! voilà la petite fée qui va nous renseigner... Parlez-nous de votre pays, Mademoiselle. J'aimerais le voir par vos yeux. Si beau qu'il soit, il y gagnerait encore.

Hélène répondit naïvement :

— Je le connais peu, Monsieur, je n'en connais qu'un petit coin, celui que nous habitons. Mais je sais quelqu'un qui peut vous renseigner très exactement, éloquemment, parce qu'il l'aime, qu'il s'efforce de le faire aimer... Le voilà.

Le salon se peuplait. Toutes les relations, les amis d'Aymar s'y étaient donné rendez-vous. Humbert de Rocheguy fit son appa-

rition et ses belles révérences. Raoul de Servonne, dans un coin, avait accaparé M. Pravier, qui, la tête rejetée en arrière, de toute la rondeur de sa personne, semblait repousser l'ennuyeuse affaire dont le pauvre garçon l'importunait. D'autres suivirent. Albert entra.

Hélène alla à lui et l'amena à M. Sigmann.

Avec M. du Plessis, tout de suite l'entretien s'éleva, quittant le terre à terre des petites préoccupations personnelles. C'est Sigmann lui-même qui lui donna ce tour. L'homme de finance était parfaitement renseigné, — probablement par Aymar, — sur la personnalité de M. du Plessis-Arondel. Il lui parla de ses travaux parus dans les revues, qu'il avait lus.

Mme de Germançon, jugeant que son tête-à-tête avec M. Sigmann avait assez duré, le laissa avec Albert. Elle prit le bras de M. de Rocheguy, et s'éloignant, suivie d'Hélène, fit le tour des salons.

A la fin de la soirée, elles partirent en même temps qu'Albert. Dès qu'ils furent tous trois dans la voiture :

— Eh bien! demanda-t-elle, qu'en pensez-vous?

— Quoi donc?

— M. Sigmann... De qui voulez-vous que je vous parle?

Elle semblait préoccupée de savoir son avis.

— M. Sigmann, dit Albert, est un homme très fin, très malin. On n'a rien à lui apprendre, il connaît les bons auteurs. Il est au courant de tout, a réponse à tout. Tel qu'il m'a paru, — et qu'il m'a parlé, — je le tiens pour un excellent socialiste.

— Socialiste?

— Nous le sommes tous, chère madame. Il faut l'entendre! « Toute grande fortune est collective en ses origines, elle doit retourner à la collectivité. Ce n'est pas lui, Sigmann, tout seul, avec tout son esprit, qui a édifié cet amas de millions, mais tous ceux qui l'ont précédé, qui par quelque travail y ont aidé, qui l'y aident à l'heure actuelle... »

— Il ne va pas les éparpiller au vent? les jeter par poignées au premier venu?

— Ça, non, par exemple! Il veut bien que les autres en profitent, dans la mesure qu'il juge convenable, mais il s'en réserve l'administration.

— A la bonne heure! vous m'avez fait peur... Et alors?

— Alors, il n'y a rien de changé, il n'y a que quelques belles phrases de plus.

La voiture déposa Mme de Germançon et Hélène rue Villejust, et ramena Albert jusqu'au quai d'Orsay, où il avait son appartement de garçon.

Les promenades avec Léa recommencèrent.

En roulant par les Champs-Elysées, Mme de Commandry se plaisait à faire remarquer la somptueuse demeure qui, solide comme une forteresse, ciselée et ornée comme un bijou de la Renaissance, et laissant, par ses hautes ouvertures, discrètement rayonner au dehors le luxe chaud et les magnificences intérieures, donnait, avec l'idée d'une fortune inébranlablement assise, l'impression de toutes les élégances, parures, recherches d'art et inventions gracieuses, que le bon goût, la passion des belles choses, peuvent ajouter au décor de la vie.

Pendant que la voiture filait :

— L'hôtel de M. Sigmann... Tu le connaissais?

— Non.

— Pour un homme seul, c'est un peu grand. Il est vrai qu'il est rarement seul. De temps à autre, ses gendres... Ils habitent l'Autriche, ils sont là-bas à la tête d'une maison aussi importante que celle de Paris. Successivement ou ensemble, avec leur femme, leurs enfants, le comte de Loëben, le baron de Reinbach..., j'oublie le nom du troisième..., viennent saluer le chef de la famille. Tous trois ont leurs appartements... N'importe, cela ne suffit pas à remplir la royale demeure. Ma chère, il manque là une femme. La place est à prendre...

— Bien du plaisir!

— Peste! comme tu y vas... Mais elle ne serait pas malheureuse! Sigmann est généreux, délicat. Tu crois peut-être qu'à la place du cœur, cet homme n'a qu'un sac d'écus, un gros diamant aussi dur qu'étincelant! Détrompe-toi. C'est une nature toute pétrie de tendresse, de sensibilité...

Elle s'efforçait d'arrêter la pensée de son amie sur M. Sigmann.

Avec plus de zèle encore, et de concert avec Aymar qui, bien décidément, s'était mis en tête de marier Mlle de Germançon, elle poursuivait une autre tâche qui, dans le même but, ne leur avait pas paru de moindre importance.

Ils s'étaient imaginé qu'Hélène devait aimer M. du Plessis, et que c'était là le motif qui la laissait indifférente au milieu des empressements que lui attirait sa beauté, — qu'elle l'aimait secrètement, peut-être inconsciemment, mais enfin qu'elle l'aimait, — et que la chose la plus essentielle était de ruiner ce sentiment.

Les occasions ne manquaient pas de s'entretenir d'Albert, dont les relations avec le jeune ménage étaient assez suivies, depuis qu'il était sûr, à certains jours, d'y rencontrer Hélène et sa mère. Mais une plus belle occasion allait s'offrir, où Mme de Commandry pourrait pousser hardiment sa pointe.

On était aux premiers jours de mars, qui se signalaient, cette année-là, par une température exceptionnellement douce. Dans la sécheresse et la limpidité de l'air, parmi les hautes futaies du Bois encore dépouillées, le soleil se jouait et papillottait sur les équipages qui, nombreux, en une double coulée contrariée, défilaient sous ces lumineuses ondées avant-courrières du printemps.

A un moment, la voiture de Léa croisa un landau découvert. Une dame l'occupait, le bas du corps disparu sous l'immense fourrure, le buste élégant s'érigeant de cette gaine et épanouissant la richesse de ses lignes. Sous la capote à fleurs, le front s'inclinait légèrement, les regards flottant distraitement en avant, et l'on pouvait voir, à travers la voilette, scintiller les paillettes d'or des yeux.

En apercevant Mlle de Germançon, la dame eut à son adresse un petit sourire, un petit mouvement de tête qui, discrètement, envoyait à la jeune fille une pensée de sympathie. Et elle passa.

Vivement, Léa se retourna.

— Tu connais Mme de Beaurenon ?

— C'est une amie de ma mère.

Léa réfléchit la durée d'un éclair.

— Une amie aussi de M. du Plessis !

— Je le sais, dit Hélène.

Léa la regardait avec attention, cherchant à démêler ce qui pouvait se cacher sous l'air tranquille de ces paroles.

— Ami ! ami ! il faut s'entendre... Il y a là plus que de l'amitié. C'est une cour, ma chère.

Hélène pâlissait, le coup avait porté.

— Que veux-tu dire? balbutia-t-elle.

Mme de Commandry sourit. Elle sentait qu'elle tenait le bon bout. Elle ne se pressa plus. Folâtrant, les regards détachés au loin, les ramenant par instants sur son amie, elle poursuivit :

— Que tu es amusante avec tes ingénuités! Tu ne sais donc rien? D'où tombes-tu? Tu ne sais pas ce que nul n'ignore... Ils s'aiment ! Ils s'aiment depuis des années, ce qui intrigue tout le monde, ce qui fait que, d'un moment à l'autre, on s'attend à un mariage. Cela ne peut finir que par un mariage... Sans doute, Mme de Beaurenon va peu dans le monde, on l'y voit rarement, mais toutes les fois qu'on l'y voit et partout où on la voit, on est sûr d'apercevoir M. du Plessis, l'escortant, s'y rencontrant avec elle, se faisant son galant cavalier. Evidemment, ils se marieront. Seulement, ils font bien attendre ce dénouement. Car cela dure, encore une fois... mon Dieu! presque depuis le veuvage! Qu'est-ce qui les empêche? Est-ce M. du Plessis, qui n'a rien, qu'un scrupule délicat retient devant l'immense fortune

de la dame? Un homme comme M. du Plessis ne veut pas tout devoir à sa femme. Il finira par s'y faire, par fermer les yeux sur ce petit inconvénient. Et le monde ne le blâmera pas, le monde l'approuvera, il s'étonne même, il se scandalise qu'il puisse si longtemps hésiter... Ou bien est-ce Mme de Beaurenon elle-même qui repousse les vœux du jeune homme, peut-être par une sorte de pudeur d'âme, de casuistique déliée à l'excès, exagérée, superstitieuse, parce qu'elle fut l'amie de la mère de M. du Plessis, qu'elle voit là on ne sait quel vague et trouble empêchement?...

Hélène eut une explosion :

— Tu es folle! Tu ne sais ce que tu dis! Et le monde est aussi bête que toi!... Le monde fait des contes, des contes saugrenus. Mme de Beaurenon est une maman! Mme de Beaurenon est presque de l'âge de maman, quelle vraisemblance qu'elle épouse jamais Albert?... Le monde est stupide, le monde est lâche...

— Quel feu! s'écria Léa. Et que tu es simple, ma pauvre petite!

Elle continua, d'un ton raisonnable, à discuter le cas de Mme de Beaurenon comme un cas ordinaire.

— L'âge ne fait pas grand chose à l'affaire, l'âge n'y fait rien. Il l'aime, voilà l'important. Et voilà ce qui est certain, ce que tout le monde te dira. Il te le dirait lui-même si tu le lui demandais, si ces choses-là se pouvaient demander... Et puis, tu viens de la voir, est-ce que tu lui trouves l'air âgé? Elle paraît aussi jeune que nous! Ma chère, les femmes comme elle, qui ont son genre de beauté, et qui n'ont rien autre chose à faire que de s'occuper de leur beauté, ces femmes-là restent jeunes, toujours jeunes! Toi, tu sais son âge, mais qui le lui donnerait?... Va, ils pourront de longues années se montrer au bras l'un de l'autre, sans que nul ne s'avise d'une disparate, d'une disproportion choquante des âges... Et puis, encore une fois, il l'aime, ce mot tranche tout. Il n'y a pas à discuter... Mais qu'as-tu? Tu sembles souffrir?...

Mlle de Germançon devenait livide et grelottait. Au-dessus des yeux bruns, plus sombres et plus encavés dans le masque soudainement blêmi, l'arc fin des sourcils vibrait. Sur ses lèvres, sur le contour des joues, glissaient ces petits frissons nerveux qu'elle ne pouvait réprimer aux minutes d'émotion.

— J'ai froid, dit-elle.

Mme de Commandry donna l'ordre de rentrer.

— Ces journées de mars sont traîtresses. Dès que le soleil baisse... Et puis, ma chère, tu es trop légèrement vêtue!

La voiture, à grande allure, s'éloigna du Bois et descendit l'avenue pour s'arrêter rue Villejust.

Et pendant que Léa y laissait son amie, mettant dans le dernier

regard qu'elle lui adressait le contentement paisible du docteur qui vient de pratiquer une opération douloureuse d'où dépend la vie, le bonheur du patient, Hélène montait rapidement dans sa chambre et s'y enfermait.

Elle éclata en sanglots.

IX

Il n'y avait point d'amour dans le cœur d'Hélène, et Aymar et Léa se trompaient. Ils agissaient, Léa venait d'agir dans le sens le plus opposé aux intérêts qu'elle poursuivait.

Non, l'amour n'existait pas jusque-là dans le cœur d'Hélène. A peine aurait-on pu dire qu'il y dormait, qu'un rien suffirait à l'éveiller. Elle n'avait jamais eu l'idée, — quelque vive impression que lui eussent causée certaines paroles, certains regards d'Albert, — pas le moindre soupçon qu'elle l'aimât.

Elle ne savait pas ce que c'était que l'amour.

La vérité est qu'une place était toute prête en elle pour l'accueillir, — pour y accueillir de préférence Albert, — et qu'un choc venait de l'y faire entrer.

La révélation inattendue qu'il aimait, qu'il aimait Mme de Beaurenon (car après ce qu'en avait dit Léa, elle n'avait plus de doutes sur ce point), la surprise que celui qu'elle considérait comme un frère, — un grand frère calme et grave, — pût s'attacher à une autre d'une tendresse et d'une ardeur passionnée, la souffrance qui l'avait poignée soudain, — une confuse souffrance jalouse, — tout cela avait produit l'étrange secousse.

Tout cela lui ouvrait les yeux, la forçait de voir clair en elle; et elle y voyait tout changé, comme tout semblait changé autour d'elle.

Le rideau de la vie se déchirait. D'immenses bonheurs, d'immenses douleurs apparaissaient sur cette route qu'elle parcourait jusqu'à présent d'une âme rieuse, insoucieuse. Et joies et tristesses, heurs et malheurs, se rattachaient par un lien invisible à l'être de qui lui venait l'initiation. Ils se mêlaient à lui, s'y subordonnaient, prenaient de lui leur incalculable prestige, leur insondable mélancolie.

C'est le désespoir qui dominait à cette heure. Ce sentiment de l'amour qui, en naissant, centuple nos forces d'ordinaire et nous entr'ouvre l'abîme des félicités, l'accablait, lui faisait connaître des tortures ignorées. Tout ce qu'elle acceptait d'une humeur légère, où sa pensée refusait de s'arrêter, — sa gêne, la rigueur fatale de cette pauvreté qui éloignait d'elle les partis et la vouait à l'éternelle

solitude du cœur, — ces misères jusqu'ici lointaines et qui lui semblaient si peu réelles, l'atteignaient, l'étreignaient, lui faisaient sentir leurs serres cruelles.

Debout près d'une fenêtre, les yeux, — à travers le rideau de ses larmes qui continuaient de s'épancher, — tristement jetés au dehors, elle songeait. Eh! oui, « la richesse est belle! » Il le disait en riant, — il le disait sérieusement! Evidemment, elle ne pourrait lutter avec la fortune de Mme de Beaurenon... avec sa beauté.

Son être juvénile, sa sensibilité fine, frémissait, se révoltait et criait. Le sentiment de sa fierté blessée, de sa jeunesse sacrifiée et humiliée en ses droits, jouée et bafouée en sa candeur et sa simplicité, s'exaspérait en elle, en même temps que la même fierté, le juste souci de son orgueil, lui commandaient de porter stoïquement sa blessure sans la laisser paraître... Et elle s'efforçait de se calmer, d'arrêter ses larmes, pétrissant dans ses doigts son mouchoir humide...

La vue s'étendait sur un petit parterre qu'ombrageaient quelques arbres chétifs, qu'un haut mur, sans crépis et sans ouvertures, formant le dos des habitations voisines, fermait brusquement. Et, de biais, une échappée s'ouvrait, où le bleu du ciel se creusait en une profondeur immense, où flottaient en ce moment, en boules neigeuses amoncelées, de légers nuages s'amincissant, s'éparpillant par les bords en déchiquetures, et dont les rondeurs et les déchirures se teintaient d'un rose tendre au soleil couchant.

Par là sa pensée s'en allait, dérivant avec les frêles esquifs qui, parés de soies fugitives, voguaient vers des îles de joie, en un voyage de rêve... Oh! vivre toute une vie dans cette fête, dans cette ivresse... Passer légers, doucement portés, bercés aux bras l'un de l'autre, dans le déroulement infini des jours, l'écoulement insensible des heures, les yeux dans les yeux, l'âme fondue dans une autre âme..., y tout oublier, y trouver le refuge inaccessible à toute misère, à toute affliction; y goûter la joie de vieillir ensemble, de voir une à une tomber sur la route, s'effeuiller aux termes des saisons toutes les grâces, l'illusoire richesse, l'éphémère trésor de la vie, et sourire de toutes ces pertes dans une consolante espérance; aborder ensemble la lointaine, l'inévitable rive; prolonger dans l'éternité l'indicible volupté de cette chaîne... Le ciel ne l'avait pas voulu.

Remise en face de la réalité, tout s'abîmait en elle. Et elle se roidissait, formait d'héroïques projets. Elle oublierait... Elle oublierait Albert! Elle le laisserait, — comme il en avait le dessein sans doute, comme cela ne se voyait que trop, — lentement se détacher d'elle. Elle ne ferait rien pour le retenir.

Lui-même l'oublierait! Elle s'effacerait peu à peu de son souvenir, lui deviendrait indifférente...

Un flot de larmes jaillit de nouveau, où elle s'abandonna, découragée, sans force et sans résolution...

Cependant le temps passait. Il fallait prendre un parti. Bientôt elle paraîtrait devant sa mère. Elle devait lui cacher le spectacle de cette détresse..., lui cacher ce terrible secret d'amour où elle ne pouvait rien, où personne ne pouvait rien.

Elle plongea la tête dans l'eau froide, éteignit sous les ablutions la trace brûlante des larmes...

A l'appel de Rosette, elle parut à la salle à manger, fraîche et rosée, une excitation encore au fond des yeux, toute tremblante intérieurement des derniers soulèvements mal apaisés de la tempête, mais comprimant tout cela d'un effort de volonté, sous la tension de ses nerfs qui vibraient dans ses bras, dans sa poitrine, dans tout son être.

Mme de Germançon qui continuait de s'enfoncer dans ses pensées et de s'en arracher en sursaut pour contempler sa fille d'un air angoissé, jeta sur elle, à travers la table, un regard de contentement.

— Tu as bonne mine, le grand air te fait du bien... Vous avez fait une bonne promenade avec Mme de Commandry?

La source des larmes fut près de se rouvrir. Hélène se contint.

— Très bonne. Nous avons aperçu Mme de Beaurenon... Elle m'a fait un petit signe de tête, nous nous sommes saluées.

— Eve est un excellent cœur, dit simplement Mme de Germançon.

Au bout d'un instant, Hélène reprit :

— On parle de son mariage... de son mariage avec notre ami du Plessis! C'est Léa qui m'a dit cela, et le monde, tout le monde le dit... Est-ce possible?

Mme de Germançon leva un regard vif, cherchant les yeux d'Hélène pour y lire le secret mobile de cette question, à tant faire qu'il y eût un mobile secret. Mais la jeune fille baissait le front sur son assiette.

Mme de Germançon dit sentencieusement :

— Le monde est indiscret et bavard. Le monde parle de beaucoup de choses... Il faut le laisser parler, mon enfant, et ne rien croire de ce qu'il raconte, tant que l'évidence ne nous force pas à lui donner raison. On la marie... Eh bien! lorsqu'elle se mariera, nous le saurons. M. du Plessis probablement nous en fera part. Quant à la possibilité de la chose... Mon Dieu! je te l'ai dit, Eve était toute petite par rapport à Mathilde et à moi. Et Mathilde avait deux ou trois ans de plus que moi, Mathilde s'est mariée bien avant moi, et

a eu Albert tout de suite... Ses relations restèrent toujours très étroites avec Eve, tandis que moi, les soucis, les affaires à régler, commençaient à m'accaparer à la mort de ton père et m'éloignaient fréquemment de Paris. Albert, lui, n'a pas connu cette sorte de rupture involontaire, il a continué de voir Mme de Beaurenon comme il la voyait du temps de sa mère. Il continue de la voir à présent. Rien de plus naturel... Laisse parler le monde, mon enfant, ce n'est pas ton affaire. Ton affaire n'est pas là.

Elle répéta à un intervalle :

— Ton affaire n'est pas du tout là.

Et elle se tut, ce sujet fut épuisé.

Albert vint dans la soirée. Il vint expansif, heureux, s'assit à sa place habituelle, au coin du feu, sous le doux rayonnement de la lampe, et causa, l'esprit dégagé, très en train.

Hélène l'observait. Ce n'était plus le même Albert. Il lui semblait grandi, plus distant, et tout à coup un homme! Oui, un homme, avec tout ce que ce mot comporte, d'après l'usage courant, de droits et de privilèges inhérents à l'espèce, de libre disposition de soi-même, et de compromis, d'accommodements avec les rigueurs de la loi morale, que les mœurs, le monde, sinon excusent, du moins couvrent d'une certaine indulgence quand l'écart n'est pas trop excessif.

Sur tout cela, à quelques égards, avec l'éducation la plus surveillée, et bien qu'elle ne fréquentât guère avec sa mère qu'en des salons assez collet monté, la candeur d'Hélène, comme il arrive, était vaguement renseignée. Et elle suivait dans tout cela les idées du monde. Mais jamais son esprit n'avait eu à s'y arrêter. La conduite d'Albert, en dehors d'elle, se dérobait dans un mystère dont elle ne cherchait pas à percer les voiles, où rien ne l'attirait. Il avait fallu, pour mettre sa pensée en éveil, et la forcer à travailler dans ce sens, qu'une figure de femme vînt s'imposer à elle, une figure précise, déterminée.

Il aimait cette femme! Il en était aimé sans doute! Cette gaieté légère, ce contentement épanoui où il s'abandonnait depuis qu'il était là, témoignaient de leur bonheur.

C'étaient là d'excellentes raisons pour se fortifier dans son premier dessein, dans cette ferme résolution de laisser leur intimité se détendre, se briser, et donner elle-même les mains au désir présumé de rupture... Et, pour commencer, elle l'aurait dû bouder; elle aurait dû se montrer froide, retranchée, cassante, l'inquiéter, lui faire comprendre qu'elle savait quelque chose, enfin tout faire pour l'éloigner...

Misère de nous! son premier mouvement fut pour s'attacher

davantage à lui; son premier mot fut pour requérir un service, se créer vis-à-vis de lui une obligation nouvelle, se donner l'occasion, le prétexte de le voir, de le suivre, de vivre avec lui, s'il était possible, d'un peu plus près encore.

Elle lui dit :

— Vous vous souvenez, Albert (avec quel trouble du cœur, quel frémissement sur ses lèvres, passa ce petit nom, qu'elle avait dit si souvent dans le calme de l'innocence!), vous vous souvenez de la visite de Mlle Ravaut et des propos qu'elle nous a tenus? J'en ai parlé à mon amie Léa. Cela nous a donné la curiosité d'entendre ce qui se prêche, la bonne parole nouvelle... Son mari est trop occupé pour nous accompagner et nous servir de chaperon. Nous avons jeté notre dévolu sur vous.

— Parfait! s'écria Albert. Je suis votre homme. Cela vous amusera... vous amusera un moment. Il n'est pas inutile, Hélène, que vous connaissiez vos droits. Précisément il y a en ce moment un grand congrès féministe... Mme de Germançon sera des nôtres? dit-il en se tournant vers elle.

S'arrachant au noir labyrinthe, à l'inextricable fouillis de son budget, celle-ci releva la tête.

— Vous m'en dispenserez, mon ami, je ne suis pas curieuse... Nos droits? La femme qui fait son devoir, tout son devoir, n'a que faire de droits. Elle est forte, inattaquable... J'espère que ces réunions sont convenables, que je puis vous confier Hélène?

— Si elles ne l'étaient pas, dit-il, la police interviendrait, je pense... Mais, rassurez-vous, cela peut être grotesque, ennuyeux, c'est parfaitement inoffensif.

Et il revint à la jeune fille, avec laquelle il se concerta pour l'heure et le jour de l'expédition.

Mme de Germançon dit tout à coup :

— Hélène, cette après-midi, a rencontré Mme de Beaurenon. Elles se sont envoyé un petit bonjour.

Avec une sérénité parfaite, il prononça :

— Je le sais, je l'ai vue, elle me l'a dit. Je viens de la voir il n'y a pas une heure... Elle sortait. Elle m'a offert une place dans sa loge, j'ai préféré venir ici.

Et souriant, accoté au fond du siège et regardant Hélène avec béatitude :

— On est bien ici, tout à fait bien!

En sorte qu'émue, suspendue dans le doute, perdue dans l'énigme de ce cœur à déchiffrer, un sourire hésitant aux lèvres et la tête de côté, les mains abandonnées, Hélène ne savait plus que penser.

Et, pendant qu'il restait là, et qu'elle rêvait en le contemplant,

une sorte de vague légende s'élaborait dans sa tête, toute une aventure de romance et de poésie de cour d'amour. Elle le voyait jeune, — à quinze, seize ans, — petit page amoureux de sa marraine... Celle-ci surprise, attendrie, repoussant mollement la flatterie, la vivacité naïve et touchante de cette passion éclose en une âme d'enfant... A travers le temps, les années, le culte ardent, la faible défense, s'étaient doucement perpétués...

X

Ce qui fait le fond, ce qui explique l'âpreté des revendications féminines, c'est l'accès de plus en plus difficile du mariage pour les jeunes filles sans fortune. Le féminisme est une question purement nuptiale. Cette difficulté, pour celles que rebute la lutte et que la vie mystique attire, se résolvait autrefois, elle se résout encore aujourd'hui par le cloître.

Mais, si pieuse qu'elle fût et scrupuleusement attachée à ses devoirs envers Dieu, Mlle de Germançon ne se sentait pas la vocation religieuse. Et, d'un autre côté, prévoyant bien que toute la peine que se donnait sa mère, ne pouvait que reculer, sans l'empêcher, le désastre final, elle avait dû, même au milieu de son insouciance, songer à ce qu'il adviendrait d'elle et de celle-ci, à l'heure de la complète détresse.

Elle était donc tout naturellement attirée vers ces problèmes. Aussi était-ce elle, on le devine, qui avait passé un peu de sa curiosité à Mme de Commandry, sans quoi jamais la légèreté de Léa ne se fût attachée à de tels objets.

L'intérêt même s'en doublait maintenant pour Hélène de son amour tout nouveau pour Albert. Quand bien même, en effet, il n'eût pas été lié ailleurs, auraient-ils pu s'épouser, pauvre comme il l'était, comme elle l'était elle-même? Triste amour en vérité! Et plus triste appréhension de l'avenir dans les tristesses de cet amour! Elle entrait dans les passes sombres de la vie, les jours d'épreuve commençaient. Elle en était accablée d'avance.

La voiture de Mme de Commandry où M. du Plessis était déjà installé en face de Léa, vint la prendre à l'heure dite, par une après-midi de mai. Et l'on roula vers le but.

Lieu ordinaire de conférences, et de conférences de tout genre, avec son estrade élevée, ses gradins superposés et montant jusqu'aux recoins du vaste parallélogramme, — de grandes cartes suspendant aux murs leurs chaînes rocheuses et l'azur de leurs océans, le tableau noir, la logette en face pour les projections oxhydriques, — la

salle était déjà pleine quand ils entrèrent, et la séance commencée.

La présidente donnait la parole, pleine d'aisance et d'une gravité aimable, comme remplissant la fonction la plus naturelle, et trônant au bureau, entre d'autres dames qui s'échelonnaient à ses côtés, toutes en des mises où il n'y avait rien à dire, ni trop simples, ni excentriques, les fourrures, le manteau rejetés sur le siège, le buste dégagé et en chapeau.

Tout se passa le mieux du monde. A travers quelques folies, on entendit des choses assez raisonnables : la crise économique, la cherté de la vie, les nouvelles conditions de l'industrie qui chassent la femme du foyer, la forcent à aller gagner sa vie au dehors..., les réformes légales qu'une telle situation impose...

Les choses manquèrent se gâter quand surgit à la tribune un petit être déguisé en homme, les cheveux frisant sur l'épaule, qui, déposant devant elle son petit melon et ses gants, se mit à revendiquer pour la femme les fonctions que le sexe à barbe s'adjuge égoïstement, le droit pour chacun de se vêtir à sa guise, celui de s'unir librement et même de ne pas s'unir. C'était une charge à fond contre le mariage... Elle eut un succès de rire, on applaudissait frénétiquement.

Tôt, la présidente lui ôta la parole, alléguant qu'elle sortait du programme. Et une autre lui succéda.

Mme de Commandry s'ennuyait. Un moment, elle s'était amusée de cette énergumène, et tout de suite on lui supprimait son joujou. Elle s'était attendue à plus d'extravagance encore. Passant en revue ses plus proches voisines, elle avait essayé de se rabattre sur les toilettes. Rien de rare et qui pût l'intéresser.

— C'est assommant ! Si nous partions?

— Non, dit Hélène, attendons la fin.

Albert, à côté d'elle, un petit sourire aux lèvres, l'observait du coin de l'œil. Elle semblait intéressée.

Et, de fait, quelques-unes de ces femmes, — des étrangères, — gagnaient sa sympathie. Une d'elles, — un masque de moujick aux pommettes saillantes, au teint blême, affinée de souffrance, et chétive, habillée de sombre, un pauvre feutre mou sans plumes ballant sur des tresses négligées, — parla d'une voix douce, en un style tout mouillé de phraséologie évangélique, avec une certaine ardeur de prosélytisme. Il y avait au fond de ses yeux noirs un infini de tristesse, comme le ressouvenir de séculaires servages, d'une longue vie de bête traquée, domestiquée, subjuguée, d'où elle relevait à peine le front, et comme des visions de sang, de coups de fouet, d'interminables odyssées par les steppes neigeux, vers les régions des mines, à la suite d'un frère, d'un fiancé...

Une virago septentrionale, à la lourde houppelande, laissant pendre sur ses joues rondes et vermeilles les baguettes de ses cheveux courts, chassa cette aimable figure. Celle-là, avec ses larges épaules, son torse musculeux, semblait de taille, en effet, à rivaliser en tout avec l'homme, à fendre du bois, à remuer des moellons.

A la sortie, la voiture de Mme de Commandry se fit attendre dans le défilement des fiacres qui se pressaient au bord du trottoir. M. du Plessis et les deux femmes se tenaient un peu à l'écart, regardant le flot qui se dégorgeait sur le boulevard. Le petit être gringalet, à costume d'homme, passa, les mains dans ses poches.

— C'est peu de chose, remarqua Albert, rien du tout qu'une femme en culottes d'homme. Voyez plutôt! Pour se grandir à nos yeux, pour garder intact ce qui est en elle, ce que nous y ajoutons, elle ne saurait s'envelopper de trop de mystères, de trop de voiles.

Mlle de Germançon rêvait.

— Plus de mariage... Mais c'est la fin du monde.

Albert dit en riant :

— Eh! oui, elles n'y songent pas!

Et, se rapprochant, d'un ton grave :

— Eh bien, vous êtes satisfaite?... Il n'y a rien là pour vous, Hélène.

Les yeux jetés de côté, elle dit :

— Non, rien... Pourtant, la petite moujick! Elle a presque répété le mot de ma mère... « Nous n'avons pas de droits, nous n'avons personnellement que des devoirs, puisque chacun a besoin de tous pour vivre. Encore faut-il que tout le monde fasse son devoir, l'homme aussi bien que la femme... Dans le royaume de la bonne volonté, la justice même tombera, la loi sera inutile, tous les fers seront brisés... » Celle-là est sage.

— Celle-là est sage, en effet; elle nous redonne, à deux mille ans d'intervalle, le Sermon sur la montagne. Nous l'avons si bien oublié, qu'il nous touche comme aux premiers jours quand un hasard nous le fait entendre.

La voiture fila d'une traite jusqu'à l'avenue Hoche. Albert accompagna Mlle de Germançon durant le court trajet jusqu'à la rue Villejust.

Dans la belle journée de printemps finissante, le ruissellement des équipages faisait, de chaque côté de l'Arc de l'Etoile, une double coulée de vie luxueuse, insouciante. Cette opulence débordée, s'affichant indolemment, avait quelque chose d'offensant pour les êtres déprimés, révoltés, de vaillance débile, dont Hélène et Albert venaient d'entendre les plaintes. Elle avait quelque chose d'offensant

pour eux-mêmes, tous deux dédaignés de la fortune et cheminant pédestrement dans les éclaboussures de cette richesse.

Ils se tirèrent de cette bagarre, grimpèrent allègrement le talus aux jolies pelouses ornées de bouquets d'arbres, qui borde l'avenue.

— Vous êtes pensive, ma chère amie?... Moi-même, je vous l'avouerai, je ne sors jamais de ces réunions sans un peu de tristesse. Tout cela est si éloigné de nous! si peu fait pour nous, gens d'humeur paisible et traditionnelle! Ce sont les idées nouvelles qui se lèvent, de nouvelles façons de sentir. Ont-elles chance de réussir? Je ne sais, je ne le crois pas. En attendant, tout cela nous opprime et nous blesse... Et la vie roule autour de nous, — il jeta un regard vers la chaussée lointaine où continuaient de défiler, dans un bruit sourd, le scintillement des gourmettes et des harnachements, les tournoiements du soleil pris dans les roues, le miroitement des vernis, des glaces, — elle roule brutale, sans pitié, sans frein, follement, avec de nouveaux occupants surgis d'un bond au sommet, haussés au jeu des coudes, à coups d'épaules, plus orgueilleux, plus hautains, — plus durs que nos plus durs vieux barons féodaux, — et que nous gênons, qui nous jalousent, qui convoitent le peu qui nous reste. Même nos réserves se rétrécissent. Comme les pauvres Apaches, il faut partir, nous replier, emportant nos arcs et nos flèches, nos tatouages et nos blasons, nos titres, le tortil puéril de plumes qui auréole notre front. Pour ces nouveaux fils de la terre, l'espace n'est jamais assez large pour installer leurs usines, leurs fabriques, déployer l'envahissement de leurs puantes industries. Ils nous chasseront de place en place, nous reculerons pied à pied, jusqu'à ce que le sol défaille... Si nous sommes une race condamnée, si nous devons disparaître, que voulez-vous, ma pauvre Hélène, acceptons notre sort. Nous ne manquerons pas au décor du monde. Nul ne nous connaît et ne nous comprend, nul ne nous estime. Et peut-être le prix où nous nous estimons n'est-il que vanité pure, la plus frêle des illusions... Le croyez-vous, Hélène? Vous croyez-vous inutile, n'étant, en somme, telle que vous êtes, qu'une parure et un ornement, l'aigrette, la fleur frêle et épanouie d'une élite, la chose au monde la plus futile et dont on se puisse le plus aisément passer, et la plus noble pour toutes ces raisons?... Que vous le croyiez ou non, le résultat n'en sera pas changé. Nous n'en périrons pas moins. Notre tâche est finie sans doute. L'heure de la destinée sonne... Pauvres Apaches, résignons-nous?

Sur ces tristes paroles, ils se séparèrent.

Léon Barracand.

La suite prochainement.

LES DERNIÈRES ANNÉES
DE
L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE

D'APRÈS UNE RÉCENTE PUBLICATION

Frédéric Masson, *Joséphine répudiée* (1809-1814). — Paris, Ollendorff, 1901, III-408 pages in-8°.

Le culte que M. Frédéric Masson a voué à la mémoire de Napoléon se double, on le sait, d'une vive antipathie contre les membres de la famille impériale, à commencer par les deux impératrices. Marie-Louise aura prochainement son tour : mais c'est à Joséphine que l'historien s'en est pris tout d'abord, parce que la légende avait davantage travesti son caractère et sa vie, peut-être aussi parce qu'on reprochait communément au héros des torts plus graves envers elle. Après avoir tracé, dans *Napoléon et les Femmes*, une inoubliable esquisse de la créole frivole, légère, égoïste et dépensière, qui fut le premier amour sérieux du général Bonaparte, l'historien n'a pas consacré moins de trois volumes à fixer les traits de cette mobile figure. Les deux premiers, dont il a été déjà parlé ici [1], racontent l'enfance besoigneuse et délaissée de Joséphine Tascher, le mariage bâclé pour elle par une tante perdue de réputation, les tristesses et les consolations de la vicomtesse de Beauharnais, la détresse financière et les chutes profitables de la citoyenne Beauharnais; puis les splendeurs des Tuileries et de Saint-Cloud, les coûteuses fantaisies de Malmaison, les amoncellements de robes précieuses et le scintillement des parures, la tenue de la cour, toute cette existence de parade, de luxe et de

[1] Dans le numéro du 10 février 1899.

gaspillage. C'est la Joséphine du divorce qu'un dernier tome nous met sous les yeux, et que nous connaissions peut-être plus mal encore. Pour la masse des contemporains déjà, la fin de sa carrière se parait de l'auréole des infortunes imméritées. A une époque où la prudence fermait toutes les bouches, c'était faire acte d'indépendance, et presque de critique, que d'honorer la souveraine déchue; on avait pourtant cette hardiesse, et dans les provinces les plus reculées, dans les familles les moins mêlées à la politique militante, on continuait par exemple à nommer les filles Joséphine[1]. Plus tard, lors des désastres où sombra la fortune de Napoléon, l'imagination populaire se persuada que cela lui avait porté malheur de rompre une union dont la lune de miel avait coïncidé avec les premiers triomphes d'Italie. Plus tard encore, sous le règne de Napoléon III, ce devint un mot d'ordre d'exalter les vertus et les malheurs de la grand-mère du souverain[2] : je me souviens encore des livres d'histoire élémentaire de mon enfance, où il n'était question que de la « bonne », de la « pauvre » Joséphine.

M. Masson avait donc à lutter cette fois contre un préjugé très général et très profondément enraciné : tel, qui passait condamnation sur les aventures de Joséphine au temps de la Convention et du Directoire, persistait à s'attendrir sur ses années de disgrâce. Je ne mentionne que pour mémoire le redoublement de reproches auquel l'historien devait s'attendre de la part de ses coreligionnaires en bonapartisme : il s'y est résigné depuis longtemps, sans hésitation, sinon sans émotion, et s'en explique précisément au début de ce nouveau volume. Enfin[3], la tâche était particulièrement ardue de faire le jour sur une période où les documents officiels manquent presque complètement et où les témoignages privés présentent fort peu de garanties.

Si l'on peut différer avec M. Frédéric Masson sur l'appréciation des événements (et nous comptons bien user pour notre part de cette liberté), il faut s'incliner une fois de plus devant son art merveilleux à démêler et à exposer ces événements, à retrouver la vérité au milieu des pièces tronquées, des dossiers incomplets, des lettres mal datées. Il n'y a plus à louer sa maîtrise de style si personnelle,

[1] C'est ainsi que s'appelait une de mes grand-mères, née au fond du Périgord en 1812, soit trois ans après le divorce.

[2] Le mot d'ordre, était, du reste, parti de la bouche même du souverain qui, dans le Message du 22 janvier 1853, annonçait à la France son mariage avec M[lle] de Montijo, en disant : « ... Gracieuse et bonne, elle fera revivre sur le trône les vertus de l'impératrice Joséphine... »

[3] « J'ai persisté et j'irai jusqu'au bout, quitte à aller seul, ayant perdu, à ce que j'estime un devoir, plusieurs de ceux qui avaient été les amis de ma jeunesse, les compagnons des luttes politiques, — bien autre chose. »

non plus que cette philosophie un peu amère, qui se répand volontiers en boutades contre le sexe dit faible, et même contre le genre humain tout entier[1]. Ce dernier volume sur Joséphine, comme les précédents, a de quoi troubler la candeur des jeunes personnes, et celle aussi des gens de tout âge dont les aïeux ou les collatéraux ont approché l'impératrice : l'auteur excelle à établir l'origine très roturière de telle famille soi-disant historique, ou encore les palinodies de tels personnages que leurs neveux révèrent aujourd'hui comme des parangons de constance politique. Mais en dehors des ingénues, des descendants du Bourgeois gentilhomme et des arrière-petits-fils de chambellans, tout le monde aura plaisir et profit à lire l'œuvre nouvelle, à la discuter, à explorer sous la conduite d'un tel guide un coin obscur de la vie de Joséphine et du règne de Napoléon.

*
* *

Pour expliquer et justifier le divorce, M. Masson remonte jusqu'à l'acte purement civil qui, au printemps de 1796, fut passé devant l'officier public d'une des municipalités de Paris. Il est très vraisemblable, comme il l'affirme, qu'étant donnés le caractère de la femme et les mœurs de l'époque, Joséphine n'entendait point alors s'engager irrévocablement. Cette union avec un officier de fortune à demi étranger, sensiblement plus jeune qu'elle, n'était qu'un caprice ou un expédient, destiné à disparaître devant un attachement plus vif ou un protecteur mieux renté : autrement, elle eût exigé, non par conviction, mais par bienséance, l'intervention clandestine d'un prêtre, à quoi Bonaparte eût sûrement consenti, comme tant d'autres jacobins plus farouches.

Mais où nous ne saurions suivre M. Masson, c'est quand il conclut que l'intention d'une des parties ayant fait défaut, le lien conjugal était sinon nul, du moins indéfiniment annulable au gré de l'autre contractant. Sans entrer ici dans une fastidieuse discussion juridique, l'histoire de Napoléon de 1796 à 1804 ne montre-t-elle pas une série de déterminations destinées précisément à consolider ce qu'il pouvait y avoir de précaire dans son mariage? A peine ses

[1] Voici sa conclusion sur la formation de la *Maison* de Joséphine divorcée : « Ceux-ci étaient restés parce qu'on n'eût voulu d'eux nulle part ailleurs, et ceux-là étaient entrés parce que la place les ferait vivre ou les mettrait, mieux qu'un remplaçant, à l'abri du service militaire. Enfin, car l'espèce humaine, même à une cour, peut fournir de ces surprises, on eût cité jusqu'à deux personnes qui ne paraissaient point avoir cédé à ces mobiles et qui avaient agi, semble-t-il, par dévouement, au moins par cette sorte d'attendrissement qui, à des jours, jette dans des engagements dont on ne sait ensuite comment se défaire. »

victoires l'ont-elles rendu maître de la Haute-Italie qu'il convie sa femme à venir à Milan, non pas égayer un quartier général, mais présider une cour[1]. Au retour de la campagne d'Egypte, pendant laquelle Joséphine a promené dans Paris le scandale, ou du moins le spectacle, de ses infidélités, le général est pressé par sa famille de divorcer; les indifférents mêmes estiment que son honneur exige une rupture[2] : après avoir penché pour ce parti, par faiblesse, par indifférence ou par accoutumance, il se décide à pardonner, et qui ne sait qu'une telle réconciliation implique un resserrement plus étroit du nœud qui a failli se disjoindre! Consul, au lieu de cantonner sa femme dans le rôle de maîtresse du premier salon de France, au lieu de la laisser dans une condition privée, — comme il convient dans une république et comme, sous le régime actuel, il en a été pour les femmes de tous nos présidents, aussi bien pour la duchesse de Magenta que pour Mme Loubet, — il fait de Joséphine un personnage officiel, qui a sa place marquée dans les cérémonies publiques et qui reçoit les harangues des autorités. Empereur enfin, contrairement à la plus récente tradition, à ce qui a eu lieu pour Marie-Antoinette, il veut que l'impératrice soit couronnée avec lui : et quand Pie VII objecte que, pour être associée à la cérémonie religieuse de son sacre, Joséphine doit d'abord devenir sa femme devant l'Eglise et devant Dieu, Napoléon se prête à cette bénédiction nuptiale qu'il a éludée jusque-là... M. Masson avait déjà écrit, il répète encore que, dans l'affaire du mariage religieux, la volonté de Napoléon fut contrainte : l'argument, qui soulevait dès 1810 les protestations des prélats de cour, ne supporte pas l'examen à un siècle de distance. Si le mariage de 1796 a pu n'être qu'une formalité sans conséquence et sans lendemain, l'époux, par une série d'actes réfléchis, s'est employé à la transformer en une union durable et d'apparence indissoluble.

A peine sacré pourtant, la pensée du divorce se présente à son esprit. Elle lui est continuellement suggérée par sa famille, qui a voué une haine mortelle aux Beauharnais, et par Fouché, jaloux d'accroître son influence en intervenant dans une affaire aussi capitale. Le même faux raisonnement, qui lui a fait croire qu'il affer-

[1] « Dans ce milieu soldatesque, où l'éducation de la plupart est terriblement négligée, elle ne porte point de hauteur, elle ne donne pas de leçons, mais il suffit qu'elle paraisse pour qu'un semblant de politesse s'établisse et que les aventuriers d'hier, passés généraux, se guindent à quelque galanterie. »

[2] Cette opinion est notamment exprimée dans les très curieuses et très piquantes lettres de Mme Reinhard (la femme du diplomate), que va publier la Société d'Histoire contemporaine.

mirait son pouvoir en ceignant la couronne, lui persuade que l'empire sera plus inébranlable quand l'empereur aura des héritiers directs : il ne comprend pas, il ne veut pas comprendre que le régime fondé par lui n'a que l'étiquette d'une monarchie, et que la dictature d'un homme de génie est essentiellement viagère. Il se leurre peut-être de l'illusion qu'une alliance de famille rendrait l'union politique plus étroite avec l'une des grandes puissances demeurées debout, et faciliterait la paix générale; sans doute aussi, le parvenu sublime qui est en lui serait flatté, après avoir pris la place des Bourbons, de mener à l'autel une fille des Habsbourg ou des Romanof.

En sens contraire, Napoléon était sollicité non pas certes par rien qui ressemblât à des scrupules de conscience, mais par un reste d'affection, par une certaine appréhension de l'inconnu, et surtout par un ensemble d'habitudes. Joséphine était docile à ses fantaisies, indulgente à ses caprices extra-conjugaux; elle excellait à ce rôle de représentation où se réduisait pour lui la vie féminine; elle subissait, le sourire aux lèvres, les plus écrasantes comme les plus fastidieuses corvées; elle était populaire enfin dans l'ensemble du pays, si les courtisans venus du faubourg Saint-Germain lui reprochaient sa petite naissance et son passé compromettant.

Ebranlé, dès 1807, par divers incidents, comme la mort du fils aîné de Louis et d'Hortense, qu'il avait pensé adopter, l'empereur fut déterminé au divorce par les événements de 1809. En constatant combien sa formidable puissance reposait sur une base fragile, il en conclut que le seul remède était de fonder une vraie dynastie. A son retour de Vienne, il ne dissimula point que son parti était pris de rompre son mariage avant même d'avoir fait choix d'une nouvelle alliance.

Il y eut alors à Fontainebleau, puis à Paris, des jours horribles pour l'impératrice, obligée de parader comme par le passé, de présider aux réjouissances, de recevoir les princes allemands empressés à saluer le vainqueur, alors que chacun savait sa prochaine déchéance, et qu'elle se sentait en butte à la curiosité ou à l'ironie de ceux qui courbaient l'échine devant elle. Si douloureuse que pût être la publication officielle du divorce, il semble qu'elle dut l'accueillir comme une délivrance.

Faire prononcer le divorce par les tribunaux, il n'y fallait pas songer pour plus d'une raison : on s'en abstint donc, et récemment un jurisconsulte expert, M. Colmet de Santerre, a pu soutenir dans un mémoire académique que le mariage de Joséphine n'avait pas été légalement rompu. L'avocat consultant des cas embarrassants, Cambacérès, imagina de substituer à une procédure juri-

dique une sorte d'acte constitutionnel. Après une assemblée ou conseil de famille, où l'empereur et l'impératrice firent part de leur résolution [1], un sénatusconsulte prononça le divorce, comme s'il se fût agi d'une addition aux constitutions de l'empire. La délibération du Sénat fut de pure forme, comme tout le reste : on avait réglé qu'un seul sénateur prendrait la parole, et que ce serait le prince Eugène. Il venait de refuser la succession du royaume d'Italie, pour ne pas paraître tirer profit de la déchéance de sa mère : sa délicatesse ne fut pas à la hauteur de son désintéressement, et quelque choisis que fussent les termes de sa harangue, on éprouva un sentiment de gêne en l'entendant appuyer le divorce.

Préparée ainsi dans tous ses détails, si la scène demeura tragique pour Joséphine, elle ne fut que théâtrale pour Napoléon, qui en fit ressortir avec complaisance le caractère antique, et qui en commanda la représentation à un peintre d'histoire.

En comparaison de la docilité empressée du premier corps de l'Etat, la résignation embarrassée des tribunaux ecclésiastiques fut presque de l'héroïsme. Il fallait bien annuler, en effet, ce mariage religieux auquel Fesch avait procédé la veille du sacre. Mandés chez Cambacérès, les chanoines de l'officialité ne se laissèrent d'abord ni intimider ni convaincre : ils se déclarèrent incompétents, en invoquant la tradition qui réservait au Pape le jugement des causes matrimoniales concernant les souverains. Pour leur arracher un semblant de sentence, il fallut l'avis conforme d'un comité de cardinaux et d'évêques, et l'argumentation d'un spécialiste en droit canonique, à qui on avait promis un siège à la Cour de cassation pour prix du succès. Encore n'admirent-ils que le grief de clandestinité, sans vouloir s'arrêter à cette prétendue violence morale dont arguait l'avocat, et à laquelle Napoléon n'aurait pu se soustraire [2].

* * *

Fort peu sentimentale à travers toute sa grâce, Joséphine, dès qu'il avait été question du divorce, s'était montrée surtout inquiète de sa « position », comme elle disait en ses confidences intimes; beaucoup plus que le cœur de son mari, elle craignait de perdre son rang et sa dotation.

[1] Du discours préparé, Joséphine put à peine prononcer les premiers mots : la lecture en fut achevée par Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, secrétaire de l'état de la famille impériale.

[2] « Comment, s'écriait le promoteur Rudemare, faire valoir, en faveur d'un homme qui nous fait tous trembler, un moyen de nullité qui ne fut jamais indiqué que par un mineur surpris et violenté? »

Il y fut pourvu par le sénatusconsulte et par un ensemble de mesures supplémentaires. Bien loin de la traiter en divorcée, qui reprend son nom d'avant le mariage, bien loin surtout de lui conférer, comme à une favorite ou à une épouse morganatique, quelque duché de Châteauroux, de Pompadour ou de Maintenon, on l'assimila à une reine douairière. Elle devait garder le titre, la maison et la livrée d'impératrice-reine; dans les réunions de cour et les cérémonies officielles, sa place était assignée immédiatement après l'impératrice régnante, avant même Madame Mère. Nous allons voir que ce piquant tableau de famille ne fut jamais en réalité offert à la curiosité des courtisans, bien que les officieux prétendissent découvrir un précédent dans l'histoire de Charlemagne.

A l'amour de l'ordre, Napoléon joignait une grande libéralité en matière d'argent : son profond mépris de la nature humaine lui faisait croire que tout s'achète, les dévouements comme les services et les silences comme les acquiescements. Il combla Joséphine. Il commença, comme il l'avait déjà fait à plusieurs reprises pendant le mariage, par payer ses dettes, près de deux millions, en imposant, à la vérité, de fortes réductions aux créanciers. Le passé ainsi liquidé, l'épouse répudiée reçut, en sus des deux millions de douaire annuel que lui assurait le sénatusconsulte, un troisième million sur la liste civile, plus la propriété de l'Elysée comme maison de ville et de Malmaison comme villégiature. Napoléon poussa le soin jusqu'à régler par avance la distribution de son budget, en faisant la part des économies, qui devaient en quelques années assurer une vingtaine de millions aux petits-enfants de l'impératrice. Mais c'était bien là, comme dans la comédie, la précaution inutile; accoutumée à ne rien se refuser à elle-même et à tout accorder aux quémandages de ses entours, on ne pouvait sérieusement espérer que Joséphine se mît à épargner sur ses vieux jours, ni même à compter. Napoléon, par exemple, avait assigné 100,000 francs à la toilette, alors que depuis 1804, la dépense effective était *annuellement* montée pour ce seul article à *onze cent mille* francs. Après comme avant le divorce, Joséphine continua à gaspiller et à s'endetter; la victime en fut un très honnête homme, Pierlot, régent de la Banque et receveur général de l'Aube, que l'amour des titres de cour avait porté à solliciter la place d'intendant général de l'impératrice; rabroué par les familiers, boudé par la princesse, le malheureux négligea ses affaires personnelles sans pouvoir maintenir le moindre ordre dans celles de sa maîtresse; Napoléon s'étant avisé, dans un jour de mauvaise humeur, de le rendre responsable des dettes, il y perdit toutes

ses places et les deux tiers de sa fortune. Est-ce ce complet échec d'un homme de finance qui lui fit donner pour successeur un ancien chevalier de Malte, Guyon de Montlivault? De fait, celui-ci obtint la réforme de quelques abus trop criants et prépara une nouvelle liquidation : malgré 2 millions alloués extraordinairement en 1811, les dettes à la fin de cette année dépassaient déjà 1,100,000 francs; il y fut pourvu à l'aide de coupes de bois.

Il avait été spécifié que l'impératrice répudiée aurait comme toutes les princesses un service d'honneur, une *Maison*, recrutée autant que possible parmi ceux qui avaient été précédemment attachés à sa personne. Des défections se produisirent, qui la blessèrent cruellement : en déclarant vouloir rester auprès d'elle, la maréchale Ney avait compté sans son très peu romanesque époux, qui, du fond de l'Espagne, lui intima l'ordre d'offrir sa démission et de postuler une place dans la maison de Marie-Louise. Comme dames du palais, il resta, avec Mme de Rémusat, Mme Auguste Colbert, Mme Octave de Ségur et Mme Walsh : pour combler les vides, on fit appel à de nouvelles venues. Le choix le plus étrange fut celui de la lectrice : Joséphine garda et gratifia d'attentions Mme Gazzani, pour laquelle chacun savait que Napoléon avait eu un caprice.

Parmi les hommes, la très grande majorité appartenait à l'ancienne noblesse. Le premier aumônier, M. de Barral, avait été évêque sous Louis XVI; le chevalier d'honneur était le comte de Beaumont; le premier écuyer, qualifié « M. Honoré Monaco », était le propre héritier de la principauté des Grimaldi, ce qui ne l'empêcha point de se faire congédier pour des tripotages de maquignon; si l'un des deux écuyers ordinaires était d'aristocratie toute financière, l'autre était un d'Andlau. Des chambellans, ne citons qu'un Montholon, digne gendre de Sémonville, puisqu'il trouva moyen d'être successivement chevalier de Malte sous l'ancien régime, comte de l'Empire, marquis de la Restauration et prince du Pape.

M. Masson dit quelque part que cette maison de Joséphine devint très vite la maison de Tantale : le mot n'est pas seulement joli, il peint au vif la situation. Au début, les anciens purent se dire qu'ils accomplissaient une mission de dévouement, et les nouveaux s'admirer dans le costume dont ils avaient longtemps rêvé. Mais les uns et les autres ne tardèrent pas à se lasser de cette cour où les corvées n'étaient compensées que par de maigres profits, où la vie se déroulait désœuvrée et monotone, où l'on percevait les échos des fêtes parisiennes et impériales sans en pouvoir prendre sa part autrement qu'à la dérobée.

*
* *

Quand Napoléon assignait un rang dans les cérémonies à l'impératrice répudiée, il pensait très sincèrement qu'elle y figurerait, à côté ou au-dessous de celle qui aurait pris sa place. Les historiens lui affirmaient que pareille rencontre s'était vue à la cour de Charlemagne, et que, sous Henri IV, la « reine Margot » avait assisté au couronnement de Marie de Médicis; ses propres souvenirs du Directoire lui montraient des maris divorcés se retrouvant sans embarras en présence de leurs femmes et les donnant même pour amies, presque pour conseillères, à leurs nouvelles épouses; actuellement encore, on lui assurait que la chose était de pratique courante dans la société parisienne. Joséphine, dont la fierté n'avait jamais été le défaut dominant, accepta facilement cette idée, qui avait l'avantage de ne l'exiler ni de la cour ni de Paris, de Paris loin duquel elle se déclarait incapable de vivre. Elle entreprit même de se créer des droits à la reconnaissance de la future impératrice, et offrit ses bons offices à Mme de Metternich pour faire réussir le mariage autrichien : Eugène et Hortense, au lieu de se faire ici, comme d'habitude, les Mentors de leur mère, participèrent personnellement à cette déplaisante intrigue.

Les répugnances vinrent de Marie-Louise, dominée alors par une éducation très patriarcale et très pieuse, et, de plus, jalousement éprise de son mari. A la première ouverture, Napoléon comprit que cette enfant si aveuglément soumise à ses désirs, si délicatement prévenante pour Hortense, n'accepterait jamais une rencontre avec Joséphine; la seule proposition de visiter Malmaison en l'absence de la propriétaire provoqua une scène de larmes. Entrevoyant sans doute le sentiment de haute convenance qui inspirait cette répulsion, et comprenant que sa femme lui évitait de se trouver en ridicule posture, l'empereur n'insista point. Non seulement, Joséphine ne vit jamais officiellement Marie-Louise, mais ce ne fut qu'à l'insu de sa mère qu'elle put embrasser le petit roi de Rome, amené à Bagatelle par Mme de Montesquiou [1].

Avec Napoléon lui-même, si elle eut l'adresse de faire rétablir le tutoiement dans la correspondance, les entrevues furent rares, presque secrètes. Des rixes de laquais, provoquées par la similitude des livrées, servirent de prétexte pour l'engager à ne pas séjourner trop longtemps à Malmaison, lorsque la cour était à Paris ou à Saint-Cloud. Quant à l'Elysée, comme elle était moralement forcée de s'y tenir claquemurée, elle n'y résida pour ainsi

[1] Le même singulier sentiment lui fit attirer à Malmaison Mme Walewska, dont elle comblait le fils de joujoux et de caresses.

dire point. Lorsque, en 1812, Napoléon échangea pour elle ce palais contre le château belge de Lacken, il n'y eut de mécontentement que chez les gens de la maison, qui tous s'étaient aménagé à l'Elysée un pied-à-terre parisien.

Comme nous venons de le dire, Malmaison même était encore trop près. Napoléon n'avait pas attendu son second mariage pour s'en aviser, et dès le 11 mars 1810, par un acte en contradiction absolue avec le droit public issu de la Révolution, il avait érigé le domaine de Navarre en duché, fief immédiat de la couronne, au profit de Joséphine et après elle de la postérité d'Eugène.

Navarre était une terre voisine d'Evreux : ce nom inattendu lui venait d'une princesse du moyen âge, Jeanne de France, reine de Navarre et comtesse d'Evreux, qui en avait rebâti le manoir. Louis XIV l'avait attribuée au duc de Bouillon en échange de Sedan. Confisqué par la Convention, rendu, sous le Consulat, au dernier duc de Bouillon, le domaine avait été engagé par lui pour vingt ans à un avocat du nom de Roy, qui était déjà un homme d'affaires consommé, en attendant de se révéler comme un remarquable financier. Depuis lors, le duc était mort, laissant pour héritiers des émigrés exceptés de l'amnistie, et l'empereur, qui n'aimait pas les spéculateurs, avait trouvé tout simple de déclarer la terre réunie au Domaine et le bail Roy résilié.

Le château avait été rebâti à la fin du dix-septième siècle, avec la pensée d'en faire un piédestal pour une statue colossale du grand homme de la maison de la Tour d'Auvergne, le maréchal de Turenne; au dernier moment, Louis XIV s'était opposé à cette apothéose d'un sujet, et le lourd soubassement, que rien ne couronnait, avait une apparence éminemment disgracieuse. Au centre, un immense salon, impossible à chauffer; dans les recoins, des appartements mal commodes, démeublés, avec des boiseries pourries et des fenêtres fermant mal. A proximité, des eaux superbes, des bois que Roy n'avait pas eu le temps d'abattre entièrement. Comme distraction, le voisinage et les visites d'Evreux. L'arrivée, à la fin de mars 1810, parut lugubre à l'impératrice comme aux gens de sa maison, qui venaient de quitter Paris, où tout se préparait pour les splendeurs du prochain mariage : « A présent, la solitude, des arbres, des pièces d'eau, du froid, des chambres en ruines, et, à côté, une villasse, la plus provinciale qui soit, où, pour ses grands dîners, à l'admiration de ses administrés, M. le préfet pare sa table de fleurs artificielles que la baronne, sa tendre épouse, a portées dans ses cheveux tout l'hiver. »

Joséphine revint à Navarre : elle ne s'y plut jamais. En vain on apporta des meubles et on installa des poêles. En vain la société

d'Evreux se multiplia. En vain on décida que la Saint-Joseph serait désormais dans sa cathédrale du rit solennel majeur (en l'honneur, comme bien l'on pense, non pas du père adoptif du Christ, mais du patron de l'impératrice); en vain même des marchands de Paris firent le voyage pour déballer des échantillons : Joséphine, à Navarre, se considéra toujours comme en exil.

C'était encore pire pour son entourage, et on en eut une preuve amusante le soir de la naissance du roi de Rome. D'Evreux, le directeur des postes, comme il convenait, vint faire part de la nouvelle. Quand il voulut s'en retourner, il trouva sa voiture dételée dans une cour : les officiers de l'impératrice avaient été si pressés de courir porter leurs félicitations aux Tuileries, que, faute de chevaux à la poste, les derniers avaient pris ceux du directeur.

Joséphine, qui n'avait jamais eu de goût pour l'étiquette, s'en relâchait volontiers à Navarre : on eût moins dit une cour qu'une société en villégiature. Aux dames de la maison, l'impératrice avait d'abord joint deux *dames honoraires*; puis elle reçut à demeure chez elle des jeunes personnes, M[lle] de Mackau, M[lles] de Castellane-Norante; sa petite-cousine, Stéphanie Tascher. Des romans s'ensuivirent, puis des mariages conclus sous les auspices de Joséphine, ravie de cette distraction : c'est ainsi que M[lle] de Mackau épousa le général Watier-Saint-Alphonse et qu'une des demoiselles de Castellane devint M[me] de Pourtalès.

Un roman moins édifiant était celui d'Hortense, qui s'estimait, à cette heure, affranchie de tout devoir envers Louis Bonaparte. Si tendre fille qu'elle fût, elle se faisait rare à Navarre, où la présence de Flahaut n'eût sans doute offusqué personne, mais où on eût été plus embarrassé de la prochaine venue au monde du futur duc de Morny. Les visites de cette femme étrange et inconséquente avaient, d'ailleurs, pour résultat de rétablir l'observation de l'étiquette, de sorte qu'elles étaient peu désirées : Hortense, à qui la couronne avait été si pesante, n'admettait point qu'en sa présence les femmes ne fussent point « en grand habit », ni que les hommes substituassent le frac à leur uniforme d'écuyer ou de chambellan. Eugène, au contraire, se considérant comme en congé quand il avait quitté Milan ou l'armée, donnait à Navarre l'exemple du laisser-aller, organisant des parties, machinant ces farces de société où se pâmaient nos bisaïeux, ranimant l'entrain en rapprochant les distances. Les choses allèrent si loin que Napoléon, averti, prescrivit la reprise exacte des uniformes et de l'étiquette : « Si l'on recommença à s'ennuyer, ce fut plus impérial. »

Toujours désireux d'éloigner Joséphine, l'empereur lui suggéra, à plusieurs reprises, de voyager en Italie, et surtout de séjourner à

Milan, pour faire connaissance avec ses petits-enfants. Elle se décida une seule fois à passer les Alpes, débarqua chez la vice-reine au moment où celle-ci faisait ses couches, et, tout en trouvant les enfants adorables, partit au bout de quelques jours pour ne pas succomber à l'ennui. Aix-les-Bains lui plut davantage, et surtout Genève, où elle revint à plusieurs reprises; elle fit l'acquisition d'une villa dans les environs, à Prégny, offrit et rendit des fêtes sans nombre, essouffla tant les Génevois, tout en les amusant, que son départ leur fut un soulagement. L'un de ces puritains écrivait : « Le genre de vie qu'on a mené depuis qu'elle est ici ne convient pas à nos habitudes. »

Mais sa résidence préférée était toujours Malmaison, où elle retournait dès que l'empereur le permettait ou qu'il était au loin. Outre de chers souvenirs, ou plutôt de chères habitudes, elle y retrouvait le voisinage de Paris, avec son cortège d'agréments : les visites, les on-dits, les commandes aux marchands. De ces journées de Malmaison, se déroulant monotones avec leur série de plaisirs de convention et de corvées mondaines, repas, promenades, réceptions, M. Masson a fait le vivant tableau, comme aussi la mordante satire de ceux que la vanité ou l'avidité groupait autour de l'impératrice pour l'accomplissement des rites mécaniquement exécutés... Courtisans, parasites, quémandeurs, la race en est de tous les temps ainsi que de tous les régimes, et ne vaut vraiment pas la peine qu'on se mette en frais d'indignation.

Joséphine ne reprenait quelque spontanéité que pour gâter ses petits-enfants : elle qui avait fait si bon marché non seulement de ses devoirs, mais même de ses sentiments maternels, elle était la plus câline des grand-mères. Aux petits Beauharnais, elle se contentait d'expédier tous les mois des caisses de joujoux et de colifichets. Mais quand elle avait auprès d'elle les fils d'Hortense, quand surtout leur mère les lui confiait, c'étaient de ces inventions comme en a le cœur des aïeules : permission d'aller dans la serre aux plantes rares couper et sucer les cannes à sucre; ébahissement attendri devant les mots des deux bambins, et surtout cette perpétuelle recommandation : « Demandez tout ce qui vous ferait plaisir! » Le plus jeune, qu'on surnommait alors *Oui-oui*, et qui s'est appelé Napoléon III, garda, malgré ses cinq ans, une telle impression des gâteries de Malmaison, qu'il l'a consignée soixante ans plus tard, après sa propre déchéance, dans des pages attachantes, qui nous sont révélées aujourd'hui.

*
* *

« C'est un salon du faubourg Saint-Germain, *et des pires*, qui se tient à Malmaison sous le pavillon impérial de Joséphine. » Si admirablement informé que soit d'ordinaire M. Masson, voilà une appréciation bien difficile à admettre. Sans doute, les membres de la Maison, en raison de leurs origines, de leurs aspirations et de leurs sympathies, devaient ménager un accueil peu encourageant aux visiteurs qui se rattachaient à la tradition révolutionnaire; sans doute encore, pour mieux faire leur cour à l'impératrice, beaucoup de gens devaient affecter de la plaindre. Mais tous avaient trop d'intérêt au maintien du régime actuel pour songer même à un changement de gouvernement, et quant à la question religieuse, qui préoccupait surtout alors le faubourg Saint-Germain, j'ai peine à croire qu'on ait beaucoup gémi à Malmaison sur la captivité de Pie VII. Des prétentions, des préférences pour les personnes « nées », c'est possible, d'autant que telle était alors la marotte de certains bonapartistes à toute épreuve, comme Savary et Maret; mais un centre d'opposition, ou simplement de mauvaise volonté bien accusée, je ne vois pas qu'on nous en démontre l'existence. Mme de Rémusat, à la vérité, était en relations suivies avec Talleyrand, mais Mme de Rémusat ne personnifiait pas plus le salon impérial que Talleyrand ne représentait le faubourg Saint-Germain.

J'entends bien qu'au moment de la crise finale l'intendant Montlivault fut des premiers confidents de Vitrolles, et que parmi les correspondants de Semallé il se trouva des habitués de Malmaison : mais quel est le corps de fonctionnaires, quelle est la société mondaine qui n'eût pu donner lieu aux mêmes constatations! Autour de Joséphine comme ailleurs, l'imminent effondrement de l'Empire provoqua des défections, qui s'expliquaient chez les uns par un scepticisme politique toujours aux aguets, chez les autres par le réveil d'un loyalisme longtemps assoupi : mais ce n'est pas une preuve que son entourage ait délibérément comploté ou même souhaité la chute de Napoléon.

On sait que, à l'approche des alliés, Joséphine se retira à Navarre, qu'elle revint à Malmaison après l'abdication, et qu'au moment d'être reçue par Louis XVIII, elle mourut presque subitement d'une angine, contractée en faisant les honneurs du parc à l'empereur Alexandre. Tout cela n'a rien d'héroïque, mais est-ce donc si monstrueux?

Elle qui n'était guère femme à faire des mots, elle en eut un très heureux et très profond quand l'empereur d'Autriche lui fit demander si elle consentirait à le recevoir : « Pourquoi pas? Ce

n'est pas moi qu'il a détrônée, c'est sa fille. » Du jour, en effet, où le divorce lui avait été imposé, de même qu'elle cessait de participer aux triomphes de Napoléon, elle n'avait plus l'obligation de s'associer à sa mauvaise fortune. Eût-on voulu, par hasard, qu'elle partît pour l'île d'Elbe, où Marie-Louise manifestait alors l'intention de se rendre? Du moment qu'elle restait en France, il fallait bien s'y assurer une situation, et pour cela ne pas rebuter la sympathie des souverains alliés. Alexandre fut empressé auprès d'elle : elle lui fit un gracieux accueil, sans se permettre, d'ailleurs, aucune récrimination contre Napoléon. Encore une fois, il eût été plus beau de se cantonner dans une réserve farouche et de se vouer à la pauvreté : mais cela n'était ni dans les mœurs politiques du temps, ni dans le caractère de Joséphine.

Depuis la liquidation de 1812, l'impératrice avait déjà fait pour trois millions de dettes : il resta néanmoins, après la vente de ses biens, près de deux millions d'actif.

Quoi qu'en dise par modestie M. Frédéric Masson, c'en est fini désormais, grâce à lui, de la légende de Joséphine : pour louer la candeur de la petite créole, la réserve de la jeune femme, la fierté de la veuve, la tendresse de la mère, la grandeur d'âme de l'impératrice, il n'y aura plus que les esprits systématiquement prévenus. Mais si l'épouse répudiée n'est pas plus digne d'admiration, elle mérite au moins quelque pitié : il reste que Napoléon, qui lui avait pardonné les fautes graves du passé, la sacrifia inutilement à son ambition ou à son orgueil. Cela ne rend pas ses dernières années moins futiles, ni cela ne rehausse sa mort; mais cela peut la justifier d'avoir fini comme elle avait vécu, exquise de grâce mondaine et de séduction superficielle, étrangère à toute idée élevée comme incapable de tout élan désintéressé.

L. de Lanzac de Laborie.

LA VÉRITABLE LÉGENDE

DE

SAINTE GENEVIÈVE

PATRONNE DE PARIS

La légende de sainte Geneviève a été souvent racontée, mais de façon inexacte. On y a ajouté des détails de fantaisie, des inventions non justifiées, comme parfois on en a supprimé des traits qu'on a jugés trop naïfs et qui ont cependant leur intérêt. Le récit qu'on va lire est inspiré directement par le plus ancien manuscrit racontant la vie de sainte Geneviève, et qui fut composé quelques années après sa mort. L'auteur en est anonyme; le latin, sans être fort correct, est assez élégant pour l'époque barbare où vivait l'écrivain. Certaines scènes, notamment la première entrevue de saint Germain et de Geneviève enfant, y sont traitées avec une simplicité et un ton de vérité si parfaits, qu'il n'y avait qu'à les traduire. Pour le reste, on n'a fait qu'ajouter les détails historiques dont l'auteur primitif pouvait se dispenser, puisque ses lecteurs étaient presque contemporains des héros de son récit. Nous avons donc essayé de restituer la légende dans sa pureté première et on ne trouvera pas ici un seul épisode qui ne soit pris à la source la plus ancienne.

***

A cette époque, les environs de Lutèce, jadis sauvages, étaient devenus, grâce aux Romains, un pays prospère et bien cultivé. De larges routes pavées traversaient les campagnes; il y avait de belles fermes dans les villages, des vignes sur le mont Valérien, des figuiers sur les pentes de Montmartre, des blés dans tous les vallons, des troupeaux dans les pâturages, des barques de pêcheurs sur la Seine. Vers Arcueil, un aqueduc superbe amenait, jusque dans la cité, l'eau des sources de Rungis.

Mais ce bonheur n'était pas durable. Souvent, les vignerons occupés dans leur clos ou les maraîchers dans leurs jardins tendaient l'oreille avec anxiété et craignaient de deviner au loin la rumeur de l'invasion barbare. Alors il fallait fuir dans la ville : des bandes sauvages, venues du Nord, se ruaient parmi les

cultures, incendiaient ou pillaient les villas, puis disparaissaient comme une tempête rapide vers les pays de l'Est ou du Sud; et, revenus dans leurs terres, les habitants contemplaient leurs récoltes saccagées, leurs fermes noircies, ruinées et fumantes, leurs esclaves massacrés ou attachés au fût d'une colonne, à demi morts de souffrance et de peur. Les armées romaines affaiblies ne pouvaient défendre les Gaulois contre ces terribles ennemis, et on n'osait plus espérer que Dieu suscitât un libérateur.

***

Un jour, les habitants de Lutèce, que l'on appelait *Parisii* ou Parisiens, éprouvèrent une grande joie. Des messagers étaient venus leur annoncer que Germain, évêque d'Auxerre, et Loup, évêque de Troyes, se dirigeant vers la Grande-Bretagne pour y convertir des hérétiques, arriveraient bientôt et s'arrêteraient dans la ville. Il n'y avait pas alors dans toute la Gaule de personnages plus vénérés que ces deux évêques, et déjà on leur donnait le nom de saints, car ils possédaient le don des miracles.

Ce qu'on savait de leur vie était admirable et prouvait bien qu'ils étaient les élus de Dieu. On se rappelait surtout la journée où saint Amator, l'ancien évêque d'Auxerre, à qui Dieu avait révélé sa mort prochaine et désigné son successeur, réunit tout le peuple dans sa cathédrale, ordonna de fermer les portes, puis, se dirigeant vers Germain, officier renommé des armées romaines et tout enorgueilli de sa gloire militaire, se saisit de lui, malgré sa résistance, lui coupa les cheveux, arracha ses insignes guerriers et lui conféra l'ordination en disant au milieu des fidèles étonnés : « Conserve pur et sans tache l'honneur que tu viens de recevoir, car Dieu veut qu'après ma mort tu succèdes à la charge de pasteur de cette église. » Quelques jours après, dans le chœur de sa cathédrale, revêtu de ses ornements épiscopaux et assis sur son trône, Amator rendit l'âme, entouré de son peuple, et la foule tout entière acclama le nouvel évêque. Mais Germain, aveuglé par l'amour du monde et aidé de ses amis, s'opposa violemment à cette élection; enfin ses compagnons eux-mêmes le forcèrent de céder : dès lors, régénéré par la grâce du sacerdoce, il changea de vie; il renonça aux armes et à la chasse, vécut avec sa femme comme avec une sœur, distribua tous ses biens aux pauvres, et marcha si fidèlement dans la voie de la vérité qu'il effaça ses fautes passées, acquit le mérite d'une sainteté éminente et se rendit célèbre par son austérité et ses miracles.

La vie de saint Loup ne contenait rien de si extraordinaire; cependant, lui aussi, avait connu les plaisirs et les honneurs du monde; riche, de noble naissance, célèbre par l'étendue de sa

science et la beauté de sa parole, il avait tout quitté de son propre mouvement et s'était retiré dans un monastère des îles de Lérins; puis il était rentré en Gaule et venu à Troyes, où Dieu l'appelait à l'épiscopat. Lui aussi s'était opposé aux acclamations du peuple, non pas, comme Germain, par esprit de révolte, mais au contraire par humilité. Enfin, il s'était soumis à la volonté divine et était devenu la plus pure lumière de l'Eglise.

Tels étaient les deux saints que les Parisiens s'apprêtaient à recevoir; tout le long de leur chemin, ils avaient opéré des miracles, guéri des sourds, des aveugles, des paralytiques, des possédés. On se disait que ceux qui chassaient ainsi les maladies et les démons pourraient de même repousser les barbares et qu'ils étaient peut-être les sauveurs attendus.

***

Les deux évêques ne demeurèrent pas longtemps à Lutèce, car, après avoir célébré la messe, saint Germain annonça l'intention de continuer son voyage et de passer par Nanterre : c'était un petit village au pied du mont Valérien, et chacun se demandait pourquoi il était si pressé de s'y rendre. Lui-même n'aurait pu en donner de raison, sinon qu'une inspiration divine lui avait appris qu'il devait passer par ce pays. Il se mit donc en route, accompagné de saint Loup et suivi du clergé de Lutèce et de la foule du peuple.

Dès son entrée dans le hameau, Germain le considéra d'un regard attentif, essayant de deviner ce que Dieu voulait de lui; il aperçut seulement quelques métairies entourées de jardins, des maisons de paysans recouvertes de tuiles ou de chaume, et, à l'extrémité d'une rue, devant une modeste église, le petit peuple de villageois qui l'attendait; c'étaient, pour la plupart, des laboureurs et des vignerons venus des champs en toute hâte avec leur famille et encore revêtus de leurs habits de travail; des enfants accouraient au-devant de lui; au loin, des vieillards se traînaient à grand peine vers la place du parvis.

Quand ils virent s'approcher le cortège, ces gens simples et pieux ne surent que s'agenouiller en silence: mais, à ce moment, saint Germain tressaillit de joie, car il avait découvert, à demi cachée derrière ses parents, une petite fille qui se tenait, les yeux baissés et les mains jointes : il crut apercevoir, sur son visage recueilli, comme une clarté miraculeuse et y reconnut la marque des élus. Alors sa mission lui fut révélée.

***

Il se dirigea vivement vers l'enfant; pénétré d'amour et de respect, il s'inclina vers elle en silence et l'embrassa sur le front.

Alors il dit : « Quel est le nom de cette jeune fille? »

Tous lui répondirent : « C'est Geneviève, la fille de Sévérus et de Gérontia, et voici ses parents. »

Sévérus et Gérontia, gens estimés dans le village et possesseurs de terres assez nombreuses s'avancèrent, et Germain leur demanda : « Est-ce là votre fille? »

Ils répondirent : « Oui, Seigneur évêque. »

Alors Germain, éclairé du Saint Esprit et les yeux levés au ciel, révéla aux assistants la gloire future de Geneviève.

« Heureux parents, dit-il, qui avez mis au monde une enfant si précieuse! Sachez que, le jour de sa naissance, les anges ont célébré dans le ciel un mystère de joie et d'allégresse; elle sera grande devant le Seigneur; beaucoup, admirant sa vie et sa vertu, renonceront au mal, et, quittant une existence mauvaise et impure, recevront du Christ la rémission de leurs péchés et les récompenses de la vie éternelle. »

Puis, ému jusqu'au fond du cœur, et, reportant ses regards vers la petite Geneviève qui l'avait écouté avec recueillement et modestie, il ne put d'abord que lui dire :

« Geneviève, ma fille! »

Celle-ci répondit doucement et sans trouble : « Père saint, votre servante vous écoute; ordonnez ce que vous voudrez d'elle. »

L'évêque reprit avec une paternelle gravité :

« Dites-moi, mon enfant, si vous ne voulez pas vous consacrer à la sainteté, et, comme la vraie fiancée du Christ, lui conserver votre corps intact et immaculé? »

Aussitôt Geneviève, levant vers lui ses yeux remplis de confiance et de joie, répondit :

« Béni soyez-vous, Père saint, car ce que vous me demandez est justement ce que je désire. Oui, je le veux, Père saint, et je prie le Seigneur de m'exaucer. »

Germain lui dit : « Ayez espoir et courage; efforcez-vous d'accomplir ce que votre cœur souhaite et ce que déclare votre bouche; car le Seigneur vous en donnera la force. »

Les deux évêques entrèrent alors à l'église pour y réciter les vêpres; tout le peuple les suivit : Germain avait fait placer Geneviève à ses côtés, et, pendant toute la durée de l'office, il tint la main sur la tête de l'enfant.

Le soir, dans la maison où il reçut l'hospitalité, il voulut encore avoir Geneviève près de lui pendant son repas; puis, quand il eut récité l'action de grâces, il recommanda à Sévérus qui accompagnait l'enfant de la lui ramener le lendemain dès la pointe du jour, afin de la voir encore avant son départ.

Sévérus n'y manqua point, et, dès l'aurore, il conduisit sa fille

à Germain. Aussitôt qu'il l'aperçut, le saint évêque fut encore plus frappé de ce qu'il y avait en elle de céleste, et il lui dit avec une joyeuse tendresse : « Je te salue, ma fille Geneviève! Te souviens-tu bien de tout ce que tu m'as promis hier? »

Geneviève répondit, comme la veille, d'un ton simple et confiant : « Il me souvient, Père saint, de ce que j'ai promis à Dieu et à vous : car, avec l'aide de Dieu, je désire conserver jusqu'à ma mort l'entière pureté de mon corps et de mon âme. »

A cette réponse prononcée avec tant de candeur et de résolution, Germain ne put qu'admirer en cette enfant la puissance de la grâce et les prémices d'une vie qui devait être si parfaite; et il demeurait le regard fixé à terre et méditant sur une chose si merveilleuse.

Alors il vit sur le sol une médaille d'or où était gravé le signe de la croix, et, ne doutant point qu'elle ne se trouvât là par la volonté de Dieu, il l'offrit à Geneviève comme un pieux souvenir et lui dit : « Prends cette médaille pour la suspendre à ton cou et la conserver toujours. Ne souffre jamais que ta poitrine ou tes mains portent aucun autre ornement d'or ou d'argent, non plus que de perles ou de pierres précieuses. Car si les parures du siècle te séduisent, tu perdras aussitôt ta parure céleste. »

Puis il lui dit adieu, la pria de se souvenir souvent de lui devant le Christ; il la recommanda tendrement à Sévérus, et, avec saint Loup, il continua, sous la protection de Dieu, le voyage commencé.

***

Geneviève conserva dans son cœur le souvenir de cette journée comme un trésor d'un prix infini. Elle ne se lassait pas de se rappeler les paroles de Germain, la tendresse de ses conseils, la solennité de ses prédictions et le serment par lequel elle avait engagé toute sa vie. Du reste, elle considérait comme son premier devoir d'obéir à ses parents et de les aider; elle s'acquittait avec zèle de tous les soins du ménage, lavait le linge à la Seine, allait au puits faire la provision d'eau, cousait auprès de sa mère, s'asseyait au rouet ou filait sa quenouille en menant les troupeaux au pâturage. Mais elle sanctifiait tous ces travaux par la prière et la méditation. Les villageois, qui l'aimaient et qui la vénéraient comme une jeune sainte, s'arrêtaient souvent pour l'entendre moduler un cantique au penchant de la colline ou la voir prier à genoux devant la croix au tournant du chemin; et ils ne connaissaient rien de plus charmant que la douceur de sa voix ou la pureté de son regard lorsqu'elle levait les yeux vers le ciel.

Gérontia était pieuse, mais dure à l'ouvrage et un peu rude, comme toutes les femmes qui ont beaucoup peiné à cultiver la terre, et elle n'épargnait à sa fille aucune besogne; on dit même

qu'un jour de fête, comme elle défendait à Geneviève de l'accompagner à l'église et lui ordonnait de garder la maison, irritée par les supplications de la pieuse enfant qui ne voulait pas manquer l'office, elle la souffleta; or, peu de temps après, Gérontia étant devenue aveugle, nul ne douta que ce ne fût une punition divine. Elle resta ainsi près de deux ans, bien triste de ne pouvoir plus aller aux champs ni surveiller sa ferme et de demeurer inactive comme une mauvaise ménagère.

A force de souffrir, elle s'avisa du seul remède qui fût le bon : elle se souvint des choses merveilleuses que Germain avait annoncées au sujet de sa fille et se prit à espérer en elle. Un jour donc elle lui dit : « Je te prie, ma fille Geneviève, d'aller au puits sans tarder et de rapporter de l'eau à ta mère aveugle et qui est comme à demi morte. » Geneviève, toujours empressée, se hâta d'aller au puits qui se trouvait assez loin de la maison; alors, fatiguée de sa course et accablée par le chagrin, elle s'assit sur la margelle et se prit à pleurer, disant : « C'est à cause de moi que ma bonne mère est privée de la vue, et nul ne peut la lui rendre, sinon Dieu qui la lui a ôtée. » Et elle se mit à prier avec ardeur pour la guérison de sa mère.

Enfin, elle cessa de pleurer, emplit sa cruche et s'en retourna.

Gérontia, dès qu'elle l'entendit revenir, leva les mains au ciel, implora la miséricorde de Dieu, et dit à l'enfant de décrire le signe de la croix au-dessus de l'eau qu'elle rapportait; puis elle s'en frotta les yeux; elle sentit aussitôt que la vue lui revenait, et, ayant recommencé deux fois, elle fut tout à fait guérie. Ce fut le premier miracle de Geneviève.

***

Quelques années après, elle renouvela devant l'évêque de Paris les vœux qu'elle avait faits à saint Germain, et reçut le voile des vierges; d'ailleurs, elle continua de vivre chez ses parents; elle n'entra dans aucun monastère, et ses habits ne la distinguèrent jamais des femmes laïques.

Puis, ayant perdu ses parents, elle quitta pour jamais la maison de Nanterre et s'en fut demeurer à Paris, chez sa marraine.

Dieu, qui se plaît parfois à affliger ses élus afin de mieux éprouver leur foi et leur permettre de mériter plus de grâces, n'épargna point Geneviève et voulut qu'elle souffrît dans son corps et dans son âme. A peine âgée de vingt ans, elle fut frappée de paralysie : à deux reprises, et pendant quinze jours, son corps devint immobile comme celui d'une morte; alors un sommeil aussi profond que celui de la tombe fermait ses yeux et la privait de tout sentiment; seuls, la teinte un peu rose de ses joues et le battement très faible de son cœur révélaient qu'elle continuait de vivre. Quand elle se

réveillait et reprenait l'usage de ses membres, elle disait que, pendant tout ce temps, son âme avait été ravie au ciel et y avait pénétré des mystères que le langage des hommes ne peut exprimer.

Mais ce qui la fit le plus souffrir, ce fut l'hostilité des habitants de Lutèce. Geneviève avait reçu du ciel un don rare et funeste : elle pénétrait les cœurs des hommes et y devinait les plus secrètes pensées; devant elle, toutes les consciences devenaient comme transparentes, et son regard y lisait aussi clairement que celui de Dieu même. Elle, qui ne se proposait que le salut des âmes, réprimanda souvent ceux qui l'approchaient et les blâma des mauvais desseins qu'ils croyaient profondément ensevelis; ainsi, elle les excitait au repentir et prévenait beaucoup de fautes et de malheurs.

Mais un grand nombre de ceux qui furent ainsi découverts ne lui pardonnèrent pas, et, en peu de temps ses ennemis devinrent nombreux. Un jour, comme saint Germain passait par Lutèce, pour se rendre une seconde fois en Grande-Bretagne, il demanda tout aussitôt : « Que devient ma fille Geneviève? » On lui répondit : « Seigneur, elle ne méritait pas votre affection; c'est une femme méchante, toujours portée à soupçonner le mal, et ne cherchant qu'à tourmenter le prochain. » Germain comprit la malignité de ces discours et en fut indigné; il se rendit tout droit à la maison de Geneviève et la trouva tout en larmes à cause de la perfidie de ses concitoyens. Il s'inclina devant elle avec vénération, puis se tournant vers les calomniateurs, il leur reprocha douloureusement les larmes qu'ils lui faisaient verser. Il leur montra la pauvreté de sa cellule, rappela la sainteté de sa vie, l'ardeur de sa piété et de sa charité, et toutes les grâces qu'elle obtenait par ses prières; il leur fit honte de leur ingratitude et la sauva pour cette fois de leur fureur.

De retour en Gaule, il s'informait de Geneviève fort souvent, correspondait avec elle, soit par lettres, soit en lui envoyant par un de ses diacres l'humble cadeau que les évêques de ce temps avaient coutume d'offrir à ceux qu'ils voulaient honorer : un peu de pain bénit par eux et qu'ils appelaient eulogie, c'est-à-dire bénédiction.



A cette époque, le bruit se répandit qu'Attila et les Huns allaient envahir la Gaule, et cette nouvelle consterna le pays. Les Huns, en effet, étaient formidables par leur nombre et leur férocité. On se souvenait qu'une fois déjà, des fleuves lointains où il campait, Attila, suivi de sept cent mille barbares, s'était précipité sur l'Europe, avait dévasté tous les royaumes jusqu'à la mer Adriatique et détruit plus de soixante-dix villes. On ne parlait qu'avec épou-

vante de leurs mœurs féroces et de leur aspect hideux. Ils passaient leur vie à cheval, campaient dans des maisons de bois, se nourrissaient de chair crue; ils avaient le crâne étroit et haut, en forme d'œuf; leurs yeux étaient des trous profonds et obscurs dont le regard semblait absent, et leurs parents leur écrasaient le nez dès leur naissance, de peur qu'il ne gênât le casque. Attila, leur chef, s'était juré de conquérir toute la terre et d'en devenir le seul maître; il avait commencé par égorger tous ses parents afin de n'avoir point de rival. Il était passionné pour les combats et avisé dans le conseil; il inspirait aux siens une crainte et une confiance sans bornes, par la fermeté de sa discipline, sa fidélité à la parole donnée, la fierté de son âme et la continuité de ses succès. Il semblait né pour détruire les peuples et répandre l'effroi dans l'univers. Mais ce qui augmentait encore la terreur et faisait perdre courage, c'est qu'on le croyait envoyé par Dieu même pour châtier les hommes et qu'on voyait en lui le ministre des vengeances célestes auxquelles on ne peut se soustraire.

Il y avait alors, dans la ville de Tongres, en Belgique, un évêque d'une exquise sainteté, nommé Arvatius. A la nouvelle de l'invasion, il s'était consacré au jeûne et à la prière, et, le visage baigné de larmes, il avait supplié le Seigneur de ne pas permettre l'entrée des Gaules à cette nation impie; puis, comprenant que, à cause des péchés du peuple, ce qu'il demandait serait difficilement accordé, il était parti pour Rome, afin de prier sur la tombe même de saint Pierre et de se trouver ainsi plus près de Dieu. Quand il eut passé trois jours en jeûnes et en oraisons, agenouillé et humilié, sur la pierre qui recouvrait les restes de l'apôtre, celui-ci lui avait répondu : « Homme saint, pourquoi te tourmenter? Il est fixé, par les décrets du Seigneur, que les Huns envahiront la Gaule et la dévasteront comme une tempête. Maintenant donc, hâte-toi, rentre dans ta ville, mets ordre à tes affaires, dispose ta sépulture et prépare ton linceul, car voici que tu vas quitter ton corps, et tes yeux ne verront pas les maux que les Huns causeront à la Gaule suivant les paroles du Seigneur notre Dieu. » Revenu à Tongres, il avait fait ce que l'apôtre lui avait ordonné, puis il était mort d'une courte fièvre. Aussitôt, la ville de Tongres avait été envahie par les Huns et détruite.

Maintenant, ils approchaient, et les Parisiens se disaient avec terreur que le dernier jour de Lutèce était venu. Affolés, ils ne voyaient de salut que dans la fuite. Ils commencèrent donc à réunir tout ce qu'ils possédaient, afin d'émigrer dans quelque ville voisine, et les rues de Lutèce étaient encombrées de chariots et de meubles en désordre au milieu desquels se démenait un peuple

affairé. Seule, Geneviève conservait le calme de l'esprit et la confiance en Dieu. « Que sert de fuir? disait-elle. S'il est écrit que les Huns doivent dévaster la Gaule, ils nous atteindront aussi bien dans Orléans ou dans Châlons que dans Lutèce. Devant ce torrent de barbares, il n'est si forte ville qui puisse tenir. Ne vaut-il pas mieux mourir ici, fidèles à notre cité, à nos foyers et à nos sanctuaires? Seules, notre constance et notre foi peuvent nous mériter la miséricorde de Dieu, et c'est en lui qu'est notre unique espoir. » Elle s'efforça d'abord de persuader les femmes, leur rappela la puissance de la prière, évoqua les souvenirs d'Esther et de Judith qui, par leur courage et leur piété, avaient sauvé Israël, et fit tant, qu'elle les entraîna dans le baptistère de l'église Notre-Dame, où elles s'enfermèrent pour prier et jeûner, résolues à s'y laisser massacrer plutôt que d'en sortir. Quand elle fut assurée de leur fidélité, elle les quitta pour parler aux hommes. Mais ils se révoltèrent contre elle. « C'est une fausse prophétesse, disaient-ils, et le démon l'a suscitée pour notre perte. Certes, elle est vendue aux ennemis ou inspirée par l'enfer, puisque, non contente de détourner nos femmes, elle veut nous empêcher de sauver le peu de biens qui nous restent. » Et ils se détournèrent brusquement, lui défendant de les suivre. Ils se réunirent par groupes, en différents endroits de la ville, afin d'aviser au moyen le plus sûr de se débarrasser d'elle. Ils s'accordèrent pour la tuer. « Lapidons-la », disaient les uns; les autres proposaient de la précipiter dans la Seine. Cependant, Geneviève restait seule, sur le parvis de Notre-Dame, abandonnée de tout secours humain et déjà résignée au martyre.

Il y avait plus de deux ans que saint Germain était mort et, au moment de rendre l'âme, sa dernière pensée avait été pour Geneviève. Il avait demandé que si l'un de ses prêtres, au cours d'une mission, passait par Lutèce, il ne manquât pas d'aller saluer la pieuse vierge et de lui porter sa suprême bénédiction. Or, au moment où les Parisiens s'apprêtaient à la massacrer, l'archidiacre d'Auxerre entrait dans la ville pour accomplir la volonté de son évêque. Voyant les rues désertes, les citoyens groupés sur les places et fort agités, il jugea prudent d'écouter ce qui se disait, sans se faire connaître. Cela lui fut facile, car les Parisiens, tout entiers à leur fureur, ne le remarquèrent pas.

Aussitôt qu'il eut compris le péril de Geneviève, il n'hésita pas à se dévouer, afin de la secourir ou de succomber avec elle. Il se fit donc connaître et annonça qu'il venait de la part de Germain. A ce nom vénéré, tous ces furieux se turent, s'écartèrent avec déférence devant l'archidiacre et l'entourèrent afin d'apprendre comment était mort ce saint évêque. Alors il leur dit : « Il est

mort en pensant à vous et à Geneviève. Je suis venu pour la voir et lui porter la dernière bénédiction de mon maître. » Puis il leur rappela les choses admirables que Germain avaient prédites au sujet de Geneviève, la tendresse et le respect qu'il lui avait témoignés jusqu'à son dernier jour. Les paroles du prêtre, et, sans doute aussi la puissante intercession de Germain dans le ciel, émurent le cœur des Parisiens. Ils comprirent leur crime et le détestèrent; puis ils coururent aux pieds de Geneviève, implorèrent son pardon et se rendirent d'eux-mêmes à l'église Notre-Dame pour y attendre, dans le jeûne et la prière, l'invasion des barbares.

Ils restèrent ainsi en oraison trois jours et trois nuits. Geneviève, tantôt les exhortait et veillait sur eux, tantôt sortait seule dans la ville et montait sur les remparts pour interroger l'horizon. Un matin, elle entendit une vaste rumeur du côté du sud; elle aperçut, bien loin, des nuages de poussière où luisaient des pointes de casques et de lances; elle resta longtemps ainsi, comme une sentinelle vigilante, à écouter ces bruits et à suivre des yeux les tourbillons qui s'élevaient du sol; puis, le bruit s'affaiblit et la poussière disparut. Comme elle regardait encore, des éclaireurs qu'elle avait envoyés aux environs accoururent, poudreux et hors d'haleine et lui annoncèrent que l'armée barbare, quittant le chemin de Lutèce, descendait vers Orléans. Attila était passé, détourné sans doute par les prières de Geneviève, et les Parisiens, après avoir célébré de solennelles actions de grâces, sortirent de l'église, en glorifiant celle qui les avait sauvés de la fuite et de la mort.

***

Dès lors, cette formidable puissance d'Attila, qui avait fait trembler le monde, sembla s'être évanouie pour toujours au souffle de Geneviève : il fut chassé d'Orléans par le roi des Visigoths, battu près de Châlons par les armées romaines et gauloises, repoussé de Troyes par saint Loup; il recula devant Rome que protégeaient seules les prières du pape saint Léon; puis il s'en fut, honteux et vaincu, dans les plaines de Hongrie, et l'on cessa de parler de lui. Aussi Geneviève fut-elle vénérée, non seulement des Parisiens, mais de tous les habitants de la Gaule. Ils comprirent qu'une grâce surnaturelle émanait de sa personne et que sa présence parmi eux était le gage du salut.

Aussitôt que la paix fut rendue à Lutèce, Geneviève résolut de mener à bien un projet qu'elle méditait depuis longtemps : elle avait une piété particulière pour saint Denys, premier apôtre de la ville, et, tout enfant, elle allait souvent de Nanterre au petit bourg de Catulliac pour prier à l'endroit où reposait ce glorieux martyr. Or la tombe de saint Denys était fort délaissée : ce n'était

qu'une pierre au milieu d'un champ, et il n'y avait même pas de toit pour la recouvrir.

Geneviève souffrait de cet abandon qu'elle regardait comme sacrilège. Elle eût voulu élever une basilique à la mémoire de saint Denys; mais les ressources lui manquaient et les Parisiens étaient ruinés par l'invasion. Un jour que plusieurs prêtres étaient venus, comme ils le faisaient souvent, pour lui rendre visite, elle leur dit :

« Vénérables Pères et Seigneurs, je vous supplie que vous fassiez entre vous une collecte, afin de bâtir une église sur la tombe de l'apôtre Denys, car nul n'ignore que ce lieu est saint et redoutable. »

Ils lui répondirent : « Peut-être ne pourrons-nous jamais édifier ce sanctuaire, car nous sommes bien pauvres, et, vous le savez, il n'y a plus ni plâtre dans la ville, ni four à chaux dans la campagne. »

Geneviève réfléchit quelques instants, les yeux au ciel; puis son visage s'éclaira, comme si elle venait de recevoir une inspiration divine, et leur dit aussitôt : « Je vous en prie, Pères saints, veuillez sortir par la ville et sur le pont; puis vous me rapporterez ce que vous aurez entendu. »

Ces bons prêtres, fort surpris, mais pleins de confiance en elle, ne cherchèrent pas à comprendre plus clairement ses paroles et obéirent. Ils gagnèrent donc le pont et le parcoururent lentement et en silence, attentifs aux moindres mots que prononceraient les passants.

A cette époque, la fortune des Parisiens consistait surtout en terres et en bétail; chaque matin, ils allaient aux champs et y conduisaient leurs troupeaux qu'ils faisaient rentrer le soir dans la ville, car, dans chaque maison, il y avait une étable. Or, c'était l'heure où tout le monde revenait, et le pont était fort encombré.

Parmi tous ces passants se trouvaient deux porchers qui ramenaient leurs bêtes de la glandée. Comme ils marchaient non loin des prêtres, l'un dit à l'autre en piquant près de l'oreille un de ses porcs qui refusait d'avancer : « Celui-ci est difficile à mener; aujourd'hui encore, il m'a forcé de courir à sa poursuite, et je l'ai retrouvé blotti dans un four à chaux. Ce four était très beau et, je ne sais comment cela se fait, je ne l'avais jamais vu. »

L'autre répondit : « Une aventure semblable m'est arrivée; en cherchant, dans un petit bois, une de mes bêtes, j'ai rencontré un grand chêne renversé et déraciné; et, sous ses racines, il y avait aussi un four à chaux très profond et qui ne paraît pas avoir servi. »

Et, se retournant, il étendit le bras vers un bouquet d'arbres qu'on apercevait au loin, et dit à son compagnon : « C'était là. » Puis ils se perdirent dans la foule en continuant à deviser. Les prêtres qui, dès les premiers mots, les avaient suivis et écoutés, remarquèrent bien l'endroit que cet homme avait désigné; alors, remplis de joie et remerciant Dieu, ils se hâtèrent d'aller rapporter à Geneviève ce qu'ils avaient entendu.

Le lendemain, dès l'aurore, Geneviève alla trouver un prêtre nommé Génésius, qu'elle estimait singulièrement pour l'ardeur de son zèle, lui demanda de réunir des hommes de bonne volonté afin de construire une église au-dessus de la tombe de saint Denys, et lui révéla de quelle façon elle avait connu l'endroit où les travailleurs pourraient faire leur provision de chaux. A la requête de Génésius et au récit du miracle, maçons, charpentiers et ouvriers de métiers divers s'offrirent en grand nombre pour l'amour de Geneviève et sans demander d'autre récompense que ses prières.

Bientôt, près de la tombe longtemps abandonnée, un chantier s'éleva, des échafaudages furent dressés; des manœuvres apportèrent la chaux extraite du petit bois indiqué par le porcher, et les grands chênes qui entouraient le four servirent à la charpente. Chaque jour, Geneviève venait visiter les ouvriers, les encourager, leur dire de bonnes paroles, elle leur apportait aussi des provisions pour les réconforter; au plus chaud de la journée, elle leur faisait distribuer quelques cruches de vin que les plus riches Parisiens lui donnaient pour cet usage, et même, dit-on, un jour qu'il n'y en avait pas pour tout le monde, Geneviève implora de Dieu un miracle qui lui fut accordé : le vase de terre que se passaient les ouvriers se remplissait aussitôt vide, de sorte que tous purent se désaltérer.

Aussi travaillaient-ils pleins de bonne humeur; bientôt s'éleva une petite église de charpente et de plâtre. Ce n'était pas un riche monument, mais on le construisit avec joie pour l'amour de saint Denys et de Geneviève, et ce fut comme les petits cadeaux des pauvres gens : ce qui fait tout leur prix, c'est qu'ils sont offerts de bon cœur.

***

Depuis lors, bien des années se passèrent et il y eut de grands changements dans les Gaules; une nation puissante, celle des Francs, envahit peu à peu le pays, en chassa les Romains, et finit par s'y établir après beaucoup de sièges meurtriers et de batailles sanglantes. Ils attaquèrent Lutèce et la firent longtemps souffrir. Geneviève était la conseillère du peuple et sa consolatrice. Les ennemis eux-mêmes reconnaissaient son autorité. Le chef des Francs, nommé Childéric, soldat grossier et barbare, se soumet-

tait devant elle et ne pouvait rien lui refuser. Un jour, comme il avait résolu de mettre à mort plusieurs prisonniers parisiens, il prévit que Geneviève demanderait leur grâce; et, se sachant incapable de résister, il quitta Lutèce qu'il occupait alors, ordonna de fermer derrière lui les portes de la ville, et s'en fut dans la campagne. On allait massacrer les captifs. Mais Geneviève avait résolu de les sauver. Elle se présenta devant les portes qui s'ouvrirent d'elles-mêmes, rejoignit Childéric et obtint la grâce des condamnés.

Ce siège dura cinq ans; puis les Francs s'en allèrent, laissant la ville presque détruite, la campagne dévastée, les habitants rongés par la maladie, épuisés par la famine. Il n'y avait plus de pain dans Lutèce, ni de blé dans les champs; la plupart des hommes n'avaient plus la force de se soulever et, se couchant par terre, se résignaient à mourir de faim.

Geneviève souffrait moins que les autres, car, dès son enfance, elle s'était habituée au jeûne le plus austère; jamais elle n'avait bu de vin, ni mangé de viande; une écuelle de fèves bouillies lui suffisait pour plusieurs jours. Elle supporta donc facilement les privations et se trouva la seule vaillante parmi ce peuple désespéré. Elle réunit les hommes les plus valides et fréta une barque pour aller chercher du blé jusqu'à Troyes où, depuis longtemps, grâce à l'évêque saint Loup, elle était fort aimée. Ce fut un grand deuil pour les Parisiens de la voir partir; ils se traînaient jusqu'aux berges de la Seine, embrassant les pans de son voile et de sa robe; ils gémissaient : « Bonne mère, ne nous quittez pas; sans vous, nous allons périr. » Mais elle les réconfortait en disant : « Prenez courage et priez pour moi; dans quelques jours, avec la grâce de Dieu, vous me verrez revenir; je vous donnerai du blé, nous pétrirons le pain et nous le mangerons ensemble, et vos forces renaîtront. » Puis, elle les bénit et s'éloigna sur le bateau qui remonta péniblement le cours de la Seine.

Les jours d'attente parurent bien longs aux Parisiens; leur seule consolation était de se réunir dans l'église et de prier pour leur protectrice. Au bout de quelques jours, l'espérance, l'inquiétude, le besoin de la revoir leur donnant quelques forces, ils montaient sur les créneaux et suivaient d'un regard anxieux les voiles lointaines; ils pensaient aux dangers du voyage, aux tourbillons si nombreux de la Seine, aux roches à fleur d'eau, aux attaques des ennemis, aux orages, et ils tombaient à genoux en répétant : « Seigneur, conservez-nous notre mère Geneviève! »

Un matin, ils découvrirent plusieurs voiles : c'était comme une flottille qui gagnait vers Lutèce. Ils comptèrent onze barques, grandes, solides et poussées par un bon vent, et ils craignirent un

moment une nouvelle invasion des barbares; puis on entendit, de plus en plus sonore, la voix des passagers qui chantaient un hymne joyeux et solennel; ils distinguèrent Geneviève, debout sur la proue la plus avancée, et la reconnurent à la fierté de sa taille et à son voile qui flottait. Bientôt, les onze barques prirent terre, et les passagers descendirent en chantant le cantique de l'Exode : *Dux fuisti in misericordia tua populo quem redemisti* « Tu as guidé ton peuple dans ta miséricorde, et tu l'as sauvé; et tu l'as dirigé par ta puissance vers les demeures de ta sainteté. »

La petite flotte avait failli périr dans une tempête; mais Dieu l'avait sauvée et les onze barques arrivaient sans avaries et pleines de blé.

Ce fut une semaine d'allégresse; les monceaux d'épis s'entassaient sur la berge; on alla chercher des fléaux dans les granges longtemps abandonnées; d'autres s'occupèrent à vanner, et les bourriers, soulevés par la brise, s'envolaient vers la Seine; on attela les chevaux à de lourds rouleaux de pierre pour écraser les grains; les femmes coururent à l'eau pour délayer la farine, et les maçons construisirent un grand four; toutes les jeunes filles s'offrirent à Geneviève pour y placer les pains et les en retirer et toute la ville fut comme une ruche en travail.

Il y avait une chose qui surprenait ces jeunes filles; elles comptaient les pains au moment de les enfourner; puis, au sortir du four, elles les rangeaient sur des planches et les comptaient encore avant d'en faire la distribution; or elles trouvèrent qu'il en manquait toujours. Elles s'inquiétèrent et soupçonnèrent les pauvres, car les pains se vendaient, Geneviève ayant dû promettre aux habitants de Troyes de les rémunérer, de sorte que les plus indigents étaient exclus du partage. Elles guettèrent donc quelques-uns de ces misérables qui rôdaient près du four et les suivirent dans les rues détournées où ils se glissaient furtivement; là, tout leur fut expliqué; elles virent de pauvres femmes partager de grosses miches encore toutes chaudes à leurs enfants amaigris, et elles leur disaient : « Bénissez Geneviève, car c'est à elle que vous devez de manger aujourd'hui. » Ces pains, c'était Geneviève qui les avait dérobés pour les pauvres. Bientôt, tout le monde fut au courant du larcin; mais, loin de lui en vouloir, on la louait, et sa gloire en fut augmentée au ciel et sur la terre.

***

Peu de temps après, les Francs attaquèrent Lutèce une seconde fois, s'en emparèrent, et leur nouveau roi, Clovis, s'y établit. Clovis, qui était devenu chrétien, et sa femme, la reine Clotilde, éprouvaient pour Geneviève une grande vénération et l'aimaient

tendrement. On parlait de sa sainteté, non seulement en Gaule, mais dans tous les pays de l'Europe et plus loin encore.

A cette époque, il y avait en Asie un pieux solitaire, Siméon, qui s'était retiré loin du monde, dans les ruines d'une ville détruite; il avait fait vœu de vivre sur le sommet d'une des énormes colonnes restées encore debout au milieu des débris. Le renom de Geneviève parvint jusque dans ce désert, et les voyageurs qui faisaient reposer leurs ânes ou leurs chameaux parmi les pierres des temples écroulés se racontaient ses miracles. Saint Siméon, surnommé le Stylite, parce qu'il vivait sur une colonne, entendit ces récits et se passionna pour la gloire de Geneviève. Chaque fois qu'il voyait une caravane paraître à l'horizon, puis s'arrêter non loin de lui, il descendait du chapiteau où il logeait pour s'enquérir de la vierge de Lutèce.

Malgré son grand âge, Geneviève voyageait beaucoup, soit pour visiter ses amis, soit pour vénérer les reliques des saints dans les villes mêmes où on les conservait, et partout elle accomplissait des miracles.

Comme elle se trouvait, à Meaux, dans un champ de blé où on faisait la moisson, un grand orage s'éleva tout à coup et jeta le trouble parmi les moissonneurs. Geneviève se prosterna sur le sol et se mit en prières. La pluie tomba par torrents sur les terres voisines, mais épargna celle où priait Geneviève, et les travailleurs continuèrent en paix leur ouvrage.

A Laon, tout le peuple de la ville vint au-devant d'elle, et elle y guérit une enfant percluse.

A Orléans, elle fut prier dans l'église de Saint-Aignan, guérit encore une jeune fille agonisante, et punit de maladie un maître injuste qui persécutait un de ses domestiques; le maître, épuisé par la fièvre, implora le pardon de Geneviève et se réconcilia avec son serviteur.

A Tours, elle vénéra les restes de saint Martin et délivra des possédés.

Du reste, elle ne demeurait pas longtemps absente et se hâtait de revenir dans sa chère Lutèce. Elle la voyait avec joie s'étendre et prospérer sous la protection de Clovis; souvent elle se levait au milieu de la nuit pour la contempler, et, la sachant enfin à l'abri des ennemis, elle versait des larmes de tendresse et rendait grâce à Dieu.

Jusqu'à la fin de sa vie, elle pratiqua le jeûne le plus austère, ou, si elle s'en relâcha quelque peu, dans les dernières années, ce fut sur l'ordre de son évêque et par esprit de soumission. Elle vivait retirée dans sa cellule où elle n'avait d'autres compagnes que ces vierges invisibles qui fréquentent les solitudes habitées par les saints et qui s'appellent : Foi, Abstinence, Patience, Grandeur

d'âme, Simplicité, Innocence, Concorde, Charité, Discipline, Chasteté, Vérité, Prudence.

Souvent, elle levait les yeux au ciel et semblait ravie en extase; elle voyait alors le ciel s'ouvrir et Jésus lui apparaître à la droite du Père; ainsi elle justifiait la parole de l'Evangile : « Heureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu. »

Elle mourut à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, et fut enterrée dans l'église que Clovis avait bâtie en l'honneur des apôtres Pierre et Paul, sur le mont Leucoticius, appelé aujourd'hui Montagne Sainte-Geneviève.

***

Un siècle après, sainte Geneviève avait été proclamée patronne de Paris, et l'église où elle reposait portait son nom. Autour de cette église était une abbaye fort riche, dont les bâtiments couvraient tout le sommet de la colline, et le tombeau de la sainte produisait de nombreux miracles.

L'an 1129, une terrible épidémie ravagea la ville : les habitants furent saisis d'une fièvre mortelle qui, en peu de jours, fit périr beaucoup de monde; les malades étaient consumés par une fièvre intérieure, et leurs membres étaient brûlants; les médecins y perdirent leurs peines; des prières publiques furent ordonnées; Dieu semblait ne pas les entendre. Alors, on s'avisa de recourir à la Vierge Marie; les malades, qu'on appelait *les Ardents*, parce qu'ils étaient comme dévorés par les flammes, furent transportés dans l'église Notre-Dame, et il y en eut un si grand nombre que les prêtres pouvaient à peine s'y frayer un chemin pour arriver jusqu'à l'autel. Mais la Vierge semblait abandonner aussi les Parisiens, et ils mouraient jusque dans son sanctuaire.

Tout le monde désespérait. Alors Etienne, évêque de Paris, homme d'une sainteté parfaite et qu'on appelait le père des pauvres, se souvint de ce que l'on racontait de la vie de Geneviève : infirmes guéris, barbares éloignés de Lutèce, prisonniers délivrés, famine conjurée, et il se dit que cette sainte patronne, qui avait tant de fois sauvé ou protégé son peuple pendant sa vie terrestre, pourrait le secourir une fois encore, et même plus efficacement, car elle devait être puissante au ciel.

Il se rendit à l'abbaye, réunit, dans la salle du Chapitre, les chanoines et les moines et s'entendit avec eux pour ordonner des supplications solennelles. On décida de faire une procession de la châsse, de s'y préparer par le jeûne, et de convier toutes les villes du royaume à unir leurs pénitences et leurs prières à celle des Parisiens. La nouvelle s'en répandit rapidement, et, de toutes les églises de France, d'ardentes invocations montèrent vers Geneviève.

On choisit parmi les moines de l'abbaye ceux qui se distinguaient le plus par l'excellence de leur vie, et ils furent chargés de porter sur leurs épaules la précieuse châsse, d'où on attendait le salut. Le jour venu, ils se revêtirent de blancs ornements, ainsi qu'il convient pour honorer les vierges. Dès le matin, au milieu des religieux réunis dans l'église, ils conduisirent la châsse dans le chœur, devant l'autel. Alors, tous les assistants se prosternèrent sur le sol et restèrent longtemps ainsi. Puis entra l'évêque, suivi de de son clergé et de tout le peuple encore valide; tous se levèrent, et la procession, entonnant les Psaumes de la Pénitence, se mit lentement en marche.

La foule encombrait les rues, et les religieux, qui portaient le précieux corps, n'avançaient qu'à grand peine. Des moribonds étaient couchés à terre et barraient le chemin; de moins malades se précipitaient vers la châsse et voulaient la toucher; des femmes s'élançaient au-devant de la procession, tombaient à genoux en élevant leurs mains jointes et ne voulaient pas se relever avant d'être exaucées. Alors se produisit le plus étonnant miracle qu'on eût vu depuis la mort de Geneviève : sur le passage de son corps, ceux qui gisaient à terre se levaient soudain; les autres sentaient s'éteindre brusquement le feu qui les brûlait, et les corps, secoués par le tremblement de la fièvre, reprenaient le calme de la santé. Depuis le haut de la colline jusqu'aux bords de la Seine, le bruit du prodige se répandit en un instant, et de toute la ville s'éleva un long soupir de délivrance. On criait : « Miracle ! miracle ! gloire à Geneviève ! »

La procession, arrêtée à chaque pas, dura jusqu'au soir et partout, sur son passage, les malades étaient guéris et suivaient en louant Dieu la châsse miraculeuse. Lorsque les moines voulurent la reconduire dans leur abbaye, tout le peuple se révolta : « Non, disait-on, que le corps de Geneviève reste au milieu de nous, pour nous protéger toujours et recevoir nos actions de grâces. Qu'on le dépose dans notre cathédrale où tout le monde pourra l'implorer. Geneviève est notre mère; elle nous appartient à tous, et non pas seulement à ces moines ! » Il se faisait déjà nuit et les religieux eurent grand peine à protéger le corps de leur sainte patronne.

Les reliques de sainte Geneviève sont encore sur la colline qui lui fut consacrée; elles se trouvent dans une chapelle de l'église dédiée à saint Etienne. Elles sont conservées dans une châsse d'un travail admirable et le peuple de Paris est resté fidèle à sa mémoire; il célèbre tous les ans la guérison des *Ardents* le 12 novembre, jour anniversaire de ce miracle, et, au mois de janvier, il honore sa puissante patronne par des prières solennelles et un pèlerinage de neuf jours.

Ch. Florisoone.

REVUE DES SCIENCES

Médecine : Variole et vaccine. — Petite épidémie fin de siècle. — Extinction des foyers épidémiques. — Précautions à prendre. — Vaccination et revaccination. — Préjugés sur le vaccin. — Si l'inoculation reste stérile, tout danger a-t-il disparu? — Opinions inexactes. — Réceptivité individuelle. — Causes d'échec. — Qualités propres du vaccin. — Il y a du bon et du mauvais vaccin. — Vaccination à la génisse. — Inconvénients. — La pustule et la lymphe. — Récolte du vaccin. — Inégalités génératrices de la lymphe. — Virus pur et virus à microbes. — Les mauvais microbes sur la pustule de la vache. — Le vaccin en tube. — Vaccin de génisse aseptique et à grande virulence. — Contrôle bactériologique. — Vente de tubes éprouvés : âge et provenance. — Conséquences du mode de vente actuel. — Préjugés sur le vaccin frais. — Le vieillissement du vaccin. — Le nouveau siècle. — Excentricités astronomiques. — Nouvelles sensationnelles. — Un volcan sur la lune. — Les signaux des habitants de Mars. — Reportage astronomique. — Quiproquo. — Les incendies sur la planète Mars. — Vieux neuf.

Depuis quelques mois, nous avons eu à Paris et dans quelques villes de province une petite épidémie de variole, qui va heureusement en diminuant d'intensité chaque jour. On l'a attribuée à l'invasion des étrangers et des provinciaux pendant l'Exposition. L'hypothèse est possible mais peu probable, car la maladie frappait déjà les Parisiens avant l'ouverture de l'Exposition; il est vrai cependant qu'un grand nombre d'ouvriers non vaccinés étaient venus de province à Paris; d'autre part, les premiers cas n'ont pas été observés dans les régions habitées par les nouveaux venus. Quelques médecins, notamment M. le docteur Legrand, ont donné une tout autre cause très plausible à l'origine de l'épidémie. Il est arrivé ce fait bien inattendu et très singulier que les vaccinations et revaccinations qui s'obtenaient très facilement depuis vingt ans au taux normal de 60 à 75 pour 100, tout à coup cessèrent de réussir en 1898 et en 1899. Les succès ne dépassèrent plus 6 à 12 pour 100. Pourquoi? On peut se le demander encore aujourd'hui. Il est probable, quoi qu'on en ait dit, que le vaccin employé avait

perdu de sa virulence ou qu'il était mal recueilli sur les pustules de l'animal vaccinifère. Quoi qu'il en soit, les opérations échouaient en général, et il en fut ainsi souvent jusqu'au printemps de 1900. On en a conclu sans doute dans le public que, puisque le vaccin n'avait pas donné de résultat, c'est que toute personne revaccinée était réfractaire à l'infection et se trouvait à l'abri de la maladie. Et il est vraisemblable que chacun s'illusionnant, la variole a trouvé un terrain tout préparé pour envahir de nouveau la population.

On s'imagine beaucoup trop que si le vaccin ne prend pas, c'est que le sujet n'est pas apte à contracter la maladie. N'entend-on pas dire partout : « A quoi bon me faire revacciner? j'ai essayé l'année dernière, et le vaccin n'a pas pris; donc je ne cours aucun danger. » Voilà qui est mal parler. Il faut enlever au public cette idée très répandue que si l'inoculation n'a pas eu de succès, c'est que la porte est fermée à la contagion. Nullement. On peut faire, en effet, trois hypothèses. Ou le sujet n'est réellement pas susceptible de contracter la maladie; ou bien les circonstances n'ont pas été favorables au moment de l'opération, ou encore le vaccin ne renfermait pas assez de virus ou alors du virus trop atténué. Dès lors, l'échec vaccinal laisse à choisir entre ces hypothèses, et l'on ne peut affirmer que l'une soit plus vraie que l'autre et que l'on ne possède aucune réceptivité pour la maladie. Donc, pas de résultat aujourd'hui; eh bien, il faut recommencer quinze jours ou trois semaines plus tard. Si l'inoculation reste encore stérile, il y a de grandes chances pour que réellement le sujet soit à l'abri du mal, car les circonstances climatériques et physiologiques auront changé, et surtout la lymphe vaccinale employée n'aura plus été la même.

Nos connaissances sur le vaccin se sont beaucoup modifiées depuis une vingtaine d'années; on peut dire qu'elles changent encore et que tout n'est pas encore dit sur la lymphe vaccinale. Après avoir repoussé le virus humain et adopté le virus de la génisse, on en revint momentanément à la pustule humaine. Depuis 1870 environ, c'est le vaccin de génisse qui a triomphé, et il semble avec raison, par suite des dangers de contamination que peut présenter l'usage du vaccin humain. Mais au dernier Congrès de médecine de Paris, il s'est élevé de nombreuses discussions sur l'efficacité de la lymphe animale selon son âge et sa pureté, selon sa préparation. Comme il arrive toujours en pareil cas, on ne s'est pas trouvé d'accord.

Pour beaucoup de praticiens, il faut préférer la lymphe fraîche; pour d'autres, la lymphe stérilisée et conservée. En d'autres termes, doit-on se faire vacciner sur place avec le virus pris sur la pustule

de la génisse elle-même ou tout bonnement se servir du tube stérilisé que l'on trouve dans certains dépôts spéciaux. Pour le public, rien n'est supérieur au vaccin pris tout frais sur la génisse. C'est à savoir. Et M. le docteur Edmond Chaumier, un spécialiste très autorisé dans la matière, soutient des opinions opposées. On dit : « Le vaccin frais doit être plus actif, et le vaccin vieux ne pourrait-il devenir un milieu de culture pour de nombreux microbes? » Le docteur Leoni a proclamé qu'au vieil adage : « Vaccin récent, bon vaccin, » il fallait substituer cet autre : « Vaccin vieux, bon vaccin. » Leoni, en effet, a constaté un résultat curieux. Si l'on ensemence sur agar de la pulpe vaccinale récente ou de la lymphe, on voit se développer, au sein du bouillon de culture de nombreux microbes d'espèces différentes. Si l'on opère au contraire avec de la pulpe glycérinée d'âges différents, le nombre des colonies diminue avec l'âge de la pulpe; si bien que le vaccin de trois à quatre mois ne donne naissance qu'à un nombre très restreint de colonies. Ces expériences furent reprises et contrôlées par Copeman en Angleterre, Straus, puis Chaumier et Boureau en France. Leoni avait aussi reconnu que le vaccin récent donnait souvent des réactions inflammatoires et des accidents qui ne se produisaient pas avec la pulpe glycérinée ancienne, c'est-à-dire moins riche en microbes. Le rôle de la glycérine, d'abord considéré comme moyen de conservation, semble aussi exercer une action purificatrice.

Quoi qu'il en soit, on prépare partout, aujourd'hui, la lymphe selon des règles fixes, avec de la glycérine, de l'eau distillée, avec aseptie la plus rigoureuse pour l'ensemencement et la récolte. Mais malgré tout, malgré les pansements à la ouate stérilisé que l'on fait adhérer au champ vaccinal, on récolte toujours un vaccin rempli de microbes divers. Le plus souvent, aujourd'hui, on se contente de laver le champ vaccinal à l'eau chaude, au savon, à l'alcool, benzine, lysol, etc. L'impossibilité de soustraire la lymphe à l'invasion microbienne fait que maintenant on tend à abandonner la vaccination directe de génisse à bras. En sorte que les personnes qui se croient tenues d'aller chercher leur vaccin sur la génisse semblent retarder sur les connaissances les plus récemment acquises.

D'après M. Chaumier encore, qui depuis longtemps prépare les vaccins de génisse, le vaccin frais pourrait avoir certains inconvénients, précisément à cause du grand nombre de microbes qu'il renferme et souvent même des staphylocoques blancs et jaunes et des bacilles. M. Chaumier a reconnu que du vaccin qui, en juillet 1900, donnait des lésions locales (vaccine ulcéreuse) n'en produisait plus

en septembre, tout en ayant conservé une très grande virulence. Le temps avait fini par tuer les microbes. Il ne faudrait pas en conclure qu'il est indispensable de n'employer que du vaccin vieux, selon l'aphorisme de Leoni. Tout dépend du vaccin. Il est indispensable de l'étudier bactériologiquement. S'il ne renferme pas d'organismes, il peut être utilisé de suite, mais s'il en renferme il est utile de le faire vieillir. L'examen est même nécessaire, car on peut enlever sur la génisse non seulement des streptocoques, mais encore des microbes pathogènes.

Enfin, le vaccin neuf pris sur la génisse peut tromper le médecin; en vaccinant de génisse à bras, on peut s'exposer à employer du vaccin inefficace, ce qui n'est que trop souvent arrivé. Le bon aspect du vaccin avant sa récolte n'indique pas sa qualité, et souvent du beau vaccin s'est montré stérile; c'est même le plus souvent, d'après M. Chaumier et d'après des spécialistes, le vaccin défectueux qui a la meilleure apparence.

Depuis bien longtemps nous attribuons les insuccès dans les revaccinations surtout à la lymphe, car sa virulence n'est pas constante dans la pustule de chaque animal; on peut y prendre plus ou moins de virus. A ceux qui penseraient que nous exagérons, on peut citer le cas suivant relevé par M. Chaumier. Un médecin militaire revaccine des soldats avec du vaccin du Val-de-Grâce ou du camp de Châlons. Les succès sont médiocres. Le médecin très sagement se procure d'autre vaccin et vaccine à nouveau les sujets réfractaires et, sur les prétendus réfractaires, il obtient de superbes résultats. Il y a, en définitive, des vaccins très bons, des vaccins à virulence presque abolie et des vaccins qui sur 100 vaccinations donnent 100 insuccès. Et si l'inoculation avorte, on se contente de dire : « Je suis rassuré, chez moi, le vaccin n'a pas pris! » Douces illusions!

En somme, on ne saurait trop attirer l'attention sur la valeur du vaccin que l'on emploie. Se faire vacciner est un leurre, si on ne met pas de virus au bout de la plume vaccinatrice. De l'avis à peu près général des expérimentateurs autorisés, le meilleur vaccin est le vaccin glyceriné en tubes, c'est celui qui réussit dans la majorité des cas. Mais encore à la condition qu'il sorte d'un établissement de préparation où l'on a, par des essais cliniques, vérifié le degré de virulence et, par des essais bactériologiques, constaté qu'il ne renferme aucun microbe pathogène. Si ces établissements n'existent pas, il faut les créer (il y en a en France), et vendre le vaccin sous contrôle, comme on le fait à l'Institut Pasteur pour différents sérums. Bref, les médecins ne sauraient, comme aujourd'hui, accepter tout vaccin qu'on leur distribue. Dans les hôpitaux,

il y a préparation soignée; mais ailleurs? On devrait trouver partout des tubes à vaccin avec étiquette portant l'origine, la date, le degré de virulence et l'affirmation absolue que le vaccin ne renferme pas de microbes pathogènes. Alors, alors seulement, on saura ce que l'on fait en vaccinant, tandis qu'aujourd'hui on n'en sait rien du tout. C'est à peu près la bouteille à l'encre.

On vaccine à la bonne franquette; et c'est le hasard qui gouverne. L'heure est venue de mettre de l'ordre en tout ceci. Vaccinons et revaccinons, c'est entendu, mais sérieusement avec du vrai vaccin. Autrement nous ne saurons jamais si nous sommes, oui ou non, à l'abri des ravages d'une épidémie de variole.

Comme il convient naturellement à la fin d'un siècle, le mois de décembre 1900 a été riche en nouvelles astronomiques : Volcans sur la lune! Message de la planète Mars, et ce n'est peut-être pas fini!

Il y a longtemps que l'on voit des volcans sur la lune. Lahire dès 1706, Louville en 1715 crurent apercevoir des lueurs et des volcans en feu sur notre satellite; mais Herschel lui-même, en 1787, présenta à la Société royale de Londres un mémoire sur « trois volcans de la lune ». Il existe tant de vieux cratères sur la lune qu'on pouvait bien se demander, en effet, si, par hasard, malgré le grand âge de notre satellite, il ne se trouverait pas encore un volcan en activité. On n'a rien vu depuis le dix-huitième siècle qui permît de penser qu'Herschel et ses prédécesseurs avaient bien observé. Les illusions sont faciles à pareille distance. Cependant, tout dernièrement, à la Société astronomique de France, M. Charbonneaux a fait revivre les volcans de la lune.

En mars dernier, M. Millochau, en observant notre satellite avec la grande lunette de Meudon de 80 centimètres d'ouverture et de 16 mètres de distance focale, s'aperçut que le petit cratère Posidonius de la région des Alpes lunaires disparaissait tout à coup derrière une sorte de nuage blanchâtre. Déjà cet astronome avait noté le même phénomène à l'Observatoire de Paris en 1897. M. Albert Charbonneaux, qui travaillait à l'Observatoire de Meudon à côté de M. Millochau, fut prié de mettre l'œil à la lunette; il fut frappé de voir à moitié disparu un petit cratère qui se trouve près de Théetète.

Le petit cratère du Marais des Brouillards apparaît comme éclipsé par moments par une nuée blanchâtre. Un autre observateur, M. d'Azambuja, répéta les observations et arriva aux mêmes conclusions. Le phénomène était bien visible et pourtant aucun nuage terrestre ne s'interposait entre la lunette et la lune. L'idée est

venue naturellement qu'il s'agissait sans doute d'un cratère en ignition dont la fumée occultait par instants le cratère Théetète. L'étendue du nuage blanchâtre a été trouvée de 7 kilomètres dans sa plus grande longueur et de 4 kilomètres dans sa plus petite dimension. La forme, du reste, est irrégulière et variable. Qu'est-ce que ce nuage? De la fumée? Tout cela est assez bizarre et réclame évidemment de nouvelles observations.

Si le fait était exact, il est évident qu'il faudrait admettre que la lune n'est pas si morte qu'on le pense et qu'elle possèderait encore un embryon d'atmosphère. Du reste, la plupart des astronomes ne sont pas éloignés de croire aujourd'hui, après divers phénomènes suggestifs observés pendant les éclipses, que notre satellite possède bien encore tout au moins une mince atmosphère.

Mais ce qui a surtout mis le grand public en éveil, c'est évidemment la dépêche prétendue que nous ont envoyée les habitants de la planète Mars.

Tous les journaux ont annoncé cette nouvelle à sensation. Et dans les salons, on n'entend plus que dire : « Vous savez, enfin, on est certain aujourd'hui que Mars est habité! Les Martiens ont donné signe de vie et nous ont envoyé une sorte de télégramme lumineux. »

Tout recommence ici-bas. Il y a longtemps déjà que l'on nous a signalé les tentatives des habitants de Mars pour entrer en relation avec la terre. On avait même imaginé, pour ne pas rester en politesse avec eux, d'établir sur terre un grand carré avec hypothénuse qui serait tracé avec des points lumineux. On admettait que les Martiens, au moins aussi avancés que nous en géométrie, auraient compris immédiatement à la vue de cette figure significative que la Terre aussi possédait des êtres intelligents. Mais la réponse eût coûté un peu cher et l'on y renonça. Depuis, on a pensé à prendre l'initiative et l'on a proposé de représenter les sept étoiles du Nord, bien connues de Mars, en disposant des lampes électriques de grande puissance dans des villes bien choisies : Bordeaux, Marseille, Strasbourg, Paris, Amsterdam, Copenhague et Stockholm, etc. Et l'on y songeait encore il y a trois ou quatre ans.

Cette fois tout le bruit qui s'est fait autour de Mars depuis le 9 décembre a pour origine une dépêche de M. Pickering, directeur de l'Observatoire d'Harward-College en Amérique, distribuée, en Europe comme c'est l'habitude, par les soins du bureau international de Kiel : *Last night projection north edge Icarium mare lasted seventy minutes.* Ce qui signifie simplement : « La nuit dernière une projection sur la rive septentrionale de la mer Ica-

rienne a duré soixante-dix minutes. » Les journaux, peu habitués au langage astronomique, ont mal saisi le sens du télégramme. Tout de suite on a compris qu'il y avait des projections de plus d'une heure de durée sur Mars, soit des signaux prolongés. Et vite la presse d'annoncer que les habitants de Mars cherchaient à entrer en relation avec ceux de la Terre. Et nous voici déjà en pleine légende.

On s'est certainement mépris sur la communication télégraphique due à M. Douglass et transmise par M. Pickering. M. Douglass fait depuis quelque temps des observations de Mars à l'Observatoire que M. Lowell a fait établir spécialement dans ce but sur les montagnes de l'Arizona, près de Flagstaff, aux Etats-Unis. M. Douglass a vu le 8 décembre des apparitions lumineuses, des « projections » sur Mars. Et il a fait part de son observation aussitôt aux astronomes. Rien de plus. Mais le fait s'est déjà présenté à plusieurs reprises et on n'y a prêté aucune attention dans le public. Les feux lumineux de Mars ne présentaient cette fois rien de plus extraordinaire que d'habitude. Ce qui a été extraordinaire, c'est bien l'interprétation que l'on a donnée du phénomène. Est-ce que nous savons seulement si vraiment Mars possède des habitants? L'hypothèse est permise à cause des analogies de cette planète avec la Terre, mais, après? Hypothèse et réalité font deux.

Le globe de Mars est éclairé par le soleil comme le globe terrestre dans une seule moitié à la fois. La ligne de séparation entre le cercle de lumière et le cercle de nuit, le « terminateur », est souvent sillonnée de « projections lumineuses », de points brillants. Il est probable qu'il s'agit de nuages réflecteurs ou de cimes de hautes montagnes qui nous renvoient les rayons solaires.

Tout cela n'a rien que de très compréhensible et ne saurait être attribué aux habitants de Mars, s'il en existe. Ces réflexions de lumière se produisent sans leur concours, comme d'ailleurs il arrive sur Terre où les derniers rayons solaires illuminent la crête neigeuse des montagnes. La « grande nouvelle » de la télégraphie martienne n'est donc, en définitive, qu'un quiproquo tout simple dû à l'interprétation fausse d'une dépêche internationale, non par les astronomes au courant des expressions techniques, mais bien par des reporters pressés d'apprendre au monde que, à la fin du siècle, la Terre est entrée en relation avec la planète Mars. Il est clair que la légende était plus intéressante que la réalité! Mais il faut toujours dire la vérité.

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

---

8 janvier 1901.

Le siècle qui vient de finir a vu s'accomplir en France de fréquentes révolutions. Dix gouvernements ont été successivement élevés et renversés, chacun s'empressant, dès sa naissance, de proclamer son éternité, se donnant comme la solution définitive des agitations du pays, et trouvant, après quelques années, dans une chute soudaine le démenti de sa présomption. Que sera le siècle qui s'ouvre? Quelles épreuves nouvelles, quelles commotions, quels déchirements nous réserve-t-il? Ce ne sont pas seulement des crises politiques qu'il annonce, ce sont des crises sociales. Tout est attaqué, tout est mis en question. Les vieilles assises du monde sont menacées par des agresseurs dont l'audace s'accroît chaque jour, tandis que, découragés, divisés, insouciants, inertes, leurs défenseurs semblent avoir d'avance renoncé au combat. Un redoutable mystère plane sur les transformations qui se préparent. Il y a pourtant une chose dont on ne saurait douter, c'est que, si de ces événements, dont nous portons en nous le vague pressentiment, doit sortir une société nouvelle, elle n'aura des chances de vivre qu'autant que le christianisme l'aura pénétrée. Tel était l'avis qu'exprimait, il y a plus de soixante ans, Chateaubriand. Prévoyant alors cette crise sociale, quand la plupart des hommes d'Etat, absorbés par leurs conceptions gouvernementales, n'en avaient pas l'idée, il disait aux réformateurs : « Dans toutes les hypothèses, les améliorations que vous désirez, vous ne les pouvez tirer que de l'Evangile... Je ne trouve de solution à l'avenir que dans le christianisme, et le christianisme catholique. »

C'est à cette vérité, comme à notre ancre de salut, qu'il faut nous attacher. Aussi bien il est facile d'apercevoir qu'elle fait son chemin dans les esprits. De hautes intelligences, qui ne l'avaient pas en vue, l'ont rencontrée au bout de leurs recherches et de leurs méditations; depuis les derniers travaux de Taine, repris et poussés à leur conclusion logique par ses disciples jusqu'au merveilleux succès de cet admirable *Quo vadis*, bien des symptômes

ont révélé ce retour des esprits vers la foi que proclamait au terme de sa vie, comme il l'avait déclarée au début de son siècle, l'auteur du *Génie du Christianisme.*

Cependant, il y a parmi nous une secte qui a juré d'arrêter ce mouvement. Elle veut en finir avec la religion de l'Evangile. Cette secte est au pouvoir; elle a déjà rayé le nom de Dieu des programmes qu'elle impose à ses écoles; elle l'a banni de son langage officiel, et, par un artifice qu'un journal républicain a justement qualifié de « faux en écriture diplomatique », elle a tenté de le supprimer dans le discours que, le premier de l'an, au nom des représentants des Etats civilisés, le nonce apostolique adressait au Président de la République. Interprète de ses collègues, l'envoyé du Saint-Siège avait appelé « la protection de Dieu » sur la France, pour que, demeurée « fidèle aux nobles traditions et aux fécondes idées qui ont « fait sa gloire », elle continuât « de trouver, dans cette fidélité même, une source constante de prospérité et de grandeur ».

Dans cet hommage à notre pays les gens du gouvernement ont senti la condamnation de leur propre conduite; par leur ordre, vainement désavoué plus tard, l'agence Havas a effacé le passage dans la version du discours qu'elle a envoyée aux feuilles de province, et les journaux de Paris n'auraient pu le reproduire, si Mgr Lorenzelli n'avait pris soin lui-même de leur en donner connaissance.

C'est ainsi qu'ils se préparent à l'attentat qu'ils ont résolu d'accomplir contre les congrégations. Ils mutilent les textes, en attendant qu'ils prennent les biens. Pour décider sa majorité à voter, malgré ses répugnances, la loi d'amnistie, M. Waldeck-Rousseau, dans les deux Chambres, lui a montré, comme un appât, la spoliation des couvents.

Elle va donc s'ouvrir, cette discussion sur le projet relatif aux Associations, projet qui n'a pas pour but, on le sait, et ses auteurs ne s'en cachent plus, la liberté des Associations, mais la destruction des ordres religieux, préface de la séparation de l'Église et de l'État, qui ne serait elle-même, sous cette mensongère étiquette, que la confiscation de l'Église par l'État.

La situation est nette aujourd'hui; le jeu du cabinet est découvert; les équivoques et les illusions ne sont plus permises. C'est à chacun de faire son choix : « Le pilote, a dit Léon XIII, est juge de la manœuvre; tantôt il semble louvoyer devant la tempête, tantôt il doit faire front. »

Le pilote a jugé que le moment était venu de « faire front ».

Nos lecteurs n'auront pas été surpris de trouver dans le *Correspondant*, avec les premières réflexions qu'elle motivait, la Lettre

du Saint-Père au cardinal Richard, archevêque de Paris. Nous tenions à honneur de consigner dans notre recueil ce document, désormais historique. Mais ce n'est pas seulement dans cette Lettre que le Pape a exprimé sa pensée.

Comme le Sauveur, comme les Apôtres, Léon XIII aime à s'adresser aux foules; il veut que sa parole porte au delà de l'assemblée des fidèles, et qu'elle aille émouvoir ceux-là même qui ne se rattachent pas à l'Église dont il est le Chef. De même qu'il faisait précéder, il y a quelques années, d'un entretien avec un rédacteur du *Petit Journal*, la publication de l'Encyclique où il exposait l'attitude qu'il croyait devoir recommander aux catholiques français en face du gouvernement de leur pays, de même il a donné, dans une interview avec un rédacteur du *Matin*, une indication préliminaire des avertissements qu'il se proposait de transmettre, par sa lettre à l'archevêque de Paris, au gouvernement et à la France.

Le *Matin* est un journal ministériel; ses lecteurs ont donc été saisis par la parole du Pape; ils n'ont pu fermer l'oreille à sa voix, et parmi eux, nous voulons le croire, plus d'un, en l'écoutant, aura réfléchi.

Ce qui, dans l'interview du *Matin* aussi bien que dans la Lettre au cardinal Richard, ne peut pas ne pas frapper l'observateur le plus indifférent, c'est l'évidence de la démonstration. Inspiré aux sources divines, le langage du Saint-Père a ce caractère d'être accessible à tous les hommes, sans distinction d'origines ni d'opinions. Appuyé sur les vérités dogmatiques, le Pape fait appel aux raisonnements de bon sens, aux enseignements de l'histoire, aux principes de justice et de liberté; il veut être entendu de tout homme « impartial et droit », persuadé qu'à des arguments faits de droiture et d'équité, nul ne pourra refuser son assentiment.

Et d'abord, quoi qu'en disent, pour contester au Pape le droit d'intervenir dans des questions où l'Eglise est engagée, des sectaires qui ne se font pas scrupule d'aller chercher leur mot d'ordre en Angleterre ou en Allemagne, ce n'est pas « un étranger » qui parle à la France, c'est un ami qui s'arme de « son affection profonde » pour nous prémunir contre les périls qui nous menacent; c'est pour les catholiques, dont les regards cherchent depuis si longtemps des soutiens et des guides, un « Père » qui veut qu'ils sachent « qu'il ne les abandonne pas, qu'il souffre avec eux de leurs épreuves et *qu'il encourage leurs généreux efforts pour le bon droit et pour la liberté* ». Dans son désir de ne rien aigrir et de ne pas éteindre, s'il se peut, la mèche qui fume encore, le Vicaire du Christ ne se résigne à voir

que « des égarés » dans les malheureux qui préparent l'attaque contre l'Eglise, et s'il ne leur cache pas qu' « ils courent à l'abîme », c'est « avec tendresse » qu'il cherche à les en détourner.

La longanimité du Saint-Père, les efforts qu'il a faits, avec une persévérance qu'aucun mécompte n'a lassée, pour ménager un accord entre la République et les catholiques, le concours qu'il a prêté, en dépit d'excitations contraires, à l'action extérieure de la France, donnent aux avertissements de Léon XIII une autorité exceptionnelle. Pour qu'il change d'attitude, il faut qu'on l'y ait contraint; il faut que la mesure soit comble.

« Le Pape, dit-il, ne peut consentir à ce que le gouvernement français détourne le Concordat de l'esprit qui l'a dicté et transforme un instrument de paix et de justice en instrument de guerre et d'oppression. »

M. Waldeck-Rousseau avait prétendu, on ne l'a pas oublié, que le Concordat excluait les congrégations, sous prétexte qu'il ne les mentionnait pas; il avait essayé d'intéresser contre elles le clergé séculier; il avait montré la « Chapelle » envahissant « l'Eglise », et les ordres religieux exerçant sur l'autorité diocésaine des empiètements que par sollicitude pour le maintien de la hiérarchie ecclésiastique le cabinet de la défense républicaine se faisait un devoir d'arrêter. Le Pape fait justice de ces sophismes et de ces perfides avances : « Les congrégations religieuses, dit-il, font partie intégrante de l'Eglise apostolique au même titre que le clergé séculier... Attenter à leur existence, c'est frapper l'Eglise. » Plus énergique encore est sa protestation contre l'audacieuse protection que M. Waldeck-Rousseau affecte d'infliger à l'épiscopat; on avait pu s'étonner que la prétention publiquement énoncée dans le discours de Toulouse n'eût pas immédiatement soulevé de la part de ceux à qui elle s'adressait une répudiation publique. C'est sans doute que les dignitaires de l'Eglise de France, contenant les sentiments qui les animaient, voulaient laisser au successeur de Pierre le soin d'élever le premier la voix. Leur attente n'a pas été trompée. Pierre a parlé, en termes qui ne laissent prétexte à aucune hésitation : « Quant à représenter l'épiscopat et le clergé français comme disposés à accueillir favorablement l'ostracisme dont on voudrait frapper les congrégations religieuses, c'est une injure que les évêques et les prêtres ne peuvent que repousser de toute l'énergie de leur âme sacerdotale. »

Ce n'est pas que le Saint-Père demande pour les congrégations faveurs ou privilèges; loin de là, il en écarte l'idée; il ne veut pour elles que la liberté. Dans une déposition que le *Correspondant*

citait récemment, Mgr Dupanloup, parlant à la Commission du droit d'association instituée par l'Assemblée de 1871, disait : « Je ne demande pour les associations religieuses que le droit commun... Plus elles se rapprocheront du droit commun, plus sûre sera leur position. » Il nous plaît de rapprocher des conclusions du grand évêque les paroles du grand Pape : « A la France, comme aux autres Etats, déclare Léon XIII, je ne demande pour les congrégations que la libre existence sous l'empire des lois générales appliquées à tous les citoyens. Elles n'ont besoin ni de faveurs, ni de privilèges, mais seulement du droit commun. »

Ainsi est déterminé par le Souverain Pontife le terrain sur lequel doit s'engager la lutte. C'est l'influence extérieure de la France, c'est la liberté, c'est le droit, c'est cette justice primordiale dont tous les citoyens doivent assurer le respect chez autrui, s'ils veulent qu'elle soit respectée dans leur propre personne, qui sont en cause dans le conflit. Le Pape convie à cette défense commune tous les hommes « impartiaux et droits »; mais il y appelle d'abord, avec l'autorité qui lui appartient, les chefs de l'Eglise de France :

« En tout cas, dit-il, l'œuvre qui s'impose en ce moment aux évêques français, c'est de travailler dans une parfaite harmonie de vues et d'action à éclairer les esprits pour sauver les droits et les intérêts des congrégations religieuses, que nous aimons de tout notre cœur paternel, et dont l'existence, la liberté, la prospérité, importent à l'Eglise catholique, à la France, à l'humanité. »

Quand on se rappelle tout ce que le Pape a fait pour le gouvernement de la République, en France et dans le monde, on ne peut qu'être frappé de la gravité des questions qu'il pose : « Veut-on refaire l'union des catholiques contre la République? » Et, après avoir dépeint le régime de persécution qui se prépare sous le nom de « défense républicaine » : « Veut-on qu'une telle République obtienne le respect d'un seul catholique et la bénédiction du Souverain Pontife? »

La perspective n'effraie pas les sectaires, du moins en apparence. Ils annoncent la rupture et feignent de s'en réjouir; ce sera pour eux, à les entendre, l'occasion d'anéantir l'Eglise. Elle a eu raison d'adversaires plus redoutables, et, quelques épreuves que cette guerre lui réserve, ce n'est pas pour elle que nous en craignons l'issue. Mais la France peut cruellement en souffrir, et nous serions étonné qu'on n'en conçût pas, jusque dans les rangs du gouvernement, quelques appréhensions. M. Delcassé a, plus d'une fois, confessé à la tribune que l'influence politique de la France était inséparable en Orient de sa mission religieuse, et les ministres

qui, depuis vingt ans, se sont succédé au pouvoir, ont trop souvent supplié le Saint-Père de ne pas laisser passer en d'autres mains une part quelconque du protectorat exercé par notre nation, pour ne pas envisager avec inquiétude le jour où il lui échapperait tout entier. Le Pape ne leur a pas dissimulé le péril : « L'héritage que la France abandonnera, leur dit-il, ne sera pas un seul jour en déshérence. Pour l'obtenir, ceux qui y prétendent n'hésiteront pas à prendre le contrepied de la politique française. »

Dans ce combat, du moins, l'Eglise n'est pas isolée. Elle a pour elle et avec elle toutes les forces qui constituent la grandeur du pays, toutes les causes qui lui sont chères; car toutes sont menacées par les mêmes ennemis. La patrie, l'armée, la liberté, la dignité et la vérité de la justice, la paix sociale, tout est en proie au même assaut; il n'est pas un des grands intérêts nationaux que ne mette en péril la même faction qui s'acharne contre la religion. A ce titre, si la défense est bien conduite, elle peut avoir pour effet, après des phases peut-être douloureuses, d'amener à l'Eglise des alliés qu'elle ne se connaissait pas. Comme elle a contre elle tous ceux qui insultent le drapeau, elle finira par avoir pour elle tous ceux qui le défendent.

Quelques traits suffisent pour résumer la politique du gouvernement à l'égard de l'armée. Deux conseils de guerre avaient condamné Dreyfus, le gouvernement s'est empressé de lui faire grâce. Un conseil d'enquête absout le commandant Cuignet, que tous ses chefs ont défendu et comblé d'éloges, le gouvernement le frappe immédiatement de soixante jours d'arrêts de forteresse. C'est la même tactique qu'il avait appliquée aux religieux. Il excluait de l'armistice les Assomptionnistes, quand il y comprenait les incendiaires et les anarchistes.

Il y a un autre fait qui symbolise le parti-pris du gouvernement, et qui met à nu le pacte monstrueux passé entre le chef de l'armée et les ennemis de l'armée; c'est la décision par laquelle le ministre de la guerre a confié aux préfets le soin de désigner les journaux auxquels l'administration militaire devrait envoyer ses annonces payées. Sait-on, pour ne citer qu'un exemple, quels journaux on trouve sur la liste arrêtée par le préfet de la Seine? Le *Siècle*, la *Lanterne*, la *Petite République*, le *Radical*. Il est évident que le même esprit dirigera les choix des préfets dans les départements. Voilà donc des journaux qui tous les jours attaquent l'armée, qui dénoncent ses chefs, qui les outragent, qui s'attachent à jeter la défiance entre les officiers et les soldats, qui poursuivent ouvertement le renversement de l'institution militaire; c'est avec eux que les services de l'armée devront entrer en relations; c'est à eux

qu'en vertu des ordres du ministre de la guerre, ils devront réserver le privilège de leurs communications. L'armée sera chargée d'aider à vivre ses calomniateurs.

Ce sont là des signes extérieurs, qui nous dévoilent la pensée de la faction ministérielle. Le spectacle serait pire encore si l'on pouvait pénétrer dans les menées occultes qui, se renouvelant chaque jour, tendent à jeter dans l'armée la démoralisation et la discorde. Les tableaux d'avancement bouleversés, les présentations des chefs écartées devant les rapports de police, les indications des Loges remplaçant le travail des commissions de classement, la délation provoquée, encouragée, récompensée, l'arbitraire du ministre ne laissant de sécurité nulle part, les conversations épiées et les disgrâces prononcées sur de simples propos, tenus dans l'intimité, et qu'ont souvent défigurés ceux qui les rapportent. Combien, dans cette situation affreuse, se demandent si le moment n'est pas venu pour eux d'abandonner la noble carrière à laquelle ils avaient voué leur vie! Ah! si compréhensible que soit cette tentation, qu'ils se gardent d'y céder! Qu'ils demeurent au poste d'honneur! Leur départ serait une calamité publique; il remplirait trop les vœux de la bande infâme qui a juré de les pousser à bout!

Comment veut-on que cette conspiration patente d'un ministre de la guerre contre l'armée dont il est le chef, ne frappe pas les étrangers? Suivant les dispositions dont ils sont animés envers la France, ils s'en réjouissent ou s'en alarment; aucun d'eux n'y est indifférent. Les feuilles allemandes nous menacent déjà du sort de la Pologne; les journaux de Londres écrivent que nos divisions font leur sécurité; le *Times* fait le panégyrique du général André, qui démolit nos institutions militaires, tandis que lord Roberts recommande à son pays de réorganiser les siennes, et il juge l'occasion propice pour son gouvernement de régler avec la France la question de Terre-Neuve. « Si l'on attend, dit-il, au lieu du cabinet Waldeck-Rousseau, le gouvernement anglais pourra se trouver en face d'un autre ministre des affaires étrangères, moins ami de l'Angleterre, moins raisonnable, moins *pratique* que M. Delcassé. » Et si vous voulez savoir tout ce que contient ce mot « pratique » dans la langue du *Times*, vous n'avez qu'à lire dans le même journal cette phrase, à propos de la question de Terre-Neuve : « *Pratiquement*, la France n'a rien à gagner à insister sur les droits qu'elle tient du traité d'Utrecht. »

Il est naturel que la Russie n'envisage pas du même œil que l'Angleterre l'œuvre de trahison qui s'accomplit en France. Ce ne sont pas sans doute des raisons de sentiment, quelque affinité qui unisse les deux races, qui ont rapproché de notre nation le tsar et

son gouvernement. Il est certain que, si la France avait été pauvre, la Russie ne se fût pas adressée à elle pour contracter ses emprunts; si la France n'avait pas eu d'armée, la Russie n'aurait pas eu l'idée de rechercher son alliance. Mais, par là même qu'elle a lié son action à la nôtre, elle est intéressée à notre force, et les inquiétudes que ses journaux nous expriment, sont des avertissements dont, à ce titre, nous devons tenir compte. « La perspective d'une rupture avec cette trop chère amie, la Russie, n'est point pour nous effrayer, au contraire », écrit une des feuilles d'annonces de M. André. Et c'est dans toute la presse ministérielle comme un mot d'ordre pour attaquer l'empereur Nicolas et le prince Ouroussoff, son ambassadeur à Paris.

Mais sur qui ces matamores veulent-ils s'appuyer? Où sont leurs alliés? Ils étaient tout tremblants à la pensée des ovations qu'on préparait au président Krüger; ils n'avaient qu'une peur, c'était que l'Angleterre ne s'en offensât, et on les voit en ce moment, quand l'Angleterre, avec l'habileté mercantile qui lui est propre, s'attache à déprécier nos droits sur le French-Shore, faire chorus avec elle pour nous demander d'y renoncer. Est-ce donc cette alliance qu'ils rêvent pour la France? Mais, à ce compte, ils devraient encore souhaiter que la France eût une armée forte; car l'Angleterre ne ménage que ceux qu'elle sait capable de lui résister, et l'exemple du Portugal est là pour nous montrer comment elle comprend « l'entente cordiale » avec un peuple faible. Sous le nom d'amitié, elle fait de cette entente un véritable servage, réduisant aux pires besognes ceux qui, volontairement ou non, l'ont accepté.

Il y a un mot que le général André répète sans cesse pour couvrir l'omnipotence dont il s'est investi : c'est celui « de responsabilité ». Sa responsabilité! Il l'invoque à tout bout de champ; il la revendique dans tous les rapports qu'il adresse au Président de la République; c'est parce qu'il prétend l'assumer tout entière qu'il écarte tous les contrôles, voulant être seul juge et seul maître des mesures et des choix, dont seul il doit répondre. Or, toutes les fois que le général André paraît devant le Parlement, son premier soin est de se dérober aux questions qu'on lui pose. Ce ministre, si soucieux de sa responsabilité, si pressé de la faire valoir, se tait ou se retire, dès qu'on essaie d'y faire appel. Ne se trouvera-t-il donc pas un député ou un sénateur pour montrer le contraste entre cette prétention et cette reculade? Ne se trouvera-t-il pas, dans l'une ou l'autre des deux Chambres, un représentant de l'armée pour obliger ce ministre, qui se dit responsable, à répondre enfin des iniquités qu'il commet ou de celles qu'il encourage?

Ce n'était pas assez de frapper le commandant Cuignet acquitté par le conseil d'enquête; il fallait encore atteindre les juges. Les feuilles ministérielles s'emploient à cette campagne. Il est vrai que les membres du conseil d'enquête ont donné un exemple, dont feraient bien de s'inspirer les magistrats de l'ordre civil; ils ont préféré leur devoir à leur intérêt, ne pouvant se dissimuler que, sous le ministre qui les commande aujourd'hui, l'indépendance dont ils avaient fait preuve ne servirait pas leur avancement. « Le tribunal militaire est en révolte contre la loi », écrit une des feuilles privilégiées du général André; une autre dénonce dans le président du conseil d'enquête « un général de coup d'Etat ».

Tel est donc l'apaisement que nous promettait la loi d'amnistie. Si l'on s'en rapportait aux apparences, elle n'aurait pas même mis d'accord ceux qui l'ont faite ou qui en ont bénéficié. Elle aurait brouillé les conjurés de l'affaire Dreyfus. Nous ne croyons guère à cette rupture. M Zola déclare l'amnistie « scélérate »; M. Picquart fulmine contre elle; M. Reinach s'en indigne. Mais tous ont attendu qu'elle fût votée pour donner cours à leurs colères, et lorsqu'on a appris qu'entre le vote de la Chambre et celui du Sénat, M. Waldeck-Rousseau et M. Reinach avaient été, de compagnie, chasser chez un banquier juif, on en a conclu que ces deux frères ennemis n'avaient pas cessé d'être des complices.

Cependant il faut convenir que M. Picquart a fort maltraité le président du Conseil, et s'il n'y avait là qu'une comédie, M. Waldeck-Rousseau, sous de tels coups, aurait pu dire à l'ancien colonel, comme autrefois le Régent à Dubois : « Tu me déguises trop. » Il n'est guère de méfait dont M. Picquart, dans sa lettre à M. Waldeck-Rousseau, n'ait chargé ce ministre. Les nationalistes eux-mêmes n'ont pas été plus loin dans leurs accusations. Nous savons par M. Picquart que M. Waldeck-Rousseau s'est efforcé, à Rennes, de peser sur les avocats autant que sur les juges; nous savons qu'il a enseveli des dossiers, dont il redoutait les révélations; nous savons que ce ministre qui prétend faire régner la discipline dans l'armée, au moment même où il écartait les meilleurs de nos généraux, proposait à M. Picquart, au condamné du conseil d'enquête, à l'homme qui avait associé sa cause à celle des ennemis de l'armée, de le placer à la tête d'un régiment, en le comblant d'honneurs; nous savons enfin que pour les obscurs desseins dont il poursuivait la réalisation, M. Waldeck-Rousseau a « prodigué d'une manière plus qu'inusitée les faveurs dont il disposait », et que, d'autre part, « sous prétexte de sauver la République », il a « égaré l'opinion par une diversion plus ou moins justifiée contre des adversaires politiques ».

C'est un des anciens amis du ministre qui porte ce jugement

contre le procès de la Haute Cour; c'est un auxiliaire de M. Trarieux et de Dreyfus qui se lève pour venger les proscrits de Bruxelles et de Saint-Sébastien et pour flétrir les proscripteurs.

Nous pouvons nous rendre compte, par ces témoignages, de l'estime que professent les uns pour les autres les meneurs de l'Affaire. Elle n'est pas finie pourtant, cette odieuse campagne; elle sert trop bien les ennemis de la patrie et de la société pour qu'ils ne continuent pas à chercher en elle leur point de ralliement. Mais, tout en marchant vers le même but, ils se regardent avec défiance. Comme les terroristes de 93, comme les malfaiteurs de tous les temps, ils se surveillent, ils se soupçonnent, ils s'accusent mutuellement de trahison. C'est cette défiance qui a suscité la lutte engagée, à l'heure où nous écrivons ces lignes, autour du fauteuil de la présidence de la Chambre des députés. La candidature de M. Brisson n'est pas seulement un acte d'opposition contre M. Deschanel; elle vise le gouvernement; elle est un avertissement pour M. Waldeck-Rousseau. Quelques gages qu'il ait donnés et qu'il soit encore prêt à donner aux sectaires, ils ne le tiennent pas pour un homme sûr; ils se demandent si, après tant de contradictions, de palinodies et de désertions, ce tortueux personnage n'est pas capable d'une défection nouvelle, et c'est pour le tenir de plus près qu'ils veulent mettre à la tête de la Chambre le délégué des Loges, le sombre fanatique qui, aux jours où l'issue des débats devient incertaine, sait ramener les hésitants par le Signe de Détresse.

Lord Roberts est rentré à Londres; mais il n'y a pas porté la nouvelle de la victoire. Au 1er janvier 1901, l'Angleterre se trouve agitée des mêmes inquiétudes qu'il y a un an, et peut-être a-t-elle plus de raisons encore de les éprouver. Les Anglais n'ont jamais caché qu'à leurs yeux le péril le plus redoutable n'était pas l'insurrection des deux Républiques de l'Orange et du Transvaal, mais bien le soulèvement éventuel des Afrikanders. Au jour où ce soulèvement se produirait, ils avouaient que la crise deviendrait grave. Il semble que ce jour se soit levé pour le Royaume-Uni. Les Boërs ont envahi la colonie du Cap; ils trouvent pour les seconder dans leur marche l'appui certain des populations de leur race. Lord Kitchener est obligé de modifier en toute hâte ses plans pour s'opposer au progrès des envahisseurs, et la sobriété de ses dépêches, où se devine souvent l'aveu d'un échec, n'est pas faite pour rassurer ses compatriotes.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LE DUC DE BROGLIE

Le *Correspondant* est en deuil : celui qui pendant un demi-siècle fut son ami, son guide, son honneur, le duc de Broglie n'est plus. Il a succombé aux atteintes d'une cruelle maladie. Il était le dernier survivant des hommes éminents qui, en 1855, avaient pris la direction de la Revue et lui avaient apporté une vie nouvelle. C'étaient, avec lui, les Montalembert, les Dupanloup, les Falloux, les Cochin, les Buffet..., phalange illustre d'hommes étroitement unis pour la défense des intérêts religieux et la conquête des âmes modernes : par la fermeté de leurs convictions, l'éclat de leur talent, la dignité et l'unité de leur vie, leur dévouement à l'Eglise et leur attachement à la liberté politique, ils ont laissé une trace profonde dans l'histoire des idées, grandement honoré leur temps et leur pays. Le duc de Broglie ne fut ni le moins dévoué, ni le moins brillant, ni le moins utile. Plus jeune que ses compagnons d'armes, il leur a survécu; seul, parmi nous, il a, pendant vingt ans, représenté ces chères origines; nous avions pris l'habitude de concentrer en lui le souvenir des aînés, sur lui les affections et les respects qui s'adressaient à eux; il continuait la tradition du *Correspondant*, avec une sûreté de jugement, une hauteur d'âme, une chaleur de cœur que la mort seule a pu éteindre. Notre douleur est grande; notre émotion profonde; elle ne nous permet pas, à cette heure tardive, l'étude que mériterait une vie si bien remplie : nous voulons au moins exprimer la douleur commune, rendre un hommage ému aux qualités du maître, de l'ami qui n'est plus.

Porteur d'un nom historique, le duc de Broglie en soutenait l'éclat par son mérite personnel. Aux dons héréditaires il avait ajouté la valeur acquise par le travail et la réflexion. La race à laquelle il appartenait est d'une rare vigueur; pendant trois siècles d'une exceptionnelle fécondité, elle a donné la plus longue série d'hommes éminents que puisse offrir l'histoire d'une même famille; tous doués de remarquables qualités militaires, diplomatiques ou littéraires, tous portant, comme une marque distinctive, des traits de caractère d'une singulière originalité. Le duc de Broglie s'est plu

un jour à tracer ce portrait collectif; il en a accentué les contours d'une touche hardie, sans s'inquiéter des rapprochements possibles : une certaine rudesse, dernière influence des origines montagnardes, une fermeté de convictions poussée jusqu'à l'entêtement, une incorrigible inhabileté dans l'art de plaire, qui, tout en honorant les caractères, avait souvent compromis le succès et entraîné l'impopularité. Ces qualités et cette humeur héréditaires, la race les avait portées sur les champs de bataille avec trois maréchaux de France, dans les négociations secrètes ou publiques avec plusieurs diplomates distingués; dans l'Église, avec de vertueux prélats; jusque sur l'échafaud révolutionnaire, avec deux des plus fidèles serviteurs de la royauté : et, quand les temps nouveaux eurent donné à la parole et à la plume une place prépondérante dans la conduite des affaires humaines, la race avait produit des écrivains et des orateurs à la hauteur des tâches nouvelles.

De cette longue lignée de grands serviteurs du pays, le plus complet peut-être par la variété de ses aptitudes et l'équilibre de ses facultés fut le dernier, Albert de Broglie. Ayant le travail facile, l'assimilation rapide, la mémoire remarquable, l'intelligence des sujets les plus divers, la compréhension des affaires, l'esprit appliqué et enjoué, les qualités les plus solides et les plus brillantes, il fut orateur de grand talent, écrivain de premier ordre, causeur charmant. Il offrait comme une heureuse fusion du passé et du présent. Son éloquence semblait continuer les traditions parlementaires, telles qu'elles étaient nées de 1815 à 1848, son langage élégant et courtois avait quelque chose des grâces du siècle passé, avec la précision vigoureuse de la phrase moderne : l'harmonieuse cadence des mots y servait de parure à une pensée toujours claire, toujours hantée des plus nobles inspirations; sa polémique restait toujours grave et mesurée, même sous l'empire des plus légitimes indignations; son style avait les mêmes qualités et le même charme, une allure de grand siècle, unissant la pureté de la langue d'autrefois à la couleur et à la sobriété de la langue d'aujourd'hui.

Si grande que fût sa valeur intellectuelle, elle était encore surpassée par sa valeur morale. Ceux-là seuls qui l'ont approché de près, qui ont eu l'honneur d'être admis dans son intimité, de travailler à ses côtés ou sous sa direction, ceux-là seuls ont pu mesurer la hauteur morale de cette âme d'élite, deviner les trésors de bonté, de prévenance affectueuse qui se cachaient trop souvent sous l'enveloppe un peu résistante de l'humeur héréditaire. Ils peuvent opposer, aux préventions injustes et aux jugements préconçus de la foule, le témoignage de leur expérience et de leur affectueuse vénération. Ils peuvent affirmer l'absolu désintéressement, la complète

sincérité, l'exquise délicatesse de conscience, la probité politique du duc de Broglie, sa passion pour la vérité et la justice. Le grand ressort de cette haute vertu fut le sentiment du devoir religieux. Albert de Broglie fut surtout un grand chrétien; sa foi inébranlable fut la règle de sa conduite publique comme celle de sa conduite privée; elle n'impliquait chez lui ni l'abdication de la raison, ni celle de l'indépendance; elle était l'adhésion réfléchie et convaincue de son esprit aux enseignements de l'Eglise, la soumission spontanée de sa volonté à ses lois : à ces enseignements et à ces lois, il demeura toujours fidèle, à travers toutes les séductions, toutes les crises, toutes les épreuves de la vie.

On aurait pu dire de lui ce que Saint-Simon écrivait de Beauvillier : que « la présence de Dieu était habituelle dans toutes ses actions, même les plus légères. » On pourrait relever plus d'un trait de ressemblance entre lui et le grand chrétien de la cour de Louis XIV. La sincérité de la foi et l'indépendance du caractère, le souci du bien public accompli par l'influence de la doctrine catholique, « une piété qui ne se montrait ni ne se cachait ». Là s'arrête une comparaison que nous ne saurions pousser plus loin sans diminuer l'œuvre du duc de Broglie.

La principale préoccupation de sa vie fut la conciliation de son idéal politique et de son idéal religieux. Egalement attaché à la foi catholique et à la royauté constitutionnelle, inquiet des dangers qui menacent la société moderne, il voyait le salut dans la réconciliation opérée, par la liberté, entre la civilisation et la religion, entre la science et la foi. Dès qu'il put observer et écrire, il s'adonna à l'étude de ces graves questions : le délicat problème des rapports entre l'Eglise et l'Etat l'occupa tout d'abord : il résolut d'en approfondir les données, non seulement dans l'observation méthodique des faits contemporains, mais dans l'histoire consciencieusement interrogée. La politique lui avait déjà créé des loisirs. La révolution de 1848 avait brusquement interrompu une carrière diplomatique qui s'annonçait très brillante, celle de 1851 lui fermait l'accès des fonctions publiques ou électives. Il se mit résolument au travail, non pour la satisfaction d'une simple curiosité historique, mais dans l'espoir de préparer les solutions que désiraient son patriotisme, son libéralisme et sa foi. Il se dévouait à une cause qu'il a lui-même définie : « Celle du progrès des sociétés humaines par « la généreuse et libérale influence de la religion catholique » ; et ailleurs : « Familiariser la société moderne qui a grand besoin de « règle, avec l'idée de se soumettre au joug léger de l'Evangile ».

Voulant étudier dans ses origines historiques la question des rapports de l'Eglise et de l'Etat, il fut conduit jusqu'au jour où elle

fut posée, pour la première fois, par la conversion de Constantin et la première constitution officielle de l'Eglise. De cette recherche sortit un ouvrage magistral qui établit aussitôt la réputation de l'historien, du penseur et de l'écrivain. Il devait dire un jour : « J'espère que le lecteur me rendra cette justice que je ne me suis point écarté de la règle de sincérité qui me paraît la première de l'histoire ». Toute sa méthode historique tient dans ces quelques lignes, comme tout son idéal politique dans les courtes citations qui précèdent. Il lui resta fidèle pendant toute sa carrière d'historien; à la sincérité, dont il ne se départit jamais, il ajouta une rare habileté à discerner la vérité au milieu de l'obscurité des sources historiques, à éclairer et à contrôler les témoignages du passé par l'expérience pratique des négociations, la connaissance des hommes et le maniement des grandes affaires. Le succès des premiers écrits du duc de Broglie fut éclatant; l'Académie française le confirma en donnant le jeune écrivain pour successeur à Lacordaire.

La catastrophe de 1870-71 vint l'arracher à ses études. Le cœur déchiré par les malheurs de la patrie, il ne voulut pas se soustraire aux devoirs nouveaux qu'ils lui imposaient. Rentré, par l'élection, dans les affaires publiques, il sut bientôt s'élever au premier rang. Ambassadeur à Londres, il se tira, avec une rare dignité et un tact consommé, de la délicate épreuve à laquelle le soumit l'empressement de la Russie à demander la révision du traité de Paris. Mais sa place n'était pas au dehors, elle était à Versailles où l'appelait l'ardente lutte des partis. Nous n'avons pas à refaire ici l'histoire de ces temps troublés. Qu'il nous suffise de rappeler le rôle éclatant qu'y joua le duc de Broglie; tour à tour dans l'opposition et au pouvoir, il montra un courage, une fidélité à ses principes, un respect de la légalité qui n'eurent d'égal que son talent oratoire. Ce ne fut pas sa faute si la royauté ne fut pas rétablie en 1873 et si, après l'échec de la restauration monarchique, le pays ne reçut pas une organisation assurant, mieux que la constitution de 1875, la défense sociale et la liberté religieuse. La campagne du 16 mai ne fut pas plus heureuse : il ne l'avait pas conseillée; il n'en avait accepté la responsabilité que par attachement personnel pour le maréchal de Mac-Mahon, par dévouement aux intérêts militaires et sociaux que le loyal soldat avait cru servir par son appel légal au pays. Nons n'insisterons pas. Définitivement vaincu, mais non diminué, méconnu mais respecté, conservant intacte la dignité de son caractère et même l'estime de ses vainqueurs, le duc de Broglie se retira de la lutte et reprit sans regret sa plume d'historien.

Cette dernière phase de sa vie fut la plus féconde en travaux

littéraires. Utilisant ses souvenirs de famille et les trésors de nos dépôts publics, il écrivit en une série de tableaux distincts l'histoire diplomatique des principales périodes du règne de Louis XV. Œuvre magistrale, que nous ne saurions analyser, où les qualités de l'historien et de l'écrivain sont réunies avec une ampleur et un charme qui ne furent peut-être jamais dépassés. Le développement des alliances changeantes et compliquées, la grande évolution qui rapprocha la France, en 1756, de son ennemie héréditaire y sont décrits, expliqués, justifiés, avec une rare perspicacité qu'éclairent le sens intime de l'histoire, la connaissance profonde des intérêts permanents de la France.

Mais, tout en consacrant la majeure partie de son activité intellectuelle à cette œuvre considérable, le duc de Broglie ne perdait pas de vue les sujets qui avaient été la principale préoccupation de sa vie. Les dernières pages qu'il ait écrites et qui parurent ici même, il y a quelques mois, sont une étude d'histoire religieuse. Consacrée au célèbre conflit de saint Ambroise et de Théodose, cette étude le ramenait au point de départ de sa carrière studieuse, à l'examen du délicat problème des rapports de l'Église et de l'État, considéré dans ses origines premières. Il s'y montra aussi habile dialecticien, historien aussi consommé, polémiste aussi courtois qu'au début de sa carrière. Rien n'y trahissait les atteintes de l'âge, ni l'affaiblissement des facultés intellectuelles : et pourtant le duc de Broglie approchait de sa quatre-vingtième année et déjà il était frappé du mal cruel qui devait l'emporter. Il y apparaît aussi soucieux qu'à vingt-cinq ans des intérêts bien compris de l'Eglise, de son empire pacifique sur les âmes librement soumises : aussi fidèle à ses principes qu'avant les grands déboires et les grandes injustices. Le grand chrétien se retrouvait tout entier, avec ses croyances intactes, ses espérances immuables, son talent affermi et éclairé par la sérénité croissante des derniers jours. Ainsi se consommait, jusque dans les écrits, l'unité de cette vie exemplaire, dominée dans tout son développement par le sentiment du devoir chrétien.

La sérénité des derniers jours n'excluait pas la tristesse. Le duc de Broglie avait l'âme trop haute et le patriotisme trop vigilant pour ne pas souffrir du spectacle des événements. Il avait cru au relèvement de la France, il y avait travaillé avec dévouement et il voyait les forces du pays menacées de désorganisation et d'impuissance par l'aveugle acharnement des partis. Il avait cru à la réconciliation du passé et du présent, à l'apaisement des consciences dans la liberté, il voyait le pays déchiré par l'audace croissante des sectaires, la liberté reniée par ceux

mêmes qu'elle avait portés au pouvoir. Sa tristesse était grande, mais ne lui inspirait ni découragement ni défaillance. J'ignore si les rudes leçons de l'expérience, si les amères déceptions de la lutte avaient troublé sa foi politique, inquiété sa confiance dans la liberté constitutionnelle, mais j'affirme que sa foi religieuse était sortie de ces épreuves encore affermie; elle s'était emparée de tout son être, le pénétrant de sa douce et réconfortante influence; inspirant plus d'indulgence à ses jugements, moins d'amertume à ses regrets, illuminant sa noble physionomie comme d'un reflet de l'éternelle sérénité. La mort ne pouvait le surprendre; il la voyait venir avec la fermeté du gentilhomme et la sécurité du croyant : elle le prit d'un seul coup, dans la plénitude de ses hautes facultés et de son talent, dans l'exercice quotidien de tous ses devoirs, au moment peut-être de toute son existence où il était entouré de plus d'égards, l'objet d'une plus universelle et plus respectueuse estime. La justice, qui lui fut souvent refusée pendant sa vie, commence pour lui avec la mort. La postérité pourra diversement apprécier son rôle politique, mais elle dira que s'il ne connut pas le succès, il fut inspiré par le patriotisme le plus ardent, par les mobiles les plus élevés, elle honorera sans réserve en lui le grand historien et le grand chrétien.

M. de Vogüé.

VINGT ANS DE RÉPUBLIQUE

LA CONDAMNATION DU RÉGIME

AVEC UNE LETTRE-PRÉFACE DU DUC DE BROGLIE

Le *Correspondant* a publié, dans sa livraison du 25 octobre dernier, une éloquente et vigoureuse étude de M. Target, ancien député et ancien ambassadeur, sur le régime auquel la France doit tant de ruines, d'abaissement et de périls.

Précédemment, l'éminent écrivain avait adressé au principal organe conservateur de son département une série de Lettres politiques fort remarquées, puis un lumineux travail sur la révision de la Constitution, publié ici même et cité avec éloges par toute la presse libérale.

M. Target a eu l'heureuse pensée de réunir en un volume ces fragments divers, sortis de la même inspiration patriotique, et il y avait été encouragé par l'homme d'État illustre que nous venons de perdre, M. le duc de Broglie, qui lui avait adressé à cet égard, il y a peu de jours, la lettre suivante, la dernière probablement qu'il ait écrite :

Cher Monsieur Target,

Ce serait, croyez-moi, une heureuse idée que de réunir la collection des nombreux écrits que vous avez consacrés, avec un zèle infatigable et une sagacité toujours en éveil, à suivre pas à pas la marche des institutions républicaines. On pourrait leur donner pour titre commun ces mots inscrits en tête du dernier : *la Condamnation de la République.*

Rien ne montrerait mieux, en effet, que la suite des faits relevés par vous, sur quelle pente irrésistible était placée la République,

obligée de confier sa destinée d'abord aux plus modérés de ses partisans, puis aux plus extrêmes, passant des anciens monarchistes convertis par M. Thiers aux radicaux assagis par M. Gambetta, pour finir par tendre la main aux prédicateurs de la Révolution sociale.

Rien de plus intéressant et de plus instructif que de placer ce tableau sous les yeux de ceux qui ne veulent pas croire, ou ne peuvent pas comprendre, qu'une République fondée le lendemain de la Commune par ceux qui venaient de la combattre et de la vaincre, est aujourd'hui prête à se laisser tomber sous le joug des héritiers et des survivants de cet odieux attentat.

Que diraient de cet étrange spectacle les docteurs républicains que nous combattions ensemble il y a trente ans?

Quand nous leur disions qu'ils y seraient amenés bon gré mal gré, de quelles railleries ils accablaient nos prophéties de malheur! Pourquoi faut-il que nous soyons réduits à la stérile satisfaction de constater la justesse de nos prévisions!

Croyez, mon cher ami, à ma vieille et sincère affection.

Broglie.

8 décembre 1900.

On peut dire de cette belle lettre, où la vue est si haute et le jugement si ferme, qu'elle est comme le testament politique de l'illustre défunt, qui, à la veille même de sa mort, s'y retrouve tout entier avec sa conviction politique, sa foi religieuse et son attachement à la liberté.

LE MILLIARD DES CONGRÉGATIONS

« Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage. » Le proverbe est vieux, mais le procédé ne vieillit pas. Pour se débarrasser de leurs adversaires, les gouvernements les accusent de conspirer; ils déclarent trop riches les gens qu'ils ont envie de détrousser. « Les millions des congrégations! » Ces mots portent et font plus que toutes les raisons du monde. M. Waldeck-Rousseau, que l'on ne croyait pas si ennemi du capital ni des capitalistes, a ramassé cette arme dans l'arsenal de M. Jaurès; et M. Caillaux s'est chargé de la fourbir. C'est lui qui a découvert les onze cents millions que ses prédécesseurs n'avaient pu saisir. Il y a vingt ans, M. Brisson en avait déterré 713 seulement[1]; en 1894, M. Cochery n'en trouvait plus que 500[2] : encore son total comprenait-il plus de cent millions de meubles. M. Caillaux, lui, ne prend que les immeubles, et il en apporte pour plus d'un milliard!

L'œuvre à laquelle son nom restera désormais attaché a donc une toute autre ampleur que celle de ses devanciers. Il est fâcheux que le public n'ait pu en jouir plus tôt. Nous n'en connaissons encore que la première partie : la statistique, par départements, des biens à confisquer. Le relevé, par congrégations, de ces mêmes biens n'a pas encore paru; on nous le promet « prochainement », comme disent les prospectus de librairie : en attendant, la discussion qu'elle concerne bat son plein. Le premier volume lui-même nous est donné comme une annexe au procès-verbal de la séance du 4 décembre dernier, mais n'a été distribué que le 8 janvier. C'est une annexe qui suit de loin le corps de l'ouvrage. Et cette date du 4 décembre, incorporée au titre même du volume, risque de causer bien des erreurs aux historiens futurs : s'ils allaient croire que le gouvernement a voulu, en toute loyauté et droiture, — une fois n'est pas coutume, — donner aux membres du Parlement le temps d'étudier sérieusement, qui sait? de contrôler peut-être un document destiné à former leur conviction!... En réalité, quand les débats ont commencé, le 15 janvier, il

[1] Rapport du 27 décembre 1880, n° 3239.
[2] Rapport sur le budget de 1894, n° 948.

n'y avait pas huit jours que ces 1,043 pages bourrées de chiffres se trouvaient entre les mains du « sage législateur ».

Il est vrai que ce sage, comme le commun des mortels d'ailleurs, avait pu se pénétrer déjà des révélations que le gouvernement échelonne depuis six mois avec un art savant des gradations. Pendant les vacances, à Toulouse, M. Waldeck-Rousseau avait annoncé que le milliard était trouvé. Peu de temps après la rentrée, au commencement de décembre, il donnait aux journaux une note détaillée, portant à 1,060 millions le total cherché[1]. Il y a quelques jours, il confiait à des feuilles amies des extraits, aussitôt publiés, du second volume de M. Caillaux, — comme un juge d'instruction qui communiquerait à la presse des morceaux choisis de sa procédure avant de la transmettre à la juridiction compétente. Nous apprenions ainsi que les Jésuites détiennent 503 hectares 93 ares 40 centiares valant 48,925,480 francs, que les Petites Sœurs des pauvres ne possèdent pas moins de 364 hectares 50 ares 30 centiares, représentant 27,090,020 francs[2]. Et la *Lanterne*, frémissant à la vue de ces « chiffres suggestifs », de « ces inquiétantes constatations », concluait que « les congrégations sont aujourd'hui dix fois plus riches qu'elles ne l'étaient il y a soixante ans », que « l'Église a pu, grâce à la faiblesse des pouvoirs publics, reconstituer sa fortune et l'accroître dans des proportions telles qu'elle dépasse de beaucoup celle qu'elle possédait avant la Révolution », et qu'il « est temps de mettre un terme à ce scandale[3]. » Que fallait-il de plus? L'effet était produit, la résolution prise. Le gouvernement aurait pu se dispenser d'éditer deux in-quarto d'une impression coûteuse, — on prétend que cette publication ne reviendra pas à moins de 20,000 francs, — et d'une lecture moins facile que les *Trois Mousquetaires* ou *Monte-Cristo*, bien qu'on puisse à beaucoup d'égards n'y voir qu'un pur roman. Sa majorité était édifiée et prête à le servir. Puisqu'il a tenu cependant à enrichir notre littérature financière de cet onéreux chef-d'œuvre, tâchons d'en avoir pour notre argent, et parcourons, comme elles le méritent, ces longues tables de proscription.

I

Du moment où c'est un crime d'être riche, — crime nouveau, qu'il était réservé à l'avocat d'Eiffel d'ajouter à ceux que le Code avait prévus et punis jusqu'ici, — il y a plusieurs moyens d'établir une accusation de ce genre contre ceux à qui l'on en veut : on peut

[1] Le *Temps*, 7 décembre 1900, p. 4.
[2] *Lanterne,* 8 janvier 1901, p. 1.
[3] *Ibid.*

leur attribuer des biens qu'ils n'ont pas, donner aux biens qu'on leur attribue, à tort ou à raison, une valeur de fantaisie, ou bien enfin présenter comme une source de richesse des propriétés qui ne rapportent rien et ne sont, à vrai dire, que des causes de dépense. M. Caillaux n'ignore aucun de ces procédés et les emploie tous avec un égal talent. Il a le mérite, d'ailleurs, de ne s'en point cacher. Le tableau ci-dessous résume les résultats de son enquête et reproduit textuellement, avec les rubriques sous lesquelles il les a classés, les explications qu'il en donne :

NATURE DES BIENS	CONTENANCE	VALEUR VÉNALE d'après les Contributions Directes.	VALEUR VÉNALE déclarée à l'Enregistrement.
	hectares a. c.	Fr.	Fr. c.
Biens possédés par la congrégation elle-même directement.	20,900,61,60	435,315,862	284,152,387 50
Biens possédés par un ou plusieurs membres de la congrégation [1].	114,05,87	2,907,420	1,077,432
Biens possédés par une réunion de propriétaires (membres ou non de la congrégation) [2].	2,044,55,42	45,492,170	23,350,093 10
Biens possédés par des sociétés constituées selon les formes civiles ou commerciales [3]. .	3,455,82,35	75,221,109	28,612,189 20
Biens simplement occupés (passibles seulement de la taxe du revenu).	7,658,47,56	217,093,398	123,493,820 06
Biens pour lesquels le fait générateur des taxes est encore indéterminé. . . .	14,583,85,77	295,745,301	25,737,857 75
Totaux. . .	48,757,38,57	1,071,775,260	486,423,779 61

[1] « Cette rubrique vise les biens possédés par un ou plusieurs membres de la congrégation, auxquels la qualité de *personnes interposées* a été administrativement ou judiciairement reconnue.

[2] « On a fait figurer ici les biens possédés par une réunion de propriétaires (membres ou non des congrégations), à laquelle le caractère d'*association religieuse* a été ou paraît devoir être reconnu.

[3] « On a inscrit dans ces colonnes les biens possédés par des sociétés constituées selon les formes civiles ou commerciales et auxquelles le caractère d'*associations religieuses* a été ou paraît devoir être reconnu. »

On ne saurait être plus franc. On avoue nettement que les propriétés « directement » c'est-à-dire réellement possédées par les congrégations dépassent à peine 20,000 hectares et 435 millions. Ce n'était pas la peine, en vérité, de recommencer le travail de M. Cochery pour aboutir à un aussi maigre résultat. Heureusement que M. Brisson veillait et qu'en dehors des forces reconnues par M. Cochery il avait découvert une armée autrement nombreuse et non moins redoutable que M. Caillaux s'est chargé de cerner. M. Cochery ne connaissait que les « hommes noirs », cauchemar du *Constitutionnel* et de l'*Opinion Nationale;* il ignorait les « hommes de paille » derrière lesquels les « hommes noirs » cheminent et s'abritent, mystérieux personnages que les Enfants de la Veuve ne peuvent rencontrer sans faire le signe de détresse. L' « homme de paille ! » voilà proprement l'adversaire que M. Caillaux aura eu la gloire de terrasser. Tâche difficile ! car ce croquemitaine prend toutes les formes et se dissimule sous tant de déguisements ! Mais de quoi n'est-on pas capable, quand on est affranchi de vains scrupules?

Personne interposée, tout d'abord, quiconque porte froc ou cornette : qu'il y ait ou non une décision de justice à cet égard, peu importe. On enseigne à l'Ecole que les questions de propriété ressortissent exclusivement à la compétence judiciaire. Mais les grands politiques ne s'embarrassent pas de ces vétilles. Si les tribunaux ont refusé ou négligé de juger comme il faut, l'Administration est là pour combler cette lacune, et se charge d'attribuer aux gens la qualité qu'ils méritent. Ce n'est pas dans cette voie pourtant qu'il faut chercher de bien abondantes razzias : 114 hectares et moins de 3 millions; le butin est pauvre et ne répond guère aux espérances qu'on aurait pu concevoir.

Puisque les moines ne « rendent » pas suffisamment, pourquoi ne pas s'attaquer aux laïques? N'y a-t-il pas des réunions de propriétaires, des sociétés civiles et commerciales qui prêtent à tous les soupçons? Ces sociétés sont constituées dans les formes et selon les règles du droit commun; leurs membres n'appartiennent à aucune congrégation : c'est vrai; mais le « caractère d'association religieuse » leur est, ou, s'il ne l'est pas encore, *paraît devoir* leur être reconnu. Par qui, comment et pourquoi? On ne le dit pas. C'est la commune renommée, sans doute, qui a prononcé ou *paraît* disposée à prononcer cette sentence, à moins que ce ne soit quelque Vénérable, désireux d'installer la Loge la *Parfaite Egalité* ou l'*Equitable Harmonie* dans l'école, l'hospice, la chapelle accaparés jusqu'ici par des cléricaux. Il s'agit de mettre

la main sur plus de 5,000 hectares et de 120 millions. On aurait tort, n'est-ce pas? de se montrer trop regardant.

Personne ne s'était avisé jusqu'ici de ranger parmi les biens d'un individu l'appartement dont il est locataire, les bureaux ou l'usine où il est placé. Nous avons changé tout cela. Pour notre surintendant des finances, la fortune des congrégations comprend, en dehors de leurs propriétés et de celles de leurs amis, les immeubles qu'elles se bornent à occuper. Que faut-il entendre par là? Les collèges que des pères de famille ont fondés, dont ils continuent à rester propriétaires, mais que des Jésuites ou des Dominicains exploitent en qualité de locataires, ou même de simples employés? Les écoles où des catholiques prennent à leurs gages, — gages bien modestes, — des Frères de la Doctrine chrétienne? Les établissements de bienfaisance que des âmes pieuses ou des esprits entendus trouvent bon de faire gérer par des religieuses? Mais ne les a-t-on pas recensés déjà en faisant l'inventaire des sociétés suspectes, des « réunions de propriétaires », de tous les « hommes de paille » signalés plus haut? Serait-ce, par hasard, les hôpitaux, hospices, infirmeries, prisons, pour lesquels les administrations publiques persistent à recourir, *horresco referens!* aux services de quelque congrégation? Mais ces établissements ne sont point passibles, comme ceux que vise l'enquête, de la taxe sur le revenu. Et, d'ailleurs, cette mainmorte n'est guère redoutable puisqu'il suffit de la délibération d'un conseil municipal, de la décision d'un directeur ou d'un préfet pour y mettre bon ordre. Il en est de même des séminaires, propriétés de l'Etat, que des congrégations peuvent occuper encore : on sait assez que les Pères de Picpus auraient eu tort de se croire chez eux au grand séminaire de Rouen. De quels biens s'agit-il donc? M. Caillaux se réserve, sans doute, de l'expliquer. Pour l'instant, contentons-nous de savoir qu'il y en a pour 217 millions répartis sur plus de sept mille hectares.

C'est un beau morceau, mais qui ne suffit pas à parfaire le milliard. Qu'à cela ne tienne! Voici quatorze mille hectares pour lesquels « le fait générateur des taxes est encore indéterminé ». Quel est ce fait? Et quelles sont ces taxes, filles non dénommées de père inconnu? Nous l'ignorons. Mais on nous assure qu'il y a là 295 millions, et qu'en les prenant, nous trouverons notre compte. Ce dernier effort nous conduit, en effet, à un total de 1,071,775,259 fr.; le milliard est atteint et dépassé : notre ministre sait faire bonne mesure.

C'est une trouvaille que ces biens, pour lesquels « le fait générateur des taxes reste indéterminé », que les congrégations ne possèdent ni n'occupent, qu'elles ne détiennent ni par elles-

mêmes, ni par personnes interposées, et qu'on leur attribue cependant, sans dire pourquoi. Et c'en est une autre, plus remarquable peut-être, de prouver la richesse abusive des ordres catholiques en totalisant leur fortune avec celle des associations protestantes. Les journaux s'étaient bien gardé d'indiquer, mais le détail de l'enquête montre que le fameux milliard ne comprend pas seulement les biens des Jésuites, des Dames du Sacré-Cœur, des Sœurs de Saint-Vincent de Paul et autres ennemis de la société moderne, qu'il se compose aussi des immeubles de l'Armée du Salut (220,000 fr.), des Diaconesses des églises évangéliques (670,000 fr.), des Diaconesses de l'Eglise luthérienne (117,500 fr.), de la Société civile des pasteurs méthodistes (400,000 fr.)[1], de l'Eglise libre d'Ecosse, dont le siège est à Edimbourg (204,000 fr.); du *Board of trustees of Foreign Parishes* (200,000 fr.), qui relève de New-York, de la *Colonial and Continental Church Society* (96,000 fr.) fonctionnant à Cannes avec maison mère à Londres[2].

On pourrait multiplier les exemples[3]. Ceux-là suffisent pour donner une idée de la méthode. Elle est ingénieuse, mais il ne paraît pas qu'on en ait tiré tous les avantages qu'elle comporte, et le filon qu'elle a permis de découvrir n'a pas été sérieusement exploité. M. Caillaux connaît le rôle que jouent les « rapprochements » dans toute bonne vérification. Qu'il rapproche donc de son tableau le recensement des œuvres publié par l'*Office central des Œuvres de bienfaisance*[4] ou l'*Agenda-Annuaire protestant* de M. le pasteur Gambier[5]. Il relèvera sans doute bien des omissions dans le travail de ses agents.

Qu'ils n'aient point songé à faire figurer sur leurs relevés l'*Orphelinat maçonnique* de la rue de Crimée, cet établissement exclusivement réservé aux enfants de maçons, dont « les parents ou tuteurs s'engagent à ne les soumettre aux pratiques d'aucun des cultes existants[6], » nul ne s'en étonnera; il faut être aussi fanatique que Jules Lemaître pour croire au cléricalisme maçonnique.

Mais puisqu'on ne laissait échapper aucune parcelle du séminaire des Missions étrangères, pourquoi ne s'est-on occupé ni de la *Maison des Missions évangéliques* du boulevard Arago, que

[1] *Tableau des immeubles possédés et occupés par les congrégations, communautés et associations religieuses au 1er janvier* 1900. (Impression n° 2092), t. Ier, p. 760-766.

[2] *Ibid.*, p. 60.

[3] *Ibid.*, p. 188, 206, 216, 236, 248, 264, 276, 288, etc.

[4] *Paris charitable et prévoyant. La France charitable et prévoyante.* 2 vol., Plon, 1897-1899.

[5] 1 vol. (Fichbacher), 1901.

[6] *Paris charitable*, n° 597.

dirige M. le pasteur Bœgner avec M. le pasteur Bianquis pour secrétaire général [1], ni de ces communautés *sui generis* que constituent les *Maisons hospitalières* de Sèvres et de Courbevoie pour les prêtres sortis de l'Eglise romaine [2], où s'exerce le zèle de MM. les pasteurs Is. Picard et Bourrier. Du moment où l'on traitait de congréganistes les missionnaires diocésains de Paris qui ne font point de vœux, et constituent une simple agrégation de prêtres, momentanément réunis en vue d'une œuvre commune, pourquoi n'en pas faire autant pour la *Société centrale d'évangélisation* de la rue de La Bruyère, dont le président, le secrétaire général, l'agent général, l'agent auxiliaire, sont des pasteurs, qui comprend 15 sections territoriales, travaille dans 71 départements, subventionne 180 œuvres, postes ou agents, entretient l'Ecole préparatoire de théologie des Batignolles, soutient celle de Tournon et patronne l'Ecole d'évangélistes de Montpellier [3], tous immeubles dont vous chercherez vainement la contenance et la valeur dans les tableaux soumis au Parlement.

La *Société évangélique* de la rue de Vaugirard avec son personnel de pasteurs, d'évangélistes et d'agents missionnaires, n'a-t-elle ou ne « paraît-elle » pas avoir le caractère d'une association religieuse ayant ses profès, ses novices et ses convers? A combien le fisc estime-t-il les trois écoles et les vingt stations dont elle est fière [4]?

Comment a-t-il évalué, dans la Dordogne, les neuf asiles John Bost : *Béthesda*, *Eben Hézer*, *Siloe*, *Béthel*, etc., qui ont pour supérieur général, à Laforce, M. le pasteur Rayroux; — dans la Gironde, *la Colonie agricole et industrielle protestante* de Sainte-Foy, dirigée par M. le pasteur Pénisson [5]; — dans le Gard, l'*Orphelinat de refuge évangélique*, l'*Orphelinat Costes* et la *Crèche protestante* de Nîmes; l'*Orphelinat protestant* d'Anduze; l'*Hospice protestant* d'Uzès, desservi par des diaconesses; les *Maisons de santé protestantes* de Nîmes, d'Alais et d'Uzès [6] : tous établissements qui jouissent de la personnalité civile, qui constituent par conséquent la mainmorte la plus manifeste et dont le caractère confessionnel s'affirme par leur dénomination même?

Même arbitraire, mêmes oublis pour la mainmorte israélite. Puisqu'on a tenu compte des immeubles de la *Société civile du temple israélite* [7], pourquoi négliger des établissements tels que :

[1] Gambier, p. 267.
[2] *Ibid.*, p. 379.
[3] *Ibid.*, p. 208, 217 et 377.
[4] *Ibid.*, p. 224.
[5] *Ibid*,, p. 404.
[6] *France charitable*, Gard.
[7] Tableau I, 766.

les *Ecoles de travail israélite* de la rue des Rosiers et du boulevard Bourdon; la *Maison israélite de refuge pour l'enfance* de Neuilly, qui ne compte pas moins de 100 lits; l'*Hôpital de la rue de Picpus*, fondé par la baronne James de Rothschild, pour 70 incurables israélites, et si abondamment pourvu par elle; le *Refuge du Plessis-Piquet* qui a pour but « d'élever les enfants abandonnés du culte israélite, de leur donner l'instruction primaire, l'éducation religieuse et de leur enseigner une profession », œuvre dotée à sa fondation d'un capital de 619,000 francs, dont l'immeuble a coûté 334,000 francs et qui, dès 1894, pouvait inscrire à son budget plus de 59,000 francs de recettes ordinaires [1]?

La liste pourrait s'allonger indéfiniment. Je n'ai ni la prétention ni les moyens de la donner complète. Je me borne à dire, et je crois avoir prouvé qu'elle n'a pas été établie. En saupoudrant de quelques noms huguenots ou juifs ce long catalogue de suspects, on a cru peut-être se montrer impartial, et faire preuve d'un touchant respect pour le principe de l'égalité des citoyens devant la loi; mais ce respect, pour qui veut y regarder, ressemble singulièrement à l'hommage que le vice rend parfois à la vertu.

II

S'il est difficile de comprendre comment le gouvernement a composé son lot, il est plus impossible encore de deviner les principes qui ont dicté ses évaluations. Et cela, pour cette raison péremptoire qu'on n'a aucun moyen d'identifier les immeubles auxquels elles s'appliquent. On nous dit bien les départements où ils se trouvent, mais leur situation exacte, leur nature et leur destination restent inconnues. Sont-ce des fermes à culture intensive, des maisons de rapport ou des villas? On s'abstient de l'indiquer. Tout ce que nous savons, c'est que les intéressés se formaient l'idée la plus inexacte de leur fortune; leurs déclarations, toutes les fois qu'ils en ont fait, n'ont aucun rapport avec les estimations gouvernementales. La *Société civile du Temple israélite de Paris* s'était figuré que ses biens valaient 550,980 fr. : elle a dû éprouver une amère déception en apprenant qu'à dire d'expert il ne fallait pas les compter pour plus de 360,000 fr. [2]. Pareille déconvenue était réservée à l'*Œuvre évangélique de Saint-Marcel*, qui cotait ses immeubles 170,000 fr.; à l'*Œuvre des Diaconesses protestantes*, qui estimait les siens 984,875 fr., et que le fisc a détrompées en n'acceptant ces biens que pour

[1] *Paris charitable*, n° 1006, 899, 966, 1015, 2986.
[2] *Tableau...*, t. I, p. 766, col. 4 et 5.

800,000 fr. et 670,000 fr.[1]. En revanche, les Petites-Sœurs des pauvres se croyaient, à Paris, à la tête de 2,847,905 fr. seulement : elles ont dû découvrir avec bonheur que ces propriétés valaient plus du double : exactement, 6,112,000 fr.[2]. Elles auraient tort cependant de se laisser griser par cet enrichissement inattendu : parmi ceux qui leur attribuent cette belle fortune, en est-il beaucoup qui prendraient leurs établissements pour le prix qu'ils indiquent?

Rien n'est plus difficile à déterminer, en effet, que la valeur vénale d'un couvent, d'un hospice ou d'un collège; ce ne sont point des « objets marchands »; ils n'ont point de cours; ni l'on ne cherche, ni l'on ne trouve surtout à les vendre; et les experts, chargés de les apprécier, manquent de termes de comparaison, de précédents pour asseoir leur jugement. Comment estimer des bâtiments d'un caractère spécial, que leurs détenteurs actuels sont peut-être les seuls à pouvoir utiliser, et qui, loin de rien ajouter au prix du sol, ne font que le déprécier, en raison de la nécessité qui s'imposerait à un nouvel acquéreur de les démolir pour tirer parti du terrain? On peut, dans les évaluations de ce genre, arriver aux chiffres les plus fantaisistes, aux erreurs les plus colossales, et cela le plus sincèrement du monde, en dehors de tout parti-pris : que sera-ce lorsque ces évaluations se font en vue d'une thèse à soutenir et ne sont, à dire vrai, que des arguments politiques!

Mais surtout, ce que les adversaires des congrégations feignent d'ignorer, c'est que ces immeubles, quelle qu'en soit la valeur, sont parfaitement improductifs pour la plupart. Que gagne-t-on à soigner de pauvres malades, à recueillir des vieillards, à secourir des indigents, à élever des orphelins? Les écoles ne sont pas des entreprises lucratives, et quant aux collèges et aux pensionnats, l'État sait bien que l'on doit s'estimer heureux quand on parvient à y « joindre les deux bouts[3] », — lui qui n'a pas de capital de premier établissement à amortir et ne peut boucler qu'à coups de subventions le budget de ses lycées! Lors donc que l'on s'obstine à représenter ces immeubles comme une source de revenus, comme un moyen de thésauriser, on se trompe — ou l'on nous trompe étrangement : le seul avantage qu'ils procurent à leurs détenteurs, c'est de les mettre en mesure d'accomplir leur mission; et cette mission consiste à assumer des charges qui, sans eux, retomberaient sur l'ensemble des contribuables.

Supposons que M. Brisson triomphe; supposons que les congré-

[1] *Tableau...*, t. I., p. 766 et 762.
[2] *Ibid.*, p. 746.
[3] Voy. Rapport de M. Perreau sur le budget de l'instruction publique de 1901. (Impression n° 1876.)

gations soient mises dans l'impossibilité de poursuivre leur œuvre. Admettons, — ce qui ne se réalisera peut-être pas aussi aisément qu'on le suppose, — que l'Etat réussisse à s'approprier leurs biens et ceux de leurs prétendus prête-noms : le voilà en possession, sans bourse délier, de tous les collèges, pensionnats, écoles tenus jusqu'alors par des congréganistes : fort bien; mais avec les bâtiments, il hérite aussi des élèves. Et c'est bien le rêve de M. Trouillot; mais connaît-il le prix de sa victoire?

L'enseignement secondaire libre compte : 68,000 élèves : chaque élève de lycée coûte présentement à l'Etat près de 300 francs par an[1], lesquels multipliés par 68,000 donneront en chiffres ronds un total de 20 millions et demi. Voilà pour l'enseignement secondaire; et je ne parle que des garçons.

Passons à l'enseignement primaire : les écoles congréganistes ont 1,245,000 élèves. Dans les écoles publiques, la dépense par élève et par an est de 46 francs[2]. Le jour où l'Etat sera forcé de recueillir ces 1,245,000 enfants, il lui faudra dépenser :

$$46 \times 1{,}245{,}000 = 57{,}270{,}000 \text{ francs.}$$

Totalisez ces deux sommes et vous trouverez, pour le seul budget de l'Instruction publique, une augmentation annuelle de plus de 77 millions.

Ces 77 millions, les catholiques en paieront leur quote-part comme contribuables, je le sais; mais, jusqu'à ce jour, ils en assumaient l'intégralité : qui donc pâtira du changement, sinon ceux de leurs concitoyens qui se désintéressaient de leurs efforts, qui souvent les combattaient, mais qui, néanmoins, indirectement et sans le savoir, profitaient de leur générosité?

Et ce n'est là qu'un côté de la question. Que serait-ce si l'on envisageait les dépenses d'assistance? Nous n'avons malheureusement pas de statistique complète à cet égard. Nous savons pourtant par une note de l'*Office central des œuvres de bienfaisance*[3] que les associations religieuses hospitalisent « au bas mot » 108,000 enfants, vieillards ou malades, et que les frais afférents aux 83,000 enfants compris dans ce total représentent à eux seuls trente millions. Supputez maintenant ce que l'Etat gagnera à mettre la main sur les maisons où les Petites-Sœurs des pauvres, les Sœurs de Saint-Vincent de Paul et les Frères de Saint-Jean de Dieu passent leur temps à « thésauriser[4] »!

[1] Rapport Perreau, p. 69 et 82.

[2] *Ibid.* p. 112 et 116.

[3] Cette note a été imprimée et adressée, il y a quelques mois, à tous les membres du Parlement.

[4] M. Cornély annonçait l'autre jour que la loi projetée ne s'appliquerait

III

Eh bien, soit! diront nos grands réformateurs, il se peut que l'opération coûte cher au pays : mais qu'importe! Les congrégations sont trop riches : leur richesse constitue un péril public; pour briser cette puissance, cet Etat dans l'Etat, nous ne devons reculer devant aucun sacrifice.

Cette richesse est-elle donc aussi énorme qu'on le proclame? Nous avons vu combien les indications de M. Caillaux étaient sujettes à caution. Acceptons-les pourtant, admettons qu'il ait raison d'attribuer aux congrégations tous les biens dont il les accable, que ses évaluations n'ont rien d'exagéré, que son total de 48,000 hectares et de 1,071 millions soit l'expression de la vérité. Que signifient ces chiffres?

D'après la dernière *Enquête décennale*, le territoire de la France, en faisant abstraction des surfaces non cultivées, comprenait un peu plus de 44 millions d'hectares, se répartissant ainsi :

Biens de l'Etat.		1,116,708	hectares.
Biens départementaux.		8,243	—
Biens appartenant	aux communes.	2,982,657	—
	aux établissements hospitaliers publics ou privés. .	208,100	—
	aux particuliers.	39,758,043	—
	à tous autres propriétaires (sociétés diverses, compagnies et établissements publics autres que les établissements hospitaliers).	167,969	—
	Total. . .	44,241,720	hectares[1].

Les associations religieuses absorbent donc tout juste 0,0011 de cette immense superficie : si leurs biens font tache sur la carte de France, la tache est de faible étendue et ce n'est pas là ce qui empêchera le paysan de devenir propriétaire.

Mais l'étendue n'est pas le seul élément à considérer; le propriétaire d'un hectare à Paris est autrement opulent que le propriétaire de mille hectares en Bretagne. Quelle est donc, — en supposant toujours que la statistique du ministère soit exacte, — la

pas à ces congrégations ni à toutes celles qui sont autorisées. En est-il sûr? Et, s'il devait en être ainsi, pourquoi avoir fait état de leurs biens dans la statistique publiée à l'appui du projet gouvernemental?

[1] Statistique agricole de la France. *Enquête décennale de* 1892, publiée en 1897, p. 351.

part des congrégations dans la fortune immobilière de la France?

L'année dernière, dans un article de la *Revue d'Economie politique*, M. Turquan, dont on connaît la compétence en ces matières, estimait que la valeur totale de notre propriété foncière, bâtie et non bâtie, s'élevait à 147 milliards, ce qui représente environ 3,800 francs par habitant. Les 1,071 millions des congrégations, — chiffre dont nous ne déduisons pas les 207 millions d'hypothèques grevant ces immeubles[1], — ces 1071 millions représentent donc moins de 1 pour 100 de ce total et 4,500 francs par tête de congréganiste[2] : seulement, comme ces congréganistes ne sont pas seuls à jouir de leurs immeubles, qu'ils les partagent notamment avec plus de cent mille indigents, la quote-part de chacun ne dépasse guère, si tant est qu'elle l'atteigne, la moyenne que les calculs de M. Turquan assignent à chaque habitant de la France.

Y a-t-il là rien d'excessif, rien qui permette de considérer ces religieuses ou ces moines comme des magnats financiers, menaçant l'indépendance du pays?

On objecte que cette fortune ne se trouve pas émiettée entre les mains des congréganistes, individus éphémères, mais concentrée autour de la congrégation, être collectif qui ne meurt pas : et que le danger vient précisément de cette concentration et de cette perpétuité.

Mais on a tort de parler de « la » congrégation : nous sommes en présence « des » congrégations, non d'une société unique, mais de plusieurs centaines d'associations n'ayant pas toutes le même objet, et n'ayant pas davantage, quoi qu'on en dise, le même esprit, les mêmes traditions, ni les mêmes tendances. Si les biens répartis entre tous ces groupements, petits ou grands, vous font peur, que direz-vous donc des 560 millions d'immeubles, et d'immeubles productifs, non pas occupés, mais bien et dûment possédés par nos

[1] *Tableau*... I, p. 1043, col. 21.

[2] Recensement des congrégations effectué par le ministre de l'intérieur :

1° Hommes	Contemplatifs, missions, etc. . . .	7,277	30,136
	Hospitaliers.	532	
	Enseignants.	22,327	
2° Femmes appartenant à des établissements	Reconnus.	54,409	183,901
	Non reconnus.	129,492	
		Total. . .	214,037

(*Le Matin*, 10 et 13 janvier 1901.)

La valeur locative totale des immeubles que l'enquête attribue, à tort ou à raison, aux associations religieuses ressort à 47,253,056 fr. (*Tableau*... I, p. 1,041, col. 10), ce qui donne pour chacun de leurs membres un loyer moyen de 220 fr. Dira-t-on que ce sont des loyers de nababs?

vingt-deux Compagnies d'assurances[1]? Et que penserez-vous surtout de ces colosses financiers tels que le Crédit lyonnais avec ses 200 millions de capital et ses 60 millions de réserves — biens possédés, — ses 400 millions de dépôts et ses 600 millions de comptes courants[2] — biens occupés — qui permettent des interventions autrement foudroyantes que celles des Assomptionnistes ou des Jésuites? Direz-vous que les actionnaires changent : mais les membres des congrégations, eux aussi, se renouvellent; — que les actionnaires choisissent leur conseil d'administration : mais les religieux élisent leur supérieur général et ses assistants; — que les actionnaires contrôlent la gestion de leurs mandataires et peuvent résister à leurs fantaisies : en droit, oui; mais en fait?... Allez donc à quelques assemblées générales, et vous verrez si les Sociétés ne sont pas *perindè ac cadaver* dans la main de leurs présidents.

IV

Peu de temps après son entrée au ministère, dans un banquet qui lui était offert à la Ferté-Bernard, M. Caillaux s'élevait en termes virulents contre ceux qui, « pareils à leurs pères, n'ont rien appris ni rien oublié[3] ». Désireux d'échapper à ce reproche, il s'est efforcé, quant à lui, de n'être point pareil à son père; il a réussi, et personne ne lui refuse d'être sans rival dans l'art de jeter pardessus bord les souvenirs encombrants. On peut craindre qu'il n'abuse de ce rare talent : grisé par son succès, convaincu qu'un homme d'Etat ne saurait avoir la mémoire trop courte, notre ministre des finances ne serait-il pas en train d'oublier, aussi parfaitement que ses traditions de famille, notre histoire financière et les enseignements qui en découlent? En prêtant la main à l'œuvre entreprise par MM. Brisson et Trouillot sous le nom de « désamortisation[4] » des biens de mainmorte, — euphémisme bizarre que les honnêtes gens traduisent par le mot plus simple et plus clair de confiscation, — M. Caillaux ne semble pas se douter que nos pères ont déjà fait à cet égard une expérience mémorable et concluante, qu'ils procédèrent, il y a quelque cent ans, à l'opération qu'on veut renouveler aujourd'hui, et qu'ils n'eurent pas précisément à s'en applaudir. La Révolution commença par la spoliation du clergé; c'est par les assignats qu'elle continua, et la banqueroute du tiers consolidé qu'elle finit : spoliation, assignats et banqueroute se

[1] Voy. *Moniteur des Assurances*, juillet et août 1900, p. 354 et 468.
[2] Voy. le bilan du Crédit lyonnais au 31 décembre 1899, présenté à l'Assemblée générale du 17 mars 1900.
[3] *Le Temps*, 23 octobre 1899.
[4] Exposé des motifs de la proposition Brisson, nº 1363, p. 4.

suivent ainsi et s'enchaînent comme les trois termes d'un rigoureux syllogisme. Il est fâcheux que M. Caillaux paraisse l'ignorer et qu'il en soit encore à apprendre que bien mal acquis ne profite guère.

Cette lacune dans une éducation remarquable à tant de points de vue est vraiment singulière : elle était si facile à combler! M. Caillaux ne se souvient-il plus de l'homme éminent que nous avons eu tous deux pour maître à l'Ecole des sciences politiques, du temps où nous nous préparions ensemble à l'Inspection des finances? Si la fréquentation de M. Trouillot ne lui a pas fait perdre de vue les leçons de M. Stourm, pourquoi n'a-t-il pas ouvert ce livre classique qui s'appelle : *les Finances de l'ancien Régime et de la Révolution?* Ou bien encore, pour peu que le commerce de M. Brisson lui laisse quelques loisirs, que n'a-t-il demandé à M. Gomel, cet ancien commissaire du gouvernement au Conseil d'État si parfaitement renseigné, de lui résumer l'*Histoire financière de la Constituante?* Il serait édifié sur le caractère et les conséquences de l'acte auquel les « grands ancêtres » de 89 se laissèrent entraîner et que leurs tristes descendants nous proposent d'imiter.

Ce n'est pas la Convention, en effet, aux prises avec la guerre civile et la guerre étrangère, qui, dans un moment d'affolement, aux plus sombres jours de 1793 ou de 1794, a pris cette déplorable initiative, c'est la Constituante, et la Constituante l'a fait en pleine paix, après mûre réflexion, moins de six mois après sa convocation, alors que rien, ni à l'intérieur ni au dehors, ne permettait de proclamer « la patrie en danger ».

Lors donc que M. Trouillot et ses amis se défendent de vouloir renouveler les exploits des terroristes, quand ils se vantent de marcher sur les traces, non de Robespierre ni même de Danton ou de Brissot et des Girondins, mais de Mirabeau, de Lameth et de Barnave, ils ont raison; seulement ils devraient remarquer que Barnave et Lameth, et Mirabeau ont frayé la route aux Danton et aux Robespierre, — cette route qu'une mort opportune permit à Mirabeau de ne point parcourir jusqu'au bout, mais qui conduisit Barnave à l'échafaud et Lameth en exil, en attendant que cet ennemi du despotisme se réveillât préfet et baron de l'Empire. — La conclusion de cette histoire, c'est donc qu'on peut être, et surtout se croire modéré, homme d'ordre, esprit éclairé et néanmoins proposer, voter, et faire voter les mesures les plus subversives, parce qu'on se flatte d'en régler les effets au gré de ses passions ou de ses intérêts. Politique aussi aveugle qu'inique, dont les événements ont toujours fait justice, en broyant sous la force incoercible des appétits qu'ils ont déchaînés ceux qui croyaient s'en servir et les asservir indéfiniment au seul profit de leurs caprices!

Lorsque, le 8 août 1789, le marquis de Lacoste émit l'idée que la nation pourrait parer à ses embarras financiers en s'appropriant les biens ecclésiastiques, on l'eût fort étonné, à coup sûr, si on lui eût dit que son système, loin de relever le crédit de la France, la conduirait tout droit à la plus épouvantable faillite. On ne l'eût pas moins surpris d'ailleurs en ajoutant que lui-même, alors colonel dans les armées du Roi et gentilhomme libéral, finirait, en 1806, préfet de Napoléon. Tel était bien pourtant l'avenir qui l'attendait, et telles devaient être aussi les conséquences d'une proposition, qui n'eut d'abord aucune suite. Elle permit seulement à Alexandre de Lameth de formuler un principe que nous retrouvons à peine modifié dans la bouche de ses modernes émules, de proclamer qu' « il y a une grande différence entre les propriétés des citoyens et celles des corps »; que « la nation a le droit de supprimer les corps politiques, à plus forte raison d'appliquer leurs biens à l'utilité générale[1] ».

Ces idées ne tardèrent pas à germer dans les esprits, et, deux mois plus tard, au lendemain des journées des 5 et 6 octobre, ce fut Talleyrand qui, commençant sa longue carrière d'apostasies, vint proposer à ses collègues de dépouiller ses frères. Il le fit avec cette diplomatie, cette habileté à endormir les consciences des autres comme la sienne propre par de captieux sophismes, cet art de colorer les pires méfaits de prétextes honnêtes, dont il devait tirer par la suite un si merveilleux parti.

« L'Etat, disait-il, est aux prises avec les plus grands besoins...; les moyens ordinaires sont épuisés; le peuple est pressuré de toutes parts... Il faut pour l'avenir des ressources extraordinaires. Il en est une immense et décisive, qui peut s'allier avec un respect sévère pour la propriété; cette ressource paraît tout entière dans les biens ecclésiastiques... La partie seule de ces biens qui est nécessaire à la subsistance des bénéfices lui appartient; il n'est que l'administrateur du reste, et ce reste est réellement accordé aux malheureux ou à l'entretien des temples. Si donc la nation assure soigneusement à chaque titulaire, de quelque nature que soit son bénéfice, cette subsistance honnête, elle ne touchera pas sa propriété individuelle, et si, en même temps, elle se charge de l'administration du reste, si elle prend à son compte les autres obligations attachées à ces biens, telles que l'entretien des hôpitaux, des ateliers de charité, les réparations des églises, les frais de l'éducation publique, etc., il me semble que toutes les intentions des fondateurs seront remplies et que toute justice se trouvera sévèrement accomplie[2]. »

[1] Gomel, I, 327.
[2] *Ibid.*, 429.

Vainement Maury répliqua : « Nous sommes devenus propriétaires, comme vous, Messieurs, par des dons, par des acquisitions, par des défrichements, et la loi nous a garanti nos propriétés comme elle a sanctionné les vôtres... Les biens du clergé appartiennent à la nation de la même manière que chaque province lui appartient. Vous n'êtes pas plus autorisés à déléguer aux rentiers les propriétés de l'Eglise que vous ne le seriez à leur adjuger le sol de la Champagne ou de la Bourgogne [1]. »

Vainement Sieyès, que l'on rangera difficilement, en dépit de son titre d'abbé, parmi les suppôts du cléricalisme, écrivait dans ses *Observations sommaires sur les biens ecclésiastiques* ces lignes qui s'appliquent bien plus encore aux biens actuels des congrégations :

« L'idée la plus simple en fait de propriété est qu'un bien appartient à celui à qui il a été donné ou qui l'a acquis. Les biens ecclésiastiques n'ont point été donnés à la nation, mais au clergé, à de certaines charges ou conditions. S'il ne refuse pas d'en remplir les charges, on ne peut pas le dépouiller. Vous avez beau faire déclarer à l'Assemblée que les biens dits ecclésiastiques appartiennent à la nation, je ne sais ce que c'est que déclarer un fait qui n'est pas vrai [2]. »

Vains efforts ! Le coup de Talleyrand avait porté; il avait évalué à 2 milliards 100 millions les biens qu'il venait mettre à la disposition de la nation, proposant de consacrer 500 millions à l'extinction de rentes viagères, 500 millions au rachat des offices de judicature, 1,100 millions à l'amortissement de la dette. Quelle aubaine, et comment résister à des offres aussi tentantes? Sa motion avait provoqué l'enthousiasme dans les camps les plus divers : « Je ne saurais, raconte Ferrières, rendre les applaudissements avec lesquels les révolutionnaires et les capitalistes l'accueillirent [3]. » Les capitalistes et les révolutionnaires ! L'observation est à retenir. On s'étonne aujourd'hui que certains millionnaires ou milliardaires fassent cause commune avec les ennemis les plus décidés de l'ordre social : on voit que la chose n'est pas nouvelle.

Sans doute Malouet contestait les calculs de Talleyrand : il faisait ressortir les charges que l'Etat allait assumer : dettes du clergé, pensions de bénéficiaires, frais du culte, entretien des misérables, et il soutenait que le profit serait infiniment moindre qu'on ne le supposait. Mais c'était un trouble-fête auquel personne

[1] Gomel, I, 436.
[2] *Ibid.*, 437.
[3] *Ibid.*, 431.

ne voulait entendre. Comment admettre qu'en s'appropriant plus de deux milliards, on pût faire une mauvaise affaire? L'opération était avantageuse, nul n'en doutait, si avantageuse qu'on voulait à toute force qu'elle fût légitime. Et c'est à le démontrer que s'évertuent successivement Barnave, répétant après Talleyrand, que la nation en assumant les charges qui ont été les causes déterminantes des fondations, a le droit de s'attribuer les biens qui composent ces fondations; Thouret, reprenant les arguments de Lameth et disant comme M. Waldeck-Rousseau : « La loi crée et supprime les personnes morales; elle peut prononcer aujourd'hui qu'aucun corps de mainmorte, soit laïque, soit ecclésiastique, ne peut rester propriétaire. » Mirabeau enfin, qui va plus loin encore et s'écrie : « L'utilité publique est la loi suprême et ne doit pas être primée par *un respect superstitieux pour ce qu'on appelle l'intention des fondateurs*. Puisque les fondations, toujours multipliées par la vanité, absorberaient les propriétés particulières, il faut bien qu'on puisse, à la fin, les détruire. Si tous les hommes qui ont vécu avaient eu un tombeau, il aurait bien fallu, pour trouver des terres à cultiver, renverser ces monuments stériles et remuer les cendres des morts pour nourrir les vivants [1]. »

Ces déclarations et ces convoitises prévalurent : le 2 novembre 1789, l'Assemblée votait, par 568 voix contre 346, que « tous les biens ecclésiastiques sont à la disposition de la nation à charge de pourvoir d'une manière convenable aux frais du culte, à l'entretien de ses ministres, au soulagement des pauvres ».

Le principe était posé. Restait à l'appliquer. Ce fut l'objet d'une série de discussions qui se prolongèrent de décembre 1789 à mai 1790. Pour monnayer les ressources dont la nation venait de s'emparer, l'Assemblée décréta d'émettre des billets productifs d'intérêts et hypothéqués sur les biens qui allaient être vendus. Ce furent les assignats, mais combien différents alors de ce qu'ils devinrent bientôt! Au lieu d'être fractionnés en une infinité de petits billets qui en eussent fait et en firent plus tard une poussière de chiffons sans valeur, ils ne devaient être émis que par grosses coupures de 1000 à 200 livres; le total de l'émission était limité à 400 millions. Les biens appartenant aux fabriques, hôpitaux, établissements de charité et collèges ecclésiastiques, c'est-à-dire, en somme, presque tous ceux que l'on voudrait attribuer maintenant à l'Etat, étaient exceptés, jusqu'à nouvel ordre, de la confiscation. Quant aux autres, afin d'en faciliter le placement, on crut faire merveille en décidant, à la demande de Bailly et de Thouret [2], que

[1] Gomel, I, 439.
[2] Exécutés tous deux, le premier en 1793, le second en 1794.

l'Etat les céderait aux municipalités, lesquelles seraient chargées de les aliéner en leur nom. « De cette façon, disait Thouret, l'expropriation du clergé sera bien réellement et définitivement consommée; car les municipalités étant capables d'acquérir, il s'opérera une véritable mutation de propriété. En outre, combien de personnes traiteront avec plus de sécurité lorsque les biens ecclésiastiques leur parviendront par cet intermédiaire, après une mutation qui aura purgé leur première nature [1]. » Toutes les précautions semblaient donc prises, tout paraissait combiné avec un soin minutieux pour rendre la mesure, qu'on avait eu le tort d'adopter, aussi inoffensive et profitable que possible.

Mais ces combinaisons étaient viciées dans leur source par le principe d'où elles découlaient. Et ce principe devenait plus évident chaque jour. En avril 1790, au moment où l'on discutait l'aliénation de 400 millions de biens ecclésiastiques, le clergé avait fait un dernier effort; il avait proposé de contracter en son nom et pour son compte un emprunt d'égale somme dont il eût versé le montant au Trésor et servi les intérêts aux prêteurs, à la seule condition que la libre disposition de son domaine lui fût laissée. Si l'Assemblée n'avait eu d'autre but que de porter remède au désordre de nos finances, elle eût accepté, et avec empressement, cette proposition qui procurait au Trésor des ressources immédiates, en le dispensant, — avantage inappréciable dans la situation où l'on se trouvait, — de faire un appel direct au crédit. Mais le besoin de rétablir l'équilibre budgétaire n'avait été qu'un prétexte pour les auteurs de la loi du 2 novembre; le vrai motif, la raison déterminante de la sécularisation, l'Assemblée l'indiquait elle-même lorsque, dans une adresse aux Français du 30 avril 1790, que l'on croirait contresignée par M. Brisson, elle se vantait d'avoir rendu à la nation des biens « qui servaient à constituer un Etat dans l'Etat et à favoriser une dangereuse indépendance [2] ».

Aussi la proposition du clergé fut-elle à peine discutée et la spoliation suivit son cours. C'est alors que M. de Boisgelin, protestant contre « cette extraordinaire envie de s'emparer des biens du clergé », fit entendre ces paroles prophétiques : « Quand l'Espagne abandonna ses manufactures et ses défrichements pour exploiter les mines de l'Amérique, il semblait qu'elle possédait les richesses du monde entier, et depuis ce temps, l'Espagne est sans culture et sans commerce. Nous osons vous le prédire :

[1] Gomel, II, 118.
[2] *Ibid.*, 137.

les biens du clergé seront pour la nation ce qu'ont été pour l'Espagne les mines du Pérou[1]. »

De son côté, Cazalès disait avec non moins de clairvoyance : « Votre comité des dîmes a-t-il donc oublié qu'il parle à des hommes chargés de maintenir toutes les propriétés?.. Vous décorez vos décrets du prétexte de l'utilité publique. Qu'ils sont insensés ces capitalistes qui pressent vos opérations par tant de manœuvres. Qu'ils pensent donc que **toutes les propriétés se touchent et que, quand on en a violé une, on est prêt à les violer toutes**[2]. »

L'Assemblée était avertie; mais rien ne pouvait l'arrêter sur la pente où elle était lancée. La réserve dont elle avait fait preuve tout d'abord dans l'émission de son papier-monnaie ne dura guère. Les impôts rentraient mal; le numéraire se cachait; la passion de tout réformer, quoi qu'il pût en coûter au Trésor, tournait à la frénésie. Pourquoi se gêner quand on vient d'hériter de plus de deux milliards? Et ne peut-on laisser les contribuables en paix quand on est maître de puiser à la source d'un intarissable Pactole? Dès la fin d'août, le comité des finances demandait l'autorisation d'ajouter 1,900 millions d'assignats aux 400 millions déjà créés, bien qu'on eût été obligé, pour assurer la circulation de ces premiers billets, de leur donner cours forcé, et qu'on les négociât déjà à 6 pour 100 de perte. La perspective d'une nouvelle émission si considérable et si rapprochée de la première épouvanta tous les esprits sensés. Dupont de Nemours, Lavoisier, Condorcet, déclarèrent le projet désastreux. Necker, dans son mémoire du 29 mai, avait eu la faiblesse ou la niaiserie de vanter le succès de la première émission, de dire en parlant de la mainmise de la nation sur les biens ecclésiastiques : « Quelle idée n'éveille pas cet indice abrégé de nos immenses ressources! On a du plaisir à présenter ce tableau aux amis et aux ennemis de la France[3]. »

Cette fois, il trouva que le tableau s'assombrissait, et le plaisir qu'il éprouvait trois mois plus tôt fit place à de noires appréhensions. Il donna sa démission. Il n'y avait guère plus d'un an que sa retraite avait soulevé des tempêtes. Maintenant personne ne tenta de le retenir, et c'est à peine si l'on remarqua son départ. L'Assemblée ne s'arrêta pas davantage aux protestations du commerce et de l'industrie : 33 places avaient été consultées; 27, dont Marseille, Lyon, Nantes, le Havre, Elbœuf, se prononcèrent

[1] Gomel, II, 141.
[2] *Ibid.*, 144.
[3] Stourm, II, 278.

nettement contre ce débordement de papier-monnaie. Il était trop tard. Si, pour employer une expression de nos jours, le « monde des affaires » avait bien voulu reconnaître quelques mois plus tôt que les intérêts de tous sont compromis du jour où le droit d'un seul est lésé; et si, dès le début, il avait mis le holà au pillage organisé par Talleyrand, l'Assemblée se fût arrêtée peut-être et n'eût pas forgé avec les dépouilles du clergé cet instrument de ruine qui fut la planche aux assignats.

Mais les capitalistes avaient été les premiers à prôner l'invention de Talleyrand. La machine dont le fonctionnement les effrayait tout à coup, c'est eux qui l'avaient laissé ou fait monter; c'est leur complicité expresse ou tacite qui avait permis de la mettre en branle. Ils étaient mal venus à vouloir l'enrayer. Barnave dénonça comme ennemis de la Révolution les financiers qui s'opposaient à la nouvelle émission. Mirabeau traita de « criminel » quiconque cherchait à « ébranler cette base sacrée de nos projets régénérateurs [1] ». Et la nouvelle émission fut votée, mais jusqu'à concurrence de 800 millions seulement. C'était moins que n'avait demandé le comité des finances; c'était encore trop.

Et ce fut insuffisant. L'ogre auquel cette fortune était jetée en pâture n'en fit qu'une bouchée. Moins d'un an après, le 19 juin 1791, une troisième émission, celle-là de 600 millions, était proposée et adoptée, séance tenante, avec licence d'abaisser jusqu'à 5 livres le chiffre des coupures. Quand la Constituante se sépara en septembre, elle avait gorgé le pays, en dix-huit mois, de dix-huit cent millions de papier-monnaie. Ces billets n'étaient plus cotés qu'à 84 pour 100 de leur valeur nominale; le numéraire avait disparu; le déficit que l'Assemblée avait eu mission de combler était sextuplé. La dette qu'elle s'était vantée d'amortir avait passé de 2 milliards et demi à 4 milliards [2]! Les hommes qui s'étaient livrés à cette orgie financière n'avaient eu pourtant ni invasion à repousser, ni guerre à soutenir, ni soulèvements à réprimer. Mais ils s'étaient figuré, suivant l'expression de Burke, « guérir les maux de l'État au moyen d'un remède universel composé avec la momie de l'Eglise [3] ». Et le remède, après avoir grisé les médecins, empoisonnait le malade.

Quand le malade passa en des mains plus brutales, l'empoisonnement continua et s'aggrava jusqu'au paroxysme. Faut-il s'en

[1] Gomel, II, 266 et 267.
[2] Dans son rapport d'avril 1791 sur l'exercice 1790, Montesquiou évalue le déficit du budget ordinaire à 350 millions; il n'était que de 56 millions lors de la convocation des Etats Généraux. (Stourm, II, 274 et 276.)
[3] Stourm, II, 284.

étonner? Et comment les nouveaux docteurs, qui appliquaient les méthodes inaugurées avant leur avènement en y ajoutant « l'atrocité de leur génie », n'eussent-ils pas forcé la dose en présence des crises affreuses, des convulsions intérieures et de l'épouvantable corps-à-corps avec l'Europe dont ils étaient responsables pour une bonne part, mais que leurs devanciers n'avaient pas connus? Au bout de cinq ans, l'intoxication était complète et le patient n'en pouvait plus. On lui avait fait absorber 48 milliards d'assignats qui lui donnaient des nausées. La Convention avait eu beau promulguer des lois de *maximum*, ne pas se contenter du cours forcé décrété par la Constituante et punir de mort « toutes personnes convaincues d'avoir refusé des assignats en paiement, de les avoir donnés ou reçus à une perte quelconque » et même « d'avoir tenu des discours tendant à les discréditer ». (Loi du 5 septembre 1793.) Toutes ces rigueurs n'empêchaient pas un poulet de coûter 260 livres à la fin de 1795, et un assignat de 100 livres de s'échanger péniblement contre 6 sous de billon [1].

Et le moment vint où il fallut purement et simplement démonétiser cinquante milliards de bons divers que la nation avait endossés et garantis, rayer du Grand Livre 1,900 millions de rentes et de pensions, répudier deux milliards de dépenses non payées, bref, se résigner à cette faillite de 1797, qui reste la plus colossale de l'histoire, au moment même où l'Amérique remboursait au pair tous les billets qu'elle avait émis pour soutenir la guerre d'Indépendance, et qu'elle avait vu tomber, en un jour de détresse, jusqu'à 2 pour 100 de leur valeur nominale [2]. La prédiction de M. de Boisgelin s'était réalisée : les biens d'Eglise étaient devenus pour la France, avec une rapidité foudroyante et une tragique intensité, ce que les mines du Nouveau-Monde avaient été pour l'Espagne.

Cazalès ne s'était pas montré moins bon prophète en proclamant que toutes les propriétés se touchent et que, quand on en a violé une, on est prêt à les violer toutes. La Constituante n'avait pas voulu toucher aux biens des hospices. La Convention n'eut pas les mêmes scrupules; son décret du 23 messidor an II étendit aux établissements de bienfaisance les principes que la loi du 2 novembre 1789 avait appliqués à l'Eglise; et ce qui en résulta pour les malheureux, nous le savons par l'étude si curieuse et si concluante de M. Léon Lallemand sur *la Révolution et les pauvres* [3].

[1] Stourm, II, 319 et 312.

[2] *Ibid.*, 343 et 328.

[3] *La Révolution et les pauvres*, par Léon Lallemand, correspondant de l'Institut. 1 vol. (Alph. Picard.) 1898.

Lameth avait déclaré qu' « il y a une grande différence entre les propriétés des citoyens et celles des corps ». Ses successeurs trouvèrent qu'il y avait non moins de différence entre les propriétés de certains citoyens et celles de certains autres. En novembre 1792, Cambon proposait d'établir une contribution spéciale sur « les personnes aisées et égoïstes attendant tranquillement dans leurs foyers le succès de la Révolution ou s'agitant pour la détruire[1] ». En avril 1793, il revenait à la charge et demandait « d'ouvrir un emprunt civique d'un milliard, qui serait rempli par les riches et les indifférents », afin « de les enchaîner malgré eux à la Révolution ». Danton s'écriait : « Paris a un luxe et des richesses immenses; eh bien, par ce décret, *cette éponge va être pressée!* » Et le décret était voté, qui pressait l'éponge en confisquant toutes les fortunes supérieures à 9,000 livres de rente[2].

La Constituante n'avait pas voulu que le clergé conservât un domaine lui permettant de constituer un État dans l'Etat. La Convention trouva que la Bourse, elle aussi, constituait une puissance dangereuse, parce qu'elle cotait les assignats à des cours insuffisants; la Bourse fut fermée. Puis, comme les assignats n'en continuaient pas moins à baisser, on s'en prit aux sociétés, sous prétexte que leurs titres faisaient concurrence au papier de la nation : « *Il faut tuer*, dit Cambon, *ces associations destructives du crédit public si nous voulons établir le régime de la liberté.* » Et le décret du 24 août 1793 supprima purement et simplement toutes « les associations dont le fonds-capital repose sur des actions au porteur ou sur des effets négociables[3] ».

Le jour vint enfin, où, de tous les propriétaires, les plus incommodes parurent être les créanciers de l'Etat : on s'en débarrassa comme des autres. Mirabeau avait traité de superstition le respect des dernières volontés des morts. Cretet déclara qu'un peuple serait bien naïf de se croire lié par ses engagements, que « *les promesses répétées de ne porter aucune atteinte à la dette publique ne sont qu'un acte moral peut-être imprudent ou indiscret* ». Et la loi du 30 septembre 1797 consomma la banqueroute du tiers consolidé.

Ce qui fait la grandeur de certains génies, des Kepler, des Newton ou des Pasteur, c'est que leurs découvertes contiennent en germe toute une lignée de nouvelles trouvailles que leurs successeurs font éclore et qu'eux-mêmes ne soupçonnaient pas. Les fautes de certains hommes, elles aussi, sont grosses de consé-

[1] Stourm, II, 375.
[2] *Ibid.*, 369-373.
[3] *Ibid.*, 389.

quences que ces hommes n'avaient ni prévues ni souhaitées, mais qu'ils ne sont pas maîtres d'étouffer : tôt ou tard, qu'ils le veuillent ou non, ces conséquences surgissent et se développent avec une inexorable logique. Et c'est le châtiment de ceux qui ont commis, — ou laissé commettre, — le méfait initial.

V

Encore les hommes de la Révolution avaient-ils des excuses que leurs imitateurs d'aujourd'hui ne sauraient invoquer. Bien que la détresse du Trésor ait été le prétexte plutôt que le motif véritable de leur décision, cette détresse n'en existait pas moins et pouvait suggérer des mesures de « salut public » que la situation actuelle ne commande à aucun degré. Les biens du clergé couvraient une étendue considérable du territoire : on estime communément qu'ils absorbaient un cinquième de notre sol [1]; et Thouret avait quelque raison de prétendre qu'il fallait morceler ces *latifundia* pour « étendre la distribution des propriétés particulières et diminuer le nombre des individus qui, ne possédant rien, tiennent moins, par cette raison, à la chose publique ». Aujourd'hui, les biens des congrégations sont presque tous des immeubles urbains ; leur contenance totale, même en acceptant les données fantaisistes de M. Caillaux, ne représente qu'un millième de la surface cultivable du pays; peut-on prétendre qu'ils constituent un obstacle sérieux à la diffusion de la petite propriété? Ne faut-il pas reconnaître, d'autre part, que leurs détenteurs en font un usage réellement conforme aux intentions des fondateurs, ce qui n'était pas le cas, hélas ! de tous les bénéficiers de l'ancien régime : nous n'avons plus d'abbés commendataires, et nos chefs d'ordres ne sont point des Talleyrand.

Quant à la crainte de laisser subsister un Etat dans l'Etat, c'était un legs que la Révolution avait trouvé dans l'héritage de la Monarchie absolue. Mais, en l'acceptant, la Révolution était du moins conséquente avec elle-même, et appliquait à tous le principe dont elle se servait contre l'Eglise. Pour emporter le vote de la loi du 2 novembre 1789, Le Chapelier [2] disait : « Vous avez voulu détruire les ordres parce que leur destruction était nécessaire au salut de l'Etat ; si le clergé conserve ses biens, l'ordre du clergé n'est pas encore détruit. Vous lui laissez nécessairement la faculté

[1] Léonce de Lavergne, *les Assemblées provinciales*, p. 19. — Taine, *l'Ancien Régime*, p. 18.
[2] Exécuté en 1894.

de s'assembler; vous consacrez son indépendance[1]. » Mais le même Le Chapelier proclamait bientôt après qu' « il ne doit pas être permis aux citoyens de certaines professions de s'assembler »; qu' « il n'y a plus que l'intérêt particulier de chaque individu et l'intérêt général ». Et il faisait adopter la loi du 14 juin 1791 qui défend aux « citoyens de même état ou profession, aux ouvriers et compagnons d'un art quelconque, de prendre des arrêtés et former des règlements sur leurs prétendus intérêts communs ». On a reconnu, depuis, qu'il se trompait; qu'il y a bien en réalité des intérêts communs, distincts des intérêts de l'Etat et de ceux des individus; et la loi du 21 mars 1884, abrogeant l'œuvre de la Constituante, permet aux syndicats de plus de vingt personnes exerçant la même profession de se constituer librement, d'ester en justice et d'acquérir, à titre gratuit ou onéreux, tous les immeubles nécessaires au fonctionnement de leurs services[2]. Au moment où M. Waldeck-Rousseau se dispose à étendre la capacité des syndicats, va-t-il empêcher les congrégations de subsister?

Et puis enfin les hommes de 89 n'avaient pas l'expérience que nous avons acquise à leurs dépens; ils ne savaient ce qu'ils faisaient, où ils allaient : nous, nous le savons; nous connaissons les suites de la résolution qu'ils prirent, sans en avoir calculé la portée. Et nous serions impardonnables de ne pas profiter de la leçon. Nous le serions d'autant plus que les alliés de M. Trouillot sont les premiers à nous la rappeler et ne font point mystère de leurs projets. Ce n'est pas Cazalès, ce n'est plus un défenseur du passé ni un champion de l'Eglise qui nous avertit; c'est le *Socialiste*, qui nous prévenait il y a quelques mois déjà :

« Cléricale ou laïque, la propriété bourgeoise est une, disait l'organe de M. Jules Guesde. **Le morceau que les prolétaires seront mis à même de recouvrer ne fera que leur ouvrir l'appétit. Une fois l'opération commencée, ils la continueront et ne s'arrêteront que quand ils l'auront complétée, c'est-à-dire quand ils auront repris le tout**[3]. »

Ch. de Meaux,
Ancien Inspecteur des Finances.

[1] Gomel, I, 442.
[2] Voy. André et Guibourg, *le Code ouvrier* (Chevalier-Maresq), p. 332-558.
[3] Cité par la *Libre-Parole*, 15 juin 1900.

LA GRANDE LIBERTÉ [1]

LA QUESTION DES CONGRÉGATIONS
LES CONGRÉGATIONS ET L'UNITÉ MORALE DE LA FRANCE
LES CONGRÉGATIONS ET LES IDÉES MODERNES

Tous les griefs contre les congrégations que nous avons précédemment énumérés ne sont que les prétextes du projet de loi actuellement en discussion devant la Chambre des députés.

Nous arrivons maintenant à la véritable cause des proscriptions et des confiscations que l'on prépare.

Par le bien qu'elles font, par leurs œuvres de toutes sortes, les congrégations ont acquis en France une influence considérable. Cette influence, nous l'avons vu, — on ne peut citer à cet égard qu'une seule exception, — n'est nullement politique, elle est toute religieuse et, parce que religieuse, sociale.

C'est surtout par l'enseignement que cette influence s'exerce. Dans leurs nombreuses écoles, les congréganistes travaillent à donner à leurs élèves, en même temps qu'une instruction solide, une éducation fondée sur les principes de la morale chrétienne, et à faire, des enfants qu'on leur confie, des hommes qui seront des catholiques capables plus tard de défendre leur foi. C'est là ce que ne veulent pas les socialistes et les radicaux actuellement au pouvoir. Partisans de la libre-pensée, à la condition que tout le monde pense comme eux, ils veulent que leurs idées, en religion comme en politique, deviennent celles de tous les Français, et c'est par l'école qu'ils entendent les imposer aux générations futures de ce pays. Sur ce terrain de l'enseignement, ils se voient battus par leurs adversaires, par leurs adversaires qui n'ont cependant pour eux que leurs seules ressources, et qui luttent contre un rival puissamment aidé par des privilèges de toutes sortes et par des sub-

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 novembre et 25 décembre 1900, et 10 janvier 1901.

ventions énormes prises sur la fortune de tous les contribuables. C'est librement et souvent malgré la pression et la séduction qu'un nombre considérable de familles françaises donne à ses enfants cet enseignement religieux : et c'est par le seul exercice de la liberté que cet enseignement arrive à déborder l'enseignement officiel. Et alors radicaux et socialistes, désespérant de vaincre les écoles catholiques dans une lutte loyale, ne trouvent qu'un seul moyen de les détruire, c'est de supprimer les maîtres, de les supprimer par la ruine et par la dispersion en violant de la façon la plus flagrante la propriété en même temps que la liberté. Une fois les maîtres de l'enseignement libre dispersés et spoliés, les familles seront forcées d'envoyer leurs enfants dans les écoles de l'État. Voilà un des buts, le but principal de la future loi sur les associations. M. Waldeck-Rousseau, d'ailleurs, l'a avoué formellement à Toulouse :

« Si nous attachons tant d'importance, a-t-il dit, à la loi sur les associations, c'est encore parce qu'elle entraîne avec elle la solution d'une partie, tout au moins, du problème de l'enseignement. »

Voilà l'entreprise que l'on prépare contre l'exercice du droit le plus précieux, le plus cher, le plus sacré, le droit des pères et des mères de diriger à leur gré l'âme de leurs fils et de leurs filles, de ne livrer ces âmes qu'à ceux ou celles en qui elles ont la plus absolue confiance.

C'est là certainement l'une des formes les plus blessantes et les plus oppressives que la tyrannie puisse revêtir pour s'attaquer à la conscience humaine. Il n'est certes pas exagéré de le dire, et Ledru-Rollin ne pensait pas autrement quand il s'écriait, en 1844 :

« Existe-t-il une souffrance plus grande pour l'individu que l'oppression de sa conscience, que la déportation de ses fils dans des écoles qu'il regarde comme des lieux de perdition, que cette conscription de l'enfance traînée violemment dans un camp ennemi et pour servir l'ennemi. »

Telle est l'œuvre odieuse que l'on poursuit par des moyens aussi odieux que le but lui-même.

Mais cette œuvre odieuse, on ne peut la présenter telle quelle à l'opinion publique. Il faut, pour que l'opinion publique l'accepte, la lui montrer sous un masque. Aussi la lui offre-t-on sous le couvert d'une idée noble et grande s'il en fut jamais, sous le couvert de l'unité morale de notre pays. On connaît la thèse : on s'en est déjà servi il y a quelques vingt ans : on l'appelait alors la thèse des deux France, on la nomme aujourd'hui celle des deux jeunesses.

Voici en quels termes M. Waldeck-Rousseau l'a exposée dans son discours de Toulouse :

« Ce n'est pas seulement le développement de la mainmorte qui atteste et décèle le véritable péril. Sous la même action et la même influence, dans ce pays dont l'unité morale a fait, à travers les siècles, la force et la grandeur, deux jeunesses, moins séparées encore par leur condition sociale que par l'éducation qu'elles reçoivent, grandissent, sans se connaître, jusqu'au jour où elles se rencontreront, si dissemblables, qu'elles risquent de ne plus se comprendre.

« Peu à peu se préparent ainsi deux sociétés différentes — l'une de plus en plus démocratique, emportée par le large courant de la Révolution, et l'autre, de plus en plus imbue de doctrines qu'on pouvait croire ne pas avoir survécu au grand mouvement du dix-huitième siècle — et destinées un jour à se heurter. »

Il importe tout d'abord de faire remarquer que M. le président du Conseil est bien mal renseigné sur ce qui se passe dans les rangs de la jeunesse française. Où donc voit-il qu'elle soit désunie, qu'elle forme deux groupes distincts et séparés « destinés un jour à se heurter ». C'est absolument le contraire que les faits démontrent avec l'évidence la plus absolue. Qu'on aille donc la contempler cette jeunesse française au sortir du collège, dans nos grandes écoles, Ecole polytechnique, Ecole de Saint-Cyr, Ecole Centrale Ecole de droit, Ecole de médecine, etc., et l'on verra si vraiment elle est désunie. Les jeunes gens qui sont là viennent des établissements religieux et des établissements de l'État, ils se mêlent aux cours des professeurs, parfois ils vivent ensemble dans le même internat. Où sont-elles, leurs divisions? Où sont-elles, leurs querelles? Qu'on les interroge, et l'on verra s'ils ne sont pas unis. Ils ne pensent pas tous de même, assurément, en religion et en politique, mais tous ont un respect mutuel pour leurs convictions réciproques et vivent dans la plus parfaite intelligence. Et, si vous venez à leur parler de la patrie, vous les verrez tous se fondre dans une même pensée et n'avoir qu'une âme pour l'aimer et pour la servir.

Celui qui écrit ces lignes s'est mêlé, et beaucoup, autrefois à la jeunesse qui ne pensait pas comme lui : il se rappelle notamment, et c'est un de ses plus chers souvenirs de jeunesse, les belles séances de la conférence Molé. Là se réunissaient, — ils s'y réunissent encore, — les représentants les plus passionnés des idées et des opinions qui partageaient les jeunes gens d'alors. On y discutait avec acharnement politique et religion, mais on s'y fréquentait, on s'y aimait, on s'y faisait des camarades et des amis sans distinction de partis ni de religion. Et il existait pour tous une foi commune, un amour commun qui se manifestait, qui éclatait

pour ainsi dire chaque fois que le mot de France était prononcé. L'union alors était intime et parfaite entre tous. Il est vrai que ces souvenirs remontent à près de vingt ans et qu'alors ils n'avaient pas encore fait leur apparition ces jeunes intellectuels pour qui la patrie n'est qu'un préjugé d'un autre âge et l'armée, qui assure son existence, qu'un legs des temps barbares, indigne, par conséquent, de figurer dans la civilisation raffinée qu'ils rêvent.

Ils existent aujourd'hui — ce n'est pas précisément des établissements congréganistes qu'ils sortent, — ils existent mais, Dieu merci, ils sont encore une infime minorité, et ils ne pourraient exprimer leurs idées dans une réunion quelconque de jeunes gens, sans s'exposer à des huées unanimes, quelles que fussent, d'ailleurs, les convictions politiques ou religieuses de leurs auditeurs.

*
* *

Est-il donc vraiment besoin, pour qu'une nation soit unie moralement, que tous les citoyens qui la composent pensent de même en politique et en religion? S'il en était ainsi, nous ne voyons vraiment pas quelle serait dans le monde, en nos temps modernes, la nation qui jouirait de cet inappréciable bienfait, sans lequel une nation n'est plus une nation, et qui s'appelle l'unité morale. Partout, dans tous les États, il y a des enfants élevés différemment et qui, arrivés à l'âge d'homme, pensent différemment, bien souvent d'ailleurs différemment de ceux qui les ont élevés.

Partout, après des tentatives jugées par l'expérience absolument inutiles et entraînant même des résultats tout contraires à ceux que l'on se proposait d'atteindre, on a renoncé même à essayer qu'il en fût autrement. Qu'on regarde notamment l'Angleterre, l'Allemagne et les Etats-Unis. Il y existe des catholiques, des protestants, des libres-penseurs, des conservateurs, des libéraux, des radicaux, des socialistes : qui oserait dire, cependant, que ces pays ne jouissent pas de leur unité morale?

A cet égard, la situation de la Hollande est particulièrement frappante. Il n'est pas de pays peut-être où le nombre des partis publics et religieux soit plus considérable. On en trouve l'énumération dans un livre intitulé *les Pays-Bas* [1], publié récemment et qui a un caractère tout officiel. Voici cette énumération :

« Le parti antirévolutionnaire, les antirévolutionnaires indépendants, le parti catholique, le parti chrétien historique, le parti libéral, le parti ouvrier démocrate socialiste aux Pays-Bas, le parti progressiste, le parti radical, le parti socialiste révolutionnaire. »

[1] Leide, A. W. Sigthoff.

Voilà donc les Hollandais émiettés à l'intérieur, divisés en onze partis, qui luttent, — il suffit pour s'en convaincre de suivre les débats des Chambres néerlandaises, — avec acharnement les uns contre les autres. L'unité morale du pays est-elle pour cela menacée en quoi que ce soit? Tout le monde sait bien que non, et il n'y a pas d'Etat dans l'univers où l'unité morale soit plus intime, plus stable, plus à l'abri de toute atteinte.

C'est que l'unité morale d'un peuple ne consiste pas en ce fait aujourd'hui parfaitement irréalisable dans nos sociétés modernes, que tous les citoyens pensent de même en religion et en politique. Non : l'unité morale pour un peuple, elle est dans ceci, que tous les individus, dont la réunion forme une nation, soient pénétrés de l'idée qu'ils constituent un agrégat, un groupement distinct de tous les agrégats, de tous les groupements qui existent dans le monde; qu'ils aient conscience de former « un corps »; qu'ils soient pénétrés de ce sentiment qu'aucun des éléments dont se compose ce corps, dont ils sont comme les molécules, ne puisse en être séparé sans que tout le reste du corps soit atteint, n'en soit affaibli et n'en souffre pour toujours, comme d'une véritable amputation; qu'ils regardent cette intangibilité du territoire et des hommes comme chose sacrée et qu'ils soient à chaque instant prêts à se lever tous, oubliant toutes leurs querelles particulières, chaque fois qu'une main sacrilège tenterait de la violer. L'unité morale d'un peuple, en un mot, elle est dans la croyance et le dévouement de ce peuple à la patrie. Quand un peuple sait tout ce que ce mot de patrie veut dire: quand chacun, dans un pays, se sent prêt, dès que la patrie sera menacée, à lui sacrifier ses intérêts les plus chers, sa vie, celle de ses enfants; quand chacun a ainsi en elle foi et pour elle amour poussé jusqu'à l'abnégation et au suprême holocauste; quand tous ont cette idée profondément gravée dans la tête et ce sentiment profondément ancré dans le cœur, ils peuvent, en dehors de là, penser tout ce qu'ils voudront, ils possèdent l'unité morale et, par conséquent, forment une nation.

L'unité morale de la France fut difficile à réaliser, étant donnés toutes les races si différentes, tous les caractères si opposés, toutes les langues si diverses, tous les éléments disparates qui composaient à l'origine ce qui est devenu depuis le peuple français; cette unité fut l'œuvre presque incompréhensible, tellement elle fut colossale, du clergé, de la féodalité, de la monarchie. Chacun sait au prix de quels persévérants efforts contre ses ennemis du dedans et du dehors, de quelle dépense de courage, de génie et de sang elle fut poursuivie à travers les siècles et heureusement accomplie.

N'existe-t-elle donc plus actuellement, cette unité morale parmi les Français? Venir le prétendre, c'est une fausseté doublée presque d'un blasphème. Qu'elle soit menacée, c'est possible. Mais qui donc aujourd'hui la menace? Qui? c'est la juiverie, c'est la franc-maçonnerie, c'est le socialisme international. Voilà les trois forces, dont le caractère cosmopolite ne peut être nié, — auxquelles, sur ce terrain du moins, la masse de la nation résiste encore — qui, chez nous, seules, minent l'idée de patrie et qui pourraient troubler l'unité morale. Ce n'est pas au ministère qui représente ces trois forces-là, qui en est au pouvoir comme la personnification vivante, à chercher à s'abriter derrière cette grande idée d'unité nationale pour combattre ses adversaires. Et surtout il est vraiment inouï de sa part de soutenir que c'est par des mesures du genre de celles proposées par lui que l'on préserve l'unité morale d'un pays : y allumer la guerre religieuse, n'est-ce pas, au contraire, le plus sûr moyen de diviser ce pays? Tous les autres Etats l'ont compris. L'expérience leur a montré que l'unité morale se maintenait surtout par le respect des convictions de chacun par le pouvoir, et que le procédé était mauvais pour grouper autour de l'idée de patrie l'unanimité des cœurs, qui consistait à rendre la patrie inhabitable à une foule de patriotes en les attaquant dans leur conscience, en les blessant dans leur droit le plus cher, celui de diriger comme ils l'entendent l'âme de leurs enfants.

*
* *

Puisque, dans notre pays, l'unité morale telle que nous l'avons définie — et, nous l'avons prouvé, on ne peut la définir autrement, — existe; puisque les tentatives dirigées contre elle ne viennent ni des congrégations ni des catholiques, ce n'est donc pas dans le but de préserver cette unité morale, que l'on veut, en proscrivant les congrégations, porter un coup mortel à l'enseignement catholique en France. Ce mot d'unité morale n'apparaît ici que pour masquer une œuvre d'oppression la plus inouïe et la plus odieuse qui fut jamais. Ce que l'on veut, c'est que l'Etat absorbe l'individu tout entier, domine de la façon la plus complète et la plus absolue toute sa pensée et toute son âme, que l'individu ne voie jamais rien au-dessus de l'Etat, pas même sa conscience, le jour où elle viendrait à lui crier que ce maître lui commande un acte qu'elle réprouve : ce qu'on veut c'est que dans ce pays il n'y ait plus de pensée individuelle, plus de conscience individuelle, rien que la pensée et la conscience de l'Etat, ce qui, dans la réalité des choses, signifie : rien que la pensée et la conscience des

hommes qui représentent et qui gouvernent l'État, et qui veulent se servir de ce joug moral comme d'un *instrumentum regni*, comme le plus puissant moyen de tyrannie qui ait jamais existé.

Cette conception de l'Etat n'est pas nouvelle, c'est celle de l'antiquité païenne. Dans le paganisme, le pouvoir civil et religieux se confondaient et reposaient sur la même tête. Le pouvoir alors était maître aussi absolu des âmes que des corps. C'étaient un homme ou des hommes qui tenaient la conscience humaine enchaînée sans qu'alors rien pût faire prévoir que le jour viendrait ou cette chaîne serait brisée.

Ce jour est venu aussitôt que le christianisme est apparu dans le monde. Depuis que le Christ a dit : « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu », que saint Paul, expliquant la parole divine, s'est écrié : « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes », César s'est vu tracer une limite à son domaine, il a dû lire écrits sur le seuil de la conscience de ses sujets ces mots à jamais ineffaçables : tu n'iras pas plus loin! Dès lors, chaque chrétien, quelque petit, quelque chétif qu'il pût être, a senti qu'il existait en lui une force morale que toutes les forces matérielles réunies du monde ne pouvaient briser : depuis ce temps, la conscience humaine a pu soulever le poids qui depuis tant de siècles pesait sur elle, et désormais, partout où le christianisme a pénétré, elle plane au-dessus des pouvoirs humains dans l'atmosphère sereine de sa liberté et de sa dignité reconquises!

Depuis lors, en effet, le chrétien ne connaît pas dans le monde de chef humain qui puisse lui imposer un acte que dans son for intérieur il a jugé mauvais, pas plus de chef humain religieux que de chef humain laïque. Pour s'en convaincre, qu'on prenne connaissance de la formule du vœu d'obéissance contracté par celui qui veut entrer dans la Compagnie de Jésus. Les Jésuites! c'est bien eux cependant qu'on cite lorsqu'il s'agit d'obéissance passive : *perindè ac cadaver*. Lisez cependant la question qui est posée au novice lorsqu'il veut entrer dans la Compagnie; elle est ainsi conçue : « Etes-vous résolu d'obéir aux supérieurs qui tiennent pour vous la place de Dieu en toutes choses où vous ne jugeriez pas *la conscience blessée par le péché, même le moindre péché véniel.* » On voit la restriction. On abandonne tout dans cet engagement, tout, excepté la conscience qui reste le domaine réservé.

Ce domaine-là, quand César a vu qu'on le lui disputait, il a senti toute l'étendue de la perte que sa tyrannie allait subir, si on parvenait à le lui enlever. Aussi l'a-t-il défendu par tous les moyens, sans trêve ni merci, par le fer et par le feu. Tous les flots de sang qu'il a répandus n'ont servi qu'à démontrer au monde que pour la

conquête des âmes, frapper les corps ne signifie rien, et que la force matérielle est sans action sur des consciences libres.

Dans cette lutte entre une formidable puissance et une insigne faiblesse apparente, c'est César qui fut vaincu : sa défaite a été la plus grande victoire que la liberté ait jamais remporté et remportera jamais dans le monde, la plus grande révolution morale qui l'ait jamais remué et qui pourra jamais le remuer [1].

L'on sait comment ensuite César, dans la personne de Julien, essaya de reconquérir son domaine religieux et moral perdu, comment il l'essaya par des moyens semblables à ceux de nos sectaires d'aujourd'hui, par la mainmise sur l'âme de l'enfance dans l'école. Les lecteurs du *Correspondant* se rappellent avec quelle science et quel talent M. Paul Allard l'a montré dans cette Revue [2]. Julien se crut sûr du triomphe : à celui qui lui demandait : Que fait le Galiléen? il répondait : Un cercueil! Mais le Galiléen devait encore une fois triompher, et cette fois, pour le christianisme, ce fut bien une victoire définitive.

Jusqu'à nos jours, les princes qui ont voulu acquérir la toute-puissance antique de César, ne devaient plus tenter de faire disparaître le christianisme; mais, ne pouvant le détruire, ils voulurent l'asservir pour s'en servir comme d'un moyen de domination sur les âmes. C'est pour arriver à cette fin qu'ils engagèrent la lutte contre la Papauté, la lutte entre le « chétif Pape dont le glaive n'est qu'en paroles » et le prince « dont le glaive est réel [3] ». C'est la querelle du sacerdoce et de l'empire; c'est ensuite, dans certains Etats, le schisme, dans d'autres, le protestantisme, acceptés, favorisés, imposés, parce qu'avec eux le pouvoir civil et le pouvoir religieux peuvent être réunis dans la même main.

Et, dans les temps modernes, c'est aussi dans des États catholiques que le roi ou l'empereur ont voulu que la conscience de leurs

[1] Voici comment un républicain, M. Arnaud de l'Ariège, constate cette « révolution ».

« Dans les sociétés antiques, toutes les facultés humaines, tous les droits de l'homme étaient résumés dans la personne du citoyen, l'homme entrait donc tout entier dans la société temporelle : il entrait par conséquent tout entier sous la domination, sous le gouvernement des pouvoirs humains. Mais lorsque la révolution chrétienne s'est accomplie, il y a un côté de la personnalité humaine qui s'est trouvé dégagé, affranchi, qui a été proclamé son domaine inaliénable; en sorte qu'à partir de ce moment l'homme n'est plus entré dans la société temporelle que par un côté de sa nature; par un côté de sa nature, il est resté maître de lui-même, maître de ses croyances, maître de sa foi. C'est ce qui se résume dans le principe de la séparation des pouvoirs dans les matières religieuses. »

[2] Voy. le *Correspondant* du 10 décembre 1899.

[3] Paroles de l'envoyé de Philippe le Bel à Boniface VIII.

sujets ne relevât que d'eux. Louis XIV entend que chez lui l'autorité du Pape soit purement nominale et que le catholicisme en France n'ait pas d'autre chef religieux que lui. La déclaration de 1682, qu'il fait rendre par l'assemblée du clergé de France, n'a pas d'autre but ni d'autre résultat que celui-là. Comme l'a dit Fénelon : « Il veut être plus pape que le Pape dans son royaume. » Et, une fois pape, il veut que tous ses sujets professent la religion dont il est le chef et qui doit lui servir d'*instrumentum regni!* C'est pourquoi il révoque l'édit de Nantes. Car, il ne faut pas s'y tromper, la déclaration de 1682 et la révocation de l'édit de Nantes sont de la même époque et procèdent de la même idée : l'une est la conséquence forcée, logique de l'autre.

Et à ce propos, nous nous permettrons de faire une observation à M. Waldeck-Rousseau. Comme nous l'avons vu précédemment, il s'est déclaré, dans son discours, à Toulouse, l'admirateur passionné et convaincu de « l'unité morale » de l'ancienne France. Il aurait dû faire, il nous semble, une restriction pour une certaine période de notre histoire qui comprend près d'un siècle, celle qui va de 1598, date de l'édit de Nantes, à 1685, date de sa révocation. Dans cette période, « l'unité morale », telle que la comprend M. Waldeck-Rousseau, n'existait, en effet, certainement pas. La majorité de la France était catholique, mais on y voyait une puissante minorité, les protestants, qui se trouvaient en dehors de la pensée d'Etat; ceux-là pouvaient faire élever leurs enfants comme ils l'entendaient, ils avaient leurs écoles à eux; les fils de ces protestants, élevés dans ces écoles, étaient admissibles à tous les emplois publics au même degré et dans les mêmes conditions que les fils de catholiques. L' « unité morale », à laquelle le bon roi Henri ne comprenait rien, était donc rompue. Louis XIV y mit bon ordre et la rétablit par des mesures qui ne peuvent que plaire à nos maîtres d'aujourd'hui, celle prise notamment au sujet de l'enseignement et que formule ainsi la déclaration de Fontainebleau :

« Louis, par la grâce de Dieu, roi de France, nous avons par l'article 1er de notre déclaration du 19 décembre 1698, ordonné que les enfants qui ont été élevés dans la religion prétendue réformée seraient envoyés aux écoles et catéchismes par leurs père, mère, tuteurs ou autres personnes chargées de leur éducation, à peine de condamnation d'amende ou de plus grande peine s'il y a lieu. »

*
* *

Le système de Louis XIV, la confiscation du catholicisme au profit du pouvoir civil, fut appliqué et poussé jusqu'à ses dernières limites par Napoléon. Napoléon n'a pas la foi de Louis XIV et il

semble bien que son rêve serait d'être l'empereur païen, le César à la fois dieu et empereur, ou bien le sultan de l'Occident avec un islamisme européen qui ferait cumuler en lui le pouvoir religieux et civil ou bien encore, faute de mieux, un prince protestant et schismatique, comme le roi d'Angleterre ou le tsar de toutes les Russies.

« Dans la République romaine, dit-il, les sénateurs étaient les interprètes du ciel et c'était le principal ressort de la puissance et de la solidité de ce gouvernement; dans la Turquie et dans tout l'Orient le Coran est en même temps loi civile et Évangile religieux. En Angleterre, en Russie, dans les monarchies du Nord, dans une partie de l'Allemagne, la réunion légale des deux pouvoirs, la « *direction religieuse* aux mains du souverain » est un fait accompli. « *On ne saurait gouverner sans elle;* autrement une nation est à chaque instant blessée dans son repos, dans sa dignité, dans son indépendance. » Je regrette « qu'on ne puisse trancher la difficulté « comme Henri VIII[1]. »

Mais il sait bien que l'on ne peut, même quand on possède comme lui la toute-puissance, faire de la France ce que l'on veut en matière religieuse. Il a trop de génie pour ne pas voir que le catholicisme est dans la moelle de la nation, cela consciemment chez les uns, inconsciemment chez les autres : aussi « il ne veut pas altérer la croyance de ses peuples; il respecte les choses spirituelles et veut les *dominer*, les faire cadrer à ses vues, à sa politique[2] ». Ne pouvant être pape lui-même, il fera du Pape un fonctionnaire français sous sa main, et il aura ainsi la direction religieuse des consciences françaises « sans laquelle on ne saurait gouverner. »

« Avec mon influence et mes forces en Italie[3], dit-il, je ne désespérais pas tôt ou tard, par un moyen ou par un autre, de finir par avoir à moi la direction du Pape et dès lors, quelle influence! J'allais relever le Pape outre mesure, l'entourer de pompes et d'hommages; je l'eusse amené à ne plus regretter son temporel; j'en aurais fait une idole; il fût demeuré près de moi, Paris fût demeuré la capitale du monde chrétien, *et j'aurais dirigé le monde religieux ainsi que le monde politique...* J'aurais eu mes sessions religieuses, comme mes sessions législatives, mes conciles eussent été les représentations de la chrétienté, *les Papes n'en eussent été que les présidents.* » Enfin, pour tout résumer en un mot, comme le dit Taine, il voulait réduire le Pape à n'être plus « que le directeur chargé des consciences

[1] Cité par Taine, *Régime moderne*, t. I, p. 10.
[2] *Mémorial*, V, 353, cité par Taine, *Régime moderne*, p. 10, t. II.
[3] *Mémorial*, 17 août 1816, *loc. cit.*, p. 15.

catholiques et le ministre en chef du principal culte autorisé dans l'empire[1] ».

Et, pour arriver à cette domination totale et absolue sur les âmes, Napoléon adopte naturellement le procédé employé par tous les despotes qui poursuivent le même but. Son procédé c'est l'école d'Etat. « Dans l'établissement, dit-il, d'un corps enseignant, mon but principal est d'avoir un moyen de diriger les questions politiques et morales. » D'après lui, c'est par l'école que l'on fera qu'il n'y ait plus en France ni royalistes, ni républicains, ni libres-penseurs, mais seulement des impérialistes et des catholiques taillés sur le modèle du catéchisme impérial.

« En France, dit-il, tant qu'on n'apprendra pas, dès l'enfance, s'il faut être républicain ou monarchiste, catholique ou irréligieux, l'Etat ne formera pas une nation ; il reposera sur des bases incertaines et vagues, il sera constamment exposé aux désordres et aux changements[2]. »

Partant de là, il établit le monopole de l'Université et des établissements autorisés par l'Etat en matière d'enseignement. Il crée son Université comme l'on fonde un ordre religieux, afin d'assurer la fixité de la doctrine impériale qu'elle doit enseigner.

« Avant tout, dit-il, je veux une corporation parce qu'une corporation ne meurt pas, » parce que, seule, par sa perpétuité, elle peut maintenir l'enseignement dans la voie tracée et élever « d'après des principes fixes » les générations successives et inspirer à la jeunesse un esprit et des opinions conformes aux lois nouvelles de l'empire[3]. »

Et il faut que tous les membres de l'Université soient soumis passivement aux « dogmes d'Etat », comme dans une congrégation catholique les membres sont soumis aux dogmes d'Eglise. Il faut que son Université soit composée de « Jésuites d'Etat » : « Je veux, dit-il, une corporation, non de Jésuites qui aient leur souverain à Rome, mais de Jésuites qui n'aient d'autre ambition que celle d'être utiles et d'autre intérêt que l'intérêt public[4]. »

Quels sont ces dogmes napoléoniens? Napoléon inscrit en première ligne, comme bases de l'enseignement national, — c'est plutôt impérial qu'il faudrait dire, — « les principes de la religion catholique » (art. 8 du décret du 27 mars 1808). Le conseil d'Etat, dans le projet du décret, n'avait pas inséré le mot « catholique », il avait mis « chrétienne ». De sa propre main, l'empereur raya le mot et

[1] *Régime moderne*, t. II, p. 18.
[2] Pelet de la Lozère, 154, cité par Taine, *Régime moderne*, t. I, p. 157.
[3] *Loc. cit.*, p. 169.
[4] *Loc. cit.*, p. 170.

le remplaça par celui de « catholique ». Dans la suite du même décret, les autres dogmes d'Etat sont ainsi résumés : « Toutes les écoles de l'Université prendront pour base de leur enseignement, la fidélité à l'empereur, à la monarchie impériale, dépositaire du bonheur des peuples, à la dynastie napoléonienne conservatrice de l'unité de la France et toutes les idées libérales proclamées par les constitutions. »

Ces dogmes d'Etat ce n'est pas seulement aux membres de l'Université qu'il les impose, il en commande le respect à tout le monde et cela, aussi bien au point de vue religieux qu'au point de vue politique. L'on se rappelle ce qui advint au célèbre astronome, Jérôme de Lalande, membre de l'Institut. L'empereur sut un jour qu'il venait de publier un ouvrage où il faisait profession d'athéisme. Aussitôt une note impériale est rédigée ainsi conçue :

« Un membre de l'Institut, célèbre par ses connaissances, mais tombé aujourd'hui dans l'enfance, n'a pas la sagesse de se taire et cherche à faire parler de lui, tantôt par des annonces indignes de son ancienne réputation et du corps auquel il appartient, tantôt en professant hautement l'athéisme, principe destructeur de toute organisation sociale. »

Et la note enjoint aux présidents et secrétaires des diverses sections de l'Institut de se rendre près du ministre pour avertir l'Institut « qu'il ait à mander à M. de Lalande, et à lui enjoindre, au nom du corps, de *ne plus rien imprimer* et de ne pas obscurcir dans ses vieux jours ce qu'il a fait dans ses jours pleins de force pour obtenir l'estime des savants ».

L'Institut obéit, il nomma la délégation demandée qui se rendit près du célèbre astronome et accomplit près de lui la mission imposée par la volonté impériale. Ceci n'est qu'un exemple. En tout et pour tout, l'Institut, qui se composait d'hommes comme Lagrange, Laplace, Carnot, Monge, Cassini, Gay-Lussac, Cuvier, etc., courbe sa pensée devant la pensée de l'empereur.

« Ils ont une consigne, dit Taine : désormais, avant de penser, ils feront bien de regarder en haut, du côté du maître, et de savoir jusqu'à quel point la consigne leur permet de penser [1]. »

Cette consigne n'est pas seulement celle de l'Institut. Elle est générale, imposée à tous.

Rien ne peut être publié sans l'autorisation de la censure. Tout livre qui n'est pas conforme aux dogmes d'Etat, à la pensée impériale, est interdit ou supprimé : tels, en 1806, le *Commentaire sur l'Esprit des lois de Montesquieu*, le *Traité d'économie*

[1] *Régime moderne*, t. II, p. 218.

politique de J.-B. Say, même un *Précis historique de droit romain*, « parce que cet ouvrage, dit la censure, peut donner lieu à comparer la marche de l'autorité sous Auguste avec ce qui s'est passé sous le règne de Napoléon, de manière à produire un mauvais effet sur l'opinion ».

Deux mille exemplaires de *l'Allemagne*, de Mme de Staël, sont mis au pilon. Au théâtre, on expurge Racine et Corneille. M. Velschinger nous dit que la bibliothèque du souffleur de la Comédie-Française possède encore l'exemplaire d'*Athalie* avec les ratures de la police[1].

L'empereur veille particulièrement sur les ouvrages historiques : « Il n'y a pas, dit-il, de travail plus important; il faut qu'il soit confié non seulement à des auteurs d'un vrai talent, mais à des hommes *attachés* qui présentent les faits sous leur véritable point de vue et préparent une instruction saine en conduisant l'histoire jusqu'à l'an VIII. » Il faut, dit toujours Napoléon, que l'histoire « fasse sentir à chaque ligne » les défauts de l'ancien régime; « il faut que la faiblesse constante du gouvernement sous Louis XIV même, sous Louis XV ou Louis XVI inspire *le besoin de soutenir l'ouvrage nouvellement accompli et la prépondérance acquise*... Lorsque cet ouvrage, bien fait et écrit dans une bonne direction, aura paru, *personne n'aura la volonté et la patience d'en faire un autre, surtout lorsque, loin d'être encouragé par la police, on sera découragé par elle.* »

La censure interdit *le Dernier des Abencérages*, « où elle découvre un intérêt trop ardent pour la cause espagnole ».

On va jusqu'à prohiber un jeu de loto « qui familiarise la jeunesse avec l'histoire de son pays, mais qui parle trop de la famille du grand Dauphin, de Louis XVI et de ses tantes ».

Il n'était pas permis de parler de Tacite[2]. Pour avoir écrit dans son *Epître à Voltaire :*

> Tacite en traits de flamme accuse nos Séjans
> Et son nom prononcé fait pâlir nos tyrans,

[1] Napoléon a eu de nos jours des imitateurs sur ce point. Une édition des *Fables* de La Fontaine, expurgée, a été, en effet, distribuée, il y a une dizaine d'années, dans les écoles communales de Paris : les vers :

> Petit poisson deviendra grand,
> Pourvu que *Dieu* lui prête vie,

avaient été ainsi corrigés :

> Petit poisson deviendra grand,
> Pourvu *qu'on lui laisse* la vie.

[2] Lire sur ce point le très intéressant article de M. Velschinger : « Napoléon et Tacite ». (*Journal des Débats*, 20 décembre 1900.)

Marie-Joseph Chénier se voit retirer sa place d'inspecteur général des Etudes et est sur le point d'être arrêté. C'est alors que Chateaubriand eut le courage d'écrire dans le *Mercure* les lignes suivantes :

« Lorsque dans le silence de l'abjection l'on n'entend plus retentir que la chaîne de l'esclave et la voix du délateur, lorsque tout tremble devant le tyran et qu'il est aussi dangereux d'encourir sa faveur que de mériter sa disgrâce, l'historien paraît, chargé de la vengeance des peuples. C'est en vain que Néron prospère, Tacite est déjà né dans l'empire; il croît inconnu auprès des cendres de Germanicus, et déjà l'intègre Providence a livré à un enfant obscur la gloire du maître du monde... Si le rôle de l'historien est beau, il est souvent dangereux; mais il est des autels, comme celui de l'Honneur, qui, bien qu'abandonnés, réclament encore des sacrifices. Le dieu n'est point anéanti parce que le temple est désert. »

« Ainsi, dit M. Velschinger, écrivait celui qui, seul, avait donné sa démission au lendemain même du meurtre du duc d'Enghien. Le *Mercure* fut immédiatement supprimé, et Chateaubriand livré à la surveillance de la haute police. Deux ans après, son cousin Armand fut exécuté dans la plaine de Grenelle. Enfin, on sait comment les courtisans et comment l'Académie elle-même firent payer au grand écrivain sa courageuse indépendance[1]. »

Voilà les procédés que Napoléon employait et que fatalement, logiquement, il devait employer pour arriver au but qu'il voulait atteindre[2] et qu'il avait lui-même résumé dans les lignes suivantes :

« Sur les affaires publiques qui sont mes affaires, en matière politique, sociale et morale, sur l'histoire, notamment sur l'histoire actuelle, récente ou moderne, personne, dans la génération présente, ne pensera, excepté moi, et dans la génération prochaine, tout le monde pensera d'après moi. »

*
* *

Nous venons d'exposer la doctrine de « l'unité morale » de la France telle que la comprirent Louis XIV et Napoléon. Est-ce là la doctrine de ceux qui, au nom de « l'unité morale », veulent aujourd'hui, en supprimant les congrégations, supprimer l'ensei-

[1] M. Velschinger, « Napoléon et Tacite ». (*Journal des Débats*, 20 décembre 1900.)

[2] Lire sur cette tentative d' « unité morale » de la France par Napoléon, Taine (*Régime moderne*, t. II, liv. VI, ch. I et II), à qui nous avons emprunté un certain nombre des citations qui précèdent.

gnement catholique en France? Non : pas complètement au moins. Car leur doctrine, nous allons le prouver, est, vis-à-vis de la conscience humaine, plus oppressive encore. Leur doctrine, c'est la doctrine jacobine. C'est donc dans Jean-Jacques Rousseau qu'il faut aller la chercher. Elle est tout entière exposée dans le *Contrat social*, et il nous paraît très utile en ce moment de la rappeler et de la faire ressortir.

D'après Jean-Jacques Rousseau, « les clauses du contrat social se réduisent toutes à une seule, savoir : l'aliénation totale de chaque associé avec tous ses droits à la communauté[1] ». Il faut donc que « chacun se donne complètement », aliène, par conséquent, sa pensée et sa conscience individuelles comme tout le reste : tout dans l'homme doit être absorbé par l'Etat, ne doit relever que de lui en religion, en morale et en politique.

Cette « unité morale » de l'Etat existait dans le paganisme.

« Chaque religion, en effet, nous dit Jean-Jacques Rousseau[2], était alors uniquement attachée aux lois de l'Etat qui la prescrivait, il n'y avait point d'autre manière de convertir un peuple que de l'asservir, ni d'autres missionnaires que les conquérants, et l'obligation de changer de culte étant la loi des vaincus, il fallait commencer par vaincre avant d'en parler. Enfin, les Romains ayant étendu avec leur empire leur culte et leurs dieux et ayant souvent eux-mêmes adopté ceux des vaincus, en accordant aux uns et aux autres le droit de cité, les peuples de ce vaste empire se trouvèrent insensiblement avec des multitudes de dieux et de cultes, à peu près les mêmes partout : et voilà comment le paganisme ne devint qu'une seule et même religion. »

Et dans l'antiquité, personne ne conteste[3] ce droit qui appartient au pouvoir d'imposer la religion qu'il veut, de la modifier dans le sens qu'il veut.

Mais le christianisme survient et tout change, « l'unité morale » est rompue.

« Ce fut dans ces circonstances, continue Rousseau, que Jésus vint établir sur la terre son royaume spirituel; ce qui séparait le système théologique du système politique fit que l'*Etat cessa*

[1] *Contrat social*, I, 6.

[2] *Ibid.*, IV, 8.

[3] Sauf cependant le peuple juif : « Quand les Juifs, dit Jean-Jacques Rousseau, soumis aux rois de Babylone et ensuite aux rois de Syrie, voulurent s'obstiner à ne reconnaître aucun autre dieu que le leur, ce refus regardé comme une rébellion contre le vainqueur, leur attira des persécutions qu'on lit dans leur histoire, et dont on ne voit aucun autre exemple avant le christianisme. »

d'être un et causa les divisions intestines qui n'ont jamais cessé d'agiter les peuples chrétiens[1]. »

Rousseau montre ensuite comment les païens défendirent « l'unité morale de l'Etat », il explique et il excuse en somme les persécutions :

« Or, dit-il, cette idée nouvelle d'un royaume de l'autre monde n'ayant pu jamais entrer dans la tête des païens, ils regardèrent toujours les chrétiens comme de vrais rebelles qui, sous une hypocrite soumission, ne cherchaient qu'à se rendre indépendants et maîtres et à usurper adroitement l'autorité qu'ils feignaient de respecter dans leur faiblesse. Telle fut la cause des persécutions[2]. »

Les païens n'ayant pu réussir à supprimer le christianisme, Rousseau nous dit ensuite que le christianisme, partout où il existe, rend toute unité de l'Etat impossible à réaliser.

« Cependant, continue Rousseau, comme il y a toujours eu une pensée et des lois civiles, il a résulté de cette double puissance un perpétuel conflit de juridiction qui a rendu toute bonne *politie* impossible dans les Etats chrétiens; et l'on n'a jamais pu venir à bout de saisir auquel du maître ou du prêtre on était tenu d'obéir. »

Depuis l'établissement du christianisme, toujours d'après Rousseau, il n'y a eu guère que Mahomet qui ait créé dans un Etat « l'unité morale ».

« Mahomet, dit Jean-Jacques Rousseau, eut des vues très saines : il lia bien son système politique; et, tant que la forme de son gouvernement subsista sous les califes ses successeurs, ce gouvernement fut exactement un et bon en cela[3]. »

Même dans les pays chrétiens où les princes devenus schismatiques ou hérétiques sont parvenus à détacher leurs sujets de la papauté, « l'unité morale » qu'ils cherchèrent à refaire n'a pu être réalisée :

« Plusieurs peuples cependant, dit toujours Jean-Jacques Rousseau, même dans l'Europe ou à son voisinage, ont voulu conserver ou rétablir l'ancien système, mais sans succès; l'esprit du christianisme a tout gagné. Le culte sacré est toujours resté ou redevenu indépendant du souverain et sans liaison nécessaire avec le corps de l'Etat.

« Parmi nous, les rois d'Angleterre se sont établis chefs de l'Eglise; autant en ont fait les tsars; mais par ce titre, ils s'en

[1] Livre IV, ch. VIII.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*

sont moins rendus les maîtres que les ministres : ils ont moins acquis *le droit de la changer que le pouvoir de la maintenir.* Ils n'y sont pas législateurs, ils ne sont que princes. Partout où le clergé fait corps, il est maître et législateur dans sa partie. Il y a donc deux puissances, deux souverains en Angleterre et en Russie tout comme ailleurs.

« De tous les auteurs chrétiens, le philosophe Hobbes est le seul qui ait bien vu le mal et le remède, qui ait osé proposé de réunir les deux têtes de l'aigle et de tout ramener à l'*unité politique sans laquelle jamais Etat ni gouvernement ne sera bien constitué.*

Cette *unité politique* nécessaire à un Etat ne pourra donc exister tant qu'y existera le christianisme sous quelque forme qu'il puisse se présenter. Il faut donc tout d'abord proscrire de l'Etat le « christianisme romain ». Voici comment Rousseau le définit :

« Il y a, dit-il, une sorte de religion plus bizarre, qui, donnant aux hommes deux législations, deux chefs, deux patries, les soumet à des devoirs contradictoires et les empêche de pouvoir être à la fois dévots et citoyens... Tel *est le christianisme romain.* On peut appeler celle-ci la religion du prêtre. Il en résulte une sorte de droit mixte et *insociable* qui n'a point de nom... Cette religion est évidemment mauvaise que c'est perdre son temps de le démontrer [1]. »

Mais à côté du christianisme romain, en dehors aussi du schisme et de l'hérésie, il en est un autre pour Rousseau, le christianisme individuel, évangélique.

« La religion, dit-il, considérée par rapport à la société qui est générale ou particulière, peut aussi se diviser en deux espèces, savoir : la religion de l'homme et celle du citoyen. La première sans temples, sans autels, sans rites, bornée au culte purement intérieur du Dieu suprême et aux devoirs éternels de la morale, est la pure et simple religion de l'Evangile, le vrai théisme et ce qu'on peut appeler le droit divin naturel... Reste donc la religion de l'homme ou le christianisme, non pas celui d'aujourd'hui, mais celui de l'Evangile qui en est tout à fait différent. Par cette religion sainte, sublime, véritable, les hommes, enfants du même Dieu, se reconnaissent tous pour frères et la société qui les unit ne se dissout pas même à la mort [2]. »

Malgré tous les éloges que Rousseau prodigue à ce christianisme évangélique, il n'en veut pas dans l'Etat qu'il rêve de fonder ; il ne voit rien de plus contraire à *l'esprit social.*

En effet, il continue ainsi :

[1] *Contrat social,* IV, 8.
[2] *Ibid.*

« Mais cette religion (le christianisme évangélique) n'ayant nulle relation particulière avec le corps politique, laisse aux lois la seule force qu'elles *tirent d'elles-mêmes* sans leur en ajouter aucune autre, et par là un des grands biens de la société particulière reste sans effet. Donc, bien loin d'attacher les cœurs des citoyens à l'Etat, elle les en détache comme de toutes choses de la terre. *Je ne connais rien de plus contraire à l'esprit social.* On nous dit qu'un peuple de vrais chrétiens formerait la plus parfaite société que l'on puisse imaginer. Je ne vois à cette supposition qu'une grande difficulté : c'est qu'une société de vrais chrétiens ne serait plus une société d'hommes. »

Il faut donc détruire tout christianisme pour arriver à la réunion intime, complète du pouvoir religieux et du pouvoir civil, pour faire que le citoyen ne relève de Dieu que par l'intermédiaire de l'Etat, son seul représentant sur la terre. Aussi Rousseau se demande-t-il si un retour au système païen ne serait pas le meilleur moyen d'assurer l'unité politique.

« Une autre religion inscrite dans un seul pays lui donne ses dieux, ses patrons propres et tutélaires. Elle a ses dogmes, ses rites, son culte extérieur prescrit par les lois; hors la seule nation qui la suit, tout est pour elle infidèle, étranger, barbare... Telles furent les religions des premiers peuples auxquelles on peut donner le nom de droit divin civil ou positif...

« ... Cette religion est bonne en ce qu'elle réunit le culte divin et l'amour des lois, et que, faisant de la patrie l'objet de l'adoration des citoyens, elle leur apprend que servir l'Etat c'est en servir le Dieu tutélaire. C'est une espèce de théocratie dans laquelle on ne doit point avoir d'autre pontife que le prince, ni d'autres prêtres que les magistrats.

« Mais elle est mauvaise en ce qu'alors, fondée sur l'erreur et sur le mensonge, elle trompe les hommes, les rend crédules, superstitieux et noie le vraie culte de la Divinité dans un vain cérémonial. Elle est mauvaise encore quand, devenant exclusive et tyrannique, elle rend un peuple sanguinaire et intolérant. »

Le christianisme proscrit, le paganisme écarté, malgré tous les avantages qu'il présente au point de vue de l'unité politique, quel système faut-il donc adopter dans l'Etat nouveau? Il faut que l'Etat établisse et impose, après avoir fait table rase de toutes les religions existantes, une religion à lui, la religion civile. Notez que Rousseau se garde bien de prononcer le mot de religion [1], il dit :

[1] Le mot de religion civile échappe cependant à Rousseau à la page suivante : « Les dogmes de la religion civile doivent être simples, » etc. *Contrat social,* ch. VIII, *in fine.*)

« une profession de foi civile », mais cela revient au même comme l'on va pouvoir en juger par les citations suivantes :

« Il y donc, dit-il, une profession de foi civile dont il *appartient au souverain de fixer les articles*, non pas précisément comme dogmes de religion, mais comme sentiments de sociabilité sans lesquels il est impossible d'être bon citoyen ni sujet fidèle. »

Celui qui ne les accepte pas, ces dogmes d'Etat, celui qui, après les avoir acceptés, « se conduit comme ne les croyant pas », doit être excommunié par l'Etat, et l'on va voir que dans le système de Rousseau l'excommunication n'est pas quelque chose de purement moral, de purement platonique. En effet, il continue :

« Sans obliger personne à les croire (ces articles de la profession de foi), il (le souverain) peut bannir de l'Etat quiconque ne les croit pas, il *peut le bannir non* comme impie, mais comme insociable, comme incapable d'aimer sincèrement les lois, la justice et d'immoler sa vie à son devoir : que si quelqu'un, après avoir reconnu publiquement *ces mêmes dogmes se conduit comme ne les croyant pas, qu'il soit puni de mort;* il a commis le plus grand crime, il a menti aux lois[1]. »

Les excommuniés, les exclus de l'Etat, les bannis, ce sont d'abord tous les catholiques :

« Quant aux dogmes négatifs je les borne à un seul, c'est l'intolérance; elle rentre dans les cultes que nous avons exclus. Quiconque ose dire : Hors de l'Eglise, point de salut, doit être chassé de l'Etat[2]. »

Mais, d'ailleurs, les libres-penseurs ne seront pas mieux traités que les catholiques; la « tolérance » de Rousseau à leur égard est la même : en effet, voici l'énumération qu'il nous donne des dogmes d'Etat auxquels il faut adhérer sous peine de bannissement, sur lesquels, après les avoir acceptés, il faut régler sa conduite sous peine de mort :

« *Les dogmes de la religion civile* doivent être simples, en petit nombre, exposés avec précision, sans explications ni commentaires. L'existence de la Divinité puissante, intelligente, bienfaisante, prévoyante et pourvoyante; la vie à venir, le bonheur des justes, le châtiment des méchants, *la sainteté du contrat social et des lois*[3]. »

L'on saisit toute l'importance de ces derniers mots « la sainteté du contrat social et des lois » ; c'est la conscience humaine courbée sous la force du nombre, ne reconnaissant rien au-dessus de

[1] *Contrat social*, liv. IV, ch. 8.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*

l'Etat, c'est le dogme de l'Etat-Dieu, la loi humaine au-dessus de tout, même de la voix de la conscience, la négation de cette vérité qu'exprimait si hautement, il n'y a pas longtemps encore, le Pape Léon XIII dans les termes suivants : « Une loi ne mérite obéissance qu'autant qu'elle est conforme à la droite raison et à la loi éternelle de Dieu [1]. »

Pour appliquer le système qui consiste à détruire le christianisme dans les âmes et à le remplacer par « la religion civile », c'est à l'école que s'adresse J.-J. Rousseau. C'est lui qui a défini le « dogme » si cher à nos jacobins d'aujourd'hui et qui se formule ainsi : « Les enfants appartiennent à l'Etat et non à leurs parents. »

« Comme on ne laisse pas, dit Rousseau, la raison de chaque homme unique arbitre de ses devoirs [2], on doit d'autant moins abandonner aux lumières et aux préjugés des pères l'éducation des enfants qu'elle importe à l'Etat encore plus qu'aux pères..., si l'autorité publique, en prenant la place des pères et en se chargeant de cette importante fonction, acquiert leurs droits, en remplissant leurs devoirs, ils ont d'autant moins de sujet de s'en plaindre qu'à cet égard ils ne font proprement que changer de nom et qu'ils auront, en commun, sous le nom de citoyens, la même autorité sur leurs enfants qu'ils exerçaient sous le nom de pères. »

Taine, après avoir cité ce passage de Rousseau, ajoute : « en d'autres termes vous cessez d'être père, mais en échange vous devenez inspecteur des écoles; l'un vaut l'autre, de quoi vous plaignez-vous [3] »

Rousseau dit encore : « C'est l'éducation qui doit donner aux âmes la forme nationale [4]. Les peuples sont à la longue ce que le gouvernement les fait être : guerriers, citoyens, hommes quand il le veut; populace, *canaille quand il lui plaît.*

« Voulez-vous prendre une idée de l'éducation publique? Lisez la *République* de Platon [5]... Les bonnes institutions sociales sont celles qui savent le mieux *dénaturer l'homme*, lui ôter son existence pour lui en donner une relative et *transporter le moi* dans l'*unité commune*, en sorte que chaque particulier ne se croit plus un, mais partie de l'unité, et ne soit plus sensible que dans le tout. On doit exercer l'enfant à ne jamais regarder un individu que dans ses relations avec le corps de l'Etat... Tous étant égaux par

[1] Encyclique *de Conditione opificum.*
[2] Rousseau, *Discours sur l'économie politique,* 308.
[3] *Ancien régime,* t. I, p. 71.
[4] Rousseau, *sur le Gouvernement de la Pologne,* 277, 287, 289.
[5] *Ibid.,* t. I.

la Constitution doivent être élevés ensemble et de la même manière. La loi doit régler la nature, l'ordre et la forme de leurs études[1]. »

C'est de ce principe dont s'inspirent les jacobins de la Révolution. Lepelletier Saint-Fargeau le formule dans ces deux lignes : « Dans notre système, la totalité de l'existence de l'enfant nous appartient, la matière ne sort jamais du moule. »

C'est ce principe qu'ils veulent appliquer. On a trouvé dans les papiers de Saint-Just un projet de loi déclarant « qu'à cinq ans tous les enfants seront enlevés à la famille et élevés en commun aux frais de l'Etat d'une façon uniforme[2]. »

Telles sont aussi les idées de Robespierre : « Nous n'avons laissé, écrit Daunou, dans son rapport sur l'organisation de l'instruction publique, nous n'avons laissé que Robespierre qui nous a aussi entretenus d'instruction publique, et qui, jusque dans ce travail, a trouvé le secret d'imprimer le sceau de sa tyrannie stupide par la disposition barbare qui arrachait l'enfant des bras de son père, qui faisait une dure servitude du bienfait de l'éducation, et qui menaçait de la prison, de la mort les parents qui auraient pu et voulu remplir eux-mêmes le plus doux devoir de la nature, la plus simple fonction de la paternité. »

*
* *

Tel est le système « de l'unité morale » de Jean-Jacques Rousseau, qui est devenu le système jacobin; il est oppressif, tyrannique, odieux, mais il est logique. Il détruit le christianisme, mais il le remplace. Rousseau entend que tous les citoyens pensent comme l'État, mais il nous dit ce que l'État doit penser : il nous donne le moule dans lequel doivent être coulées les âmes de tous ses sujets. Ce n'est qu'à cette condition que le système tient debout. Pour imposer à tous une même doctrine en religion, en morale, en politique, il est de toute évidence qu'il faut avoir une

[1] Taine à qui nous empruntons encore ces dernières citations, résume ainsi les idées de Rousseau sur ce point : « Le premier intérêt de l'État sera toujours de former les volontés par lesquelles il dure, de préparer les votes qui le maintiendront, de déraciner dans les âmes les passions qui lui seraient contraires, d'implanter dans les âmes les passions qui lui seraient favorables, d'établir à demeure dans ses citoyens futurs, les sentiments et les préjugés dont il aura besoin : s'il ne tient pas les enfants, il n'aura pas les adultes. Dans un couvent, il faut que les novices soient élevés en moines, sinon, quand ils auront grandi il n'y aura plus de couvent. » (*Ancien régime*, t. II, p. 72.)

[2] Taine, *Ancien régime*, t. II, p. 72.

doctrine, et que cette doctrine soit une; pour imposer à tous ce qu'on a si bien appelé « l'orthodoxie d'Etat », il faut commencer par posséder une « orthodoxie d'État ».

Or ceux qui tentent aujourd'hui d'implanter en France ce qu'ils appellent « l'unité morale » ont-ils en religion, en morale, en politique, une doctrine à nous imposer, et cette doctrine est-elle une? Non : il est bien facile de l'établir, et cela a déjà été fait bien des fois.

Cette doctrine « une » en religion, en morale, en politique, c'est évidemment dans l'enseignement d'Etat qu'il convient de la chercher, puisque c'est par l'enseignement d'Etat que l'on voudrait l'imposer. Cette doctrine une, c'est surtout dans l'enseignement de l'histoire et de la philosophie que l'on devrait la trouver. Or, c'est tout le contraire de l'unité que l'on y découvre. Aujourd'hui dans l'Université, autant de cours, autant de professeurs, autant de doctrines différentes. Les uns, les démodés, professent encore ce spiritualisme vague, ce pont jeté entre le christianisme et la libre-pensée, cette philosophie et cette morale répondant aux opinions moyennes de la bourgeoisie de 1830, et dont Cousin voulait faire la religion immuable de l'Université; d'autres, — il y en a peu, mais enfin il en existe, — sont très nettement catholiques. D'autres, comme M. Izoulet, disent « que la France a fait sa révolution politique pour nationaliser la souveraineté, et qu'il lui reste à faire sa révolution religieuse pour matérialiser Dieu », et sont ainsi en marche vers l'athéisme. D'autres, comme M. Espinas, déclarent que la psychologie devient impossible à enseigner dans les lycées : « Pour la psychologie, affirme M. Espinas, il faut un laboratoire et une clinique, et il y a peu de chances qu'on puisse annexer un laboratoire avec ses expériences longues et minutieuses, et une clinique surtout avec des sujets femmes hystériques à la classe de philosophie[1]. » Enfin, le journal *le Temps* résume tout en disant que « règne dans l'Université la variété la plus grande des opinions et des systèmes, qu'on y rencontre tout depuis l'idéalisme mystique jusqu'au positivisme le plus brutal[2]. » M. Brunetière constate le même fait :

« Les opinions des professeurs de l'Université, dit-il, sont libres, et pour bien préciser ici ce que je veux dire, aucune contrainte, si ce n'est celle de parcourir le programme, ne pèse aujourd'hui sur le professeur de rhétorique, d'histoire et de philosophie. Libre à lui

[1] Enquête de la commission de la Chambre des députés sur l'enseignement 1899. Déposition de M. Espinas, professeur de la Faculté des lettres de l'Université de Paris, t. I, p. 408.

[2] Cité par M. le comte Albert de Mun : *la Loi des suspects*, p. 51.

de penser comme il veut et de parler, d'enseigner comme il pense. On ne lui interdit ni d'être ardemment catholique, j'en connais, ni d'être résolument darwiniste, j'en connais aussi... Pareillement les professeurs d'histoire[1]... »

C'est donc là un fait absolument acquis, hors de doute, indiscutable, que, aujourd'hui, dans l'Université, en politique, en religion, en morale, chaque maître enseigne ce qu'il veut, et que, par suite de cette liberté, les doctrines les plus diverses, les plus opposées, les plus contraires, s'y trouvent professées.

Si donc on a comme but d'inculquer par l'enseignement à tous les enfants de France la même doctrine, il faudra nécessairement commencer par violenter la liberté des professeurs de l'Université en leur imposant à tous une doctrine unique. Il faudra « mener » l'Université comme on la menait autrefois au temps des Cousin et des Villemain :

« Il (le professeur), dit encore M. Brunetière, n'a pas toujours eu la liberté. Il ne l'avait pas sous la dure discipline et sous la hautaine férule des Villemain et des Cousin... Vous vous rappelez ce cardinal qui menait, disait-il, son clergé comme un régiment. Ainsi faisait Cousin du bataillon de ses agrégés. Dans tous les collèges de France, de Dunkerque à Bayonne et de Brest à Besançon, régnait l'éclectisme officiel; et on y enseignait le même jour, à la même heure, que « le beau est la splendeur du vrai ». Que si quelqu'un s'y refusait, on l'envoyait s'amender à Pontivy ou à Sisteron[2]. »

Mais quelle sera la doctrine obligatoire dans l'Université? On répond : la doctrine d'Etat. La doctrine d'Etat, en fait, c'est la doctrine des hommes qui sont au pouvoir. Et alors pour combattre le système sur le terrain des principes, on a fait remarquer bien des fois que cette doctrine n'aurait aucune fixité, changerait non seulement avec chaque régime, mais avec chaque ministère. Aujourd'hui nous avons bien plus beau jeu encore pour attaquer, à ce point de vue, le système : car la composition du cabinet actuel suffit, à elle seule, pour en démontrer toute l'absurdité. Ce cabinet, en effet, est composé d'hommes qui appartiennent aux doctrines les plus contraires : en fait de doctrine, il constitue l'arlequinade la plus complète et la plus réussie qui se puisse rêver. Ces hommes qu'il réunit représentent tous des idées différentes, opposées, qui se contredisent les unes les autres dans les points les plus importants. Et alors quelle doctrine imposera-t-on aux professeurs pour qu'ils l'imposent

[1] Conférence sur *la Liberté de l'enseignement*, du 25 février 1900, p. 8.
[2] *Ibid.*, p. 9.

ensuite aux élèves? Sera-ce la doctrine opportuniste, sera-ce la doctrine radicale, sera-ce la doctrine socialiste? Et parmi les opportunistes, les radicaux et les socialistes que de subdivisions doctrinales encore on pourrait découvrir, que de frères ennemis on trouve dans leurs rangs sur le terrain des idées!

Il a fallu, pour que ces hommes puissent se réunir pour gouverner de concert, qu'ils eussent un but identique, le salut de Dreyfus, but leur faisant oublier toutes leurs divisions. Maintenant que l'affaire Dreyfus semble terminée, ils n'ont plus qu'une seule idée ou plutôt qu'une seule passion commune : la haine de l'Eglise; pour rester unis il leur faut faire la guerre au catholicisme : ne pouvant agir, il faut qu'ils combattent. Et ils combattent non pas pour une doctrine, mais seulement contre une doctrine : ils combattent pour une négation. Leur victoire, s'ils venaient à la remporter, n'aurait pas, comme ils le disent, pour résultat l'union morale de notre pays. Si, en effet, par impossible, ils parvenaient à détruire en France le catholicisme, la lutte contre l'Eglise, n'ayant plus d'objet, cesserait aussitôt; avec elle c'est le ciment même et le seul ciment de leur union qui disparaîtrait, et il n'est douteux pour personne que tout de suite on les verrait entre eux s'entre-déchirer. Il suffit, d'ailleurs, de relire l'histoire de la Révolution pour trouver la preuve évidente de ce fait indéniable.

*
* *

Nous avons dit : lutte contre l'Eglise, lutte contre le catholicisme, et non pas lutte contre les congrégations. Il a été, en effet, expliqué précédemment que c'était bien le catholicisme tout entier qu'on attaquait dans la personne des associations religieuses. La démonstration de ceci n'est plus à faire surtout depuis la publication de la superbe lettre écrite par le Pape Léon XIII au cardinal archevêque de Paris. Toute équivoque est désormais dissipée et les paroles prononcées, à Toulouse, à ce sujet, par M. Waldeck-Rousseau ne tromperont plus personne[1].

[1] C'est bien là, d'ailleurs, l'avis des socialistes et des radicaux, comme le montre le passage suivant d'un article publié récemment dans la *Lanterne*, par MM. Allard :

« Il faut cependant remercier le Très Saint-Père de nous avoir déclaré très franchement que « les ordres religieux font partie intégrante de l'Église « apostolique, au même titre que le clergé séculier ». « Ceci cloue le bec aux singuliers républicains qui tentent de faire une différence entre les moines et les prêtres, entre le cléricalisme et la religion. L'Eglise est un bloc, un tout indivisible, et chacun de ses membres, qu'il soit régulier ou

Mais il convient maintenant de faire justice du principal grief dont se servent, depuis tant d'années, opportunistes, radicaux et socialistes pour faire, en France, partager aux masses leur haine de l'Eglise et légitimer à leurs yeux la guerre sans merci qu'ils ont entreprise contre elle.

« Nous, disent-ils, nous représentons la Révolution; l'Eglise et les catholiques représentent la contre-Révolution : nous, nous représentons les idées modernes; les catholiques sont les adversaires acharnés des idées modernes. »

C'est là ce que prétend M. Waldeck-Rousseau :

« Peu à peu se préparent ainsi, a-t-il dit dans son discours de Toulouse, deux sociétés différentes, — l'une, de plus en plus démocratique, emportée par le large courant de la Révolution; et l'autre, de plus en plus imbue de doctrines qu'on pouvait croire ne pas avoir survécu au grand mouvement du dix-huitième siècle, — et destinées un jour à se heurter. »

C'est ainsi que nos adversaires définissent le terrain de la lutte; il importe de montrer que rien n'est plus faux que cette définition, qu'ici l'on a créé volontairement, et que volontairement encore on entretient une confusion sur ce point pour égarer l'opinion et vaincre les catholiques par l'impopularité la plus injustifiée.

En effet, quand on ne se contente pas de mots, quand derrière les mots on regarde et on scrute les idées et les faits qu'ils expriment, on s'aperçoit bien vite qu'il est impossible à tout homme de bonne foi de répondre par un oui ou par un non à la question ainsi posée : Etes-vous pour ou contre la Révolution française?

D'abord, en ce qui regarde l'histoire de la Révolution, si nous jetons les yeux sur les rangs de nos adversaires, combien nombreux sont-ils ceux qui, faisant deux parts de cette histoire, creusent un infranchissable fossé entre 1789 et 1793, admirant la première et réprouvant la seconde.

Pour faire de l'histoire de la Révolution « un bloc », comme le veut M. Clémenceau, il faut la regarder dans un lointain tel qu'alors toutes les couleurs se confondent. Mais, que l'on s'approche quelque peu, ces couleurs ressortent bien vite, chacune très différente de l'autre, et la ligne de démarcation entre elles se voit des plus strictes et des plus nettes. Et l'on ne peut admirer à la fois toutes les parties si distinctes et si opposées entre elles de ce tout sans se mettre en contradiction formelle et absolue avec

séculier, s'acharne à la même besogne d'irraison et de réaction. C'est contre le bloc tout entier que les hommes de progrès doivent engager la lutte, et nous n'aurons le droit de chanter victoire que le jour où le bloc tout entier sera jeté en bas. »

soi-même. Il est impossible, en effet, qu'on tienne en même temps pour Bailly et pour Marat, pour Vergniaud et pour Camille Desmoulins, pour Danton et pour Robespierre, pour Hébert et pour Gracchus Babœuf.

Ces hommes qui sont tous des hommes de la Révolution représentent cependant des systèmes différents, et c'est en se guillotinant les uns les autres que la plupart ont compris et pratiqué « l'unité morale » de la Révolution.

Si, maintenant, quittant le terrain de l'histoire, le terrain des faits, nous nous mettons sur celui des idées, est-ce que là aussi il n'y a pas des distinctions qui s'imposent à tous avec l'évidence la plus absolue?

La Révolution a fait disparaître les privilèges de l'ancien régime. Les catholiques sont-ils, à ce point de vue, contre la Révolution? S'il est en France, aujourd'hui, un seul catholique qui veuille revenir sur la nuit du Quatre-Août, qu'on le découvre et qu'on nous le montre! Tous les catholiques, après Tocqueville et Taine, pensent que les privilèges dans l'ancienne France, comme dans tout pays, ne purent jamais s'expliquer et se justifier que comme étant la contre-partie, le paiement des services rendus. Le service ayant disparu, la contre-partie, le privilège devait disparaître, il était aussi injuste qu'irrationnel que l'effet pût survivre à la cause.

Supprimant les privilèges, la Révolution a proclamé le principe de l'égalité de tous les citoyens devant la loi sans distinction ni d'opinion ni de religion. Ce principe est aujourd'hui battu en brèche, mais par qui? Est-ce par les catholiques? Sont-ce les catholiques qui, en ce moment, déclarent que les Français doivent se partager en deux catégories, ceux qui peuvent jouir de la liberté et ceux qui doivent être mis en dehors du droit commun uniquement parce qu'ils professent et propagent par l'association des idées religieuses qui ne sont pas celles des hommes actuellement au pouvoir?

Un autre principe de la Révolution, c'est l'admissibilité de tous les citoyens aux fonctions de l'Etat; l'article 6 de la *Déclaration des droits de l'homme* le formule ainsi :

« Tous les citoyens étant égaux aux yeux de la loi sont également admissibles à toutes les dignités, places et emplois publics, selon leur capacité et sans autre distinction que celles de leur vertu ou de leur talent. » Qui le conteste ce principe? Qui veut le fouler aux pieds? Sont-ce les catholiques ou bien ce ministère qui se réclame des principes de la Révolution et qui propose d'exclure des dignités, places et emplois publics, tous les fils de Français — ils sont la moitié de la France — non pas parce que « leurs capa-

cités, leurs vertus, leurs talents » sont moindres que ceux des autres, mais uniquement parce qu'ils auront été élevés dans des écoles où l'on professe une religion qui déplaît au parti au pouvoir.

Poursuivre un semblable but et, pour plus sûrement y parvenir, priver du droit de s'associer que l'on déclare appartenir à tous les citoyens, une catégorie de Français pour la raison qu'ils contractent des vœux religieux, vœux qui ne relèvent que de leur conscience individuelle, n'est-ce pas aussi porter l'atteinte la plus grave à cet autre article de la charte révolutionnaire qui proclame la liberté de conscience dans les termes suivants [1] : « La liberté de conscience est inviolable. Nul ne peut être inquiété pour ses opinions religieuses, tant que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi [2] ».

Il est un autre principe que la Révolution a encore proclamé, c'est celui du respect absolu de la propriété individuelle : « La propriété, dit *la Déclaration des droits de l'homme*, article 17, est un droit inviolable et sacré. » Sont-ce les catholiques qui attaquent aujourd'hui le principe de la propriété individuelle et qui veulent arriver progressivement à « la socialisation du sol et de toutes les forces productives », c'est-à-dire à la destruction complète, au profit de l'Etat, de toute propriété individuelle sur le capital? Non, ce ne sont pas les catholiques : c'est un parti qui forme la fraction la plus puissante de la coalition qui, à l'heure actuelle, attaque l'Eglise en France, le parti qui aujourd'hui inspire et domine le Ministère.

Et cet autre principe de la Révolution, son principe fondamental en matière d'impôt : « Pour l'entretien de la force publique et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable. Elle doit être également répartie entre tous les citoyens en raison de leurs facultés [3]. » Qui veut la faire disparaître de nos lois fiscales cette règle primordiale, qui, sinon les radicaux et les socialistes par le vote de l'impôt progressif? On le voit donc, il en est beaucoup, parmi les principes de la Révolution, que ceux qui se réclament d'elle et prétendent la défendre contre

[1] « Comment donc m'obligerait-on à faire élever mon fils dans un établissement d'instruction où, sans violence d'ailleurs et avec modération, avec talent, avec esprit, on lui enseignerait tous les jours une autre vérité que la mienne? On lui démontrerait que son père n'est qu'un imbécile, un pauvre homme, un homme d'autrefois enseveli dans les superstitions du passé. Messieurs, vous le voyez bien, *de toutes les formes de contrainte que l'on puisse exercer sur la conscience humaine, il n'y en a pas de plus tyrannique.* » (M. Brunetière, conférence sur *la Liberté de l'enseignement*, p. 11.)

[2] Article 10 de *la Déclaration des droits de l'homme.*

[3] *Déclaration des droits de l'homme*, art. 13.

l'Église ont abandonnés et rejetés. C'est là un fait que constatait déjà Challamel-Lacour quand il disait, à la tribune du Sénat, le 16 mars 1892 :

« Ah! la Révolution, on en parle beaucoup, on l'asseoit encore sur un trône comme une déesse; on l'affuble d'un manteau de pourpre, on lui met à la main un roseau en guise de glaive, on lui prodigue les invocations et les génuflexions, on s'interdit surtout d'en approcher de trop près, de peur de voir si l'or n'est pas mêlé de quelque impur métal.

« Mais par derrière on se rit de l'idole, on déchire ses principes comme une vieille affiche, et par intervalle on enlève quelques pierres à son édifice. »

*
* *

Certes, il est « des principes » que les catholiques rejettent comme « un impur métal » dans la Révolution de 89 comme dans celle de 93. Mais en ceci les catholiques sont d'accord avec les plus grands penseurs de ce siècle, et leurs idées sur ce point sont beaucoup plus « modernes » que celles des jacobins leurs adversaires.

Tout le système politique et social des jacobins, c'est dans Jean-Jacques Rousseau qu'il faut aller saisir : *le Contrat social* est pour ce parti comme l'évangile de la Révolution. Or, aujourd'hui, il n'est pas de système qui soit plus condamné par la science sociale de notre temps. Les philosophes catholiques en avaient dénoncé la fausseté comme par intuition, au moment même où il était encore le plus en faveur auprès de l'opinion : ce sont ensuite des philosophes positivistes comme les Auguste Comte et les Taine qui sont venus prouver plus tard la vérité absolue des affirmations, des divinations pour ainsi dire des Joseph de Maistre, des Bonald et autres et qui ont prouvé, aussi bien par le raisonnement que par l'observation des faits, la vérité de cette parole de de Maistre : « Rousseau est l'homme de tout l'univers qui s'est le plus trompé »; du Rousseau politique et sociologue ils ont tout fait disparaître de la pensée moderne; et de Jean-Jacques Rousseau il ne reste plus aujourd'hui qu'un poète aussi merveilleux que démodé.

N'ont-ils pas détruit par exemple, ces penseurs du dix-neuvième siècle, le fondement lui-même de tout le système de 1789. Après Rousseau, en effet, les hommes de la Révolution, dédaignant tout ce qui s'était fait en France avant eux, reniant toute notre histoire nationale, proclamaient que la tradition était chose dont on ne devait tenir aucun compte, dont il fallait faire table rase pour édifier les constitutions comme les lois, uniquement d'après la

raison. N'est-il pas démontré actuellement que rien n'est plus contraire à la raison que ce prétendu principe, que cette idée qui est encore celle des jacobins d'aujourd'hui est fausse? Notre siècle de critique a reconnu qu'il était impossible de séparer un peuple de son passé, que ce passé n'est pas mort pour lui, et que toute réforme, pour lui convenir et pour durer, doit avoir dans ce passé ses racines. Et ce n'est pas une école arriérée qui soutient cette thèse : c'est l'école qui, dans les sciences politiques et sociales, est aujourd'hui l'école la plus moderne, la plus scientifique, c'est l'école historique.

Il est encore un autre principe fondamental de 89 qui disparaît de la science sociale moderne : c'est le principe individualiste que le constituant Chapelier, dans son fameux rapport, formulait ainsi : « Il n'y a plus que l'intérêt particulier de chaque individu et l'intérêt général. » Les catholiques rejettent ce principe, mais ne sont-ils pas d'accord actuellement, sur ce point, avec les hommes qui, dans tous les camps, réfléchissent, étudient et suivent les progrès de la science moderne?

*
* *

Il convient encore d'ajouter que rien n'est moins « moderne » que cette lutte contre l'Eglise au nom des idées modernes. Ce qui est conforme à l'esprit moderne, à « l'esprit nouveau », c'est la paix et la liberté laissées à l'Eglise.

C'est aussi au nom des idées modernes, de la civilisation moderne que, — il y a quelque vingt-cinq ans, — les catholiques furent combattus à outrance presque partout en Europe. Le mot *Kulturkampf* signifiait : *lutte civilisatrice*. Cette lutte a cessé partout. Tous les Etats modernes ont reconnu, instruits par l'expérience qu'ils en ont faite, que la fameuse « unité morale » telle que l'entendent MM. Waldeck-Rousseau, Brisson et autres, est impossible à réaliser dans la pratique, et que les moyens employés pour y parvenir ont pour unique résultat, en allumant la guerre religieuse, de créer les divisions les plus profondes entre les enfants d'une même patrie.

Est-ce seulement à l'étranger que ce mouvement d'idées, que cet « esprit nouveau » s'est produit? Non certes : et parmi ceux qui ont fondé le régime politique qui domine la France depuis vingt-cinq ans, parmi ceux-là qui, en 1880, lorsque l'article 7 fut proposé, et les décrets du 29 mars exécutés, combien y en a-t-il qui, depuis, ont reconnu leur erreur, ont déclaré nettement et honnêtement qu'ils avaient fait fausse route! C'est Challemel-

Lacour, dans son fameux discours de 1894, Challemel-Lacour, celui-là même qui, pour la première fois, à l'Assemblée nationale, développa la fameuse thèse des deux France; c'est Spuller, celui qui fit le rapport si passionné, si violent sur l'article 7; c'est M. Andrieux, qui exécuta les décrets du 29 mars; c'est M. Jules Roche, qui présenta, naguère, le projet de loi le plus draconien qui ait jamais paru contre les congrégations; c'est M. Méline, c'est presque tout l'entourage de Gambetta et de Jules Ferry. L'on en pourrait citer bien d'autres.

Au fond, les deux Chambres actuelles en majorité pensent de même.

Est-ce que le Sénat n'a pas élu naguère Challemel-Lacour pour président après son fameux discours en faveur de la politique de modération et à cause de ce discours?

Est-ce que, à la Chambre des députés, M. Brisson, qui est la véritable personnification de ce radicalisme irréligieux, n'a pas été battu, et à quatre reprises différentes, par M. Deschanel, qui représente la politique toute contraire? La majorité dans le Parlement repousserait donc les projets aujourd'hui en discussion, projets aussi odieux qu'arriérés si elle était vraiment libre, vraiment indépendante, si elle avait assez d'énergie et de courage pour secouer en pleine lumière le joug d'une minorité auquel elle ne sait malheureusement échapper que dans l'ombre du scrutin secret.

Cette minorité tente aujourd'hui un effort suprême, d'autant plus violent qu'elle s'aperçoit qu'en France comme partout l'esprit public lui échappe. Elle voit tout le terrain que l'incrédulité a perdu et perd chaque jour dans les classes les plus éclairées. Le mouvement s'accentue de plus en plus dans ce sens et ce ne sont pas les catholiques seulement qui le constatent :

« Nous voyons, dit notamment M. Barboux, quelques-uns de ces hommes, qui ne sont pas seulement l'ornement de notre patrie, mais qui sont encore ses flambeaux et ses guides, se rapprocher de la religion par une évolution plus ou moins lente et, sans adhérer à ses dogmes, servir ses intérêts par l'implacable critique des solutions sociales que les mathématiciens politiques demandent aux sciences sociales et l'impuissance des socialistes aux lois mal observées de l'histoire. Par l'effet de cette réaction, les sciences morales ont cessé d'être entraînées dans l'orbite des sciences naturelles, et l'homme de 1900 ressent moins d'orgueil à descendre du singe que l'homme de 1880. Les essais de morale indépendante n'ont pas donné de bons résultats, et l'on en revient tout doucement à croire que les enseignements du catéchisme ne sont pas inutiles pour rendre moins nécessaire et moins fréquente

l'intervention de la gendarmerie. Il s'est formé dans les parties les plus élevées de la société française des courants puissants qui ne sont pas favorables aux nouvelles doctrines[1]. »

Telle est la marche de l'esprit public en France, et ce n'est ni M. Brisson ni même M. Waldeck-Rousseau qui l'arrêteront dans la voie où il avance peu à peu : il n'est d'ailleurs donné à personne de le faire en aucun cas. Il y a longtemps que Lamartine a dit : « L'esprit public va où il veut, non où on le pousse. » Aussi, quand bien même nos radicaux et socialistes exécuteraient l'œuvre qu'ils tentent en ce moment, quand bien même ils réussiraient à faire disparaître toutes les écoles dirigées par des prêtres ou des congréganistes, le mouvement, pour cela, ne serait pas arrêté. Rappelons-nous que les hommes qui ont fait la Révolution française sortaient tous de collèges catholiques!

Cette renaissance religieuse implique-t-elle l'idée d'un retour quelconque en arrière? Nullement. Tout au contraire, nous pensons qu'une société nouvelle est en formation, société nouvelle qui sera le produit de la révolution économique accomplie dans le siècle qui vient de finir, révolution économique qui, dans l'histoire, est un fait d'une importance bien plus grande et gros de conséquences autrement graves que celui de la Révolution française.

Que sera cette société nouvelle? Personne aujourd'hui ne peut le dire avec exactitude. Mais, ce qui est certain, c'est que, dans cette société nouvelle, l'Eglise aura sa place, sa grande place, qu'elle prendra par le droit commun, par le seul exercice de la liberté; et si l'on jette un regard sur le monde, il est facile de voir que maintenant, partout, tous les Etats la lui laissent conquérir, cette place, par le droit commun, par la liberté, et cela plus encore dans l'intérêt des nations où l'Eglise accomplit son œuvre, que dans l'intérêt de l'Eglise elle-même. Taine en a donné la raison :

« Par un recul insensible et lent, dit-il, la grosse masse rurale, à l'exemple de la grosse masse urbaine, est en train de redevenir païenne : depuis cent ans, la roue tourne dans ce sens. »

Et Taine ajoute aussitôt : *Et cela est plus grave pour la nation que pour l'Eglise.* »

Pourquoi plus grave pour la nation que pour l'Eglise? Taine l'a précédemment expliqué, quand il a dit :

« Le christianisme est encore, pour 400 millions de créatures humaines, l'organe spirituel, la grande paire d'ailes indispensable pour soulever l'homme au-dessus de lui-même, au-dessus de sa

[1] *Le Droit d'association*, par M. Henri Barboux (la *Semaine politique et littéraire*, livraison du 10 novembre 1900, p. 1218).

vie rampante et de ses horizons bornés. Toujours et partout, depuis dix-huit cents ans, sitôt que ces ailes défaillent ou qu'on les casse, les mœurs publiques et privées se dégradent... Ni la raison philosophique, ni la culture artistique et littéraire, ni même l'honneur féodal militaire et chevaleresque, aucun centre, aucune administration, aucun gouvernement, ne suffit à suppléer le christianisme dans ce service.

« Il n'y a que lui pour nous retenir sur notre pente natale, pour enrayer le glissement insensible par lequel incessamment et de tout son poids originel notre race rétrograde vers ses bas-fonds. »

Mais il faut aller plus loin encore lorsqu'il s'agit de la France; car ce n'est pas le christianisme seulement, c'est le catholicisme qu'il faut à la France pour rester la France, pour reconquérir dans le monde son rang d'autrefois. Et il est opportun de rappeler ce que M. Brunetière a dit à ce sujet, avec autant de talent que de courage, dans sa conférence de Besançon :

« A toutes ces raisons philosophiques ou morales d'espérer, je veux ajouter une raison presque politique. C'est que partout où j'ai passé, j'ai pu constater que le catholicisme c'était la France... Je l'avais souvent entendu dire; je l'ai vu, j'en suis convaincu maintenant... Je voudrais, en dehors de tout esprit de parti et dans le seul intérêt de la grandeur du nom français, que tout Français en fût convaincu comme moi... Tel est aujourd'hui l'état du monde civilisé, qu'un Français ne saurait rien faire contre le catholicisme qu'il ne le fasse au détriment de la grandeur de la France, pour le plus grand avantage de quelque puissance ennemie, et que tout ce que l'on fait dans l'intérêt du catholicisme, on le fait dans l'intérêt de la France elle-même. »

Aussi dans la lutte religieuse actuelle, engagée dans notre pays, c'est beaucoup plus pour la France que pour l'Eglise que nous redoutons la défaite. Aussi avons-nous la conviction profonde qu'en combattant aujourd'hui pour le catholicisme, c'est plus encore notre patrie que notre foi que nous défendons.

G. de Lamarzelle.

UN PHILOSOPHE CHRÉTIEN

LÉON OLLÉ-LAPRUNE

« L'histoire d'une âme » : c'est ainsi qu'en 1878, M. Alfred Mézières, en Sorbonne, définissait le livre de M. Ollé-Laprune, *la Certitude morale*, présenté comme thèse de doctorat. La définition était exacte et profonde : volontiers l'appliquerions-nous à l'œuvre philosophique tout entière de M. Ollé-Laprune; et nous croyons qu'on ne saurait mieux marquer l'originalité de cette œuvre qu'en répétant et en commentant ces simples mots : « L'histoire d'une âme. » Ce n'est pas que M. Ollé-Laprune aimât à se raconter lui-même et qu'il se complût en quelque façon dans cette affectation d'autobiographie où se sont attardés, à la suite de Rousseau et des romantiques, un certain nombre d'écrivains de notre siècle : son tact et sa simplicité lui eussent interdit un pareil emploi de sa plume et de sa pensée, s'il n'eût jugé, par ailleurs, que sa pensée n'était intéressante et que sa plume n'était efficace qu'autant qu'elles se rattachaient à une tradition, qu'autant qu'elles secondaient une doctrine antérieure et supérieure à elles-mêmes, et qu'autant enfin qu'elles fortifiaient un lien préexistant entre son âme et l'innombrable foule des autres âmes. Mais c'est dans un sens beaucoup plus élevé que la philosophie de M. Ollé-Laprune, depuis l'année 1864, date de ses premiers cours, jusqu'en février 1898, date de sa dernière leçon à l'École normale supérieure, a mérité de s'appeler l' « histoire d'une âme ».

I

Il y a des philosophes dont la pensée et la vie demeurent perpétuellement comme dissociées l'une de l'autre : leur cerveau est une façon de boudoir, meublé d'idées toutes spéculatives, parfois décoré de paradoxes, ou, si l'on veut encore, une tour

d'ivoire qui les isole, non pas seulement de leurs semblables, mais, si l'on ose ainsi dire, d'eux-mêmes; ce qu'ils pensent n'a aucune influence sur ce qu'ils font, et inversement ils s'amusent de cette illusion que la conduite de leur vie ne détermine en aucune mesure la conduite de leur esprit. Une seconde catégorie, à laquelle le respect s'attache de préférence, comprend les penseurs qui, dès qu'ils sont en possession de leurs systèmes, courbent leur vie sous cette maîtrise qu'ils se sont personnellement créée : leur façon de vivre, fût-ce au prix de mortifications pénibles, devient le corollaire de leur façon de penser; ainsi se constitue l'unité de leur être, et de ceux-là l'on dit, sur leur tombe, qu'ils ont agi et qu'ils sont morts en philosophes : c'est un éloge qui leur suffit, et longtemps on n'en a pas rêvé de plus beau. L'effort philosophique, ainsi compris, consistait à faire en soi table rase, à éconduire, provisoirement ou définitivement, l'ensemble des traditions, des croyances et des sentiments, légués par les années d'enfance; on consignait tout cela à la porte de l'intelligence, on voulait faire abstraction de la complexité de l'être humain, ne se servir que de la pensée pure; et l'idéal eût été de cesser de vivre au moment où l'on commençait de spéculer, et de ne rentrer dans l'existence qu'après s'être composé un système de concepts. On se mutilait volontairement pour arriver au vrai, et l'on appelait cela faire preuve d'une pensée libre. Du *Discours de la méthode* à l'avènement du positivisme, ce programme fut celui de la plupart des philosophes, Maine de Biran excepté. Mettre une cloison étanche entre l'intelligence et le reste de l'être semblait une maxime irrévocable. La spéculation philosophique, ainsi conçue, était comme un congé donné à l'âme, et si nous répétons à présent que l'œuvre de M. Ollé-Laprune fut l'histoire de son âme, nous en apprécierons tout de suite la primesautière nouveauté.

Les serviles héritiers du cartésianisme s'imaginaient que la « liberté de la pensée », comme ils disaient, était une garantie de sa véracité. C'est ce qu'il n'est plus permis de prétendre depuis trente ans; et ce résultat, qui est d'un prix insigne, est dû au travail de deux doctrines : le positivisme déterministe, que personnifia M. Taine, et la philosophie chrétienne, telle que la personnifia M. Ollé-Laprune. Par quelle mystérieuse convergence deux écoles aussi distinctes se sont-elles, en fait, prêté renfort? Leurs buts étaient inverses, et voici que le résultat de leur labeur semble commun. Oublions un instant l'éclat des tumultueuses polémiques auxquelles donna lieu l'*Histoire de la littérature anglaise :* à quelque hauteur qu'on maintienne, à l'encontre de M. Taine, la réa-

lité de l'autonomie intellectuelle et de la liberté morale, il n'en reste pas moins définitivement établi que les influences de la race, du milieu et du moment, pèsent d'un certain poids sur le composé humain, — et d'un poids qu'il est possible de contrebalancer, même victorieusement, mais non point de supprimer. On ne peut pas, lorsqu'on pense, cesser absolument d'être l'homme de sa race, de son milieu et de son époque; on ne peut pas faire que cet intellect si fier de lui-même ne soit pas en quelque mesure influencé, — je ne vais point jusqu'à dire déterminé, — par les impulsions ambiantes, par l'impulsion du passé, qui est la tradition, par l'impulsion du présent, qui est la société; la pensée qui croit être libre a des racines et des habitudes dont elle ne saurait se détacher; l'homme, être vivant, ne peut avoir qu'une pensée vivante, et quoi qu'il veuille, quoi qu'il fasse, sa pensée est un aspect ou tout au moins un fragment de sa vie. « Je porte ma pensée avec moi », disait le philosophe antique, appauvri par un brusque coup de la fortune. Inversement, on se porte soi-même avec sa pensée, et tout soi-même, tel que l'on est, intégralement. Par là même qu'il a eu des ancêtres et qu'il a des contemporains, par là même qu'il est l'héritier d'une lignée et le membre d'un corps social, le philosophe ne peut point faire de son intelligence un désert. Robinson Crusoé vécut isolé du commerce des hommes; mais l'esprit d'un chacun, bon gré mal gré, ne peut pas s'isoler du commerce de l'homme lui-même; et c'est se tromper ou se mentir à soi-même que de se targuer, en un certain sens, d'avoir l'esprit « libre ». Le positivisme, en établissant cette vérité, a détruit la théorie cartésienne de la table rase, mère de l'individualisme intellectuel, et responsable de tous les ravages que cet individualisme a produits.

Trois ans seulement après l'*Histoire de la littérature anglaise*, M. Ollé-Laprune, fraîchement sorti de l'École normale, et certainement étranger à l'influence alors si discutée de M. Taine, déposait à l'Académie des sciences morales et politiques un Mémoire considérable sur la philosophie de Malebranche, qui était déjà, comme on le rappela dans cette assemblée le lendemain même de sa mort, « une œuvre de premier ordre[1] »; et jugeant sans doute que sa conscience de penseur catholique lui faisait un devoir de prendre personnellement position entre le rationalisme cartésien des éclectiques et la philosophie chrétienne de Malebranche, M. Ollé-Laprune écrivait :

[1] Discours de M. Arthur Desjardins, président de l'Académie des sciences morales et politiques, à la séance du 19 février 1898.

La philosophie est essentiellement un examen et un effort; un examen des idées qu'on a dans l'esprit, un effort pour voir clair. Examiner n'est pas douter, quoi qu'on en dise. Parce que j'aurai eu le bonheur de n'avoir jamais mon esprit et mon cœur vides de Dieu, faudra-t-il pour cela, malgré la sincérité, la liberté et la hardiesse même de mes spéculations, me refuser le nom de philosophe? J'avoue que je ne comprends pas cette nécessité d'être tourmenté par le doute ou de faire froidement table rase dans l'intelligence pour philosopher... Il ne s'agit pas, dans l'examen philosophique, d'isoler l'intelligence en elle-même; il ne s'agit pas de faire le vide autour d'elle... Si l'on a la foi chrétienne dans le cœur, ne serait-ce pas une chose par trop étrange qu'il fallût, pour pratiquer dans sa rigueur la méthode philosophique, rejeter cette intime certitude, éteindre ces lumières, se priver de ces secours? Non, encore une fois, la philosophie n'est pas à ce prix [1].

Ainsi, dès son premier écrit, M. Ollé-Laprune philosophe ne voulait pas s'isoler de M. Ollé-Laprune chrétien; il voulait « aller au vrai avec son âme tout entière » [2]. Ses œuvres successives furent l'expression constante de ce dessein; tandis qu'elles se répandaient, certains résultats de la philosophie positiviste commençaient d'obtenir une créance unanime; et les deux écoles, demeurées si lointaines, voire même si divergentes, ont fini par s'entr'aider. Que si l'on accusait, aujourd'hui, la philosophie de M. Ollé-Laprune de n'être point une philosophie parce qu'elle est volontairement et systématiquement chrétienne, et de porter atteinte à la liberté de la pensée parce qu'elle se refuse à ignorer la foi, ne serait-on pas en droit de répondre, en s'appuyant sur M. Taine : Pauvre pensée libre, avant de réclamer une fausse liberté, mesure donc ta vraie liberté. Et s'il est vrai, comme te l'apprend la science, cette science dont tu fais si grand cas, s'il est vrai, dis-je, que tu sois conditionnée dans une certaine mesure par le passé qui pèse sur toi, par le présent qui t'entoure, par tes propres habitudes, par le fait même que tu es la pensée d'un être vivant, n'est-il pas plaisant de refuser à la foi chrétienne seule le droit de te conditionner ou de te guider?

M. Ollé-Laprune ne se divisait point d'avec lui-même pour philosopher; il philosophait avec tout lui-même; ayant au fond de lui la foi chrétienne, qui touche victorieusement aux plus grands

[1] *La Philosophie de Malebranche*, II, p. 249-252.

[2] La formule est de Platon; et ce fut une des joies de M. Ollé-Laprune, aux derniers temps de sa vie, de voir la jeune revue catholique *le Sillon* emprunter cette maxime et en faire sa devise.

problèmes, il estimait qu'une simple raison de probité le contraignait à ne point reléguer la foi chrétienne lorsqu'il philosophait. Il avait une trop haute idée de la philosophie pour la considérer comme une simple construction de la pensée individuelle; rêvant de trouver en elle la directrice de la vie et l'unificatrice des âmes, il y voulait consacrer tout ce qu'il avait d'intuitions, tout ce qu'il avait d'énergies, tout ce qu'il avait de ressources. Se sevrer volontairement des intuitions, des énergies et des ressources que procure la foi chrétienne, lui faisait l'effet, sans doute, d'un manque de respect envers la foi, mais surtout d'un manque de respect envers la spéculation philosophique : aussi se refusait-il à bifurquer son être moral et à élever en lui une barrière factice entre le penseur et le croyant. Dépassant ainsi les philosophes qui font de leur vie le corollaire de leur philosophie, M. Ollé-Laprune, lui, voulait que sa philosophie fût l'épanouissement de toute son âme, le corollaire de toute sa vie de chrétien baptisé et de catholique pratiquant. Estimant sa foi, il était impossible qu'il n'y sentît point une vraie richesse; aimant la philosophie, il était impossible qu'il négligeât de l'enrichir à l'aide de sa foi. Depuis son premier ouvrage où il honorait, chez Malebranche, un effort auguste vers les cimes de la pensée chrétienne, jusqu'aux admirables pages dans lesquelles il reproche à Jouffroy de s'être appauvri, durant une nuit trop fameuse, par un acte de prétendue émancipation intellectuelle, jamais M. Ollé-Laprune ne varia ni n'hésita; jamais il n'accepta que, pour philosopher, on battît en retraite loin de son âme, mais, tout au contraire, qu'on fît retraite en son âme. Même comme historien de la philosophie, il appliquait cette maxime : « En devenant grec, écrit-il en tête de son livre sur la *Morale d'Aristote*, que couronnait, en 1881, l'Académie des sciences morales, l'auteur de cette étude n'a point cessé d'être moderne et d'être chrétien. Comment le philosophe pourrait-il, dans une étude historique, faire abstraction de son esprit propre et de ses doctrines? [1] » Et M. Ollé-Laprune, par cette audace de sincérité, par ce déploiement systématique de son *moi*, sut créer une philosophie tout à la fois nouvelle et commune, — nouvelle, au bon sens du mot [2],

[1] De même, au terme de sa vie, dans son étude sur Vacherot, M. Ollé-Laprune examinait avec une grande finesse les convergences entre les aspirations de Vacherot et le dogme chrétien; et cette préoccupation ne paralysait en rien « cet élan de sa générosité sympathique », qu'admire M. Léon Brunschwig dans le petit livre sur Vacherot. (*Revue de métaphysique et de morale,* supplément, septembre 1898, p. 5.)

[2] « M. Ollé-Laprune alliait en lui la foi chrétienne la plus profonde et la spéculation métaphysique la plus désintéressée. C'est cette alliance qui

parce qu'elle se dégageait d'une méthode fâcheuse; commune, au grand sens du mot, au sens que Bossuet eût aimé, parce que, loin de viser au paradoxe, elle faisait fructifier le patrimoine collectif de l'humanité chrétienne.

II

C'est par l'effet d'une décision chrétienne que M. Ollé-Laprune avait résolu de se consacrer à la philosophie. En 1859, à l'âge de dix-neuf ans, il était entré à l'Ecole normale premier agrégé de sa promotion; il en sortit, en 1862, premier agrégé des lettres. Les études purement littéraires lui pouvaient sembler fécondes en promesses. Nisard, juge redouté de ceux qui n'étaient point dignes de l'aimer, goûtait chez ce jeune homme une finesse et une précision d'esprit toutes classiques; et grâce à sa connaissance approfondie du grec, il semblait que M. Ollé-Laprune pût prolonger sans déchoir la longue lignée de ces humanistes universitaires, amoureux de l'antiquité, respectueux du christianisme, et qui peut-être appréciaient davantage le maintien du bon goût que le progrès de la pensée. De lui-même, à la suite de beaucoup de perplexités dont M. Maurice Blondel nous a donné l'attachant récit[1], il abdiqua cette espérance d'humaniste; au risque de s'engager dans une voie difficile, il se fit délibérément le courtisan d'une disgrâce. La philosophie était disgraciée : M. Ollé-Laprune lui fit hommage de son talent.

Il avait eu pour maître de conférences de philosophie, à l'Ecole normale, Edme Caro : c'était un enseignement éloquent, classique par la doctrine, mais original par l'exposition; c'était, pour l'époque, un enseignement audacieux, qui abordait des « problèmes » au lieu de se traîner dans l'étude des questions de méthode et des procédés de la logique. Ni l'éloquence ni l'audace n'étaient faites pour déplaire à M. Ollé-Laprune; et, dans le *Livre du Centenaire de l'Ecole normale*, il nous rapporte lui-même quelle fut, sur sa pensée, l'influence fascinatrice de Caro. « Je serai philosophe », lui dit-il un jour, à la sortie d'une de ses conférences. Cette résolution ressemblait à un élan d'enthousiasme; elle pouvait être d'autant plus fugitive qu'elle était plus flatteuse pour le maître qui l'inspirait... Caro continua son enseignement, et la résolution ne changea point. Mais chaque jour elle se faisait

caractérise son œuvre et son influence et donne à sa physionomie son originalité. » (Doumic, *Journal des Débats*, 15 février 1898.)

[1] Blondel, *Léon Ollé-Laprune* (Paris, Dumoulin, 1899), p. 5 et suiv.

plus réfléchie, plus consciente d'elle-même; et l'œuvre commencée par Caro était achevée par la lecture de Gratry.

Il est peu de livres plus curieux que le petit ouvrage de Gratry qui s'intitule : *les Sources;* on dirait un défi volontaire à notre siècle affairé, où les nécessités du *struggle for life* et la gymnastique des pédagogies nouvelles abrègent, pour tous les jeunes gens, la période de la préparation et précipitent, pour beaucoup d'entre eux, l'heure de la production. Gratry s'adresse à des hommes qui ont le loisir de penser, à des esprits qui ont le temps de se mûrir; il leur offre une sorte de Discours de la Méthode et leur promet, s'ils veulent bien entendre ses leçons, que leur pensée sera forte, que leur âme sera unifiée, qu'ils seront proches de Dieu et que Dieu sera en eux. Contre l'orgueil de la fécondité littéraire, il n'est pas de meilleur remède que cette lecture : c'est une des rares œuvres du dix-neuvième siècle qui nous apprennent la connaissance de nous-mêmes. Gratry nous remet à l'école : il nous montre que nous ne savons rien ou presque rien; il aiguise les susceptibilités de notre conscience à l'endroit de notre activité intellectuelle; et constamment, lorsque nous le lisons, nous devons nous interroger avec anxiété sur les titres que nous avons à émettre une pensée ou à tracer une ligne qui laisseront une empreinte dans les âmes des auditeurs ou des lecteurs. Il enseigne le scrupule des lèvres et le scrupule de la plume : jamais époque n'en fut plus éloignée que la nôtre, et Gratry est un bienfaiteur, précisément parce que certains de ses chapitres semblent d'un autre âge.

M. Ollé-Laprune était professeur de philosophie à Nice, en 1862, lorsqu'un jour (c'était le 27 juin), par l'un de ces actes délibérés qui font époque dans une existence, il décida de s'assujettir aux vastes et complexes programmes d'études si minutieusement tracés par Gratry. L'un des carnets où il consignait, chaque soir, les événements du jour et les obligations morales dont il se sentait enchaîné pour le lendemain, nous donne le récit de cette virile résolution :

Entre cinq et sept heures du soir, écrit-il, il s'est accompli quelque chose qui est mémorable et qui aura peut-être une action sur toute ma vie. Mon cher ami S... m'a vivement engagé à suivre le plan d'études que le P. Gratry propose à l'ami de la vérité et de la sagesse : six années employées à l'étude sérieuse des sciences et de la théologie. J'ai hésité; j'aimerais mieux un travail plus riant; j'étais tenté par l'étude du mysticisme; je songeais encore à l'étude du dogme chrétien jusqu'à Nicée. Mais S..., qui m'avait parlé de ces deux sujets et qui me recommandait surtout le second, a fini par me présenter comme

un devoir la mise en pratique des conseils du P. Gratry. Que pouvais-je répondre? Que je n'avais pas le courage; est-ce une parole digne d'un homme et d'un chrétien? Vous m'avez fait, mon Dieu, des reproches intérieurs de ma lâcheté. Je suis allé vous prier; j'ai pris ma résolution vers sept heures. O Jésus, bénissez-la, et donnez-moi la force de l'accomplir. O Jésus, je me consacre à vous. Je commence demain. Vie réglée, travail constant, prière vive et intérieure, méditation profonde.

Et le lendemain, en effet, M. Ollé-Laprune commençait... Il contraignait son attention, non point, certes, à se déprendre totalement des lectures purement littéraires, mais parfois à s'en priver; il lisait Agassiz, Humboldt, Claude Bernard, ou bien il faisait des études de physiologie; et par un acte d'austère humilité, il renonçait à ses tentations d'écrire sur la mystique, pour travailler comme le voulait Gratry. Cet apprentissage des hautes spéculations grava dans son esprit une impression profonde; de son assidu commerce avec les œuvres de l'illustre Oratorien, M. Ollé-Laprune garda ce que nous appellerions volontiers des leçons d'attitude philosophique. Il apprit mûrement, en voisinant dans le silence de son cabinet avec le haut esprit de Gratry, quelle est la contenance qui convient à un penseur chrétien. Il ne fit pas siennes toutes les idées du maître et ne chercha point à imiter cet original et curieux mélange de précision mathématique et d'exubérante imagination, qui fait l'attachante valeur et le charme parfois inquiétant de certaines pages de Gratry, dans lesquelles la déduction semble aboutir à une sorte de prise de possession de l'Invisible; mais il fit sienne toute la méthode du maître, — de ce maître qui vient de trouver, dans la personne de S. Em. le cardinal Perraud, un biographe et un interprète digne de lui [1]. — Et volontiers résumerais-je les rapports intellectuels de M. Ollé-Laprune et du P. Gratry, en disant qu'il l'adopta, non comme professeur de philosophie, mais comme introducteur à l'étude personnelle de la philosophie.

Sur les programmes des lycées, à cette époque, l'enseignement philosophique était fort mutilé; l'agrégation de philosophie n'existait plus; et comme il était de mode, dans certaines sphères, d'affecter à l'endroit du pouvoir impérial l'attitude des stoïciens vis-à-

[1] Les lecteurs du *Correspondant* ont eu, dans le numéro du 1er mai, la primeur de quelques pages du livre de Son Em. le Cardinal Perraud, membre de l'Académie française : *Le P. Gratry, sa vie et ses œuvres* (Paris, Téqui); il a suffi que l'éminent cardinal réveillât ses plus chers souvenirs pour retrouver, en une indissoluble union, sa vie mêlée à celle de Gratry; et ce qui rend cette biographie si vivante, c'est qu'elle est, en beaucoup d'endroits une autobiographie « vécue ».

vis des Césars, cette éviction de la philosophie avait l'air d'un dernier coup porté à l'opposition. Mais un certain nombre d'esprits, s'élevant au-dessus des mesquines taquineries des partis, n'aspiraient nullement à exhumer de l'arsenal philosophique, soit des armes, soit des pointes d'épingle, pour en viser le pouvoir : ils réclamaient sérieusement, en vue d'une tâche sérieuse, le rétablissement de l'agrégation de philosophie. L'Empire, en 1864, consentit à les exaucer; et parmi les jeunes gens qui se présentèrent devant M. Caro, l'un des juges du nouveau concours, MM. Alfred Fouillée et Léon Ollé-Laprune furent de prime abord distingués : ils furent les deux premiers d'entre les nouveaux agrégés. Cousin vivait encore; assez meurtri par les flèches acérées de M. Taine, il perpétuait, avec une emphase un peu morne, l'héritage du Vicaire savoyard; des deux jeunes gens que le succès venait de couronner, ni l'un ni l'autre, au cours de leurs carrières fort diversement orientées, ne devaient reconnaître ce vicaire pour leur pasteur, et ce concours d'agrégation marqua la fin d'une chapelle. N'est-ce pas cette année même qu'Edme Caro, publiant l'*Idée de Dieu*, introduisait dans ce livre un long chapitre pour défendre la divinité de Jésus contre l'incroyante religiosité d'Ernest Renan? Le spiritualisme attaqué sentait le besoin de défendre le christianisme, afin de se défendre lui-même. Il y avait là, — qu'on nous passe cette expression, — un moment psychologique : M. Ollé-Laprune le sentit, et grâce à lui la foi chrétienne en profita. Il avait, en moins de deux ans d'études, acquis l'honneur et le droit de faire pénétrer dans les chaires successives que lui confia l'Université, à la place de cet éclectisme qui, pudiquement, au risque d'être accusé de plagiat, dissimulait ses affinités chrétiennes, à la place de ce spiritualisme où il voyait une sorte d' « enseigne » ou, pour mieux dire, d' « étiquette restrictive » de sa qualité de chrétien[1], une philosophie vraiment et ouvertement chrétienne, et chrétienne, non pas seulement par les emprunts qu'elle faisait au christianisme, mais aussi parce qu'elle se disait telle et parce qu'elle voulait être telle.

[1] Voy. dans l'article de l'abbé Besse, *Revue néo-scolastique*, mai 1898, p. 160-161, quelques lignes pénétrantes à ce sujet, et une analyse très fine des liens qui ont rattaché M. Ollé-Laprune à Gratry, à Caro, à l'Université et à l'Eglise. Il est intéressant d'observer dans certains écrits de M. Maurice Blondel le développement et, si nous osons ainsi dire, l'aboutissement des sévérités de M. Ollé-Laprune contre le spiritualisme. Voy., en particulier, Blondel, *Lettre sur les exigences de la pensée contemporaine en matière d'apologétique et sur la méthode de la philosophie dans l'étude du problème religieux*, p. 25-26. (Saint-Dizier, Thévenot, 1896; extrait des *Annales de philosophie chrétienne*.)

III

Nice en 1861, Douai en 1864, Versailles en 1868, le lycée Henri IV en 1871, l'Ecole normale supérieure de 1875 à 1898, furent les étapes de son enseignement. Si nous voulions en détail suivre ces diverses étapes, nous aurions, pour nous y guider, trois séries d'indications : les témoignages de ses chefs et de ses élèves; les lettres officielles qu'il adressait aux premiers et les lettres intimes dont il honorait les seconds; les papiers personnels, enfin, dans lesquels, face à face avec lui-même, il essayait une sorte d'examen de son activité professorale, examen d'autant plus glorieux pour lui que parfois il était plus sévère. Depuis la première leçon qu'il donna au lycée de Douai, jusqu'à la dernière conférence qu'il fit entendre à l'Ecole normale, sa conscience fut toujours engagée dans son enseignement; il ne faisait point un métier, il accomplissait un devoir; le professeur, en lui, c'était l'homme tout entier. A deux reprises, il eut à se demander si l'Université de France était vraiment le cadre qui convînt le mieux à son activité; à deux reprises, sa conclusion fut affirmative. Les Instituts catholiques n'eussent point fait bon marché d'une pareille recrue : il s'étudia, il consulta, et l'Université de France lui parut être le poste où Dieu l'avait appelé, où Dieu voulait le maintenir.

« Je m'efforcerai de faire du bien dans le monde, écrivait-il, en 1869, à la suite d'une retraite faite à l'Oratoire, sous la direction du P. Petetot; je m'efforcerai de faire du bien par mon exemple, par mon influence, par ma parole, par mes écrits. Je voudrais qu'Ozanam fût mon modèle. Elève de l'Ecole normale, universitaire en relations amicales avec mes anciens maîtres, et connu cependant comme catholique, — modéré par nature, — je serais comme un trait d'union. Il y a du bien à faire dans cette situation-là. »

Confrontons avec ce programme d'apostolat laïque le témoignage que lui rendait, vingt-trois ans après, dans une lettre privée, un des théologiens les plus distingués de la Compagnie de Jésus : « Je me prends à penser, écrivait à M. Ollé-Laprune le R. P. de Régnon, que Dieu veut, à notre époque, renouveler l'apostolat laïque (soumis hiérarchiquement au sacerdoce, mais marchant en avant), comme du temps des Justin et des Athénagore. C'est vous surtout qui me donnez ces pensées-là. » Apôtre laïque dans l'Université, tel s'était efforcé d'être, sans relâche ni lassitude, M. Ollé-Laprune, et tel il avait été. Il rêvait, en 1869, de marcher sur les traces d'Ozanam, et M. Trolliet, rendant compte, vingt-cinq ans après, d'un de ses

derniers livres, l'appelait précisément un nouvel Ozanam. M. Ollé-Laprune pouvait donc relire, sans remords ni confusion, le résumé des viriles résolutions qu'il avait prises sous les auspices du P. Petetot.

Un jour où il le relut, il ajoutait dans la marge : « Que je vous bénis, ô mon Dieu, de m'avoir réservé celle qui est devenue ma femme! Je ne la connaissais pas en 1869. Mais je puis bien dire que c'est à elle que mes pensées allaient, car c'est elle qui a réalisé ce que je voulais. » Il semblait, en effet, que le Dieu qu'il remerciait en ces termes eût ratifié son dessein d'apostolat laïque en lui faisant rencontrer, dans l'Université même, au foyer de M. Saint-René-Taillandier, une compagne qui fut une auxiliaire. M. Ollé-Laprune trouva dans cette alliance, digne couronnement de sa jeunesse, une force en même temps qu'un attrait, — cette force qu'on acquiert, à deux, lorsqu'on a « chacun deux cœurs pour aimer Dieu [1] ».

Universitaire par son éducation, par sa décision prise à l'Oratoire, par son mariage, M. Ollé-Laprune continua de demeurer universitaire en 1881, lorsque le chef de l'enseignement public lui fut inclément. Il avait usé de son droit de citoyen en apposant sa signature, à Bagnères-de-Bigorre, sur un acte de protestation contre l'expulsion d'une congrégation religieuse. Le journal *le Télégraphe* dénonça le fait; des colères nombreuses s'allumèrent. Elles invoquèrent M. Jules Ferry, alors ministre, et ces invocations étaient des sommations. Il y a des juridictions supérieures aux vicissitudes politiques : ce sont les juridictions professionnelles; le jacobinisme ne les a jamais aimées; il les haïra toujours. M. Edmond About, qui n'était sectaire que dans la mesure où le peut être un homme d'esprit, demandait que M. Ollé-Laprune fût déféré aux membres du conseil supérieur, ses pairs; redoutant un arrêt qui eût pu être une défaite pour le pouvoir, M. Jules Ferry déroba M. Ollé-Laprune à ses juges naturels; administrativement, il le frappa de suspension pour un an, tout en lui laissant son traitement. Le ministre de l'instruction publique, sans le savoir et sans le vouloir, tressait un lien de plus entre M. Ollé-Laprune et l'Université. Car ce traitement, dont M. Jules Ferry voulait faire la rançon d'une sinécure, enrichit le patrimoine corporatif de la rue d'Ulm : il fut abandonné par M. Ollé-Laprune à la caisse de l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole normale supérieure. Deux ans de suite, en 1881 et 1882, M. Ernest Havet, à la séance solennelle de l'Association, remercia de cette générosité le maître

[1] J'emprunte cette belle expression à M. Jean de la Bretonnière, le délicat poète de *Pures tendresses*. (Paris, Lemerre.)

de conférences, momentanément évincé; et les nombreux témoignages d'affection que lui prodiguèrent ses élèves et beaucoup de ses collègues, rachetèrent amplement, aux regards de M. Ollé-Laprune, les vexations du grand maître éphémère de l'Université.

Car l'Ecole normale supérieure ne se solidarisa point avec le « parti républicain ». M. Ollé-Laprune, à la date du 7 novembre, recevait des élèves de seconde année la lettre suivante, que publièrent tous les journaux de l'époque :

École normale, le 7 novembre.

Monsieur et cher maître,

Tous les élèves de seconde année viennent vous exprimer le profond regret que leur cause le bruit de votre départ. Nous gardons tous un souvenir ineffaçable de votre attachement à l'École et à ceux qui y ont passé, de votre bonté pour nous, de l'esprit de bienveillance envers toutes les opinions qui a toujours animé votre cœur. Votre parfaite tolérance avait d'autant plus de prix à nos yeux qu'elle ne coûtait rien à la liberté et à la sincérité de vos convictions personnelles. L'affection de l'Ecole ne va qu'à la véritable affection, son respect ne va qu'à l'entière franchise; ceux qui dénoncent votre intolérance ou font trop d'honneur à votre habileté ne connaissent sans doute ni vous ni un seul élève de l'École.

En tête des signatures figurait celle du chef de section; il s'appelait Jean-Jaurès. « Universitaire et républicain libéral par tradition autant que par choix, écrivait à M. Ollé-Laprune M. Léopold Mabilleau, je vois avec douleur la voie où les imprudents nous engagent. » — « On est ému, très douloureusement ému à l'Ecole, reprenait à son tour M. Henry Michel; on vous le dira, et on voudrait pouvoir le dire et le crier partout. Vous êtes si peu fait pour être ainsi affiché, et publié, et commenté. Et que vous devez en souffrir! »

Lorsque fut terminée l'année de retraite imposée par M. Jules Ferry, M. Ollé-Laprune reprit son enseignement[1]. Il remercia, de leurs instances multipliées, les fondateurs des Universités catholiques, qui souhaitaient ardemment son concours; mais il estima que les sympathies de ses élèves normaliens, même non catholiques, lui créaient des obligations. C'était une consolation pour lui de se sentir regretté, une joie de se sentir aimé; et, d'autre part, représentant d'une doctrine, — doctrine qui se propose à la libre adhésion

[1] Voy., sur cet incident, la lettre qu'à cette époque M. Ollé-Laprune écrivit au P. Ramière, publiée dans les *Etudes religieuses* du 5 mars 1898.

des intelligences et des cœurs, — n'avait-il pas le droit d'aspirer à une autre satisfaction, la plus haute de toutes, celle de la faire de mieux en mieux connaître et de se sentir lui-même de mieux en mieux connu? Malgré l'intérêt qu'il prenait aux nouvelles créations d'enseignement supérieur, il eût fallu qu'il se fît violence pour abandonner sa chaire de l'Ecole normale, de quelques secousses qu'elle fût menacée par le libre assaut des idées adverses. Et lorsque, plus tard, ces secousses survinrent, jamais un seul instant M. Ollé-Laprune ne regretta sa décision de 1882 : sa pensée, plus éprise d'expansion que de repos, préférait les terres à conquérir aux terres conquises. Il estima toujours que son devoir le retenait dans l'Université et qu'en renonçant à l'influence qu'il y avait acquise, il gaspillerait une force dont Dieu lui avait fait don : contre cette conviction, les motifs mêmes de tristesse auxquels parfois il se heurta ne purent en aucune façon prévaloir.

Un homme politique qui, depuis la Commune jusqu'à l'heure actuelle, semble s'être donné pour mission constante de cultiver les germes de faiblesse de la France, M. Ranc, alors sénateur, s'indigna, dans plusieurs articles, contre la présence de M. Ollé-Laprune dans l'Université : en termes violents, il déplora le concours qu'apportaient au relèvement moral et religieux de notre pays les constants efforts du maître de conférences de philosophie de l'Ecole normale supérieure; et l'active fidélité que témoignait M. Ollé-Laprune à la cause de la philosophie chrétienne fut dénoncée au grand convent maçonnique de 1895 par un professeur du collège de Foix devenu quelque temps après sénateur, M. Delpech. Ce sera l'honneur de M. Ollé-Laprune d'avoir été la première cible contre laquelle s'acharnèrent, en ces dernières années, les promoteurs de la nouvelle campagne anticléricale, et d'avoir été visé sans relâche par les hommes qui n'ont pu réussir à frapper l' « esprit nouveau » qu'en se montrant, du même coup, les ennemis de la France. Tranquille, il passait outre, et continuait de faire à ses disciples normaliens l'honneur de se montrer à eux tel qu'il était. Il est deux politiques qu'il ne comprit jamais : celle des agaceries stériles et celle des abdications. Pour les hommes mêlés aux passions de la lutte, le plus grand sacrifice, parfois, est d'éviter ces malicieuses représailles qu'on pourrait qualifier d'enfantillages et qui sont comme la menue monnaie du courage. M. Ollé-Laprune préférait le courage lui-même. C'est ainsi qu'après son retentissant discours sur la virilité intellectuelle, prononcé dans le bâtiment des Facultés catholiques de Lyon, les invitations vinrent à lui, pressantes, nombreuses, de se faire entendre ailleurs : il ne dépendait que de lui d'opposer aux prétentions de M. Combes, ministre de l'instruction publique une

série de manifestations oratoires, affirmation implicite de son droit de penseur et d'orateur; mais il craignait, en conscience, que tout ce qui avait une apparence de fronde ne fût une déviation du devoir. Il mettait un sens trop élevé sous le beau mot de dignité, pour commettre sa dignité dans les bagarres d'une insignifiante revanche : et c'est ainsi qu'il lui déplaisait, parfois, de voir les revendications catholiques s'émietter en des manifestations sans portée et se diminuer, si l'on ose ainsi dire, par là même qu'elles se prodiguaient. Le tempérament viril de M. Ollé-Laprune n'aimait point se gaspiller en protestations de détail : il remercia, de toutes parts, pour les amitiés inconnues et lointaines qui lui demandaient de venir parler; il en attendit l'heure, et provisoirement rentra dans le silence; et non plus qu'il n'eût accepté qu'une autorité sectaire lui balbutiât une défense formelle, il n'esquissait, lui, le moindre geste de provocation. Sans fracas, il refusa en 1884 la décoration de la Légion d'honneur, qu'on l'invitait à demander; sans complaisance, il l'accueillit en 1895 lorsqu'on lui rendit cette tardive justice. Il mettait la même vigilance à ne point consentir qu'on lui forgeât certaines chaînes et à ne point risquer gratuitement la rupture de certains liens; et n'admettant jamais d'être captif, il ne jugeait point nécessaire de faire claquer les portes pour proclamer son droit à demeurer libre.

Il convient d'envisager avec soin ces qualités de son caractère et ces maximes de son attitude, qui faisaient de M. Ollé-Laprune « l'homme d'une cause », non un « homme de parti [1] », pour s'expliquer comment M. Ollé-Laprune put être et sut être, en donnant à ces deux mots toute leur force, un universitaire chrétien. Tout en lui, nature, habitudes, culture, amitiés, semblait le prédestiner à cette fonction sociale; il fallait, pour n'y point rester inférieur, beaucoup de foi et beaucoup de charité, une ferme conviction et une inaltérable douceur, un égal respect de soi-même et des autres : M. Ollé-Laprune, réunissant et conciliant en lui-même ces diverses vertus, était, quelques jours après son élection à l'Institut, salué par M. Trogan, — un jeune qui connaît bien les jeunes, — comme un impeccable modèle de « la prudence dans la recherche de la vérité » et de « l'ardeur à la défendre une fois conquise [2] », et donnait ainsi, suivant le témoignage que lui rendit en 1898, au Congrès de la jeunesse catholique de Besançon, son ancien élève, M. Jean Brunhes, un « exemple typique de ce que doit être la vraie

[1] Nous empruntons cette nuance si juste, exprimée en termes très heureux, à une conférence faite au collège de Juilly par M. Eugène Dubois (Abbeville, Paillart, 1898, p. 5).

[2] Trogan, *Catholiques de France*, p. 160 (Tours, Mame, 1898.)

attitude des catholiques vis-à-vis des non-catholiques à l'époque présente et dans la société présente[1]. »

Il avait, d'ailleurs, emprunté au commerce de la Grèce[2] un certain sens de la mesure, de la convenance, de l'harmonie, et les innombrables fausses notes qui, durant l'âge de crise où nous vivons, sont l'indice de nos précipitations et l'écho de nos intransigeances, l'étonnaient et le choquaient. Qu'on relise son livre sur la *Morale d'Aristote*, que couronnait en 1881 l'Académie des sciences morales, et que le cardinal Perraud appelait récemment « l'un des plus beaux commentaires qui aient jamais été faits des enseignements d'Aristote[3] », et qu'on y cherche, en particulier, son chapitre sur le génie grec : il y a quelque chose de lui-même, beaucoup de lui-même, dans le Grec tel qu'il le dépeint ; et, dans ses leçons sur l'hellénisme, on sentait, sans pouvoir le définir, tant il était subtil et discret, je ne sais quel parfum de christianisme. Ce qu'il aimait dans l'antique génie grec, c'est le Grec tel qu'il eût dû être d'après l'idéal des philosophes, un Grec dont Aristote eût dit qu'il était plus vrai que le Grec réel, puisque la poésie est plus vraie que l'histoire. A l'école du génie grec, M. Ollé-Laprune avait appris l'art des nuances : mais il est plusieurs façons de pratiquer cet art. Certains hommes d'esprit, prompts à méconnaître la dignité de la pensée humaine et le sérieux de l'activité intellectuelle, déguisent élégamment, sous le chatoiement des nuances, leur indifférence absolue à toute vérité : l'art des nuances, pour eux, aboutit au dilettantisme, sinon au nihilisme. Rien de semblable chez M. Ollé-Laprune : son tact intellectuel lui servait à préciser la vérité, non à l'estomper, et à définir les exactes lignes de sa conduite, non à faire, par amusement, des prodiges d'équilibre ; et cette subtile délicatesse, dont un certain nombre prennent prétexte

[1] *Compte-rendu du congrès*, p. 590 (Besançon, Bossanne, 1899). Tout le rapport de M. Jean Brunhes est à lire ; c'est l'exposé d'un système d'action catholique justifié par le récit d'une vie féconde. On pouvait dire de M. Ollé-Laprune, en entendant M. Jean Brunhes : *Defunctus adhuc loquitur*

[2] « M. Ollé-Laprune savait, et si j'ose dire, sentait admirablement le grec. C'était plaisir d'expliquer avec lui un texte de Platon ou d'Aristote, d'Aristote surtout, qu'il avait étudié de près. Il y discernait et y faisait goûter les nuances les plus subtiles de la pensée et de l'expression. » (Henry Michel, *Temps*, 15 février 1898). — Cf. Thamin, *Revue philosophique*, avril 1899, p. 442 : « Nul mieux que ce chrétien n'avait compris et restitué une doctrine morale, disons plus, une forme de la conscience aussi peu chrétienne que possible. Une rare connaissance de la langue grecque, une extrême souplesse dans le maniement de sa propre langue, lui avaient permis de traduire l'intraduisible et d'exprimer des idées antiques pour lesquelles il n'est pas de mot moderne. »

[3] Cardinal Perraud, *le Prix de la vie* (Autun, 1899, p. 22.)

pour se dispenser d'agir, lui permettait, à lui, d'agir avec plus de sûreté. Il cherchait, dans l'humanisme hellénique, des leçons de noblesse, de haute et bonne tenue intellectuelle et morale, de finesse courtoise, et de fructueux voisinage, enfin, avec les intelligences proches ou lointaines de la sienne; et cette sorte de civilité intellectuelle, dont il puisait, dans le commerce des Grecs, le goût et l'exemple, s'associait à merveille avec les dispositions de son âme, avec l'acabit de son tempérament chrétien.

La connaissance du philosophe est accessible à tous : ses livres sont sous la main, et l'âme de leur auteur devient tout de suite familière à quiconque les lit. Mais nous donnerions une idée très incomplète de la manière et de l'influence de M. Ollé-Laprune, si nous n'évoquions pas ici le souvenir de son enseignement et de sa façon de prendre contact avec les jeunes esprits qui lui étaient directement confiés.

Il y a pour un professeur de philosophie plusieurs façons d'écouter une leçon d'élève ou de corriger un travail. On peut, ayant une idée ferme et une doctrine fixe, mesurer, au fur et à mesure que l'élève déroule ses pensées, leur degré d'analogie avec celles dont on est pénétré soi-même; on peut, tout au contraire, traitant cet essai philosophique comme une façon d'œuvre d'art ou, pour mieux dire, de composition littéraire, apprécier exclusivement la manière dont les idées se présentent, s'enchaînent, s'ordonnancent, abstraction faite de la justesse des principes fondamentaux qui sont comme la base ou le ciment de cette juvénile architecture. M. Ollé-Laprune, lorsqu'il jugeait ses élèves, ne pratiquait ni l'une ni l'autre de ces maximes : encore qu'il ne fît point bon marché du fond même de la pensée, il n'aimait pas que, par l'effet d'une certaine complaisance, l'argumentation qu'il entendait ou la copie qu'il lisait parût surtout soucieuse de coïncider avec la propre pensée du correcteur; mais d'autre part, encore que son intelligence, éprise d'ordre et de lucidité, d'élégance et de cohésion, fût très attentive à l'attitude et à l'allure des développements philosophiques, il ne lui suffisait point qu'un système fût bien construit pour que l'architecte fût assuré de son suffrage. Derrière la leçon qu'il entendait, derrière la composition qu'il étudiait, M. Ollé-Laprune épiait le travail sincère des jeunes gens dont il était le maître; il se plaisait à les chercher eux-mêmes et à les retrouver tout entiers sous le voile parfois opaque de leurs paroles ou de leurs écrits; c'est en eux-mêmes qu'il voulait lire; dans ce qu'ils disaient ou dans ce qu'ils écrivaient, il voulait saisir et noter une projection loyale et adéquate de leur intelligence et de leur conscience, le résultat d'un labeur intérieur, d'un labeur qui était une

vie. Soupçonnait-il chez quelqu'un le parti-pris de se calquer sur lui, ou constatait-il, au contraire, le parti-pris de le contredire, il en ressentait une égale tristesse, dont parfois il ne pouvait étouffer l'expression : d'autres s'en fussent amusés comme d'un paradoxe ou d'une gageure; il en souffrait, lui, comme d'une défaillance commise envers le devoir fondamental de la pensée, qui est de se respecter. C'était là le secret de ses rares sévérités, de sa perpétuelle largeur de jugement, de son inaltérable équité[1]. Il exigeait que ses élèves fussent avec lui ce qu'il était lui-même avec eux : le droit qu'il affirmait de leur apporter toutes ses convictions lui paraissait créer, pour eux, à leur tour, le droit et le devoir de se présenter à leur maître avec toutes les leurs; et c'est au nom même de son dogmatisme qu'il appelait la liberté. De même qu'entre le chrétien et l'universitaire il n'y avait pas, chez lui, cloison étanche, et que dissimuler son christianisme eût équivalu, pour lui, à mutiler sa philosophie, de même il réclamait de chacun de ses élèves que l'attitude philosophique adoptée sous les yeux du maître correspondît en toute loyauté à la conviction personnelle recélée dans l'intimité de la conscience.

Nous voilà bien loin de ce faux idéal de neutralité, toujours gauche et souvent trompeur, où plusieurs générations d'hommes politiques ont rêvé d'emprisonner l'esprit universitaire : au nom de cet idéal, on prétendait opérer toutes sortes d'amputations, commander beaucoup de réticences, imposer même quelques lâchetés. M. Ollé-Laprune, lui, concevait l'Université comme un terrain largement hospitalier, où les consciences et les cœurs, participant au travail des esprits, en garantiraient la probité, et où toutes les initiatives intellectuelles, contiguës en même temps qu'autonomes, se prêteraient un mutuel concours pour faire le siège du Vrai. Et sur ce terrain, que nulle considération ne lui eût fait abandonner, M. Ollé-Laprune ne demandait point aux autres âmes quelque sacrifice ou quelque abdication, mais seulement, si je puis ainsi m'exprimer, de lui faire montre d'elles-mêmes : l'Université, pour lui, c'était l'endroit où l'on se voyait et où l'on se comprenait, où l'on s'écoutait et où l'on s'entendait.

Un de ses anciens élèves, M. René Doumic, écrivait en 1891 : « M. Ollé-Laprune s'applique à être très près des jeunes gens et à entrer autant qu'il se peut dans l'intimité de leur vie intellectuelle. Il y arrive, parce qu'il est le plus charmant, le plus captivant des causeurs, celui dont l'entretien appelle le plus aisément la

[1] « Il excellait dans l'appréciation des travaux d'élève », écrivait au lendemain de sa mort, M. Henry Michel. (*Temps*, 15 février 1898.)

confiance. Il est donc mieux éclairé que personne sur les tendances d'esprit de la jeunesse qui étudie et qui pense[1]. » On ne saurait marquer plus finement l'échange de services que se rendaient M. Ollé-Laprune et ses jeunes auditeurs de l'Ecole normale; il leur faisait entrevoir, avec assez de discrétion pour qu'ils n'en fussent point opprimés, la logique et l'élévation de l'idéal chrétien; et eux, de leur côté, s'ouvrant à ce maître qui ne leur demandait que la franchise, le renseignaient, parfois à leur insu, sur les malentendus entre sa doctrine et l'époque contemporaine, et sur les moyens les plus opportuns d'acheminer cette époque vers l'intelligence de cette doctrine.

Ainsi leur vie commune était une collaboration; la maison de la rue d'Ulm était comme une image raccourcie, en même temps que très flattée, de ce monde d'hommes du dehors sur lequel M. Ollé-Laprune se proposait d'agir.

« Peut-il sortir quelque chose de bon de Samarie? » disaient au temps du Christ certains esprits dédaigneusement chatouilleux. Si quelques critiques plus ombrageux qu'apostoliques eussent, en présence de M. Ollé-Laprune, repris cet archaïque langage pour l'appliquer à l'Université, il eût pu leur répondre que ses cours devenaient des livres, et que les impressions du professeur guidaient l'infatigable activité de l'écrivain...

IV

Il fut une époque, en notre siècle, où l'incroyance était l'indice et le fruit d'un certain excès de confiance de l'intelligence en elle-même : la superbe rationaliste considérait la révélation comme une superfluité, comme une offense aux droits de la pensée, réputés absolus, comme une atteinte à la puissance de la raison, réputée sans limites. Alors surgit une généreuse élite de catholiques qui, frappés de cet état d'esprit et désireux d'y trouver un remède, eussent volontiers envisagé sous l'aspect d'une négociation diplomatique les rapports entre la foi et la raison, entre l'Eglise et le siècle, et qui, volontiers, eussent brigué l'onéreuse mission de

[1] *Moniteur universel*, 6 février 1891. — Cf. (*Journal des Débats*), 16 avril 1899, le témoignage d'un des plus jeunes parmi les anciens élèves de M. Ollé-Laprune, M. Haguenin : « Je doute que beaucoup de professeurs aient été doués comme lui de la vue claire et droite des esprits, de l'appréciation rapide des qualités et des défauts intellectuels, et capables comme lui de diriger des jeunes gens en toute sûreté, sans préoccupation de parti, dans les libres voies de leur progrès individuel. »

jouer, entre ces deux puissances, le rôle d'État-tampon, rôle souvent stérile, à vrai dire, mais toujours méritoire parce que toujours ingrat. Les affinités universitaires de M. Ollé-Laprune, certaines de ses tendances premières, plusieurs de ses amitiés, semblaient orienter en ce sens les opulentes et délicates ressources de son talent d'apologiste.

Mais au moment où il commença son œuvre de penseur, une génération nouvelle émergea, saturée, ou peu s'en fallait, du travail de la raison, désespérant, avec bonne humeur, d'ailleurs, d'atteindre à la réalité objective et à la vérité intrinsèque, cherchant une occupation, soit dans l'épanouissement « égotiste » de la personnalité humaine, soit dans la pratique du bien et dans l'action sociale, et toute prête à se consoler ainsi de l'insaisissable fuite du vrai. C'est à cette génération que devait s'adresser M. Ollé-Laprune : elle se souciait peu, celle-là, que l'apologétique chrétienne affectât, par complaisance, une allure scientifique ou un accent rationaliste; les hymnes à la science et à la raison, divinisées par l'époque précédente, la laissaient froide; elle n'avait même plus assez de foi pour croire à ces idoles. Le livre de la *Certitude morale*, discret, chaleureux, pénétrant, commença de guérir les esprits fatigués et malades; M. Ollé-Laprune, de plain-pied, prit ainsi contact avec une catégorie d'intelligences singulièrement différentes de celles qu'avait fréquentées sa propre jeunesse.

Que l'homme est en quelque mesure responsable de ce qu'il pense, voilà la vérité que rappelait si opportunément M. Ollé-Laprune, et qui corrigeait, tout à la fois, les erreurs du cartésianisme rationaliste et les exagérations du déterminisme positiviste. Son livre affirmait, à l'encontre des premières, que le vouloir et le cœur ont une part dans l'adhésion à la vérité et dans la préparation à cette adhésion; il élargissait, à l'encontre des secondes, la fissure que le libre arbitre peut et doit créer dans le bloc parfois épais des habitudes mentales, des idées reçues, des prédestinations et des fatalités intellectuelles [1].

Et, par cette double démonstration, le livre de la *Certitude morale* restaurait, dans un certain nombre d'esprits, la vraie notion

[1] M. Albert Bazaillas a excellemment analysé les théories de M. Ollé-Laprune sur la certitude dans deux articles de *la Revue des Deux Mondes* (1er novembre 1899) et des *Annales de philosophie chrétienne* (décembre 1899); il y met en relief la « double inspiration » dont elles sont le résultat. « M. Ollé-Laprune, écrit-il, a un goût trop vif du développement de la vérité pour ne pas signaler la croissance morale qui accompagne ou qui détermine toute certitude; mais il a aussi un sens trop sûr des réalités spirituelles sur lesquelles la connaissance est fondée, pour ne pas redouter de les ébranler. »

de la liberté de la pensée, ou, pour mieux dire (car c'est là un terme inexact par imprécision), de la liberté du vouloir et du cœur dans l'œuvre de la pensée. Pascal parle quelque part de ces raisons du cœur que la raison ne connaît point; M. Ollé-Laprune, étudiant la genèse psychologique de la croyance, était tout naturellement amené à mettre en relief ces raisons, les seules qui aient quelque portée pour des esprits qui se targuent de subjectivisme. Et, par là, son livre marquait une date dans l'histoire même de l'apologétique catholique; il ouvrait un sillon où, depuis vingt ans, théologiens et philosophes chrétiens se sont engagés à l'envi[1]. Les discussions récentes sur la démonstration du dogme, de quelque côté qu'on les observe et si acharnées que parfois elles aient paru, ont mis en relief, pour tous, cette vérité de fait, qu'aux approches de l'apologétique classique, plus spécialement déductive et transcendante, qui fait descendre la vérité vers l'homme et la propose au cerveau humain, il y a place, efficacement, pour une sorte de demi-apologétique, inductive celle-là, se qualifiant volontiers d'immanente, ayant peu de prétentions à la rigueur et se consolant, par les succès mêmes qu'elle remporte, de son caractère d'approximation, sur lequel elle n'aspire point à donner le change; elle fait monter l'homme vers la vérité et livre à cette vérité l'âme humaine tout entière. Sans combattre ni critiquer la première méthode, qui fournira toujours à beaucoup de croyants des raisons d'être satisfaits et de se confirmer dans leur foi, M. Ollé-Laprune, par son livre de la *Certitude morale*, fut le précurseur de la seconde. On a dit qu'il ignorait le kantisme : on a conclu cela, fort témérairement, du peu d'affection qu'il avait pour ce système. Tout au contraire, cette sorte de pédagogie religieuse (car nous préférons réserver à l'ancienne méthode le nom d'apologétique) à laquelle il a donné le branle est, non point une concession, certes, mais un essai de contact avec le kantisme; son livre de la *Certitude morale*, en invitant les esprits et en les habituant à ne point seulement étudier la vérité relativement à l'homme, mais l'homme relativement à la vérité, a été comme une première satisfaction pour beaucoup de cerveaux dans lesquels les argumentations classiques de certaines écoles théologiques s'efforçaient vainement de faire brèche. Nous ne sommes plus au temps où l'on avait à défendre la foi contre la

[1] C'est ce qu'indiquait fort bien, au lendemain même de sa mort, M. Albert Lamy. « En introduisant, dans la connaissance même naturelle, une *foi*, obscure en quelque manière *comme toute foi* et, par conséquent, comme la foi religieuse positive, M. Ollé-Laprune préparait cette apologétique de l'harmonie et de la convenance dont il était, aux yeux de notre génération, le représentant par excellence. » (*Le Sillon*, 10 avril 1898, p. 235.)

raison, et où la raison demandait superbement à la foi : Quels sont tes titres? Aujourd'hui, la raison, se niant elle-même, flottante, oscillante, accepterait volontiers la foi comme la porte de sortie du scepticisme, et volontiers elle dirait à cette foi jadis évincée : « Je ne te demande plus tes titres, retrouve les miens. »

De là l'impuissance fréquente de l'apologétique qui fait appel à la raison raisonnante : il n'y a pas de terrain commun entre les représentants de cette apologétique et les nombreux incroyants qui sont déchus du haut de l'exaltation rationaliste jusqu'à la dépression du subjectivisme. M. Ollé-Laprune, en indiquant à l'apologétique, — nous n'osons point dire, en ce qui le regarde lui-même, une méthode nouvelle, — mais, du moins, des avenues nouvelles, que d'autres ont continuées, a bien mérité de la foi. « Tous les chemins mènent à Rome », disait le proverbe. A l'origine du chemin, souvent abrupt en ses pentes, rétréci parfois entre deux fossés, mais sûr en son tracé, pourtant, et ferme en ses assises, qu'ont prolongé, par un commun travail, et sous leur responsabilité propre, M. Maurice Blondel[1] et M. George Fonsegrive, le R. P. Laberthonnière et le R. P. Brémond, M. l'abbé de Broglie et M. l'abbé Denis, c'est M. Ollé-Laprune qui, par son livre de la *Certitude morale*, a planté le poteau indicateur, et dessiné, sur ce poteau, la flèche directrice et décisive.

Sorte d'introduction psychologique à la connaissance des vérités supérieures, le livre de la *Certitude morale*, en même temps qu'il préparait certaines consciences à la familiarité avec le dogme révélé, réveillait dans beaucoup de cerveaux, lassés des arides et imparfaites déductions du rationalisme classique, l'intelligence et le goût de la philosophie.

Les philosophes de profession, à vrai dire, furent un peu déconcertés par les préoccupations inédites qui perçaient dans l'œuvre de M. Ollé-Laprune et qui semblaient convaincre d'insuffisance le vieux dogmatisme philosophique universitaire; et, parmi eux, beaucoup mirent du temps à rendre justice à M. Ollé-Laprune; quelques-uns même s'y refusèrent toujours. Dès 1868, à l'Académie des sciences morales, M. Paul Janet, après avoir accordé un bel hommage à la « lumière pure et aimable » que portait M. Ollé-Laprune dans l'exposition de Malebranche, et à ce « ton de simplicité et de sincérité » qui faisait penser à Fénelon, manifestait à l'endroit des préoccupations religieuses de l'auteur une sorte

[1] M. Maurice Blondel a lu, à l'École normale supérieure, sur M. Ollé-Laprune, une pénétrante notice qui a été publiée dans l'*Annuaire de l'Association des anciens élèves de l'École normale* et réimprimée à part à la librairie Dumoulin.

d'étonnement intellectuel qui n'excluait pas, du reste, je ne sais quel respect approbateur; et le langage de M. Janet était l'exacte image de la disposition que témoignèrent continûment à M. Ollé-Laprune tous les philosophes de l'ancienne école spiritualiste. Vingt-sept ans après, M. Lévêque, présentant à l'Institut *le Prix de la vie*, disait très nettement : « Par le point de vue et la méthode, les trois derniers chapitres sortent des limites de nos travaux académiques; je n'ai donc ni à les blâmer, ni à les louer. Mais dans les vingt-sept premiers l'auteur reste sur notre terrain, et je signale la haute valeur de cette partie de son œuvre. » Nous croyons être fidèle, pleinement fidèle, à la pensée et à la volonté de M. Ollé-Laprune en marquant, une dernière fois, par ces citations mêmes, ce que nous appellerions volontiers sa position à l'endroit du spiritualisme classique. Il ne prétendait point sortir de la philosophie, lorsqu'il dépassait cette doctrine incomplète; et rendant aux adeptes de ce spiritualisme timoré, dont plusieurs avaient été ses maîtres et demeuraient ses amis, surprise pour surprise, il se demandait pourquoi, une fois acquis un certain capital, ces philosophes condamnaient la philosophie à l'indigence. Son livre : *la Philosophie et le temps présent*, dans lequel une âme chrétienne contemplait à travers le prisme de la philosophie les horizons chrétiens, put étonner certains d'entre eux; mais leur étonnement coïncidait avec une fin de règne. A mesure que disparaissent, à l'Institut, les représentants de l'antique déisme, ils ne sont plus remplacés : cette moitié de dogme est finie, et les dogmes dont Jouffroy saluait la fin sont encore en fleur... Pour n'avoir point accepté de niveler son âme au gré du spiritualisme officiel, M. Ollé-Laprune, en plusieurs heures de sa carrière, encourut l'infortune dont Gratry lui-même s'était autrefois enchanté, et qu'Augustin Cochin, dans une de ses lettres à Montalembert, définissait en ces termes expressifs : « Être couronné de silence. » Alors il acceptait cette couronne, comme l'avait acceptée Gratry, et peut-être l'aimait-il comme un trait lointain de ressemblance avec le Maître divin : ne sont-elles pas innombrables, les âmes dans lesquelles le Christ se laisse couronner de silence? Il attendait, patiemment, que les suspicions universitaires ou académiques désarmassent d'elles-mêmes : n'était-ce point assez des joies morales de l'apôtre pour consoler le philosophe de certains dénis de justice, d'ailleurs éphémères?

V

Ils sont nombreux aujourd'hui, ceux qui cherchent dans l'action morale et sociale un échappatoire au scepticisme, et, dans la plénitude du dévouement, un correctif du vide intellectuel : ils se créent une sorte de raison pratique, faite de désintéressement et de charité, pour réparer les déceptions de la raison pure et rendre un prix à leur vie. M. Ollé-Laprune observait autour de lui cet état d'âme; il aimait ces aspirations généreuses, il déplorait que, trop souvent, elles méconnussent leur véritable source et que le christianisme atavique, dont elles étaient la suite naturelle, demeurât longuement assoupi dans la pénombre des consciences. Il lui semblait que beaucoup d'hommes de bonne volonté pratiquaient la vérité sans la connaître, et sa pensée, toujours soucieuse d'entente et de conquête, se rappelait avec espoir le mot de l'Evangile : *Qui facit veritatem venit ad lucem.* « Entre sa philosophie spéculative et sa philosophie pratique, a dit très justement M. Henri Joly, il avait établi un lien étroit : c'était son idée de la vie, dont il voulait que tout jeune philosophe eût ce qu'il appelait l'expérience totale [1] ». Que, pour atteindre la vérité, il fallût, en quelque mesure, s'en faire l'artisan, par la conduite même de sa propre existence, et que l'accomplissement du bien, par une sorte de mystérieuse aimantation, imprimât à l'âme un élan vers la vérité, c'est la conclusion pratique qui ressortait du livre de *la Certitude morale.* Les livres et discours successifs de M. Ollé-Laprune développèrent cette conclusion sous ses aspects les plus divers; ils forment, tous ensemble, une synthèse précieuse, qui enseigne immédiatement à vivre et conduit indirectement à croire. Retenons bien ces deux termes : vie morale et croyance, et gardons-nous de les séparer l'un de l'autre : ce serait ne rien comprendre à l'œuvre de M. Ollé-Laprune. Le philosophe dont la subtile analyse, entre 1867 et 1878, épiait l'origine « subjective » de la croyance, et le moraliste qui, surtout de 1890 à 1898, cherchait à développer les germes de l'action, étaient un seul et même homme et accomplissaient une seule et même besogne. Et c'est justement l'homogénéité de cette besogne qui en faisait l'originalité.

Lorsque parurent le livre du *Prix de la vie* [1] et ce tout petit écrit : *les Sources de la paix intellectuelle*, que M. Gounod appelait « l'une des productions les plus opportunes de notre temps », le groupe qu'avait fondé M. Paul Desjardins, sous le beau nom

[1] H. Joly, *Léon Ollé-Laprune* (*Revue du clergé français*, 1er avril 1898, p. 222).

d'*Union pour l'action morale*, était dans tout son éclat; un certain nombre d'esprits, naturellement fascinés, s'installaient avec enthousiasme sur ce large terrain de l'action morale, où l'on pouvait, en s'aidant pour le bien, oublier les divergences confessionnelles. N'était-il point à craindre qu'un jour ou l'autre, au lieu de considérer comme un pis aller ce morcellement des consciences et cette absence de trait d'union intellectuel entre les hommes de bonne volonté, on en vînt à regarder l'action morale comme un substitut de la foi, et l'abdication de toute foi positive comme un idéal profitable à l'union? Sous la poussée du protestantisme libéral, l'*Union pour l'action morale*, en ces dernières années, a rapidement descendu cette pente, et la généreuse initiative de M. Paul Desjardins a perdu, par là même, un certain nombre des concours qui, dès la première heure, lui avaient été discrètement acquis. Cette malencontreuse destinée d'une belle tentative montre combien était opportune la position prise par M. Ollé-Laprune dans cet ordre de questions [2]. Ses écrits de philosophie pratique, ses appels à l'action morale, s'adressaient à tous, croyants et incroyants; et les uns et les autres y trouvaient le langage qui leur convenait. Montrer aux uns, à ceux qui croient, que l'action morale, — cette pratique de la vérité, — est la conséquence de la lumière, que leur volonté doit infatigablement déduire cette conséquence et qu' « un catholique est et doit être un homme, et un homme supérieur aux autres [3] »; et montrer aux autres, ceux qui ne croient pas encore, que l'action morale peut être une étape vers la lumière, que la grâce les peut soutenir à travers le prolongement de cette étape et qu'il y a, dès lors, connexité et répercussion constante entre le bon usage de la pensée et le bon usage de l'existence; établir ainsi la valeur de l'action morale, soit qu'elle précède la foi, soit qu'elle la suive; convier ensuite les uns et les autres, dûment informés du

[1] Peu de temps après la mort de M. Ollé-Laprune, S. Em. le cardinal Perraud, évêque d'Autun, membre de l'Académie française, adressait à ses diocésains une instruction pastorale sous ce titre : *le Prix de la vie*, y rappelait le très beau livre « qui lui avait suggéré l'inspiration dominante et le titre même de cette instruction ». — M. Michel Salomon (*Etudes et portraits littéraires*, p. 198 et suiv., Paris, Plon, 1896) a donné une bonne analyse de ce livre de M. Ollé-Laprune.

[2] Voy., sur l'unification de l'être humain par la croyance et sur les rapports de la croyance et de l'action, quelques pages de M. l'abbé Besse (*Revue néo-scolastique*, août 1898, p. 249-250). M. Georges Fonsegrive, dans les pages émues qu'il a consacrées à M. Ollé-Laprune, apprécie très finement la position de l'auteur du *Prix de la vie* à l'endroit de l'*Union pour l'action morale* (*Quinzaine*, 16 avril 1898, p. 22).

[3] Paul Gaultier, *le Sillon*, 10 mars 1898, p. 142.

prix de leur vie, à une communauté d'action, mais maintenir fermement que cette action ne saurait éternellement se suffire à elle-même sans une racine doctrinale, qu'elle est pour les uns l'épanouissement de la lumière et qu'elle en est pour les autres comme le premier scintillement, que l'unité des bonnes volontés est le prélude de l'unité des croyances et que, bien loin d'y suppléer avantageusement, elle la prépare et finit par la postuler : tel était le but constant auquel tendait M. Ollé-Laprune. D'un mot original, le R. P. Roure a écrit quelque part [1] que la philosophie de M. Ollé-Laprune est une philosophie *continue*, qu'elle est dominée par l'idée de « la loi de continuité ou de relation dans l'échelle des êtres et dans les divers aspects de l'être », et que les doctrines de M. Ollé-Laprune sur la parenté du vrai et du beau, sur la liaison de l'intelligence et de la volonté, sur les rapports de la pensée et de l'action, sont des explications diverses de cette loi de « continuité ». On ne saurait mieux dire, et M. Ollé-Laprune, en effet, persuadé que le vrai et le bien s'appellent et s'enchaînent, tenait fermement, tout à la fois, à ne décourager aucune bonne volonté dans la recherche du bien et à ne laisser aucune intelligence s'arrêter dans la recherche du vrai; il ne voulait ni qu'on jugeât les incroyants incapables ou indignes d'être des hommes de charité ni qu'on en usât avec la vertu de charité comme avec un mol oreiller sur lequel s'accouderait, insouciant et presque satisfait de lui-même, l'agnosticisme sceptique et béat. Le vieil Abely raconte, en un endroit, que saint Vincent de Paul, sentant un jour la foi défaillir en lui, prit la résolution de s'adonner toute sa vie au service des pauvres pour l'amour de Dieu, et que cette décision lui rendit la foi. L'action morale et sociale avait donc été, pour Vincent de Paul, une sorte d'introduction à la *re*connaissance de Dieu. Il faut relire cette histoire dans le texte naïf du bon chanoine : elle nous semble illustrer, à la façon d'une leçon de choses, la doctrine de M. Ollé-Laprune.

Point de départ pour les incroyants, l'action morale et sociale lui apparaissait comme un point d'arrivée pour les croyants; il les pressait de se hâter vers ce terme, de travailler au bien de leurs semblables d'une façon digne de leur foi; et les objurgations d'agir, que M. Ollé-Laprune prodiguait aux catholiques, n'étaient pas des épisodes dans son activité de penseur, mais bien plutôt la conséquence naturelle de sa philosophie doctrinale.

J'ai deux ou trois travaux dans l'esprit, écrivait-il en 1884; je voudrais bien les entreprendre et les mener à bonne fin.

[1] *Etudes religieuses*, 20 octobre 1898.

L'un, c'est ce qui est le sujet même de mon cours à l'Ecole normale. Je voudrais bien voir quel est l'objet de la philosophie, ce que l'on prétend faire quand on se met à philosopher, quel est aujourd'hui le rôle de la philosophie. Comme cette étude m'a amené à considérer de près ce que c'est que précision et exactitude, je voudrais insister sur ce point, et cela pourrait donner lieu à un article.

Mon autre travail, d'une nature moins proprement philosophique, consisterait à caractériser ce grand fait, fait singulier et éminent, le catholicisme. Je voudrais montrer que c'est un fait incomparable, et je voudrais insister sur ceci : unité, stabilité, rigidité, si l'on veut, et, avec cela, variété, mouvement, et une sorte d'heureuse souplesse et facilité d'accommodation. Je voudrais tout cela au clair. Je montrerais ce que la foi laisse à l'esprit de vraie liberté. Je ne diminuerais en rien la vérité, je voudrais montrer que vue telle qu'elle est, prise telle qu'elle est, avec toutes ses impérieuses exigences, nullement amoindrie, nullement abaissée, nullement arrangée, sans aucun compromis, sans aucune transaction, par sa seule vertu, alors qu'elle est exacte, nette, précise, elle est large, elle laisse ou donne à l'esprit de l'élan. Etudier les exigences de la foi, montrer en quoi elles consistent, à quoi strictement elles se réduisent, — et cela sans rien perdre de la sève chrétienne, tout au contraire, — ce serait faire une œuvre qui répondrait bien aux besoins de ce temps.

Enfin, j'ai dans l'esprit un troisième travail, plus pratique, plus près des détails de la vie et de la conduite. Ce serait sur l'esprit chrétien.

La commune inspiration de ces trois travaux semble être le besoin de voir clair et d'avoir des idées précises et nettes pour avoir une conduite ferme. Le premier revient à ceci : Qu'est-ce que philosopher? Le second : Qu'est-ce que croire en chrétien catholique? Le troisième : Qu'est-ce qu'agir en chrétien catholique?

Je me mets au pied de la croix de Jésus-Christ dans ce jour du Vendredi saint.

On voit par ces lignes, datées du vendredi saint de l'an 1884, que M. Ollé-Laprune estimait encore faire œuvre de philosophie en déduisant clairement et en faisant nettement comprendre les lois de l'action chrétienne. Soit qu'il rapportât de Rome, en même temps qu'un souvenir durable, un opuscule qui fit du bruit et qui demeura comme une sorte de méthode pour comprendre et appliquer la pensée romaine; soit que, s'adressant à des auditoires jaloux de se défendre contre le « mal social », il leur indiquât, du haut de la morale chrétienne, leur responsabilité dans l'avènement de ce mal [1]: soit qu'il proposât à ses concitoyens des Basses-Pyré-

[1] « J'étais aux côtés de M. Ollé-Laprune, écrit M. Charles Huit, le jour

nées, sous le titre : *Attention et courage*, des conseils d'action pratique, il partait de cette idée que les catholiques doivent se conduire en fils de lumière, et c'est en vertu des mêmes principes qu'il était, tout à la fois, très exigeant pour ses coreligionnaires, qui devaient mériter incessamment d'avoir été les élus de la vérité, et très accueillant pour les bonnes volontés du dehors, qui pouvaient à peu de frais, Dieu aidant, mériter d'en devenir les élues.

Son attachement à toutes les conséquences morales et sociales du christianisme catholique et la confiante tolérance qu'il témoignait aux consciences exotiques, et qu'attesta, parmi tant d'autres preuves, son article, paru ici même, sur le jubilé de M. Naville, se rattachaient au même fondement. Méditons, pour nous en convaincre, ces lignes qu'il adressait un jour à M. Secrétan :

Je suis catholique dans le sens précis et rigoureusement exact du mot; je suis d'esprit et de cœur catholique, et le vrai et complet christianisme est là pour moi. Je crois ce que croit l'Eglise catholique romaine. Je n'ai aucune arrière-pensée, aucune réserve, aucune hésitation dans ma soumission à l'infaillible autorité de l'Eglise et de son chef infaillible, le Souverain Pontife. J'accepte toutes les définitions du concile du Vatican. Je sais, Monsieur, que votre foi n'est pas la mienne. Mais je suis persuadé que ce profond dissentiment entre nous ne peut nous empêcher de nous rapprocher affectueusement l'un de l'autre. Je reconnais avec bonheur ce qu'il y a dans votre pensée, et, laissez-moi le dire, dans votre âme tout entière, de sève chrétienne.

Je salue respectueusement en vous le philosophe dévoué de cœur aux vérités morales et religieuses, le chrétien décidé à servir courageusement la cause du christianisme. Certes, quand on se sent incliné d'esprit et de cœur (pour reprendre vos belles expressions) vers un homme, un penseur, un écrivain, on souhaiterait que l'accord sur les grandes choses aimées et poursuivies en commun fût complet. Mais l'aspiration commune vers ce que vous appelez l'excellence véritable et l'entente établie sur plusieurs points peuvent entretenir la sympathie après l'avoir provoquée. C'est mon espoir qu'il en sera ainsi entre nous.

où, dans une réunion organisée au quartier Latin par le *Comité de défense et de progrès social*, il fit une éloquente conférence sur la responsabilité de chacun devant le mal social; l'auditoire était houleux; des interruptions injurieuses ou saugrenues couvraient à tout instant la voix de l'orateur; et lui, aussi calme, aussi maître de sa pensée que s'il eût parlé devant ses chers élèves de l'École normale, il ne descendit de la tribune qu'après avoir poursuivi jusqu'au bout sa courageuse démonstration. La fermeté du citoyen s'alliait naturellement chez lui à la sérénité du philosophe. » (Huit, *l'Enseignement chrétien*, 16 mai 1898, p. 294.)

Ainsi sa tolérance était une forme de sa foi. Elle ne laissait jamais transparaître cette arrière-pensée, qui, jadis, passait pour distinguée, qu'intrinsèquement tous les systèmes se valent, et qu'aux regards d'une justice supérieure, toutes les formes religieuses auraient, sinon la même vérité, du moins la même vertu. Elle était un acte de double confiance, confiance à l'égard de l'âme d'autrui, confiance à l'égard de la vérité; elle était la conséquence de l'idée qu'il se faisait de la vérité religieuse. La foi, pour lui, n'était pas un meuble de l'âme, mais une atmosphère où l'âme baignait. La foi, pour lui, ne se séparait pas de la vie; et nous avons ici l'explication des services qu'il rendit à la philosophie, des bienfaits dont un certain nombre d'incroyants lui furent redevables, de l'efficace impulsion qu'un certain nombre de catholiques trouvèrent auprès de lui; nous avons ici l'idée maîtresse de sa pensée, l'idée directrice de son rôle public, et l'idée mère, enfin, de sa propre existence intime.

VI

Il est des voiles qu'on ne peut soulever qu'à demi; toute piété a sa pudeur. Dans toute vie intérieure fortement conduite, on pressent une part de mystère, d'indéfini, ou tout au moins d'inédit; la mort donne-t-elle le droit de violer des secrets et d'interrompre des silences où Dieu seul savait lire et se plaisait à lire! Et puisque, sans nul doute, il eût répugné à la discrète nature de M. Ollé-Laprune de faire étalage de son âme, n'est-ce pas notre premier devoir, en l'espèce, d'accepter l'héritage de cette délicatesse et d'en tenir compte? Une série de livrets ont été retrouvés dans ses tiroirs, écrits au jour le jour; ils nous font d'autant mieux connaître son âme qu'il y cherche moins à la faire connaître. Nous ne les entr'ouvrirons que d'une main légère. Rien de commun entre ces carnets et le « journal intime » où les amateurs d'analyse se complaisent trop souvent à amuser leur esprit et à disséquer leur cœur. Ce n'est point en présence de lui-même que se mettait M. Ollé-Laprune durant ces quarts d'heure de recueillement : c'était en présence de Dieu; et ce n'est point avec lui-même qu'il dialoguait, mais avec Dieu. Plusieurs textes évangéliques reviennent fréquemment à travers ces petits cahiers : *Quid vis me facere?... Christianus, alter Christus... Porro unum est necessarium... Oportet illum regnare... Glorificate et portate Deum in corpore vestro... Dei adjutores sumus... Suavis Dominus universis.*

Ils sont présents à l'âme de M. Ollé-Laprune, alors même qu'il ne les répète point; ils sont comme le sel de sa pensée, le ferment de son action. L'on pourrait suivre, année par année, jour par jour, à l'aide de ces carnets, le travail quasiment religieux auquel s'assujettissait cette conscience d'élite à l'origine de toutes ses initiatives, — initiatives de penseur, d'écrivain, d'orateur et d'apôtre; avant de vivre sa vie devant les hommes, il la mûrissait devant Dieu.

Lorsque la finesse de l'esprit devient l'auxiliaire de la bonté du cœur, je ne sais quel sens des nuances vient perfectionner et parachever la vertu de charité; il en résulte une délicatesse de conscience, spécialement instructive et aimable chez les méditatifs qui ont le sentiment de vivre sous l'œil de Dieu et qui rendent à Dieu regard pour regard. C'était le cas de M. Ollé-Laprune, et c'est dans cette délicatesse si sûre et si droite qu'il trouvait tout à la fois, suivant les circonstances, la force d'âme nécessaire pour pousser l'aménité jusqu'à la clémence, et la force de vouloir qui suscite les invincibles fermetés. Ses papiers intimes enseignent, en une leçon perpétuelle, la science chrétienne de concerter une résolution, de la discuter avec soi-même, de l'épurer, de l'offrir à Dieu et de l'épuiser. On l'y voit sans cesse en quête du devoir, accessible aux influences et aux avis pendant la période de recherche, prisonnier de lui-même et de Dieu dès qu'il a trouvé; scrupuleux à connaître la volonté d'En-Haut et scrupuleux à la remplir; mais les premiers scrupules s'attardaient et s'épanchaient en réflexions, en prières, en amicales causeries; les seconds, au contraire, se condensaient, inflexibles, en une décision prompte et tenace. Les tourments de volonté sont de deux sortes : les uns préparent la détermination, les autres retardent l'action; M. Ollé-Laprune ne donnait accès qu'aux premiers. De tourments de pensée, au sens qu'un Jouffroy eût attaché à ces mots, on peut croire qu'il n'en eut jamais; ses papiers intimes n'en conservent aucune trace. Si quelque crise intellectuelle lui fût advenue, qui eût mis en péril sa foi, il eût considéré cette crise comme une menace de faillite ou de famine, bien loin de s'en vanter comme d'une explosion d'originalité : « penser par soi-même », à la façon dont un certain rationalisme entendait cette expression, lui eût fait l'effet de penser contre soi-même; ayant dûment étudié les fondements de sa foi, en ayant constaté la solide valeur, il les maintenait avec jalousie comme la première assise de son esprit; il voulait aller, avec *toute sa pensée* intégralement outillée, jusqu'au terme de *toute sa pensée* intégralement professée; ainsi comprenait-il le travail philosophique et la jouissance philosophique, et cette disposition d'âme ne lui

apparaissait pas seulement comme « un trait de caractère personnel, mais comme la vertu suprême du philosophe [1]. »

L'intelligence, chez lui, était toujours sereine, et la conscience toujours éveillée, toujours aiguisée. Vous entrevoyez, derrière cette page de prière ou de débats avec son for intime, une incertitude, une oscillation; est-ce une lutte de la volonté contre une défaillance menaçante? Nullement, le but final de l'action demeure toujours clair et stable; c'est au sujet des meilleurs moyens à prendre pour approcher de ce but que des doutes s'élèvent et qu'un conflit s'engage, conflit d'arguments et conflit de scrupules. Mais Dieu est là, tout proche, pacificateur de cette âme naturellement pacifique, et les doutes s'affaissent et le conflit s'apaise; et notre apôtre fait de son mieux et il fait très bien.

Je passerai cette journée dans le recueillement, écrit-il un matin; je reverrai ce discours sous vos yeux, ô mon Maître; je le prononcerai ce soir pour vous, et, s'il paraît accueilli avec faveur, vous me défendrez contre la vanité, ce venin corrupteur de tout bien...

Inscrivons ces lignes dans notre souvenir, comme préface aux divers discours qui seront prochainement réunis sous le titre : *la Vitalité chrétienne* [2]; et contemplant alors dans chacun de ces discours l'expiration d'une prière, nous serons des auditeurs moins indignes de l'orateur.

Aujourd'hui saint Jérôme, docteur, écrit-il une autre fois. Je veux l'implorer tout spécialement. J'ai à enseigner. Que ma vie soit toujours d'accord avec ma foi : *Cœpit facere et docere.*

Quel honneur d'avoir à enseigner! Enseigner. Exercer une action sur les esprits, sur les âmes. Communiquer la vérité. Que je le fasse avec respect, avec amour pour la vérité et pour les âmes. Je vous le demande, ô mon Dieu, par l'intercession du docteur dont nous célébrons aujourd'hui la fête.

O Jésus, ô Maître divin, enseignez-moi à enseigner.

Ainsi méditait-il, avant de former les jeunes esprits à la méditation; et face à face avec lui-même, il renouvelait son don personnel à la Vérité, avant de demander à d'autres, à ceux dont il voulait faire ses disciples, une pareille donation. Et comment n'eût-il pas été éloquent, d'une éloquence débordante de vie, lorsqu'il abordait un auditoire après avoir jeté sur des calepins intimes ces phrases brûlantes qui semblent d'un hymme :

[1] Blondel, *Léon Ollé-Laprune,* p. 21.
[2] A la librairie Perrin.

O mon Dieu, je vois d'ici le soleil qui commence à illuminer les cimes des montagnes. J'en aperçois une surtout qui est déjà toute brillante. Les montagnes moins élevées se revêtent d'une teinte bleuâtre, légère vapeur lumineuse, qui annonce que le soleil va bientôt les atteindre. Le bas des montagnes, dans cette gorge étroite, est encore dans l'ombre. Ce spectacle est beau. Et c'est pour moi l'image de votre grâce, ô mon Dieu.

Omne datum optimum et omne donum perfectum desursum est, descendens a Patre luminum, apud quem non est transmutatio nec vicissitudinis obumbratio.

Desursum. Entends-tu, mon âme? *Desursum.* Ne cherchons pas en bas, dans ce qui est purement de l'homme, les principes qui doivent être notre lumière.

Desursum, descendens a Patre luminum. Eclairez-moi, ô Père des lumières, illuminez mon intelligence, pénétrez jusque dans les replis les plus intimes de mon être. Que je me connaisse faible, misérable, impuissant, mais semblable à vous par la faculté de connaître et d'aimer, racheté du sang de Jésus-Christ, animé de votre Esprit vivifiant. Que je vous connaisse, ô mon Dieu, si grand, si bon; mon Créateur, mon Rédempteur, mon Sanctificateur: le Saint des Saints. *Omne datum optimum... desursum est, descendens a Patre luminum.*

Il s'en allait alors, là où il était attendu, parler comme il avait écrit, d'une âme débordante; les « paroles qu'il tirait du fond de la poitrine avaient un éclat contenu et comme un tressaillement sonore d'émotion discrète[1] »; il réchauffait par cet éclat, communiquait cette émotion, et puis rentrait à son foyer, sanctuaire digne de son âme. Au lendemain de pareils essors, se pressaient sous sa plume, avec une instance qui n'acceptait ni trêve ni merci, une série de plans de travaux éventuels, convergeant tous vers une même fin, la fin souveraine; témoin ce fragment, recueilli dans l'un de ses cartons, et qui semble dater de la fin de sa vie :

Il y aurait à étudier :

L'enseignement de la philosophie, le rôle de la philosophie dans notre société moderne.

Science et religion.

Philosophie.

Ce que M. Georges Picot, dans son discours d'Amiens, a appelé « les Mœurs de la liberté ».

[1] Maurice Blondel, *Léon Ollé-Laprune,* p. 14.

Je voudrais étudier « l'apprentissage de la liberté » intellectuelle et politique.

Montalembert.

Etude sur les nouveautés des lettres à Lucilius.

Etude sur saint Léon le Grand.

Et encore, en un autre de ses feuillets :

Puisque je ne pourrai pas me reposer l'année scolaire prochaine 1897-1898, il faut penser au cours que je pourrai faire. Pourquoi pas une sorte de résumé des principes de ma philosophie : idées directrices, esprit, méthode, résultats, en métaphysique, en psychologie, en logique, en morale. en théodicée : ce que l'on peut considérer comme acquis, et puis les hypothèses, et les soupçons, et les désirs... Les points fixes, l'évolution.

M. Ollé-Laprune commença ce cours en novembre 1897, cours synthétique, effort d'un esprit qui voulait se ramasser sur lui-même pour s'élever ensuite plus haut encore. Il faisait, en présence de son jeune auditoire, une sorte de condensation philosophique, un sommaire de tout ce qu'il y avait de plus intime en sa pensée. Et précisément à cette date l'Académie des sciences morales l'appelait au milieu d'elle, comme philosophe. Cette élection ne lui fit point l'effet d'une récompense, mais, si l'on peut ainsi dire, d'une conquête; l'Institut pour lui n'était point une retraite, mais une étape. S'il eût accepté de n'être qu'un moraliste, il aurait pu, depuis longtemps, franchir la porte de la section de morale : au nom même de sa foi, il avait prétendu être philosophe avec toute sa foi; c'est dans la section de philosophie qu'il voulait, tel quel, être accueilli; il se réjouit de son élection comme d'une leçon pour ceux qui déniaient à un chrétien la possibilité d'être philosophe. Et de ce succès d'autant plus précieux qu'il fut plus disputé, lui-même ne triompha pas; mais il voulait que sa foi triomphât. Trois lignes, trouvées dans son tiroir, écrites le jour même de son élection, nous montrent avec quels sentiments il accueillit cette victoire tardive de sa doctrine philosophique :

Dieu soit béni;

Et que cela serve à faire sanctifier son nom, à promouvoir son règne, à accomplir et à faire accomplir sa sainte volonté.

Son succès devant les hommes n'avait de prix à ses yeux qu'autant qu'il pouvait être interprété comme un succès du christianisme.

Découvertes par les siens, peu de semaines après, sur un modeste morceau de papier, ces fortes et belles paroles brillèrent,

devant leurs yeux mouillés de larmes, comme une sorte de *Nunc dimittis*. Le Seigneur, dans l'intervalle, avait renvoyé son serviteur : M. Ollé-Laprune avait à peine survécu à un honneur qui était en quelque mesure une réparation. Il avait écrit, autrefois, sur l'un de ses carnets intimes : « Que le Maître me trouve prêt à paraître devant lui, comme il voudra, quand il voudra ! » La mort, en février 1898, le saisit à peu près soudainement; cette aspiration résignée fut pleinement exaucée. Jaloux de suivre le Christ dans le sacrifice comme il l'avait suivi dans l'action, il fit son sacrifice : le mot est de lui, et c'est l'un des derniers qu'il ait prononcés. Sur ses lèvres déjà pâlies, des demi-phrases survinrent, toutes pleines de pensée et toutes pleines de foi; et jointes au spectacle qu'il donnait, elles étaient comme une philosophie vivante de l'immolation. Ayant toujours rêvé et voulu que tous les battements de son cœur fussent profitables à Dieu et aux hommes, il voulut que l'arrêt même de son cœur fût de quelque prix pour le salut d'autrui, et ce qu'il voulut, il l'obtint. Il offrit à Dieu sa douleur, la douleur des siens, lui laissant le soin souverain d'appliquer les mérites de l'offrande ; et Dieu les appliqua. Il avait admiré, sur l'un des calepins auxquels il confiait le meilleur de son âme, cette phrase d'Amiel : « La mort elle-même peut devenir un consentement, donc un acte moral. » Sa mort à lui fut mieux qu'un acte moral, elle fut un acte de religion. C'est en sage du christianisme qu'il expira.

Georges Goyau.

LE ROMAN DE « QUO VADIS »

ET L'HISTOIRE

Le livre de M. Sienkiewicz a ramené l'attention du public lettré sur l'époque néronienne. Excellente occasion de relire ses auteurs! Il y a toujours plaisir à retrouver dans l'intrigue captivante d'un beau roman les personnages que l'on connaissait déjà par l'histoire, et réciproquement, lorsqu'on a fermé le roman, volontiers on revient aux livres d'histoire pour contrôler l'exactitude des caractères et la vraisemblance des situations. Et en même temps on pénètre mieux le génie du romancier, on se rend un compte plus exact et plus complet de la manière dont les images naissent et dont les idées s'élaborent dans son esprit. Sur le roman lui-même, nous serons donc très bref. On a déjà tant écrit, tant parlé à propos de *Quo vadis!* Puis ce que furent réellement quelques-uns des principaux personnages dont, avec tant de vigueur et de poésie, le magique pinceau du grand écrivain polonais a tracé l'éblouissante image, Tacite, Suétone, Dion Cassius, au besoin une épigramme de Martial, un trait satirique de Juvénal nous le diront. Ainsi l'histoire précisera les traits de ces hommes, tandis que l'imagination du romancier les fera vivre dans l'esprit du lecteur.

L'imagination! N'est-elle point la qualité dominante de M. Sienkiewicz? Un simple mot de Tacite, une notation courte et froide de Suétone, font soudain jaillir à ses yeux une image, mieux que cela un tableau avec tous ses détails, toute la précision de son dessin, tout l'éclat de sa couleur; ou bien c'est une action et toutes ses péripéties, ou encore une physionomie, un caractère, une âme. Et par là, il est poète et grand poète. Il y a de l'épopée dans la description de l'incendie de Rome, il y en a dans la peinture puissante des mouvements des foules, lors de la fuite éperdue hors les portes de Rome en flammes. Oui, la grande et large poésie abonde dans *Quo vadis*, autant qu'une analyse des âmes délicate et profonde, autant que l'esprit.

Les fines pensées de Pétrone, tous les dialogues, même les propos d'ivrognes des convives du Palatin, prouvent assez que l'auteur n'est pas moins richement pourvu de ce dernier don que d'autres qualités plus puissantes.

I

Décrire, après tant d'autres, historiens ou romanciers, la Rome impériale, les orgies de Néron, ses voyages dignes de la fantaisie truculente d'un Rabelais, les grandioses horreurs du cirque et Rome tout entière se faisant populace, les intrigues du Palatin et, en regard, la vie du menu peuple, le Forum et la rue, l'entreprise était hardie. A dire le vrai, de telles descriptions, au moins en quelques passages, nous donnent l'impression du déjà vu. On ne saurait prétendre toutefois, et malgré cette réserve, que l'auteur ne soit sorti de la difficulté à son honneur. Si de données très connues il ne pouvait guère tirer des effets entièrement nouveaux, du moins personne ne fait-il revivre avec plus de puissance ces temps extraordinaires où la somptuosité d'un luxe fou et les grâces artificielles d'une société à la fois barbare et trop raffinée ne parviennent pas à dissimuler, avec l'infamie des mœurs, les drames les plus scandaleux, les crimes les plus bas, la férocité tantôt la plus hypocrite et tantôt la plus brutale. Et après tout, cette relative banalité du décor qui a pu, je ne dirai pas choquer, mais refroidir quelques curieux de nouveauté, peut-être a-t-elle été, entre tant d'autres, un élément de succès. Le lecteur, même informé et délicat, ne redoute pas de saluer au passage quelques vieilles connaissances, il s'effaroucherait plutôt d'évoluer en un milieu où rien ne lui serait familier.

Quoi qu'il en soit d'une remarque qui dépasserait son but, si on l'interprétait comme une critique, le plus grand mérite du chef-d'œuvre de Sienkiewicz ne réside pas dans les descriptions, si fortes soient-elles, mais dans le drame intime dont elles constituent le cadre pittoresque et grandiose ; double drame qui a pour théâtre, d'une part, l'âme de Vinicius et celle de Lygie; d'autre part, l'âme même du peuple romain et de l'univers, dont la rénovation mystérieusement s'élabore. Double drame qui n'en est qu'un, car Vinicius, le païen, dont le cœur insensiblement s'épure et se transforme, n'est-il point comme l'image anticipée et le symbole d'un monde où le règne de la chair va faire place au règne de l'esprit et les ténèbres de l'ignorance et du doute à la lumière des certitudes? Néron, le potentat ivre de sa toute-puissance, le faux artiste et le faux génie; Pétrone, le patricien raffiné et de morale accommodante, âme élégante dont la fierté ne va guère au delà d'un égoïsme spirituel; Vinicius, cœur plus droit, sauvegardé par la vie des camps; Acté, douce créature, sans force contre le vice, mais qui du moins aima; Poppée, reine seulement de la débauche et de l'orgueil; et les figures secondaires, Tigellin, le courtisan sans

vergogne; Chilon Chilonidès, le Grec subtil qui méprise Rome et l'exploite, plus besoigneux encore que méchant et qu'épouvantera finalement la conséquence effroyable de son double jeu, puis le groupe des chrétiens, Lygie, type nouveau de la vierge chrétienne, si pure et toutefois si humaine; l'évêque de Rome, Crispus, affamé du salut des âmes, mais dur à leur conquête et impitoyable comme jadis le jeune Horace pour la gloire de Rome; Ursus, le géant, dont la foi naïve vient avec peine à bout de la barbarie native, tous vivent d'une vie intense et si personnelle qu'ils se gravent à jamais dans le souvenir des lecteurs. Mais la grande, la suprême audace de l'auteur de *Quo vadis* n'est-elle pas d'avoir, pour ainsi dire, ramené sur la terre les figures quasi surhumaines des apôtres? Ces hommes qui avaient vu le Christ, vécu avec lui ou avec ceux qui l'avaient approché; ces hommes qui faisaient des miracles et le plus grand de tous, celui de dresser l'autel de Dieu dans des milliers de cœurs et de le bâtir sur des fondements si solides qu'ils résistent encore à toutes les tempêtes, nous savons bien qu'ils furent mêlés aux menus incidents de la vie quotidienne, qu'ils vécurent dans la familiarité d'autres hommes, souvent ordinaires et faibles, qu'ils participèrent aux mille actes inévitables de la vie sociale, insignifiants en soi et parfois vulgaires. Mais cela, combien de peine n'avons-nous pas à nous le représenter? A travers l'éloignement des temps et la sobriété suggestive des Livres saints, ne semblent-ils pas flotter en quelque monde supérieur et vague, entre notre pauvre terre positive et médiocre et l'immensité des régions éternelles? Paul de Tarse, saint Pierre! Toujours grands et profonds, toujours simples! Saint Pierre, saint Pierre, surtout, qui, tantôt, comme sur la borne de la voie Appienne, au passage de l'empereur, se dresse devant Néron comme un défi; tantôt familièrement uni à la modeste famille chrétienne du Transtévère, se retrouve l'humble pêcheur du lac de Génézareth, tantôt encore, comme à l'Ostrianum, promet par sa parole le ciel qu'il semble ouvrir par son geste, et subjugue les foules prosternées. Saint Pierre, qui comprend tout parce qu'il a beaucoup ressenti, compatit à tous les repentirs parce que lui-même a failli et sent encore parfois son cœur trembler comme la veille de la Passion, qui écarte d'un geste doucement irrésistible toute exagération, n'exclut aucun sentiment humain, pourvu qu'il soit pur, et ne prêche que la paix, la confiance et l'amour. Saint Pierre, grande figure fortifiante et douce, qui au plus noir de l'orage, quand le cœur est oppressé par l'épouvante du crime ou glacé par l'impitoyable dureté du fanatisme, soudain apparaît et, devant l'âme inquiète fait briller le signe de l'espoir, modère, élève, raffermit et console... Tel le Christ apaisant les flots.

Avec quel art l'auteur de *Quo vadis* a su éviter les écueils de la trivialité, de la froideur ou de l'emphase, qui n'en ressentirait une respectueuse et sympathique admiration? Nous parlions tout à l'heure de l'esprit de M. Sienkiewicz, mais à de certaines hauteurs, l'esprit est-il autre chose que le tact de l'intelligence et du cœur? Et la plus vraie originalité de *Quo vadis*, à mon sens, la voilà.

II

Quiconque a lu, d'une part, Tacite ou Suétone et, d'autre part, le roman de M. Sienkiewicz a pu remarquer quelle réserve de bon goût et de bonne morale a su garder l'écrivain polonais dans la description des mœurs de Néron et de son entourage. Un naturaliste à la mode d'il y a vingt ans, traitant le même sujet, n'eût pas manqué de se ménager un succès facile autant que peu enviable par la brutalité des peintures et l'abondance des détails scabreux. Je doute pourtant qu'il eût osé aller aussi loin que ses modèles anciens, en particulier Suétone. On se demande comment un pareil monstre fut supporté pendant quatorze ans. Encore ses débauches étaient-elles son affaire, je ne dirai pas propre, mais personnelle. Pour ses cruautés, c'est autre chose. Or, non seulement il fut supporté, mais il garda des partisans à Rome même après sa mort, fut regretté dans les provinces et les pays soumis à l'influence romaine, au point que, vingt ans plus tard, un faux Néron fut accueilli chez les Parthes, en reçut de grands secours et ne fut qu'à grand peine livré aux Romains.

Rien ne semble plus paradoxal, et pourtant sans exagérer la relative popularité de Néron, nous sommes en présence d'une question de fait. Cherchons donc à l'expliquer.

Tout d'abord, il faut bien se mettre dans l'esprit que notre manière de juger l'empire et les empereurs a été longtemps tout à fait faussée par les écrivains anciens qui en ont raconté l'histoire. Le plus grand de tous, Tacite, est un merveilleux rhéteur et un moraliste, — ajoutons un honnête homme indigné —; Suétone, un archiviste méthodique en même temps qu'un homme de cour, ou plus exactement un homme qui a vécu tantôt à la cour, tantôt près de la cour, assurément consciencieux et informé, mais éminemment potinier; Dion Cassius, un rhéteur, lui aussi, plein de vie et de mouvement, de curiosité, mais qui, avant tout, cherche l'effet, et souvent le trouve. Les écrivains de l'Histoire Auguste tiennent surtout de Suétone. Tacite est un dramaturge de premier ordre; de plus, sa puissante imagination a été trop frappée des événements tragiques dont il fut le témoin, pour ne point leur donner la

première place dans ses récits. Suétone est un classeur qui ramasse en un paragraphe, comme dans un casier à fiches, tout un ordre de faits, origines, qualités, défauts, et ainsi de suite, sans aucune perspective. Dion Cassius, avec plus de prolixité, fait comme Tacite. Il a, en outre, comme Suétone, l'amour du détail et du petit fait. On a donc pris l'habitude de juger les empereurs bien plus d'après leur histoire anecdotique et personnelle que d'après les actes de leur gouvernement. Or, en bonne méthode historique, c'est exactement le contraire qui devrait avoir lieu. Les meilleurs historiens du dix-neuvième siècle ont réagi contre cette fâcheuse manière. Encore ne sont-ils pas parvenus à la détruire entièrement, d'autant plus que, pour des motifs où le souci de la vérité n'a rien à voir, la fâcheuse politique s'en est mêlée, et cette politique-là croyait avoir intérêt à peindre l'empire et les empereurs sous les couleurs les plus noires. Mais les habitants d'un empire qui s'étendait de l'Atlantique à la mer Rouge et à la Caspienne, et de l'Atlas à la mer du Nord, devaient assurément beaucoup moins se préoccuper des désordres et des drames de famille qui pouvaient se dérouler entre les murs du Palatin, ou des cruautés qui ne dépassaient guère l'enceinte du Pomérium, que des lois qui réglaient leur sort et de la conduite des fonctionnaires qui, chez eux et parmi eux, représentaient la toute-puissance impériale. Laissons donc de côté le type classique de Néron que nous avons retrouvé dans *Quo vadis*, et voyons ce que fut le gouvernement de cet empereur. Une page de Suétone, des traits épars de Tacite et plus d'une fois dissimulés en quelques lignes brèves et froides, suffiront à notre enquête sommaire.

Les provinces d'abord. Sur quelques points de l'empire, Néron devait avoir des clients fidèles. Dès l'âge de seize ans, sous le règne de Claude, on le voit s'occuper activement des provinciaux. A sa demande, la colonie de Bologne, ruinée par un incendie, reçoit un secours de 10 millions de sesterces; la ville d'Apamée, renversée par un tremblement de terre, est dispensée du tribut pour cinq ans. Encore à la demande de Néron, la liberté est accordée aux Rhodiens. Enfin, il se charge de la cause d'Ilion, et après avoir, dit Tacite, rappelé dans un brillant discours les liens qui rattachaient les Romains à Enée, père des Jules, il obtint que les habitants de cette ville fussent dispensés de toutes les charges publiques. Beaucoup plus tard, en 66, deux ans avant sa mort, il ne témoigne pas moins d'intérêt aux Lyonnais éprouvés par un désastre semblable à celui de Bologne, et contribue, par ses largesses, au rétablissement de leur ville. En 63, il avait accordé le droit latin aux habitants des Alpes-Maritimes. Le bruit de pareils bienfaits se répand au loin, et le souvenir en demeure. Comment ceux qui en étaient l'objet

n'eussent-ils pas beaucoup pardonné au prince dont les crimes lointains ne leur étaient connus que par un écho affaibli? Ce ne sont là que des mesures locales. En voici de plus générales. Tout le monde sait qu'avant l'empire, les proconsuls et propréteurs romains étaient, sauf de louables exceptions, le fléau des provinces soumises à leur administration. Ceux qui ne les pillaient pas effrontément comme Verrès, n'hésitaient pas, comme Brutus, l'homme vertueux qui tua César, à les ruiner par l'usure. L'empire, en divisant les provinces en impériales, administrées directement par des fonctionnaires dépendant de l'empereur, et en sénatoriales, qui restaient soumises au régime précédent, avait, pour les premières, presque entièrement supprimé cette tyrannie, et l'avait, grâce à sa vigilance, beaucoup atténuée pour les secondes. Il ne l'en avait pas radicalement extirpée cependant. Mais les provinces n'ignoraient pas qu'au lieu d'une aristocratie intéressée au maintien des abus, elles trouveraient pour juge un sénat qui n'osait enfreindre la volonté impériale, et, dans le prince, adversaire naturel de cette aristocratie, un appui sûr. Aussi n'hésitaient-elles plus à poursuivre les magistrats cruels ou prévaricateurs.

Or, sans entrer dans une énumération fastidieuse, on peut affirmer que, sous le règne de Néron, les concussionnaires furent presque toujours châtiés sans égard au rang ou à la richesse. Ces détails-là ne tiennent qu'une ligne dans Tacite. De quel poids devaient-ils peser dans le jugement des peuples? La corruption n'est pas davantage tolérée. Que dire du jugement suivant rendu au profit de la Cyrénaïque? Le dernier roi du pays, Apion, avait laissé certains domaines personnels au peuple romain, en même temps que ses Etats. Mais on avait négligé ces domaines, et petit à petit les propriétaires voisins les avaient envahis. Les années avaient passé, et ils arguaient du vieil adage « possession vaut titre ». Le préteur romain les condamne à vider la place. Les usurpateurs en appellent au Sénat, qui les renvoie au prince. Celui-ci approuve la sentence du préteur Acilius, mais, par égard pour les alliés, leur fait don des terres qu'ils détenaient à tort. Il serait facile de grossir la liste des mesures favorables aux provinciaux prises sous le règne de Néron. Toutes sont empreintes du même caractère de justice et d'humanité. Nous en mentionnerons cependant encore une parce qu'elle intéresse tous les citoyens de l'empire, et montre que Néron, quand sa passion n'est point en jeu, reste fidèle au meilleur esprit du régime impérial.

Il avait conçu le projet, sans aucun doute trop radical, d'abolir tous les impôts indirects. Mais le Sénat, prévoyant que cette suppression ne pouvait manquer d'entraîner une augmentation de

l'impôt foncier et des droits sur les successions, rejeta, dans l'intérêt de l'aristocratie, une réforme dont tout l'empire eût bénéficié. Néron ne renonça pas à faire quelque chose pour la masse de la population et voici ce qu'il décréta : jusqu'alors, les lois qui réglaient chaque impôt avaient été tenues secrètes, de sorte que le malheureux contribuable était à la merci de l'arbitraire et du caprice des compagnies de publicains qui avaient la ferme de l'impôt. Désormais, toutes les lois de finance durent être affichées. Ainsi chacun sut ce qu'il devait payer. Voilà une de ces réformes qui, sans faire grand bruit dans l'histoire, marquent cependant un pas important dans la voie de la justice et de la saine démocratie. D'ailleurs, d'autres mesures la complétaient. Ce qui n'avait pas été demandé dans l'année, on ne put l'exiger plus tard. Tous les conflits en matière d'impôt durent être portés devant les juges ordinaires, avec recours au Sénat, et non plus devant les officiers du fisc, à la fois juges et parties. Enfin des dégrèvements favorables au commerce furent opérés, et des taxes illégalement établies par les publicains disparurent. Ces sages dispositions ne furent pas toutes longtemps observées. La comparaison ne pouvait encore tourner qu'à l'avantage de Néron. « Du temps de Néron, pouvaient dire les anciens, on savait ce que l'on avait à payer. On n'était pas à la merci des collecteurs d'impôt. En tout temps, et même les jours néfastes, on pouvait porter plainte contre les exacteurs. » Et l'on sait ce que valent de pareils propos au bourg, au village et dans la ferme.

Dion Cassius dit que Néron était paresseux et s'en remettait à Sénèque et à Burrhus du soin des affaires. Tacite cependant note souvent son intervention directe. Cet écrivain qui a plus qu'aucun autre — et justement — flétri la mémoire de Néron, rapporte que lorsqu'il siégeait au tribunal, il écoutait attentivement les plaideurs, puis emportait leurs mémoires et ne rendait sa sentence que le lendemain, et par écrit, après en avoir délibéré avec lui-même. En maintes circonstances graves, Tacite nous le fait voir présidant son conseil avec sérieux et autorité, et laissant aux diverses opinions pleine liberté de s'exprimer. Suétone rend, en somme, le même hommage à la vérité. — Ainsi Néron fut un excellent empereur? — A ceux que choquerait un exposé de faits qu'ils prendraient à tort pour une apologie, je répondrai simplement que l'homme n'est pas parfait, et Néron, quel qu'il soit par ailleurs, n'avait, en somme, dépouillé ni toute intelligence, ni tout jugement, ni même toute espèce d'humanité. M. Sienkiewicz lui fait dire quelque part : « Je suis bon! » Le mot n'est pas historique, mais il est profond. Le tout est de s'entendre sur le mot bonté. Néron,

remarque M. Renan, était plein de subtilités. L'un des traits les plus hideux de son caractère est l'hypocrisie. Mais il y a bien des nuances dans ce vice-là, comme dans tous les autres. L'hypocrite est parfois comme le peureux : il cherche à se tromper lui-même tout le premier. Sur le point de tuer sa mère, Néron la couvre de caresses, soit, observe Tacite, qu'il voulût donner le change plus complètement sur ses intentions, soit qu'au moment fatal les sentiments naturels se soient réveillés en lui. Tacite, qui juge ordinairement tout d'une pièce, a entrevu ici l'une des subtilités de Néron. On sait que le mot fameux : « Je voudrais ne pas savoir écrire », prononcé au moment de signer une condamnation à mort, est de lui. C'est que si Néron est hypocrite, il a aussi un tempérament de poète, et surtout la moins recommandable partie de ce tempérament spécial. A une admiration exagérée de ce qu'il appelle son génie, il joint un égoïsme à demi conscient, mais formidable. Ici, il ne serait pas difficile de citer des exemples beaucoup plus voisins de nous de ce tempérament, toutes proportions gardées, bien entendu. La bonté de ces hommes-là est tout intellectuelle. Néron a des velléités de se croire bon parce qu'il éprouve des émotions. Mais il ne l'est pas parce que ce sentiment ne l'entraîne jamais jusqu'à l'acte dès qu'il en résulte pour lui la moindre gêne ou le plus petit inconvénient. Robespierre aussi était bon, à l'échafaud près. Seulement chez lui ce n'est pas l'égoïsme, mais l'orgueil des opinions, qui domine. Les gens de ce tempérament épousent volontiers les grandes idées vaguement humanitaires qui n'impliquent aucun sacrifice personnel et leur font une auréole aux yeux de la foule. Lorsqu'ils ont chaleureusement exprimé les nobles sentiments dont est pleine leur âme généreuse, la conscience en paix, ils agissent à leur guise. Néron appartient à cette grande famille des intellectuels sensibles. Que sa personne soit en jeu, il ne connaîtra plus rien. Et comme il est le maître absolu, en un temps et dans une ville où la loi morale est presque anéantie, comme il ne sait ni ne veut se maîtriser, les petits inconvénients de ce caractère joints à cette situation sont ce que l'on sait. Mais si la passion, peur ou désir, ne l'aveugle pas, et c'est ce qui lui arrive souvent dans son rôle public, sa conduite comme souverain pourra offrir le plus curieux contraste avec sa conduite privée, et son attitude vis-à-vis des peuples différer entièrement de son attitude vis-à-vis de ceux qui vivent près de lui.

Nous l'avons suivi en province, observons-le dans cette même Rome qu'il inonde du sang de ses victimes. Un exemple va nous montrer comment il sut s'y faire des partisans et peut-être des cœurs reconnaissants. La scène se passe en 61, c'est-à-dire en

plein règne de Néron néronisant. Le préfet de la ville, Pedanius Secundus, avait été assassiné par un de ses esclaves. En pareil cas, la loi romaine était impitoyable. Tous les esclaves appartenant au maître assassiné et habitant dans sa maison étaient d'avance condamnés à mort. Or quatre cents esclaves de Pedanius étaient dans ce cas. La loi n'avait pas été appliquée depuis longtemps et le peuple frémissait d'horreur à la pensée du supplice réservé à ces quatre cents malheureux. Mais la qualité de la victime avait produit une impression profonde, et les grands, toujours tremblants de la crainte d'un nouveau Spartacus, voulaient un exemple. Le Sénat délibéra, comme il lui appartenait. Après une longue discussion, où les deux opinions se firent jour, il vota la mort. Le peuple était soulevé. Néron, qui n'avait pas voulu intervenir, prêta ses soldats pour assurer l'exécution du décret sénatorial. Mais alors un « caïman » de l'époque, enhardi par le succès, proposa qu'en outre tous les affranchis de Pedanius fussent déportés. Ici, Néron opposa son veto, pour ne pas aggraver, écrit Tacite, par de nouvelles rigueurs un usage ancien que la pitié n'avait pas adouci. Politique, peut-être? En tout cas, ce n'est point la politique de la terreur. Suétone s'émerveille, à juste titre, qu'en dépit de la joie populaire à la mort de Néron, « il y eût des gens qui ornèrent longtemps encore son tombeau des fleurs du printemps et de l'été, que l'on répandît des proclamations signées de son nom, comme s'il eût été vivant et qu'il dût bientôt reparaître pour se venger de ses ennemis, que l'on portât à la tribune aux harangues son image vêtue de la robe prétexte. » Qui sait si parmi ces étranges fidèles ne se trouvaient pas quelques-uns des humbles affranchis que d'un seul mot, tombé de sa bouche souveraine, le tyran avait sauvé d'un péril imminent et d'un précédent atroce et injuste? Ce n'est point la seule occasion où Néron défendit la classe si nombreuse des affranchis contre l'esprit rétrograde et exclusif du Sénat. Ainsi, il repoussa une loi nouvelle qui eût autorisé le maître à faire retomber l'affranchi dans l'esclavage. Il améliora le sort des esclaves en leur donnant le droit de porter plainte au sujet des sévices dont ils auraient été victimes de la part de leurs maîtres. Il adoucit la rigueur des lois contre les débiteurs pauvres. Et pourtant l'on ne peut pas dire que par toutes ces mesures Néron cherchât à flatter le peuple, car il refusa presque toujours l'accès du Sénat aux fils d'affranchis et réduisit sagement les festins publics à de simples distributions de vivres. Mais ces distributions, il les voulait saines, car en un temps de rareté du grain, il détruisit une énorme quantité de blés avariés conservés dans les greniers d'Ostie et assura à grands frais

l'approvisionnement de la ville. D'autre part, il assura un traitement fixe et honorable aux sénateurs pauvres. Dans la reconstruction de la ville, il fit preuve d'intelligence. Cet incendiaire prit d'ingénieuses dispositions pour prévenir et combattre les incendies, cet ordinaire fléau de Rome. Les rues furent élargies, chaque maison dut être isolée de la voisine, précaution sans doute très efficace puisqu'on la retrouve jusque dans les ruines des villes romaines d'Afrique postérieures à Néron, toutes les constructions durent être munies par devant d'un portique d'où l'on pût éteindre plus aisément le feu et abondamment pourvues d'eau.

En tout cela, dira-t-on, on reconnaît, d'une part, la marche naturelle des idées; de l'autre, l'influence humanitaire de Sénèque, la sagesse de Burrhus. Sans doute, mais bien choisir ses ministres et laisser faire le bien est-il pour un prince un mince mérite? Il ne s'agit pas d'ailleurs ici de plaider pour Néron, mais d'expliquer comment il a pu se maintenir. Au surplus, le mérite dont nous venons de parler ne lui faisait pas défaut. Lors du soulèvement des Parthes, il désigne Corbulon pour diriger cette guerre difficile, bien que les vertus et les talents de cet habile général et de cet honnête homme pussent en faire un prétendant à l'empire. Mais il n'avait point d'ambition et, pour tout dire, quand Néron n'eut plus besoin de ses services, on l'invita à disparaître. On a parfois reproché à Néron de n'avoir ajouté à l'empire aucune gloire militaire. Mais en évitant de parti-pris de reculer encore les bornes de la puissance romaine, il se rencontre avec les meilleurs empereurs, dont on a coutume de louer la modération. Quand il le fallait, il savait montrer de la décision. Dans cette affaire des Parthes, Néron eut à choisir entre une paix humiliante et une guerre dangereuse et incertaine. Il en délibéra avec les principaux de Rome convoqués à cet effet et risqua le dernier parti comme étant le plus honorable. Lorsqu'il représentait l'empire aux yeux des barbares, il ne manquait ni de dignité ni même de grandeur. Dion raconte avec détail la réception qu'il fit à Tiridate. Ce barbare, mandé par Néron, amenait avec lui ses propres enfants, ceux de Vologèse et ceux de Pacorus. Le voyage fut triomphal. Une suite nombreuse les accompagnait. Toutes les villes leur firent un accueil royal, comme aux hôtes de l'empereur romain. Quand ils furent arrivés à Rome, le Forum s'emplit d'une foule immense. Les terrasses des monuments, l'entre-colonnement des temples, fourmillaient de monde. Néron, assis sur un trône, entouré de sa cour et de ses gardes, l'attendait. Arrivé devant l'empereur, Tiridate se prosterna devant lui et dit : « Maître, je suis descendant d'Arsace, frère des rois Vologèse et Pacorus, et ton esclave. Je

suis venu vers toi qui es mon dieu. Je t'adore comme Mithra, j'aurai la destinée que m'auront filée tes fuseaux, car, pour moi tu es la Parque et la Fortune. » Néron lui répondit : « Tu as fait sagement de venir ici, afin de jouir en personne de la présence de ma personne; car les biens que ton père ne t'a pas laissés, que tes frères, qui te les avaient donnés, n'ont pas pu conserver, je te les accorde. Je te fais roi d'Arménie, pour vous apprendre à toi et à eux que j'ai le pouvoir d'ôter les royaumes et de les donner. » Et au milieu des acclamations, il lui posa le diadème sur la tête. Il eût, d'ailleurs, agi prudemment en renvoyant bien vite le barbare dans ses Etats, sous l'impression toute fraîche de ces fières paroles. En effet, il le retint près de lui, et quand Tiridate eût vu son maître de près, il n'en fut pas émerveillé.

En somme, on peut dire sans paradoxe que si l'on écrivait l'histoire des lois et du progrès des mœurs publiques sous l'empire, le règne de Néron, abstraction faite de la personne de l'empereur et des crimes qui lui sont imputables, y tiendrait une place honorable.

Est-ce donc la seule fois où l'histoire offre de ces contrastes? Pensez à Louis XI, et surtout à la Convention. — Vous préférez Henri IV ou Napoléon? — Moi aussi. La morale est qu'il n'y a point de blocs, et aussi que des institutions appropriées ont en elles-mêmes une vertu plus forte que les hommes.

III

On croit rêver lorsqu'on lit dans Tacite les démonstrations qui accueillirent la nouvelle de la mort d'Agrippine. Centurions et tribuns félicitent les premiers le parricide, puis les villes de Campanie, voisines du théâtre du crime, témoignent leur allégresse par des sacrifices et des députations. A Rome, des actions de grâces sont ordonnées dans tous les temples; on voue à Minerve une statue d'or qui sera placée dans le Sénat auprès de l'image du prince. Malgré tout, Néron hésitait à reparaître dans la ville. Ses amis lui affirment qu'il y peut rentrer sans crainte. Eux-mêmes l'y précèdent et trouvent un empressement qui passe leur attente. Les tribuns accourent au-devant de l'empereur avec le Sénat en habits de fête, avec des troupes d'hommes et de femmes rangés suivant l'âge et le sexe; sur tout le parcours, des amphithéâtres avaient été dressés comme pour un triomphe! Pourtant, ce peuple ne connaissait pas de crime plus atroce que le parricide. Il avait inventé pour le punir un châtiment d'une cruauté raffinée. Comment ne témoignait-il pas au moins sa réprobation par son silence? Il y eut bien quelques manifestations, de ces placards satiriques comme on en

vit plus tard sur le torse de Pasquino. Mais les protestations restent isolées. Sans doute il y avait à Rome une populace innombrable, et la présence de l'empereur assurait les spectacles et les distributions, auxquels elle attachait tant de prix. Mais enfin l'on n'a pas tout dit lorsqu'on a répété la formule banale *panem et circenses*. A côté de cette populace, il y avait une multitude de familles paisibles, aussi honnêtes qu'en d'autres temps, tout un peuple qui travaillait. Le rapide succès de l'austère doctrine prêchée par les apôtres et leurs disciples atteste combien de consciences n'attendaient qu'un signal pour s'éveiller aux plus rigides vertus, à la vie spirituelle la plus pure. On peut à la rigueur s'expliquer l'attitude d'un sénat rompu à toutes les platitudes, où la faiblesse, même des gens honnêtes, était blasée sur tous les crimes. Mais le peuple? La victime était haïe. Les sénateurs avaient en horreur le joug qu'une femme arrogante et souillée prétendait leur imposer. Nous n'avons pas à rappeler ici la carrière d'Agrippine. D'ailleurs, il est des turpitudes que la plume se refuse à transcrire sans nécessité. Pour qu'un Sénèque et un Burrhus, quelque jugement sévère que l'on soit en droit de porter sur eux, aient sans ambages conseillé le parricide, il fallait que la mesure fût comble. Elle l'était en effet, et il n'est pas au monde un chef d'Etat ou un fils qui eût supporté plus longtemps cette princesse et cette mère doublement intolérable. Un autre l'eût éloignée. Un Néron devait la tuer. L'histoire nous parle des remords de Néron. Désormais, le spectre de sa mère le hanta, et il faut attribuer en partie à ces remords l'orgie de cruauté et de débauche qui va croissant jusqu'au dernier jour d'un monstre véritablement « en proie aux Furies ». L'histoire est muette sur les remords de Sénèque. Jusqu'à la consommation des siècles, le nom de parricide stigmatisera celui de Néron. C'est à peine si, du parricide conseillé, la mémoire de Sénèque a subi une atteinte légère. Agrippine n'inspirait aucune pitié. Entre les personnages d'un tel drame, — et quels personnages! — il fallait que le dénouement fût tragique. L'un devait prévenir l'autre. Dans la vie comme au théâtre, lorsqu'une situation est trop tendue, le dénouement, quel qu'il soit, est une délivrance. Il faut bien admettre, si bas que fussent tombés le Sénat et le peuple romain, qu'ils éprouvèrent quelque chose de semblable. Explication insuffisante, j'en conviens! Quant aux contrées éloignées, elles n'étaient, hélas! que trop accoutumées à ces sanglantes tragédies. Du royaume des Parthes à l'île de Bretagne, l'histoire n'offre, à cette époque, que meurtres et luttes fratricides. Néron est horrible, mais son temps aussi est horrible. Et les autres crimes de Néron? Les provinces étaient attachées au

régime qui leur assurait la paix et la prospérité, les garantissait des barbares, mais elles haïssaient Rome. Or, Néron n'est pas, comme l'a dit Pline, l'ennemi du genre humain. Il est l'ennemi de Rome, que Pline, bien excusable, confond avec le genre humain. Quand Rome brûle, Chilon Chilonidès ricane et se frotte les mains. Quand l'aristocratie romaine est humiliée et décimée, la province sent bien que c'est sa revanche à elle, sa revanche sur ses vainqueurs, sur ses oppresseurs, sur les quelques centaines de familles orgueilleuses qui prétendaient avoir conquis l'univers pour leur seul profit. Dion l'a bien compris lorsque, dans un passage qui sent trop la rhétorique, il nous montre les provinces reconnaissant, humiliés dans l'arène où ils sont contraints de paraître en histrions ou en gladiateurs, chacune les descendants de ses fiers vainqueurs. Peut-être aussi un instinct secret les avertissait-il que ce terrible niveleur accélérait par sa folie meurtrière l'œuvre naturelle de la politique. Chaque rameau brisé de la vieille souche romaine lui laissait apercevoir plus clairement le but final et heureux pour l'humanité, aboutissement du régime impérial : l'égalité entre tous les habitants libres de l'empire, toute distinction effacée entre vainqueurs et vaincus. Cet achèvement, n'est-ce pas à un nouveau Néron, à Caracalla, que le monde en fut redevable, lorsqu'il décréta que tous les habitants de l'empire, sans distinction d'origine, seraient citoyens romains? Ainsi, les plus mauvais empereurs furent parfois les plus efficaces ouvriers du long travail par où s'achevait l'œuvre romaine, et lorsqu'on lit leur histoire, on ne peut s'empêcher de songer à Bossuet, et de voir en eux, avec lui, les aveugles instruments de la Providence.

Quant à Rome, il ne faut pas oublier combien cette race était dure à elle-même et aux autres. Que de sang n'avait-elle pas versé depuis Marius et Sylla? Et quel principe directeur eût armé le bras des sénateurs? Rome en était à ce point, moralement le plus dangereux, où, n'ayant plus rien à gagner, rien encore à craindre, une nation doit seulement se maintenir. Une honnêteté moyenne chez beaucoup, c'est vrai, un stoïcisme hautain et stérile chez un petit nombre, mais, dans l'ensemble, point de grandes idées, point de puissant courant d'opinion, nulle croyance religieuse, rien que des superstitions, point de philosophie. En outre, Néron était bien gardé. On craignait les délateurs, ses complices étaient intéressés à son salut. Il fallait que tout manquât à la fois, et c'est cet universel abandon qu'entraîna enfin, comme une débâcle, la nouvelle du soulèvement des Gaules [1]. Ce fut l'incendie de Rome qui

[1] M. Sienkiewicz commet un contre-sens, peut-être volontaire, lorsqu'il écrit que l'on placardait ce sarcasme : « Il a réveillé le coq gaulois. »

perdit Néron, parce que, du même coup, il atteignit tout le monde. En outre, par l'énormité de son injustice et de sa cruauté à l'égard des chrétiens, il avertit les consciences les plus fermées et les esprits les plus prévenus. La province elle-même s'émut lorsque, pour rebâtir la ville, on pressura sa bourse. Alors sa conscience s'éveilla. Encore l'Orient ne bougea-t-il pas. Non seulement il ne bougea pas, mais il s'indigna. Néron l'avait conquis par sa pompe théâtrale et par ses goûts helléniques.

IV

Ce sont ces goûts qui déplaisaient le plus aux Romains. Quand Suétone, dans sa biographie de Néron, en arrive aux crimes de cet empereur, le premier grief qu'il articule contre lui est son amour pour le théâtre, la musique, les courses de char. Tacite, Juvénal, ne sont pas moins sévères. Les vieux Romains, fidèles aux traditions plus qu'au caractère de leurs ancêtres, sont plus scandalisés de voir Néron compromettre sa dignité de Romain et de chef du peuple en montant sur les planches, qu'ils ne sont révoltés par sa fureur sanguinaire. Celle-ci était moins contraire à leurs mœurs. Aussi ce n'est point à Rome que Néron fait ses débuts en public, mais dans une ville demi-grecque, à Naples. Hors de Rome, les plus sévères se départaient un peu de leur rigueur. Le vénérable Thraséas lui-même n'avait-il point, à Padoue, sa ville natale, chanté sur la scène en costume tragique, aux antiques jeux du Ceste, institués par le Troyen Anténor? La cérémonie, il est vrai, avait un caractère grave et religieux, comme les jeux en Grèce. Dans ce dernier pays, Néron ne pouvait que flatter prodigieusement les fils de Périclès en prenant part à leurs concours séculaires et nationaux. L'enthousiasme y dut être sincère dans le fond, autant qu'il fut exagéré dans la forme.

Il faut arriver jusqu'à nos jours pour rencontrer un souverain aussi parfaitement romantique que le fut Néron. J'entends par là un esprit hanté de l'impossible et du grandiose, halluciné du désir de réaliser son rêve et le réalisant, en effet. Toutes les forces de son être et toutes les ressources de l'empire sont tendues vers ce but : vivre son rêve. Il le vit, et sa vie pourtant est médiocre, d'abord parce que contraindre le rêve aux bornes de la réalité,

Suétone rapporte qu'on écrivait sur les murs : *Gallos eum cantando excitasse*. Les Gaulois (ou les *coqs*, le mot étant le même en latin) l'ont réveillé par leurs chants. L'origine première de la légende du coq gaulois est sans doute dans ce calembour. Le coq ne l'a jamais disputé à l'alouette comme symbole des Gaulois. Le coq de nos clochers rappelle le reniement de saint Pierre.

c'est le détruire, ensuite parce que l'âme de Néron est trop basse. Son rêve peut être démesuré, il n'est pas grand. Il y a en cet homme des instincts de rôdeur de barrière. Après avoir tué, il s'amuse ignoblement de sa victime. Laissons de côté ses réflexions cyniques sur le cadavre encore chaud de sa mère. Lorsqu'on lui apporta la tête de Sylla, il rit, parce que les cheveux du malheureux avaient blanchi avant le temps. Le nez d'une autre victime lui inspire une horrible gaieté. L'irrespect est un trait de son caractère. Il n'honorait aucun dieu. Seule, une petite statuette de Syria, qu'il gardait chez lui, avait le don de le rendre dévot. A la fin, il s'en lassa et, pour prendre congé de la déesse, ne trouva rien de mieux que de lui infliger un traitement digne du gamin le plus mal élevé.

Cependant, il aime les arts sincèrement, il les aime passionnément, fait dire à Pétrone. M. Sienkiewicz, et cela est vrai. La variété de ses dons est remarquable. Tout jeune, il sculpte, cisèle, peint. Puis il se prend d'enthousiasme pour les courses de chevaux, et bien conduire un char dans la carrière lui paraît le plus enviable des mérites. La danse, la musique, la poésie, s'emparent de lui tour à tour ou simultanément. Le soir, après le repas, ce lui est une joie maligne de mettre aux prises les philosophes. Somme toute, sa curiosité et son mouvement d'esprit sont incroyables. Une débauche effrénée n'en vient pas à bout. Mais, hélas! le génie qu'il poursuit avec une persévérance digne d'un meilleur succès, le fuit obstinément. S'agit-il de conduire un char, il brise sa roue sur la borne, et le voilà dans la poussière, mais quand même il reçoit la palme; veut-il chanter, sa voix, assez travaillée, demeure faible et voilée; compose-t-il des vers, l'inspiration est rebelle. Tacite, qui les a lus, dit qu'on y sent le travail de plusieurs mains. En rien, il ne s'élève au-dessus d'un talent d'amateur. Or, sa rage est de se mesurer avec des professionnels. Quoiqu'il s'admire beaucoup lui-même, sa vanité a de terrifiants éclairs, et parfois sa médiocrité se dresse toute nue devant lui. Il ressent donc par moments l'amertume de l'impuissance, d'autant plus insupportable que ses efforts ont le monde pour spectateurs. Mais ce demi-artiste est en même temps le maître. S'il ne peut forcer l'admiration, il peut contraindre aux applaudissements. C'est alors qu'anxieusement il interroge ses amis, alors qu'il interdit, poètereau jaloux, à un Lucain de publier ses vers, alors qu'il donne à Montanus, jeune homme honnête, dit Tacite, dont les vers n'offensaient personne, et auquel on ne pouvait reprocher que d'avoir du talent, l'ordre de se tuer. Et dans cette humiliation, inavouée, mais cuisante, de l'artiste incomplet, gît, à n'en pas douter, un autre

secret de sa cruauté. Toute cette partie du caractère de Néron a été parfaitement mise en lumière par M. Sienkiewicz.

V

De tous les personnages de *Quo vadis*, le sceptique et séduisant Pétrone est peut-être le plus artistement dessiné. A travers toutes les péripéties de l'intrigue dont il est une des forces directrices et sa continuelle intervention dans les événements, l'unité de son caractère ne se dément pas un instant. La figure originale du représentant de « l'âme païenne » dans le roman de Sienkiewiez avait déjà frappé les anciens. L'écrivain moderne n'a eu qu'à s'inspirer du portrait qu'en trace le plus grand portraitiste de l'antiquité. La page que lui consacre Tacite est assez caractéristique pour que nous la citions tout entière : « Il consacrait, dit-il, le jour au sommeil, la nuit aux devoirs et aux agréments de la vie. Si d'autres vont à la renommée par le travail, il y alla par la mollesse. Et il n'avait pas la réputation d'un homme abîmé dans la débauche, comme la plupart des dissipateurs, mais celle d'un voluptueux qui se connaît en plaisirs. L'insouciance même et l'abandon qui paraissaient dans ses manières et dans ses paroles leur donnaient un air de simplicité d'où elles tiraient une grâce nouvelle. On le vit cependant, proconsul en Bithynie et ensuite consul, faire preuve de vigueur et de capacité. Puis, retourné aux vices, *ou à l'imitation calculée des vices*, il fut admis à la cour parmi les favoris de prédilection. Là, il était *l'arbitre du bon goût ;* rien d'agréable, rien de délicat, pour un prince embarrassé du choix, que ce qui lui était recommandé par le suffrage de Pétrone. Tigellin fut jaloux de cette faveur : il crut avoir un rival plus habile que lui dans la science des voluptés. Il s'adresse donc à la cruauté du prince, contre laquelle ne tenaient jamais les autres passions, et signale Pétrone comme un ami de Scevinus...

« L'empereur se trouvait alors en Campanie, et Pétrone l'avait suivi jusqu'à Cumes, où il eut ordre de rester. Il ne soutint pas l'idée de languir entre la crainte et l'espérance, et toutefois il ne voulut pas rejeter brusquement la vie. Il s'ouvrit les veines, puis les referma, puis les ouvrit de nouveau, parlant à ses amis et les écoutant à leur tour : mais dans ses propos, rien de sérieux, nulle ostentation de courage; et, de leur côté, point de réflexions sur l'immortalité de l'âme et les maximes des philosophes; il ne voulait entendre que des vers badins et des poésies légères. Il récompensa quelques esclaves, en fit châtier d'autres; il sortit même, il se livra au sommeil, afin que sa mort, quoique forcée, parût naturelle. Il ne chercha point, comme la plupart de ceux qui périssaient, à flatter

par son codicille ou Néron, ou Tigellin, ou quelque autre des puissants du jour. Mais, sous les noms de jeunes impudiques et de femmes perdues, il traça le récit des débauches du prince, avec leurs plus monstrueuses recherches, et lui envoya cet écrit cacheté : puis il brisa son anneau, de peur qu'il ne servît plus tard à faire des victimes. »

Cet *arbiter elegantiæ* est-il le Petronius Arbiter, auteur du *Satyricon?* La chose est possible, on l'admet même assez généralement ajourd'hui, bien qu'il n'y ait qu'une simple coïncidence entre le mot de Tacite et le surnom du romancier. Tacite ne donne pas Pétrone pour un écrivain, il ressort pourtant de son texte qu'il était capable d'écrire dans le genre de la fiction. M. Sienkiewicz a profité de l'hypothèse qui pouvait rendre son héros plus intéressant. C'était son droit. Maintenant n'a-t-il rien ajouté au modèle si finement ébauché que lui offrait l'historien ancien? Il aurait accompli là un tour de force qui n'est d'aucun temps. Son Pétrone est certainement d'une couleur plus vraie que les Romains de Shakespeare, de Corneille et de Racine. Il n'est pas entièrement Romain. Il y a dans le Pétrone de *Quo vadis* une continuité de ton spirituel et détaché, une hauteur d'ironie soutenue dont on ne trouve l'équivalent dans aucun écrivain latin. Nommera-t-on Ovide? Mais combien est peu appuyée de philosophie l'ironie légère du poète des *Métamorphoses?* Son scepticisme superficiel est purement mondain et littéraire. L'acuité des réflexions de Pétrone sur la nouvelle religion, la netteté avec laquelle il pose l'apparente antinomie entre la nature et la religion du Christ, le ton même sur lequel il expose ses objections railleuses, sentent bien leur dix-huitième siècle, et l'on se demande si, d'aventure, Pétrone ne serait pas un lecteur, d'ailleurs fort indépendant, de l'*Encyclopédie.*

La lettre qu'il écrit à Néron avant de mourir est infiniment spirituelle. Elle l'est trop. Elle a trop de légèreté et de grâce pour être bien romaine. Ce n'est point ainsi qu'écrivent Horace lui-même ni Juvénal, ni l'auteur du *Satyricon*, dont le style s'en rapprocherait pourtant davantage. On a pu constater que l'auteur s'écarte ici complètement de la tradition rapportée par Tacite. L'écrit dont parle celui-ci devait être tout autre chose, une fiction dans le genre des contes Milésiens, de la *Matrone d'Ephèse* ou des récits d'Apulée dans la *Métamorphose*, mais fort brutale et très crue. Personne, d'ailleurs, ne songe plus à prétendre que ce fût le *Satyricon*, roman de longue haleine, dont nous ne possédons qu'un fragment, déjà considérable par son étendue, et qui, à supposer qu'il soit l'œuvre de notre Pétrone et date du temps de Néron, semblerait avoir été composé bien plutôt pour divertir ce prince que pour le railler.

VI

Les affranchis n'ont pas bonne réputation. Ces parvenus prêtaient à la médisance et à la raillerie. Les mauvais empereurs recrutaient parmi eux leurs plus serviles instruments. Il ne faudrait pas cependant les juger uniquement d'après les sarcasmes des écrivains romains qui ont pour eux à peu près la bienveillance des Américains pour les gens de couleur. Il ne serait peut-être pas très difficile d'établir qu'à l'époque de Néron, la partie la plus saine de la population de Rome était pour une bonne part composée de leurs familles modestes et laborieuses. Sous l'Empire, toutes les administrations en étaient peuplées, et au travers des révolutions, des brusques changements de souverains, des révoltes des légions, ils assuraient l'expédition régulière des affaires, indifférents, immuables et puissants, comme nos bureaux. Classe intéressante en somme, et qui n'apportait pas dans ses relations avec les administrés la morgue des purs Romains. Ce sont les grands affranchis impériaux qui, avec leurs vices, leur luxe ridicule, leur cruauté, les ont perdus de réputation. Tigellin n'est point fait pour les réhabiliter. Il n'y a rien à ajouter ni à reprendre au portrait qu'en trace M. Sienkiewicz. Pas un trait, pas un mot qui plaide en sa faveur. Après tout, Pallas fut un ministre et il avait l'étoffe d'un homme d'Etat. Tigellin, lui, ne fut qu'un ministre du plaisir, un pourvoyeur de la débauche et du crime. Il n'eut qu'un génie, celui de la scélératesse. Tacite l'appelle « corrupteur de Néron ». Tourmenteur d'Octavie, la chaste épouse de Néron, il prend plaisir à mettre à la torture les femmes de cette princesse. C'est à lui surtout que sont dues la disgrâce, puis la mort de Sénèque. Le véritable auteur de l'incendie de Rome, c'est lui. Il voulait, dit Tacite, que Néron lui fût indissolublement lié par d'horribles liens. Lors de la conspiration de Pison, il se montra le pire des tortionnaires. Après la mort de Néron, tous, aussi bien ceux qui le regrettaient, écrit Tacite, que ceux qui se réjouissaient de sa perte, réclamèrent son châtiment. Il ne sut pas même finir décemment. Entouré de ses concubines, sa mort est une honteuse parodie de celle de Pétrone.

VII

Après avoir pris *Quo vadis* par l'extérieur, revenons un instant au fond. La plupart des lecteurs ont vu dans le beau roman de M. Sienkiewicz une magnifique apologie du christianisme. Il paraît que tout le monde n'en juge pas de même. Des personnes d'âme très haute, de foi très vive — et d'opinions très

entières — se montrent, dit-on, assez irritées du succès de ce livre, qu'elles tiennent pour religieusement mauvais. Sans avoir, certes, la prétention de trancher une question aussi délicate, et où chacun apporte un élément d'appréciation intime qui rend la discussion difficile, je voudrais chercher à me rendre compte de ce qui a pu choquer ces personnes et risquer à ce sujet quelques réflexions. Tout d'abord, le personnage de Lygie a soulevé une critique. On nous donne cette jeune fille comme un type de vierge chrétienne, elle a l'honneur insigne d'être admise dans la familiarité des apôtres, comment donc, après les effusions brutales dont elle fut l'objet de la part de Vinicius ivre au festin du Palatin, ne renonce-t-elle pas définitivement à son amour pour se réfugier à jamais entre les bras du Christ? Mais n'est-ce pas oublier le temps, le milieu où a vécu cette jeune fille? Elle est bien excusable de n'avoir pas tout à fait les mêmes susceptibilités qu'une jeune fille de nos jours élevée dans une bonne famille chrétienne. Si bien gardée qu'elle fût dans l'austère maison de Pomponia Graecina, pour être une vierge innocente, elle n'est pas une vierge ignorante. Vinicius s'est enivré devant elle, il lui a fait entendre les propos d'un amour profane, mais Vinicius a agi comme l'eût fait tout jeune Romain de son temps. Cela, Lygie ne l'ignore pas. Elle-même d'ailleurs, bien qu'avertie, en ce milieu de volupté, ne s'est-elle pas un instant sentie troublée? Cependant elle fuit, elle abandonne tout, prête à se réfugier au fond des déserts pour rester fidèle au Christ. Dans sa détresse, elle croit son amour mort. Le temps passe. La nuit du Palatin est dans son souvenir comme un rêve étrange, malsain et confus. Et voici que Vinicius reparaît tout à coup, mais en péril de mort. Elle lui sauve la vie, comme le lui commande son devoir de chrétienne. Son cœur s'émeut de nouveau. Elle a sauvé le corps, elle aspire à sauver l'âme. Cette âme, peu à peu, elle la voit moins rebelle à la vérité, moins altière, capable d'un amour transformé! En voudrons-nous à Lygie d'être reprise par un amour qui, de nouveau, apparaît légitime, d'être très femme et très humaine? Ne soyons pas plus sévères que ne le fut saint Pierre dans le roman.

Quant à Vinicius, peut-être se scandalise-t-on de le voir se convertir par amour pour Lygie. Réduire cette conversion à des motifs humains, n'est-ce pas la ravaler ou méconnaître l'action de la grâce? Nous y reviendrons tout à l'heure. Mais enfin, pour prendre la chose au point de vue humain, rares sont les hommes sur lesquels les idées pures agissent seules. Sans Lygie, à supposer qu'il eût connu cette doctrine dont la morale sévère

répugne à sa nature d'homme et de Romain, Vinicius l'eût admirée de loin et ne l'eût point embrassée. Toutes les voies ne sont-elles pas bonnes pour la Providence, même le crime, comme le montre l'exemple de Chilon Chilonidès? Et j'ose en appeler au témoignage de tant d'épouses qui, dans le secret de leur cœur, souhaitent ardemment de voir leur mari s'unir à elles en une communion de prière et de culte. Dédaigneraient-elles tant une conversion dont l'amour qu'elles inspirent au compagnon de leur vie serait à la base, et le pur amour de Dieu seulement au sommet, plus tard atteint? En vérité, il y a encore plus de gens qu'on ne pense à n'apprécier les héros de romans que pris en dehors de l'ordinaire réalité, en un royaume idéal, très rarement accessible ou simplement imaginaire.

J'en dirai autant de l'évêque Crispus. A-t-on regretté l'étalage d'intransigeance de ce terrible pasteur? Mais cette tendance-là n'a-t-elle pas toujours existé dans une partie de l'Eglise, pour aboutir même à l'hérésie? Plus tard, en Afrique, nul doute que Crispus n'eût été un impitoyable ennemi des *traditeurs*. Il fût tombé du côté des donatistes. Pourquoi voulez-vous qu'un romancier qui se pique de reconstitutions historiques dissimule la vérité sous prétexte que cette vérité est fâcheuse? D'autant qu'il n'y a point là de scandale. C'est faire peu d'honneur à l'Eglise que de vouloir cacher ou nier ce qui est vrai, et que, du reste, tout le monde sait. En somme, détail que tout cela.

Voici qui a plus de portée : tout ce qui, dans la nature humaine, répugne au christianisme, trouve en Pétrone le plus éloquent, le plus avisé et le plus séduisant des avocats. Assurément, l'auteur n'a rien dissimulé. Mon Dieu, si les choses qu'exprime ici Pétrone ne sont jamais venues à l'esprit des personnes qui condamnent *Quo vadis*, très sincèrement, c'est tant mieux pour elles. Mettons qu'il y a conférence contradictoire. Se plaindra-t-on que la part ne soit pas faite assez belle au christianisme? Et puis, au fond, c'est tout l'intérêt du roman, qui n'a pas été écrit à l'usage des petits enfants des catéchismes. Enfin, et surtout peut-être, il est vrai que, dans *Quo vadis*, toute l'évolution des personnages, qu'il s'agisse de la transformation de Vinicius, de la conversion de Chilon, des foules qui attendent ce miracle qui ne vient pas, ou même des martyrs, s'explique par le jeu naturel des passions, des idées, des contrastes, des événements, et de leur contre-coup sur les personnes. Il n'y a rien ici qui rappelle, sous ce rapport, *Polyeucte* ou *les Martyrs*, rien, en somme, qui implique matériellement l'action divine. Grâce ou action psychologique? L'auteur, il faut l'avouer, n'a pas brûlé ses vaisseaux. Cette réserve, qui prête aux reproches de rationa-

lisme, de renanisme et autres tendances suspectes, doit être, ou je me trompe fort, le véritable motif de la petite levée de boucliers, — surtout féminins, — que l'on signale contre le roman en vogue. Sans y insister, je me contente de livrer la question à la sagacité des lecteurs de *Quo vadis*.

A mon humble avis, les lecteurs chrétiens doivent accueillir *Quo vadis* avec reconnaissance, non seulement à cause de la sympathie qui éclate d'un bout à l'autre de l'ouvrage pour le christianisme, mais encore pour des motifs plus précis : parce que l'auteur décrit avec une saisissante vérité et sous des aspects aussi justes que nombreux l'effroyable désarroi où peut glisser une société, pourtant civilisée et supérieurement organisée, quand elle n'a plus de croyances, et que l'idée même de patrie s'y affaiblit, comme on a pu le remarquer chez Pétrone et Vinicius; parce qu'en regard de la décomposition du monde païen, par un contraste bien fait pour frapper les imaginations, il montre les fortes et simples vertus de la naissante société chrétienne et fait surtout ressortir le fruit naturel de ses croyances, la notion du devoir simplifiant tout, purifiant tout, éclairant tout. Parce qu'à l'anarchie, il oppose la loi morale, éternel lieu commun, si l'on veut, mais que M. Sienkiewicz a exposé, avec sa puissance coutumière, de la manière la plus appropriée à son temps et la plus apte à provoquer la méditation. Parce qu'enfin, et ceci est surtout pour les âmes si nombreuses que troublent les doutes soulevés par l'exégèse moderne, il met sans cesse, grâce à la forme pour ainsi dire tangible du roman, dans une évidence qui s'impose jusqu'à l'obsession, cet argument contre lequel ont échoué les efforts de l'exégèse hostile au christianisme : Jésus-Christ s'est donné pour Dieu, les apôtres ont vu, cru et témoigné; ils ont prêché au monde sa doctrine et son culte, et le succès a dépassé ce que l'on peut attendre de l'effort ordinaire des hommes. « Ces hommes disent qu'ils ont vu, et je sais qu'ils ne mentent jamais », écrit Vinicius à Pétrone. Ce mot, en dehors des raisons personnelles à chacun, renferme le plus convaincant motif de croyance qui, aujourd'hui encore, s'offre aux hommes en qui l'esprit d'examen s'allie avec le désir et le besoin de la foi [1]. J'ignore si, en écrivant *Quo vadis*, M. Sienkiewicz avait d'autres intentions que des intentions esthétiques. Qu'il l'ait cherché ou non, son beau roman aura été pour beaucoup de cœurs le plus persuasif sermon du siècle.

André Baudrillart.

[1] Voy. à ce sujet, dans la *Vie catholique* du 24 novembre 1900, toute la dernière partie de la conférence de M. Brunetière sur « les raisons actuelles de croire », dite au Congrès catholique de Lille.

DE LA CRIMINALITÉ EN FRANCE

DANS LES CONGRÉGATIONS,
LE CLERGÉ
ET LES PRINCIPALES PROFESSIONS LIBÉRALES

Statistique criminelle comparée de 1864 à 1894; le rang des congrégations et du clergé. — De 1894 à 1898; tableau et résultats. — La conversion en masse, soudaine et définitive, des instituteurs laïques. — Que le même prodige a eu lieu, et à partir de la même époque, chez tous les instituteurs de l'Etat. — Comparaison entre les deux périodes criminelles : 1864-1894 et 1894-1898. — Un exemple décisif de la fausseté des statistiques publiées par les journaux sectaires. — Que la publication d'une seule statistique criminelle propre à une profession est de nature à tromper le public. — Comment cette injustice est surtout flagrante quand il s'agit des congrégations et du clergé. — Que cette classe est l'élite morale de la France.

Il se livre en ce moment, sur plusieurs points du pays, une polémique violente, à propos d'un sujet délicat. Déjà, d'ailleurs, cette polémique a fait à peu près le tour de la France.

C'est à croire qu'il existe un mot d'ordre. Donné par je ne sais quelle direction clandestine, il a été transmis un peu partout, et nous avons vu, de tous côtés, s'élever brusquement de scandaleuses accusations contre les congrégations et le clergé français.

On a publié des statistiques effrayantes, destinées à déshonorer d'abord ceux que l'on veut ensuite frapper.

Parmi les amis des victimes, beaucoup se sont émues de pareilles attaques, et avec raison. Ce serait une grande faute et un vrai malheur de laisser égarer l'opinion publique, si impressionnable et dont, sur ce point, on abuse si facilement la crédulité.

Traitons donc la question franchement, sans détours ni réticences; la vérité n'a pas besoin de voiles.

*
* *

On nous permettra d'abord de rappeler les résultats d'un travail, dont le même sujet fut l'occasion, il y a deux ans. Nous avons publié alors la statistique comparée des crimes commis, en France, dans les principales professions libérales.

Les renseignements ne venaient point, comme ceux qu'on nous oppose, de quelque officine secrète, où l'on peut dans l'ombre, loin de tout regard importun, les arranger et, au besoin, les fabriquer à sa guise. Au lieu d'imiter de trop prudents adversaires, qui se croient tenus de *cacher leurs sources*, nous désignions ouvertement les nôtres. Elles sont loin, d'ailleurs, de pouvoir passer pour suspectes, en faveur de la cause qu'elles devaient servir à défendre : ce sont des documents *officiels*.

On sait que le gouvernement fait publier, pour chaque année, les *Comptes généraux de l'administration de la justice criminelle*. C'est là qu'étaient pris nos chiffres. Ils échappent ainsi à tout reproche de partialité : ils excluent toute défiance.

Or, veut-on connaître leur témoignage?

Il est précieux puisqu'il est désintéressé, et irréfutable puisqu'il est sûr.

Le voici donc.

Pour obtenir des résultats qu'on ne pût soupçonner d'être dus au hasard de circonstances fortuites aussi bien que passagères, nous avions cru devoir embrasser une longue période, une période trentenaire.

Partant de l'année 1864, notre enquête s'étendait jusqu'à l'année 1894 exclusivement. Nous avions dépouillé, pour la faire avec conscience, les trente volumes des *Comptes généraux*, qui correspondent à cette époque.

Le tableau qui la résume, et qu'il nous semble utile de remettre sous les yeux du public, présente, on va le voir, en des colonnes distinctes, les condamnations prononcées dans chacune des années de la période, avec le total qu'elles forment; vient ensuite la population dont se compose chaque groupe, et, enfin, la moyenne annuelle des condamnations encourues, dans chaque profession, par 100,000 individus.

La comparaison se fait ainsi d'elle-même; elle peut et doit frapper les yeux les moins clairvoyants.

TABLEAU DES CONDAMNATIONS CRIMINELLES

PRONONCÉES CONTRE LES MEMBRES DES PRINCIPALES PROFESSIONS, LIBÉRALES DANS LA PÉRIODE TRENTENAIRE DE 1864 A 1894

PROFESSIONS	1864	1865	1866	1867	1868	1869	1870-71	1872	1873	1874	1875	1876	1877	1878	1879	1880	1881	1882	1883	1884	1885	1886	1887	1888	1889	1890	1891	1892	1893	TOTAL des condamnations pendant la période	NOMBRE de personnes composant le groupe	MOYENNE annuelle par 100,000 personnes
Notaires, avocats, avoués, huissiers, etc.	6	13	5	10	7	6	(1)	40	34	58	33	30	33	26	20	26	20	27	40	43	30	34	37	37	41	39	27	26	30	778	27.691	100.32
Médecins, chirurgiens, sages-femmes, pharmaciens	12	15	7	5	5	3		13	15	11	15	17	12	14	14	13	6	17	8	7	12	7	15	11	7	10	15	12	8	306	42.579	25.64
Artistes	11	9	6	11	12	0		10	14	7	9	9	10	1	9	9	5	8	4	6	5	10	9	4	2	8	6	13	15	222	23.636	33.50
Professeurs et instituteurs congréganistes	17(2)	22	22	2	4	1		4	6	5	10	4	3	11	5	8	6	5	8	5	8	4	3	6	3	2	5	5	1	131	60.625	7.70
Professeurs et instituteurs laïques				23	21	3		16	19	18	18	26	23	26	22	11	16	19	14	25	9	10	16	7	7	10	12	11	9	(3) 438(?)	110.669(?)	19.21(?)
Clergé et congrégations	3	5	11	3	7	3		10	12	7	15	4	16	14	8	23	13	16	12	9	12	13	11	9	7	9	10	7	8	278	232.441	4.26

(1) Les exercices 1870 et 1871 n'ont pas été publiés avec les détails ordinaires sur les professions. Aussi, pour obtenir la moyenne annuelle, le total des condamnations portées à ce tableau a été divisé par 28 et non par 30.

(2) Pour ces trois premières années (1864, 1865, 1866), la statistique ne distingue pas entre congréganistes et laïques. Nous avons suppléé au défaut de renseignements qui vient de cette confusion en prenant deux fois, dans le calcul des totaux des condamnations pour chacun des deux groupes, les résultats qui sont particuliers à chacun d'eux dans les trois années suivantes.

(3) Quant aux maîtres laïques, les résultats sont douteux, et pour le nombre des condamnations, à cause de la défiance qu'inspirent les chiffres des 9 dernières années, et pour le nombre des individus, qui n'est pas très sûr, et par conséquent pour la moyenne (Voir plus loin). — La moyenne donnée dans le tableau a été obtenue en prenant pour nombre moyen des maîtres laïques pendant la période trentenaire la somme de 81,424, laquelle représente la moyenne entre le chiffre le plus élevé de la période, qui est le chiffre actuel (probablement 110,669), et le chiffre le plus bas, qui est 52,180, comme nous l'expliquerons tout à l'heure.

C'était nécessaire pour un groupe dont l'état numérique a subi dans cet intervalle de si graves modifications.

Ainsi, le nombre de 100,000 personnes, par groupe, étant pris comme unité de comparaison entre les groupes divers, la moyenne annuelle des condamnations criminelles que présente chacune des principales professions libérales, d'après les documents *officiels*, est celle-ci (en chiffres ronds) :

Notaires, avocats, huissiers, etc. : 100 (condamnations par 100,000 personnes.)

Médecins, chirurgiens, sages-femmes, pharmaciens : 25.

Artistes : 33.

Professeurs et instituteurs *congréganistes* : 7.

Professeurs et instituteurs *laïques* : 19 (?)

Clergé et congrégations réunis : 4.

Chacun remarquera, dans ce tableau, la moyenne qui concerne le clergé. C'est la réponse la plus éloquente à toutes les accusations passionnées dont la conduite morale des ecclésiastiques est souvent l'objet.

Les hommes, qui ont l'administration de la justice en France, ne passent pas pour leurs amis, surtout depuis vingt ans ; ils sont, au contraire, leurs adversaires déclarés. Prendre en défaut les prêtres ou les religieux est pour eux une bonne fortune ; ils ne leur passent rien ; c'est ailleurs que va leur indulgence avec leur sympathie.

Eh bien, malgré tout, d'après les renseignements mêmes qu'ils fournissent officiellement, cette classe, surveillée et poursuivie sans miséricorde, tient une place tout à fait à part dans l'échelle de la moralité.

Au point de vue moral, pour ne parler que des professions où la moyenne est sûre, elle a *six fois* moins de condamnations que les médecins, chirurgiens, pharmaciens, *huit fois* moins que les peintres, sculpteurs, tous les artistes en général, et *plus de vingt fois* moins que les gens du Palais ; elle est enfin, hardiment et de beaucoup, la première, parmi toutes les classes de la société française.

*
* *

Cette conclusion, inattaquable pour les années qui précèdent 1894, est-elle vraie aussi pour celles qui se sont écoulées depuis ?

Assurément non, si l'on devait ajouter foi aux témoignages de quelques adversaires violents, dont la première préoccupation ne paraît pas être la justice.

Beaucoup de journaux ont donné, en effet, depuis un an, de longues listes de condamnations, capables de faire croire que les

membres du clergé ou de l'enseignement libre, forment la plus dépravée de toutes les classes dans notre pays.

Sauf quelques exceptions, heureusement assez rares, dans sa lutte contre des idées et des hommes qu'elle déteste, la presse parisienne s'est épargné la honte d'user de pareilles armes.

Mais la presse sectaire de province semble la rechercher et s'y complaire.

Nous avons là, sous les yeux, des journaux qu'on nous a communiqués, à propos de cette question, de diverses contrées de la France. Le fond y est digne de la forme, et la forme digne du fond : l'injure y monte à la hauteur de la mauvaise foi, ce qui semblerait d'abord difficile; ce n'est plus de l'hostilité, c'est de la fureur, mais une fureur qui se retourne contre ceux qu'elle possède, en les aveuglant.

Parmi les directeurs de ces tristes feuilles, il en est qui, non contents de publier leurs statistiques effrontées, les ont fait placarder sur les murs pour en repaître les yeux des passants.

La surprise a été grande, dans quelques régions, et l'effet malheureux.

Serait il donc vrai que ces dernières années aient été remplies de scandales?

Un peu effrayé par une audace qui ne paraissait pas redouter la contradiction, celui qui écrit ces lignes se posait cette question à lui-même, en ouvrant les documents authentiques, qui seuls pouvaient y répondre avec autorité. Le témoignage de ces chiffres décisifs, cachés dans l'épaisseur de gros volumes que le public ignore, n'allait-il pas donner raison aux ennemis de l'Eglise et confirmer leurs bruyantes accusations?

Eh bien, voici la réponse!

On va la voir dans le tableau instructif, j'allais dire éloquent, que les publications *officielles* du ministère de la justice nous ont permis d'établir.

On ne peut connaître la statistique de l'année 1898 et de celles qui la suivent : les *Comptes généraux* qui regardent ces années n'ont pas encore paru.

Jusqu'ici la publication avait lieu tous les ans pour l'année précédente. Mais le volume qui concerne 1897 n'a été publié qu'en 1900; celui de 1898 viendra sans doute l'année prochaine. L'Administration est seule responsable de ces retards, dont le public ne connaît même pas les causes.

Notre tableau n'embrasse donc nécessairement qu'une période de quatre années : de 1894, où le précédent finit, à 1898, où les documents officiels s'arrêtent eux-mêmes.

Ajoutons que, en ce qui touche la population de chaque groupe, élément indispensable pour établir les moyennes, nous reproduisons les chiffres que nous avons déjà publiés.

Sans doute il a été fait en 1896 un recensement nouveau, qui pourrait modifier légèrement, sur quelques points, les données fournies par celui de 1891. Mais on n'en connaît pas encore les résultats.

Un caprice de l'administration a rendu le travail des statisticiens officiels très compliqué et très long : l'administration a voulu s'offrir et nous offrir le luxe de détails infinis. Elle sera fière, sans doute, de nous apprendre, un jour, combien chaque département possède de marchands de marrons au coin des rues ou de décrotteurs aux abords des gares.

Mais, en retour, ses renseignements se font attendre. Le travail qu'elle prépare comprendra quatre volumes; or deux seulement ont pu, jusqu'ici, être livrés au public.

Nous sommes donc obligés de nous en tenir aux données précédentes.

Mais il importe peu en somme.

Peut-être les données nouvelles seront-elles à peu près identiques.

Ce qu'il y a de sûr absolument, c'est que les modifications, s'il en existe, peuvent aussi bien favoriser une classe que lui être contraires, ou réciproquement, et que, soit dans le premier sens, soit dans le second, les moyennes n'en sauraient être changées autrement que d'une manière insignifiante. Il n'y a donc pas à s'en préoccuper.

Notons encore que, dans le tableau qui va suivre, la comparaison est limitée aux principales professions libérales, celles dont il a été parlé précédemment. Ce qui explique cette réserve, outre le désir de ne pas trop nous étendre, c'est l'impossibilité d'obtenir, dans certains cas, des résultats dignes de la moindre confiance.

On doit renoncer, par exemple, à établir une moyenne criminelle pour les propriétaires et pour les fonctionnaires de l'Etat.

Quant aux premiers, les recensements n'indiquent nullement le nombre de ceux qui vivent exclusivement des revenus de leurs immeubles, et c'est justement de ceux-là seuls que s'occupent les *Comptes généraux de l'administration de la justice criminelle.*

L'un des deux éléments de l'opération arithmétique nécessaire manque donc absolument.

En ce qui regarde les seconds, les recenseurs du ministère du commerce et les statisticiens du ministère de la justice ne s'en-

tendent pas non plus : les uns attribuent le nom de fonctionnaires à une multitude très considérable de personnes, à qui les autres le refusent. Bref, dans les documents des deux ministères, le mot seul est le même, la catégorie qu'il désigne est tout à fait différente.

Il est donc impossible de savoir l'état numérique du groupe particulier et restreint dont les *Comptes généraux* s'occupent sous le nom de fonctionnaires, et dont ils publient les condamnations.

C'est dire qu'il faut absolument renoncer à chercher la moyenne criminelle dans cette classe, aussi bien que dans la précédente.

On doit remarquer aussi qu'il ne s'agit ici que des condamnations pour *crimes*, celles que prononcent les cours d'assises.

On ne s'inquiète point de celles qui viennent des tribunaux correctionnels. Outre que celles-ci sont moins graves et que certaines n'entachent pas l'honneur, l'administration n'en publie pas la liste par professions : la comparaison, à ce point de vue, est donc impossible.

Ajoutons que si on pouvait l'établir avec précision, au lieu d'infirmer les résultats qu'on va voir, elle en augmenterait *certainement* la portée : elle serait beaucoup plus avantageuse encore au groupe privilégié, que les chiffres de notre tableau placent très nettement, en ce qui concerne la morale, au-dessus de tous les autres.

Mais les éléments de cette étude font défaut dans les documents officiels.

On trouvera d'abord dans nos colonnes, comme précédemment, le nombre des condamnations annuelles, tel qu'il figure dans les *Comptes généraux* du ministère de la justice; puis le total qu'elles forment dans cette courte période de quatre années.

Nous donnons à la suite la population de chaque groupe et enfin la moyenne annuelle des condamnations, pour un nombre hypothétique de 100,000 personnes par groupe.

Car évidemment la comparaison n'est possible que si l'on prend une unité commune aux groupes comparés; ici, comme plus haut, nous prenons 100,000 pour unité de comparaison.

Dans la période qui va de 1894 à 1898 exclusivement, combien chaque profession a-t-elle encouru annuellement de condamnations criminelles par 100,000 personnes ?

C'est à quoi répond le tableau que voici :

TABLEAU DES CONDAMNATIONS CRIMINELLES

PRONONCÉES CONTRE LES MEMBRES DES PRINCIPALES PROFESSIONS LIBÉRALES DE 1894 A 1898

PROFESSIONS		ANNÉES			TOTAL des condamnations pendant la période.	NOMBRE des personnes composant le groupe.	MOYENNE annuelle par 100,000 personnes.
	1894	1895	1896	1897			
Notaires, avocats, avoués, huissiers, etc.	19	35	18	23	95	27,691	85,76
Médecins, chirurgiens, sages-femmes, pharmaciens. . . .	15	8	12	17	52	42,579	30,53
Artistes.	6	13	7	6	32	23,636	33,80
Professeurs et instituteurs — Congréganistes.	2	2	0	5	~~4~~9	60,625	3,71
Professeurs et instituteurs — Laïques. . . .	12	9	13	10	24	110,669	9,93?
Clergé et congrégations réunis.	8	6	11	11	9	232,441	3,11

Ainsi, étant donné un nombre de 100,000 personnes de leur profession, de 1894 à 1898, les notaires, avocats, avoués, etc., ont subi, en moyenne, annuellement, plus de 85 condamnations criminelles.

Les médecins, chirurgiens, etc., plus de 30.

Les artistes, plus de 33.

Les membres de l'enseignement laïque, sur lesquels nous reviendrons, un peu moins de 10.

Les membres de l'enseignement congréganiste, moins de 4.

Le clergé séculier et les congrégations, réunis en un seul groupe, un peu plus de 3.

*
* *

Nous avons marqué comme douteuse la moyenne qui concerne les instituteurs laïques.

Voici pourquoi.

En 1866, on comptait 52,180 professeurs et instituteurs laïques (42,539 publics, 9,641 privés).

Ce nombre s'est accru beaucoup depuis. En 1872, il s'élevait à 60,420 (48,362 publics, 12,058 privés).

S'il fallait en croire les derniers recensements, dont les résultats soient connus, il aurait atteint 146,225 en 1886 et 154,158 en 1891.

Mais ces chiffres sont loin d'être sûrs.

On se donne aisément sur les feuilles de dénombrement la qualité de professeur. C'est un titre dont aiment à se parer bien des gens qui aspirent à donner des leçons de dessin, de piano ou de français, et qui, en réalité, faute d'y réussir, sont réduits à vivre surtout d'autre chose.

Et puis les recensements se font légèrement, à la hâte. On attribue parfois à toute la famille, femme et enfants, la profession du maître de la maison.

Et, en réalité, pour cette même année 1891, l'*Annuaire statistique de la France* accuse, dans l'enseignement *primaire* laïque : hommes, 55,931; femmes, 39,251, plus, 3,444 pour les écoles maternelles; au total, 98,626. Plus récemment, il a évalué le personnel laïque des écoles à 101,010.

Quant à l'enseignement *secondaire* laïque, dont l'*Annuaire* ne parle pas, voici les chiffres que le budget fournit pour l'année du recensement (1891) :

Lycées :	professeurs.	2,685
—	répétiteurs.	1,804
Collèges :	professeurs.	3,069
—	maîtres d'études. . . .	719
	Total.	8,277

Il est vrai que le budget ne s'occupe que de l'enseignement public.

Mais nous savons que, en 1891, les établissements secondaires laïques *privés* ne comptaient que 15,854 élèves, nombre qui a diminué depuis, car cet enseignement est en décroissance, de l'aveu unanime. Il compte aujourd'hui sept à huit fois moins d'élèves que l'enseignement officiel.

Il compterait donc aussi sept à huit fois moins de maîtres, si les directeurs qui paient ces maîtres de leurs deniers n'en restreignaient le nombre beaucoup plus que l'administration de l'instruction publique ne le fait pour les siens; elle n'a pas en effet les mêmes raisons qu'eux de chercher l'économie avant tout, car les frais sont portés au compte de tout le monde.

Si donc l'on suppose que les maîtres laïques de l'enseignement secondaire privé, réunis aux professeurs — peu nombreux — de l'enseignement supérieur officiel, dont l'*Annuaire* ne parle pas non plus, forment une population de treize à quatorze cents per-

sonnes, on fait une hypothèse qui, loin de rester en deçà de la réalité, la dépasse.

En ajoutant ce nombre aux 8,277 professeurs de l'enseignement secondaire public et aux 101,000 environ de l'enseignement primaire à tous les degrés, on trouve que le total du personnel enseignant laïque, en France, celui du moins dont la statistique a à tenir compte, doit atteindre 110,669 [1].

Donc, même ramené ainsi à de plus justes limites, il a presque *doublé* depuis 1872, et plus que doublé depuis 1866.

Or, s'il fallait en croire le témoignage de la statistique officielle, il se serait produit, dans cette période, en faveur de cette profession, un fait qui n'est jamais arrivé à aucune autre, un fait inouï, étrange, incroyable! C'est qu'*en même temps que l'ensemble numérique du groupe devenait deux fois plus grand le total des condamnations devenait deux fois plus petit.*

Je ne dis pas seulement que la moyenne relative baissait de moitié, c'est-à-dire que, pour une population donnée, il y avait deux fois moins de condamnations dans une partie de la période que dans les autres, ce qui serait déjà tout à fait anormal; je dis que le total des condamnations, loin de croître, comme c'est l'ordinaire, avec l'importance numérique de la profession, ou bien même de rester simplement stationnaire, ce qui ne se serait pourtant jamais vu, a diminué un beau jour de *moitié* environ et s'est désormais tenu constamment à ce niveau.

Il n'y a qu'un mot pour caractériser un tel événement : c'est un miracle et un miracle de premier ordre.

Certes, on n'entend pas contester ici la possibilité du progrès moral. On constate seulement que celui-ci est prodigieux.

Car il n'intéresse pas un homme ou plusieurs, chez qui un changement subit n'a rien d'extraordinaire, mais une foule, toute une foule, en qui tout progrès, qui se produit au détriment de ses passions, est *très difficile et très lent*, un corps immense, dont les membres, dispersés dans les trente-six mille communes du pays, vivent indépendants les uns des autres et qui cependant, ayant chacun à lutter contre des occasions particulières et des penchants qui leur sont propres, tout à coup, brusquement, montrent tous un courage et une force morale qu'ils n'ont jamais eus, résistent aux inclinations et aux circonstances dont ils ont jusque-là subi l'empire, et, du jour au lendemain, se trouvent changés radicalement, — comme un seul homme, bien qu'ils soient cent mille.

Voilà l'événement nouveau, unique, miraculeux!

[1] C'est le nombre donné par nous dans un travail précédent.

Et ce qui ajoute à la grandeur du prodige, c'est sa merveilleuse opportunité. Il s'est produit juste au moment où ceux qui en sont les héros en avaient besoin et l'appelaient de tous leurs vœux, eux et plus encore leurs patrons.

On se rappelle que les lois sur la laïcisation des écoles publiques furent votées en 1881. La première année on s'organisa. Mais la lutte déjà était vive.

Les amis de l'enseignement libre, cherchant des armes contre l'enseignement laïque, dont l'État prenait ardemment le patronage, firent bientôt remarquer qu'entre les maîtres de l'un et de l'autre, il fallait bien reconnaître, au profit des instituteurs congréganistes, une supériorité morale incontestable, dont les statistiques officielles elles-mêmes apportaient chaque année le témoignage.

On appuya sur cet argument, fait de chiffres, et il parut qu'il gênait singulièrement l'administration et tous les défenseurs des écoles nouvelles.

C'est alors, c'est dans cet instant critique, qu'eut lieu le changement *instantané*, — c'est l'un des caractères de ce qu'on a nommé ici, après les théologiens, le miracle de *premier ordre*, — la révolution soudaine de chiffres qui combla les désirs de l'administration, décontenança à demi ses adversaires et lui rendit la lutte plus facile en ruinant à moitié un argument importun.

Précisons bien ces souvenirs.

On était en 1884. Les crimes s'étaient accrus chez les instituteurs laïques avec le nombre des instituteurs eux-mêmes; c'est la logique de la nature.

On avait vu s'asseoir, cette année-là, sur les bancs des cours d'assises 33 membres du personnel laïque de l'enseignement et 25 avaient été condamnés aux travaux forcés ou à d'autres peines infamantes. Et justement, on n'avait pu frapper en même temps que 3 congréganistes.

C'est de quoi triomphaient les partisans de ceux-ci : « 3 des nôtres, disaient-ils, contre 25 des vôtres; pas le huitième! Voilà ce que les enfants gagnent au change, quand vous leur imposez vos maîtres avec vos écoles! »

C'était une situation intolérable, et le changement vint à point.

Dès l'année suivante, en 1885, bien que le nombre des instituteurs laïques eût encore augmenté dans l'intervalle, le chiffre de leurs condamnations criminelles tomba à 9, ce qui n'était encore *jamais* arrivé, si inférieur numériquement que fût le groupe, sauf pendant les années de la guerre, où la moyenne baissa considérablement pour toutes les professions.

Il est vrai que, par compensation, les maîtres rivaux figurèrent

cette même année pour 8 condamnations, chiffre qu'ils n'ont jamais atteint depuis.

8 d'un côté, 9 de l'autre; c'était l'équilibre, et les ennemis des écoles laïques n'avaient plus qu'à se taire.

Ce qu'il y eut de presque aussi remarquable, c'est qu'une fois cette modification accomplie en faveur des instituteurs laïques, elle fut constante : les résultats s'en renouvelèrent fidèlement pour eux chaque année, et ils ne revirent jamais ceux des années malheureuses qui avaient précédé l'intervention de la Fortune. Leur nombre a eu beau se développer sans cesse, leurs condamnations annuelles ont oscillé généralement autour de 10.

Et ceci est bien frappant, quand on revient en arrière dans leur histoire.

Car, de 1864 à 1875 exclusivement, en dix ans, quoiqu'ils ne constituassent qu'une population moyenne de 56,300 [1], elles s'étaient élevées à 147, tandis que celles des congréganistes n'atteignaient que 29.

Ce qui revient à dire qu'elles formaient annuellement une moyenne absolue de 16,11 contre 3,22 (*cinq* condamnations de maîtres laïques contre *une* de congréganiste), et enfin, pour 100,000 personnes, une moyenne annuelle de 28,61 contre 5,31 chez leurs concurrents.

Dans la période décennale qui suit, de 1875 à 1885, leur population moyenne est de 68,420 [2].

Naturellement, le total de leurs condamnations criminelles s'élève proportionnellement; il dépasse même un peu la proportion : car il atteint 210, contre 65 chez les congréganistes; ce qui donne une moyenne absolue de 21 condamnations annuelles contre 6,50, et une moyenne relative, par 100,000 personnes, de 30,69 contre 10,70.

Tout change, comme on vient de le voir, dans la période suivante, de 1885 à 1894. Quoiqu'ils forment un groupe de 110,669 personnes, au moins, c'est-à-dire bien qu'ils soient près de *deux fois plus* nombreux que dans la période qui précède, ils ont alors plus de *deux fois moins* de condamnations : 91 au lieu de 210 [3].

La moyenne annuelle absolue descend alors pour eux à 10,11

[1] Ce nombre est la moyenne entre le chiffre le plus bas de cette période décennale, 52,180 (1866) et le chiffre le plus haut 60,420 (1872).

[2] Il est logique de supposer que, si de 52,180 qu'ils étaient en 1866, ils se trouvaient être 60,420 en 1872, ils avaient augmenté aussi de 8,000 six ans après.

[3] 91 en 9 ans (de 1885 à 1894 exclus); ce qui représente 101 en 10 ans, donc pas la moitié de 210.

contre 4,11 pour les congréganistes, chez qui le total est de 37; par 100,000 personnes, la moyenne annuelle s'abaisse à 9,13 contre 6,77, moyenne de leurs rivaux.

Ainsi, sur un même nombre donné d'individus, sur 100,000, à partir de 1885 jusqu'en 1894, leurs condamnations criminelles ne sont que de 9,13 annuellement, au lieu de 30,69 de 1875 à 1885, et de 28,61 de 1864 à 1875; c'est-à-dire qu'elles ne représentent pas *un tiers* de ce qu'elles étaient jusqu'alors!

Nous dirons tout à l'heure que cette situation a peu varié, pour eux, depuis 1894. Encore une fois, leur bonne étoile s'est montrée fidèle; la transformation a été aussi durable que soudaine, et aussi soudaine que profonde. On serait embarrassé de dire ce qui doit y étonner le plus.

*
* *

Une autre observation très intéressante, c'est que le phénomène étrange qui vient d'être signalé dans ce groupe *s'est produit à la même époque et avec les mêmes conditions* parmi les fonctionnaires de l'Etat.

Les fonctionnaires ont été beaucoup multipliés depuis 20 à 25 ans. C'est une population qui s'est développée avec une extraordinaire fécondité. On en comptait autrefois 66,900. Le recensement de 1891 en accuse 350,000!

Assurément, ce chiffre est exagéré. On a compris sous cette rubrique une multitude de gens qui n'y figuraient pas auparavant, par exemple tous les ouvriers que les communes et l'Etat ont à leur service, et qui sont, à eux seuls, 125,000.

Mais si l'administration nous met dans l'impossibilité de savoir exactement le nombre des fonctionnaires qu'elle occupe, il est certain que ce nombre est bien plus considérable qu'il n'était naguère. S'il n'est pas devenu cinq fois plus grand, comme le recensement pouvait le faire croire, il a au moins doublé ou même triplé.

Or, pendant le même temps, suivant une marche absolument opposée, comme chez le personnel laïque de l'enseignement, la liste des condamnations annuelles dans ce groupe heureux devenait deux à trois fois plus faible.

Prenons, pour exemple, une période triennale, qui remonte au delà de 20 ans : 1875-1878.

Les condamnations criminelles de fonctionnaires s'élèvent à 43 pour 1875, 65 pour 1876, 54 pour 1877.

Et, d'autre part, pour la période triennale qui a suivi le der-

nier recensement, voici les chiffres : 1888, 27; 1889, 21; 1890, 15; soit au total 63 contre 162, pas la moitié!

Et cependant, songeons-y bien, le nombre des membres du groupe avait doublé ou triplé, — sinon quintuplé, — dans l'intervalle. C'est un autre résultat prodigieux.

Naturellement, comme on le voit, ces nouveaux fonctionnaires l'emportent infiniment sur les anciens au point de vue moral!

Car, si nous en jugions d'après les chiffres qu'on vient de lire, les anciens présentaient, pour les condamnations criminelles, une moyenne annuelle de 80 pour 100,000 individus, c'est-à-dire qu'ils étaient *au-dessous* moralement de *toutes* les professions libérales, sauf les hommes du Palais.

Les nouveaux sont, au contraire, *au-dessus* de *toutes*, sauf le groupe des instituteurs, — des instituteurs *nouveaux* aussi, — et celui des ecclésiastiques et des religieux.

Le fait sera peut-être un peu imprévu pour quelques esprits; mais il paraît que l'administration actuelle améliore tout ce qui la touche... ou tout ce qu'elle touche.

Il est fâcheux seulement que l'on ne rencontre ces conversions en masse, toujours si rares, qu'à partir de la même époque, et pour les groupes chers à ceux qui mettent seuls la justice en mouvement, qui choisissent eux-mêmes les juges et qui font eux-mêmes aussi le relevé des condamnations.

*
* *

Car on ne voit pas malheureusement, dans les autres professions libérales, cette ascension vigoureuse vers la vertu, qui est si frappante chez nos instituteurs laïques et nos fonctionnaires d'à présent! La divinité bienfaisante, qui a préservé ceux-ci de tant de chutes, a manqué de loisirs sans doute pour s'occuper d'elles. Bref, leur progrès moral, depuis 1873, n'est pas bien marqué, chez la plupart.

On va s'en rendre compte, autant du moins qu'il est permis de conclure, d'après une période de quatre ans.

Si nous rapprochons cette période de la période trentenaire, qui va de 1864 à 1894, voici les résultats que donne la comparaison.

Les notaires, avocats, avoués, etc., s'élèvent sur l'échelle de la moralité, quoiqu'ils soient encore très au-dessous des autres professions libérales : au lieu de 100 condamnations annuelles, et un peu plus (100,32), sur un nombre hypothétique de 100,000 individus du même groupe, ils en comptent dans la seconde un peu plus de 85 (85,76).

La différence est en sens contraire pour les médecins, chirurgiens, sages-femmes, pharmaciens; leurs condamnations atteignent annuellement 30 et un peu plus (30,53), au lieu de rester, comme précédemment, entre 25 et 26 (25,64).

Quant aux artistes, la moyenne est sensiblement la même : 33,80 au lieu de 33,50; leur moralité est stationnaire.

Celle des ecclésiastiques et congréganistes, voués à l'enseignement, croît au contraire d'une manière fort sensible, quoiqu'elle fût déjà très supérieure à celle de tous les groupes laïques. Ils n'ont plus, pour moyenne annuelle, par 100,000 individus, que 3 condamnations et un peu plus (3,71), au lieu de plus de 7 (7,70), dans la période précédente.

Enfin, si l'on réunit en une seule catégorie les ecclésiastiques ou religieux qui font partie de l'enseignement et ceux qui se livrent à d'autres occupations et qui forment la majorité, au lieu d'un peu plus de 4 condamnations annuelles, par 100,000 personnes, enregistrées jusqu'ici (4,26), — chiffre déjà très bas lui-même, — cette catégorie n'en présente plus aujourd'hui que 3 environ, exactement 3,11.

*
* *

Mais alors, dira-t-on, que signifient ces statistiques scandaleuses que publient, à son de trompe, les journaux ennemis de la religion? Sont-elles donc mensongères?

Il faut savoir d'abord qu'il y a lieu de les tenir pour suspectes avant même d'y regarder. Non pas seulement parce que la haine qui les dicte est aveugle, comme toutes les haines, mais parce qu'elles ne peuvent pas être puisées à une source authentique.

Il n'existe, en effet, aucun document officiel, où les condamnations figurent avec les noms des condamnés, et ces journaux prétendent donner les noms des coupables. Les *Comptes généraux de l'administration de la justice criminelle*, où le gouvernement publie le nombre annuel de ceux que frappent les cours d'assises, dans notre pays, indiquent seulement leur profession : ils ne les nomment pas.

Et d'ailleurs, une preuve décisive que ces listes ne s'appuient pas sur ce travail, la seule publication authentique des statistiques criminelles, c'est qu'elles concernent même des années, dont les *Comptes généraux* n'ont pas encore donné les résultats.

Il y a déjà plus d'un an, par exemple, qu'elles ont prétendu nous faire connaître les condamnations prononcées contre les membres congréganistes de l'enseignement, en 1897. Or la statistique

officielle pour l'année 1897 n'a paru que plus tard, il y a quelques mois à peine.

Nous avons même sous les yeux une liste pour 1898, très chargée aussi, — ces listes-là sont toujours chargées, — et le volume des *Comptes généraux*, qui s'occupe de 1898, n'a pas encore vu le jour; il n'est pas même annoncé.

Ces listes reposent donc uniquement sur des renseignements ou des racontars, fournis par des particuliers ou des groupes ennemis assez ardents de l'enseignement catholique pour se livrer contre ses membres à une enquête spontanée, permanente et nécessairement laborieuse si on entendait la faire avec exactitude.

Or des témoignages d'adversaires violents, publiés sans contrôle, sont logiquement suspects : ils ne méritent aucune confiance.

En voici, d'ailleurs, une preuve péremptoire, prise dans la question même qui nous occupe.

J'ai dans les mains deux de ces listes privées, qui ont couru partout depuis plus d'un an : elles regardent les deux années 1897 et 1898.

On ne peut contrôler que la première, puisque les statistiques officielles de 1898, on l'a vu, n'ont pas encore été publiées. Mais l'épreuve n'en suffit pas moins, et elle est convaincante.

Cette liste mentionne, pour 1897, *dix* condamnations subies en cours d'assises par des maîtres appartenant au personnel congréganiste des écoles; elle donne les noms des villes où ont eu lieu les jugements et ceux-mêmes des condamnés. Qui pourrait donc, en y lisant tous ces détails, avoir la pensée d'en révoquer en doute la véracité?

Et pourtant elle est fausse, elle ment, malgré tant d'audace.

Ouvrez, en effet, le volume des *Comptes généraux*, qui donne les résultats de cette année : vous y verrez que les maîtres congréganistes n'ont pas subi *dix* condamnations, mais *cinq*, la moitié seulement[1] !

Les auteurs de la liste trompeuse auraient-ils, par hasard, commis une distraction? Auraient-ils pris de simples accusés pour des condamnés?

Ce serait de leur part, on en conviendra bien, une inadvertance tout à fait coupable, puisqu'elle aurait pour conséquence de calomnier toute une catégorie de Français, de jeter sur elle un discrédit immérité en lui attribuant des crimes qu'elle n'a point commis.

[1] *Compte général de la justice criminelle en France et en Algérie pendant l'année* 1897. (Paris, Imprimerie nationale, p. 43).

Mais cette excuse même leur manque, comme il est facile de s'en convaincre, car les *Comptes généraux* relèvent aussi les accusations, et on y voit que, en 1897, *cinq* congréganistes seulement ont été *accusés*. Par une sévérité assez rare, le jury n'a rendu en faveur d'aucun d'eux un verdict d'acquittement : il n'y a pas eu, dans ce groupe, plus d'accusés que de condamnés.

Et voilà des adversaires qui parlent, et en détail, de *dix* condamnations?

Dix condamnés, quand il n'y a eu même que *cinq* accusés! deux fois plus de condamnés que d'accusés!

C'est la conclusion fort instructive où conduit la comparaison de ces statistiques ennemies, ouvrage et œuvre de la haine, avec les témoignages officiels d'un gouvernement cependant peu suspect, puisqu'il est l'ami des calomniateurs et l'adversaire des calomniés.

Rapporter par le menu *dix condamnations* subies, une année où il n'y eut même, en réalité, que *cinq accusations* encourues, c'est vraiment trop oser; et il n'est pas étonnant qu'on se fasse prendre en flagrant délit, la main dans le sac et la calomnie sur les lèvres. C'est un châtiment pour ces pourvoyeurs de scandale, et une leçon pour les naïfs que pourrait émouvoir l'effronterie de leurs affirmations[1].

*
* *

Mais leurs affirmations seraient-elles aussi exactes qu'elles sont fausses, tout homme impartial devrait encore réprouver la funeste habitude de recourir, dans la discussion, à de si pauvres et de si injustes moyens.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, malheureusement, que l'on attaque de cette manière l'Eglise et les siens. Mais, pour être déjà vieille, la méthode n'en vaut pas mieux.

Quelques amis de ceux contre qui elle est ordinairement appliquée ont eu parfois la tentation de la retourner contre ses auteurs et leurs créatures.

[1] On nous envoie, au dernier moment, le numéro d'un journal où il est dit que, dans l'année 1899, on a relevé les noms de 21 ecclésiastiques condamnés contre 2 membres de l'enseignement laïque. Ceci dépasse tout. C'est apporter dans le mensonge une audace qui déconcerte, et qui présume vraiment trop de la sottise humaine. Naturellement, ce rédacteur a soin de *ne pas indiquer la source* où il puise. Tant qu'il y était, il aurait pu dire tout aussi bien que les cours d'assises avaient condamné 50,000 ecclésiastiques en 1899, et pas un instituteur laïque. Et de l'autre côté, on aurait pu répondre en renversant les chiffres. On ne sait vraiment comment qualifier avec convenance de tels procédés.

On a vu un des résultats en 1885. Comme la lutte devenait trop gênante, dans ces conditions, la statistique officielle y mit à peu près bon ordre une fois pour toutes.

Mais les défenseurs de l'enseignement laïque avaient, à notre avis, une autre manière de s'en tirer, non pas plus simple, assurément, mais plus logique. Ils pouvaient répondre que leurs protégés, vivant sans cesse avec des enfants, étaient plus exposés que beaucoup d'autres à des faiblesses malheureuses qui mènent droit à la Cour d'assises. Pourquoi n'auraient-ils pas dit :

« Que 30 d'entre eux succombent à ce péril, chaque année, sur 100,000 (c'est la moyenne d'alors), y a-t-il donc à s'en étonner, quand on connaît la nature humaine et le penchant qui l'incline au mal?

« Qu'il n'y en ait pas un plus grand nombre, dans les conditions défavorables où ils sont placés, n'est-ce pas déjà une preuve que les maîtres de nos écoles ont, en général, un profond sentiment du devoir, puisque ce sentiment suffit, sauf des exceptions après tout fort rares, à les défendre victorieusement contre l'occasion?

« Vous laissez dans l'ombre l'immense majorité, les 99,970 instituteurs dont la conduite est irréprochable, pour mettre en lumière une minorité infime, une minorité qui ne compte pas, ces 30 malheureux, qui se sont montrés indignes des autres, et que les autres condamnent autant que vous. Et c'est justement les autres que vous atteignez et que vous cherchez à atteindre en publiant l'inconduite de ceux-là!

« N'est-ce pas une injustice criante? D'autant plus qu'en insistant sur les brebis galeuses d'une classe de la société, sans parler de celles qui se trouvent chez les autres, on fait naître dans l'esprit du grand nombre une impression souvent contraire à la réalité : on amène à croire que cette classe constitue une exception honteuse, qu'elle est la seule immorale, ou du moins qu'aucune autre ne l'est au même degré : ce qui peut être absolument faux. On jette donc le public dans l'erreur, et dans une erreur gravement nuisible à toute une partie des citoyens.

« Ainsi vous parlez de nos maîtres laïques : vous mettez dans le plus grand jour les condamnations criminelles qui les frappent. Mais vous ne parlez pas des médecins, des chirurgiens, des pharmaciens, qui n'en ont pas moins qu'eux, ni des peintres et des sculpteurs qui en ont plus, ni des notaires, des avocats, des agréés, des avoués, qui en encourent incomparablement davantage.

« Le résultat, c'est qu'en regardant passer un avoué, un avocat, un peintre, un médecin, personne ne verra sur lui le triste reflet

des crimes qui atteignent les individus tarés de son groupe, et dont il n'est responsable d'ailleurs en aucune façon.

Et au contraire, si vous placez sans cesse en évidence les défaillances criminelles des instituteurs, si exceptionnelles qu'elles soient, elles auront l'air, aux yeux de la multitude qui ne réfléchit pas, d'être comme ordinaires dans leur profession; en sorte qu'on ne rencontrera aucun d'eux, sans avoir envie de le mal juger, sans être porté à le prendre pour inférieur moralement à la plupart de ceux qui l'entourent. Vous aurez commis une grande injustice, voilà tout!

« Direz-vous que, dans la guerre, on ne doit pas regarder aux moyens?

« C'est une maxime de sauvages; la guerre a ses lois et ses devoirs. Il y a aussi un droit des gens dans la lutte des partis et pour la bataille des idées : le respect de la justice, comme de la vérité, en est le premier article.

« Publiez donc les statistiques criminelles des principales professions ou n'en publiez aucune, spécialement dans le dessein d'en tirer des conclusions malveillantes. Montrez chacun à son rang; mettez l'opinion publique en état de juger équitablement, et surtout, de parti pris, ne travaillez pas à l'égarer. »

*
* *

Voilà ce que seraient, je crois, en droit de dire les défenseurs des instituteurs laïques, dont on se plairait, *sans provocation*, à étaler les fautes déshonorantes, voilà ce qu'on pourrait répondre, même en faveur d'une classe, qui n'est pas la première au point de vue de la morale.

Mais combien l'injustice s'accroît, dès qu'il s'agit des hommes les plus moraux du pays!

Supposez, par exemple, que ceux qui ont jeté dans le public la statistique infidèle de 1897, mieux inspirés ou plus attentifs, se fussent abstenus de toute erreur; supposez qu'ils eussent seulement rappelé, en y insistant, les cinq condamnations dont leurs adversaires furent frappés alors, avec les noms des condamnés et le détail des accusations, mais en se gardant bien de parler des condamnations criminelles qui atteignirent, la même année, et en bien plus grand nombre, toutes les classes de la société, l'impression du commun des lecteurs n'en aurait pas moins été absolument faussée.

Car le commun des lecteurs se serait imaginé que ce groupe

était, pour la morale, le dernier des groupes, alors qu'il est très nettement le premier.

L'impression aurait changé évidemment si on avait donné en même temps les statistiques particulières aux instituteurs laïques, aux médecins, aux peintres, aux sculpteurs, aux avocats, aux avoués, aux notaires. La vérité aurait alors apparu dans tout son jour.

Mais est-ce bien ce qu'on voulait?...

Et, si on voulait autre chose, que pensera tout homme honnête d'une manière de discuter qui consiste à faire passer ses adversaires pour les plus corrompus des Français, quand on sait qu'ils en sont les plus vertueux? C'est là un point important et sur lequel on nous permettra d'insister.

Dans la période quadriennale, dont nous nous occupons, vous prenez l'année la plus défavorable aux maîtres congréganistes, celle où ils ont encouru cinq condamnations. Vous citez leurs fautes, vous y appuyez avec complaisance.

Mais si vous ne tenez qu'à être justes, que ne dites-vous la vérité tout entière? Pourquoi ne donnez-vous pas, en même temps, par exemple, la liste des maîtres laïques, dont *dix* cette année-là, quoiqu'elle appartienne aux années de la conversion, ont été condamnés en cour d'assises, dix, c'est-à-dire le double?

Il faudrait dire aussi, pour être tout à fait équitable que, l'année précédente (1896), *aucun* maître congréganiste n'a encouru de condamnation, tandis que les maîtres laïques en encouraient *treize;* il faudrait dire que, en 1895, les premiers figurent pour *deux* dans la statistique des coupables et les derniers pour *neuf*, et qu'enfin, en 1894, les maîtres laïques sont frappés de *douze* condamnations, tandis que les congréganistes en subissent encore *deux* seulement.

A l'aide de tous ces renseignements officiels et *sans en dissimuler aucun*, établissez, si vous le désirez tant, de longues listes, toutes remplies de noms propres, avec la mention « instituteur laïque » à côté de chacun des *quarante-quatre* condamnés de la période qui vous appartiennent, comme vous vous plaisez à écrire « frère » ou « congréganiste » à côté des noms des *neuf* autres, et le public pourra se prononcer en connaissance de cause, avec équité.

Mais étaler les quelques défaillances des uns et cacher soigneusement les défaillances bien plus nombreuses des autres, c'est offenser la justice et trahir indignement la vérité.

*
* *

La vérité, c'est que la classe de la société française, dont certaines gens s'efforcent de décrier la conduite, celle des religieux et des prêtres, est de beaucoup la plus vertueuse de la nation.

Il faut le répéter avec insistance, non pour humilier ni censurer les autres, mais pour montrer la fausseté des calomnies impudentes qui s'acharnent contre la meilleure. L'attaque appelle la défense.

Rappelons donc que le groupe formé par les congrégations et le clergé séculier réunis est, d'après les derniers documents *officiels* du ministère de la justice, ce qu'il était, — et mieux encore — d'après les précédents : de *vingt-cinq à trente fois* plus moral que celui des gens du palais, *onze fois* plus que celui des hommes qui s'occupent d'art, près de *dix fois* plus que l'ensemble des professions vouées aux soins de la santé publique, plus de *trois fois* plus enfin que les membres laïques de l'enseignement, même en tenant pour certains, chez ceux-ci, les résultats si discutables des quinze dernières années.

Et pourtant, — je l'ai dit et tout le monde le sait bien, — le parti politique, maître du gouvernement, n'est pas l'ami de l'Eglise ni de ceux qui la représentent ou la servent.

Il n'en reste que plus frappant que, d'après les renseignements donnés par lui-même, cette classe, honnie et spécialement traquée, occupe, dans l'ordre de la moralité, une place qui la met bien haut au-dessus de toutes les autres.

Elle est ouvertement, officiellement, et sans qu'aucune contradiction soit possible, l'*élite morale* de la France.

Par où l'on voit comment il convient de juger le reproche, que ses adversaires opposent au célibat religieux, de provoquer l'inconduite chez ceux qui l'observent. Les faits répondent, et leur réponse est éloquente.

Ce qu'il faut reconnaître encore, si l'on est de bonne foi, c'est que, dans l'éternelle lutte contre les mauvais penchants de la nature, le sentiment religieux est pour l'homme un auxiliaire sans égal.

On ne dit certes pas qu'il supprime les inclinations perverses ni qu'il les maîtrise toujours. De ces deux forces en présence, soit que, chez certains, la première ne se trouve pas assez développée, soit que la seconde le soit trop ou qu'enfin, toutes deux étant capables de se résister l'une à l'autre, la séduction de l'occasion ou je ne sais quelle surprise fassent pencher malheureusement la balance,

il peut arriver et il arrive que celle-là succombe à qui aurait dû rester la victoire.

Mais que de fois aussi elle l'emporte! Ce serait nous plaire à nous tromper nous-mêmes que de permettre à ses rares défaites de nous cacher le nombre et l'importance de ses triomphes.

Toujours est-il que, dans ces batailles de la conscience, aucune autre influence ne peut lui être comparée : elle les domine toutes. L'expérience le proclame avec empire.

Ce qui ressort enfin, en plein relief, pour quiconque étudie loyalement les résultats comparés, dont on a présenté ici l'ensemble, c'est l'iniquité ou l'ignorance de ceux qui attaquent le clergé et les congrégations, au nom justement de la morale, dont ils sont l'honneur.

L'audace est vraiment singulière! C'est voir un défaut où il y a un mérite, c'est chercher une honte où se trouve une gloire.

Déjà de son temps, à propos de ces désordres exagérés par la haine, qui s'en fait une arme contre l'Eglise, Mgr Pavy disait : « Il y en a mille fois moins qu'on ne le pense et un million de fois moins qu'on ne le dit. »

Avant lui, dans son livre *Du Pape*[1] Joseph de Maistre, écrivait après Voltaire : « La vie séculière a toujours été plus vicieuse que celle des prêtres; mais les désordres de ceux-ci ont toujours été plus remarquables par leur contraste avec la règle. »

Cette parole pourrait servir d'épigraphe aux pages qu'on vient de lire : elles en sont la confirmation éclatante.

Georges Bertrin.

[1] Liv. III, ch. iii.

LE ROMAN NUPTIAL[1]

XI

De son passage à travers le milieu féministe, Hélène, quoi qu'elle en eût dit à Albert, gardait une impression d'encouragement, de relèvement.

Tous ces discours, comme un souffle bienfaisant, éclaircissaient les ténèbres de l'avenir. Elle avait vu là d'étranges énergies, une volonté bien décidée à trouver des ressources pour vivre. Or elle était aussi dépouillée, plus dépouillée qu'aucune de ces malheureuses.

Les affaires de Mme de Germançon prenaient une tournure inquiétante. Les sorties mystérieuses de Rosette se multipliaient. Tout cela n'aurait qu'un temps. L'échéance fatale viendrait. Et quand elle serait venue, il faudrait bien, pressé par la famine, aviser à faire quelque chose.

Il le faudrait, quoi qu'en pût penser M. du Plessis, qui trouverait sans doute que c'était là une déchéance, mais qui, pourtant, avec sa nonchalance aristocratique, ne ferait rien, ne pourrait rien faire pour l'empêcher. Cette perspective, d'ailleurs, lui semblait moins horrible depuis qu'elle avait pris contact avec un monde plus actif et remuant que celui où elle vivait d'ordinaire.

Plusieurs jours elle réfléchit sur ce sujet. Et ce fut le résultat de ces réflexions qui, une après-midi qu'elle montait chez Léa, l'engagea à sonner soudain à l'appartement de M. Pravier et à demander à lui parler.

Elle fut tout de suite introduite dans le cabinet du député.

Ce gros homme ne s'étonna pas. Il trouva toute naturelle la démarche de cette jeune fille venant lui confesser sa misère et celle des siens, et le priant de s'employer, le cas échéant, à la sortir de cette détresse. C'était un homme bon, sensible, facilement apitoyé, au dévouement toujours prêt à se dépenser pour tous les services que sa situation le mettait à même de rendre. Mais, à son idée, on

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 décembre 1900, et 10 janvier 1901.

ne dérogeait pas à travailler, et la pensée ne lui pouvait venir qu'il y eût quelque tristesse et regret à ce qu'un être comme Mlle de Germançon, roulant dans ses veines un sang noble depuis mille ans, y fût obligée. Comme ces Médicis de Florence, grandis dans la banque et le négoce, qui y conquirent la couronne ducale et fournirent des reines aux trônes les plus illustres d'Europe, il gardait, dans cette sorte de royauté protectrice que lui valait sa fortune, un sens très pratique de la vie et des nécessités de la vie.

Puis, il était flatté dans son orgueil bon enfant qu'elle eût pensé à lui, à son influence. Seulement, comme elle n'était pas la première qui vînt solliciter cette influence et réclamer sa recommandation, à peine si les rapports si intimes d'Hélène avec sa fille lui permettaient de la distinguer des autres.

Il dit d'un ton de rondeur joyeuse, pour la mettre à l'aise :

— Ah! Mademoiselle, si cela peut vous consoler, vous n'êtes pas la seule dans votre cas. Il y en a des milliers... des milliers qui ont traversé ce cabinet!

Et avec intérêt, se rapprochant :

— Voyons, expliquons-nous... Si je vous comprends bien, vous voudriez une place... gagner de l'argent?

— Voilà, dit-elle timidement, avec un sourire gêné.

— C'est facile, très facile; on vous trouvera cela... Et que savez-vous faire?

— Peu de choses, dit-elle. Tout et rien... La musique, le dessin...

— Le dessin, c'est parfait... Précisément, j'ai fait nommer une jeune fille comme vous, très bien douée, très intéressante... et très jolie, ce qui ne gâte rien et ce qui complète la ressemblance, dit-il galamment, dans un lycée de jeunes filles.

Il raconta longuement cette histoire. L'entretien, là-dessus, tourna. Il fut question de beaucoup de choses, où se perdit l'objet de cette entrevue, qu'Hélène n'osait rappeler.

Il y revint de lui-même pour dire :

— Cela ne presse pas, je pense? Le feu n'est pas à la maison? Vous pouvez attendre?

Elle eût dû dire : « Pas trop, Monsieur Pravier, pas trop! » Mais, songeant qu'elle était venue là d'un mouvement irréfléchi, sans consulter personne, elle dit :

— Oh! sans doute, sans doute.

— Alors, c'est pour le mieux... Le moment ne serait pas favorable, la saison parlementaire va se clore. Je quitte Paris, tout le monde quitte Paris...

Hélène s'était levée. Il l'accompagna jusque sur le seuil. Il dit là, en homme accablé et que mille soucis absorbent :

— Vous me le rappellerez... Tous mes hommages, Mademoiselle.

Hélène sortit dans un étrange état. Jamais elle n'avait senti ses nerfs si tendus, si vibrants. Pour la première fois, il lui semblait qu'elle ne s'appartenait plus, que sa personnalité lui échappait, qu'elle tombait sous le joug d'autrui, que tout le monde, sans qu'elle y pût rien, allait avoir le droit de faire d'elle ce qu'il voudrait.

La réception aussi, toute courtoise et cordiale qu'elle eût été, la froissait vaguement. Tout s'y était passé avec une simplicité vraiment trop banale. Peut-être s'était-elle imaginé que les pénibles aveux qu'elle venait faire, sa résolution si bizarre, — si parfaitement sage et louable, — produiraient un autre effet. Mais non. Point de surprise! Les misères telles que la sienne, les projets désespérés qu'elles suscitent, étaient-ils donc quelque chose de si commun, de si vulgaire, que personne n'eût le temps d'y donner d'attention, de s'apercevoir de la beauté de ces héroïsmes?

Et puis, elle était fautive; elle portait, vis-à-vis de sa mère, le poids d'un mensonge en quelque sorte, ayant agi de sa seule volonté.

Ce remords qu'elle traînait et qui aggravait, dans cet être délicat, ses dispositions à une surexcitation douloureuse, en vint au point qu'elle ne vit d'autre remède que de s'en soulager par un aveu. C'est Albert qu'elle choisit pour confident.

Mme de Germançon ne recevait plus, la saison s'avançant, et elle était absente. Mais M. du Plessis venait à tout hasard, sachant que la porte lui était toujours ouverte.

Il pâlit, il s'écria :

— Vous avez fait cela?... Quelle folie! Quelle étourderie! Quel oubli de vous-même! Hélène! Hélène! vous agissez comme une enfant... Et pourquoi, je vous prie? Où est l'avantage, le profit? A quoi cela vous mènera-t-il?... Comment avez-vous pu faire cela?

Elle ne s'attendait pas à ce reproche. Elle croyait qu'en la blâmant d'avoir agi d'elle-même, il trouverait, vu la pensée trop excusable du but, l'acte digne de quelque indulgence.

Et puis, pendant qu'il parlait avec cette désinvolture — la désinvolture d'un homme qui n'a pas à lutter avec les plus pressants besoins, — l'image de Mme de Beaurenon, de celle auprès de qui sans doute il lui était facile d'oublier la misère des autres, revenait hanter l'esprit d'Hélène.

Elle dit d'un ton irrité :

— Une fois pour toutes, Monsieur du Plessis, je voudrais que vous me dissiez ce que je dois faire? ce que doit faire une jeune fille dans ma condition, quand elle n'a rien, que les siens n'ont rien, quand nous ne pouvons compter sur rien?

Il fut étonné de la vivacité du ton, il en fut ému. Il la regardait avec une pitié profonde, une tristesse navrée.

Il finit par dire :

— Rien. Il n'y a rien à faire. Tout ce que vous feriez pour sortir de cette condition misérable — que je connais, que je déplore, qui ne vous diminue pas à mes yeux, — tout ce que vous tenteriez vous y replongerait un peu plus. Vous y perdriez, sans y rien gagner, je vous l'ai dit. Vous y perdriez ce qui vous fait ce que vous êtes. Et, encore une fois, il n'y a rien à faire. Cette chasse à l'argent, l'âpre poursuite d'un gain en dehors du foyer, cela ne vous concerne pas. Vous êtes faite, uniquement faite, — vous comme les autres, vous plus particulièrement que les autres, — pour demeurer tranquille à la maison, occupée aux menues besognes qui vous seyent, y fonder un intérieur, une famille, y régner doucement.

Elle éclata de rire, d'un rire nerveux.

— Fonder une famille!... Je n'ai rien. On ne fonde pas avec rien!

Et délibérément, les yeux dans les yeux d'Albert :

— Qui la voudrait fonder avec moi? Le connaissez-vous?

Il comprit, dans l'audace du propos, l'appel à une réponse catégorique, à quelque engagement personnel. Il parut déconcerté.

Il s'était assis. Il leva une main, la laissa tristement retomber.

— Je suis pauvre, Hélène, vous le savez. Nous n'avons rien, nous ne pouvons rien... Ce n'est pas d'aujourd'hui que nous nous en apercevons. Ce n'est pas d'aujourd'hui que me frappe cet étrange rapport, cette étrange contradiction aussi de nos deux destinées. La même misère nous rapproche, elle nous sépare. Que faire? Se résigner, attendre.

Mais, aux yeux prévenus d'Hélène, ce n'était là qu'une défaite. La meilleure raison était sa passion pour Mme de Beaurenon. Ce nom flottait sur les lèvres de la jeune fille. Elle fut sur le point de le lui jeter, mais elle se contint. Elle se faisait scrupule de le pousser à quelque explication embarrassée, dont elle eût souffert la première.

Et elle se tut.

Cette effervescence était tombée, quand Mme de Germançon parut, en sorte que celle-ci ne s'aperçut pas du vague malaise qui planait dans l'atmosphère du salon. Elle revenait de chez Mme de Commandry.

Elle s'écria, dès l'entrée :

— Léa est toute enfoncée, disparue dans son comptoir. On ne la peut sortir de là, de sa vente de charité. Ce sera merveilleux... Elle compte sur toi, mon enfant.

— Je le sais, maman, je le sais. Elle m'en a parlé.

— Ne manque pas d'y aller... Bonjour, Albert! Quelle chaleur, mon ami! (Elle faisait voler son chapeau) Voici le moment où les ombrages de La Britière commencent à se faire apprécier.

Des semaines passèrent. Il y eut quelques réceptions encore chez les Commandry, avec les mêmes invités. Le temps s'écoulait d'autant plus triste pour Hélène, qu'Albert ne se montrait plus. Il avait senti sans doute quelque chose d'hostile et d'agressif dans l'attitude de la jeune fille. Et puis, ne lui avait-il pas dit tout ce qu'il avait à lui dire?

Dans la situation d'Hélène, on ne devait rien faire. Et d'un autre côté, de par cette même situation, il fallait renoncer à l'espoir d'épouser personne, pas même lui! C'est sur ce beau sujet de méditation qu'il la laissait.

Le jour qu'en fraîche toilette, Mlle de Germançon alla rejoindre Léa à son bureau de vente, celle-ci, pour première bienvenue, lui éclata de rire au nez.

— Que tu es simple, ma pauvre Hélène! On n'est pas plus simple que toi. Tu te mets l'esprit à l'envers, tu cherches midi à quatorze heures, tu inventes des machines extraordinaires, quand tu n'as qu'à te tenir tranquille pour que la fortune te tombe dans les bras.

Hélène comprit que M. Pravier avait parlé de sa démarche, pour laquelle au surplus elle n'avait pas demandé le secret.

— Que veux-tu dire?

Léa la regarda et rit de nouveau.

— Rien... Et puis ce n'est pas le moment. Ma petite, tu vas me remplacer. Une course... Je reviendrai bientôt. Chaque objet a son prix sur une étiquette. Mais c'est insignifiant. Ces messieurs donnent leur piécette et choisissent ce qu'ils veulent. Ils n'en ont jamais pour leur argent. Tu t'en tireras fort bien. Au revoir.

Et, toujours riant, remettant ses gants, elle s'envola par la salle.

Une grande foule l'emplissait déjà, qui allait et venait, très élégante; quelques messieurs, beaucoup de dames, des petites filles offrant des bouquets. On s'abordait, on échangeait un bout de causerie comme à une réception mondaine, un peu plus éparpillée seulement, avec des rapprochements, des contacts inattendus, auxquels on ne donnait pas d'importance.

Dans l'immense pièce, artistiquement décorée, et où l'abondance multipliée des portes de dégagement rappelait le sinistre qui était dans toutes les mémoires, les comptoirs, avec le fouillis papillotant, gracieux et hétéroclite des milliers de petits objets en vente, s'échelonnaient circulairement. Entre chacun de ces comptoirs,

s'ouvrait une travée formant une manière de boudoir, où se tenait la vendeuse.

Survint M. de Rocheguy; puis Servonne, toujours à Paris et sans place; le petit d'Armillière, qui n'avait encore rien trouvé non plus et qui, de guerre lasse, se résignait à aller retomber sous le joug sororal. Tout le Dauphiné donna. Puis, des compatriotes de Mme de Commandry, des inconnus. Rien de particulier jusque-là.

A un moment, comme elle était seule, on vit s'avancer par la salle, marchant à petits pas, et fouillant les groupes du regard, un personnage grassouillet, frais et coquet, la tête de neige dodelinant sur les épaules qui, dès qu'il eut aperçu Mlle de Germançon, se dirigea de son côté.

M. Sigmann semblait heureux du hasard qui lui faisait rencontrer la jeune fille en l'absence de Mme de Commandry. Il le lui dit galamment, et l'on sentait qu'il disait vrai.

Assis au fond de la travée, sur le siège qu'elle lui avait désigné, — pendant que, debout, elle l'écoutait complaisamment, les yeux sur lui tour à tour et sur l'étalage où, d'un geste, çà et là, elle remettait quelque ordre, — il la contemplait avec une admiration craintive, une tendresse un peu timide, une humilité d'attitude qui sollicitait, avec l'indulgence, quelque réciprocité de sympathie peut-être, comme si cet homme, à qui rien ne résistait, avait trouvé son maître.

Il ne faut pas juger trop sévèrement ni toujours condamner le sentiment qu'une jeune fille comme Mlle de Germançon peut inspirer à un homme de l'âge de M. Sigmann. Cela peut être très pur, très délicat, prendre sa source dans un très noble instinct, où se mêle, à quelque vague et tardive émotion des sens, quelque chose en grande partie de paternel, de protecteur et de généreux. De telles affinités sont toutes simples et explicables. L'être cède à une loi fatale, à une pente naturelle. Dans la diminution des moyens, il va à ce qu'il sent faible comme lui, qui correspond par quelque gracilité et fragilité d'enfance à sa débilité, et touche l'âme fatiguée du vieux Booz par tout ce que la naïveté et l'innocence peuvent apporter de renouveau de jeunesse et de printanière fraîcheur.

— Je vous vois là, Mademoiselle, dans le rôle qui vous convient, pareille à l'ange de l'aumône... L'aumône, en tombant de vos mains, se double de prix. On représente ces êtres de lumière glissant, l'aile suspendue, dans de grands rais éblouissants. De leurs doigts, de leur sourire, les dons, la paix, la joie pleuvent. Le taudis, le grabat des souffrants s'illumine de leur présence. Telle vous m'apparaissez rayonnante... Ne quittez pas ce divin office.

Elle était un peu gênée du compliment, elle dit en souriant :

— L'office appartient en titre à mon amie, Mme de Commandry. Ne lui faites pas tort, je vous prie, Monsieur. Je ne suis ici que sa suppléante, son humble servante.

Il négligea Mme de Commandry pour ne s'occuper que d'elle.

— Servante des pauvres! oui, voilà votre vrai nom. En est-il de plus beau au monde? Encore une fois, il ne faut pas vous en dépouiller. Je vous y aiderai, si vous me le permettez... Je veux vous y aider tout de suite. Et ce ne sera pas la dernière fois, je l'espère.

Il s'était levé, il avait tiré un petit carnet de sa poche. Il griffonna, du bout du crayon, quelques mots sur un feuillet qu'il détacha, plia et jeta dans une coupe.

Il saluait, il allait se retirer. Mlle de Germançon lui dit :

— Vous ne prenez rien?

Il jeta les yeux sur l'étalage, avisa un vase d'où débordait une grande gerbe de lilas blancs.

— Voilà ce qui me ferait plaisir..., une toute petite branche.

Elle détacha vivement une grappe et la lui tendit. Il la glissa tout heureux à sa boutonnière. Avec les cheveux de neige, les cils d'argent jetant leur ombre candide sur les violettes des yeux, cette branchette de lilas blanc, tremblant à la place du cœur, faisait une jolie harmonie. Et il s'éloigna, à petits pas, l'air souriant, plus triomphant que jamais, emportant le virginal trophée.

Il n'était pas encore très loin, quand M. de Frontaille s'approcha. Celui-ci dit, laissant tomber son louis dans le bassin :

— Ce vieux ladre de Sigmann a-t-il été généreux au moins?

— Je ne sais, voici ce qu'il m'a donné.

Elle indiquait le pli dans la coupe.

— Diable! prenez garde d'être volée, Mademoiselle. Ces vieux loups-cerviers les connaissent toutes... Serait-il indiscret?... Vous permettez?... Nous autres, journalistes, nous sommes curieux.

— Comment donc!

Alors Edmond déplia le papier, lut le chiffre... Il le lut sans en croire ses yeux, avec un petit sursaut sur lui-même. Les traits animés, l'œil écarquillé, regardant le papier, regardant la jeune fille, il semblait chercher le mot d'une énigme.

Il s'écria :

— Mais c'est fou! c'est extravagant! Nous allons le faire interdire!... Mes compliments, Mademoiselle. Vos bonnes œuvres n'ont qu'à se louer... Elles n'ont qu'à se féliciter de vous avoir pour truchement avec ce Crésus. Crésus est vaincu! Tous ses trésors sont au pillage... C'est le chiffre d'une dot, cela! Ma foi, oui! on ne souhaiterait pas mieux pour une dot!

Et tout à coup, rejetant le pli à sa place, il saluait, s'éloignait.

— Où courez-vous, lui demanda Mme de Commandry, qu'il croisait à quelques pas.

— Au journal... Les générosités de Sigmann valent un petit entrefilet. Il faut encourager le bien.

Ils causèrent un moment à voix basse.

— Il sera fait selon vos désirs, dit-il en la quittant. La chère petite le mérite bien. J'en suis ravi pour elle.

— Envoyez-moi le numéro dès qu'il se pourra, lui cria Mme de Commandry.

A partir de ce moment, Mlle de Germançon commença de sentir un malaise. Les félicitations de M. de Frontaille, — elle ne savait pourquoi, — l'avaient embarrassée. Celles de son amie ajoutèrent à cette secrète angoisse, à l'appréhension de quelque chose d'inconnu, de redoutable qui approchait.

Elle disait à Léa :

— Mais c'est à toi! à toi que cela s'adresse! Tu es la présidente de l'œuvre...

— Non, ma chère, à toi, à toi seule! C'est en te voyant là, à ma place, qu'il a eu l'idée de ce chiffre énorme. Il ne l'aurait pas eue sans toi... A chacune ce qui lui revient.

Grâce à Frontaille, grâce à Léa, le bruit commençait à se répandre, dans la salle, des folles prodigalités de M. Sigmann. Parmi les personnes de leur connaissance on rapprochait cette munificence des attentions particulières qu'il avait eues pour la jeune fille dans ses diverses rencontres chez les Commandry. Les hypothèses, ce qui se chuchotait à l'oreille, la vague rumeur d'une union possible, prenaient, de ce fait, dans la prompte imagination féminine, un air indubitable. Et il ne fallait pas être des dernières à la féliciter, à lui faire sa cour. Après avoir longtemps couvé, cheminé, tout cela faisait explosion.

Aux premiers compliments, Hélène sourit. Vraiment, c'était trop bête! Mais d'autres personnes survenaient, avec les mêmes compliments. Cela ne s'arrêtait plus. Peu à peu, elle s'irritait. Elle en appelait à Léa, qui répondait :

— Eh bien! quoi, ma chère, y a-t-il là de quoi se fâcher?... A ta place, je désirerais que ce fût vrai. C'est peut-être vrai!

Le duc de Maugerin se présenta. Le buste redressé dans sa redingote correcte, grand sous ses cheveux gris, avec la distinction la plus raffinée dans la simplicité des manières, il représentait ce qu'il y a de plus haut dans la sphère aristocratique, et tenait la tête en quelque sorte de la noblesse dauphinoise. D'un tel homme l'opinion comptait.

Il dit gravement, s'inclinant avec toutes les marques du respect :

— Mademoiselle, je dépose mes vœux à vos pieds... Nous nous réjouissons avec vous, nous saluons en vous, Mademoiselle, la reine de notre petite patrie. Nous le savions, nous savions depuis quelque temps la grande nouvelle. Mais il paraît que c'est officiel. Je viens de l'apprendre au cercle...

Vers six heures, Mme de Commandry reçut le journal de Frontaille. Tout de suite elle sauta au paragraphe marqué d'un trait bleu, qu'elle lut à Hélène.

Sous une rubrique sans signature, on citait le don magnifique fait par M. Sigmann au comptoir occupé par Mlle de Germançon. Et, sans le dire expressément, sans parler de mariage prochain, on laissait entendre que ce présent royal confirmait le bruit, — bruit des plus honorables pour l'un comme pour l'autre, — qui courait sur M. Isaac Sigmann et Mlle Hélène de Germançon.

Cette nouvelle allait faire le tour de la presse, le soir même. La jeune fille se vit perdue.

Elle épinglait son chapeau.

— Ta voiture est là?... J'en vais profiter, dit-elle à Léa. Je te la renverrai. Je rentre.

Elle était toute frémissante.

— Attends, Hélène! Attends! dit Mme de Commandry la retenant, lui parlant d'une voix pressante... Ta destinée est dans tes mains! Elle se décide à cette minute. Ne va pas tout briser d'un coup de tête.

— Laisse-moi partir! dit Hélène avec colère.

Jusque chez elle, pendant que la voiture roulait, les bouillonnements de cette colère qu'elle avait eu la force de contenir devant le monde, se donnaient une libre échappée. Ses lèvres tremblaient, elle parlait tout haut, dans un délire de souffrance.

Sa mère, quand elle arriva, était dans sa chambre. Elle y marcha droit, la trouva assise à son bureau et mettant à jour sa correspondance. Sur le seuil, elle fondit en larmes; les mots impétueux, douloureux, jaillirent.

— Mère! mère! Que m'arrive-t-il? Qu'est-ce que cela signifie? Tout le monde me marie à M. Sigmann! Tout le monde, même le duc de Maugerin, qui n'est pas homme à se prêter à une lâcheté! Même Frontaille, qui va porter la nouvelle au journal, qui l'imprime!... Qu'ai-je fait? Pourquoi m'en veut-on? De quoi se venge-t-on? Quels sont ceux qui répandent cette histoire imbécile? qui me dressent ce guet-apens? On veut donc que je meure de honte! C'est absurde, stupide, ridicule...

Son cœur se dégonflait.

Mme de Germançon l'écoutait sans la regarder, le front creusé

d'un pli, dans une attitude méditative. Sa main, sur la tablette, déplaçait les objets, le cachet, le bâton de cire, et les remettait en ordre. Elle attendait qu'Hélène eût fini.

Quand celle-ci se tut, elle jeta les yeux de son côté, sourit avec une douceur triste et dit :

— Non, Hélène, non, ma chère enfant, ce n'est pas aussi ridicule que cela... Ecoute-moi! Ecoute-moi bien! Mais, d'abord, assieds-toi.

XII

Ce que dit Mme de Germançon, — ce qu'elle dit longuement et en insistant sur les points douloureux, — se devine. Elle traça à sa fille le tableau de leur situation, sans rien exagérer. Et il n'y avait pas, en réalité, de situation plus désespérée que celle de ces deux femmes.

Tout ce qu'il avait été humainement possible de faire pour prolonger un semblant d'existence honorable dans la misère qui les étreignait, et vivre, en quelque sorte, de rien, — pour voiler aux yeux du monde la plaie hideuse, sans l'espoir peut-être d'avoir trompé personne, — Mme de Germançon l'avait fait. Elle avait usé de tout, tout épuisé.

Il est des recours suprêmes, devant lesquels on recule en se disant qu'on n'ira jamais jusque-là. Dans le harcellement, dans le vertige de la nécessité, elle avait doublé ces caps, franchi ces passes abominables. Maintenant, le courage même qu'il avait fallu, — le courage d'étouffer toute pudeur de fierté, de fouler aux pieds tout respect humain, — ce courage était inutile. Elle se butait à un mur fermé, dans une mer sans issue.

Elle eut des aveux terribles, murmurés à voix basse, dans la douleur de s'humilier devant son enfant et d'humilier celle-ci, de sentir les ravages de la honte, les frissons de l'horreur passer sur le front, se glisser en nappes froides dans le cœur d'Hélène... Ces œuvres de charité, d'une invention si touchante, qui, dans l'étrangeté même du terme qui les désigne, révèlent tout l'infini de la souffrance humaine, — faites pour venir en aide aux « femmes du monde! » — elle, la comtesse de Germançon, elle était allée, elle avait eu l'héroïsme d'aller frapper à cette porte. Elle y était allée deux, trois fois... jusqu'à ce qu'on lui eût fait comprendre que c'était assez, qu'on ne pouvait plus rien.

Et que restait-il? Des expédients d'une heure..., des emprunts à des personnes amies, avec la conscience, la presque certitude de ne pouvoir rendre. La moindre délicatesse interdisait ces moyens. On courait risque, en passant par-dessus ces scrupules,

de sacrifier ses amitiés, ses relations les plus chères... Elle avait couru ce risque et passé par-dessus ces scrupules!

La pénible confession se déroulait. Elle s'enhardissait de la hardiesse même des premiers aveux, allant, dans les abîmes de l'être, effleurer ce dernier refuge où la sensibilité se dérobe dans l'insurmontable dégoût à s'émouvoir d'infortunes trop mesquines, trop méprisables.

Echouée sur un coussin, aux pieds de Mme de Germançon, Hélène avait laissé sa tête rouler sur les genoux de sa mère. Et, frissonnante, le visage en pleurs, maîtrisant ses sanglots, elle écoutait...

Elle écoutait dans la torpeur où elle se sentait descendre, à mesure qu'aux paroles de sa mère, tout s'écroulait autour d'elle. Et, phénomène extraordinaire, par moment, — peut-être parce que Mme de Germançon se répétait, — elle ne pouvait la suivre. Sa pensée s'égarait, était distraite...

Une autre misère, — pire que cette misère dont on l'entretenait, où on la forçait d'entrer, où on l'enfonçait, — accaparait son attention. A travers ses larmes, c'est l'image d'Albert qui s'évoquait...

Ce qui s'était amassé d'amertume en elle depuis la première révélation de Léa, — et où s'ajoutaient à présent, pour combler la mesure, la contrariété rapportée de la vente, les horribles confidences de sa mère, — débordait à cette heure, la noyait.

Albert était perdu pour elle... Qu'étaient toutes les calamités auprès de celle-là? Ah! si elle ne l'avait pas aimé, — ou si, en l'aimant, elle s'était cru aimée, — elle eût été intrépide et forte! Aucune catastrophe, si effroyable fût-elle, ne l'aurait abattue. Mais elle l'aimait... C'est précisément parce qu'elle l'aimait, et d'un amour sans espoir, qu'elle était disposée à s'abandonner sans résistance. Ainsi l'on se détermine quelquefois par des motifs à côté et qui semblent contradictoires. Dans la tempête qui se déchaînait, elle se sentait, elle sentait son amour déchiré, déchiqueté, flottant comme une loque, jouet du vent, elle-même roulant inerte, sans volonté...

Mme de Germançon abordait la seconde partie de sa tâche.

— Ma chère enfant, il ne faut pas avoir de préventions. M. de Frontaille, par exemple, pour ne citer que lui, a cru bien faire et nous rendre service. Oui, il a cru bien faire, il a bien fait. Il ne faut pas lui en vouloir. Et Léa, c'est la même chose; Léa, en te parlant de M. Sigmann, ne t'a dit que la vérité. Cet homme est excellemment bon... Inutile de te dire qu'en dépit des facilités que m'offraient nos relations, je me suis gardée de faire appel à lui. C'eût été trop maladroit... Non plus qu'à Mme de Commandry :

il ne fallait pas refroidir son zèle. Pour en revenir à celle-ci, elle aussi et son mari ont cru venir au devant de nos vœux et bien faire, t'être utile, te ménager l'occasion — (sans connaître à fond notre situation, ils savent bien qu'elle n'est pas des plus prospères), — t'offrir le moyen d'occuper dans la vie le rang qui t'est dû, que tu dois conquérir, y reprendre... un rang au-dessus duquel je n'en vois pas de plus brillant! Et c'est de leur part, pour le dire en passant, une marque de générosité assez rare, un dévouement méritoire par ces temps d'égoïsme, de furieuse envie, où chacun souffre des chances heureuses qui peuvent échoir aux autres. A eux non plus, par conséquent, il ne faut pas en vouloir... Et, quant à M. Sigmann lui-même, eh bien! il faut être sincère... Je vais être tout à fait sincère. Je sens, je soupçonne, — et tu le devines toi-même, — je sens qu'il n'attend de notre part que le plus léger indice de bonne volonté, d'accueil favorable pour se prononcer... Hélène, ma fille! ma chère enfant! tu le vois, tout dépend de toi. Il y a d'un côté l'immense richesse, une fortune que je ne connais pas, qui ne se peut calculer, à la jouissance de laquelle tu seras admise, dont une part qui figurera au contrat sera à ta disposition... et il y a l'affreuse misère, cette misère dont nous touchons le fond, où nous gisons, les membres rompus, et où nous mourrons, d'où nul autre hasard aussi prodigieux ne nous tirera jamais, il serait absurde de l'espérer!

Hélène, secouée de sanglots, dans un égarement de douleur, s'écria :

— Je ferai ce que tu voudras, mère!

Mme de Germançon fut presque effrayée d'une victoire si prompte. Ses sentiments se retournèrent. Pour la première fois, depuis qu'elle était là à plaider sa cause, elle semblait s'apercevoir des larmes d'Hélène. Son cœur se fondit, ses yeux s'humectèrent.

— Non! toi! s'écria-t-elle, ce que tu voudras, mon enfant. Cela ne regarde que toi, c'est à toi de décider. Je t'aime, Hélène, je n'aime que toi! Tout ce que je viens de dire, c'est pour toi... Eh! que m'importerait la pauvreté?... Mais toi, malheureuse! non, cela ne se peut pas.

Dans l'effusion de la tendresse, entre ces deux femmes qui avaient toujours vécu si unies, le cœur si près l'un de l'autre, un débat de générosité commença.

Toutes deux devaient triompher. Toutes deux, dans cette lutte, n'apportaient pas des prétentions qui fussent contraires. Hélène ne sacrifiait rien, puisqu'elle ne sacrifiait qu'un amour sans espérance, et qu'il y avait peut-être en elle, sans qu'elle s'en rendît compte, un secret sentiment de dépit, le moyen promptement saisi de se

venger du dédain d'Albert, en acceptant les propositions de sa mère. Et celle-ci qui aimait passionnément sa fille, ne croyait pas l'immoler davantage, puisqu'elle était sûre au contraire de travailler au bonheur d'Hélène, en l'arrachant pour jamais aux horreurs de la pauvreté.

Peu à peu les sanglots s'apaisèrent, les larmes se tarirent, une détente succéda. Dans cette accalmie, une éclaircie lumineuse s'ouvrit sur des jours riants et dépouillés de tout souci, où elles aspiraient depuis si longtemps sans les avoir jamais connus.

Mme de Germançon, dégagée des points les plus ardus de la question, avait repris sa sérénité et toute sa maîtrise. Il s'agissait à présent de faire bénéficier Hélène de cette maîtrise.

Elle allait, le reste du temps, jusqu'à la complète réalisation du projet, s'employer de son mieux à mettre la jeune fille en garde contre les objections qui viendraient du dehors s'attaquer à ce beau mariage.

Ces objections ne pouvaient manquer de se produire, elles ne tarderaient sans doute pas à se produire... M. du Plessis vint dès le lendemain. Il vint de bonne heure.

Comme tout le monde, il n'était pas sans connaître le bruit qui avait couru depuis quelque temps... Mais tant de choses se disent, se colportent! Il n'y avait ajouté aucune créance.

Cela cependant commençait à le tirer de cette apathie où il s'enlisait à Paris et à lui donner quelque fièvre. Il se proposait, — dès qu'une affaire qu'il poursuivait en ce moment et où son avenir était engagé, aurait abouti, — de reprendre avec assiduité ses visites et de venir défendre son bien contre ceux qui prétendaient en disposer malgré lui.

C'est dans cet état d'âme que, le matin même, en parcourant les journaux, — tous relatant à la file l'écho de Frontaille, — il avait appris l'étonnante nouvelle... Des personnes rencontrées en chemin, qui se trouvaient la veille à la vente, la lui avaient confirmée. Il accourait, inquiet, un peu pâle, se disant en lui-même que Mme de Germançon ne pouvait certainement imaginer une plus heureuse combinaison pour arranger ses affaires, mais qu'il était douteux qu'Hélène se prêtât, qu'elle donnât les mains à un tel marché.

Dès l'entrée, au regard de la dame qui fouillait ses dispositions, à l'accueil un peu circonspect et tendu sous les affabilités ordinaires, il sentit qu'on s'était prémuni contre lui. L'air du salon était changé, les aîtres, les personnes refroidies. Il vit Hélène, docile et triste, comme rangée du parti de sa mère.

Il s'était dirigé vers la cheminée, il s'y était adossé. Au milieu de la pièce, Mme de Germançon était assise, un doigt plié soute-

nant le menton, comme dans l'attente de l'attaque. Hélène se tenait debout près d'elle, une main sur le dossier.

— J'espère, dit Albert, avec une gaieté un peu factice, que le monde, les journaux se pressent trop... Ce mariage, dont on parle... n'est pas encore fait?

D'un ton tranquille, Mme de Germançon demanda :

— Quelles raisons voyez-vous pour qu'il ne se fasse pas?

Il regarda Hélène, il espérait peut-être qu'elle allait protester. Mais, aux paroles de sa mère, elle s'était redressée comme les prenant à son propre compte, et ses yeux, fixés droit sur Albert, semblaient lui poser la même question.

Il dit, un peu déconcerté :

— Des raisons? Mais il y en a mille! Vous les savez aussi bien que moi. L'âge du monsieur, d'abord... Et puis... Et puis, vraiment je m'étonne qu'une femme comme vous, Madame de Germançon, une jeune fille comme Hélène, n'y aient pas songé. M. Sigmann, — ceci demande réflexion, il semble, — M. Sigmann est israélite. Hélène épouserait-elle un israélite?

Mme de Germançon sourit.

— Vous vous trompez, mon ami. M. Sigmann est un excellent catholique. Juif? Il l'a été, c'est possible; il ne l'est plus. Il se moque, à cette heure, du Talmud autant que du Coran. Il a marié ses filles, ses trois filles, dans les premières maisons de la noblesse autrichienne. Les Loëben, les Winsgraetz, c'est trop connu, sont de notre religion. Le baron de Reinbach doit en être, je l'espère du moins pour son salut... Et, quant à l'âge de M. Sigmann, eh bien, quoi? Il a cinquante et quelques années...

— Il en a soixante, s'écria Albert, soixante-dix, peut-être!

— On ne les lui donnerait pas, dit Mme de Germançon d'un grand sang-froid. Il est si bien conservé, il paraît si jeune... Mais il est d'autres considérations, mon cher Albert, d'une plus grande importance que ces futiles avantages et qui peuvent faire passer sur quelques années de plus ou de moins. Sans doute, ce mariage n'est pas ordinaire. Il ne se fait pas dans les conditions, il n'a pas le but d'un mariage ordinaire. Ce que désire M. Sigmann en épousant Hélène, ce qui le détermine... — Mais d'abord laissez-moi vous dire tout de suite et faites-moi l'honneur de croire que, avant de lui donner ma fille, je me suis enquise, je me suis fait un devoir de m'enquérir des qualités morales du personnage, du degré de confiance que je pouvais avoir dans celui à qui je la donne. — Le seul but de M. Sigmann est d'avoir une dispensatrice de ses bonnes œuvres. Ces œuvres sont abondantes, prodigieuses. Il lui faut quelqu'un de sûr, d'intelligent...

Elle s'étendit sur ce sujet, qui faisait, on le sait, le thème habituel de M. Sigmann. C'était uniquement ce zèle de charité, — nullement quelque autre motif moins noble et moins pur que supposait peut-être M. du Plessis, — qui poussait M. Sigmann à la recherche de la main d'Hélène. Et, dans ces conditions, il n'était qu'honorable, absolument convenable, d'accepter.

— Sans doute, la première bonne œuvre de M. Sigmann sera de nous être utile à nous-mêmes. Mais vous le savez, mon ami, je vous l'ai entendu dire, la fortune n'est pas à dédaigner. Quand elle nous sourit, quand elle passe, nous aurions tort de détourner la tête.

Et, d'un ton touchant, avec une sincérité humble, elle dit le seul mot nécessaire, le seul utile de tout ce débat.

— Vous connaissez notre situation, Albert, comme nous connaissons la vôtre. Quand nous trouvons le moyen d'en sortir, réjouissez-vous avec nous, mon ami, comme nous nous réjouirions nous-mêmes d'une chance heureuse qui se présenterait pour vous... Il n'est pas dit qu'elle ne se présente pas!

Elle faisait, par ces derniers mots, allusion au propre mariage d'Albert avec Mme de Beaurenon.

Il eut un mouvement comme pour se défendre. Il voyait Hélène, à ces mots, le front relevé d'un air de défi et les yeux attachés sur lui, dans l'attente; mais il laissa tomber cet incident. Ce n'était pas le moment d'entrer en explication sur ce sujet.

Il dit :

— J'avais rêvé autre chose pour Mlle de Germançon, quelque chose qui aurait réuni tout ce qu'elle est en droit d'exiger, où sa jeunesse s'allierait à la jeunesse, — où la fortune même ne manquerait point, — où ses idées, ses goûts, tout se trouverait en harmonie...

Ici, la jeune fille intervint et dit d'un ton piqué :

— Je vous remercie de ce grand intérêt, Monsieur du Plessis. Mais, puisque ce phénix ne se trouve pas, que je l'attendrais en vain, j'aime autant n'y pas songer.

Albert, le visage attristé, la regarda. Ce qu'il lui avait, sinon dit, du moins si souvent fait entendre : « N'était ma pauvreté, Hélène, tarderais-je si longtemps? » ces mots flottaient sur ses lèvres. Mais à quoi bon? Elle le savait bien. Ses yeux se détournèrent.

Il revint à Mme de Germançon :

— Voyons! dit-il s'échauffant, n'y a-t-il pas un dernier inconvénient, plus grave pour vous que tous les autres, parce qu'il les domine tous? Le monde de M. Sigmann, — veuillez réfléchir, Madame, et en convenir, — n'est pas votre monde. C'est un

monde d'agio et de lucre, de bourse et de coups de bourse, de spéculations parfois aventureuses. De quelques belles phrases qu'il l'habille, et quelques bribes qu'il en veuille bien laisser tomber, c'est l'argent seul qui occupe M. Sigmann. C'est à l'argent, au trafic de l'argent, au pullulement de son argent, que tous ses esprits sont tendus. Vous ne trouverez là aucune de vos traditions, rien de ce tact, de cette élévation et noblesse d'âme, pas l'ombre d'un généreux instinct. Pour nous, à qui il ne reste que cela, c'est quelque chose que la noblesse! Cet homme, pas plus que le titre, n'en a le sentiment. A chaque instant, vous serez blessée, froissée, dans vos inclinations les plus délicates. Au milieu de cet or, de ces monceaux d'or dont vous regorgerez, vous vous sentirez étouffée, vous aurez la nostalgie d'un air plus pur, plus subtil, que vous aurez quitté, dont vous serez exilée...

C'est à Mme de Germançon qu'il parlait, mais il regardait Hélène. Peu à peu elle baissait le front, semblait se laisser pénétrer de ce qu'elle entendait.

Il allait peut-être la ramener à lui. Mme de Germançon l'arrêta. Elle s'écria avec gaieté :

— Eh! mon ami! que dites-vous là? Et que faites-vous de vos théories?... Cette chère théorie sur l'aristocratie, dont vous nous avez tant de fois régalées? La noblesse est éternelle, d'institution primordiale... Seulement, pour réparer ses pertes, elle doit se renouveler, sans quoi elle périrait. C'est bien cela, n'est-ce pas?... Sans cesse, du plus bas degré de l'échelle, c'est une montée admirable, une poussée perpétuelle, une aspiration aux sommets. La fortune, comme de raison, est la plus naturelle des aides, la plus légitime à faciliter cette ascension. L'éducation vient vite avec elle; l'esprit se polit et se raffine au contact de ceux qui le sont déjà... Eh bien! M. Sigmann est précisément dans ce cas. Il est en marche, il est déjà assez haut! Vous me permettrez de le trouver, quant à moi, même au point où il en est, très bien élevé... Comte! baron! n'est-ce que cela? Sans doute il n'est pas comte. Il le sera quand il voudra. Et le jour qu'il le sera, je vous défie de le distinguer de ceux qui le sont depuis plusieurs siècles, d'octroi royal, de toute origine. Le duc de Maugerin, ce jour-là, lui tendra la main, le tiendra pour son pair... Il a commencé avec Hélène, il lui a fait hier son petit compliment...

M. du Plessis était battu avec ses propres armes. Il baissait la tête en réfléchissant.

Mme de Germançon disait d'un accent triomphant :

— Voilà un prétendant parfait... M. Sigmann ne laisse rien à désirer, on cherche ce qu'il y aurait en plus à désirer...

Il releva le front pour dire :

— Il y a l'honneur !

Un petit frisson se glissa dans l'âme de Mme de Germançon. Elle le regarda avec des yeux effrayés.

— Que voulez-vous dire?

Et comme il se taisait :

— Sauriez-vous quelque chose ?

Albert, souriant, semblait se venger un peu de son échec en la maintenant sur les épines. Il se décida pourtant à parler.

— Non, déclara-t-il, je ne sais rien. Je ne sais absolument rien. Je veux dire seulement qu'un tel amas de millions ne s'acquiert jamais, — presque jamais, — sans que la source en soit un peu trouble. L'homme qui travaille honnêtement, gagne à peu près de quoi vivre, — lui, lui seul, et les siens quelquefois, — pas toujours. Une fortune que l'on trouve en naissant peut se grossir; elle n'atteint pas, elle n'atteint jamais ce chiffre formidable. Je dis que M. Sigmann nous est inconnu, que personne, ni vous ni moi, ni ceux qui l'approchent de plus près que nous, nous ne le connaissons. Il vient de l'étranger, de l'Autriche; il n'est à Paris que depuis quelques années... On ne sait ce qu'il faisait là-bas avant de venir ici, ni pourquoi il est venu ici... Et je dis que, derrière ces millions qui vous éblouissent, il y a peut-être des taches, de la boue...

Mme de Germançon était atterrée. Elle regardait M. du Plessis avec inquiétude, se demandant s'il n'en savait pas plus qu'il n'en voulait dire.

Hélène aussi, dans une agitation, un tremblement de tout son corps frêle, semblait désirer un éclaircissement et se raccrocher comme à une branche de salut à cette hypothèse qu'il venait de soulever.

S'y décidant comme à regret, Mme de Germançon balbutia :

— Mon Dieu! sans doute... sans doute! Si l'origine de cette fortune n'était pas pure, je ne pourrais consentir... Hélène ne consentirait pas...

— Je m'en assurerai, dit Albert.

Il saisit son chapeau et ses gants.

— Vous me laissez dans une grande anxiété, dit Mme de Germançon... Comment allez-vous faire?

— Quand je devrais aller jusqu'à Vienne! s'écria-t-il.

Il souriait de nouveau. Il ne voulait pas partir sans fondre un peu de cette glace qui, de façon si inaccoutumée, rafraîchissait l'air du salon et qui l'avait saisi depuis qu'il y était entré.

Il tendit la main à Hélène...

Elle était bien changée, amollie et brisée sous tant de chocs qui

heurtaient son cœur. La tête penchée, le sourire triste, ses doigts attardés dans ceux d'Albert et le retenant indéfiniment de leur étreinte, elle voulait lui faire comprendre qu'elle mettait en lui son dernier espoir de délivrance.

— Comptez sur moi, Hélène! Comptez sur moi!

Il dégagea sa main. Il sortit.

Il alla droit rue de Varennes, à l'hôtel des Rocheguy. Humbert s'y trouvait. Il put tout de suite le voir.

— Ne parlais-tu pas, s'il m'en souvient, d'aller à Vienne, lui demanda-t-il?

— Pour la valise?... C'est fait. Je suis revenu depuis longtemps. Mais, d'ailleurs, je repars demain.

— Très bien! Voici alors le service dont je viens te prier.

Il lui expliqua les renseignements que Mme de Germançon désirait obtenir, et que les fonctions de M. de Rocheguy lui permettaient de se procurer à la source la plus sûre.

Humbert protesta qu'il n'y avait rien qu'il ne fît pour obliger ces dames.

— Mais, vraiment, Mlle de Germançon épouserait M. Sigmann? Certes! l'affaire est belle. Mais c'est étrange tout de même.

— Les renseignements que tu fourniras en décideront, dit Albert. Entre nous, à première vue, — avant toute information, — qu'en penses-tu? Que penses-tu de M. Sigmann?

Le jeune diplomate dit :

— Je ne pense rien... Je pense que tu as eu raison de te fier à moi pour tirer les choses au clair. Mme de Germançon sera renseignée aussi exactement qu'elle puisse l'être.

— Et quand peut-on espérer connaître?...

— Je ne puis répondre. Cela dépendra de mon séjour là-bas..., de la nature des faits recueillis, que je ne pourrai peut-être confier au papier...

— Fais au plus vite et pour le mieux!

Ils se quittèrent.

Hélène et sa mère vécurent quelques semaines dans les angoisses de l'incertitude. A chaque coup du timbre, il leur semblait que c'était M. du Plessis qui allait paraître, porteur de quelque mauvaise nouvelle, — d'une bonne nouvelle, pensait Hélène, qui, dans le secret de son cœur, ne pouvait s'empêcher de désirer ce que redoutait le plus sa mère.

Puis, peu à peu, la quiétude se fit dans l'esprit de Mme de Germançon. Si une révélation fâcheuse avait été à craindre, on en aurait été déjà instruit. Le silence d'Albert était un aveu implicite que le projet de mariage pouvait suivre son cours.

Ce projet, après la publicité qui lui avait été donnée, n'en allait pas rester là. Il fallait, pour la dignité de chacun et pour mettre un terme à ces bruits, ou les démentir sur l'heure, ou tout conclure rapidement.

Dès qu'elle avait été un peu rassurée, Mme de Germançon s'était empressée de reprendre ses pourparlers avec M. et Mme de Commandry, chez lesquels elle avait l'occasion de rencontrer M. Sigmann. Au retour, elle faisait part à sa fille de tout ce qui s'était décidé.

Hélène laissait faire. L'esprit douloureusement perdu dans les obscurités et les contradictions qu'il lui semblait apercevoir dans la conduite d'Albert, trop faible pour résister à la violence du torrent qui l'emportait, à la fureur des événements qui la roulaient, un peu consolée aussi par les brillants espoirs et l'exaltation de la joie que ce mariage soulevait dans l'âme de sa mère, elle s'abandonnait à la direction de celle-ci.

Et ainsi les choses allaient leur train. Le dénouement se rapprochait, se resserrait de minute en minute.

Comme on attendait toujours Albert, ce fût Mme de Beaurenon qui survint.

Elle eut avec Mme de Germançon un long entretien. Les deux amies avaient sans doute des choses à se dire qu'il était inutile qu'Hélène connût, car, au cours de la visite, sur un petit signe d'Eve, — cette muette télégraphie du regard que les femmes entendent très bien, — on trouva moyen de l'éloigner.

Elle ne revint au salon qu'au moment du départ de Mme de Beaurenon, qui avait demandé à l'embrasser. Elle sentit sur sa joue une impression de fraîcheur, et, en regardant les yeux d'or, plus mystérieux que jamais sous l'ombre de la voilette, il lui sembla qu'ils avaient pleuré.

Ils souriaient d'un éclat mouillé; ils se fixaient sur elle, en une longue contemplation muette, d'un air de la plaindre, de s'épouvanter, de faire passer en elle leur commisération. Et, contrairement à ce qu'Hélène attendait, — à ce qui avait lieu maintenant à toute rencontre, avec toutes les personnes de leur connaissance, — elle ne lui fit aucun compliment sur son mariage.

Mme de Germançon garda de cette entrevue une préoccupation qui n'aurait pas échappé à Hélène, si les circonstances si hérissées et épineuses où sa sensibilité se débattait, avaient permis à celle-ci d'y donner son attention.

Sa mère retombait, par instants, dans ces ténébreuses songeries où elle s'absorbait naguère. Cela ne l'empêchait pas, du reste, de poursuivre ses démarches chez les Commandry, de voir journellement M. Sigmann.

Au mois d'août, tout était irrévocablement arrêté. Et l'on partit pour La Britière.

XIII

A cinq ou six kilomètres de La Britière, un peu plus au midi et non loin du Rhône, M. Sigmann, à la même date, venait de s'installer au château de La Boverie.

La demeure était digne de l'occupant. Belle construction du dix-huitième siècle, qui, par un prodige assez rare, avait traversé sans dommage les dévastations de l'époque révolutionnaire, — qu'un intendant des armées, enrichi d'une course fructueuse à travers l'Europe, avait acquise aux beaux jours de l'Empire, — passée depuis en d'autres mains, mais toujours entretenue avec soin, embellie même, et pourvue, d'année en année, des plus récentes et élégantes innovations du luxe, elle dressait, — au-dessus des multiples terrasses et de la ceinture du parc qui lui faisaient un verdoyant piédestal, — sa masse imposante et majestueuse. Le principal corps de logis, les deux pavillons en retrait, développaient leurs arceaux et leurs larges fenêtres entre les pilastres alignés sous l'attique; ils se terminaient en toits d'ardoise que flanquaient les hautes gaînes des cheminées, que perçaient des mansardes se dérobant derrière la rangée des balustres. Et le tout semblait un petit Louvre égaré en pleine campagne dauphinoise.

Du promenoir, qui, parmi les caisses d'oranger, s'espaçait devant la façade et qui allait, à l'un des angles, rejoindre l'édifice frêle et gonflé des serres, la vue était merveilleuse. Elle planait, au loin, sur le cours du fleuve, jusqu'au point où, en une courbe molle et lente, il disparaît à l'horizon; elle dominait, sur l'autre rive, la montée successive des chaînes se superposant par mamelons jusqu'à la silhouette en cône, presque indistincte et légère, effacée dans l'étendue immense, du Gerbier des Joncs; et, en se ramenant en arrière, elle embrassait tous les détails de la vallée largement ouverte, villes et bourgs, les champs, les bois, et les autres châteaux éparpillés à la ronde, sur lesquels La Boverie semblait s'ériger en une attitude de suzeraineté.

Les eaux faisaient la beauté du domaine, sa richesse et son agrément. Captées des hauteurs voisines, qu'une longue chênaie, à la suite du parc, recouvrait de ses masses luxuriantes, mêlées à celles de la Véoure qui se ramasse à quelque distance en un petit lac, elles jaillissaient en abondance par un vieux château d'eau aux sculptures symboliques, qui décorait le point culminant des jardins,

glissaient par ressauts et cascades sur les marches moussues du monument, s'épandaient çà et là dans les bassins, entretenaient d'une éternelle haleine la fraîcheur des gazons, la verdeur des ombrages, communiquaient à tout leur animation et leur vie, une physionomie riante.

Pour M. Sigmann, qui était homme à mener de front les choses délicates du cœur sans y oublier ses intérêts positifs et ceux de ses actionnaires, cette richesse liquide, se débordant en énergies fécondantes, était entrée en grande part dans les motifs de l'acquisition. Il n'était pas inutile, en effet, que le promoteur et le concessionnaire du canal dérivé du Rhône eût son siège et sa base d'opération en un lieu où se pouvaient vérifier la vertu miraculeuse de sa prochaine création et les bienfaits qu'il se proposait de propager à l'infini dans toute l'aride région.

Et, par un à-propos des plus heureux, il se trouvait que cette résidence fastueuse, faite exprès pour lui, unique, était tout proche de La Britière. Sur la ligne de l'horizon, au nord, il pouvait voir pointer les petites tourelles grises.

Mais, d'ailleurs, comme il arrive, La Boverie et ses attenances, dépendances, les immenses entours boisés, les nombreuses, les grasses fermes qui s'enclavaient dans le domaine, lui étaient échus à peu près pour rien : quelque deux cent mille francs, qui ne représentaient pas le tiers de la valeur réelle. La difficulté de rencontrer un acquéreur pour l'ensemble et qui eût la somme toute prête... la dépréciation des lots, les lenteurs de la vente, si l'on morcelait l'héritage... Les bonnes chances n'adviennent qu'aux riches.

Dès les premières semaines de son séjour, les réceptions commencèrent.

Le comte et la comtesse de Loëben, la baronne de Reinbach, — les autres membres de la famille retenus habituellement à Vienne par leurs affaires, — étaient accourus, accompagnés de leurs enfants, innombrable progéniture. Les deux filles de M. Sigmann faisaient les honneurs de La Boverie.

Et, tout de suite, les premiers invités, sur les indications discrètes de Mme de Germançon, s'empressèrent. Nulle ombre d'hésitation, pas le plus petit refus blessant. Les plus considérables venaient là portés par un double courant de sympathie. Cette sympathie allait au richissime personnage qui, en s'établissant au milieu d'eux, les appelait à l'honneur de sa familiarité; elle allait aussi à Mme de Germançon et à sa fille pour se féliciter en elles et tirer gloire en quelque manière de l'opulent mariage d'Hélène. En sorte que, dans la série successive des dîners, en outre de leurs

relations ordinaires, elles voyaient là des personnes d'une intimité plus distante, s'il se peut dire, et de la sphère la plus élevée, qui avaient suivi l'élan général. Cela formait, parmi les prodigalités, les recherches et le raffinement du service, des réunions de la plus aimable et de la plus gaie cordialité, où trônait nécessairement Mlle de Germançon.

Ce n'était pas sans émoi et un grand battement de cœur qu'Hélène s'était rendue à la première de ces réunions. On ne peut dire qu'elle se fît l'effet d'une victime traînée à l'autel, puisque d'elle-même, du premier moment, elle s'était prêtée aux vœux de sa mère. Néanmoins, sous l'œil de celle-ci, qui l'observait avec inquiétude, et malgré l'apparence de résignation, elle comprimait en elle de secrets mouvements de révolte. Et, de cette violence qu'elle s'imposait, tout son être vibrait, elle saignait intérieurement d'une souffrance aiguë.

Et la voiture roulait. C'était une très modeste calèche, qu'un des fils des fermiers de La Britière, déguisé en cocher, conduisait. On avait franchi le pont sur la Véoure, longé les prairies bordées de peupliers et, au delà des quelques maisonnettes pressées autour du clocher, suivi la grande avenue de marronniers...

Mais, le pied posé sur la dernière terrasse, Mlle de Germançon s'était redressée dans une reprise de possession d'elle-même et la volonté de dompter ses nerfs. L'aspect de La Boverie ne lui était pas nouveau, elle y était venue, — au temps des Bressac et des Mac-Carthy, — et même elle avait toujours eu un inexplicable et vague pressentiment qu'un jour cette belle demeure lui appartiendrait. Ce sont de ces énigmes, de ces jeux où la destinée s'amuse de nous. La Boverie, ce jour-là, prenait un air plus accueillant et plus riant que jamais. Le soleil même, comme si tout s'enrichissait de la présence de M. Sigmann, y versait des rayons plus limpides et plus chauds, plus opulents, si l'on peut dire. Les fleurs, les toilettes, la blanche façade, tout papillotait en un gai ramage dans cette coulée de lumière fine. Sous les tendelets aux rayures roses, penchés en avant des salons et qui y jetaient une ombre fraîche, parmi les sièges de cannes éparpillés, se voyaient Mme de Loëben, son mari, la baronne de Reinbach, leurs enfants, quelques-uns tout petits, au bras de leurs nourrices, qui promenaient çà et là leurs grands manteaux gonflés du vent, les longs rubans de leur coiffe. Et tout cela dispersé, sans apprêt, simple, élégant, faisait un groupe familial d'un abandon, d'une intimité charmante... Hélène, qui venait s'y faufiler en intruse, ne savait quel accueil lui réservaient les deux étrangères.

Elles se levèrent, elles accoururent; elles l'embrassèrent tour à

tour avec une ardeur affectueuse où se dissipait tout soupçon d'une arrière-pensée hostile. Leurs premières paroles furent plutôt craintives, presque timides, comme si tout l'honneur et l'avantage de l'alliance venaient de la part de Mlle de Germançon. Le comte de Loëben salua, avec une chaude poignée de main, un gracieux sourire. Mais il se tut, — par la difficulté de s'exprimer en français, qu'il connaissait mal, — comme ces dames l'expliquèrent.

Tout cela était vif, spontané, jaillissait du cœur, dans une expansion de natures généreuses, incapables de bas sentiments. On devinait tout de suite, dans la pensée de ces deux femmes, que, parmi l'immense fortune de leur père, se comptant par millions, elles ne songeaient pas, — non plus que M. de Loëben qui était retourné jouer avec les enfants, non plus sans doute que les autres membres de la famille qui n'étaient pas là, — à s'alarmer de la petite part que, pour satisfaire une fantaisie matrimoniale d'arrière-saison plus touchante que blâmable, M. Sigmann en pouvait distraire en faveur d'Hélène.

A partir de ce moment, elles accaparèrent la jeune fille, se firent une douce tâche de l'entretenir et de s'isoler avec elle, de faire passer en elle, pour ainsi dire, l'indéniable assurance de leurs bonnes dispositions à son égard.

Elles répétaient à chaque minute :

— Vous verrez comme il est bon! On n'est pas meilleur que lui!

— Et vous aussi, vous êtes bonne, dit la comtesse de Loëben, bonne d'accepter, de consentir... Nous vous aimerons bien, vous verrez! Nous vous aimons déjà...

Elle la regardait avec un sourire humble et tendre, le front penché, les yeux levés, dans une attitude qui sollicitait le cœur d'Hélène.

Mme de Reinbach, la contemplant avec admiration, s'écria :

— Que vous êtes belle, Mademoiselle! d'une beauté qui attire invinciblement et qui explique toutes les folies, qui vous donnait le droit de choisir... Mais, allez! vous ne regretterez rien! Vous serez heureuse...

Toutes deux avaient du charme, — un charme qui venait de ce quelque chose d'exotique qui était en elles et qui se mêlait à beaucoup de distinction, tout ce qui attire dans un être qu'on sent d'essence raffinée, d'éducation, de ton, de goûts relevés, mais d'une autre manière que nous. Même le léger accent étranger et l'ignorance où elles étaient des souplesses et finesses de la langue, de ses formules fuyantes, et dont l'expression allait, un peu rude, toute droite et roide au but, avaient de la grâce. Et elles étaient belles, — l'une et l'autre blondes, les traits du visage aquilins et

fins, — avec toutes les élégances, la noble aisance de femmes qui ont vécu dès le berceau dans une atmosphère d'aristocratie et de richesse et qui n'ont respiré que cet air-là.

Hélène se sentait prise, apprivoisée. Elle ne se défendait plus contre l'enveloppement de ces caresses, de cette sympathie qui rayonnait autour d'elle et cherchait son centre en elle. Les regards du comte de Loëben, toujours chargés de la même bienveillance, se dirigeaient fréquemment de son côté dans la satisfaction de la voir, sous la vérandah, assise entre sa femme et sa belle-sœur. Les enfants, qu'il cherchait à entraîner à l'écart, lui échappaient pour venir jouer aux pieds d'Hélène, la considérer avec des sourires extasiés, cette coquetterie des petits qui aiment à fixer l'attention des personnes qui leur plaisent.

Au comte de Loëben qui venait les reprendre, elle disait :

— Non! laissez-les là... Ils sont gentils, très gentils...

Et M. de Loëben, à qui l'on traduisait ces paroles, montrait un visage où l'excès du ravissement s'épanouissait.

Dans tout cela, M. Sigmann, — qui se devait à ses hôtes et qui causait de préférence avec Mme de Germançon, comme si ce fût elle qu'il épousât, — n'affichait aucune galanterie, aucun empressement ridicules. Il allait des uns aux autres, discret, heureux, rajeuni on eût dit, plus allègre en ses petits pas, soulevé par le bonheur. De temps à autre, du haut du perron, quand son regard se posait sur le groupe des siens, — ses filles, son gendre, ses petits-enfants, et Hélène au milieu d'eux, — les yeux de violette, le sourire des lèvres vermeilles, tout s'attendrissait en lui. On sentait qu'en ce moment ses millions ne lui étaient de rien; que ce qui faisait son bonheur, son orgueil, c'était le tableau riant de cette famille nombreuse, augmentée d'Hélène, et de l'accord, du contentement de tous à la voir s'y fondre. Il goûtait l'ample joie du patriarche, dans la sérénité de ses vieux ans, aimé, respecté de tous, les dominant d'une autorité douce, de sa longue expérience. Et ce n'était plus seulement Booz, le vieux chef des tentes et des tribus pastorales, élevant Ruth jusqu'à lui. C'était, dans tout l'éclat de sa royauté, dans les flamboiements et l'éblouissement des richesses, le vieil et puissant Assuérus appelant l'humble et timide Esther à l'honneur de son trône.

En revenant le soir, Mme de Germançon continuait d'étudier à la dérobée le visage de sa fille.

Elle lui disait :

— Consulte-toi bien, ma chère enfant! Rien n'est fait, nous sommes libres... Il est vrai qu'il serait un peu tard peut-être pour nous dédire. Mais ne te décide pas à contre-cœur. Si tu te sens la moindre répugnance...

— Non, disait Hélène, non... Les dames de Loëben, de Reinbach, sont charmantes, leurs enfants si gracieux!

La grande raison c'est qu'au point où l'on en était, elle sentait bien que renverser ce bel édifice de mariage eût été infliger à sa mère la plus terrible déconvenue. Cela surtout dictait sa conduite. Elle flottait, l'âme partagée, indécise, ne sachant ce qu'elle voulait, ce qu'elle ne voulait pas...

Mme de Germançon reprenait :

— M. Sigmann voulait nous offrir sa voiture... J'ai refusé. Sans doute nous irions plus vite, mais l'on s'appartient. On a son petit point d'honneur.

Et riant :

— En si fringant équipage, il me semblerait bien qu'on nous enlève, qu'il t'enlève!

Puis, après une seconde de réflexion :

— Nous recevrons incessamment les cadeaux, il a donné des ordres à Paris... Il y en aura un grand choix. Ton goût et le mien décideront...

Et l'on rentrait à La Britière.

La Britière s'embellissait... Mme de Germançon n'avait songé qu'aux réparations les plus urgentes. Et d'abord, cette tapisserie du salon, avec sa rosace de moisissure, qui, si longtemps, avait affligé les regards et qui leur portait la « guigne »... Elle avait disparu. Une soie à brochages délicats, à rayures tendres, se développait sur les murs et s'harmonisait d'un art subtil aux élégances et cambrures du mobilier. Rien ne choquait plus, rien n'était plus à dissimuler dans l'épanouissement d'un luxe sérieux, tranquille et sûr de soi.

Puis, les maçons étaient venus consolider la tour du couchant. Et, d'une chose à l'autre, les travaux avaient envahi tout le château. Pour rompre la nudité un peu froide de la façade, on avait édifié, au centre, un petit avant-corps octogone, une sorte de bow-window, percé de jolies ogives, égayé de vitraux, qui montait jusqu'à l'étage où il formait terrasse, avec l'enroulement de sa banquette à trèfles ajourés. Cela faisait au noble corps de l'édifice une riche annexe, curieusement travaillée.

Et les cadeaux arrivèrent. Ruissellement de gemmes, amoncellement de bijoux... L'art le disputait à la matière précieuse; les joailliers parisiens envoyaient ce qu'ils avaient de plus rare, les merveilles qui ne se voient qu'aux vitrines du musée des Souverains. Tout cela, étalé au salon de La Britière, renvoyait ses feux, chatoyait, éblouissait de ses reflets. Mme de Germançon qui guidait le goût d'Hélène, allait de préférence à ce qu'il y avait de plus coû-

teux, qui, dans son opinion, était nécessairement ce qu'il y avait de plus beau...

Et Hélène, le tri fait, l'âme sans joie et d'une main négligente, avait entassé dans sa boîte à bijoux la fleur en quelque sorte écrémée de ces trésors : l'étincelante rivière à quadruple rang de pierres, l'aigrette poudrée de la rosée des diamants, les boucles, les agrafes, et leurs pendeloques, leurs ferrets, les bagues et les bracelets, les anneaux, les chaînes... C'en était fait! Elle acceptait le joug. Elle se passait au cou le collier de servage. Et, plus lourd que le lourd coffret qui pesait à son bras, elle sentait le cœur lui peser, pendant qu'elle allait dans sa chambre serrer ses richesses, les premières arrhes de la vente...

Les réceptions de La Boverie se poursuivaient. A la dernière, on avait pu voir M. et Mme de Commandry installés chez M. Sigmann, et ne cachant pas leur joie de la réussite de leur entreprise. D'un autre côté, les réparations de La Britière étaient terminées. Dans la gentilhommière transformée, rajeunie, les anciennes relations, les amis intimes affluèrent.

Par une superstition, assez juste peut-être, qui fait supposer que l'on n'a qu'à gagner à se frotter aux gens heureux, les demoiselles d'Armillière, roulant de nouveau sous la conduite de Gaston, accouraient, comme elles avaient été des premières à répondre à l'aimable appel de La Boverie. Et, ici et là, à La Britière comme à La Boverie, les félicitations continuaient de pleuvoir autour d'Hélène et de Mme de Germançon.

Tout allait bien. Il ne restait qu'un point noir : le silence prolongé, l'absence de M. du Plessis.

Depuis de longues semaines, on n'avait point de ses nouvelles. C'était peut-être ce qui plissait le front de Mme de Germançon, lui faisait parfois, au milieu de son bonheur, considérer sa fille d'un air d'anxiété et de remords.

Une lettre d'Albert arriva enfin.

Mme de Germançon la décacheta d'une main tremblante...

Elle était complètement rassurante.

C'est de la veille seulement que M. de Rocheguy, de retour de son voyage, venait de lui transmettre les résultats de son enquête. Humbert avait voulu, par scrupule et soin infini d'exactitude, la poursuivre jusqu'à la dernière minute de son séjour à Vienne. Et, de cette enquête, il fallait conclure à la parfaite et intacte honorabilité de M. Sigmann. Même il y avait lieu de lui tenir compte d'une certaine magnanimité et hardiesse généreuse dont il avait donné des preuves en deux circonstances mémorables... en même temps que sa fortune y prenait son plus bel élan.

Originaires du Portugal, — de cette tribu de Lévi, dont toute la descendance, comme on sait, forme une sorte de caste noble, — les Sigmann, établis à Vienne depuis plusieurs générations, y faisaient la banque et s'y étaient acquis un renom d'absolue intégrité. Isaac, jeune encore et seul chef de cette maison, avait, après Sadowa, pris une grande part à la rançon du vaincu. Et ainsi en avait-il agi en France, où il était accouru, après le traité de Francfort, et où il avait puissamment aidé par ses avances à la prompte libération du territoire. Une sorte de reconnaissance patriotique lui était due, qui ne lui avait pas fait défaut, et qui, avec les honneurs et la sympathie lui venant de toutes parts, l'avait engagé, — ses filles mariées, — à fixer sa résidence à Paris, à se faire naturaliser...

Albert, avec une franchise brave, la conscience de s'acquitter d'un devoir, — qui n'allait pas (on le sentait entre les lignes) sans un peu de tristesse, — fournissait tous ces renseignements... Il annonçait, en terminant, que, l'époque de ses vacances approchant, il ne tarderait pas à arriver.

Il n'y avait que M. de Servonne qu'on ne vît plus à La Britière, bien qu'il eût, presque à la même époque que ces dames, regagné le Dauphiné. Son mariage avec Mlle Pauline Ravaut n'allait pas tout seul. Ses parents s'y opposaient formellement.

Hélène, pour échapper à l'obsession de ses pensées, de plus en plus mélancoliques, à mesure que la date fatale approchait, — les jours où La Britière n'avait pas de visiteurs, et où les fêtes de La Boverie chômaient, — se donnait le plaisir d'aller voir Pauline.

Sur la route déserte, Pyrame et Thisbé l'accompagnaient. Pataud était mort, ayant rempli sa destinée. Elle goûtait là, d'une joie mêlée, ses dernières heures de liberté.

Elle ne manquait pas, à chaque promenade, de faire une petite station à l'église du village. M. le curé Pagnon, un jour qu'il se trouvait là, l'entraîna à la sacristie.

— Venez voir, Mademoiselle, venez voir! Il est juste que vous soyez la première à visiter notre trésor...

Et, avec respect, tremblement, ouvrant la porte des bahuts solidement verrouillés, il étala à la vénération de Mlle de Germançon les riches présents de M. Sigmann, l'ostensoir, le calice d'or massif incrusté de pierreries, les burettes, la patène... L'abbé Pagnon avait été des premiers invités, des premiers aussi à bénéficier des largesses de La Boverie.

— Cet homme est notre Providence! Chaque jour je remercie Dieu, je le bénis... Je prie pour lui, pour vous, Mademoiselle, pour qu'il répande ses grâces. Tous deux vous les méritez bien, elles ne vous manqueront point. Votre bonheur, votre commun bonheur sera complet.

Et, en la reconduisant jusqu'au seuil :

— Mes respects à Mme la comtesse... Dans ce grand, dans cet heureux événement, elle serait en droit de m'en vouloir de ne pas me voir auprès d'elle. Je m'en veux moi-même. Mais je ne tarderai pas à m'acquitter... J'aurai l'honneur...

Hélène, poursuivant sa promenade, prenait, à la sortie du hameau, le sentier qui bifurquait, qu'un ruisseau bordait, courant sous les aunes, à travers les cressons et les prêles, les lances des iris qui se courbaient au fil de l'eau, et elle atteignait la ferme des Ravaut.

Sur le banc, au fond du potager, à l'ombre du bouquet de sureaux, elle s'asseyait avec Pauline.

— Eh bien! où en sommes-nous de ce mariage? demandait Mlle de Germançon.

Mlle Ravaut souriait. Elégante et fine, — plus élégante et fine depuis que, sur sa jeunesse et sa grâce, sur son esprit vif et prompt à tout saisir, Paris, le séjour de Paris, avait étendu un dernier lustre, le définitif coup de pinceau, — elle souriait en redressant le front, en regardant Hélène d'un peu haut. On sentait dans le port de tête, dans les yeux rieurs, cette gaieté intérieure des gens qui ont bien mené leur affaire, qui en tirent quelque vanité et guettent une approbation dans la curiosité qu'ils éveillent.

— Toujours au même point... Mais n'ayez crainte, Mademoiselle, cela se fera! Ils sont têtus, mais Raoul l'est autant qu'eux, il tient d'eux. M. de Servonne, le père, est d'ailleurs aux trois quarts gagné. Quant à Mme de Servonne... Non, c'est inconcevable! C'est d'elle, le croiriez-vous, Mademoiselle? d'elle seule à présent que viennent les obstacles. Elle ne veut pas qu'on lui en parle, elle jette les hauts cris, elle ne consent pas, elle ne consentira jamais à cette déchéance, à cette mésalliance! Pourtant, vous le savez comme moi, elle ne descend pas des croisades, celle-là! Ses parents, que j'ai connus, que vous avez pu connaître comme moi, étaient de braves gens, — ce qui est déjà quelque chose, — un peu plus cossus, je le veux bien, que le père et la mère Ravaut, mais qui, au fond et à tout prendre, n'en différaient pas sensiblement. Ils avaient commencé tout petitement, l'un piochait son champ, l'autre soignait ses bêtes, tout comme fait ma mère (la mère Ravaut, au loin, passait avec ses chaudrons), et la voilà maintenant qui a tout oublié... plus intraitable, plus intransigeante, plus fière que les plus fières, butée à ses idées de noblesse... C'est inouï! C'est grotesque!

— Mais non, dit Hélène, c'est très simple, très naturel. M. du Plessis, s'il était là, te le dirait comme moi : on adopte, en entrant dans un certain monde, toutes les idées, les préjugés de ce monde.

On n'y entrerait pas, — on ne serait pas digne d'y entrer, — sans cela. Toi-même, quand tu y seras, tu feras comme les autres, tu oublieras!

Elle dit vivement :

— Je n'aurai jamais ces idées absurdes...

Et après un silence, les yeux jetés en avant, ayant réfléchi sur ce qu'elle venait d'entendre :

— Après tout, c'est possible, dit-elle.

Hélène reprit :

— Alors le téléphone, les télégraphes... cette chère petite place dont tu étais si contente, dont tu parlais avec tant d'enthousiasme, l'année dernière, sur ce banc, tu t'es brouillée avec tout cela?

— Il le fallait, dit-elle gravement. C'était une condition du mariage. Raoul exigeait que je ne restasse pas seule à Paris, que je revinsse chez mes parents. J'ai donné ma démission.

— Et tu n'es plus féministe?

Mlle Ravaut éclata de rire.

— Mais si! toujours!... Seulement, vous comprenez, cela ne me touche plus d'aussi près, j'y mets moins d'emportement, ce qui ne m'empêche pas de compatir au malheur des autres. Allez, il y en a, — j'en connais, — de vraiment malheureuses... Quand j'en parlais, à Paris, c'était à un moment, je crois, où j'étais un peu en colère... en colère contre M. de Servonne. Nos projets se débattaient. Il ne se rendait pas tout de suite à ce que j'étais en droit de prétendre, dont je faisais la condition indispensable...

Elle rêva un moment sur ces souvenirs. Puis, se tournant brusquement vers Hélène :

— Mais vous? Parlez-moi de vous, Mademoiselle! C'est vous qui faites un beau mariage! Cela révolutionne tout le pays. On ne cause que de cela. Ceux mêmes qui vous envient, qui ne veulent voir que le mauvais côté et qui trouvent que le futur est un peu mûr peut-être, ne peuvent s'empêcher de convenir que la fortune est si énorme, l'occasion si belle... On comprend que vous n'hésitiez pas. Il aura lieu bientôt?

Hélène dit d'un ton détaché, tout le corps affaissé comme dans la lassitude de la chose :

— Dans quelques semaines... Dès que nous serons rentrées à Paris. Le temps me dure que ce soit fait pour n'y plus penser!

Pauline la regarda, entrant avec une sensibilité fine dans cette tristesse qu'elle lisait au fond des yeux, sur tous les traits de Mlle de Germançon.

— Moi, je vous l'avouerai, Mademoiselle, cette nouvelle m'a un peu étonnée... J'avais toujours cru que vous épouseriez M. du

Plessis. On le voyait si souvent à La Britière..., et il est si bien..., si instruit, si intelligent... et en même temps d'une bonté, d'une simplicité si naturelle... Il ne se met au-dessus de personne, lui qui dépasse tellement les autres! Voilà un homme!

Hélène sourit de ce feu de lyrisme admiratif pour Albert. Elle dit :

— M. du Plessis est dans une situation de fortune fort petite, fort précaire, — comme la mienne. Il ne pouvait pas m'épouser, on ne s'épouse pas dans ces conditions. Chez nous, ma pauvre fille, on ne se marie pas par inclination. On accepte celui que vos parents vous choisissent, qui leur a semblé le mieux convenir pour vous maintenir au rang où l'on est, vous faire monter d'un degré. Le cœur, les préférences du cœur, n'ont rien à faire. Et cela vaut mieux, cela est très bien. Ce sont des noms, des familles qui s'allient, de grandes situations qui se perpétuent, qui ne se perpétueraient pas autrement et auxquelles on doit ce sacrifice. Tout privilège a ses devoirs, toute prérogative a ses charges...

Pauline, de l'air de s'instruire, — d'être déjà instruite et à la hauteur des mœurs de ce monde où elle entrait, — approuvait de petits coups de tête.

— Je comprends..., je comprends.

— Il n'y a que toi, ma chère Pauline, toi et celles comme toi, qui avez le droit de faire un mariage d'amour.

Et éclatant de rire :

— Ah! l'amour! Voilà une bouffonnerie, une duperie... Il n'y a point d'amour! C'est une pure chimère.

— Si l'on peut dire! s'écria Pauline.

— Comprends-moi. Je veux dire qu'il est très facile de lui commander, de l'étouffer... Eh! oui! il existe, je le sais bien. C'est une maladie, une idée fixe. Mais il n'existe que parce qu'on le veut: On n'a qu'à donner à ses idées un autre but, un autre cours, mettre ses rêves, ses ambitions ailleurs...

Et soudain, s'interrompant, par une pudeur de s'attarder sur cette matière :

— Que feront le père et la mère Ravaut, quand tu seras mariée?

— Mais rien! Ce qu'ils ont toujours fait. En se fatiguant un peu moins peut-être... Ah! mon Dieu! ils seraient bien trop désolés si on les arrachait à ce coin de champ, à leurs bêtes, à leurs choux et à leurs poireaux... Ils aiment cela! Ils n'aiment que cela et moi!

— Ils seront contents tout de même?

— Pour cela, oui!... Et encore peut-être! Peut-être auraient-ils préféré un gendre comme eux, un bon gas avec un lopin de terre, qui aurait travaillé comme eux. Raoul leur impose un peu et les

gêne. Ils ne sont pas comme moi, ils n'ont pas été élevés comme moi...

Et la conversation tourna encore.

XIV

Parmi ces événements où tout lui riait, on ne sait quel souci Mme de Germançon traînait encore.

La lettre de M. du Plessis aurait dû balayer ses dernières inquiétudes. Cette lettre apportait comme une approbation tacite au mariage. Et que faisait, au surplus, l'opinion de M. du Plessis, au milieu du concert qui s'élevait de toutes parts, où il n'y avait pas une voix discordante, où les propres parents de M. Sigmann se mêlaient eux-mêmes à la partie pour la renforcer? Tout le monde était heureux de ce qui faisait le bonheur de Mme de Germançon et de sa fille!

Le château restauré, l'aimable aspect des allées chaque jour ratissées, les frais bosquets, l'éclat des corbeilles et des fleurs incessamment renouvelées, ne renvoyaient à la châtelaine de La Britière que de gracieuses images. Et sur tout cela, soufflant en effluves du voisinage de La Boverie, planait une atmosphère de sérénité, de prospérité, qui lui était toute nouvelle, qu'elle respirait avec délices.

Même en descendant en elle, en s'interrogeant, elle sentait que sa conscience ne lui reprochait rien. N'agissait-elle pas comme une mère doit faire, pour le bonheur de son enfant? Hélène ne connaîtrait pas les dures épreuves par où elle-même avait passé. Dans cette forteresse de la fortune où elle entrait, sur le seuil de laquelle elle laissait tomber sa misère, derrière ces portes dorées, dans l'étouffement chaud des richesses, elle serait à tout jamais à l'abri des revers du sort. Ce serait une vie comblée, des jours d'abondance continue, de repos d'esprit... Ah! ne plus porter en soi le dévorant souci de l'argent, — de cet abominable et indispensable argent, — là était l'essentiel de la vie, elle le savait trop, elle ne l'avait que trop expérimenté! Là était le but à atteindre, le rêve auquel il fallait tout sacrifier! Et ce rêve se réalisait, dans quelques semaines on aurait atteint ce but.

Cependant Mme de Germançon n'était pas tranquille.

On eût pu croire qu'elle était émue, troublée, de voir la passivité résignée, la sorte d'indifférence avec laquelle Hélène acceptait son destin, et qu'elle se faisait scrupule de peser sur sa volonté.

Mais non. Nulle violence n'était faite à la volonté d'Hélène qui, tout de suite, en fille sage, avait compris les avantages de cette

union. Si elle ne montrait pas plus d'allégresse, si même elle semblait un peu triste, mon Dieu! c'est qu'à cet âge, les jeunes filles ont presque toujours quelque petite chimère romanesque qui les hante, que la vie ne réalise jamais, à laquelle il leur en coûte cependant de renoncer. Cela passerait. Et plus tard, quand elle serait heureuse, Hélène comprendrait mieux encore la reconnaissance qu'elle lui devait.

Et les jours s'écoulaient, les mêmes propos s'échangeaient, — questions inquiètes, une peu tremblantes, d'une part, — et des réponses toujours douces, d'une soumission souriante, rassurante.

Hélène promenait dans La Britière une existence désœuvrée. Elle allait de pièce en pièce, sans se fixer à rien. Elle s'arrêtait sur la terrasse du bow-window, et, le coude appuyé sur la balustrade, les regards au loin, sur l'étendue de la plaine, sur le cirque des monts, elle restait là de longues heures à rêver.

Sa mère l'y surprenait. Elle s'asseyait une minute et causait.

— A quoi penses-tu?

— A rien, disait Hélène en se retournant.

— Rien, c'est peu de chose, dans un moment surtout où un si grand changement se prépare. Moi, je suis accablée d'affaires. Je te vois là toute songeuse. Qu'as-tu? Tu n'es pas souffrante au moins? Tu n'as pas d'ennui?

La pauvre femme levait des yeux craintifs, anxieux.

— Mais non! Quelle idée! s'écriait la jeune fille en riant. Pas le moindre ennui; je suis tout à fait bien.

Mme de Germançon la regardait en silence; on aurait dit qu'elle allait parler, qu'elle se consultait pour aborder quelque sujet délicat, mais elle se levait.

— Allons! puisque tu es contente, tout est bien.

Et elle s'éloignait.

Hélène ne pensait véritablement à rien, ou à des choses si vagues, si éparpillées, qu'il lui aurait été difficile de se les redire à elle-même. Cela glissait et fuyait. Des souvenirs..., de lointains souvenirs que ces lieux éveillaient... Des rêves qui y flottaient, qu'elle voyait s'évanouir sans grand regret, parce qu'ils avaient toute l'impossibilité des imaginations enfantines, l'invraisemblance des contes de fées... Puis, — les yeux tournés du côté de La Boverie, qu'un petit point blanc situait à l'horizon, — l'événement qui se rapprochait, inévitable, inexorable, auquel elle songeait sans plaisir ni douceur, mais sans malaise ni révolte, dans l'absolu dépouillement des sens des jeune filles bien élevées, disciplinées à leur insu aux exigences quelconques du mariage.

L'étrange chose! Qui lui aurait dit, il y a un an, que le cycle de

sa jeunesse allait si tôt se clore? Et qui lui aurait dit qu'elle était faite pour épouser M. Sigmann? Jamais elle ne s'était vue la femme d'un tel mari. Et c'était celui-là pourtant qui lui était destiné!

Celui-là ou un autre, qu'importait? Sa mère, tout le monde, l'applaudissement général le lui imposait. Elle aurait eu mauvaise grâce à se dérober à l'attente universelle. Et puis, cela n'était pas bien difficile, en somme : il n'y avait qu'à se laisser faire, elle se laissait faire.

Un jour qu'elle traversait la chambre de sa mère, celle-ci, assise devant son bureau, et s'y débattant, à l'ordinaire, au milieu de ses notes, l'arrêta :

— Assieds-toi, mon enfant, j'ai à te parler.

Hélène s'assit docilement. Son corps alangui s'échoua, sa main pâle allongée sur le bras du siège.

Et, les yeux lentement tournés vers sa mère, dans un acquiescement anticipé à tout ce qu'on voulait d'elle, elle attendit.

D'une main fiévreuse, avec des gestes brusques, Mme de Germançon rangeait ses papiers, faisant la place nette devant elle comme pour mieux suivre son idée.

— Oui, répéta-t-elle d'un accent un peu nerveux, comme irritée contre elle-même, j'ai à te parler... Une promesse dont il faut que je m'acquitte, dont je vais m'acquitter.

Et, changeant de ton, d'une voix plus adoucie et tendre :

— Vraiment, Hélène, tu n'es pas curieuse. Tu ne m'as jamais demandé ce que Mme de Beaurenon était venue faire, ce qu'elle avait à me dire, dans sa visite, avant notre départ de Paris. Cette visite, après une si longue interruption de nos rapports, était singulière. Cela aurait dû t'intriguer.

Hélène ne dit rien. Mais, à ce nom de l'amie de sa mère, — de l'amie d'Albert, — son cœur s'était mis à battre. Elle eut le pressentiment que cette minute était décisive, solennelle, et que tout ce qui avait précédé ne comptait pas, que le mot de sa destinée s'allait définitivement prononcer.

La pâleur avait envahi son visage. Et, muette, dans la surprise, dans l'attente, ses yeux aux paupières soulevées, ses yeux parlaient, interrogeaient.

Mme de Germançon dit :

— La visite de Mme de Beaurenon avait une raison toute naturelle. Elle avait pris une grande décision et venait m'en faire part. Elle se proposait d'entrer, — elle est entrée depuis, — chez les Dames de la Retraite. On ne la verra plus, nous ne la verrons plus dans le monde, elle a renoncé pour toujours au monde. Mais, avant de donner suite à ce projet, elle accomplissait, m'a-t-elle dit, un devoir

de conscience, que son attachement pour moi, l'intérêt qu'elle te porte, lui commandait. Te doutes-tu de quoi il s'agit?

— Non, murmura Hélène de plus en plus troublée.

Mme de Germançon réfléchissait. Avec une certaine mauvaise humeur, elle poursuivit :

— Eve a été mal mariée. Elle suppose que les tribulations qu'elle a eu à subir dans son ménage attendent toutes celles qui se marient dans des conditions à peu près semblables. C'est folie pure, exagération. D'un fait particulier, on n'a pas le droit de conclure à une règle générale. Je lui ai fait observer que M. Sigmann n'avait dans l'humeur et dans la conduite, dans son passé bien connu, aucun rapport avec son exécrable fantoche d'époux..., de même que la fortune que celui-ci lui apportait ne se peut comparer à celle de M. Sigmann, — qui, d'ailleurs, est une nature généreuse, — tandis que M. de Beaurenon était un homme dur, âpre, avare. Elle ne m'en a pas moins fait jurer — et j'ai juré — de t'avertir, de te mettre en garde, de te redire que tout le malheur de sa vie venait de ce mariage..., de s'être mariée pauvre, n'ayant rien comme toi, avec celui qui lui offrait l'aisance... et jeune, plus jeune encore que toi, avec un homme plus âgé qu'elle de je ne sais combien d'années, qui n'avait, qui ne pouvait avoir aucun de ses goûts, qui ne l'avait jamais comprise..., juré de tout dire! Et voilà, c'est fait. Je ne m'explique pas que j'aie attendu si longtemps... Hélène! ma fille! ma chère petite! tout cela ne signifie rien. Tu sens toi-même la faiblesse des raisonnements de Mme de Beaurenon, et le peu d'à-propos, le manque absolu de justesse dans les deux termes de comparaison. M. Sigmann est bon! M. Sigmann est une âme délicate et sûre, un noble cœur! Tu ne peux qu'être heureuse, tu seras heureuse avec M. Sigmann. Je t'en puis donner la certitude, tu en es certaine toi-même... Mais parle! réponds!

Hélène était loin de M. Sigmann. Dès les premiers mots de sa mère, sa pensée avait pris une autre direction, et elle la suivait sans plus entendre ce qu'on lui disait...

Mme de Beaurenon chez les Dames de la Retraite! Mais alors, c'en était fait du prestige de cette femme sur Albert, sur le cœur d'Albert! Le charme était rompu, Albert était libre! Il échappait au sortilège, à tous les artifices de la magicienne! Albert lui était rendu!

Une lueur d'aurore pointait dans les troubles ténèbres qui l'environnaient depuis des semaines. Son cœur, tout son corps palpitait. Suspendue entre la crainte et l'espérance, peu sûre encore de son bonheur, elle demanda :

— Qu'est-ce qui obligeait Mme de Beaurenon à entrer aux Dames de la Retraite?

Mme de Germançon, qui attendait une réponse sur M. Sigmann, fut un peu désappointée et surprise. Elle eut un recul du buste, un regard soupçonneux vers Hélène. Que pouvait importer à celle-ci les motifs de la conduite de Mme de Beaurenon?

Pourtant, pour la bien disposer, elle se fit complaisante.

— Ce qui l'obligeait?... Il faut convenir que c'est une déception qui la pousse à fuir le monde. Elle comptait épouser M. du Plessis, elle ne l'épouse pas... Il y avait entre eux un malentendu qui s'est éclairci. Cette vieille amitié se rompt, ces deux cœurs se séparent. Et la religion, comme il est du ministère de la religion, apporte le baume des consolations aux blessures de ces deux âmes, à la plus blessée de ces âmes.

Elle vit une flamme passer dans les yeux d'Hélène, un éclair de joie. Elle s'y méprit. Elle supposa qu'en touchant aux rapports d'Eve et d'Albert, elle venait d'effleurer chez la jeune fille quelque pudeur secrète qui s'alarmait. Elle crut, pour la rassurer, lui devoir quelques explications.

— Ma chère enfant, tout ceci est très pur, il ne faut pas s'y tromper. Et même, d'un certain côté, du côté de M. du Plessis, sa conduite a été tout à fait noble et chevaleresque. Le monde, dans ses interprétations, s'est montré absurde et vulgaire. Le monde pense et sent bassement, il rabaisse tout à son niveau. Un être d'élite comme ma chère Eve, un caractère de la hauteur de M. du Plessis, cela le dépasse, il ne les comprend pas, il leur prête ses défaillances, ses ignominies, ses vices... Eve m'a tout dit, elle s'est confessée à moi. Et sa confession doit être sincère, puisque, la pauvre femme! dans tout cela, elle n'a pas eu le beau rôle, que le dénouement a tourné à sa confusion... Elle était jeune, toute jeune, tu le sais, et veuve, lorsque Albert, — un adolescent, — commença de la remarquer, de l'admirer. Ce sont de ces passions juvéniles, — il en est de plus précoces, — qui vont d'une ardeur candide au rayonnement de la beauté... et dont quelques femmes, la plupart des femmes, ne laissent pas d'être flattées, de tirer vanité. Même d'un enfant, il est doux de se sentir aimée. Ainsi fit ma pauvre amie. Sans songer à mal, sans arrière-pensée mauvaise, elle crut pouvoir accepter, favoriser même ce culte, qui, dans l'isolement où elle vivait, lui était comme une compensation des hommages qui lui étaient dus... Et les années s'enfuirent, Albert grandit, il atteignit ses vingt ans, ses vingt-cinq ans, que sais-je? Il s'était passé, dans l'intervalle, un phénomène extraordinaire, qui s'explique peut-être fort naturellement.

Là où elle n'avait vu qu'un innocent badinage, une sorte d'idylle et de comédie pastorale qu'elle pouvait clore à volonté, Eve s'était laissé prendre à son propre jeu, son cœur se donnait, elle aimait... Mais, dans le même temps, la passion d'Albert subissait une métamorphose, elle se transformait en pure et simple amitié...

Sur un mouvement d'Hélène, elle dit :

— Cela se voit, ma chère enfant, ne t'étonne pas! On aime, on n'aime plus, ainsi va la vie.

Elle continua :

— Eve ne s'apercevait de rien. Elle s'aperçut d'autant moins de ce refroidissement, que M. du Plessis, tu le devines, mettait une plus grande délicatesse à la détromper, à lui laisser soupçonner la moindre diminution dans la vivacité de ses sentiments. Il l'eût dû, peut-être; mais c'est si difficile, d'une entreprise si hasardée, si délicate! Pour mieux dire, cela ne se peut pas, cela ne se fait pas quand on est galant homme... Et leur intimité se poursuivit, où rien n'était changé en apparence, où il n'y avait, au fond, qu'un peu plus de réserve d'un côté, une fraîcheur imperceptible, une extrême surveillance de soi-même sous les formes les plus courtoises; et, de l'autre, une foi aveugle, une illusion persistante, une passion grandissante, la certitude que, du jour où elle le voudrait, elle comblerait les vœux d'Albert en lui accordant sa main. Or, la situation de Mme de Beaurenon était la plus belle, elle pouvait se croire maîtresse de la situation. N'était-elle pas riche, et lui pauvre? aimée, désirée?... Mais, précisément parce qu'il était pauvre, M. du Plessis allait mettre plus de raideur et d'obstination à refuser de comprendre..., de comprendre les avances trop visibles qu'on lui faisait. L'eût-il aimée encore, qu'il eût sans doute refusé de même! C'est un si grand original!... Et cela a duré jusqu'à ces derniers temps, jusqu'au jour où il a bien fallu que le voile se déchirât, et où, à des ouvertures catégoriques, Albert dut répondre par un ferme refus. Ce jour-là, il y eut des pleurs, de pénibles explications... et d'amères récriminations, tout ce qui ajoute à l'horreur de situations pareilles... Eve, qui me venait toute meurtrie encore de ces déchirures, ne comprenait rien à son malheur. Il la repoussait! Il repoussait sa main, sa fortune..., une fortune qui lui rendait l'indépendance, le luxe, le haut rang auquel il a droit dans le monde!... Et puis, la pire des douleurs, le plus cruel outrage pour une femme! ses yeux s'étaient dessillés : non seulement elle n'était plus aimée, mais elle s'apercevait que, depuis des années, de longues années, ce n'était que par pitié et reconnaissance, par une sorte d'obligation morale et de souci de correction, qu'il

continuait ses assiduités... Dans une telle détresse, le refuge des Dames de la Retraite était tout indiqué.

Hélène écoutait avidement. De tous ses yeux, de tous ses traits tendus par l'attention, elle aspirait les paroles de sa mère. Mais, de ce long discours, elle n'avait retenu, il n'y avait à retenir qu'une chose : c'est qu'Albert n'avait aimé qu'un moment, quand il était tout jeune et quand elle était toute petite elle-même, que les yeux d'Albert ne pouvaient encore se fixer sur elle que dans une pensée de camaraderie protectrice, enfantine...

De cette révélation, une lumière se faisait : des points jusque-là obscurs prenaient leur physionomie véritable. Tout s'expliquait de ses réticences, des plaisanteries et des ironies fuyantes où il se dérobait si souvent.

Il subsistait bien, au fond d'elle-même, dans son esprit chaste, mais enfin suffisamment averti, un doute sur ces relations d'un jeune homme et d'une belle dame, durant un si long espace de temps, et quelque soupçon que sa mère arrangeait un peu les choses, leur donnait le tour qui convenait à des oreilles de jeune fille. Mais elle ne s'y arrêtait pas à ce moment, toute à la joie de voir Albert délivré, Eve irrévocablement détachée de lui.

Une chose aussi la frappait : il avait repoussé la tentation... la belle, l'immense fortune de cette femme! Il était pauvre et préférait rester pauvre, ne pas se vendre, garder sa fierté et sa pauvreté... le droit de marcher le front haut, de mépriser ceux qui consentent à ce trafic, à ce troc abominable de leur orgueil et de la richesse!

Et elle, Hélène, que faisait-elle? Que faisait-elle en ce moment? Elle faisait tout l'opposé! Elle cédait, elle se donnait aux millions de M. Sigmann. Elle se sentait honteuse et petite, lâche, humiliée en face d'Albert...

Une telle confusion la prit, qu'elle sentit son cœur se tordre et se fondre. Ses larmes jaillirent. Elles jaillissaient sur elle, de ce degré d'abjection, d'avilissement, où, pas à pas, sans le vouloir, sans y penser, elle avait pu descendre. Elles jaillissaient d'admiration, d'un élan d'enthousiasme pour Albert, pour sa belle conduite, dont il l'écrasait, dont elle était heureuse d'être écrasée...

Sa mère, qui continuait de l'observer, ne comprenait rien à ces larmes. Elle y crut voir un attendrissement sur les malheurs de Mme de Beaurenon.

Elle reprit :

— Tu pleures, mon enfant, tu as raison... Cette malheureuse amie est à plaindre, nous lui devons notre commisération. Mais laissons là M. du Plessis et Mme de Beaurenon; les affaires de

Mme de Beaurenon et de M. du Plessis ne sont pas les nôtres. Il n'est question d'Eve ici que pour te redire, — comme je l'avais promis, — les pauvretés qu'elle trouvait à l'encontre de ton mariage avec M. Sigmann.

Hélène s'écroula aux pieds de sa mère, sa tête s'abattit sur ses genoux. La poitrine haletante, suffoquée de sanglots, elle balbutiait :

— Je ne puis pas! je ne puis pas!... Je n'épouserai pas M. Sigmann!

Mme de Germançon s'écria, atterrée :

— Tu es folle! que dis-tu là?... Mais c'est impossible! impossible maintenant!

Les sanglots seuls répondaient.

Elle répétait :

— Tu ne veux pas? Pourquoi ne veux-tu pas? Pourquoi?... Cela n'a pas le sens commun!... Quelle est cette folie?...

Elle soulevait le front d'Hélène, la redressait en face d'elle, cherchait à deviner le motif de cet étrange revirement.

— Pourquoi? Voyons! une raison... Donne-moi une raison!

— Mère! mère! je ne puis pas... Ne m'oblige pas, je t'en supplie... Je t'en conjure, les mains jointes, à deux genoux!... Par tout l'amour que tu as pour moi, que j'ai pour toi, mère! ne me force pas, je ne puis pas!

Et, prostrée comme une enfant, toute petite, les genoux traînant sur le parquet, les mains jointes, tendues vers sa mère, elle levait un visage échevelé, ruisselant de larmes.

Mme de Germançon était bouleversée.

En face de cette douleur, son âme, remuée jusqu'au fond, mêlait à la tendresse pour sa fille, le dépit, la colère, l'écroulement du plus beau rêve. Elle voyait tout remis en question... le plus noir, le plus épais tourbillon des calamités passées, un vol effrayant revenant s'abattre sur elle. Tout cela par le caprice inconcevable d'une tête folle!

Elle s'était levée, — le front d'Hélène retombant sur le siège où ses sanglots continuaient de s'étouffer, — et elle marchait à grands pas.

— Cela ne se passera pas, cela ne peut pas se passer ainsi! Je veux, j'exige une explication!

Hélène murmura :

— Je ne veux pas... je ne peux pas agir autrement qu'Albert! Il a refusé la fortune de Mme de Beaurenon, je refuse celle de M. Sigmann.

Mme de Germançon, s'arrêtant brusquement, la contempla dans l'effondrement où elle gisait au pied du siège.

Ce qu'elle craignait, ce qu'elle soupçonnait, — mais qu'elle repoussait, qu'elle ne voulait pas admettre, — un penchant de sa fille pour Albert, une inclination de celui-ci pour Hélène, cette hypothèse se changeait en réalité après ce qu'elle venait d'entendre.

D'un ton dont elle essayait en vain d'atténuer l'âpreté de rancune et de souffrance courroucée, elle prononça :

— Je te devine... Tu viens de te trahir, ma pauvre fille. Tu aimes M. du Plessis! tu rêves peut-être de l'épouser?

Hélène, levant à demi la tête, les yeux, le visage jetés de côté, sans oser affronter sa mère, répondit :

— Je ne rêve, je ne désire rien... Je désire uniquement ne pas épouser M. Sigmann! Tu sais bien que M. du Plessis, quoiqu'il arrive, ne m'épousera pas, puisqu'il n'a rien, que nous n'avons rien.

A ce rappel de leur misère, toutes les douleurs, toutes les ardeurs et les instincts de la lutte se réveillèrent dans l'âme de Mme de Germançon.

— Malheureuse! mais c'est précisément de cela qu'il s'agit! Nous n'avons rien..., moins que rien, puisqu'avec les dépenses que je viens de faire, nous voilà enfoncées, plongées jusqu'au cou dans les dettes (d'un geste d'emportement elle fit voler les factures accumulées sur le bureau). Nous n'avons rien... Et avec ce mariage nous avons tout! Voyons, écoute, sois raisonnable! Tu ne te rends pas compte des choses...

Comme elle l'avait déjà fait, mais en traits plus sombres, d'une touche plus rude, ne glissant plus sur les détails odieux, rebutants, y insistant au contraire, pour en mieux pénétrer l'âme d'Hélène, elle traça l'horrible tableau de leur situation..., plus lamentable et désespérée depuis les absurdes embellissements où elle s'était laissée entraîner sur la foi de ce mariage.

Tout cela grondait et montait, s'élançait en gerbes enflammées.

Hélène coupait ce discours de ses sanglots, et de quelques mots, toujours les mêmes, qu'elle répétait d'une obstination machinale.

— Mère, ne me force! Je ne puis pas!

Quelque passion que Mme de Germançon apportât à sa cause, il ne faudrait pas supposer pourtant que jamais le soupçon ne lui fût venu qu'un jour peut-être elle aurait à la plaider.

Toutes choses allaient trop bien. Hélène se montrait trop souple. Cette facilité même était inquiétante. Et c'était cela, — avec la promesse aussi qu'elle avait faite à Mme de Beaurenon, et dont elle retardait de jour en jour de s'acquitter, comme si elle pressentait qu'il en résulterait un désastre, — c'était tout cela qui la maintenait en des transes mortelles au milieu des sourires de la fortune.

De la rébellion d'Hélène, elle n'était donc pas aussi étonnée

qu'on pourrait croire. Mais cela ne la disposait pas à en prendre plus aisément son parti.

Le débat se prolongea sans qu'elle se laissât entamer, sans qu'Hélène gagnât rien sur l'opiniâtreté barrée de sa mère.

Mme de Germançon, de temps à autre, s'arrêtait devant la fenêtre, dans une contemplation muette. Au midi, un peu vers la droite, au-dessus d'un monticule taché de verdure, se profilait la vague silhouette de La Boverie.

Son cœur se fendait. Aussi vivants, aussi présents, que si quelque magie l'y eût transportée, elle s'éblouissait du faste triomphant, des regorgeantes richesses... Tant de fois sa pensée y avait volé, s'en était emparé! tant de fois elle avait cru tenir sa conquête!

L'imagination échauffée à se représenter les biens perdus, — perdus par le coup de tête d'un enfant, — elle se retournait avec un redoublement de paroles furieuses vers Hélène qui, blottie à présent au coin du fauteuil, et molle, comme insensible, laissait couler ce torrent et répétait toujours :

— Je ne puis pas... Jamais! jamais!

Mais elle était si brisée, si lasse! Frêle comme elle le fut toujours, elle était tellement secouée par cet orage! Il avait fallu, pour le soulever, faire un si violent appel aux dernières énergies de son être! Elle n'était plus capable de lutter...

Sous l'assaut qui ne se donnait pas de trêve, elle faiblissait, elle revenait peu à peu à son irrésolution, à la résignation des jours précédents...

Et elle sentait, elle partageait si vivement la douleur de sa mère, la torture qu'elle lui infligeait, l'engloutissement au moment où celle-ci avait cru toucher le port!

Elle s'oublia, elle se sacrifia.

Dans l'accablement du vaincu qui a touché l'extrême limite de ses forces et qui se rend, elle murmura... Elle murmura d'une voix plaintive, de sa voix de petite fille :

— C'est assez, maman... Puisqu'il le faut, puisque tu l'exiges, j'obéirai, je t'obéirai...

Un nouveau ruisseau de larmes voila ses traits. Sa tête roula sur le dossier. Elle défaillait.

Mme de Germançon se précipita.

— Hélène!...

Elle la pressait dans ses bras, la forçait, sous ses baisers, sous ses caresses, de revenir à elle.

— Tu te fais du mal... C'est moi, moi qui t'en fais! Je n'exige rien, tu m'entends! Reprends ta parole. Je n'en veux pas. Je ne

veux pas de surprise. Je ne veux pas d'un projet dont la seule pensée t'accable.

— Oh! ce n'est rien, je suis forte... Je serai forte, tu verras!

Elle sourit tristement, se redressa :

— Tu peux décider. J'obéirai.

Mme de Germançon la contemplait dans la plus tragique des douleurs. Jamais plus terrible conflit ne s'était élevé dans une âme. Il lui fallait choisir, — choisir pour Hélène, qui remettait son sort entre ses mains, — la pousser, la hausser, malgré elle, à la fortune, aux joies de la vie, ou la rejeter, la précipiter au plus profond abîme de la misère...

Le pouvait-elle? Le devait-elle?... Devait-elle, en conscience, pouvait-elle, de sang-froid et de propos délibéré, condamner cette enfant qu'elle chérissait aux plus effroyables rigueurs de la pauvreté?

De nouveau, elle se lamenta; de nouveau, elle recommença la triste peinture, le nauséabond étalage des maux qui les attendaient..., décrivit ce cercle de l'enfer où elles entraient, le plus mesquin, le plus vulgaire des enfers, où la douleur même est sans noblesse, où la souffrance perd de sa dignité...

Hélène s'écria :

— Non! ne désespérons pas! Si tu le voulais, nous découvririons, je découvrirais, moi, quelque chose. Quand il le faut, on trouve de quoi vivre, on travaille pour vivre. Je travaillerai. Est-ce que je ne puis pas faire comme les autres? Est-ce que, si j'en avais la bonne envie, je ne pourrais pas tirer parti de ce que je sais, de ce que j'ai appris?...

A ces paroles, toute la colère de Mme de Germançon se ralluma.

— Tais-toi! Je ne puis entendre ces absurdités... Travailler? Mais si cela se pouvait..., se pouvait pour nous, aurais-je attendu jusqu'ici? Tu n'es pas faite, entends-tu! nous ne sommes pas faites pour travailler. Ceux qui travaillent sont nés pour cela. Ils travaillent, c'est tout naturel, et il n'y a pas à discuter. Cela est parce que cela est, le ciel l'a voulu. Nous autres, nous sommes... (elle jeta en passant un coup d'œil à la fenêtre, et sa pensée tourna), nous sommes des misérables à qui la Providence... Oui! Dieu! Dieu lui-même, le doigt de Dieu est là! (elle tendait la main vers La Boverie)..., à qui la Providence offre ses faveurs, une occasion inespérée, et qui dédaignons, repoussons ces avances. Nous sommes des misérables qui méritons notre misère, parce que nous laissons échapper le moyen d'en sortir... Je te dis que tu es folle! Que je deviens folle à t'entendre!

Sa tête s'exaltait. Elle marchait toujours.

Elle dit à un moment :

— Je sais... Je sais bien à quoi tu penses, je le sais. L'absurde chose! Et c'est toi, Hélène, toi, si sérieuse! Est-ce bien toi? Je ne te savais pas si sentimentale... et si bête!

Elle s'arrêta, et, gravement, solennellement :

— Ecoute-moi! Ecoute-moi bien! Je te le déclare, — je vous le déclare à tous deux, à Albert et à toi, — jamais! jamais de la vie, je ne donnerai mon consentement. Non! mille fois non! Le marquis du Plessis-Arondel, Mlle Hélène de Germançon, mariés, sans le sou, installés dans une mansarde comme une grisette et un étudiant! Si tu as rêvé cela, ma pauvre fille, c'est que tu es folle..., folle à lier, à enfermer!

Hélène sourit. Dans la supposition de sa mère, elle croyait sentir comme un détour qui, de très loin, la ramenait insensiblement à elle et à ses propres idées.

Elle dit doucement :

— Nous n'avons jamais rêvé... Jamais je n'ai rêvé cela, maman!

Mme de Germançon s'était remise en marche.

— Voudrais-tu me dire... Oui, au point où en sont les choses, voudrais-tu me dire quel moyen... Existe-t-il au monde un moyen qui nous permette de nous dégager? Encore une fois, cela ne se peut pas, cela ne se fait pas! Qu'est-ce que je dirais à M. Sigmann? Qu'est-ce que je pourrais lui dire? Je ne me vois pas l'abordant, je ne me vois pas lui disant..., lui disant quoi?

Hélène insinua :

— Il n'est pas nécessaire de le voir, il n'est pas indispensable de lui parler... On peut écrire.

Il y eut un silence. Mme de Germançon demanda :

— Ecrire quoi?

— Eh bien! que j'ai réfléchi, que je me sens trop jeune... J'ai vingt ans à peine, maman! Que je le prie d'attendre, qu'on verra plus tard... Que sais-je? Tout ce qui se dit en semblable occurrence, sans blesser, sans froisser les gens, en ménageant leur susceptibilité.

— Mais ce sera un coup de massue, la foudre pour ce pauvre Sigmann! Il en mourra... Non! Jamais!

Le débat reprit. Il dura des heures.

C'est au moment où Hélène s'y attendait le moins, que sa mère dit tout à coup :

— Laisse-moi... Ne t'éloigne pas trop! Il se peut que j'aie besoin de toi. Je vais réfléchir.

Mme de Germançon regarda sa fille marcher vers la porte, disparaître, et elle resta les yeux fixés dans cette direction. Elle ne savait à quoi se résoudre.

Elle avait repris place à son bureau, où elle demeura longtemps, la tête dans ses mains. A la fin, elle attira à elle une feuille de papier, saisit la plume... Mais elle la repoussa presque aussitôt.

Elle soupirait, le cœur gonflé. De grosses larmes roulaient sur ses joues. L'effort était surhumain, le sacrifice presque barbare, contraire aux lois les plus sacrées, aux plus légitimes instincts de la défense et de la conservation vitale... La plume pesait à ses doigts de tout le poids de ces millions que la malheureuse se retranchait d'un trait.

Hélène attendait dans la pièce voisine, sorte de vestibule où donnaient les chambres, et qui s'ouvrait au premier étage, en face du bow-window.

Elle attendait, le cerveau vide, les idées fuyantes, dans l'incertitude et la perplexité du plus grand bonheur, de la pire des infortunes, sans qu'elle eût aucun motif plus plausible de craindre l'une que d'espérer l'autre.

Au coup de sonnette de sa mère, elle s'élança dans sa chambre. Elle trouva Mme de Germançon couchée.

— Je n'en puis plus, je suis morte... La lettre est là, sur le bureau. Tu vas faire un paquet des cadeaux de M. Sigmann. Nous ne pouvons, en conscience, remercier le fiancé et garder ses présents. Il y en a pour huit cent mille francs, Hélène! Huit cent mille et plus, quand j'y pense! Et nous voilà aussi pauvres que Job, retombées sur notre fumier. Tu l'as voulu, c'est bien... Tu les apporteras, tu les mettras à côté de la lettre. Et tu diras à Rosette, — je ne suis plus maîtresse de moi, tous mes nerfs sautent, — tu lui diras de me faire une infusion de tilleul. Je vais tâcher de dormir.

Hélène se pencha sur le front de sa mère et y mit un baiser.

— Merci, maman!... Tu es bonne... Je t'aime bien...

Léon Barracand.

La suite prochainement.

LA REINE VICTORIA ET L'ÈRE VICTORIENNE

« Il y a une renommée échappée spontanément des talents, et dont la mort augmente l'éclat en arrêtant les talents dans la jeunesse; il y a une autre renommée, produit de l'âge, fille tardive du temps. » Cette réflexion, qu'inspirait à Chateaubriand la vieillesse adulée de La Fayette, s'applique à merveille à la princesse dont l'éloge funèbre retentit en ce moment dans les deux hémisphères. Respectable, sans doute, par ses vertus privées, digne d'éloges par son application à ses devoirs d'Etat, la reine Victoria n'a rien eu pourtant du génie politique d'une Marie-Thérèse ou d'une Catherine II, rien non plus de la séduction personnelle d'une Marie-Antoinette. Son mérite distinctif est d'avoir prolongé son règne, et sa vie même, plus que ne l'avait fait avant elle aucun souverain d'Angleterre. C'est de cela que la naïveté des foules anglo-saxonnes lui sait gré; son nom, qui sert de titre à de très nombreuses sessions parlementaires, est pour les contemporains, comme il sera pour l'histoire, la voyante étiquette des innombrables conquêtes accomplies, soixante-quatre ans durant, par la civilisation sur la barbarie, par le progrès sur la routine, par la science sur l'ignorance, par l'hygiène sur la maladie, par la force aussi sur le droit; Robert Peel et Palmerston, Gladstone et Disraëli, Lister et Stanley, Newman et Darwin, Chamberlain et Roberts se rattachent tous à l'*ère victorienne :* la reine Victoria, qui á baptisé leur œuvre immense, mêlée et souvent contradictoire, n'en demeure pas réellement responsable.

En effet, par une rencontre curieuse, mais qui ne laisse point de s'expliquer historiquement, son long règne aura eu pour résultat de restituer à la royauté un prestige moral, une « respectabilité » sans précédent, et en même temps d'en consacrer la complète, et probablement définitive, annihilation politique. Depuis l'avènement de la maison de Hanovre, c'est-à-dire presque depuis le début du dix-huitième siècle, l'Angleterre avait été successivement gouvernée par deux étrangers, un fou, un mauvais sujet et un homme profondément impopulaire : malgré l'endurance nationale, si le loyalisme restait à peu près intact, le culte de la personne royale avait souffert de cette succession de monarques discrédités; l'habitude aussi s'était prise de traiter les affaires publi-

ques en dehors du souverain, soit qu'il fût incapable d'y participer activement, soit qu'on se défiât de ses intentions. — Sur le premier point, la dignité de vie de la reine Victoria, son dévouement d'épouse et de mère, la patriarcale simplicité de son foyer, et par-dessus tout la réserve presque farouche de son deuil de veuve, porté pendant quarante ans sans relâche comme sans ostentation, ont plus fait pour ramener le respect au pied du trône que si la princesse avait fasciné les yeux par la splendeur de sa beauté, ou les esprits par l'éclat de sa conversation. Elle, dont la démarche ni la mise n'évoquaient aucune idée de majesté, elle qui se dérobait aux cérémonies officielles et aux fêtes d'apparat, elle était en butte à la vénération de ses sujets, et de cette vénération attendrie, quelque chose s'étendait à tous les membres de sa famille. — Mais en sens inverse, il aurait fallu à une femme une rare ambition et un génie plus extraordinaire encore pour triompher d'une tradition déjà séculaire et reconquérir à la couronne une influence prépondérante en matière politique. Montée sur le trône à dix-huit ans, dépourvue de cette forte éducation qui compense aujourd'hui, chez la jeune reine Wilhelmine des Pays-Bas, le défaut d'expérience pratique, mariée à un époux plus jeune qu'elle et suspect en sa qualité d'étranger, Victoria Ire était dans les plus mauvaises conditions pour tenter un retour au gouvernement personnel. Si jamais elle en eut la velléité, elle en fut bien vite détournée par la jalouse susceptibilité des hommes d'Etat anglais, et surtout par les défiances dont le prince Albert fut entouré tant qu'il vécut. Par résignation donc, et plus encore par naturelle sagesse, elle adopta pour toujours ce rôle de reine scrupuleusement constitutionnelle qui sera le sien devant l'histoire; elle gardait peut-être ses préférences intimes pour tel ou tel personnage, pour tel ou tel parti, mais elle ne les manifestait que par des actes sans portée politique; exacte à appeler au pouvoir le chef du parti triomphant, à accepter la démission d'un cabinet mis en minorité, la suite des discours qu'elle a docilement prononcés forme probablement le plus hétéroclite assemblage de déclarations qu'aient jamais laissé tomber lèvres humaines. Dévouée, quoi qu'on en ait dit, à l'Église établie dont elle était chef, elle en avait officiellement opéré la sécularisation en Irlande; sans doute, si elle eût vécu centenaire, des ministres radicaux eussent proposé en son nom la séparation de cette Eglise et de l'Etat en Angleterre même. Très médiocrement sympathique aux Irlandais, elle ne franchit jamais de sa personne le canal de Saint-Georges; mais elle n'eut pas une objection quand Gladstone et lord Rosebery soutinrent l'autonomie irlandaise. Sous son règne et sous son nom, la volonté

nationale fut pratiquement aussi obéie que de l'autre côté de l'Atlantique. Tous les quatre ans, les citoyens des Etats-Unis élisent un président chargé d'appliquer une certaine politique; tous les cinq ou six ans, les loyaux sujets de la reine Victoria décidaient, non moins souverainement, de quelle manière ils entendaient être gouvernés : ici et là, sous des formes différentes, c'est un mandat temporaire qu'on confie à un homme, Cleveland, Gladstone, Mac-Kinley, Chamberlain... En Angleterre, où le génie national est plus respectueux de la tradition que de la logique, où l'on a le fétichisme des vieux usages et des vieux décors, cette souveraineté populaire se complique en apparence d'une monarchie héréditaire, avec toutes les formules et toute l'étiquette de l'autocratie : ce n'est qu'une fantaisie d'archaïsme, ou plutôt qu'une preuve de sagesse, chez une nation qui a l'expérience et l'horreur des révolutions. « Je viens de visiter une république », disait, en débarquant à Calais, vers 1875, un observateur qui s'y connaissait, puisque c'était Jules Grévy.

En dépit donc des courtisans, à qui la comparaison avec Elisabeth était familière, en dépit des âmes simples, qui n'admettent pas que des gardes, un trône, une cour se puissent concevoir sans l'omnipotence, la reine Victoria n'a pas exercé d'action politique appréciable. Le mot d'*ère victorienne* n'est qu'une galanterie de son peuple, qui estime d'ailleurs que ce nom sonne comme une fanfare de triomphe; son « règne », c'est tout simplement la période écoulée de juin 1837 à janvier 1901. Mais il se trouve que cette période est une des plus remplies, des plus décisives, des plus brillantes de l'histoire d'Angleterre. Si la reine Victoria a peu agi par elle-même, une œuvre immense s'est accomplie sous ses yeux, à laquelle son souvenir restera attaché.

Les étroites limites où nous restreint la soudaineté de cette mort nous contraignent à mentionner seulement le mouvement artistique et littéraire, ainsi que le développement scientifique. A ce dernier point de vue surtout, l'Angleterre a largement participé au grand courant de découvertes qui a signalé la seconde moitié du dix-neuvième siècle, et qui s'est traduit en applications pratiques si saisissantes et si variées.

Pourtant, l'évolution des sciences est peu de chose auprès de celle qui a métamorphosé les conditions de la vie politique et sociale. Aristocratique encore, bourgeoise surtout il y a soixante ans, la société anglaise est, à l'aurore du vingtième siècle, aussi pratiquement démocratique au fond que la nôtre. Quelques mois avant l'avènement de la reine Victoria, Palmerston, un whig avancé pourtant, dénonçait comme dangereuse la proposition d'établir le

scrutin secret dans les élections législatives : voilà qui en dit long sur l'état des esprits à cette époque. Aujourd'hui, non seulement le secret des votes est rigoureusement garanti, mais, par une suite d'extensions successives, presque tous les citoyens anglais ont acquis la qualité d'électeur. Les lois sur l'assistance, sur l'instruction publique, sur l'organisation du travail, ont tout naturellement subi des modifications parallèles : plus les classes populaires avaient accès dans le corps électoral, et plus la législation se ressentait de leur influence. Dans les mœurs mêmes et dans l'opinion publique, une transformation analogue est à noter. Les vétérans des Trade-Unions se souviennent, paraît-il, de l'hostilité mêlée d'effroi avec laquelle furent accueillis leurs premiers congrès. (C'est le même accueil, au reste que, nous autres continentaux, nous réservons encore le plus souvent aux manifestations ouvrières). A présent, ces congrès sont comme une sorte de solennité nationale; les villes se disputent l'honneur d'en être le siège, les journaux de tout bord en rendent compte avec sympathie, et les grands propriétaires voisins ont soin d'offrir aux congressistes quelque fête extraordinaire, *garden-party*, promenade en mer, etc. Si trop fréquemment encore les conflits entre le capital et le travail se résolvent par des grèves, toute violence du moins en est bannie : le prolétariat anglais a trop conscience de sa force pour se répandre en criailleries ou en brutalités d'écoliers révoltés.

L'avènement de la démocratie, sous des formes politiques différentes, est un phénomène commun à toutes les nations de l'Europe occidentale, de même que l'extension du commerce et de l'industrie. Mais ici, la prospérité anglaise tient du prodige : on a cité cent fois des chiffres significatifs; on a décrit ces usines qui tissent, forgent, construisent pour toutes les races, ces banques et ces comptoirs dont le réseau enlace la mappemonde, cette flotte commerciale gigantesque, pour laquelle il n'y a ni mers inexplorées ni côtes inhospitalières. Tout cela sans doute était en germe dans la vieille Angleterre, mais tout cela aussi a eu son plein, son surprenant épanouissement pendant l'ère victorienne.

Il en faut dire autant de l'impérialisme. Quand on sillonne les océans, la tentation est grande de les dominer; quand on a un trafic prépondérant avec les peuples non civilisés, il est séduisant d'en faire des vassaux ou des sujets. Détruire les flottes rivales, conquérir ou acquérir des colonies, la tradition est déjà ancienne en Angleterre : l'Espagne, la France, la Hollande l'ont successivement appris à leur détriment. Ce qui est particulier à la période victorienne, c'est le développement inouï de l'empire

dans des régions soustraites jusqu'ici à la domination des blancs. Jusque-là, l'Angleterre avait annexé ses plus belles colonies en participant aux grandes guerres européennes; de notre temps, c'est aux pays entièrement neufs qu'elle s'est attaquée de préférence, et dans le partage de l'Afrique, elle a su s'attribuer la part du lion. On sait d'ailleurs que cet immense empire colonial, bien loin d'être soumis à l'uniformité d'un régime soi-disant logique, comporte une infinie diversité de modes administratifs et gouvernementaux : il comprend de vraies républiques comme les fédérations canadienne et australienne, des pays réduits aux libertés locales, d'autres où le mécanisme extérieur de l'ancien gouvernement indigène a été respecté, d'autres enfin où la domination de la métropole n'est atténuée par aucune concession ni voilée par aucun déguisement. L'ensemble est bigarré sans doute, mais le drapeau anglais recouvre toutes ces bigarrures, et il flottait hier, il est en berne aujourd'hui sur la plus colossale étendue de territoire qui, depuis l'origine du monde, ait jamais été possédée par un seul peuple.

L'Angleterre victorieuse ne s'est pas laissé absorber par le soin de son domaine colonial au point de négliger la politique européenne; elle n'a point sans doute, sauf en Crimée, participé aux grandes guerres du dix-neuvième siècle, mais elle n'en a que plus efficacement profité.

En ce qui concerne spécialement la France, un observateur superficiel, constatant que pendant ces soixante-quatre ans, les deux pays ont été plus d'une fois alliés, jamais officiellement ennemis, pourrait en conclure que les vieilles haines sont mortes, et qu'une franche et définitive amitié règne désormais entre les deux rives du Pas-de-Calais. C'est le thème qu'adopte volontiers chez nous l'école anglophile, et que la mort de la reine va faire reprendre avec des développements ingénieux ou pathétiques. En réalité, le fond des sentiments, du côté anglais surtout, est resté le même qu'au temps de Louis XV et de Napoléon; pendant ces soixante ans de paix, nos voisins nous ont autant jalousés peut-être, ils nous ont sûrement voulu faire autant de mal que pendant les luttes acharnées des périodes précédentes.

La tactique séculaire, depuis Guillaume III, était d'engager la France dans une grande guerre continentale; puis, pendant que le meilleur de ses forces était absorbé en Flandre ou en Allemagne, on détruisait ses flottes désemparées et on assaillait ses colonies dégarnies. A cette vieille tactique, l'Angleterre de Victoria a eu la velléité de recourir plus d'une fois, notamment pendant la crise orientale de 1840 et à une époque infiniment plus récente; ses

avances actuelles à l'Italie ne peuvent procéder d'une autre inspiration. Mais elle a généralement préféré une méthode plus subtile et moins chanceuse, fondée à la fois sur notre incurable naïveté et sur les perpétuels bouleversements de notre régime intérieur; le duc Victor de Broglie (le père de celui qui vient de mourir) la résumait d'un mot, quand il définissait ironiquement la politique du second empire : *Gesta Anglorum per Francos*. Ce qu'il convient d'ajouter, c'est que le procédé était antérieur à Napoléon III, et qu'il lui a survécu.

Il date du lendemain de la révolution de 1830, alors que le régime de Juillet, tenu en quarantaine par les monarchies conservatrices, désireux pourtant de se dégager des barricades qui lui avaient servi de berceau, cherchait quelqu'un qui l'introduisît dans le concert européen. L'Angleterre offrit son parrainage, mais elle le fit payer cher. Il fallut éconduire les Belges, qui ne demandaient qu'à redevenir Français; soutenir en Espagne l'hérédité féminine, c'est-à-dire déchirer l'œuvre de Louis XIV; renoncer à doter nos possessions africaines d'une frontière convenable du côté du Maroc : tout cela, pour satisfaire les défiances et les ambitions britanniques.

Ce fut bien mieux ou bien pis sous Napoléon III; les souverains légitimes ne le considéraient pas plus comme un des leurs que Louis-Philippe, mais son nom et son passé les inquiétaient davantage. Les ministres de la reine Victoria s'employèrent à exalter ses ambitions et à attiser ses rancunes. L'empereur s'estima trop honoré de dépenser les millions de la France et le sang de nos soldats à relever le prestige anglais dans la mer Noire. En Chine, l'armée française fit également le jeu de nos compagnons d'armes; en Syrie, ils nous lièrent les mains. Après avoir tout fait (ce en quoi il nous rendait service) pour empêcher la guerre d'Italie, le cabinet de Saint-James excita les convoitises des Italiens, et parvint à convaincre ce peuple spirituel que la France seule s'opposait à son unité, que Magenta et Solférino étaient d'insignifiants épisodes auprès de l'assistance prêtée par la flotte anglaise à Garibaldi. Quand l'annexion de la Savoie nous restitua des populations de langue française et une frontière devenue indispensable, ce fut de l'autre côté de la Manche un tel déchaînement d'indignation, que seule la signature des traités de commerce fut capable de l'apaiser, en livrant l'industrie française à la concurrence britannique.

Le même jeu se continua après 1870, grâce à la faiblesse, à l'incompétence et à l'instabilité de notre personnel gouvernemental. C'est le canal de Suez, creusé par des capitaux français, malgré la persévérante opposition de l'Angleterre, tombant dans

sa dépendance financière et sous sa domination politique; c'est le congrès de Berlin où, rebelles aux leçons du passé, nous reprenons contre la Russie notre attitude de 1854; c'est l'Egypte conquise par nous à la civilisation et accaparée par l'Angleterre contre les solennels engagements de ses premiers ministres.

Notre patience donnant enfin des signes de lassitude, la Grande-Bretagne est revenue dernièrement avec nous au vieux système des intrigues continentales et des provocations cassantes. L'alliance franco-russe l'a justement alarmée : elle a compris que dans la pensée des premiers instigateurs et notamment du prince Lobanof, ce pacte était beaucoup moins destiné à nous garantir contre une improbable agression de l'Allemagne que contre les insupportables exigences venues de Londres; la guerre sino-japonaise lui a fait entrevoir l'ébauche d'une grande coalition continentale contre la puissance insulaire. Elle a redoublé d'efforts avec l'inconscient appui de deux catégories de Français, les anglophiles incurables, pour qui vouloir du mal à l'Angleterre est un crime de lèse-civilisation, et les professionnels de la revanche, pour qui toute notre politique extérieure doit être subordonnée à la question d'Alsace-Lorraine. En multipliant les avances, en jetant adroitement les soupçons, l'Angleterre a réussi à ramener à elle l'empereur d'Allemagne, sinon le peuple allemand; comme les Italiens, malgré les avanies qu'elle ne leur a point ménagées, lui étaient restés obstinément fidèles, elle pouvait compter, en cas de conflit, sur l'appui de la triple alliance. Le moment semblait venu de reprendre les traditions du dix-huitième siècle : aux agressions du temps passé contre les navires du commerce français et les possessions canadiennes, le défi de Fachoda a fait écho.

Il convient de rendre justice même à ses adversaires. Si la destinée terrestre de la reine Victoria avait pris fin au moment où la colonne Marchand évacuait tristement la vallée du Haut-Nil, l'ère victorienne se fût terminée dans une auréole. La Providence ne l'a pas permis; nous ne chercherons pas à scruter ses desseins, estimant que c'est lui manquer de respect que de la faire intervenir dans les contestations des individus et dans les querelles des peuples. Constatons seulement que la reine deux fois jubilaire disparaît à une heure critique, sinon inquiétante, de l'histoire anglaise. La prépondérance commerciale et maritime, qui a fait dans tous les sens du mot la fortune de la grande île, est menacée par des rivaux plus jeunes, plus actifs, plus âpres au gain. Ce qui donnait tant d'efficacité aux démarches provocantes, c'est que derrière les ultimatums, l'imagination effrayée se figurait une puissance militaire sans limites et presque sans défauts, quelque chose

comme l'armée de Waterloo rajeunie, instruite, décuplée. Or, voici plus d'un an que cette puissance s'épuise contre un chétif adversaire et que, selon la belle expression de M. Victor Bérard, « une bande de paysans, à coups de pierres ou de balles, crèvent cette royauté d'apothéose ». Quelle que soit l'issue d'une lutte sans grandeur et sans générosité, le prestige est entamé : on ne peut plus compter au même degré sur la timidité des rivaux, sur la fidélité des alliés, sur le dévouement des colons, sur l'obéissance des sujets, sur la concorde même des citoyens. Le dernier jour du règne est sombre, le lendemain en est incertain.

Nous avons écarté de ces considérations la personne même de la reine Victoria : nous y reviendrons pour la plaindre, car elle a été frappée comme chef de famille autant que comme chef de peuple, mais non pour lui faire un grief de ne s'être point opposée à la guerre du Transvaal. Cette iniquité était populaire en Angleterre, et la reine, appliquée depuis plus d'un demi-siècle à exécuter les volontés de son peuple, ne pouvait pas inaugurer la résistance à quatre-vingts ans passés. Elle croyait d'ailleurs, sans doute, comme l'immense majorité des Anglais même éclairés, que les Boërs étaient des sauvages à face blanche, à peine supérieurs d'un degré aux Zoulous ou aux Achantis, et qu'en les soumettant à la domination britannique on travaillait à leur propre bonheur comme à l'amélioration générale de l'humanité.

Si les rapprochements entre les peuples et les époques sont féconds en enseignements, il faut se défier des parallèles, qui sont la rhétorique de l'histoire. Il est difficile pourtant, en embrassant du regard le règne de Victoria Ire, de ne pas songer à notre Louis XIV. Non pas, je le répète, que comme le grand Bourbon elle ait mis sa marque personnelle aux splendeurs et aux gloires accumulées pendant soixante et tant d'années : mais c'est un semblable essor littéraire et artistique, une comparable expansion au-dehors, une même prédominance dans la politique européenne. C'est aussi à la fin, malgré la différence du temps et des institutions, une tension qui dépasse les justes limites des indices de fatigue dans les muscles du géant, d'imperceptibles craquements dans le somptueux et éblouissant édifice bâti à sa mesure. La foule n'y prend pas garde, émue et captivée qu'elle est par la grandeur du spectacle : mais quelques esprits avisés se demandent si l'Angleterre ne vient pas de saluer l'avènement de son Louis Quinze.

L. de Lanzac de Laborie.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER MENSUEL

DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE

Voyage fantastique. — D'un monde à l'autre. — Les *Vingtiémistes*. — L'ère nouvelle. — Le jugement d'un cardinal. — Le duc de Broglie. — Arthur Desjardins. — Mme Dronsart. — Un coup de revolver. — Illusions perdues. — La prophétie de M. Thiers. — Un oubli de Pasteur. — Un curé sur le turf. — Les 25 francs par jour. — Huissiers et législateurs. — Deux anecdotes. — Propos jovial. — La censure à Montmartre. — Les Congrégations et Robert-Macaire. — L'épuration de Paris. — A l'Elysée. — Que fera-t-il? — L'envers d'une réforme. — Le vin en France. — Les petits verres. — Pièce interdite. — Les Théâtres. — Une amie de Napoléon. — Conte de Perrault. — Le Rire au boulevard. — Réouverture de la Comédie-Française. — Vieux habits, vieux galons! — Le vrai *Quò Vadis*. — Le Phare qui brille toujours.

Edgar Poë, dans ses *Histoires extraordinaires*, nous peint la dramatique aventure d'un aéronaute passant de l'atmosphère de notre planète dans celle d'un monde inconnu, à travers les péripéties les plus émouvantes. Quand le ballon, bondissant vers les hauteurs éthérées, arrive aux extrémités mêmes de notre sphère, il se sent tiraillé en sens contraires, d'un côté par la force mystérieuse qui veut le ramener vers la Terre, de l'autre par la force invincible qui l'appelle et l'attire dans l'orbite d'un monde nouveau, et entre ces deux courants redoutables qui se disputent la fragile nacelle, le navigateur aérien, secoué comme un atome dans l'infini, se demande avec angoisse quelle destinée, funeste ou merveilleuse, attend sa témérité. Le ballon danse avec une folie croissante, la nacelle vacille comme dans une bourrasque prodigieuse; puis, tout à coup, une secousse dernière, semblable à un déchirement, se produit, et l'aérostat, reprenant son équilibre, s'élance aussitôt, comme une flèche, dans une atmosphère tranquille, et descend vers la planète nouvelle qui l'attire en lui souriant...

N'est-ce pas un peu l'image fantastique du voyage que nous venons d'accomplir nous-mêmes pour passer du dix-neuvième siècle au vingtième? Et si la transition a été moins mouvementée que dans le récit imaginaire du poète américain, n'avons-nous

pas éprouvé, cependant, quelque chose des sensations qu'il décrit de façon si saisissante? Ne vous semble-t-il pas avoir quitté, comme dans un rêve, l'atmosphère connue au sein de laquelle nous avions longtemps vécu, et avoir fait, en entrant dans le nouveau siècle, une sorte de saut dans les ténèbres? — Un rien, quelques jours, quelques semaines, nous séparent à peine de la période évanouie, et pourtant elle nous apparaît déjà dans un lointain si brumeux que nos yeux s'en détournent presque pour ne plus regarder, avec une curiosité inquiète, que le nouveau spectacle étalé devant eux...

Constatons à ce propos, qu'il n'y a plus de divergences sur le point de savoir à quelle date précise expirait le dix-neuvième siècle et naissait le vingtième. Le problème était discuté passionnément l'année dernière, et les avis contraires trouvaient également de chauds défenseurs. Aujourd'hui, toutes les dissidences sont tombées; l'accord s'est fait de lui-même : il n'y a plus que des « vingtiémistes », pour employer un néologisme lancé déjà dans la presse et qui me paraît, pour la langue, un fâcheux symptôme des temps uouveaux.

Donc, nous sommes entrés dans une ère nouvelle, sans que nous ayons jusqu'ici à la trouver très dissemblable de la précédente, sans que le fameux « concert européen » nous paraisse plus harmonieux que par le passé. Nous nous heurtons aux mêmes passions, aux mêmes iniquités, aux mêmes discordes, aux mêmes sottises. — C'est la constatation que faisait, il y a peu de jours, avec mélancolie, le cardinal Vaughan en s'adressant aux catholiques d'Angleterre, et en ne faisant peut-être pas assez large la part qui revient à son pays dans ce triste état des choses. — « L'envie, disait-il, la jalousie, la haine, le désir de la vengeance, la soif de la richesse, de l'influence, de la domination, arment les nations rivales les unes contre les autres; les gouvernements prêchent l'évangile du lucre et de la force au lieu de l'évangile de la paix et de l'humanité; les hommes fouillent avec acharnement les entrailles de la terre pour en arracher le métal précieux; et cependant les impôts augmentent, les besoins grandissent; nous sommes assourdis par un chaos de cris et de convoitises qui menacent la civilisation elle-même : le monde semble tout désorganisé au seuil du nouveau siècle... »

Le tableau ne paraîtra pas chargé; n'est-il pas l'image exacte et nquiétante de la réalité universelle, de l'Europe à la Chine, de l'Angleterre au Transvaal?

A l'aube, en effet, du siècle qui s'ouvre, nous n'apercevons de tous côtés que des deuils, des tristesses, des abaissements, des

incohérences, des infamies, des lâchetés! Cette Chronique légère n'a pas à gémir sur un aussi navrant désarroi des choses; elle est plutôt faite pour en flageller les ridicules et les travers; mais comment n'aurait-elle pas, avant tout, un hommage ému et un regret du cœur pour les morts de ces derniers jours, pour les esprits éminents, les nobles caractères et les grandes âmes dont le secours nous eût été si précieux dans les temps mauvais qui nous attendent?

Un des compagnons d'armes du duc de Broglie, témoin autorisé de sa vie et associé avec lui au service « des causes qui ne meurent jamais », rend à sa mémoire, en tête de cette Revue dont il fut, durant un demi-siècle, le conseil et l'honneur, l'hommage éloquent de la justice et de la vérité. — L'heure n'est pas venue de retracer cette longue existence, si laborieusement remplie et dont la double foi religieuse et politique a été, en toute circonstance, la haute et souveraine inspiratrice. L'illustre défunt a tenu à fournir son propre témoignage à l'histoire; nous savons qu'il a écrit des Souvenirs, et nul doute que ces pages élevées et consciencieuses ne jettent une vive lumière sur les événements contemporains, comme sur la part qu'il y a prise lui-même. « En histoire, a dit Lamartine, la vérité sort des tombeaux »; et ce n'est certes pas de ce probe esprit, de cette âme chrétienne et de cette bouche loyale que nous avons à craindre les altérations, les arrangements hypocrites et les mensonges à l'aide desquels on cherche souvent à tromper la postérité.

Un autre mort, un magistrat de la plus rare valeur et du plus intègre caractère, M. Arthur Desjardins, nous a également quittés à la veille des suprêmes épreuves où son savoir, sa haute indépendance et son attachement aux éternels principes, eussent pu rendre de si utiles services. Dès le début de sa carrière, il s'était signalé par une belle étude sur les *Devoirs* que couronnait l'Institut, et ses dernières forces ont été données à cette *Ligue contre l'athéisme* dont il était l'actif président et où il a si éloquemment stigmatisé, en de nombreuses conférences, les absurdes et dégradantes théories du matérialisme.

Malgré la malveillance politique qui le tenait à l'écart des hautes dignités judiciaires, pour lesquelles le désignaient de longue date sa science profonde et ses remarquables travaux, il avait reçu plusieurs fois l'honneur insigne d'être choisi comme arbitre par des gouvernements étrangers pour départager leurs prétentions contraires, — et un tel hommage le vengeait avec éclat des rancunes et des petitesses de l'esprit de parti.

Nos lecteurs n'ont pas oublié la Lettre si pathétique et si élevée

qu'à la veille de l'acte abominable de flibusterie que l'Angleterre allait commettre contre le Transvaal, il adressait, dans le *Correspondant*, à la reine Victoria, pour la supplier de ne pas déshonorer la fin de son règne par un pareil brigandage. C'est par ce cri, jailli de sa conscience au nom de la justice et du droit, qu'il a terminé sa vie, et la souveraine, qui n'a pas alors voulu l'entendre, a dû regretter amèrement depuis de n'avoir pas écouté ses nobles adjurations.

Nous ne saurions non plus laisser disparaître en silence une collaboratrice de viril talent et de haute distinction dont les lecteurs de cette Revue ont vivement apprécié les travaux sur la vie et la littérature anglaise, auxquels l'avait préparée un long séjour de l'autre côté de la Manche. Elle y avait gardé des sympathies nombreuses et des amitiés qui montaient même jusqu'au trône, car elle avait reçu jadis de la reine elle-même le délicat privilège de traduire en français les premiers écrits tombés de la plume royale. Elle en était digne par l'élévation de son âme comme par la maîtrise de son talent, et certes la femme qui a fait ici la série magistrale de portraits allant de Bismarck et de Gladstone à Cecil Rhodes, Krüger et Salisbury, entre tant d'autres articles de mâle allure durant près de vingt ans, n'était pas une femme ordinaire. Chrétienne aux fortes croyances, elle avait compensé vaillamment par le travail les revers immérités de la fortune, et on peut dire qu'elle est tombée la plume à la main, en rêvant de tracer pour ce Recueil un dernier portrait, celui de la reine, dont elle a, ici même, honoré plus d'une fois les vertus, et à laquelle elle ne pensait pas être si promptement réunie dans la mort.

Mais il est temps de revenir aux vivants, quoique souvent moins dignes d'estime et d'intérêt que les défunts, et il suffit de tourner nos regards vers nos gouvernants et nos législateurs pour le reconnaître avec humiliation.

Vous avez lu dans les journaux l'acte insensé de cette détraquée qui, en plein Collège de France, a tiré un coup de revolver sur M. Emile Deschanel, père du jeune président de la Chambre, alors que, étudiant tranquillement dans sa chaire les œuvres de Balzac, il parlait à l'auditoire des *Illusions perdues*... Qu'il a dû en perdre depuis vingt ans, le professeur octogénaire! Et comme il doit redire tout bas, avec un soupir, le mot connu d'un de ses coreligionnaires : « Ah! que la République était belle... sous l'Empire! »

M. Thiers avait prédit que, si elle cessait d'être conservatrice, elle tomberait « dans l'imbécillité ou dans le sang ». — Ne vous semble-t-il pas qu'elle a choisi, et qu'elle prélude aux violences par le grotesque et l'extravagant?

Qu'est-ce que cette guerre idiote à la soutane par des maires et des municipaux fanatisés? — « Est-ce que la soutane est un signe de dégradation civique? » demandait jadis Berryer. — Il nous semble que Richelieu en portait une, et que la France ne s'en portait pas plus mal! — Les mêmes hommes qui se sont affublés de la jupe du Père Enfantin ou qui restent les admirateurs de ces parades se montrent offusqués du vêtement traditionnel et respecté de nos prêtres. Que les membres du clergé se travestissent en marabouts, comme l'ex-député de Pontarlier, ou qu'ils se déguisent de tous les costumes du carnaval, libre à eux; mais s'ils paraissent avec l'habit séculaire et consacré de leur mission, gare aux procès-verbaux! — Et ce qu'il y a de plus comique en la circonstance, c'est que toute sanction manque à ces interdictions burlesques, que les prétendus délinquants n'ont même pas à se présenter devant les juges de police, et qu'ils n'ont pas à tenir le moindre compte de ces défenses illusoires!

Mais ce n'était pas assez : voilà que d'autres maires, parmi lesquels celui de Lille, s'il vous plaît, se mettent à interdire les enterrements religieux, de manière, sans doute, à contraindre tous les chrétiens aux enfouissements civils!

Pasteur, dans son traitement de la rage, a oublié cette variété de la maladie, et, pour peu que la contagion persiste, l'Institut hygiénique de la rue Dutot devra soigner beaucoup plus de magistrats municipaux bavant l'écume que de pauvres gens mordus par des chiens...

Cette horreur de la soutane est d'autant plus drôle qu'en d'autres circonstances nos prêtrophobes s'en accommodent volontiers, notamment à table. — N'a-t-on pas vu, tout récemment, au Dîner méridional de la Prune, des notabilités républicaines et radicales, telles que M. Fallières, président du Sénat, et même des ministres tels que M. Georges Leygues, s'asseoir au banquet fraternel sous la présidence d'une soutane, celle du vénérable abbé Lanusse, aumônier de l'Ecole militaire de Saint-Cyr?

Et n'est-ce pas le moment de rappeler l'amusante aventure de l'abbé Turon, ce modeste curé de campagne dont nous avons mentionné la bonne fortune à la fin de la saison hippique? Le bon curé, ayant à desservir une paroisse assez étendue, avait acheté pour cent écus un petit cheval destiné à lui faciliter ses courses à travers champs. Le hasard fit qu'il avait eu la main heureuse, et que le petit cheval trottât d'une allure si merveilleuse que des connaisseurs eurent l'idée de le lui emprunter pour l'essayer sur un de nos hippodromes. La tentative réussit pleinement, et, de succès en succès, le poulain ecclésiastique, justifiant son nom à

panache de *Mousquetaire*, finit par battre tous ses rivaux à Maisons-Laffitte et sur la piste d'Auteuil! C'était à n'y pas croire : un cheval de curé humiliant ainsi les couleurs les plus fièrss et les écuries les plus fameuses! — Et comme on félicitait l'abbé Turon de son éclatant triomphe, lui, très simplement, répondait : « Je remercie le Ciel de la victoire de Mousquetaire : j'avais prié pour son succès... »

Quelles mesures vont réclamer à présent, contre de tels empiètements cléricaux, les ennemis de la soutane? Vont-ils demander que le prêtre campagnard soit contraint de la déposer pour s'habiller en jockey?

En attendant, ils ont empoché tout de même, et avec empressement, l'argent procuré au Pari mutuel par le bidet religieux.

Car ils ont les doigts crochus et les mains avides, nos maîtres du jour : ne viennent-ils pas de déposer à la Chambre un projet de loi tendant à rendre l'indemnité législative, c'est-à-dire les 25 francs par jour, « incessible et insaisissable »? — Autrement dit : l'art de faire des dettes et de ne pas les payer!

Dupin raconte dans ses *Mémoires* que, du temps où il présidait la Chambre, une pension « incessible » ayant été proposée en faveur de je ne sais quel militaire, un vieux général, plus accoutumé aux assauts qu'à la langue du Droit, s'écria à la tribune : « Aucune pension ne doit être *inaccessible!...* » — On juge de l'hilarité de l'Assemblée...

C'était le temps où, au rapport du même Dupin, un des républicains clairsemés sur les bancs de la gauche, s'abusant sur l'apparence des mots, prenait la *Dette flottante* pour le budget de la marine...

Et bien, nos législateurs républicains ne sont pas très dissemblables de ceux d'autrefois : ils voudraient rendre leur traitement « inaccessible » et leurs dettes éternellement « flottantes », à la barbe de leurs créanciers!

Le rapport sur cette proposition a été fait par un des frères et amis, l'honorable Chauvin, et les conclusions en sont favorables. — Nous n'avons plus qu'à attendre le débat, qui ne peut manquer de nous donner quelque agrément.

On assure qu'il n'y a pas actuellement moins de cent cinquante députés dont le traitement est pourchassé par les huissiers, et on ajoute que les plus malins d'entre eux, afin de sauver une partie de cette indemnité assaillie de papier timbré, font opérer des saisies de complaisance par des compères dont ils reconnaissent le service par l'obtention des palmes académiques!

Qu'on s'étonne, après cela, de l'acte du député qui vient de se faire, auprès du ministre des finances, le dénonciateur éhonté d'un

distillateur dont on lui avait révélé l'industrie frauduleuse, afin d'encaisser les 1,000 francs de prime promis au délateur!...

On a raconté naguère ce joli mot de Tony Révillon, le joyeux député de Belleville, dont les appointements étaient, de longue date, retenus par ses créanciers, et qui disait plaisamment à chacune de ses réélections quadriennales : « Ils ne se plaindront pas : c'est encore 36,000 francs que je leur procure!... »

Ces temps derniers, un des cabarets de Montmartre offrait aux malicieux une piquante piécette dont le titre, imité du beau drame patriotique de M. de Bornier, *France... d'abord!* disait ironiquement : *France... ensuite!* Le satirique auteur y montrait un viveur imbécile poussé à la députation par ses créanciers, qui avaient imaginé ce moyen de se rembourser en mettant la main sur l'indemnité providentielle. D'où les cascades hilarantes et les couplets mordants que vous supposez! Mais la censure est vite intervenue et l'opérette a été bâillonnée :

Quand ils ont tant d'esprit, les « couplets » vivent peu!

En Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Espagne, les députés ne reçoivent aucun traitement. L'honneur de représenter le pays leur suffit; mais, chez nous, le profit passe avant tout! C'est l'essence du régime, et puisque nous avons une bohême parlementaire à côté d'une bohême littéraire, nos ministres s'arrangent discrètement pour l'apprivoiser...

Est-ce que le débat actuel sur les congrégations nous présente un spectacle plus relevé? Le rapporteur Trouillot y fait des citations latines qui obligent les dames à évacuer les tribunes, et toute la meute socialiste, aboyant comme dans un chenil, cherche des yeux et des dents le fameux milliard promis à ses convoitises.

Quand Robert Macaire trouva, par hasard, une malle égarée, on connaît le mot légendaire du fripon à son ami Bertrand : « Elle doit être à nous... » — C'est aussi le cri de la bande radicale à l'aspect du « milliard des congrégations » : — « Il doit être à nous... » — Sauf les gendarmes qui pourraient peut-être venir troubler le partage.

Et pendant ce temps, pendant que nos escarpes gouvernementaux s'ingénient à détrousser les honnêtes gens, Paris est plus que jamais en proie aux coquins et aux bandits. Nous en avons déjà esquissé le sombre tableau. Le désordre continue; chaque nuit, des rafles cueillent des centaines de prostituées, de rôdeurs, de va-nu-pieds louches et de francs gredins dont le total, dit-on, dépasse déjà 16,000. C'est ce qu'on appelle prétentieusement « l'épuration de Paris ». Le mot se justifierait si toute cette écume était jetée à

la mer, je veux dire déportée dans celles de nos colonies lointaines qui attendent des bras européens et où peut-être se renouvellerait l'intéressante expérience des convicts d'Australie. Mais, tous ces éléments impurs dont il faudrait purger une bonne fois le sol français, on les relâche pour la plupart quelques jours après, sauf à les reprendre le lendemain pour de nouveaux méfaits. — « Ce sont toujours les mêmes qui se font tuer », disait Bugeaud. — Ce sont toujours les mêmes qui se font arrêter, pourrait dire la police, à la fin lassée de ce travail inutile.

Quand se décidera-t-on à disperser sans retour cette armée du mal dont les bandes pourraient féconder le Dahomey ou le Soudan, au lieu d'infester Paris et la province?

Voilà le spectacle qu'offre à nos regards le début du nouveau siècle; vraiment il n'est pas beau, et néanmoins M. Loubet semble le contempler d'un œil tranquille. Devant tant de sottises, de désordre et de périls, il chasse, dîne en gala, se promène, comme si, selon le mot pittoresque d'un futur académicien sur le président Grévy, il s'était « retiré de affaires publiques dans la plus haute charge de l'État. »

Le roi de Danemark vient de lui envoyer l'ordre de l'Eléphant. — Est-ce à raison du cornac qui le dirige ou pour lui rappeler que l'animal a des *défenses?*

Quoi qu'il en soit, le Président est entré avec le siècle dans sa soixante-troisième année, et c'est un âge où l'on possède encore assez de vigueur pour se défendre contre l'assaut de ses adversaires. Or, M. Loubet ne peut pas ignorer qu'il en a de deux sortes autour de lui : ceux qui visent sournoisement à le supplanter et ceux qui ne cachent pas leur intention de le détruire. — « Assez de Loubet! » répète hardiment le groupe de l'*Aurore*; et ce n'est pas seulement la suppression de la personne, mais celle de la présidence même de la République qui est ainsi poursuivie par les niveleurs du collectivisme et de l'anarchie. — M. Loubet aurait-il l'intention de résister? Il serait temps, s'il veut trouver encore quelques soutiens autour de lui.

On annonce que le peintre Bonnat vient de terminer le portrait du Président, qui sera exposé au Salon de cette année. — Nous verrons si l'œil inquiet et curieux des visiteurs y découvrira, dans le regard ou dans l'attitude, l'heureux indice de quelque résolution virile...

On avait promis aux Parisiens, pour leurs étrennes de 1901, l'abolition des droits d'octroi sur les boissons hygiéniques : vin, cidre, bière, et la réforme, depuis si longtemps retardée, s'est enfin

accomplie. Jusqu'à la dernière minute, on n'y croyait qu'à demi, tant était médiocre la confiance en ceux qui nous tondent.

La Belgique a aboli ses octrois il y a déjà quarante ans. La Hollande, puis l'Espagne, ne tardèrent pas à suivre. L'Allemagne avait aboli les siens dès 1820; Berlin en est affranchi. L'Angleterre, le Danemark, la Suède, la Turquie même n'en ont plus. Mais nous en avions toujours, et on se demandait avec une impatience croissante quand tomberait enfin cette barrière. — Élle a disparu avec le siècle nouveau, mais pour la capitale seulement; Lyon est la seule ville de France qui, jusqu'ici, ait imité Paris.

A dire vrai, toute la question résidait dans les taxes de remplacement, car le « dégrèvement », tant prôné n'est, au fond, qu'un trompe-l'œil, puisqu'en déchargeant l'épaule droite du pauvre contribuable, on surcharge aussitôt d'un poids équivalent, sinon même supérieur, son épaule gauche. — Qu'importe le prétendu allègement si je dois toujours porter le bât, comme dit plaintivement l'âne de Phèdre, *clitellas dùm portem meas !...*

Et nous savons aujourd'hui que le bât reste lourd. — Avant de boire il faut s'abriter, et c'est précisément sur les locataires, c'est-à-dire sur la catégorie la plus nombreuse et la moins fortunée, que tombe le fardeau; et il n'est pas jusqu'aux ordures ménagères qui ne devront aussi payer la rançon.

La masse populaire bénéficiera-t-elle sérieusement de la réforme? On ne saurait le dire encore; il faut, pour en juger, attendre une certaine somme de résultats. — Mais ce serait une erreur de croire que les producteurs de vin trouveront une puissante ressource dans l'accroissement de la consommation parisienne. Celle-ci doublât-elle, triplât-elle même, ce qui n'est nullement probable — c'est-à-dire les cinq millions d'hectolitres qu'absorbe actuellement Paris, fussent-ils portés à dix, même à quinze millions — il y aurait encore une grande surabondance de production, puisque le total pour la France est évalué à cinquante-trois millions, qui se plaignent justement de ne pas trouver dans l'exportation tous les débouchés nécessaires. — L'Italie et l'Espagne nous talonnent, puis la Roumanie, la Bulgarie, l'Autriche-Hongrie, le Portugal, la Grèce, la Russie elle-même, et jusqu'au Nouveau-Monde qui s'en mêle à présent, avec le Pérou, le Chili et la République Argentine. — Que de concurrents auxquels il faut tenir tête! Et on comprend que le gosier de Paris, si glouton qu'il soit, est insuffisant à ingurgiter tous ces flots de boisson.

Provisoirement, si le prix du litre de vin ordinaire a baissé de 15 centimes, croyez bien que le baptême a comblé la différence et que les mastroquets n'y ont rien perdu, — d'autant que, par suite

de la surtaxe de l'alcool (220 francs par hectolitre), ils ont aussitôt élevé le prix des petits verres, — ces fameux petits verres pris sur le zinc, qui sont la régalade, le soutien, et aussi l'empoisonnement de l'ouvrier.

Du même coup, toutes nos liqueurs ont augmenté de 30 à 60 centimes le litre; le vin mousseux a été frappé d'une taxe de 50 centimes par bouteille, et il n'est pas jusqu'à l'eau de Cologne, aux dentifrices, aux oranges et aux citrons qui n'aient également à subir la taille. — Je ne vois pas bien pourquoi « la belle valence » est ainsi atteinte; mais elle est, comme tout le reste, impitoyablement pressurée par le fisc.

Jugez par là, et j'en passe, des bienfaits de la fameuse réforme! Tout compte fait, il m'apparaît que nous payerons un peu plus qu'avant. Et c'est généralement ainsi que ces opérations-là finissent!

Je comprends que la verve montmartroise ait été tentée par le sujet, et que, sous un titre mordant, on ait voulu chansonner la *Faillite* de nos maîtres; mais, là aussi, la censure est intervenue pour couper l'aile aux refrains vengeurs. La pièce a disparu dès le second soir; seulement la faillite reste.

Les Théâtres ne nous dédommagent pas des déceptions de la politique et de l'économie sociale.

Au Vaudeville, *Mlle George* a vécu, et même mal vécu. — Aussi bien, son histoire était-elle bonne à mettre à la scène? — On connaît ses relations avec Napoléon Ier, en souvenir desquelles Napoléon III donna plus tard à la vieille actrice en détresse le maigre privilège du bureau des cannes et des parapluies au musée du Louvre. Elle avait été mieux traitée par l'oncle quand, après avoir déserté la Comédie-Française pour aller passer six années en Russie, l'empereur, heureux de la revoir, lui avait fait compter au retour tout l'arriéré de son absence. Il est vrai qu'elle était alors dans tout l'éclat de sa sculpturale beauté, et l'on sait que Napoléon n'était pas insensible à ce genre de conquête.

Morte obscurément à Passy en 1867, Mlle George a succombé de nouveau sur la scène du Boulevard, et il est à présumer que c'est pour longtemps.

Le *Petit Chaperon Rouge* n'a pas eu meilleure fortune au Châtelet. — Décidément, les féeries passent de mode; elles n'intéressent plus que les enfants, et encore! Reste-t-il d'ailleurs beaucoup d'enfants?

Quoi qu'il en soit, le conte de Perrault a disparu de l'affiche pour faire place à une reprise de la *Mascotte*, comme la Renaissance, en attendant Coquelin, a repris *Miss Helyett*. — Les flon-

flons gardent toujours leur entraînante gaieté, et c'est à eux qu'on revient de préférence aux jours attristés qui font plus vivement sentir le besoin des distractions.

C'est aussi la joviale humeur et le fou rire qui ont fait le succès retentissant du *Coup de Fouet* sur la petite scène boulevardière où les Anglais viennent se guérir du spleen. Cette fois, le traitement est irrésistible, et les Nouveautés ont retrouvé les inénarrables soirées de *Champignol malgré lui* et de la *Dame de chez Maxim*. On s'y dilate, on s'y tord, on s'y console un peu des platitudes et des vilenies qui provoquent ailleurs, sur des tréteaux plus élevés, la colère et le dégoût.

C'est au milieu de ces incidents que la Comédie-Française a rouvert ses portes et inauguré sa nouvelle salle par un gala où se voyaient plus de sous-vétérinaires que d'écrivains, et plus de clientes de Paquin que de grandes dames. Il semble qu'on aurait pu mieux choisir, et que la solennité appelait assez naturellement un auditoire plus littéraire.

On s'était hâté, un peu trop même, pour tenir la promesse, imprudemment faite, de nous rendre aux derniers jours de décembre la maison restaurée de Corneille, de Racine et de Molière. Les peintures, de couleur terne, étaient à peine sèches; le vestiaire mal organisé, l'ensemble des services défectueux, et avec le regret des belles draperies de velours frangées d'or qui décoraient autrefois les avant-scènes, on n'épargnait pas les critiques au plafond de la nouvelle salle, qui remettait en mémoire l'amusant distique décoché naguère à Vatout, le directeur des beaux-arts de Louis-Philippe, au sujet d'une peinture analogue :

> Vatout, va, tout est laid dans ton nouveau plafond;
> C'est ainsi que toujours les gens d'un goût plat font.

Si le cadre n'a pas enlevé les suffrages, le programme de la fête n'a pas enthousiasmé davantage. C'était froid, morose, donnant l'impression d'une chose qui n'a plus de vie et que la tradition classique, fort respectable d'ailleurs, ne suffit plus à galvaniser. La Cérémonie légendaire, dont on abuse un peu, et où tous les comédiens défilent majestueusement, avec le sentiment profond de leur importance, où les doyens saluent avec la gravité olympienne d'êtres supérieurs à l'humanité vulgaire, tout cela a paru glacial, démodé, sentant presque la momie égyptienne. — Vieux habits! vieux galons! — Il faut évidemment autre chose, et puisqu'on a rajeuni la salle, force est de rajeunir aussi le personnel, les genres, les formes, en les adaptant aux mœurs, aux tendances, aux goûts des temps nouveaux.

En attendant, la Porte-Saint-Martin achève de monter dans toute sa splendeur l'œuvre célèbre de Sienkiewicz, *Quò Vadis* qui est dans toutes les mains et qui comptera parmi les plus grands succès littéraires du siècle. Un partage est à faire, dans cette œuvre puissante, entre le Roman et l'Histoire, et c'est précisément l'objet de l'attrayante et savante étude que nous publions plus haut. — D'autre part, nous sommes heureux d'annoncer la nouvelle traduction que vient d'en publier la femme éminente qui, la première, a révélé aux lecteurs français la création magnifique du poète polonais. On sait avec quel talent M[me] la baronne de Baulny a fait passer dans notre langue toute la beauté de l'original, et de quelles éclatantes couleurs elle a illuminé le drame grandiose du monde ancien à son agonie et du monde nouveau se levant dans l'aube radieuse de la Croix. Sa traduction est le rayonnement même de l'œuvre initiale, et c'est là qu'il faut en chercher toute l'émouvante poésie.

Les éditeurs, en rappelant que les principaux fragments de *Quò Vadis* ont paru dans les livraisons du *Correspondant* de 1896 et de 1897, et en restituant à la fille de M. Rouher le juste honneur d'avoir signalé à l'Europe le livre génial qu'elle admire aujourd'hui, ont éclairé le volume de plans, de reproductions et de dessins qui le complètent de la façon la plus heureuse[1].

Déjà cette belle édition, qui compte près de 800 pages, se répand dans tous les États de l'Allemagne, en Suède, en Russie, et nous sommes certains qu'elle n'obtiendra pas un moindre succès en France.

Quò Vadis?... Où allons-nous nous-mêmes?... Hélas! qui pourrait le dire! — Du moins, nous savons que, depuis dix-neuf cents ans, le monde a été guidé sûrement par une lumière qui brille toujours, et dont les rayons, momentanément voilés, pourront encore, quand nous le voudrons, éclairer les chemins de l'avenir.

LOUIS JOUBERT.

[1] Librairie Benziger, à Einsiedeln (Suisse), et à Paris, 34, rue Bonaparte.

R. P. DU LAC, **Jésuites**. — Paris, Plon, 1901, un vol. in-18.

Il est superflu de recommander cet ouvrage aux lecteurs du *Correspondant*, puisqu'ils en ont eu la primeur et que les passages par nous reproduits ont excité partout la plus vive curiosité. Mais il peut être utile d'indiquer que le volume a paru en librairie, que le succès en va grandissant, et que grâce aux circonstances comme au nom de l'auteur, c'est vraiment le livre du jour.

LE LIVRE D'OR DE LA RÉVÉLATION CHRÉTIENNE

On ignorait généralement que le P. Didon avait laissé, au moment de sa mort, arrivée subitement en mars 1900, un ouvrage très volumineux représentant le dernier effort de sa belle intelligence.

Le P. Didon s'y était proposé d'abord une simple rédaction de la Bible, une paraphrase destinée à éclairer les passages difficiles qui, on le sait, se rencontrent souvent dans la Sainte Ecriture. Mais cette tâche s'était agrandie sous sa main et était devenue un original commentaire du Nouveau Testament.

Toutes les qualités d'énergie, de vie intense et personnelle qui caractérisaient le célèbre moine se retrouvent dans cette œuvre lumineuse et puissante.

Dans l'Avant-Propos, le P. Didon s'adresse ainsi au lecteur :

« Que ceux qui s'attardent à regarder le Livre saint par le dehors, qui bornent la science à compter les pierres de l'édifice, à rechercher l'ouvrier qui les a taillées ou mises en place, à discuter la solidité de la roche d'où elles ont été extraites — que ceux-là ne lisent point mon ouvrage —; à moins pourtant que, lassés de toujours voir et étudier l'extérieur, ils ne sentent enfin le désir de pénétrer dans le temple, pour y adorer le Dieu caché qui le remplit de sa présence, de sa voix, de son rayonnement.

« Je ne crois pas, disent-ils; comment franchirai-je ce seuil que foulent et usent les croyants?

« Entre quand même. Ne sais-tu pas que tes pareils souvent ont trouvé la foi en s'agenouillant sous les grands arceaux de nos cathédrales, et en écoutant dans le silence dont le Dieu caché aime à s'envelopper les voix éternelles qui ne cessent de parler tout bas à la conscience?

« Que les curieux, les friands du nouveau, comme les Athéniens d'antan, toujours en quête de frivoles nouveautés, n'ouvrent même pas ce livre. Je n'y ai mis que l'Evangile, le vieil Evangile, l'Evangile éternel, celui qui a nourri quatre-vingts générations avant nous, celui dont l'esprit critique ne veut plus, mais qu'il ne rem-

place pas avec ses mesquines, sèches et stériles exigences, dans les âmes affamées de Dieu.

« C'est pour elles que j'ai écrit. Elles sont nombreuses dans tous les temps, elles le sont plus peut-être en ce temps qui a la prétention de tout juger et de tout critiquer; elles vivent silencieuses, cachées, et elles attendent un mot de foi et d'espérance, de consolation et de vie. Ce mot, l'homme ne peut le dire, il appartient à Dieu. Or Dieu a parlé; ce sont ses paroles que je redis dans l'infirmité de notre langue humaine.

« Et toi, critique, emmuré dans ta raison, n'as-tu pas besoin d'espérance, de consolation et de vie? Ecoute comme les simples, oublie un instant ta sagesse et ouvre ton cœur. Pourquoi te raidir contre Dieu? On dirait qu'il t'épouvante. Et pourquoi te tournes-tu toujours vers la matière et vers toi? Dieu n'est pas ton ennemi; il représente tout ce qui est au-dessus de tes misères. Ce n'est pas lui qu'il faut rejeter et craindre, c'est la matière, c'est toi. La matière est le poids lourd qui nous abaisse; et toi, avec toute ta raison et ta misérable vertu, ne sens-tu pas que tu n'es que cendre et poussière, une lueur vacillante dans les ténèbres des choses, une aspiration essoufflée vers le Bien et le Parfait? »

Quant à l'éditeur[1], il n'a reculé devant aucun sacrifice pour rendre ce volume digne de son objet, et il a fait appel au grand art, qui offrait à ce point de vue une mine inépuisable. C'est toujours, en effet, la Sainte Ecriture qui, par les histoires merveilleuses et les scènes touchantes qu'elle raconte, a inspiré le génie des plus grands artistes.

Aucun décor ne paraissait plus digne d'un pareil ouvrage que les chefs-d'œuvre des peintres les plus célèbres, ceux dont le pinceau a été guidé par l'enthousiasme des récits bibliques et qui ont fourni leurs plus riches trésors aux célèbres galeries des deux mondes; ceux-ci se retrouvent donc fidèlement réunis dans le *Livre d'Or de la Révélation chrétienne.* 126 planches hors texte, reproductions en couleur et très soigneusement exécutées d'après les œuvres originales, répondent à cette intention et forment le décor instructif autant que brillant de cette magnifique publication.

Le prix de l'ouvrage, avec chromolithographies est de 150 francs.

En même temps que cette édition splendide, paraît une édition de luxe en deux volumes, ne renfermant que le texte, au prix de 30 francs broché, et de 50 francs avec une riche reliure.

[1] Le Soudier, à Paris.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 janvier 1901.

Nous ne pouvons commencer cette chronique sans y écrire d'abord le nom du duc de Broglie. L'éloge de l'illustre défunt vient d'être fait dans ce recueil par un interprète plus autorisé que personne pour exprimer le deuil du *Correspondant*. Mais le duc de Broglie était trop passionnément occupé des questions qui intéressent notre pays et notre foi ; il était trop pénétré des réflexions que suscite la gravité croissante des événements pour que celui, à qui incombe périodiquement la tâche de traiter ici ces redoutables sujets, n'éprouve pas le besoin de lui rendre un public hommage et d'invoquer les exemples de cette noble vie, vouée avec tant d'éclat, dans la plus haute situation sociale, au travail persévérant, à la loi du devoir, au culte de l'honneur, à l'intrépide et glorieuse défense de toutes ces grandes causes, la patrie, la religion, la dignité humaine, et la liberté.

La Chambre des députés a ouvert la discussion sur le projet de loi relatif aux associations. A vrai dire, elle ne s'occupe plus que de ce projet; elle a réservé pour lui des séances spéciales, comme elle avait fait pour la loi de finances. C'était naguère l'œuvre urgente et indispensable de régler le budget; l'œuvre indispensable et urgente, en ce moment, est de dépouiller les communautés religieuses. Par les conditions dans lesquelles elle a engagé le débat, la Chambre a mis en lumière l'importance qu'elle y attache.

Il y a plus de passion que d'habileté dans cette tactique. Consacrer un si grand effort à une telle entreprise, c'est obliger le pays, qui peut-être n'y avait pas suffisamment songé, à la regarder de plus près et à en rechercher le vrai caractère. Il se pourrait que l'examen ne fût pas favorable à ceux qui l'ont provoqué, et que la campagne dans laquelle ils se sont aventurés eût des conséquences plus sérieuses que celles qu'ils avaient prévues.

Contrat d'association! Droit d'association! Liberté d'association! C'étaient là les grands mots qu'ils avaient, au début, jetés au public.

C'était la grande réforme qui allait affranchir les individus, les tirer de leur isolement, satisfaire aux pressantes réclamations que les intérêts, disséminés, impuissants, dépourvus de tout moyen de se concerter et de se soutenir, faisaient depuis longtemps entendre. Il est maintenant avéré que ces phrases n'étaient que des mensonges; que sous cette annonce de liberté s'élaborait une nouvelle forme d'arbitraire, et que, loin de songer à déposer ses armes, l'Etat en forgeait de nouvelles contre les citoyens. La loi projetée ne donnera pas le droit d'association; et ses promoteurs, — ils commencent aujourd'hui à s'en apercevoir, — risquent de se trouver atteints eux-mêmes par les dispositions qu'ils ont inventées pour frapper plus sûrement leurs adversaires.

Aussi bien les masques sont tombés, les voiles se sont déchirés. La loi, qualifiée de loi sur le contrat d'association, n'est en réalité qu'une loi « contre les congrégations »; c'est le nom que lui ont donné, à la tribune, ses plus fervents partisans, M. Marcel Sembat et M. Viviani. C'était déjà beaucoup qu'une pareille déclaration; sans la désavouer, le ministère avait tenté, du moins, de l'atténuer par ses commentaires. Il convenait que son projet était dirigé contre les congrégations, mais en ajoutant aussitôt que c'était pour le bien de l'Eglise. Il avait à cœur de la délivrer des envahisseurs qui avaient usurpé son domaine, et dans sa réponse à l'interpellation de M. Marcel Sembat sur la lettre adressée par le Pape au cardinal Richard, même après que le Souverain Pontife avait formellement attesté l'indissoluble union du clergé séculier et du clergé régulier, M. Waldeck-Rousseau s'obstinait à maintenir entre les deux clergés l'antagonisme. Il prétendait engager les évêques dans sa cause, et les rendre en quelque façon ses complices, en alléguant que 9 d'entre eux seulement sur 87, avaient adhéré à la lettre de Léon XIII.

On n'en est plus à compter les inexactitudes oratoires du président du Conseil. Celle-ci pourtant dépassait les bornes. 85 *Semaines religieuses*, sur 87, ont démenti l'audacieux propos, en faisant connaître, sous une forme ou sous une autre, l'accord des évêques de France avec le successeur de saint Pierre. La constitution civile du clergé, que rêve peut-être l'homme d'affaires de Dreyfus, n'est pas près de se réaliser.

Il y fait ce qu'il peut pourtant, et si l'on veut connaître le respect que ce prétendu défenseur du clergé séculier témoigne en pratique pour l'autorité des évêques, on n'a qu'à lire l'écrit publié par Mgr Isoard, évêque d'Annecy, sous ce titre : *Après une récente Déclaration d'abus*. On sait que le vénérable et courageux prélat a été frappé par le conseil d'Etat d'une Déclaration d'abus pour

avoir hautement approuvé un de ses curés qui, conformément aux instructions épiscopales, s'était opposé à l'exhibition de bannières interdites dans une cérémonie funèbre. On verra, dans cet écrit, caractérisée en termes saisissants la tentative du pouvoir civil pour s'ingérer dans l'application des lois liturgiques, et accoutumer les populations, par des empiétements successifs, à ne plus considérer l'institution ecclésiastique que comme une des branches de l'administration, sur laquelle l'État a tous les droits.

Le projet de loi sur les associations, qu'on le sache bien, n'est qu'une préface. M. Viviani en a donné la conclusion. La guerre n'est pas déclarée seulement aux congrégations, mais bien à l'Eglise tout entière : « Nous sommes, on l'a peut-être trop oublié, a dit M. Viviani, face à face avec cette Église catholique... Au-dessus de ce combat d'un jour, de cette loi qui passe, se rencontre une fois de plus, ce conflit formidable où le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel essaient, en s'arrachant les consciences, de garder jusqu'au bout la direction de l'humanité. »

Ne l'oublions pas; celui qui tient ce langage est l'interprète du ministre du commerce; il supplée M. Millerand dans la direction de la *Lanterne;* il parle au nom de cette fraction socialiste, sans laquelle le gouvernement ne peut vivre, dont « les voix, comme l'avait déclaré, la veille, M. Marcel Sembat, sont indispensables pour former l'appoint nécessaire au vote de la loi. »

Et non seulement il représente les socialistes; il représente aussi les radicaux, on l'a bien vu, dans la mémorable séance où M. Piou a combattu le projet. Quand l'éloquent orateur a demandé aux radicaux s'ils s'associaient aux vues de M. Viviani : « Oui, certainement », ont-ils répondu, avec les hurlements sauvages de fauves qui ont vu la proie et qui déjà croient la tenir.

En vérité, quand de semblables affirmations sont faites, quand elles émanent de ceux que le cabinet, sous peine de périr, est condamné à suivre, M. Waldeck-Rousseau est bien venu à dire aux évêques : « C'est dans votre intérêt que nous agissons; c'est votre cause que nous défendons, en poursuivant les congrégations. » N'est-il pas évident, au contraire, que c'est la ruine du clergé séculier qu'on prépare en entreprenant celle du clergé régulier? La tentative présente n'est qu'un travail d'approche; c'est une « escarmouche », a dit encore M. Viviani, en attendant le combat décisif. On ne fait aux évêques l'injure de prétendre les associer à cette œuvre criminelle que pour les en rendre ensuite victimes, eux et leurs prêtres. Comme l'a dit avec une concision expressive l'évêque de Digne, « ce n'est pas en détruisant les forts qui gardent une place qu'on la défend mieux ».

Au point où nous en sommes, il était bon que les paroles de M. Viviani fussent prononcées; elles serviront à déjouer les manœuvres louches du président du Conseil. A le bien prendre, personne ne se fie à M. Waldeck-Rousseau; du côté des socialistes aussi bien que du côté des catholiques, on se demande, en le regardant : « Qui va-t-il tromper? » Il y a peut-être des catholiques qui se flattent qu'il ne justifiera pas toutes leurs inquiétudes; il y a, en revanche, des socialistes qui craignent qu'il ne réalise pas tous leurs vœux; la confiance des premiers nous paraîtrait pour eux plus dangereuse que ne le seraient pour les autres leurs soupçons. L'espérance endort trop souvent ceux qui s'y livrent; le soupçon stimule ceux qu'il tourmente, et le tempérament des catholiques les portant plutôt à attendre, comme celui des socialistes les porte plutôt à agir, nous croyons que ceux-ci réussiront mieux à pousser le ministère en avant que ceux-là à le retenir.

Nous ne nous attarderons pas à refuter les allégations du rapporteur, M. Trouillot. Un parti qui prétend ne relever que de la science et de la raison, se juge lorsqu'il se donne un pareil interprète. C'est donc au choix d'un Trouillot qu'aboutissent les gens, à qui ne suffit pas la raison d'un Bossuet ou d'un Bourdaloue, la science d'un Ampère, d'un Cauchy ou d'un Pasteur. Ce parti, qui depuis vingt ans ne s'est signalé que par des scandales, dans les rangs duquel se sont recrutés les trafiquants de la Légion d'honneur, les panamistes, les concussionnaires de tout acabit, ce parti, qui se réclame de la Commune et du drapeau rouge, qui trouve des apologistes pour tous les attentats, ce parti ne peut s'accommoder de la morale d'un saint Vincent de Paul, d'un saint Ignace, d'un saint Dominique, d'une sainte Thérèse ou d'un saint Jean-Baptiste de la Salle. Nous lisions, ces jours-ci, une brochure intitulée : *Nos anciens élèves*, brochure remarquable par la distinction du style, par la modération et par la courtoisie de la forme autant que par la vigueur et la clarté de la démonstration, dans laquelle le P. Tempé, comme le P. Du Lac, comme le P. Belanger, venge des reproches qui leur sont adressés l'enseignement et les élèves des Jésuites. Rien qu'à comparer le langage des accusés et des accusateurs, on fait entre eux la différence; on comprend que ce que ceux-ci ne peuvent pardonner à ceux-là, c'est précisément leur supériorité. Et avec quel éclat cette supériorité se manifestait avant-hier, quand le comte de Mun montait à la tribune pour répondre, dans un magnifique discours, aux proscripteurs des congrégations! M. Brisson a pu faire voter l'affichage de la réponse de M. Waldeck-Rousseau; il n'effacera pas l'impression produite par l'admirable parole de l'orateur catholique. Mal en a pris,

d'ailleurs, à M. Brisson de s'attaquer à notre foi religieuse; par une série de coups droits, M. Lerolle a réduit à néant l'argumentation de l'homme des Loges; et comment pourrions-nous oublier M. Ribot, dont la réplique au président du Conseil a été un chef-d'œuvre de discussion?

Au fond de cette campagne contre l'Église il n'y a, de la part de nos adversaires, qu'un grand aveu d'impuissance. Ils se disent la raison, le progrès, l'avenir, la liberté; en réalité, ces fanfarons ont conscience de leur faiblesse, et de tous leurs projets, de toutes leurs revendications, s'échappe cette plainte : « Nous ne sommes pas de force! Non seulement à armes égales, mais même, avec toutes les ressources du gouvernement, quand nous avons pour nous le pouvoir, les subventions, les places, les faveurs, tous les moyens de séduction et d'intimidation, nous sommes vaincus. La concurrence nous est impossible. Nous n'avons qu'un moyen de triompher des catholiques, c'est de les supprimer. Il faut qu'ils meurent pour que nous vivions. » C'est encore M. Viviani qui le déclare : « Les congrégations ne nous menacent pas seulement par leurs agissements personnels, mais par la propagation de la foi. »

Les lois mêmes qu'ils ont faites contre l'Eglise se retournent contre eux. On a annoncé que le général André avait résolu de placer désormais les membres du clergé dans le service des infirmiers, dès leur entrée au régiment. Eh quoi! la loi militaire de 1889 n'avait-elle pas été votée à ce cri : « *les curés sac au dos!* » Etait-ce bien le général André qui allait réagir contre cette pensée du législateur? Quelques bonnes âmes s'étaient peut-être déjà demandé s'il n'y avait pas là, chez le ministre de la guerre, un commencement de conversion. Le journal de M. Millerand, la *Lanterne*, s'est chargé de dissiper cette illusion. Oui, il est bien vrai qu'on va faire entrer les curés dans le corps des infirmiers, non pas du tout pour rendre leur situation meilleure, mais parce que la loi n'a pas donné les résultats qu'on en attendait. On s'était flatté que les séminaristes ne résisteraient point à l'air de la caserne, qu'ils ne seraient que de mauvais soldats et deviendraient de mauvais chrétiens. « L'expérience, dit piteusement la *Lanterne*, a prouvé le contraire. » Les élèves des séminaires sont devenus, par leur bonne tenue militaire, l'exemple de leurs camarades, en même temps que par leur conduite irréprochable, par leur foi religieuse, ils éveillaient chez beaucoup d'entre eux des réflexions profitables. « Et, de ce fait, continue le journal ministériel, il pourrait bien se faire, qu'au lieu de se convertir, ce soient eux qui convertissent les autres. »

On va donc les parquer dans l'infirmerie, comme dans un

lazaret. On les « isolera », afin qu'ils ne continuent pas à « contaminer » les soldats. *Contaminer* : le mot n'est-il pas bien choisi? Souvenons-nous, pour en apprécier toute la saveur, que le garde des sceaux, M. Monis, déclarait fièrement, il y a quelques semaines, au Sénat, qu'un des bienfaits de l'amnistie, étendue aux jeunes incendiaires de l'église Saint-Joseph, serait de permettre de les envoyer à l'armée. Ceux-là ne la « contamineront » pas.

Ainsi, en toutes choses, les gens des Loges sont réduits à constater la vertu des enseignements de l'Eglise; c'est précisément pour s'en venger qu'ils s'acharnent contre les œuvres religieuses. En parlant des Frères et des moines, ils n'avaient que ces mots à la bouche : « Ignorantins! Obscurantistes! » Or il se trouve que ces Ignorantins obtiennent des jurys de l'Exposition les grands prix et les médailles d'or. Il se trouve que ces Obscurantistes font admettre, au premier rang, leurs élèves dans toutes les Ecoles; qu'à l'étranger, ils sont partout recherchés, loués et vénérés; qu'à Beyrouth, notamment, les Jésuites ont établi une faculté de médecine dont les étudiants se répandent dans tout l'Orient, faisant bénir à la fois, par les populations, la religion et la France.

Cela ne peut pas durer; la conscience de M. Trouillot, de M. Pochon, de M. Viviani, de M. Bourgeois, de M. Dejeante, ne sera pas libre, tant que de pareils scandales pourront s'étaler au soleil.

Le malheur est que l'esprit jacobin ne se déchaîne pas seulement contre les choses religieuses. Il menace tout ce qui le gêne. Montrez-moi, dans n'importe quel domaine, l'adversaire, le dissident, le suspect, que ces forcenés veuillent également supprimer, sous prétexte que son existence trouble leur sécurité. Quelle est la loi qu'ils observent, le droit qu'ils respectent, l'injustice ou le crime qu'ils n'absolvent, pour peu que leur intérêt soit en cause? N'ont-ils pas exclu de la République quiconque ne pensait pas comme eux, M. Méline et ses amis, aussi bien qu'autrefois M. Jules Simon? Quand 75 citoyens ont été arrêtés, retenus en prison sans motifs, sans instruction, sans jugement, ils ont applaudi. Quand la Haute Cour, foulant aux pieds toutes les règles judiciaires, a condamné M. Buffet et M. de Lur-Saluces pour des complots imaginaires, M. Déroulède et M. Marcel Habert pour des faits que le jury de la Seine avait absous, ils ont applaudi. Quand le commandant Cuignet, reconnu innocent par le Conseil d'enquête, a été arbitrairement frappé, avec un surcroît de rigueurs inouïes, de soixante jours d'arrêts de forteresse, ils ont applaudi. Quand un de nos plus valeureux officiers, le général Geslin de Bourgogne, a été mis en disponibilité pour un discours prononcé, il y a huit mois, dans

une réunion privée, dans une fête intime, ils ont applaudi. Que les ministères ne soient plus, suivant l'énergique expression de M. le Provost de Launay, que des ministères de police, que l'espionnage pénètre dans tous les foyers, que les fonctionnaires de tout ordre, civils ou militaires, soient mis en demeure de retirer leurs enfants des écoles libres, que l'on demande compte à une institutrice du vote de son mari, à des officiers des relations de leurs femmes, ils applaudissent encore, ils applaudissent toujours. Si demain, d'un trait de plume, leur ministre de la guerre, au mépris de la loi, venait à enlever la propriété de leur grade aux officiers qui lui déplaisent, ils n'auraient, soyez-en sûrs, que des éloges pour lui; ils n'en auraient que pour le ministre de l'instruction publique, si, sans recourir au vain appareil d'une discussion parlementaire, il fermait par décret toutes les écoles libres, et prétendait livrer tous les enfants à l'Université, en attendant que celle-ci, qui déjà est devenue suspecte, fût également supprimée.

Toute leur politique se résume dans ces deux termes : mettre leurs adversaires hors la loi et se mettre eux-mêmes au-dessus des lois.

Dans l'allocution qu'il adressait, le 1er janvier, à son clergé, Mgr Chapon, évêque de Nice, lui disait : « Une loi d'exception, qui opprimerait chez nos religieux, avec la liberté, les droits les plus inviolables de la conscience, qui, en face du socialisme et de ses convoitises, violerait, à leur détriment, le droit de propriété lui-même, serait une menace pour tous. Notre patriotisme en serait plus alarmé encore que notre foi; car cette loi serait funeste à la France autant qu'à l'Eglise. »

Le langage du prélat se rencontre avec les avertissements des hommes politiques. En relevant les dispositions édictées dans le projet de loi des associations pour assurer la confiscation des biens des couvents, M. Renault-Morlière disait à la Chambre : « L'effet rétroactif que vous donnez à cette loi, c'est l'ébranlement de toutes les fortunes, c'est l'ébranlement du crédit public. » Et, devant le Sénat, dans le débat sur la réforme du régime fiscal des successions, M. Labiche déclarait à son tour : « L'inquiétude provoquée par la réforme proposée est générale. La bourgeoisie riche était venue sincèrement à la République. Vous allez l'alarmer. »

C'est en vain que l'on compterait sur le gouvernement pour arrêter ce mouvement. C'est en vain que, répondant à ses contradicteurs, M. Waldeck-Rousseau s'écriait : « Personne, plus que moi, n'est un défenseur résolu et convaincu de la propriété. »

Les faits ont révélé la fermeté des convictions du ministre. En 1882, dans le projet de loi qu'il avait présenté sur l'association,

M. Waldeck-Rousseau faisait inscrire « l'abolition de la propriété » parmi les clauses illicites, qui rendaient nulle une association. En 1900, il a fait rayer ces mots de son projet pour complaire à M. Millerand et aux collectivistes. En 1895, il s'élevait contre l'introduction de l'impôt progressif dans la réforme des droits sur la succession; il montrait le but où l'on tendait, en s'engageant dans une pareille voie. « Très habilement, très patiemment, disait-il, on nous a conduits sur le chemin de l'impôt progressif; et, par définition, on peut dire qu'il y a un antagonisme invincible entre le droit de propriété, tel qu'il est reconnu par la Révolution française, et la progression de l'impôt. »

En 1901, il provoque lui-même le Sénat à s'engager dans le chemin dont il s'était efforcé jadis de le détourner, et il met à lui en vanter la sécurité la même conviction qu'il mettait alors à lui en dénoncer le péril.

Il y a cependant bien de l'aveuglement dans cette conduite; nos gouvernants ne prennent pas assez garde qu'à force de s'attaquer à tout le monde, on finit par soulever tout le monde contre soi. On rappelait à la Chambre les réflexions tardives, mais clairvoyantes, que M. Challemel-Lacour exprimait, il y a douze ans, devant le Sénat. Il avait voté l'article 7; il avait approuvé l'expulsion des religieux; mais il reconnaissait, dans un beau et triste langage, qu'il s'était trompé. Il avouait que ni lui ni ses amis n'avaient assez tenu compte de ce que gardaient de puissance dans ce pays « des croyances, peut-être attiédies et assoupies sur certains points et dans quelques régions, disait-il, mais sujettes à des réveils surprenants, vivaces encore presque partout, et qui tiennent dans la vie intime, dans la vie de famille, plus de place que la politique n'en tiendra jamais ».

Ces réveils surprenants, on les voit poindre, et leur éclat sera d'autant plus grand que la violence des sectaires s'accusera davantage. Beaucoup, même parmi les plus indifférents, éprouveront ce sentiment dont M. Jules Lemaître, avec sa vaillance et son talent accoutumés, se faisait l'interprète à la dernière réunion de la *Patrie française* : « Je défends les congrégations, disait-il, non par sympathie, mais par devoir, par amour de la justice et à cause de l'écœurement que me donnent la bassesse et l'hypocrisie de leurs ennemis. »

La France ne serait plus la France, si devant l'infamie des agresseurs elle n'éprouvait la même impression. L'acharnement effronté des loges maçonniques contre les croyances n'aura servi qu'à donner à l'Eglise une sorte de popularité, et l'esprit de secte en se dévoilant dans toute son impudeur, avec ses menaces à la fois dirigées contre la religion et la patrie, arrivera à soulever

contre lui, pour peu qu'ils aient quelque générosité dans l'âme, ceux qu'en d'autres temps il eût peut-être égarés. N'est-ce pas un indice du travail qui s'opère jusque dans la foule, que cette déclaration d'un libre-penseur, M. Max-Régis, candidat à la députation dans un des arrondissements les plus révolutionnaires de Paris? « Empêcher les associations, religieuses ou non, de se réunir comme elles l'entendent, c'est porter atteinte aux principes les plus sacrés du droit moderne; libertaire, je veux la liberté pour tous les citoyens sans distinction, liberté de croyances ou d'idées, liberté d'enseignement par-dessus tout. » N'est-ce pas un symptôme analogue que cette *interview*, dans laquelle M. Déroulède, s'adressant à un rédacteur de l'*Echo de Paris*, s'attache à proclamer sa foi catholique, et en arrive, lui qui jusqu'ici n'avait jamais voulu s'associer au mouvement antisémitique, à dénoncer les Juifs et les protestants comme les ennemis de la tradition nationale. « Démilitariser, décatholiciser, dénationaliser la France, dit-il, tel est le triple but des cosmopolites qui se sont emparés du pouvoir... Les Juifs, en France, nous exploitent; les protestants français nous dirigent; la France catholique est opprimée. S'il est de l'intérêt national de l'Angleterre et de l'Allemagne de maintenir et même de propager leurs dogmes protestants, il est de l'intérêt national de la France de maintenir sa vieille religion catholique. »

Sans méconnaître la sincérité du chef de la ligue des Patriotes, il est permis de croire qu'il eût moins insisté sur cette profession de foi, s'il n'avait senti ou si on ne lui avait rapporté que dans l'état d'esprit provoqué par la campagne des Loges, elle ne pourrait qu'ajouter à sa popularité et à son influence.

Et que dirons-nous du triple avertissement que, de trois points opposés, le suffrage universel vient de donner au gouvernement? L'élection du général de Saint-Germain à Rennes et de M. de Benoist à Montmédy, la majorité relative donnée dans le Gard à M. de Bernis, tandis que candidat officiel est relégué au dernier rang, ne sont-ce pas là encore des signes du dégoût du pays pour la faction qui l'opprime?

Sous cette impression générale de révolte se développe, nous aimons à le constater, le besoin chaque jour mieux senti de la nécessité de l'union. M. Vandal l'exprimait, l'autre soir, dans sa magistrale conférence sur « l'alliance russe et l'armée française ». Il demandait « la réconciliation nationale par le droit garanti et reconnu à chacun; la pacification par la liberté ». C'était presque au lendemain de cette réunion de la rue de Grenelle, où, parlant du droit d'association dont il était déjà, en 1872, à l'Assemblée nationale, le prévoyant et brillant défenseur, M. d'Hausson-

ville invoquait les souvenirs de l'union libérale, en se félicitant de la voir se reformer, dans l'assistance qui l'entourait, pour lutter contre les sectaires et les persécuteurs.

Nous saluons avec bonheur, partout où elle se produit, cette pensée d'union que, pour notre part, nous n'avons cessé de formuler. Pourquoi faut-il qu'elle n'ait pas, depuis trente ans, rallié tant d'esprits dignes de la comprendre? Que de malheurs eussent été détournés, que de dangers conjurés, que d'aigreurs, que de préventions, que de luttes, en quelque sorte fratricides, évitées et rendues impossibles! Mais laissons le passé; ne gardons que le souvenir des leçons qu'il nous lègue. L'heure n'est pas aux gémissements et aux désespérances, mais à l'action. Si tous les patriotes arrivent à se grouper, s'ils veulent n'avoir d'autre ambition que celle de rivaliser d'énergie, de dévouement, d'abnégation, de sacrifices, pour maintenir le patrimoine national, la victoire, Dieu aidant, sera pour eux, c'est-à-dire pour la France.

L'Angleterre est dans le deuil. Elle vient de perdre la souveraine qui depuis plus de soixante ans présidait à ses destinées, qui était demeurée, au milieu des vicissitudes de son pays et du monde, la personnification incontestée et vénérée de la grandeur nationale. Cette fin de la reine Victoria emprunte aux circonstances, dans lesquelles elle se produit, un caractère tragique. Ce n'est pas seulement sous le poids des années, sous le coup des douleurs et des inquiétudes privées dont, depuis quelques mois, elle a été atteinte, que la reine a succombé. La guerre du Transvaal, — la plupart des organes de la presse britannique sont d'accord pour le dire, — a été pour elle un sujet profond de trouble et d'affliction. On ne lui en avait pas d'abord, paraît-il, révélé les véritables conditions; on ne la lui avait représentée que comme une expédition, dont le succès certain ne se ferait ni acheter trop cruellement, ni trop longtemps attendre. A mesure que se déroulaient les événements, que s'aggravait le drame, la reine s'en préoccupait davantage et, dernièrement, elle mandait auprès d'elle lord Roberts pour avoir de lui des détails qui n'étaient faits sans doute ni pour la consoler ni pour la rassurer. Ces sentiments, après tout, font honneur à la souveraine, et c'est lui rendre hommage que de les dévoiler.

La vie antérieure du prince de Galles ne l'avait guère préparé à la grave et lourde mission dont il va être investi. Il monte sur le trône, dans la crise la plus formidable qu'ait traversée l'Angleterre; il aura de graves devoirs à remplir; il aura, pour le bien de ses sujets, à déployer de grandes et sérieuses qualités. Le métier des rois constitutionnels n'est pas, quoi qu'on en puisse dire, de laisser passer les événements et de contempler, dans une immobilité

indifférente, les changements des cabinets et les actes des ministres. Ils ont une part d'influence à exercer, et, lorsqu'elle était en pleine possession de ses forces, la reine Victoria ne manqua pas de faire sentir la sienne. Combien, dans les circonstances présentes, il serait à souhaiter que se manifestât la pensée royale! L'avènement d'un nouveau souverain provoque la dissolution de la Chambre des communes et la réunion d'un nouveau Parlement. Ne sera-t-il pas aussi le point de départ d'une politique nouvelle? Les hécatombes n'ont-elles pas été assez nombreuses ni assez sanglantes dans l'Afrique du Sud? N'est-il pas temps d'y mettre un terme? L'amnistie est d'ordinaire un des bienfaits par lesquels s'inaugure un règne. L'arbitrage, cette amnistie mutuelle des belligérants, ne viendra-t-il pas enfin à se réaliser, légué en quelque sorte par les vœux désolés de la reine mourante à son fils et à son peuple? L'honneur de l'Angleterre n'en souffrirait pas, et la conscience humaine en serait soulagée.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

VINGT-CINQ ANS

D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR LIBRE

Le 6 février dernier, l'église des Carmes était en fête. Sous la présidence du cardinal archevêque de Paris, plusieurs prélats, Mgr l'évêque d'Amiens, Mgr l'évêque de Troyes, Mgr Baunard, de Lille, Mgr Batiffol, de Toulouse, se pressaient dans le sanctuaire. Professeurs, élèves et amis de l'Institut catholique de Paris (et en tête de ces derniers le vénérable M. Wallon), remplissaient la nef, accourus pour célébrer les noces d'argent de l'établissement.

Les « noces d'argent », disons-nous; en effet, il ne s'agissait pas seulement du vingt-cinquième anniversaire d'une fondation, mais de celui de l'union étroite établie, depuis 1876, entre ce qui se nommait alors l'Université catholique et le vénéré coadjuteur du cardinal Guibert, appelé, dix ans plus tard, à recueillir la succession du saint prélat qui l'avait choisi.

Depuis un quart de siècle cette union s'est maintenue, de plus en plus étroite, s'affirmant, surtout aux heures difficiles, par le dévouement sans bornes du cardinal Richard à l'œuvre dont il avait accepté de protéger le berceau. C'était donc bien à lui de se faire, auprès de Dieu, en cette circonstance, l'interprète de la reconnaissance du troupeau qui se plaît à saluer en lui son plus efficace soutien; reconnaissance qui a trouvé aussi une digne expression dans le magistral discours prononcé pendant la messe par le recteur, Mgr Péchenard.

Quelqu'un, hélas! manquait à l'appel : celui qui, après avoir été le vrai fondateur de l'institution, l'a dirigée pendant seize ans avec un incomparable éclat, et à qui son âge comme sa vaillance semblaient promettre de longs jours. Du moins, à gauche du chœur, un élégant monument, récemment élevé pour recevoir son image prochainement attendue [1], disait assez que le souvenir de Mgr d'Hulst

[1] M. Chaplain, de l'Institut, termine en ce moment le buste de Mgr d'Hulst, qui prendra bientôt place sur le monument édifié par M. Daumet, de l'Académie des beaux-arts, l'illustre architecte de Chantilly.

ne périrait jamais dans cette église où sa parole, aussi distinguée que réconfortante, a si souvent retenti.

Vingt-cinq ans! voilà bien ce qui mérite de s'appeler « *grande ævi spatium* », surtout à une époque troublée comme la nôtre, où les choses sont si vite emportées. Parmi les assistants, plusieurs étaient des ouvriers de la première heure. Ils avaient connu les jours sombres, traversés à tant de reprises, surtout en 1880, et ils s'étonnaient, en vérité, de se retrouver ensemble, unis dans le même esprit, appliqués à la même tâche, toujours serrés autour d'un drapeau que tant de fois ils avaient cru menacé d'une perte inévitable.

Si la ville de Paris voulait bien renoncer à des armoiries qui, d'ailleurs, cadrent mal avec ses tendances ultra-démocratiques, la devise de la nef parisienne : *Fluctuat nec mergitur*, conviendrait assez bien à l'établissement de la rue de Vaugirard. Un coup d'œil jeté sur son histoire le prouvera surabondamment.

Comme l'a si bien dit M. de Lacombe, « la liberté de l'enseignement, suprême refuge de la liberté de conscience, fait partie de la charte obligatoire de toutes les nations modernes ». A ce point de vue, la conquête obtenue en 1850 ne suffisait pas; non seulement elle ne donnait qu'une demi-liberté à l'enseignement secondaire, toujours assujetti à des épreuves finales qui dépendaient exclusivement de l'Etat, et imposaient en quelque sorte ses programmes; mais l'enseignement supérieur n'y avait aucune part. Or il devenait d'autant plus urgent d'y pourvoir que le rôle de cet enseignement grandissait chaque jonr, en même temps que s'affirmaient, avec une témérité sans cesse grandissante, les tendances de certains maîtres à introduire, devant la jeunesse, des questions pour le moins dangereuses. De la sorte, ceux que la nécessité de conquérir un grade universitaire amenait devant les chaires de l'Etat risquaient de plus en plus d'entendre offenser leurs croyances, non seulement au nom de l'histoire ou de la philosophie, mais au nom de résultats scientifiques interprétés avec plus de passion que de justice.

Réfréner ces intempérances, en rappelant ceux qui s'en rendaient coupables à un plus exact sentiment de leurs devoirs, était chose malaisée. On eût crié à l'oppression; et, d'ailleurs, dans notre pauvre pays, où toutes les formes du pouvoir avaient été usées les unes après les autres, et où le dernier essai de conciliation d'une autorité forte avec une apparence au moins de régime démocratique venait si lamentablement de finir dans un désastre sans précédents, qui donc se fût senti tout à la fois assez de fermeté et assez de doctrine pour exercer une telle direction?

Il n'y avait donc qu'un seul remède : c'était d'élever, à côté de l'Etat, des universités libres, soumises aux lois du pays, mais maîtresses de leur enseignement, et autour desquelles se grouperaient, selon leurs affinités, ceux qui se sentaient blessés par les tendances trop manifestes de l'enseignement officiel. C'est à cette tâche que Mgr Dupanloup et ses amis consacrèrent tous leurs efforts, dont le résultat fut la loi de 1875.

Hélas! combien cette loi elle-même était loin de l'idéal poursuivi! Elle prétendait instituer des universités libres, et elle leur refusait la condition la plus essentielle de leur existence, c'est-à-dire le droit de conférer des grades, admettant tout au plus, par l'institution des jurys mixtes, une combinaison propre à garantir l'impartialité des commissions d'examen. Voilà tout ce qu'on avait pu obtenir, dans ce pays de France, hypnotisé depuis Napoléon par l'enseignement d'Etat, à côté de ces universités étrangères qui toutes sont autonomes, à deux pas de la Belgique, où, depuis 1832, prévaut un régime qui a amené l'université de Louvain, et le pays avec elle, à un si haut degré de prospérité!

Si la victoire était mince, ce n'est pas seulement parce que les prétendus libéraux ne s'étaient associés qu'à contre-cœur à une mesure dont ils savaient bien que les catholiques voudraient seuls profiter. Même parmi ceux dont les sympathies religieuses ne faisaient pas de doute, le préjugé universitaire se montrait parfois le plus fort. Il semblait, à leurs yeux, qu'on voulût établir une concurrence de mauvais aloi. Volontiers on eût parlé d'une division de la France en deux camps; comme si les clients de l'enseignement supérieur formaient autre chose dans le pays qu'une infime minorité; comme si, d'ailleurs, l'exemple des collèges libres, fonctionnant depuis un quart de siècle, n'avait pas prouvé que ces institutions donnaient à la patrie ses meilleurs serviteurs, ceux, en particulier, qui marchandaient le moins, à l'heure du danger, le sacrifice de leur existence!

Et puis, pour justifier cette instinctive défiance que tout Français garde au fond de son âme contre la pratique de la liberté, on ne manquait pas, dans l'espèce, de prétextes d'apparence plausible. A quoi bon, disait-on, instituer un enseignement orthodoxe des sciences et du droit? Passe encore pour quelques cours de philosophie ou d'histoire! Mais y a-t-il deux manières d'enseigner les mathématiques, la chimie, la minéralogie, l'histoire naturelle? Le code civil, la procédure criminelle, le droit romain ne seront-ils pas partout professés de la même façon? Que si l'on se plaint de l'esprit qui anime les maîtres, eh bien! qu'on fasse effort pour se substituer à eux; que les gens bien pensants envahissent les

carrières universitaires et s'y pressent en assez grand nombre pour réformer ces tendances, ou du moins pour obtenir que l'on compte avec eux!

En effet, ce n'est pas plus difficile que cela! Se substituer à ceux qui défendent une redoute est à coup sûr le meilleur moyen de se rendre maîtres de la position. Encore faut-il que l'échange soit possible; et vingt-cinq ans d'expérience constamment poursuivie se sont chargés d'infliger une cruelle désillusion à ceux qui entretenaient d'aussi naïves espérances. On sait aujourd'hui comment est respectée, dans les Universités de l'Etat, la liberté des croyances catholiques, et quel précieux titre à l'avancement confère la profession de ces croyances. Chaque jour, une chaire nouvelle se crée, sous la pression de quelque Conseil municipal, qui impose à la fois la matière à traiter, toujours d'essence révolutionnaire, et le titulaire de l'emploi, bien qualifié pour le remplir au gré des fondateurs. La neutralité n'est plus qu'une vieille « guitare », tout comme la liberté. On ne se pique plus de ces « coquetteries » là, comme disait naguère le grand pontife de la politique franc-maçonne. Personne ne se gêne, dans l'ordre des lettres comme dans celui des sciences, pour lancer des affirmations aussi blessantes que téméraires. Voici maintenant que, pour ne pas offenser la jurisprudence appliquée par les plus hautes magistratures, les professeurs de droit, déjà assujettis à proclamer la légitimité du divorce, doivent enseigner de plus que la clause « d'immoralité », propre à disqualifier un homme pour les fonctions de professeur, est applicable à quiconque fait partie d'une association mal vue par le gouvernement, et le moment est proche où leurs élèves apprendront que le plus immoral des hommes est celui qui, devant sa conscience, aura fait le vœu d'être chaste, encourant par cela seul une mise hors la loi sans rémission.

Voilà les dangers qu'entrevoyaient les législateurs de 1875 et contre lesquels leur prévoyance cherchait à élever une citadelle où les gens de bien pussent trouver refuge. Si insuffisant que fût le résultat obtenu, on ne s'en mit pas moins courageusement à l'œuvre. Pendant que Lille, Angers, Lyon et Toulouse s'organisaient de leur côté, autour du vénéré cardinal Guibert se groupèrent trente-deux archevêques et évêques, parmi lesquels ceux de Rouen, de Reims, de Sens, de Bourges, de Besançon, etc. Des laïques qu'on était toujours sûr de trouver au premier rang, quand il s'agissait de dévouement et de générosité, tels que MM. Charles Hamel et Ferdinand Riant, auxquels se joignait bientôt M. Depeyre, remplacé plus tard par M. Antonin Pagès, apportèrent comme administrateurs le précieux concours de leur expérience et de leur

désintéressement. Il fallait un local; pour aboutir rapidement, on songea à la vieille Ecole des Carmes, alors occupée par l'Ecole Bossuet, dont le directeur se soumit par un exode au sacrifice qui lui était demandé. Tandis qu'à la hâte on organisait les installations nécessaires à trois facultés, de droit, de lettres et de sciences, ainsi qu'à un séminaire d'élèves ecclésiastiques, le soin de recruter le personnel était dévolu à l'abbé d'Hulst, alors vicaire général, et destiné à devenir d'emblée l'âme de la nouvelle institution. Grâce à des prodiges d'activité, l'Université catholique de Paris put ouvrir ses portes aux étudiants dès les derniers jours de 1875, et peu après, à la suite d'une minutieuse inspection, la capacité légale lui était reconnue, en même temps qu'à Rome on lui octroyait l'investiture canonique, avec Mgr Richard comme chancelier.

Tout cela s'était fait sans tapage, comme on pouvait l'attendre d'une œuvre obéissant à l'impulsion du grand cardinal Guibert, plus que personne attaché à la salutaire maxime d'après laquelle : « Ce qui fait du bien ne fait pas de bruit, et ce qui fait du bruit ne fait pas de bien. » Chacun s'était mis silencieusement à sa besogne, avide de coopérer à une grande œuvre chrétienne, et de faire de son mieux pour que l'honneur de l'Eglise y trouvât son compte.

Mais déjà la politique commençait son œuvre néfaste. Quelques mois après l'ouverture des cours, un changement de ministère survenait, qui faisait prévoir une prochaine évolution, funeste aux conservateurs. Un moment arrêtée par l'essai de résistance du maréchal de Mac-Mahon, cette évolution se dessinait en 1878 avec une véritable impétuosité, et l'un de ses premiers actes était de prendre sur les universités libres la revanche du 16 mai. Sûr de ne gêner que des catholiques, puisque seuls ils avaient mis la loi nouvelle en pratique, le gouvernement devint le meneur de cette campagne. Les mêmes hommes qui, sous l'Empire, s'étaient fait gloire de revendiquer la liberté la plus illimitée, mutilèrent sans vergogne l'œuvre, pourtant si incomplète, des législateurs de 1875. Les jurys mixtes furent supprimés, et avec eux le droit au titre d'Université. Même il s'en fallut de bien peu que les facultés isolées ne vinssent à sombrer dans le naufrage; et si ce faible reste a surnagé, on le doit à l'impression produite par les représentants du nouvel enseignement, lorsqu'ils furent admis à défendre leur cause devant la Commission du Sénat, que Jules Simon présidait avec une impartialité dont ses anciens amis ne devaient pas tarder à lui faire porter la peine. Bientôt d'ailleurs, tous ceux des collaborateurs de l'enseignement supérieur libre, qui avaient conservé des attaches officielles, se voyaient mis en demeure d'opter entre leur carrière d'Etat et la cause qu'ils servaient.

Après cette bourrasque, le cardinal Guibert jugea qu'il convenait de se recueillir, pour ne pas exposer indéfiniment à la tempête des branches trop exposées à fléchir devant l'orage. Ce n'était pas seulement avec l'hostilité de sectaires implacables qu'il fallait compter. L'expérience avait appris que le concours des amis eux-mêmes était parfois sujet à se marchander. Dans ce pays de fonctionnaires qu'est la France, l'idée de l'enseignement d'Etat avait jeté de si profondes racines, qu'on se résignait difficilement à y renoncer. En vain le gouvernement multipliait-il les hétacombes. fermant chaque jour une nouvelle série de fonctions publiques à quelque catégorie de suspects. On s'obstinait à croire que cet ostracisme n'aurait qu'un temps, ce qui dispensait de prendre des mesures énergiques en vue de le conjurer.

Et pourtant, quel enseignement salutaire nous offrait, à nos portes, l'exemple de la Belgique, dans cette Université de Louvain, fondée en 1834 par l'épiscopat belge, avec le concours résolu et persévérant de tous les catholiques! Peu à peu, elle en était venue à peupler le pays d'avocats chrétiens, d'agriculteurs, d'ingénieurs, de médecins chrétiens; et ainsi, par l'ascendant de ces hommes de foi et de devoir, répandus par toutes les provinces, le parti catholique avait pu s'organiser avec assez de force pour conquérir, en Belgique, une solide majorité; si bien qu'on a pu dire en toute justice que si, depuis tant d'années, pour le plus grand bien de leur nation, les catholiques belges sont au pouvoir, c'est à l'Université de Louvain qu'est dû ce résultat.

Mais c'était peine perdue de proposer cet exemple à la France! Il était bien plus commode d'attendre, sans rien faire, le salut de quelque miracle, ou d'invoquer chaque jour un coup de balai libérateur, donné par n'importe qui! Une telle disposition d'esprit commandait la prudence; et parce que le premier devoir d'une troupe qui n'a pas la victoire est de se concentrer en attendant les renforts, le cardinal Guibert fut, comme toujours, sagement inspiré quand, avec ses vénérables associés, il décida que l'ancienne Université libre, devenue l'Institut catholique, ferait bien de carguer provisoirement ses voiles.

La faculté de droit fut maintenue; mais les autres firent place à une simple Ecole de hautes études scientifiques et littéraires; même, afin de concentrer ses efforts sur ce qui convenait surtout au personnel ecclésiastique, c'est-à-dire à la clientèle la mieux assurée de l'établissement, on abandonna provisoirement l'enseignement des sciences naturelles, du moins de la botanique et de la zoologie. Par contre, on allait bientôt répondre à l'Etat, qui venait de répudier l'enseignement officiel de la théologie, par

l'institution d'une faculté canonique, au sujet de laquelle un accord avec Rome devait intervenir en 1890.

Si l'établissement de haut enseignement de la rue de Vaugirard prenait ainsi une apparence plus modeste, l'efficacité de son rôle n'en devait pas être diminuée. D'ailleurs, au moment où avait lieu cette transformation, c'est-à-dire vers 1880, la retraite volontaire du vénérable M. Conil faisait passer la direction aux mains de l'homme qui avait été le veritable, on peut dire l'unique organisateur de la maison, qui en connaissait tous les rouages, et dont la brillante personnalité allait jeter désormais un vif éclat sur la carrière de l'Institut catholique : nous avons nommé Mgr d'Hulst. Avec un tel chef, si généreusement prodigue des dons exceptionnels que la Providence lui avait départis, nul ne pouvait être tenté de marchander les témoignages de son zèle; et ainsi, dans le cadre restreint que le malheur des temps lui assignait, l'Institut catholique se fortifia de plus en plus dans l'accomplissement régulier de sa tâche bienfaisante.

C'est dans l'Ecole des lettres que cet heureux résultat s'est tout d'abord affirmé. Le Recteur, en la reconstituant, s'était attaché à la pourvoir d'un personnel d'élite, chez qui le dévouement professionnel n'eût d'égal que la compétence didactique. Il eut la main heureuse. Bientôt les élèves s'y sentirent encadrés, surveillés, soutenus, comme ils ne l'eussent été dans aucun autre établissement similaire. Cette influence, s'ajoutant à celle du séminaire sulpicien des Carmes, placé sous la direction aussi éclairée que sympathique de M. Monier (depuis quelques années remplacé par M. Guibert), fut consacrée par des succès si sérieux, que non seulement les ecclésiastiques, mais les laïques, n'ont cessé d'affluer depuis lors dans une école où tant de soins sont pris pour leur préparation aux examens.

Pendant ce temps, les professeurs de l'Ecole de droit rivalisaient de zèle pour suffire, sans augmentation notable du personnel, à l'accroissement continuel des programmes, en même temps qu'ils s'efforçaient de maintenir, entre eux et leurs élèves, un contact assez intime pour donner aux familles de sérieuses garanties, inconnues dans les Facultés de l'Etat. Quant aux professeurs de sciences, ils n'étaient pas inactifs dans leurs laboratoires, d'où allaient bientôt sortir des résultats dignes de quelque attention.

C'est de ce temps que date la création, due à Mgr d'Hulst, d'un établissement qui peut être regardé comme une sorte d'annexe de l'Institut catholique : c'est l'hôpital Saint-Joseph. Toujours la fondation d'une faculté de médecine avait apparu aux fidèles

comme le *desideratum* suprême de l'enseignement supérieur libre, et le succès obtenu dans cette voie à Lille n'était pas fait pour diminuer les regrets des Parisiens. D'autre part, en dehors de la question d'argent, tant de difficultés se dressent, dans la capitale, en travers d'une tentative de ce genre, qu'il n'avait pas semblé possible de l'aborder de front.

Si la chose était réalisable, il fallait qu'elle trouvât d'abord à s'appuyer sur un organisme fortement constitué. Mgr d'Hulst le comprit et mit tous ses soins à obtenir l'ouverture d'un embryon d'hôpital, destiné à s'accroître par la suite conformément à un plan bien conçu. En même temps que les malades y trouveraient les garanties spirituelles dont la rage des sectaires s'acharne à les priver partout ailleurs, les médecins chrétiens devaient y rencontrer, avec l'emploi de leur zèle, l'occasion de faire progresser la science. Les développements pris par cette institution, qui abrite aujourd'hui plus de deux cents malades, et la bonne renommée acquise par les médecins et chirurgiens dont le dévouement s'y dépense, disent assez combien l'idée était féconde, et autorisent de nouvelles espérances d'avenir.

Tant de choses ne suffisaient pas encore à l'activité du Recteur. Il savait que la vieille maison des Carmes ne pouvait être pour l'Institut catholique qu'un abri provisoire. Sa vétusté n'était que trop visible, et l'insuffisance des locaux éclatait chaque jour davantage. Un plan de reconstruction totale était tout prêt; mais pour l'exécuter il eût fallu des millions. Comment les trouver dans ces temps difficiles, où toutes les œuvres religieuses avaient à lutter contre une persécution implacable? Qui pouvait demander au conférencier de Notre-Dame, bientôt surchargé de devoirs parlementaires, ayant encore sur les bras les congrès scientifiques des catholiques, dont il était l'âme, de commencer une nouvelle carrière de quêteur, à laquelle ni son éducation ni ses goûts ne l'avaient préparé? Et cela pour une œuvre dont le public chrétien lui-même s'obstinait, au moins à Paris, à ne pas comprendre toute l'importance.

Cependant Mgr d'Hulst voulut qu'il y eût au moins un commencement d'exécution. Grâce à lui, et avec la collaboration de M. Ruprich-Robert, une amorce des bâtiments nouveaux put s'élever sur la rue d'Assas, donnant enfin aux cours de lettres des locaux dignes de leur destination. En même temps une salle assez vaste, en communication directe avec l'extérieur, permit d'organiser, non seulement des conférences publiques, sur tous les sujets à l'ordre du jour du moment, mais ces cours de jeunes filles qui furent une des dernières créations de Mgr d'Hulst, et auxquels

des hommes comme M. Henry Cochin, M. Joly, etc., ne dédaignèrent pas d'apporter leur précieux concours.

Mais le Recteur s'épuisait par les charges de toutes sortes qu'il avait assumées. On l'avait vu partir pour les vacances, fatigué sans doute, mais n'accusant encore aucune défaillance. Au mois d'octobre 1896, comme il revenait à Paris en vue de la rentrée, le mal le terrassa comme par un coup de foudre. Ce fut pour l'Institut catholique une heure bien sombre, et l'on put se demander un instant si le navire n'allait pas disparaître avec celui qui depuis tant d'années le conduisait.

Dieu veillait cependant et son assistance ne fit pas défaut au nouveau chef choisi par les évêques. Mgr Péchenard avait été jusqu'alors le bras droit de S. Em. le cardinal Langénieux, qui partage exclusivement avec le cardinal Richard le privilège de représenter parmi les vivants le groupe des trente-deux évêques de la fondation; privilège hautement apprécié des ouvriers de la première heure, dont les vœux ardents demandent au Ciel d'accorder encore de longs jours aux deux princes de l'Eglise à qui tant de gratitude est due!

Mgr Péchenard débutait dans les circonstances les plus difficiles. Il en avait conscience et les abordait comme un soldat commandé pour la plus périlleuse des manœuvres. A force de dévouement, de persévérance, en se donnant tout entier et sans réserve à l'œuvre assumée, le nouveau Recteur a su doubler, peut-on dire, le cap des tempêtes.

Bientôt, par ses soins, une importante construction nouvelle venait s'ajouter au bâtiment édifié par Mgr d'Hulst, offrant enfin un asile digne d'elle à la bibliothèque de l'Institut, déjà riche de cent cinquante mille volumes, et devenue maintenant un centre d'études très fréquenté, notamment par les ecclésiastiques. Les préoccupations budgétaires, un moment arrivées à un haut degré d'acuité, se calmaient peu à peu par l'institution, chaque jour en progrès, de l'œuvre du Denier; et c'est ainsi qu'après vingt-cinq ans d'exercice, l'Institut catholique de Paris peut célébrer ses noces d'argent, sinon dans la sécurité complète, du moins dans une paix relative, et moins inquiet de son avenir qu'il y a quelques années; car il doit lui suffire, regardant en arrière, de voir avec quelle sûreté la main de Dieu l'a guidé au milieu de tant d'écueils, pour qu'il ne lui soit plus permis de douter d'une protection tant de fois manifestée.

Mais, au sortir d'une période difficile, il ne suffit pas de pouvoir dire, comme Sieyès après la Terreur. « J'ai vécu! » On a le droit

de demander davantage et d'exiger de l'Institut catholique la preuve qu'il n'a pas été inférieur à sa mission propre.

Que les principes et la pratique du droit aient été bien enseignés dans une faculté qui comptait des doyens et des professeurs comme MM. Connelly, Merveilleux du Vignaux, Alix, Claudio Jannet, Terrat, Jamet, Delamarre, Lacointa, Chobert et tant d'autres, c'est ce dont personne ne saurait douter; comme aussi il est permis d'affirmer qu'avec de tels maîtres, l'honneur et la dignité du caractère n'ont jamais cessé de faire partie des choses le plus brillamment professées. 120 docteurs, et près de 1 000 licenciés, ont déjà appris à cette école, non seulement à respecter les lois, mais à ne pas les faire dépendre du caprice d'individus sans responsabilité.

Au Parlement, la faculté libre a fourni MM. de La Bassetière, Etcheverry, de La Marzelle; au barreau, elle a donné MM. César Caire, Charles Boullay, Godefroid, Reverdy, etc. L'Institut de France y a couronné MM. Bureau, Imbart de Latour, Clotet, Dauvillier, Hélie; et si nous ne nommons pas ceux de ses élèves qui ont trouvé à se distinguer dans les emplois publics, c'est pour ne pas les désigner à la mauvaise volonté d'un pouvoir sans scrupules.

L'Ecole des lettres a déjà préparé 21 docteurs, 33 agrégés, plus de 600 licenciés. La plupart de ces derniers sont aujourd'hui répandus parmi les collèges libres et les petits séminaires, auxquels ils apportent, en même temps qu'une force légale, un notable accroissement d'influence scientifique. Au temps où elle portait le titre de Faculté, cette Ecole s'est honorée de compter, parmi ses maîtres, l'aimable doyen Auguste Nisard, si gracieusement fanatique de la littérature latine, M. Huit, le distingué commentateur de Platon, Mgr Demimuid, M. Antonin Rondelet. Depuis lors, elle a dû faire au bien public le sacrifice de Mgr Duchesne, l'auteur du *Liber Pontificalis*, aujourd'hui membre de l'Institut et directeur de cette Ecole de Rome, dont il a été un si brillant disciple. Ce serait allonger démesurément cet article que de vouloir énumérer les succès littéraires jusqu'ici remportés par les maîtres ou les élèves d'une Ecole dont MM. Pisani, Klein, Bertrin ont plus d'une fois fait apprécier la valeur aux lecteurs du *Correspondant*.

Comment ne pas parler aussi du lustre ajouté à la section des lettres par les travaux de phonétique expérimentale qui ont porté au loin la réputation de M. l'abbé Rousselot, en lui permettant non seulement de faire la lumière dans la question des altérations du angage, mais de devenir un précieux auxiliaire de la médecine pour la réforme des vices de prononciation?

19 maîtres (c'est-à-dire docteurs), 114 lecteurs, 435 auditeurs

en théologie; 7 maîtres, 117 lecteurs, 239 auditeurs en droit canon; enfin, 2 maîtres, 16 lecteurs et 148 auditeurs en philosophie scolastique, disent assez quelle influence a exercée, dans le clergé, la faculté canonique instituée depuis dix ans et récemment enrichie d'une faculté de philosophie, où l'enseignement des sciences positives commence à être l'objet de soins particuliers. Les soutenances de thèses sont devenues de véritables fêtes ecclésiastiques, d'autant mieux rattachées aux souvenirs de l'ancienne et croyante Université de Paris, qu'au moment de la suppression, si cavalièrement décrétée, de la faculté officielle de théologie, l'Institut catholique a eu l'heureuse idée d'acquérir, pour l'installer dans sa grande salle, la chaire du haut de laquelle tant de professeurs de l'antique Sorbonne avaient enseigné les doctrines aujourd'hui méprisées par M. Trouillot.

Le rôle scolaire de l'Ecole des sciences est forcément plus modeste, et son accomplissement est d'autant plus difficile, que ses élèves, inscrits à la faculté de l'Etat, y sont astreints, depuis peu de temps, à des exigences disciplinaires autrefois inconnues, et nées avec le nouveau régime des certificats. Sa clientèle demeure cependant fidèle. Une des raisons de cette fidélité est que les professeurs, au lieu de chercher à élever leur enseignement, pour leur profit personnel, en ne traitant chaque année qu'un chapitre limité de la science, se sont toujours imposé le développement intégral et normal des programmes. En sciences physiques et mathématiques, ils ont ainsi formé, depuis l'origine, 4 docteurs, 66 agrégés, 116 licenciés, et, depuis la suppression de l'ancienne licence, 101 certificats de diverses natures ont été conquis en Sorbonne par leurs élèves, tant clercs que laïques.

On sait d'ailleurs que l'ancien professeur de chimie de l'Institut catholique et le professeur actuel de géologie ont trouvé accès à l'Académie des sciences; que du cabinet de physique de l'établissement sont sorties les remarquables expériences qui, en imposant à l'attention le nom de M Branly, ont rendu possible l'invention de la télégraphie sans fils; enfin, que l initiative prise rue de Vaugirard, en matière de géographie physique, n'a pas été sans influence sur la réforme radicale qui est en train de s'accomplir dans l'enseignement officiel de la géographie.

D'autre part, la bienveillance et la générosité des amis de l'Institut ont permis de constituer peu à peu, sans aucuns frais, une riche collection de minéraux, de roches et de fossiles. Assez importante pour que rien d'essentiel n'y manque, assez restreinte pour que les élèves ne risquent pas de s'y perdre, cette collection jouit aujourd'hui, parmi les spécialistes, d'une bonne renommée, et

constitue, sinon pour les savants proprement dits, du moins pour les étudiants sérieux, un instrument de travail dont ils trouveraient difficilement l'équivalent.

La constitution de cette galerie a eu un autre avantage : celui d'absorber, pendant des années entières, l'activité personnelle d'un professeur qui ne pouvait se faire seconder que par des amis, en l'obligeant à manier lui-même et à connaître par le menu tout ce qui concerne l'enseignement de la minéralogie et de la géologie. Aussi quand, après six ans de pratique, il s'est hasardé à publier ses cours, avait-il acquis, par la force des choses, une somme de connaissances de détail dont ses ouvrages allaient bientôt bénéficier.

Auparavant, c'était à des traductions d'ouvrages étrangers que les étudiants étaient forcés de s'adresser, les savants français ayant manqué de loisir ou de volonté pour entreprendre une tâche que l'extrême complexité du sujet rendait particulièrement ardue. Aujourd'hui cette invasion étrangère a depuis longtemps pris fin; et si l'Institut catholique n'est pas encore exposé à concevoir l'orgueil des nombreux auditoires, du moins il lui est permis de considérer avec quelque satisfaction la clientèle conquise, dans le pays comme au dehors, par des livres qui portent à un degré marqué l'estampille française, qui se font gloire de propager, surtout en cristallographie, les belles doctrines nées sur notre sol national, et qui de plus sont certainement le fruit direct de l'enseignement libre; car ils doivent naissance aux conditions mêmes dans lesquelles l'activité du nouvel établissement était forcée de s'exercer.

Pareil résultat a d'ailleurs été obtenu aussi par les *Eléments de physique* de M. Branly.

Ajoutons qu'un certain nombre de NN. SS. les évêques ont pris depuis longtemps l'habitude de recourir à l'Institut catholique, en vue d'une inspection annuelle, au point de vue littéraire et scientifique, des maisons chrétiennes d'instruction secondaire. Cette visite provoque une heureuse émulation, en même temps qu'elle fortifie les liens de la métropole avec les diocèses où se recrute le personnel de la Maison des Carmes.

Enfin il convient de rappeler que c'est l'Institut catholique de Paris qui a toujours porté le poids principal de l'organisation des congrès scientifiques des catholiques, cette heureuse création de Mgr d'Hulst. A Paris comme à Bruxelles, à Fribourg comme à Munich, cette influence n'a pas été discutée; parfois même sa manifestation a revêtu des formes particulièrement flatteuses pour notre pays. C'était déjà beaucoup d'apprendre aux hommes de science et de foi à se sentir les coudes et à ne plus travailler dans l'isolement. N'est-ce pas mieux encore d'avoir forcé par ce grou-

pement l'estime des adversaires eux-mêmes, en les contraignant à reconnaître qu'on pouvait être à la fois des fils dévoués de l'Eglise et d'utiles serviteurs de la France devant l'étranger?

Telles sont les réflexions qui venaient naturellement à l'esprit, le soir du 6 février, dans la vieille salle du monastère des Carmes, au cours de ce banquet de famille, à la fois si digne et si cordial, où les dimensions du local avaient seules limité le nombre des assistants. Du moins toutes les catégories y étaient-elles représentées : les évêques fondateurs, par Mgr Richard; les évêques protecteurs, par NN. SS. d'Amiens et de Troyes; le Recteur, les professeurs, tant anciens (notamment le R. P. Joubert) que nouveaux, les élèves anciens et actuels, les administrateurs si dévoués, les amis et les bienfaiteurs généreux de l'Institut, parmi lesquels le baron Creuzé de Lesser, MM. Thureau-Dangin, le comte de Franqueville, de Beaucourt; les représentants de la presse catholique, et entre autres M. Lavedan, l'ancien confident du grand évêque d'Orléans, MM. de Marolles, de Claye. etc,; les universités sœurs, représentées par Mgr Batiffol, Mgr Baunard et M. de Margerie, doyen honoraire de la faculté des lettres de Lille; les Curés de Paris, les supérieurs d'ordres ou de séminaires, les directeurs de collèges libres, etc., etc., tous heureux de se trouver réunis dans un même sentiment de gratitude envers la Providence; heureux notamment de pouvoir l'exprimer de vive voix à quelques survivants de la majorité qui avait voté la loi de 1875. Parmi ceux-ci, citons en première ligne M. Keller, le vaillant ancien député de Belfort, toujours debout, en dépit de l'âge, et prêt, il l'a montré ce même soir, à combattre le bon combat avec toute l'ardeur de l'ancien franc-tireur vosgien; puis M. le vicomte de Meaux, dont le nom évoque de suite la grande mémoire de Montalembert, le plus illustre défenseur des libertés catholiques; M. Besson. A côté d'eux, on se plaisait à saluer ceux qui défendent notre cause devant le Parlement actuel, MM. Denys Cochin, Piou, l'abbé Lemire, de Gailhard-Bancel, Deville. Touchante rencontre, où il était donné aux espérances de l'avenir de pouvoir se retremper dans le souvenir des luttes et des victoires du passé.

Et maintenant que l'Institut catholique a clos son premier quart de siècle d'existence, c'est aux fidèles de dire s'il leur convient de laisser périr l'œuvre qui a survécu à tant de difficultés.

Qu'on ne s'y trompe pas! L'heure est décisive. C'est contre la société chrétienne que le combat est engagé; et parce que le maintien de cette société repose par-dessus tout sur l'éducation chrétienne de la jeunesse, c'est celle-ci qu'on vise en cherchant à

lui rendre la vie impossible. Or si nous pouvons, à la rigueur, nous trouver sans défense contre les coups de force et les brutalités du suffrage universel, du moins est-il un genre de dommage que nous ne saurions accepter à aucun degré : celui que nous nous ferions à nous-mêmes, si nous permettions que l'enseignement libre, tant qu'il existe, pût être jugé inférieur en qualité à celui que distribue l'Etat.

Pour cela, il n'y a qu'un moyen : c'est de peupler nos collèges de maîtres chez qui la valeur scientifique soit égale à ce dévouement professionnel qui demeurera de plus en plus leur précieux apanage. Ces maîtres, c'est à l'Institut catholique de les former. Lui seul peut accomplir cette tâche avec la suite et l'autorité voulues. Au milieu de l'universelle contamination, il doit apparaître comme un *sanatorium* où l'on respire une atmosphère exempte de miasmes délétères, où tout reste sain, le contact des doctrines comme celui des hommes. En face du spectacle écœurant des défaillances contemporaines, n'est-il pas bon de sentir qu'il subsiste, pour la formation des intelligences directrices, un asile où les lâches compromissions sont inconnues, où l'on peut mettre avec confiance sa main dans une autre main, où l'on est assuré de ne rencontrer, en fait de collègues, de maîtres ou de chefs, que des hommes qu'on peut estimer, parfois même vénérer sans réserve?

Cette satisfaction, celui qui écrit ces lignes la goûte depuis un quart de siècle. Il l'a trop vivement appréciée pour ne pas souhaiter de la voir partagée par tous ceux qui ne veulent point désespérer des destinées de la France chrétienne.

A. de Lapparent.

LE CENTENAIRE DU CONCORDAT

Tandis que, à Rome, le projet de Concordat avec la France était l'objet des discussions approfondies dont nous avons récemment donné un aperçu[1], à Paris, Bonaparte, pressé d'en finir et feignant de ne rien comprendre à des retards cependant très explicables, commençait à perdre patience. Le jour même où un courrier de cabinet quittait la Ville éternelle pour apporter au Premier consul le projet de convention sorti des longues et minutieuses délibérations du Saint-Siège, c'est-à-dire le 13 mai 1801, l'abbé Bernier envoyait au cardinal Consalvi une sorte d'*ultimatum* : « Le Premier consul, disait-il, m'a chargé de dire à Votre Eminence que tout délai ultérieur lui serait personnellement imputé; qu'il l'envisagerait comme une rupture ouverte et qu'il ferait de suite occuper par les troupes françaises à titre de conquête les Etats du Saint-Père. » Le Premier consul, on le voit, quand il s'agissait d'arriver à ses fins, ne reculait pas devant les menaces les plus brutales. Pour forcer la main à la Papauté, il n'hésitait pas à lui faire entrevoir à bref délai une prise de possession violente de la Ville éternelle. Quelques jours après, le 19 mai, un second *ultimatum* plus catégorique et plus menaçant encore était transmis à Mgr Spina et au ministre de France à Rome, M. Cacault. Ce dernier devait faire savoir au Pape « qu'il avait reçu de Paris l'ordre le plus positif de déclarer que si cinq jours après cette intimation, le projet de Concordat naguère envoyé de Paris (le cinquième projet dont nous avons parlé dans le précédent article et que le Saint-Siège avait estimé inacceptable) n'était pas signé sans qu'on y fît le plus léger changement, Cacault devrait déclarer la rupture entre le Saint-Siège et la France, quitter Rome immédiatement et se diriger sur Florence auprès du général Murat qui s'y trouvait à la tête de l'armée française d'Italie ».

Comment s'expliquer cet *ultimatum* foudroyant? C'était tout simplement le résultat[2] des manèges louches et des intrigues déloyales du ministre de France à Rome, Cacault. Tandis qu'on débattait

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 janvier 1901.
[2] *Civiltà cattolica* de mars 1900.

à Rome le projet de Concordat, des discussions très vives avaient surgi entre Consalvi et le représentant du gouvernement français. Comme ces discussions, si elles avaient été connues à Paris, auraient pu compromettre l'heureux succès des négociations, Cacault et Consalvi s'engagèrent verbalement à ne rien écrire à Paris des difficultés survenues. Consalvi avait tenu loyalement sa promesse, mais non pas Cacault, qui informa minutieusement et même inexactement Bonaparte des modifications qui avaient été introduites par le Saint-Siège dans le projet français (le cinquième projet élaboré par l'abbé Bernier). Et comme Bonaparte ne voulait à aucun prix consentir à ces modifications, qu'il entendait, selon l'expression de Consalvi, « dicter ses projets à la Papauté », il s'empressa de prendre les devants. Informé par Cacault que le projet de Concordat élaboré dans les conseils du sacré collège allait prochainement lui être expédié, le 19 mai, avant d'en avoir eu connaissance, il lança son *ultimatum* au Saint-Siège et, de fait, le courrier de cabinet qui apportait au Premier consul le texte officiel du Concordat, parti de Rome le 13 mai, n'arriva à Paris que le 25 mai suivant. Quant à l'*ultimatum* de Bonaparte, il parvint à Rome dans la journée du 28 mai. Le lendemain, le ministre de France adressait au cardinal Consalvi la lettre suivante, dont la *Civiltà cattolica* a pu retrouver le texte original :

« Eminence,

« J'ai reçu ordre d'annoncer au Saint-Siège que le gouvernement français ne peut consentir à aucune modification ni sur le fond ni sur la forme du projet de convention et sur celui de la Bulle dans laquelle la convention doit être insérée, qui ont été proposés à l'adoption de Sa Sainteté. Que si le Pape n'a pas adopté dans le délai de cinq jours sans modification les deux projets susdits, ma présence à Rome devenant inutile à l'objet capital de ma mission, je me verrai obligé à regret, en vertu de mes ordres, de me retirer à Florence. Que si dans le délai précité, les deux projets sont adoptés sans aucune modification, les deux Etats seront liés par des rapports pacifiques. La publicité de ces rapports se trouvera ensuite honorablement constatée par la proclamation des articles convenus insérés dans le projet arrêté de la bulle du Saint-Père.

« Agréez l'assurance de ma haute considération.

« 9 prairial an IX,

« Cacault. »

Il est à peine besoin de faire observer le caractère étrange et inusité de cette sommation dont on trouverait peu d'exemples dans l'histoire des négociations en matières religieuses. Bonaparte mettait, pour ainsi dire, le poignard à la gorge de Pie VII, comme un malandrin qui arrête un voyageur et lui demande la bourse ou la vie : ou signer le Concordat ou bien subir toutes les conséquences d'une rupture, dont la première devait être l'occupation violente de la Ville éternelle par les armes françaises. C'était ce que le ministre Cacault, dans son style de l'époque emprunté aux souvenirs de l'antiquité classique, appelait « mettre le Pape dans le cercle de Popilius. »

Quelques jours après, le 3 mai, le cardinal Consalvi, dans une note remise à Cacault, lui faisait observer très justement « qu'on ne pouvait transporter dans un traité ayant pour objet la religion les principes qui sont applicables aux traités politiques », que le Saint-Siège avait fait dans le projet de convention expédié toutes les concessions compatibles avec les devoirs que lui imposait son ministère apostolique et que Sa Sainteté, au reste, ne désirait rien tant que de maintenir la bonne harmonie avec le gouvernement français.

Mais, en dépit de ce calme apparent, la consternation était grande au Vatican, d'autant plus que Bonaparte, donnant à ses menaces un commencement d'exécution, avait fait envoyer à l'armée française, campée en Toscane, l'ordre d'occuper quelques points voisins de l'Etat pontifical. C'était une nouvelle invasion française que le Saint-Siège avait en perspective et les souvenirs qu'avait laissés la première étaient bien de nature à jeter la terreur dans la Ville éternelle. On prenait si bien au sérieux les menaces de Bonaparte que Consalvi écrivait à Mgr Spina de songer à mettre en sûreté ses papiers et même sa personne, et avec son désintéressement habituel, il offrait sa démission à Pie VII, lui conseillant de prendre pour ministre un cardinal qui fût plus que lui *persona grata* auprès de Bonaparte [1]. Dans une circulaire qu'il adressait aux nonces accrédités auprès des différents gouvernements, le 23 mai 1801, il se justifiait, au reste, des accusations portées contre lui et expliquait sa conduite : « J'ai répondu comme je le devais, en homme qui a le sentiment du véritable honneur et qui ne se laisse guider par aucune considération humaine et je n'ai pas omis de faire comprendre que le poste où je me trouve, poste que j'abhorre et que je déteste, je l'ai accepté seulement par obéissance et que, dans les terribles circonstances

[1] *Civiltà cattolica*, 3 mars 1900.

actuelles, je le conserve uniquement par reconnaissance pour le Pape, que, du reste, je serai l'homme le plus heureux du monde, si l'on m'ouvre une voie pour sortir de cet enfer sans manquer à mes devoirs et avec mon honneur sauf. Ma santé et ma vie elle-même ne se ressentent que trop d'un état de choses pareil et mon cœur est rongé par toutes sortes d'amertumes que Votre Excellence ne peut imaginer. Une seule chose me soutient et me console, c'est que, devant les hommes, je n'ai aucun reproche à m'adresser au sujet de ma conduite. »

Le Saint-Siège ne se laissa pas au reste intimider par les menaces du Premier consul, si terribles qu'elles fussent. A la violence de Bonaparte, Pie VII commençait à opposer cette résistance passive, cette douceur obstinée, qui lui fut toujours sa principale arme de défense. Le tort de Bonaparte, comme Consalvi le faisait remarquer dans sa note à Cacault, c'était de traiter la Papauté comme un gouvernement quelconque, et d'appliquer « à un traité religieux les principes qui sont de mise pour un traité politique ». Il ignorait qu'il avait affaire à un pouvoir sur lequel ne peut rien la force matérielle, un pouvoir de conscience. A la suite de l'*ultimatum* de Bonaparte, il y eut une congrégation générale de tous les cardinaux présidée par le Pape, et il fut décidé qu'on y répondrait négativement, sans se préoccuper des conséquences qui pouvaient en résulter.

Dans ces conjonctures critiques, le salut vint d'où on pouvait raisonnablement le moins l'attendre. Cacault, qui avait eu occasion de pratiquer Consalvi, qui appréciait ses hautes qualités personnelles et professait pour lui une réelle estime, ouvrit un avis qui parut la seule issue possible à cette situation inextricable. Il suggéra à Consalvi l'idée de partir pour Paris et d'aller traiter directement avec le Premier consul. Voici comment Consalvi raconte [1] cette ouverture importante qui devait exercer une influence si décisive sur l'issue des négociations, et finalement assurer le sort du Concordat : « Je communiquai à Cacault la réponse du Pape (la réponse négative arrêtée dans la réunion collective du sacré collège). Il en fut très sincèrement affecté. Il

[1] Consalvi, *Mémoires*, t. II. — C'est à tort que quelques-uns regardent comme suspects les *Mémoires* de Consalvi, édités pour la première fois en français par Crétineau-Joly. Bien que la personne de ce dernier ne puisse inspirer qu'une médiocre confiance, l'authenticité de ces Mémoires ne peut être mise en doute. L'écrivain de la *Civiltà cattolica*, le P. Rinieri, qui a eu sous les yeux et qui a pu contrôler le texte original italien, déclare que, sauf sur l'un ou l'autre point d'importance secondaire, on peut se fier au texte français publié par Crétineau-Joly.

aimait Rome où il avait résidé dans sa jeunesse, et la loyauté remarquée dans le gouvernement pontifical, dont il était très satisfait, l'attachait de plus en plus à nous. Sa douleur augmenta lorsque je lui exposai les motifs qui empêchaient le Pape d'adhérer à ce Concordat (le cinquième projet français)... Quand il m'entendit énumérer les raisons sur lesquelles le Pape basait son refus, il ne put, avec la franchise de son naturel, s'empêcher de s'écrier : « Vous avez raison, vos motifs sont légitimes et évidents. Il me « semble impossible que le Premier consul, venant à les étudier « avec les détails que vous me donnez, n'en reste pas convaincu. « Il n'est pas juste de dire que la vérité ne peut pas arriver « jusqu'à lui. » Et, en prononçant ces paroles, et d'autres équivalentes, avec une expression de sentiment qu'on ne pourrait pas rendre, il songeait aux moyens de nous tirer d'embarras. Il allait et venait par la chambre, et frappait, pour ainsi dire, sa tête contre les murailles, dominé par l'irritation qu'excitait en lui la rupture entre les deux gouvernements. Dans un transport de fièvre, il s'écria : « Pourquoi n'allez-vous pas vous-même à Paris? Le pre- « mier ministre de l'empereur d'Allemagne, le comte de Cobenzl, « ne s'y trouve-t-il pas pour régler les intérêts de sa cour? Je suis « très certain que si vous suiviez son exemple, tout s'arrangerait. « Cette marque de considération de la part du Saint-Père, tout en « prouvant son désir de ne pas rompre, flatterait au plus haut « degré le Premier consul, et personne ne pourrait l'empêcher de « s'instruire par lui-même du véritable état des choses et des « arguments du Pape. Croyez-moi, allez, et vous verrez que tout « ira bien. »

Cette ouverture de Cacault faisait certes honneur à sa sagacité, car on a vu que, dès le début des négociations, Bonaparte avait manifesté le désir de voir Pie VII envoyer à Paris, pour traiter avec le gouvernement français, un cardinal [1], « un négociateur dont le nom et le titre sauraient caresser l'orgueil du Premier consul ». Consalvi ne put s'empêcher d'applaudir à l'ingénieuse combinaison du ministre de France. Mais avec son désintéressement et sa modestie ordinaires, il répondit à Cacault qu'il ne voyait aucune objection à l'envoi d'un cardinal, que le choix toutefois ne pouvait tomber sur sa personne, puisqu'il n'était pas *persona grata* à Paris, et que beaucoup même, quoique à tort, le considéraient comme un ennemi juré de la France. Consalvi, en dépit des persécutions qu'il avait subies lors de la première invasion française, s'exagérait, au reste, les préventions qu'on nourrissait à Paris

[1] *Mémoires*, Consalvi.

contre sa personne. Cacault lui-même quand, après l'ultimatum, le cardinal Consalvi manifesta son intention de démissionner, lui déclara, dans une note officielle, que « le Premier consul n'avait pas une opinion défavorable de sa personne », et, dans un rapport secret adressé à Talleyrand, il dépeignait ainsi le ministre de Pie VII : « Le Pape est très uni au cardinal Consalvi. Ce dernier est sa créature. C'est un homme de quarante-quatre ans, actif, laborieux, doué d'habileté. Il me semble que ce ministre comprend bien qu'en servant la France il trouvera le plus fort appui et y verra l'unique manière d'affermir le royaume de son maître... *Je ne crois pas qu'un autre ministre puisse nous convenir davantage.* » Cacault ne se laissa donc point ébranler par le refus de Consalvi. Dans une audience que lui accorda Pie VII, il appuya avec énergie auprès du Pape l'initiative qu'il avait prise de faire envoyer Consalvi à Paris. Pie VII, au premier abord, parut plus surpris que charmé de cette ouverture à laquelle il ne s'attendait pas. Mais, devant l'insistance de Cacault, il finit par lui dire [1] : « Vous êtes un véritable ami; nous vous aimons comme nous avons aimé notre mère. Nous soumettrons demain cette affaire importante à une congrégation de cardinaux, et maintenant nous allons prier Dieu dans notre oratoire, pour décider si ce voyage est un bien et si un bon succès couronnera nos efforts et nous fera sortir de cet abîme de douleurs. »

Le lendemain, 4 juin 1801, le sacré collège se réunissait en audience solennelle dans les appartements du Pape, et Consalvi y exposait tout le récit détaillé de ses derniers entretiens avec Cacault. Tous les cardinaux présents, sans exception, approuvèrent l'idée émise par le ministre de France et exprimèrent l'avis que le cardinal secrétaire d'Etat devait partir sans retard pour Paris, que c'était là l'unique ressource qui restait au Saint-Siège pour échapper aux catastrophes qui le menaçaient. Pie VII se rendit, lui aussi, à cette opinion, et le voyage de Consalvi fut décidé. Le lendemain même, le ministre de Pie VII quittait la Ville éternelle en compagnie de Cacault, car ce dernier exécutait à la lettre l'*ultimatum* du Premier consul, aux termes duquel il devait abandonner Rome dans le délai de cinq jours si le Concordat n'était pas signé. Seulement, pour atténuer l'effet de ce départ et lui ôter aux yeux du public toute signification hostile, il fut convenu qu'il voyagerait dans la même chaise de poste que Consalvi.

[1] Voy. *Kardinal Consalvi*, par Mgr Fischer.



Le moment est venu de fixer la physionomie du cardinal Consalvi, à ce moment précis de sa carrière, qui fut celui où la postérité se plaît d'ordinaire à se le représenter et où il allait se trouver face à face avec l'homme prodigieux que les événements avaient fait l'arbitre de la France et de l'Europe. Etait-ce simple vanité de parvenu ou bien n'aspirait-il, par le spectacle de la pourpre romaine, qu'à frapper l'imagination des Parisiens et des Français? Toujours est-il que Bonaparte, nous l'avons vu, avait constamment désiré traiter officiellement à Paris avec un prince de l'Eglise. Ses souhaits étaient, cette fois, réalisés, et c'est un partenaire digne de lui que lui envoyait la Rome pontificale.

Consalvi était né à Rome, le 7 juin 1757. Sa famille, une vieille famille aristocratique originaire de Pise, de son nom patronymique, s'appelait Brunacci. Son grand-père, le marquis Brunacci, était devenu l'héritier du dernier descendant de la famille Consalvi, Hercule Consalvi, à condition qu'il en prît le nom qui allait désormais acquérir une célébrité si méritée. Le jeune Consalvi fit ses études au collège de Frascati, qui, depuis leur suppression, venait d'être enlevé aux Jésuites et se trouvait sous la haute direction du cardinal duc d'York. Celui-ci était le frère du prétendant Charles-Edouard. On peut voir ses traits sculptés par la main de Canova sur le tombeau des Stuarts à Saint-Pierre, où ces deux génies funèbres qui faisaient l'admiration de Stendhal, semblent pleurer sur la destinée et les longues infortunes de cette race déchue. Le cardinal d'York voua, d'ailleurs, à Consalvi une amitié particulière et en fit, plus tard, son héritier. En 1776, Consalvi entra dans l'Académie ecclésiastique qui existe encore aujourd'hui et qui est comme le séminaire des diplomates pontificaux. (Le Pape régnant, Léon XIII, a été, lui aussi, un élève de cette académie ecclésiastique.) Consalvi franchit un à un les degrés de la prélature, s'attachant à devoir son élévation non pas à la faveur et à la protection qui, à Rome, ont toujours joué un rôle prépondérant, mais uniquement à son propre mérite. Consalvi avait pris, pour règle de conduite, ces paroles qu'il avait recueillies de la bouche du vertueux cardinal Negroni. « Il ne faut rien demander, ne jamais faire la cour pour avancer, mais s'arranger de manière à franchir tous les obstacles par l'accomplissement le plus ponctuel de ses devoirs et par une bonne réputation. » Consalvi peut se rendre ce témoignage dans ses Mémoires qu'il a suivi fidèlement ce conseil, et dans ce milieu de la cour pontificale, où le favoritisme était alors l'un des ressorts dominants, il faut reconnaître qu'il y eut quelque mérite.

Il poussait si loin l'abnégation et le scrupule en ces matières, qu'il refusa longtemps d'entrer en relation avec les Braschi, les parents du Pape régnant, de peur qu'on ne le soupçonnât de vouloir exploiter ces relations comme un marchepied pour arriver. Bel exemple pour les ambitieux! Successivement camérier secret de Pie VI, prélat dit de *mantellone*, *ponente* du *buon governo*, *votante di segnatura*, auditeur de Rote, Consalvi fut nommé, en 1796, assesseur, c'est-à-dire président de la Congrégation militaire, une sorte de ministère de la guerre institué par Pie VI pour parer aux dangers qui menaçaient l'Etat pontifical. Dans ce poste, l'un des plus importants vu la situation à cette époque, Consalvi fut à même de rendre au Saint-Siège de précieux mais inutiles services. En 1797, le Pape avait dû subir l'humiliation du traité de Tolentino. Dans les derniers jours de cette même année, le meurtre du général Duphot déchaîna sur la Ville éternelle l'orage qui se préparait depuis longtemps. Quelques jours après ce malheureux événement, Joseph Bonaparte, ministre plénipotentiaire auprès du Saint-Siège, quittait Rome avec éclat, et un mois plus tard, l'armée du général Berthier envahissait les Etats romains, prenait possession de Rome où bientôt après on proclamait un simulacre de république. En sa qualité d'assesseur de la Congrégation militaire, poste qui équivalait, nous l'avons dit, à celui de ministre de la guerre, Consalvi dut surveiller l'exécution du traité de capitulation conclu entre le général Berthier et le gouvernement pontifical. Il présida à l'évacuation du château Saint-Ange qui fut remis aux troupes françaises.

Le lendemain, Consalvi fut avisé secrètement par un jacobin, auquel il avait rendu jadis quelque service, que son nom figurait sur la liste des otages que le Directoire s'apprêtait à réclamer au Saint-Siège, car Consalvi avait été faussement désigné comme ayant participé au meurtre de Duphot, ou peut-être, parce qu'il remplissait la première charge militaire de l'État pontifical, l'en rendait-on injustement responsable. En dépit de cet avis, dont il ne tint aucun compte, Consalvi se rendit le lendemain au Vatican où l'appelaient ses fonctions et, bien que le secrétaire d'Etat, le cardinal Doria, l'exhortât à se soustraire par la fuite aux dangers qui le menaçaient, il refusa énergiquement, ne voulant pas abandonner son poste de combat. Consalvi affirmait ainsi et déployait un des traits distinctifs de son caractère[1] : le courage paisible et intrépide au plus fort du danger et son dévouement inaltérable au Saint-Siège et au Pape qui allait jusqu'au sacrifice joyeux de sa liberté et de sa vie. Deux jours après, il était mis en état d'arres-

[1] *Kardinal Consalvi*, par Mgr Fischer.

tation et, tandis que le Directoire traînait Pie VI sur la route de l'exil, Consalvi était enfermé au château Saint-Ange en attendant d'être envoyé à Cayenne. Des protecteurs puissants s'entremirent en sa faveur, et l'exil à Cayenne fut commué en un internement à Civitâ Vecchia. Un contre-ordre le ramena à Rome, au château Saint-Ange, et bientôt après on le condamnait à la déportation dans le royaume de Naples. Consalvi, d'après les ordres du gouvernement jacobin, devait traverser les rues de Rome, monté sur un âne et en recevant des coups de lanière. Le général Gouvion Saint-Cyr, auprès duquel avaient intercédé des amis de Consalvi, supprima cette dernière clause tout en sanctionnant la déportation. Consalvi fut donc dirigé sur Naples en compagnie de dix-huit galériens. A Naples, le roi Ferdinand et la reine Caroline le reçurent à bras ouverts. Mais Consalvi n'eut de cesse qu'il n'eût obtenu un passeport pour se rendre en Toscane où il voulait à tout prix rejoindre Pie VI, prisonnier à la Chartreuse de Florence. Cette consolation lui fut enfin donnée. Il s'embarqua pour Livourne et alla se jeter aux pieds de l'auguste prisonnier. Consalvi a raconté cette entrevue en termes émouvants : « Pie VI, écrit-il, était assis devant sa table; il avait à peu près perdu l'usage des jambes et il ne pouvait marcher que soutenu par deux bras robustes; la beauté et la majesté de son visage ne s'étaient pas altérées depuis Rome; il m'inspirait tout à la fois la plus profonde vénération et l'amour le plus dévoué. Je me précipitai à ses pieds, je les baignai de larmes. Je lui racontai tout ce qu'il m'en avait coûté pour le revoir et combien je souhaitai rester à ses côtés pour le servir, l'assister et partager son sort; je lui jurai que je tenterais tous les moyens possibles dans l'espoir d'atteindre ce but. » Telle était la noblesse du caractère de Consalvi : c'était seulement à l'heure du malheur et du danger qu'il devenait le courtisan et recherchait la compagnie de son souverain. Les geôliers de Pie VI traversèrent les desseins de Consalvi et ce dernier, auquel on ne permit pas de partager la captivité de Pie VI, se réfugia à Vicence chez son oncle, le cardinal Carandini, où, quelques mois après, il recevait la triste nouvelle de la mort du Pape.

Cette mort allait ouvrir un champ nouveau et plus vaste à son activité. Quelques mois plus tard, le conclave se réunissait à Venise, et les cardinaux présents, connaissant le tact et l'expérience de Consalvi, le nommèrent secrétaire du conclave. En cette qualité, il fut chargé de convoquer les cardinaux à Venise et de rédiger et d'adresser les lettres aux souverains de l'Europe, leur notifiant la réunion du conclave. Parmi ces lettres s'en trouvait une adressée au tsar Paul I[er], qui avait recueilli les Jésuites dans ses États et qui

témoignait à l'Eglise catholique, comme Consalvi le constatait, une bienveillance inusitée. Il y avait également une lettre adressée au roi de France *in partibus* Louis XVIII. Dans cette lettre, Consalvi, au nom des cardinaux, lui tenait le langage suivant : « La religion vous a donné d'une main libérale une grande piété envers Dieu, le zèle de la foi, la vénération pour l'Église et d'autres dons pareils. Le jour qui vous verra assis sur votre trône, sur le trône de vos aïeux, sera justement, entre tous, un jour cher à l'Eglise, un jour de bonheur pour elle. Elle l'attend comme le jour où lui seront rendues la vraie paix, la liberté, la splendeur des droits, des possessions qu'elle doit en grande partie à la piété et à la munificence des princes dont vous êtes le digne rejeton. » (On voit par cette lettre que, pour le sacré collège, Bonaparte n'était guère qu'un usurpateur, et que l'Eglise plaçait alors toutes ses espérances dans une restauration légitimiste. Cette lettre, ne l'oublions pas, fut rédigée par le prélat secrétaire.) Bref, Consalvi, dans tout ce qui touche à l'organisation du conclave, s'acquitta à merveille de la tâche qu'on lui avait confiée. Consalvi, n'étant pas encore cardinal, ne prit naturellement aucune part au scrutin, mais il n'en joua pas moins dans ce conclave de Venise, qui dura près de quatre mois, un rôle très actif. C'est à lui que le cardinal Maury, voulant contrecarrer les desseins du chef de la faction autrichienne, le cardinal Herzau, fit les premières ouvertures au sujet de la candidature du cardinal Chiaramonti et ce fut Consalvi qui négocia le rapprochement entre les diverses factions rivales qui se partageaient le conclave. Il y déploya une habileté consommée qui faisait honneur à ses talents de diplomate. Sans être électeur, Consalvi prit donc une part très grande à l'élection de Chiaramonti, qui fut proclamé officiellement le 14 mars 1800. Malgré tous les efforts de l'Autriche pour imposer à Pie VII, comme secrétaire d'Etat, un cardinal qui fût sa créature, le nouveau Pape, faisant preuve en cela de courage et de discernement, jeta son dévolu sur Consalvi. Pie VII était rentré à Rome où il avait repris possession de ses Etats. Cinq mois plus tard, dans le consistoire du 11 août 1800, il conférait le cardinalat à Consalvi. Une tâche des plus difficiles s'imposait au nouveau secrétaire d'Etat, après la période d'anarchie et de désorganisation qui avait suivi l'occupation révolutionnaire de l'Etat pontifical. Consalvi n'y fut pas inférieur. Il se comporta en véritable homme d'Etat et son dernier biographe[1] a raison de louer « sa sagesse politique au-dessus de tout éloge, sa merveilleuse habileté diplomatique, son dévouement désintéressé et son infatigable activité pour les intérêts

[1] *Kardinal Consalvi*, von Mgr Fisher, p. 63.

du Saint-Siège ». Aucune représaille ne signala le rétablissement de la souveraineté pontificale. Consalvi se hâta d'introduire dans l'administration de l'État pontifical certaines réformes très libérales pour l'époque, notamment sur le terrain financier et économique; et, de l'aveu d'un historien non suspect[1], il appliqua, à cet égard, les principes des économistes les plus larges et les plus libéraux, Filangieri et Gioja. Il alla même jusqu'à séculariser, conformément à l'esprit du temps, un certain nombre de charges et d'emplois. Au bout de quelques mois, l'œuvre de réorganisation entreprise par le ministre de Pie VII se trouvait en voie de pleine réalisation.

Au moment de sa rencontre avec Bonaparte, Consalvi, âgé de quarante-quatre ans, était donc arrivé au plein épanouissement de ses facultés et à la splendide maturité de son génie. Il représentait le type le plus achevé du politique et du diplomate ecclésiastique. Les diverses fonctions qu'il avait successivement remplies à Rome, dans les charges ecclésiastiques et civiles, l'avaient familiarisé avec le maniement des hommes et des choses. Il n'arrivait pas non plus en novice sur le terrain politique français; il avait vu de près ces terribles jacobins que le Premier Consul, quoique imbu encore de leur esprit, s'apprêtait à remettre à la raison. Tout permet de supposer que, dans sa charge d'assesseur du tribunal militaire, il dut plus d'une fois se trouver en relations avec Joseph Bonaparte, ministre plénipotentiaire auprès du Saint-Siège. La République française l'avait durement traité, mais le souvenir de ces persécutions ne pouvait influer sur les sentiments et la conduite d'un homme tel que Consalvi, supérieur à la vengeance et à la rancune. En se rendant à Paris négocier avec Bonaparte, un seul mobile devait diriger ses négociations : l'intérêt de la paix religieuse, le souci des droits et des devoirs du Saint-Siège. On s'en rendait si bien compte à Paris, que Consalvi, en dépit de ses appréhensions, que les précédents pouvaient justifier, y était presque considéré *persona grata*.

De race aristocratique, habitué au commerce de tout ce que Rome comptait de grand et d'illustre, Consalvi avait les manières accomplies d'un homme du monde. Son abord était si insinuant et si séduisant, que Bonaparte, quelques années plus tard, l'appelait la sirène de Rome[2]. C'est à peine si l'éditeur de ses Mémoires exagère quand il le met au nombre de ces êtres privilégiés qui, par la « séduction de leurs manières, la grâce de leur physionomie, le charme de leur esprit et la modération de leur caractère, attirent

[1] *La Corte et la Società italiana*, de Silvagni, t. II, p. 416.
[2] *Cardinal Consalvi*, p. 325.

tous les regards, dominent toutes les intelligences et entraînent tous les cœurs [1] ». Il était d'une stature moyenne, plutôt maigre, la tête légèrement inclinée en avant. Sa physionomie possédait au plus haut degré les deux séductions du sourire et du regard; un œil plein de feu, mais dont il aimait à voiler l'éclat, décelait sa pénétrante intelligence; son nez légèrement busqué, donnait un caractère d'énergie à sa figure dont l'expression, sans cela, eût paru trop adoucie [2]. Le timbre de sa voix était extraordinairement sympathique. Je ne sais quel homme d'esprit a appelé les prélats romains les Armides de la diplomatie. Le mot n'était que juste pour Consalvi, tant sa personne dégageait de grâce et de séduction.

Ces qualités purement physiques étaient d'ailleurs soutenues et rehaussées par une intelligence de premier ordre et le plus beau tempérament moral. Tout ce que nous avons raconté de lui en fait foi. Au moment où il se rendit à Paris, Consalvi n'était encore revêtu d'aucun ordre sacré (il ne fut d'ailleurs jamais prêtre), mais sa piété était aussi sincère que vive. Son dévouement à l'Eglise et à la personne du Pape était inaltérable et profond. Nullement ambitieux, nous l'avons vu, d'un désintéressement qui le suivit dans toutes les phases de sa vie, le souci seul des grands intérêts de la Papauté inspirait sa pensée et ses actes. La caractéristique de sa nature intellectuelle et morale consistait dans un heureux équilibre de toutes les facultés : une intelligence à la fois souple, vive et pénétrante, un esprit de décision qui ne l'abandonnait jamais, prompt aux combinaisons et aux expédients, une énergie indomptable dissimulée sous l'apparence de la douceur, une maîtrise de soi incomparable, ce que Bossuet a appelé la sérénité dans la hauteur. Consalvi était un vrai Romain avec tout ce que comporte cette qualification historique. A l'égal de ces vieux sénateurs qui ont fondé la grandeur de Rome, il possédait le génie inné du gouvernement, la fermeté inébranlable, le calme dans la force. Bonaparte pouvait reconnaître en lui un homme de son tempérament et de sa race, un fils, comme lui, de cette race italienne si souple et si fine et parfois si forte, inférieur, sans doute, pour le génie, mais son égal dans l'art difficile de conduire une négociation et de manier les hommes et les choses. Ils étaient dignes de se mesurer l'un avec l'autre et, certes, la lutte entre eux n'était pas égale, puisque Bonaparte possédait tous les avantages de la force matérielle, accouplant la violence à la ruse, tandis que Consalvi ne s'appuyait que sur sa conscience et sa bonne foi.

[1] *Mémoires du cardinal Consalvi*, Introduction.

[2] Il paraît que le cardinal Franchi, le premier secrétaire d'Etat de Léon XII, ressemblait beaucoup physiquement au cardinal Consalvi.

*
* *

Ce n'est pas notre tâche, on le comprend bien, de refaire ici le récit de négociations qui ont abouti à la conclusion du Concordat. Un long volume n'y suffirait pas, sans compter que cette histoire a déjà été écrite, et par des plumes plus autorisées et plus compétentes que la nôtre. Nous nous efforcerons seulement de mettre en relief certains points, en signalant les documents nouveaux mis au jour. Consalvi quitta Rome muni d'instructions qui lui traçaient et lui délimitaient sa mission [1]. Ces instructions avaient été rédigées par le cardinal Leonardi Antonelli, le même qui, nous l'avons vu, avait déjà remis à Pie VII le mémoire en question sur le Concordat. Ces instructions étaient accompagnées d'un bref [2], où le Pape autorisait Consalvi à admettre certains changements, mais uniquement des changements de forme (*salvâ rei substantiâ*) dans le projet de traité expédié à Paris.

Après quatorze jours d'un pénible voyage, Consalvi arriva à Paris dans la soirée du 20 juin. Après avoir pris langue auprès de Mgr Spina, il s'aboucha immédiatement avec l'abbé Bernier. Le surlendemain de son arrivée, Bonaparte lui fit savoir qu'il le recevrait ce jour-là même en audience aux Tuileries, dans la salle des Ambassadeurs, en même temps que les membres du corps diplomatique. Consalvi ayant fait demander dans quelle tenue il devait se présenter, Bonaparte répondit : *En cardinal le plus possible.* Bonaparte tenait absolument, on le voit, à donner à sa nouvelle cour le spectacle de la pourpre cardinalice. Mais Consalvi ne lui accorda pas cette satisfaction. Il se rendit aux Tuileries en habit noir; il n'avait de rouge que les bas, la barrette et le collet. On avait choisi, pour l'heure de l'audience, le moment de la parade, qui se renouvelait tous les quinze jours, et à laquelle assistaient les trois consuls, les sommités de l'Etat, le Sénat, le Parlement, le Corps législatif, les hauts dignitaires du palais, les ministres, les généraux et les autres fonctionnaires, et une foule immense de troupes et de spectateurs. « Le Premier Consul, écrit Consalvi, voulait me faire aller à l'audience pour la première fois dans cette occasion solennelle, afin de me donner, je crois, une idée de sa puissance, de me frapper d'étonnement, et peut-être aussi de crainte. » Mais Consalvi, on le comprend, était inaccessible à ce dernier sentiment. L'envoyé du Pape, surpris, mais nullement effrayé de l'appareil imposant qui se déployait autour de lui, traverse la foule amassée dans le vestibule. Il franchit les marches

[1] *Civiltà cattolica*, 21 juin 1900.
[2] *Ibid.*

de l'escalier au milieu du bruit des tambours, et, à travers les salons et les antichambres où scintillaient les uniformes, il arrive enfin dans un salon où il est reçu par Talleyrand, le ministre des affaires étrangères. Sans lui adresser la parole, ce dernier l'introduit, non dans le cabinet particulier du Premier Consul, comme s'y attendait Consalvi, mais dans un vaste salon où se trouvaient réunis les grands corps de l'Etat, les généraux, les officiers de tout grade, les ministres, les grands fonctionnaires, et en avant de ces groupes, détachés et isolés, les trois consuls de la République.

En apercevant Consalvi, Bonaparte fit quelques pas au-devant de lui. Consalvi voulut le complimenter. Bonaparte ne lui en laissa pas le temps. « Je sais, dit-il, le motif de votre voyage en France. Je veux qu'on ouvre immédiatement les conférences. Je vous laisse cinq jours de temps, et je vous préviens que si, à l'expiration du cinquième jour, les négociations ne sont pas encore terminées, vous devrez retourner à Rome, attendu que, quant à moi, j'ai déjà pris mon parti pour une telle hypothèse. » Sans se laisser émouvoir par ce singulier ultimatum, Consalvi répondit avec beaucoup de calme « que l'envoi fait par Sa Sainteté de son principal ministre témoignait de l'intérêt qu'Elle mettait à la conclusion du Concordat avec le gouvernement français, et qu'il se flattait de l'espoir d'être assez heureux pour le terminer dans l'espace de temps que le Premier Consul désirait ». L'entretien se poursuivit ensuite sur un ton, dit Consalvi, « ni affable ni brusque », mais de façon que les paroles prononcées fussent entendues uniquement des deux interlocuteurs. Au reste, Bonaparte se montra inébranlable : ou le Concordat devait être signé dans l'espace de cinq jours, ou bien, le cinquième jour, le Premier Consul rompait avec Rome et fondait une religion nationale[1].

Le 30 juin, l'abbé Bernier et Talleyrand soumettaient au cardinal Consalvi un projet de Concordat (le septième) qui, sans s'occuper du projet concerté à Rome et expédié par le Saint-Siège, reproduisait les anciens projets déjà jugés inadmissibles. Consalvi estimant inacceptable un projet pareil s'attela à la besogne de dix heures du soir à cinq heures du matin, aidé dans cette tâche par Mgr Spina et le P. Caselli, pour rédiger un nouveau projet en y tenant compte autant que possible des exigences du gouvernement français[2]. « Je ne pourrai jamais, écrivait Consalvi à Rome, dépeindre les angoisses de cette nuit. » Talleyrand avait quitté Paris le 28 juin et ce fut un bonheur[3], car l'ancien évêque

[1] *Civiltà cattolica,* 21 juillet 1900.
[2] Dépêche citée par la *Civiltà cattolica,* 21 juillet 1900.
[3] *Ibid.*

d'Autun ne cessa de travailler sournoisement à entraver et à faire avorter les négociations. Le projet de Concordat, élaboré par Consalvi en une nuit, fut remis à l'abbé Bernier qui, après une entrevue avec Bonaparte, le déclara inacceptable. Quelques jours après, le 7 juillet, Bernier remettait à Consalvi une note qui contenait les exigences dernières du Premier consul et à laquelle on sommait Consalvi de donner une réponse définitive. Cette note touchait trois points : 1° La profession de foi religieuse du Premier consul; 2° la publicité du culte catholique; 3° la formule du serment imposé au clergé. Consalvi répondit, le même jour, à cette note officielle, accordant et refusant en partie les concessions sollicitées[1]. Le délai de cinq jours n'avait été qu'une menace de Bonaparte, puisqu'il était depuis longtemps expiré. Mais, enfin, le Premier consul se montrait tous les jours plus pressé d'en finir, et le cardinal Consalvi[2] se trouvait de plus en plus enfermé dans ce douloureux dilemme : ou rompre les négociations ou souscrire aux exigences du gouvernement français. Une seconde note de Bernier, en réponse à celle de Consalvi, lui donnait des explications sur le sens des articles, que celui-ci jugea rassurantes, et, le 11 juillet, l'envoyé de Pie VII adressait à l'abbé Bernier une nouvelle note[2] où il déclarait accepter, relativement aux points en suspens, les conditions du gouvernement français, et il ajoutait : « Ainsi donc, les désirs du gouvernement français, relativement à ces deux articles (celui de la publicité du culte et celui de la formule du serment) à quoi se réduisaient vos finales exceptions, étant satisfaits, il ne reste plus qu'à terminer la négociation et à la signer respectivement. » Le 12 juillet, un décret de Bonaparte autorisait les citoyens Joseph Bonaparte et Crétet, conseillers d'Etat, et le citoyen Bernier « à traiter, conclure, et signer une convention avec le cardinal Consalvi, avec l'archevêque de Corinthe et le P. Caselli, munis des pleins pouvoirs et des instructions de Sa Sainteté le Pape Pie VII ». Le lendemain[3], le *Moniteur* annonçait laconiquement : « M. le cardinal Consalvi a réussi dans la négociation dont il était chargé par le Saint-Siège auprès du gouvernement ». C'est ici que se place une des pages les plus douloureuses et certainement la moins glorieuse pour Bonaparte, de l'histoire de ces négociations, nous voulons dire la substitution, au dernier moment, d'un projet nouveau au projet qui venait d'être concrété, après de si longs et si laborieux pourparlers, après tant de peine et de fatigue de la part de

[1] Dépêche citée par la *Civiltà cattolica,* 21 juillet 1900.
[2] Voy. *Civiltà cattolica,* 21 juillet 1900.
[3] *Civiltà cattolica,* 15 septembre 1900.

Consalvi. Le Concordat devait être signé le 14 juillet 1801, jour anniversaire de la prise de la Bastille, et Bonaparte avait résolu d'en donner annonce officielle au grand dîner diplomatique qu'il devait présider ce jour-là. La veille, le 13 juillet, Consalvi reçut de l'abbé Bernier un billet ainsi conçu[1].

« Eminence,

« Je vous préviens que la conférence aura lieu chez le citoyen Joseph Bonaparte, ce soir, à huit heures. J'irai vous prendre à sept. Voici ce qu'on nous proposera d'abord, *lisez le bien*, *examinez tout*, *ne désespérez de rien*, je viens d'avoir une longue conférence avec Joseph et Crétet. Vous avez à faire à des hommes justes et raisonnables. Tout finira bien ce soir.

« Je vous offre mon profond respect.

« Bernier.

« 13 juillet. »

Quelle fut la surprise, la stupéfaction de Consalvi quand il trouva joint à cet étrange billet un nouveau projet de Concordat qui contenait, non pas les articles péniblement élaborés après les laborieuses discussions des derniers jours, mais aggravées encore, les mêmes dispositions de ce fameux cinquième projet que Rome avait déjà repoussé énergiquement et que soit Mgr Spina, soit Consalvi s'étaient toujours refusés à signer. Consalvi commet donc une erreur dans ses *Mémoires*, quand il déclare qu'il ne s'aperçut de la substitution d'un document à un autre qu'au moment de prendre la plume pour signer le Concordat. La publication de ce billet de l'abbé Bernier prouve qu'il fut avisé de la substitution, la veille de la signature. Il est probable que, par cette substitution, Bonaparte s'imaginait prendre Consalvi au dépourvu et l'obliger ainsi à signer au pied levé, sous peine de rupture. Dans toute l'histoire de la diplomatie, on trouvera difficilement un acte aussi peu correct, une atteinte aussi peu déguisée aux principes les plus élémentaires de l'honnêteté.

Consalvi répondit séance tenante à l'abbé Bernier[2] :

« Rien, Monsieur, n'égale notre surprise en lisant le brouillon que vous venez de m'envoyer. Je ne sais pas concevoir comment, après que nous sommes convenus en tous les articles, on puisse présenter le jour même de la signature une rédaction aussi différente de celle qui avait déjà été arrêtée, comme vous le savez si

[1] Ce billet a été retrouvé aux archives du Vatican par l'éminent écrivain de la *Civiltà cattolica*.

[2] Le billet a été également publié pour la première fois par la *Civiltà cattolica*.

bien. Vous savez aussi que tous les mots ont été si étudiés, qu'ils ne peuvent recevoir aucun changement. Je suis navré de douleur en pensant qu'au lieu de nous réunir pour signer, je suis appelé à une nouvelle discussion. Mes pouvoirs ne me permettant pas d'autres changements, je réclamerai l'exécution de ce qui avait été déjà convenu et admis... Je suis bien triste, je vous l'avoue.

« Agréez l'assurance de mon estime.

« 13 juillet 1801.

« H. Cardinal CONSALVI. »

L'écrivain de la *Civiltà* attribue à Talleyrand la responsabilité de ce changement inattendu, car il est en effet intéressant de noter que le nouveau projet présenté au dernier moment à Consalvi renfermait un article relatif aux prêtres mariés, introduit vraisemblablement par Talleyrand.

Conformément à l'invitation reçue, le cardinal Consalvi, accompagné de Mgr Spina et du P. Caselli, se rendit, dans ce jour même du 13 juillet, chez Joseph Bonaparte, le cœur agité d'une émotion qu'il est facile de comprendre, et là, en effet, au lieu du projet concordé, on offrit à sa signature le nouveau projet dont nous avons parlé. Et alors, comme s'il n'y avait rien de fait, une discussion nouvelle recommença entre Consalvi et les négociateurs de Bonaparte : on reprit un à un les articles, exactement comme au premier jour. Consalvi rédigea de nouveau, séance tenante, un projet de Concordat en poussant les concessions jusqu'aux limites du possible, et il demanda à Joseph Bonaparte et à Crétet d'y apposer leur signature. Ces derniers n'osèrent le prendre sur eux avant d'avoir consulté le Premier consul. Le projet de convention fut expédié à Bonaparte, qui manifesta la plus vive irritation et déclara aux plénipotentiaires français que « s'ils avaient osé siguer cette feuille, il la leur aurait déchirée sur la figure ». Bonaparte exigeait la signature immédiate de son projet, sinon la rupture était déclarée avec Rome. Elle n'avait jamais paru plus imminente.

Consalvi avait travaillé toute la nuit à rédiger le projet qui avait mis Bonaparte dans une telle fureur. On était arrivé au lendemain, jour du 14 juillet. Il y avait ce jour-là un grand dîner officiel, ce dîner pendant lequel Bonaparte aurait voulu annoncer la conclusion du Concordat. Consalvi y fut invité avec Mgr Spina. Il s'y rencontra avec Bonaparte[1]. Dès que celui-ci l'aperçut : « Eh bien,

[1] L'écrivain de la *Civiltà cattolica* rectifie sur ce point un passage erroné, sans importance d'ailleurs, des *Mémoires* de Consalvi, édités par Crétineau-Joly et le rétablit dans son texte exact. C'est le seul point où il déclare avoir trouvé en défaut Crétineau-Joly.

Monsieur le Cardinal, lui dit-il, vous avez voulu rompre, soit. Je n'ai pas besoin de Rome. J'agirai tout seul (*Farò da me*). Je n'ai pas besoin du Pape. Si Henri VIII, qui n'avait pas la vingtième partie de ma puissance, a pu changer la religion de son pays, à plus forte raison suis-je en mesure de le faire. En la changeant en France, je la changerai dans toute l'Europe et partout où se fait sentir ma puissance. Rome s'apercevra de la perte qu'elle aura faite et pleurera quand il n'y aura plus de remède. Vous pouvez partir, il n'y a plus rien à faire ici. Vous avez voulu rompre! Eh bien, soit, mais c'est vous qui le voulez. »

Cette sortie ne troubla point Consalvi. Il y répondit avec un calme parfait, déclarant que l'accord était établi sur tous les articles, sauf sur un seul (celui relatif à la publicité du culte), qu'il ne pouvait aller plus loin au sujet de cet article sans outrepasser ses instructions et manquer à son devoir. Bonaparte ne voulut rien entendre; il ne cessait de répéter : « C'est Rome qui veut la rupture, elle la pleurera avec des larmes de sang [1]. »

« Le dîner fut court, écrit Consalvi, et on s'imagine que je n'en goûtai jamais de plus amer. » Après le dîner, le premier ministre d'Autriche, le comte Cobenzl, entama une conversation avec Consalvi. Bonaparte s'étant approché, le comte Cobenzl déclara au Premier consul qu'il trouvait chez l'envoyé du Pape « un sincère désir d'arranger les choses et un extrême regret de cette rupture » et qu'il y avait encore un moyen d'arriver à la conciliation, c'est que Bonaparte autorisât une nouvelle séance entre les plénipotentiaires respectifs. « Eh bien soit, finit par dire Bonaparte. Afin de vous prouver que ce n'est pas moi qui désire rompre, j'adhère à ce que demain les plénipotentiaires se réunissent pour la dernière fois. »

Le cardinal Consalvi [2] passa la nuit du 14 au 15 juillet à se recommander à Dieu. La nouvelle et dernière conférence eut lieu le 15 à midi. L'article sur la publicité du culte formait la principale pierre d'achoppement. Une longue discussion s'engagea sur cet article : elle ne dura pas moins de onze heures consécutives. Enfin, on finit par s'entendre sur cette rédaction : « Le culte sera public, eu égard toutefois aux règlements de police que le gouvernement jugera nécessaires pour la tranquillité publique. » On s'entendit également sur un point très épineux, l'agrément du gouvernement au choix des curés. Joseph Bonaparte, non sans de longues hésitations, prit sur lui de signer le texte du Concordat sans en référer

[1] *Civiltà cattolica*, 20 octobre 1900.
[2] *Ibid.*, 17 novembre 1900.

à Bonaparte et bien qu'il présentât des différences notables avec le texte proposé par le Premier consul. Par un revirement qui fut pour Consalvi la plus heureuse des surprises, le Premier consul accepta le texte signé et la conclusion du Concordat fut dès lors définitive. On était au 16 juillet 1801.

Tantæ molis erat... Telle fut, après vingt-cinq jours de luttes, de tourments et d'angoisses, l'issue finale de ces négociations dont nous venons de raconter, très succinctement, hélas! les émouvantes péripéties. Ce résultat, si heureux à tant d'égards, était dû, pour une très large part, à Consalvi, « à son habileté, à son bon sens, à sa modération, qui était un mélange de courtoisie et de fermeté [1]. »

Consalvi, dès la première entrevue, avait produit la plus favorable impression sur Bonaparte et son entourage. Cette impression alla sans cesse se fortifiant. Il fut, dans ces conjonctures si critiques pour l'Église et le Saint-Siège, le négociateur idéal. On se demande si tout autre que lui aurait pu mener à terme une affaire si délicate et si importante. Un esprit moins lucide et moins ferme, un caractère moins bien trempé que le sien, un homme moins rompu à l'art de la diplomatie aurait cent fois perdu la tête sur ce terrain aussi mouvant et aussi difficile, où la volonté impérieuse de Bonaparte faisait surgir à chaque instant des complications inattendues. Consalvi resta toujours maître de soi et au moment où tout semblait perdu, conservant tout son calme, il arrivait toujours à sauver la situation. Il fut vraiment l'auteur du Concordat. Quant à Bonaparte, on ne sait ce qui doit nous frapper le plus chez lui de sa ferme volonté à vouloir conclure un accord avec le Saint-Siège ou de la mauvaise foi et du machiavélisme qu'il déploya au cours de ces épineuses négociations. La substitution au dernier moment d'un projet de Concordat autre que celui qui avait été convenu est hautement et tristement significative à cet égard. Il y avait deux hommes dans Bonaparte : l'un, l'homme d'Etat de génie, le politique profond et réaliste, qui voulait en France le rétablissement de la paix religieuse et qui savait bien qu'il ne pouvait atteindre ce résultat que par une entente avec le Pape; l'autre, le jacobin et le philosophe, imbu de maximes du dix-huitième siècle, plein de préjugés à l'égard de la cour de Rome, qui détestait les prêtres, qui reconnaissait sans doute dans la Papauté une force, mais une force qu'il méprisait, quoiqu'il fût obligé d'en tenir compte. Le premier voulait le Concordat; le second, tout en le voulant, cherchait à extorquer au Pape un Concordat de sa façon par les moyens les moins avouables, la violence et la ruse [2]. Néanmoins, si l'on se

[1] *Civiltà cattolica*, 17 novembre 1900.

[2] C'est le cas de citer ce mot du duc de Broglie, qu'on rappelait l'autre

reporte par la pensée aux obstacles de toute sorte que dut surmonter Bonaparte pour sortir de l'ornière révolutionnaire et rétablir en France le culte catholique, on n'en doit pas moins reconnaître ce qu'il y eut dans son dessein de grand, de généreux et de patriotique. La postérité a oublié le machiavélisme des moyens mis en œuvre pour ne voir que le but si noble et si élevé que se proposa le Premier consul et qu'il finit par atteindre.

*
* *

Le Concordat signé, il s'agissait de le faire ratifier par le Saint-Siège. Un délai de quarante jours avait été accordé à Consalvi pour obtenir le consentement du Pape [1]. A peine Pie VII fut-il en possession du texte concrété à Paris, qu'il chargea Mgr di Pietro, le même qui avait dirigé les premières travaux d'étude de la convention avec la France, de faire imprimer tous les documents nécessaires à l'examen que devaient en faire les cardinaux. Il fut tenu une première congrégation de cinq cardinaux, et la majorité, qui comprenait les cardinaux Albani, Antonelli et Gerdil (les mêmes qui avaient soulevé des difficultés lors de l'élaboration du projet de Concordat expédié à Paris), déclara ne pouvoir consentir à la ratification des articles 1 et 13. Ces articles concernaient, l'un l'exercice du culte catholique, l'autre la légitimation accordée par le Saint-Siège de la vente des biens ecclésiastiques. Pie VII, ému de cette opposition, fit consulter six théologiens, les plus éminents de Rome [2]. Trois opinèrent pour la négative, au moins en ce qui regardait le premier article, les trois autres pour l'affirmative. Les mêmes divergences, qu'on avait vu se produire au début des négociations, se manifestaient en ce moment décisif de la ratification. Pie VII eût pu, sans doute, n'en tenir aucun compte. Mais dans une matière de cette importance, l'une des plus graves qui se présentaient depuis plusieurs siècles, il lui répugnait de passer pardessus l'opposition du sacré collège et des théologiens romains, et de ne pas se trouver d'accord, tout au moins, avec la majorité des cardinaux. Aussi le Pape résolut-il de soumettre la question, non pas à une commission cardinalice isolée, mais à l'ensemble du sacré collège. Tous les documents relatifs au Concordat furent donc remis à tous les cardinaux de curie, et chacun d'eux dut rédiger

jour : « La violence et la ruse peuvent obtenir beaucoup des Papes, *mais pas tout.* »

[1] *Civiltà cattolica,* 5 janvier 1901. Dans cette dernière partie nous suivons pas à pas l'éminent écrivain de la Revue italienne.

[2] Voy. *Civiltà cattolica,* 5 janvier 1901.

son avis par écrit, cet avis devant viser uniquement les deux articles 1 et 13 que nous avons cités plus haut et qui étaient seuls l'objet d'appréciations contradictoires. C'est dans une congrégation tenue au Vatican, le 11 août, sous la présidence du Pape, que les cardinaux durent remettre leur avis écrit au secrétaire, le cardinal di Pietro. La *Civiltà cattolica* a publié, pour la première fois, quelques-uns de ces avis extraits des archives secrètes du Vatican.

Nous les analysons rapidement.

Le cardinal Gerdil déclara qu'il ne pouvait, « sans trahir sa conscience », dissimuler l'amertume que lui causaient les articles 1 et 13. Il proposait des changements de rédaction à l'article 1er. En substance, il était contraire à la ratification pure et simple des deux articles. L'avis du cardinal Leonardo Antonelli, qui était peut-être (Consalvi à part) l'homme le plus éminent et le plus remarquable du sacré collège pour la doctrine et l'expérience, est très longuement motivé. Lui aussi se prononçait contre la ratification des articles 1 et 13. « Sans doute, le Concordat apportait, disait-il, de précieux avantages; il rendait à la France le libre exercice du culte catholique; il reconnaissait la primauté de juridiction du Pape, il rétablissait et réorganisait sa hiérarchie ecclésiastique. » Néanmoins le cardinal déclarait ne pouvoir accepter la rédaction de l'article 1er qu'il qualifiait de « censurable et d'erroné ». Le ratifier serait une blessure faite à la liberté de l'Église, non seulement en France, mais dans le monde entier. Il y aurait là l'exemple le plus pernicieux; on canoniserait ainsi (*sic*) toutes les nouveautés de ces princes qui ont tenté, ces dernières années, de violer la liberté de la police extérieure de l'Eglise. A l'entendre, ce qu'on rétablissait en France « c'était un fantôme de religion : *una larva di religione;* et ceux qui ont formé un aussi lugubre dessein, ajoutait le cardinal Antonelli, ont le courage d'en faire pompe et d'usurper le titre de restaurateur de la religion! » Le cardinal Antonelli conservait, on le voit, à l'égard de Bonaparte et de son régime, les mêmes préventions que nous lui avons vu exprimer dans son rapport à Pie VII. Telle était l'opinion de l'homme qui passait cependant pour une des lumières du sacré collège. Plusieurs cardinaux, le cardinal Caraffa, le cardinal Mastrozzi, le cardinal espagnol De Lorenzana, le cardinal napolitain Saluzzo, opinèrent pour la négative sans motiver leur avis. D'autres cardinaux, tels que les cardinaux Brancadoro, Gallarati-Scotti, Rinuccini, réclamèrent de légères modifications de rédaction.

Mais fort heureusement les opposants, quoique assez nombreux, se trouvèrent en minorité. La majorité du sacré collège se prononça pour la ratification pure et simple. Réclamer des changements de

rédaction, si légers fussent-ils, c'était renverser l'œuvre si laborieusement échafaudée par Consalvi. Car on peut présumer que ces changements, Bonaparte ne les eût jamais acceptés. Rome n'avait pas le choix. Elle devait ou ratifier ou réduire à néant le résultat des négociations. Les cardinaux qui approuvèrent purement et simplement ce texte du Concordat furent les cardinaux Roverella, Vincenti, Della Somaglia, Firrao, Ruffot-Scilla, Della Porta, Gabrielli, Mantica, Mattei (qui avait failli être Pape au conclave de Venise), Albani, Doria, Livizzani, Busca, Borgia et Carandini. Le cardinal Albani, on le voit, se désistait de l'opposition qu'il avait faite au début. Le cardinal Consalvi, naturellement, se prononça pour l'approbation. Le cardinal Roverella exposait en termes remarquables les raisons qui lui conseillaient la ratification. « Par cette convention, disait-il, on n'accorde pas le droit de législation sur le culte catholique à la puissance laïque, mais on permet seulement aux supérieurs ecclésiastiques de se conformer aux lois que le gouvernement jugera nécessaires pour la tranquillité publique. » Relativement à l'article 13, le cardinal Roverella faisait observer « qu'il n'impliquait nullement une déclaration de légitimité des biens acquis ni une absolution pour les irrégularités commises ». Mais même « si cette expression (ne pas molester les acquéreurs des biens de l'Eglise) importait un vrai pardon en faveur de tous les acquéreurs quels qu'ils soient, je n'aurais aucune difficulté à l'approuver, car cette indulgence n'est point accordée en faveur de l'acquéreur, mais uniquement en vue de la tranquillité publique. Quant aux non-catholiques possesseurs de biens ecclésiastiques, le cardinal Roverella faisait remarquer que « dans le bref des dispenses du cardinal Polo pour l'Angleterre (1554), les hérétiques n'avaient pas été exclus de l'indulgence accordée ».

Le cardinal Vincenti opinait pareillement qu'on pouvait et qu'on devait ratifier les articles 1er et 13. « Que veut-on de plus, disait-il, quand on déclare que « la religion sera librement exercée » et que le « culte sera public ». A l'article 13 le Pape n'approuve pas, ne fait aucune concession, il déclare seulement que pour le bien de la paix, ni lui, ni ses successeurs ne molesteront jamais les acquéreurs des biens de l'Eglise, et même s'il s'agissait d'une concession absolue, le bien de l'Eglise n'exigerait-il pas un semblable sacrifice? Et le cardinal Vincenti ajoutait : « Il ne s'agit de rien moins que de faire cesser une des plus cruelles persécutions qu'ait subies l'Eglise, de rappeler dans son sein des millions et des millions d'âmes, ou de perdre un royaume aussi vaste et aussi puissant que le royaume de France, et avec lui, une grande partie de l'Italie. En refusant de ratifier on se ferait accuser de mauvaise foi, de ter-

giversation, de suggestions étrangères et criminelles; cela ne ferait qu'irriter les esprits et nous conduirait à la ruine définitive. »

Le cardinal della Somaglia, qui remplissait les fonctions de cardinal-vicaire, qui était l'un des membres du sacré collège les plus estimés de Pie VII, puisque en 1815 devant s'éloigner de Rome pour quelque temps, il lui confia le gouvernement des Etats pontificaux [1], se montrait encore plus affirmatif dans le sens de l'approbation; il s'exprimait en ces termes : « Plus le moment approche de mettre la dernière main à cette grande affaire, plus on en aperçoit les épineuses difficultés. D'autre part, il s'agit de sauver une nation dont l'influence dans le monde est très grande. Si donc le Saint-Père peut mener à bout ces négociations, en sauvant le dépôt de la foi et les règles fondamentales de l'Église, on devra conseiller à Sa Sainteté de signer la convention proposée, si dur et si douloureux que puisse être ce grand acte. » Le cardinal della Somaglia énumérait les trois sacrifices auxquels consentait le Saint-Siège : la renonciation à ce que le catholicisme soit proclamé la religion dominante en France; la nouvelle circonscription des diocèses avec la démission des anciens évêques; la spoliation des biens ecclésiastiques; mais il ne manquait pas d'ajouter que ces concessions, si considérables qu'elles fussent, figuraient dans les projets expédiés de Rome au Premier Consul, et qu'entre ces projets et le projet définitif de Concordat, il n'apercevait pas de différence substantielle. Il concluait en ces termes : « A mon avis, dès aujourd'hui, beaucoup blâmeraient le Pape et à l'avenir un cri universel d'accusation s'éleverait contre lui, si, par une rigueur excessive et mal réglée, il ouvrait la porte à un schisme très funeste qui détacherait presque toute l'Europe du Chef visible de l'Eglise. » La peur du schisme, tel fut, on le voit par les avis exprimés, l'un des arguments dominants que faisaient valoir, à l'appui du Concordat, ceux des cardinaux favorables à la ratification, et personne ne peut dire que ce fut là une vaine appréhension. Tout au contraire. Quand on suit la pensée de Bonaparte, on reconnaît, que durant tout le cours des négociations et au moment même où il traitait avec Rome, le Premier consul était hanté par l'idée de fonder une religion nationale; et avec la puissance formidable dont il disposait, qui eût pu l'en empêcher? S'il l'eût fait, il lançait la France et une partie de l'Europe dans le schisme; et même en échouant, il y eût laissé un ferment indestructible de désunion civile et religieuse. C'était donc pour l'Eglise et le Saint-Siège un bienfait inestimable que le Premier consul voulût rétablir le catholicisme sur sa base séculaire

[1] Il devint plus tard le secrétaire d'Etat de Léon XII.

et traditionnelle, la base romaine. Cette concession valait à elle seule, de la part du Saint-Siège, tous les sacrifices qui ne portaient pas atteinte, selon l'expression du cardinal della Somaglia, « au dépôt de la foi et aux règles fondamentales de l'Église ». Depuis la Réforme, la Papauté ne s'était jamais trouvée dans une situation aussi critique et aussi périlleuse. Ne pas ratifier le Concordat, c'était rejeter Bonaparte dans le schisme et peut-être détacher de la communion catholique, non seulement la France, mais encore avec elle une partie de l'Europe. On eut la sagesse et le bon sens de le comprendre à Rome, et voilà pourquoi, en dépit de l'opposition suscitée par un certain nombre de cardinaux, par ceux-là même qui, comme le cardinal Antonelli et le cardinal Gerdil, passaient pour des flambeaux de science et de doctrine, la majorité du sacré collège se prononça pour la ratification. Dans cette fameuse congrégation du 11 août 1801, quand on arriva au vote définitif relativement à l'article 1er, dix-huit cardinaux se prononcèrent pour la ratification pure et simple; onze cardinaux se déclarèrent contraires et demandèrent qu'on formulât des réserves et des modifications; sept seulement repoussèrent l'article 13. « Durant le cours de cette séance, écrit Consalvi [1], Pie VII était resté silencieux, afin de laisser la liberté des discussions et du suffrage. Quand les cardinaux eurent achevé de parler, il donna son sentiment qui fut entièrement conforme à celui de la majorité [2] ». Voici sous quelle forme l'avis exprimé par Pie VII figure aux archives du Vatican : « Sa Sainteté, relativement à l'article 1er, a décidé qu'on pouvait ratifier, sauf quelques réserves à faire, soit dans la bulle, soit dans la ratification. Relativement à l'article 13, Elle a décidé qu'on pouvait ratifier. » Le parti favorable au Concordat l'emportait définitivement. La ratification était officiellement accordée, et la nouvelle en parvenait bientôt à Paris, trente-cinq jours après la signature du Concordat faite par Consalvi. Il est curieux de constater que l'article relatif à la démission des évêques qui, au début des négociations, avait soulevé tant de critique et une opposition si vive, passa sans aucune difficulté et ne forma pas même l'objet d'une discussion.

* * *

Par une singulière inconséquence, Bonaparte, qui s'était montré si pressé d'en finir, attendit dix mois encore pour promulguer offi-

[1] *Mémoires.*
[2] *Civiltà cattolica*, 5 janv. 1900.

ciellement le Concordat. Il ne fut publié que l'année suivante, le jour de Pâques 1802, avec la malheureuse annexe, hélas! des Articles organiques. Il était dit que jusqu'au bout une sorte de mauvais génie s'acharnerait à gâter ce qu'il y avait de bon et de grand dans ce plan de restauration religieuse. Mais, en dépit de cette fâcheuse addition, et malgré ces taches et ces ombres, le Concordat n'en fut pas moins un grand acte de pacification. C'est[1] avec raison qu'on le place dans l'histoire à côté de l'édit de Milan, de 313, qui mettait fin aux persécutions sanglantes de l'empire et par lequel Constantin consacrait officiellement la liberté du culte chrétien. Constantin n'abolissait pas le paganisme : il se contentait de donner droit de cité au culte nouveau. Pareillement, le Concordat a respecté l'état social créé par la Révolution. Bien plus, qu'il ne consacre une alliance entre l'Église et l'État, on peut dire qu'il établit un simple *modus vivendi* entre ces deux puissances[2], les obligeant à suivre une marche parallèle, quoique divisées plus que jamais par des principes contraires. Ce que quelques-uns pourront considérer comme une cause d'infériorité, fit, au contraire, le principal mérite et la grande force de ce pacte élaboré par deux hommes de génie, et c'est ce qui lui a permis de subsister sous les régimes les plus divers. Car le Concordat loyalement appliqué est fondé sur le respect mutuel des droits respectifs de l'Eglise et de l'Etat; et il a depuis un siècle, à maintenir à la France ce bien inestimable entre tous de la paix civile et religieuse. Malheur au régime, quel qu'il soit, qui serait tenté de l'oublier! Il ouvrirait, ce jour-là, une crise formidable où, avec les droits et les libertés de l'Eglise, risquerait fort de sombrer sa propre fortune.

François Carry.

[1] *La Révolution et le Concordat*, par don Chamard.
[2] *Ibid.*

LE DUC DE BROGLIE

HISTORIEN DE L'ÉGLISE

L'art merveilleux de composition et de style par lequel M. le duc de Broglie a renouvelé l'histoire politique du dix-huitième siècle français, a rendu familiers à tous les lecteurs sérieux ses livres sur la diplomatie de Louis XV et sur la guerre de Sept ans. Mais l'entraînement même avec lequel, depuis quelques années, le public intelligent a suivi ses révélations à la fois si lumineuses et si piquantes sur une des périodes les plus critiques de l'ancien régime a peut-être effacé, dans quelques esprits, le souvenir des œuvres historiques, d'une toute autre nature, qui ont marqué, il y a cinquante ans, les débuts de l'illustre écrivain. On doit le reconnaître, si surprenant que cela paraisse : beaucoup de journaux, en rappelant ses titres littéraires, semblent avoir oublié qu'avant d'étudier le caractère et les actes de Louis XV, de Marie-Thérèse et de Frédéric II, il avait, d'une main non moins ferme et non moins souple, tracé les portraits des empereurs chrétiens et païens du quatrième siècle : Constantin, Constance, Julien, Théodose. Et cependant l'on peut dire, et l'on ne saurait proclamer trop haut, que par la grande histoire de *l'Eglise et l'Empire romain au quatrième siècle*, qu'il publia de 1856 à 1859, et qui lui ouvrit, en 1862, les portes de l'Académie française, le duc de Broglie a montré à l'érudition des voies nouvelles, et donné un exemple dont la fécondité n'est pas épuisée.

Que le petit-fils de Mme de Staël, le fils d'un des représentants les plus éminents de l'opposition libérale sous la Restauration, l'élève du brillant universitaire Doudan, ait commencé sa carrière d'historien par un livre inspiré de la plus pure foi catholique, cela ne pouvait surprendre quiconque avait lu les écrits déjà nombreux par lesquels celui qui s'appelait alors le prince Albert de Broglie avait, tout jeune, préludé à ce livre. Parmi les premières pages sorties de sa plume, beaucoup traitent de sujets de philosophie

religieuse. A vingt-cinq ans, M. de Broglie édite le *Système théologique* de Leibniz. Jugeant, avec une maturité précoce, les événements et les idées, entre les dernières années de la monarchie parlementaire et les premières années du second Empire, il entremêle ses études d'économie sociale ou de législation politique d'articles aussi solides que brillants sur l'apologétique au dix-neuvième siècle, sur le moyen âge et l'Eglise, sur la religion de Leibniz, sur la liberté religieuse, sur le traditionalisme, sur la religion naturelle, et suit d'un regard attentif toutes les manifestations comme aussi toutes les déviations ou toutes les intempérances de la polémique religieuse. On s'aperçoit que les idées qui forment le fond sur lequel va se dérouler la trame historique du grand ouvrage consacré aux rapports de l'Eglise avec l'Empire romain, n'ont cessé d'être présentes à ses réflexions depuis le jour où il a commencé d'écrire. Aussi la singularité, s'il y en eut une, n'est-elle pas dans l'esprit qui remplit son livre. Elle est dans le choix même du sujet, dans le fait d'un homme du monde, d'un laïque de trente-cinq ans, publiant, non, comme Chateaubriand ou de Maistre, des considérations personnelles, des impressions subjectives de philosophie religieuse, mais un ouvrage de longue haleine, fruit de plusieurs années d'études, sur un sujet qui avait semblé jusqu'à ce jour réservé aux presbytères et aux cloîtres, — six volumes d'histoire ecclésiastique.

C'était, à cette date, une grande nouveauté.

Dans les deux siècles précédents, presque tous les livres traitant d'histoire religieuse avaient été écrits par des membres du clergé. Quand on ouvre, dans quelque vieille bibliothèque, ces lourds et majestueux in-folio, d'une impression si nette et d'une ornementation souvent si noble dans sa sobriété, qui renferment les œuvres des Pères de l'Eglise ou qui racontent son histoire, on est sûr de lire, sur la première page, un nom clérical. Ce n'est pas que les laïques instruits eussent été incapables de prendre leur part de ces austères études, en un temps où, dans les milieux chrétiens, la Bible et la Vie des Saints étaient une des lectures habituelles du foyer domestique, et où l'on était généralement plus familier que de nos jours avec les langues classiques. Mais, dans une société fondée sur la hiérarchie, chacun observait avec un soin extrême la ligne tracée par son état et par sa vocation. Les gens du monde écrivaient sur le droit, sur la morale, sur la littérature ou sur l'histoire profane : ils laissaient aux hommes d'Eglise le soin d'écrire sur la religion et sur son histoire.

Sans doute, la Révolution, en nivelant le sol, en déracinant les traditions, en mêlant toutes les limites, modifia dans une certaine

mesure ces habitudes. Quand, après l'apaisement de la tempête et la restauration officielle du culte, le clergé, réduit en nombre, appauvri, se trouva obligé de refaire la conquête morale de la société nouvelle, il fut heureux de rencontrer dans quelques laïques illustres des champions improvisés de la religion. A ce moment, la commotion produite par tant d'événements prodigieux et d'infortunes inouïes révélait à elles-mêmes des forces qui s'ignoraient. Des hommes qui, sans ce bouleversement de toutes choses, eussent, selon toute apparence, dirigé ailleurs leurs recherches et orienté différemment leurs vies, se trouvèrent portés, comme par un flot irrésistible, à des postes de combat et d'honneur qu'en d'autres temps ils n'eussent pas ambitionnés. Qu'on supprime par la pensée l'abîme sanglant où s'engloutit l'ancien régime, l'état violent où furent, pendant dix ans, les âmes françaises; qu'on imagine le dix-huitième siècle atteignant paisiblement sa fin, et l'aurore du dix-neuvième se levant sur une société transformée sans secousse par le progrès dont les efforts généreux de Louis XVI avaient pris l'initiative : Chateaubriand n'eût probablement pas senti s'éveiller son génie, ou eût peut-être été seulement l'un des successeurs littéraires de Rousseau; Joseph de Maistre eût mené l'existence élégante et correcte d'un diplomate piémontais, sans prendre, à la lueur des éclairs, ces vues sur la religion et la philosophie sociale qui semblent en illuminer les lointains horizons; il est vraisemblable que Bonald aurait vécu dans sa province du Rouergue en gentilhomme campagnard, et n'aurait pas eu la pensée d'appliquer les facultés d'un puissant esprit à la rénovation de la métaphysique chrétienne. Mais, si grande qu'ait été la part de ces écrivains illustres dans le réveil religieux qui marqua les premières années du dix-neuvième siècle, leurs écrits mettent en lumière l'accord de la religion avec les exigences les plus impérieuses ou les plus délicates de la pensée et du sentiment, plutôt qu'ils ne touchent d'une manière suivie à son histoire.

Après eux, vers le milieu du siècle, d'autres laïques apportèrent à la cause religieuse le témoignage souvent puissant de leurs méditations ou de leurs recherches. Qu'il suffise de rappeler l'action considérable exercée sur les contemporains par les *Etudes philosophiques* de M. Auguste Nicolas, et de renvoyer au livre à peine vieilli de M. Wallon sur la *Croyance due à l'Evangile.* Bientôt un pas de plus est fait : M. de Champagny raconte en Tacite chrétien l'histoire des Césars; M. de Montalembert élargit les cadres de l'ancienne hagiographie pour y verser à flots la poésie et l'éloquence, et faire de la vie de « la chère sainte Elisabeth » un des joyaux de la littérature française; M. de Falloux

dessine la grande et austère figure de saint Pie V, avec l'intention de montrer « dans l'histoire d'un saint des paroles et des actes intéressant la vie publique des nations »; l'éloquent Ozanam donne à ses leçons ou à ses livres sur le cinquième siècle, sur les Germains, sur les Francs, sur Dante, sur les poètes franciscains, la valeur d'une apologie du christianisme par la littérature et par l'histoire. Mais aucun écrivain laïque n'avait encore en France, avant M. Albert de Broglie, consacré plusieurs volumes à retracer, avec la précision, la méthode, l'appareil scientifique que le sujet comporte, toute une période de l'histoire de l'Eglise, et n'avait tenté de faire revivre, en un tableau aussi vivant que fidèle, un des siècles où celle-ci eut à dénouer les conflits les plus aigus de doctrines et de personnes, en même temps qu'à présider aux plus fécondes transformations sociales.

S'il y eut peut-être, de la part de l'historien, une sorte de courage et une louable absence de respect humain dans le choix de son sujet, il faut reconnaître que celui-ci répondait de tout point aux dispositions d'un esprit initié aux grandes spéculations de la métaphysique, et, par goût comme par habitude d'éducation et tradition de famille, accoutumé à observer d'un regard perspicace la marche des affaires humaines, les nuances diverses des caractères, les ressorts multiples de la politique. Le quatrième siècle, qui avait vu le triomphe de l'œuvre divine fondée par trois cents ans de prédication et de martyre, voit presque aussitôt un retour offensif du paganisme la menacer. C'est la pensée païenne qui, par le subtil détour de l'arianisme, essaie de s'introduire au sein même du dogme chrétien, pour y dissoudre l'unité divine. C'est la conception païenne du pouvoir politique qui conduit des empereurs chrétiens à se faire les champions de l'hérésie, et à opprimer l'Eglise dont ils prétendent être les protecteurs. C'est enfin la philosophie païenne remontant pour quelques jours sur le trône, et marquant son éphémère victoire par la plus insidieuse des persécutions. Mais c'est en même temps la pensée chrétienne suscitant pour répondre à l'hérésie ses plus illustres docteurs, le dogme contesté se définissant par la voix des conciles, la foi éclaircie et défendue par toutes les forces de la raison. C'est la législation civile se réformant et s'attendrissant au souffle de la religion, le Code s'améliorant au contact de l'Evangile. Et c'est aussi le paganisme définitivement vaincu, et l'Etat offrant à l'Eglise, dans les dernières années du siècle, une alliance que les temps futurs verront souvent rompue, mais qui, à ce moment au moins, n'aura eu rien que de bienfaisant et de sincère. On devine sans peine ce qu'un tel programme

ouvrait d'horizons à une intelligence aussi souple et à une érudition aussi variée que celles de M. de Broglie, et ce qu'entre les mains d'un historien philosophe pouvait devenir une telle histoire.

II

Elle est devenue l'une des plus belles apologies du christianisme et de l'Eglise qu'il soit possible de lire, non une de ces apologies de parti-pris, où un écrivain complaisant plie les faits à la démonstration d'une thèse, mais une apologie qui sort des faits eux-mêmes, racontés par l'esprit le plus libre et jugés par la raison la plus éclairée.

M. de Broglie a trouvé au début de son récit la grande mais complexe figure de Constantin. Avec quelle sûreté de coup d'œil il l'a peinte! Constantin est un homme orgueilleux et faible, animé de passions violentes, qu'il ne sut jamais dominer entièrement; mais il est à la fois chrétien sincère, et souverain jaloux de ses droits. Il eut une inspiration de génie le jour où, sentant l'Empire se dissoudre, il leva ses regards vers le ciel pour y apercevoir l'unique signe du salut, même temporel, la croix. Mais, aux heures mêmes où il parut le plus infatué de sa toute-puissance, il ne conçut ni la pensée d'une subordination impossible de l'Etat romain à l'Eglise, ni le dessein immoral d'une absorption de l'Eglise par l'Etat. Toujours il tenta de tenir la balance égale entre la force nouvelle sur laquelle il appuyait, avec une simplicité un peu grossière, sa foi et ses espérances, et le pouvoir souverain dont il avait le dépôt. On peut dire que sa vie se consuma en efforts pour maintenir ce délicat équilibre. Son fils Constance n'aperçut même pas qu'il y avait là un problème. Trouvant l'Eglise désormais rapprochée du trône, les croyances de plusieurs de ses chefs altérées par l'impur alliage de l'arianisme, un grand nombre d'entre eux déjà gâtés par une prospérité à laquelle les âges précédents ne les avaient pas accoutumés, il tenta de gouverner les consciences religieuses en même temps que la société civile, et d'imposer à l'adhésion de ses sujets chrétiens des symboles successifs dont lui-même ne comprenait point les variétés et les nuances. Ce fut presque un soulagement pour les croyants sincères quand Julien dissipa les nuages en déclarant de nouveau à l'Eglise une guerre ouverte. Après l'échec de l'éphémère réaction païenne, il semble que, dans les rapports de l'Eglise et de l'Etat, comme dans la lutte continuée entre l'orthodoxie et l'arianisme, ce soit, sous les noms de Valentinien et de Valens, ici la politique de Constantin,

là celle de Constance qui se survive. Sous Gratien, et surtout sous Théodose, se dessine une situation nouvelle. L'Empire, de plus en plus appauvri par ses misères intérieures, et de plus en plus menacé par les Barbares, est aux mains de souverains aussi intelligents qu'honnêtes, qui reconnaissent en l'Eglise la seule arche où, dans le naufrage qui menace la civilisation, celle-ci puisse abriter ses trésors. Les lois de Théodose, la pénitence humblement acceptée par lui de saint Ambroise, montrent l'empereur se résignant sincèrement au second rang dans le monde, et laissant l'Eglise occuper le premier. « L'Eglise n'est pas dans l'Empire, c'est l'empereur qui est dans l'Eglise » : ce mot de saint Ambroise n'implique de la part de l'empereur ni renonciation à ses droits, ni abdication même partielle, mais la reconnaissance d'une situation amenée par la force des choses, et marquée par la Providence comme le terme où doit aboutir le mouvement politique et religieux du quatrième siècle.

M. de Broglie l'a remarqué avec son habituelle sagacité : à ces situations si diverses correspondent des dons et des caractères différents chez quelques-uns des plus illustres représentants du christianisme à cette époque. Athanase qui, dans sa longue carrière, assiste aux règnes de Constantin et de Constance et vit encore assez pour prédire la fin rapide de la courte tempête déchaînée par Julien, est avant tout le champion du droit. Assis sur son siège épiscopal, réfugié à Rome près du Pape, ou caché dans quelque monastère, parfois dans quelque hypogée ou quelque caverne de l'Egypte, sans se décourager ni se lasser jamais, il défend contre Arius et ses partisans la doctrine orthodoxe. Vis-à-vis des empereurs, on le verra montrer la même raideur d'attitude que vis-à-vis des hérétiques. Non seulement il s'oppose aux entreprises de Constance et brave avec calme la colère de Julien, mais devant Constantin lui-même il demeure fier sans arrogance, distant sans orgueil, comme pour affirmer dès le début l'indépendance nécessaire aux représentants de l'Eglise en présence d'une situation nouvelle où tout excès de condescendance risquerait de mettre en péril la liberté des âmes. Tout autre est Basile. C'est l'homme de la lutte, sans doute, et il le prouve en résistant avec une intrépidité hautaine à l'arien Valens. Mais c'est avant tout l'homme du gouvernement religieux, législateur de la vie monastique, régulateur de la liturgie, organisateur de la charité, poussant presque à l'excès la condescendance vis-à-vis des semi-ariens, qu'il essaie d'amener sans secousse à l'orthodoxie, capable en même temps de contrister jusqu'aux amitiés les plus tendres pour imposer sa volonté quand il le juge utile aux intérêts de son

Eglise; politique si l'on veut, de cette politique supérieure qui ne sè mêle pas aux intérêts temporels, et vit uniquement dans le monde des âmes. Plus humaine est celle dont, par dévouement à la religion et à la patrie, va consentir à s'occuper Ambroise. Cet ancien magistrat, qui avait gouverné sa province avec une âme d'évêque, conserva, sur le trône épiscopal, une âme d'homme d'Etat. Il inspira les meilleurs actes et les meilleures lois de Théodose, jusqu'au jour où il dut, avec une autorité singulière, courber le front de l'empereur sous le joug de la pénitence. Sa parole fit reculer l'usurpateur Maxime, et conserva l'Italie à Valentinien II. Ambroise commence la longue série des conseillers que, dans la suite des temps, l'Eglise fournira aux princes; mais se prêtant sans se donner à la politique, il prêche assidûment son peuple, compose des livres de dogme, de piété et de morale, versifie des hymnes sacrées, se montre partout et sans cesse évêque et docteur.

On devine le rèlief pris par le portrait de tels hommes sous la plume de M. de Broglie, qui excella toujours à mettre en lumière le caractère et à faire ressortir les contours des figures historiques. Si l'espace ne m'était mesuré, je voudrais montrer, d'après lui, le mouvement parallèle suivi, pendant le quatrième siècle, par l'Empire et par l'Eglise. L'Empire perd son unité, la couronne se pose à la fois sur plusieurs têtes, le souverain habite successivement Constantinople, Trèves ou Milan, pendant que la Papauté demeure enracinée dans Rome, et que le successeur de Pierre y prend peu à peu la place occupée aux siècles précédents par le successeur d'Auguste. Même spectacle dans les provinces : le rôle de l'évêque, enfant de la cité, grandit alors que diminue celui du préfet, administrateur de passage : l'influence de son clergé s'accroît de toute celle que perdent les curiales, devenus par le malheur des temps les instruments et les victimes tout ensemble de la tyrannie fiscale; en beaucoup de lieux, les paysans, écrasés par l'impôt, frappent à la porte des monastères ou s'établissent à leur ombre, comme pour demander au travail et à la paix des moines le secret de rendre quelque verdure et quelques épis aux champs épuisés; la famille romaine, ébranlée par les mauvaises mœurs et dissoute par le divorce, retrouve l'autorité et la vertu dans l'indissolubilité du mariage chrétien; l'esclavage subsiste, avec beaucoup des abus qui en sont inséparables, mais on peut prévoir le jour où, sans aucun acte de l'autorité publique, par le seul effet des sentiments nouveaux déposés dans le cœur des hommes, il disparaîtra de lui-même, comme une eau qui se perd dans les sables. Et parce que tout se tient dans l'histoire morale des peu-

ples, le progrès chrétien s'étend des faits sociaux aux faits intellectuels : l'éloquence, rhétorique méprisée depuis qu'elle n'avait plus d'autre objet que de distraire des auditoires d'oisifs, redevient, dans la bouche des prédicateurs, des conquérants d'âmes, une chose vivante; sans enfanter peut-être de grands poètes, la poésie trouve quelques accents nouveaux; si au néoplatonisme vieilli et défiguré par de malsaines et ridicules superstitions, les docteurs de l'Eglise n'ont point encore opposé de toutes pièces une philosophie, au moins, obligés de défendre et de définir le dogme, ils ont, comme par une gymnastique continuelle, donné à la pensée chrétienne une agilité et une précision qui la rendront apte aux conceptions métaphysiques des âges suivants.

En exposant les progrès accomplis pendant le quatrième siècle, et en reportant l'honneur de ces progrès à l'influence de l'Eglise, M. de Broglie fait deux remarques. La première, qui s'est présentée bien des fois à l'esprit de quiconque a étudié par lui-même ces questions, c'est que l'action religieuse ne s'est fait sentir à une société chancelante et malade que sous la forme la plus patiente et la plus douce. L'Eglise a moins cherché à détruire qu'à transformer, respectant tout ce qu'il y avait de bon et d'encore sain dans la civilisation antique, et aimant mieux améliorer les institutions que de travailler à leur renversement, au risque d'ébranler la société elle-même par la chute violente des abus qui la déparaient. Cela s'est vu dans la question de l'esclavage : s'il n'est pas tout à fait vrai que les Pères de l'Eglise, comme l'affirme M. de Broglie, aient évité de contester publiquement le principe sur lequel il reposait, — on a, au contraire, à ce sujet, des paroles très nettes de saint Grégoire de Nazianze, de saint Grégoire de Nysse, de saint Jean Chrysostome, — au moins n'ont-ils jamais réclamé une émancipation prématurée, dont les conséquences sociales et économiques eussent été désastreuses, et se sont-ils bornés à propager des idées et des sentiments qui, acceptés des hommes de bonne volonté, devaient amener par degrés l'abolition de l'esclavage. Les mêmes ménagements se retrouvent dans les rapports de l'Eglise avec les lettres et les arts de l'antiquité. Loin de la condamner, les Pères du quatrième siècle, qui sont en même temps de grands lettrés, enseignent, comme saint Basile, le moyen de lire avec fruit les auteurs profanes. Quand l'empereur Julien essaie d'interdire aux professeurs chrétiens l'explication des classiques, personne ne proteste avec plus d'indignation et de douleur que saint Grégoire de Nazianze. Revêtir de beauté antique les idées chrétiennes, mettre la tradition littéraire au service de la foi, telle est la pensée constante des représentants les plus autorisés de

l'Eglise. Et loin d'être iconoclastes, les chrétiens éclairés rêvent, comme le poète Prudence, de faire des plus belles statues des dieux l'ornement des villes régénérées, afin que, s'y promenant comme dans un vaste musée, les esprits libérés de toute idolâtrie ne soient point privés d'admirer les chefs-d'œuvre de l'art.

La seconde remarque, c'est que l'Eglise a fait par ses seules forces cette conquête morale de la société. Combien de temps a duré pour elle la protection des princes chrétiens du quatrième siècle? Un peu plus du tiers de ce siècle. Les deux autres tiers ont été remplis par les efforts de ces princes pour la corrompre ou l'asservir. « Les dix premières années du règne de Constantin, le principat de Théodose, voilà toute la part de l'Eglise dans ce bienfait tant accusé et tant vanté, dans cette proie si disputée de la faveur royale. » Si, à la fin du siècle, le lien entre l'Eglise et l'Etat se resserra, par la bonne volonté de Théodose et sous l'influence de saint Ambroise, ce ne fut pas la cause, dit encore M. de Broglie, ce fut un des signes de la victoire du christianisme. Il faut lire, dans la conclusion du livre, les pages de haute philosophie politique, dans lesquelles l'historien explique comment, à toutes les époques, sans blesser aucun des principes acquis au cours des âges par la civilisation, l'accord peut s'établir, pour le plus grand bien de toutes deux, entre « la puissance de ce monde et celle qui n'en est pas ». Rarement pensée fut à la fois plus claire, plus ferme et plus conciliante.

III

On croirait difficilement (tant ces choses sont loin de nous) que ce livre de science et de foi, qui assurait à la cause religieuse un si brillant défenseur, ait été reçu avec défiance par quelques interprètes de l'opinion catholique. Pendant qu'un libre-penseur comme Littré s'honorait en rendant pleine justice, dans le *Journal des savants*, à l'œuvre de M. de Broglie, un vénérable religieux publiait dans l'*Univers* une longue série d'articles où étaient dénoncées les tendances « naturalistes » de l'auteur. Dans ces articles, devenus un gros volume intitulé : *Essai sur le naturalisme contemporain*, dom Guéranger, avec de grands ménagements de forme, mais aussi avec une extrême insistance, reprochait à M. de Broglie d'avoir trop montré les causes naturelles (providentielles plutôt) de la propagation du christianisme, tout ce qui, dans les aspirations de l'âme humaine, dans l'état des esprits au moment où il parut, dans l'organisation du monde romain,

avait pu aider à son succès, et d'avoir laissé dans l'ombre les aspects surnaturels de cette divine révolution. M. de Broglie, tout en corrigeant loyalement, dans une seconde édition, quelques nuances d'expression qui pouvaient ne pas paraître assez claires à des esprits prévenus, crut devoir à son honneur de répondre avec quelque vivacité à des critiques qui semblaient, par-dessus l'historien, atteindre le croyant : on retrouvera, dans ses *Questions de religion et d'histoire*, cette réponse, qu'il est difficile de ne pas juger victorieuse.

Pour qui envisage cette polémique avec le recul que lui donnent aujourd'hui les années, il semble bien qu'une des causes du malentendu ait été précisément ce qui faisait l'originalité et la puissance du livre de M. de Broglie, c'est-à-dire l'application à l'histoire de l'Eglise d'un esprit préparé par la philosophie, par la politique, par la fréquentation du monde, par la connaissance des grandes affaires, par la familiarité des hommes les plus éminents, à discerner toujours dans les événements religieux eux-mêmes le mouvement des causes secondes et à reconnaître l'action de la Providence faisant travailler à ses desseins les plus faibles instruments. Habitué à considérer surtout les faits des hauteurs de la doctrine, le savant et pieux adversaire de M. de Broglie avait peine à comprendre cette façon concrète et vivante de traiter l'histoire religieuse. Dans une nouveauté féconde, il lui sembla voir une innovation dangereuse. Aujourd'hui, cette polémique est bien oubliée, et l'on peut dire que personne ne comprendrait plus que soit la vie des saints, soit le récit des événements où l'Eglise fut intéressée, s'écrive autrement qu'à la manière dont, il y a près d'un demi-siècle, M. de Broglie a donné l'un des premiers modèles. Ajoutons, pour être complet, qu'au temps même où paraissaient les critiques dont nous venons de parler, et qui devaient surtout leur importance au respect dont était entouré le nom de leur auteur, un autre religieux, le P. Lacordaire, qui aimait peu à écrire des articles de revue, publiait dans le *Correspondant* un long compte-rendu des premiers volumes de M. de Broglie : il y mettait dans la plus éloquente lumière les mérites de l'ouvrage et l'éclatant service rendu par lui à la religion.

Un an après les deux derniers volumes de *l'Eglise et l'Empire romain*, paraissait le premier volume des *Moines d'Occident*. Ici encore, un noble et généreux laïque, l'aîné de M. de Broglie dans la vie publique et dans la défense de la foi, prenait la plume, une plume qui valait une épée, pour écrire un chapitre de l'histoire de l'Eglise. Monument de proportions inégales, l'œuvre inachevée de M. de Montalembert semble avoir la beauté et la poésie des ruines.

C'est le plus éloquent plaidoyer qu'on puisse lire (avec quelle émotion aujourd'hui!) en faveur d'une des sublimes et nécessaires institutions de la chrétienté. Mais peut-être n'est-ce point, à proprement parler, un livre d'histoire, comme on l'entend de nos jours. Il en restera des morceaux d'une incomparable beauté, et une introduction, formant à elle seule presque un volume, qui compte à bon droit parmi les chefs-d'œuvre de notre littérature. Mais les érudits qui voudront écrire sur le monachisme occidental auront, sur bien des points, à reprendre et à pousser plus avant les recherches commencées par le grand écrivain catholique. Il semble, au contraire, que le livre de M. de Broglie sur l'Eglise et l'Empire romain au quatrième siècle soit définitif et que l'érudition la plus exigeante n'ait, après cinquante ans, presque rien à y corriger ou à y ajouter. L'auteur, du reste, même quand les événements lui eurent ouvert la vie publique fermée à sa studieuse jeunesse ou quand il se fut laissé distraire par d'autres travaux historiques, n'a cessé de se tenir au courant des recherches poursuivies sur l'époque qui avait inspiré ses premiers labeurs. Qu'on lise l'étude intitulée : *Deux portraits de Constantin*[1], dans laquelle il réfute, avec autant de courtoisie que de vigueur, une idée fausse de M. Duruy; qu'on ouvre le merveilleux petit volume sur *Saint Ambroise*, qui pousse jusqu'à la perfection un portrait esquissé magistralement déjà dans *l'Eglise et l'Empire romain*; ou qu'on relise l'article récemment publié ici même sur les rapports de ce saint avec Théodose, ou plutôt sur les rapports des deux pouvoirs au quatrième siècle, en réponse à une critique de détail : on trouvera le duc de Broglie en une possession chaque jour plus pleine de son sujet, l'éclairant de lumières nouvelles, y ajoutant des coups de crayon ou des touches de pinceau, et achevant d'en faire un tableau d'histoire religieuse tel que personne peut-être, dans notre siècle et dans notre pays, n'en a tracé.

Il a eu, avant de mourir, la satisfaction de voir son exemple suivi par un grand nombre d'imitateurs. Le temps n'est plus (en partie grâce à lui) où les laïques instruits qui s'occupaient d'histoire religieuse formaient une exception très rare. Aujourd'hui, l'étude de cette histoire est devenue presque populaire dans le monde savant. Ce ne sont pas seulement les professeurs des universités catholiques, ce sont aussi des membres de l'enseignement officiel, agrégés de l'Université, anciens élèves des Ecoles d'Athènes et de Rome, qui tiennent à honneur d'y consacrer leurs loisirs. Dieu merci, beaucoup d'entre eux portent dans cette étude

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 novembre 1888.

le sentiment de foi vive et respectueuse qui animait le duc de Broglie. Nous sommes à une époque où l'irréligion est descendue dans les masses, mais où les âmes hautes, les intelligences vraiment cultivées remontent de toutes parts vers la divine lumière. Qu'on lise les noms des collaborateurs de cette nouvelle et déjà si riche collection des *Saints* à laquelle le duc de Broglie donna, il y trois ans, son *Saint Ambroise*, on aura le spectacle d'une élite de littérateurs, d'érudits, d'hommes politiques même, attirés par l'étude historique des plus purs héros du christianisme[1]. Cela est nouveau sans doute, et il serait consolant d'y voir un signe des temps; mais on ne saurait oublier que le signal auquel semblent obéir aujourd'hui tant d'hommes distingués, avait été donné, il y a un demi-siècle, par l'auteur de *l'Eglise et l'Empire romain*.

Paul Allard.

[1] Parallèlement à cette collection, qui se publie chez M. Lecoffre, sous la direction de M. Henri Joly, ancien professeur à la Sorbonne, un groupe d'écrivains, composé à peu près des mêmes collaborateurs, a commencé, sous la direction de Mgr Batiffol, recteur de l'Institut catholique de Toulouse, la publication d'une *Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique,* qui comptera un grand nombre de volumes.

LE DUC DE BROGLIE

DANS LA RETRAITE

Oserai-je ajouter quelques notes intimes aux hommages éloquents qui ont été rendus à la mémoire du duc de Broglie? Ses anciens compagnons d'armes dans les luttes politiques lui ont fait de touchants adieux. Ses confrères de l'Institut ont dit, sous le coup d'une profonde émotion, quelle perte les lettres et l'histoire venaient de faire dans la personne d'un homme qui les avait cultivées avec tant de persévérance et d'éclat. Qu'il me soit permis de me laisser entraîner par la douceur du souvenir qui me rappelle avant tout combien ce puissant esprit était bon! Le duc de Broglie fut une grande figure et une belle âme. Je voudrais essayer de montrer comment se révélait dans la vie intime la beauté de ses sentiments.

C'est souvent dans la période reposée qui suit l'âge mûr, et quand la vie a fait sur l'être son travail meurtrier ou bienfaisant, que l'âme révèle le plus complètement le secret de sa vigueur ou de sa faiblesse. C'est dans la retraite que le duc de Broglie donna la plus haute idée de son caractère. Il avait supporté avec dignité les défaites de sa politique; par un détachement graduel, il avait supprimé en lui la plupart des ambitions qui gouvernent jusqu'au bout la vie des autres hommes, et, par le renoncement, il était parvenu à la sérénité parfaite. La politique n'avait plus pour lui un attrait vif et présent : il en parlait, avec un sourire calme et triste, comme d'une personne qu'on a beaucoup aimée. Pas un mot amer, pas un signe de rancune; la petite vengeance des paroles eût répugné à sa fierté. Il se résignait et se taisait. Il montrait que si le déclin, triste à chacun, est surtout douloureux pour l'homme d'Etat qui survit à sa fortune politique, il peut y avoir, même pour lui, de la grâce à veillir. Un peu séparé de son époque, il n'était pas dédaigneux d'elle; si le spectacle des événements contemporains lui inspirait parfois de tristes réflexions, il applaudissait de loin à tout ce qui pouvait grandir la France. Il aimait passionnément son pays et ne renonçait pas à le servir. L'étude absorbait l'activité de cette belle intelligence, refoulée dans son essor et écartée de toute autre voie.

Le château de Broglie, où le duc passait l'été, était propre au repos et à l'étude après l'action. Le pays, un canton reculé de la haute Normandie, est joli à regarder, surtout quand un peu de la

brume habituelle à cette région flotte dans l'air lucide et veloute le contour des choses : vertes prairies, collines boisées. L'habitation principale, telle qu'elle se trouve décrite dans le *Secret du Roi*, « est un vieux château fort qui s'élève sur une hauteur et domine une étroite et verdoyante vallée. La construction est placée en équerre sur le vallon. Sur le pignon, seul visible d'en bas, comme sur la face postérieure du bâtiment, les substructions, les contreforts, les tourelles même de l'ancienne citadelle sont encore reconnaissables. Mais la façade principale a été remplacée dans le dix-septième siècle par un corps de logis à trois pavillons sans hauteur ni profondeur ». A l'intérieur, point de petits appartements aménagés pour la vie intime et gaie, point de décor de fête, point de grâces mignardes : de grandes salles majestueuses et froides, au décor grave. La plus vaste contient une collection de vingt mille livres anciens et modernes. Un silence religieux l'emplit; le jour y traîne doucement; la poésie du travail est rendue là présente et comme palpable. Dans une autre salle règne une galerie de portraits; celui de Mme de Staël, peint par le baron Gérard, exerce sur le visiteur son attrait singulier et puissant; les yeux, « effrayants de vie », comme on a dit, vous suivent sans vous quitter. Au premier étage est une chapelle ornée de fresques qui représentent des scènes de la Bible. Dans cette austère demeure, dont pas un bruit ne trouble la quiétude endormie, tout pénètre la pensée de recueillement, tout respire la paix d'un cloître. Le duc était heureux de « s'établir à Broglie dans son régime monastique ».

Il y avait là, dans le salon où le duc racontait à demi-voix quelque souvenir diplomatique, quelque chapitre de l'histoire qu'il écrivait; où l'abbé de Broglie, ce saint prêtre qui eut une fin si tragique, causait discrètement de philosophie et de lettres; où le dernier fils du duc, toujours souffrant et toujours résigné, écoutait en souriant; une retraite entr'ouverte où pénétraient les bruits du monde sans l'envahir, où l'intimité de nobles âmes faisait une atmosphère tiède, un air pur, délicat et reposant. La noblesse, la mesure, la simplicité étaient partout, dans les habitudes de l'esprit comme dans les habitudes du cœur; les émotions étaient aussi délicates que la manière de les dire. Le duc de Broglie causait avec le sentiment de sa dignité et de la dignité de ceux qui l'écoutaient; il n'élevait jamais la voix; son ton modéré n'avait pas d'accent passionné et brusque. Au lieu d'exagérer, il atténuait; au lieu de heurter des contrastes, il notait des nuances. Il repoussait les façons de parler violentes; sa finesse n'en avait pas besoin, sa dignité en avait peur, son bon goût s'en écartait. Il savait, au surplus, que même à demi-mot, surtout à demi-mot, ses hôtes l'entendaient; qu'un sourire, un tremblement dans l'accent d'une

parole, un mot ralenti, un regard glissé leur suffisait; que leur délicatesse apercevait à l'instant et sans peine ce qu'il dissimulait ou n'achevait pas. En entrant dans ce salon, on avait l'impression que des beautés et des sentiments, quelque chose de très ancien et de très grand vous était révélé. On avait la surprise de rencontrer là une forme de société, une sorte de perfection que notre race, en avançant, a laissée derrière elle. On retrouvait là vivantes des choses qu'on croyait mortes et qui ne s'en sont allées tout à fait qu'avec le duc de Broglie.

Le château reproduisait la manière et le charme d'autrefois; c'était un coin délicieux d'un siècle passé. La vie qu'il abritait ne différait guère de celle qu'aurait vécue dans ses murs un grand seigneur du dix-huitième siècle, non point un épicurien brillant du temps de la Régence, mais un gentilhomme de beaucoup d'esprit, de grand air et de belles façons qui, par exemple, aurait été exilé par le roi dans ses terres et qui, au milieu de la vie tumultueuse, dissipée et morcelée de son temps, s'isolant, loin de la cour, aurait demandé l'oubli de sa disgrâce aux travaux de l'esprit. En dépit des changements qu'apporte dans l'homme la société transformée, ce château dont la destinée semblait être de fournir une noble retraite aux vaincus de la politique, ce château aurait pu reconnaître dans ses hôtes, à plus d'un trait, le comte et le maréchal de Broglie qu'il avait recueillis, au temps de Louis XV, après leur disgrâce.

Le maréchal, pour oublier, avait planté des arbres; le duc écrivait. Il travaillait chaque jour sept ou huit heures, même dans ces dernières années où il subissait déjà les atteintes du mal qui devait l'emporter. C'est dans la solitude de Broglie qu'il aimait à mettre en œuvre les documents puisés pendant l'hiver aux dépôts publics. Dans ce château où les souvenirs du dix-huitième siècle se sont conservés si vivants, il se sentait plus près des personnages de son histoire. Les Belle-Isle, les d'Argenson, les Saxe, habitaient avec lui et se confondaient pour lui avec les personnages de la réalité. Il les voyait, il causait avec eux; et, quand de son cabinet il passait au salon, il vous les citait à tout propos comme des personnages de son intimité et de la vôtre.

L'après-midi, il faisait une assez longue marche dans son parc dont la belle ordonnance répondait bien aux goûts de son esprit, plus sensible à l'harmonie des lignes qu'à la grâce d'un détail. Il ne demandait à l'exquise douceur des choses champêtres qu'un délassement. Il aimait la nature, mais comme on l'aimait avant Rousseau et Chateaubriand, sans y répandre son âme, sans s'oublier soi-même en elle. Souvent son frère, l'abbé de Broglie,

l'accompagnait dans ses promenades. Ces deux hommes, tendrement unis, se plaisaient à un doux échange de pensées; pour eux, la fraternité de sang se trouvait élargie, ennoblie par la fraternité de l'esprit et du cœur. Ils causaient théologie, philosophie. Ces graves sujets de conversation se présentaient naturellement à eux, parce que, n'ayant pas les mêmes besoins d'imagination et de sensibilité que la plupart de leurs contemporains, ils ne sentaient pas comme eux la sécheresse des pures conceptions intellectuelles. Quand le duc de Broglie se promenait seul, il s'absorbait dans ses réflexions; un geste ébauché trahissait parfois le travail de la pensée. Traversait-il le village, il ne reconnaissait pas toujours les gens qui le saluaient; s'il supportait gaiement le tort que ses distractions lui avaient fait auprès des électeurs, il s'affligeait de la peine qu'elles pouvaient causer.

Lorsqu'il passait devant l'église de Broglie, un bel édifice du douzième siècle dont une restauration a récemment mis en valeur les plus curieuses parties, il goûtait un plaisir mélancolique à évoquer les souvenirs chers et douloureux qui étaient attachés aux murs de cette église. Il aimait à y prier le dimanche. Il n'avait pas moins de piété que de religion; c'était un homme de prière, un chrétien humble et tendre, en même temps qu'un chrétien austère et grave. On pouvait chaque été assister dans cette église de Broglie à un touchant spectacle. On y donnait des conférences contradictoires où l'avocat de Dieu triomphait facilement de l'avocat du diable. L'abbé de Broglie, avec l'humilité dont sa vie fournit tant d'exemples, se chargeait de défendre la mauvaise cause; il mettait au service du diable toute son éloquence afin que sa défaite fût éclatante. Les bonnes gens du pays, malicieux Normands, voyaient, avec un secret plaisir, leur curé mettre à néant, l'un après l'autre, les arguments du savant prêtre. L'abbé de Broglie acceptait sa défaite en riant, et le duc se résignait à ce que le prestige du curé grandît aux dépens de son frère.

Sous des dehors de grand seigneur, le duc de Broglie était modeste; et si d'aucuns l'ont accusé de hauteur et de morgue, c'est qu'ils n'étaient jamais allés au delà des apparences. A Broglie, où tant de souvenirs auraient pu nourrir son orgueil, les tâches les plus ingrates ne lui paraissaient pas au-dessous de lui. Il avait occupé le premier rang dans les affaires publiques, la première place dans les conseils du gouvernement, et il n'hésitait pas à quitter Paris, au cœur de l'hiver, pour aller siéger à Broglie dans l'humble assemblée communale. Parce qu'il avait longtemps vécu parmi les grands de ce monde, il ne s'arrogeait pas le droit d'éloigner les petits. Les habitants du village étaient sûrs de trouver auprès de lui, à toute heure, un bienveillant accueil. Il interrom-

pait son travail pour les recevoir, pour s'enquérir de leurs besoins, leur donner un bon conseil ou une aumône. Et quand on était venu frapper à sa porte cinq ou six fois dans une seule matinée, il ne se plaignait pas, il ne regrettait pas le temps perdu. Il ne croyait pas s'abaisser en allant au-devant des pauvres. Un sentiment d'humilité chrétienne le conduisait souvent, à Paris, dans les plus misérables logis. Il ne renonça à visiter les indigents que quand ses forces le trahirent. Il disait tristement : « Je ne peux plus monter les escaliers, et les pauvres n'habitent pas au premier étage! »

Son cœur était profondément généreux et tendre. Il a beaucoup aimé et d'une affection solide. Mais il avait la pudeur de ses sentiments et les gardait rivés au fond de l'âme. La tendresse était en dessous, dans la pensée et non dans les mots. Il était, par bien des côtés, un homme d'autrefois; et rappelons-nous que dans la vieille société française il était de bon goût de retenir ces effusions d'amitié dont nous sommes si prodigues. On mettait dans l'expression de ses sentiments une sorte de réserve, alors qu'aujourd'hui on ne se gêne pas pour les exprimer comme on les éprouve. On dissimulait avec discrétion ce que nous mettons une certaine coquetterie à étaler. Chez le duc de Broglie, les sentiments, pour être contenus, n'en étaient que plus profonds. Les témoignages de son amitié, pour être réprimés, n'en étaient que plus forts. Elle se révélait parfois tout entière dans un regard. Ce regard semblait involontaire; on ne le remarquait pas tout d'abord; on ne sentait qu'il avait passé sur nous qu'au plaisir qu'il nous faisait. Le duc de Broglie savait consoler, et ses amis, dès qu'ils étaient dans la peine, allaient à lui. Il leur adressait de touchants appels. Il écrivait à un jeune homme à qui la mort venait d'enlever, coup sur coup, son père et sa mère : « Dieu seul peut vous donner l'adoucissement de vos peines et la force de suffire à l'accomplissement de vos nouveaux devoirs. Mais si une parole affectueuse et les conseils d'une vieille expérience peuvent avoir quelque prix pour vous, n'hésitez pas à venir les chercher auprès de moi. Venez à Broglie quand vous pourrez, quand vous voudrez. C'est un lieu où l'on a beaucoup pensé, beaucoup souffert et beaucoup prié. Vous n'y trouverez jamais que des impressions graves et d'accord avec les sentiments que votre chagrin et vos regrets vous inspirent. »

C'était un spectacle fortifiant que celui de ce vieillard, oubliant ce qu'il avait souffert, ce qu'il souffrait peut-être encore, travaillant, travaillant sans relâche, creusant jusqu'au bout son sillon; puis — selon la belle image d'un poète — comme un grand chêne entamé par la hache, s'inclinant lentement pour mourir, sans rien perdre de sa noblesse et de sa grâce.

Pierre MORANE.

LE P. GRATRY ET LE CARDINAL PERRAUD

Le P. Gratry, sa vie et ses œuvres[1], par le cardinal Perraud, évêque d'Autun.

I

Le comte Joseph de Maistre écrivait : « La France n'est pas assez fière de son Malebranche. » A notre tour, nous serions tenté de dire, malgré la renommée dont il jouit : « La France n'est pas assez fière de son Gratry. »

Malebranche et Gratry! L'Oratorien du dix-septième siècle et l'Oratorien du dix-neuvième! Leur parenté d'esprit et leur air de famille étaient tels, que leurs noms furent associés tout de suite. Si nous ne nous trompons pas, c'est M. Nourrisson, plus tard professeur au Collège de France, et membre de l'Académie des sciences morales, qui, le premier, il y a une cinquantaine d'années, lança la comparaison : elle a été souvent répétée, tant elle était vraie! tant elle s'offrait d'elle-même! Tout récemment encore, parlant du P. Gratry dans un travail sur *le Dogme et la pensée catholiques*, un Jésuite, le P. Bainvel, l'appelait « le Malebranche du siècle, un Malebranche moins sarcastique et plus *humain*[2] ».

Lorsque l'auteur de *la Philosophie du Credo*, de *la Connaissance de Dieu*, de *la Logique*, de *la Connaissance de l'âme*, mourut, le grave cardinal Guibert, qui ne hasardait pas ses jugements, s'écria : « C'était un homme de génie. » Et il ajoutait par une redite irrésistible : « Nous avons perdu notre Malebranche[3]. »

[1] A Paris, librairie Téqui, rue de Tournon, 29. L'ouvrage que le *Correspondant* a, le premier, annoncé, est arrivé promptement à sa quatrième édition.

[2] *Un Siècle; mouvement du monde de* 1800 *à* 1900.

[3] Ces paroles furent adressées par le cardinal Guibert au P. Adolphe Perraud qui les rapporta en une allocution prononcée dans la chapelle des religieuses de la Retraite, au premier anniversaire de la mort du P Gratry, 14 février 1873.

Tous deux, en effet, Malebranche et Gratry, prêtres et philosophes; tous deux, mathématiciens et poètes; tous deux, même à travers le nuage et la chimère qui peuvent se mêler à leurs spéculations les plus sublimes, visionnaires ou plutôt voyants de l'idéal! Dans l'ordre des idées, ils eurent l'empire, et ils eurent le charme. Ils les gardent encore. Les plus rebelles n'y ont pas échappé. Immoral, incrédule et impie comme son siècle, Diderot avait trouvé une formule pour refuser et rendre hommage, du même coup, à Malebranche : « Une page de Locke, disait-il, renferme plus de vérités que tous les volumes de Malebranche; mais une ligne de celui-ci montre plus de subtilité, d'imagination, de finesse et de génie peut-être que tout le gros livre de Locke. » Le siècle qui vient de finir a été encombré de faux sages et de faux savants dont la vogue s'est occupée un jour; dites si le P. Gratry n'a pas sans cesse arraché le même cri d'admiration émue aux critiques qui se débattaient le plus contre ses doctrines! Un de ces critiques, M. Scherer, avouait que peu d'écrivains avaient remué son esprit et son âme à pareille profondeur.

Les deux Oratoriens, celui de Jésus et celui de l'Immaculée-Conception, eurent encore un trait commun qui recommande et relie leurs mémoires. Grands par l'intelligence, ils furent humbles par la vie; sans ambition terrestre; uniquement voués aux choses immortelles; compatissants à l'humanité souffrante; ne recevant guère des honneurs de ce monde que celui qu'ils ne purent empêcher d'entrer dans leurs cellules : la gloire. Malebranche avait mis Dieu jusqu'à l'excès dans sa philosophie; on le nomma le divin Malebranche. Le P. Gratry, qui évita l'erreur, mériterait plutôt cette trop belle appellation. Ce qu'on peut dire avec confiance de ces deux philosophes chrétiens, c'est que, s'il est au ciel de l'esprit humain des astres plus éclatants, il en est peu de plus purs; leur œuvre aura toujours la lueur douce, voilée, aimable, profonde, de l'étoile qui, dans un pli du firmament, brille et attire comme un bon regard souriant de l'infini.

Le P. Gratry a pénétré si avant dans l'élite des intelligences, que, rapproché de Malebranche, parfois même rapproché de Fénelon auquel il ressemble moins, il l'a été d'un plus grand encore, du plus grand de tous, de Bossuet. Dix ans après sa mort, un membre de l'Institut, un des représentants les plus distingués de l'école de M. Cousin, M. Paul Janet, se plaignait avec convenance, dans un article de la *Revue des Deux Mondes*, que l'Eglise de France produisît moins de philosophes qu'autrefois, moins qu'au dix-septième siècle, moins que dans les beaux âges du christianisme. Il faisait allusion à l'immense perte, non réparée,

qui avait affligé cette Eglise : « Un noble esprit, disait-il, un cœur simple et généreux, l'une des âmes les plus vraiment pieuses de notre temps, M. l'abbé Gratry, honora le clergé français par une tentative philosophique des plus estimables... C'était un penseur, un chercheur, un méditatif. » Il demandait que son exemple fût suivi; ajoutant avec la gravité d'un homme qui a, sinon la foi, du moins l'intelligence et le respect : « L'idée religieuse, quand elle s'unit à la pensée, a une élévation et une grandeur qui imposent toujours à ceux qui en sont le plus éloignés. On dit qu'un des livres qu'Auguste Comte aimait le mieux et lisait le plus, c'était l'*Imitation de Jésus-Christ.* Ne prît-on d'un écrivain catholique, d'un Bossuet ou d'un Gratry, que la saveur et l'accent, en laissant de côté le dogme et la lettre, cela même serait encore un gain pour la philosophie[1]. » Quoique, assurément, il y ait diversité et inégalité de génie entre l'évêque et le prêtre dont M. Janet accole les noms, c'est un juste et singulier honneur pour le P. Gratry qu'un juge, aussi désintéressé que compétent, le joigne à Bossuet, sans qu'il soit accablé du voisinage.

II

Il était bon que la vie et l'œuvre du P. Gratry, — cette vie si simple et cette œuvre si puissante, — fussent présentées aux générations nouvelles. Il était bon qu'elles leur fussent présentées par un des fils survivants du père disparu, par un prêtre sorti de son cœur, par un de ses compagnons de l'Oratoire renaissant. Nous nous rappelons encore une scène émouvante et charmante de cet Oratoire qui, après une longue ruine, revenait au monde; elle se passait, en 1857 ou en 1858, dans la modeste chapelle, aujourd'hui détruite, de la rue du Regard. L'abbé Perreyve y disait sa première messe; le P. Lacordaire était accouru de Sorèze pour l'assister à l'autel. Ils étaient là, tous les deux, le front déjà marqué pour la mort prochaine, vêtus de blanc, d'une sereine et religieuse beauté où la jeunesse, la vertu, la gloire, le matin et le soir de la vie mêlaient leurs rayons. On eût dit le jeune Tobie avec son ange ceint de l'auréole. Des prêtres, des amis se pressaient à l'entour; dans le nombre, le P. Gratry entre deux frères, deux lévites, Adolphe et Charles Perraud. En

[1] *Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1882. — Dans cet article, M. Janet saluait les débuts philosophiques de l'abbé de Broglie, qu'une mort si cruelle a arrêté dans ses savants travaux.

les voyant, on se rappelait involontairement les deux frères généreux de l'Evangile, les deux fils de Zébédée, qui, eux aussi, avaient suivi le Maître : Jacques, silencieux [1], grave, austère et résolu, et Jean, l'ardent et l'enthousiaste, qui dormit sur la poitrine du Sauveur, et qui, dans son divin sommeil, fit des songes d'or si beaux pour la paix des hommes dans l'amour, qu'il ne put jamais s'en dépree.

Le P. Lacordaire n'est plus, l'abbé Perreyve n'est plus, le P. Gratry n'est plus, le P. Charles Perraud n'est plus. Du groupe sacré, bien peu demeurent; et tandis qu'ils partaient un à un pour le grand voyage sans retour, le P. Adolphe Perraud continuait sa route ici-bas, devenant Son Em. le cardinal évêque d'Autun.

Certes, il lui appartenait de mener le deuil et de célébrer la gloire. A lui, de rendre témoignage à ses chers morts, et, tout particulièrement, au Père qui, le rencontrant, il y a plus de cinquante ans, à l'Ecole normale supérieure, l'avait enfanté au Christ! Jamais liens plus indissolubles et plus étroits n'unirent deux âmes. Le fils ne quitta plus le père. Il a travaillé à ses côtés dès la première heure. Il a vécu dans sa flamme qui était le feu sacré. Il a été ensuite l'un de ses fidèles dans l'épreuve, l'abandon et l'agonie. Il l'a aidé à mourir. Il lui a dit les dernières paroles de la vie présente, les premières de la vie éternelle. Il lui a fermé les yeux. Il l'a enseveli dans la prière et dans les larmes Il a honoré sa mémoire par des pages d'une suprême beauté [2]. Il a eu le bonheur d'entendre le plus élevé des juges, non seulement par l'autorité, mais par le génie, le pape Léon XIII, lui donner l'épigraphe de son présent ouvrage dans ces mots où le P. Gratry est peint tout entier : « Grand esprit! noble cœur! [3] »

Il est même permis de penser que, lorsque Léon XIII, après avoir ouvert le sacré collège au plus illustre des Oratoriens d'Angleterre, au P. Newman, y appela Mgr Perraud, si digne d'un tel honneur, il eut un bienveillant souvenir, en couronnant le père dans le fils, pour le plus illustre des Oratoriens de France. Nous ne doutons pas que, dans son âme attendrie, le cardinal Perraud n'ait, à cette heure solennelle de sa vie, évoqué cette chère

[1] Dans son livre : *les Amitiés de Jésus,* le P. Ollivier, comparant Jacques le Majeur et Jean l'Evangéliste, écrit : « Jacques paraît avoir été encore plus réservé et plus silencieux. »

[2] Le cardinal Perraud n'a rien écrit de plus beau, et peu de pages sont aussi belles que son écrit : *Le P. Gratry, ses derniers jours, son testament spirituel.* Cet écrit se trouve joint aux *Souvenirs de ma jeunesse,* du P. Gratry. (Librairie Téqui, à Paris).

[3] Le cardinal Perraud a relaté ces paroles de Léon XIII dans la nouvelle édition de la vie de l'abbé Perreyve par le P. Gratry.

mémoire, et qu'il ne se soit dit du P. Gratry ce que, dans un jour pareil, nous écrivait, avec une délicatesse exquise, le vénérable cardinal Coullié qui, avant d'être archevêque de Lyon, avait été l'élève, le coadjuteur choisi, le successeur de l'immortel évêque d'Orléans : « Lorsque, pour la première fois, le Souverain Pontife voulut bien me faire connaître sa pensée au sujet du cardinalat, le souvenir de Mgr Dupanloup se présenta immédiatement à ma mémoire. N'était-ce pas lui qui avait mérité ce grand honneur? Et je vous assure que si la chose était possible, j'irais déposer sur sa tombe tous les insignes cardinalices [1] ».

III

Dans un ouvrage religieux [2] consacré au dix-neuvième siècle, nous venons de voir avec étonnement, presque avec stupeur, le nom du P. Gratry omis sur la liste des philosophes qui ont paru de 1800 à 1900. A part une incidente et insignifiante mention, il y brille par son absence; c'est le cas de le dire. Ce déni de justice envers un homme de génie est une injustice bien plus criante encore pour l'Eglise de France, dont le P. Gratry fut sans conteste, dans l'ordre philosophique, le prêtre le plus remarquable par la pensée originale et créatrice, par l'éclat du talent, par l'action qu'il a eue sur les esprits, croyants ou incroyants.

Pourquoi cette exclusion? C'est ce que nous ne saisissons pas. Serait-ce parce que, philosophant, le P. Gratry n'est pas ennuyeux? L'injure serait cruelle pour la philosophie. Il est certain que le P. Gratry n'est pas ennuyeux; il est même intelligible, ce qui n'est pas commun parmi les philosophes de profession. Il s'en fait honneur : « Dites bien, nous écrivait-il en nous envoyant sa *Connaissance de l'âme*, qu'il n'y a pas un seul terme technique dans mes deux volumes; que tout est en langue française. » Ce philosophe parlait plus éloquemment que tout le monde, mais il parlait comme tout le monde. Ses lecteurs n'eurent jamais besoin de lui dire, comme le Bourgeois gentilhomme à son maître de philosophie, qu'il se servait de mots « trop rébarbatifs », et qu'il leur mettait dans l'esprit « trop de tintammare, trop de brouillamini ». Il écartait instinctivement tout le charabia pédantesque, à la fois charlatanerie et épouvantail de la science, que n'aurait pas plus épargné le fouet de Molière que le sifflet de Voltaire. Il ne débap-

[1] 23 avril 1897.
[2] *Un Siècle*, etc. *La Philosophie*, par M. le chanoine Didiot.

tisait pas la vieille bonne conscience humaine, pour l'affubler du nom baroque d'impératif catégorique. Il avait horreur, dans ses dissertations et démonstrations, de ce qu'il appelle quelque part le froid de la caverne. Il réalisait le précepte de son ami Joubert, le plus familier de ses auteurs favoris, qu'il doit faire clair et chaud dans l'esprit. Le P. Gratry eut dans son génie une flamme claire et chaude qui passa dans ses œuvres. Tout illuminé au dedans par le divin Soleil, il l'a réfléchi au dehors. C'était sa nature, c'était sa vocation, c'était même son art; et ce fut un enchantement.

Le P. Gratry n'aurait-il pas été philosophe, parce qu'il était poète? Ce serait plus étrange encore : « Souvenez-vous, disait, d'accord avec le genre humain, M. Joubert, que la philosophie a une muse et ne doit pas être une simple officine de raisonnement. » Le P. Gratry écouta cette muse, et il en a rendu les chants, toujours si voisins de la prière. Comme la science elle-même, qui lui donne un corps, et à qui elle donne une âme, la philosophie confine à l'idéal, qui n'est que le voile du Dieu vivant. Un jour, à la Chambre des députés, sous le gouvernement de Juillet, Arago, pour infirmer l'autorité de Lamartine, le traita de poète; et Lamartine de répondre que, refaisant sur les pas de la science son voyage dans cette immensité où s'était si souvent jouée son imagination, il s'était écrié : « Herschell et Arago sont de grands poètes. » Le poète avait raison. Tous les grands savants, depuis Képler jusqu'à Ampère, en passant par Newton et Euler, auraient battu des mains. Vrai pour la science en général, combien n'est-ce pas plus vrai encore pour la philosophie, qui ne vaut que si elle aspire à être la science expérimentale et pratique de l'idéal? Que nous importent, en réalité, ses renseignements sur le nombre de nos facultés et sur d'autres questions secondaires? Ce que nous demandons à la philosophie, c'est de nous orienter vers l'au-delà, vers les régions mystérieuses et inévitables, où, seule, la religion entre et nous fait entrer.

Bien peu de philosophes, allant jusqu'au bout de leur tâche, ont pu échapper à la poésie. Kant lui-même, l'épais et coriace Kant, sort de sa cave de Kœnigsberg par un salut « à la loi morale, qui est au fond de nos cœurs, et au ciel étoilé, qui est au-dessus de nos têtes ». Son plus brillant disciple, Schelling, ne fut philosophe que parce qu'il était poète. Si nous regardons aux vrais sages de l'humanité, à ceux qui enseignent toujours, faudra-t-il donc les éliminer, tous ou presque tous, de la philosophie, parce que, comme le P. Gratry, ils furent poètes! Poète, Platon; poète, saint Augustin; poète, Malebranche; poète, l'orateur inspiré,

Bossuet, dont le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, où le génie a souvent deviné et devancé la science, est un des plus substantiels chefs-d'œuvre; poète, le peintre inimitable, au style insinuant et pénétrant comme la lumière, Fénelon, dont le *Traité de l'Existence de Dieu* est une merveille incontestée de finesse, d'exactitude et de profondeur! Saint Thomas d'Aquin est poète à sa manière, comme Dante était philosophe à la sienne; dans sa *Somme*, où tout s'ordonne, il règne une sorte de poésie infuse, semblable à la musique cachée que Pythagore entendait sortir de l'harmonie des sphères.

IV

Enfin, cherchant à nous expliquer l'inexplicable absence du P. Gratry sur une liste dont il était la force, nous nous sommes demandé si l'illustre Oratorien ne serait pas supprimé comme philosophe, pour des causes étrangères à la philosophie, — tout uniment parce que, en 1870, malgré sa croyance souvent professée en l'infaillibilité pontificale[1], il avait combattu, avec une compétence en défaut et des arguments dépassant de beaucoup sa pensée, l'érection en dogme d'une infaillibilité inspirée et séparée, qui, d'ailleurs, ne prévalut pas. Si nous aventurons cette supposition d'apparence étrange, c'est que, dans l'étude sur le mouvement philosophique du dix-neuvième siècle, dont nous parlons, le traditionalisme de M. de Bonald est rattaché à son gallicanisme aggravé de jansénisme. M. de Bonald était-il janséniste? Etait-il même foncièrement gallican? Nous l'ignorions, nous rappelant que l'auteur de la *Législation primitive* et l'auteur du *Pape* s'étaient souvent congratulés de penser de même sur tous les points. Les théories extrêmes que M. de Bonald porta dans sa philosophie nous ont toujours semblé la suite de la réaction passionnée que le spectacle de l'inconcevable perversité des fils d'Adam sous la Terreur avait imprimée aux esprits. Les révolutions ont presque fatalement pour effet de jeter l'homme dans le faux, trop en avant ou trop en arrière; Hobbes parut après la révolution anglaise, comme nos logiciens d'absolutisme théocratique ou positiviste après la Révolution française.

De plus, il est manifeste qu'on pouvait être gallican sans partager le pessimisme poussé au noir de l'erreur janséniste. Le traditionalisme, dont M. de Bonald fut le père, procédait si peu

[1] Il avait notamment exprimé cette croyance dans plusieurs passages de son traité de *la Connaissance de Dieu*.

du gallicanisme, que les derniers gallicans, les Emery, les La Luzerne, les Frayssinous, furent ses adversaires, tandis qu'il eut, pour défenseurs, même avec un surcroît d'exagération, ceux qu'on appelait autrefois les ultramontains, La Mennais, Gerbet, Salinis, Parisis. Il faut même reconnaître que beaucoup des ombrages soulevés à tort contre l'infaillibilité pontificale tinrent à l'imprudence avec laquelle, dans la polémique des partis, elle avait été associée à des thèses d'une toute autre nature, et blessantes pour la dignité humaine. C'est ce qu'en 1858, à propos du traditionalisme encore agité par quelques polémistes inconsidérés, — inquiet du gros nuage d'ignorance et de haine qui s'amassait sur l'Eglise, et que la lumière faite par le génie pacificateur de Léon XIII a dissipé pour tous les esprits de bonne foi et pour toutes les âmes de bonne volonté, — le cardinal Guibert remarquait très finement : « Ces hommes, il faut en convenir, ont de bonnes intentions ; ils aiment certainement l'Eglise, mais ils manquent d'intelligence, de mesure, de prudence pratique. La raison abuse de ses droits, il faut supprimer la raison ; la philosophie sort de ses limites, il faut supprimer la philosophie ; on abuse de la liberté, il faut détruire absolument toute liberté, etc. ; et le plus grand mal vient de ce qu'en se livrant à ces exagérations, on se porte comme représentant la pensée et les intérêts de l'Eglise[1]. »

Est-il besoin de dire que ces questions diverses n'avaient pas la moindre connexité entre elles ? En vain l'abbé de La Mennais avait voulu faire accroire que ce que l'épiscopat de France, soutenu par tous les gens sensés, poursuivait dans sa philosophie, rejet parasite et extravagant de celle de M. de Bonald, c'était Rome, c'était l'autorité de Rome. En ruinant le système lamennaisien par la plus solide des réfutations, la Compagnie de Jésus prouvait que le gallicanisme n'avait rien à voir dans l'affaire, et que, très ferme sur les prérogatives du Saint-Siège, elle ne l'était pas moins sur les droits de la raison.

Le prince des philosophes religieux du dix-neuvième siècle, le P. Gratry, en est aussi le plus correct. Pour mieux se garder lui-même, il s'était fait recevoir docteur en théologie. Ce savant qui avait tout embrassé et tout étudié, ce mystique à l'imagination si vive, se trouva être un penseur sans reproche. Il ne donna pas dans l'excès, cet écueil de son temps. Plus heureux que La Mennais, plus heureux que Gerbet et Salinis, plus heureux que Parisis, plus heureux que l'abbé Beautain, plus heureux même

[1] Lettre de Mgr Guibert, du 18 août 1858, à l'abbé Maret, qui lui avait signalé une brochure de Mgr Parisis, évêque d'Arras, en faveur du traditionalisme. (*Vie de Mgr Maret*, évêque de Sura, par l'abbé Bazin, t. II, p. 51.)

que l'abbé Maret à ses débuts, il n'est atteint dans aucune page de sa philosophie par le décret du concile du Vatican qui, de son timbre d'airain éternel, résonne si bien comme l'écho de la Sagesse infinie : « Si quelqu'un dit que le Dieu unique et véritable, notre Créateur et Seigneur, ne peut être connu avec certitude par la lumière naturelle de la raison humaine, qu'il soit anathème! »

V

Le cardinal Perraud a magistralement remis le P. Gratry à sa place, c'est-à-dire à la tête de la philosophie chrétienne. Il a rassemblé ses titres à la gratitude de l'esprit humain. Maintenant que sa course est finie, le dix-neuvième siècle peut compter ses morts et aussi ses immortels; dans le clergé de France, quel nom de philosophie domine celui du P. Gratry? Quel nom même l'égale? Serait-ce, par hasard, La Mennais, le La Mennais avant la chute? Grand polémiste, grand écrivain, grand poète, le célèbre auteur de l'*Essai sur l'Indifférence* fut bien moins un philosophe qu'un logicien effréné, à droite et à gauche. A sa philosophie du sens commun, ce qui manquait le plus, c'était le sens commun. Si, pris un à un, les hommes sont radicalement dénués de raison, comment, de toutes leurs déraisons additionnées, un sens commun saurait-il naître? Le P. Lacordaire qui, jeune, s'était laissé prendre à ces déclamations de superbe allure, s'étonnait plus tard que la fascination d'un homme éloquent eût pu le rendre captif d'un système aussi pauvre; et il remerciait l'Eglise de l'avoir délivré.

Le P. Gratry n'a pas été un professeur de philosophie, il a été un philosophe; ce qui est très différent, quoique assurément, comme bien des exemples l'ont prouvé, on puisse être l'un et l'autre. Il a été philosophe, après une préparation de trente années dans l'étude, la méditation et la prière, durant laquelle il avait parcouru, selon le précepte de Descartes, la chaîne des sciences, *catena scientiarum*. Là, dans la philosophie, fut son génie donné de Dieu. Il a fait, dans la morale sociale et dans l'économie politique, quelques incursions où circule son souffle ardent de charité évangélique. Il y fut un apôtre; mais, apôtre en philosophie, il y était d'abord un maître. Dès que, sortant de sa laborieuse retraite, vers l'âge de cinquante ans, il publia le premier de ses grands ouvrages, *la Connaissance de Dieu*, le sentiment unanime fut que rien de plus lumineux et de plus fort n'avait paru en France depuis le dix-septième siècle. Le directeur du *Correspondant* d'alors, un savant renommé qui avait été le compagnon de

Champollion en Egypte et le suppléant de M. Guizot à la Sorbonne, M. Charles Lenormant, annonçait l'ouvrage en citant quelques lignes d'une lettre intime de M. de Montalembert, où était exprimé ce qu'il avait éprouvé lui-même : « Je viens de lire, lui avait écrit M. de Montalembert, le second volume de la *Théodicée* de l'abbé Gratry. Savez-vous quelque chose de mieux en fait de philosophie, depuis le dix-septième siècle? J'avoue que, pour ma part, je ne vois rien de comparable dans les œuvres de nos docteurs contemporains. » En cette même année 1854, un juge excellent, l'historien du P. Lacordaire, M. Foisset, écrivait également dans notre recueil : « Depuis le dix-septième siècle, je ne sache pas d'ouvrage qui ait mieux mérité de la vérité, et c'est un besoin pour moi de le dire. »

La plupart des évêques de France, le cardinal de Bonald en tête, saluèrent de leurs hommages la gloire nouvelle que Dieu envoyait à son Eglise. L'archevêque de Paris, Mgr Sibour, écrivait au P. Gratry, après la lecture de sa *Logique:* « Vous êtes de la grande école chrétienne du dix-septième siècle, vous continuez vos Pères les plus illustres avec un tour particulier qui vous caractérise et constitue une charmante originalité. » Etait-ce de ces impressions de circonstance que le temps efface? Il y a quelques semaines, un de ces étrangers que Mme de Staël appelait la postérité contemporaine, un membre distingué du sacré collège, le cardinal Parocchi, adressant son suffrage au cardinal évêque d'Autun, lui disait : « Je me congratule avec vous, Eminence, au sujet de votre récent ouvrage, *le P. Gratry*. Vous y avez décrit l'homme et le chrétien, le philosophe et le prêtre, le grand penseur et le grand artiste, c'est-à-dire un des plus éminents hommes du siècle, digne d'être comparé aux grands esprits du siècle de Louis XIV. »

Ce n'était pas seulement dans l'Eglise que cette gloire nouvelle avait éclaté; elle avait pénétré dans les enceintes et forcé les barrières les mieux fermées. L'Académie française qui, en ces temps-là, n'accordait guère ses palmes qu'à la progéniture philosophique de M. Cousin, couronna, dans *la Connaissance de Dieu*, un livre qui, par ses méthodes et ses conclusions, montrait l'éclectisme dans son insuffisance et sa stérilité. La *Revue des Deux Mondes*, qui, à la même date, presque exclusivement rationaliste et universitaire, restait muette sur les travaux du clergé, même sur les conférences de Notre-Dame, se décidait à traiter l'inconnu de la veille, devenu subitement célèbre, comme une puissance qu'on pouvait combattre, mais avec laquelle il fallait compter. Jamais ne s'est moins produit, que pour le P. Gratry, ce qu'on appelle

conspiration du silence. Dans un article de la *Revue des Deux Mondes* où, à travers quelques réserves, l'admiration débordait, un spiritualiste marquant, l'historien d'Abelard et de saint Anselme, M. Charles de Rémusat, présenta lui-même au public l'Oratorien qui ressuscitait Malebranche : « Si nous ne nous trompons, l'auteur écrit, pour ainsi parler, avec tout lui-même. Ce n'est pas une pure intelligence qui s'adresse sèchement à de simples intelligences. Il ne saurait pas, il ne voudrait pas se diviser ainsi. L'homme et le prêtre respirent dans son œuvre : un homme d'une vive imagination, un prêtre d'une ferveur inquiète, qui s'émeut en méditant, que le spectacle de la terre trouble et passionne, que la contemplation céleste émeut et ravit; un composé ardent de réflexion et de sensibilité, de science et d'enthousiasme, de géométrie et de mysticisme, capable de se laisser agiter, prévenir, entraîner, tantôt par des sévérités, tantôt par des tendresses sans mesure, ayant des intolérances d'esprit dédaigneuses, véhémentes; emporté par elles, et cependant retenu ou ramené par une volonté bienveillante, par une chaleur de sympathie, par un besoin tout spirituel de maintenir son âme dans la sphère où la méditation même est amour et prière. Il nous excusera de parler de lui; pourquoi s'est-il mis tout entier dans son ouvrage, et semble-t-il qu'on le connaît quand on l'a lu? »

Deux ans après, dans un long article de la *Revue des Deux Mondes*, un autre spiritualiste, M. Emile Saisset, plus tard professeur à la Sorbonne et membre de l'Institut, s'occupa encore du P. Gratry, avec une égale admiration pour le talent, mais avec une critique acérée de quelques-unes de ses idées, qui trahissait l'importance menaçante de l'ouvrage attaqué. Cette fois, c'était par la plume de l'un de ses disciples de choix, la réponse de M. Cousin, la revanche de sa philosophie séparée de la science et de la religion, — philosophie littéraire, superficielle et sèche, — dont l'Oratorien avait renversé le principe. M. Emile Saisset définissait le système du P. Gratry; et sa définition très exacte était le plus bel éloge : « Vivifier les sciences par la philosophie et la philosophie par la religion. »

VI

Un demi-siècle s'est écoulé depuis cette entrée du P. Gratry sur la scène du monde; soit pour l'approbation, soit pour la contradiction, force a été de lui faire sa part, une grande part, dans l'histoire de la philosophie. Comme il y a marqué son empreinte, il y a écrit son nom. Dans son rapport monumental sur *la Philosophie en*

France au dix-neuvième siècle, un des penseurs les plus indépendants et les plus loyaux, un héritier de Maine de Biran, M. Ravaisson, tout en formulant quelques objections, les couvrait par une chaude et large sympathie : « L'éloquent Oratorien a bien mérité de la philosophie et de la théodicée naturelle. »

Qui n'a parlé ainsi de ce maître séduisant et puissant? Des protestants, comme M. Guizot et M. Ernest Naville, sont devenus, par l'harmonie des idées, les amis du religieux. Des poètes, comme Lamartine, et des historiens, comme Augustin Thierry, ont été réconfortés et consolés par ses démonstrations souvent sublimes, qui rayonnaient comme des certitudes. De son exil de Bruxelles, le général de La Moricière, qui venait de lire sa *Connaissance de Dieu* et sa *Logique*, lui écrivait : « Ce magnifique travail m'a profondément frappé, vous avez trouvé ou retrouvé la voie qui mènera vers la nouvelle synthèse de la science humaine, et vous avez le remède qui peut guérir tous les maux que le désordre de la science a produits. Vous avez l'élément qui, seul, peut relier la poussière des faits, et en former un ciment destiné à renouveler la force de la science. Puisque Dieu fait briller sur le monde de pareilles lumières, vous avez raison d'avoir foi dans une nouvelle ère de grandeur pour l'humanité. »

L'influence du P. Gratry gagna l'Allemagne où il avait pris à partie son espèce de cyclope philosophique qui avait nom Hegel. Il l'avait traité comme Platon avait traité Gorgias. M. Caro qui, avec les leçons du P. Gratry, avait reçu celles de M. Cousin, et qui complétait la philosophie de celui-ci par la philosophie de celui-là, écrivait en 1857 : « Le P. Gratry a infligé au panthéisme d'Hegel la plus éclatante défaite. Cette bataille victorieuse a déjà retenti profondément en Allemagne. Il faut qu'elle retentisse en France. » M. Renan, qui allait paraître, n'a été qu'une larve enjolivée de Hegel.

Tout ce qui, en Allemagne, combattait pour Dieu, la liberté et la raison, fut avec le P. Gratry; un professeur en crédit, le docteur Pfahler d'Eichstadt, qui traduisit ses ouvrages, écrivait dans la préface de sa traduction : « Sous l'influence du préjugé si répandu en Allemagne, non sans quelque raison, contre la manière française de traiter la haute science, nous avons hésité d'abord. Nous voulions croire exagérés les éloges donnés à l'auteur. Mais il n'en était pas ainsi, nous l'avouons; cette fois, nous avons été, non seulement surpris, mais encore un peu confus et entièrement guéri de notre préjugé! Nous avons compris dès l'abord que nous étions en face d'un esprit éminent.

« En vérité, disions-nous avec le P. Ramière, les travaux de cet

écrivain semblent avoir pour mission de réveiller l'instinct du vrai au fond des âmes; la chaleur et la vie qui ruissellent dans ces pages, réveilleront, nous en avons l'espoir, bien des intelligences mortes ou engourdies. »

Le savant allemand, vaincu par l'admiration, terminait par ces lignes si flatteuses, non seulement pour l'humble homme de génie, mais pour la France et l'Eglise de France : « Oui, nous le disons avec une conviction profonde, il y a ici, à tous les points de vue, un riche trésor dont aucune langue, aucun pays ne peut être privé, et qui, dans un avenir prochain, sera considéré comme une propriété commune au monde entier, et surtout au monde catholique. »

Un fils posthume du P. Gratry, qui, sans l'avoir jamais connu, avait senti, de ses œuvres, l'étincelle divine passer dans son âme; — quelque frère puîné de ces autres enfants du Père, Henri Perreyve et Charles Perraud, âmes lumineuses, héroïques et charmantes; — M. Ollé-Laprune, professeur de philosophie à l'École normale, membre de l'Académie des sciences morales, auteur du *Prix de la vie* et de pages exquises, a dit ce mot qui restera : « Otez le P. Gratry de notre siècle, quelque chose manque à ce siècle [1]. »

VII

Non moins que sa gloire, les idées du P. Gratry sont en pleine vie : elles fermentent dans le travail universel; elles sont entrées si avant dans les esprits, qu'elles semblent y être nées d'elles-mêmes ou n'en être jamais sorties. Ceux qui ont oublié le bienfaiteur ont recueilli le bienfait.

Un honorable écrivain dont nous avons relevé une fâcheuse omission dans son tableau de la philosophie du dix-neuvième siècle, se réjouit avec raison du renouveau qui fait refleurir parmi nous l'œuvre de saint Thomas d'Aquin. Il adresse des grâces méritées à Léon XIII pour avoir rendu aux intelligences débilitées et fatiguées cette nourriture substantielle, cette moelle de lion, — le Lion de Juda, dont le glorieux Pontife porte si majestueusement le nom.

Comme le cardinal Perraud le remarque très à propos, le P. Gratry a été un précurseur de Léon XIII en saint Thomas. Il s'est fait l'écolier du docteur Angélique, avant de devenir son puissant interprète. Il ne s'est pas contenté d'étudier et de pénétrer son extraordinaire génie : il a rouvert la Somme aux yeux profanes

[1] Eloge du P. Gratry, prononcé à Juilly le 8 février 1896.

qui ne la lisaient plus; il a convié la philosophie moderne à s'y instruire comme dans le livre le plus complet des lettres divines et humaines. Quelques réclamations académiques s'élevèrent contre ce rappel en arrière; M. Emile Saisset, qui avait parlé plus fort que les autres, s'attira du Père une ironie douce et terrible : « Je demande à mon critique la permission de lui adresser deux questions. Première question : Je vous prie de me dire comment vous savez que l'esprit humain se trouve trop à l'étroit dans la Somme de saint Thomas d'Aquin. Plus j'y pense, moins je comprends comment vous savez cela. — Deuxième question : Comment démontrez-vous que le *Discours sur la méthode* est un monument plus vaste que la théologie et la philosophie de saint Thomas d'Aquin? Pour admettre sans preuve une pareille chose, il faut y avoir été habitué dès l'enfance. Et encore cela ne suffit pas, car moi-même j'ai cru cela jusqu'à dix-huit ans ; aujourd'hui, je ne le crois plus. »

A la fin de son étude sur le mouvement philosophique du dernier siècle, le même écrivain donne les plus utiles conseils aux travailleurs de la vérité pour le siècle qui s'ouvre : « Ils sauront... que, s'il n'y a point de véritable théologie sans philosophie, il n'y a pas non plus de philosophie sans connaissance des données générales de l'histoire, de la physique, de la chimie, de la biologie et de la physiologie, des mathématiques pures et appliquées. »

C'est tout le programme du P. Gratry; il date de plus d'un demi-siècle. Ces idées fécondes, qui les a réveillées? Cette science comparée, cette pénétration mutuelle des sciences, qui les a rappelées aux hommes? Elles dormaient bien silencieuses depuis les temps lointains de Bossuet et de Descartes, de Leibnitz et de Malebranche, lorsque, soudain, un prêtre encore inconnu les déploya dans un petit volume d'une rare profondeur, d'une richesse étonnante de vues et d'une émouvante éloquence. Ce petit volume, *les Sources*, plus tard fondu dans *la Logique* du P. Gratry, est un manuel à l'usage des philosophes, qui ravit même ceux qui ne le sont pas. M. Berryer l'avait toujours dans sa bibliothèque de choix, entre ses livres chéris. La lecture des *Sources*, en manuscrit, enchanta tellement Mgr Dupanloup, que, ce jour-là, se noua, entre le grand Oratorien et le grand évêque, leur tendre et indissoluble amitié.

Là encore, il y eut des murmures; M. Cousin s'écriait que cette science comparée dont parlait le prêtre, c'était la confusion des sciences qui avait déjà perdu son ami Schelling. M. Saisset avait encore tenu la plume en son nom. Il fallut bientôt en rabattre et changer de ton; le positivisme qui, à l'instar de la plupart des erreurs,

n'était qu'une vérité tronquée et retournée, le positivisme s'arma de l'exclusion donnée par la métaphysique à la science, pour chasser de la philosophie, au nom de la science, la métaphysique. Dès 1864, dans un article de la *Revue des Deux Mondes* sur *la Crise philosophique et les idées spiritualistes*, M. Paul Janet faisait la confession publique de l'école de M. Cousin : « Reconnaissons ce qui nous manque. On s'isolait de plus en plus du mouvement des sciences physiques, naturelles, historiques, qui touchent par tant de côtés à la science philosophique. »

Aujourd'hui les vérités émises par le P. Gratry ne sont plus contestées; le péril à craindre, c'est qu'elles ne soient outrepassées. Pendant l'Exposition universelle de 1900, un Congrès international de philosophes s'est assemblé à Paris; et le président, qui est l'un des professeurs les plus écoutés de cette Sorbonne où M. Cousin avait enseigné son système fragile, M. Boutroux, a déterminé, sinon avec les mêmes conclusions, du moins dans les mêmes termes que le P. Gratry, il y a cinquante ans, le problème auquel on doit répondre : d'une part, rapprocher des sciences la philosophie; et d'autre part, conserver à la philosophie son indépendance et sa dignité.

En admirant l'œuvre du P. Gratry, nous n'entendons pas assurément dire que, dans une entreprise aussi vaste, qui touche aux cimes les plus hautes du mysticisme comme à des régions encore inexplorées de la science, l'œil de la critique consciencieuse ou hargneuse ne puisse noter des théories dont la confirmation n'est pas définitive, des applications hasardées ou prématurées de principes légitimes, des intuitions dont il n'y a guère que l'autre monde pour rendre raison ou pour faire justice. En quoi l'incertitude de quelques parties diminuerait-elle l'incomparable grandeur de l'œuvre totale? Platon, Aristote, même saint Augustin ont eu leur alliage mêlé à l'or pur. Il se rencontre, dans les travaux d'un Descartes, d'un Leibnitz, d'un Malebranche, au milieu de l'essor le plus prodigieux de leur génie, des imaginations sans vie, des hypothèses arbitraires, que le moindre enfant aurait dissipées d'un souffle. Ces tributs payés à l'humaine infirmité ne font que mieux ressortir ce qu'elle a su créer d'immortel.

Nous inclinons à penser que le P. Gratry est un des auteurs du dix-neuvième siècle qui, en très petit nombre, lui survivront. Ses ouvrages sont pleins de vérités découvertes ou entrevues. Comme on trouve, dans quelques-unes de ses triomphantes démonstrations, des idées qui, chez le comte de Maistre ou d'autres de ses devanciers, se remuaient à l'état de lueurs, dans la pénombre, beaucoup des germes qu'il a jetés lèveront pour

devenir des résultats acquis et des notions communes. Nous assistons déjà à cette moisson qui commence. Le P. Gratry a été un des grands semeurs de son temps. Il a eu, de plus, ce bonheur de ne travailler que sur des sujets qui ne passent pas. Précieuse avance, même pour la gloire? Selon la belle image virgilienne, les lauriers les plus durables plongent leurs racines au milieu des pierres de l'autel : *Ingens ara fuit, juxtaque veterrima laurus incumbens aræ.*

VIII

Ce qui achève la philosophie du P. Gratry, c'est qu'œuvre de génie, elle est œuvre de vertu. Il ne fait pas de la recherche de la vérité un simple jeu de l'esprit. Il a des exigences morales pour sa conquête. Il demande et inculque la vertu à ses adeptes. En lui, le prêtre, ministre du Dieu vivant, fut le couronnement du philosophe.

La vie de ce grand homme ressembla à sa philosophie, et sa mort ressembla à sa vie. En considérant leur harmonieuse unité, on se rappelle, pour la leur appliquer, une maxime de M. Joubert qu'il avait sans cesse sur les lèvres ou sous la plume. En marge de cette maxime, il a écrit lui-même sur son volume que nous possédons : « Charmant et très profond. » La voici : « Il n'y a de beau que Dieu, et après Dieu ce qu'il y a de plus beau, c'est l'âme; et après l'âme, la pensée; et après la pensée, la parole. Or donc, plus une âme est semblable à Dieu, plus une pensée est semblable à une âme, et plus une parole est semblable à une pensée, plus tout cela est beau. »

De toutes les pages éloquentes où le cardinal Perraud a peint le P. Gratry, nous ne savons si la plus éloquente n'est pas celle où il a raconté ses derniers moments. C'est fini. Le Père va mourir. Il est doux envers la mort, comme il l'a été envers l'épreuve. Le grand silence commence à l'envelopper. Le P. Adolphe Perraud est, avec son frère Charles, auprès du lit où l'agonie approche solennelle : « Ses yeux étaient fermés. Après quelque temps, je vis qu'il cherchait, en tendant les mains, à savoir s'il y avait quelqu'un près de lui. « Mon Père, lui dis-je alors, vous savez « bien que vos enfants sont autour de vous. » Je vis qu'il m'avait compris, car, de sa main droite, il me caressa tendrement la figure. J'ajoutai alors : « Mon cher Père, c'est vous qui m'avez « appelé au service de Dieu; c'est à vous, après lui, que je dois « ma vocation. Vous souvenez-vous, lorsqu'il y a vingt-cinq ans, « à l'Ecole normale, vous me répétiez si souvent la parole du

« Sauveur dans l'Evangile : *Amice, ascende superius*? » Il me serra la main, pour me montrer qu'il entendait et comprenait. Alors je m'agenouillai et lui dis : « Mon bon Père, bénissez-moi, « et Charles aussi. » Et il posa sa main sur ma tête. »

Cette parole du Sauveur : « Mon ami, montez plus haut », *Amice, ascende superius*, est la dernière que le P. Gratry ait entendue en ce monde, sur le seuil du monde éternel. Elle avait été l'âme de sa vie. Il se l'était dite à lui-même lorsqu'il avait tout quitté pour monter jusqu'à l'autel; et il n'avait pas cessé de la redire au genre humain. Il l'avait dite à son siècle épris de découvertes : Montez plus haut! Il l'avait dite à son pays éperdu de révolutions : Montez plus haut! Il l'avait dite à la raison de l'homme : Monte plus haut, dans la foi et la lumière! Il l'avait dite au cœur de l'homme : Monte plus haut, dans l'amour et le sacrifice! Il l'avait dite à tous les âges, à l'enfant qui regarde avec de grands yeux vagues l'horizon sans bornes; au jeune homme qui bondit dans la vie comme dans une fête; à l'homme mûr qui, dans son âpre poursuite des affaires et de l'argent, n'a plus le temps de penser à lui-même; au vieillard solitairement penché vers le grand trou noir qui s'appelle la mort. Montez plus haut! montez plus haut! Prêtre, il avait dit la divine parole même au prêtre qu'envahit la routine de l'habitude, ou qui, le feu sacré au cœur, s'attriste de voir la lampe pâlir dans son église presque déserte.

Ainsi mourut l'un des meilleurs messagers de la bonne nouvelle qui, depuis l'Evangile, aient passé parmi les hommes. Mort, il leur répète encore et toujours : Montez plus haut! Montez où sont les aigles, où est la croix, où est Dieu!

Remercions et félicitons le cardinal Perraud d'avoir consigné son hommage filial dans un livre qui ne périra pas : « Le P. Gratry, lui écrivait le cardinal Vincent Vanutelli, a eu son monument, et il l'a eu par celui qui seul pouvait le lui ériger, tel que sa belle âme le méritait. » Dans une œuvre sobre et forte, l'éminent Cardinal a sculpté, en pleine blancheur de marbre de Paros, la pure et douce figure de ce prêtre selon le cœur de Dieu et selon le cœur des hommes; amant passionné de l'idéal, amant non moins passionné des petits, des souffrants, des malheureux, des opprimés; qui adora le Seigneur en esprit et en vérité, qui chercha sur l'autel, dans le sang de l'Agneau, l'aliment de son génie, et à travers l'âme duquel beaucoup sont venus et beaucoup continuent à venir à la demeure du Père commun et au royaume des cieux, promis par l'Evangile.

H. DE LACOMBE.

LE ROMAN NUPTIAL[1]

XV

Ce jour-là même, Albert arrivait en Dauphiné. Il arrivait vers le soir, trop tard pour qu'il pût songer d'abord à se rendre à La Britière.

Mais une telle impatience le tenait de savoir où en était le mariage de Mlle de Germançon et de M. Sigmann, qu'à peine prit-il le temps de déposer son bagage. Il sortit de la ville, s'engagea sur le chemin du château dans les premières ombres qui commençaient à descendre. S'il trouvait la grille fermée, il en serait quitte pour revenir le lendemain.

Dans quelles singulières dispositions d'esprit il refaisait cette promenade, battait de nouveau ces sentiers! Et quelle amère dérision du sort!

Toute sa conduite, ses efforts, n'avaient tendu jusque-là qu'à se rapprocher d'Hélène. Il avait liquidé le passé. Il revenait à elle dans toute sa netteté et son intégrité, s'il se peut dire. C'était un autre Albert tout neuf, et plus jeune en quelque sorte, qu'il lui rendait. Il aurait cru que, dans ces conditions, il aurait fait un pas de plus vers elle, qu'elle pourrait l'attendre, qu'elle l'attendrait... Et, à cette minute même, quand la circonstance désirée se réalisait, il la perdait plus complètement, à jamais!

Il fallait pourtant se rendre à l'évidente nécessité de ce mariage. Il ne pouvait, lui, rien donner, rien promettre de ce qu'offrait en si grande abondance M. Sigmann. La fortune, encore une fois, était l'indispensable condition, le principe même et l'élément vital d'une Hélène de Germançon. Comment aurait-il condamné une décision si conforme à tous ses principes?

Poussé par le sentiment de révolte dont nous ne sommes pas maîtres devant les plus inéluctables événements qui nous frappent,

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 décembre 1900, 10 et 25 janvier 1901.

il n'avait pu un moment en prendre son parti. Il avait cherché, il avait cru trouver un obstacle. M. de Rocheguy venait de lui démontrer la vanité de cette espérance.

Depuis qu'il avait écrit, et depuis les quelques jours qu'il avait fallu pour obtenir son congé, — à supposer que l'attente de ses renseignements eût mis quelque entrave aux projets de Mme de Germançon, — les affaires devaient être fort avancées à La Britière et à La Boverie.

La nuit était tout à fait close. Il trouva, en dépit de l'heure, la grille ouverte. Il vit même, aux rayons de la lune qui brillait dans son plein, des foulées toutes récentes, des traces fraîches de roues sur le sable des allées. Il avançait, il ne reconnaissait plus les lieux, il put croire à une erreur...

Mais, bien vite, il se rendit compte que l'approche du grand événement produisait ces prestiges, qu'il entrait dans un décor où commençait d'agir la prodigieuse magie de M. Sigmann. Ces changements et embellissements le chassaient de l'hospitalière demeure. Il eut l'impression de n'être plus qu'un étranger, un vague passant...

Tout reposait dans la masse sombre de La Britière. Pourtant, de l'une des fenêtres du premier étage, une clarté fusait doucement, qui envoyait sa traînée lumineuse et faible sur le couronnement de la construction neuve. Là, accoudée à la balustrade, se profilait une forme blanche.

A quelques pas, au sortir des bosquets, comme il atteignait le bord de la terrasse et l'espace découvert éclairé par la lune, une voix s'éleva dans le silence.

— Albert!... C'est vous?

Il répondit :

— C'est moi, Hélène.

Et la vision disparut.

Hélène veillait depuis de longues heures, Hélène ne pouvait se décider à se retirer, bien que sa mère n'eût plus besoin de ses soins...

Depuis que tout était réglé, que le cauchemar de son mariage, le spectre de M. Sigmann s'étaient évanouis, elle était si heureuse, de telles idées riantes l'emplissaient, elle se précipitait vers l'avenir d'un tel élan joyeux, qu'elle sentait bien que, dans la fièvre de ses pensées, il lui serait impossible de s'endormir. Tous les bruits avaient cessé autour d'elle. Elle seule veillait. Elle prolongeait sans fin dans la nuit la douceur de cette rêverie solitaire.

Dès qu'elle eut reconnu M. du Plessis, elle se dirigea à pas étouffés vers la chambre de Mme de Germançon pour lui annoncer

cette arrivée. Mme de Germançon dormait profondément, terrassée par les secousses de cette journée terrible. Hélène ne crut pas devoir la réveiller. De la même allure légère elle s'éloigna, descendit à la rencontre d'Albert...

Elle lui avait pris la main, elle l'entraînait, son cœur débordait.

— Que je suis heureuse!... Heureuse de vous voir, Albert. J'ai tant de choses à vous dire!

Et tout à coup s'arrêtant :

— Le mariage est rompu! Je n'épouse pas M. Sigmann...

Il s'écria :

— Comment! se pourrait-il?... Que s'est-il donc passé?

— Je n'ai plus voulu... Mais venez, je vais tout vous raconter...

Et vive, exubérante, mais toute simple en son exaltation juvénile, elle montait, elle le guidait vers la plate-forme.

— Maman dort, parlons bas!... Elle a besoin de repos; vous allez comprendre...

Il s'était assis. Il la regardait, il l'écoutait, étonné, pétrifié. Dans sa robe blanche flottante, les cheveux sans apprêt, les bras nus, le négligé d'une personne qui ne s'attend pas à être surprise, — avec l'étrangeté de l'aventure où il la revoyait, le cadre du *bow-window* nouveau pour lui, les longs rais de lune tombant sur elle et doublant la faible lueur de la lampe lointaine, juste assez pour qu'il pût distinguer le détail des traits, l'éclat inaccoutumé du teint, la chaleur, le feu des yeux bruns, l'adorable figure toujours si impressionnable, — elle lui faisait l'effet d'une apparition, de la plus troublante apparition. Et ce qu'il entendait emportait sa pensée dans le délire.

Elle était restée debout. Et tantôt s'éloignant, se rapprochant, puis appuyée à la banquette, elle parlait avec animation, revivait et mimait le long débat avec sa mère. Elle ne dit pas, il était inutile de lui dire par quel retour de conscience, — par l'exemple qu'il lui donnait lui-même, — elle en était venue brusquement à prendre en horreur et en dégoût les millions de M. Sigmann...

Et lui, qui avait repoussé la fortune dans des conditions pareilles, il ne laissait pas de s'émerveiller, il était touché de l'énormité du sacrifice. Mais, du reste, au plaisir qu'elle avait à lui raconter tout cela, il devinait bien que c'était pour lui, à cause de lui, qu'elle avait agi, qu'il était l'inspirateur de cette folie généreuse, le dieu, — l'être unique et passionnément adoré, — à qui allait l'holocauste et l'offrande. Une émotion extraordinaire le gagnait. Qu'il fût aimé, qu'elle l'eût toujours aimé dans l'innocence d'un cœur qui s'ignore, qui naturellement venait à lui, — à lui qui l'aimait, — elle le lui avait trop laissé voir pour qu'il en pût douter. Mais aimé à ce point!

jusqu'au dépouillement, jusqu'à l'héroïsme! c'est ce qu'il n'eût pas osé croire.

Comme elle s'interrompait sur le pitoyable état de Mme de Germançon, le sacrifice une fois accompli et la lettre écrite, il demanda :

— M. Sigmann l'a-t-il reçue?

Elle se rapprocha, elle sourit. Elle se tenait debout devant lui, les deux bras allongés, les mains jointes l'une sur l'autre.

Elle dit doucement :

— La lettre lui a été remise... Voici : j'étais allée chercher les cadeaux pour les joindre à la lettre. Ils emplissaient un coffret, d'où je les tirai un à un. Et, quand j'eus empilé les écrins, il ne restait plus au fond de la boîte qu'une toute petite bague, une bague d'enfant, qui m'appartenait, une bague de verre. Je l'ai mise à mon doigt : la voilà.

Elle découvrit sa main gauche, montra un petit anneau transparent qui cerclait l'un de ses doigts.

Albert prit la main, il regarda l'anneau, il regarda Hélène, et, dans un transport :

— O Hélène!... Hélène!...

En même temps, il s'inclinait, il mettait sur cette main un baiser ardent... Mais, au contact de ses lèvres, la jeune fille frémit toute. Elle se dégagea, se recula.

Elle avait gagné un coin d'ombre, que ni la lune ni la lampe n'éclairaient, qu'illuminait seulement la faible lueur de la nuit parsemée d'étoiles. Elle y cachait son trouble. Et, de là, appuyée de nouveau à la banquette, cherchant à assurer sa voix, cherchant aussi, par quelque entrain, à secouer l'émotion qui l'envahissait, elle poursuivit :

— Quand je revins, Rosette était auprès de ma mère. Ma mère lui disait : « Rosette, tu vas faire atteler. Tu te rendras à La Boverie. Tu y porteras ce billet, ce paquet. Ce sont les cadeaux de noces de M. Sigmann, que nous lui retournons... Veux-tu t'en charger? — Bien volontiers! » s'écria Rosette d'un bel élan. Elle non plus, paraît-il, n'approuvait pas ce mariage et le voyait sans plaisir. « Prends garde qu'il y a là toute une fortune. Huit cent mille francs de bijoux, ma fille! — Quand il y en aurait mille fois plus, dit Rosette, pourvu que Mademoiselle nous reste! — Oui, mais fais attention! Fais attention que cela arrive à son adresse! — Ah! Madame peut être tranquille! On m'arracherait plutôt le cœur et l'estomac... M. Sigmann rentrera dans son bien, qu'il nous laisse le nôtre. » Et, toute joyeuse, elle est partie, emportant la lettre, emportant le paquet. D'ici, j'ai vu rouler la voiture, je l'ai vue s'enfoncer dans les bosquets, disparaître à la grille. Et j'ai attendu

le retour de Rosette. Tant qu'elle n'était pas de retour, il me semblait que rien n'était fait. Une heure, deux heures se sont écoulées... La nuit venait... Enfin, elle a reparu. J'ai couru à elle. « Eh bien! comment cela s'est-il passé? — Tout simplement, m'a-t-elle dit, tout simplement. — Tu as vu, tu as demandé M. Sigmann. — Je l'ai demandé, je lui ai parlé... — Et qu'a-t-il dit? — Il n'a rien dit, il a lu la lettre. — Il n'était pas un peu ému? — Ah! Dieu de Dieu! que si qu'il était ému!... De rose il est devenu tout blanc. Il faisait pitié. Le papier tremblait dans sa main, ses jambes flageolaient. C'est sa faute aussi, à cet homme! On ne se met pas dans ce cas-là. — Et c'est tout? — C'est tout... Ah! il m'a dit d'offrir ses regrets et ses respects à ces dames. Et il m'a tourné le dos. Il a donné l'ordre à un domestique de prendre le paquet et de le porter dans sa chambre. A cette heure, les huit cent mille francs de diamants y sont, et je n'en suis pas fâchée. Bon débarras, Mademoiselle. » Depuis, je suis là, nageant dans l'ivresse. Ma pensée flotte, légère, en je ne sais quel rêve... Je ne me sens plus la même. Je suis heureuse, heureuse!

Et elle se tut.

Albert restait immobile, comme retombé sur lui-même. Sous son apparence tranquille grondaient les élans de la reconnaissance, toutes les ardeurs d'un amour à grand peine jusque-là contenu. L'acte le plus inouï, présenté avec cette simplicité, sous une forme plutôt plaisante, et où le personnage de Rosette n'intervenait que pour en atténuer sans doute les côtés magnifiques et trop brillants, cette modestie le touchait. L'homme réfléchi, — trop réfléchi peut-être, — l'amoureux discret qu'il avait toujours été, cédait la place à un autre homme. Son calme, sa réserve l'abandonnaient. Toutes les barrières qu'il s'imposait étaient rompues...

Il gagna, invinciblement attiré, le fond d'ombre, vint, lui aussi, s'appuyer à la balustrade, tâcher de lire dans les yeux de la jeune fille. Dans la buée qui les recouvrait, d'où elle levait un sourire tremblant et timide, il vit un rayonnement céleste.

Et ce qu'il n'avait jamais dit s'échappa :

— Hélène, je vous aime! Hélène, je vous ai toujours aimée! vous ne pouvez rêver un amour plus constant, plus fervent, qui vous suit depuis votre âge le plus tendre, depuis votre âge d'enfant. Ce que vous étiez alors, par quelles grâces vous m'avez séduit, ce que l'innocence, l'espièglerie, ajoutaient aux premiers dons naissants de la jeune fille qui allait éclore, et vos gaietés, vos hardiesses, ces audaces de coquetterie qui ne sont qu'un jeu, je le sais, mais où l'homme doute parfois s'il ne se mêle pas quelque instinct précoce de l'amour, de ses artifices, tout cela ne se peut dire. Dans ce cœur

que vous possédiez, — que vous possédiez uniquement, — j'entassais le riche trésor des souvenirs. Il en est d'ineffables, Hélène! il en est que je ne saurais révéler, tant l'essence en est délicate! Et toujours, depuis, d'année en année, à mesure que vous grandissiez, et que vous deveniez femme, mon amour s'est accru, s'est accru sans cesse... Je le taisais, mais vous l'aviez deviné! Je le taisais, parce qu'il le fallait... Il le faudrait peut-être encore : le même empêchement, — notre même commune misère, — nous sépare?... Mais, Hélène, pardonnez-moi! Il est des heures où il faut que le cœur s'ouvre, qu'il éclate, des heures où il ne peut plus contenir ce qu'il éprouve. Et, quoi que l'avenir nous réserve, je vous aime, Hélène! Je veux que vous sachiez que vous êtes aimée, que vous l'avez toujours été!

Il y eut un silence.

Les deux bras allongés sur l'appui des balustres, où elle avait posé sa tête, le visage roulé dans ses cheveux, Hélène, avec une indicible langueur, l'écoutait. Dans la nuit tiède, sur son cœur tumultueux, les mots tombaient, s'égrenaient comme des sons de harpe. C'était le plus grand bonheur qu'elle eût jamais désiré que de l'entendre dire qu'elle était aimée, — aimée de lui! Tout son être se fondait de délices...

Et tout à coup, au sein de la joie, elle avait senti une pointe de doute, une petite piqûre de jalousie. Il ne disait pas tout! De cette longue chaîne d'amour, il sautait quelques anneaux. Il supprimait, dans l'intervalle, il oubliait les soins donnés à une autre...

Timide, avec un sourire un peu confus, un peu espiègle aussi, elle dit :

— Toujours? toujours aimée? Est-ce bien vrai?

— Toujours!

Et, soudain, devinant à quoi elle faisait allusion :

— Oh! s'écria-t-il, le vilain soupçon... Pouvez-vous ne pas me croire?

Lentement, les bras d'Hélène se tordirent, le buste affaissé roula sur lui-même en une ondulation douloureuse, et, la tête toujours enfouie dans les cheveux, soulevant à demi le visage, dardant sur Albert un regard d'où jaillit, sous les étoiles, une longue flèche humide, elle murmura, comme honteuse d'elle-même :

— Je vous crois, Albert, je vous crois! Pourtant..., pourtant Mme de Beaurenon était bien belle, bien séduisante... Elle vous aimait, vous l'avez aimée... Ne l'avez-vous pas aimée?... Et... et (elle détourna un peu plus le visage, dit à voix basse), le monde ne lui prêtait pas une vertu bien farouche.

Noblement il se redressa. Et il se tut une seconde, regardant la jeune fille en souriant.

— Mme de Beaurenon est chez les Dames de la Retraite, Hélène, il ne faut plus en parler. Elle y est pour toujours...

— Oui, mais avant..., avant...

Il se tut encore.

— Hélène, je n'ai rien à vous dire. Il n'y a rien là qui vous intéresse.

Elle reprit avec effort :

— Je sais bien que ce sont des choses que les hommes ne disent jamais, je sais qu'ils mettent leur honneur à les taire. Je vous supplierais de me dire la vérité... Avec toute la bonne volonté de me satisfaire, vous vous feriez un devoir de mentir. Vous mentiriez, Albert, froidement, effrontément!

— Froidement, vous l'avez dit... Aussi vaut-il mieux me croire sur parole, me croire simplement, Hélène, quand je vous répète qu'il n'y a rien, que je n'ai rien à vous dire.

— Mais, pourtant, si c'est vrai?...

— Mais si, vrai ou non, je dois me taire?... Vous ne saurez jamais si, en riant, je nie par devoir ou par amour de la vérité. Croyez-moi donc! croyez qu'il n'y a rien... Il n'y a rien, Hélène, je vous le jure! Il faut apporter à l'amour la même soumission qu'à la religion. Il est des mystères qu'on ne nous peut expliquer. Notre amour aura son mystère... J'ai tort d'insister, je prolonge vos doutes. Ils vont disparaître. Ils disparaîtront quand vous saurez... Ecoutez-moi, Hélène! Vous allez vous convaincre vous-même depuis combien de temps je vous appartiens... je vous appartiens tout entier!

Ses regards, pendant qu'il parlait, flottaient parmi le paysage où, sous le velours de la nuit, dans l'ombre laiteuse et le silence, les groupes d'arbres, les cimes balancées d'une haleine, l'eau miroitante, les murs blancs coupés de pans noirs, tous les objets s'estompaient vaguement et prenaient, de la magie de l'heure, une physionomie plus douce, plus exclusivement significative des souvenirs qu'ils évoquaient. Il n'était pas un de ces objets qui ne marquât quelque épisode, qui ne rappelât quelque entretien où leur secret s'était trahi malgré eux.

Avec quelle allégresse, à vingt ans, lorsqu'elle en avait douze ou treize à peine, il revenait là, la retrouver, s'absorber en elle, vivre de sa vie, ne vivre que pour elle! Ce cœur de vingt ans qu'elle revoyait, ne proclamait-il pas par sa joie même l'inanité de tout autre bonheur? Et mille incidents, les paroles échangées sur le banc, au bord du bassin?... Il l'avait toujours aimée! Mais jamais

comme à cette heure où tout se réunissait et s'entr'aidait pour que, de toutes les créatures vivantes, il ne restât, pour ainsi dire, plus qu'eux en présence! où, délivrée comme elle l'était des engagements où il avait cru la perdre, il la sentait toute à lui, bien à lui!

— Mais êtes-vous toute à moi, m'aimez-vous? Jamais vous ne me l'avez dit, je voudrais l'entendre! Dites-le! Dites-le!

Elle l'écoutait dans le ravissement. Tout le passé s'était enfoncé dans l'oubli. Elle l'écoutait, le front courbé, l'épaule pliée dans une sorte d'effondrement physique, l'âme seule attentive et dressée, buvant ses paroles. Les deux mains avancées hors de la banquette, elle jouait distraitement avec la bague de verre, la retirant du doigt, l'y replaçant, la tenant suspendue sur le vide.

Et elle se taisait. L'aveu tremblant sur ses lèvres ne s'en pouvait envoler. Une pudeur l'y retenait. Le murmure même de sa voix l'eût effrayée. Jamais cet être délicat, aux nuances et répercussions de sensations si fines, ne s'était mieux découvert dans sa gracilité, sa fragilité. Les petites ondes nerveuses couraient sur son visage. Tout le corps, dans le désarroi de ses énergies défensives, palpitait d'un frémissement visible.

— Dites si vous m'aimez, Hélène!

Toujours muette, un sourire frissonnant aux lèvres, elle entr'ouvrit le pouce et l'index.

L'anneau filait dans un rayon de lune. Il tinta au choc de la terrasse, s'y brisa en un mica impalpable, une poudre qui miroita dans un éclair, qu'un souffle balaya.

Une stupeur suivit.

Tous deux restaient écrasés sous la vertu du symbole. Elle, toute émue, la tête basse, dans la honte du geste, la terreur à la fois et la joie de ce monde de mystère qu'elle déchaînait. Lui, plus troublé encore, qui comprenait que ce geste était voulu, qu'elle s'était souvenue, — souvenue que, l'amulette brisée, elle ne s'appartiendrait plus, — et qu'en cette manifestation silencieuse elle se donnait.

Il avait saisi sa main, forcé ses yeux, son sourire à se tourner vers lui.

— Hélène, vous m'aimez! vous m'aimez!

Et faible, languissante, ne résistant plus, il l'attirait d'une étreinte éperdue, ses lèvres montaient à ses lèvres.

C'est à cette minute précise que, du fond de la chambre de Mme de Germançon, une voix résonna.

— Qui est là? Avec qui parles-tu, Hélène?

La jeune fille courut et resta absente un certain temps.

Puis, en revenant :

— Ma mère vous remercie, monsieur du Plessis, de votre empres-

sement. Elle va mieux, elle va tout à fait bien. Elle se fera un plaisir de vous recevoir demain ; ce soir, il est tard, elle n'en aurait pas la force.

M. du Plessis, avec un regard où éclatait toute sa passion, le bout des doigts posé sur sa bouche, s'inclina en silence et se retira.

XVI

Aussi promptement que la nouvelle du mariage de Mlle de Germançon et de M. Sigmann s'était répandue dans la région dauphinoise, y soulevant l'enthousiasme, l'annonce de sa rupture s'y propagea et provoqua, suivant les humeurs particulières, quelque joie secrète chez ceux qui refoulaient jusque-là un peu d'envie, la stupeur et la consternation chez les autres.

Parmi ceux-ci, il ne faut pas oublier les fournisseurs et entrepreneurs qui, dès les premiers jours, poussaient allègrement Mme de Germançon à la dépense, dans la certitude que La Boverie répondait désormais pour La Britière. Maintenant, inquiets, effarés, ils accouraient ; ils prétendaient être payés ; la difficulté était que la châtelaine de La Britière avait les mains vides et qu'elle ne pouvait les satisfaire.

Devant ces harpies voraces, s'abattant à chaque instant sur le château, dont elles gâtaient l'agréable aspect de rajeunissement, souillaient et viciaient l'atmosphère, Mme de Germançon n'avait qu'une ressource, c'était de prendre la fuite.

Elle hâta, avec Hélène, son retour à Paris. Albert les suivit.

Alors commença pour tous trois l'existence la plus affreuse et dont il était impossible de prévoir l'issue ; des jours sombres, une misère noire, sans la plus petite éclaircie, un écrasement dans la nuit... Et, dans tout cela, pour toute consolation, la satisfaction un peu amère de se dire que, s'ils en étaient là, c'est qu'ils l'avaient voulu.

Ah ! ils étaient restés fermes, intraitables dans leur honneur ! Ils n'avaient pas plié le genou. Ils avaient refusé leur encens au dieu, — au dieu vorace, au dieu tangible, celui à qui vont tous les vœux, adorations et les prières ; — le dieu, bravé dans sa gloire, sa majesté et son omnipotence, se vengeait... En des temps où la vie est si étrangement compliquée, où rien n'est simple, où l'être moral, en quelque sorte, est lié à certaines exigences de tenue et de représentation, où c'est presque un attentat à la dignité d'autrui que de se faire plus délicat et plus scrupuleux qu'on ne l'est d'ordinaire, ils n'avaient pas craint de trancher sur la foule, d'être héroïques avec simplicité, sublimes de désintéressement. Eh bien ! les héros,

aujourd'hui, peuvent chercher qui les admire! Ils récolteront la pitié, les sourires, la raillerie.

Mme de Germançon, — du moins en apparence, — n'était pas femme à rien regretter. Elle était lente à se déterminer ; mais, une fois entrée dans une idée, elle allait résolument jusqu'au bout.

Ainsi avait-elle agi pour le mariage, quand le mariage d'Hélène et d'un milliardaire lui avait paru la plus belle chose du monde. Et ainsi agissait-elle à présent, où le renoncement et la pauvreté, le mépris des richesses, lui semblaient la vertu la plus haute et la plus louable, et lorsque d'ailleurs, — de par la volonté d'Hélène qu'elle n'avait pas osé contraindre, — cette vertu lui était imposée.

Elle apportait même, en ce rôle d'austérité rigide et de dépouillement, une certaine verve et fougue de néophyte qu'on n'eût pas attendue d'elle.

A toutes les contrariétés que lui valait sa belle conduite, — et qui se succédaient du matin au soir, — à chaque rencontre de gens qui, d'un air froid ou gêné, quelques-uns ironiques, la complimentaient, devant la lâcheté de ceux qui se dérobaient comme pour fuir la contagion d'une telle folie, elle ne manquait pas de s'écrier :

— Les misérables! Si nous avions accepté les millions de M. Sigmann, ils seraient à nos pieds... Ames viles, sordides! Ils n'ont qu'un culte : l'or! Ils rampent, ils s'aplatissent, ils se prosternent devant l'or! Nous n'avons cure de telles gens... Ils nous plaignent! Ce sont eux plutôt qui sont à plaindre. Ils ne connaissent pas la volupté fine, la joie délicate d'une conscience qui se peut rendre témoignage d'avoir agi noblement.

Cependant, il fallait vivre. Elle recommençait à fouiller le fond de ses armoires, à en tirer les dernières reliques des temps plus prospères et qu'elle avait dédaigné d'utiliser en des jours de moindre détresse, — que Rosette, à l'ordinaire, emportait subtilement, revenant, du reste, de toutes ces courses avec des mines de plus en plus allongées, des ressources de plus en plus diminuées.

Albert s'agitait de son côté.

C'était lui, en définitive, qui avait la responsabilité de tout ce qui arrivait, puisque Hélène, — il n'avait pas eu besoin de la pousser beaucoup pour la forcer d'en convenir, — n'avait pris son grand parti qu'à cause de lui et à l'imitation du parti qu'il prenait lui-même.

Et, de plus, il s'était déclaré. Cela lui créait de nouveaux devoirs. Après l'aveu qu'il lui avait fait de son amour et l'aveu qu'il avait reçu d'elle, il n'en pouvait rester là. Il était inadmissible qu'il immobilisât la jeune fille, qu'il la neutralisât, en quelque sorte, à son profit. Il fallait tendre au mariage, et, pour s'en rapprocher

au plus près, gagner de l'argent, beaucoup d'argent, — en gagner, quelque répugnance qu'il y eût, — et en gagner le plus tôt possible.

Mais comment en gagner? Tel était le problème.

Pour le résoudre, une rencontre qu'il fit d'Edmond de Frontaille lui fut une indication. Comme il lui confiait son désir de fortune, celui-ci dit brusquement :

— Et pourquoi ne ferais-tu pas du roman? Il y a gros à gagner pour qui veut s'en donner la peine.

— Du roman! s'écria Albert. Je n'ai jamais essayé...

— Tu essaieras. J'en fais bien, moi. Je n'ai pas plus de génie que toi. Je parle, bien entendu, du roman-feuilleton. Pour les autres... Les autres, c'est comme ce que tu fais. Tu écris de belles choses et tu te donnes beaucoup de mal sans grand profit. Tu as quinze cents lecteurs. J'en ai, moi, quinze cent mille. Il est vrai que ceux-ci ne sont pas une élite. Et tu tiens peut-être à ton élite? A ce métier, tu risques, vers quarante, cinquante ans, d'entrer à l'Institut; tu auras douze cents francs de rente, sans compter les jetons de présence. Avec un genre plus facile, et en intriguant, — ah! tu devras intriguer, je t'avertis, — tu peux te faire de cinquante à soixante mille francs par an.

— Mais il faut le don..., le don et les grâces du style, de l'imagination, l'art de conter.

— Bah! ce n'est pas si difficile que cela. D'abord, pour l'invention, inutile de se casser la tête, c'est toujours la même chose. Et, quant au style, on laisse courir sa plume, c'est un vrai plaisir. On fait même ainsi des trouvailles dont la bonne fortune vous eût échappé en se surveillant davantage. Prépare-moi donc un canevas.

M. du Plessis sortit de cet entretien perplexe, hésitant, révolté et tenté. S'atteler à cette besogne, — à une aussi grosse besogne, — lui qui plutôt raffinait sur les choses de l'esprit! Mais il le fallait! Il le fallait pour l'amour d'Hélène.

Il s'y mit. Le petit argument rédigé, le romancier populaire poussa la complaisance jusqu'à le proposer à un directeur de journal qui accepta l'œuvre future de M. Voldmar. Les conditions n'étaient pas aussi belles qu'on les lui avait fait espérer. Mais il faut un commencement à tout. Et M. Voldmar, débutant dans la partie, ne pouvait avoir les exigences d'un maître.

Il n'oubliait pas la rue Villejust. On l'y voyait plus fréquemment depuis que, par suite des derniers revers, ces dames vivaient plus retirées, et que, de l'approbation tacite de Mme de Germançon, il se trouvait élevé au titre de fiancé d'Hélène, fiancé en expectative et d'un genre tout spécial, fiancé hypothétique, jusqu'à ce que la fortune, s'il arrivait jamais à la fortune, lui permît de l'épouser.

Il faisait part à la jeune fille de la tâche abattue dans la journée. Ils cherchaient ensemble des combinaisons, des complications extraordinaires. Et cela les amusait, les distrayait un peu de leurs chagrins.

Hélène, de son côté, racontait à Albert le résultat de ses démarches.

Mlle de Germançon, comme elle l'avait déclaré à sa mère, s'était mis en tête de gagner sa vie. Acculé comme on l'était aux derniers expédients, Mme de Germançon ne s'était pas senti le courage de s'opposer à cette folie. Si vraiment il y avait là un moyen de salut, il fallait bien se résoudre à ne pas le négliger.

Albert lui-même, consulté, ne s'était plus montré aussi intraitable.

Il avait dit tristement :

— Je ne renonce à aucune de mes idées, Hélène ! Vous connaissez mon sentiment là-dessus, mon parti-pris d'aucune concession... Mais pourtant, puisqu'il le faut, faites ce que vous voudrez ! Tout ce que vous ferez sera bien fait, et, quoi que vous fassiez, rien ne vous fera déchoir à mes yeux... Hélas ! ma pauvre amie, moi-même, vous le voyez, je ne fais pas ce que je veux. Cette corvée du roman-feuilleton, en dépit des gaietés que nous y mettons, est bien insipide à la longue. Je m'y sens amoindri, ravalé... Pouah !... Au surplus, j'ai tort d'en médire. C'est la force et la foi qui me manquent. Il y faut la foi. Je n'ai pas la foi.

Hélène avait été heureuse de se sentir la bride sur le cou...

Curieux phénomène d'une jeune fille qui, de naissance et par atavisme, ne s'était jamais arrêtée ou du moins ne s'arrêtait que depuis peu à l'idée d'un gagne-pain ! elle avait, en passant en revue les diverses carrières où elle pouvait aspirer, la sensation presque physique d'une chute, d'un glissement vers des régions inférieures, et la conscience en même temps de quelque chose de fort qui la relevait, l'orgueil de se suffire à elle-même. Il fallait ce petit point d'honneur, cette vanité, pour lui faire accepter et oublier l'impression persistante de dérogation. Au surplus, de toutes ces carrières, dans sa situation et avec son éducation, la liste n'était pas bien longue.

Il y avait celles qui, avec l'aide de ses relations, lui étaient facilement abordables, mais qui la déclasseraient tout de suite, rompant, ou détendant tout au moins, l'attache au foyer de famille, et auxquelles elle ne se résignerait que dans les cas extrêmes. Tel était le poste de demoiselle de compagnie, de lectrice et autres situations semblables. Elle avait encore, comme ressources, ses talents pour quelques arts d'agrément, — perfectionnés dans ces derniers

temps par l'application qu'elle y avait donnée en vue précisément d'en tirer parti, — la musique, le dessin, l'aquarelle. Mais les leçons particulières, la course au cachet, ne pouvaient lui convenir.

Tout ceci éliminé, il ne restait que l'espérance d'une place, qu'avec de puissants appuis, lui octroierait le gouvernement, dans ses administrations, ses lycées, ses écoles... L'appui sur lequel elle comptait était M. Pravier. « Vous me le rappellerez! » Il ne s'agissait que de le lui rappeler.

Profitant des sorties de Rosette, elle se faisait accompagner jusqu'à l'avenue Hoche, où, quand la voiture de Léa ne la ramenait pas rue Villejust, la vieille domestique venait la reprendre.

Elle revit M. Pravier. Le député influent avait une mine fâchée. La rupture du mariage, au moment où tout était conclu et arrêté, ne l'avait pas satisfait. Ce dédain des millions l'atteignait, on eût dit, comme un affront personnel qui le touchait au point sensible et où il mettait de l'amour-propre. Et puis, cette petite de Germançon, avec ses caprices écervelés, devait être de ces êtres qui lassent le dévouement, qu'on voudrait sauver et qui ne s'y prêtent pas, qui ne s'y prêtent qu'à leur idée, et qu'autant vaut abandonner à eux-mêmes.

Mais il était trop bien élevé, et trop véritablement bon pour ne pas reprendre tout de suite ses airs bienveillants, obligeants.

— Parfaitement, je me souviens. C'est facile, très facile. Nous vous trouverons cela. Précisément, il n'y a guère, j'ai casé une jeune fille comme vous, très bien douée, très intéressante...

Il raconta de nouveau cette histoire, de même qu'il venait, sans y penser, sans y rien changer, d'éparpiller à longs jets les mêmes phrases, la même eau bénite de cour, de la première entrevue.

Il dit encore :

— Cela ne presse pas, je pense? Il n'y a pas péril en la demeure?

— Mais si, monsieur Pravier! c'est tout de suite, tout de suite qu'il faudrait cette place.

— Bon! nous nous en occuperons. Il y en a des milliers, Mademoiselle, des milliers dans votre situation, dans des situations autrement graves. Mais nous songerons à vous. Rappelez-le moi... Avez-vous vu Léa? Léa est heureuse...

Il dit avec une nuance de tristesse :

— Léa est parfaitement heureuse depuis qu'elle a son bébé. Voyez donc Léa, vous lui ferez plaisir.

Tout en parlant, il l'accompagnait jusqu'à la porte.

Léa était heureuse et gaie à son ordinaire, plus gaie même,

d'une gaieté un peu fébrile, depuis qu'elle était mère. Aymar avait trouvé, dans les soins de la maternité imposés à sa femme, un très plausible prétexte à l'attacher davantage à son foyer, tandis qu'il s'en détachait un peu plus lui-même. Et, d'année en année, il est probable qu'il allait prendre à tâche d'accroître cette ingénieuse et louable maternité. Il continuait d'être un homme très fort.

Tous deux, Aymar et Léa, auraient eu quelque motif d'en vouloir à Hélène de leur avoir si subtilement glissé dans les mains quand ils se donnaient tant de mal pour elle. Ils n'avaient pas songé à s'en plaindre, à le lui reprocher. Mais ils étaient bien résolus à ne plus s'occuper d'elle, puisque aussi bien elle se plaisait dans sa misère.

Tout cela était oublié. Léa n'y faisait plus d'allusion.

— Ma chère, je ne me connaissais pas, j'étais faite pour être mère..., une mère qui ne vit, qui ne respire que pour son enfant. C'est si gentil ces petites boules de chair, ces êtres pétris de lait et de roses!

— Et M. de Commandry? Tu ne m'en dis rien.

Léa se ressaisit.

— M. de Commandry? Parfait, ma chère... Malheureusement, tu comprends, avec ces soins maternels qui m'absorbent, nous nous voyons moins. Nous n'allons plus dans le monde, il y va seul. Et puis, les affaires qui augmentent... Il gagne ce qu'il veut! le cercle...

Ses yeux se mouillèrent.

Elle éclata de rire.

— Suis-je bête? C'est nerveux... Ces crises de maternité vous laissent dans un état d'ébranlement...

Et elle revint à son bébé, ne parla plus que de son bébé.

Hélène devina qu'il y avait là quelque point douloureux où il ne fallait pas appuyer. Elle se retira.

Toutes ses autres visites à Pravier ne furent que la répétition de la même comédie. Elle sentait que le dévouement, les ardeurs de zèle, s'étaient refroidis, et que chacun, tout en souhaitant peut-être qu'elle se débrouillât, ne ferait plus un pas ni un effort pour l'aider à se tirer d'affaire. La vie est trop remplie pour qu'après une première preuve de bonne volonté, on perde son temps à s'occuper des autres.

Ces déceptions qu'elle confiait à Albert, attristaient celui-ci. Il ne laissait pas, d'autre part, d'en être ravi. Vraiment, il eût été trop malheureux si elle avait réussi! En sorte qu'il était, vis-à-vis de la jeune fille, dans ce double et bizarre état d'âme, de faire des

vœux pour le succès de ses démarches, et de souhaiter *in petto* qu'elle échouât.

Son propre travail non plus ne le satisfaisait pas, et il est très vrai qu'il était dépourvu des qualités moyennes mais indispensables pour ce genre de littérature. Il en était vite arrivé à la période de lassitude et d'écœurement.

Les soirées se traînaient tristement dans l'appartement de la rue Villejust. Mme de Germançon, ayant razzié jusqu'au fond tout ce que ses tiroirs les plus secrets recélaient encore, maintenant, d'un regard vague, cherchait autour d'elle, sur les murs, sur les crédences et les étagères, les objets qui, sans trop dégarnir la pièce, s'en pourraient détacher, des objets d'une certaine valeur de vente ou de nantissement.

Elle s'écriait :

— Je n'ai pas de regrets. Non, certes, pas le moindre regret! Seulement, il n'est pas défendu de se dire, il est bien permis de se représenter qu'avec les gros sous de Sigmann, il y aurait ici un peu plus de gaieté... Que de gens à notre place qui n'auraient pas fait la petite bouche, qui s'y seraient jetés goulûment! Ames basses! Ames plates, et voraces, rapaces! Ils ne songent qu'au lucre. La soif de l'or a flétri en eux, jusqu'en sa dernière racine, tout instinct de noblesse, de délicatesse... Ils me dégoûtent!

Elle avait conçu une haine terrible contre ces personnes imaginaires qui auraient accepté, sans hésitation, les millions de M. Sigmann.

Albert et Hélène étaient si déprimés qu'à peine ils avaient, en l'entendant, la force de sourire. L'appréhension de l'avenir, de plus en plus lugubre, pesait sur eux, les tenait, de longues heures, muets en face l'un de l'autre, enfoncés en de sombres rêveries.

Ainsi l'hiver s'écoula. Et pendant que la vie stagnait pour eux dans cette sorte d'impasse où les bloquait la mauvaise fortune, elle ne s'arrêtait pas au dehors, se poursuivait pour leurs connaissances avec des chances diverses. Dans la retraite où ils étaient confinés, un écho leur en venait par intervalles.

C'est le curé Pagnon qui se chargeait de les renseigner sur tout ce qui concernait la région dauphinoise. Si gênées que fussent ces dames, il en était de plus gênés qu'elles et pour lesquels elles laissaient quelques aumônes au desservant de La Britière qui, régulièrement, se faisait un devoir d'en détailler et d'en justifier l'emploi.

Le brave homme, au moment de la rupture du mariage, avait un peu tremblé pour le trésor de son église. Il s'était demandé s'il ne devait pas, en conscience, restituer à M. Sigmann ses présents, —

le lui proposer, du moins, — puisqu'ils n'avaient été faits, bien évidemment, qu'en considération de ce mariage. On avait eu beaucoup de peine à calmer ses scrupules sur ce point.

Il annonçait, dans une de ses lettres, le mariage de M. de Servonne avec Mlle Pauline Ravaut.

« C'est moi qui les ai bénits. Et cela s'est très bien passé, avec décence, convenance. Il n'y avait, du reste, que les parents les plus proches. Tout de même, pour M. Raoul de Servonne, qui pouvait aspirer à quelque chose de plus avantageux et de plus relevé, quelle dégringolade! »

Les regards d'Hélène et de sa mère se tournèrent avec curiosité vers Albert.

— Eh bien! Monsieur du Plessis, dit Mme de Germançon, voilà votre théorie en morceaux, cette prétendue loi générale d'après laquelle toute créature aspire à monter. M. de Servonne, lui, paraît-il, aspirait à descendre.

Il sourit et dit :

— Vous ne considérez pas les choses, chère madame, par où il convient de les prendre pour en voir le bon effet. Quelque mariage que fît M. de Servonne, il n'en restait pas moins M. de Servonne. Et, d'autre part, Mlle Ravaut, en l'épousant, se hausse d'un cran, ce qui est tout bénéfice. Il n'y a donc pas là, à proprement parler, de dérogation à la règle universelle, par laquelle nous tendons tous ici-bas à nous élever, et qui est le meilleur et le plus indiscutable argument en faveur des aristocraties. La sélection se fait chez nous comme dans la nature. Mais, d'ailleurs, comme toute règle, celle-ci a ses exceptions. Il y a des regressions. On remarque, en effet, dans les hautes sphères, certaines natures qui s'y trouvent dépaysées, qui ont une tendance, un goût passé dans le sang, — dans ce sang mal dépouillé des tares ancestrales, — à revenir à une sphère plus basse, à une couche inférieure. Elles s'y sentent plus à l'aise, dans leur vrai élément. Sans doute, M. de Servonne pouvait prétendre à mieux qu'à Pauline Ravaut. Mais voilà! C'était un surhomme. Et un surhomme est exposé à ces surprises. Il domine la foule, se dresse sur l'humanité à la façon d'un demi-dieu; tout lui est serf, et il commande à tous. Seulement, il se trouve qu'une femme, une petite main de femme, la plus humble et la plus ordinaire des femmes, courbe le front de ce rebelle. C'est ce qui est arrivé à M. de Servonne avec la petite Ravaut, qui est loin d'être une femme ordinaire.

M. Pagnon donnait aussi des nouvelles des demoiselles d'Armillière.

« La cadette, Mlle Berthe d'Armillière, est entrée à la Visitation

de Valence. Et M. Gaston a enfin trouvé ce qu'il cherchait; il vient d'obtenir un poste aux Colonies. Il ne lui reste plus qu'à pourvoir à l'établissement de la plus jeune, et c'est un problème qu'en dépit des difficultés, et avec quelques sacrifices pour la dot, il résoudra, il faut l'espérer. Car l'aînée, Mlle Armande d'Armillière, a renoncé pour jamais au mariage. Elle accompagnera son frère. Elle le suivra dans toute sa carrière, sera la grande sœur dévouée, l'ange et l'Egérie du foyer fraternel. »

— Les voilà donc, dit Albert, toutes trois à peu près casées. La bicyclette est remisée. Ce m'est un grand repos d'esprit de ne plus les sentir roulant éperdues par les chemins.

Il était aussi question de La Boverie et de M. Sigmann. Par suite de sa déconvenue matrimoniale, peut-être encore parce que l'affaire du Canal ne se présentait pas sous une face aussi brillante qu'il l'avait cru, M. Sigmann s'était empressé de passer la main, et il avait pris le séjour de La Boverie en horreur. La Boverie était à vendre.

— Quel dommage! dit Mme de Germançon, quel dommage de n'avoir pas quelques capitaux dans les mains! Cette Boverie qu'il n'a pas payée la moitié de sa valeur, il va s'en défaire à perte. On aurait cela pour rien. Ce serait un coup de fortune.

— Bah! dit Albert, vous ne l'auriez pas. Il voudrait se venger, il vous la ferait salée. Il faudrait, au moins, traiter en sous-main.

— Non, je l'irais voir! nous traiterions de gré à gré! Croyez-vous donc qu'il me fasse peur? Vous ne le connaissez pas, c'est un excellent homme au fond. Et, d'ailleurs, que peut-il me reprocher? D'avoir agi pour Hélène comme une mère dévouée et tendre le devait faire. Nous nous entendrions très bien, vous verriez! Il mettrait sa gloire et son plaisir à nous vaincre de générosité. En sorte qu'avec tous ses embellissements, et les agrandissements qu'il y a ajoutés, ce riche domaine, à peu de frais, nous replacerait là-bas au rang qui nous convient.

Ici, Hélène intervint :

— J'ai toujours pensé qu'il en serait ainsi. Je me suis toujours vue, je ne sais pourquoi, — je parle bien avant M. Sigmann, — je me suis vue à La Boverie, châtelaine de La Boverie. Et pourtant... Pourtant, dit-elle en souriant doucement à Albert, c'est si grand, si beau, si majestueux! il me faudrait quelque temps, je le sens, pour m'habituer, pour façonner mon âme et mes goûts à cette magnifique demeure. Au milieu de ces magnificences, je regretterais La Britière, le modeste et si aimable toit de La Britière, son petit bassin et le banc, le bow-window...

Albert s'écria :

— Rien n'est trop beau pour vous, Hélène!... Mais, d'ailleurs, La Britière ne serait pas perdue, La Britière, nettoyée de ses hypothèques, conserverait nos meilleurs souvenirs. Nous lui en remettrions la garde. Il vaudrait mieux qu'ils fussent ainsi, un peu loin de nous. Si nous les avions sans cesse sous les yeux, nous courrions le risque, par la longue accoutumance, de les voir se dépouiller de cette essence fine, de cette délicate poussière dorée qui les vêt. Ce sont là choses exquises et de prix, qu'il faut soigneusement ménager. Nous l'irions visiter de temps à autre, accomplir au cher sanctuaire un pieux pèlerinage. La Britière serait l'apanage, l'apanage du premier petit Dauphin...

Il s'arrêta tout à coup :

— Nous sommes fous! complètement fous! Dans les cruelles nécessités qui nous étreignent, nous voilà partis dans les chimères! C'est insensé.

— Eh! non, dit Mme de Germançon, félicitons-nous, au contraire. N'est-ce pas un heureux privilège de ne jamais désespérer, de ne pas trop s'affliger dans le malheur? Le malheur en est plus léger. Et puis, croyez-moi, mon ami, c'est quand les choses sont au pis qu'elles sont le plus près de changer. Notre situation est trop atroce, cela ne peut durer. Cela changera! Je ne sais comment cela arrivera, mais cela changera, j'en ai la conviction.

— Dieu vous entende, dit Albert.

Ainsi, du trou noir de leur misère, ils s'envolaient dans le rêve. Ils cherchaient à se consoler par ces spéculations où Albert lui-même se laissait entraîner. Mais, séparé des deux femmes, dégrisé et retombé à terre, heurtant la dure réalité, il n'en était que plus malheureux et plus attristé.

Il travaillait le matin, avant de se rendre à son ministère, et, le soir encore, en rentrant de son bureau. Il donnait au travail toutes les heures qu'il consacrait naguère aux devoirs mondains.

Un dimanche de mai, qu'il avait toute sa journée à lui, il avait résolu d'avancer sa tâche. Mais il se sentait mal disposé. Le joli soleil qui se jouait à sa fenêtre, les tendres verdures égayant les deux rives de la Seine, et cette secrète joie, cette sorte d'animation de fête, dont la nature et le ciel se parent les jours qui sont dévolus au repos, tout cela distrayait sa pensée et l'emportait au dehors.

Pour s'entraîner, il eut la fâcheuse inspiration de se relire. A chaque instant, il s'arrêtait, les sourcils froncés, les regards levés

dans le vide, suant la honte et abîmé dans la poignante et humiliante douleur des niaiseries et des gaucheries constatées.

Mais Frontaille lui avait dit de renoncer à toute vanité d'auteur. Il y tâchait, il se commandait le courage. A un moment pourtant, il n'y tint plus, il fit voler toutes les feuilles en l'air. Non, c'était trop inepte! toutes les misères plutôt que cet avilissement.

Il marchait çà et là, d'un bout de la chambre à l'autre, dans une surexcitation douloureuse, les nerfs débridés, vibrants. Qu'allait-il faire! Qu'allait-il devenir, et qu'adviendrait-il de lui, d'Hélène? Vainement, il avait essayé de soulever le manteau de plomb, la lourde chape de leur misère, il retombait écrasé sous l'effort. Il venait de toucher du doigt son irrémédiable impuissance. Tout espoir s'évanouissait.

Triste, abattu, découragé, il prit le chemin de la rue Villejust. En dépit de ses sombres pensées, l'allégresse qui flottait dans l'air s'insinuait en lui. Partout où ses regards se portaient, il n'entrevoyait qu'agréables perspectives. Il sentait dans tout son être quelque chose de léger, d'élastique, un inexplicable retour d'expansive et juvénile ardeur s'harmonisant avec les énergies toutes neuves de la saison printanière.

Et, souriant en lui-même, il se demandait si, à force de fréquenter Mme de Germançon, celle-ci ne lui avait pas passé un peu de son illogisme et de son optimisme, son inébranlable foi dans l'avenir, ce don inné, qu'elle avait à un si haut degré, d'espérer contre toute espérance.

XVII

En arrivant à l'Arc de l'Etoile, la belle vie épandue sur les aristocratiques avenues, le bruyant et scintillant foisonnement des attelages, ne produisirent pas sur lui l'effet accoutumé : cette sorte de refoulement, de resserrement sur lui-même où, malgré qu'il en eût et si peu envieux qu'il fût, il éprouvait, d'une pointe vive et passagère, le sentiment de sa misère. A l'opulente cohue, au lieu de la fuir, sa pensée se mêlait complaisamment. Il s'y voyait marchant parmi ses pairs, dans le même train luxueux, goûtant, dans la tranquillité d'une vie indépendante, le bien-être que procure la richesse, et les détentes, les douces rêveries qu'elle permet à l'esprit.

Dans la rue Villejust, l'illusion persistait. Le vestibule, l'escalier, lui apparurent tout ensoleillés; la joie, en nappes irrésistibles, semblait rayonner de l'appartement et fuser à travers les murs.

Rosette était sortie, c'est Hélène qui vint lui ouvrir.

Elle dit :

— Venez vite, Albert. Il y a du nouveau. Ma mère vous attend avec impatience.

Et elle l'entraîna au salon.

Mme de Germançon était assise devant le petit secrétaire qui s'égarait dans la solennité de la pièce. Elle tenait un papier à la main. Sur ses traits, qu'une moiteur chaude enveloppait, les traces de la plus profonde émotion se lisaient, qui en faisaient palpiter les lignes délicates et si douloureusement affinées. Elle tendit une lettre à Albert.

— Lisez, lui dit-elle. Voici ce qu'Hélène vient de recevoir; nous voudrions votre avis.

Il n'eut pas besoin d'aller à la signature, il avait reconnu l'écriture de Mme de Beaurenon. Imperceptiblement, ses paupières cillèrent. Hélène et sa mère crurent le remarquer, plus qu'elles ne le remarquèrent. Déjà il avait repris son habituelle sérénité. D'une telle femme il ne pouvait rien venir qui ne fût d'un heureux augure.

Et, adossé à la cheminée, posément, il lut la lettre, Elle était ainsi conçue :

« Vous étonnerez-vous beaucoup, Mademoiselle, si, dans la paix et la joie que je goûte, ayant enfin atteint le port, je songe à ceux qui se débattent encore dans l'orage, et si je m'inquiète pour vous? Vous êtes, ma chère enfant, la fille de ma meilleure et de ma plus vieille amie, de celle dont le cœur, dans ma petite enfance, vint tout de suite à moi, et qui, depuis, je le sais, en dépit des circonstances qui nous séparaient, me gardait sa tendresse toute chaude. Quand tout le monde m'accablait et me condamnait, elle seule m'a toujours défendue...

« Et je vous ai vue naître, je vous ai couverte de baisers dans votre berceau, j'ai jalousé votre mère. Croyez-le, car ceci est bien vrai, lorsque, plus tard, je vous ai revue grande et belle, et jeune fille, j'ai tressailli d'une joie, d'un orgueil, je puis dire d'un sentiment presque maternel. Enfin, depuis bien des années, par quelqu'un qu'un lien d'amitié unissait à moi comme aux vôtres, j'ai pu vous connaître et vous suivre, vous estimer et vous admirer, vous aimer. Ce sont là des titres dont je me réclame pour vous demander de me permettre d'entrer dans votre confiance et de contribuer, s'il se peut, à votre bonheur.

« Le bonheur est rare dans la vie, on peut même dire que le mot seul existe pour nous donner le regret de la chose. Votre mère qui, si jeune, fut frappée par les rigueurs du sort, ne me démentirait pas. Vous l'avez vue se débattre vaillamment et héroïquement au milieu des difficultés. Je sais qu'à votre tour, vous

acceptez courageusement la lutte. Mais, ma chère enfant, croyez-moi, vous ne réussiriez pas. Vous avez tout ce qu'il faut pour souffrir et être déchirée à cette bataille et à ces rudes contacts, rien pour triompher. Vos armes sont trop frêles. L'instrument trop délicat se fausserait dans votre main. Renoncez à l'espoir chimérique d'être jamais capable de vous suffire à vous-même. Celles qui le peuvent, on vous l'a dit, ne sont pas faites comme vous.

« Sur quoi vous faut-il donc rabattre? Je vous le dirai, si, comme à une vieille amie, — plus vieille que ne la fait cette lettre, la première et l'unique, sans doute, que vous recevrez de moi, — vous consentez à m'ouvrir le plus intime de votre cœur.

« Toutes les jeunes filles, à votre âge, ont rêvé le roman de leur mariage, et bien peu, aucune même, n'a vu son rêve se réaliser. S'il m'était permis de me citer, et si vous ne le saviez déjà peut-être, je pourrais vous dire que le mien ne fut qu'un affreux cauchemar et dont l'erreur a pesé sur toute ma vie. J'en citerais mille autres exemples...

« Mais vous-même, dans votre jeune expérience et le cercle de vos relations, ne vous êtes-vous pas rendu compte comment ce roman tourne le plus souvent, que de surprises désagréables il ménage, et combien le dénouement répond mal aux premiers chapitres? Votre jeune amie, Mme de Commandry, qui s'était pu croire favorisée, a eu bien de la peine à étouffer, sous les surfaces trompeuses et les étourdissements de la vie mondaine, les douleurs secrètes et les humiliations qui ne lui ont pas été épargnées. Voilà cette jeune et toute nouvelle Mme de Servonne qui espère peut-être une destinée plus heureuse : elle ne sait pas, elle ne soupçonne pas les épreuves qui l'attendent dans ce monde où elle n'est encore qu'une intruse, avec les sautes d'humeur, les brusqueries de l'homme qui l'a élevée à lui, et qui, le cœur refroidi, sera moins prompt, sans doute, à la protéger. Celles qui ont tout à souhait, la fatalité se charge de les ranger à la loi commune; ainsi, par une catastrophe soudaine, en a-t-il été pour votre bonne et chère mère...

« Je voudrais, autant qu'il est en mon pouvoir, que le roman où vous vous êtes plu ne fût pas une ombre vaine; je voudrais que vous fussiez une exception, et que, tel qu'il flottait devant vos yeux, le rêve idéal et nuptial prît corps et se réalisât; et que, de tout ce que vous avez pu vous promettre, il n'y eût rien ou presque rien dont vous dussiez regretter l'absence. Je goûterais (permettez à une pauvre recluse des expressions un peu profanes et qu'elle emploie pour la dernière fois), je goûterais une sorte de volupté douce d'être pour quelque chose dans l'édification d'une telle œuvre. Et, de

toutes les joies qui en pourraient éclore, je ferais ma propre joie et ma compensation.

« J'ai peut-être droit à une compensation. J'ai été frustrée de la petite part de félicité terrestre que le ciel dispense à ses plus humbles créatures. Et ma misère est d'autant plus horrible, qu'elle n'est que le résultat de mon propre aveuglement, et que je n'ai même pas le triste avantage de pouvoir accuser d'ingratitude et de cruauté celui qui la cause. Il fut la loyauté, le désintéressement, la délicatesse même. C'est cette délicatesse qui fit tout le mal. Du fond de ma cellule, dans l'atmosphère où je baigne et où tout se clarifie et s'épure, de cette hauteur morale d'où il m'est permis aujourd'hui de voir les choses, je puis parler de lui, comme je le fais, sans que se mêle à mes paroles aucun sentiment d'amertume égoïste et de rancœur, et c'est sans trouble ni tremblement, soyez-en sûre, que j'écris son nom sur cette page.

« Vous épouserez M. du Plessis. Vous aurez en lui l'homme digne de vous. Je ne pourrais rien vous dire que vous ne sachiez déjà, vous le connaissez depuis votre enfance. C'est à lui qu'ont volé vos premières pensées, à lui que sont montés, d'un élan secret, les premiers battements de votre cœur; lui, qui s'est dressé le premier comme le héros de votre roman, et qui, dès lors, vous a caché, a effacé pour vous tous les autres hommes. Il ne ressemble pas aux autres hommes, en effet... Et lui, — lui aussi, je le sais, — depuis bien des années, depuis que vous touchiez à l'adolescence, n'a jamais vu ni désiré, jamais aimé que vous, — vous seule...

« L'unique obstacle qui empêchait votre union va être levé. Je le veux lever. Et vous ne me contesterez pas ce plaisir. C'est plus que mon droit, c'est un devoir qui m'est imposé. Car si votre chère mère a tenu la promesse qu'elle m'avait faite, — comme je n'en doute pas, — mon initiative, en grande partie, est cause de la rupture de cet hymen qui vous enrichissait, qui vous mettait au rang des plus enviées et des plus favorisées de la fortune. Par cette intervention, je me suis faite votre débitrice. Permettez que je m'acquitte et que, dans la mesure de mes moyens, je répare ce désastre.

« J'ai apporté, suivant la règle, et au delà de ce qu'exige la règle, à la fondation des Dames de la Retraite, une dot honorable. J'ai la libre disposition du reste, et le reste m'est inutile à présent. Laissez-moi vous l'offrir, et faites-moi la grâce d'accueillir mon offrande. Vous trouverez, jointe à cette lettre, une petite note et l'adresse de mon notaire, qui vous mettront au courant de ces affaires. Ces biens qui n'ont pas fait mon bonheur, aideront peut-être au vôtre. Si quelque maléfice était attaché à leur possession, ou si, — ce qui n'est pas, — quelque chose de trouble se cachait à

leur source, où se pourraient-ils mieux sanctifier et laver de toute tache originelle qu'en passant en vos mains pures et innocentes. En consentant à les recevoir, c'est moi, soyez-en bien persuadée, qui me sens profondément honorée, Mademoiselle, et qui suis votre obligée. Humblement, je vous supplie, et je supplie votre mère, — celle qui, au milieu des plus grands tourments, dans la crainte, sans doute, de profaner cette chose sacrée qu'était notre amitié, n'a jamais voulu se résoudre à y faire appel, — humblement et ardemment je vous supplie toutes deux d'accepter ce souvenir.

« Et ne me remerciez pas. Ne venez pas me remercier. La gratitude, encore une fois, et la joie sont de mon côté. Et quelque plaisir que j'eusse à causer avec vous, et à contempler une dernière fois vos jolis traits, ma chère fille (laissez-moi vous appeler ma fille, me donner l'illusion que vous l'êtes), c'est une satisfaction que je dois me refuser. J'ai élevé entre le monde et moi une barrière infranchissable. Mes pensées, désormais, sont toutes tournées vers Dieu. Ce qu'il me sera permis d'en distraire n'ira qu'à vous, ma chère enfant, aux joies qui vous pourront advenir, que je vous souhaite aussi complètes qu'on les peut espérer dans ce monde, et auxquelles, si cet orgueil ne m'est pas défendu, je serai toujours fière et heureuse d'avoir pu contribuer pour ma part. »

Le papier frémissait un peu aux mains d'Albert quand il achevait cette lecture. Il se détourna pour le poser sur la cheminée. Et, revenu de face, il semblait qu'un brouillard insolite voilait son regard. Cette buée légère se résorba insensiblement.

Le front penché et les yeux à terre, il se taisait, il réfléchissait.

Ainsi donc, vainement il s'était juré qu'il ne consentirait jamais à devoir sa fortune à une femme. Son amour, — son amour pour Hélène, — lui avait rendu ce serment facile. Mais il voyait bien qu'il est des circonstances où l'honneur le plus chatouilleux et le plus délicat est obligé à des transactions. Ces biens qu'il avait refusés des mains d'une autre, — par un détour imprévu et impossible à parer, et comme s'il était dit que ce que femme veut, elle trouve toujours quelque moyen d'y réussir, — lui allaient revenir par les mains mêmes de la jeune fille.

Il avait pu, quand il ne s'agissait que de lui, ne prendre conseil que de son désintéressement et de son orgueil. Le pourrait-il, à présent que le contre-coup de cet héroïsme, et la droite ligne un peu âpre et rude où l'inclinait sa fierté, eût infligé à l'être le plus cher des souffrances et un dépouillement immérité? Cette fortune, si hautainement repoussée par lui, avait-il le droit de l'en priver?

Mais, précisément parce qu'il l'avait repoussée, parce qu'il avait tenu son serment et qu'il n'avait jamais recherché, jamais souhaité

de telles faveurs, peut-être méritait-il, en effet, qu'une telle faveur lui échût, et que, malgré lui, sans que sa délicatesse en souffrît la moindre atteinte, il fût mis dans le cas d'avoir la main forcée.

— Eh bien? interrogea Mme de Germançon.

— Vous la connaissiez! dit-il d'un accent que coupait encore un reste d'émotion... Vous la connaissiez comme moi! Cette résolution n'a rien qui puisse vous surprendre. C'est un grand cœur, et qui fut tout amour, rien qu'amour. Son but, sa fonction en ce monde, fut, si l'on peut dire, d'aimer. Et, toujours aimant, elle s'achemine pas à pas sur la route de perfection, elle accède au sanctuaire où ses ardeurs seront enfin rassasiées. Et, voyez! en quittant le monde, c'est au bonheur de ceux qui s'aiment qu'elle songe encore, c'est à eux que s'en vont ses bienfaits, comme si, par quelque lien mystérieux, elle se sentait attachée à leur sort, comme si leur joie devait combler l'amplitude d'un cœur jamais assez plein, toujours ruisselant d'une tendresse inépuisable. Je vous loue, Hélène. Il est honorable pour vous d'être l'objet de ses dernières attentions, de ces dispositions généreuses. Quelque parti que vous preniez et quelle que soit la réponse que vous ferez à cette lettre, ce choix vous désigne comme une âme d'une qualité particulière, au niveau, à la hauteur de la sienne. Car tout ce qui est beau et bon s'attire...

Il allait poursuivre, mais Mme de Germançon finissait par s'impatienter.

— Concluez, mon ami, dit-elle. Que devons-nous faire? Je ne vous cache pas que mon parti est pris; mais encore voudrais-je connaître votre avis pour savoir si je n'aurai pas à le combattre.

Il balança une seconde encore, puis dit :

— Mais ce n'est pas moi, il semble, que cela regarde. Cela ne regarde qu'Hélène. C'est à elle que ce legs s'adresse.

La jeune fille dit vivement :

— Non, Albert, je ferai ce que vous me direz de faire. Je vous laisse juge; décidez. Dois-je accepter? Puis-je accepter? Répondez.

A cette question catégorique, et pendant que tous les regards, les regards d'Hélène en particulier, se fixaient sur lui avec une curiosité redoublée, dans l'attente et l'anxiété, Albert comprit que la minute était décisive, que la plus petite hésitation, la moindre marque d'improbation, eût démenti, anéanti soudain toutes ses protestations de naguère de l'innocence de ses rapports avec la donatrice. Quand il n'eût pas été fort de sa conscience, le souci de correction et d'irréprochable galanterie lui aurait dicté sa réponse.

Le buste redressé, et froidement, du même air et du même visage, du même ton qu'il avait eu sur le bow-window, il prononça :

— Il n'y a aucune raison de refuser, Hélène.

Mme de Germançon jeta :

— A la bonne heure! vous m'avez fait peur, mon ami, avec ces lenteurs... Que ma bonne petite Eve soit bénie! Nous voici, grâce à elle, sortis de toutes nos misères. Il était temps. Le Ciel nous devait cela. Nous avons assez souffert.

Il n'y eut pas d'exaltation de joie plus vive. Entre ces trois personnes distinguées, tout se devait passer décemment. Avec la même simplicité et la même élégance qu'ils avaient tous trois supporté l'inclémence du sort et les affres de la pauvreté, ils entraient dans la richesse, ils allaient accepter toutes les aises et les raffinements de la vie.

Mme de Germançon reprit :

— Oui, cette fortune vient à point. Nous touchions, je veux dire que je touchais pour ma part au bord de l'abîme. Et vous savez le dicton, Albert : « Au bout du fossé... » Dieu ne l'a pas voulu. D'après mes calculs, et en faisant la part grosse à l'apport destiné aux Dames de la Retraite, il doit rester quatre à cinq millions... Ah! je le savais bien que La Boverie ne m'échapperait pas! Je vois La Britière toute rajeunie, toute riante, dans la fraîcheur et le renouveau de ce baptême où ses dernières souillures vont disparaître. Je vous vois heureux, mes chers enfants... Mon chagrin, dans ces jours horribles qui ont fui, était surtout pour toi, Hélène, ma chère fille, et, si je dois l'avouer, un peu aussi pour vous, mon cher Albert. L'affection que vous lui portiez, et que légitimaient les convenances de rang et d'éducation, sans parler de la longue intimité de nos deux familles, cette affection que j'étais en quelque sorte forcée d'approuver, n'avait d'obstacle que dans le manque de biens de part et d'autre. Le mariage, dans ces conditions, était impossible. Sur ce point, je devais être inflexible. Et vous avez eu l'esprit de le comprendre, de vous ranger à mon avis. Vous vous êtes, dans tout ceci, parfaitement bien conduit, sans impatience, — du moins en apparence, — sans précipitation ni violence, comme il se devait d'un homme sage, expérimenté et instruit, sachant son monde et la vie. Aujourd'hui, vous en êtes récompensé. Aujourd'hui, les temps sont changés. Monsieur du Plessis, vous pouvez embrasser votre fiancée.

Albert fit un pas vers Hélène et la contempla d'un sourire enivré. L'émotion, le bonheur qu'il sentait en lui, il les voyait déborder des yeux de la jeune fille, se répandre en petites ondes vibrantes sur ce charmant visage et le transfigurer.

Il lui prit la main et y mit un baiser.

Léon BARRACAND.

LETTRES INÉDITES DE THÉODORE JOUFFROY

Après avoir publié naguère dans le *Correspondant* les Pensées inédites de Jouffroy, nous offrons aujourd'hui aux lecteurs de la Revue la primeur de quelques-unes de ses lettres.

Pour leur servir d'introduction, nous ne pouvons mieux faire que de transcrire ici ce qu'en dit, dans ses *Souvenirs inédits*, l'un des principaux correspondants et des meilleurs amis de Jouffroy, M. Dubois (de la Loire-Inférieure) :

« Du groupe des élèves de l'École normale, au milieu desquels il venait de passer trois années, Jouffroy était le seul qui restât à Paris... Quand la petite société se fut dispersée, et que les correspondances, d'abord fiévreuses d'activité entre ces jeunes cœurs qui avaient vécu d'intimité s'ouvrirent, Jouffroy, resté à l'Ecole, était comme le centre où tout venait aboutir, et il recevait des paquets de tout le monde, répondant, quand il pouvait, à chacun, selon le quart d'heure et les idées qui lui passaient par la tête. C'était comme une distraction qu'il se donnait, une détente des durs travaux qui pesaient sur lui.

« Il écrivait fréquemment de longues, très longues lettres, véritable journal de pensées arrivant naïvement et impétueusement sous sa plume : de la philosophie, des questions et des réponses, des dissertations sur les points où on l'interrogeait; ensuite des nouvelles de l'École, de la politique, des camarades expédiés en province, des plaisanteries souvent, des facéties prolongées à la façon narquoise des Comtois comme Cuvier, des bourdes métaphysiques qu'il aimait à donner à digérer aux niais du régiment; enfin des mélancolies, des rêves, des imaginations de tout genre, des souvenirs et des peintures de son pays.

« Il y avait en Jouffroy un fond de fantaisie inépuisable, des caprices errants; il jouissait en écrivant; il saisissait au passage les inspirations de tout genre qui lui tombaient; il les suivait, et, la verve fournissant, il écrivait avec feu des pages admirables[1]. »

De ces lettres, que la librairie Perrin[2] doit prochainement réunir et publier en un volume, nous détachons aujourd'hui quelques-

[1] Souvenirs inédits de M. Dubois (de la Loire-Inférieure).

[2] Librairie académique Perrin et Cie, 35, quai des Grands-Augustins.

unes des plus belles, où se révèle un Jouffroy inconnu tour à tour gai, boute-en-train, moqueur, promenant sur tous les sujets, même les plus graves, la belle humeur de ses vingt ans, et son intarissable fantaisie, puis tout à coup emporté par je ne sais quel démon poétique ou philosophique aux sommets les plus élevés de la poésie ou aux dernières profondeurs de l'âme humaine.

Adolphe Lair.

Monsieur Joann-Philibert Damiron[1], *chez M. son père, à Bicêtre, près Paris.*

Pontets, 30 août 1816.

Mon ami, j'exprimerais difficilement le quart de la joie que m'a causée votre aimable lettre. Je vous réponds *tout chaud*, passez-moi l'expression; je parle la langue de mon pays.

Quand je vous eus quitté, je me sentis rudement attristé sans trop savoir pourquoi. Dieu garde de mal l'Ecole, dis-je, en enfilant la rue des Postes; on y a eu de bons moments et de bien mauvais; l'amitié adoucissait les uns et doublait le prix des autres; j'ai bien peur que nous tous qui y avons passé trois ans ne regrettions les jours que nous y avons vécu; point de plaisirs sans amis. On *posera* davantage, peut-être, mais *le nombre* n'est rien, *la qualité* est tout. Ainsi philosophant et prononçant entre mes dents des sentences à la Corneille, je m'en allai aux Thuilleries : Le roi était à la fenêtre; du roi, je passai à sa goutte; de la goutte, à l'idée de la voir se loger dans d'autres jambes que lès siennes, et naturellement les jambes de Houste[2] se présentèrent à mon imagination. Si j'étais Dieu, dis-je, je sais bien dans quel animal je ferais passer le démon qui tourmente le bon monarque de France; je laisserais tranquilles les porcs à quatre pattes, et le triste Houste ne bougerait de sa chaise que pour s'en aller à la voirie. Cinq heures sonnèrent et je me rendis dans la maison où je devais *vivre* ce soir-là. Mon père y arriva, j'étais avec des Comtois, mais très royalistes, ce qui est rare.

Nous quittâmes le logis à onze heures et nous allâmes au Pas-de-

[1] M. Damiron, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Paris; membre de l'Académie des sciences morales et politiques, mort à Paris en 1862.

[2] L'un des maîtres d'étude ou surveillants de l'Ecole normale.

la-mule. Albrand[1] vint m'y trouver que je me mettais au lit. Ce bon ami, poussé par une délicatesse extrême, avait attendu sur le boulevard jusqu'à ce que je fusse rentré pour me rendre 20 francs que je lui avais prêtés jadis. Il aurait bien pu me les donner le lendemain, mais il craignait que je ne le soupçonnasse d'être un Lévy, ce qui était à cent lieues de ma pensée. Les adieux de cet ami qui va passer les mers ne me remirent point du tout en gaieté. Nous partîmes le lendemain à sept heures; à cinq du soir, nous étions à Montereau, c'est-à-dire à 20 lieues de Paris; nous fîmes route, ce jour-là, avec une assez jolie demoiselle, à laquelle je n'étais point d'humeur à dire des galanteries : nous prîmes des carrioles à Montereau, détestables voitures qui pourraient servir de remède à tous les paralytiques du monde, tant elles sont propres à remettre les humeurs en circulation.

A huit heures du matin nous étions à Auxerre; nous couchâmes à Rouvray et nous arrivâmes le mercredi soir à Dijon sans autre incident. Le lendemain, jeudi, nous allâmes en voiture jusqu'à Dôle; puis nous prîmes le parti de nous en venir à pied de là jusque chez nous. Nous vînmes coucher à Arbois, où nous bûmes quelques verres d'excellent vin : le lendemain à midi, j'aperçus les chaînes du Jura en débouchant d'une vaste forêt de sapins.

Le soir à quatre heures environ nous dominâmes la vallée et à cinq heures et demie nous touchâmes le seuil paternel. On ne nous attendait que dans huit ou quinze jours. Quelle surprise! quelle joie! Ma mère, mes deux sœurs, mon oncle, étaient là. On avait fané tout le jour; on oublia les fatigues et nous celles du voyage. Dieu! comme nous soupâmes! Quelle *vie* complète, entière, pleine! et comme je dormis dans un de ces larges lits où deux couples pourraient se loger à l'aise!

Le soir je vous avais oubliés, mes amis; vous eûtes le lendemain ma première pensée; je me consolai de mon bonheur en pensant que depuis trois jours vous étiez libres.

Je ne bougeai de la maison le samedi : je recevais; le curé vint, puis le maître d'école, puis le maire dont je vous ai parlé, puis grand nombre de gens du village. De grand matin, le jeune médecin de Mouthe était arrivé aux Pontets et était venu déjeuner avec nous.

Le dimanche j'allai fêter la Saint-Louis à Mouthe. On tira des boîtes. Cinq gendarmes, garnison de la place, vinrent en ordre se ranger dans le chœur. Je fus d'un grand dîner chez mon oncle. La vie fut parfaite.

[1] Elève de la promotion de 1813, orientaliste, mort à Madagascar.

Depuis ce temps, je suis allé de côté et d'autre : j'ai fané mieux que personne et je vous dirai que nos foins sont abondants et que nous les récoltons par le plus beau temps du monde. La campagne, toute en collines et en vallons et qui n'est encore dépouillée qu'en partie d'herbes et de fleurs, offre un aspect charmant : elle est couverte çà et là de faneuses aux corsets rouges et aux robes blanches. Nos faneuses sont un peu brûlées du soleil; mais elles sont assez jolies, fort joyeuses et se piquent de se mettre très proprement pour aller aux champs. Je leur fais des contes : elles rient avant que j'aie parlé, car elles ne sont point fort difficiles en fait d'esprit, et les pointes parisiennes seraient peut-être même au-dessus de leur intelligence. Je me fais un point d'honneur de leur dire toujours la vérité.

Je fais fort peu d'idées dans ce pays qui est plus poétique que métaphysique. Cependant j'ai rêvé ce matin à la durée en veillant une taupe qui ravage dans le jardin les carottes de maman. Appuyé sur mon hoyau, tout prêt à frapper dès que l'animal pousserait, je considérais un beau ciel que le soleil n'éclairait point encore, et l'éternité m'est revenue en tête. J'ai constaté les faits que ce brave et bon Cousin nous a si bien énumérés. Puis, ma taupe ne paraissant pas, je suis venu déjeuner. Voilà quelques esquisses de la vie que je mène. Mes frères arriveront lundi. J'espère qu'ils auront été moins malheureux que Bequet et M. Burnouf. Vous m'avez laissé dans l'ignorance du prix d'honneur. Sachez, mon ami, que je ne vois pas plus de journaux ici que de diables et que je suis dans une profonde ignorance de ce qui se passe à Paris. Ne me renvoyez donc jamais aux journaux. Adieu, mon cher et bon ami, écrivez-moi très souvent, je ne serai pas en reste. J'attaquerai Perreau[1] prochainement, puis Mancy[2], puis Vernadé[3]. Embrassez-les mille fois pour moi en attendant. J'attends ici Pouillet[4] prochainement. Je vous embrasse comme je vous aime.

Th. Jouffroy.

[1] Elève fort distingué de l'Ecole et l'un des meilleurs amis de Jouffroy, devenu professeur de rhétorique au lycée Saint-Louis.

[2] Jarry de Mancy, élève de la promotion de 1813, professeur d'histoire à l'Ecole des Beaux-Arts, auteur de plusieurs ouvrages historiques.

[3] Elève de la promotion de 1813, docteur ès lettres, professeur au lycée Saint-Louis.

[4] Elève de la promotion de 1811, professeur de physique à la Sorbonne, membre de l'Institut, mort en 1868.

Monsieur Damiron (Jean-Baptiste), chez Monsieur son père, à Bicêtre, près Paris.

Pontets, le 4 octobre 1816.

Votre grosse lettre, mon cher Damiron, ne m'a paru ni trop grosse ni trop longue; comme vous le dites fort bien, nous n'en sommes plus à la politesse; ainsi vous pouvez m'en croire sur parole. Dieu vous donne le temps et la volonté de m'en écrire souvent du même volume! Je ferai mon possible pour ne point demeurer en reste.

Vous présumez un peu trop légèrement et, j'ose le dire, d'une manière trop peu pphique (conservez cette abréviation, elle est de race normale) que je ne m'occupe point de notre grande théorie du mariage. Je vous assure, mon très cher collaborateur, que j'ai manié le sujet, et même qu'il s'est fécondé entre mes mains.

Je ne puis vous donner ici que l'extrait et, *pour ainsi parler*, l'essence de mes réflexions. J'ai d'abord posé la question fondamentale : Faut-il ou ne faut-il pas se marier? Je la dis fondamentale, et je soutiens que c'est par elle qu'il faut commencer, et encore que toute autre question ou disceptation antérieure sur les deux fidélités est oiseuse et comme non avenue; vous en pénétrerez facilement la raison. Si l'on décidait par hasard qu'il ne faut pas se marier, que signifieraient les deux fidélités? Il n'y aurait ni antériorité, ni postériorité; elles seraient réduites par le fait en une seule fidélité, complète, durable et continue qui enfermerait dans son vaste sein la vie entière; la question se trouverait réduite à celle-ci : Est-on moralement obligé à cette longue fidélité ou ne l'est-on pas? Si on y est obligé, est-il sûr qu'il y ait possibilité physique de remplir cette obligation? Question qui se subdiviserait en une infinité d'autres et d'où sortirait incidemment celle-ci : Est-il dans la nature de l'homme et dans la règle éternelle du Créateur que les deux puissances qui le dominent, à savoir, la puissance morale et la puissance physique, se combattent? Question admirable, selon moi, mais qui, résolue négativement, heurterait toute la doctrine chrétienne et stoïque, et, affirmativement, mènerait à des questions subséquentes sur la destination de l'homme et autres sujets qui, à elles seules, rempliraient un gros volume. Si on n'est pas obligé à la *fidélité* continue jusqu'à quel point peut-on s'y soustraire? D'après quelles règles se conduire dans cette incontinence systématique et raisonnée? etc., etc., etc. Voyez un peu où nous mènerait la question : Faut-il se marier? résolue négative-

ment. Vous me direz : oui, mais cette question peut-elle être résolue négativement? N'est-il pas évident qu'il faut se marier? N'est-ce point là clairement la destination de l'homme qui, une fois manquée, détruirait la société en la bouleversant, si on admet la non-fidélité continue, et en la dépeuplant, si on ne l'admet pas?

Le mariage a de terribles inconvénients, soit qu'on se considère dans la doctrine du *bonheur*, ou dans la doctrine plus relevée de la *faculté morale*. Dans la doctrine du bonheur, attendu qu'il y a cinq sixièmes de probabilité que votre compagne aura quelques défauts graves, soit moraux, soit physiques, que vous n'apercevrez qu'après le serment fatal et qui vous feront enrager le reste de votre vie : car admettre le mariage, c'est rejeter le divorce; il y a contradiction entre ces deux choses; bien plus, c'est rejeter la séparation de corps qui n'est qu'une subtilité et qui reproduit le divorce sous d'autres mots; attendu encore qu'il est difficile de se débarrasser assez des préjugés pour supporter facilement l'infidélité et pour aimer et traiter comme siens les enfants d'un autre; attendu encore, etc., etc. (je passe une foule de raisons que vous devinerez). Dans la doctrine de la faculté morale, attendu que dans cette doctrine toute violation de serment est crime, que le mariage est un serment, que se marier c'est exposer sa femme à commettre un crime qui n'existerait pas si jamais on ne se mariait, et si le mariage n'existait pas lui-même; or il est sûr que la moitié, peut-être davantage, des mariages qui se font (et je ne suis pas exagérateur) donnent lieu à commettre ce crime; il s'agirait donc de savoir si, moralement parlant, il ne serait pas préférable qu'on ne se mariât pas? Je sais que dans l'état actuel de la société et dans l'immense corruption du siècle ne pas se marier entraînerait de très grands inconvénients, et des crimes plus nombreux encore et plus graves que ceux occasionnés par *le se marier*. Mais alors, au moins, chacun y serait pour le sien et l'homme vertueux pourrait conserver sa vertu intacte et ne point devenir l'occasion d'un crime pour une autre personne. Au lieu que dans le système du *se marier*, cet homme sera malgré lui et avec la meilleure intention du monde la cause du péché de sa femme, par cela seul qu'il lui aura fait faire un serment sans lequel son crime n'aurait pu avoir lieu. On me dira et vous me le répéterez : si nous étions dans l'état naturel, on pourrait se passer du mariage; mais il faut un frein dans notre civilisation à la corruption.

Eh, mon cher, qu'est-ce que ce frein qui n'empêche aucun crime et qui en fait commettre? Je soutiens que le mariage aurait de moins graves inconvénients dans l'état naturel que dans l'état

social. L'homme errant dans les bois verrait beaucoup moins souvent la vertu de sa femme exposée aux attaques des autres hommes; occasions de pécher plus rares; et quand il l'y verrait exposée, aucun lien de patrie, d'intérêt, de convenance, ne l'empêcherait de mettre sa compagne et sa fortune sur le dos d'un coursier et de mettre entre le tentateur et la vertu tentée 200 lieues de distance; plus de facilité à éviter le péché. Qu'on ne veuille donc plus conserver le mariage sous le vain prétexte que c'est un lien nécessaire dans l'état de civilisation et qu'on pourrait supprimer dans l'état naturel. Moralement parlant, il est la source d'un grand nombre de crimes et il les produit plus abondamment dans l'état social qu'il ne les produirait dans l'état naturel. Si l'on convient de cela, quand même il aurait quelque utilité, il ne faut point transiger, il faut le condamner; il le faudrait encore, produisît-il plus de bien que de mal; car il vaut mieux sacrifier beaucoup de bien que de l'acheter au prix d'un mal, même petit, qui en est l'accompagnement nécessaire.

Quelle *antigame*, mon cher, je vous fais là! Dites-moi, sont-ce des sophismes ou sont-ce de bons raisonnements? Pesez et repesez. Jugez, mais méthodiquement, mais philosophiquement, sacrifiez à cet examen une, deux, trois positions, il faut sortir de cette question; car, encore une fois, elle est fondamentale, et notre premier chapitre, après l'avertissement, la préface et le discours préliminaire et l'introduction, devra être intitulé de cette sorte :

Chapitre 1er. Où l'on examine la question s'il faut ou s'il ne faut pas se marier; en d'autres termes, balance équitable entre la *game* et l'*antigame*. Si nous décidons qu'il faut se marier (comme il est très possible et même très probable malgré mes raisons; car il y en a aussi de très fortes dans la thèse contraire à celle que j'ai défendue); si, dis-je, nous décidons que le mariage est dans l'ordre, je ne prévois pas de difficultés relativement à la fidélité antérieure et, *a fortiori*, à la postérieure. Cependant *faudra voir*. Vous avez déjà approfondi la question et le peu que vous m'en dites est devenu pour moi comme le sommaire de diverses réflexions fort utiles, que je détaillerai un jour et que nous comparerons aux vôtres, mais tout cela *postérieurement*.

Je saute plusieurs articles de votre lettre qui n'ont pas besoin de réponse.

Je vous dirai que j'ai reçu une lettre de Mancy, une de Trognon[1], une de Mareschal. Je vais leur répondre. J'ai tant de

[1] Elève de la promotion de 1813, professeur d'histoire, devenu secrétaire des commandements du prince de Joinville, auteur d'une *Histoire de France* estimée.

réponses que je ne sais quand j'attaquerai Vernadé, que vous embrasserez pour moi. Mille choses à Cousin, quand vous le verrez. Je lui écrirai bientôt. Je pars demain pour Besançon, d'où j'irai voir Pouillet, qui n'a pu venir ici, attendu que sa mère se porte mal et lui point bien.

Adieu, mon très bon ami, je vous embrasse comme je vous aime.

Th. Jouffroy.

Monsieur Damiron, à Bicêtre, pour M. son fils, à Falaise.

Pontets, le 19 novembre 1816.

On ne peut, mon cher Damiron, vous aimer plus tendrement et vous écrire plus rarement que je fais. Je ne chercherai ni à vous rendre raison de ma paresse (car j'aurais peine à m'en rendre compte moi-même), ni à me justifier (car la paresse se pardonne et ne se justifie pas). Il faudra vous contenter de ce qu'on vous donne, écrire beaucoup, quoiqu'on vous écrive peu, prendre la commission d'obliger et moi celle d'être reconnaissant, faire des avances et moi des dettes; enfin, si je voulais continuer cette phrase à la Voiture, je vous dirais que, dans ce commerce de l'amitié, il vous faut prêter beaucoup et moi payer de petits intérêts sans jamais rendre le principal. Mais quittons ce style de bureau que vous ne comprenez peut-être point, grâce au saint éloignement que vous avez toujours témoigné pour les banquiers et les esprits pointus, et revenons à nos moutons. J'ai là trois lettres de vous, l'une petite et l'autre énorme, la troisième médiocre. Il faudrait, pour sauver mon honneur sans trop déranger mon indolence, concentrer dans la même épître les trois réponses. Mais, tenez, je ne veux pas compter avec vous; l'exactitude n'est bonne qu'avec ceux qu'on traite de *Monsieurs*, elle est hors de saison avec un homme qu'on appelle de cœur : mon très cher Damiron. Je répondrai par-ci par-là, j'attaquerai souvent, je bavarderai, je suivrai mes idées ou les vôtres, vous serez content ou vous ne le serez pas, vous passerez tout, en somme, et voilà les affaires arrangées.

Peste! quel exorde; passez-le-moi : j'entre en matière.

Je vous dirai d'abord bien franchement et bien impartialement que votre place est au-dessous de votre mérite comme elle était au-dessous de vos espérances. Oui, mon ami, vous n'étiez fait ni pour un collège communal, ni pour Falaise, ni pour une seconde,

ou du moins vous n'étiez pas fait pour ces trois choses réunies. Qu'on vous eût donné une seconde dans un collège royal, passe; une philosophie dans une petite ville, passe encore. Mais avoir une seconde et l'avoir à Falaise, je vous réponds, mon cher ami, que j'en pleurais presque de dépit quand je lus votre petite lettre d'annonce. C'est un oubli ou une mauvaise volonté impardonnable à Cousin. Il devait faire de vous un professeur de philosophie; c'était là votre partie, vous étiez fait pour elle de préférence. Nous n'étions que quatre; c'était lui qui vous avait fait entrer dans ce petit nombre d'élus. Pourquoi n'avez-vous pas été *appelé*, si vous étiez *élu?* C'est manquer à soi-même encore plus qu'à l'Evangile. Mais j'aime encore à croire qu'il a fait son possible; et qu'il a trouvé d'insurmontables obstacles dans quelques vieilles gens à préjugés de la Commission. Ce qui me le persuade, c'est qu'il a combattu et combat encore pour moi, qui me trouve dans le même cas. Mais pourquoi Bautain a-t-il passé et pour ainsi dire coulé si facilement? Il a plus de science que nous, c'est un fait incontestable, mais les objections roulaient bien moins sur la science que sur l'âge. On voulait de la gravité bien plus que du mérite; de la barbe et de la représentation plutôt que des connaissances solides. Or, à ce compte, notre barbe et notre âge pouvaient faire équilibre à sa barbe et à son âge. Pourquoi donc a-t-il été nommé du premier bond à Strasbourg et vous, qui ne demandez qu'à philosopher dans un petit trou, avez-vous été rejeté, et moi qui n'ai pas plus d'ambition, vais-je l'être, si je ne le suis déjà? Je n'ai point d'envie, ni vous non plus, pas le moins du monde; mais je tiens à mes goûts, à mes inclinations comme vous. Je voudrais *vivre* et rien que *vivre*, et me donnât-on une rhétorique dans le plus beau lycée de France, je *vivrais* beaucoup moins qu'avec une philosophie dans une ville de 1,000 âmes. Voilà ma profession de foi. Je vous donne ma parole que votre mécompte m'a fait beaucoup de peine, et que celui qui me menace m'en fera fort peu, attendu que les vrais vivants et les vrais posants, gens assez indifférents pour leur propre compte, ne sont rien moins que cela pour celui de leurs frères.

Vous voyez, par tout ce qui précède, où j'en suis. Cousin, tout en disant qu'il me fallait une philosophie et rien que cela, me fait proposer d'autres places fort lucratives : un directoriat, par exemple, à Colmar. Foin de tout cela; j'ai refusé. Il faut qu'on me dise *non* bien nettement pour la philosophie. Tant qu'on ne me l'aura pas dit, j'attends et je pose; quand on me l'aura dit, je poserai et j'attendrai jusqu'à ce que je reçoive une nomination quelconque de la sainte Commission.

Lors, je partirai et j'irai montrer quelque part le latin et le grec que je ne sais pas. Mais

Sæpe, premente deo, fert deus alter opem.

Je ferai comme vous, je trouverai dans l'esprit de vie et de position une ressource contre les décrets de la sainte Commission, et comme tout va pour le mieux (doctrine qui par parenthèse est la mienne, comme elle est la vôtre), ce sera, pour moi, une occasion merveilleuse pour me latiniser et me gréciser, choses qui ne sont pas du tout à dédaigner; puis, quand je saurai mon rudiment et Burnouf, voire en les étudiant, je ferai des expériences, je les décrirai et je constaterai, etc... le tout à votre imitation, car je suis décidément votre copie; mêmes mollets, même taille, même encolure, même placement, même philosophie, etc., etc., etc., et cent pages de *mêmes*. Ainsi soit-il.

J'ai bien fait de dire cet *amen*, c'en est assez là-dessus. Ouf! je suis las de parler de ces balivernes universitaires. Le vivre en souffre, reprenons nos anciens errements, revenons à notre chère et très chère théorie, pauvre théorie abandonnée, trahie, oubliée... Non, non, toujours charmante, toujours chérie, mise de côté et point du tout oubliée. On revient à elle avec le plaisir qu'on a de retrouver une vieille connaissance, ou si vous voulez une première maîtresse. Mettez-vous là, docteur, et argumentons; savez-vous bien, mon très cher collaborateur, que je pourrais encore vous chicaner sur la première question de votre théorie, et que, si je voulais m'amuser, je trouverais encore bien quelques douzaines de raisons à l'appui de la thèse que j'ai défendue; mais comme vous avez la malice de les baptiser du nom de subtilités, bonnes tout au plus pour faire pester nos chers co-promeneurs et co-bivouaqueurs Perreau et Mancy, il faut m'en tenir à ce que j'ai dit et passer condamnation là-dessus. Passons donc, car j'ai l'âme bonne et l'esprit médiocrement obstiné, mais savez-vous pourtant que c'est avec des paradoxes et des subtilités qu'on fait des livres? Qu'il en faut avoir une certaine provision pour avoir toujours quelques petites réfutations à faire; que le secret de l'art est de s'opposer de spécieux sophismes, de se créer des contradictions pour faire naître des combats, des apostrophes, des points d'interrogation, car de ces combats, apostrophes et points, naît l'intérêt. Ceci vous soit dit en passant, Monsieur le malin, afin que vous sachiez que ma lettre de malice enferme le germe d'un très beau chapitre, qu'on intitulerait *Objections* et qui en ferait naître un plus beau qu'on appellerait *Réfutations* du précédent. Savez-vous qu'on a tiré grand parti de

l'état naturel, sinon pour la raison au moins pour l'éloquence, et qu'après tout il est bon de mêler les faits imaginaires aux faits réels, d'opposer ce qui a pu être à ce qui est, de s'enfoncer parfois dans les ténèbres de la philosophie ultérieure tout en constatant à la clarté du jour pur les faits de la philosophie première. Tout cela ne prouve pas que la cause que j'ai défendue fût bonne (vous avez parfaitement deviné ma *malice*), mais cela pourrait conduire à croire qu'il était bon de la défendre.

La manière dont vous établissez qu'il faut se marier est excellente; bonne division, mon cher, parfaite division. Je suis jaloux de cette division-là, aussi bien que de quelques expressions énergiques que vous avez semées par-ci par-là, et qui sont réellement belles. Vous avez ébauché ensuite une game et une antigame. Je dis ébauché, car qui pourrait se flatter d'enfermer dans les étroites limites d'une lettre cette grande et longue œuvre? Ce n'est donc qu'une ébauche, mais une ébauche qui promet beaucoup! Une observation seulement : je ne vous trouve point cette impartialité et ce ton de juge que doit avoir le philosophe qui examine. Vous ressemblez un peu trop à un avocat qui plaide pour un parti. Il faut plaider pour les deux partis, mon cher, puis après, compter, peser et décider. La part de l'antigame est trop petite dans votre ébauche, vous êtes gamiste décidé. Or, mon cher gamiste, je suis de votre parti, mais je crois que dans l'intérêt même de ce parti, il faut plaider avec force et exactitude la cause de l'antigame, afin de la battre sans réplique quand nous la battrons. Savez-vous même que ma conscience philosophique se fait un scrupule d'avoir pour ainsi dire un parti pris d'avance. J'aimerais mieux ne prendre parti qu'après l'examen; car ni vous ni moi n'avons assez approfondi la matière pour être déjà décidés. De ce que la plupart se marient, nous croyons que la game prévaudra, et voilà précisément comment se forment ces préjugés qui s'opposent à la découverte de la vérité. Dépouillons-nous donc, mon cher philosophe, de tout esprit de parti; ayons tout au plus un penchant, mais point de résolution prise; que notre cœur ne dérange point l'impartialité de notre jugement; que l'éducation et la publique coutume n'imposent point à notre esprit. Ayons d'autant plus de défiance que nous ne sommes et ne pouvons être désintéressés dans le procès; avec ces précautions, nous pourrons arriver à cette belle inconnue qu'on appelle vérité. Ainsi soit-il.

Mon sermon fini, passons à votre troisième lettre. Celle-ci m'a attendri; votre entrevue avec mon père, votre séparation du vôtre, m'ont rappelé votre cœur, comme vos autres lettres me rappellent votre esprit. Votre description de Falaise m'a fait peine pour vous:

la vie que vous y menez, beaucoup de peine. Vous êtes réellement un bon philosophe pratique et vous vous accommodez admirablement à tout.

J'ai connu Dubois[1], pas assez pour en juger avec connaissance de cause, mais on juge souvent quoique ce ne soit pas avec connaissance de cause, on se trompe les trois quarts du temps; c'est pourquoi ces jugements ne tirent pas à conséquence et c'est pourquoi je vous dirai celui que j'ai porté de Dubois. Je lui trouve de l'esprit, mais de l'esprit de détail; assez d'imagination, mais pas assez de liaisons entre ses idées... Que ce jugement ne lui nuise point dans votre esprit; il peut être tout à fait l'opposé de ma description. C'est un pur jugement d'instinct, et mon instinct ne vaut pas celui de Pouillet.

Je vous embrasse comme je vous aime.

Th. Jouffroy.

Monsieur Damiron, professeur au collège de Falaise.

Paris, le 22 janvier 1817.

Comment, mon cher ami, je ne vous ai pas encore souhaité la bonne année! C'est bien mal à moi ou plutôt c'est bien mal aux circonstances de m'en avoir empêché. J'ai quitté mon pays, ces personnes, cette maison, ce village que j'adore et dont le souvenir me fait pleurer, maintenant que je n'ai plus d'amis ici pour m'en adoucir le regret. Ah! Damiron, vous ne concevez pas la force des liens qui m'attachent à ma patrie; vous avez quitté votre province trop jeune, et Paris n'est pas une patrie! C'est un sentiment dont on ne saurait se rendre compte, car je sens qu'il existerait encore en moi, mes parents fussent-ils morts et mon village brûlé. J'ai tout quitté. Je suis revenu, je suis rentré; quelle rentrée! C'était le soir, on était encore à l'étude, il était sept heures; j'ai monté dans la chambre qu'on m'avait assignée, j'ai allumé la chandelle et je me suis assis. De ma vie je n'ai eu le cœur si serré, il a fallu pleurer et pleurer longtemps, quelque effort que je fisse pour raisonner et me convaincre moi-même de ma folie! Voyant que cela ne finissait pas, je descendis à la cour et je gagnai les allées; mais où allais-je pour échapper aux souvenirs? C'était là que je m'étais si souvent

[1] M. Dubois, de la Loire-Inférieure, fondateur du *Globe*, puis député et directeur de l'École normale.

promené avec vous, avec mes amis; c'était là que, cinq mois auparavant, nous parlions de thèses et de vacances, de théories de mariage et de systèmes de bonheur : quel million de pensées me passa dans un moment par la tête, toutes plus tristes l'une que l'autre! Je n'y pouvais tenir; je remontai, j'errai dans les corridors solitaires; je me plaisais à regarder les portes des chambres que mes amis, que moi-même avaient habitées. J'en ouvris quelques-unes : c'étaient d'autres livres, d'autres habits, un autre arrangement; tout cela m'allait au fond de l'âme. Je remontai dans ma chambre nouvelle, qui est celle d'Ansard [1], aussi pénétré que j'en étais sorti. Tout changé dans cette école! me disais-je, et moi seul, immobile au milieu de ce déplacement, et condamné par ma propre volonté à en être le spectateur malheureux! et j'étais désespéré! J'aurais voulu être au lendemain pour prendre des mesures qui me tirassent de ce lieu si cher et si funeste à la fois. Cousin nous disait un jour que, dans certaine maladie qu'il avait éprouvée, il avait pris l'idée de ce que c'était que le délire. Je puis dire que je connus ce soir-là ce que c'est que le désespoir. La cloche du souper me tira de là. Je mis le nez à la fenêtre pour voir les élèves traverser la cour. J'entendis des cris, des sons de voix inconnus; d'autres que je croyais connaître : c'était pour moi une alternative rapide de sentiments de peine et de joie. Enfin, j'entendis la voix éclatante de Guichemerre [2], et vous ne pouvez concevoir, mon cher ami, quel subit changement ce son d'une voix connue produisit en moi. Je sentis renaître en moi le courage comme par magie. Je descendis, j'allai à l'étude; on finit de souper; je les vis tous revenir. Je retrouvai Varney [3], Plagniol [4], Miet [5], Guichemerre et tant d'autres jadis négligés et maintenant devenus d'heureuses ressources et de précieuses consolations. Je ne croyais pas aimer tant de monde, et il n'y eut pas jusqu'à M. Lemarchand [6] qui ne me semblât un ange du ciel. Expliquez maintenant le cœur humain! Je me couchai presque joyeux. Le lendemain, ma raison était revenue. Je ne me trouvai ni si triste qu'avant le souper de la veille ni si gai qu'à mon coucher. J'appréciai chaque chose à sa valeur. Je conçus que jamais je ne retrouverais des amis comme vous, et je

[1] Elève de la promotion de 1813, devenu inspecteur de l'académie de Caen.

[2] Elève de la promotion de 1814; agrégé, docteur ès lettres; devenu recteur.

[3] Docteur ès lettres, professeur de philosophie au lycée de Moulins.

[4] Plagniol de Massony, promotion de 1815, sciences; inspecteur d'académie à Nîmes; mort en 1872.

[5] Promotion de 1814, sciences; professeur au lycée Bonaparte et examinateur de la marine.

[6] Sans doute alors surveillant à l'Ecole; devenu professeur de lycée, mort en 1855.

compris que, malgré cela, on pouvait encore vivre dans cette maison en étouffant les souvenirs à force de travail.

Je vous ai donné tous ces détails sans craindre de vous ennuyer, car je sais que vous m'entendrez et que vous trouverez plaisir à trouver dans l'expérience de votre ami tous les sentiments que vous auriez pu éprouver, placé dans la même situation.

Faut-il vous dire où j'en suis maintenant moralement? J'en suis à n'être ni heureux ni malheureux. Je me trouve dans cet équilibre de bien et de mal, situation ordinaire de la vie : malheureux de me lever matin, heureux de travailler quand je suis levé; ennuyé de Houste et compagnie, des longues messes et des plats sermons, des petites vexations du chef, du portier, des pions et du règlement; charmé des hautes leçons de Cousin, des douces amitiés de Pouillet, du bonheur de vivre avec mes livres et d'en avoir de toutes sortes; triste d'être ici sans amis et joyeux de pouvoir continuer ma métaphysique. Tout se compense comme vous le dites et comme je le crois. Malheureusement, j'étais accoutumé à une compensation moins exacte, c'est vous qui m'avez rendu difficile sur le bonheur.

L'année dernière, la balance penchait, par vous, du bon côté; cette année, elle est trop en équilibre et je m'habitue difficilement à ce zéro, produit nul de deux quantités qui se détruisent. Vos lettres me donneront du positif; écrivez-moi donc; je vous rends la parole que je vous ai par trois fois ôtée; parlez, Damiron, parlez longuement; je suis avide de vous entendre, plus avide que jamais : car il y a un siècle que vous ne m'avez rien dit, et je suis seul ici. Loin de toute voix intelligible à mon cœur, je ressemble à Robinson qui fut ému de joie quand, après un grand nombre d'années, il entendit pour la première fois une voix humaine.

Il faut, avant de finir, vous donner quelques nouvelles. Burnouf va être professeur au Collège de France en remplacement de M. Guéroult décédé. — Villemain porte la croix d'honneur. — Cousin fait bien et attire peu de monde; il dit que sa conférence de cette année est *bête;* il dit que jamais il ne retrouvera une année comme la nôtre; il dit que Bautain fait et est admirablement; qu'il y a à Strasbourg dix hommes plus forts en métaphysique que point il y en ait à Paris. Il nous est venu une bande de Rhémois, des gens d'Agen et de tout pays : Fayel a fait une épigramme à propos d'un devoir sur la statue d'Henri IV.

La royale Commission l'a mis à la porte. L'orage s'amasse contre l'Université, et l'on n'ose encore cette année proposer la loi. — Moi, je vous aime, c'est ma vocation, mais ce n'est plus une nouvelle.

Th. J.

Monsieur Damiron, professeur de seconde à Falaise.

Paris, le 4 mars 1817.

Il y a, mon cher ami, bien des choses à vous dire; mais une si grande quantité que je ne sais par où commencer... N'allez pas croire à ce début que je vais vous conter des choses étonnantes ou nouvelles; ce n'est pas cela; mais je veux dire seulement qu'une multitude infinie de petites idées, de petites nouvelles, de petits détails, de petits je ne sais quoi sont là maintenant dans ma tête, qui brûlent de courir au bout de ma plume et de s'épandre sur le papier pour aller se présenter à mon ami et au confident de mes pensées; assurément tout le monde ne passera pas; mais les plus pressés auront audience, et les autres seront renvoyés à huitaine ou à quinzaine, selon le vent qui courra jusqu'à cette époque.

D'abord voici les remerciements qui arrivent et je les renverrais volontiers — à quoi servez-vous, messieurs? à rien du tout; je m'aperçois que vous venez toutes les fois me manger une page fort mal à propos; cet homme à qui j'écris sait tout le plaisir que ses lettres me font et comme entre amis de notre espèce, le récit de ces plaisirs-là doit être sous-entendu, vous allez me donner près de lui la réputation d'un homme à cérémonies, ainsi filez : à d'autres. — Voici une idée qui s'est réveillée à l'occasion d'une de vos idées. Ah! Madame... mais un petit moment. Villemain, dans une de ses dernières séances, ayant enfilé une métaphore qu'il était tout embarrassé de soutenir, s'écria tout à coup : Ah! je ne sortirai pas de cette maudite métaphore... et il continua en langage non figuré. Je vais en faire autant avec votre permission, car, après tout, ma métaphore me jouerait un mauvais tour.

J'en étais donc à une idée, laquelle idée m'avait été suscitée par une des vôtres. Vous me dites qu'outre le plaisir que nous avons à nous écrire, ces lettres sont encore utiles en ce que nous nous exerçons à rendre tout ce qui se passe dans l'esprit. — J'ai remarqué, moi, à ce propos, que vos lettres étaient bien plus fertiles que les miennes en ces sortes de descriptions des pensées et de l'état de l'âme, et voici pourquoi : votre vie est beaucoup plus intérieure que la mienne, et cela parce que vous êtes bien plus souvent seul que moi. Sans cesse environné d'une foule de gens qui remuent, qui chuchotent, qui babillent, avec lesquels il faut vivre du matin au soir, qu'on ne peut éviter un moment, et qu'on entend encore alors qu'on ne les voit plus, je ne puis rêver un seul petit moment, je suis sans cesse sous l'empire de l'extérieur, et il

m'est impossible, comme le bon Kant à Kœnigsberg, ou comme moi aux Pontets, ou comme vous à Falaise, de passer quelque demi-douzaine d'heures à la merci de mes pensées et des illusions de l'imagination. Oh! que je vous envie ces bons moments, et quelle multitude de faits vous devez moissonner! Un jour, il me prit aussi fantaisie, au bout d'un quart d'heure passé comme cela, de remonter, par la mémoire, de ma dernière idée à la première. Je retrouvai presque tout; j'écrivis tout d'une manière abrégée, et j'eus en quatre pages la plus bizarre association d'idées que j'aie vue de ma vie sur le papier. Essayez cette rétrogradation quand vous vous surprendrez à rêver. — Je disais donc que vos lettres sentent le solitaire une lieue à la ronde; elles ont je ne sais quoi d'individuel et d'original qui prouve quelques bons moments de vie intérieure; j'en avais ainsi chez moi; c'est le pays de cette vie-là; pas un chat ne vous dérange. Il n'y a ni visite à faire ni visite à recevoir, parce qu'il n'y a point de société, pas de spectacle que celui de la nature, pas de réunion que celle de la grand-messe, pas d'intérêt social que celui de la pluie ou du beau temps pour les fruits de la terre; pas de belles femmes pour vous troubler le cœur, pas de jeunes gens pour proposer d'insipides parties, pas de politique, pas de philosophes, pas de poètes qui vous saisissent au collet pour vous faire avaler de vive force leurs vers ou leurs opinions, pas de jalousie, pas d'envie, pas d'émulation d'aucune espèce, rien en un mot qui puisse vous distraire de vous-même et vous jeter dans l'extérieur. Le silence de la nature et des hommes y élève l'âme et l'invite à la méditation; des sites sublimes, mais d'une beauté toujours originale, y nourrissent l'imagination, qui a besoin d'être souvent excitée. Qui vous dira la fraîcheur de nos fontaines, les parfums de nos plantes, la modeste rougeur de nos fraises à demi cachées sous l'herbe; qui vous dira les murmures et les balancements de nos sapins, la funèbre obscurité de leurs ombres et les vêtements de brouillards qu'ils prennent au matin; qui vous dira la hauteur de nos rochers et leurs bizarres figures, la profondeur et la paix de nos vallons, et quand l'hiver a secoué les neiges de son manteau sur nous, quand d'épaisses brumes rampent le long des montagnes et des forêts, que la bise rapide s'élance tout à coup du nord au midi, le voile épais des brouillards est déchiré et ses lambeaux épars fuient dans les airs; d'immenses tourbillons de neige soulevés de la terre s'agitent en tournant sur eux-mêmes, se mêlent, se confondent et remplissent l'air d'une vague poussière; alors les chemins disparaissent, de nouvelles montagnes s'élèvent, l'aigle et le corbeau fuient au plus haut des airs en poussant de lugubres cris, les loups sans asile hurlent de

froid et de faim, tandis que les familles s'assemblent au bruit des toits ébranlés et prient Dieu pour les voyageurs. O mon pays, pays que je regrette, quand vous reverrai-je? Quand me sera-t-il donné de ne plus vous quitter? Hélas! ce bonheur n'est point réservé à mes jeunes ans, et peut-être l'heure de la vieillesse aura sonné pour moi quand j'en pourrai jouir. N'importe, j'aimerai à y couler mes derniers jours, il me sera doux d'y mourir, et je bénirai le Dieu qui m'aura fait ces loisirs tardifs...

Comment de mon pays passer à autre chose sans descendre et déchoir; je le puis cependant; car c'est à vous que je passe, et un bon ami est un autre de mes bonheurs; bonheur comme le premier, dont il ne m'est pas donné de jouir. Quand viendrez-vous avec moi au pied des Alpes, quelques jours au moins? Je serai parfaitement content, je serai avec vous, et cette réunion existera dans mon pays; n'allez pas vous dédire; vous, mon pays et moi, voilà trois choses unies depuis longtemps dans mon imagination, et qui composent à elles seules la plus belle de mes espérances.

Mercredi, 5 mars.

La nuit a détruit le charme sous l'empire duquel je vous écrivais hier : voilà que ma pensée a changé de cours, tant mieux pour vous, vous aurez au moins la variété. Que vous dirai-je aujourd'hui ou plutôt que ne vous dirai-je pas? Vous m'écrirez quand vous serez embarrassé, vous m'enverrez vos doutes, et j'irai chez Cousin puiser la solution que je vous donnerai. Tout cela ira merveilleusement, et au bout de cinq à six mois tout cela finira; un nouvel ordre de choses commencera, vous viendrez et morbleu! nous vivrons. Heureux qui peut encore saisir ainsi quelques bons moments au passage! Leur attente et leur souvenir console la tristesse du reste de la vie.

Vous me demandez des encouragements, vous vous adressez mal, car j'ai moi-même fort peu de verve, et je tomberais si Cousin ne me ranimait et ne me réchauffait de la chaleur de son zèle philosophique. Cet homme-là a une ferveur qui se communique, et une seule de ses conversations vous donne des forces inconnues et une vigueur toute nouvelle. Chaque mercredi je vais le trouver après dîner, il est dans sa chambre, et c'est là que nous causons quand il pleut; quand il fait beau temps nous allons au Luxembourg, alors il prend la parole et ne cesse de parler jusqu'à cinq heures et demie; vers cette heure il commence à me mener dans les rues, car il sait qu'il est bientôt temps d'aller dîner, et quelquefois il est attendu dans une maison pour six heures; mais le voilà qui s'oublie, nous nous égarons dans les rues, nous tour-

nons sur nous-mêmes sans nous en apercevoir, nous repassons vingt fois dans les mêmes endroits, nous ne sommes plus de ce monde et les passants étonnés s'arrêtent pour regarder nos gestes et saisir quelques-unes de ces paroles que nous prononçons avec tant de véhémence. Enfin la lune qui éclaire les rues, la solitude qui commence d'y régner, peut-être aussi la fatigue de marcher ou la lassitude de parler, font revenir mon philosophe à lui-même, et vers les sept heures, sept heures et demie, nous nous disons bonsoir. Que me dit-il pendant si longtemps? De bien belles choses, mon ami, et l'instruction que j'en retire est un avantage que ma situation a sur la vôtre, mais aussi c'est le seul : je vous conterai tout cela au mois d'août.

C'est aussi à cette époque que vous obtiendrez une chaire de philosophie, car maintenant je ne doute plus que vous ne réussissiez. Ecrivez, écrivez, mon ami, écrivez à M. Gueneau de Mussy, répondez-lui à quelle partie vous vous destinez; dites-lui bien clairement vos désirs et vos inclinations; s'il est un puissant secours en ces sortes d'affaires, c'est le sien; celui de Cousin ne vous manquera pas, mais écrivez-lui aussi, écrivez-lui de la métaphysique, dites-lui vos doutes, demandez des éclaircissements, envoyez de gros paquets; peignez-lui votre ennui de professer une monotone classe de latin, et comment, dans vos loisirs, vous revenez sans cesse à la philosophie, votre unique penchant, vers laquelle lui-même vous a dirigé et qu'il vous a fallu abandonner malgré vous. Voilà ce qu'il lui faut; il sera charmé, et je vous assure que votre amour philosophique redoublera l'estime qu'il me manifesta souvent pour vos talents et votre caractère. Quant à la place d'Agen, vous essayerez de ne pas aller si loin; si vous ne pouvez, vous irez où on vous enverra, comme moi, c'est un inconvénient auquel il faut se résoudre. Eh! que nous importerait où aller, si nos villes étaient proches l'une de l'autre, si nous étions, par exemple, à 15 lieues l'un de l'autre, un bon cheval nous réunirait souvent. Vous serez donc professeur de philosophie; c'est décidé, moi je le serai, je l'espère, nous serons donc doublement confrères; et mon amitié s'en réjouit. Nous discuterons cela plus amplement et bien plus à notre aise, chez Edon[1].

Je passe aux variétés, comme vous dites. Trognon a fait un discours académique que je recevrai par le prochain courrier : *Des moyens de rétablir les mœurs et la littérature en France.* — Je ne sais quelle académie a proposé cela. — Vous devriez aussi m'envoyer votre *Eloge de Ximénès;* de même je vous enverrai mes

[1] Restaurateur du temps.

œuvres quand j'en ferai. Trognon traduit présentement un roman italien.

Maintenant, je réponds à vos questions : d'abord, je renvoie à un prochain numéro les détails sur les élèves et l'Ecole.

Quant au vivre, on mange et très maigre : cela allonge quelques figures, moi je soutiens que cela vaut mieux que le gras. Je ne suis pas libre de sortir, mais je sors toutes les semaines pour aller chez Cousin, et de plus, je remarque que l'on ne me refuse jamais, quand je demande pour affaires : en général, on me témoigne quelques égards, on ne vient pas voir si ma chandelle est éteinte le soir; on visite les livres, on ne visite pas les miens. L'autre jour, une montre se trouva disparue : on fouilla dans toutes les malles et toutes les chambres, on ne me fouilla pas...

Je vous embrasse et j'attends.

TH. JOUFFROY.

Monsieur Damiron, professeur au collège de Falaise.

Paris, le 23 mars 1817.

Bon Dieu! mon cher, que vous êtes provincial avec votre M. de Montlivault! Voilà bien l'admiration et l'étonnement des gens de petites villes! un préfet arrive, ils sont aux anges; jamais ils n'ont vu un si grand événement; ils sont aux fenêtres pour le voir passer; ils considèrent, des pieds à la tête, cet homme merveilleux qui est préfet; ils dévorent ses moindres paroles; ils s'extasient sur sa tournure, sur sa taille, sur la noblesse de ses manières; ils le chargent de qualités qu'il n'a pas, tant son titre et son habit brodé ont de puissance; ils ne parlent que de lui, tant qu'ils le possèdent; ils en parlent longtemps encore après qu'ils l'ont perdu, ils n'en reviennent pas, ils en écrivent à leurs amis afin de leur faire partager l'étonnement et la joie qu'ils éprouvent : Bon dieu! mon cher, que vous voilà provincialisé! En vérité, je n'en reviens pas, je ne vous reconnais plus...; mais vous, me reconnaissez-vous encore? Trouvez-vous que cela m'aille bien de trancher du Parisien, c'est-à-dire du fat? Non, ce n'est pas là mon rôle, autant que j'en puis juger; je grimace sous cet habit, et je le quitte, et je redeviens moi, pourvu, toutefois, qu'auparavant vous me pardonniez les mauvaises plaisanteries que mon personnage m'a fait faire. On ferait, je crois, une bonne scène de comédie d'un fat Parisien qui raillerait la bonhomie et la niaiserie d'un habitant de Falaise; car le moqueur

serait un peu plus ridicule que le moqué, spectacle qui ne manque jamais de mettre les hommes en bonne humeur (remarquez, s'il vous plaît, que je ne vous donne pas plus le rôle du niais de Falaise que je ne prends pour moi celui du fat de Paris; observation qu'il était bon de faire, entre parenthèses, afin d'éviter tout quiproquo); passons outre.

Je suis très content de la manière dont vous avez interprété l'individualité et l'originalité que je trouve dans vos lettres, et vos deux espèces de libertés me semblent très bonnes et très habilement observées; j'en sens le besoin comme vous le sentiez; je brûle d'en jouir, mais la destinée ne veut pas, elle voudra peut-être un jour; alors j'aurai bien des satisfactions que je n'ai point maintenant, mais sans doute aussi, j'en ai maintenant que je n'aurai plus alors. Tout se compense, vous avez raison de le dire; tout va pour le mieux, sinon absolument, au moins relativement. Tenons ferme à ce système : il console, il fortifie, il caresse nos espérances et adoucit nos réalités. C'est, en général, une assez triste chose que la réalité. L'imaginaire vaut mieux que le réel, car dans le réel, quand, par hasard, il est beau, l'imaginaire entre encore pour beaucoup. Comme l'imagination est habile à revêtir tout des couleurs les plus séduisantes! comme tout est beau quand elle s'en mêle! mais pour qu'elle s'en mêle, il ne faut pas que les objets soient trop près de nous; elle fuit à mesure qu'ils se rapprochent, elle vient quand ils s'éloignent. Quelle femme vue de loin n'est pas charmante? Quelle femme vue de près est sans défaut? L'autre jour, j'étais aux Champs-Elysées : je me promenais là par le plus beau soleil du monde. C'était une belle matinée de printemps et, pour bien dire, la première que nous ayons eue cette année : néanmoins, les violettes commençaient déjà à s'épanouir; leur odeur suave m'attira vers un de ces beaux jardins qui bordent le côté droit de cette promenade, je m'avançai vers les grilles de fer, et passant mon nez à travers les barreaux, je humais les parfums qui s'échappaient de plusieurs touffes de violettes groupées au pied d'un arbre. J'étais donc là fort content de cette bonne rencontre, de cette bonne odeur, de ces belles fleurs, de ce beau soleil, quand, par hasard, je jetai les yeux vers la belle maison à laquelle ce beau jardin appartenait; alors j'aperçus un beau salon de plain-pied entouré de glaces et de lambris dorés; la fenêtre était ouverte et le soleil l'emplissait de ses rayons. Mais il y avait dans ce beau salon quelque chose de plus beau que lui, que la maison, le jardin, les violettes et les arbres tout ensemble. C'était une charmante Anglaise aux blonds cheveux et aux yeux bleus, qui était assise dans un fauteuil, le visage tourné vers la

fenêtre; sur ses genoux, elle tenait un jeune enfant, qui semblait à peine avoir vu deux moissons, beau comme un ange du ciel, frais comme une pêche que la main vient de cueillir. Jugez si je regardai, une fois que j'eus fait cette découverte. J'oubliai les violettes, et toute mon âme fut à la belle lady. Il me semblait voir une de ces héroïnes du pays de Galles qui sont si parfaites dans les romans anglais; elle en avait toute la mine. Elle était justement vêtue d'une robe blanche très simple. Rien ne couvrait ses longs cheveux négligemment attachés sur sa tête, son visage brillait d'une ravissante beauté; sur son sein, elle pressait son enfant et ses grands yeux ne se détournaient pas d'une vue si chère. Le petit ange s'efforçait d'atteindre son cou de ses jolis bras arrondis; il semblait la regarder avec tendresse, et ses cheveux blonds roulés en boucles et doucement soulevés par le zéphir voltigeaient sur ses épaules. On eût dit des êtres surnaturels, et ce groupe, digne de l'Albane, eût représenté d'une manière admirable l'innocence dans les bras de la beauté.

Je vous jure que je n'ai de ma vie joui d'un plus charmant spectacle, et je crois que je serais devenu amoureux de cette belle inconnue, si par bonheur elle ne se fût levée, je ne sais pourquoi, et si elle n'eût passé dans une autre chambre. Vainement avait-elle disparu, je ne bougeais pas et je regardais encore; je n'étais plus à la question, je n'étais plus à moi (il faut si peu de chose pour brouiller les idées d'un pauvre reclus de l'Ecole).

Je pensais qu'elle allait revenir, j'attendais, elle ne revint point, et l'idée que je devais me rendre à heure fixe chez Cousin m'arracha de là. Une fois en marche, je commençai à me retrouver; une fois retrouvé, je philosophai; philosophant, je calculai, et je calculai quoi? pour combien l'imagination était entrée dans ce moment de fièvre amoureuse. Je mis en ligne de compte d'abord mon âge, mon peu d'habitude de voir des femmes, les romans que j'avais lus, ensuite la distance à laquelle j'avais vu mon Anglaise, les branches d'arbre qui me la cachaient à demi, ses vêtements aussi élégants de forme que de couleur, le soleil qui l'illuminait, etc., toutes choses qui prêtaient singulièrement à l'imagination. J'en conclus, après beaucoup de réflexions, que le réel de tout cela était peut-être fort peu de chose, même pour la beauté physique. Et quant à la beauté morale, je trouvai que celle de mon Anglaise m'était parfaitement inconnue, et que peut-être cette femme, si adorable aux yeux de l'imagination, faisait damner son mari; que peut-être enfin une heure de conversation avec elle suffirait pour me la rendre aussi laide qu'elle m'avait paru belle.

Je me rappelai à ce propos une sorte d'illusion dont j'ai souvent

été la dupe, aussi bien que vous peut-être. Ne vous est-il jamais arrivé, soit en voyageant, soit en vous promenant, d'apercevoir de loin, au bout d'un chemin, ou bien au-dessus d'une colline, quelque cotillon ou quelque mouchoir d'une couleur éclatante; là-dessus de vous imaginer que la personne qui le porte était quelque beauté élégamment ou richement vêtue, puis de doubler le pas pour la rencontrer plus tôt, puis de voir à mesure que vous en approchiez disparaître l'un après l'autre tous les charmes dont vous l'aviez généreusement douée, puis enfin de découvrir, au moment où vous arriviez à elle, une grosse paysanne jouflue et crasseuse, dans cette personne d'une si grande espérance. Ces surprises me sont arrivées cent fois, surtout dans mon pays où les filles aiment les jupons rouges et les mouchoirs rouges, ce qui leur donne grande apparence de loin. A vrai dire, notre imagination est une grande menteuse; si nous obtenions seulement le demi-quart des biens qu'elle nous promet, nous serions trop riches. Mais, où a-t-elle pêché toutes ces idées de beauté, de perfection, de bonheur dont elle nous berce? Ce n'est pas l'expérience qui les lui a fournies; car, pour mon compte, je puis bien assurer que je n'ai jamais rien vu de tout ce qu'elle me figure : notre ami Locke s'est lourdement trompé quand il a prétendu que rien n'était dans l'imagination qui n'eût été préalablement dans les sens; il a beau dire que l'imagination ne fait que combiner les idées sensibles; je n'en crois pas un mot; j'ai dans la tête une figure de femme d'une beauté parfaite, et je suis sûr d'un côté que je n'ai jamais vu cette figure-là, et de l'autre que je n'ai pas pris pour la trouver un nez là, un menton ici, une oreille d'une part, une bouche de l'autre, comme fit Praxitèle. Ma figure est bien autrement belle que toutes les figures qu'on pourrait fabriquer de cette façon, et la *Vénus* de Médicis n'est rien auprès d'elle. Il faut, comme dit Platon, que nous ayons vu dans un autre monde ces types éternels du beau, et qu'il nous en soit resté quelques images confuses; ou bien, que nos facultés soient faites pour quelque chose de mieux que cette vie qui n'est pas en harmonie avec elles; ce qui prouverait que nous revivrons dans un monde meilleur... Ah! ma foi, je ne croyais guère, quand j'ai commencé ma lettre, en venir à l'immortalité de l'âme, mais m'y voilà bien réellement. Hâtons-nous d'en sortir; aussi bien voilà le souper qui sonne : bonsoir, mon ami, si vous teniez ceci ce soir, vous dormiriez bien cette nuit.

Jeudi 10 avril 1817.

Je ne m'attendais pas à rester si longtemps sans terminer cette lettre et je vous entends d'ici désavouer le nom de *fidèle* que

vous m'avez donné dans votre dernière; que voulez-vous? Le diable s'en est mêlé; les examens sont venus, il a fallu copier les rédactions pour s'y préparer; la semaine sainte est venue, on était à l'église du matin au soir; de plus, j'ai eu coup sur coup trois leçons de Cousin à rédiger; pendant ce temps-là, *pendebant opera interrupta*, votre lettre commencée restait imparfaite dans un coin de mon pupitre, je la regardais quelquefois d'un œil attendri et je soupirais après le moment où j'oserais l'achever. J'avais d'abord remis cela après notre examen de philosophie, mais voilà qu'aujourd'hui il m'a pris un beau courage, j'ai planté là mes rédactions qui m'ennuient et je vous achève; néanmoins je couperai court avec votre permission, car c'est lundi qu'on nous secoue, et je ne sais rien.

Adieu, mon ami, je vous aime et vous embrasse.

Th. Jouffroy.

Monsieur Damiron, professeur au collège de Falaise.

Paris, le 26 avril 1817.

Avant de me coucher, car il est neuf heures et demie, il faut que je vous remercie de votre bonne lettre que j'ai reçue à midi, comme vous m'avez rappelé de doux souvenirs! ces jours de l'année dernière, ces promenades, ces thèses, ces espérances de liberté, ces frayeurs joyeuses de n'avoir pas fini assez tôt les œuvres doctorales, ces craques si doucement coulées, si plaisamment trahies par vos rires si mal contenus. Oh! quel monde, mon cher, que le monde de ces idées et de ces circonstances-là! Où sommes-nous à présent? Ne croirait-on et ne vous semble-t-il pas être à deux mille ans de cette époque? Variabilité des choses humaines! aujourd'hui ici, demain là, gais le matin, désespérés le soir, se couchant sur une idée et se réveillant sur une autre, instables comme ce qui nous environne, et nous persuadant à peine que nous sommes identiques à nous-mêmes et deux moments de suite, quelle vie que la nôtre, quel chaos, quelle vanité, quelle misère, quelle folie, quelle loubêtise, mais bon! voilà un mot qui me ramène à mon sujet dont j'étais fort loin, et à propos de l'attribut parlons du sujet. — Vous ne croiriez pas, mon fidèle, que ce volage Clameciçois[1], ne m'est pas venu voir depuis un mois tout entier. Oh! encore une fois, instabilité des choses humaines! plaignez-vous de n'avoir pas de lettre, quand je n'ai pas

[1] Perreau, originaire de Clamecy.

de visites, moi, à vingt-cinq pas de la rue de la Sorbonne, moi pauvre reclus, moi délaissé au sein même et à la source de l'ennui, plaignez-vous, je vous le conseille. L'absence, l'éloignement, amènent l'oubli, ou du moins amortissent la vivacité des sentiments; mais moi qui suis présent, c'est par trop fort, quelle horrible semonce je vais lui faire, ou plutôt de quels flots de plaisanteries je vais l'inonder; je le coule à fond la première fois que je le vois, je le persécute, je l'accable; il faudra qu'il se mette en colère... Savez-vous où il en est? Il en est pour le moment à faire de l'histoire, il a enfanté le projet de lire tous les historiens à commencer par Hérodote et à finir par M. Tauton Desodoärts, l'illustre narrateur de notre Révolution; peut-être êtes-vous en peine de l'accomplissement de la résolution? Tranquillisez-vous, il n'en démordra pas, il y met une ardeur inouïe, il poursuivra avec une constance infatigable, il achèvera, c'est décidé. — Pendant que le numéro un fait de l'histoire, le numéro deux fait des fleurs, et tous deux perdent la mémoire, le rocher de Langres est muet comme l'antre de la Sorbonne, les lettres et les visites sont ajournées..., il en est de même dans l'Agenois, de même à Nancy, de même à Vendôme, en revanche Strasbourg s'est levé et a pris la parole; c'est un nouveau personnage sur la scène, c'est un débutant; il s'annonce bien, il a de l'esprit, il est la colonne de la philosophie sur les bords du Rhin, et tout nous promet de sa part une correspondance suivie et pleine de beautés métaphysiques; d'autre part, le Germain ostrovisigoth, Dumas va nous lancer de Francfort des paquets farcis de farces et lourds de plaisanteries; pas la moindre aventure n'adviendra sur le Mein, qu'il n'envoie ici honnêtement et largement amplifiée; ainsi, les uns s'en vont, les autres reviennent, pour nous deux nous sommes là immuables et fidèles, dualité indécomposable, système binaire, unité concrète, collection simple, etc. Je vais dormir, bonsoir.

Le 27, 9 h. 1/2 du soir.

Il faut encore vous donner un petit bonsoir, je ne vous écris pas le jour parce que nous nous trouvons maintenant accablés d'ouvrage. Je vais vous conter comme. Vous saurez que lundi dernier, nous avons soutenu un premier examen de philosophie, mais comme tout se perfectionne, nous n'en sommes plus à nous contenter d'un seul examen, et nous en aurons deux. Le second est pour lundi prochain. Vous allez vous récrier et me demander où nous pêchons la matière de deux examens. Le voici. Lundi passé a été consacré aux préliminaires et ces préliminaires consistaient seulement en un petit système de métaphysique complet; or, nous

nous sommes spécialement occupés de morale; il fallait donc un second examen, aussi l'aurons-nous. J'aurais une foule de détails à vous donner sur nos progrès philosophiques, sur le bruit que nous faisons par le monde, sur beaucoup de choses. Je vais tâcher de vous mettre un peu au courant; Cousin qui a reçu votre lettre et qui y répondra, vous parlera du reste.

Admettez d'abord que le cours de cette année est infiniment plus fort que celui de l'année dernière; supposez un vaste plan qui enferme dans son sein toutes les questions philosophiques; puis un premier programme qui donne à chacune de ces questions une solution plus ou moins bonne, mais une solution enfin; puis un second programme où des classifications, des divisions et des solutions, posées en général dans le premier, sont appliquées aux connaissances morales. Vous devez sentir combien ces deux pièces sont propres à nous faire honneur. Or, nous allons les faire imprimer; puis, nous en enverrons à M. Schelling en Allemagne, à M. Stewart en Ecosse, nous en répandrons en France, nous en pousserons des exemplaires dans toutes les villes philosophiques de l'Europe, à Berlin, à Gœttingue, etc. Bautain sera notre entremetteur à Strasbourg et notre point de passage de France en Allemagne. On saura enfin que la France renaît à la haute philosophie, et que c'est dans l'Ecole qu'elle renaît. Ne croyez pas que ce soit un projet en l'air. Cousin est encouragé par de hauts personnages. M. de Serre, président de la Chambre, qui connaît bien la philosophie de Kant, est venu à notre premier examen; il viendra au second, et peut-être aurons-nous l'honneur d'y voir le ministre de l'intérieur. La dernière fois, nous avions M. Maine de Biran, M. Guizot, M. Cuvier, M. Ampère, M. Royer et, comme je vous l'ai dit, M. de Serre et beaucoup d'autres; la prochaine fois, l'assemblée sera plus nombreuse et plus brillante encore, on y verra des Anglais et des Allemands; nous comptons sur M. Schlegel et autres. Voyez donc comme nous prospérons; aussi nos programmes sont superbes et gros surtout; le premier avait douze pages in-8°, le second en aura davantage. Vous recevrez un exemplaire quand le le tout sera imprimé. A demain le reste, voilà l'heure, bonsoir.

Lundi 5 mai 1817.

A demain le reste, disais-je : j'avais compté tout seul et vous voyez que le lendemain a été furieusement ajourné; ne vous en prenez qu'à ces maudits examens qui menacent sans cesse sans frapper jamais. Mon amitié est innocente de ce retard, elle se jette à vos genoux et vous demande pardon. Enfin, nos examens sont

achevés; nous avons eu un passable succès : voici tout ce que je peux vous en dire. Vous aurez nos programmes et, il faut l'espérer, une lettre de Cousin; mais ne comptez pas trop sur la lettre; car il néglige prodigieusement ses correspondants, et Strasbourg s'en plaint beaucoup; du reste, il a été fort content de votre lettre, et j'espère qu'à la fin de l'année, vous obtiendrez ce que vous désirez et ce que vous méritez si bien.

Le Perreau m'est venu voir enfin; je l'ai poussé et aiguillonné; il était plein de remords et disposé à s'amender; il craignait surtout d'avoir perdu votre amitié; mêlant alors la douceur à la sévérité, j'ai rassuré sa craintive tendresse, je l'ai encouragé à rentrer en grâce, il m'a promis, et pour l'empêcher de sortir sans avoir rien fait de sa bonne résolution, je lui ai dit que tel jour, à telle heure, j'irais chez lui, que je prendrais la lettre qu'il aurait écrite et que je la mettrais à la poste de ma propre main. Je suis allé samedi 3 mai, jour de sortie générale; j'ai trouvé la lettre faite et je l'ai mise à la poste, nous avons couru les rues ensemble toute la journée, en nous rappelant nos anciennes aventures et nos anciens amis; nous avons eu de doux moments de souvenir, puis nous avons dîné ensemble et bu à votre santé, mais c'était une maigre santé, car c'était un maigre dîner; nous sommes pauvres et nous ménageons, nous ménageons, dis-je, pour l'avenir; nous avons soutenu assez gaillardement ce triste repas, dans l'espérance de nous venger noblement au mois d'août, quand nous aurons la douce joie de vous voir et de boire concomitamment avec vous; car boire ainsi de loin à la santé d'un ami absent ne porte pas à la gaieté; tout va mieux quand il est là, aussi tout ira à merveille quand vous y serez, et nous ne passons pas devant chez Edon sans soupirer après ces beaux jours. Les déjeuners seront abondants et le vin coulera d'une honnête manière; réjouissez-vous donc, cher ami, comme nous nous réjouissons, et travaillez à bien passer le temps jusque-là. Non, je ne me ferai pas placer avant le mois d'août; il ne sera pas dit, dans le monde vivant et posant, que j'aurai perdu à propos *de bottes* la plus belle occasion possible de poser et de vivre; je reste, sauf à m'ennuyer : avantage qui ne m'échappe pas, je vous assure; je reste, travaillant comme un démon et de façon à être accablé de mon travail. Et ne croyez pas que je vous donne l'hyperbole, non, mon cher, je travaille horriblement, trop pour un *poseur*, et voici comment. Ces messieurs font leurs thèses et n'ont point le temps de rédiger à leur tour; je me trouve donc chargé à moi seul de toutes les rédactions du jeudi, ce qui me donne à peu près douze pages in-folio de ma petite écriture à composer chaque semaine, et par composer j'entends

déchiffrer et copier les notes, les travailler, c'est-à-dire ajouter, effacer, recoudre, etc...; puis, enfin, copier la rédaction pour Cousin et pour moi. Voilà une partie de ma tâche de chaque semaine, ce n'est pas tout; on s'est avisé de me nommer répétiteur du cours de philosophie de M. Thurot, ce qui me donne le plaisir d'assister aux leçons assommantes de cet honnête professeur et de les redire deux fois par semaine aux élèves de seconde année, sans croire souvent un seul mot de ce que j'enseigne : l'agréable métier que je fais là! Je vous avoue que je ne connais rien de si ennuyeux et de si triste que de venir répéter une doctrine à laquelle on n'a pas foi, qu'on ne comprend qu'à demi tant elle est vague et indécise, et qu'on ne peut exposer sans mettre dans l'exposition un peu de l'indifférence et de la froideur avec laquelle on l'envisage soi-même. Oh! quelle autre chose que d'exposer une doctrine à soi; comme alors on doit s'exprimer facilement, avec clarté, précision et force; on ne peut même, il me semble, s'empêcher de mettre un peu de chaleur à faire ce métier. Peut-on proclamer une vérité importante avec indifférence, une observation ingénieuse avec lourdeur, les travaux des grands génies philosophiques avec sang-froid? On doit nécessairement s'animer plus ou moins selon sa nature et, dès lors, intéresser ses élèves; mais quand on les fait bâiller, il faut poser le bonnet et s'aller coucher.

Je viens d'être interrompu dans cet endroit par Cousin, avec qui j'ai causé une heure et demie dans la cour. Il m'a beaucoup parlé de vous, et moi je ne suis pas demeuré en reste, il commence à compter sur vous; vous êtes un des quatre élus qu'il regarde comme ses premiers élèves et comme les premières colonnes du temple futur de la philosophie. Ne lui dites pas que je vous l'ai dit, il hésite encore à vous faire placer en philosophie l'année prochaine; il voudrait vous laisser travailler encore une année, en un mot voici sa pensée sur vous : Damiron est un des hommes qu'il nous faut, il est prudent et ferme, il saura ne pas choquer étourdiment les opinions établies; il a le caractère noble et élevé, il saura justifier sa doctrine par sa vie et ses mœurs, il a l'esprit philosophique, il est capable de comprendre et d'avancer, mais ce qui lui manque, c'est un peu de science, et c'est ce qui me fait hésiter à lui faire donner une place l'année prochaine; néanmoins, nous verrons, et en tous cas il sera tôt ou tard des nôtres. Voilà ni plus ni moins, mon cher, l'opinion de Cousin sur vous. Ne dites rien de cette confidence à qui que ce soit, parce que vous sentez que Cousin ne m'a point dit cela pour que je vous l'écrive. Courage, mon bon ami, courage, je ne doute pas que bientôt Cousin ne cesse d'hésiter, ses projets sur vous se sont déjà singulièrement amé-

liorés depuis votre lettre et quelques conversations que j'ai eues avec lui et j'espère que vous continuerez de profiter dans son esprit. Son projet était, comme je vous l'ai dit, de faire imprimer ses programmes, mais vous savez combien il est changeant, le voilà maintenant qui ne veut plus, peut-être a-t-il raison; moi, je l'approuve. Il y a bien des choses dans ce programme qui pourraient choquer trop fortement certaines opinions. On y montre trop clairement une vérité qui n'est point encore parfaitement bonne à dire, savoir que la morale est indépendante de la religion, tandis que la religion repose sur la morale, etc.; du reste, vous n'en aurez pas moins le programme, il va le faire copier pour vous, et il vous l'enverra avec une lettre, il faudra lui répondre.

J'ai donné à votre frère la suite des rédactions, sitôt qu'il me les aura rapportées je lui en donnerai encore et je l'engagerai même à aller vite, afin que vous puissiez vous mettre au courant; à l'aide des rédactions et du programme, vous en saurez bientôt autant que nous. Aux vacances j'achèverai votre éducation et dans deux ou trois bonnes promenades, je tâcherai de vous expliquer tout ce qui aura pu vous arrêter. Faites de la philosophie, mon cher, pendant ces trois mois, et faites-en sur notre programme, voilà mon avis.

Voilà, j'espère, assez longtemps que je vous parle de vos affaires et des miennes, ma lettre est *toute d'affaires*, si je puis parler ainsi; telle est l'influence de notre position, nous commençons à prendre du souci; il nous faut des places, il nous faut un état, nous voilà hommes, donc ambitieux, donc calculateurs, donc froids. La correspondance en vaut pis et j'en suis fâché. Comme tout allait mieux ces vacances! J'étais chez moi, j'étais bien et je ne pensais pas à l'avenir; ma libre imagination s'abandonnait sans contrainte, et je sentais mon âme s'épancher sur le papier, naturellement et sans effort; maintenant je suis glacé et par la philosophie et par la pensée de mon avancement matériel. Adieu les beaux rêves et les douces illusions, je les regrette, je les rappelle, mais ils sont sourds à ma voix et continuent de s'envoler : ces tristes lieux les effrayent, ils redoutent jusqu'à l'apparence de l'esclavage, et abandonnent une maison dont la porte s'ouvre pour laisser entrer, mais reste fermée à ceux qui veulent sortir. Reviendront-ils une fois que je serai redevenu libre, une fois que mon sort sera fixé? Je ne puis perdre cette espérance, sans laquelle je serais trop à plaindre.

Il me passait, ces jours derniers, un plaisant projet par la tête; je pensais à mon aventure des Champs-Elysées et à deux ou trois amours semblables, aussi vifs et aussi courts, que j'ai déjà ressentis dans ma vie. Je me disais : « Mon cher moi, tu m'as l'air, avec toute ta froideur apparente, de t'embraser bien facilement; on

dirait des étoupes auxquelles une étincelle mourante suffit pour s'enflammer; ô mon moi, que deviendras-tu, une fois que les circonstances de la vie t'auront poussé sur la mer du monde? Voleras-tu ainsi dans les bras de la première sirène dont tu entendras la voix? Seras-tu faible et lâche à ce point? Ah! si tu ne t'assures contre ces tentations, à quels périls je te vois d'avance exposé; solitaire, jusqu'ici, tu n'as fréquenté que les beautés imaginaires; tu as pu les adorer impunément, tu as pu jouir sans danger de tous leurs charmes. Leurs chaînes sont légères; on les prend quand on veut, on les quitte quand on veut; on ne forme point avec elles de liens indissolubles; enfants du caprice, le jour qui les a vues naître les voit mourir, et la passion qu'elles inspirent est aussi passagère qu'elles; mais, ô mon moi, il n'en est point ainsi des beautés que le monde t'offrira; tu ne pourras, à ton gré, te soumettre et te soustraire à leur empire. Le joug que l'une d'elles t'aura d'abord imposé, rendu bientôt inaliénable par les lois sociales et religieuses, aura beau te fatiguer, tu ne le quitteras de ta vie, tu y mourras attaché. Le plaisir aura formé ces nœuds, le dégoût ne pourra les dissoudre; car si les engagements que l'on prend avec les beautés terrestres sont éternels, l'amour qui les fit prendre ne l'est pas. Les charmants fantômes que l'imagination te présente aujourd'hui ne trompent point ta passion; tout idéals qu'ils sont, leur beauté est réelle; mais souvent, et trop souvent, la beauté des objets réels est imaginaire et quand une fois le lien est formé, l'objet reste et la beauté s'évanouit; l'objet reste pour éterniser le lien, la beauté s'évanouit pour achever l'amour et commencer le désespoir. Que si donc, que si donc, ô mon moi, ta facile faiblesse cède à la première séduction et s'abandonne sans examen au premier attrait qui la flattera, si ta raison vaincue, perdant tout à coup son empire, te laisse à l'aveugle gouvernement des passions, à quels hasards ton bonheur est exposé! A quel indigne objet la fortune peut te livrer! Dans quels liens malheureux elle peut t'engager pour la vie! Frémis, ah! frémis du péril où te met ta faiblesse, et, puisque tu ne saurais te promettre de choisir avec discernement, dépouille-toi de ce pouvoir dangereux et confie à d'autres le soin de te donner une épouse. » Ainsi parlais-je à mon moi; vous trouverez peut-être l'allocution un peu longue, mais vous savez qu'on ne s'ennuie pas de causer avec soi-même; mon moi se trouva fort raisonnable, et après avoir bien pesé ses propres raisons, il résolut d'y céder, il prit donc la belle résolution de vivre avec les beautés imaginaires le plus longtemps possible; puis, quand elles ne pourraient plus lui suffire et qu'il sentirait qu'une beauté réelle lui serait devenue

nécessaire, d'écrire à ses parents ou à quelque sage personne de vouloir bien lui chercher son fait et de le lui envoyer, par le retour du courrier, avec promesse de l'épouser aussitôt arrivé. Ne trouvez-vous pas, mon cher, le projet admirable? C'est une opinion, un système à exposer et à discuter dans notre grande théorie du mariage; il est beaucoup plus sage qu'il ne semble l'être d'abord, et, tout bien considéré, je suis convaincu que c'est là le parti qui offre le plus de chances de réussite; choisir soi-même me semble le plus fou et le plus absurde de tous; je ne connais pas d'animal plus sot, plus bête, plus aveugle, plus sourd, plus idiot, qu'un amant; en sorte que, dans le moment où il faudrait être plus capable de bien voir, on se trouve précisément dans un état d'incapacité absolue. Pesez mes raisons, mon cher, et vous trouverez que mon opinion, si elle n'est pas d'une justesse évidente, est au moins *très considérable.*

A propos de mariage, je discute quelquefois sur ce sujet avec Varney, qui est vraiment un homme universel pour la discussion : littérature, philosophie, religion, politique, morale, tout est de son ressort; il n'a pas d'opinion, mais il en sait et il en cause; il est ultra-libéral, et ce que vous ne soupçonneriez pas, Roussel, le lourd et rouillé Roussel, l'est encore plus que lui; et le tout parce qu'ils ont été séminaristes et séminaristes dévots; on passe naturellement d'un extrême à un autre. Je vous dirai donc que nous disputons, nous deux Varney et moi, sur le mariage; et c'est plaisir de nous entendre; que n'êtes-vous là pour rire et mettre votre mot?

L'autre soir, nous traitâmes de la polygamie, je contai à Varney que j'étais grand partisan de ce système, car il faut bien se mettre d'un parti quand on veut disputer : j'appuyai mon opinion de bonnes raisons tirées de l'état naturel et de l'exemple des premiers peuples; comme mon homme se pique d'indépendance dans les opinions et qu'il ne craint rien tant que de passer pour un scrupuleux, je l'amenai assez vite à convenir qu'il vaudrait beaucoup mieux qu'on prît des femmes à volonté que d'en prendre une seule; mais il tenait encore à ce que la polygamie fût *successive* et non *simultanée* (mots techniques), c'est-à-dire à ce que l'on prît une femme seulement à la fois, puis après celle-là, quand on serait las, une autre, etc., et non pas plusieurs en même temps; moi, comme de raison, je défendais la dernière opinion. Quand je vis qu'il s'obstinait et qu'il ne cédait point à l'exemple d'Abraham, de Jacob, etc., je me pris à dire : Mais pourquoi aller chercher des exemples si loin pour prouver combien le bonheur individuel et la population gagneraient à l'établissement d'un pareil système?

Voyez la Suisse : quels sont, je vous prie, les cantons les plus heureux et les plus peuplés? Justement les cantons protestants, et pourquoi? C'est que la polygamie simultanée y est en honneur... A ces mots, prononcés avec beaucoup de chaleur et de vérité, mon homme me regarde avec de grands yeux, en cherchant à démêler sur mon visage si ce que j'avançais était bien vrai; puis, prenant la parole : « Comment, s'écrie-t-il, la polygamie simultanée est en vigueur en Suisse?... — Oui, lui dis-je, dans les cantons protestants; comment, cela vous étonne; est-ce que vous ignoriez ce fait, par hasard? — De mes jours, je n'en ai entendu parler. — Oh! c'est singulier! lisez, mon ami, lisez tous les voyages en Suisse, vous verrez que pas un n'oublie d'en faire mention. Tout le monde a remarqué que les cantons protestants sont plus peuplés d'un tiers que les cantons catholiques, et cela à cause de la polygamie simultanée; et alors je lui parlai d'un dénombrement fait en 1789 (année que je pris au hasard), duquel il résultait que le petit canton de Glaris, dont le sol est hérissé de rochers, était plus peuplé que le grand canton de Lucerne », etc... Je finis par laisser mon homme convaincu qu'en Suisse on a autant de femmes qu'on peut en nourrir. Jamais je n'aurais pu achever ma craque si vous eussiez été là; vous êtes le plus incontenable rieur que je connaisse. Je me hâte de faire quelques variétés et je vous laisse.

Variété. — 1° Je n'ai rien reçu de Langres, il y a un siècle, j'ai l'œuvre académique de Trognon et ses deux thèses; je ne sais trop qu'en faire. 2° Loyson[1] est revenu de son pays : il est toujours malade et n'a pas encore repris sa conférence. 3° On me propose de rester encore à l'Ecole avec ce titre et un modique traitement l'année prochaine en me faisant espérer mieux ensuite; je ne sais à quoi je me déciderai; je suis bien las d'être ici : nous en causerons. *Sileas.* 4° On se propose de faire passer une bonne loi sur l'Université à la prochaine session, on espère que la Chambre sera plus ministérielle encore que la précédente; nous avons au Conseil d'Etat plusieurs défenseurs de plus : M. Guizot, M. de Biran, etc. M. de Serre est aussi des nôtres, ainsi que les ministres de l'intérieur, de la justice, de la police, qui sont tous amis de M. Royer.

Adieu, je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur; cet article n'est pas *des variétés*, vous le savez.

Th. Jouffroy.

La suite prochainement.

[1] Elève de la promotion de 1811, docteur ès lettres, répétiteur à l'Ecole normale, mort en 1820.

UNE AMIE DE MME DE CHATEAUBRIAND

I

Mme de Chateaubriand, dans son *Cahier rouge*[1], raconte comment, à la fin des Cent-Jours, rentrant en France avec son mari, à la suite de Louis XVIII, elle arriva, le 30 juin 1815 au soir, dans la petite ville de Roye :

Le roi coucha à l'hôtel de..., et nous à l'auberge des... *Rois*. La maîtresse de cette auberge était si royaliste qu'elle voyait des princesses partout; elle me prit pour Mme la duchesse d'Angoulême et me porta presque dans une grande salle, où il y avait une table de vingt couverts au moins. La chambre était tellement éclairée de bougies et de chandelles qu'on perdait la respiration au milieu d'un nuage de fumée, sans compter la chaleur d'un feu qui aurait été à peine supportable au mois de janvier. Lorsque la bonne dame s'aperçut que je n'étais pas Mme la duchesse d'Angoulême, elle fut un peu désappointée, mais enfin nous arrivions de Gand; nous étions donc au moins de bons royalistes : elle nous fit fête en conséquence; et, en partant, nous eûmes une peine infinie à lui faire accepter de l'argent. Dans cette classe, le dévouement est bien plus sans réserve que dans la classe plus élevée. Je me rappelle que cette pauvre femme me disait : « Voyez-vous, Madame, je suis royaliste au point que, quel-

[1] Mme de Chateaubriand n'a point écrit ses *Mémoires*, comme l'a dit à tort Maxime du Camp dans ses *Souvenirs littéraires* (t. I, p. 382). Elle a seulement jeté sur le papier des notes, destinées à servir de point de repère à son mari pour une partie de ses *Mémoires d'outre-tombe*. Ces notes, qui vont de 1804 à 1816, et qu'elle avait consignées sur des cahiers reliés en maroquin rouge, ont été publiées en 1887 par M. l'abbé Pailhès, dans son livre sur *Mme de Chateaubriand d'après ses Mémoires et sa Correspondance*. Ecrites à la diable, ces pages de Mme de Chateaubriand sont les plus spirituelles du monde, et presque toujours si bienvenues que Chateaubriand n'a eu souvent qu'un mot ou deux à y changer pour les faire passer du *Cahier rouge* dans ses propres *Mémoires*, où elles font très bonne figure.

quefois, je me regarde de travers pour n'avoir pas su me faire guillotiner pour nos Bourbons. »

Ce dévouement, ce zèle pour les Bourbons n'étaient pas rares alors dans le nord de la France, et si Mme de Chateaubriand, au lieu de rentrer par Cambrai et par Roye, était revenue de Gand par Lille ou par Tourcoing, elle y eût rencontré une jeune femme dont elle devait plus tard devenir l'amie, et qui ne le cédait en rien, pour l'ardeur de ses sentiments royalistes, à la bonne aubergiste des *Trois-Rois*.

Sophie-Josèphe de Witte était née, le 6 décembre 1792, à Neuville-en-Ferrain, petit village aux environs de Tourcoing. Ses parents, de condition modeste, exploitaient eux-mêmes un petit domaine appelé la Bonne-Ferme et situé à une certaine distance du village, près de la frontière belge. Les prêtres proscrits étaient toujours assurés d'y trouver un asile. Il y en eut, à certains moments, jusqu'à sept à la fois cachés dans la maison. Au plus fort de la Terreur, les frères de Sophie-Josèphe allaient chez les voisins les plus proches et chez les bonnes gens du village et les prévenaient, à l'aide d'un langage convenu, que, la nuit suivante, la messe serait dite à la ferme. Les émigrés étaient, de même, l'objet de la sollicitude de la pieuse famille. On les aidait à passer la frontière sous un déguisement; mais il arrivait souvent qu'ils étaient obligés de se cacher pendant plusieurs jours dans le voisinage, en attendant le moment de sortir de France. Dès que Sophie-Josèphe eut trois ou quatre ans, ce fut elle que son père envoya leur porter des vivres : son âge et sa faiblesse devaient éloigner tout soupçon. Elle partait du logis, chargée d'un petit panier de tartines et de fruits et d'un petit chaudron d'enfant. Si, d'aventure, elle était rencontrée par quelque inconnu, elle devait ou se diriger vers un champ de travailleurs et leur remettre le goûter, ou bien aller puiser de l'eau à une petite source et revenir sur ses pas. La maison de M. de Witte était bien nommée : c'était vraiment *la Bonne-Ferme*.

Quand vinrent les Cent-Jours, Sophie-Josèphe avait vingt-deux ans. Son père était mort depuis longtemps; elle était restée seule avec sa mère et son frère aîné. Quelques semaines après le retour de l'empereur aux Tuileries, le 13 mai 1815, ils virent arriver à la ferme une dizaine de soldats qui emmenaient à Lille deux jeunes officiers, arrêtés dans le village de Neuville au moment où ils se disposaient à franchir la frontière. L'un de ces officiers était le chevalier de Comméras, qui allait rejoindre à Gand son oncle, le

duc de Feltre, ministre de la guerre de Louis XVIII. Sophie-Josèphe réussit à faire évader M. de Comméras et son ami, et, accompagnée de deux domestiques, les conduisit à Courtray, chez M. Bertier de Bizy, qui avait mission de recevoir dans cette ville et d'enrôler les volontaires royaux. Introduite auprès de M. de Bertier, Mlle de Witte lui annonça qu'elle était chargée par sa mère et par tous les siens d'offrir leurs services au roi : « Plus les dangers seront grands, dit-elle, plus je serai heureuse de les affronter. Le plus beau jour de ma vie sera celui où je pourrai exposer ma tête pour une cause si sacrée. »

De Courtray, elle se rendit à Gand. Louis XVIII lui fit l'accueil le plus bienveillant, et, après avoir causé longuement avec elle, il convoqua son conseil, auquel fut appelé M. de Comméras. Quelques jours auparavant, le roi avait été secrètement informé que les Anglais projetaient de se diriger sur Lille et, une fois maîtres de cette place, de s'emparer du département du Nord. Il importait de déjouer ce projet; mais pour cela besoin était que le drapeau blanc flottât sur les murs de la ville. Le général Lapoype y commandait au nom de l'empereur. Sommation devait donc lui être faite, au nom du roi, « de rendre à son souverain légitime cette ville fidèle, dont la reddition devait épargner de grands maux à la France ». Pour réussir, une telle démarche devait être entourée de secret. Il parut au conseil, d'après les renseignements fournis par M. de Comméras sur le sang-froid, l'intelligence et le courage de Mlle de Witte, qu'elle pourrait remplir cette mission avec succès. Elle fut donc invitée à se rendre immédiatement à Courtray, où les ordres du roi lui seraient communiqués par M. Bertier de Bizy. Celui-ci la mit au courant de la mission qu'elle aurait à remplir auprès du général Lapoype; mais il l'informa en même temps qu'il était chargé de lui faire connaître tous les périls qu'elle rencontrerait dans son accomplissement, et, d'ordre du roi, il n'insista pas pour la lui faire accepter.

Mlle de Witte n'eut pas un instant d'hésitation. Elle accepta avec joie. M. de Bertier lui recommanda alors de solliciter une réponse du général Lapoype, et surtout de bien observer l'expression de sa physionomie, s'il décachetait en sa présence la sommation du roi. Munie du précieux message, elle revint à la Bonne-Ferme. Le lendemain, accompagnée de son frère, elle partit pour Lille, et se dirigea vers l'Intendance, rue Royale. Laissant son frère dans la rue, elle entra seule et demanda le général qui la reçut aussitôt. Elle lui raconta que la veille, tandis qu'elle surveillait à la frontière les ouvriers de son exploitation, elle avait vu venir à elle deux officiers qui, ayant accompagné Louis XVIII à Gand, mais désirant

maintenant regagner leurs foyers, l'avaient conjurée de porter au général, dont ils connaissaient l'honneur et la générosité, leur supplique de rentrée en France; qu'elle avait d'abord repoussé leur demande, mais que les voyant si malheureux et si pleins de regrets, elle avait fini par y accéder. Elle ajouta que ces officiers viendraient le lendemain chercher la réponse, à l'endroit où avait eu lieu leur rencontre En terminant, Mlle de Witte remit au général Lapoype la lettre de sommation qu'elle avait eu soin de placer sous une seconde enveloppe, afin de couvrir le cachet aux armes de France.

Le général lui posa plusieurs questions, auxquelles elle répondit avec beaucoup de calme et d'assurance; il était visible que le beau récit qu'on venait de lui faire lui inspirait quelque méfiance, et il refusait d'accepter la lettre. Ce fut seulement au bout d'une demi-heure qu'il se décida à la décacheter. Après l'avoir tournée et retournée, il dit à Mlle de Witte d'un ton sévère : « Comment! Mademoiselle, vous m'apportez une lettre sans signature? » Elle le pria de chercher encore, l'assurant que la lettre devait être signée, puisque les deux officiers ne lui avaient pas dit leurs noms.

La sommation était composée de deux doubles grandes feuilles de papier de poste, écrites en très petits caractères, et où il ne restait plus de blanc. Enfin, dans le tout petit coin d'une page, le général Lapoype découvrit, non pas deux, mais trois signatures : *duc de Feltre*, ministre de la guerre; *comte de Beurnonville*, ministre d'Etat; comte de *Rochechouart*, chef de l'état-major. La physionomie du général changea subitement; sa voix, tout à l'heure sévère, se fit bienveillante. Il pria très courtoisement la jeune fille de lui dire qui elle était et de quelle manière il pourrait lui faire parvenir sa réponse. Elle ne croyait pas pouvoir s'en charger, demeurant chez sa mère, qu'elle serait au désespoir de compromettre. « Je vous prie d'être bien tranquille à cet égard, Mademoiselle, lui dit le général; j'ai trop d'honneur pour compromettre jamais qui que ce soit. » Il prit note de son adresse, et l'assura que, le lendemain matin, son aide de camp, en visitant les avant-postes, lui porterait sa réponse.

La réponse ne devait pas venir. Mlle de Witte apprenait, le lendemain, par l'intime ami du général Lapoype, le colonel Troussard, commandant du génie, que le général Allix venait d'arriver à Lille comme commissaire extraordinaire chargé de la haute police du département, et que, effrayé par sa présence, Lapoype n'oserait rien entreprendre.

Cet insuccès ne découragea pas l'intrépide royaliste, et jusqu'à la rentrée de Louis XVIII, elle ne cessa pas de multiplier ses voyages de la Bonne-Ferme à Courtray et à Lille, — à Lille surtout.

Elle avait réussi, grâce au colonel Troussard, à nouer des intelligences avec quelques-uns des membres du conseil de défense. Après Waterloo, elle renouvela auprès d'eux ses démarches et ses instances, et ne contribua pas peu à les décider à reconnaître Louis XVIII. Dans les derniers jours de juin, le drapeau blanc fut arboré sur les murs de la ville et sur ceux de la citadelle. En ouvrant ses portes au roi, la ville les fermait aux étrangers. Le département du Nord échappait aux convoitises des Anglais. Mlle de Witte voulut annoncer elle-même à Louis XVIII cette bonne nouvelle. Comme elle se jetait à ses pieds, le roi lui dit : « Pas à genoux, mon enfant, pas à genoux! Je connais tous les dangers que vous avez courus. J'apprécie votre dévouement et je n'en perdrai jamais le souvenir. Je me rappellerai toujours ceux qui auraient sacrifié leur vie pour servir ma cause pendant mon infortune. Je suis sûr que votre zèle continuera. »

Les détails de cette entrevue coururent bientôt de bouche en bouche dans la petite ville qui en était le théâtre, et où se trouvaient à ce moment M. et Mme de Chateaubriand. Cette scène, en effet, se passait à Roye, le 30 juin 1815.

II

Dans ses diverses courses en Belgique, Mlle de Witte avait eu plusieurs fois l'occasion de rencontrer un de ses compatriotes, un notaire d'Armentières, M. Charles Bayart, dont le zèle monarchique n'était pas moins ardent que le sien. Il avait été des premiers à se rendre à Gand, où il était arrivé porteur d'une somme de 500,000 francs, réunie en quelques jours, et qu'il venait mettre à la disposition de Louis XVIII qui, du reste, refusa de l'accepter. Un royaliste d'Armentières, M. de Croix, avait à lui seul versé 75,000 francs; et c'était si bien tout ce qu'il avait de disponible à ce moment que, le jour du départ du jeune notaire, il le vint trouver, et, presque timidement, comme un homme qui demande sans avoir droit : « Mon bon Monsieur Bayart, lui dit-il, je vous ai tout remis; ne voudriez-vous pas me donner 500 francs pour faire vivre ma maison d'ici quelques semaines? Je n'ai rien à recevoir avant un mois. »

Nommé par le roi, le 16 avril 1815, commissaire extraordinaire, M. Bayart fut fait, le 15 août suivant, chevalier de la Légion d'honneur. Le duc de Berry l'honorait d'une affection particulière; le prince avait également en haute estime la jeune fille qui, pendant les Cent-Jours, avait si bien servi la cause royale; ce fut sous ses

auspices qu'eut lieu, en 1819, le mariage de Charles Bayart et de Sophie-Josèphe de Witte.

Lorsqu'ils apprirent l'assassinat du duc de Berry, la douleur de M. et de Mme Bayart fut immense. Ils apprenaient en même temps que l'auguste veuve de la victime de Louvel serait bientôt mère. Comme la princesse, Mme Bayart allait avoir aussi un enfant. « N'est-il pas providentiel, dit-elle à son mari que je sois en état de m'offrir pour être la nourrice du petit prince? Qui mieux que moi le défendra?... J'en défie la terre entière!... Si le poignard d'un nouveau Louvel se lève contre lui, il me percera avant de l'atteindre! » Son mari partageait ses sentiments. Le jour même, ils partirent pour Paris. Il leur fut facile, dès leur arrivée, de faire parvenir jusqu'à la duchesse de Berry l'expression de leur désir et du motif qui l'inspirait; elle leur accorda aussitôt une audience et témoigna à Mme Bayart combien elle serait heureuse d'accueillir ses services et de l'avoir auprès d'elle. « Je donne à mon fils un sang généreux, dit la princesse; je veux que le lait qui doit le nourrir ait la même vertu. »

Au mois de mai 1820, Mme Bayart fut installée dans la maison de campagne de *Madame*, à Bagatelle, où elle accoucha, le 20 juillet, d'un fils qui fut appelé Charles en souvenir du duc de Berry. Le 29 septembre, non plus, cette fois, de Bagatelle, mais du château des Tuileries, elle écrivait à son mari, resté à Armentières :

De l'appartement du duc de Bordeaux.

29 septembre 1820.

Vive Dieu! Vivent les Bourbons! Vite, que toi, mon bon ami, ou ma sœur Eugénie, se mette de suite en route avec la nourrice. Je t'abandonne notre fils Charles et suis toute au prince,

Au duc de Bordeaux.

Ta femme, SOPHIE.

Le bonheur dure peu, même à la cour, surtout à la cour. Moins d'un mois après, Mme Bayart eut une légère indisposition; on parut craindre qu'elle ne fût trop sensible, qu'elle ne s'affectât trop vivement et ne pût, dans ces conditions, faire une nourrice parfaite. A la fin d'octobre, elle retournait à Armentières, comblée par la famille royale de marques d'estime et d'affection, inconsolable pourtant de perdre l'enfant qui, plus tard, lorsqu'il la reverra, l'appellera « sa seconde mère ».

En 1823, M. Bayart vint habiter Lille, avec le titre de garde-magasin des tabacs. La place, assez lucrative, d'ailleurs, lui laissait des loisirs, et il les mettait souvent à profit pour aller,

avec sa femme, à Paris, où la duchesse de Berry les recevait toujours avec bonheur. A chacun de leurs voyages, ils ne manquaient pas non plus de rendre visite à M. et Mme de Chateaubriand, chez qui M. Bayart avait fréquenté à Gand, pendant les Cent-Jours.

Enthousiastes du grand écrivain, entraînés vers lui, moins par la fascination de son génie que par la conviction où ils étaient que sa popularité serait pour la monarchie menacée la meilleure des sauvegardes, M. et Mme Bayart prenaient la plus vive part à ses succès et à ses revers, à ses joies et à ses inquiétudes. En 1824, quelque temps avant son renvoi du ministère, Chateaubriand adressa à M. Bayart une lettre assez noire, ainsi qu'il lui arrivait si souvent d'en écrire. Plus optimiste et plus confiant, son correspondant lui disait, dans sa réponse, parlant de sa femme : « Si son auguste nourrisson était roi, elle trouverait, dans son dévouement éprouvé, la force de lui représenter, avec le respect le plus profond, ce que Philippe V, roi d'Espagne, entendit de la señora Luisa, sa nourrice : « Sire, si vous abandonnez le gouvernement de vos « peuples en éloignant vos plus fidèles serviteurs, vous serez res« ponsable de la perte de votre royaume et du malheur de votre « famille ! » La nourrice fut écoutée et l'Espagne fut heureuse. »

La fête du duc de Bordeaux tombait le jour de la Saint-Henri, le 15 juillet, et Mme Bayart faisait d'habitude le voyage de Paris pour la lui souhaiter. Elle était donc à Saint-Cloud, le 15 juillet 1830, heureuse de revoir le petit prince, heureuse et fière des bonnes nouvelles venues d'Alger, très effrayée cependant des périls que courait alors la monarchie, triomphante au dehors, mais si violemment attaquée à l'intérieur. Elle fit part de ses craintes à M. de Peyronnet, qu'elle vit le jour de la fête, et qui s'efforça de la rassurer. Le 18 juillet, elle alla chez Chateaubriand, au numéro 84 de la rue d'Enfer, et lui communiqua ses alarmes. « Elles ne sont malheureusement pas sans fondement, lui dit-il; j'estime néanmoins qu'elles sont prématurées. Je me refuse à croire à un coup d'État, qui serait un acte de démence. La France veut et aime encore les Bourbons. Ce dont elle ne veut pas, ce qu'elle repousse, c'est le ministère qui est aujourd'hui au pouvoir. Que le roi renvoie ses ministres et la France retrouvera pour lui son enthousiasme des premiers jours du règne. S'il s'obstinait à les conserver, il s'attirerait de grands malheurs. » Et, après un moment de silence, il ajouta : « Tranquillisez-vous, Madame; confions-nous en la Providence, et dites à votre mari qu'il s'effraie à tort, qu'il est impossible que les ministres fassent une telle sottise; les bruits qui courent ne peuvent venir que de la valetaille du château. »

Mme Bayart sortit vivement impressionnée. Plus que jamais, elle

voyait dans le retour de Chateaubriand aux affaires le salut de la monarchie. Cette conviction chez elle était si profonde, qu'elle voulut la porter, avec ses hommages et ses supplications, au pied du trône. Elle sollicita une audience du roi Charles X, mais elle dut regagner Lille sans l'avoir obtenue.

III

La révolution était, encore une fois, triomphante; les Bourbons allaient reprendre de nouveau le chemin de l'exil. La fidélité, le dévouement, le courage de Sophie-Josèphe de Witte, ne leur manqueront pas plus en 1830 qu'ils ne leur ont manqué en 1815. Ni sa foi, ni son zèle n'ont faibli; son affection pour la famille royale est même plus vive et plus profonde aujourd'hui que l'héritier du trône est l'enfant à qui, la première, elle a donné son lait, l'enfant dont elle a apaisé les premières larmes, dont elle a reçu le premier sourire et les premières caresses.

Le 6 août 1830, Mme Bayart est de retour à Paris. Elle court chez Chateaubriand et le supplie de ne pas abandonner l'orphelin. Consolée par la noblesse de son attitude et par la promesse qu'il défendra les droits du duc de Bordeaux, elle se rend, en le quittant, chez le duc de Maillé et chez un autre pair de France qu'elle avait autrefois connu à la cour. Elle insiste près d'eux pour qu'ils fassent entendre respectueusement à Charles X, s'il en est temps encore, un suprême conseil. Qu'il proclame la royauté d'Henri V, qu'en même temps, il annonce que Chateaubriand sera placé auprès du jeune roi comme son guide et le président de son conseil; et peut-être tout pourra-t-il encore être sauvé! Le 7 au matin, elle revoit Chateaubriand. Le grand écrivain, touché de son affliction, l'engage à remettre sa confiance en Dieu. « Après avoir, de notre côté, dit-il, fait notre devoir, tout notre devoir, ne nous laissons pas abattre par le malheur... Nous nous assemblons ce soir pour recevoir la déclaration de la Chambre des députés [1] et nous prononcer ensuite. Mais ne vous flattez pas, Madame, d'une fausse espérance. Je dois vous dire que la peur s'est emparée des esprits, et que très peu oseront soutenir les droits de leur maître, non pas même ceux qui ont poussé au coup d'Etat. » — Le soir de ce jour, Chateaubriand prononçait son admirable discours en faveur de la royauté de Henri V. Cent dix-neuf pairs assistaient à cette séance; quatre-

[1] Dans la soirée du 6 août, la Chambre des députés avait déclaré le trône vacant en fait et en droit et y avait appelé le duc d'Orléans.

vingt-neuf sanctionnèrent la déclaration des députés. Deux jours après, le 9 août, le duc d'Orléans allait prendre la couronne au Palais-Bourbon.

Le 16 août, le roi Charles X, le Dauphin son fils, la fille de Louis XVI, *Madame*, duchesse de Berry, le duc de Bordeaux, sa sœur, *Mademoiselle*, celle à qui M. le duc de Berry avait dit, quelques instants avant de mourir : « Mon enfant, puissiez-vous être moins malheureuse que ceux de votre famille! » s'embarquèrent à Cherbourg et firent voile vers la côte d'Angleterre. Une famille catholique et jacobite, la famille Weld, tint à honneur d'exercer envers les exilés les devoirs de l'hospitalité, et de payer ainsi aux Bourbons la dette des Stuarts. Son chef, le cardinal Weld, fit offrir à Charles X le château de Lulworth, situé dans le Dorsetshire, non loin de la petite ville de Warcham. Le lendemain de son arrivée à Lulworth, le vieux roi se promenait sur la terrasse, seul, triste, plongé dans ses pensées. Soudain une femme se jette à ses pieds. Il veut la relever, lui prend les mains et, le visage éclairé d'une lueur de joie : « Madame Bayart! s'écrie-t-il, déjà! Elle ne me surprend pas! »

Mme Bayart s'était embarquée au Havre, dès qu'elle l'avait pu, et était arrivée en Angleterre vingt-quatre heures après les proscrits. Le roi fit prévenir la duchesse de Berry, qui vint aussitôt. Profondément émue à la vue de la fidèle royaliste, la princesse l'embrassa et, avec cette vivacité qui mettait son cœur dans ses paroles : « Ah! Madame Bayart, lui dit-elle, que ne nous avez-vous rejoints en France? Je vous aurais donné Henri, et nous ne serions pas partis! »

Elle resta plusieurs jours à Lulworth. Dans ses conversations avec *Madame*, elle revenait souvent sur une idée qui, d'ailleurs, ne la quittait guère, celle de voir Chateaubriand appelé auprès du duc de Bordeaux, présidant à son éducation, réconciliant le jeune prince avec les générations nouvelles. Bien qu'accueillie avec faveur par la duchesse de Berry, cette idée n'avait malheureusement aucune chance d'être adoptée, combattue qu'elle était par les hommes qui avaient suivi Charles X en exil, et qui avaient toute sa confiance.

De retour en France, Mme Bayart demeura quelque temps à Paris et y vit presque chaque jour ses amis de la rue d'Enfer. Elle leur parlait de la petite cour de Lulworth, insistait beaucoup sur la très réelle et très vive sympathie de la duchesse de Berry pour M. de Chateaubriand, atténuait, au contraire, le plus possible, dans ses récits, l'opposition que rencontrait, dans l'entourage du vieux roi, l'idée de faire appel au grand écrivain. Mme de Chateaubriand ne

s'y trompait pas. Très vive, très ardente, intraitable à quiconque touchait au caractère et à l'honneur de son mari, elle ne se faisait pas faute de dire très haut et sans ménagement ce qu'elle pensait, et, comme elle parlait, elle écrivait. Le 14 septembre 1830, elle écrit à Mme Bayart :

J'étais sur les épines hier, ma chère Madame Bayart, dans la crainte que vous me disiez quelque chose devant M. de Chateaubriand, car je me suis bien gardée de lui rendre notre conversation dans toute son étendue. Malgré cette patience que je lui reproche si souvent, il aurait été étrangement surpris et trop profondément offensé. Au moment où il se sacrifie presque seul à la fidélité qu'il croit devoir à ses serments et à ses princes légitimes ; au moment des regrets universels que sa résolution de s'éloigner inspire à la France, son étonnement eût été trop grand d'apprendre que l'auguste famille à laquelle il s'immole le juge si mal et connaît si peu la puissance d'estime et d'honneur qu'il exerce en son pays : je ne dirai pas la puissance de son talent, car on sait trop qu'il ne s'en servira jamais que pour la défense de son Dieu et de son roi : autrement, il n'aurait pas été si maltraité ; aussi, ce ne sont pas ses paroles, c'est son silence, qui, j'en conviens, a causé beaucoup de maux. M. de Chateaubriand *ne demande rien* et n'a jamais rien demandé à personne ; il n'a pas de *confession* à faire, parce qu'il n'a point péché. On lui reproche ses articles du *Journal des débats* ; mais ces articles (m'a-t-on dit, car de ma vie je n'ai lu un journal) étaient, à quelques-uns près, dont la religion aurait eu à souffrir, aussi royalistes et surtout aussi utiles à la cause des Bourbons que ceux de la *Gazette* et du *Drapeau blanc* lui ont été funestes. Il n'y a donc que l'insigne mauvaise foi (pour tromper ceux qui ne lisent point) ou l'imbécillité la plus complète qui ait pu attribuer les articles d'un autre à mon mari ; car son style, bon ou mauvais, ne ressemble à celui de personne ; et jamais la charité de ces Messieurs, qui n'est pas celle de saint Paul, ne pourra prendre l'auteur du *Génie du christianisme* et de *Bonaparte et les Bourbons*, à dire le pour et le contre : c'est une vertu qu'il ne leur volera pas. M. de Chateaubriand ne serait pas si haut dans l'esprit public si on pouvait opposer ses paroles à ses paroles ; et certes, dans sa position actuelle, le parti qu'il refuse aujourd'hui de servir ne manquerait pas de lui rappeler ses contradictions. Quant à la prétendue pension qu'il touche, dit-on, aux *Débats*, qui ne sait qu'il donne son argent, mais qu'il n'en reçoit point, et qu'il n'a jamais vendu ni son talent ni sa conscience.

M. de Montmorency a eu raison de désavouer les fautes de sa jeunesse ; il aurait encore mieux fait d'aller les déplorer dans la retraite,

au lieu de les expier à la cour, au milieu de la fortune, des places et des honneurs. Dans la position de M. de Montmorency, M. de Chateaubriand eût fait les mêmes aveux et se serait éloigné du monde : la pénitence n'est bonne que sous le cilice et dans le désert : on croit à celle-là. Mon mari n'a, lui, d'autres fautes à se reprocher que d'avoir été, en tout temps et malgré tous les risques, trop bon serviteur du roi, un serviteur aussi loyal que désintéressé, disant toujours la vérité, non pas dans les temps où il n'avait rien à perdre, mais lorsqu'il n'avait plus rien à désirer. Quand il publia *la Monarchie selon la Charte*, il était pair, ministre d'Etat, avec une pension de 24,000 francs. Il donna sa démission d'ambassadeur à Berlin pour rester fidèle à des amis qui le trahirent. Ministre des affaires étrangères, il ne voulut pas (pour garder sa place) approuver la loi de la conversion des rentes. Envoyé ambassadeur à Rome, il renonça à 200,000 livres de rente et à la plus belle existence du monde pour ne pas soutenir un ministère qu'il pensait devoir perdre le roi (prévision qui ne s'est que trop vérifiée). Enfin, aujourd'hui, il sacrifie le reste de son existence, et il ne veut rien accepter de tout ce qu'on ne cesse de lui offrir ; car les hommes qu'il refuse de servir l'apprécient mieux que ceux auxquels il a dévoué toute sa vie. M. de Chateaubriand ne changera ni de système ni de langage : un honnête homme n'en a qu'un. Il n'a point été élevé à l'école de ceux qui ont puisé dans les *antichambres* de *M. Bonaparte* la bassesse d'un courtisan avec la fausseté d'un laquais. Nous verrons à quoi aboutiront les belles intrigues de ces messieurs pour ramener leur maître sur le trône, où, s'il y montait avec eux, il ne resterait pas huit jours.

Vous voyez, chère Dame, que c'est sans succès que vous avez voulu me masquer les hommes et m'arranger les choses. Depuis plus de trente ans, j'ai acquis (à mes dépens) le funeste don de ne pouvoir être trompée, ni sur les choses ni sur les hommes. Mais, pour conclure cette lettre déjà trop longue, je crois que M. de Chateaubriand prend le meilleur parti, pour lui et pour moi ; c'est de se retirer en Suisse pour y mourir loin des révolutions et des intrigues. Je ne lui conseillerai jamais d'aller encore au-devant de nouveaux mécomptes et de nouvelles injustices. Je ne connais que trop sa vertueuse folie, et s'il était appelé, il suivrait sans aucun doute le penchant qui l'entraîne et se ferait un devoir d'obéir.

Je n'ai pas besoin, bonne Madame Bayart, de vous renouveler l'assurance de mon inaltérable dévouement.

Notre bonne Sœur Marie [1] vous sera très reconnaissante si vous

[1] Une des religieuses de l'Infirmerie Marie-Thérèse, fondée par Mme de Chateaubriand, qui s'y consacrait tout entière.

voulez bien ne pas oublier la toile : le dernier échantillon lui convient fort.

Vicomtesse DE CHATEAUBRIAND.

Mme Bayart, après cette longue absence, rentra enfin à Lille. Son mari a perdu sa place de garde-magasin des Tabacs. La gêne est entrée dans le ménage. On occupait une assez grande maison rue des Canonniers. Pour diminuer les dépenses, on sous-loue le rez-de-chaussée, puis le premier étage, et l'on escalade le second et les mansardes, où force est bien de s'arrêter. Mme Bayart estime cependant, au commencement de 1831, que le service de la cause royale exige d'elle qu'elle se rende de nouveau auprès des exilés. Charles X a quitté Lulworth ; il est maintenant en Ecosse, à Holy-Rood. Le voyage sera donc plus long, plus coûteux. Où trouver l'argent nécessaire? Le garde-magasin destitué possède une belle argenterie de famille : on l'envoie à la Monnaie de Lille. Le sacrifice est dur ; qu'importe, on pourra faire le voyage d'Holy-Rood. Comment d'ailleurs, Mme Bayart se plaindrait-elle, alors que ses princes sont à peine plus fortunés ! Durant son séjour en Ecosse, elle rencontrera un jour, au milieu d'une rue d'Edimbourg, dans une espèce de petite charrette de paysanne, la duchesse de Berry, qui venait à la ville acheter des souliers pour ses enfants.

A Holy-Rood, comme à Lulworth, elle plaida la cause de Chateaubriand, mais sans plus de succès. Quand elle revint en France, au mois de mai 1831, ce fut pour apprendre que M. et Mme de Chateaubriand quittaient définitivement Paris pour aller se fixer à Genève, Mme de Chateaubriand lui écrit, le 7 mai :

Nous partons au plus tard vendredi ; c'est auprès de Genève que nous nous établirons d'abord. J'espère, bonne Dame, que je recevrai là un mot de vous... Je suis toute triste de penser que nous allons encore une fois nous éloigner de vous. Ici du moins nous avons le bonheur de vous voir quelquefois ; et, croyez-moi, chère Madame Bayart, c'est un vrai bonheur pour des cœurs droits que de savoir seulement qu'il existe dans ce monde deux personnes comme vous et votre excellent mari !...

Le 17 juin 1831, la duchesse de Berry partit pour l'Italie. Au mois de janvier 1832, elle était à Naples lorsqu'elle y voit arriver — non pas Mme Bayart, à ce moment retenue auprès d'un berceau, — mais M. Bayart porteur d'instructions secrètes, dont l'avait chargé le comité royaliste de Paris. Il était allé lui-même au-devant de cette mission pour laquelle il n'avait voulu accepter

aucune aide pécuniaire et qui devait, nous allons le voir, lui coûter fort cher. Lorsque Mme Bayart avait dû se séparer de son nourrisson, au mois d'octobre 1820, le comte d'Artois, en son nom et au nom du roi, lui avait remis un magnifique médaillon, contenant des cheveux du duc de Bordeaux et enrichi de quatorze gros brillants montés à jour. A tout événement, M. Bayart, à son départ pour Naples, avait emporté le médaillon. Il le rapporta à Lille, à la grande joie de sa femme, qui le serra précieusement. Comme elle se faisait une fête de le montrer à ses amis dans toutes les grandes occasions, son mari la pria un jour de n'en plus rien faire et lui avoua que les dépenses du voyage ayant de beaucoup dépassé ses prévisions, il s'était vu obligé de vendre les brillants et de les remplacer par du strass. Les diamants du comte d'Artois avaient eu le sort de la vieille argenterie de famille. Mme Bayart ne fit aucun reproche à son mari : c'était pour le service du roi.

Mme de Chateaubriand n'eut pas connaissance de ce nouveau sacrifice de ses amis; mais elle se doutait bien que ce voyage à Naples serait encore pour eux une source de dépenses au-dessus de leur fortune, et elle avait tout fait pour en détourner le *chevalier* (comme elle se plaisait à appeler M. Bayart). N'ayant pu y réussir, elle écrivait de Genève à Mme Bayart :

... Hélas! chère Dame, malgré vous et malgré nos deux *bétas* de maris, il en faudra toujours venir à ce maudit refrain :

> Au rang des maux qu'au ciel même il impute,
> Leur cœur ingrat met sa fidélité! [1]...

Adieu, bonne et chère amie, mes vœux sincères sont de vous voir heureuse et mère encore d'un beau garçon que vous présenterez au chevalier, au retour de sa croisade.

Peu de jours, en effet, après cette lettre, Mme Bayart eut un fils qui fut appelé Auguste-Céleste, les deux noms de M. et de Mme de Chateaubriand.

IV

Le 7 novembre 1832, la duchesse de Berry fut arrêtée à Nantes — on sait dans quelles circonstances. Le 12 novembre, Berryer entrait dans le cabinet de Chateaubriand, à Genève, et lui apprenait la nouvelle. Chateaubriand partit aussitôt pour Paris, non

[1] Vers de Béranger dans ses *Stances à M. de Chateaubriand.* Juillet 1831.

sans avoir écrit, de Genève même, au ministre de la justice, M. Barthe, pour le prier de faire passer à l'auguste et malheureuse princesse une lettre ouverte où il sollicitait l'honneur d'être choisi par elle au nombre de ses défenseurs. Le même jour, 12 novembre, Mme Bayart écrivait de son côté à M. Barthe; elle demandait l'autorisation « de se rendre près de Madame pour passer avec elle tout le temps que durerait sa captivité ». — « Je voudrais être assez heureuse, Monsieur le ministre, ajoutait-elle, pour vous prouver que mes démarches près de vous sont dictées par un sentiment d'honneur que vous saurez apprécier et non par aucune arrière-pensée qui puisse me rendre ingrate envers Votre Excellence. Je lui devrai les plus beaux jours de ma vie, si Elle me met à même, sinon de briser les chaînes de la mère de mon auguste nourrisson, au moins d'en diminuer le poids. »

La lettre fut publiée par tous les journaux royalistes. Chateaubriand écrivit à M. Bayart pour le féliciter : « C'est toujours, lui disait-il, la fière nourrice de l'Enfant qui est mon Roi! »

M. Bayart, lui non plus, ne restait pas inactif. Il envoyait aux Chambres deux protestations; il adressait au juge de paix de Blaye une sommation juridique, basée sur l'illégalité de la détention de la princesse; il faisait faire une jolie lithographie, dédiée *à M. de Chateaubriand*, et qui se répandit alors dans la France entière. Je l'ai, en ce moment, sous les yeux. Elle représente Madame dans sa prison; au dehors, l'emblème de la fidélité, un chien brisant les barreaux de la fenêtre devant laquelle la captive se tient debout.

Au milieu de leurs tristesses, c'était, du moins, une consolation pour M. et Mme Bayart d'écrire à Chateaubriand et à sa femme, et de recevoir leurs lettres. Le 1er janvier 1834, ils n'avaient pas manqué de souhaiter au ménage de la rue d'Enfer une bonne et heureuse année. Chateaubriand répondit à M. Bayart :

7 janvier 1834.

Je vous remercie mille fois, mon cher Monsieur Bayart, de vos bons souhaits de bonne année. Il serait bien temps que nous en eussions de meilleures que celles qui se sont écoulées pour nous; mais je ne l'espère guère, et désormais las de me mêler des affaires de ce monde, je m'en remets à la Providence. Vous avez été parfait dans cette question des élections, comme vous l'êtes en tout, et votre amitié ne m'a jamais manqué, Dieu n'a pas permis que je soutinsse ce dernier combat pour une cause qu'il semble abandonner, et il a voulu apparemment me soustraire à une lutte inutile.

Je suis désolé d'être dans l'impossibilité de m'acquitter envers vous dans ce moment d'une dette d'autant plus sacrée que votre position

est pénible. Il est question de former une compagnie par actions pour l'achat de mes *Mémoires*. Si l'affaire se fait, je vous en préviendrai et pourrai trouver dans cet arrangement le moyen de terminer le nôtre.

Ma pauvre femme est bien souffrante. Elle vous est bien attachée, ainsi qu'à Mme Bayart. Offrez, je vous prie, à l'excellente nourrice de notre jeune roi tous mes vœux les plus sincères. Peut-être un jour nous retrouverons-nous tous ensemble plus heureux. Croyez que personne dans le monde ne jouirait plus de votre bonheur que votre dévoué serviteur et ami.

CHATEAUBRIAND.

A l'avènement du ministère Polignac, Chateaubriand avait donné sa démission d'ambassadeur à Rome, et il était revenu à Paris, non seulement sans le sou, mais chargé d'une dette de 60,000 francs contractée pendant son ambassade. Quand éclata la révolution de Juillet, il lui restait, pour toute fortune, sa modeste maison et son petit jardin de la rue d'Enfer, et la pension de pair, de 12,000 fr., qu'il tenait de Louis XVIII. Il eût pu la conserver, même en cessant d'être pair de France, puisqu'elle avait été transformée en rentes viagères inscrites au grand-livre de la Dette publique. Dès le 10 août 1830, il en fit le sacrifice. « Je restai nu comme un petit saint Jean », écrit-il dans ses *Mémoires*. Au mois d'octobre 1831, Charles X voulut continuer à lui faire sa pension de pair. Chateaubriand refusa l'offre du vieux roi. Et pourtant, en ce temps-là même, ne trouvant rien de sa maison et de son jardin, harcelé par une nuée de créanciers, il était réduit à vendre son argenterie. C'est à ce moment qu'il avait accepté de M. Bayart un prêt de 10,000 fr. M. Bayart, nous le savons, n'était pas riche; mais cela ne l'empêchera pas, toutes les fois que Chateaubriand lui parlera de sa dette et de son très vif désir de s'acquitter envers lui, de lui écrire aussitôt pour le conjurer de ne pas s'en préoccuper.

Le 25 mai 1834, une ordonnance royale prononça la dissolution de la Chambre des députés. Le scrutin devait s'ouvrir dans tous les collèges le 21 juin. Dans le département du Nord, un certain nombre d'électeurs royalistes résolurent de porter Chateaubriand. Celui-ci adressa à M. Bayart, qui avait été le promoteur et le principal artisan de sa candidature, la lettre suivante :

Paris, 11 juin 1834.

Je vous remercie, mon cher Monsieur Bayart, de toute votre sollicitude; mais, je vous en prie, point d'erreur: vous savez que je ne demande rien, que je ne me mets point sur les rangs. *J'accepterais* sans doute, si j'étais nommé par hasard; mais dans ce sens seulement

que je me présenterais à la Chambre pour lui demander si elle veut me recevoir *sans serment* : il faut que cela soit bien compris afin de ne tromper personne. Si je n'écris point dans les journaux, c'est que je ne veux point entraver le plan formé par les royalistes, et qu'ils m'accuseraient, en cas de leur non-succès, d'avoir fait manquer leurs élections. M. Berryer est parti pour Lyon [1]; il n'aura pas reçu votre lettre.

Agissez donc, mon excellent ami, comme bon vous semblera; mais ayez toujours soin de ne m'engager en aucune manière. Je ne me plains de rien ni de personne. Mon rôle politique est fini. Si on m'envoie sur le champ de bataille, j'irai; mais sans avoir demandé le combat et pour remplir seulement, et pour quelques instants, un devoir extrêmement pénible.

Mille amitiés pour vous et mille hommages à Mme Bayart.

CHATEAUBRIAND.

Au mois de janvier 1836, c'est Mme de Chateaubriand qui écrit à Mme Bayart :

Vous seriez bien ingrate, chère Dame, de ne pas penser quelquefois à moi, car je ne cesse de penser à vous et d'en parler avec *l'honnête homme* [2]. Je voudrais faire mieux; mais impossible. Je frappe à toutes les portes pour obtenir le triste emploi que votre position vous force d'accepter, et je trouve tout le monde pourvu de fripons dont on voudrait se défaire, mais qu'on n'ose renvoyer : il ne faut qu'être honnêtes gens pour ne réussir à rien; le patron et le chevalier en sont les preuves. Ne viendrez-vous plus à Paris l'un et l'autre? Ce serait cependant un grand plaisir pour nous de pouvoir causer du temps passé, car bien qu'il ne nous ait pas été favorable, il y a toujours un certain charme à se rappeler des jours avec lesquels la conscience n'a jamais eu rien à démêler. Vous savez que nous avons une chambre à vous donner.

Vous avez à Lille une dame qu'on appelle la comtesse de Lagrenville. Cette dame s'est chargée d'une petite quête en faveur de l'Infirmerie Marie-Thérèse, où nous sommes obligés d'augmenter les bâtiments. Si vous voyez cette dame, veuillez exciter son zèle, et l'aider si elle en

[1] Berryer se rendait dans le département de la Haute-Loire, où on lui avait offert une double candidature au Puy et à Yssingeaux. Il sortit vainqueur dans quatre collèges : à Yssingeaux, à Toulouse, à Marseille et à Toulon. Annulée à Yssingeaux pour une irrégularité dans le vote, son élection fut validée par la Chambre dans les trois autres collèges; il opta pour Marseille qui, jusqu'à la fin, lui restera fidèle.

[2] Nom sous lequel Mme de Chateaubriand désignait souvent son mari.

a besoin. Votre voix doit être encore plus puissante que la sienne auprès des pieux Flamands, bien que Mme de Lagrenville jouisse, à ce qu'il paraît, d'une très grande considération dans votre pays.

Adieu, bien bonne amie. De grâce, écrivez-moi donc quelquefois et n'attendez pas seulement la nouvelle année, qui n'ajoute rien à nos sentiments mutuels.

Mille et mille tendresses au bon chevalier.

Vtesse DE CHATEAUBRIAND.

Charles X mourut à Goritz le 6 novembre 1836. Le moment était peut-être venu où il serait possible d'obtenir de la famille royale qu'elle fît enfin appel à M. de Chateaubriand. La présence du grand écrivain auprès du duc de Bordeaux ne manquerait pas de produire en France un effet considérable et de servir grandement les intérêts du jeune prince. Pénétrée de cette pensée, Mme Bayart songea à se rendre à Goritz auprès de Mme la duchesse d'Angoulême, et à Gratz, auprès de Mme la duchesse de Berry, afin de plaider une fois de plus, et cette fois peut-être avec succès, la cause de son illustre ami. Elle s'ouvrit de son projet au plus fidèle serviteur de la duchesse de Berry, le comte de Mesnard, qu'elle savait partager ses vues à l'endroit de Chateaubriand. M. de Mesnard lui répondit :

Personne ne connaît mieux que moi, Madame, le zèle ardent et éclairé qui ne cesse de vous animer, ainsi que M. Bayart, pour tout ce qui peut être utile à Madame la duchesse de Berry et à son fils; et si j'avais quelque chose de très important à leur communiquer pour son service, je ne balancerais pas à accepter ce que vous m'offrez, et je suis bien certain que je ne saurais lui envoyer un messager qui lui fût plus agréable; mais, dans ce moment, je n'ai rien de nature à vous engager à vous éloigner de votre famille pour faire un aussi long voyage. Cependant, comme vous me le faisiez entendre dans vos dernières lettres, si vous aviez de fortes raisons pour donner encore cette marque de dévouement, je ne voudrais pas que ce fût sans me voir; car, étant chargé ici des affaires d'intérêt de *Madame*, je ne suis guère sans avoir à lui faire quelques communications que je n'aime pas à confier au premier venu.

Je voudrais bien que votre *Mentor* le fût d'une *autre personne*; je crois que celle que nous aimons bien le voudrait aussi; mais, en attendant, votre *Mentor*, après s'être occupé des anges et des diables [1],

[1] Chateaubriand venait de publier sa traduction du *Paradis perdu*.

devrait parler aussi plus souvent des humains, sur lesquels ses paroles ont tant d'effet.

De son côté, Chateaubriand, à qui Mme Bayart avait communiqué son projet de voyage, lui écrivait, à la date du 22 novembre 1836 :

J'étais absent, ma chère Madame Bayart, lorsque votre bonne lettre m'est arrivée. Je vous en remercie; mais je n'ai plus rien à faire en ce bas monde; je n'ai rien à dire, rien à porter, et j'attends en paix les derniers ordres de la Providence. Votre zèle est admirable; il surpasse le mien : je suis las, et j'oublie tout comme on m'oublie.

Je suis bien affligé de ce que vous me dites de la santé de M. Bayart; mais, avec vos soins, on ne peut mourir et j'espère que, dans ce moment même, il a recouvré toute sa santé.

Bonjour, Madame, soyez, s'il se peut, heureuse. Je vous offre tous mes hommages et j'embrasse M. Bayart. Mille tendres souvenirs de la part de ma femme.

CHATEAUBRIAND.

Cette lettre n'était pas faite pour confirmer Mme Bayart dans son idée d'aller à Gratz et à Goritz pour y faire une suprême tentative en faveur de l'illustre écrivain. Celui-ci désormais n'aspirait plus qu'au repos, estimant que son rôle politique était fini, et que tout au plus lui restait-il assez de temps et de forces pour achever ses *Mémoires*. Quant à Mme de Chateaubriand, elle était encore moins encourageante que son mari. Elle écrit à Mme Bayart, le 2 janvier 1837 :

Si vous n'aviez pas le temps de m'écrire une longue lettre, je vous pardonne, très chère Dame; mais je n'admets pas l'excuse que vous me donnez pour m'avoir abrégé les expressions de vos sentiments; ne nous aimerez-vous jamais assez pour nous écrire de bonne amitié?

M. de Chateaubriand dit qu'il espère vous avoir donné un *bon conseil*; il est devenu fort habile, depuis qu'il laisse parler un peu plus son esprit que son cœur. Vous n'êtes point encore arrivée à ce point de perfection, mais cela viendra...

Je vois que vous avez tout à fait renoncé à Paris; je voudrais bien cependant que quelques affaires vous y amenassent bientôt; autrement, chère amie, il faudrait vous dire adieu pour longtemps, peut-être pour toujours, notre projet étant d'aller nous fixer en Italie. Je dois partir dans les premiers jours de mai pour préparer les logements. Ne vivriez-vous pas aussi bien dans ce beau pays que dans le nord de la France?... . . . . .

... Tous mes tendres vœux pour le ménage; ils sont les mêmes, le premier comme le dernier jour de l'année.

Vicomtesse de Chateaubriand.

Mille et mille choses de la part du patron.

M. et Mme de Chateaubriand ne donneront pas suite au projet qu'ils avaient un instant formé d'aller se fixer en Italie. Le 5 janvier 1838, Mme de Chateaubriand écrivait, de Paris, à Mme Bayart :

Bonne année, chère amie; mais je sais que mes vœux ne seront exaucés que lorsque votre cœur et celui de votre chevalier seront satisfaits. Pour moi, je ne demande plus qu'une chose; c'est le repos; et je songe à l'aller chercher dans un climat où ma santé et surtout celle de M. de Chateaubriand pourra trouver quelque amélioration, car, depuis un an, elle est loin d'être bonne. Il a gagné à me soigner un rhumatisme nerveux qui le fait beaucoup souffrir et ne lui laisse plus le temps de gagner sa vie. Nous irons donc au printemps aux Pyrénées attendre la saison des eaux; ensuite nous aviserons à ce que nous ferons pour nous fixer convenablement et un peu confortablement. Que n'êtes-vous placés un peu plus près du soleil? Nous irions finir nos jours avec vous. Ma dernière maladie, qui a été de sept mois, m'a laissé une faiblesse et un affaiblissement dans la vue qui ne me permet de vous écrire que ce petit mot pour vous remercier, chère Dame, et vous renouveler à tous les deux l'assurance de mon sincère et invariable attachement.

Vicomtesse de Chateaubriand.

Mme Bayart ne se consolait point cependant de n'avoir pas réalisé son projet de voyage à Gratz et à Goritz. En 1838, elle n'y tint plus, et, le 18 septembre, elle se mettait en route pour l'Allemagne. Quelques jours auparavant, elle avait informé Chateaubriand de son prochain départ, et elle en avait reçu cette lettre :

Paris, 3 septembre 1838.

Je ne puis, Madame, vous empêcher de persister dans cette résolution, mais je vous prie en grâce de ne parler de moi à personne; je désire que mon nom ne soit pas prononcé. J'ai sacrifié ma vie à mon honneur; j'accomplirai mon sacrifice jusqu'au bout; mais je ne veux rien, je ne demande rien; je ne prétends me mêler de rien; l'oubli le plus complet est ce qu'il me faut. Vous êtes, du reste, Madame, dans une grande erreur : vous verrez là-bas que vous vous êtes trompée sur tout et en tout.

Recevez, je vous prie, mes hommages et l'assurance de mon dévouement et de mon attachement sincère. Je suis obligé de dicter ce peu de mots, ne pouvant écrire à cause de la goutte que j'ai à la main droite.

Ce fut seulement le 29 septembre qu'elle arriva à Gratz. Le 30, elle se rendait à Brunsée, où était installée la duchesse de Berry [1]. Elle y passa plusieurs semaines auprès de la princesse, et il lui fut bien impossible de se conformer à la recommandation que Chateaubriand lui avait faite de ne pas parler de lui. « Il eût fallu que je fusse muette pour n'en point parler, car je crois que, s'il est possible, Madame en est aussi enthousiaste que nous. »

De Brunsée Mme Bayart alla à Goritz, où se trouvaient en ce moment le Dauphin et la Dauphine et, avec eux, Henri de France et Mademoiselle. Elle fut reçue par le duc et la duchesse d'Angoulême avec une affectueuse bonté, et elle eut la joie d'embrasser le duc de Bordeaux et sa sœur. Enhardie par l'accueil qui lui était fait, elle crut pouvoir parler à Madame la Dauphine de M. de Chateaubriand et du désir qu'avaient les meilleurs royalistes de France de voir le grand écrivain placé auprès du duc de Bordeaux. « M. de Chateaubriand ! » dit la princesse, et de grosses larmes roulaient dans ses yeux ; « c'est impossible !... Le boulet de son *Congrès de Vérone* est encore là trop pesant sur mon cœur ! »

Dans son livre, récemment paru sur le Congrès de Vérone, se lisaient en effet ces lignes :

Le 28 (28 septembre 1823), le duc d'Angoulême, visitant la ligne d'attaque contre l'île de Léon, s'exposa pendant un long espace de onze cents toises au feu des batteries espagnoles. Un boulet l'ayant couvert de débris, il dit : « Vous conviendrez, Messieurs, qui si je suis tué, je finirai en bonne compagnie et à la française. »

Pourquoi ce boulet le manqua-t-il?

Cela voulait dire, dans la pensée de Chateaubriand : Heureux le Dauphin, s'il était mort en un jour de victoire et s'il eût échappé ainsi à la douleur de voir tomber la monarchie, à la tristesse et au deuil d'un troisième exil ! Mme Bayart s'efforça de montrer que cette interprétation était la seule possible, et elle supplia la princesse de rendre ses bonnes grâces à l'illustre écrivain.

[1] La duchesse de Berry, qui passait tous les hivers à Gratz, avait récemment acheté, à 16 lieues de cette ville, la terre de Brunsée, où elle passait la belle saison.

Revenue de Goritz à Brunsée, elle y resta jusqu'à la fin de novembre. Le jour de son départ, la duchesse de Berry lui remit une lettre pour Chateaubriand; elle était ainsi conçue :

Brunsée, 21 novembre 1838.

Mon cher Fénelon [1], Mme Bayart, que vous connaissez bien, vous parlera de mon Henri et pourra vous dire les progrès étonnants qu'il a faits depuis que vous ne l'avez vu, et tout ce qu'il promet d'heureux pour la France. Dieu qui nous l'a donné et qui nous l'a conservé à travers tant de dangers, le réserve, j'en suis sûre, à de hautes destinées.

J'ai longuement parlé de vous avec Mme Bayart, je lui laisse le soin de vous parler de nous tous.

Dites bien des choses de ma part à votre bonne femme et croyez à toute mon amitié.

MARIE-CAROLINE.

P. S. — Le comte de Lucchesi me prie de le rappeler à votre bon souvenir.

A peine débarquée à Paris, Mme Bayart courut chez Chateaubriand, qui avait quitté la rue d'Enfer et demeurait alors rue du Bac au n° 112 [2]. C'était un dimanche et Chateaubriand, se disposait à partir pour la grand messe; il voulut cependant recevoir aussitôt la voyageuse qui, au sortir de cette entrevue, écrivait à son mari :

Mme de Chateaubriand étant déjà sortie pour la messe, je me trouvai seule avec son mari : ne t'en déplaise, il me sauta au cou! Je racontai à mon cher *pilote* toute la vérité et rien que la vérité, jusqu'aux larmes que j'ai vu verser par notre sainte martyre sur le *coup de boulet* qui a si vivement affligé son cœur; je lui rapportai tout ce que Dieu m'avait inspiré de dire à Madame la Dauphine pour la consoler; je lui dis qu'enfin j'étais parvenue à verser un baume salutaire dans cette profonde blessure; que c'était à lui maintenant d'achever de la cicatriser!... Eh bien! qu'ai-je vu?... les larmes de ce *vrai* partisan du malheur couler en abondance!... Il fera désormais tout ce que je voudrai; il va écrire là-bas de suite; j'y écrirai à mon retour. Enfin, j'ai remporté la plus belle victoire sans la moindre difficulté, je dois le dire à son honneur; son cœur, son cœur, ah! qu'il est facile à

[1] La duchesse de Berry, qui avait toujours désiré que l'éducation du duc de Bordeaux pût être confiée à Chateaubriand, avait pris depuis longtemps l'habitude de l'appeler Fénelon, en souvenir du précepteur du duc de Bourgogne.

[2] Aujourd'hui n° 120.

toucher! Je pense que tu ne m'aurais pas permis tant de cruauté, et cependant elle était nécessaire. Il est heureux, mille fois heureux de connaître la vérité; il a remercié le Ciel avec moi de ce que sa femme n'était pas là... Il ira en Italie, s'il le faut, partout où je voudrai [1] !

Ah! quelle journée! Nous sommes allés ensuite à la messe de midi, et j'y ai remercié Dieu du courage qu'il a daigné m'accorder. Je suis retournée, quelques heures plus tard, chez Mme de Chateaubriand, qui m'a sauté au cou à son tour, me faisant des reproches de ne pas être descendue directement chez elle... Enfin, te dire que j'ai été reçue comme un ange, n'est certainement te dire que la vérité; ils voudraient que je ne les quittasse pas... Impossible, impossible de tout te dire... On ira passer la semaine sainte à Rome, et j'espère être de la partie...

Fidèle à la promesse qu'il avait faite à Mme Bayart, Chateaubriand écrivit à Mme la duchesse d'Angoulême. Voici sa lettre :

Madame,

J'ai appris avec la plus vive peine qu'un paragraphe du *Congrès de Vérone* aurait été représenté à V. M. comme irrespectueux pour Louis XIX. Dans les malheurs dont la famille Royale a été de nouveau frappée, je n'avais cru exprimer qu'un regret naturel à tout soldat français, le regret que le vainqueur du Trocadéro n'eût pas quitté la vie au milieu de sa gloire. Des serviteurs de la monarchie légitime à qui je me suis adressé ont pensé comme moi, persuadés qu'ils étaient que le Prince Généralissime lui-même sentirait tout comme nous. Si je me suis trompé, la Reine excusera quelques phrases arrachées à ma douleur par le souvenir d'un triomphe si pur suivi si promptement de l'exil. Dans les prochaines éditions, je ne retrancherai pas des expressions qui resteraient malgré moi dans la première, mais je les expliquerai, et ces explications ne laisseront pas plus de doute sur le fond de ma pensée que ma conduite n'en laisse sur ma fidélité.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

L'impression produite sur la duchesse d'Angoulême par la malheureuse phrase du *Congrès de Vérone* avait été trop vive et trop cruelle pour que la lettre qu'on vient de lire pût l'effacer complètement. L'infortunée princesse pardonna sans doute, mais à un homme comme Chateaubriand, on devait peut-être autre chose et mieux qu'un simple et froid pardon.

[1] La duchesse de Berry se proposait d'aller en Italie au printemps de 1839, et elle avait exprimé le désir d'y recevoir la visite de M. et de Mme de Chateaubriand.

V

Les années, cependant, pesaient de plus en plus sur la tête de Chateaubriand; la maladie se venait ajouter maintenant à ses éternels embarras d'argent. De Néris, où les médecins l'avaient envoyé, il écrivait, le 9 août 1841, à Mme Récamier :

... J'ai pris ce pays-ci en horreur. Les eaux et les médecins me sont odieux. Cette grande chaudière que le diable fait perpétuellement bouillir et où l'on puise de l'eau chaude pour les remèdes et pour la cuisine, me gâte tout. Il me semble que nous avons pour cuisinier un pharmacien. Je souffre comme un enragé; je passe les nuits à tousser, et je me lève brisé pour me jeter sur un vieux sofa. De vieilles femmes que je ne connais plus, et qui me rappellent leurs admirations âgées de cinquante années, me font fuir la promenade... *On m'avait flatté* de l'espoir que désormais je n'aurais plus à tirer le diable par la queue. Il y a bien longtemps que je le traîne. Mais je n'entends plus parler de rien...

C'était encore la bonne Mme Bayart qui lui avait valu cet espoir. Elle s'employait activement, de concert avec la duchesse de Berry, à obtenir du duc de Bordeaux qu'il mît à l'abri de la gêne les dernières années du grand écrivain. Cette fois, du moins, elle devait pleinement réussir. Le 28 juin 1842, le petit-fils de Charles X écrivit à Chateaubriand :

Kirchberg, ce 28 juin 1842.

Monsieur le vicomte de Chateaubriand, je sais que cruelle à votre égard comme elle ne l'a été que trop souvent envers les hommes qui ont illustré leur époque et leur pays, la fortune n'avait point marché pour vous du même pas que la gloire. J'éprouverais donc une vive satisfaction à réparer, autant que ma position me le permet, cette injustice du sort, en réalisant une pensée de mon aïeul le Roi Charles X, qui voulut, il y a quelques années, vous faire accepter l'équivalent d'un des traitements dont vous avez été privé par un gouvernement contre lequel vous avez si éloquemment protesté, et à alléger ainsi les sacrifices que vous impose votre inébranlable fidélité. C'est une dette à l'acquittement de laquelle vous ne vous opposerez plus, je l'espère; vous ne voudrez pas, par un nouveau refus, m'ôter l'une des occasions où la conscience d'un devoir bien rempli peut, sur la terre étrangère, me procurer l'une de ces rares jouissances qui adoucissent l'amertume de l'exil. Je charge le duc de Lévis de vous faire connaître mes intentions ou plutôt mes désirs. Connaissant les liens d'amitié

qui vous unissent à lui, j'ai pensé que je ne pouvais choisir un intermédiaire qui vous fût plus agréable.

Je vous renouvelle, Monsieur le vicomte de Chateaubriand, l'assurance de toute mon estime et de ma bien sincère et constante affection.

HENRY.

Il s'agissait de faire à Chateaubriand cette pension de 12,000 francs, à lui offerte à deux reprises en 1831 et 1833, par le roi Charles X, et qu'il avait alors refusée, disant : « Non, Sire, je ne puis accepter, parce que vous avez des serviteurs plus malheureux que moi [1]. » En 1842, les choses étaient changées. Le duc de Bordeaux était moins pauvre que son aïeul. Quant à Chateaubriand, infirme et vieilli, il ne pouvait plus désormais *gagner sa vie* et il lui avait fallu hypothéquer sa tombe. Il accepta, cette fois, et répondit à la noble lettre du prince par la lettre suivante :

Monseigneur,

Je viens de relire la lettre que vous avez daigné m'écrire; j'en ai encore été plus touché qu'à la première lecture. Me parler du milieu de vos malheurs avec tant de bonté et de noblesse! Je me suis accusé d'ingratitude. Je n'ai rien fait pour votre couronne, c'est vous qui avez voulu tout faire pour les embarras de ma vie. Je renonce, Monseigneur, à me mettre à part. Je ne veux plus vous fatiguer de mes délicatesses; vous avez assez de vos maux sans qu'un fidèle sujet vienne encore les aggraver par des scrupules incompréhensibles. J'ai vu mon ami M. le duc de Lévis, je lui ai dit que j'étais décidé à accepter vos bienfaits, ma pension de Pair à partir du jour de votre majorité. Je l'ai refusée de votre auguste aïeul; je l'accepte de vous dont j'ai proclamé le premier les droits héréditaires : *Madame, votre fils est mon Roi!* Je suis bien vieux, Monseigneur, et bien malade, je ne serai pas longtemps à charge à votre munificence. Vous aurez donné la main au bord de la tombe à un homme qui n'avait plus qu'un pas à faire pour y descendre et dont le nom, s'il survivait, resterait attaché à celui de son jeune Roi. Je me range avec orgueil à la suite de votre exil. J'attends maintenant, Monseigneur, vos ordres pour aller vous porter le tribut de ma reconnaissance partout où il vous plaira de m'appeler.

Mme de Chateaubriand demande la permission de mettre ses vœux et ses respects à vos pieds.

Je suis, etc.

CHATEAUBRIAND.

[1] *Mémoires d'outre-tombe*, t. VI, p. 88.

Quelques jours seulement après avoir écrit cette lettre, et comme il venait d'arriver à Néris pour y faire une saison, Chateaubriand y recevait la nouvelle du terrible événement du 13 juillet 1842. Le fils aîné de Louis-Philippe, le duc d'Orléans, s'était fracassé la tête sur un pavé de la route de Neuilly, en tombant du marche-pied de sa voiture. Cette mort tragique qui semblait découronner la maison d'Orléans, produisit en France et en Europe une émotion profonde. Les Chambres furent immédiatement convoquées pour le 25 juillet, afin d'assurer l'avenir par le vote d'une loi de régence. Il parut à Mme Bayart que, dans de telles circonstances, il convenait de rappeler à la France les droits de Henri V. Que ces droits fussent affirmés une fois de plus par la grande voix de Chateaubriand et l'effet serait, sans nul doute, considérable. Dès le 19 juillet, elle écrivit en ce sens à la duchesse de Berry. Celle-ci lui fit répondre, le 22 août, par les lignes suivantes, sous la signature de M. le comte de Chazelles, qui se trouvait à ce moment auprès de la princesse :

Devant cet événement du 13 dont vous entretenez S. A. R. se présentent pour l'avenir de si puissantes considérations, que les développer, en saisir le pays, eût été, serait de la plus importante actualité. La plume de *Fénelon* n'aurait besoin que d'être trempée dans son cœur pour que la France trouvât lumière dans les inspirations de son génie... Tous les vœux sont unanimes pour que cette puissante voix se fasse entendre... L'initiative pour la demander doit venir de cette même main dont vous rappelez que les lignes ont déjà porté bonheur au génie... mais son cœur ne les aura pas attendues peut-être... et nous espérons en lui !

Mme Bayart s'empressa de communiquer ce billet à Mme de Chateaubriand, qui lui répondit, le 9 septembre :

... Nous avons lu la bienveillante lettre de Brunsée; mais ce qu'on demande souffre bien des difficultés et ne peut se faire, non seulement sans beaucoup de réflexion, mais encore sans une indication *formelle* de la manière dont on veut que la *chose* soit dite. Vous savez que Fénelon ne sait bien parler qu'à sa manière, et il confesse qu'en ce moment, ne connaissant pas le terrain d'outre-frontière, cette manière pourrait avoir des inconvénients. Aussi longtemps que votre ami ne pourra pas connaître par lui-même les intentions des intéressés, il doit se taire, dans l'intérêt d'une cause qui, depuis douze ans, n'a été, avec les meilleures intentions du monde, que trop mal servie...

Aucune indication « formelle » n'étant venue à Chateaubriand de la part des « intéressés », la brochure ne fut pas écrite, et il vaut sans doute mieux qu'elle ne l'ait pas été. Le zèle de Mme Bayart l'avait ici abusée. Il est deux choses qui, malgré toutes les divisions, doivent rester saintes : la mort et le deuil. Il ne convenait pas que le coup affreux qui venait d'atteindre la famille d'Orléans fût, pour le parti légitimiste, l'occasion d'une manifestation politique. Les princes de la Branche aînée firent, en cette triste circonstance, la seule chose qu'il y eût à faire. Le duc de Bordeaux était, à ce moment, aux eaux de Tœplitz ; le duc et la duchesse d'Angoulême et Mademoiselle étaient à Kirchberg. Dès qu'ils apprirent la nouvelle et sans s'être concertés, les princes se rencontrèrent dans un même sentiment, et firent immédiatement célébrer des services funèbres pour le repos de l'âme de M. le duc d'Orléans. La chapelle du château de Kirchberg vit trois exilés, le fils de Charles X, la fille de Louis XVI et la fille du duc de Berry s'approcher de la table sainte, afin de rendre plus efficace et plus puissante la prière qu'ils adressaient à Dieu pour qu'il voulût bien recevoir en sa miséricorde le premier-né du roi des Français.

L'année suivante allait apporter à Mme Bayart une grande joie. Le duc de Bordeaux, prenant le titre de comte de Chambord, qu'il avait déjà porté à Rome en 1839, résolut, à l'automne de 1843, de se rendre en Angleterre. Bien qu'il désirât vivement voir auprès de lui, pendant son séjour à Londres, le plus grand nombre de Français possible, il n'adressa en France que deux invitations personnelles, l'une à Chateaubriand, l'autre à Berryer. Ce fut à Chateaubriand que le jeune prince adressa son premier appel : « Je serai heureux et fier, lui écrivait-il dès le 30 septembre, de montrer près de moi un homme dont le nom est une des gloires de la France et qui l'a si noblement représentée dans le pays que je vais visiter. »

Chateaubriand était très souffrant. Quelques-uns de ses amis lui représentèrent que les fatigues et les émotions de ce voyage pourraient être mortelles pour lui : « Quand on a reçu une telle lettre, dit-il, il faut y aller vivant, et mort, s'y faire porter dans sa bière. » De son côté, Mme de Chateaubriand écrivait à Mme Bayart :

Mon mari se prépare au voyage auquel il a été invité par l'auguste voyageur lui-même, de manière à lui faire oublier que, dans cette saison, sa santé ne répond pas à son zèle, et que ses jambes le porteront bien mal où son cœur l'appelle. Je ne puis vous promettre, très chère Dame, qu'il laisse ici sa modestie : c'est un défaut de caractère qui lui est trop particulier pour qu'il s'en corrige. Il ira donc, tout

simplement, mettre ses respects et son dévouement aux pieds du Prince et reviendra ici chanter le *Nunc dimittis.*

Il sera heureux de rencontrer votre mari et votre cher Henri qui paraît être le digne fils de son père; je conçois bien, chère amie, vos regrets de ne pouvoir les accompagner...

Le comte de Chambord avait commencé son voyage par Edimbourg et par l'Ecosse; il ne devait être à Londres que le 28 novembre. Ce fut seulement à ce moment que Chateaubriand passa le détroit. Henri de France avait voulu qu'il fût son hôte et occupât le rez-de-chaussée de l'hôtel que lui-même habitait dans Belgrave-Square. A peine arrivé, il monta dans les salons du prince. Confondu dans la foule, donnant à tous l'exemple du respect, le vieillard, malgré les fatigues d'un long voyage et le poids de la maladie, se tenait debout devant les grandeurs de l'exil et les majestés d'un passé de huit siècles. Averti de sa présence, le comte de Chambord traversa les flots nombreux de visiteurs qui s'ouvraient avec peine pour lui faire un passage, et quand il fut auprès de lui, prenant ses deux mains : « Monsieur de Chateaubriand, lui dit-il, asseyez-vous de grâce, je vous en prie, pour que je puisse m'appuyer sur vous. »

Chaque matin, le prince allait visiter son *cher malade*, s'asseyait familièrement sur son lit et causait longuement avec lui des hommes et des choses. Il venait le prendre dans la journée pour l'emmener en voiture, afin de ne perdre presque aucune heure de son séjour.

Le 30 novembre, une nombreuse députation de Français, ayant à sa tête le duc de Fitz-James, étant allée saluer Chateaubriand, le comte de Chambord parut inopinément au milieu de l'assemblée; il était accompagné de Berryer et du duc de Valmy : « Messieurs, dit-il, j'ai appris que vous étiez réunis chez M. de Chateaubriand, et j'ai voulu venir ici vous rendre votre visite... Je suis si heureux de me trouver au milieu des Français! J'aime la France parce que la France est ma patrie, et si jamais mes pensées se sont dirigées vers le trône de mes ancêtres, ce n'a été que dans l'espoir qu'il me serait possible de servir mon pays avec ces principes et ces sentiments si glorieusement proclamés par M. de Chateaubriand, et qui s'honorent encore de tant et de si nobles défenseurs dans notre terre natale. »

Tout le monde pleurait. « Messieurs, dit Chateaubriand, mes larmes sont la seule réponse que je puisse faire. » Et il tomba assis sur un fauteuil. Le prince lui serra de nouveau la main, et non moins ému que tous les assistants, il leur dit : « Messieurs, je vous

laisse avec notre ami »; puis il se retira au milieu des cris mille fois répétés de *Vive le Roi*[1] *!*

Le rêve de Mme Bayart se réalisait enfin : son jeune roi se montrait à la France appuyé sur M. de Chateaubriand, déclarant faire siens les principes et les sentiments du grand écrivain. Elle n'avait pu se rendre à Londres, où le comte de Chambord désirait, d'ailleurs, ne voir venir que des hommes; mais elle avait envoyé à Belgrave-Square son mari, son fils Henri, filleul du prince, et son gendre, M. Auguste Johanet[2]. Chaque jour, ils la tenaient au courant des incidents qui se produisaient, et qui tous étaient de nature à fortifier ses espérances, à réjouir son cœur de fidèle royaliste. Le prince avait accordé à nos trois voyageurs une audience particulière et s'était montré pour eux — et aussi pour *l'absente* — plein de la plus affectueuse sollicitude. De son côté, dès que Chateaubriand avait aperçu M. Bayart dans les salons de Belgrave-Square : « Eh! bien, lui avait-il dit, vous devez sentir vos entrailles remuer à l'aspect de ce beau prince qui a sucé le lait de Mme Bayart! — Et vous, Monsieur Henri, que vous a dit votre parrain? »

Le voyage de Londres se ferma sur ces deux lettres :

Londres, le 4 décembre 1843.

Monsieur le vicomte de Chateaubriand, au moment où je vais avoir le chagrin de me séparer de vous, je veux vous parler encore de toute ma reconnaissance pour la visite que vous êtes venu me faire sur la terre étrangère, et vous dire tout le plaisir que j'ai éprouvé à vous revoir et à vous entretenir des grands intérêts de l'avenir. En me trouvant avec vous en parfaite communion d'opinions et de sentiments, je suis heureux de voir que la ligne de conduite que j'ai adoptée dans l'exil, et la position que j'ai prise, sont en tous points conformes aux conseils que j'ai voulu demander à votre longue expérience et à vos lumières. Je marcherai donc avec encore plus de confiance et de fermeté dans la voie que je me suis tracée.

Plus heureux que moi, vous allez revoir notre chère patrie. Dites à la France tout ce qu'il y a dans mon cœur d'amour pour elle. J'aime à prendre pour mon interprète cette voix si chère à la France, et qui a si glorieusement défendu, dans tous les temps, les principes monarchiques et les libertés nationales.

HENRY.

[1] Lettre de M. Henri Bayart.

[2] M. Auguste Johanet, avocat à Paris, avait plaidé dans la plupart des procès politiques de l'époque. Il est l'auteur de plusieurs écrits royalistes : *la Vendée à trois époques*; — *Souvenirs de Belgrave-Square*, etc.

Londres, le 5 décembre 1843.

Monseigneur,

Les marques de votre estime me consoleraient de toutes les disgrâces, mais exprimées comme elles le sont, c'est plus que de la bienveillance pour moi, c'est un autre monde qu'elles découvrent, c'est un autre univers qui apparaît à la France.

Je salue avec des larmes de joie l'avenir que vous annoncez. Vous, innocent de tout, à qui l'on ne peut rien opposer que d'être descendu de la race de saint Louis, seriez-vous donc le seul malheureux parmi la jeunesse qui tourne les yeux vers vous?

Vous me dites que, plus heureux que vous, je vais revoir la France : *plus heureux que vous!* c'est le seul reproche que vous trouviez à adresser à votre patrie. Non, prince, je ne puis jamais être heureux tant que le bonheur vous manque. J'ai peu de temps à vivre, et c'est ma consolation. J'ose vous demander, après moi, un souvenir pour votre vieux serviteur.

Je suis, avec le plus profond respect,
Monseigneur, de Votre Altesse Royale,
le très humble et très obéissant serviteur,

CHATEAUBRIAND.

A peine Chateaubriand était-il rentré à Paris que Mme Bayart y accourait. L'illustre pèlerin lui parla avec émotion des bontés que le prince avait eues pour lui, de la confiance qu'il lui avait témoignée. Il était heureux de son voyage, Mme de Chateaubriand paraissait moins satisfaite. Elle eût voulu que le comte de Chambord retînt près de lui son mari et lui confiât l'office de pilote; aussi bien c'était le nom qu'elle se plaisait à donner au grand homme et celui qui revenait le plus souvent dans ses conversations et sous sa plume. Pour Mme Bayart aussi, Chateaubriand était le pilote. Elle entra donc sans peine dans les vues de son amie; elle y entra si bien qu'elle résolut sur-le-champ de partir pour Londres, afin de conjurer Henri de France, qui s'y trouvait encore, de faire un nouvel appel au grand écrivain et de l'attacher définitivement à sa personne. M. Bayart goûta fort l'idée; mais, comme sa femme était sérieusement souffrante, il ne voulut pas qu'elle fît elle-même le voyage. Il fut convenu qu'elle écrirait au prince, et que leur fils Henri retournerait en Angleterre, porteur de la lettre de sa mère. Le comte de Chambord fit au jeune Bayart l'accueil le plus aimable, mais il ne crut pas devoir accéder à la demande qui lui était faite. Chateaubriand était malade, paralysé par la goutte; il venait d'entrer dans sa soixante-seizième année. Peut-être le jeune prince

était-il excusable de penser que soixante-seize ans, ce n'était pas l'âge, même pour un pilote, d'être rappelé à l'activité.

Les deuils allaient maintenant se succéder pour Mme Bayart. Le 9 février 1847, elle perdit Mme de Chateaubriand. Chateaubriand, à son tour, mourut pieusement, le 4 juillet 1848 : le vieux pilote était enfin entré au port. Leur souvenir ne devait plus la quitter. Elle eut cependant en 1849 une grande consolation. Le comte de Chambord était à Ems; elle alla le voir avec ses enfants et resta plusieurs jours auprès du prince, qui aimait à s'entretenir avec elle, lui laissant son franc-parler, l'appelant avec une souriante bonté, *sa seconde mère*, *sa plus vieille connaissance*. Elle ne devait plus le revoir; mais ses relations avec la famille royale continuèrent jusqu'à la fin, toujours pleines de dévouement d'un côté, de bienveillance reconnaissante et affectueuse, de l'autre.

Mme Bayart mourut à Lille le 11 mai 1866. Après avoir reçu les derniers sacrements avec un profond sentiment de foi, elle bénit ses enfants et leur fit ses suprêmes recommandations. Les derniers mots, les derniers noms que murmurèrent ses lèvres mourantes furent le nom de l'un de ses petits-fils et le nom de Henri V.

Il m'a paru que la vie de cette « chrétienne fervente », de cette « Française fidèle [1] » méritait un souvenir et un hommage. Jeune, Mme Bayart avait eu ses heures d'héroïsme; jusqu'à son dernier jour, elle est restée courageuse et dévouée. Rien n'est au-dessus d'une vie tout entière consacrée à une grande cause, et l'honneur est plus grand encore si cette cause est une cause vaincue.

Edmond Biré.

[1] Expressions de M. le comte de Chambord dans sa lettre du 25 mai 1866 à M. Henri Bayart.

UNE CARRIÈRE DE POLITICIEN ET DE POLICIER

FOUCHÉ

D'APRÈS UNE RÉCENTE PUBLICATION

Fouché (1759-1820), par Louis Madelin, agrégé d'histoire et de géographie, ancien membre de l'Ecole française de Rome. Paris, Plon, 1901, 2 vol. de xxxiv-529 et 568 pages, in-8°.

C'est un lieu commun que, parmi les ministres de Napoléon il y eut plusieurs excellents commis et seulement deux hommes d'État, Talleyrand et Fouché. La biographie définitive de Talleyrand est encore à écrire : mais par ses propres confidences, quelque parées et tronquées qu'il nous les ait fait parvenir, par les récits des contemporains, par les magistrales études récemment consacrées à l'histoire diplomatique de la Révolution et de l'Empire, nous commençons à nous faire une idée du personnage. La figure de Fouché demeurait plus incertaine et plus énigmatique : après un siècle, quelque chose subsistait du formidable prestige dont le grand policier avait su entourer sa vie et son administration. Les historiens n'avaient plus peur sans doute de ses espions et de ses argousins, mais ils se défiaient instinctivement des duperies posthumes de celui qui avait tant excellé à bafouer les censeurs et à dépister les indiscrets. Enfin et surtout, la longueur même et la variété de la carrière de Fouché avaient multiplié les documents sur son œuvre politique, et ce qui intimidait les plus déterminés courages, c'était l'immensité de la tâche.

Elle n'a point rebuté un jeune et brillant universitaire, M. Louis Madelin, initié à la méthode historique par les maîtres de l'Université de Nancy, perfectionné par un séjour à cette Ecole française de Rome, où sans doute on étudie de préférence l'antiquité et le moyen âge, mais où on apprend à traiter supérieurement toutes les époques, comme en fait preuve le livre si distingué de

M. Albert Dufourcq[1], et même tous les sujets, témoin le nom et l'œuvre de M. Georges Goyau. Six années d'un labeur soutenu ont familiarisé M. Madelin, non seulement avec les innombrables livres et documents imprimés qui se rapportent à Fouché, mais avec les dossiers de la secrétairerie d'Etat et de la police générale, entassés à l'hôtel Soubise : il a même mis à contribution, avec plusieurs collections particulières, certaines archives de province et de l'étranger. De cette consciencieuse et minutieuse préparation, il est résulté un ouvrage remarquable, touffu par endroits, comme l'existence même du personnage, mais plein de faits et de renseignements, et animé d'un bout à l'autre par une verve qui ne connaît pas la fatigue. Peut-être, à force de vivre en tête à tête avec Fouché, l'auteur s'est-il un peu blasé sur les méfaits de ce triste héros, un peu trop laissé séduire par certains côtés de cette étrange nature, et pèche-t-il, çà et là, par excès d'indulgence. Mais dans l'ensemble, ses jugements sont aussi équitables que ses découvertes sont neuves et que ses récits sont captivants. Son livre vient de lui valoir, après une brillante soutenance en Sorbonne, le titre envié de docteur ès lettres; il lui assurera aussi le suffrage de tous ceux, de plus en plus nombreux, qui, s'intéressant au drame de la Révolution et de l'Empire, sont curieux d'en approfondir les épisodes et d'en étudier de près les coryphées.

I

La vie de Fouché est encombrée de légendes, dont la première le fait naître dans une condition très humble, presque misérable. La vérité est que Joseph Fouché vint au monde, trente ans avant la Révolution, dans une famille de bonne bourgeoisie nantaise, enrichie depuis plusieurs générations par la navigation et le commerce avec les Antilles. Son biographe prétend spirituellement, trop spirituellement sans doute, qu'il appliqua dans les affaires publiques l'instinctive habitude de louvoyer, héréditairement transmise par les marins ses ancêtres; ce qu'il en reçut beaucoup plus sûrement, c'est le goût du confort et le désir de tenir un certain rang. Jusqu'en 1789, il se fit appeler, du nom d'un domaine de ses parents, Fouché de Rouzerolles : alors comme aujourd'hui, si la particule n'était pas la marque certaine de la noblesse, elle en constituait la contrefaçon et fort souvent le prélude.

La faiblesse de sa santé l'eût empêché de suivre la carrière paternelle, quand bien même ses succès scolaires ne lui auraient pas inspiré la vocation de l'enseignement. Brillant élève des Oratoriens

[1] Sur la République romaine de 1798.

de Nantes, il accepta ou sollicita une place parmi ses maîtres. Ce n'est pas une légende cette fois que sa présence à l'Oratoire : mais ici encore il faut distinguer. La célèbre congrégation comprenait, à côté des *Pères* qui en formaient le noyau, de simples *confrères de l'Oratoire*, revêtus des ordres mineurs ou même simples tonsurés, liés par un engagement essentiellement temporaire, pouvant rentrer dans le monde et se marier sans encourir aucune peine ni aucun discrédit. Fouché appartint toujours à cette seconde catégorie; si dans le langage courant de ses élèves il se nomma le *Père* Fouché, ce fut par une appellation courante et non régulière, *by courtesy*, comme disent les Anglais pour les fils de lords. Il porta la soutane une dizaine d'années, mais il put la quitter sans la jeter aux orties, n'ayant jamais été prêtre ni même sous-diacre.

Il enseigna successivement à Niort, à Vendôme, à Juilly, prisé des élèves pour sa bonhomie paterne et pour son zèle à reproduire devant eux les plus fameuses expériences de la physique naissante, montgolfières ou paratonnerres. A Arras, où il fut transféré en 1788, bien des influences contribuèrent à modifier ses idées : la marche générale des événements, les conversations du Père principal, qui était *orateur* de la loge maçonnique, celles surtout d'un avocat et d'un officier rencontrés à l'académie des Rosati, Maximilien de Robespierre et Lazare Carnot. Les chefs de la congrégation s'en émurent et l'envoyèrent à Nantes, dans l'espoir que les influences de famille l'assagiraient. Mais avec la perspicacité peu sentimentale qui ne devait jamais lui faire défaut, Fouché s'était rendu compte que c'en était fait des ordres religieux. Tout en restant au collège, tout en le réorganisant même comme principal, il se fit admettre au club des Amis de la Constitution, en obtint la présidence, et contracta, en septembre 1792, un mariage civil et religieux avec la fille d'un notable Nantais.

Dans tout le cours de sa carrière, il garda de l'Oratoire un souvenir non pas attendri (sa nature était réfractaire à l'attendrissement), mais satisfait et exempt de remords. Il y noua plusieurs relations durables et une étroite amitié avec ce Gaillard qu'il fit entrer dans la magistrature et qui fut son confident aux heures critiques. Avoir appartenu à l'Oratoire fut toujours un titre à sa pitié, à son intérêt ou à sa faveur. A Lyon, il épargnait ses anciens confrères; au ministère, il les plaçait[1]; en exil, il citait avec com-

[1] Il me souvient d'avoir vu, dans un carton des Archives nationales, une recommandation adressée à Fouché, ministre de la police générale; l'énumération des qualités du candidat se terminait par cette phrase ; « C'est un ancien confrère de l'Oratoire. »

plaisance le *Petit Carême* de l' « ex-confrère Massillon ». Mais cette bienveillance s'arrêta aux individus : celui qui avait vécu dix ans de la vie de l'Oratoire de Jésus fut, dans un siècle de scepticisme, un des hommes les plus dégagés de toute conviction et de toute impression chrétienne.

II

Dès ses débuts dans la vie publique, il manifesta cette souveraine aptitude du politicien à se tourner vers le parti triomphant parmi ses électeurs ou ses collègues. Nantes avait embrassé sans doute la cause de la Révolution, mais avec la réserve naturelle de la part d'une ville riche et plus commerçante qu'ouvrière. Fouché se concilia les armateurs en prenant au club la défense de la traite des nègres, ce qui lui valut les anathèmes de Brissot. Il fut élu à la Convention sur une profession de foi très modérée, presque réactionnaire, où il rappelait expressément son passage à l'Oratoire et vantait « ces sentiments religieux si nécessaires et si louables lorsqu'ils sont épurés par la philosophie ». Arrivé à Paris, comme les girondins unis à la Plaine paraissaient disposer de la majorité, il prit pour inspirateurs Condorcet et Daunou, et protesta contre les massacres de Septembre.

Le procès de Louis XVI vint modifier radicalement cette attitude. Fouché rédigea et soumit à Daunou une sentence de bannissement : il fit promettre à son collègue de se placer en face de la tribune, pour l'écouter et l'encourager; le moment venu, Daunou, qui avait tenu parole, fut stupéfait, au lieu des phrases convenues, de lui entendre balbutier : *La Mort.*

M. Madelin s'emploie fort ingénieusement à démontrer que Fouché était inaccessible à la peur, et que ce brusque revirement fut le résultat de réflexions très calculées sur l'incapacité politique des girondins et les chances croissantes de la Montagne. Il est plus probable que, comme tant de ses collègues qui lui étaient moralement supérieurs, le député de Nantes n'avait pas l'intention de voter la mort, et que le courage lui manqua en face des imprécations de la gauche et des hurlements des tribunes [1]. Ce qui le

[1] Les *Souvenirs* du duc Victor de Broglie rapportent un cas analogue et bien caractéristique. Pendant le procès du maréchal Ney, où les pairs opinaient à huis clos et à l'abri de toute contrainte matérielle, un général vint s'asseoir à côté du duc pour s'encourager par ce voisinage à voter contre la mort : à l'appel de son nom, il laissa tomber le mot fatal. — C'est un motif du même ordre qui explique les singulières différences, dans une même assemblée, entre les résultats du scrutin public et ceux du scrutin secret

distingua seulement de beaucoup d'autres *votants*, c'est que loin d'avoir des remords ou des scrupules, il se considéra comme désormais séparé par un abîme de la politique modérée, et sans prendre souci de graduer sa conversion, tint à marquer bruyamment sa place à l'extrême sommet de la Montagne.

Dans ces régions, où Danton passait pour timide et Robespierre pour tiède, la passion dominante était l'athéisme grossièrement intolérant. L'Oratorien de l'avant-veille, le déiste de la veille ne crut pouvoir donner de plus sûrs gages que la publication d'un pamphlet sur l'éducation : il y dénonçait l'antagonisme de la science et de la religion avec ces formules sonores et haineuses qui sont encore après plus d'un siècle les attributs ordinaires de l'éloquence « anticléricale »; si j'avais le loisir d'en donner ici des extraits, mes lecteurs retrouveraient les idées et les mots mêmes qui sont en faveur dans les réunions maçonniques, et de là passent trop souvent à la tribune du Palais-Bourbon.

Quand le tour vint pour Fouché d'être envoyé en mission dans les départements, ce fut à ce déplaisant apostolat qu'il sembla s'attacher d'abord, plus sectaire que terroriste, plus sacrilège que sanguinaire, plus vandale que bourreau. Sans doute, comme beaucoup de ses collègues, il se révéla dans l'anarchie homme de décision et d'action, débarrassant, par exemple, la ville de Troyes des mutins qui l'encombraient de leurs criailleries, en les enrôlant dans un bataillon de soi-disant volontaires. Sans doute encore, il aima, lui aussi, à faire parade de son autorité, à singer les gouverneurs, les commandants et les intendants de l'ancien régime : comme à Nevers sa femme était accouchée d'une fille, il daigna la nommer *Nièvre*, de même que les Duras ou les La Trémoille avaient pu consentir, par égard aux vœux de leurs gouvernés, à baptiser leurs enfants *Bretagne* ou *Languedoc*. Mais la grande affaire de Fouché, dans cette période des débuts, était la chasse aux prêtres, et surtout aux croix, aux cloches, aux vases sacrés. A Nevers, il abolit solennellement le célibat ecclésiastique, et décida que tous les ministres du culte seraient tenus dans le délai d'un mois de se marier ou d'adopter un enfant. Cet arrêté monstrueux était encore fondé sur « la pureté des principes de la primitive Eglise » : à Moulins, Fouché se déclara ouvertement disciple de Chaumette et ennemi non seulement de toute religion révélée, mais même du plus pâle spiritualisme. Il présida des saturnales où, après avoir brisé croix et statues, on entassait les ornements sacrés sur un bûcher autour duquel tournoyaient les rondes. Il fit placer à la porte des cimetières la fameuse inscription, qui le brouillait définitivement

avec Robespierre : *La mort est un sommeil éternel.* A Lyon, il trouva moyen d'aller plus loin dans la voie du scandale : sous ses yeux et avec son approbation, une sorte de procession s'organisa, dont le personnage principal était un âne chapé et mitré, qu'on fit boire dans un calice. La fête de la Raison, dont les préparatifs étaient déjà commencés dans la cathédrale Saint-Jean, eût servi de prétexte à d'autres horreurs, si de Paris ne fût venue la nouvelle que Robespierre l'emportait, et que les manifestations athées étaient proscrites.

A l'école de Chaumette, Fouché était devenu un adepte non seulement du matérialisme irréligieux, mais des théories égalitaires, qui étaient alors fort peu répandues et que lui-même ne devait pas tarder à répudier. On l'a dit depuis longtemps, les luttes de la Révolution ne furent jamais au fond que des querelles entre bourgeois, où la question sociale n'était point en cause. Il n'en est que plus curieux de voir Fouché lever, à Nevers et à Moulins, une taxe d'assistance sur les riches, enjoindre aux boulangers de Lyon de cesser la fabrication du pain de luxe et de ne plus cuire qu'une seule qualité, dite *pain de l'égalité.*

Voici deux fois que ce nom de Lyon revient sous notre plume : il est inséparable de celui de Fouché. Les mascarades impies et les velléités de nivellement social disparaissent derrière les scènes hideuses des Brotteaux, trop connues pour qu'il soit nécessaire d'en infliger à nos lecteurs une longue description.

Fouché n'arriva à Lyon qu'après le siège, et avec la spéciale mission d'exercer des représailles. Couthon, l'ami de Robespierre, envoyé tout d'abord pour châtier la ville vaincue, avait témoigné des velléités de modération, et tout en procédant à la démolition solennelle des hôtels de la place Bellecour, avait dans la mesure du possible ménagé les personnes. A cette nouvelle, Collot d'Herbois indigné enleva à la Convention le fameux décret : « Lyon n'est plus », et se fit charger lui-même de l'exécution, avec Fouché pour acolyte.

M. Madelin ne manque pas d'insister sur cette situation de second plan et comme subordonnée qu'occupait Fouché à Lyon : il n'eut probablement pas, en effet, l'initiative des mesures de rigueur, mais il les a toutes tolérées, approuvées, paraphées. Sa signature accompagne celle de Collot au bas des arrêtés les plus atroces; il escortait son collègue au pied de l'échafaud, et paradait avec lui sur l'estrade des Brotteaux le jour où, la guillotine semblant trop lente, on inaugura les atroces mitraillades. Il est possible qu'il ait sauvé quelques personnes isolées; il est certain qu'il n'a pas été animé de la conviction furieuse ni de la san-

guinaire exaltation de Collot d'Herbois : sa responsabilité n'en est que plus écrasante, d'avoir présidé de sang-froid à ces horreurs, en débitant les sophismes qui, de tout temps, ont été dans la bouche des massacreurs[1]. Son biographe prétend que lorsque, après le départ de Collot, Fouché suspendit les arrestations, « tout ce qu'il y avait d'honnêtes gens respira ». Je le veux bien : mais les cinq cents guillotinés, mais les deux mille mitraillés ou égorgés en grande pompe, n'était-ce point la fleur de la jeunesse lyonnaise et l'élite précisément des honnêtes gens?

Fouché regagna Paris au printemps de 1794, au moment où, frappant à droite Danton et Camille, à gauche Hébert et Chaumette, Robespierre venait d'affirmer sa dictature. Depuis Arras, les relations des deux anciens amis avaient été s'aigrissant sans cesse. Robespierre était presque plus ulcéré des manifestations de Fouché contre l'immortalité de l'âme, que de son manque de docilité politique. Inversement, l'ancien Oratorien, devenu non pas un débauché, mais un jouisseur parfaitement réaliste, était au premier rang de ces montagnards qui, comme l'a si bien vu et dit M. Sorel, ne pardonnaient pas à Robespierre « de viser à instituer à son profit quelque chose de plus odieux pour eux que la dictature d'un tyran, le pontificat d'un censeur ». Parmi les quelques « hommes pervers » dont le châtiment, au dire de Robespierre et de Saint-Just, devait servir de prélude au règne définitif de la vertu, Fouché figurait certainement en bonne place : il comprit qu'il s'agissait d'un duel à mort.

La première passe fut malheureuse pour lui : il parvint bien à se faire élire président des Jacobins, mais quand il voulut amener la célèbre société à se prononcer contre Robespierre, le prestige et la creuse éloquence de Maximilien eurent facilement raison de sa médiocrité oratoire. Il se tourna alors vers la Convention, et s'employa, avec une activité désespérée, à nouer la coalition qui triompha en thermidor. Mais précieux, sans doute, pour stimuler les uns et alarmer les autres, son rôle n'eut rien d'apparent. Barras, Léonard Bourdon, Legendre, Tallien et bien d'autres eurent plus de part que lui au succès.

Quand, contre le gré d'une partie de ses auteurs, la révolution de thermidor eut déchaîné la réaction antiterroriste, il s'en fallut de bien peu que Fouché n'en devînt victime. En vain, avec l'impudence qui était un des traits dominants de son caractère, il vota la mise en accusation de Carrier, et osa déplorer à la tribune les infor-

[1] « Nous faisons répandre beaucoup de sang impur, mais c'est par humanité, par devoir... » On n'avait pas dit autre chose après Septembre et après la Saint-Barthélemy.

tunes de la population lyonnaise; en vain, il invoqua les services qu'il venait de rendre en thermidor. Boissy d'Anglas lui ferma la bouche avec une de ces niaiseries déclamatoires auxquelles les assemblées se laissent toujours prendre : « Fouché n'a point eu part au 9 thermidor; cette journée fut trop belle pour avoir été déshonorée par son secours. » L'arrestation fut votée d'enthousiasme; Fouché eut l'art de s'y soustraire et de se faire oublier jusqu'en vendémiaire où, les jacobins reprenant le dessus, il ne pouvait plus être question de poursuites.

Son talent n'alla point pourtant jusqu'à triompher alors de l'impopularité que lui avaient valu ses missions dans les départements. Non réélu aux Conseils qui remplaçaient la Convention, il eut trois années difficiles à passer, retiré ou plutôt exilé dans la vallée de Montmorency, tantôt intriguant avec l'agitateur populaire Babeuf, tantôt ébauchant des relations avec les spéculateurs et fournisseurs, dont le Directoire fut l'âge d'or. Mais Fouché était alors un trop mince personnage pour que de telles amitiés lui fussent vraiment fructueuses. Pressé par la famine, il fut trop heureux, en 1798, d'accepter auprès de la République cisalpine une mission qui n'avait de diplomatique que le nom.

On commence à bien connaître, par les confidences des contemporains et les travaux des érudits, l'histoire de ces républiques éphémères fondées en Italie par les armées du Directoire : cisalpine, ligurienne, toscane, romaine, parthénopéenne, elles avaient ce trait commun de n'exister que par l'occupation française; les généraux et les agents diplomatiques du Directoire, d'accord pour imposer aux Italiens une lourde tutelle, sous prétexte de les affranchir, entraient souvent en contestation à propos du partage de l'influence ou des dépouilles. Ces méprisables querelles se coloraient d'un dissentiment politique : le général patronnait un parti indigène, auquel le commissaire en opposait un autre, et par imitation des mesquines révolutions parlementaires de Paris, c'était une succession de petits fructidors et de plus petits prairials, où le sang ne coulait guère, mais où de malpropres besognes s'effectuaient avec accompagnement de périodes vibrantes et chantantes. Rendus passifs par des siècles de servitude, les Italiens laissaient faire, et prenaient même parfois plaisir à la musique des mots.

A Milan, Fouché se conforma au programme traditionnel, organisant des révolutions avec le général Brune, quand ce n'était pas contre lui. Il eut la chance ou le talent de se faire remplacer à la veille de l'invasion autrichienne, et fut investi d'une mission analogue en Hollande, où il s'agissait de faire face aux Anglo-Russes. Il avait eu à peine le temps de prendre quelques mesures

intelligentes, qu'il était avisé de sa nomination au ministère de la police générale. Sa vraie carrière allait commencer.

III

Ce ministère était une création du Directoire, qui avait cru remédier à sa faiblesse en instituant un fonctionnaire particulièrement chargé de veiller à la sûreté de l'Etat. En trois ans, l'hôtel de Juigné, quai Voltaire, avait vu défiler un légiste sournois comme Merlin, un honnête administrateur comme Cochon, un sectaire imbécile comme Sotin et plusieurs personnages totalement insignifiants. Tous s'étaient montrés impuissants : la sécurité publique n'était pas mieux assurée dans les grandes villes que sur les grandes routes, et quant à la police politique, ni les menaces ni les mesures de violence n'empêchaient tous les partis de se disputer ouvertement la succession d'un gouvernement condamné.

Barras et Sieyès, les deux membres importants du Directoire, se trouvèrent par hasard d'accord pour désirer la nomination de Fouché. Celui-ci n'avait point justifié alors d'une vocation spéciale pour la police : on le prit sans doute parce que son nom devait plaire aux jacobins prédominants dans le conseil des Cinq-Cents, et que, d'ailleurs, on le savait dénué de scrupules. Barras, qui négociait une restauration monarchique, et Sieyès, qui rêvait d'une dictature républicaine, pensaient l'un et l'autre que les « convictions » du nouveau ministre ne tiendraient pas contre de sérieuses garanties. Ils le jugeaient d'après eux-mêmes, et auraient pu se reconnaître dans le portrait que traçait de Fouché l'honnête Fauriel, quelques années plus tard : « Ayant, comme tous les hommes qui, dans leur conduite à travers la Révolution, n'ont été inspirés que par des motifs d'intérêt personnel, contracté l'habitude de regarder les principes absolus de la justice et de la vérité comme des niaiseries qui ne peuvent duper que les sots. »

A peine dans la place, Fouché montra tout à la fois qu'il avait le génie du métier et qu'il entendait agir à sa guise. Comme on lui demandait de mater les jacobins devenus gênants, il annonça très haut des mesures draconiennes contre les modérés; puis, ayant ainsi « soutenu sa popularité », ainsi qu'il l'expliquait aux directeurs abasourdis, il se mit tranquillement à fermer des clubs et à supprimer des journaux révolutionnaires. En même temps, il déjouait les conspirations royalistes et radiait un certain nombre d'émigrés. Dans l'impopularité de tout le personnel gouvernemental, il trouvait le moyen de faire émerger son nom, comme celui de quelqu'un avec qui il fallait compter.

Alors que les lecteurs du *Correspondant* sont encore sous le charme du récit de M. Vandal, je n'aurai pas l'impertinence de leur raconter la part que Fouché prit à la révolution de brumaire. Ils savent que son rôle y fut discret et réservé : instruit de ce qui se préparait, incertain du succès et indifférent entre les divers partis, il se contenta de maintenir la tranquillité dans la rue pendant la crise et s'arrangea pour paraître indispensable au vainqueur, quel qu'il fût. Aussi, seul des ministres du Directoire, il conserva son portefeuille sous le Consulat.

Se sentant assuré du lendemain, il remania et fortifia son administration. Il en épura le personnel, ce qui ne veut pas dire qu'il le moralisa : mais, aux agents recrutés dans les comités révolutionnaires sur leur réputation de « civisme », il substitua des survivants de la police de l'ancienne monarchie, des jacobins qu'il avait vus à l'œuvre, et surtout des déclassés de toute catégorie, comme la Révolution en avait créé des milliers : négociants ruinés, gentilshommes à bout d'expédients, officiers obligés de quitter leur épaulette, prêtres ou moines défroqués, et parmi ceux-ci le chef même de la police secrète, Desmarest. Pendant que la réorganisation administrative faisait rapidement renaître la sécurité des personnes et des propriétés, la police politique acquérait une vigilance, une activité, qui déconcertaient les conspirateurs, et un agent royaliste était contraint à cette piteuse constatation : « Il devient presque impossible à un individu fortement signalé de se soustraire à la surveillance. »

Mais Fouché n'eût point été Fouché s'il s'était cantonné dans l'exacte et stricte observation de son rôle professionnel. Disons, pour ne plus y revenir, qu'il ne négligea point ses intérêts pécuniaires, touchant d'énormes pots-de-vin sur la ferme des jeux, spéculant à la Bourse à coup sûr, combinant de profitables opérations avec les brasseurs d'affaires les plus en renom : en 1810, il quitta le ministère avec une fortune de plus de vingt millions, qui n'avait peut-être pas précisément la concussion pour origine, mais dont la source était certainement impure. — Mais de plus, il mit son énorme puissance au service d'une politique déterminée, et moitié par ambition, moitié par intérêt, prétendit bien influer sur la marche du gouvernement.

Le système de réparation inauguré par Bonaparte devait avoir pour résultat nécessaire le retour aux affaires des modérés, survivants de la Constituante, de la Législative et même de la Convention. Fouché, qui n'avait pas d'antipathies personnelles, en prit aisément son parti : mais ce à quoi il ne se résignait point, c'était à ce que l'influence de ces modérés devînt exclusive ou même

prédominante, et qu'on n'en vînt à des représailles contre les terroristes et les régicides. De là son insistance à mettre en avant tous ceux des anciens jacobins qui pouvaient servir le régime, et à représenter les autres comme inoffensifs. Ce n'est qu'à son corps défendant, et quand il vit le maître près de faire un éclat, qu'il « organisa » le complot d'Arena, en poussant sous main quelques exaltés à passer de la déclamation à l'action. La machine infernale fut pour lui l'occasion d'un triomphe, d'abord parce qu'elle mit sa perspicacité en relief, puis parce qu'elle donna raison à son flegme du côté des jacobins, à ses défiances contre les chouans.

Pour éviter une politique de réaction, il fallait s'opposer à la rentrée en masse des émigrés. Fouché n'y manqua point, préconisant le système des radiations personnelles et successives, comme plus propre à faciliter la surveillance et à empêcher les conflits d'opinion. Ce qu'il n'ajoutait pas, c'est que le ministre de la police, dispensateur en fait des radiations, augmenterait ainsi ses attributions et s'acquerrait des droits à la gratitude d'une classe nombreuse et utile à gagner.

Plus encore peut-être que l'influence des émigrés, les hommes compromis dans la Révolution redoutaient celle des prêtres orthodoxes. Voilà pourquoi le sceptique Fouché se prit de prédilection pour le clergé constitutionnel, et s'appliqua, non pas précisément à entraver les négociations du Concordat, mais à les faire tourner de façon que l'Eglise n'en sortît pas trop forte. Dans cet ordre d'idées, il commit d'inconcevables brutalités, par exemple à l'égard de l'abbé Fournier, qui méritait mieux qu'une note dans le livre de M. Madelin; ce prédicateur en renom avait, le jour de la Pentecôte de 1801, déploré un peu vivement en chaire les crimes de la Révolution : Fouché, sous prétexte qu'un fou pouvait seul tenir ce langage, le fit interner à *Bicêtre*, puis expédier à Turin, d'où le malheureux ne revint que sur l'intercession de Fesch : il est vrai que, par une brusque saute de vent qui peint bien l'époque, le pensionnaire de Bicêtre devint presque immédiatement aumônier de l'empereur et évêque de Montpellier.

C'était peu d'assurer le présent, si l'on ne ménageait point l'avenir : or, avec un chef d'Etat aussi belliqueux que Napoléon, cet avenir pouvait s'ouvrir d'un jour à l'autre; il y suffirait d'un boulet, ou même d'une irrémédiable défaite. Aussi, dès la campagne de Marengo, Fouché inaugura-t-il la tactique qu'il devait poursuivre pour Austerlitz, pour Friedland, pour Somo-Sierra, pour Wagram, pour Waterloo. Attentif à maintenir l'ordre, à préparer les lampions et les *Te Deum*, il prenait, d'autre part, ses précautions en cas d'accident, et édifiait dans la coulisse un gouverne-

ment de rechange, destiné à paraître si celui de Napoléon venait à s'effondrer. Soupçonnée ou connue du maître, cette prévoyance raffinée n'était naturellement pas de son goût; mais comme après tout il revenait toujours victorieux, que Fouché le servait bien et lui en imposait un peu, il grondait, mais ne sévissait pas.

En effet, la première et passagère disgrâce de Fouché eut une cause différente. Il entrait dans son plan de contre-réaction que la monarchie ne fût relevée au profit de personne, même de Bonaparte; aussi fit-il une opposition résolue et souvent efficace à l'établissement du consulat à vie; c'est lui qui inspira au Sénat le vote malencontreux, bornant à dix ans la prorogation des pouvoirs consulaires. Napoléon exaspéré résolut de le congédier; mais le tout-puissant dictateur y mit d'infinis ménagements, supprimant le ministère comme inutile, déclarant par une lettre publique qu'en cas de rétablissement, Fouché en serait l'indispensable titulaire, lui accordant une grasse sénatorerie et une gratification de 1,200,000 francs.

Au bout de deux ans, pendant lesquels la police, tiraillée entre plusieurs directions, avait multiplié les bévues ou les défaillances, n'avait pas su prévenir les débarquements de chouans, avait déterminé par de faux renseignements la déplorable arrestation du duc d'Enghien, Napoléon devenu empereur faisait revivre le ministère de la police générale. Fouché, acceptant comme toujours le fait accompli, le devançant même, avait dans les derniers temps poussé à l'empire, et à l'empire autoritaire : la monarchie lui semblait supportable, où il serait Excellence et comte.

Cette seconde période peut vraiment s'appeler son *grand ministère*. Rappelé aux affaires, moins encore par le choix de Napoléon que par la désignation, sinon par le vœu, de l'opinion, fort d'une puissance presque sans limites et d'un prestige peut-être plus étendu encore, c'est alors que Fouché établit sa réputation de chef de police idéal. Il organisa la partie ostensible de son administration sur le pied des autres ministères : il eut sous ses ordres des conseillers d'État, dont le plus précieux était le fameux Réal; des auditeurs, qui faisaient leur apprentissage; dans les régions récemment annexées, des directeurs généraux; dans les grandes villes et les ports de mer, des commissaires généraux. De Hambourg à Bayonne et de Rome à Anvers, c'était une véritable armée qui manœuvrait sur un signe venu du quai Voltaire, sans compter les irréguliers, c'est-à-dire les agents secrets de tout ordre et de toute origine, dont les uns faisaient leur métier aux Tuileries, dans l'entourage même du souverain, et les autres

hors des frontières de l'empire, chez les ennemis, les alliés ou les neutres, à Londres, à Pétersbourg, à New-York.

Le fond des idées de Fouché n'avait pas changé : il alliait toujours le goût du pouvoir à l'absence de scrupules, et le soin de ses intérêts à un profond mépris pour l'humanité : « Ce mépris tient à ce que M. Fouché s'est beaucoup étudié », disait Talleyrand avant qu'ils ne se fussent réconciliés. Fouché restait en garde contre une réaction qui aurait remis en question les responsabilités révolutionnaires. Mais maintenant que le trône était relevé au profit de Napoléon, il employait une tactique un peu différente pour atteindre au même résultat.

Il était dignitaire de la franc-maçonnerie, mais comme beaucoup de grands fonctionnaires l'étaient alors, sans que cela tirât à conséquence. Aux mesures hargneuses de 1802, il substituait des avances à l'égard du clergé. Quand il écrivait, en tête d'une circulaire à l'épiscopat : « Il y a plus d'un rapport entre vos fonctions et les miennes », c'était une gracieuseté qu'il entendait faire aux prélats. M. Madelin exagère pourtant quand il prétend montrer la généralité des évêques en rapports cordiaux avec Fouché : en examinant les noms qu'il cite, on ne trouve qu'un diplomate italien comme Consalvi, un nonagénaire fatigué comme le cardinal de Belloy, un collaborateur de la police comme Pancemont, un personnage discrédité comme Maury, deux constitutionnels comme Le Coz et Périer. Il est vrai que l'un de ceux-ci lui parlait des « fonctions si importantes pour lesquelles le ciel semblait l'avoir fait. » Mais même dans ce temps de servilité, l'immense majorité de l'épiscopat dut se soustraire à des relations compromettantes.

Les fréquentations intimes de Fouché dans le faubourg Saint-Germain étaient de meilleur aloi. Ce ne fut pas son moindre succès, avec ses actes passés et ses fonctions présentes, de se faire, je ne dis pas seulement accepter, mais désirer dans quelques-uns des salons les plus fermés et les moins *ralliés*. Il y parvint en faisant croire qu'il tempérait toujours les rigueurs de Napoléon, et en jouant la bonhomie. Que la princesse de Vaudemont, la sœur du prince de Lambesc, lui prît le menton devant témoins en lui disant : « Mon petit Fouché, comme vous avez l'air d'une fouine ! », ce n'est peut-être pas très flatteur à notre point de vue moderne, mais cela prouve sur quel pied de familiarité il était reçu dans la maison. Les choses se passaient de même, au menton près, chez Mme de Custine et chez Mme Récamier.

En cultivant des amitiés qui chatouillaient son amour-propre et qui surtout lui promettaient une sauvegarde éventuelle,

Fouché ne se relâchait pas de sa surveillance sur les royalistes. A force de styler les journaux, d'intimider les causeurs, il parvenait à créer autour des Bourbons le silence, puis l'ignorance et l'oubli [1]. Les départements de l'Ouest, après quelques exemples, renonçaient à toute velléité d'agitation. Les émissaires qui s'obstinaient à débarquer de Jersey, moitié agents royalistes et moitié espions anglais, chargés de préparer un mouvement et de rapporter des documents ou des plans, étaient tous pris les uns après les autres; le dernier fut Armand de Chateaubriand [2].

Moins encore que sous le Consulat, le ministre de la police était disposé à se cantonner dans ses écrasantes fonctions. Il continua comme par le passé à ébaucher des intrigues, à vouloir empiéter sur les attributions de ses collègues et même sur le souverain domaine de l'empereur. Pendant que celui-ci guerroyait en Espagne, où les esprits passaient pour exaltés et les fanatiques pour hommes d'action, Fouché jugea prudent de se raccommoder à grand fracas avec Talleyrand, dont une violente antipathie l'avait jusque-là séparé. Après Wagram, chargé de l'intérim du ministère de l'intérieur, il prit prétexte d'un débarquement anglais dans le delta de l'Escaut pour confier à Bernadotte un commandement important et lever dans tout l'empire des gardes nationales qui seraient indirectement sous ses ordres. Précédemment, il avait eu l'audacieuse pensée d'imposer le divorce à Joséphine, et même à Napoléon, qui n'en voulait pas encore, en mettant en avant un prétendu vœu irrésistible de l'opinion publique. L'empereur avait été mécontent sans doute, avait menacé, mais sans frapper. Le 15 août 1809, avec ses collègues Clarke, Gaudin, Champagny, Fouché était fait duc [3].

Le duc d'Otrante, lors du divorce impérial, préconisa le mariage russe, beaucoup moins dans l'intérêt de l'empire que pour sa propre sécurité : il prévoyait qu'une alliance avec les Habsbourg produirait dans le monde de la cour une réaction aristocratique funeste aux nobles de date récente, et qui finirait par avoir son contre-coup sur la politique générale. Cette réaction contribua sans

[1] Norvins rapporte qu'à la nouvelle de l'exécution du duc d'Enghien, les badauds du faubourg Saint-Honoré se demandaient quel était cet étranger. D'après un document cité par M. Madelin, une opinion courante était que Louis XVIII avait deux frères, le comte de Provence et le comte de Lille.

[2] Sur ce dramatique épisode, on aurait tort de s'en tenir aux *Mémoires d'outre-tombe*. Les très curieux *Mémoires du comte de Semallé* éclairent le rôle d'Armand et rectifient celui de René.

[3] Il fut certainement très vain de son titre, mais le silence de M. Madelin achève de prouver qu'on a fabriqué le mot légendaire : « Robespierre me dit un jour : « J'ai l'œil sur toi, *duc d'Otrante*. »

doute à la seconde disgrâce de Fouché, mais elle ne la détermina point. Ce fut lui qui, égaré, dirait-on, par la folie de l'ambition, imagina, de son autorité privée, d'entamer par l'intermédiaire du banquier Ouvrard des négociations avec le gouvernement anglais pour la conclusion d'une paix générale.

IV

Les détails de sa destitution sont bien connus, et la négociation qu'il fallut entamer pour lui faire restituer des papiers compromettants. Napoléon outré lui retira le gouvernement des États romains, qui lui avait été d'abord attribué comme compensation, et lui intima l'ordre de voyager au loin.

Le duc gagna Livourne, et eut peut-être même la velléité de se réfugier aux États-Unis. Mais cet affolement fut de courte durée, et l'empereur, d'ailleurs, ne tarda pas à tolérer son séjour à Aix-en-Provence, chef-lieu de sa sénatorerie. Il y fit d'agréables ou utiles connaissances, notamment celle du jeune avocat Manuel. Il eut aussi la douleur, très vivement ressentie, d'y perdre sa femme : la première duchesse d'Otrante, née Coiquaud, n'était ni jolie ni brillante; son mari pourtant lui était fort attaché, et ce politique sans principes fut un époux irréprochable.

Près de trois années se passèrent, pendant lesquelles l'opinion, rapidement édifiée sur la maladresse et la brutalité de Savary, annonça et désira plus d'une fois le retour du duc d'Otrante au quai Voltaire. Mais, sans parler de ses graves motifs de défiance, Napoléon à cette époque croyait pouvoir suppléer à l'insuffisance de ses ministres, et prisait avant tout chez eux l'esprit de subordination : le duc de Rovigo resta donc ministre, même après que la conspiration Malet l'eut couvert de ridicule.

En 1813, quand l'horizon s'assombrit, l'empereur pensa prudemment que Fouché ne saurait être tenu trop loin de Paris. Il le nomma donc, à la place de Junot frappé d'aliénation mentale, gouverneur général des provinces illyriennes, en lui intimant l'ordre de partir immédiatement pour Laybach.

La rupture avec l'Autriche allait rendre matériellement impossible le maintien de la domination française en Illyrie. Fouché le comprit d'emblée, et tâcha seulement d'empêcher l'évacuation de tourner en débâcle : il fit assez fière contenance, aidé par la lenteur et l'irrésolution des Autrichiens, concentra le personnel des administrations à Goritz, puis l'amena sans encombre à Venise, quelques jours avant la bataille de Leipzig.

La tentation le dévorait, d'aller prendre sa part des conciliabules

qui se multipliaient à Paris; mais de son côté, l'empereur tenait plus que jamais à l'écarter. Il prit un moyen dangereux, et le chargea d'aller à Naples raffermir la fidélité de Murat, sur lequel des bruits de défection commençaient à courir. Le duc d'Otrante fit certainement le voyage de Naples : quant à la manière dont il s'acquitta de sa mission, il est difficile d'en parler aussi nettement; ce qui est positif, c'est que Murat, après s'être déclaré contre la France, demeura dans les meilleurs termes avec lui et continua à recevoir ses conseils.

Napoléon obtint du moins ce résultat, que Fouché, obligé de faire un long détour, n'arriva à Paris que huit jours après la capitulation. Il courut au Sénat, et se mêla aux négociations qui réglèrent l'attribution de la lieutenance générale au comte d'Artois. Mais les résolutions décisives avaient été prises sans lui, et le nouveau gouvernement ne lui avait aucune obligation : il ne fut même pas pair de France.

Nous avons vu que cette nature était peu accessible au découragement. Le ministère de la police venait d'être encore une fois supprimé; s'il était rétabli, comme beaucoup de royalistes convaincus en formaient le vœu, pourrait-on le confier avec succès à un autre qu'à celui qui, seul, s'était montré à la hauteur de ces délicates fonctions, qui était demeuré le ministre-type? Fouché fit passer aux Tuileries des notes à la troisième personne, où un impartial anonyme était censé rendre justice à ses talents et excuser son vote régicide. Sous son propre nom, il osa communiquer des mémoires politiques qui contenaient d'excellents conseils, puisqu'il y préconisait l'indemnité aux émigrés.

Comme pourtant on tardait à l'employer, et qu'il constatait la désaffection causée dans une partie de la population par les maladresses des ministres de la Restauration, il se mit à conspirer. Etait-ce au profit du roi de Rome, du duc d'Orléans ou de la République? La question est demeurée obscure, et ce qui se perçoit clairement, c'est seulement que dans la future organisation du pouvoir, le duc d'Otrante n'aurait pas été oublié. Il paraît bien aussi qu'avec une infernale audace il dénonça au gouvernement sa propre conspiration, en termes trop vagues pour permettre une intervention utile, mais suffisants pour le couvrir en cas d'échec.

Le retour de l'île d'Elbe vint interrompre ce beau travail. Fouché eut la suprême habileté de se faire arrêter *in extremis* et de s'évader incontinent, de façon à se présenter devant Napoléon comme le ministre indispensable, avec la double auréole de la persécution subie et déjouée.

V

Nous avons eu l'occasion d'étudier ici-même l'attitude de Fouché pendant les Cent-Jours, à propos des Mémoires du chancelier Pasquier ou du livre de M. Vigier sur Davout. Je n'y reviendrai donc point, sinon pour louer l'art saisissant avec lequel M. Madelin a peint ce réseau d'intrigues : conseils de prudence aux Vendéens, pourparlers avec les coalisés, direction des élections dans un sens antibonapartiste, avances aux royalistes de toute nuance. Après Waterloo, comme on l'a fait observer à la soutenance, l'habileté de Fouché fut plus criminelle et plus prodigieuse encore : il trouva moyen de paralyser ceux qui voulaient se serrer autour de Napoléon pour une résistance désespérée, et d'entraver ceux qui ne voyaient plus de salut que dans le retour immédiat de Louis XVIII; il prolongea de quelques jours une situation fausse, dangereuse, où Paris risquait d'être brûlé et la France démembrée, mais grâce à ce délai, le duc d'Otrante devint ministre du roi très chrétien.

Quand Fouché eut prêté serment entre les mains du frère de Louis XVI, quand le comte d'Artois lui eut dit avec effusion : « L'entrée du roi a été admirable, Monsieur le duc, et nous vous en avons toute l'obligation; » quand le roi et toute la cour eurent signé au contrat de mariage de l'ancien oratorien avec une Castellane, alors vraiment, comme le dit son biographe, il y eut une heure où il « put douter de la justice des hommes et de celle du ciel ». Mais, heureusement pour la morale, le châtiment, encore que mitigé, n'était pas loin.

Soit insouciance ou malechance, Fouché, qui avait si activement brassé les élections des Cent-Jours, n'eut aucune influence sur celles dont sortit la Chambre Introuvable. Ces ultra-royalistes de province, étrangers aux intrigues comme aux engouements de Paris, débarquèrent résolus à sauver la monarchie malgré elle, en supprimant toute compromission avec la Révolution. Pour les apaiser, Talleyrand sacrifia Fouché, sans se rendre compte que lui-même était peut-être plus détesté encore. L'éloignement du duc d'Otrante revêtit d'abord la forme honorable d'une mission diplomatique : accrédité auprès du roi de Saxe, il emporta pour ce prince une lettre chaleureuse de Louis XVIII. Mais les événements marchaient en France, et le ministère Richelieu ne put empêcher le bannissement de ceux d'entre les régicides qui avaient adhéré au gouvernement des Cent-Jours : d'ambassadeur, Fouché devenait exilé.

De Prague à Linz et à Trieste, il traîna pendant près de cinq

ans une existence dont son biographe a expressivement dépeint l'oisive et impatiente mélancolie. Il affectait sans doute une résignation philosophique, voire même une chrétienne sérénité : « J'ai toujours quitté le pouvoir sans regrets, je ne changerais pas le repos dont je jouis contre un trône... Soit élévation d'âme, soit instinct de ma supériorité, soit souvenir de la morale oratorienne qui est celle de l'Evangile, je n'ai jamais supposé à mes ennemis qu'un égarement de zèle et une grande ignorance des affaires. » Malgré ces belles phrases, faites pour duper les naïfs de Vienne et surtout de Paris, le vieil homme n'avait point disparu : il était à l'affût des nouvelles de France, tentait une démarche à chaque changement de ministère, donnait à entendre qu'il serait à même de rendre encore des services.

Le fameux *Jamais* du comte de Serre, qui fut moins une déclaration préméditée qu'un cri d'éloquence ou une inspiration de stratégie parlementaire, ruina définitivement les illusions de Fouché. Il chercha vainement à se fixer à Munich, où la Sainte-Alliance jugea dangereux de le laisser dans le voisinage d'Eugène et d'Hortense. Usé avant l'âge, le soleil de Trieste le tenta. A défaut des Beauharnais, il y retrouva une partie des Bonaparte, Jérôme et Catherine, Elisa, qui l'accueillirent comme s'il avait été pour leur frère le plus irréprochable des serviteurs; Catherine, chez qui la naïveté allemande était incurable, résumait son impression en l'appelant « un excellent et digne homme ».

Cette période de détente et de repos ne dura guère. Dans les derniers jours de 1820, Fouché rentra frissonnant de sa promenade quotidienne : la pleurésie parut rapidement sans remède. L'avant-veille de sa mort, alors qu'il était déjà hors d'état de parler, il enjoignit par signes à l'un de ses fils d'ouvrir son secrétaire et de brûler de nombreux papiers, dont le contenu est resté mystérieux.

M. Madelin a raison sans doute de voir en Fouché le modèle sinistrement grandiose des politiciens modernes, pour qui tout est subordonné à leur ambition ou à leur intérêt. Mais M. Lavisse n'avait pas tort non plus, quand l'autre jour, à la Sorbonne, il le traitait tout uniment de gredin. Les deux opinions n'apparaissent point d'ailleurs comme impossibles à concilier.

L. de Lanzac de Laborie.

RENAISSANCE DRAMATIQUE EN ANGLETERRE

M. STEPHEN PHILLIPS

Cette Angleterre, dont les augures de la politique prononcent la déchéance morale et prédisent à bref délai la déchéance matérielle, verrait-elle refleurir l'idéale beauté? Un second printemps éclaterait-il, alors que l'on croyait tarie la sève dramatique, si longtemps inféconde?

A la clôture des théâtres par les Puritains vainqueurs en 1643, le riche courant jailli du règne d'Elisabeth se brise. Les Stuarts rapportent de la cour du grand roi les modes françaises et l'orthopédie mentale de Boileau, le génie se canalise, la poésie devient artificielle. Otway y échappe le dernier. Dryden, si vigoureux dans ses satires, bâcle trois pièces par an, pour l'argent, non pour la gloire, dilue Shakespeare, tire de Scudéry ou de la Calprenède des aventures fantastiques et des rôles sans caractères, est injouable encore plus qu'illisible. Le *Caton* d'Addison succombe sous le faix de sa perruque à la Louis XIV; désormais des versificateurs pillent à l'envi Racine, Pierre et même Thomas Corneille, ne gardent du genre noble que le pompeux, du ton grave que le mode ennuyeux, et tombent plus bas que Voltaire.

Le mouvement qui régénère le drame des autres pays n'a point d'effets ici; peut-être se heurte-t-il à la force même qui l'a servi sur le continent. Le romantisme est chose politique autant que poétique; avec le retour à la nature, il prêche le retour aux origines nationales; la révolte de Lessing contre la tragédie française prépare le soulèvement de l'Allemagne contre Napoléon et la conquête de l'unité germanique. Tandis que Gœthe et Schiller, Dumas et Hugo naturalisent une forme d'art étrangère au passé propre de leur pays, il suffit aux Anglais de se retourner; leurs besoins litté-

raires et leur instinct patriotique se satisfont à la fois dans Shakespeare.

Nul n'est tenté de lui disputer la scène; l'effort créateur se borne au lyrisme. Sans doute, Shelley, Coleridge, Byron, Browning écrivent des pièces dialoguées à plusieurs personnages; toutes ne sont pas destinées au feu de la rampe; celles qui le sont n'y résistent pas. L'*Atalante à Calydon* de Swinburne n'est qu'un froid pastiche d'Euripide. *Harold*, *Becket*, *la Reine Marie*, de Tennyson, malgré leur couleur historique, ne tiennent pas l'affiche. Pendant que la comédie, avec A. Jones ou Pinero, continuait à s'enrichir de quelques œuvres fortes, il semblait que le drame poétique fût condamné au talent sans succès, ou au succès sans talent.

Or, deux chefs-d'œuvre excitent, en ce moment, l'enthousiasme unanime de la presse britannique, — sans quoi il serait impertinent à un étranger de prétendre les découvrir : — *Paolo et Francesca*, reçu depuis plusieurs mois par le directeur du Saint-James; *Hérode*, qui, depuis la fin d'octobre, se joue au théâtre de Sa Majesté. Emule de Shakespeare, l'auteur, M. Stephen Phillips, passe pour avoir été acteur. Les critiques en renom le rangent parmi les maîtres. « C'est l'adresse de Sardou jointe au charme de Tennyson », déclare M. William Archer, l'autorité reconnue en matière dramatique; d'autres évoquent la mémoire de Sophocle. N'est-ce pas assez pour que nous examinions cette gloire levante?

*
* *

Voilà trois ou quatre ans qu'elle commença de poindre. La paix régnait alors sur le monde; M. George Wyndham se faisait l'éditeur élégant des premiers poèmes de Shakespeare; l'art, non la guerre, occupait les causeries, et l'on parlait du *Christ au Hadès*, une mince plaquette de vers.

C'est le classique enfer d'Homère et de Virgile, dès l'abord transfiguré. Une fraîche odeur de glèbe humide, un bruit d'averse printanière et de sucs en travail obsèdent les morts tristes qui s'entre-regardent en songeant à la terre. Leur reine involontaire guette déjà celui qui, chaque année, la rend quelques semaines au clair soleil. Mais cette démarche lente, cette couronne flétrie, cette chevelure rude, ces yeux graves, ces membres meurtris, non, tout cela n'est pas d'Hermès, le dieu superbe et serein du caducée.

C'est le Christ. En silence, la foule l'entoure; une à une, cessent les séculaires tortures. Entraînant sous son charme rois déchus, héros sans force, poètes aux lèvres glacées, l'Antiquité, l'Asie, le

Nord, pleins d'un vague et vaste espoir, le libérateur va, dans la tranquillité muette de sa puissance. Il va, et soudain s'arrête. Au rocher devant eux est cloué Prométhée, qui ravit le feu du ciel et voulut donner le bonheur aux hommes. A travers la tempête et la grêle qui lui fouette le visage, le Titan apostrophe le Fils de l'Homme :

« O Christ, peux-tu ôter un clou de ces pieds, toi que voilà rempli d'un tel amour pour moi? Tes mains sont trop pareilles aux miennes pour défaire ces liens, frère, bien que le monde défunt te suive, profondément fasciné. C'est l'amour qui nous a défigurés tous deux, c'est un même élan large comme le monde. O comme ton pouvoir t'abandonne à cette croix! Prépare-toi à l'angoisse!... Tu resteras les yeux fixés à jamais sur la terre, observant combien vite tes paroles ensanglantent le monde... Pourtant, j'entrevois un obscur réconfort, je discerne une pâle magnificence d'interminable espoir. Il semble que même ta douleur doive avoir un terme. »

Le Christ étend le bras pour le délier et demeure immobile. « Il connut que, pour un temps, le grand progrès, il le devait différer, ajournant notre désir. » Il contemple l'avenir et les actions humaines et tous ceux qui proclament son nom sans lui donner de joie; les morts cependant attendent le geste qu'il ne peut faire, l'unique parole qu'il ne peut prononcer, et déçus, désespérés, retournent à leurs souffrances accoutumées. La voûte lugubre se referme, le Hadès reprend sa vie interrompue.

Triste? Oui, triste comme il fut pour les Apôtres de ne voir pas revenir le Maître qui devait établir ici-bas le royaume du ciel; triste comme il est, pour quiconque rêve de bonheur et de vertu parfaite, de mesurer après dix-huit cents ans le chemin parcouru; triste comme de constater que l'humanité a si mal répondu à l'appel divin, qu'ayant reçu les moyens du salut elle les néglige, que l'ère nouvelle n'a pas aboli l'antique barbarie.

Autour de ces routes austères et peu battues flotte un mystérieux frôlement d'images familières. M. Phillips est pénétré d'esprit grec. Il a senti et rendu à merveille le culte païen de la vie physique : « Comment croire en ta face tourmentée? » dit au Christ un Athénien. « Tu viens de l'étincelant soleil tel que tu sortirais d'une bataille, et tu n'as pas la belle aisance des dieux sans trouble. Tu n'es pas heureux. Nous ne pouvons nous fier à toi. Comment veux-tu nous conduire avec tes pieds déjà percés? Et si nous te demandons la main, vois, elle est déchirée. » Perséphone tient « une fleur qui sur terre avait un nom ». Et ce regret de l'existence ne vient-il pas tout droit de l'*Iliade* : « Le paysan qui rentre, chargé des gerbes du mois d'août, face au soleil couchant, et, joyeux, hume

le fumet de son souper par la porte qui s'entrouvre, n'est-il pas plus heureux que ces rois mélancoliques? Ah! qu'il est bon de vivre, même aux pires journées! »

Le sens exquis de la mesure et de la forme est un autre indice de culture hellénique. Rien que des mots usuels, mais qui tous portent et occupent dans le rythme la place la plus expressive; point de termes bizarres, ni de tours de force vains; le simple vers anglais de dix syllabes sans rimes, souple et puissant. Un connaisseur, poète et critique éminent, M. William Watson, ne pensait pas qu'on pût écrire quelque chose de plus beau.

Il eut la preuve du contraire dans le volume qui parut en 1897, et où le *Christ au Hadès* était accompagné d'autres pièces. La plus longue rajeunissait un très ancien mythe : Marpessa, ayant à choisir entre Apollon et Idas, préfère le simple mortel. Au dieu qui lui offre l'immortalité avec une fatuité confiante, elle oppose la douceur de vieillir et de souffrir ensemble, de servir jusque dans la tombe aux fins de l'univers (idée chère à M. Phillips); cela est d'une naïve et poignante tendresse humaine, difficile à surpasser, mais dont le charme subtil s'évaporerait à le traduire.

Ailleurs, on nous présente deux épisodes de vie populaire. Elisabeth Browning s'y était hasardée, en quelques passages d'*Aurora Leigh*, et surtout dans la touchante *Plainte des enfants* employés aux usines. La *Jenny* du préraphaélite Dante — Gabriel Rossetti décrivait aussi un coin des misères de Londres. Ceci s'intitule *Histoire vraie :* une femme, dont le mari meurt de faim, sacrifie pour le sauver l'unique trésor qui lui reste; et de cette sorte d'héroïsme elle n'a même pas la récompense : l'homme a rendu l'âme quand elle rentre au logis. Moins pénible, l'autre scène n'est pas moins tragique : elle nous montre une ouvrière qui, à force d'avoir été sevrée d'idéal, de fleurs, de ciel bleu, sans trêve courbée sur sa tâche monotone, ne savait plus ni penser ni sentir : « la femme dont l'âme était morte. »

Il semble que tout ce qui touche de près ou de loin au *Petit épicier* soit irréductiblement réfractaire à la poésie. « Elle avait à son chapeau une grappe de raisins qui tremblait tout d'une masse, dès qu'elle regardait autour d'elle », est un détail qui ne gagne rien à être exprimé en cadence; le sergent de ville qui lève le bras pour arrêter les voitures, fût-il constable et dans le Strand, n'a rien non plus d'idéal, même comparé à un chef d'orchestre. Par manière d'ornement, M. Phillips emploie ici la rime : elle nous a fait tant de mal en France que nous la retrouvons sans plaisir; l'aisance du mouvement diminue.

En somme, de grandes idées ou de grands sentiments, dramatisés

sous une forme classique : voilà par où excellent les *Poèmes*. Le journal *Academy* leur décerna un prix de 100 guinées, destiné à l'œuvre littéraire la plus marquante de l'année. Le succès rappela les premiers triomphes de Swinburne et de Tennyson.

*
* *

L'hiver dernier parut *Paolo et Francesca*. La donnée est tirée du cinquième livre de l'*Enfer*, où Dante défaille de pitié, au récit des deux amoureux.

I. Une sombre salle du château Malatesta, à Rimini; aux murs, des armes et des engins de chasse; des valets tiennent leurs chiens en laisse. Une trompette sonne. Voici le maître, Giovanni; pour confirmer ses victoires, il va épouser la fille de son allié de Ravenne, Francesca.

Simple, naïve, ignorante du monde, elle arrive droit du couvent, où on ne lui a enseigné qu'à prier, chanter et broder. Giovanni la confie à sa cousine Lucrezia, veuve sans enfants, qui, jusqu'ici, a régi cette rude hôtellerie. Ce n'est pas un neveu, mais son frère Paolo, que ce nouveau roi Marc a envoyé au-devant de son Yseult; ils se retrouvent en tête à tête. La tristesse des voûtes accable la pauvre petite; elle souhaiterait un compagnon jeune et enjoué; son futur mari ne lui inspire qu'un austère respect. Voici qu'il rentre et se place entre eux deux : « Venez à mes côtés, vous que j'aime; je voudrais vous voir aussi chers l'un à l'autre que vous l'êtes à moi tous les deux. Nous sommes, Francesca, un peu plus que frères, — les plus ardents amis. Concordia était le nom de notre mère; pour nous, il n'y a qu'un cœur, un honneur, une mort. Quiconque se mettrait entre nous, je le tuerais. — Seigneur, je l'aimerai : n'est-il pas mon frère? »

Paolo demande à se remettre en campagne. Giovanni s'étonne, s'emporte, et lui ordonne de rester. Il a flairé un mystère : Lucrezia achève de l'inquiéter. Elle est quelque chose de plus que vieille fille : femme sans enfants qui, déçue dans son attente de petits pieds et de petites lèvres à former, au lieu de répandre autour d'elle cette tendresse sans emploi, s'est aigrie et jalouse tous les heureux. L'image des trottinements que Francesca va introduire dans la maison l'affole. Dangereuse pureté, dangereuse innocence, insinue-t-elle à son cousin; votre dos accidenté, votre démarche boîteuse, votre air morose sont mal faits pour la retenir; prenez garde au prince charmant; la jeunesse va vers la jeunesse. Obsédante, cette phrase danse sur les papiers que Giovanni cherche à lire.

Puis arrive une aveugle âgée, Angela, qui fut sa nourrice, haletante, baignée de sueur, hantée de pressentiments : « Un suc trop pur vient d'être versé dans un sombre vin ancien et la coupe bouillonne. Jamais, dans la bataille, je n'ai craint pour vous. Quel est cet être étrange et doux que vous avez introduit dans notre vie?... Elle s'assied seule parmi de grandes roses... Qui est celui qui vient surprendre votre fiancée? Il lit dans un livre. C'est un murmure, comme de choses lointaines. Il s'approche et lui baise les lèvres... Ils sont deux qui gisent morts, tués à l'improviste dans les bras l'un de l'autre. » Œdipe s'efforce d'arracher à Tirésias le nom fatal. « Il n'est pas loin à chercher, dangereux pourtant à trouver. Sans le vouloir, il lui gagne le cœur ; sans le vouloir, elle se laisse gagner : pourtant il faut qu'ils s'aiment. Leurs lèvres se baisaient dès avant leur naissance. »

Une sonnerie de cuivres annonce le mariage. En passant, Francesca offre un bijou à la nourrice, qui frémit, le laisse choir et reste les yeux fixés dans le vide.

II. Une semaine après, Paolo reparle de départ. Giovanni lui répète l'oracle, le supplie de l'aider à écarter le mystérieux péril, et, comme il résiste, charge Francesca de le persuader. « Si, à sa prière, vous ne voulez pas rester, peut-être, même à la mienne, vous attarderez-vous un peu. Tous ici sont bons pour moi, tous graves et bons. Mais, ô j'ai comme un battement d'ailes vers la joie, la gaieté et le rire, et un besoin de chanter. Vous êtes plus proche de mon âge; vous comprenez. Par où êtes-vous vulnérable, Paolo? Vous êtes si enveloppé d'acier : est-ce ici ou là? Déposez cette triste armure. Allons, voyons, je la veux défaire de mes mains. Je ne puis l'ouvrir, — il y a quelque secret qui m'échappe. — Francesca, ne croyez pas que je puisse d'un cœur léger vous quitter et m'écarter de votre visage pour m'enfoncer dans l'ombre. Ne suis-je pas de chair et de sang? Ne suis-je pas jeune? Est-il donc aisé à la jeunesse de fuir la jeunesse?... — Même de me toucher est-il si périlleux? Que c'est étrange! Vous redoutez cette petite main. O prodige! votre face est pâle, et pourtant vous avez tué des hommes. »

Une épouvante l'envahit, obscur instinct de chagrins causés par sa personne et contre lesquels sa servante Nita l'assure inutilement qu'elle ne peut rien. La douleur plane sur elle. L'involontaire aveu de Paolo l'éclaire; l'abîme de honte et de péché s'entr'ouvre : le frère de son mari! Elle implore Giovanni de la renvoyer au couvent. Lui aussi, l'idée fixe le torture; il confie son angoisse à Lucrezia; petit à petit, avec des cruautés raffinées, la bonne âme l'accule à soupçonner son frère et se réjouit de voir plus malheu-

reux qu'elle-même, puis l'exhorte au calme : il tord son épée sur ses genoux.

Là-bas, dans une auberge, à quelque distance de Rimini, Paolo, qui a rejoint sa troupe, regarde au bout de la route blanche se dresser les tours crénelées du château, rouges dans le soleil couchant, et, incapable de partir, se décide à chercher la pureté dans la mort.

III. Une boutique encombrée de bocaux, de creusets et de dépouilles bizarres, où filles du peuple et caméristes achètent les charmes qui enchaîneront des amoureux, les poudres qui rendront la jeunesse à de grandes dames. La nuit tombe : l'apothicaire Pulci verrouille sa porte. Quelqu'un frappe : c'est Giovanni, masqué; il demande un philtre qui le fasse aimer. Le heurtoir de nouveau résonne. Nul ne doit rencontrer ici le tyran de Rimini. Il se cache derrière une tapisserie, voit entrer Paolo en quête d'un breuvage qui lui procure l'éternel sommeil, l'entend révéler son malheur et ses projets. Tandis que le marchand le reconduit, pour veiller à ce qu'il ne se suicide pas sur le seuil, Giovanni oscille entre la joie d'échapper à ses craintes et le désespoir de perdre son frère.

Mais, avant de mourir, Paolo a voulu revoir la fenêtre de Francesca. Elle-même, incapable de dormir, est descendue au jardin. La dernière étoile s'éteint; un souffle mystérieux s'élève; l'Orient s'empourpre doucement. Ils se rencontrent, se parlent; penchés sur le même livre, lisent l'histoire de Guinevère, femme du roi Arthur, et de Lancelot qui l'aima; tour à tour ils lisent; la voix leur manque; Guinevère tombe aux bras de Lancelot, et leurs lèvres se touchent.

IV. Giovanni vient de réprimer une révolte à Pesaro. Lucrezia s'empresse de lui annoncer le retour de Paolo, et l'engage à feindre une absence pour surprendre les coupables. Il refait donc ses adieux : « Venez, Francesca, embrassez-moi; non, pas ainsi : vous me tendez vos lèvres comme une enfant. — Il n'y a pas si longtemps que j'étais une enfant. » La pauvre petite, frappée de terreur, supplie Lucrezia de la protéger comme une mère. A cette parole, toute la tendresse concentrée et refroidie dans ce sein stérile se dilate, s'échauffe et se résout en larmes. A tout prix maintenant, il faut conjurer le péril déchaîné. Elle s'élance à la recherche de son cousin.

Mais Nita, désireuse de rejoindre son amoureux, n'a pas de cesse qu'elle n'ait amené Paolo chez Francesca. Au retour de sa course vaine, Lucrezia se trouve face à face avec Giovanni, les mains rougies d'un sang qui n'est pas le sien. Hors de lui, il

réclame des lumières, des flambeaux d'hyménée, il éveille toute la maison, pour que soient publiques ces nouvelles épousailles. « Ce n'est pas sans peine que nous en sommes venus tous trois à ceci, nous trois qui maintenant sommes morts. Sans le vouloir, ils aimaient; sans le vouloir, je les ai tués. A présent, je les baise sur le front avec calme... Je ne savais pas que les morts pussent avoir une telle chevelure. Cachez-les. On dirait des enfants profondément endormis. »

Ce n'est certes pas d'un fatalisme plus immoral que *Phèdre*, ni peut-être moins beau; et l'on regrette seulement de ne pouvoir citer davantage.

*
* *

Mais la pièce n'était que publiée : l'expérience n'avait pas démontré si, avec d'exquises qualités de poète, M. Phillips pouvait réussir au théâtre. L'épreuve est faite aujourd'hui.

L'Hérode, qui tient la scène avec tant de succès, n'est pas l'Antipas de Flaubert, le tétrarque de l'Evangile, meurtrier de Jean-Baptiste, et à qui le Christ déplut en lui refusant d'accomplir des miracles. C'est le père de celui-là, le grand roi de Judée dont Renan conte la vie, au dernier volume du *Peuple d'Israel*; et sauf que les événements qui occupèrent quatre ou cinq années s'y trouvent ramassés en quelques semaines, le drame reste scrupuleusement fidèle à la vérité historique des faits et des caractères.

I. C'est l'après-midi de la fête des Tabernacles. Hérode, qui a coutume de courir la nuit Jérusalem sous un déguisement, pour surprendre les opinions de ses sujets, fait la sieste : nul n'est admis à le troubler. Il a pour épouse une descendante des Macchabées, de l'antique famille royale des Asmonéens, la hautaine et toute-puissante Mariamne, qu'il idolâtre. La mère et la sœur du roi, Cypros et Salomé, haïssent cette femme qui leur cache mal son dédain et les traite de parvenues. Les conseillers du monarque, comprenant que lui seul peut dérober aux serres des aigles romaines le royaume et leur fortune, redoutent l'influence de la reine. Elle vient de faire consacrer grand-prêtre son frère Aristobule, jeune homme de dix-sept ans, trop populaire, et que Samarie complote d'élever au trône. On l'acclame, on le couvre de fleurs; de vieilles femmes lui baisent la main et touchent la frange de son manteau; des vieillards lui rappellent les prêtres morts qui furent rois : fier, il répond que leur sang frémit dans ses veines; et quand sa sœur, inquiète, fait mine de le serrer contre elle, il l'invite à reposer désormais sur son bras protecteur : « Vous me feriez presque rire, lui dit-elle, mais d'un rire qui s'éteint aussitôt. »

Hérode aussi révèle ses craintes à son conseiller Gadias : on parle de l'avènement d'un enfant qui doit charmer et apaiser, inspirer et bénir, mettre fin aux rugissements de la guerre, aux larmes, au chagrin, ôter la terreur à la tombe, doux souverain. « Ah! n'y aurait-il pas dans la douceur quelque pouvoir auquel nous ne songeons pas? » Gadias n'a pas oublié le massacre du Sanhédrin; et, sceptique, constate que les doux sont des oiseaux apprivoisés dont se repaît le faucon. Hérode reconnaît de bonne grâce qu'il faut continuer à fouler aux pieds, écraser, corrompre et tuer.

Des messagers surviennent : Antoine, qui était aux prises avec Octave, et au parti de qui la Judée s'était rangée, est vaincu et tué. Hérode décide d'aller au-devant du vainqueur et de le fléchir. Gadias l'exhorte à ne pas laisser derrière lui d'ennemi dans la place. La ville justement s'agite et salue le roi futur. « Il faut toujours fouler aux pieds, écraser, corrompre et tuer », murmure-t-il en s'éloignant. Halluciné par la peur de perdre son royaume, Hérode charge Sohemus de suivre Aristobule au bain et de l'y noyer. C'est vrai qu'il a les yeux de Mariamne; mais il sait trop qu'il est populaire.

Comment revoir la reine, après cela? « Pourquoi cette appréhension mystérieuse, ce front où perle la sueur, cette chair qui tremble? Obscurément je crains qu'ayant frappé ce coup de mon plein gré, je n'aie souscrit par cet acte même et ne me sois engagé à porter un autre coup, en dépit de moi... Le premier pas dépend de nous; puis toute la route, la longue route est aux mains du Destin. O horreur! si lui, étant mort, exigeait une autre mort! »

Un astrologue a prédit qu'Hérode serait fameux par tout le monde, mais tuerait l'être qu'il aime le plus. Cypros et Salomé vont exploiter la popularité d'Aristobule et l'affection qui le lie à sa sœur pour la perdre. Hérode, sur le point de quitter Mariamne, sollicite d'elle la promesse qu'elle l'aimera toujours, quoi qu'il advienne. Cet amour, répond-elle, « ni le temps, ni l'absence, ni l'âge ne l'affaibliront. Pourtant, vous pourriez le tuer, le tuer en une nuit, en un moment. Il est si brave que vous n'entendriez pas un cri; mais alors, en vous baissant, vous ne ramèneriez à vous qu'un visage mort, vous m'arracheriez d'entre les roseaux comme quelqu'un qui vient de se noyer, plus morte que ceux qui meurent; et je me mouvrais, j'irais ici et là, des paroles tomberaient de ma bouche; mais vous ne toucheriez plus qu'une chose embaumée. Ne faites rien, Hérode, qui me blesse l'âme. »

Des gémissements, un cadavre sur une civière : Aristobule

s'est noyé. Le roi jure qu'on lui fera les plus magnifiques funérailles, et part pour l'Egypte. Son insistance gauche a donné l'éveil à la reine; avec une adresse toute féminine, elle interroge Sohemus : « Il y a eu meurtre? — Meurtre? — On a entouré l'enfant, on l'a tenu sous l'eau, de grosses bulles sont montées. Eh bien, sur ma beauté, pouvez-vous affirmer que non? (Le serviteur hésite.) — Allez. Ah! Hérode, Hérode! »

II. Chaque jour, Mariamne dépose des fleurs sur la tombe; le peuple murmure; les courtisans s'effraient. Hérode reparaît enfin : il a offert son amitié à Octave et obtenu plein succès. Mariamne reste indifférente; puis sa colère éclate : « O menteur!... Un bras autour du cou de la sœur, l'autre main à la gorge du frère... et dire qu'il a péri sous les coups d'un Iduméen. » Exaspéré par l'insulte, Hérode avoue qu'il ordonna le meurtre, dans l'intérêt du trône et du pays; il s'emporte; il espère la subjuguer encore : il la fait rire. « Terrible l'heure où nous rions de ce que nous avons aimé. » Hérode sent la folie l'envahir : à quoi bon son triomphe, désormais, puisqu'elle le rejette et qu'un cadavre à jamais les sépare? Gadias, Cypros, Salomé jugent l'instant favorable pour révéler les menées de la foule. La rusée vieille femme empoisonne le breuvage que chaque soir Mariamne prépare pour son époux, avertit Hérode, le pousse à faire boire d'abord la reine. Comme elle approche ses lèvres de la coupe, il la lui arrache : le flot sanglant coule toujours entre eux.

En ce moment, le peuple mutiné attaque le palais : Hérode commande des renforts et, pour gagner du temps, harangue les envahisseurs, se déclare le rempart de Juda, tourne contre eux leurs griefs, annonce l'alliance d'Octave et les avantages qu'elle apporte, s'engage à bâtir un nouveau temple, et tend la poitrine à qui voudra frapper. Nul ne bouge. Des gardes cernent la salle; et la populace se retire, domptée comme celle de Rome par l'éloquence d'Antoine.

« A présent, il y va de notre vie ou de la sienne », crie Cypros. On presse le roi; Mariamne dédaigne de se défendre, lui refuse baiser, geste, parole, regard, tout espoir d'être aimé de nouveau. « Peut-être avait-elle séduit par sa beauté Sohemus, insinue la féroce vieille : ce n'est pas la première fois, Hérode, qu'elle aurait langui pour un soldat de basse naissance. » Mordu par le sarcasme et par la jalousie, le roi laisse échapper la phrase décisive. Lorsqu'il se ressaisit, il est trop tard; il est distrait de sa peine par des envoyés qui lui annoncent de nouvelles générosités d'Octave. L'orgueil étouffe l'amour.

III. Le choc a été trop rude. La raison du monarque demeure

ébranlée. Longtemps, son conseil a dû le suppléer. Voici la première audience qu'il redonne. Nabuchodonosor ne poussait pas plus loin la folie des magnificences. Il rebâtira un temple plus splendide, « dépyramidera » les Pharaons d'Égypte, creusera des ports, fondera des villes, empiétera sur la mer. Le médecin a prescrit de le tenir ainsi occupé; mais à travers ces soucis de gloire perce à chaque minute l'idée fixe. Il croit Mariamne en vie; il lui dépêche des courriers, envoie prendre de ses nouvelles, la fait quérir. Sans cesse, on le rappelle aux devoirs de sa royauté. Après maint subterfuge, mainte réponse embarrassée, il faut enfin qu'on le contente : on lui amène la reine, embaumée. Il la contemple, inerte et stupide.

Des messagers de Rome viennent lui conférer de nouveaux honneurs et de nouveaux pouvoirs : « Ce que l'épée d'Hérode a conquis, que la sagesse d'Hérode y mette la paix ». Devant cette pitoyable ironie des choses, le médecin est sans remèdes : « Il me semble, en vérité, à moi qui d'un œil troublé contemple cet Hérode muet et sans mouvement, il me semble à moi que ceux qui s'emparent du monde, du sceptre, de la puissance et de la gloire, doivent payer cela de la plus profonde misère spirituelle, expiant envers Dieu leur brève splendeur, et toujours racheter, comme ce roi raidi, la victoire du dehors aux dépens de leur âme. » Et la voix du grand-prêtre s'élève : « Vers Celui qui tira son peuple du désert, de jour nuage, de nuit colonne de feu, vers Celui-là tournons les yeux, et ne les tournons vers nul autre. »

Les étoiles s'allument, puis pâlissent; l'aube blanchit : toujours, auprès de Mariamne, Hérode se tient, roide et le regard fixe.

*
* *

Il est trop tôt pour définir, — suprême ressource des critiques littéraires que navre la frivolité de leur emploi, — les causes de cette floraison soudaine; trop tôt pour rechercher si elle a de profondes racines dans le sol, annonciatrice de germes nombreux qui ne tarderont pas à s'épanouir, ou si, au contraire, elle n'est qu'un phénomène isolé de serre chaude sans attache avec notre époque, sans vigueur et sans durée.

Les plantes artificielles n'ont pas, d'ordinaire, cette saveur et cette envolée vivace. Au surplus, l'effervescence des idées, des croyances, des forces sociales autour de nous, les continents explorés, les conflits de race et la recrudescence de l'instinct national, le sens plus complet et plus concret de la vie qui se révèle en philosophie et jusqu'en politique, forment-ils un milieu

moins propre à féconder l'imagination que ne faisaient, vers la fin du seizième siècle en Angleterre, les ferments de la Renaissance et de la Réforme, la découverte du Nouveau-Monde, la déroute de l'Armada et les premiers triomphes de la méthode expérimentale? Peut-être ne nous manque-t-il rien qu'un public plus épris d'idéal.

M. Phillips nous en voudrait de le comparer à Shakespeare, au créateur le plus inépuisable, au plus profond voyant d'âmes qui ait existé. Le rapprochement serait, d'ailleurs, aussi dénué de justesse que de mesure. Deux scènes familières en prose détendent l'esprit, dans *Paolo et Francesca;* les changements de lieu y sont assez fréquents. Dans les deux œuvres, le langage a la largeur, la liberté, l'intensité; le vers a l'énergie riche et sonore qui distingue les meilleurs écrivains de l'âge d'Elisabeth. Mais c'est d'un goût tout différent que relèvent la tenue d'ensemble, la simplicité d'allure, la sobriété des traits par où se développent les caractères et se déroule l'intrigue, dans *Hérode* surtout. Le titre de « tragédies » n'est pas non plus un détail sans importance. *Littérature* (le recueil hebdomadaire fondé par le *Times*) signale avec finesse ce retour aux traditions classiques et démêle chez l'auteur des affinités intellectuelles avec Racine.

Une telle influence n'a rien d'improbable. Cependant, du mieux qu'on imite Homère, on produit l'*Enéide*, univers de seconde main où les couleurs ne sont que des reflets et les sons des échos. Le plus sûr moyen de ressembler aux maîtres, c'est de puiser aux mêmes sources qu'eux, non de copier leur manière. Imbu, comme les *Poèmes* nous l'ont montré, du génie des Grecs, c'est d'eux, sans doute, et en particulier de Sophocle que M. Phillips a appris à observer de près la nature, et à la revêtir de formes harmonieuses.

Il nous convie à un plaisir très rare. Par malheur, la poésie ne se transplante pas en prose, ni surtout d'une langue dans une autre. Il la faut admirer au sol natal, sous peine de n'avoir plus devant soi que pétales flétris. Ces pages n'auraient pas été tout à fait inutiles, si elles avaient inspiré à quelques-uns le désir de goûter à leur tour une jouissance d'art très intense et très pure.

Augustin Leger.

VERDI

Deux grandes nations, nos voisines, en même temps ont pris le deuil. Pour la mort de la reine, le drapeau britannique, jusqu'aux confins du monde, a été mis en berne, et les cochers de Londres ont cravaté de noir le manche de leur fouet; le fastueux orgueil des funérailles royales a certifié sur mer et sur terre la puissance d'un vaste empire; dans une rue de la Cité, que barrait un cordon de soie rouge, le peuple a vu le héraut d'armes en costume moyen âge et le lord-maire en perruque, s'avancer l'un vers l'autre et prononcer des phrases solennelles, qui depuis soixante-quatre ans n'avaient point retenti; aux expressions diverses de la tristesse ou du respect, ne s'est venue mêler cependant aucune inquiétude : dans l'hymne traditionnel, le genre du substantif a seul été changé, et ni le glas mortuaire des canons tirant autant de coups que la souveraine défunte avait vécu d'années, ni les salves de joyeux avènement, n'ont pu troubler un instant l'inflexible fonctionnement de l'horloge qui marque les destinées de l'Angleterre.

La perte que vient de faire le peuple italien est de celles qui semblent irréparables. Sa musique nationale est morte, en la personne de Verdi, qui depuis plus d'un demi-siècle l'incarnait en lui seul, tout entière. Une lourde couronne est en déshérence aujourd'hui, que nul successeur légitime ne peut revendiquer sans conteste, que nul prétendant audacieux n'a le pouvoir de conquérir. Le maître qui la possédait avait prévu l'interrègne, et cela était devenu l'amertume de son grand âge. Dernier chêne géant d'une antique forêt, qui durant trois cents ans avait ombragé l'Europe, il se voyait gagner par les rameaux désordonnés d'une futaie sous laquelle disparaissaient une à une les souches renversées, et d'où ne surgissait point de cime nouvelle. Mécontent du présent, inquiet de l'avenir, il se tournait, devenu vieux, vers le passé, dont, comme bien d'autres, il ne s'était guère soucié dans sa jeunesse, et il écrivait à Hans de Bülow la lettre célèbre où, se départant pour une seule fois du silence qu'il gardait sur les œuvres d'autrui, il laissait échapper ce cri de douleur et d'envie : « Combien vous êtes heureux de pouvoir vous dire les fils de Jean-Sébastien Bach! Mais nous? nous aussi, qui sommes les fils de Palestrina, nous avons eu jadis une grande école qui était bien nôtre. Elle est aujourd'hui

abâtardie et menace de disparaître. Ah! si nous pouvions recommencer! »

Trop de siècles et trop de révolutions s'étaient interposés entre Palestrina et Verdi, pour que ce descendant lointain ait pu garder quelques traits de son ancêtre; mais, tout autant qu'autrefois le maître prénestin, Verdi personnifiait, avec une phase de l'art musical, un moment de l'histoire d'Italie.

« Le maître de la révolution italienne » est le titre que lui donnent ses compatriotes : il lui sera conservé dans l'avenir par les écrivains mêmes qui, dédaigneux habituellement des choses de la musique, seront forcés non seulement de reconnaître en ses opéras l'émanation directe des idées patriotiques et politiques de son temps, mais d'y montrer un des facteurs de l'unité italienne.

Né le 10 octobre 1813 au hameau de Roncole, près Busseto, dans les Etats de Parme, Giuseppe Verdi, vrai fils du peuple, ayant pour père un aubergiste de village, pour mère une fileuse, apprenait à Milan la composition ou dirigeait à Busseto une fanfare municipale, à l'époque où Mazzini fondait la *Jeune Italie;* et pendant qu'il donnait à Milan, à Venise, à Rome, ses premiers opéras, Gioberti publiait son livre *Del primato morale e civile degl' Italiani*, et Balbo ses *Speranza d'Italia;* Nicolini exaltait, dans une tragédie, le tribun Arnaud de Brescia, victime, au douzième siècle, de la double tyrannie d'Adrien IV et de Frédéric Barberousse; les poèmes anonymes de Filippo Giusti, partout répandus, évoquaient contre la domination détestée de l'Autriche les ossements des aïeux; et du milieu des troubles, des proscriptions, des complots, des terreurs, naissait le sentiment national italien, qui confondait en une immense et vague aspiration toutes les souffrances et tous les espoirs.

Sous une atmosphère lourde de tempêtes, Verdi jetait aux foules des chants qui ne respiraient plus ni l'insouciante gaieté rossinienne, ni la sentimentalité de Bellini, mais qui dépassaient en violence ce que les amateurs avaient trouvé de plus passionné chez Donizetti. Lorsque, à ces rythmes saccadés, à ces ardentes mélodies, à ces « hurlements » dramatiques, à ces chœurs d'une sonorité tendue bien au delà des habitudes courantes, venait se joindre, dans le texte chanté, l'appoint vite saisi d'une allusion, le caractère tendencieux de l'œuvre éclatait au grand jour, enivrait le public, inquiétait la police et finalement contribuait à la double gloire de Verdi, patriote et musicien. *Attila*, mauvaise partition, plus tard abandonnée des plus zélés admirateurs du maître, soulevait à Venise, en 1846, de frénétiques applaudissements, quand, après d'autres scènes où Goths, Huns et Germains avaient suffi-

samment symbolisé l'Autrichien haïssable, on arrivait au chant :

Cara patria già madre e regina
De possenti e magnanimi figlj!

et que, d'une voix éclatante, un acteur aimé lançait ce vers :

Avrai tu l'universo, resti l'Italia a me!

Toute la salle, debout, délirante, criait : *A noi, l'Italia, a noi!* A Rome, quelques mois plus tard, *Ernani* servit de prétexte à l'acclamation de Pie IX nouvellement élu, porteur, pour un moment, des sympathies populaires; au lieu de prononcer : *A Carlo Quinto sia gloria ed onor*, les chœurs et les assistants réunis, agitant drapeaux et cocardes, chantaient tout d'une voix : *A Pio Nono sia gloria ed onor!* Dans *Macbeth*, à Venise, en 1847, un acteur espagnol, Palma, par l'allure enflammée qu'il imprimait à l'air : *la Patria tradita*, soulevait dans la salle un accès quotidien de fureur patriotique, qui se répercutait au dehors et engendrait dans la rue des manifestations.

Verdi, en tout cela, faisait de la politique non point absolument ainsi que M. Jourdain de la prose, sans le savoir, mais presque sans le vouloir, et simplement, comme l'a dit un écrivain du *Pungolo*, parce qu'il tirait des inquiétudes et du tumulte de son âme une musique qui répondait aux inquiétudes et au tumulte de l'âme italienne d'alors. En 1849 il se lança résolument en pleine action révolutionnaire, et douze jours avant la proclamation de la république romaine, il donna dans Rome même, sur le théâtre Argentina, *la Battaglia di Legnano*, opéra dont le livret, de Cammarano, célébrait la ligue lombarde et le combat où, invoquant Dieu et saint Ambroise, jurant de ne point reculer d'un pas, les « cohortes de la mort » avaient vaincu Barberousse. L'effet d'un tel spectacle, offert à un tel peuple, dans un tel moment, devait être pareil à celui d'un incendie. Exaltés jusqu'à la folie, les spectateurs, brandissant des drapeaux aux couleurs nationales, criaient : *Viva Verdi!* et *Viva l'Italia!* avec une ardeur faite pour couvrir les éclats de la musique la plus cuivrée; on en vit, n'ayant plus de cocardes ni de rubans à jeter aux acteurs, qui se dépouillaient de leur veste, et la lançaient du haut des galeries; un soir, une dague romaine, par simple témoignage d'enthousiasme, vint s'enfoncer ainsi dans le plancher du théâtre, à deux pas des chanteurs. Pour lire ailleurs des récits analogues, il faut se reporter aux « sans-culottides » de 1793, ou bien aux descriptions de M. de Mandat-Grancey, qui a vu, en d'étranges théâtres du continent américain, les cow-boys appuyer leurs applaudissements de coups de revolver.

D'autres opéras de Verdi portaient ailleurs la peine de sa popularité politique. Ils devenaient suspects à la censure, et pour obtenir permission de paraître, subissaient de baroques travestissements. *Giovanna d'Arco*, toute défigurée qu'elle fût déjà sous la forme que lui avaient donnée Schiller et son adaptateur italien Solera, nécessitait encore trop d'armures et de bannières, trop de décors belliqueux, pour ne point éveiller, en 1847, les craintes des fonctionnaires palermitains; ils voulurent en faire une innocente pièce grecque, une *Orietta di Lesbo :* les pauvres gens ne voyaient pas que, dans ces opéras redoutés, le livret, pareil à la masse inerte d'un obus non chargé, devait toute sa force destructrice à la seule musique de Verdi. Sans l'héroïque mélodie dont Rouget de Lisle a doté le texte de sa *Marseillaise*, ce texte aurait péri, avec des milliers d'autres, nés à la même époque et des mêmes passions. Le librettiste Piave, le librettiste Solera, le librettiste Cammarano, et pas même André Maffei, qui avait rimé les deux fameuses strophes de *Macbeth*, « la Patria tradita » ne furent les Tyrtée ou les Rouget de Lisle de la jeune Italie : et Verdi non plus ne le fut qu'à demi, puisque d'aucun de ses fulgurants opéras ne se détacha l'éclair durable d'une Marseillaise italienne.

Après la *Battaglia di Legnano*, on ne vit plus Verdi, en tant qu'artiste, jouer de rôle politique; en tant que citoyen, son activité ne s'arrêta point là. Lors des événements de 1858 et 1859, le peuple se souvint avec reconnaissance du musicien dont les rythmes avaient naguère accéléré les battements de son cœur; son nom, dont les cinq lettres formaient les initiales des mots *Vittore Emmanuele, Re D'Italia*, devint un symbole national, et l'Italie cria : *Viva Verdi!* dans un sens qui n'était pas pour déplaire au compositeur. Se souvenant aussi que l'auteur d'*Ernani*, patriote probe, avait évité toutes relations avec la cour de Parme, ainsi qu'avec les représentants du pouvoir étranger en Lombardie, les électeurs du district de Busseto l'envoyèrent siéger dans la première assemblée législative du nouveau royaume d'Italie; il y parut irrégulièrement pendant deux ou trois ans, et lorsque, en 1875, le roi l'eut nommé sénateur, son seul acte public fut d'aller prêter, à Rome, le serment d'usage. Depuis qu'avaient triomphé dans sa patrie les idées qui lui étaient chères, il était retourné à son art, sachant que nulle part il ne servirait mieux les traditions et la gloire de l'Italie.

En dehors de toute préoccupation politique étaient nées les grandes œuvres qui faisaient partout acclamer son nom et dans lesquelles il se montrait sinon toujours égal, du moins toujours fidèle à lui-même. La surabondance d'une mélodie fougueuse et

véhémente inondait toutes ses partitions, et recouvrait l'indigence de l'orchestration, la banalité des formes. Choisissant, en général, d'après ses propres lectures, les sujets de ses opéras, il se faisait arranger des livrets par Piave, Cammarano ou d'autres, en démarquant des drames ou des poèmes étrangers : et il semblait bien que tout lui fût bon, pourvu qu'il y trouvât en suffisance de fortes passions engagées, des angoisses, des vengeances, des trahisons, des duels, des complots, des condamnations et des morts. Le type accompli du genre, c'était *la Forza del destino* (1862), tirée d'une pièce espagnole de don Angel de Saavedra, duc de Rivas, qui, ayant commencé par le tragique trépas du père de l'héroïne, se terminait par les trois morts violentes du frère, de l'amant et de l'héroïne elle-même. *Il Trovatore* aussi (1853), auquel, dans l'arrangement lyrique, et spécialement dans la traduction française, personne n'a jamais rien compris, *Il Trovatore* venait du théâtre espagnol, et avait pour auteur, dans sa forme originale, Antoine Garcia Guttierez. Au romantisme français de Hugo, Verdi avait emprunté *Ernani* (1844) et *Rigoletto* (*le Roi s'amuse*, 1851). A Shakespeare, il prit *Macbeth* (1847), en attendant *Otello* (1887) et *Falstaff* (1893); à Byron, *I due Foscari* (1844); à Schiller, *Giovanna d'Arco* (1845), *I Masnadieri* (*die Rauber*, 1847), *Luisa Miller* (1849), qui s'appelait en allemand *Kabale und Liebe*, et *Simon Boccanegra* (1857), imité de *la Conjuration de Fiesque* (*die Verschwœrung des Fiesco*). Voltaire fut mis à contribution, mais son *Alzire* ne porta pas bonheur au maître italien, dont les explorations dans la littérature théâtrale allèrent jusqu'au livret que Scribe avait écrit pour Auber, *Gustave III ou le Bal masqué* (*Un ballo in maschera*, 1859). Au retour d'un voyage à Paris, Verdi se fit confectionner par Piave l'arrangement de *la Dame aux camélias* qui, sous le titre de *la Traviata*, n'a pas encore fini de recommencer le tour du monde.

Dans un répertoire total de vingt-six opéras, point de demi-teintes ni de clair-obscur, point de rêverie ni de mysticisme, d'idylles ni de pastorales, point de drames philosophiques, ni de psychologie musicale, et deux comédies seulement, pour ouvrir et fermer la carrière : l'une, *Un giorno di regno*, travail de début, accepté sans goût, joué sans succès, oublié sans regret; l'autre, *Falstaff*, délassement final d'une vieillesse robuste, à qui le crépuscule n'apportait qu'un surcroît de gloire. La messe de *Requiem*, dédiée à la mémoire de Manzoni, ne fait pas exception dans le répertoire dramatique de Verdi, et devrait être comptée comme un opéra de plus, si les convenances permettaient de lui donner franchement le seul titre approprié à son style musical.

Un des plus doux passe-temps des biographes est d'énumérer les « manières » chez les grands compositeurs, et depuis qu'Oulibicheff, de Lenz, Fétis et consorts, ont imaginé « les trois styles de Beethoven », le chiffre trois est devenu pour tous les autres fatidique; son application à Verdi ne pouvait manquer d'être essayée; mais, pour avoir trop tôt supputé les termes obligatoires, il fallut à plusieurs fois se reprendre. Alors que le musicien n'avait pas encore cinquante ans, ses trois styles étaient déjà étiquetés, le deuxième commençant à *Luisa Miller*, le troisième à *la Traviata :* sur quoi, l'apparition de *Simon Boccanegra* ayant dérangé toute la classification, Basevi proposa d'y voir l'aurore d'une quatrième manière. Si l'on eût continué le même système, le numérotage fût devenu fort compliqué, chaque pas de Verdi marquant à la rigueur une phase nouvelle; on reprit donc le chiffre traditionnel, le chiffre prédestiné, et les trois styles de Verdi furent ainsi classés : premier, du début à *la Forza del destino ;* second, de *Don Carlos* au *Requiem ;* troisième, *Otello* et *Falstaff*.

A la vérité, le développement de la pensée de Verdi, tout en subissant de fortes alternatives d'activité et de ralentissement, qui correspondaient à des périodes de réussite et d'insuccès, s'était effectué logiquement, et ne pouvait se diviser qu'en deux phases étroitement jointes : celle où l'auteur de *Nabucco* se contentait d'être un musicien d'instinct, et celle où l'auteur de *Don Carlos* entreprit de devenir un musicien réfléchi. Il n'y a dans l'histoire des arts pas beaucoup d'exemples d'une force de volonté semblable à celle dont fit preuve ce vieillard illustre, lorsque, depuis longtemps parvenu au sommet de la célébrité et du succès, il tenta de soumettre son génie à de nouvelles lois, et de le faire marcher du pas dont avançaient ses cadets. « La musique de l'avenir ne me fait pas peur », avait-il dit un jour, et, bien éloigné de se déclarer le disciple d'un maître pour lequel il n'avait de sympathie ni par tempérament, ni par raisonnement, il donna lieu à ses compatriotes, depuis *Simon Boccanegra*, de croire et d'écrire qu'il se convertissait aux doctrines de Wagner, ou prétendait se mesurer avec lui. Nulle supposition n'était plus inexacte, et c'était bien mal connaître les deux adversaires que de vouloir établir entre eux la moindre comparaison.

Le procédé très vain du parallèle ne prend un intérêt de surface que s'il se base sur une apparence de raison. Verdi est par excellence un musicien de nature. Wagner est plus qu'un musicien : musicien, poète et penseur, c'est un génie universel. Si, persistant dans le paradoxe, on veut isoler en lui le compositeur, toute comparaison avec Verdi restera fausse, car, malgré l'évidence des dates, ces deux hommes ne furent pas contemporains; Wagner

avançait d'un demi-siècle sur son temps, et tout ce que put atteindre Verdi, au point de vue du drame musical moderne, dans les parties de *Don Carlos*, d'*Aïda* ou d'*Otello* les plus hardies, ce fut de venir se placer au point d'où son rival était parti.

Plus juste et plus instructive serait la définition qui a été esquissée par un Anglais, M. C.-V. Stanford, des différences qui séparent l'auteur d'*Il Trovatore* de l'auteur des *Huguenots*, son seul et véritable compétiteur, pendant vingt ou trente ans, dans la conquête passagère des théâtres d'opéra : l'absolue sincérité qui ne se dément jamais chez Verdi, et qui se révèle au contraire jusque dans ses défauts, son inégalité, sa rudesse et sa vulgarité, était ce que Meyerbeer ne put jamais égaler, parce qu'une telle vertu de l'esprit ne s'acquiert ni par l'effort, ni par l'adresse; Verdi était un « métal brut » et Meyerbeer un alliage composite; la foule, avec le temps, se lasse de s'extasier devant un inutile lingot d'or; s'il cesse de l'intéresser, il ne s'altère pourtant pas: tandis que l'on voit pâlir et se désagréger, au contact prolongé de l'air et de la lumière, l'œuvre laborieusement combinée dans le creuset meyerbérien.

L'homme, chez Verdi, comme l'artiste, était un bloc de métal pur. Confiant et ferme au milieu des épreuves d'une jeunesse pauvre, il fut sans orgueil dans le triomphe; les hyperboles d'admirateurs passionnés qui épuisaient, pour louer ses derniers ouvrages, tous les superlatifs du vocabulaire italien, n'eurent sur lui pas plus de prise que jadis les morsures des partisans de Bellini et de Rossini. Ceux-ci, au lendemain de *Macbeth* et de *Jérusalem*, écrivaient : « Il n'a pas encore existé de compositeur italien plus incapable de produire ce qui s'appelle vulgairement une mélodie »; ceux-là, à la veille d'*Otello*, inquiétaient par leur enthousiasme les véritables amis de Verdi; M. Giuseppe Depanis, se rendant à Milan pour assister à la « première » du nouvel opéra, se demandait si le mérite et le succès de l'ouvrage pourraient répondre à « la réclame écrasante » que l'on faisait : « toutes les limites du juste et du raisonnable, disait-il, ont été dépassées et l'on a tout fait, avec les meilleures intentions du monde, pour jeter le ridicule sur le nom d'un homme vénéré et sur son futur ouvrage. » Au moment où parut *Falstaff*, on entendit Verdi lui-même regretter le temps lointain où sa musique était reçue, bien ou mal, par un public exclusivement italien, sans considération pour la renommée de l'auteur, et selon son mérite seul, tandis que l'invasion d'un auditoire bigarré, et qui criait *bravo!* d'avance, donnait à l'apparition de ses derniers ouvrages l'aspect d'un événement international.

Rien n'était plus sincère que cette rare modestie. Lorsqu'en 1889 un comité se forma pour célébrer le jubilé cinquantenaire du premier opéra de Verdi, le maître mit à tous les projets de fêtes une opposition polie, obstinée et péremptoire; ne pouvant à la vérité repousser les télégrammes qui lui parvinrent ce jour-là, il se déroba du moins aux ovations publiques. Une part de sa correspondance complète, si elle était réunie, se composerait de billets écrits à des journalistes pour refuser une interview ou pour dire qu'il n'avait rien à raconter de lui, ni des autres; on ne le vit prendre la plume ni pour signer une réclame en faveur d'un dévoué confrère ni pour lancer contre un rival une critique perfide; il haïssait d'autant plus le reportage qu'il avait eu l'ennui de voir mal interpréter sa pensée, et l'obligation, odieuse pour lui, d'envoyer à des journaux le démenti d'un commentaire inexact. Aussi s'ouvrait-il peu devant les oreilles intéressées; miss Blanche Roosevelt, qui, à Paris, en 1875, obtint de lui une audience, éprouva bien la sensation de « n'avoir jamais passé un moment si agréable », mais ne put rapporter à ses lecteurs qu'une suite de lieux communs sur Paris, sur Londres et sur les interprètes du *Requiem* qui se chantait alors à l'Opéra-Comique: il lui resta, pour corser son article, la ressource de décrire le banal salon de l'hôtel où elle avait été reçue.

Celui que les visiteurs évincés appelaient « l'illustre hérisson » savait pourtant sacrifier son amour de la solitude et de la tranquillité, lorsqu'il sentait avec raison sa présence nécessaire à des fêtes qui honoraient en lui sa patrie même. Il accepta de présider, en 1893, une représentation de *Falstaff* à Rome, et affronta vaillamment les douze rappels en scène, les visites officielles, la réception au Quirinal et le placement au théâtre d'une plaque de marbre portant une inscription commémorative latine. Pour le *Requiem*, pour *Aïda*, pour *Otello*, pour *Falstaff*, il fit le voyage de Paris, où le public, qui aime les gloires assises, le recevait à merveille, et où le gouvernement le traitait comme un ambassadeur extraordinaire, lui offrant, après le *Requiem*, la cravate de commandeur; après la traduction française d'*Aïda*, la plaque; après *Falstaff* et *Otello*, le grand cordon de la Légion d'honneur. Verdi s'arrêta là, fort heureusement pour la grande chancellerie, qui était au bout de son rouleau, et pour la direction du protocole, qui n'eût rien pu ajouter au cérémonial épuisé de la remise des insignes; chaque « avancement » dans l'Ordre avait pour sanction un déjeuner à l'Elysée, une apparition dans la loge présidentielle à l'Opéra; la dernière fois, pour répondre aux politesses françaises et donner à Verdi, dans les exhibitions officielles, un pendant décoratif, le gouvernement italien accrocha la plaque des Saints-Maurice et Lazare

à l'habit d'Ambroise Thomas; une dépêche de M. Crispi souligna lourdement ce qu'une solennité artistique pouvait avoir de commun avec un traité de commerce; on vendit des lithographies qui enfermaient, en un seul encadrement, les deux figures vénérables de l'auteur de *Falstaff* et du « chantre de *Mignon* »; et le soir où le grand cordon venait, à l'Opéra même, de lui être remis par le Président de la République, Verdi rencontrant Thomas sur la scène, lui donna l'accolade. Les contemporains de Bernardin de Saint-Pierre eussent, à ce spectacle, témoigné par un flot de larmes de l'excès de leur sensibilité; les contemporains de Barnum tirèrent leurs lorgnettes et furent enchantés d'avoir contemplé à la fois deux « grands hommes » ornés de deux grands cordons.

Après de telles soirées, Verdi retournait avec délices vers le domaine de Sant' Agata, qu'il avait acheté à deux milles de Busseto; un immense amour du sol natal lui était venu en même temps que l'apaisement de l'âge. Sous le rayonnement du ciel d'Italie, il vivait de la libre et saine existence des champs, dirigeant l'exploitation de ses terres et l'élevage de ses chevaux; la même année, il déclina l'offre d'un diplôme de docteur en musique, *honoris causa*, qui lui était adressée de Cambridge, et il se déclara heureux du titre de membre honoraire d'un comice agricole institué dans son voisinage.

D'autres pensées encore l'occupaient. Deux fois marié, deux fois veuf, il n'avait pas d'enfants : il voulut fixer à la fortune que ses succès de théâtre lui avait acquise une destination qui rappelât son origine, et n'attendit pas d'être mort pour faire, par testament, des heureux. Rossini, parmi d'autres legs, s'était assuré la concession perpétuelle d'une vengeance posthume, en fondant un prix dont le programme éternisait ses rancunes. Verdi voulut voir construire l'asile qu'il destinait à cent musiciens pauvres, et sur la façade duquel on gravait, par son ordre, les noms des six plus illustres compositeurs d'Italie, sans y inscrire le sien.

Pour toutes ces choses que nous avons essayé de dire, Verdi avait mérité d'être aimé de sa patrie et respecté du monde entier. Derrière le simple convoi d'où il avait exclu tout apparat, quelques milliers de cœurs émus ont mené un deuil plus poignant que celui des oraisons funèbres et des *Pie Jesu* avec orchestre. Les uns songeaient aux jouissances musicales que leur jeunesse lui avait dues, et les autres, aux exemples de probité, de travail et de modestie qu'il n'avait jusqu'à la fin jamais cessé de leur donner. Ceux-là regrettaient Verdi, parce qu'il fut un grand artiste; ceux-ci, parce qu'il fut un sage.

Michel Brenet.

REVUE DES SCIENCES

Navigation : En mer. — A propos du drame de la *Russia*. — Le prix Pollok en 1900. — Inventions stériles. — Un nouveau projet original. — Paquebots insubmersibles. — Déchirure de la coque. — Insuffisance des compartiments étanches. — Collisions et submersions. — Un paquebot qui ne peut couler. — Essais au palais de la Navigation. — Flotteurs intérieurs. — Aménagement. —Est-ce pratique? — Chimie industrielle : Viscose et viscoïde. — Nouvelle utilisation de la cellulose. — Transformation de la pâte de bois. — Applications diverses. — Imitation du marbre, de la corne — Teinture, cuir, vernis, papiers, etc. — Chirurgie : Nouveau moyen de produire l'anesthésie. — Insensibilité générale ou locale. — Contre la souffrance. — Chloroforme, éther et cocaïne. — Insensibilité et perte de conscience. — Anesthésie et conservation de la connaissance. — Injections rachidiennes de cocaïne. — La vaseline et le celluloïd en chirurgie. — Variétés : La vaccine contre la maladie des chiens. — Météorologie : L'hiver 1800-1801.

Le drame de la *Russia* a ramené l'attention sur les moyens de rendre les navires insubmersibles. A la suite du naufrage de la *Bourgogne*, il a été fondé sous le nom de prix Pollok et en mémoire d'une des victimes un prix de 100,000 francs pour récompenser un appareil de sauvetage vraiment efficace. Un concours s'est ouvert pendant l'Exposition dans le palais de la Navigation et il est resté absolument stérile. Il reste ouvert, et il faut souhaiter qu'à la fin, on présente quelque invention susceptible d'être primée, c'est-à-dire de nature à rendre des services aux bateaux en détresse. Dans le palais de la Navigation de commerce qui s'élevait sur les rives de la Seine, on pouvait voir fonctionner un petit modèle de bateau qu'il ne faudrait pourtant pas laisser passer inaperçu. Ce n'est pas que nous le considérions du premier jet comme une solution définitive du problème de « l'insubmersibilité » des navires, mais au moins sa réalisation est fondée sur une idée originale qui pourrait être féconde. Il est clair qu'un modèle de $1^m,80$ de long est bien insuffisant pour représenter la réalité. Et, cependant, le petit bateau, qui était l'image approchée d'un

transatlantique, était percé, déchiré ainsi qu'il arrive au moment des collisions, envahi de tous côtés par l'eau, et il ne s'enfonçait pas. Le principe de ce système apparaît comme bon. Il serait intéressant de savoir ce qu'il donnerait sur grande échelle et en pratique.

Ce nouveau navire insubmersible a été imaginé par deux ingénieurs, MM. Paul Manchin et Louis Boudreaux, tout à fait étrangers d'ailleurs à l'art des constructions navales, ce qui pourra leur être reproché. Quoi qu'il en soit l'idée du projet est simple. La coque se déchire sur des roches ou dans une collision; les compartiments étanches sont eux-mêmes éventrés en partie; l'eau afflue, le navire sombre. Mais si au delà de ces défenses, au delà des compartiments étanches, on installait des caisses métalliques encastrées dans les ponts du navire, des flotteurs énormes dépassant le pont supérieur du bâtiment, et dont le volume total serait suffisant pour maintenir le bateau à flot alors même que tout son creux normal serait plein d'eau, il est clair que les passagers auraient encore à leur disposition toute la partie supérieure du navire et même tout l'espace libre à l'intérieur des flotteurs pour se réfugier et attendre du secours. Le bâtiment ne coulerait plus. Les auteurs ont inventé, en somme, un bateau double : un accessible aux forces extérieures, l'autre garanti contre les chocs et les déchirures à l'intérieur.

On objectera aussitôt que les caisses insubmersibles qui seront aménagées dans le bateau sur toute sa longueur et sur toute sa largeur absorberont tout l'espace libre. On aurait rendu ainsi tout bâtiment inhabitable. Mais en examinant les choses de plus près, on s'aperçoit que les grands flotteurs, pour être efficaces, n'en laisseraient pas moins une place encore large pour les passagers, les salons, les machines; pour le charbon, les marchandises. Ces grands espaces vides seraient d'ailleurs utilisés aussi pour les chambres des passagers de troisième classe, pour les provisions, etc. Il faudrait seulement, par des escaliers intérieurs, remonter jusqu'à leur extrémité, au-dessus du pont, pour communiquer avec les autres parties du bâtiment. En somme, les flotteurs seraient des entraves à la circulation, en constituant des compartiments isolés, mais ils seraient utilisés cependant pour les besoins de l'équipage.

En donnant aux flotteurs trois fois le creux du navire, leur hauteur au-dessus du pont ne dépasserait pas de beaucoup les superstructures actuelles des grands paquebots. On perdrait un peu de vitesse, puisqu'on augmenterait la résistance au vent. Enfin, dans ces conditions, la coque pourrait s'ouvrir, l'eau envahir même les compartiments étanches, et on verrait encore le bâtiment flotter. Les flotteurs placés dans l'axe du navire augmenteraient sa stabilité, empêcheraient les grandes embardées et redresseraient le

navire. Il y a tout de même une idée dans le bateau de MM. Manchin et Boudreaux, vraiment susceptible de devenir insubmersible. Il vaudrait la peine d'en faire une étude un peu serrée. Les voyages en mer se multiplieraient le jour où les passagers seraient bien certains d'être en sécurité et de ne plus redouter ni tempêtes, ni collisions, ni naufrages.

Viscose et viscoïd! Ce sont deux dénominations nouvelles qui ne sont pas sans intriguer les profanes. Qu'est-ce que la viscose? Qu'est-ce que le viscoïd? On sait que l'on désigne sous le nom de « cellulose » l'enveloppe des cellules constitutives des plantes. La cellulose est bien connue. On s'en sert depuis longtemps pour faire le coton-poudre, pour fabriquer la soie artificielle, etc. C'est un corps qui ne se dissout bien que dans une solution concentrée de chlorure de zinc ou dans la liqueur de Schwetzer formée d'oxyde de cuivre ammoniacal. Cependant ces dissolvants sont trop coûteux pour les usages industriels. On les remplace par les alcalis qui agissent rapidement en donnant un composé parfaitement défini. Le produit ainsi obtenu est décomposé par un simple lavage à l'eau et l'on a comme résultat un hydrate de cellulose. L'alcali cellulose produit par la solution concentrée d'un alcali et traitée par le sulfure de carbone, fournit une combinaison de deux corps : un xanthate de cellulose qui se présente sous l'aspect d'une masse gélatineuse transparente soluble dans l'eau. La solution de xanthate de cellulose offre une viscosité énorme. Aussi l'a-t-on nommée *viscose.* La viscose dérive donc de la cellulose de la pâte de bois. Ce nouveau produit est susceptible d'applications innombrables. Tous les produits qui ont pour base la viscose ont reçu le nom de *viscoïd.* Nous indiquerons brièvement quelques-unes des applications de la viscose.

On peut d'abord en faire des agglomérés de nature variable, y incorporer des produits inertes, kaolin, brai, du liège en poudre, de la tourbe, de la sciure de bois. La pâte peut être moulée. On peut aussi imiter l'écaille, l'ivoire, le marbre, la pierre, l'os, etc. On utilise aussi la propriété agglutinante de la viscose dans l'industrie du papier et du carton. On incorpore un peu de cette viscose de 1 à 5 0/0 dans la pâte du papier ou cellulose ordinaire, et sans augmenter le prix sensiblement, on communique au papier une ténacité beaucoup plus grande. On prépare ainsi des papiers de tenture solides et résistants. Mais ce qui rend l'application précieuse, c'est que le papier ainsi traité devient imperméable. Mêmes succès dans l'apprêt et dans l'impression des tissus. Avec des pigments blancs dans la pâte, on obtient en impression des

damassés d'une netteté remarquable et d'une forte résistance. Il convient de signaler particulièrement la peinture à la viscose. Il suffit de mettre des traces de viscose dans beaucoup d'eau; cette peinture est très adhérente. On la connaît déjà dans l'industrie sous le nom de peinture au filrol. Une autre propriété curieuse du nouveau produit, c'est son adhérence extraordinaire sur les vernis. Si l'on répand une couche même mince de viscose sur un vernis gras, il se forme un revêtement uni. Mais si on veut enlever cette pellicule, on entraîne du même coup toute la couche de vernis adhérente. On possède ainsi un moyen commode de nettoyage notamment pour les sculptures. On enlève de même sans effort plusieurs couches de peinture.

La viscose, enfin, peut être filée en vue d'obtenir des fils de nature variable. On produit des fils d'une extrême ténuité et d'une ténacité voisine de celle de la soie, se teignant bien, résistant à l'action du chlore et d'ailleurs d'un bel éclat. C'est un mode différent de ceux que nous connaissions déjà de produire la soie artificielle et que nous devions l'un à M. de Chardonnet et l'autre à M. du Vivier.

On fait encore avec de la viscose des pellicules minces aux applications multiples. On utilise ces pellicules pour la fabrication des fleurs artificielles. Il suffit pour les obtenir de couler une solution de viscose sur des plaques de verre. On évapore et on chauffe jusqu'à 80 degrés. On détache la pellicule formée en immergeant la plaque dans l'eau. On fait souvent déposer les pellicules adhérentes sur des étoffes de façon à imiter les cuirs. A l'Exposition, on pouvait voir les principaux produits fabriqués avec la viscose. Cette industrie nouvelle paraît devoir prendre un développement considérable. C'est pourquoi nous avons cru, très sommairement au moins, la signaler comme un des progrès saillants de notre époque.

On sait aujourd'hui supprimer la souffrance pendant toute opération chirurgicale au moyen de l'anesthésie générale. On produit l'insensibilisation et même la perte absolue de la conscience au moyen du chloroforme, de l'éther, du bromure d'éthyle. Malheureusement, ces substances, en annihilant toute impression douloureuse, exercent en même temps une influence fâcheuse sur les centres nerveux de la respiration et de la circulation. Dans quelques cas, heureusement rares, sous l'action du chloroforme, le cœur cesse de battre et les poumons de respirer. Bref, la méthode actuelle d'anesthésie générale est si parfaite, qu'elle peut dépasser le but, malgré l'habileté et l'expérience des opérateurs qui la

produisent. Il semble qu'un progrès vient d'être réalisé dans cette voie par une méthode différente qui, tout en abolissant la douleur, n'éteint pas la conscience et n'exerce aucune action dangereuse sur les fonctions de la respiration et de la circulation.

Il y a déjà des années que l'on détermine l'insensibilité locale au moyen d'injections sous-cutanées de cocaïne. La cocaïne est un alcaloïde que l'on extrait des feuilles d'un arbuste poussant au Pérou et en Bolivie. Il suffit d'effectuer quelques piqûres hypodermiques avec cet alcoloïde pour que tout le territoire cutané soit anesthésié. On se sert de ce procédé dans beaucoup de circonstances : avulsion de dents, ouverture d'abcès, etc.

En 1885, un médecin, M. Coming, songea à injecter la cocaïne entre les vertèbres de la colonne vertébrale et il réussit ainsi à obtenir une insensibilité complète d'abord dans la région lombaire, ensuite dans les membres inférieurs. Le professeur Bier, de Kiel, injecta de même à dix malades de la cocaïne dans l'épine dorsale. Il expérimenta sur lui-même et sur son assistant pour démontrer l'innocuité du procédé. Un chirurgien français, M. Tuffier, essaya de son côté et généralisa la méthode. Il ouvrit des estomacs, enleva des reins, exécuta un très grand nombre d'opérations sanglantes, sans aucun accident consécutif. Le sujet ne s'endort pas, ne perd pas connaissance, mais il ne sent rien; il est devenu insensible. Il y a abolition complète de la douleur. Et les cardiaques, qui ne supportent pas le chloroforme, n'ont rien à redouter de la cocaïnisation rachidienne. Jusqu'ici, sur deux cent cinquante-deux opérations, pas une n'a amené d'accident, du moins du fait des injections de cocaïne.

Pour comprendre cette action de la cocaïnisation rachidienne, il faut se souvenir que les impressions successives du tronc et des membres parviennent par des cordons nerveux à la substance grise intérieure de la moëlle épinière. Les cellules nerveuses, réceptrices des sensations extérieures, sont anesthésiées par l'injection de cocaïne. On peut, dès lors, pincer ou brûler la peau; le sujet ne sent plus rien. Le territoire, dépendant de ces cellules artificiellement endormies, est désormais inerte, échappe complètement à toute impression extérieure et, par conséquent, à la sensation douloureuse. On a supprimé la perception douloureuse et par suite la souffrance. C'est ainsi qu'il est possible d'insensibiliser toutes les parties du corps, de la poitrine aux pieds, en injectant la solution cocaïnique à des hauteurs variables de la colonne vertébrale, suivant la région sur laquelle il faut opérer. Et, dans tous les cas, la conscience n'est jamais atteinte.

Avec le chloroforme, on observe des accidents consécutifs qui

laissent souvent l'opéré sous son influence de douze à quarante-huit heures. Avec la cocaïnisation, il y a bien aussi des suites après le réveil des cellules rachidiennes, mais elles ne sont pas comparables à celles qui résultent de la chloroformisation. On observe un malaise général, des nausées, en général, dans la proportion de 20 pour 100 tout au plus, et ensuite un mal de tête qui débute quelques heures après l'opération pour persister de douze à vingt-quatre heures. Malgré ces inconvénients de l'injection, tout cela est vite passé, et il n'y a plus à redouter, comme avec le chloroforme, d'accidents graves et même mortels.

On peut donc admettre que la chirurgie vient de s'enrichir d'une méthode d'insensibilisation efficace dans la plupart des circonstances et dénuée de tout danger. Un prochain avenir nous dira si ces espérances sont vraiment fondées.

Le celluloïd et la vaseline viennent de pénétrer dans le domaine chirurgical. Le celluloïd est un corps neutre excellent pour immobiliser les fractures; malheureusement, on y avait renoncé parce qu'on ne savait pas l'amollir et lui rendre ensuite assez vite sa dureté. On plonge les bandes de celluloïd dans l'acétone, qui le ramollit; mais il faut ensuite près de quatre heures pour que le corps se solidifie. M. le docteur T. Hersing, de Mulhouse, a eu l'idée de substituer à l'acétone l'alcool chaud. Le celluloïd devient ainsi très vite malléable et se solidifie en moins d'un quart d'heure. C'est là, si je ne me trompe, le procédé même employé pour ramollir les rouleaux de celluloïd des phonographes avant l'inscription des phrases ou de la musique. On plonge tout simplement les lames de celluloïd destinées à enfermer un pansement dans de l'alcool à brûler, chauffé au bain-marie. Au bout de deux à trois minutes, la substance est ramollie, devient souple au point de pouvoir s'enrouler facilement autour d'un membre en épousant toutes ses formes. Un quart d'heure après, le celluloïd est devenu aussi dur qu'avant d'avoir été chauffé. Cette propriété peu connue du celluloïd méritait d'être mentionnée.

La vaseline également sert aujourd'hui dans la prothèse chirurgicale. La vaseline est un corps neutre qui ne s'altère pas et n'irrite pas les tissus. M. Gernusy, chirurgien du Rudolffiner-Haus de Vienne, a eu l'idée de pratiquer des injections sous-cutanées ou interstitielles de vaseline pour remédier à certaines difformités acquises ou à des troubles fonctionnels de cause mécanique. On peut relever ainsi des cicatrices déprimées, corriger la déformation produite par l'affaissement de la joue après l'ablation du maxillaire supérieur, donner à des nez aplatis ou effondrés à leur base une

forme moins disgracieuse. La vaseline est un mélange de paraffine solide et de paraffine liquide fondant à 40 degrés. Elle fait matelas dans les tissus et y reste éternellement. C'est encore une application qui tend à se généraliser.

Un journal du soir, parmi les plus graves, a annoncé que l'on venait de s'apercevoir que la vaccine, le cowpox de Jenner, mettait les jeunes chiens à l'abri de la maladie. Le moyen n'est pas précisément nouveau et il ne semble pas qu'il soit efficace. Il n'y a pas de raison, du reste, pour que la vaccine soit un préservatif contre « la maladie des chiens ».

La maladie des chiens supprime chaque année beaucoup de jeunes chiens au grand déplaisir de ceux qui les élèvent et leur ont donné des soins attentifs pendant des mois. La maladie débute par une sorte de râle ou de toux rauque produit par les efforts que fait l'animal pour expulser un liquide visqueux qui coule en abondance de ses naseaux. Tous les chiens sont sujets à cette maladie ; elle est si meurtrière qu'il en meurt jusqu'à 50 0/0 dans les chenils. Il s'agit d'une septicémie, suivant certains vétérinaires, causée par un microbe. Quand on aura pu isoler le microbe et faire des cultures, on aura quelque chance de mettre les jeunes chiens à l'abri du mal. Mais comme il ne s'agit nullement, dans l'occurrence, de variole, on ne voit pas, *a priori*, comment la vaccination de Jenner pourrait tirer les jeunes chiens d'embarras. Il y a plus de dix ans que la vaccination des chiens a été essayé en France. Le chien prend en effet le cowpox avec une extrême facilité. C'est même Jenner qui, le premier, vaccina les chiens et déclara qu'après vaccination, ils contractent encore la maladie, mais qu'elle est alors si bénigne qu'ils n'en meurent plus. Sur les chiens vaccinés, dit Jenner, il n'en est pas mort un seul.

Depuis l'époque où Jenner proclama l'excellence de la panacée, c'est-à-dire depuis plus d'un siècle, beaucoup de médecins et de vétérinaires ont appliqué la méthode ; les uns, affirment-ils, avec un succès complet, les autres sans aucun résultat. M. Pierre Mégnin, de l'Académie de médecine, très autorisé dans la matière, nie absolument l'efficacité du vaccin. Il est bon de le dire, parce que beaucoup de chasseurs ont confiance dans la vaccination, mais beaucoup plus encore voudraient être fixés à cet égard.

M. Mégnin rappelle à ce propos les recherches expérimentales rigoureuses entreprises par M. le Dr Dupuis, professeur à l'Ecole royale vétérinaire de Bruxelles ; il a opéré de jeunes chiens pendant les années 1883, 1884 et 1885, et les résultats ont été communiqués et discutés à l'Académie de médecine de Belgique.

Voici sommairement les conclusions de M. Dupuis : 1° La vaccine est transmissible aux chiens avec ses caractères spécifiques; 2° Une première inoculation vaccinale préserve généralement d'une seconde; 3° L'injection intra-veineuse sous-cutanée et péritonale confère l'inocuité contre la vaccine sans développement d'aucune manifestation extérieure; 4° Enfin, la vaccine ne peut être considérée comme un moyen certain de préserver le jeune chien de la maladie du jeune âge.

Ainsi, la vaccination n'aurait pas d'efficacité contre la grippe ou maladie contagieuse des jeunes chiens; elle n'a pas plus d'action que l'emplâtre de poix que dans certains pays on place sur la tête des jeunes animaux, dans le même but, ou que le procédé du piqueur allemand qui consiste à pincer, en glissant le long de l'échine jusqu'à l'anus, pour en faire sortir la matière, cause de la maladie. La vaccination ne peut protéger que contre la variole, et la maladie des chiens n'est pas une variole.

Il ne faut donc pas compter sur cette méthode préventive et il est préférable d'en revenir, jusqu'à nouvel ordre, à la méthode hygiénique et au régime de viande, extraits de phosphate de chaux et d'huile de foie de morue, et surtout à l'isolation des animaux malades.

M. G. de Rocquigny-Adanson a retrouvé dans les papiers d'Adanson, le grand naturaliste, quelques notes sur l'hiver 1800-1801 :

Décembre 1800. Mois peu froid de 4° 1/2 moiens entre les extrêmes 0° et 9° glace 2 lignes 1/4. Pluies abondantes. Vents dominants, sud à ouest, etc. — Janvier 1801. Peu froid de 30 moiens entre les deux extrêmes — 3° et 9°. Glace totale 16 lignes. Pluie 44 lignes. Vents S. à O. Pluvieux, très couvert. Rhumatisant et mortel. Février 1801. Ce mois a été peu froid de 1° 1/2 moien entre les deux extrêmes — 8° et 11°. Douze jours de glace du 10 au 22. Pluie totale 24 lignes. Vent dominant S. et O. Froid humide, rhumatisant, mortel, comme janvier.

Il y a évidemment certaines analogies, à cent ans d'intervalle. L'hiver actuel a été sombre, pluvieux, et jusqu'ici sans froids excessifs.

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 février 1901.

Le débat se poursuit à la Chambre des députés sur la proposition dirigée contre les congrégations. Il est loin d'être à son terme, et, sans se flatter d'espérances chimériques, on peut se demander aujourd'hui si la loi sera votée et, même à supposer qu'elle le soit, dans quel état elle le sera.

La Chambre, en effet, n'en est encore qu'aux premiers articles du projet, et, dès le premier, elle lui a fait subir une modification qui, avec un gouvernement plus soucieux de son honneur et de son autorité, aurait dû entraîner la chute du cabinet. Sur la proposition d'un membre de la majorité ministérielle, M. Groussier, la Chambre a décidé que les associations de personnes pourraient se former librement sans autorisation ni déclaration préalable. Il est vrai que, sur la motion d'un autre ministériel, M. Fournière, elle a maintenu pour les associations religieuses la nécessité de la déclaration. Le gouvernement avait espéré, par cette exception inique, diminuer le nombre des adhérents qu'il voyait se lever en faveur de l'amendement de M. Groussier. L'amendement n'en a pas moins été adopté malgré M. Waldeck-Rousseau et malgré la commission; la part éclatante que M. Ribot a prise au débat n'a fait que rendre plus sensible la défaite du ministère.

Il est probable que d'autres accidents du même genre se produiront dans le cours de la discussion. Si le ministère obtient sa loi, il ne l'aura pas intacte, et s'il survit lui-même à la lutte qu'il a provoquée, ce ne sera qu'à la condition de compter pour rien les soufflets qu'il aura reçus.

C'est donc moins que jamais l'occasion de se décourager; n'eût-on aucune chance de vaincre, ce ne serait pas une raison d'abandonner la lutte, et nous n'avons pas vu sans un étonnement pénible certaines feuilles d'opposition ou réputées telles, déclarer que la cause étant condamnée d'avance, tout ce qui se disait au Parlement était inutile. Nous ne sommes que trop enclins, en France, à nous payer de ces prétextes pour justifier notre indolence et

renoncer au combat. C'est, qu'on le veuille ou non, servir l'ennemi que d'émettre de semblables réflexions, bonnes seulement à paralyser l'action de ceux qui ne demandent qu'à le repousser. Quelle est la cause qu'on n'aurait dû déserter, si l'on avait mesuré son effort aux chances probables de la victoire? Le siècle qui vient de finir a été rempli, plus qu'aucun autre, par des événements bien faits pour apprendre aux hommes que ni les vainqueurs ne doivent trop se confier dans leur triomphe, ni les vaincus trop se désespérer dans la défaite. Tous les partis ont passé par les mêmes vicissitudes; tous ont été écrasés de telle façon qu'on a pu les croire à jamais perdus; tous sont ressuscités, à un moment donné, de leurs ruines, et, sauf à en être de nouveau dépossédés, ont recouvré leur puissance. Ce qui, entre parenthèse, devrait commander la modération aux victorieux de l'heure présente; s'ils avaient le moindre souvenir du passé et la moindre prévoyance de l'avenir, ils songeraient aux changements de la fortune, et ils prendraient garde de forger contre leurs adversaires des armes et des lois dont ceux-ci, vainqueurs à leur tour, pourraient se servir contre eux.

N'arrivât-elle pas à faire rejeter le projet de loi, la discussion qui s'est engagée à la Chambre n'en aurait pas moins de grands avantages. Elle a mis tout d'abord en lumière des talents qu'on ne soupçonnait pas, ou qui, à force de se tenir dans l'ombre, risquaient de se faire oublier ou méconnaître. Nous vu avec bonheur reparaître à la tribune, avec tout l'éclat de leur parole, M. de Mun, M. Piou, M. Ribot; nous avons applaudi M. Renault-Morlière, M. Lerolle, M. Lasies, M. Beauregard, bien d'autres orateurs dont les noms sont dans toutes les bouches, et, pour n'en citer qu'un, nous avons salué le brillant début d'un jeune député, M. de Chambrun, à qui son éducation faite en Amérique, comme ses souvenirs de famille, donnaient dans un débat, où la liberté d'association et d'enseignement était en cause, une compétence particulière.

On peut le dire en toute vérité, le premier rang, depuis que cette discussion est ouverte, a appartenu aux adversaires du gouvernement. La même supériorité s'est retrouvée du côté de ceux qui ont combattu, dans la presse, le projet ministériel. Outre les courageux articles de nos éminents collaborateurs dans cette Revue même, il suffit de rappeler ce qu'ont écrit sur la matière M. Crépon, ancien conseiller à la Cour de cassation, et ces deux maîtres du barreau, M. Rousse et M. Barboux; et comment n'ajouterions-nous pas à leurs puissantes consultations la lettre que Mgr Touchet, évêque d'Orléans, vient d'adresser aux sénateurs et aux députés du Loiret, lettre dans laquelle, tout en ne parlant que des congrégations de son diocèse, le Prélat, par des arguments à la portée

de toutes les intelligences, rend saisissantes les impossibilités morales et matérielles de la loi proposée?

De cet ensemble de protestations dirigées contre le projet du gouvernement, il résulte que, s'il y a à la Chambre une majorité disciplinée, enrégimentée, nous ne voulons pas dire soldée d'avance, pour le voter, il se fait dans le pays un mouvement chaque jour plus prononcé pour le repousser. Chaque jour, l'opinion publique en pénètre mieux le mensonge et le danger. Mensonge dans les accusations portées contre les ordres religieux; mensonge dans les statistiques dressées par l'ordre de M. Caillaux; mensonge dans le droit que l'Etat s'arroge sur les biens des couvents, droit qui, s'il était admis, menacerait les propriétés de tous les citoyens; car, s'il suffisait de dire que les couvents n'ont pas le droit de posséder pour s'attribuer les biens qu'ils détiennent en vertu de transactions régulières, de traités passés avec l'Etat lui-même, la même thèse, appliquée aux particuliers, entraînerait contre eux les mêmes exactions. « La propriété, c'est le vol », diront bientôt, comme autrefois Proudhon, les socialistes, justifiant la spoliation qu'ils s'apprêteront à commettre eux-mêmes, en commençant par en accuser ceux dont ils convoiteront la fortune. Mensonge encore dans cette allégation que les congrégations doivent être dissoutes, parce qu'elles sont fondées sur des vœux illicites, alors que, si l'on prétend dissoudre les unes, on se réserve d'autoriser les autres, quoique ces vœux, déclarés illicites, soient également leur règle. C'est l'observation que fait avec raison, dans une lettre adressée au *Temps*, un des fondateurs de ce journal, un protestant, M. Charles Dollfus, et il ajoute : « Pour quelques millions peut-être, recueillis par expropriation, — pour cause de salut public, — on aura remué le pays jusqu'aux entrailles, et ameuté contre le régime républicain une bonne moitié de la France. »

Nous reproduisons ces témoignages parce qu'ils prouvent combien, dans tous les rangs, dans toutes les confessions, dans tous les partis, le projet du gouvernement soulève de dégoûts et de révoltes.

Et voilà quel est l'avantage de la discussion! Si elle n'empêche pas, dans le moment, l'attentat, elle le dénonce, elle le dévoile; elle le dépouille des faux semblants d'équité et de libéralisme dont les malfaiteurs ont tenté de le couvrir; elle le met à nu dans sa honte; elle prépare contre lui et contre ses auteurs les revanches de l'avenir.

Il y a une autre manière d'affaiblir une cause, en diminuant l'ardeur de ceux qui la défendent, c'est d'atténuer le caractère du

péril ou les intentions de l'adversaire. La prétention de M. Waldeck-Rousseau, on le sait, est de ne s'attaquer qu'au clergé régulier, et de protéger le clergé séculier contre les empiètements des congrégations. La thèse est démentie par les partisans du projet aussi bien que par les dispositions de ce projet lui-même. Les premiers ont déclaré nettement que c'était contre l'Eglise catholique, et non pas seulement contre les congrégations, que la lutte était engagée. Et quant aux dispositions du projet, par là même qu'elles répudient comme illicites les associations fondées sur les vœux de chasteté et d'obéissance, elles atteignent le clergé régulier lui-même, puisque ces vœux sont les siens aussi bien que ceux des congrégations. Elles menacent même les catholiques laïques, à qui les promoteurs de la loi font un crime, aussi bien qu'aux congrégations, de reconnaître l'autorité d'un chef étranger. Admettre dans de telles conditions que le ministère dit vrai, quand il affiche l'intention d'agir dans l'intérêt du clergé séculier, ce n'est pas seulement faire preuve d'une rare candeur, c'est employer une tactique déplorable qui ne peut avoir pour effet que d'inspirer à un trop grand nombre d'esprits une sécurité trompeuse, et de calmer leur opposition au projet, sous prétexte qu'il n'est pas dirigé contre eux. Disséminer les forces quand il faudrait les réunir en faisceau, c'est les vouer d'avance à la défaite. La première chose à faire, quand ce ne serait pas d'ailleurs la stricte vérité, c'est de montrer à tous, sans en rien dissimuler, l'étendue et la gravité du péril, afin que tous, se sentant également menacés, comprennent la nécessité de s'unir pour y faire face.

La conduite du gouvernement n'est-elle donc pas de nature à prouver que c'est bien contre le clergé tout entier que la guerre est engagée? On a vu depuis un mois, par une sorte de folie contagieuse, des municipalités de tout ordre, grandes villes et bourgs infimes, prendre des arrêtés aussi ridicules qu'odieux pour interdire aux ecclésiastiques le port de la soutane. Il a fallu la sentence d'un juge de paix pour démontrer l'inanité et l'illégalité de l'entreprise. Mais ce qu'a fait le magistrat de l'Isle-Adam, le gouvernement n'aurait-il pas dû le faire dès le premier jour, et puisqu'il prétend séparer du clergé régulier les congrégations, n'était-ce pas une raison pour lui, au moment où il frappait celles-ci, de mettre d'autant plus de soin à faire respecter celui-là? « Nous osons dire, écrit un journal qu'on ne soupçonnera pas de cléricalisme, le *Journal des Débats*, qu'aucun gouvernement, ayant simplement le respect des plus vulgaires convenances, n'aurait permis que ces dégoûtantes tracasseries se prolongeassent, ne fût-ce que pendant vingt-quatre heures. Quand on prétend qu'on n'a pas l'inten-

tion de troubler les catholiques et leur culte, et qu'en s'acharnant contre les congrégations, on n'entend point faire la guerre au clergé séculier, il serait bon, tout au moins, que les faits dont tout le public est témoin ne contredisent pas ouvertement ces hypocrites déclarations. »

Il est vrai que, dans cette occurrence, le gouvernement a eu l'idée de décorer un évêque. Il a une telle manière de comprendre l'honneur, qu'il ne s'est pas aperçu qu'au moment où nous sommes, cette faveur apparente, émanée de lui, devenait un affront. Dans un langage « aussi digne que modéré », comme l'écrit la *Semaine religieuse* de Paris, l'évêque de Nice a fait sentir au gouvernement son erreur. Mgr Chapon a refusé la croix. L'attitude du prélat n'a étonné aucun de ceux qui le connaissent; ils n'avaient qu'à se souvenir de Mgr Dupanloup pour se persuader que celui qui, jeune prêtre alors, avait reçu le dernier soupir du grand évêque, ne cesserait jamais de s'inspirer de son esprit. S'il est de ceux qui sont d'avis que « le bruit ne fait pas de bien », il est aussi de ceux qui n'hésitent jamais à faire le bien, dût ce bien, malgré eux, « faire du bruit ». A la perfide avance du ministre il a infligé une réponse, qui est « un exemple », suivant l'expression de l'évêque d'Annecy. Sans le vouloir, le gouvernement a fait sortir l'évêque de Nice de l'ombre où il se renfermait modestement pour ne s'occuper que des bonnes et grandes œuvres de son diocèse; il a donné à chacun l'occasion de découvrir et de révérer en lui ce qui est si rare et si nécessaire aujourd'hui, — un caractère.

Dans sa dernière Encyclique sur la démocratie chrétienne, le Souverain Pontife vient de faire entendre des enseignements que nous devons recueillir; car ils s'appliquent avec une manifeste opportunité aux devoirs du temps présent. Tout en rappelant les exhortations contenues dans ses Lettres précédentes sur la nécessité de mettre en pratique les préceptes évangéliques de la justice et de la charité, Léon XIII arrête les tentatives imprudentes qui, en vue de servir l'Eglise auprès des classes ouvrières, risqueraient d'égarer sa cause dans des voies qui ne sont pas les siennes. Il définit le mot de « démocratie chrétienne » que plusieurs affectent d'employer, et, sans le repousser, il écarte les interprétations qui en fausseraient le sens. On se trompe également dans l'usage qu'on fait de cette expression, soit qu'on y veuille montrer l'indication d'une préférence pour le gouvernement populaire, soit qu'on en tire prétexte pour élever le peuple au-dessus des autres classes de la société, ou pour décrier toute autorité, dans l'ordre civil aussi bien que dans l'ordre religieux. La « démocratie chrétienne » n'a rien de commun avec la « démocratie sociale »,

dont le nom s'applique au « système soutenu par les socialistes », On ne doit employer ce mot, déclare le Souverain Pontife, « qu'en lui enlevant tout sens politique et en ne lui attachant pas d'autre signification que cette bienfaisante action chrétienne parmi le peuple ». Et le Saint-Père ajoute : « En effet, parce que les préceptes de la nature et de l'Evangile sont, par leur autorité propre, au-dessus des contingences humaines, il est nécessaire qu'ils ne dépendent d'aucune forme du gouvernement civil ; mais ils peuvent concorder avec n'importe laquelle de ces formes, pourvu qu'elle ne soit pas contraire à l'humanité et à la justice..., de sorte que, quelle que soit, en somme, la constitution de l'Etat, les citoyens peuvent et doivent observer les mêmes préceptes qui leur ordonnent d'aimer Dieu par-dessus toutes choses et le prochain comme eux-mêmes. »

Nous retrouvons dans cette Encyclique deux pensées que Léon XIII a souvent exprimées et dont la réalisation, si chacun y donnait sa peine, sauverait le monde : d'une part, que la question sociale n'est pas seulement « économique », qu'elle est principalement morale et religieuse ». — « Enlevez aux âmes la prévoyance, la tempérance, l'économie, la patience et les autres bonnes habitudes naturelles, dit le Pape, c'est en vain, quels que soient vos efforts, que vous rechercherez ensuite la prospérité. » D'autre part, que la cause de la religion et celle de la société étant confondues, « tous les bons citoyens doivent avoir à cœur de sauvegarder l'une et l'autre avec honneur ».

Cette union de bons citoyens, des hommes « droits et impartiaux », dont la nécessité a toujours préoccupé l'âme du Saint-Père, Léon XIII la recommande avec une nouvelle force : « Pour que cette union se maintienne, selon qu'il est désirable, dit-il, il faut que tout le monde éloigne les causes de dissension qui irritent et divisent les esprits. Par conséquent, soit dans les journaux, soit dans les réunions populaires, on doit s'abstenir de traiter certaines questions trop subtiles et qui n'ont presque aucune utilité; questions qui n'apportent aucune solution commode dans la pratique, et même pour être comprises réclament un développement intellectuel particulier ainsi qu'une application peu commune. »

Le Pape rappelle aux ministres de l'Eglise que ce n'est pas seulement par leurs exhortations, mais « surtout par leurs exemples », qu'ils doivent persuader le peuple, et il propose à leur imitation notre grand saint Vincent de Paul. C'est bien lui, en effet, c'est bien saint Vincent de Paul, qui demeure le vrai modèle; c'est lui qui enseigne le mieux, pour les avoir le plus efficacement employés, les moyens d'aller au peuple. Ce qu'il faisait au dix-septième siècle, il

nous semble que, tout en tenant compte des changements accomplis et des besoins nouveaux, il l'eût fait encore de nos jours. Il ne se fût pas, selon toute apparence, jeté dans l'action politique; il n'eût cherché ni à se faire journaliste, ni à être élu député; son humilité clairvoyante lui eût fait craindre de se trouver dépaysé dans de pareils milieux, et d'y devenir, malgré lui, dans son inexpérience, le complice ou la victime d'erreurs et de manœuvres, que sa trop confiante candeur ne lui aurait pas découvertes. Il eût continué à visiter les pauvres, à interroger de près les misères humaines; il eût cherché par ses vertus autant que par ses prédications, par ses œuvres autant que par ses conseils, à éclairer et à soulager le peuple. Les Filles de la Charité, ces créations merveilleuses de son apostolat, sont encore contre les préjugés populaires la meilleure défense de la religion; leur cornette blanche en dit plus au cœur des foules que tous les articles des journaux et tous les discours du Parlement.

Laïques ou prêtres, les hommes engagés dans la vie publique, ont tous à profiter des enseignements du Saint-Père. Ce que Léon XIII nous dit de ces préceptes de la nature et de l'Evangile, qui ne sont particuliers à aucune forme de gouvernement, mais s'imposent sous tous les régimes, nous devons l'appliquer à la défense de tous les intérêts, de tous les droits qui importent à l'avenir du pays. Sous tous les régimes, ils sont également respectables, et, quelle que soit la forme du gouvernement, quelle que soit sur cette forme notre conviction personnelle, nous devons les soutenir avec le même zèle; bien convaincus d'ailleurs que la meilleure manière de faire valoir le gouvernement de nos préférences, c'est de montrer, « non seulement par nos exhortations, mais surtout par nos exemples », que ses défenseurs sont, en tout temps, les citoyens les plus capables et les plus dévoués. Le second précepte, qui découle du premier, c'est le devoir de l'union. Par là-même que, sous tous les régimes, la France reste, c'est à elle que tous doivent leur effort; il importe, comme le dit Léon XIII, qu'écartant « toutes les causes de dissension qui irritent et divisent les esprits », nous n'envisagions que les vérités permanentes : la liberté, la justice, la patrie, la société, la religion, toutes menacées par les mêmes ennemis, pour nous rallier autour d'elles et les sauver.

C'était cette union qui régnait dans notre armée, comme le rappelaient avec éloquence au Sénat le comte de Blois et M. de Lamarzelle, jusqu'au jour où le pouvoir est tombé aux mains du gouvernement dit de défense républicaine. La défense nationale avait jusqu'alors tout absorbé, et, sous l'influence de bons citoyens,

à la tête desquels M. de Blois a justement placé Berryer, les divisions des partis, créées par nos révolutions successives, s'étaient arrêtées au seuil de la carrière militaire. Il s'est trouvé pourtant un ministre de la guerre pour oser dire au Sénat que, jusqu'ici, « la défiance et la haine » avaient régné dans notre armée; il s'est trouvé un ministre de la guerre pour faire à l'Europe, à l'étranger, à l'ennemi, qui l'a recueillie lui-même avec stupeur, cette révélation calomnieuse; et cette parole abominable, une Assemblée l'a ratifiée et confirmée par son vote. Hâtons-nous de le dire; parmi ceux qui ont émis ce vote, il ne s'est pas rencontré un militaire, sauf M. Grévy, émule de M. André. Mais des autres généraux, des anciens ministres de la guerre, de M. de Freycinet lui-même, l'ancien ministre civil, M. André n'a pas obtenu le suffrage. Tous ont voté contre lui ou se sont abstenus. Etait-ce assez pourtant? Et cette opposition muette pouvait-elle suffire? Nous n'avons qu'à féliciter et à remercier M. de Blois et M. de Lamarzelle de leur courageuse et brillante initiative, fermement appuyée, au nom des républicains modérés, par M. Franck-Chauveau; mais comment n'a-t-on pas vu, devant l'injure faite à leurs frères d'armes, un des officiers généraux du Sénat, un des anciens ministres de la guerre, se lever pour protester? L'injure les atteignait eux-mêmes. Il faut s'expliquer, en effet : si M. André a dit vrai, en prétendant qu'avant son arrivée, « la défiance et la haine » régnaient dans l'armée, ses prédécesseurs avaient donc menti, quand ils affirmaient qu'elle était unie? Si, comme nous en sommes convaincu, l'allégation du ministre est fausse, n'y avait-il pas à le lui dire tout haut, et à en faire justice?

La reine Victoria a eu, selon son désir, des obsèques militaires, et dans le magnifique déploiement des forces navales qui ont accompagné la dépouille mortelle de sa souveraine, l'Angleterre a trouvé une satisfaction à son orgueil en même temps qu'à son deuil. A la vérité, les nouvelles qui lui arrivent journellement du Transvaal sont de nature à rabattre cette superbe; elles enseignent à ce peuple enivré de sa puissance que cette puissance a ses limites et aussi ses devoirs. « Le meilleur sujet de méditation pour les Anglais, pendant cette semaine de deuil, écrivait le *Daily News*, est de se demander si la politique de l'Angleterre est inflexiblement juste. » Et constatant le jugement porté contre elle par « tous les pays étrangers », le même journal concluait que ce verdict unanime ne pouvait pas ne pas avoir quelque influence sur l'opinion de la nation britannique.

Ce qui, plus encore que l'appréciation du monde entier, doit impressionner l'Angleterre, c'est le vœu formulé par la reine. Il

est désormais avéré que les dernières paroles de Victoria ont été pour demander la paix. Faut-il croire qu'elle ait exprimé son sentiment, non seulement à son fils, le prince de Galles, mais à son petit-fils, l'empereur d'Allemagne? Faut-il croire que Guillaume II ait donné, en effet, à son oncle, le nouveau roi d'Angleterre, des conseils de pacification, et que ce soit sous son inspiration qu'Edouard VII ait été proclamé à Prétoria « seigneur suprême du Transvaal »? On prête à cette appellation une signification conciliante. C'est l'avis qu'exprimait sir Henry Drummond Wolff, l'ancien ambassadeur d'Angleterre à Madrid. Il estimait que ce titre était propre à faciliter la fin de la guerre, en reconnaissant « l'entité morale » du Transvaal qui, sous la suzeraineté nominale de la Grande-Bretagne, garderait ses libertés et son autonomie. L'interprétation a prévalu chez les libéraux, mais elle n'est point adoptée par les jingoës, et tout le monde s'accorde à réclamer un texte officiel qui fixe le sens de la proclamation. Nous souhaitons que ce texte donne raison aux libéraux.

Le Reichsrath, sorti des nouvelles élections, s'est ouvert à Vienne sous la présidence de l'empereur d'Autriche. Les premières séances ne permettent guère d'espérer que la session soit calme ni même qu'elle soit longue. Les divisions entre Tchèques et Allemands, les violences réciproques, les projets d'obstruction, sont plus prononcés que jamais, et l'on entrevoit déjà une dissolution, après laquelle on peut se demander ce que deviendra la Constitution. L'empereur, non sans intention peut-être, a rappelé dans son discours qu'il « avait octroyé cette Constitution dans l'exercice de sa libre volonté ». La même volonté ne pourrait-elle pas la retirer, si l'attitude du Parlement, après tant d'autres sessions infructueuses, en rendait l'observation impossible?

La Chambre italienne a renversé le ministère Saracco, à la suite de l'interpellation soulevée sur la dissolution de la Chambre de travail de Gênes. La mesure incriminée n'était qu'un prétexte pour l'opposition qui, formée des partis extrêmes de droite et de gauche, reprochait à la fois au cabinet de n'être point assez conservateur et de l'être trop. 318 voix contre 102 ont adopté un ordre du jour de blâme.

Heureuse nation que la Hollande! Elle n'a en ce moment ni crises ministérielles, ni grèves, ni agitations révolutionnaires. Elle est toute entière unie pour fêter le mariage de la reine Wilhelmine, « la bonne petite reine », comme disent eux-mêmes les journaux anglais, avec le duc Henri de Mecklembourg.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Dieu et l'homme, instructions d'apologétique, par l'abbé Léon Désers. Paris, Poussielgue, in-12, 1900.

Dans ces vingt instructions, substantielles et claires, M. le Curé de Saint-Vincent de Paul a résumé les notions fondamentales que suppose ou que propose la foi chrétienne, celles qui touchent à l'existence de Dieu, à l'origine et à la destinée de l'homme. Pas de divagations inutiles ni de déclamation; beaucoup de science et de pensée se condensant en observations simples et nettes; l'art d'être bref sans être superficiel; une précision qui écarte des malentendus; une orthodoxie sûre s'alliant à une culture moderne étendue, à une légitime liberté d'esprit — (l'auteur, par exemple, se refuse à contester, comme font certains prédicateurs, la sincérité des athées, ou à déclarer théologiquement inadmissible l'éternité de la matière), — voilà ce qui fait de ce court manuel d'apologétique un livre très précieux. Par cela même qu'il fournit sur les questions religieuses les renseignements exacts qui manquent à tant de gens aujourd'hui, même en dehors du peuple, il abaisse bien des obstacles et prépare la route à la grâce divine.

Nos missionnaires patriotes et savants, par A.-A. Fauvel, ancien officier des douanes chinoises 1 vol. in-12 de 156 pages. Lecoffre.

Dans ce volume, dont le *Correspondant* a eu la primeur, M. Fauvel étudie l'action de nos missionnaires uniquement au point de vue politique et scientifique.

Il montre comment, dans tous les pays du monde, et particulièrement en Chine, au Japon, aux Indes, à Madagascar, les PP. Lazaristes, rivalisant d'activité avec les PP. Jésuites, les Missions étrangères, etc., ont devancé nos consuls et contribuent encore à gagner les indigènes à la cause française.

Il passe ensuite en revue les différents services rendus à la science par nos religieux : il signale principalement les travaux des Jésuites et des Assomptionnistes en Asie Mineure, des Dominicains en Palestine, des Jésuites, des Lazaristes et des Missions étrangères en Chine, des Pères du Saint-Esprit en Afrique, etc.

L'ouvrage de M. Fauvel est très documenté et prouve d'une façon certaine que non seulement nos missionnaires sont de dévoués propagateurs de la religion catholique, mais encore de précieux auxiliaires de la France.

Petite Ellen, c'est le titre d'une nouvelle charmante suivie de plusieurs autres non moins pleines d'intérêt

De l'observation, et de la plus fine, de la plus vraie aussi, des caractères bien saisis et bien vivants, une rare délicatesse de pensées et de sentiments, des descriptions de nature pleines de fraîcheur et d'un trait sobre; le tout relevé d'un style aisé, naturel, d'une simplicité distinguée, tel se présente ce petit volume qui ne peut manquer de réussir auprès de ceux qui ont le goût des choses vraies et bien dites.

Le Directeur : L LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LA FRANCE APRÈS SADOWA

I

M. de Bismarck avait souhaité la rupture. Ce qui parut, après coup, entreprise de génie, fut jugé, sur l'heure, témérité. Au moment où les hostilités s'ouvraient, le public, supputant les chances propices ou contraires, inclinait à prédire des revers pour la Prusse, ou du moins une longue lutte, plus épuisante que décisive. Le roi, qui allait quitter sa capitale, laisserait derrière lui les traces de l'ancien conflit parlementaire, et ce qui n'était que rivalité ardente deviendrait, à la première défaite, révolution. La bourgeoisie était irritée, et le peuple, terrifié des dangers de la guerre. L'armée elle-même, constituée d'après des règles peu connues ou mal comprises au dehors, apparaissait comme une garde nationale très perfectionnée, et il n'était guère d'homme du métier qui n'envisageât avec quelque défiance toutes ces nouveautés. La paix, heureusement maintenue depuis 1815, n'avait permis aucune autre expérience que celle des camps d'instruction; car vraiment on ne pouvait ni rappeler la courte campagne de 1848 en Holstein ni surtout invoquer la facile victoire de Düppel. Parmi les militaires, ceux qui avaient visité Berlin n'avaient pas laissé que d'être frappés par la silencieuse activité de l'état-major prussien, toujours en éveil, toujours en quête de progrès, attentif à approprier pour la guerre toutes les inventions, même les plus pacifiques. Mais ces choses étaient soupçonnées plutôt que pénétrées et, soit légèreté ou paresse, soit confiance en soi-même, on s'en détournait sans les approfondir. Ce que l'on connaissait laissait l'impression d'un grand savoir, mais peu utilisable dans les réalités de la vie en campagne, et plus propre à refroidir qu'à développer l'inspiration chez un vrai capitaine. Il n'était pas jusqu'à l'arme des Prussiens, le fusil à aiguille, qui n'éveillât quelque raillerie : l'arme était ingénieuse, disait-on, mais compliquée, de portée médiocre, et la rapide consommation des munitions en amènerait

bien vite l'épuisement. Les plus malveillants ajoutaient : « Science prussienne, fusil à aiguille feront pareillement faillite sur le champ de bataille. » Cette opinion, assez répandue en Europe, était dans notre pays très générale. Elle s'affermissait par la grande estime qui s'attachait aux troupes autrichiennes, fidèles, disciplinées, solides, organisées d'après les meilleures méthodes anciennes. Naguère, dans les plaines de Lombardie, ces vaillantes troupes avaient failli, plus d'une fois, conquérir la victoire. Ayant été les dignes émules de l'armée française, la première du monde à ce qu'on assurait, quelles ne seraient pas leurs chances contre l'armée prussienne? Ainsi pensaient la plupart de nos compatriotes, et l'écho de ces illusions se prolongeait jusqu'au palais des Tuileries.

Même si on se dégageait de ces jugements, la tâche de la Prusse apparaissait singulièrement malaisée, ne fût-ce que par le grand nombre de points où elle était vulnérable. A l'ouverture des hostilités, elle était tenue de faire face à trois ennemis à la fois. Au nord du Mein, elle avait à surveiller les corps hanovriens, hessois, saxons. Au sud du Mein s'armaient contre elle les contingents mobilisés de la Bavière, du Wurtemberg et de Bade. Enfin, sur sa frontière méridionale, la menaçait son grand ennemi, l'Autriche. Sans doute, l'alliance italienne obligerait l'empereur François-Joseph à porter vers le Mincio une partie de ses effectifs. Mais, même avec le bénéfice de cette diversion, combien ne seraient pas redoutables les armées impériales, rassemblées sous le commandement de Benedek, et qui, avec un peu d'audace, pourraient déborder en Silésie, peut-être marcher sur Berlin! A tous ces soucis se joignait un autre sujet de perplexité. Quand la double querelle contre la Confédération germanique et contre l'Autriche absorbait toutes les forces du royaume, convenait-il de dégarnir les provinces rhénanes? Au delà était la France, et Napoléon se refusait à parler. Son silence, qui n'était que l'effet de ses irrésolutions, prenait, au dehors, les apparences de quelque profonde politique qui se révélerait à l'heure la plus inattendue. Quel serait, en cas de défaite, le prix de son assistance? En cas de victoire, le dernier mot de son arbitrage? En cas de succès partagé, la loi de sa médiation? Nul, fût-il pénétrant comme Bismarck, ne savait en quel rang il convenait de le placer, allié ou adversaire, complice ou ennemi.

La fortune avait proportionné les ressources de la Prusse à l'urgence de ses périls et aux besoins de sa grandeur. Elle ne s'était point arrêtée à mi-chemin de ses faveurs. Aux côtés du roi Guillaume, elle avait élevé un politique, M. de Bismarck : pour compléter le politique, elle suscita un soldat, M. de Moltke. Nous-

connaissons le politique. Ce qui suit va montrer le soldat. Mais le mot de soldat est-il juste et répond-il à la physionomie du personnage que ce récit doit dépeindre? Dans le chef d'état-major prussien, rien du guerrier qui entraîne, rien du capitaine aux soudaines intuitions, rien du général qui vit au milieu des camps. Un type nouveau, inconnu au passé, s'inaugure avec lui, celui du militaire, recueilli comme un penseur, absorbé comme un géomètre, sans flamme ou se gardant de la laisser jaillir, s'isolant des troupes pour les mieux conduire et mûrissant dans une persévérante étude tout ce qui s'exécutera dans le labeur des longues marches ou dans le tumulte des champs de bataille. A la manière de ces vigoureux joueurs d'échecs qui, même loin du jeu et par la seule tension de la pensée, dirigent leurs pièces, les poussent de place en place et s'assurent le gain final, il combine à distance les mouvements, mesure les obstacles, pénètre les intentions de l'adversaire, suppute froidement la consommation des vies humaines, et, à force de calculs, précise d'avance le point de concentration des corps séparés, le lieu du combat, l'heure de la victoire. Le trait dominant est la prévoyance, mais une prévoyance si attentive, si universelle, que nul génie ne la surpasserait. Poussé à ce point, l'art militaire n'est plus une science à part, mais la quintessence de toutes les sciences, asservies pour la destruction. Tout lui vient en aide, la géographie, l'ethnographie, la mécanique, la chimie, les innombrables applications de l'industrie, et très particulièrement ces découvertes modernes qui semblent n'avoir été faites que pour rapprocher les hommes et leur assurer un surcroît d'aisance et de paix. C'est cet art, à la fois prodigieux et cruel, que, le premier de tous, M. de Moltke allait pratiquer. Et ce même art sera celui des luttes futures, à moins que les progrès de la raison humaine et la clémence de Dieu n'épargnent pour toujours aux siècles à venir tout ce que notre siècle a vu.

Le politique et le soldat se complétèrent. S'aidant l'un l'autre, ils doublèrent les forces de leur patrie. Il y parut bien à la décision mêlée de prudence qui présida à tous les préparatifs de la lutte. Comme les contingents prussiens, si nombreux qu'ils fussent, étaient insuffisants à garder toutes les frontières, les provinces rhénanes furent dégarnies de troupes. L'équivoque attitude de Napoléon rendait la mesure osée. Mais, en toute grande entreprise, il y a une part de risque qu'il n'est point permis de répudier, une part de témérité qui est une portion du génie. Avant que les hostilités ne s'ouvrissent, les corps échelonnés depuis Mayence jusqu'à Cologne furent dirigés vers les districts orientaux du royaume. Il arriva donc qu'ils pesèrent de tout leur poids dans la lutte contre l'Autriche.

Plus tard, dans la sécurité du péril conjuré, Bismarck avoua sa hardiesse et s'en vanta comme on fait d'une audace qui a réussi.

Il importait que, dès le début de la campagne, les États secondaires de l'Allemagne septentrionale fussent promptement réduits. Une action militaire d'une rapidité incroyable déconcerta ces débiles ennemis. Le 14 juin avait eu lieu le vote de mobilisation de l'armée fédérale. Un délai de douze heures fut imparti aux princes pour revenir à résipiscence et se rallier à la Prusse. Les envahisseurs étaient prêts, et les chemins de fer allaient inaugurer une nouvelle méthode, pleine d'imprévu et de soudaineté. Comme les souverains refusaient de se déjuger, Hanovre fut occupé le 17 juin, Dresde le 18, Cassel le 19. L'Electeur de Hesse fut transféré à Minden, puis à Stettin. Le roi de Saxe se réfugia en Bohême, n'ayant d'autre souci que de sauver son armée et de mettre en sûreté les richesses de la *galerie verte*. Quant aux soldats hanovriens, ils descendirent vers Gœttingue, cherchant à rejoindre les contingents du sud. Au milieu d'eux était leur roi, prince aveugle, âgé déjà, mais d'une âme supérieure à sa fortune. Quelques jours plus tard, la lutte s'engagea entre la petite armée et les troupes prussiennes. A Langensalza, les Hanovriens remportèrent un succès, et ce fut pour eux comme un reflet de gloire au milieu de leurs disgrâces. L'avantage fut court, et, le surlendemain, ils furent obligés de capituler.

Au nord, toute résistance était vaincue. Pendant ce temps, les Etats du sud s'armaient, lentement, méthodiquement, à la manière de l'ancienne Allemagne. Bavarois, Wurtembergeois, Badois, formaient tous ensemble, suivant les dénominations de la diète francfortoise, les 7[e] et 8[e] corps de l'armée fédérale. Mais la diète, frappée de proscription par la Prusse, n'apparaissait-elle point déjà comme une chose finie? Tandis que ces petits Etats, déroutés par la grandeur des conjonctures, rassembleraient leurs forces et délibéreraient sur l'action commune, ne serait-il pas possible de porter ailleurs les coups décisifs? Ainsi en jugea-t-on à Berlin. Un faible corps d'armée fut laissé dans la vallée du Mein pour surveiller de ce côté l'adversaire. Dès lors, les opérations secondaires ayant été accomplies ou étant ajournées, toutes les pensées se tournèrent vers le grand ennemi, l'Autriche.

Un jour, au milieu des épanchements d'un festin, M. de Bismarck, avec cette franchise déconcertante qui troublait plus que le mensonge, avait osé préciser les lieux où se dénouerait la prochaine campagne. C'était au début du mois de mars 1866. La femme du plénipotentiaire de Saxe, la comtesse de Hohenthal, l'ayant, avec une indiscrétion toute féminine, interrogé sur ses desseins : « Ne doutez pas, chère comtesse, avait-il répondu, que

nous ne voulions vous faire la guerre. Depuis que je suis au ministère, je n'ai pas d'autre pensée; nous sommes tout prêts, et nos canons sont tout fondus. — Vous me faites frémir, s'était écriée Mme de Hohenthal; mais vraiment donnez-moi un conseil d'ami. J'ai deux propriétés : un château près de Leipzig, un domaine en Bohême. En cas de guerre, où devrai-je me réfugier? » Et M. de Bismarck de répliquer aussitôt sur un ton étrangement sérieux : « Près de Leipzig, vous serez bien tranquille, loin des routes d'étapes et à l'abri des garnisaires. Mais gardez-vous d'aller en Bohême, c'est là que tout se décidera. »

Le plan de campagne se résumait en une marche offensive, conduite avec une célérité inconnue jusque-là. M. de Moltke était de ces esprits froidement impétueux qui, ayant mûri longuement leurs pensées, les exécutent avec une foudroyante décision. Cette conduite était surtout habile vis-à-vis de l'état-major autrichien, méthodique, lent à se mouvoir, facile à intimider, attentif à multiplier les réserves jusqu'à affaiblir à l'excès le corps principal d'action, et qui souvent laisse tout compromettre à force de ne vouloir rien risquer. L'armée d'opération, qui atteignait un effectif total réel de 250,000 hommes, fut divisée en trois grands corps : à droite *l'armée de l'Elbe*, sous les ordres du général Herwarth de Bittenfeld; au centre l'armée du prince Frédéric-Charles, dite aussi *première armée;* à gauche, l'armée de Silésie, désignée sous le nom de *deuxième armée*, et placée sous le commandement du prince royal[1]. Ces trois corps rassemblés en Saxe et en Silésie, devaient, en partant de points assez éloignés, accomplir un mouvement concentrique qui, les rapprochant peu à peu, les réunirait en Bohême. La marche ne laissait pas que d'être aventureuse, par la nécessité de cheminer longtemps en masses séparées, et aussi par le passage des montagnes qui offrirait à l'ennemi de nombreuses occasions d'attaques. Rien ne fut abandonné au hasard de ce qui pouvait lui être ravi. Si aucune chance défavorable ne contrariait les combinaisons du général en chef, l'armée de l'Elbe devait aboutir à Münchengrætz et servir d'aile droite à l'armée d'invasion. Au centre, l'armée du prince Frédéric-Charles déboucherait à Reichenberg, puis à Turnau. A l'extrémité opposée, l'armée du prince royal, constituant l'aile gauche et fort éloignée des deux autres corps, devait atteindre Kœniginhof.

Le 23 juin, l'armée de l'Elbe et celle du prince Frédéric-Charles passèrent la frontière autrichienne. Trois jours plus tard, le prince royal, débouchant de Silésie, pénétra, lui aussi, en territoire

[1] Un peu plus tard, l'armée de l'Elbe, tout en conservant son existence distincte, fut subordonnée au prince Frédéric-Charles.

ennemi. Comme les opérations commençaient, le télégraphe transmit de Florence un fâcheux message. Le 23, les Italiens avaient franchi le Mincio. Au delà de la rivière bivouaquaient les Autrichiens qui venaient de sortir de Vérone. Ils étaient commandés par l'archiduc Albert, fils de ce fameux archiduc Charles qui avait un instant balancé la fortune de Napoléon. Le 24, la bataille s'engagea près du village de Custozza, nom déjà fatal au Piémont. La victoire, une victoire éclatante, resta aux Impériaux. La nouvelle éveilla à Berlin une impression pleine de soucis. Ce n'était pas sollicitude pour l'allié du Midi, dont on ne s'inquiétait guère. Mais une appréhension surgit, celle que l'Autriche victorieuse se contentât de garder le Quadrilatère et ne détachât vers le nord une partie de ses forces. Il arriverait alors que les armées du roi Guillaume subiraient en Bohême le contre-coup de l'échec essuyé sur le Mincio.

Un redoublement d'activité préviendrait ce grand péril. Pas un jour ne fut perdu. Quand les Autrichiens virent déboucher des défilés les colonnes prussiennes, il furent confondus, et cette extraordinaire audace les frappa comme un présage. Ils essayèrent de contenir ce flot d'ennemis qui débordaient sur leur patrie. Une série de combats partiels s'engagèrent à Hünerwasser, à Podol, à Münchengrœtz, à Gitschin, contre l'armée de l'Elbe et celle du prince Frédéric-Charles; à Trautenau, à Soor, à Nachod, à Skalitz, à Schweinschœdel, à Kœniginhof contre l'armée de Silésie. Tous ces combats, sauf celui de Trautenau, furent défavorables aux troupes impériales. A la fin de juin, toute l'armée prussienne, quoique se développant sur un front un peu trop étendu, était établie en Bohême. L'armée de l'Elbe était à Münchengrætz; le prince Frédéric-Charles campait entre Gitschin et Horitz; à l'aile gauche, enfin, entre Neuschloss, Kœniginhof et Gradlitz, bivouaquaient les régiments du prince royal.

Autant avaient été longues les négociations qui avaient précédé la rupture, autant la guerre se précipitait vers le dénouement. D'un bout à l'autre de l'Europe, immense était la surprise. On s'épuisait à chercher le plan de Benedek qui semblait comme étourdi sous la soudaineté de l'invasion. Jadis, au jour de Solférino, le commandant en chef de l'armée autrichienne avait, sur les collines qui bordent le lac de Garde, contenu jusqu'à la nuit les divisions piémontaises : de là, une grande faveur dans le peuple viennois et comme une désignation anticipée pour le rang suprême. L'espoir se trouvant déçu, l'opinion publique commençait à s'irriter, et déjà se montrait aussi prompte à accuser le général qu'elle l'avait été à lui prêter du génie. Nulle part les dépêches venues de Bohême n'étaient attendues avec plus de curiosité qu'en France.

Les procédés de la Prusse à l'égard des petits Etats, ses premiers actes à l'ouverture de la campagne, avaient révélé en elle des ambitions et des forces qu'on s'était contenté jusque-là de soupçonner. Dans les classes élevées, les sympathies pour l'Autriche ne se déguisaient guère. Un jour (c'était le 22 juin), la nouvelle, bientôt reconnue fausse, d'une victoire de Benedek se répandit au Corps législatif. Aussitôt la rumeur des entretiens particuliers couvrit les débats publics et fit oublier l'ordre du jour. « La victoire des Impériaux, c'est la paix », répétait de banc en banc M. Thiers; et très ouvertement on se réjouit, comme si la France eût été, pour sa part, la bénéficiaire du succès.

Le 30 juin, le roi Guillaume quitta Berlin, comme pour assister à l'action décisive qu'avaient préparée ses lieutenants. Le 2 juillet, il était à Gitschin, au milieu de ses régiments. La concentration était complète, sauf pour l'armée du prince royal, encore un peu éloignée. Tout contribuait à relever les âmes, et le terrain gagné sur l'ennemi, et le résultat des précédentes rencontres, et la triomphante épreuve du fusil à aiguille. Tout ce qui était motif de confiance pour les Prussiens se transformait pour les Impériaux en sujets d'inquiétude. Ils se sentaient refoulés à travers leur propre pays; ils s'effrayaient de l'infériorité de leurs armes à tir moins rapide; ils suivaient les ordres de leurs chefs sans qu'aucune combinaison d'ensemble apparût à leurs yeux. Dans l'état-major général se montraient les premiers signes de confusion et, en ces jours-là mêmes, le désarroi devint public par d'éclatantes disgrâces. Si nous en croyons les relations autrichiennes, le plus abattu était Benedek. Le 1er juillet, il télégraphiait à François-Joseph : « Je supplie Votre Majesté de signer la paix à tout prix. Une catastrophe est inévitable ». — « La paix est impossible », répondit-on de Vienne. C'est alors que le commandant en chef, recouvrant son sang-froid et un peu d'assurance, se décida à accepter la bataille qui devait tout sauver ou tout perdre.

Elle se livra le 3 juillet. Elle commença près du village de Sadowa : de là le nom qui lui est resté. Elle n'appartient à notre pays que par ses conséquences politiques qui, à la vérité, furent incalculables. Ce fut notre sort qui se débattit, sans que notre drapeau flottât sur le champ de l'action. Les forces numériques, à peu près égales des deux parts, montaient de chaque côté à un peu plus de deux cent mille hommes, chiffre qui n'avait jamais été atteint dans les batailles modernes, si ce n'est dans les journées de Leipzig. Entre tous les alliés de François-Joseph, les Saxons seuls, mêlés aux Impériaux, prirent part à la lutte. Longtemps les Autrichiens résistèrent, s'efforçant de compenser, par les plus nobles

efforts individuels, l'infériorité de leurs armes et l'insuffisance du commandement. En arrière de Sadowa et surtout dans le bois de Benateck, des combats acharnés s'engagèrent, mêlés de péripéties sanglantes, d'épisodes héroïques. Peut-être, à cette heure, une vigoureuse offensive de Benedek eût-elle encore pu tout sauver. Vers le milieu du jour, une certaine anxiété régnait dans l'entourage du roi Guillaume : on n'avançait plus, et sur certains points la ligne de bataille semblait fléchir. Cependant l'ordre avait été donné au prince royal, dont le quartier général était à Kœniginhof, de se porter au secours du reste de l'armée. La distance à parcourir était longue : en outre, la marche était malaisée, au milieu des blés épais et dans les terres détrempées par de récentes pluies. Vers onze heures, les premiers corps se montrèrent dans la direction du nord-est, du côté de Choteborek. Les autres divisions suivirent, quoique à assez longs intervalles. Les Prussiens conquirent la position dominante de Chlum, puis ils s'emparèrent de Rosberitz et enfin de Lipa. Dès lors s'évanouirent les dernières chance, qu'au début de la journée Benedek eût pu saisir. Débordés sur leur aile droite par le prince royal, les Autrichiens étaient, dans le même temps, refoulés sur leur gauche par l'armée de l'Elbe. La retraite commença, protégée par la cavalerie, par l'artillerie surtout qui fut admirable. L'armée vaincue s'écoula vers Kœniggrætz. Ce fut d'abord une marche en assez bon ordre, puis une véritable débandade. Le soir, les fuyards (car on ne pouvait plus les appeler d'un autre nom) atteignirent les bords de l'Elbe. Le passage s'opéra dans une inexprimable confusion. Sur le champ de bataille qu'ils venaient d'abandonner, les Autrichiens laissaient plus de vingt mille tués ou blessés, et, en outre, un nombre égal de prisonniers. Les pertes des vainqueurs étaient de dix mille hommes environ. Le lendemain, Benedek essaya de rallier ses troupes et en dirigea les débris sur Olmutz.

II

Au château des Tuileries, les derniers jours n'avaient pas été sans soucis. On s'expliquait mal la conduite de Benedek. Certains messages, arrivés de Vienne, avaient révélé un commencement de détresse. Le 3 juillet, à l'heure même où se livrait la bataille, Napoléon reçut M. de Goltz. Comme celui-ci exprimait sa confiance dans une prochaine victoire pour son pays : « J'espère, reprit le souverain, que l'Autriche ne sera point menacée dans son existence. » Puis il ajouta, comme pour recommander d'avance la

modération, comme pour rappeler le souvenir de ses services : « Vous savez que le grand rôle joué par la Prusse n'eût point été possible sans ma neutralité. »

Le 3, fort tard dans la soirée, la grande nouvelle parvint à l'ambassade de Prusse. Puis elle fut confirmée par une dépêche de M. Benedetti. Le 4, dans la matinée, on la connut dans Paris. Bientôt les télégrammes, se succédant, découvrirent toute l'étendue de la catastrophe : il ne s'agissait pas seulement d'une défaite, mais d'un désastre, d'un désastre tel que pour en trouver un plus terrible, il fallait remonter aux jours d'Iéna.

Quelles seraient les suites de l'événement? On ne pouvait les mesurer encore. Mais on sentit que, sur le sol de la vieille Europe, quelque chose venait de se briser. Qui ne se souvient de ce passage où Démosthène décrit le trouble des Athéniens à l'annonce de la prise d'Elatée? Ils n'avaient point de morts à pleurer, mais devinaient d'instinct la perte de leur prééminence : sans avoir combattu, ils étaient oppressés sous la sensation de la défaite : Philippe leur jetterait encore les mots d'alliance ou d'amitié, mais il venait de détruire l'abri qui protégeait leur grandeur. Et dans un tableau aux couleurs toutes vives malgré vingt siècles, l'orateur grec montre, à l'arrivée du messager, les prytanes qui convoquent les généraux, les citoyens qui se réunissent sur la place publique, les propos qui s'échangent anxieux et confus. A la nouvelle de Sadowa, il y eut à Paris quelque chose de pareil, bien que l'émotion, moins apparente, se renfermât davantage dans le secret des âmes.

Ce qui était dans le public inquiétude se transformait, dans l'entourage du souverain, en perplexité cruelle. Neutralité attentive, aspirations nationales, configuration plus harmonieuse des Etats, toutes les prétentieuses enflures de la rhétorique napoléonienne s'aplatissaient comme des ballons dégonflés. Tout ce qu'on avait différé de résoudre, soit par attente fataliste des événements, soit par ménagement d'une politique qui se croyait profonde, il faudrait le décider, non dans quelques jours, mais tout de suite, et du parti qu'on adopterait dépendrait, pour un long avenir, l'abaissement ou la sécurité.

Le Corps législatif s'était séparé. En outre, la saison d'été avait déjà éloigné de Paris quelques hommes politiques. Mais tous ceux à qui leur crédit ou leurs fonctions permettaient l'accès du palais impérial s'efforçaient d'approcher le souverain, les uns par désir d'importance ou pour l'éclairer de leurs avis, les autres dans l'espoir servile de pénétrer ses pensées et de ne rien répandre au dehors qui n'en fût le fidèle écho. Du milieu des courtisans ou des familiers se dégageaient les grands acteurs, tous fort agités et

cachant mal leur agitation, tant apparaissaient grandes les responsabilités et formidables les périls! Comme la journée s'achevait, on vit arriver le prince de Metternich, ambassadeur d'Autriche. Il venait formuler les demandes de son pays vaincu.

Dans la matinée du 4 juillet, sous la première impression de la défaite, une conférence s'était tenue à Schœnbrunn. A ce conseil assistaient l'empereur François-Joseph, le roi de Saxe, arrivé de l'armée pendant la nuit, le comte Moritz Esterhazy, et aussi M. de Beust qui a raconté la scène en ses *Mémoires*[1]. Une habileté, même peu raffinée, eût dicté à l'Autriche sa politique. Sur les deux ennemis ligués contre l'Empire, la vraie sagesse était de désarmer le plus aisé à satisfaire, à savoir l'Italie. Une concession n'entraînerait aucun déshonneur, les Impériaux ayant été victorieux aux bords du Mincio. En outre, la réussite était assez vraisemblable, les deux alliés étant pleins de soupçons réciproques, et unis seulement par ambition. La Vénétie, déjà sacrifiée avant la guerre, serait le prix de la neutralité qu'on se flattait d'obtenir à Florence. La cession se ferait au profit de Napoléon qui s'entendrait ensuite avec Victor-Emmanuel : le procédé aurait le double avantage de ménager à Vienne les susceptibilités de la cour ou de l'armée, et de compromettre la France dans le parti de l'Autriche. Allégés du fardeau de Venise, les Impériaux pourraient porter toutes leurs forces vers le nord. Mais serait-on réduit à cette extrémité? A Schœnbrunn, on se plaisait à espérer une solution meilleure. La cession de la Vénétie se doublerait d'une demande de médiation adressée à l'empereur des Français. Que si cette médiation conduisait à une paix acceptable, l'Autriche n'aurait qu'à se féliciter de n'avoir point payé trop cher sa défaite. Que si, au contraire, la paix était impossible, la lutte, concentrée tout entière en Bohême, ne serait point sans chances de revanche. Le télégramme qui formulait cette combinaison fut, à ce qu'assure Beust, retenu plusieurs heures par la chancellerie autrichienne. Vers le soir seulement, il parvint à Paris.

Si l'étrangeté des conjonctures n'avait épuisé tous les sujets d'étonnement, cette communication aurait eu de quoi surprendre. Ce qu'on demandait à Napoléon, c'était de défaire de ses propres mains cette alliance prusso-italienne que, trois mois auparavant, il s'était acharné à nouer. Mais M. de Metternich était censé ignorer cette complicité. Quant au monarque français, il se sentait trop débordé par les événements pour ne pas chercher une issue, quelle qu'elle fût. Le rôle de médiateur lui offrait, au surplus, une

[1] Voy. t. II, p. 8-9.

revanche pour son amour-propre, peut-être un bénéfice, petit ou grand, pour son pays. Dans cet esprit, le souverain accepta avec une bienveillance fort secourable les suggestions autrichiennes. Le soir même, il libella deux dépêches. — La première était adressée au roi Guillaume. Il commençait par le féliciter de sa brillante victoire. Puis, comme pour rappeler qu'il n'avait pas abdiqué toute influence, il ajoutait : « Ces résultats si éclatants me forcent à sortir de mon rôle de complète abstention. » « L'empereur d'Autriche, continuait-il, m'annonce qu'il me cède la Vénétie et qu'il est prêt à accepter ma médiation. » Ce qui suivait était un appel courtois, affectueux même, à la magnanimité du roi et à son amour pour la paix. La dépêche se terminait par la demande d'un armistice qui faciliterait l'ouverture des négociations. — Quant au second télégramme, il ne partit que plus tard et bien avant dans la nuit. Il était destiné à Victor-Emmanuel. Ne pouvant parler des victoires italiennes, l'empereur rappelait avec une bonne grâce empressée les occasions que l'armée avait eues de montrer sa valeur. Il mentionnait la double proposition de l'Autriche pour la cession de la Vénétie et pour une médiation française. Il laissait entendre que, pour Venise, un arrangement bien facile avec la France permettrait à l'Italie d'atteindre honorablement le but de ses aspirations. Napoléon achevait en ces termes : « J'écris au roi de Prusse, comme je le fais à Votre Majesté, pour lui offrir la conclusion d'un armistice comme préliminaire des négociations de paix. »

Pour être complètement intelligibles, ces télégrammes auraient eu besoin d'un commentaire. Aux belligérants, Napoléon offrait sa médiation. Mais à quel prix? Sous quelles conditions? Avec quelles arrière-pensées? Serait-ce un intermédiaire officieux qui souffrirait que ses avis fussent inécoutès? Serait-ce, au contraire, un médiateur disposé à se transformer en arbitre, et en arbitre prêt à porter la main sur son épée ?

Là était pour le souverain le grand sujet d'incertitude, et pour ses serviteurs le grand sujet de dissentiment.

En cette terrible perplexité, un conseil fut convoqué pour le 5 juillet. Bien avant l'heure de la conférence, M. Drouyn de Lhuys, qui dirigeait alors les relations extérieures, se rendit auprès du monarque. L'union avec l'Autriche était le fondement de toute sa conduite. Jadis, aux jours de la guerre de Crimée, il avait consacré tous ses efforts à la cimenter, et n'ayant pu y parvenir, il avait quitté sa charge. Revenu au pouvoir après une longue retraite, il avait repris le même programme et, durant toute la dernière crise, il s'était ingénié à incliner vers Vienne la politique de son maître. Ce travail n'avait pas été pour lui sans cruels mécomptes. Bien que

nourri dans de saines traditions diplomatiques, il ne possédait à aucun degré le génie qui s'impose. En outre, il portait le poids de cette situation fausse où s'usèrent, sous Napoléon III, tous les ministres des affaires étrangères. Combien de fois ne sentit-il pas une diplomatie occulte qui contre-battait la sienne! Et quand il remontait à l'origine de ces menées secrètes, ses recherches le conduisaient jusque dans le cabinet de son souverain. Quelque précaire que fût cette condition, M. Drouyn de Lhuys se flatta qu'à la grande lumière des événements, les yeux de l'empereur s'ouvriraient. S'enhardissant plus qu'il n'avait fait jusque-là, il proposa toute une série de décrets, à savoir : la convocation du Corps législatif, le dépôt d'un projet d'emprunt, la réunion d'une armée d'observation sur la frontière de l'Est. Le maréchal Randon, qu'il venait de voir, disait-il, se faisait fort de rassembler immédiatement 80,000 hommes, sans préjudice des armements ultérieurs. Ces mesures, observait le ministre, permettraient non seulement de prêcher la modération à la Prusse, mais de la lui imposer. Si nous en croyons les confidences que M. Drouyn de Lhuys laissa échapper plus d'une fois par la suite, l'empereur, loin de combattre ces résolutions, parut y adhérer. Il fut même convenu qu'une note, affirmant cette politique et rédigée par le cabinet de l'empereur, serait publiée le lendemain dans le *Moniteur*.

C'est sous ces auspices que le conseil s'ouvrit. Sur cette conférence mémorable, toutes sortes de bruits contradictoires ont couru. Aujourd'hui encore, il est malaisé d'assigner avec certitude à chacun des acteurs sa part de responsabilité. A la réunion assistaient l'impératrice, active dans la mesure où l'empereur déclinait, et fiévreusement soucieuse du trône de son fils; M. Rouher, alors au sommet de sa faveur et consulté sur toute la politique générale; M. Drouyn de Lhuys, qui se flattait d'avoir par avance incliné vers lui l'esprit du maître. On ne peut douter que le maréchal Randon, ministre de la guerre, n'ait aussi participé à la délibération et ne se soit hautement associé au ministre des affaires étrangères : il y a lieu de regretter toutefois que les *Mémoires*, publiés plus tard sous son nom, soient très sobres de détails sur son intervention. Quant au prince Napoléon, il ne fut point présent à l'entretien, et quels que fussent ses sentiments qu'il ne déguisait pas, c'est à tort qu'on lui a souvent attribué un rôle dans cette journée fameuse. — Pour une politique résolue, les bonnes raisons ne manquaient point. Des rapports très dignes de foi, et dont l'avenir devait confirmer l'exactitude, attestaient que le gouvernement de Berlin avait concentré toutes ses forces vers la Bohême, ne laissant aux bords du Rhin qu'un faible rideau de troupes. Bien que fort

atteinte par une grande défaite, l'Autriche n'était point anéantie, et, avec la perspective d'un secours, se ressaisirait sans doute. Les contingents des Etats du sud étaient presque intacts, et prêts, à cette heure, à embrasser quiconque les sauverait de la Prusse. L'Italie se laisserait peut-être désarmer par le don de la Vénétie; en tous cas, étant satisfaite, elle conduirait mollement la lutte, surtout si elle entrevoyait la France parmi ses ennemis. A la vérité, la confiance dans la paix et le besoin d'économies avaient amené un certain amoindrissement de nos effectifs : en outre, l'expédition du Mexique avait absorbé, non des forces considérables, mais nos meilleurs régiments, nos meilleurs officiers; et afin de satisfaire aux besoins de l'entreprise sans s'exposer à des demandes budgétaires, on avait puisé dans les arsenaux sans en combler les vides. En dépit de ces conditions fâcheuses, une force assez respectable pouvait être, à bref délai, mise en ligne et, paraissant sur la frontière de l'Est, provoquerait à Berlin de salutaires réflexions. Enfin, l'armée prussienne était affaiblie presque autant qu'exaltée par ses propres victoires, fatiguée par les marches, déjà diminuée par les maladies. Tels furent les arguments en faveur d'une politique d'action. — Autant qu'on peut présager les événements, bien obscurs à démêler, bien malaisés à prévoir, cette conduite ne laissait pas que d'avoir de grands avantages, à la condition toutefois qu'elle fût adoptée immédiatement, alors que la Prusse, moins puissante qu'elle ne le devint par la suite, n'avait pas encore consolidé son triomphe; à la condition surtout que l'empereur, abjurant une bonne fois pour toutes tous les petits profits belges, luxembourgeois ou rhénans, commençât par proclamer lui-même son absolu désintéressement. Alors Napoléon, médiateur prêt à devenir arbitre, mais arbitre sans ambition personnelle, eût rallié à lui l'Allemagne en la rassurant, et eût groupé toute l'Europe derrière lui. — On était à débattre ces graves objets quand survint un personnage qu'on n'attendait pas : c'était le ministre de l'intérieur, M. de La Valette. Il a lui-même, dans les derniers temps de sa vie, retracé les incidents de cette journée, la plus décisive du règne tout entier [1]. M. Drouyn de Lhuys, sachant combien il était hostile à sa politique, avait demandé qu'il ne fût point convoqué. Ce fut en arrivant au palais qu'il apprit la délibération. Aussitôt, pénétré de la grandeur des conjonctures et confiant dans la faveur du maître, il entra sans se faire annoncer. Ce fut, à ce qu'il a raconté plus tard, un vrai coup de théâtre. Le souverain lui ayant fait connaître le sujet de la

[1] Voy. Rothan, *l'Affaire du Luxembourg*, p. 44 et suiv.

réunion, il prit aussitôt la parole et, avec une extrême animation, combattit tout ce qui semblait déjà presque décidé : « La médiation ne pourrait réussir qu'à force de calme et de sagesse; tout appareil guerrier la ferait sûrement échouer : l'empereur a présidé à l'alliance de la Prusse et de l'Italie; peut-il aujourd'hui conseiller à Victor-Emmanuel le parjure? » Puis, poursuivant avec un redoublement d'insistance : « Que dirait-on en Europe si le gouvernement italien, contraint de se justifier, établissait par des documents publics que le traité du 8 avril a été, non seulement approuvé, mais conseillé par le gouvernement impérial? » Ce langage véhément n'avait pas laissé que d'impressionner. Pourtant M. Drouyn de Lhuys se tut, soit qu'il fût déconcerté par la vivacité de l'attaque, soit que, d'après les précédentes déclarations de l'empereur, il le crût conquis sans retour à ses propres vues. Napoléon se retira un instant dans son cabinet, suivi de l'impératrice et du ministre des affaires étrangères. « Que ne m'avez-vous soutenu? dit M. de La Valette à M. Rouher, dès que le souverain se fut éloigné. — Ah! répliqua le ministre d'Etat, vous avez trop bien parlé pour avoir besoin de mon assistance. » L'empereur rentra dans la salle du conseil, très ému mais non ramené. Alors M. de La Valette, tentant un dernier effort, discuta les exigences militaires d'une médiation armée. Prenant au pied de la lettre les déclarations, — trop intéressées pour n'être pas suspectes, — de M. Nigra et de M. de Goltz, il affirma que la guerre serait infaillible, guerre avec la Prusse, guerre avec l'Italie. Or l'empereur était-il prêt à cette grande lutte? Le Mexique n'avait-il pas tout absorbé? Les arsenaux n'étaient-ils pas vides? L'éclatante supériorité du fusil à aiguille ne s'était-elle pas manifestée sur le champ de bataille de Sadowa? Secoué par ces interrogations pressantes, Napoléon parut ébranlé, et il lui échappa d'avouer que l'heure était peu propice pour une entrée en campagne. S'autorisant de cette demi-approbation, M. de La Valette se retourna vers M. Drouyn de Lhuys et, avec un accent accusateur, lui reprocha ses tendances autrichiennes, son opposition systématique à toute entente avec la Prusse, sa légèreté à jeter le pays dans la guerre, sans préparation et sans ressources. Napoléon était habitué aux querelles de ses serviteurs. Soit que les récriminations lui parussent plus amères qu'il ne convenait en sa présence, soit que d'un débat plus prolongé il n'espérât aucune nouvelle lumière, il leva le conseil. — Cependant qui l'emporterait dans l'esprit du monarque, Drouyn de Lhuys ou La Valette? L'Autriche suppliante ou la Prusse victorieuse? La politique d'action ou la politique de concession? Le ministre des affaires étrangères avait recommandé au directeur du

Moniteur de se tenir prêt à insérer une note importante : celle-ci arriverait sans doute dans la nuit, du cabinet de l'empereur. Au bureau du journal, on attendit jusqu'à l'aube, mais sans que rien ne survînt, et le lendemain matin, en cherchant vainement dans l'organe officiel la déclaration concertée, M. Drouyn de Lhuys put s'assurer que ses rivaux avaient triomphé.

Muet sur toutes les mesures de prévoyance, le *Moniteur* avait pourtant ménagé à la curiosité publique une surprise. Dans sa partie non officielle, il annonça la cession de la Vénétie à la France. Il ajouta que l'empereur d'Autriche avait sollicité la médiation de l'empereur Napoléon, que celui-ci avait accepté ce rôle et que déjà des messages avaient été adressés au roi de Prusse et au roi Victor-Emmanuel pour la conclusion d'un armistice. Présentée sous cette forme, la nouvelle avait un air tout à fait triomphal. Dans le monde des affaires on crut à la paix, et à la Bourse une hausse de quatre francs sur la rente attesta cette espérance. Puis, soit conviction robuste ou flatterie, soit désir de voiler l'échec réel, les officieux s'en allèrent répétant que de nouveau Napoléon était l'arbitre de l'Europe. Il y a certains appareils de joie qui serrent le cœur plus que ne le feraient les signes de deuil. Tandis que régnait aux Tuileries la confusion, à l'hôtel du quai d'Orsay l'angoisse, en toute âme clairvoyante l'inquiétude, on vit, aux approches du soir, les édifices publics allumer leurs cordons de gaz comme aux jours de fête. Officiellement n'avait-on pas acquis une province et ne convenait-il pas de saluer l'événement? Au faubourg Saint-Antoine, la foule se pressa dans les rues, et aux démonstrations commandées se joignirent quelques témoignages spontanés en l'honneur de la Vénétie rachetée. Dans les autres quartiers, les passants attardés contemplaient avec surprise les bâtiments publics tout inondés de lumière et, ayant déjà oublié la nouvelle du matin, se demandaient pourquoi tant de joie. Vers le milieu de la nuit, un orage, s'abattant sur la ville, emporta les traces de ces tristes magnificences, et, à l'aube, les lampions à demi brisés, les écussons souillés, les drapeaux tordus par la pluie, offraient la fidèle image des splendeurs impériales qui ne refleuriraient plus.

III

Les préparatifs militaires paraissaient abandonnés, ou du moins ajournés. A défaut de médiation armée, la médiation officieuse subsistait. Comment serait-elle accueillie par la Prusse? Comment le serait-elle par l'Italie?

C'est dans la nuit du 4 au 5 juillet que le roi Guillaume reçut au château d'Horitz le télégramme de Napoléon qui lui annonçait la cession de la Vénétie et lui offrait ses bons offices pour le rétablissement de la paix. Même sous cette forme amicale, l'immixtion déplut fort. La combinaison autrichienne, trop transparente pour permettre la moindre illusion, consistait à désintéresser l'Italie, à placer la Prusse seule à seule avec les armées impériales. La manœuvre était avisée et, la France y aidant, devenait tout à fait redoutable. Le roi fut fort irrité, Bismarck très déçu. Bien longtemps plus tard, le chancelier laissait encore percer, dans ses discours au Reichstag, la trace de ses mécomptes, et ne parlait qu'avec un dédain, mêlé de colère, des « arbitrages napoléoniens ». L'impression du monarque et de son ministre fut celle du public. Quand on connut à Berlin les propositions venues de Paris, ce ne fut qu'un cri contre toute pression étrangère et, comme on disait, contre *toute paix française*.

En dépit de ces répugnances, la condition de la Prusse commandait encore des ménagements infinis. Des deux grandes puissances neutres, l'Angleterre était indifférente et la Russie, en ce moment, très froide. L'Italie, cette alliée suspecte et dédaignée, ne résisterait peut-être pas au plaisir de se venger en se montrant infidèle. Trop d'exigences rejetteraient l'Allemagne et l'Autriche dans les bras de Napoléon. Napoléon lui-même avait-il renoncé à toute intervention armée? On ne le savait point, et en l'état des provinces rhénanes, toute démonstration militaire mettrait le pays en une situation fort critique. En ces conjonctures, il y aurait plus de périls à décliner la médiation qu'à sembler s'y soumettre. Ainsi en jugea-t-on au quartier général prussien.

Le comble de l'habileté serait une acceptation, mais assez enveloppée de réserves pour permettre de cueillir, sans s'arrêter, les fruits de la victoire. Ce serait la continuation de la politique *dilatoire* pratiquée, depuis le commencement de la crise, vis-à-vis de la France. La réponse du roi se ressentit de ces artifices. Avec une bonne grâce émue, avec un empressement reconnaissant, il acceptait les bons offices de la France. Voici la suite qui détruisait tout ce début : quelle que fût sa modération, le monarque devait, avant tout, s'entendre avec son alliée de Florence. Que l'Italie invoquât la même nécessité, et l'échange des communications pourrait se prolonger assez pour que, dans l'intervalle, on menaçât Vienne. Ce n'était pas tout. Le roi Guillaume souhaitait fort l'armistice, mais jugeait qu'il n'en pouvait être question si on ne se mettait en même temps d'accord sur les conditions générales de la paix. Quelles seraient ces conditions? C'est ce qu'au quartier

général d'Horitz, on se gardait encore de laisser pressentir.

Toute la conduite prussienne s'inspira de cette habile équivoque. Aux premières interrogations de M. Drouyn de Lhuys, M. de Goltz répliqua en invoquant son ignorance. « Tout ce que je puis assurer, dit-il, c'est que le programme tracé par la lettre impériale du 11 juin est désormais inexécutable. Il ne peut plus être question pour l'Autriche de grande position en Allemagne. » Puis, comme se parlant à lui-même, il ajouta : « Sera-t-il possible de rétablir ces souverains de Saxe, de Hesse, de Hanovre qui ont perdu tout prestige? » — « J'attends vos conditions avec une extrême impatience, disait Napoléon à l'ambassadeur de Prusse. » La Prusse ne se montrerait-elle pas aussi lente que Napoléon était pressé? Le 8 juillet, arriva un télégramme de M. de Bismarck, mais ambigu, incertain. Il parlait d'une nouvelle organisation de l'Allemagne. Quant aux annexions, il se bornait à cette remarque : « Il est impossible de ne pas faire quelque différence entre nos amis et nos ennemis. » Il finissait en ces termes : « Dès que les intentions royales seront connues, je vous les préciserai [1]. » Pendant ce temps, les heures étaient mises à profit pour les mouvements militaires. Tandis que sur les bords du Mein se poursuivaient les opérations qui réduiraient les Etats du sud à merci, les vainqueurs de Sadowa s'établissaient à Pardubitz. De là, un corps détaché alla occuper Prague. Puis les premières colonnes de l'armée de Bohême commencèrent à se montrer aux confins de la Moravie. De Vienne, le duc de Gramont dénonçait en des termes effrayés cette marche menaçante. « Les Prussiens, écrivait-il, sont aux environs d'Iglau ; l'armée du général Benedek, qui se reforme à Olmutz, n'est pas en état, à ce qu'il paraît, d'arrêter leur marche et, si l'armistice ne se conclut pas, ils peuvent être à Vienne dans quelques jours [2]. »

Tel était, vis-à-vis de la Prusse, le résultat médiocre de la médiation française. Du côté de l'Italie, plus vive encore fut la déconvenue.

Le 5 juillet, dans la matinée, comme Victor-Emmanuel, venant du quartier général, arrivait au bivouac d'une de ses divisions, il descendit de voiture et, s'adressant aux officiers qui étaient venus au-devant de lui : « Voulez-vous, leur dit-il, que je vous annonce une grande nouvelle? » Puis, après une pause, il ajouta : « La Vénétie est à nous. » Et en même temps, il déplia la dépêche de l'empereur [3].

[1] Sybel, *Die Begründung des deutschen Reiches durch Wilhelm I*, t. V, p. 238, 239, 240.

[2] Dépêche télégraphique à M. Drouyn de Lhuys, 9 juillet (*Documents diplomatiques*. 1867, p. 69.

[3] *Diarii delle campagne de'* 1848-1849, 1859, 1860, 1866, *scritti da un ajutante di campo di S. M. il re Vittorio-Emmanuele II*, p. 358.

Ce qui eût dû provoquer l'allégresse n'éveilla qu'une surprise mêlée de déception. La manœuvre ne parut qu'un artifice grossier pour rompre l'alliance prussienne. Sans doute, l'Italie avait à se plaindre de la Prusse qui, au début de la guerre, avait voulu lui dicter un plan de campagne, qui l'avait accusée de ne poursuivre que la conquête de la Vénétie et de limiter volontairement à cet objet les hostilités, qui l'avait traitée, en toute occurrence, en subordonnée plutôt qu'en égale. En dépit de ces griefs, quelle opinion n'avait-on pas d'elle pour qu'on la crût capable de parjure! Jadis, en 1859, l'empereur d'Autriche avait remis la Lombardie à Napoléon, comme s'il dédaignait de négocier avec la dynastie de Savoie : sept ans plus tard, en renouvelant le même procédé, il renouvelait la même injure. Un sentiment dominait, à savoir l'humiliation de recevoir en cadeau ce qu'on eût souhaité conquérir par valeur : « On dit la guerre finie, écrivait le général della Rocca, et finie sans une victoire [1]! »

Ménager de Napoléon dont il n'avait pas oublié les bienfaits, Victor-Emmanuel ne traduisit d'abord qu'avec certains adoucissements les répugnances de son entourage. Son premier télégramme, expédié dès le 5 juillet, fut un remerciement « pour l'intérêt que Sa Majesté impériale prenait à la cause italienne ». Il se contenta d'ajouter que la gravité de la proposition l'obligeait à s'entendre avec la Prusse, et à recueillir l'avis de ses propres conseillers. — Le lendemain, dans une dépêche de M. Visconti-Venosta, ministre des affaires étrangères, les objections se formulèrent avec plus de précision : on ne pourrait rien résoudre sans accord préalable avec Berlin : en outre, la forme de la cession semblait de nature à blesser la dignité nationale : enfin il importait que le tracé définitif des frontières assurât pour l'avenir l'indépendance du pays. — Ce que le roi n'avait fait qu'insinuer, ce que M. Visconti-Venosta n'avait marqué qu'avec réserve, le baron Ricasoli, chef du cabinet, tint à le souligner avec sa rudesse ordinaire. M. de Malaret, ministre de France, s'étant rendu auprès de lui, il le reçut avec une extrême mauvaise humeur. Notre représentant ayant fait valoir que le cabinet de Berlin avait accepté la médiation, il s'empressa de répliquer d'un ton péremptoire que, si la Prusse avait agréé les bons offices de la France, rien n'établissait qu'elle eût adhéré à un armistice. En s'exprimant de la sorte, M. Ricasoli ne faisait qu'établir une constatation exacte, et répétait les propres formules de M. Visconti-Venosta. Mais à ces arguments il s'empressa d'ajouter un commentaire qui était bien de sa façon. Comme M. de Malaret

[1] Lettre du 6 juillet (*Autobiografia di un veterano,* t. II, p. 265).

essayait de l'incliner aux vues de son gouvernement, lui développait les avantages d'une lutte abrégée, lui représentait combien serait lamentable un inutile sacrifice de vies humaines, il l'arrêta d'un mot bref et cassant : « Une plus longue insistance de votre part, lui dit-il, me ferait croire que votre projet est de m'intimider. — De moi à vous, pas plus que de vous à moi, reprit avec dignité M. de Malaret, il ne peut être question d'intimidation. D'ailleurs, poursuivit-il, vous n'avez guère laissé à mon insistance le temps d'être importune. » Sur cette observation, Ricasoli se radoucit, mais point assez pour que l'entretien se continuât avec fruit. « M. le président du Conseil, mandait dédaigneusement M. de Malaret, est sujet à ces sortes de boutades; il appelle cela de la dignité et de l'indépendance. » — Par malheur, ce qui n'était point boutade, c'était l'impression de susceptibilité douloureuse qui gagnait en Italie les meilleurs amis de la France, les meilleurs amis de Napoléon. Du quartier général, La Marmora mandait à M. Nigra : « Je comprends que l'empereur cherche à arrêter la Prusse, mais il est extrêmement douloureux qu'il le fasse au détriment de l'honneur de l'Italie. Recevoir la Vénétie en cadeau de la France est humiliant pour nous, et tout le monde croira que nous avons trahi la Prusse. On ne pourra plus gouverner en Italie; l'armée n'aura plus de prestige. Tâchez de nous épargner la dure alternative d'une humiliation insupportable, ou de nous brouiller avec la France [1]. »

A Paris, M. Nigra, toujours en éveil, avait, grâce à ses intelligences dans le gouvernement et à la cour, surpris quelque chose des récentes délibérations des Tuileries. Quoique non adoptée, la politique de M. Drouyn de Lhuys pouvait être reprise, et il suffirait du moindre déplacement d'influence pour la faire prévaloir. En cette condition pleine d'imprévu, le représentant de l'Italie ne recevait pas sans inquiétude les instructions qui lui arrivaient de Florence, les dépêches qui lui parvenaient du quartier général. Tout ce qui paraissait là-bas légitime amour-propre lui semblait témérité. Dans la nuit du 7 au 8 juillet, il télégraphia à M. Visconti-Venosta : « Si nous refusons l'armistice, l'empereur a l'intention de convoquer le Corps législatif, de lui exposer notre refus, de demander des armements, de rendre la Vénétie à l'Autriche. Je crains qu'on aille même jusqu'à une alliance franco-autrichienne. » M. Nigra convenait « qu'une victoire eût été le meilleur moyen de sauver la situation »... C'est pourquoi « il avait conseillé de faire marcher les troupes au plus vite ». « Mais, ajoutait-il, c'est maintenant trop tard, et je vous prie de réfléchir si le roi et la nation ne doivent

[1] La Marmora, *I segreti di stato nel governo costituzionale*, p. 12.

pas faire le sacrifice suprême de leur juste susceptibilité. »

Malgré ces avis, l'Italie continua à donner au monde le plus singulier des spectacles, celui d'une nation qui s'insurge contre sa bonne fortune. Le 8 juillet, dans deux dépêches à l'empereur, Victor-Emmanuel protesta contre la forme proposée par l'Autriche pour l'abandon de la Vénétie. Il importait qu'elle fût cédée directement ainsi que les forteresses : puis, publiant ses convoitises, le roi observa que la sécurité des frontières exigerait l'annexion du Tyrol italien : à ces conditions et sauf accord avec la Prusse, il accepterait à la fois la médiation et l'armistice. Le lendemain, les exigences diminuèrent un peu. On ne demandait plus la cession directe, mais seulement la remise des forteresses. En revanche, on persistait à réserver pour les négociations de la paix la question du Tyrol. « Si la Prusse, mandait M. de Malaret, n'est pas fâchée d'avoir un prétexte pour continuer la guerre, il est à craindre que ce prétexte lui soit fourni par le gouvernement du roi. » Le plus grand danger résidait dans l'opinion publique. « L'agitation devient puérile à force d'être excessive », écrivait de Florence notre représentant. Le récent bienfait paraissant injure, la presse éclata en reproches contre les Français; et, comme au lendemain de Villafranca, on vit reparaître aux vitrines les portraits d'Orsini. Quant aux militaires, jamais ils n'avaient paru plus belliqueux que depuis que la guerre était sans objet. On croit rêver en lisant les plans des plus sages d'entre eux : « Si j'étais commandant en chef et parfaitement libre, écrivait le général della Rocca, un corps d'armée serait aujourd'hui embarqué et dirigé sur Trieste. Les autres passeraient les Alpes pour descendre en Bavière...; puis, du Danube, d'accord avec les Prussiens, nous marcherions vers Vienne [1]. » Pour que l'influence de la France parût décidément secouée, il ne restait plus qu'à envahir le territoire que le récent octroi de l'Autriche avait eu pour effet de dérober aux armes italiennes. Quatre jours après l'offre de médiation, Cialdini, franchissant le Pô et tournant les forteresses, pénétra en Vénétie. La témérité était médiocre vis-à-vis de l'Autriche qui avait renoncé à cette province; en revanche, l'acte était assez osé vis-à-vis de Napoléon qui en avait reçu l'investiture et n'avait pas encore rétrocédé la donation. En Italie, la joie fut grande. De Florence, le ministre de Prusse, M. d'Usedom, y fit bruyamment écho : « Je suis tout ravi, mon cher baron, écrivait-il à Ricasoli, de voir Cialdini au delà du Pô, et encore sans obstacles, pas même celui d'un caporal français [2]. »

Décidément notre voix n'arrêtait personne, ni les Prussiens qui

[1] *Autobiografia di un veterano*, t. II, p. 266.
[2] *Lettere et documenti del barone Ricasoli*, t. VIII, p. 43.

débouchaient en Moravie, ni les Italiens qui s'étendaient au nord du Pô. Fallait-il renoncer à des démarches officieuses qui probablement demeureraient stériles et, sans plus grand effort, se réfugier dans le silence? Fallait-il revenir au projet, un instant débattu, de médiation armée? En ces conjonctures, une autre solution s'offrait qui eût peût-être, à cette heure, été la moins mauvaise, la plus propre à diminuer notre responsabilité, à conjurer les conséquences de nos fautes.

Elle s'appelait d'un nom que Napoléon avait souvent prononcé. Combien de fois, en ses discours publics, n'avait-il pas jeté à l'Europe attentive le mot de *Congrès!* Dans les époques médiocrement troublées, ces assemblées solennelles offrent un risque redoutable, celui d'évoquer, outre les questions en litige, toutes les autres questions qui sommeillent. Il arrive alors qu'en voulant apaiser un orage bénin, on soulève de tous côtés les tempêtes. Lorsque la perturbation est telle qu'il y a peu de chance de l'accroître, l'appréhension d'un mal pire disparaît, et ce qui serait en temps ordinaire remède périlleux, devient suprême ressource. Au lendemain de Sadowa, l'aspect compliqué des choses semblait appeler ce remède héroïque. Ce Congrès, la cour de Russie le souhaitait. Quelles que fussent ses sympathies pour la Prusse, elle n'avait pas vu sans un déplaisir extrême la destruction de l'ancienne Diète. Que de parents, que de clients ne comptait-elle pas dans la Confédération germanique! Au moment où commençaient les hostilités, le prince Gortchakoff, en un ton de confidence auquel nous n'étions plus accoutumés à Saint-Pétersbourg, avait exprimé ses craintes à notre représentant, M. de Talleyrand. Il ne jugeait pas que, devant les extraordinaires transformations de l'Europe, le mutisme fût digne des grandes puissances : aussi suggérait-il l'idée d'une note concertée entre les trois grands Etats neutres et qui serait le point de départ d'une union plus intime entre eux [1]. Les opérations militaires avaient marché plus vite que les pourparlers des diplomates. Mais le triomphe de Sadowa n'avait donné au projet que plus d'opportunité. Sans doute, le tsar avait désiré le triomphe du roi Guillaume, son oncle : mais décidément l'oncle réussissait au point de faire ombrage au neveu. Sans doute, à Saint-Pétersbourg, on n'aimait point Vienne : mais Vienne se trouvait abaissée plus que ne le voulait la sécurité de l'Europe. Sans doute, Gortchakoff avait favorisé les projets de Bismarck : mais voici que l'élève avait égalé le maître et même, chose insupportable, le dépassait. L'appel des petits princes germaniques achèverait de décider la cour de Russie. De là, la pensée d'un Congrès qui, sans contester

[1] Voy. d'Harcourt, *les Quatre Ministères de M. Drouyn de Lhuys*, p. 256.

les frais légitimes de la victoire, préviendrait le complet bouleversement de l'Allemagne. Pourquoi la France négligea-t-elle l'occasion d'effacer les souvenirs de Pologne et de contenir, avec le concours d'Alexandre, la Prusse démesurément ambitieuse? Napoléon craignait qu'un rapprochement avec la Russie ne fût précaire. Il gardait dans l'oreille les paroles caressantes de M. de Goltz et poursuivait, malgré les apparences contraires, le rêve d'être, à lui seul, pacificateur et arbitre. Il répugnait à abandonner toute arrière-pensée de profit. Quelques jours après Sadowa, le ministre de Prusse, ayant demandé à M. Drouyn de Lhuys si son gouvernement songeait à un Congrès : « Nullement, répondit celui-ci. » Ainsi fut laissée sans suite la suggestion qu'il eût été si politique d'accueillir. Sans s'arrêter aux premiers déboires, Napoléon reprit ses bons offices entre les belligérants, et M. Benedetti reçut l'ordre de se rendre au quartier général du roi Guillaume.

Depuis la capitale de la Prusse jusqu'aux frontières de Moravie, toutes les routes, toutes les voies ferrées étaient encombrées par les trains de blessés, les colonnes de prisonniers, les convois de vivres et de munitions. C'est au milieu de toutes ces images de la guerre que M. Benedetti accomplit son voyage. Parti le 9 juillet de Berlin, il arriva le 10 au soir à Kœniginhof. Le 11, il traversa une portion du champ de bataille de Sadowa. Il manqua le roi à Pardubitz, puis à Hohenmauth. Enfin, dans la nuit, il parvint à rejoindre à Zwittau le quartier général, et, à l'entrée du bivouac, un factionnaire lui indiqua la maison où s'était installé M. de Bismarck. « La maladresse de notre police militaire, a écrit plus tard, dans ses *Mémoires*, le chancelier de l'empire allemand, a permis à Benedetti de me surprendre à Zwittau. » Cette malveillante remarque a le double tort d'une vanterie et d'un anachronisme. L'heure n'était point encore venue où on pourrait éconduire le représentant de la France. Quand M. Lefèvre de Béhaine, qui accompagnait l'ambassadeur à titre de premier secrétaire, se rendit auprès de M. de Bismarck pour lui annoncer la présence de son chef, l'homme d'État prussien se contenta de manifester sa surprise : il n'avait, disait-il, rien pressenti de la démarche. Puis il ajouta : « Cette ignorance n'a rien qui doive surprendre, tous les fils télégraphiques étant souvent coupés par des mains inconnues. » M. Benedetti arrivant sur ces entrefaites, le premier ministre lui fit l'accueil le plus courtois, et même, avec une bonhomie cordiale, lui offrit de partager son logis.

Cette bonne grâce empressée n'allégerait que médiocrement la lourde tâche du diplomate français. L'homme que naguère il avait vu à Berlin, furieusement attaqué par ses adversaires, contesté par plusieurs de ses amis, oppressé sous l'étreinte de sa responsabilité, il le retrouvait glorifié par le succès et désormais supérieur aux retours du destin. Au-dessus du ministre était le roi, à l'esprit plein de conquêtes, et, à ses côtés, les généraux jaloux de nouveaux lauriers. Dans le cadre de cette armée victorieuse, l'ambassadeur paraîtrait petit, même figurant la France. A cette cause générale d'inégalité se joindraient, pour le négociateur, les embarras résultant de sa position vis-à-vis de son propre pays. Le gouvernement français, en conférant à M. Benedetti la plus haute mission, ne lui avait ni découvert ses desseins, ni donné de pouvoirs pour conclure. Il devait insister pour que la Prusse acceptât l'armistice et, usant de toute son influence, le fît accepter à l'Italie. En dehors de cette recommandation générale, il était dépourvu de directions positives, et ignorait quelles conditions précises de paix l'empereur, son maître, serait disposé à patronner. Il ne savait point davantage si les conseils dont il était porteur seraient appuyés par quelque démonstration matérielle ou demeureraient sans sanction. Enfin, si M. de Bismarck se transformait derechef en tentateur, il n'était autorisé ni à écouter les offres ni à les décliner. Cette absence d'instructions était-elle le résultat d'une confiance limitée? N'était-elle pas plutôt la conséquence de l'incertitude qui régnait à Paris? Quel que fût le motif réel de cette situation équivoque, toute la souplesse de M. Benedetti, toute son expérience diplomatique compenserait mal tout ce que son rôle aurait d'ambigu et de mal défini.

Dès les premiers instants, et avant de prendre le repos de la nuit, M. de Bismarck se mit à débattre avec l'ambassadeur les intérêts de la guerre et de la paix. Le diplomate français lui ayant recommandé l'armistice, il lui répondit d'abord en termes conciliants et en rendant hommage aux intentions de Napoléon. Bientôt, jugeant habile un certain étalage de résistance, il haussa un peu le ton et fit valoir avec beaucoup de force les dangers de notre intervention. L'Autriche, disait-il, ne souhaitait qu'une chose, gagner du temps, reconstituer son armée. Déjà, par la cession de la Vénétie, elle avait grandement simplifié la tâche de sa défense. L'armistice lui assurerait une chance de plus pour rétablir ses affaires. Aujourd'hui, ajoutait le premier ministre, les portes de Vienne nous sont ouvertes : dans quelques jours, elles seront fermées. Et, parlant de la sorte, M. de Bismarck laissait entendre, non sans une nuance de reproche, que si les fruits de la victoire

échappaient en partie à la Prusse, ce serait à la France qu'elle pourrait imputer l'arrêt de ses succès. Derechef, M. Benedetti vanta les avantages de la modération : il mit en lumière le véritable intérêt des vainqueurs, qui était d'offrir à l'Autriche une paix acceptable, et non de la réduire au désespoir. Il osa même parler de mesures préventives, auxquelles pourraient être amenés les Etats voisins. Sans contester ces arguments, M. de Bismarck se retrancha derrière le roi, dont il fallait prendre les ordres, derrière M. de Moltke, qui avait, en temps de guerre, une autorité prépondérante; et l'entretien s'acheva sans que rien fût résolu.

Le lendemain, l'ambassadeur vit le souverain qui fut très gracieux, comme il l'était de sa nature, mais aussi très habile à se dérober. Bismarck avait invoqué la nécessité de consulter le maître : à son tour, le maître, vrai monarque constitutionnel quand il le fallait, allégua le besoin de s'entendre avec ses conseillers. Cependant l'armée s'avançant toujours, on atteignit le bivouac de Czernahora. Là fut tenu un conseil auquel assistaient M. de Moltke, M. de Bismarck, le général de Roon, et on pourrait presque dire M. Benedetti lui-même, car on délibérait en plein air sur une terrasse où le diplomate français était assis. A la suite de cette conférence, il fut décidé qu'une suspension d'armes de trois jours serait offerte à l'ennemi. Par une singulière interversion des rôles, ce fut au premier secrétaire de l'ambassade française, M. Lefèvre de Béhaine, que revint la charge de porter à Vienne la proposition. Du côté des Autrichiens, le projet fut repoussé, et il ne pouvait guère ne pas l'être, car les Prussiens, tout en s'engageant à se tenir pendant la trêve à 3 milles d'Olmutz, ne s'interdisaient aucun des mouvements qui leur permettraient de cerner cette place. Assez déconcerté de ces retards, n'obtenant que des réponses toujours obligeantes, mais toujours incomplètes, M. Benedetti se résigna à suivre d'étape en étape les vainqueurs. En face de l'armée, s'ouvraient les plaines de la Moravie, jadis traversées par les armées de Napoléon. Le 15 juillet, le quartier général prussien s'établit à Brünn, à 6 lieues d'Austerlitz.

Quoique dans une condition un peu fausse et pénible, l'ambassadeur français conservait des chances qu'il eût été possible d'exploiter. La meilleure était l'état d'esprit de M. de Bismarck. A bien juger les choses, sa résistance, quoique assez vive, était toute de surface, et destinée surtout à faire valoir le prix de ses concessions. Au lendemain de Sadowa, il avait subi, comme tout le monde, la fascination de la victoire. Plus tard, la certitude qu'il acquerrait de l'inertie de Napoléon l'encouragerait à jeter le masque et à tout oser. On traversait alors une période intermé-

diaire qui n'était plus celle de l'éblouissement, qui n'était point encore celle de la sécurité. Au fond, le premier ministre ne se persuadait pas, ne pouvait se persuader que l'empereur fût inactif jusqu'au bout. D'après ce qu'il a affirmé plus tard, il savait par ses émissaires que la France n'était pas prête à la guerre; mais, même incomplètement préparée, combien ne serait-elle pas redoutable si elle s'alliait à l'Autriche! A ces appréhensions se joignaient d'autres craintes, celle de l'infidélité italienne, celle des résistances qui viendraient de Saint-Pétersbourg. De plus, les rapports parvenus au quartier général commençaient à signaler les ravages du choléra dans l'armée. En proie à tous ces soucis, M. de Bismarck, quelles que fussent ses objections apparentes, était pressé de tout terminer, pressé d'engranger, dût-il en laisser échapper quelques gerbes, l'ample moisson de Sadowa. Dans cette hâte, il eût volontiers brusqué une entente directe avec l'Autriche. Par la voie de Saint-Pétersbourg, il fit passer, dit-on, certains avis en ce sens au gouvernement de François Joseph. Vers le même temps, un personnage de rang assez modeste M. Giskra, bourgmestre de Brünn, fut envoyé à Vienne, afin d'y porter des suggestions semblables. Le premier ministre s'employait à contenir le roi, très avide d'agrandissements; puis il se tournait vers les généraux et s'ingéniait à les calmer. Faisant allusion à l'entrée à Vienne, triomphe qui, par avance, exaltait fort tous les militaires : « Ce sera, disait-il, un *souvenir agréable*, mais rien de plus [1] ». Il tenait à M. de Moltke un langage pareil et faisait valoir le prestige d'une campagne qui se terminerait sans aucun revers. « Jusqu'ici, répétait-il, nous n'avons aucune tache sur notre gilet blanc. »

Ces dispositions de M. de Bismarck permettaient à notre médiation, non de se terminer avec avantage, mais de finir par un dénouement décent et pas trop dommageable. Les conversations du premier ministre laissaient deviner que la Prusse n'avait que deux exigences tout à fait absolues : la première, c'était l'établissement d'une confédération de l'Allemagne du Nord; la seconde, c'était un accroissement de territoire suffisant pour réunir au reste du royaume les provinces rhénanes qui en avaient été jusque-là isolées. Le 15 juillet, M. Benedetti écrivait de Brünn à M. Drouyn de Lhuys : « Le président du conseil m'a déclaré qu'une assurance personnelle de l'empereur, lui garantissant, en termes plus ou moins généraux, le bon vouloir de Sa Majesté sur certains points essentiels, notamment en ce qui concerne la contiguité des frontières de la Prusse et le lien à établir entre elle et les États de l'Allemagne du Nord, satisferait le roi. Dans ce cas, l'armistice

[1] Bismarck, *Pensées et souvenirs*, t. II, p. 44.

pourrait être conclu sans retard... si l'Italie, toutefois, n'y met pas obstinément obstacle[1]. » Après de si éclatants succès, ces prétentions étaient assez modestes. Nul ne pouvait plus disputer à la Prusse le droit d'organiser à sa guise une confédération au nord du Mein. Quant aux annexions, si elles se limitaient à l'acquisition de trois ou quatre cent mille sujets, si, au lieu de faire disparaître des États souverains, elles se bornaient à raccorder entre eux les deux grands fragments de la monarchie prussienne, le résultat serait à peu près celui qu'avait prévu Napoléon lui-même quand, dans sa lettre du 11 juin, il avait souhaité pour la Prusse une conformation meilleure. La vraie sagesse eût été de saisir le moment, le dernier moment où la crainte d'une conférence européenne rendait M. de Bismarck modéré, et le roi lui-même un peu moins intraitable. L'Allemagne du Nord, quoique fortement liée à la Prusse, eût, sauf certaines diminutions de territoire, conservé ses princes. L'Allemagne du Sud eût peut-être gardé son indépendance. Et nous-mêmes, après toutes nos fautes, nous aurions pu, sans de trop cruels mécomptes, nous renfermer dans le silence et la résignation.

Il n'en alla pas de la sorte. Venu au quartier général pour conseiller l'armistice, M. Benedetti n'avait ni les pouvoirs, ni l'autorité qui lui eussent permis de répondre pour son gouvernement. L'obscurité et les retards des messages télégraphiques, les embarras de l'entente avec l'Italie, la multiplicité des pourparlers qui finissait par produire un véritable imbroglio, tout cela ajourna la solution qu'il eût fallu brusquer. Pendant ce temps, M. de Goltz, demeuré à Paris, veillait avec un soin jaloux aux intérêts de sa patrie. Que dirait de lui son pays s'il dépassait les espérances de M. de Bismarck lui-même? C'est en Bohême que la Prusse avait remporté sa grande victoire militaire : c'est chez nous qu'elle remporterait sa grande victoire diplomatique.

V

A Paris, le désarroi de la politique impériale autorisait toutes les intrigues, permettait toutes les audaces. Distancés dans le fameux conseil du 5 juillet par l'influence de M. de La Valette, les partisans de l'Autriche avaient, après un court intervalle d'abattement, repris contenance et courage. « Drouyn de Lhuys excite l'empereur, mandait dès le 8 juillet l'ambassadeur de Prusse, et il ne cesse de conférer avec Metternich. » Le 11 juillet,

[1] Voy. Bernard d'Harcourt, *les Quatre ministères de M. Drouyn de Lhuys*, p. 275.

le ministre des affaires étrangères remit à Napoléon un mémoire où il dénonçait en termes fort accusateurs les projets de M. de Bismarck qui ne tendaient à rien moins qu'à médiatiser tous les souverains germaniques et à fonder, sous les apparences du dualisme, l'unité de toute l'Allemagne [1]. De son côté, le maréchal Randon, très jaloux de protester contre le reproche d'imprévoyance, faisait étudier un plan de mobilisation auquel travaillait nuit et jour son chef de cabinet, le colonel Colson [2]. En sens inverse, les amis de l'Italie et de la Prusse insistaient sur notre pénurie, prédisaient des revers, des catastrophes. A ne rien dissimuler, chaque jour de délai combattait pour eux; car une démonstration militaire, exécutable au lendemain de Sadowa, deviendrait dangereuse, presque téméraire, en face des contingents du Sud vaincus, de l'Autriche de plus en plus abattue, de la Prusse de plus en plus maîtresse de ses forces. Le plus ardent à repousser la politique d'intervention était le prince Napoléon. Il était sur le point de partir pour l'Italie, afin d'y conseiller l'armistice. En attendant, il priait, il suppliait l'empereur, avec son ordinaire véhémence, de ne point détruire l'œuvre de 1859, de ne point échanger la cause des nationalités contre celle de la contre-révolution, de ne point s'attacher au *cadavre autrichien*. — Au milieu de ce conflit d'opinions rivales, l'impératrice allait et venait, agitée, nerveuse, éclairée par les intermittentes, mais très vives lumières de sa prescience maternelle. Parfois elle cachait ses frayeurs sous les apparences du badinage : « Vraiment, disait-elle un jour au prince de Reuss qui lui exposait les forces de la Prusse, vraiment, vous me faites frémir. Avec les développements de votre puissance, nous courons le risque de vous voir un jour devant Paris. Le soir, je m'endormirai française, le matin, je me réveillerai prussienne. » Cependant, à travers les guichets des Tuileries, on voyait passer et repasser les hauts fonctionnaires du règne, vaguement alarmés sur leur propre sort ou celui de leur maître et s'oubliant jusqu'à des pronostics qu'aucune flatterie ne tempérait plus. Ceux qui étaient éloignés de Paris ou n'osaient aborder le prince consignaient en de graves messages l'expression de leurs inquiétudes. Plusieurs de ces lettres ont été retrouvées plus tard dans le palais vide de ses hôtes, et demeurent comme le témoignage d'une clairvoyance pleine de soucis. Par malheur, ces conseillers officieux, quelle que fût la sagesse de leurs

[1] Voy. *Documents pour l'histoire contemporaine*, publiés par M. Pradier-Fodéré, p. 16.

[2] Lettre de M. le général de Miribel, 18 février 1874. (*Mémoires du maréchal Randon*, t. II, p. 148.)

critiques, cachaient mal leur embarras au moment de conclure. Que dire en effet, quel plan former? Et n'était-il pas déjà bien tard pour remonter le courant des fautes passées?

Renfermé dans le château des Tuileries, le souverain se sentait plus troublé qu'éclairé par tous les avis qui pénétraient jusqu'à lui. Ceux qui l'ont approché en ce temps-là n'hésitent point à compter ces jours parmi les plus tristes de son règne, parmi les plus sombres de sa vie. Il traversait déjà les premières crises de l'affection rhumatismale et néphrétique qui devait, trois semaines plus tard, inspirer à son entourage de véritables inquiétudes ; et la douleur étreignait son corps autant que la politique usait son esprit. De quelque côté qu'il se tournât, rien que des soucis : l'affaire du Mexique qu'il ne pouvait ni poursuivre sans péril, ni interrompre sans déshonneur; la question romaine, toujours pendante, jamais résolue; l'Italie rebelle, demain peut-être ennemie. A cela se joignaient les embarras secondaires : une récolte médiocre, les ravages du choléra, comme si Dieu, las de ses faveurs, eût tout retiré à la fois. Ayant évoqué à lui toutes choses, Napoléon sentait que toute responsabilité montait directement jusqu'à sa personne, sans s'arrêter à ces degrés intermédiaires où se rencontrent, sous les monarchies libres, les ministres révocables. Autour du trône, beaucoup de donneurs d'avis, aucun conseiller assez doué d'audace et de génie pour dominer la confusion générale, se tracer une voie, et la suivre. Morny était mort; Persigny était un ami grondeur, fantasque, d'un esprit habituellement obscur et qui ne s'allumait que par éclairs; Walewski, qui allait bientôt tomber en une sorte de demi-disgrace, se recommandait par un sens droit plutôt que par les véritables aptitudes de l'homme d'Etat; Rouher tenait les regards fixés sur le Corps législatif, et la politique extérieure n'était à ses yeux qu'un facteur secondaire destiné à rendre la politique intérieure plus aisée. Très seul en réalité quoique très circonvenu, le malheureux souverain n'avait, à certains moments, qu'un désir, échapper à l'excès de la lassitude, s'absorber en lui-même, chercher, en une de ces rêveries qu'il avait toujours affectionnées, l'oubli de ses embarras ou de ses souffrances. En ces intervalles d'engourdissement, il n'écoutait guère, répondait moins encore, et laissait à ceux qui l'approchaient une impression bizarre, les uns s'étonnant de tant d'indifférence, les autres se persuadant, par un reste d'illusions, que ce silence, tout méditatif, cachait quelque conception de génie. Que si le prince sortait de cette volontaire léthargie, c'était pour retrouver le même et irritant spectacle de l'Allemagne agrandie, bientôt peut-être prépondérante. Tout ce qui était facile à règler avant la

guerre devenait, après le grand coup de Sadowa, malaisé à contenir. Autant qu'on peut pénétrer les pensées du monarque, il avait pris son parti d'une confédération du Nord entièrement dominée par Berlin; en revanche, il se flattait de soustraire à la Prusse les territoires du Sud et d'y favoriser un groupement d'Etats : de là une sorte de *dualisme* qui sauvegarderait l'équilibre européen. Cependant l'empereur caressait vaguement certains agrandissements qui compenseraient les acquisitions prussiennes. Mais ici résidait la grande erreur de sa politique. La fragile conception du *dualisme allemand* ne réussirait (si elle devait réussir jamais) que si aucune menace venue de France n'effrayait le patriotisme germanique. A la revendication « d'un seul champ de trèfle allemand », comme devait dire plus tard M. de Bismarck, les susceptibilités nationales s'éveilleraient : le premier ministre prussien se chargerait de les irriter; et le prétexte serait tout fourni au redoutable manieur d'hommes pour franchir le Mein et relier ensemble les deux tronçons.

Quel théâtre meilleur eût souhaité un diplomate rompu à l'intrigue, ardent au service de sa patrie, obstinément jaloux de son chef, et ambitieux jusqu'à rêver un partage de gloire avec lui ! Au milieu de notre pays désemparé cette condition fut celle de M. de Goltz. Toutes les passions que manie le drame le plus compliqué, l'ambassadeur les mit en jeu tour à tour. Pour atteindre ses fins, il fit vibrer tous les ressorts des actions humaines, à savoir la peur, la flatterie, l'avidité du gain. C'est ainsi qu'il avança, d'abord par degrés, puis par bonds, quand, ayant mesuré l'énergie affaiblie de Napoléon, il osa se hausser jusqu'à des demandes d'abord jugées exorbitantes ou impossibles.

Il commença par frapper l'esprit de l'impératrice. La souveraine lui ayant reproché avec une ardeur extrême les prétentions de son pays, il ne se laissa pas déconcerter, mais répliqua par une vive peinture des dangers qu'entraînerait pour la France une lutte contre la Prusse et l'Italie. Ayant ainsi préparé les voies, M. de Goltz aborda l'empereur. C'était le 11 juillet. Un télégramme qu'il avait reçu du quartier général, et qui annonçait de prochains éclaircissements sur les conditions de paix, fut le prétexte de la demande d'audience. « Je trouvai, a écrit le diplomate prussien, l'empereur secoué, presque brisé. Il me dit qu'il était absolument inutile de se perdre en récriminations, que l'impératrice lui avait rapporté notre conversation, que dans mes paroles il pouvait y avoir du vrai. » Napoléon poursuivit par un singulier aveu de ses fautes : sans en mesurer les conséquences, il s'était prononcé pour le projet de réforme fédérale; puis il avait saisi l'occasion depuis

longtemps cherchée de réunir à l'Italie les provinces vénètes : il n'avait point, disait-il, réfléchi suffisamment aux suites d'une pareille conduite. En rendant compte de l'entretien, M. de Goltz s'exprimait de la sorte : *L'empereur paraît avoir perdu toute boussole de route*. La constatation était de nature à surexciter au quartier général prussien la joie et les espérances. Cependant il se pouvait que cette humble confession du monarque cachât quelque feinte. Tout en s'accusant lui-même, le prince parlait du vœu de ses sujets, des exigences du pays. Il laissait entendre que, si la Prusse et l'Italie résistaient trop ouvertement à ses avis, il serait amené à une politique en contradiction avec toutes ses sympathies. Un tel langage ne recélait-il pas l'arrière-pensée d'un changement d'attitude qui, pour se justifier, s'autoriserait du sentiment public français? Travaillé par cette crainte, M. de Goltz jugeait encore, à cette heure, la prudence nécessaire. Il conseillait de tenir ferme pour une nouvelle constitution de l'Allemagne en dehors de l'Autriche. Ce résultat obtenu, continuait-il, nous pourrons nous montrer hautement conciliants. Et il ajoutait, soit par habile modération, soit par retour de gratitude pour Napoléon, pour l'impératrice qui l'avaient l'un et l'autre comblé de leurs faveurs : « Si nous permettons à l'empereur de sortir de sa situation pénible, il nous en sera éternellement reconnaissant [1]. »

Le 12 juillet, l'empereur devait se rendre à Nancy où se préparaient de grandes fêtes pour le centenaire de la réunion de la Lorraine à la France. Il demeura à Paris, les affaires publiques étant de plus en plus pressantes et sa santé de plus en plus précaire. Ce jour-là, un nouvel effort fut tenté pour la politique d'intervention. Il le fut par M. de Beust qui arrivait de Vienne. C'était une sorte d'ambassadeur à double mission, représentant à la fois l'empereur François-Joseph dont il allait devenir le ministre, et le roi de Saxe dont il avait été le conseiller. Comme il débarquait à Paris, M. de Metternich, et avec lui M. de Seebach, plénipotentiaire de la cour de Dresde, ne lui cachèrent pas que l'heure était déjà bien tardive pour réclamer des mesures énergiques. Reçu par l'empereur, l'envoyé allemand ne lui demanda point de faire la guerre, mais seulement de porter sur la frontière un corps d'observation : cela suffirait, disait-il, pour arrêter la Prusse, pour ranimer tous les courages à Vienne, à Munich, à Stuttgart, pour assurer le succès d'une médiation équitable et que toute l'Allemagne accepterait avec reconnaissance. Si nous

[1] Rapport du 11 juillet (Sybel, *Die Begründung des deutschen Reiches*, t. V, p. 246-249.)

en croyons M. de Beust[1], Napoléon se contenta de répliquer à plusieurs reprises, d'un ton lassé : « Je ne suis pas prêt à la guerre. » Tout ce que put obtenir le négociateur, ce furent certaines assurances en faveur de la Saxe dont l'intégrité devait être, en effet, sauvegardée. Bien qu'il fût le plus zélé champion de la politique antiprussienne, M. Drouyn de Lhuys se montra lui-même peu encourageant, et cette froideur avait à elle seule un sens trop clair pour qu'on s'y méprît. Décidément, le parti autrichien déclinait, et du même coup montait l'influence de M. de Goltz.

Le 13 juillet, l'ambassadeur prussien revit l'empereur. Il le trouva courtois et bon comme toujours, mais un peu impatient : « Serait-il vrai, dit-il, que vous n'avez d'autre but que de gagner du temps afin de vous emparer de Vienne? Parlez-moi, je vous en prie, sincèrement. Avec cette médiation perpétuellement ajournée, je joue, continua-t-il, un rôle ridicule. » M. de Goltz allégua l'éloignement du quartier général : bientôt s'élevant au-dessus des timidités qui, les jours précédents, avaient encore paru opportunes, il parla non seulement d'une nouvelle organisation fédérale pour les territoires au nord du Mein, mais aussi d'annexions. Ces annexions se feraient aux dépens des Etats secondaires qui avaient eu le malheur de se ranger dans le parti de l'Autriche. On pouvait attendre que Napoléon, tout en reconnaissant la suprématie de la Prusse dans l'Allemagne septentrionale, défendrait dans la mesure du possible les petites souverainetés menacées. Soit affaiblissement de malade disposé à tout abandonner, soit indifférence pour des intérêts jugés négligeables, l'empereur, si nous en croyons Goltz, n'exprima ni surprise ni réprobation. Au grand étonnement de l'ambassadeur lui-même, il ne défendit aucun des petits Etats du Nord, hormis toutefois la Saxe. « Encore n'était-ce point, disait-il, par sympathie pour la dynastie régnante, mais seulement dans un intérêt de bon ordre et d'équilibre européen. » Puis le souverain parla des Etats méridionaux qu'il eût voulu voir groupés entre eux. Sans contredire ouvertement, Goltz formula une seule observation. « Il ne faudrait pas, dit-il, prononcer des paroles trop en contradiction avec l'idée de l'unité allemande. » — « Si nous n'avions pas la paix, poursuivit-il, nous serions peut-être amenés à reprendre le programme de 1849. » Aussitôt, pour détruire le désagréable effet de ces paroles, l'ambassadeur laissa clairement entendre que son gouvernement était prêt à discuter les exigences qui pourraient se produire à Paris. C'était s'ériger derechef en

[1] Voy. *Mémoires*, t. II, p. 12-14.

tentateur et ouvrir la voie à un partage de profits. L'empereur ne releva pas l'insinuation et se borna à suggérer un plan qui consistait à laisser la Prusse s'arrondir en Saxe, et à indemniser le roi de Saxe en l'installant dans les provinces rhénanes. « C'est impossible », répliqua brièvement Goltz. La conversation se prolongeant, l'empereur continua de traiter comme choses secondaires les remaniements de territoire dans le Nord. Tout ce qu'il désirait, c'était l'intégrité de l'Autriche, c'était l'indépendance de l'Allemagne du Sud, et tout programme qui sauvegarderait ce double principe pourrait être recommandé par lui à Vienne.

Tout le bénéfice de l'entretien était pour M. de Goltz. Où il croyait rencontrer une énergique résistance, il se heurtait à peine à quelques molles objections. Il savait, en outre, par des informations non suspectes, que le crédit de M. Drouyn de Lhuys s'usait de plus en plus, et cette bonne nouvelle achevait de l'encourager. Cependant, au quartier général prussien, l'affaire des annexions était à l'ordre du jour. Soit respect pour le droit des couronnes, soit reste de timidité, le roi répugnait à une dépossession complète des souverains du Nord : en revanche, il souhaitait des profits cueillis un peu partout, aux dépens du Hanovre, de la Hesse électorale, de la Saxe, de la Bavière : quant aux princes régnants, il songeait à provoquer leur abdication et à ce qu'ils fussent remplacés par leurs fils. « Les fils ne vaudront pas mieux que les pères », répliquait Bismarck; et toujours hardi autant que net, il eût voulu pratiquer la spoliation totale partout où l'avantage prussien l'exigeait, maintenir au contraire sans aucun amoindrissement les Etats qu'il n'y aurait point intérêt à supprimer. Le 17 juillet, le président du conseil télégraphia à son ambassadeur à Paris : « Le principal pour nous est actuellement l'annexion de trois ou quatre millions d'habitants nord-allemands. » Ce programme cadrait mal avec le langage modéré tenu à M. Benedetti les jours précédents et que celui-ci avait rapporté dans sa dépêche du 15 juillet. Aussi on peut présumer, avec vraisemblance, que M. de Bismarck ne demandait beaucoup qu'avec l'arrière-pensée de rabattre quelque chose de ses exigences. Ce qui autorise cette supposition, c'est que, dans la suite de son télégramme, il s'appliquait à atténuer sa hardiesse et ajoutait, comme pour diminuer ses prétentions : « Nous sommes prêts à donner à la France l'assurance de notre respect pour l'Allemagne du Sud. »

Même avec ce tempérament, une telle avidité avait de quoi surprendre. Contre le projet, M. Drouyn de Lhuys s'éleva fort, le déclarant inacceptable. Eclairé par les précédents entretiens,

Goltz courut à Saint-Cloud, où se trouvait l'empereur, avec l'espoir de faire réformer par le maître le jugement que le ministre venait de porter. L'issue justifia cette hardiesse. Ces petits États perdus au nord de l'Allemagne parurent au souverain un objet indigne de sollicitude : « C'était, disait-il, une question de détail, une affaire, non d'ordre international, mais à débattre entre Allemands. » Bismarck ne se contenta pas de cette tolérance; il voulait un acquiescement. Le 20 juillet, il télégraphia de nouveau à M. de Goltz, invoquant les désirs du roi, qui tenait, disait-il, plus encore que lui, aux agrandissements territoriaux. Derechef l'ambassadeur vit Napoléon. Aux instances du diplomate prussien, l'empereur répondit, à ce qu'on assure, par une entière adhésion. Il ne fit de réserves que pour la Saxe. Mais ni l'annexion du Hanovre, ni celle de la Hesse électorale ne lui parurent matière à protestation. Toujours en quête d'échanges qui rendraient les territoires plus symétriques, il conseilla même à la Prusse de s'approprier les districts septentrionaux de la Hesse-Darmstadt, sauf à indemniser le grand-duc sur la rive gauche du Rhin. L'ambassadeur se retira confondu de son propre succès, osant à peine y croire, osant à peine se féliciter : quel ne serait point, pensait-il, le prix de si inexplicables complaisances!

M. Drouyn de Lhuys apprit et, à ce qu'on l'on a affirmé, de la bouche même de M. de Goltz, la victoire que la Prusse venait de remporter. Son dépit fut grand et plus grande encore sa stupeur. Aux petits Etats liés par le lien fragile de l'ancienne confédération se substituait une Prusse compacte, s'étendant sans interruption depuis les confins de la Pologne jusqu'aux frontières de Lorraine. Au nord de l'Allemagne, rien n'existerait autour d'elle; car on ne pourrait compter comme Etats ni la Saxe préservée, mais réduite à la condition de vassale, ni à plus forte raison une quinzaine de principautés minuscules qui apparaîtraient sur la carte comme d'imperceptibles îlots. Et la situation présente n'était rien auprès de ce que réservait l'avenir. Consolidée par ses succès, forte de son puissant outillage militaire, incarnant en elle l'idée nationale, la Prusse ne tarderait pas, malgré toutes les affirmations contraires, à franchir la faible barrière du Mein. Ainsi s'évanouirait la chimérique conception du *dualisme*. Le soir, le ministre confia à son chef de cabinet, M. de Chaudordy, ce qui venait de se passer et lui découvrit toutes ses craintes qui étaient poussées jusqu'à la terreur. Celui-ci a souvent rapporté l'entretien, et je l'ai recueilli de sa bouche dans les derniers jours de sa vie. La conversation se prolongea bien avant dans la nuit, sur le quai d'Orsay devenu désert. M. Drouyn de Lhuys ne cacha rien de ses

efforts toujours déjoués, rien de ses tentatives désormais impossibles à renouveler; puis, résumant en un seul mot son impression découragée : « Maintenant, dit-il, il ne nous reste plus qu'à pleurer. »

VI

Maîtresse de façonner l'Allemagne du Nord suivant ses ambitions, ne craignant rien de l'Allemagne du Sud qui, isolée et sans force, serait tôt ou tard à sa merci, la Prusse pouvait se montrer accommodante vis-à-vis de sa principale adversaire. Mêlée à la Confédération germanique et prétendant l'inspirer, l'Autriche était la grande ennemie : reléguée aux bords du Danube, elle cessait d'être redoutable. La vraie sagesse conseillait même de ne point rendre éternelles les haines nées de la guerre; une nouvelle lutte pouvait surgir, cette fois sur la frontière occidentale, et il y aurait intérêt à préparer de longue main la neutralité de ceux qu'on venait de vaincre. — Tandis que M. de Bismarck pensait de la sorte, les conseillers de François-Joseph inclinaient, de leur côté, à la résignation. Il ne comptaient plus sur personne, ni sur la France, cette amie équivoque, ni sur les États du sud, ces alliés tardifs, ni même sur leurs propres forces, tant avait été grand le mécompte de la défaite. Les Prussiens, qui n'avaient pas suspendu leur marche, approchaient de la capitale; si une nouvelle bataille se livrait, on combattrait non pour la victoire, mais pour le salut. En un si proche danger, en une si grande pénurie de ressources, les regards se détournaient de l'ancienne Confédération germanique pour se concentrer sur les possessions héréditaires de la maison impériale. Que l'Autriche conservât l'intégrité de son territoire, que la Saxe, en récompense de son concours pendant la journée de Sadowa, demeurât saine et sauve, et on était prêt à sacrifier l'antique influence en Allemagne, aussi bien que, du côté de l'Italie, on avait sacrifié les provinces venètes.

Ces dispositions réciproques présageaient la paix. Le quartier général du roi Guillaume s'était établi à Nikolsburg, en un château qui, par une bizarre coïncidence, appartenait à M. de Mensdorff, chef du cabinet autrichien. Là fut débattu le programme recommandé par Napoléon et qui se résumait en deux points principaux : liberté pour la Prusse à l'effet d'organiser l'Allemagne du nord; en revanche, intégrité de l'empire d'Autriche. M. Benedetti partit pour Vienne. Quand il en revint, les choses parurent assez avancées pour qu'on stipulât une trêve de cinq jours qui commencerait le 22 juillet. Par une singulière malechance, un combat s'engagea ce jour-là près de Blumenau et ne fut interrompu qu'à

midi, après de grandes pertes. Quelque déplorable que fût ce sacrifice inutile, on se consola par la persuasion que ce sang serait le dernier versé.

On touchait en effet à l'armistice. Toutefois, il ne serait point conclu sans un retour de l'avidité prussienne. M. de Bismarck, dans ses *Mémoires*, a révélé tout cet épisode. Le roi ne s'était décidé qu'avec peine à tirer l'épée contre l'Autriche. La campagne une fois engagée, il s'était convaincu de son bon droit et avait subi l'éblouissement de la victoire. Dans les jours qui avaient suivi Sadowa, il avait caressé toutes sortes d'agrandissements, en Bohême, dans la Silésie autrichienne, ainsi qu'aux dépens de la Saxe et des États du sud. Ce n'était que par degrés que la réflexion avait tempéré ses convoitises. Elles se réveillèrent, quand, dans un conseil tenu le 23 juillet, le premier ministre prussien proposa l'accord avec l'Autriche sur les bases établies à Paris et acceptées à Vienne. D'un élan unanime, les généraux s'insurgèrent contre l'excès des concessions, et leurs critiques s'affermirent par l'assentiment du monarque. Impuissant à dominer tant de contradicteurs, M. de Bismarck se retira et, dans un *memorandum* destiné à son maître, fixa les motifs qui militaient en faveur de la paix. L'Autriche, disait-il, était une pièce nécessaire à l'échiquier européen; si on se montrait vis-à-vis d'elle impitoyable, on la rejetterait dans les bras de la France; la guerre se continuant, l'armée serait entraînée dans les plaines de la Hongrie où elle se fondrait par la longueur des distances et sous les ardeurs du climat. Combien ne serait pas redoutable alors une intervention de Napoléon! Le lendemain, le ministre se rendit de nouveau chez le roi. Comme il entrait dans l'antichambre, il se croisa avec deux colonels qui lui dépeignirent en un langage très effrayé les ravages grandissants du choléra. L'argument s'ajouta à tous ceux que le ministre fit valoir. Pourtant le souverain ne parut pas convaincu. Une pensée le hantait obstinément, celle de l'injustice qu'il y aurait à n'exiger de l'Autriche aucun sacrifice territorial. « Le principal coupable, répétait-il, ne peut sortir de la guerre impuni. — Mais, répliquait le président du conseil, nous sommes tenus de faire œuvre de politiques, non œuvre de justiciers. » M. de Bismarck, qui a sans doute un peu dramatisé la scène afin de se donner tous les mérites de la modération, raconte qu'il regagna son logis, bien décidé à se démettre de sa charge. En ce moment entra chez lui le prince royal qui avait toujours été hostile à la politique belliqueuse et qui lui offrit ses bons offices auprès de son père. Au bout d'une demi-heure, le prince revint : « Cela a été dur, dit-il; mais enfin mon père a consenti. » En marge du *memorandum* remis par Bismarck, le vieux roi avait

écrit ces mots : « Puisque mon fils se joint au président du conseil, je me vois forcé, à ma grande douleur, d'avaler l'amère pilule et d'accepter une paix honteuse [1]. »

Amère pilule! paix honteuse! ces mots étaient étranges pour l'acte que les plénipotentiaires prussiens allaient parafer. Les préliminaires signés le 26 juillet et connus dans l'histoire sous le nom de *préliminaires de Nikolsburg*, consacraient, sauf la Vénétie, l'intégrité de la monarchie autrichienne. Ils stipulaient le maintien de la Saxe dans ses limites territoriales. Enfin la contribution de guerre ne s'élevait qu'à 40 millions de thalers, somme bien modeste, et qui, par suite de divers arrangements, se trouva réduite de moitié. Tels étaient les signes auxquels se reconnaissait la modération du vainqueur. En revanche, quel n'était pas pour la Prusse le dédommagement de ces concessions! L'empereur d'Autriche acceptait « la dissolution de l'ancienne Confédération germanique ». Il « donnait son consentement à une nouvelle organisation dont l'Autriche ne ferait point partie ». Il « promettait de reconnaître l'union plus étroite que le roi de Prusse constituerait au nord de la ligne du Mein ». Il adhérait à ce que « les Etats allemands situés au sud de cette ligne formassent entre eux une union dont les liens nationaux avec le Nord seraient librement réglés par une entente commune ». Ce n'était pas tout. Le gouvernement autrichien, renonçant à tous les fruits de la guerre de 1864, transférait à la Prusse tous ses droits sur le Sleswig et sur le Holstein : il se contentait de stipuler (et là se retrouvait l'influence française) que les populations septentrionales du Sleswig seraient consultées sur leur sort. Enfin le cabinet de Vienne se gardait de toute intervention en faveur de ses alliés du sud. Quant aux alliés du nord, Napoléon ne les avait-il pas déjà sacrifiés? Aussi, sauf pour la Saxe, leur immolation était explicitement autorisée : « L'empereur d'Autriche, disait l'article 5 des préliminaires, s'engage à reconnaître les nouveaux arrangements que la Prusse effectuera dans le nord de l'Allemagne, y compris les arrangements territoriaux. »

Les malheureux princes de l'ancienne Confédération avaient pressenti leur abandon. Aux bords du Mein, les hostilités n'avaient point encore cessé, et l'infortunée Francfort pliait sous les réquisitions prussiennes. On vit les délégués des Etats moyens accourir en suppliants au camp des victorieux. « Dur nous fut, a dit l'un d'eux, le voyage de Nikolsburg. » Le premier qui parut fut M. de Pfordten, représentant de la Bavière. M. de Bismarck le reçut fort mal, soit que vraiment il fût irrité, soit qu'il jugeât politique certain

[1] Bismarck, *Pensées et Souvenirs*, t. II, p. 52 et suiv.

étalage de courroux qui donnerait ensuite plus de prix à sa clémence : « Savez-vous, lui dit-il, que je pourrais vous faire arrêter comme prisonnier de guerre. » Les députés du Wurtemberg vinrent ensuite. En tout autre temps, ils se fussent rassurés par la protection du tsar, dont leur reine était la sœur : mais déjà l'influence de la Russie pâlissait, dans la mesure où montait l'astre grandissant de la Prusse. Les moins effrayés furent les envoyés de Bade : leur pays était entré dans la coalition, plutôt par contrainte que par sympathie autrichienne, et d'ailleurs le grand-duc, qui était gendre du roi Guillaume, avait parmi les ennemis de la Prusse une situation privilégiée. M. de Bismarck étendit l'armistice à tous ces Etats. Quant aux accords définitifs, il résolut de traiter avec chacun d'eux par acte séparé. A cet effet, il donna à leurs délégués rendez-vous à Berlin comme ferait un suzerain qui convoque un vassal et se réserve, suivant l'occurrence, de punir ou d'amnistier. D'autres se rendirent aussi à Nikolsburg, plus humbles encore, plus courbés sous le poids de la défaite : c'étaient les représentants des Etats du nord. Mais déjà ils étaient descendus au-dessous du niveau où se concluent les traités. Le roi de Hanovre ayant envoyé una ide de camp au quartier général, Guillaume, sur l'avis de son premier ministre, refusa de le recevoir. Le roi Georges était le plus considérable entre ces princes qui joignaient au malheur d'être faibles, au malheur d'être vaincus, un malheur plus grand, celui d'être enclavés entre les deux fragments de l'Etat prussien ; et de Napoléon comme de l'Autriche elle-même, M. de Bismarck avait obtenu le blanc-seing qui permettrait l'annexion.

Tandis que la paix se rétablissait en Allemagne, mais dans une Allemagne nouvelle qui ne garderait rien de l'ancienne, l'Italie s'obstinait à occuper par conquête la Vénétie, qui déjà lui était assurée par donation. L'occupation s'étendait sans péril, les Autrichiens s'étant concentrés dans les forteresses du Quadrilatère, et le reste de la contrée étant ouvert de tous côtés. « Je pense qu'il est impossible de refuser l'armistice, mandait de Paris le 20 juillet M. Nigra. » Le prince Napoléon, qui venait d'être envoyé au quartier général du roi Victor-Emmanuel, formulait, avec la double autorité de son rang et de son amitié non suspecte, la même recommandation. Cependant le conseil demeurait inécouté, soit par crainte de froisser l'amour-propre national qui était très susceptible, soit par espoir d'un succès final qui réparerait les revers de la campagne.

Ce qui arriva ne fut pas une revanche, mais une nouvelle défaite. Le 20 juillet, la flotte de l'amiral Persano fut battue à Lissa par l'amiral Teghetoff. Ce fut, suivant une expression qui eut cours dans la Péninsule et en Europe, ce fut le *Custozza di mare.*

Décidément l'Italie, en fait de victoires, devrait se rattraper sur celles des autres. L'heure était favorable pour réitérer les conseils de prudence. Le 22 juillet, Napoléon manda le chevalier Nigra. Il lui fit connaître que la trêve venait de se conclure entre la Prusse et l'Autriche, mais que M. de Barral[1], alléguant le défaut d'instructions, avait refusé de s'associer à cet acte. « Que le roi, poursuivit l'empereur, envoie un télégramme à Barral pour l'autoriser à signer ». Partant de là, le souverain développa de nouveau, avec une patience remarquable, ce qu'il pouvait faire pour le gouvernement de Florence et ce qu'il était contraint de refuser. Il déclara qu'en remettant la Vénétie aux commissaires du roi Victor-Emmanuel, il entendait faire un don gratuit et n'exigerait en retour aucun engagement nouveau sur la question romaine. Il ajouta que, pour satisfaire le sentiment national, la cession serait ratifiée par un plébiscite du peuple vénète. Ayant ainsi établi sa bonne volonté, il tint à réprouver toutes les autres exigences et à décourager en particulier toute revendication du Tyrol italien[2].

Ce langage était d'un ami, d'un ami qui ne méritait qu'un reproche, celui d'un excès dans le dévouement. Troublée par le dépit de ses défaites, l'Italie persévérait dans sa rébellion contre la France, sa protectrice, et contre la sagesse elle-même. Impuissante à réparer ses revers, elle ne se décidait pas à les accepter, et elle subissait toutes sortes d'impressions à la fois violentes et puériles, à la manière des peuples nouveaux, gâtés par une bonne fortune imméritée, et plus riches en ambitions qu'en vertus. Avec une violence inouïe, la presse incriminait les généraux. Quant aux généraux, ils s'accusaient entre eux. Le plus attaqué fut Persano, le vaincu de Lissa : comme, après sa défaite, il revenait à Ancône, il dut se réfugier à bord des vaisseaux pour échapper à la populace qui le poursuivait par des cris de mort[3]. En cette confusion, le prince Napoléon eût pu exercer une influence salutaire : par malheur, comme il était de nature frondeuse, et habitué à ne rien retenir de ses impressions, il affaiblissait son autorité par ses écarts de langage, et employait son esprit, qui était grand, à blâmer tout le monde, La Marmora, Visconti-Venosta, Cialdini, Ricasoli, tous en un mot, jusqu'au roi lui-même, qui, disait-il, « compromettait le sort du pays pour des questions de susceptibilité ou des formules de rhétorique[4]. » Cependant la Prusse raillait sans ménage-

[1] C'était le représentant du roi Victor-Emmanuel à Berlin.
[2] Voy. *Lettere et documenti del barone Ricasoli*, t. VIII, p. 83.
[3] Lettre du général della Rocca, 29 juillet. *Autobiografia di un veterano*, t. II, p. 282.
[4] Voy. *Autobiografia di un veterano*, t. II, p. 278.

ments les prétentions de son alliée et demandait sur quelle victoire elle fondait ses exigences. De Paris continuaient à arriver à Florence de sages conseils qui ne se lassaient point : « L'empereur désire vivement l'armistice et la paix, » mandait, le 28 juillet, le chevalier Nigra. Et le diplomate italien ajoutait : « Nous avons été malheureux sur terre et sur mer; mais l'honneur est sauf. Sachons profiter de la leçon amère, et prenons courage pour faire mieux dans l'avenir. » On ne pouvait mieux dire et en un langage plus viril. Enfin, après bien des retours violents, bien des résistances aveugles, l'Italie consentit, le 30 juillet, à la suspension d'armes. Puis de nouvelles difficultés survinrent, en sorte que l'armistice définitif fut retardé jusqu'au 11 août.

La pacification, qui laissait à l'Italie de cuisants regrets, provoquait en Prusse une explosion d'orgueil triomphant. Berlin se préparait à recevoir son roi victorieux. Depuis plusieurs jours, Guillaume avait quitté Nikolsburg, et, remontant vers ses Etats, s'était arrêté à Prague. Le 4 août, il en repartit pour regagner sa capitale. Dans la prospérité inespérée de toutes choses, un mauvais souvenir restait, celui du conflit qui, durant plusieurs années, avait divisé le Parlement et la couronne. En ces conjonctures, Bismarck montra qu'il savait se revêtir de toutes les apparences, même de celles de la modération. Comme il revenait à Berlin en compagnie du roi et du prince royal, il insista pour que le discours du trône contînt un solennel appel à la concorde et la promesse qu'un *bill d'indemnité* serait demandé aux représentants de la nation. Le monarque jugeait ce langage humiliant; mais le ministre tint bon : *In verbis simus faciles*, dit-il, en appelant le latin à son aide. Guillaume finit par se laisser convaincre. Le lendemain, devant les députés réunis dans la *salle blanche*, il fit allusion au dernier conflit, mais avec une impartialité dégagée, comme s'il se fût agi d'événements déjà lointains; puis, avec une modestie que permettait sa haute fortune, il annonça qu'il provoquerait un vote pour couvrir les irrégularités passées. Ainsi fut rétablie la paix à l'intérieur en même temps que la paix avec l'étranger. Un seul point demeurait dans l'ombre : le prix que Napoléon demanderait pour ses complaisances. Mais bientôt l'armée ramenée de Bohême borderait de nouveau la frontière du Rhin. Ce jour-là finirait la *politique dilatoire*, et Bismarck pourrait ressaisir toutes les demi-promesses qu'il avait laissées en suspens.

Pierre DE LA GORCE.

La suite prochainement.

LA FEMME ET LES PENSEURS

I

Si la femme d'aujourd'hui n'est pas heureuse, ce n'est pas faute de gens qui s'occupent de son bonheur. L'homme, par une habitude constante et très conforme au dévouement masculin, aime à être utile de la manière qui le rend le plus heureux lui-même. C'est pourquoi tant d'hommes divisent ce problème du bonheur pour le résoudre, et se consacrent chacun au service d'une certaine femme, celle qu'ils préfèrent.

Mais le succès de l'entreprise ainsi tentée par le détail n'a pas prouvé que la méthode fût suffisante. C'est pourquoi une autre se poursuit, plus générale et plus désintéressée. Sous le nom de religions, de philosophies, d'écoles, l'effort associé d'intelligences et de dévouements, travaille à assurer à la femme, à toute femme, un sort conforme à sa nature. Le sentiment d'une dette envers elle a grandi. Le siècle qui vient de finir l'a reconnue, et le bonheur de la femme apparaît au siècle qui commence comme une partie de la justice sociale. Mais il hérite aussi du passé un désaccord profond des esprits, qui risque de rendre l'action stérile, puisque ceux qui veulent, d'une égale ardeur, guérir les maux dont ils conviennent, concluent, avec une égale certitude, à des remèdes contraires.

Les diverses religions et irréligions de l'heure présente qui prétendent chacune comprendre la femme et la servir se la disputent donc et devant elle s'accusent les unes les autres d'impuissance et d'imposture. « Viens, dit l'Eglise à la femme, moi seule élèverai ton âme au-dessus des vains désirs, et préserverai ta vie des remords, qui sont des malheurs le pire. » — « Gardez-vous, dit le protestantisme, d'accepter le joug catholique; ne commencez pas par un esclavage l'œuvre de votre émancipation, puisez dans une religion qui vous rende libre vis-à-vis de vous-mêmes la force de conquérir votre liberté. »

— « N'acceptez pas plus la religion réformée que la catholique, disent les philosophes de l'incrédulité, car toutes les religions vous proposent l'illusion d'un bonheur futur, par cette chimère vous feront résignées à tous les maux de la seule vie qui soit certaine, et par une morale déduite d'une hypothèse vous rendront étrangères à toutes les joies qu'il offre. » — « Si ce que disent les incrédules est vrai, interrompt le socialisme, il faut conclure : ils se contentent de chercher le plaisir dans un monde bâti tout entier sur l'hypothèse religieuse. Peut-être la femme riche trouvera-t-elle quelque bonheur à alléger des préjugés moraux son existence facile d'aristocrate voluptueuse. Mais tant que la propriété et la famille resteront constituées comme elles le sont, la multitude des femmes restera misérable et sans loisirs pour la moindre joie. Femmes, votre bonheur est cette pièce d'or qu'on place sous les premiers fondements d'un édifice. Voulez vous la prendre? Renversez tout. »

Ce n'est pas la moindre humiliante de nos misères que, notre plus invincible espérance étant le bonheur, nous ne sachions pas même nous mettre d'accord sur ce qu'il est.

La femme qui a pour elle-même ou pour son sexe la sollicitude d'une destinée conforme à sa nature doit donc tout d'abord connaître ce que chacune de ces doctrines lui promettent, puis ce qu'elles sont capables de tenir.

I

Quel est le fait le plus constant et le plus universel de la société antique, c'est-à-dire de la plus longue? C'est l'oppression de la femme par les lois et par les mœurs. Les peuples qui s'ignorent la traitent de même. Le droit commun pour elle est de n'avoir pas de droits. Elle subit le sort de ce qui est faible dans des sociétés fondées par la force et au profit de la force. Elle est une chose plus qu'une personne, et passe de l'autorité paternelle à l'autorité maritale sans jamais s'appartenir. Le mariage même qui semblerait fait pour tempérer de tendresse envers la femme le pouvoir de l'homme est le triomphe de leur inégalité. Dans cet acte, la volonté de l'homme intervient seule : il acquiert la femme, prise ou achetée, il n'est lié que dans la mesure où il veut et pour le temps qu'il veut. S'il a trop de sa femme, la répudiation, s'il n'en a pas assez, la polygamie maintiennent le droit du mâle à l'inconstance envers son propre choix. La femme seule, qui n'a pas choisi, est, sous des peines terribles, obligée à la fidélité. Les enfants mêmes ne deviennent pas un lien entre les deux êtres dont ils

sont nés. Ils appartiennent au père seul, comme le croît de son troupeau féminin : la mère porte et nourrit l'enfant du maître. Vase où se perpétue l'espèce, elle reste aussi étrangère à son fils que l'argile d'un vase à la plante précieuse qu'il contient.

Sans doute le sort de la femme ne fut pas toujours aussi misérable. Mais en convenir est porter contre le monde antique la plus grave condamnation, car l'avilissement de la femme, au lieu de s'adoucir, s'accroît à mesure que cette société se prolonge. L'âge le plus sain de ses races est leur enfance. Les trois peuples qui ont été les maîtres de la civilisation ancienne, l'Egypte, la Grèce et Rome ont commencé par le mariage stable, où la femme trouvait quelque dignité. Mais cette continence n'est inspirée que par la sagesse politique; ces peuples savent que la force des armées se forme et se conserve par la discipline des mœurs. C'est le culte de la nation et non le culte de la femme qui inspire à ces peuples soucieux de se défendre et de grandir les vertus privées qui soutiennent la fortune de l'Etat.

La femme n'était pas admise à défendre sa condition, établie non dans son intérêt, mais dans un intérêt public, et cet intérêt avait pour juges les citoyens seuls. Quand les dangers qui assiégeaient les Etats naissants et avaient appelé les vertus aux remparts s'enfuirent devant les victoires, quand l'orgueil de grandir se fut apaisé par les conquêtes, le peuple dominateur abandonna ses mœurs sévères comme un soldat qui, le combat fini, délace son armure. Chacune des races parvenues à la première place marche par une voie différente d'immoralité à une même déchéance. Les rois d'Egypte se permettent la polygamie sans songer que toutes les faiblesses des grands sont des exemples. Les citoyens de la Grèce, amoureux d'idées, de systèmes, de discussions, trouvent insupportable le silence du foyer où se tient l'épouse incapable de suivre leurs pensées. Sa chair fidèle ne suffit pas à retenir leur intelligence. Ils ne suppriment pas la monogamie, mais pour le Grec, la monogamie n'est plus d'avoir une seule femme, c'est de laisser sa femme seule. Les interlocutrices des philosophes, les inspiratrices des artistes et des hommes publics sont les courtisanes. Elles ont paré leur esprit non moins que leur corps, elles se sont rendu familières toutes les connaissances qui ne franchissent pas le seuil des gynécées. Et, bizarrerie de cette immoralité, ce n'est pas le plaisir des sens qui attire l'homme chez l'hétaïre, c'est le plaisir immatériel de la conversation, de l'éloquence, de l'esprit, qu'il ne trouve pas dans sa maison. Mais pour avoir cherché dans des femmes différentes ce qu'il fallait réunir en une seule, le Grec s'est préparé une double

déception; comme à la vertu de l'épouse l'intelligence manque et à l'intelligence de l'hétaïre la vertu, le Grec sent que partout quelque chose manque à son amour. Il conclut en cela, non à l'erreur de sa conduite, mais à l'infériorité de la nature féminine. Et sa croyance que l'amour est le bien suprême et que la femme est indigne de le donner conduit l'homme à un désordre plus grand encore; il en vient à chercher cet amour auprès de ses égaux par l'intelligence, par la culture, par les raffinements et les subtilités de la pensée, et cette dépravation de la sensibilité aboutit aux vices contre nature, opprobre de la Grèce antique.

Dans cette pourriture entra sans efforts, après l'épée d'Alexandre, le fer du rude soldat qu'était le Romain. Mais, à son tour, ce soldat, quand il cesse de redouter ses rivaux, cesse de craindre ses vices, et l'Empire fut le triomphe de la victoire et de la licence romaines. Ici, c'est l'atteinte à l'indissolubilité du mariage qui détermine à la fois la décadence de la femme et de l'Etat. Dès le sixième siècle, le divorce est entré dans les habitudes, mais au profit du mari seul. Dès Auguste, les guerres civiles et étrangères ont tellement réduit le nombre des citoyens romains, qu'il n'y en a plus assez pour garder le monde, leur conquête : perpétuer la race devient le grand souci de l'Etat. C'est un devoir pour les époux de rompre les unions stériles. Le droit au divorce parvient ainsi à la femme, elle en usa tant que, au dire de Sénèque, plus d'une « ne compte plus ses années par le nombre des consuls, mais par le nombre de ses maris [1]. »

De tels mariages dégoûtent du mariage. En vain, les lois frappent les célibataires, l'homme répugne à une union d'où la stabilité et la dignité sont absentes, et s'épargne l'hypocrisie et les vaines formalités du mariage en pratiquant l'union libre sous le nom de concubinat. Puisqu'il faut empêcher l'épuisement des citoyens et que l'union légitime tombe en désuétude, force est de les demander aux unions irrégulières. Le concubinat est donc reconnu légitime. Enfin, puisque l'homme peut sans rougir devant la loi, seule puissance morale de l'époque, changer à son gré de femme par le divorce, et les faire succéder par le concubinat aussi vite que se succèdent ses fantaisies, pourquoi sa fantaisie ne lui permettrait-elle pas d'avoir à la fois plusieurs femmes? Si l'essentiel est de ne pas tarir le sang romain, il ne faut entraver aucune des bonnes volontés qui consentent à peupler l'empire. L'homme marié qui ne vit pas près de sa femme a droit à une concubine. Et l'Etat lui-même facilite l'exécution de ce droit à ses

[1] Sénèque, *De benef.*, l. III, ch. XVI.

fonctionnaires, car lorsqu'il leur confie des missions lointaines, l'entretien d'une concubine est prévu parmi les frais de déplacement.

Aucune de ces mesures ne ralentit le dépeuplement de cette race féconde tant qu'elle avait été chaste, et leur échec prouva qu'on ne corrige pas les vices en leur faisant leur part. En revanche, elles eurent toutes pour résultat d'aggraver la misère morale de la femme, qui semblait avoir pour unique destinée de donner à l'Etat des enfants et aux hommes du plaisir [1].

Toute l'histoire de l'antiquité est pleine de la même évidence : la femme est condamnée au mépris, à un mépris croissant.

Préjugés, injustices, cruautés, sont choses coutumières dans la vie des sociétés. Du moins, la vérité, la justice, la pitié, trouvent, d'ordinaire, quelques témoins. Ils séparent leur cause de l'erreur générale, la prévoyance courageuse qui fait leur honneur apporte aux victimes la douceur d'être plaintes et prépare dans la conscience réveillée de la multitude l'avènement d'un ordre meilleur. Dans l'antiquité, ce fut, pour certains hommes, une profession de remplir ce rôle : ils s'appelaient eux-mêmes les sages. La grande victime du temps où ils vivaient, la femme, a-t-elle eu parmi eux des défenseurs à qui les souffrances de la femme aient inspiré un cri de miséricorde et le souhait de jours meilleurs?

Ils parlent, mais pour confirmer la foule dans son injustice, pour trouver des raisons permanentes à cette iniquité qu'ils présentent comme une loi de nature. Comme si, à propos d'un être si inférieur, il était superflu de penser sérieusement; dès qu'il s'agit de la femme, les plus sublimes esprits ne trouvent dans leur génie que des pauvretés. La philosophie fait à la raison des contes de nourrice pour endormir ce qui veillerait de scrupules dans la conscience de l'homme. Ecoutez Pythagore : « Il y a un principe bon qui a créé l'ordre, la lumière et l'homme; il y a un principe mauvais qui a créé les ténèbres et la femme. » Pour la femme, Platon emprunte à l'Inde la croyance à la métempsychose. « Les âmes des hommes seront punies à la seconde génération en passant dans le corps d'une femme et à la troisième en passant dans celui d'une bête. » Et, employant son imagination à pousser au comble la misère des femmes, il les veut, dans la République, communes entre tous les hommes.

[1] « Cette expérience des Romains poursuivie avec tant de liberté et pendant tant de temps démontre, malgré les théories spécieuses sur le divorce, qu'il n'accroît ni le bonheur ni la vertu. » (Gibbon, *Décadence de l'empire romain*, ch. XLIV.)

II

Il faut se rappeler ce long passé pour comprendre l'importance de la révolution accomplie par le christianisme dans le sort de la femme.

Sans doute, le peuple juif, où le Christ était né, pensait plus justement de la femme, parce qu'il pensait plus justement de Dieu. La crainte d'un Dieu qui a préparé à l'homme une compagne et lui interdit d'en chercher plusieurs, avait été pour Israël le commencement de la sagesse envers la femme. Le commencement, car si l'épouse a droit à la même fidélité qu'elle doit à son mari, si, mère, elle partage avec le père l'autorité sur les enfants, ces qualités d'épouse et de mère semblent nécessaires pour racheter l'infériorité naturelle de la femme. Et, hors de la famille, les mœurs ne reconnaissent plus que la femme. Confinée dans une place particulière du temple, elle ne prie pas Dieu en égale de l'homme. Elle n'a pas de part aux affaires qui intéressent la société et l'Etat, sauf quand une Judith emploie des moyens insolites d'influence. La stabilité de sa vie familiale n'est pas entière, car Moïse a permis aux Hébreux, « à cause de l'obstination de leurs cœurs », le divorce. Et malgré cette tolérance, la loi de Dieu semble trop lourde aux hommes. Les rois juifs croient qu'ils doivent à leur majesté de ne pas être inférieurs en polygamie aux autres rois; les filles de Moab sont proches; ainsi Israël lui-même suit la pente par laquelle va s'abaissant partout la condition de la femme. D'ailleurs, même fidèle à sa loi, que serait Israël, sinon une goutte de pureté perdue dans la corruption universelle? Ce petit peuple, qui vit de défaite en défaite, n'est pas un exemple et ses mœurs, qui ne lui ont pas donné la puissance, sont dédaignées de ses vainqueurs.

Le Christ, le grand contradicteur de la sagesse humaine, ne l'a jamais scandalisée plus que par la manière dont il traite la femme. C'est à elle, à la Samaritaine, qu'il s'annonce, pour la première fois, comme le Messie. Il ne perd aucune occasion de montrer que le salut est aussi pour elle. Il a pour les fautes de la femme une indulgence qui contraste avec les sévérités ordinaires de sa doctrine. Quand lui est amenée la femme adultère, c'est aux hommes qu'il dit : « Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre. » Sa justice semble se détourner de la coupable sur les accusateurs, comme s'il voulait marquer que les vices, les abandons, les duretés, les corruptions de l'homme sont la première cause des avilissements où la femme est tombée. Il laisse ces

dédaignées vivre près de lui; il ne les admet pas seulement à le servir par les soins domestiques et par la générosité de leurs dons. Marthe et Marie, chez lesquelles le Christ entre et se repose, deviennent les exemplaires de la double vie qui s'offre aux femmes. L'une, pour faire honneur au maître, multiplie ces offices matériels auxquels la coutume réduisait alors l'activité de la femme, l'autre, immobile aux pieds du Sauveur, écoute les paroles de vérité; c'est d'elle que le Christ dit : « Elle a choisi la meilleure part. » Le Christ ne fait pas de distinction entre les sexes : c'est à la créature humaine qu'il apporte le secours, à toutes qu'il apprend le même bonheur par les mêmes vertus. Pour la première fois, la moitié du genre humain, qui attendait en vain la miséricorde, sentit sous cette parole libératrice s'effacer quatre mille ans de mépris.

Aussi quelle gratitude, comparable au don! Et comme, dans l'épreuve de la Passion, elles justifient cette confiance du Christ! Alors les hommes semblent femmes par la force, et les femmes deviennent hommes par le courage. Ce ne sont pas elles qui trahissent, qui renient, qui délaissent. Ce ne sont pas elles qui doutent de la résurrection et qui demandent à mettre leur doigt dans les trous laissés par le fer. Elles sont certaines que la bonté parfaite ne trompe pas; elles sentent que tout leur avenir est lié à la vie de la doctrine nouvelle. Elles croient au Christ pour ne pas désespérer d'elles-mêmes.

D'ordinaire, l'histoire semble faite par les hommes seuls, peut-être parce que d'ordinaire ils sont seuls à l'écrire. Dans l'avènement du christianisme la part de la femme est visible; comment cet être, jusque-là dépourvu de toute influence sur les événements et les idées, prend-il d'un coup cette part prépondérante dans la plus profonde révolution d'idées, dans l'événement le plus considérable de l'histoire? Nous sommes d'un temps qui aime à trouver des causes raisonnables aux faits mêmes extraordinaires. Et il n'est pas impossible, ce me semble, de montrer pourquoi le christianisme était surtout rédempteur aux femmes, et pourquoi leur concours était indispensable au succès du christianisme.

Le grand dieu du paganisme était le plaisir. La société païenne en faisant servir à la volupté les conquêtes, l'esclavage, les richesses, jusqu'au génie des arts et aux chants des poètes, avait soumis l'esprit même à la domination de la chair. Le christianisme était la soumission de la chair à l'esprit. C'est aux sacrifices imposés à cette chair qu'il reconnaît les siens. A ceux qui aspirent à la perfection, il impose la virginité ou la continence; à ceux qui veulent vivre de la vie ordinaire et perpétuer l'espèce, il impose la loi d'un mariage qui unit un seul à une seule et pour toujours.

Ce joug de chasteté, principal obstacle au triomphe du christianisme, ne pesait pas d'un poids égal sur l'homme et sur la femme. Si cette vertu assurait à l'homme les récompenses de la vie future, elle efface, sans compensation immédiate, de la vie qu'il avait organisée à son gré, la liberté des plaisirs. La rupture avec les plaisirs apportait, au contraire, à la femme une compensation immédiate.

Comme le plaisir ne songe qu'à soi, pour le païen ne s'occuper de la femme n'était que la perfection de l'égoïsme. Jamais il n'avait songé à se demander si les joies qu'il voulait d'elle, la rendaient elle-même plus heureuse, meilleure, ou plutôt il la sacrifiait sciemment et sans scrupules. Aux yeux sensuels de l'homme, le corps seulement de la femme importe. C'est pourquoi il la désire sans estime et la possède sans gratitude. Aimer seulement en elle la beauté, c'est aimer la beauté de toutes celles qui semblent belles, c'est compter pour rien celles qui n'ont jamais été belles ou qui ont cessé de l'être. La femme, jusque dans les égards apparents, les douceurs passagères de l'homme épris, reconnaissait leur source impure. Elle le méprisait de ne désirer, de n'aimer d'elle que le corps, de dédaigner, d'étouffer, pour être plus maître de ce corps, ce qu'elle savait le meilleur d'elle-même, la volonté, l'intelligence, la bonté, le véritable amour. Jusque dans ses courts triomphes, elle se méprisait elle-même, sentant qu'elle les devait aux dons les plus fragiles, les plus vains, se demandant avec angoisse si ces dons n'étaient pas tout d'elle, puisqu'ils semblaient compter seuls. Elle méprisait l'univers entier de n'être qu'un temple consacré à la Vénus impudique.

Pratiquer les vertus dont l'Evangile lui faisait une loi était imposer à l'homme du respect; substituer à la licence païenne une union où la femme devînt la compagne unique et permanente de l'homme, c'était s'assurer une place au foyer domestique, une part au gouvernement de la famille constituée, et une influence dans la société tout entière. En échange de la licence, la religion nouvelle offrait de ce monde à la femme l'honneur.

Ceux qui sollicitent la femme de se soumettre à ce joug n'attendent d'elle rien de ce que les autres hommes lui demandent depuis trente siècles : eux, par leur vocation, sont devenus étrangers à ces concupiscences, et les mœurs qu'ils lui enseignent la rendront incapable des faiblesses qui font l'espoir des autres hommes. Ce n'est pas pour leur bonheur qu'ils s'occupent d'elle, c'est pour le sien. Ils donnent à la femme la plus inattendue des surprises, la surprise d'une sollicitude désintéressée. Dès lors, la rudesse qu'ils prodiguent à sa beauté, à sa grâce, lui devient douce. Puisque sans prétention sur son corps, ils s'intéressent à elle, elle a enfin la

preuve que les dons extérieurs et passagers ne sont pas le meilleur d'elle-même. C'est l'importance de son âme qu'ils lui attestent, c'est la dignité de ce qu'on méprisait. C'est son courage, c'est sa bonté, c'est son renoncement, c'est son héroïsme qu'ils éveillent en lui faisant appel. Dans les disgrâces de l'âge, dans l'éclipse de la beauté, dans l'obscurité du rang, elle se sent en possession de biens qui étendent, transforment, élèvent sa vie, la font collaboratrice d'un ordre meilleur en ce monde, et la rendent digne d'une immortelle récompense. Quoi d'étonnant si elle préfère ceux qui veulent la servir à ceux qui veulent se servir d'elle et se sent attirée vers une religion qui lui montre enfin la femme estimée et lui rend enfin l'homme estimable?

Et si le double gain de la vie future et de la vie présente attira si puissamment la femme, cette double énergie de la femme était nécessaire pour vaincre le plus grand obstacle qui s'offrait au triomphe du christianisme.

Dans le monde antique la défense de l'Etat était le grand intérêt : d'où la persuasion que les règles établies pour le salut commun par la volonté générale devaient être sacrées pour tous et que la loi était le droit. Même quand, Rome ayant conquis le monde, le pouvoir ne représente plus cette volonté générale, mais la volonté solitaire d'un empereur, l'habitude de tenir le pouvoir pour le représentant de l'intérêt public était prise, et toute désobéissance au prince semblait un crime contre la patrie. Or, les vices qui régnaient sous le nom des empereurs étaient les ennemis nécessaires du christianisme, ils se défendirent en le proscrivant. Cette prohibition menaçait d'arrêter les progrès du christianisme dans ces volontés d'hommes que l'habitude d'obéir avait brisées. Les femmes, au contraire, avaient été trop maltraitées par ces lois, œuvres des hommes, pour partager cette soumission. L'iniquité de leur sort les avait contraintes de comprendre qu'au-dessus du droit écrit dans les textes il y a un droit écrit dans la conscience, que les lois humaines, pour commander légitimement, doivent obéir elles-mêmes à ce droit naturel, et que si elles se révoltent contre lui, on peut se révolter contre elles. Est-ce à cette longue épreuve de l'injustice masculine que la femme doit cette marque, peut-être indélébile, de son caractère, son irrespect pour les lois écrites et la tranquillité avec laquelle elle les viole encore aujourd'hui, quand elle les estime contraires à la loi intérieure? Quoi qu'il en soit, le christianisme lui apparut comme cette loi divine qui a droit à l'obéissance, et elle n'hésita pas à rendre, même contre César, à Dieu ce qui était à Dieu.

Alors commença l'épopée de la femme. Elle y prit une héroïque

revanche de tout le passé, montra à la fois spontanés et parfaits les dons que l'homme avait voulu ignorer ou détruire, et ceux même qui semblaient les plus contraires à la prétendue faiblesse de ce sexe. Après le courage de la désobéissance à la majesté romaine, où elle fortifia les chrétiens, ce fut le courage des supplices; il vainquit la cruauté romaine. Ce fut l'héroïsme plus obscur, mais non moindre, de la constance chez les femmes des Césars, chrétiennes avant eux; elle suspendit le bras des persécuteurs; elle obligea par d'insignes vertus la conscience du prince à respecter le culte proscrit par les lois. La paix religieuse qui, après trois siècles de luttes, consacrait le triomphe du christianisme fut surtout l'œuvre de la femme.

Ce changement contient un péril. Les empereurs, hier grands pontifes, tendent, sous prétexte de protéger la religion, à la gouverner. Ce danger apparaît avec les hérésies qui fermentent dans la paix à peine conquise. La puissance de l'État se trouve souvent mise au service de doctrines fausses, et la vieille servilité est d'autant plus exposée à se soumettre que la conversion des empereurs endort les scrupules de la conscience chrétienne. Au milieu des incertitudes qui font flotter d'une erreur à l'autre les sectes, l'Eglise voit les femmes fidèles à la vérité persécutée comme elles furent fidèles autour de la croix. Un instinct de salut les avertit que toute domination du pouvoir politique sur l'Eglise remettra la solution des grands problèmes au mâle, à l'ancien ennemi, et que, plus il sera maître, plus il sera amené par ses passions, à sortir des bornes où la religion enferme sa liberté, à transformer la compagne de sa vie en esclave de ses caprices. L'esprit d'indépendance qui anime la femme envers les pouvoirs politiques, la prépare à cette forme nouvelle de la résistance pour l'Eglise contre les hérésies soutenues par les empereurs. Elle fortifie d'abord cette indépendance par l'éducation qu'elle donne à ses enfants, et ses enfants deviennent les Pères de l'Eglise[1]. Tous furent, dans leurs luttes, parfois tragiques, contre la puissance politique, soutenus par le courage indéfectible de grandes chrétiennes, elles luttent contre les hérésies, elles soutiennent contre les empereurs le droit de l'Eglise à définir seule ses croyances. Elles contribuent plus que personne à sauver des ingérences politiques la pureté de la doctrine chrétienne.

Ce n'est pas assez : il faut que la raison païenne, inspiratrice des

[1] Les plus illustres, quatre pour l'Eglise grecque : Athanase, Basile, Grégoire de Nazianze et Jean Chrysostome, et quatre pour l'Eglise latine : Jérôme, Augustin, Ambroise et Grégoire le Grand, rendent témoignage qu'ils doivent leur vocation, leur intrépidité, aux leçons de leurs mères.

lois civiles, cesse de faire obstacle à la morale chrétienne. Parmi ces lois, l'Eglise choisit, comme les plus urgentes à réformer, celles qui corrompent le mariage sous prétexte de le régler, celles qui, avec le vain espoir d'accroître la population, frappent de peines les célibats; celles qui favorisent, par leur impunité, l'adultère du mari; celles qui facilitent le divorce et légitiment le concubinat. Elle réclame, entre l'homme et la femme la première égalité qui ait été revendiquée, une même incapacité de rompre le lien conjugal, les mêmes peines s'ils sont infidèles. C'est détruire l'ancien privilège du mâle : nombre d'hommes résistent. La femme comprend que cette discipline austère est pour elle un bienfait; elle demande ces chaînes qui l'unissent indissolublement à ce qu'elle aime, à son mari, à ses enfants, à ses devoirs, à la dignité de son état. Et l'on reconnaît son influence aux changements qui, de Constantin à Théodose, restreignent de plus en plus les anciens désordres du mariage, et, sur la dignité semblable du père et de la mère, commencent à constituer la famille chrétienne.

Mais l'empire romain était un pécheur converti trop tard, et dans lequel l'esclavage des traditions païennes l'emportait sur la logique de l'Evangile et sur les bons désirs. L'Evangile lui avait été donné à temps pour lui apprendre à mourir. Déjà son héritage est partagé entre les races jeunes et barbares qui ont à apprendre la vie, qu'elles vont apprendre de l'Eglise; et à cette éducation des barbares par l'Eglise, la femme n'eut pas une part moindre qu'à la victoire de l'Eglise sur le paganisme. Un zèle égal lui inspire de plus vastes desseins, qui poursuivent et consomment la révolution commencée par elle.

Sous l'Empire romain, la femme a voulu que le pouvoir politique menaçât l'indépendance du pouvoir religieux. On ne pouvait obtenir plus des Césars demeurés, malgré le baptême, païens par l'idolâtrie de leur toute-puissance, et d'autant plus disposés à tenir l'Eglise pour sujette qu'ils comparaient à la splendeur de la civilisation romaine les humbles origines de ce culte fondé par quelques ignorants aux extrémités de l'Empire. Les deux puissances étaient en fait si inégales que tout conflit sur la nature de l'une et de l'autre et sur la hiérarchie naturelle de leurs droits se trouvait suspendu. Mais tôt ou tard il devait éclater. L'Eglise est la société réunie autour des vérités éternelles et divines, l'Etat est la société formée autour d'intérêts temporaires et terrestres; laquelle doit recevoir la loi de l'autre?

Le débat surgit au premier contact entre les barbares et l'Eglise. Même en acceptant la foi nouvelle, les princes n'entendent abdiquer ni les vieilles coutumes auxquelles étaient attachés leurs

peuples, ni l'autorité arbitraire à laquelle eux-mêmes sont plus attachés encore. L'Eglise voit que ces vieilles coutumes perpétueront dans la société baptisée les mœurs païennes, et que l'arbitraire des princes troublera par la licence de leurs passions l'ordre chrétien. Et comme ils ne sont plus les Césars, les héritiers de la civilisation humaine, mais les nouveaux venus de l'ignorance, et comme elle-même en face de cette nouveauté et de cette ignorance est devenue tout d'un coup ancienne et savante, elle ose demander qui doit obéir, l'Eglise aux rois, ou les rois à l'Eglise? Est-ce aux pouvoirs d'un jour de juger les principes permanents, aux intérêts terrestres de régir les devoirs, aux volontés humaines de faire la loi à Dieu? Elle ose prétendre que si l'immortalité est supérieure au temps, le devoir aux intérêts, Dieu aux hommes, l'Eglise, mandataire de Dieu pour conduire l'homme par le devoir à l'ordre immortel, ne peut être légitimement contredite; que les rois eux-mêmes, quand elle fixe le devoir ont à se soumettre, souverains seulement pour régler les contingences de ce monde. Et certaine que les rois opposeraient à son magistère cette souveraineté et l'accuseraient d'usurper sur leur domaine en réglant, sous prétexte de religion, des intérêts humains, elle ose conclure que sa mission de donner aux sociétés une loi morale emporte compétence pour décider si les mesures réclamées par elle sont ou non nécessaires à la défense de cette loi morale. C'était réclamer le dernier mot dans tous les conflits, c'était subordonner la puissance civile à la puissance religieuse.

Dans ce conflit entre l'autorité des prêtres et celle des rois, la femme semble désintéressée : elle n'exerce ni les fonctions du sacerdoce ni le pouvoir politique. Pourtant elle prend aussitôt parti pour l'Eglise. Elle voit que le pouvoir politique représente les passions, les sert et les augmente; que le pouvoir sacerdotal représente, sous sa forme la moins imparfaite, les clairvoyances du savoir et le désintéressement de la vertu. Il lui plaît qu'une puissance désarmée de force matérielle s'impose aux puissances revêtues de la force, et elle reconnaît des affinités entre les moyens de l'Eglise et les procédés de douceur obstinée et patiente qui font l'influence de l'épouse sur la rudesse violente du Goth, du Franc ou du Germain. Elle emploie sans cesse et partout cette influence à incliner leurs fronts volontaires sous la sagesse qui va apprendre à la force le respect de toutes les faiblesses, soumettre les instincts au devoir, et transformer le chaos des coutumes contradictoires et barbares en une unité de croyances, d'intérêts, de civilisation.

Elle met au service de l'Eglise les deux forces que l'Eglise lui a

déjà données, la puissance de la chasteté religieuse et celle du mariage chrétien. Clotilde n'est que la plus illustre des princesses faites pour amener à leur foi les Clovis encore païens. Durant les invasions qui mêlaient les flots successifs des barbares aux peuples de l'empire, plus d'un chef sorti de ses forêts inconnues ambitionna d'obtenir une des jeunes filles qui avaient grandi à la cour des empereurs ou des tributaires. Chrétiennes, ces femmes deviennent les apôtres de leurs maris. La communauté de foi n'efface pas la différence de nature entre ces hommes encore sauvages et ces femmes cultivées : leur supériorité rend à nombre d'entre elles trop douloureux le contact avec la rudesse du siècle. Quand elles ont perdu leur mari ou que ses passions échappent à leur influence, elles se retirent en une solitude où l'oubli du monde rende la paix à leurs pensées. Ces résidences, où habitent avec elles l'étude et la prière, s'ouvrent à d'autres femmes amenées par les mêmes goûts qui sont des mérites, et aux jeunes filles de haute naissance que ces mains royales ne dédaignent pas de former. Alors commence, par les femmes et pour les femmes, une éducation féconde, soit que, trouvant dans la vie monastique le repos de leur âme, elles rendent à une génération plus jeune les soins reçus par elles, soit que, mariées à des princes ou à des grands, elles aussi continuent la tradition des épouses chrétiennes. Sous les Mérovingiens, les princesses franques furent ainsi élevées, et comme les Francs étaient les premiers parmi les jeunes peuples, les autres princes ambitionnaient de contracter avec cette race alliance par des mariages. Ces princesses devinrent ainsi reines, non seulement en Gaule, mais en Angleterre, en Espagne. Ce furent elles qui, dans ces pays, ouvrirent les chemins à l'Evangile, préludant les premières à l'apostolat de la race française. Par leurs respects extérieurs pour les missionnaires et les évêques, par leur soumission personnelle aux sentences de l'autorité religieuse, par leur persévérance à soutenir les interventions de l'Eglise dans le gouvernement des peuples, elles travaillent à mettre l'autorité morale de l'Eglise au-dessus des couronnes, de leur couronne.

Si le saint-empire, forme visible de l'alliance entre les deux puissances et de leur hiérarchie, put s'établir au neuvième siècle, c'est qu'il avait été, pendant trois siècles, ainsi préparé par les femmes. Le diadème fut donné à Charlemagne; mais chacune de ses pierres précieuses avaient été réunie et sertie une à une par ces petites reines dont l'Eglise seule a retenu les noms : c'était leur patience, leur modestie, leurs sacrifices, leur volonté, qui rayonnaient sur le front de Charlemagne.

Si elles ne sont pas à l'honneur, elles continuent d'être à la

peine toutes les fois qu'il s'agit de défendre cette hiérarchie de la société chrétienne. Quand les princes, pour dominer le pouvoir pontifical, suscitent la querelle du sacerdoce et de l'empire, qui est le soutien le plus fidèle de Grégoire VII? Une femme, la grande comtesse Mathilde. Pour continuer, même après sa mort, cette défense du Saint-Siège, elle lègue ses Etats à la Papauté et complète l'œuvre de Charlemagne. Quand les rois de France ont attiré la Papauté hors de cet asile et la tiennent sous leur main à Avignon, qui s'élève contre la complicité des cardinaux, contre la résignation des Souverains Pontifes? Qui rappelle au Sacré-Collège les conditions indispensables au magistère catholique et réclame, au nom du devoir, le retour de la Papauté à Rome où est l'indépendance? Qui trouve les paroles décisives? Ce ne sont pas les docteurs, c'est une femme, une religieuse, dont le dévouement à l'Eglise se transforme en génie : Catherine de Sienne, en ramenant la Papauté à Rome, rend à l'Eglise la liberté.

Plus on médite, plus apparaît la collaboration de la femme à l'établissement et à la puissance du christianisme. Mais si quelque chose égala, dépassa les services rendus par la femme à l'Eglise, ce fut le dévouement de l'Eglise à la femme. Dès que l'Eglise commence, elle honore la femme. Les auteurs païens s'occupent d'elle pour célébrer son corps et lui accorder les humiliantes louanges qu'on ferait d'un bel animal. Ouvrez les Pères de l'Eglise. Là plus de complaisance pour ce corps; de l'hostilité contre lui, de la défiance contre ses charmes, du mépris pour ses vanités, de la rigueur contre ses dépravations. Mais jusque dans cette rudesse, quelle sollicitude nouvelle et profonde! Ils sont ennemis du corps par crainte que ce corps devienne ennemi de l'âme; mais comme ils aiment l'âme, toutes les vertus, toutes les grandeurs, toutes les délicatesses, tous les héroïsmes dans la femme! Comme ils les savent précieuses, comme ils les louent, comme ils les honorent d'une tendresse contenue et pure! Ce n'est pas seulement le cœur de la femme qu'ils estiment, c'est son intelligence. C'est sur les conseils de femmes que saint Jérôme entreprend la traduction des Livres saints; c'est à des femmes, et pour des femmes, que les Pères écrivent une partie de leurs traités et de leurs lettres. L'égalité entre l'homme et la femme apparaît dans cette sollicitude de l'Eglise.

Cette égalité n'assure pas seulement à la femme sa part d'enseignement par l'Eglise, mais sa part d'activité dans l'Eglise. Sauf le sacerdoce qui est réservé à l'homme, la société religieuse reconnaît à la femme aptitude à l'action et à l'autorité. Saint Chrysostome, exilé de Constantinople, confie à une femme les affaires les plus

difficiles, et la gérance intellectuelle du patriarcat. D'autres femmes montrent une telle intelligence des lettres sacrées, au dire de saint Jérôme, qu'elles sont consultées par des prêtres et par des évêques, et sans jalousie tous inclinent la dignité de leur charge et abdiquent la supériorité de leur sexe. Cet hommage de l'Eglise à la femme comme à un être égal à l'homme trouve sa plénitude dans la correspondance des Papes. Leurs lettres sont le mémorial le plus glorieux des actes de la femme, le dénombrement magnifique des mérites si divers qu'elle a su, à travers l'abondance des épreuves, consacrer au service de l'Eglise. Aussi, pas plus que la reconnaissance, l'autorité ne lui est marchandée par l'Eglise. Non seulement celle-ci laisse les ordres de femmes constituer des sociétés qui se gouvernent elles-mêmes, mais elle n'interdit pas que certains ordres, même en partie composés d'hommes, se placent sous le gouvernement d'une femme [1].

Après avoir fait à la femme une si grande place dans la société religieuse, le catholicisme travaille à la lui faire égale dans les sociétés humaines qu'il inspire. Et c'est pour la cause des femmes qu'il subit ou provoque sans hésiter les plus graves de ses conflits avec les princes. Il sait que dans la société humaine la garantie unique de dignité pour l'épouse et pour la mère est l'indissolubilité du mariage. Les princes, impatients de reconquérir pour leurs passions la licence tentent, durant tout le moyen âge, sous tous les prétextes, de rompre cette indissolubilité. Contre les sophismes, contre les promesses, contre les menaces, l'Eglise reste l'inflexible gardienne du droit qui est pour la femme la garantie de tous les autres. Elle souffre pour la femme et elle triomphe pour elle, car dans la société dont l'Eglise devient le pouvoir inspirateur la femme voit aussitôt grandir ses droits.

Elle est préparée à son rôle par une éducation que la multitude des ordres religieux offre partout : éducation indifférente et parfois marâtre pour le corps, mais soucieuse de l'âme et de l'intelligence. Ainsi formée, elle exerce au foyer une autorité que les lois consacrent et que les mœurs accroissent. Son droit au travail est au moins partiellement réglé, par des monopoles qui assurent à certaines corporations d'ouvrières certains travaux convenables à leur sexe. Dans un certain nombre de métiers masculins, le droit

[1] L'ordre du Saint-Sauveur, que fonda sainte Brigitte de Suède, comprenait, dans des couvents distincts, des hommes et des femmes : il reconnaissait un Supérieur général pour le spirituel et une Supérieure générale pour le temporel. L'ordre fondé à Fontevrault, et composé de même, était tout entier sous le gouvernement d'une femme : l'abbesse générale eut jusqu'à soixante couvents sous ses ordres.

de maîtrise appartient aux femmes. Elles peuvent prétendre aux plus difficiles des professions et aux plus intellectuelles. Tout le moyen âge a des doctoresses. Il y a des professeurs-femmes. Et l'on montre encore à Bologne la place où se fit entendre l'une d'elles, doublement célèbre. Elle était si belle que la voir était ne plus l'écouter. Aussi montre-t-on le rideau derrière lequel elle parlait, aimant mieux instruire que plaire. Combien d'hommes sont plus femmes que celle-là? Même dans la vie publique, elles se font place. Les affaires des communes qui intéressent la vie de tous les jours et tout le monde se décident dans des assemblées de paroisses où tous les habitants, sans distinction de sexe, ont leur voix. Le droit féodal, qui avait fondé le pouvoir politique sur la propriété et admettait les femmes à succéder, les introduisait dans la hiérarchie seigneuriale. Quand les croisades eurent fait de grands vides parmi les grands et petits suzerains, il sembla naturel que les femmes prissent en mains l'administration des domaines, et elles se montrèrent économes, pacifiques, justes. Quand s'organisa le gouvernement par provinces et que les provinces envoyèrent des mandataires aux « Etats », les femmes eurent droit de vote pour y envoyer leurs représentants; elles purent, dans certains « Etats », être élues elles-mêmes[1].

Ce que les féministes, qui se croient aujourd'hui audacieux, voient en rêve, ils pourraient, mieux instruits, le voir en souvenir. Mais leurs rêves leur montrent-ils ce qui avait permis, favorisé cette conquête progressive et constante des droits par la femme? C'était le fruit de l'existence grave, de la morale austère, des vertus obscures ou éclatantes, mais fortes, que l'Eglise lui avait enseignées. Elle avait mérité tout ce que l'assentiment lui concédait d'avance, et l'usage qu'elle faisait de chaque prérogative lui valait une faveur nouvelle. Elle s'était fait aimer, aimer par justice, par reconnaissance; les plus beaux sentiments de sa nature avaient fait appel aux plus hauts sentiments de l'homme. Et la chevalerie, qui était leur union mystique, avait entouré comme d'un nimbe religieux la beauté de la femme, et faisait plier devant elle le genou à l'homme, montrant ainsi qu'en elle on honorait l'âme et que le grand amour commence par le respect.

[1] En 1576 trente-deux veuves régnaient aux Etats de Franche-Comté. (*Jésus-Christ et la femme*, par la comtesse Ernestine de Trémondan. Préface, p. XVI.)

III

Ces conquêtes étaient la récompense d'un effort imposé à tous. La vertu du sacerdoce était nécessaire pour inspirer celle des femmes qui maintenait celle des hommes.

Les hommes se lassèrent les premiers. La vie sembla un trop long carême, aux abstinences dures, aux fêtes tristes, on aspira à Pâques fleuries. Pâques fleuries fut la Renaissance.

Le legs le plus précieux de l'antiquité, les œuvres des grands penseurs, n'avaient jamais été perdues, et leur beauté n'a été admirée par personne plus que par les docteurs de l'Eglise. Mais il est vrai qu'ils se défiaient d'elle. La pensée lascive qui formait le principal de la littérature, comme elle avait rempli l'oisiveté antiques leur faisait honneur : ils redoutaient même les grands génies qui, bien au-dessus de cette boue, élevaient leurs cimes étincelantes. Ils sentaient qu'entre le sens païen et la conception chrétienne de la vie, il y avait antinomie fondamentale. A quoi servirait que la familiarité de ces dangereux modèles apprît le beau si elle écartait du vrai? Et pour ne pas compromettre, pour une joie superflue de l'intelligence, les convictions essentielles de la vie, l'Eglise avait fait l'ombre sur les auteurs anciens.

Les Pères de l'Église et les auteurs chrétiens suffisaient aux études et aux lectures. C'est cette claustration intellectuelle qui, au quatorzième siècle, lassa les esprits les moins religieux. Ils s'échappèrent dans les auteurs anciens; on goûta ceux-ci d'abord parce qu'ils étaient autres, puis on les aima pour eux-mêmes. Rechercher dans les bibliothèques les livres perdus des auteurs qu'on connaissait, restituer leur texte dans son exactitude contre les inintelligences des copistes, aller à la découverte des auteurs inconnus encore, devint la carrière des lettrés qui se nommèrent les « humanistes », comme si eux seuls accomplissaient une œuvre digne de l'homme. L'Italie acclame encore avec orgueil, comme sien « il quatrocento », le siècle où s'accomplit cette résurrection. Elle fut, en effet, italienne; les principaux humanistes étaient ses fils, le tombeau le plus plein du passé était son sol, la langue parlée par ces maîtres de la pensée humaine, était la langue de Rome quand ce n'était la langue d'Athènes. A ce moment l'antiquité seule parut nouvelle. Les humanistes n'étaient pas seulement épris des ouvrages, mais des édifices, des statues, des pierres gravées; et partout ils admiraient une harmonie, une pureté, une noblesse qui persistait jusque dans la bassesse des inspirations et dans l'impureté des peintures. Et cela leur donna

le culte de la beauté, une beauté faite par le vêtement des pensées, par le corps des choses, beauté toute de formes, toute contraire à la beauté qu'aimait le moyen âge et qui de tout cherchait et exprimait l'âme. Et cette beauté qui pénétra l'intelligence par les œuvres de la littérature ancienne, qui remplit le regard par l'harmonie des arcs triomphaux et des temples, par la majesté et la grâce des statues, célébrait la joie de vivre. Et le chef-d'œuvre de cette beauté était cette forme parfaite de la femme qui, chantée par les poètes, célébrée par les penseurs, racontée par les historiens, reproduite par la pierre et le marbre, apparaissait comme la synthèse de tous les arts et l'attraction universelle de toutes les puissances humaines.

Transmis par les cours d'Italie aux cours d'Europe, passant des maîtres aux écoliers, le goût nouveau se répandit partout. Les auteurs et les artistes anciens prirent dans l'étude et l'attention la place qu'occupaient les auteurs et les artistes d'inspiration chrétienne; ce fut à ceux-ci d'être oubliés. Or les guides délaissés étaient ceux qui n'avaient cessé de rappeler la dignité de la femme, les services par lesquels cette dignité avait été conquise et les vertus qui la rendait sacrée. Les maîtres auxquels retournait la curiosité étaient ceux qui de la femme n'avaient pas même soupçonné l'âme, mais ouvraient et répandaient par toutes leurs œuvres le désir de la chair. Ainsi fut changé, par cette résurrection du paganisme, le sentiment que la femme inspirait à l'homme depuis le triomphe de l'Eglise. Et la femme eut cessé d'être la femme, c'est-à-dire curieuse, si elle ne se fut à son tour penchée sur le sépulcre dont toutes les cendres répandaient encore un parfum de volupté.

La femme est plus que l'homme sensible à l'art. L'art antique la pénétra d'une admiration profonde, et il s'y joignit de la reconnaissance. L'hommage qui, par les voix du passé, montait vers elle, comme vers le chef-d'œuvre de l'art, lui parut doux comme la rosée à la soif de la terre. Elle avait soif de louanges, de celles que l'Eglise lui refusait. Il y avait si longtemps qu'on l'honorait seulement pour ses mérites. Elle avait besoin d'entendre dire qu'elle était belle. Elle ne comprit pas ce qu'avait d'injurieux cet encens. Elle espéra que ces hommages lui apportaient une royauté nouvelle. Elle ne voulait pas déchoir de la dignité où l'avait élevée l'Evangile. Mais elle aussi a respiré la joie de vivre, et elle se demande si elle ne pourrait pas trouver, moins près du ciel, mais moins loin de la terre, un bonheur à mi-côte. Là, elle construit un oratoire, d'architecture fort composite, à sa foi ancienne et à sa philosophie nouvelle. Elle est conscience, intelligence de corps. De

même que sa conscience trouve la beauté dans la vertu, son intelligence aime le beau dans les penseurs, ses yeux dans les œuvres d'art. Elle trouve à l'austérité de la beauté morale une détente dans cette beauté plus humaine qui réjouit sa raison et ses sens, et associer toutes ces beautés dans son culte, c'est rendre la plénitude de l'hommage à Dieu, leur commun auteur. Tous ces raisonnements sont pour justifier ce culte de beauté qu'on rend à elle-même et à laquelle on lui demande d'être sensible. Elle entend l'antiquité murmurer à son oreille des mots de corruption et des mots d'amour. Elle croit que la corruption est morte, elle sent que l'amour est immortel. Et si elle ne veut de lui ni les fautes ni les grossièretés, elle en aime l'émotion qu'elle inspire aux hommes, elle en aime le trouble délicieux qu'elle ressent à son nom seul. Elle saura joindre à la vertu qu'elle veut garder l'amour qu'elle veut connaître. Elle juge superflue la rigueur de l'Eglise qui traite de pièges insidieux toutes les sympathies et familiarités entre les sexes, veut autour des femmes fortes comme des villes fortes une zone interdite, met toute la sûreté dans la garde des approches, et la plénitude de la vertu dans le sacrifice des joies même innocentes. Or, où est le mal si le sentiment du beau rend plus chères à l'homme les femmes en qui il trouve réunies ces perfections de vertu, d'intelligence, de corps qu'il admire, même séparées? Et quel mal si la femme à son tour rend justice à l'homme en qui elle trouve davantage à admirer. Non seulement tout sera irréprochable pourvu que dans cet amour les raisons raisonnables d'aimer, la transparence de l'œuvre divine dans l'être humain imposent silence aux bas instincts où gronde l'animalité; mais tout sera utile, si la femme, grâce à une condescendance où elle n'est pas loin de voir une charité, épure les désirs des hommes.

Comme il fallait qu'à ce moment même les sentiments nouveaux, pour trouver crédit, eussent la marque de l'antiquité, c'est à Platon qu'on fit l'honneur de cette perfection de l'amour. Et dix-huit cents ans après sa mort, le philosophe donna son nom à cet amour sans danger pour l'époux, sans remords pour la femme et sans bénéfice pour l'autre. Le choix de l'homme qui avait poussé à sa plus haute puissance la raison était d'ailleurs un symbole de cette tentative pour humaniser la morale. Jusque-là, c'est au Christ que la femme avait demandé les règles de la sagesse. Le platonisme était la première infidélité de la femme à sa confiance absolue dans l'Eglise, le premier dissentiment de cette union jusque-là parfaite, le premier effort que la femme allait poursuivre sans l'alliée de quatorze siècles. L'Eglise au lieu de concours donna des avertissements. Elle montra, dans cette prétention à un amour

immatériel, le triomphe sournois et d'autant plus dangereux de la matière, puisque la femme en venait à disposer, comme de choses sans importance, de ses pensées et de son cœur et, à la condition de garder son corps, se croyait tout entière intacte. Dans cette liberté, soi-disant inoffensive, d'accorder à l'autre toutes les sollicitudes et toutes les affections, toutes les caresses de l'âme, et de ne rien voler à l'époux, pourvu qu'on respectât sa couche et que ses enfants fussent de lui, l'Eglise condamna la ruine du mariage chrétien, la mortelle injure faite au mari, la soustraction frauduleuse faite par la femme à la société conjugale et elle prédit que le vagabondage de l'amour hors du foyer, où était sa place et son droit, jetterait le désordre dans la société tout entière. Mais cette résistance de l'autorité religieuse à l'espoir passionné et à l'amour-propre d'auteur que les amies de Platon mettaient à tenter l'expérience eut pour résultat d'accroître le désaccord entre l'Eglise et la femme, sans diminuer la confiance de celle-ci.

Si jamais femmes semblèrent douées pour établir sur le monde le règne de l'amour platonique, ce furent certes celles qui se donnèrent cette tâche à la Renaissance. Reines, princesses et grandes dames d'Italie et de France, elles commençaient l'essai dans des cours où leurs désirs étaient des ordres; la dignité de leur rang qui rendait le respect naturel à tous quand il s'agissait d'elles, écartait d'avance de leur personne presque tout le péril des familiarités. Et certes Platon eût admiré en elles autre chose que le corps. L'intelligence du beau rayonnait en elles. Reines-abeilles de ce printemps, elles avaient puisé dans les plus suaves fleurs du génie antique une nourriture subtile et limpide et leur esprit en était tout parfumé. Elles tenaient à savoir, non pour l'ambition de s'élever, elles étaient à la première place, non pour se faire une arme de connaissances particulières, ce qui rend la science, restreinte dans son objet, partiale dans ses préférences, contentieuse dans ses allures, égoïste dans ses prétentions : elles n'apprenaient que pour la joie d'admirer et pour multiplier par l'admiration la joie de vivre. C'est pourquoi instinctivement bienveillantes à toutes les formes du talent, reconnaissantes à toutes les variétés de l'art, leur intelligence ressemblait à de la bonté. Leur érudition, qui étonne par son étendue, était un souvenir ordonné de tout ce qui les charmait, une familiarité de leur mémoire avec tout ce qui méritait de survivre. Ce caractère de leur nature, en même temps qu'il les rendait attrayantes entre toutes, qu'il leur assurait non seulement de captiver, mais de retenir, était fait pour occuper par la communauté des émotions nobles, par la multitude des curio-

sités, des recherches, des controverses, la tendresse, et la retenir sans cesse sur les hauteurs par de nouveaux et purs plaisirs.

Et elles espéraient pour auxiliaires cette brillante armée des humanistes, qu'elles soutenaient de leurs suffrages, de leur protection, de leurs subsides. Outre la gratitude, l'intérêt et la vocation ne devaient-ils pas attacher ces prêtres du beau à cette métamorphose de l'amour même en une intelligence plus parfaite, en une sollicitude plus passionnée de toutes les œuvres qui sont la parure du monde? A l'avènement d'une société qui, n'étant plus distraite de ce noble spectacle par les bas appétits de la volupté, assurerait la gloire aux révélateurs des œuvres inconnues, aux créateurs des œuvres nouvelles, aux guides, aux maîtres du goût public?

Le plus glorieux de ces humanistes, Pétrarque, semble répondre aussitôt à cette attente et commencer l'alliance entre la femme et le lettré. Il signa cette entente en signant ses sonnets à Laure, et en se soumettant, illustre néophyte, au culte nouveau. Mais, si beaux que soient ses vers, les vers ne disaient pas tout. Pétrarque aime Laure, ne l'épouse pas, la laisse sans jalousie s'unir à un autre, il lui suffit d'avoir sur elle droit de sonnets : en cela il obéit aux règles de l'amour platonique. Mais que tout en faisant de la poésie avec Laure, il fasse de la prose avec une autre, qu'il ait quelque part, selon son aveu, « une impétueuse amie »; que, sévère seulement aux licences de prosodie, il ait deux enfants de cette femme, sans tendresse ni remords, cela n'est plus platonique; et enfin que dans les lettres où il s'avoue comme il est, il déclare tout secondaire et indifférent pour lui, sauf la gloire de ses œuvres et l'immortalité de son nom, ce n'est plus de l'amour d'aucune sorte, mais la parfaite insensibilité d'un cœur séché par l'égoïsme.

Quelle différence entre cet amant de Laure et celui de Béatrix! Dante veut épouser celle qu'il aime, elle meurt et, même disparue, le garde et le rend insensible aux charmes des autres femmes. Fiancé de la mort, il va, nouvel Orphée, jusque dans les enfers; et plus heureux qu'Orphée, sait n'avoir pas tout perdu par la destruction d'un corps si cher, et se sent uni pour toujours aux perfections toujours vivantes d'une âme sainte. Voilà de l'amour sublime et détaché de la terre : mais ce n'est pas la philosophie, c'est la foi qui le soutient.

Or, Pétrarque, par ses appétits de chair et de gloire est le représentant des humanistes. Son culte immatériel de la femme, à titre de fiction littéraire, est une survivance d'idéalisme chrétien, il est contraire à l'intellect païen qu'eux fortifient de plus en plus par leur commerce avec le génie antique. Ils ont ressuscité le désir

brutal que l'antiquité avait de la femme. Cette obsession les domine au point de fausser la seule chose où ils mettent leur honneur, l'incorruptibilité de leur génie littéraire. Comme les pages lascives excitent en eux les émotions les plus vives, l'immoralité leur paraît la plus puissante forme du talent et, sous leur influence, Virgile est délaissé pour Ovide. Sans doute, comme ils tiennent avant tout à la célébrité plus encore qu'à leurs vices, ils feraient au public le sacrifice de leurs préférences, si le public se refusait aux sollicitations obscènes de leur littérature; et ils seraient auteurs à célébrer en vers latins, comme Pétrarque, les mérites de la chasteté amoureuse, quitte à se montrer dans leur musée secret les compensations auxquelles ils trouvent moins de fadeur. Mais ils ont réveillé dans les autres hommes les mêmes instincts qu'ils éprouvent. Tout le monde veut voir le musée secret. Les auteurs licencieux trouvent le plus de lecteurs. Dès lors, la renommée des humanistes a les mêmes intérêts que leur concupiscence. Ils composent eux-mêmes, d'après les modèles qu'ils aiment, ils les dépassent : les vers et la prose qu'ils prodiguent sont un appel brutal aux sens, souvent un cours de débauche. Par eux, le latin, la langue universelle des lettrés, répand partout la renaissance de l'immoralité. Cette classe corrompue et corruptrice qui commence par l'élégance discrète de Pétrarque, atteint vite sa perfection de bassesse morale et d'habileté perverse avec l'Arétin. Et comme il faut au peuple aussi sa part de plaisir sensuel, le latin ne suffit plus à braver l'honnêteté. Déjà est venu Boccace qui parle la langue populaire, et la fixe par un ouvrage admirable de forme, tout entier consacré à la femme, et cet ouvrage est le *Décaméron*.

Ainsi les lettrés sur lesquels la femme comptait, et qui devaient enseigner à l'homme un nouvel amour, conduisent contre elle l'assaut de l'amour, de l'amour sensuel. Ces femmes résistent, mais leur principe du beau combat en elles-mêmes tous les autres principes. Elles ont goûté dans les œuvres antiques la beauté du génie, beauté indépendante du but qu'il se propose, de la cause qu'il sert, beauté qui se suffit à elle-même. Il leur faut bien admirer cette beauté même dans les œuvres immorales. Et celles-ci conquièrent tout le monde : les hommes en aiment la beauté parce qu'elle est impudeur, les femmes en supportent l'impudeur parce qu'elle est beauté. Une fièvre contagieuse charge de tant de tant de passions l'éther où ces rêveuses d'amour planent, qu'elles commencent à entendre en elles-mêmes un écho complice quand monte vers elles le cri de l'amour qui n'est que désir.

L'échec de l'amour platonique en Italie ne prouverait-il rien parce que l'Italie avait toujours été une terre de volupté? Mais la France

est le pays où les mœurs ont été le plus pures, la femme le plus respectée durant le moyen âge, c'est la terre de la chevalerie : en France se continue l'expérience qu'on pourrait appeler la tentative des Marguerites. La sœur de François Ier est reine d'une cour intellectuelle où elle sait attirer et garder les meilleurs lettrés de son époque et ceux-ci sont d'honnêtes gens; vertueuse, ses derniers historiens l'affirment; éminente par l'esprit, ses œuvres le prouvent. Mais l'air d'outre-mont souffle si bien en France que la grande œuvre composée par cette protectrice de l'amour platonique est *l'Heptaméron*. Sous l'autre Marguerite s'écrit la *Vie des Dames galantes*. Il a suffi d'un peu de temps, et toute la licence rêvée en Italie par Boccace a été contemplée en France par Brantôme.

Platon est loin. En vain ses admiratrices avaient imaginé l'amour comme un trio où le philosophe demeurerait toujours, incommode mais rassurant, entre elles et leurs préférés. Mais les philosophes sont surtout distraits; à l'heure où il eût été le plus nécessaire, Platon disparaissait, l'amour restait seul, réclamant tous ses droits, et la femme pour n'avoir pas su se refuser tout entière devait tout entière se donner.

Il est superflu d'insister sur cette décadence si rapide qui fit du seizième siècle un des plus immoraux de l'histoire. Elle justifiait les précautions de l'Eglise contre les jeux de cœur entre personnes que le devoir sépare. Malgré l'intelligence exquise, le savoir étendu, le rang souverain de celles qui avaient voulu tempérer l'austérité du christianisme par le culte de la beauté et les instincts charnels par l'amour pur, la femme n'avait su dompter ni les hommes ni elle-même.

Mais cet homme du moins, dans lequel l'homme moderne commence par le retour aux passions antiques, s'occupe-t-il de préparer à la femme un sort meilleur?

Après l'avoir placée si haut, alors qu'il la savait sévèrement rebelle à toute transaction avec le devoir, va-t-il se montrer reconnaissant pour les sacrifices obtenus d'elle? C'est la même créature et qui ne s'est diminuée de rien, sauf de sa cruauté envers lui. L'intelligence féminine a encore acquis plus d'éclat et de grâce, plus d'étendue. Il a, par la facilité de mœurs qui s'est établie entre les sexes, eu l'occasion de connaître de plus près, à son profit, la délicatesse, la générosité, le courage, les vertus que parfois la femme mêle à ses attachements même illégitimes. Ayant d'elle ce qu'il veut, lui donne-t-il ce qu'elle espère? Fait-il, dans la société qui le transforme, une part plus égale à sa compagne? L'associe-t-il plus intimement à sa vie? S'il lui a enlevé le voile des madones, la chaste et transparente armure qui rendait impénétrable

aux mauvais désirs et laissait visible dans la douce lumière du foyer l'épouse et la mère, mettra-t-il, du moins, sur le front nu de l'amante cette couronne mondaine, une part de royauté intellectuelle, d'empire sur la société? Essaiera-t-il de compléter les dons où elle excelle, et d'accroître ainsi la civilisation humaine? Songera-t-il, ne fût-ce que par un sens raffiné de l'égoïsme, à cultiver ceux de ces dons où il trouve les délicatesses de son propre plaisir.

La Renaissance, triomphe des lettrés, a su tout au moins perfectionner l'enseignement de la femme? Les humanistes n'y songent guère : s'ils fondent quelques écoles, c'est pour se perpétuer en quelques disciples; leur science ne se sent de dette envers personne et dédaigne la multitude. La femme n'a toujours que la vieille éducatrice l'Eglise. Mais le souffle du paganisme a pénétré partout, desséché la ferveur des maîtres, rendu leurs leçons dociles au goût nouveau. Et jusque dans les écoles religieuses se poursuit l'œuvre de la Renaissance, le sacrifice de l'âme au corps. Former la volonté, diriger la raison, étendre l'esprit devient moins important, quand il s'agit de la femme, que de préparer son air, ses attitudes, son maintien à sa destinée, plaire, plaire à l'homme. Et Erasme, témoin de cette décadence, écrit : « L'éducation d'une fille consiste à faire la révérence, tenir ses bras, sourire en se pinçant les lèvres, ne pas présenter la main droite au lieu de la gauche, ne pas trop ouvrir la bouche en riant; en voilà assez, elle est bonne à marier. »

Le danger de cet abaissement intellectuel inquiète-t-il les hommes? A ce que disaient de la femme les Pères de l'Eglise, comparons ce que disent les Pères de la pensée moderne.

Aux frontières de ce monde nouveau et semblable à un volcan en fusion, qui projetterait tout ensemble, dans son activité désordonnée et puissante, les lueurs et les cendres, est Rabelais. S'il met du sérieux et comme de la foi à quelque chose, c'est à la science. Il règle avec un soin minutieux toute l'architecture de l'éducation. Mais c'est l'éducation des hommes. Les femmes ne semblent pas exister pour lui quand il s'occupe de l'intelligence. S'il y a dans le rire énorme de Rabelais une trace de sensibilité, c'est quand il pense aux affections de famille. La lettre de Gargantua à Pantagruel est un chef-d'œuvre de tendresse paternelle. Mais, entendez, paternelle. Dans le monde construit avec tant de détails par son imagination, Rabelais n'a pas songé à la mère. Quand il fait parler les affections familiales, il l'omet et il ne semble pas se douter qu'elle manque.

Montaigne, qui ne prétend pas ordonner l'avenir, mais qui, par ses

observations sur lui-même, peint son époque et met à nu son cœur avec l'indécence inconsciente des enfants, Montaigne s'occupe beaucoup des femmes. Il raconte ses gaillardises, et au moment où « il prend congé », comme il dit, trop vieux pour recommencer ses fautes, se complaît à pécher encore par le souvenir. Or cet observateur si pénétrant a pu, toute sa vie, décrire et posséder la femme sans la connaître. Il n'a voulu d'elles que ce par quoi elles se ressemblent toutes. Et sa philosophie se résume en ce chapitre « à propos de vers de Virgile » où il honore l'honnêteté de la femme en une page et en peint les complaisances en soixante.

Ces complaisances, du moins, valent-elles à la femme la politesse, si peu coûteuse, des paroles?

Ecoutez Pétrarque : « Ennemie de la paix, source des impatiences, occasion de querelles qui chassent toute tranquillité, la femme est le vrai diable[1]. »

Ecoutez Rabelais : « Vous, dit Pantagruel à Panurge, cuidant quelque femme de bien et honneur espouser, espouserez une femme nue de prudence, pleine de vent, d'outre-cuidance, criarde et mal plaisante comme une cornemuse [2]. »

« Dans les sacrées Bibles, dit Hippothadie à Panurge, vous trouverez que jamais votre femme ribaulde, si la prenez issue de gents de bien, instruite en vertus et honnesteté. » — « Vous voulez doncques, dit Panurge, filant les moustaches de sa barbe, que j'espouse la femme forte descripte par Salomon. Elle est morte, sans poinct de faultes. Je ne la vis oncques, que je sache [3] ». Et c'est la nature qu'il faut accuser : « Quand je dis femme, je dis un sexe tant fragile, tant variable, tant inconstant et imparfait, que nature me paroît (parlant en tout honneur et révérence) s'estre égarée de ce bon sens par lequel elle avoit créé et formé toutes choses, quand elle a basti la femme [4]. »

Tel est le changement accompli. La société fondée par le christianisme avait fait, dans les honneurs de l'Eglise, dans la sollicitude du clergé, dans l'œuvre de l'éducation, dans le gouvernement de la famille, dans l'influence extérieure, une part à la femme. Dans la société fondée sur le plaisir par la Renaissance, l'homme seul apparaît : tout est fait pour lui, usurpé par lui. L'importance de la femme est réduite à servir à l'homme d'amusement dans les affaires qu'il mène seul. S'il permet qu'elle prenne quelque influence, cette influence n'est plus due aux supériorités

[1] *Epist.*, XIV, 3.
[2] L. ch. III, XLVI.
[3] L. III, ch. XXX.
[4] L. III, ch. XXXII.

intellectuelles ou morales, mais à la beauté du corps; elle est le prix de la complicité de la femme dans les passions de l'homme : aux Blanche de Castille succèdent les Diane de Poitiers. Et c'est la source impure de ces influences qui inspire à l'homme cette rancœur. En vain dans les profondeurs de la société, la femme est restée digne de l'ancienne estime; en vain la corruption des mœurs, mal d'une aristocratie raffinée et des cours, laisse saines les profondeurs des nations, l'homme juge toutes les femmes en pensant à celles qui lui ont fait connaître les ardeurs et les satiétés du désir, et il se venge d'elles sur leur sexe tout entier.

Ainsi la première tentative de la femme pour relâcher les liens où le christianisme avait enserré sa vie, n'a rendu la femme plus libre en face du devoir qu'en la faisant plus esclave de l'homme. Le résultat a justifié l'Eglise de sa morale intransigeante. La preuve a été faite qu'il faut ôter d'abord à l'homme l'espoir de soumettre la femme à ses passions, pour que, échappant à leur obsession, il devienne capable de découvrir et d'aimer en la femme l'être de raison et de bonté; mais que si en elle le corps semble s'offrir, ce corps seul l'occupe et devient le tout de la femme. La preuve est faite que dans ces victoires de la chair l'homme n'a ni générosité ni justice; et que la femme reçoit pour toute récompense le salaire ordinaire de la faiblesse, qui est le mépris.

Etienne Lamy.

LA PREMIÈRE IMPÉRATRICE D'ALLEMAGNE

D'APRÈS UNE RÉCENTE PUBLICATION[1]

Un grand écrivain allemand, idéaliste et sympathique, Herder, sous l'influence morale duquel devait grandir et se former celle qui fut l'impératrice Augusta, a dit quelque part que les illusions nationales sont des choses terribles. Celui qui ne les partage pas est considéré comme un ennemi, un hérétique, un étranger. Quand ces illusions ont été utiles à la nation, qu'elles ont été chantées par les poètes, justifiées par les philosophes, quand elles sont devenues de la gloire, nul ne voudrait les contredire, les combattre, et le doute ne peut que les consolider.

C'est ce que l'on a vu se réaliser en Allemagne dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle.

Pour n'avoir point partagé l'ivresse nationale, pour n'avoir point cru que l'éclat d'un succès presque sans exemple légitimait les moyens employés pour l'obtenir, pour être demeurée pendant trente ans comme une vivante protestation de l'idéal et de la pitié, en face de la force brutale et des principes subversifs qui revendiquaient ouvertement la place et jusqu'au nom du droit, la première impératrice de l'Allemagne nouvelle est devenue pour son peuple comme une étrangère. Après une lutte acharnée, toujours victorieuse et toujours cruelle, le prince de Bismarck, son formidable et peu généreux adversaire, l'a poursuivie jusque dans la tombe de ses injures et de sa haine, et les historiens qui s'essaient, dès maintenant, à fixer les lignes principales de cette très remarquable figure de femme n'ont encore ni la liberté ni le sang-froid nécessaires pour en reconnaître toute la beauté.

C'est ce qui ressort de l'étude intéressante, très documentée, mais injuste dans ces conclusions, que M. Hermann de Petersdorff

[1] *Kaiserin Augusta,* von Hermann von Petersdorff. Sonderabdruck aus der *Allgemeinen deutschen Biographie.* Band 46. — Verlag von Dunker und Humblot. Leipzig 1900.

vient de lui consacrer dans le quarante-sixième volume de la *Biographie allemande universelle*, publiée par les soins de la commission historique de Bavière.

Heureusement les faits eux-mêmes et les documents originaux qui en conservent le témoignage pour les générations à venir parlent plus haut que les opinions dictées par la passion et les besoins du moment. L'histoire vraie, celle que le dix-neuvième siècle a vue naître, qui remonte aux sources, les interroge et se prononce ensuite avec une sereine impartialité, a détruit bien des légendes dont les contemporains avaient cru donner jadis une version *ne varietur*. Elle traitera de même, plus tard, celles qui se forment de nos jours dans la fièvre du combat. Elle révisera les jugements portés et changera l'ordre des places. On la verra dire à plus d'un la parole du père de famille de l'Evangile : « Mon ami, montez plus haut. » Et alors, parmi les figures qu'elle fera sortir de l'ombre pour leur assigner un siège d'honneur, se trouvera, nous l'espérons, la noble princesse dont l'âme est restée fidèle à son idéal de justice malgré la force victorieuse. La lutte qu'une faible femme a eu le courage de soutenir pendant si longtemps contre l'un des génies les plus écrasants de son siècle apparaîtra dans toute sa grandeur tragique, et c'est à cette vaincue qu'iront les couronnes. Les arrière-neveux de ceux qui lui reprochent d'avoir manqué de patriotisme confesseront la transcendance de son amour pour son pays. Ils la remercieront d'avoir jeté dans la balance, à côté du sang si cruellement répandu, des larmes généreuses qui, si elles n'en lavent point l'horreur, en allègent un peu le poids.

C'est ce que penseront, sans doute comme nous, les lecteurs du *Correspondant*, s'ils veulent bien nous suivre dans l'esquisse rapide que nous allons essayer de tracer de cette impératrice qui a aimé la France vaincue par les siens, esquisse dont nous emprunterons les principaux traits au jeune historien que nous avons nommé tout à l'heure.

I

Marie-Louise-Augusta-Catherine de Saxe-Weimar naquit, le 30 septembre 1811, dans cette petite mais illustre résidence qui était depuis plus d'un quart de siècle la capitale intellectuelle de l'Allemagne, et où Mme de Staël était venue chercher, quelques années auparavant, les éléments essentiels de son livre célèbre sur les pays d'outre-Rhin.

La petite princesse qui voyait le jour dans un milieu si remarquable devait en recevoir l'empreinte indélébile. Aussi bien douée

du côté de l'esprit que de celui du cœur et du caractère, elle était destinée à être, pour ainsi dire, dans des proportions raisonnables, la synthèse incarnée de l'Allemagne d'avant l'hégémonie prussienne; Allemagne romantique, idéologue, passionnée de science, de poésie, de nobles rêves, tant soit peu utopistes, et telle que se la représentaient les imaginations de France d'après le tableau qu'en avait fait le génial auteur de *Corinne.*

Voilà ce qu'il faut retenir, si l'on veut saisir dans toute son étendue le côté dramatique d'une existence condamnée à s'écouler presque entièrement dans une Allemagne absolument différente, et à être enchaînée par les liens les plus étroits à des êtres qui représentaient eux-mêmes la pensée maîtresse de cette autre Allemagne.

Par la grande-duchesse Marie Paulowna, sa mère, la princesse était l'arrière-petite-fille de la grande Catherine, de qui elle tenait sans doute son goût prononcé pour la politique et le gouvernement. La grande-duchesse était une femme intelligente, bien faite pour continuer les traditions littéraires de Weimar, mais ambitieuse aussi, et fille de rois jusqu'au bout des ongles. Elle sut donner à ses filles, avec la distinction extérieure et les grandes manières qui ne sont pas toujours l'apanage de toutes les princesses, une grâce exquise dans l'art de représenter, et surtout la conscience de ce que l'on doit à son rang quand on est né sur les sommets, sentiment très fort qui apprend à souffrir, le sourire aux lèvres, les plus cuisantes tortures morales.

Le père, Charles-Frédéric, semble avoir été un peu effacé par le grand-père, Charles-Auguste, qui achevait alors de vivre sans se soucier beaucoup des changements que l'épée de Napoléon traçait sur la carte d'Europe, et qui avait fondé à jamais la gloire de Weimar en y attirant le jeune Gœthe et presque tout l'Olympe de la littérature allemande classique.

L'un des premiers soins de Marie Paulowna avait été de s'assurer la collaboration du poète dans l'éducation de ses enfants (elle avait une autre fille, Marie, de trois ans plus âgée qu'Augusta, et un fils plus jeune de sept ans). Ce génie vieillissant, qui n'avait point dédaigné, alors qu'il était dans toute sa force, de se faire le maître des menus plaisirs de la cour ducale, se prêta de bonne grâce au rôle de conseiller. Il choisit lui-même les maîtres des jeunes princesses, il s'intéressa paternellement à leurs progrès, surtout à ceux de la cadette dont la supériorité n'avait pas tardé à se révéler, mais, en vrai poète, il insista pour qu'on les fît jouer. Il obtint qu'on leur cédât un grand jardin où elles pouvaient prendre leurs ébats en liberté et où il venait se mêler à leurs jeux et leur raconter des histoires, — piquant tableau que celui de Faust, devenu bonne

d'enfants et n'ayant gardé des cornues de l'alchimiste et des grimoires du mage que juste assez de science pour expliquer une éclipse de soleil à des princesses de neuf et douze ans (7 septembre 1820).

Cependant, malgré le souvenir admiratif et reconnaissant que la future impératrice conserva toujours à Gœthe, l'influence personnelle du vieux maître fut à peu près nulle dans sa formation morale. Leurs âmes manquaient d'affinité. Celle du poète était haute, lumineuse, ouverte à tout, mais froide, païenne et surtout égoïste; elle ne rayonnait pas. La jeune princesse avait une âme exquisement féminine, haute aussi, mais chaude, religieuse, enthousiaste et ne demandant qu'à se dépenser au profit des autres.

L'influence décisive vient de Herder, indirectement, il est vrai, puisqu'il était mort en 1803. Mais il avait été un grand éveilleur d'âmes, il avait aidé, autrefois, le jeune Gœthe à sortir de sa gangue, et son action se continuait à travers ses disciples, parmi lesquels deux des plus éminents avaient été choisis pour enseigner aux petites-filles de Charles-Auguste ce qui modèle le plus puissamment les âmes de femmes, la littérature et la religion.

Les protestants rigides attaquaient la doctrine de Herder, bien qu'il eût été pendant longtemps à la tête du consistoire de Weimar. Ils l'accusaient d'hétérodoxie, quelques-uns même de rationalisme. La vérité est qu'il professait une religion aussi large que vague. Il avait mis en vers des vieilles légendes catholiques et chanté les moines de l'ordre de Saint-Benoît. Sans parler du *romancero* du Cid, dont il s'était servi pour créer un chef-d'œuvre, il avait, sous le titre de *Voix des peuples*, fait une harmonieuse moisson de poésie internationale et ouvert ainsi un chemin à la sympathie universelle. Enfin, dans son grand ouvrage sur *la philosophie de l'histoire de l'humanité*, il avait posé les bases de l'humanisme avec une chaleur d'enthousiasme d'autant plus efficace qu'elle était exprimée en termes un peu obscurs et agissait sourdement.

Or, rien n'est plus intéressant que de retrouver tout cela dans le caractère de l'impératrice. Cet enseignement donné à sa jeunesse, en se mêlant à ses qualités natives, avait formé en elle comme de riches filons d'où elle tirait inépuisablement un précieux métal marqué à un coin bien personnel. Ainsi, sa religion ne tarda pas à devenir beaucoup plus positive que l'on n'aurait pu s'y attendre de la part d'une adepte de Herder; mais elle n'y perdit rien de sa largeur d'esprit, et sa prédilection pour le catholicisme fut toujours si marquée, qu'on la soupçonna souvent de l'avoir embrassé. On n'a point de preuves qu'elle ait jamais fait le pas décisif, et ce qui s'est passé dans le for intime de la conscience ne relève que du

Témoin qui sonde les reins et les cœurs; cependant, on se crut obligé, à sa mort, de déclarer officiellement, par l'un des organes de l'Eglise évangélique, qu'elle avait été assistée à ses derniers moments par le prédicateur de la cour.

Les modernes apôtres des revendications féministes, ceux qui réclament pour les méninges du sexe faible la même somme de fatigues que pour celles du sexe fort, se seraient sans doute déclarés satisfaits du programme d'études imposé à une petite princesse allemande au commencement du dix-neuvième siècle. A côté de la religion et de la littérature de la langue maternelle, on y voit figurer les langues étrangères, les sciences naturelles, la peinture, la musique, poussées bien au delà du dilettantisme ordinaire des jeunes filles, et un cours d'histoire et de philosophie fait par un savant helléniste, et dont la matière, d'après les notes qui ont été conservées, semble avoir été bien embrouillée et bien ardue.

Il ne faut donc point s'étonner qu'à ce régime intellectuel la princesse Augusta ait acquis le penchant au pédantisme que ses détracteurs lui ont reproché, et l'habitude des longues périodes qui impatientaient son professeur d'allemand. Un jour que, déjà grande, elle lui faisait la lecture d'une *composition*, ce brave Saxon par trop rustique, plus au courant des convenances du style que de celles des cours, lui arracha violemment le cahier des mains et le jeta sur la table en criant avec colère : « Des phrases, rien que des phrases! »

Mais les petites scènes de ce genre ne faisaient point perdre à l'élève le goût de l'étude, pas plus qu'elles ne diminuaient l'affection et la reconnaissance qu'elle avait pour ses maîtres, et qu'elle leur conserva toujours avec une fidélité touchante et rare qui est l'un des traits les plus attachants de son caractère. Il serait trop long d'en citer les nombreux témoignages; il nous suffira, pour en donner une idée, de mentionner ses relations avec sa gouvernante, Mme Batsch, qu'elle appelait « petite Batsch de mon cœur » ou « chère Bata ».

Dès l'âge de dix ans, quand la petite princesse voyageait sans son institutrice, elle lui écrivait de longues lettres, pleines de tendresses et de fautes d'orthographe, où elle lui faisait part de ses impressions et lui recommandait tous ses protégés. Cette correspondance, encore inédite, fut continuée jusqu'à la mort de Mme Batsch et renferme bien des intéressantes confidences. Mais on ne se bornait pas à échanger des lettres. L'ancienne gouvernante envoyait à son élève, déjà presque reine, des gâteaux pétris de sa main et en recevait des présents d'un autre genre. Plus tard, au milieu de la plus violente agitation politique et de soucis

de toute nature, la charmante princesse trouvait le temps de penser au petit-fils de la vieille dame, placé dans une école militaire de Berlin. Elle le surveillait, l'envoyait au théâtre, le faisait venir chez elle à la Noël, lui servait, en un mot, de *correspondante*, et se réjouissait de lui entendre parler le dialecte thuringien.

Mais nous n'en sommes encore qu'aux années d'une enfance heureuse. Quelque chargé que fût le programme d'études, les distractions ne manquaient pas aux petites princesses. La vie avait toujours été très gaie à Weimar; les puritains de la cour de Prusse trouvaient même parfois qu'elle l'était trop, qu'elle avait une teinte païenne, et, à dix-sept ans, Augusta partagera un peu leur avis et ne cachera pas qu'il lui déplaît de voir mettre au théâtre des scènes tirées de la Bible. En attendant, elle jouait innocemment dans le grand jardin qu'elle devait à Gœthe, et faisait, dans les environs de Weimar, des excursions qu'elle aimait beaucoup. On allait souvent à un moulin, d'où l'on jouissait d'une très belle vue sur la vallée de l'Ilm, et l'on goûtait chez la meunière, dont l'accueil cordial et champêtre enchantait les illustres hôtes.

La Wartbourg, cette antique résidence sanctifiée par les vertus et les larmes de la douce sainte Elisabeth, était un lieu cher entre tous à la jeune princesse. Le séjour de Luther, pour lequel les ducs de Saxe-Weimar étaient loin d'être fanatiques, n'avait rien enlevé à ces vieux murs du parfum de poésie et d'héroïque charité qui s'en exhalait. L'enfant, qui se savait appelée par sa naissance à occuper quelque jour un trône plus ou moins important, ouvrait largement son cœur à ces effluves. Le souvenir de la sainte, qu'elle se glorifiait de compter parmi ses lointaines aïeules, lui fournissait l'un des éléments dont elle formait son idéal de souveraine. Elle se préparait inconsciemment à jouer le rôle qui devait un jour la consoler de tout en consolant les autres : celui de Sœur grise couronnée.

La duchesse Marie Paulowna s'était réservé, outre la direction générale de l'éducation, la tâche particulière d'initier ses filles aux mille petits détails de leur métier de princesses. Elle s'en acquittait avec une sévérité extrême, sachant quel prestige cet art difficile de la représentation peut exercer sur les foules. A la fin de sa vie, l'impératrice racontait encore comment elle avait dû s'habituer à tenir une cour devant une rangée de chaises. Le professeur était bon, et l'élève supérieurement douée. Les témoignages de tous ceux qui l'ont vue, au cours de sa longue carrière, sont unanimes à reconnaître qu'il est rare de rencontrer plus de grâce unie à plus de majesté, et Bismarck avoue lui-même que plus d'une fois il demeura tout interdit lorsque, au milieu d'une discussion ora-

geuse, se sentant écrasée par l'homme de fer, l'impératrice se levait, le mesurait d'un regard et sortait sans lui adresser une parole de plus.

Mais à douze ans, la petite Augusta ne possédait encore ni cette assurance ni cet empire sur elle-même. Se rendant en Russie avec ses parents, elle rencontra pour la première fois, à Francfort-sur-l'Oder, le prince Guillaume de Prusse, son futur mari. Quand son tour fut venu de recevoir les hommages de la suite du prince, elle fut prise subitement d'un accès de timidité enfantine et s'enfuit. Sans doute, elle ne dut pas avoir une très bonne note ce jour-là.

Sa mère lui apprenait encore à s'intéresser activement aux institutions d'utilité publique et à pratiquer la bienfaisance sur une vaste échelle. Là, comme pour l'étiquette, elle prêchait surtout par l'exemple, et cette semence aussi tombait en bonne terre. Aussitôt qu'elle fut en situation d'agir par elle-même, la jeune princesse devint la promotrice des œuvres et des associations les plus variées, et nous la retrouverons sur tous les terrains où peut se donner carrière l'ingénieuse pitié d'une femme.

Par ses lettres à Mme Batsch, lors de son premier voyage à Saint-Pétersbourg, on voit qu'elle visite les établissements de charité et les maisons d'éducation fondées pour les demoiselles de la noblesse pauvre. On ne saurait dire si le jugement approbateur qu'elle en porte est l'expression de son opinion personnelle ou seulement l'écho de conversations entendues, mais ce qui est bien à elle, ce sont les recommandations qu'elle fait au sujet de ses filles de service et le soin qu'elle prend de loin de ses protégés. Parmi ces derniers, se trouvait le fils d'un employé subalterne des prisons, qui avait été victime d'un accident et auquel elle portait elle-même de la gelée de pommes. Son culte pour sainte Elisabeth n'était point purement platonique; elle s'essayait de bonne heure à l'imiter.

Une autre influence qui devait aussi laisser des traces durables dans la formation d'Augusta et lui donner, jointe aux idées de Herder, son orientation politique, fut celle de son oncle, le duc Bernard de Saxe-Weimar qui professait l'admiration la plus vive pour l'Angleterre et ses institutions. Cette circonstance explique comment Augusta, petite-fille d'autocrates et fille d'une grande-duchesse restée russe dans toutes ses préférences, put devenir elle-même passionnément libérale et mériter d'être appelée *jacobine* par ses adversaires.

Avant d'avoir atteint sa seizième année, la jeune princesse fut admise à l'acte solennel de la confirmation. Puis on lui fit faire un voyage à Florence pour mettre le sceau définitif à son éducation par

un contact avec la terre nourricière de l'art. Mais on n'avait pas attendu cette présentation quasi officielle au monde extérieur pour parler de fiançailles.

II

En 1826, alors qu'Augusta n'avait encore que quinze ans, sa sœur aînée, Marie, avait épousé le prince Charles de Prusse, troisième fils du roi Frédéric-Guillaume III. La princesse Marie était une très belle personne qui ne manquait ni de charme ni d'esprit, mais les courtisans de Weimar et de Berlin qui se crurent obligés, à cette occasion, de chanter ses louanges sur le ton habituel de tous les Dangeaux, semblent s'être donné le mot pour relever en même temps la beauté, quoique moins grande, l'esprit, le charme, la distinction et le caractère déjà singulièrement marqué de la cadette. Et quelques-uns de ces courtisans n'étaient point les premiers venus : « Elle est vraiment aussi remarquable qu'aimable, écrivait Gœthe; elle joint les qualités d'une femme à celles d'une princesse d'une manière si parfaite que l'on s'en étonne et que l'on éprouve pour elle un sentiment mêlé d'inclination et de respect. » Guillaume de Humboldt signalait son caractère indépendant, sa forte volonté, son esprit vif et pénétrant et l'âme qui parlait par ses beaux yeux. Alexandre de Humboldt, à son tour, qui revenait de Paris et qui avait fréquenté l'élite de toutes les sociétés, était frappé par le grand air de la jeune princesse.

Il était donc tout naturel qu'en la voyant si accomplie, le public songeât qu'on allait bientôt lui donner pour mari l'un des hauts personnages venus à Weimar pour le mariage de sa sœur. Mais celui que l'on avait en vue, le prince Guillaume, deuxième fils du roi de Prusse, avait donné son cœur à une autre que la raison d'Etat l'empêchait seule d'épouser.

Le roman du futur empereur et de la princesse Elise Radziwill, durait depuis cinq ou six ans et n'était un secret pour personne. Le prince avait employé tous les moyens possibles pour écarter tous les obstacles que la différence du sang mettait entre lui et celle qu'il aimait. Plusieurs fois il avait cru les voir s'aplanir et il était encore, à l'époque du mariage de son frère cadet, ballotté entre la crainte et l'espoir.

Bien que les Radziwill n'appartinssent point aux nombreuses familles souveraines, princières ou comtales qui se partageaient autrefois l'échiquier bariolé de l'Allemagne et qui avaient droit de mariage avec les princes du sang, plusieurs Hohenzollern

avaient pris femme dans la maison Radziwill, et la mère de la princesse Elise était elle-même une princesse de Prusse. Mais depuis qu'ils s'étaient placés, de leurs propres mains, une couronne royale sur la tête, les descendants du *Burghauptmann* de Nüremberg étaient devenus, comme les parvenus de toutes les sphères, plus difficiles dans le choix de leurs alliances. De nouveaux statuts de famille avaient été faits, et le prince Guillaume, héritier présomptif de la couronne, ne pouvait plus épouser une Radziwill. On avait imaginé divers expédients : la logique impitoyable des ministres, qui compte pour rien les raisons de sentiment, les avait balayés comme des plumes. On venait d'en trouver un autre : l'adoption de la princesse Elise par le frère de sa mère, le prince Auguste de Prusse, et il semblait devoir réussir, lorsque les jurisconsultes déclarèrent qu'une adoption ne changerait point le sang. Le roi Frédéric-Guillaume avertit son fils de l'impossibilité où il se trouvait de consentir à une mésalliance. La famille Radziwill se retira à la campagne, et le prince, le désespoir dans l'âme, se soumit, mais n'oublia point.

Cependant, comme il avait déjà dépassé la trentaine, la raison d'Etat qui l'avait empêché de suivre son inclination exigeait maintenant qu'il se mariât. Il entreprit donc le tour de toutes les cours de l'Allemagne pour passer en revue les princesses à marier. De son côté, la grande-duchesse Marie Paulowna, alliée déjà à la famille royale de Prusse par sa fille aînée et par son neveu, Nicolas I[er] de Russie, qui avait épousé la princesse Charlotte, sœur de Guillaume, avait renoué des négociations vaguement ébauchées lors du premier mariage. On raconte, en outre, qu'un haut personnage que l'on ne nomme point, trouvant que le caractère du prince Guillaume se développait de plus en plus du côté pratique et avait besoin d'un complément idéal, avait désigné à son choix la princesse Augusta. Le prince fit donc à Weimar un séjour de plusieurs semaines, suivi bientôt d'un second, et le 15 février 1829, les fiançailles furent officiellement déclarées. Le fiancé avait trente-deux ans; la fiancée, dix-sept et quelques mois.

Elevée comme elle l'avait été, la jeune princesse savait que lorsqu'il s'agit de disposer d'elles-mêmes, les femmes de son rang n'ont guère qu'à obéir et qu'un mariage d'inclination est un luxe bien rarement à leur portée. Elle n'ignorait pas non plus la romanesque aventure de son futur mari. Mais pour être princesse on n'en est pas moins femme, et le cœur réclame ses droits sous un manteau d'hermine comme sous une robe d'indienne. Le prince Guillaume n'avait pas rien pour lui que le nimbe poé-

tique dont un chagrin d'amour pare toujours un front d'homme à des yeux féminins. Sa taille imposante et noble, ses manières chevaleresques, une réelle bonté, un enjouement qui pouvait passer pour de l'esprit, avaient frappé tout le monde lors de sa première visite à Weimar.

Tout porte donc à croire qu'il avait plu et que la fiancée, consciente de son charme et forte de sa jeunesse (elle avait huit ans de moins que la princesse Radziwill), se flattait de conquérir bien vite une place qui ne lui appartenait pas encore. « Je sais, avait-elle dit, tout ce que je dois remplacer »; ce qui prouve qu'elle aimait son fiancé, et que ce ne fut point sa faute si leurs cœurs ne se trouvèrent point. Malheureusement, au lieu de laisser le temps faire son œuvre, aussitôt qu'on avait vu le prince consentir au mariage désiré, on l'avait laissé se remettre en relations avec la famille Radziwill, et la lutte pour le bonheur allait devenir très difficile pour la princesse Augusta.

Tous ses amis de Weimar prirent congé d'elle le cœur serré. Gœthe lui-même ne put se défendre d'une impression de mélancolie presque prophétique en la voyant quitter la scène idyllique de Weimar pour le théâtre si différent de Berlin. Quant à la princesse, dont l'un des traits les plus attachants était, nous l'avons dit, la fidélité à ses affections, elle ne manqua jamais de visiter chaque année les lieux où s'était écoulée son heureuse enfance. Elle y revint jusqu'en 1888, et elle montait à la Wartbourg chaque fois qu'elle le pouvait.

Le 7 juin 1829, sous une pluie battante, le cortège nuptial s'achemina vers la Prusse. Le général de Natzmer, confident du prince, rapporte qu'il fut, tout le long du voyage, plein d'attentions pour sa fiancée. C'était le moins qu'il pût faire. On arriva le 9 à Potsdam, et le mariage fut célébré à Berlin le surlendemain. Le même témoin écrivait à sa femme après la cérémonie : « Voilà le mariage heureusement terminé. La princesse était très jolie et très émue, et ensuite très gaie. Elle a reçu à la perfection les félicitations de toute la cour dont le défilé a duré deux heures. Elle a dit à chacun quelque chose de charmant. Tout le monde en est enchanté. »

Dès le soir même, cependant, elle fut mise dans l'ombre et reléguée au second plan au cours de la fête qui se donnait en son honneur. L'impératrice de Russie, sœur du prince Guillaume, venue à Berlin pour la circonstance, y déploya une telle pompe et sut se mettre en avant avec un tact si prussien, que les assistants et le jeune marié lui-même en oublièrent celle qui devait être, en réalité, l'héroïne du jour. On remarqua qu'elle avait un air de

souffrance. Etait-elle simplement vaincue par les émotions et la fatigue, ou bien voyait-elle, dans cette première mésaventure, un symbole de ce qui l'attendait?

Tout d'abord, pourtant, la vie de la jeune femme à la cour de Prusse ne fut point trop dure. Le roi, son beau-père, était visiblement satisfait d'avoir une bru qui répondît à toutes les exigences des statuts de famille et qui fût, en même temps, si brillante. Le prince Guillaume, de son côté, était assez chevaleresque pour lui témoigner tous les égards dus à une femme jeune, jolie, spirituelle, et qui allait désormais partager sa destinée. Les attentions dont il la comblait étaient, sans doute, d'autant plus démonstratives que, dans son for intérieur, une autre n'avait point cessé d'occuper la première place.

Cependant, si la princesse avait eu au commencement quelques illusions, elles furent de courte durée. Un an à peine après son mariage le couple princier entreprit une tournée de visites en Silésie et dans d'autres parties de l'Allemagne. On séjourna chez les Radziwill, et tandis que le prince Guillaume faisait de longues promenades avec la dame de ses pensées, la princesse Augusta lisait pour passer le temps. Bien des années après, l'aide de camp de son mari se souvenait encore de l'avoir trouvée lisant : *The marriage in high life.* C'était assez caractéristique.

Mais la lecture de romans plus ou moins bons ne pouvait suffire à remplir désormais l'existence d'une personne aussi réellement supérieure que l'arrière-petite-fille de Catherine II. Elle chercha donc à tromper la faim de son jeune cœur par des objets plus dignes d'elle, et bientôt on la vit déployer une activité fébrile qui s'étendait à tout et dont l'habitude lui resta jusqu'à la fin de sa vie. Sa santé qui s'altéra de bonne heure ne l'arrêta jamais. Ses amies disaient d'elle que son âme ardente la consumait et que sa volonté seule la faisait vivre. Elle se remit à l'étude de la peinture, se fit faire des conférences historiques par l'un de ses anciens professeurs, fonda une société scientifique sous le protectorat du prince, son mari, en suivit toutes les séances, et eut bientôt réuni autour d'elle tout ce qu'il y avait à Berlin d'esprits et d'artistes distingués. Elle se créa ainsi une atmosphère qui lui rappelait celle de Weimar. et qui contrastait singulièrement avec l'air de caserne, positif et froid, que l'on respirait à la cour de Prusse.

Alexandre de Humboldt, qui était venu s'établir à Berlin, fut l'oracle et l'idole de ce petit cénacle, l'ami dévoué et le conseiller toujours écouté de la princesse. Elle-même a nommé le savant naturaliste parmi les rares personnes qui l'ont vraiment comprise. Elle manifestait de toutes les manières son admiration pour lui. Le

portrait de l'illustre savant formait l'ornement principal de son salon de travail. On le trouvait placé bien en évidence sur un chevalet, taillé dans le marbre, reproduit sur des porcelaines et jusque sur des coussins. Le grand homme, de son côté, se sentait attiré vers sa protectrice, non seulement par les souvenirs de Weimar et la satisfaction d'amour-propre que l'on éprouve toujours à être distingué par une Altesse, mais surtout par la sympathie profonde et l'intérêt croissant que lui inspirait cette remarquable individualité féminine. Ses souffrances morales, c'est l'expression de Humboldt, son esprit sérieux et riche, sa haute culture, la rendaient de jour en jour plus attrayante; et les lettres du savant qui lui sont adressées, et qui comptent parmi les plus importantes que l'on ait de lui, prouvent surabondamment qu'Augusta était digne d'un pareil commerce.

La prédilection de la princesse pour les gens d'esprit se manifestait aussi ailleurs que dans l'intimité. Le jeune Bismarck avait eu l'occasion de remarquer qu'elle choisissait ses danseurs dans le corps diplomatique plutôt que parmi les officiers et les dignitaires prussiens, et que son choix allait toujours aux meilleurs causeurs.

Bien que toujours absolument irréprochable dans sa conduite, et précisément parce qu'elle était au-dessus de tout soupçon, elle ne craignait pas d'admettre parmi ses familiers des hommes auxquels la cour un peu prude de Frédéric-Guillaume faisait grise mine à cause de leur passé galant, mais qui avaient rapporté de leurs voyages un talent de conversation et des manières élégantes que l'on ne trouvait pas tous les jours à Berlin. Cependant elle ne tolérait point en sa présence une liberté de propos qu'elle eût considérée, à juste titre, comme un manque de respect, et celui qui s'en rendait coupable était repris impitoyablement et puni par une disgrâce d'au moins quelques jours. Mais elle mettait tant d'esprit dans le bannissement et tant de grâce dans l'amnistie que ces petits incidents ne faisaient que la rendre plus chère à ses amis.

Le français était la langue le plus fréquemment parlée dans ce petit cercle d'élite. Des livres français remplissaient la bibliothèque de la princesse, et c'est de Français qu'elle aimait à composer le personnel attaché à son service : le goût si prononcé pour tout ce qui était étranger a frappé désagréablement ses adversaires et l'a fait accuser de manquer de patriotisme. Ils oublient que cette prédominance du français était alors dans les habitudes de toutes les cours, et que la lutte entre les nationalités n'était point ce qu'elle est devenue depuis. Il faut se souvenir, en outre, que la princesse avait grandi dans les idées de sympathie universelle et de large humanisme qui faisaient le fond de la doctrine de Herder. La rai-

deur et l'exclusivisme prussiens s'accordaient mal avec ses aspirations. Elle sentait instinctivement le besoin de réagir pour rester fidèle à elle-même. C'est le droit de toute créature humaine. Elle pouvait d'autant moins y renoncer qu'elle n'avait point trouvé dans le mariage ce qui aurait dû l'absorber. Du reste, ceux qui lui reprochent l'indépendance morale qu'elle sut toujours garder, découvrent en même temps l'inanité de leurs accusations en reconnaissant que cette indépendance n'a jamais empêché cette noble femme de faire son devoir, tout son devoir, et d'y mettre tout son cœur, quelque déchiré qu'il fût.

III

Deux ans après son mariage, la princesse Augusta avait donné le jour à un fils, et, sans renoncer pour cela aux relations qu'elle s'était créées, cette jeune mère de vingt ans se voua à l'éducation de son enfant avec une sollicitude et une intelligence qui forcent M. de Petersdorff à dire que peu de princesses ont su remplir comme elle leurs obligations maternelles.

Le souci de faire de son fils un soldat est le seul que semble avoir eu le prince Guillaume. La princesse se réservait le soin de choisir les professeurs. Elle assistait, autant que possible, à toutes les leçons, pendant lesquelles elle s'occupait d'un ouvrage à l'aiguille. Quelques-uns de ces professeurs étaient admis dans son intimité. Elle se réjouissait quand ils conservaient en sa présence leur indépendance de jugement, et un jour elle remercia l'un d'eux d'enseigner à son fils une histoire des peuples et non une histoire des cours. Elle avait, avec eux, de fréquentes conférences dont le but n'était point de leur inspirer des ménagements pour leur élève, mais bien de leur faire partager l'idée qu'elle se faisait de l'éducation d'un prince, et cette idée était très haute.

« Le but de toute éducation, disait-elle, est de former des hommes dans toute l'idéale acception du terme, et c'est précisément ce dont les familles royales ont le plus besoin, puisque la valeur personnelle est devenue le principal appui de la puissance souveraine. » Elle écrivait à M. de Roon, le futur ministre : « J'ai toujours considéré mon fils comme un bien que Dieu m'a confié et dont j'aurai à rendre compte... Il s'agit d'en faire un homme capable et qui soit, dans toutes les circonstances, à la hauteur de de son devoir. » Elle ajoutait qu'il fallait changer *die preussische Prinzlichkeit in deutsche Fuerstlichkeit*, c'est-à-dire, faire d'un prince exclusivement prussien, aux sentiments étroits, plein

d'égoïsme national, un prince allemand au cœur et à l'esprit larges.

C'était engager une lutte presque impuissante contre toutes les tendances de la race encore secondées, plus tard, par tant d'influences diamétralement opposées à la sienne. Cependant l'empereur Frédéric n'ayant passé sur le trône que comme une ombre douloureuse, on ne saurait dire dans quelle mesure son règne eût réalisé les espérances de sa mère.

En 1838, la naissance d'une fille (la grande-duchesse Louise de Bade) vint mettre un peu plus de joie dans une vie qui en était bien sevrée, malgré les apparences. Trois ans plus tôt, au retour des grandes manœuvres prusso-russes de Silésie et de la brillante entrevue des souverains de Russie, d'Autriche et de Prusse à Tœplitz, elle écrivait à sa chère Mme Batsch : « Que de choses j'ai vues, entendues, vécues! Je reviens riche d'expérience, et j'espère pouvoir mettre dans la balance de la vie quotidienne une résignation réfléchie et une modeste indépendance qui feront contrepoids à tant d'épreuves et de fardeaux. » Elle avait vingt-quatre ans!

Mais ses chagrins intimes et sa pauvre santé, devenue tout à fait mauvaise depuis la naissance de sa fille, ne la repliaient point sur elle-même. Bientôt à côté de l'éducation de ses enfants, de la pratique de la bienfaisance et d'un intérêt toujours très vif pour les choses de l'esprit, la politique vint occuper une large place dans l'existence de la princesse. Elle se passionna, dès le début, pour ces décevants problèmes qu'elle envisageait de son point de vue idéal et avec une indépendance de jugement qui la plaça tout de suite dans l'opposition. C'est ainsi que, malgré la cour de Prusse qui n'aimait point la monarchie de Juillet et condamnait le mariage de la princesse Hélène de Mecklembourg avec le fils de Louis-Philippe, Augusta, mise par Alexandre de Humboldt en relations avec la jeune princesse, ne tarda pas à lui vouer une amitié aussi profonde que durable et soutint toujours la cause de la maison d'Orléans.

Le frère aîné du prince Guillaume étant demeuré sans enfants, la mort de Frédéric-Guillaume III, survenue en 1840, rapprocha du trône la princesse Augusta et la plaça davantage en évidence. Désormais il ne s'opéra plus aucun changement de quelque importance dans le ministère ou le corps diplomatique sans qu'elle y prît une part active. En 1846, une première visite en Angleterre, en lui faisant connaître de plus près les institutions anglaises, augmenta encore les sympathies qu'elle avait éprouvées pour la monarchie constitutionnelle.

Le prince Guillaume suivait des voies opposées, mais il était

d'accord avec sa femme pour condamner la politique hésitante de Frédéric-Guillaume IV à l'intérieur. Certains mémoires présentés au roi à cette époque par le prince sont écrits tout entiers de la main d'Augusta. Plus clairvoyante que ceux qui l'entouraient, elle prévoyait la crise de 1848, et tout porte à croire qu'en servant de secrétaire à son mari, elle faisait tous ses efforts pour l'amener à partager ses convictions. Mais bien qu'elle lui fût de beaucoup supérieure, elle se heurtait à une invincible opiniâtreté. Cependant, le jour où la crise éclata, commença pour la princesse une ère d'influence qui aurait peut-être, c'est l'opinion de M. de Petersdorff, changé toute la politique de la Prusse, si l'on n'avait vu bientôt une influence adverse se lever à l'horizon dans la personne de M. de Bismarck et dans le parti qu'il représentait.

Frédéric-Guillaume IV n'était point tout à fait hostile aux idées nouvelles. Comme sa belle-sœur, il aspirait à l'unité de l'Allemagne; mais il rêvait tout cela dans un cadre moyen âge et sous une forme d'absolutisme plus ou moins déguisé. Il n'aurait pu définir d'une façon précise le rôle qu'il entendait réserver à son pays dans les combinaisons de l'avenir, mais ses conseillers le voulaient prépondérant.

La princesse Augusta pensait qu'il fallait non seulement suivre son temps, mais le prévenir, et que de sages réformes pouvaient toujours empêcher les révolutions. Elle voulait pour le peuple toutes les libertés sans les excès que leur abus engendre et qu'une monarchie constitutionnelle bien conduite devrait savoir contenir. L'unité de l'Allemagne, le rétablissement de l'empire du consentement unanime de tous les États qui le composeraient, rétablissement pacifique qui serait la sauvegarde de toutes les dignités, qui permettrait le jeu souple, libre, harmonieux de toutes les forces vives de la race allemande dans une combinaison où la Prusse, tout en jouant son rôle, *à côté des autres*, aurait l'honneur de voir son roi porter le titre d'empereur et tenir dans sa main, non le lien qui enchaîne des nations vassales, mais celui qui unit des nations sœurs et qui est un appui au lieu d'être un joug, voilà ce que voulait, dès 1848, la princesse Augusta. Et tout cela sans écraser personne et sans répandre le sang.

Chimères! dira-t-on, écloses dans une imagination de femme. Mais ces chimères étaient celles de tout ce qui pensait en Allemagne. Elles furent l'objet des discussions du Parlement de Francfort en 1849, et la couronne impériale fut offerte à Frédéric-Guillaume IV. Cette tentative mémorable échoua parce qu'elle était un peu prématurée, mal préparée et qu'elle dérangeait les conceptions autrichiennes et surtout parce qu'elle se heurta aux ambitions

de la Prusse qui trouvait insuffisante la part qui lui était faite. Mais on conçoit qu'une princesse dont le cœur battait ainsi à l'unisson d'une race entière, et de laquelle un homme éminent a pu dire « qu'elle comprenait mieux que personne le côté extraordinaire et les nécessités du temps », ait joui d'une popularité extrême.

La révolution de 1848 l'affligea sans la surprendre, puisqu'elle l'avait prédite. On la vit aux côtés du roi partout où il lui fut possible de paraître, excitant la volonté indécise du monarque, l'empêchant de suivre les conseils des courtisans affolés, s'opposant à son départ qu'elle jugeait impolitique et, fidèle à son rôle de femme, s'empressant un jour, dans le tumulte d'une bruyante députation, autour d'un délégué municipal qui venait de tomber en défaillance.

Le prince Guillaume, qui s'était montré jusqu'ici le plus hostile à toute réforme, et sur lequel le parti révolutionnaire avait concentré ses haines, crut sage de passer en Angleterre. La princesse, sachant que la présence de son mari ne servirait pour le moment qu'à exciter les fureurs populaires, l'aida à préparer sa fuite et l'accompagna jusqu'à Spandau. Puis elle revint à Potsdam avec ses enfants et y demeura, malgré les remontrances pusillanimes de la famille royale qui voulait qu'elle se mît aussi en sûreté. Plus tard, elle poussa même le courage jusqu'à s'établir à Berlin.

Ce qui prouve la haute opinion que l'on avait d'elle dans le parti libéral, c'est l'idée qui vint tout à coup aux députés de ce parti de lui confier le gouvernement. Le caractère oscillant du roi, l'impopularité du prince Guillaume, faisaient paraître désirables l'abdication de l'un et la renonciation de l'autre. On aurait donné la régence à la princesse Augusta jusqu'à la majorité de son fils. Ce plan échoua en face de la résistance du parti conservateur dont le porte-parole était déjà M. O. de Bismarck.

La princesse n'ignorait point ces projets, et il est probable qu'elle ne leur était pas hostile, non point seulement par une ambition assez naturelle à une femme intelligente, mais parce qu'elle avait la conviction d'être à la hauteur de la tâche, et qu'elle pensait pouvoir la remplir mieux peut-être qu'un roi indécis et qu'un prince opposé à toutes les idées du temps. L'abdication du roi des Français et l'exemple de la duchesse d'Orléans se présentant à la Chambre pour défendre les droits de son fils, devaient faire croire à la princesse que cette idée de régence n'avait rien de trop insolite, étant données les circonstances.

On ne dit point cependant qu'elle ait rien fait pour s'emparer du pouvoir. Elle se borna à conférer souvent et longuement avec des hommes de tous les partis, appelant auprès d'elle M. de Gerlach,

le conseiller le plus écouté de son mari, et M. de Bismarck, aussi bien que les autres. Elle montrait à ces derniers toutes les fautes commises par le gouvernement, et M. de Gerlach, dans ses *Mémoires*, a l'impartialité de reconnaître que les discours de la princesse étaient parfaitement bien faits et ne contenaient que des vérités.

Le calme s'étant rétabli, le prince Guillaume rentra en Allemagne au commencement de juin. Tandis que les parlements particuliers cherchaient à régler les réformes dont la révolution avait obtenu violemment la concession, les députés de Francfort étudiaient les moyens d'établir l'unité de l'Allemagne et de créer un empire sur de nouvelles bases. Les travaux de toutes ces assemblées intéressaient passionnément la princesse. Elle ne négligeait rien pour faire fructifier l'influence qu'elle avait acquise pendant les journées de Mars. L'idée de voir enfin se réaliser le rêve des penseurs et des patriotes de l'Allemagne entière par le rétablissement de l'empire, la remplissait d'enthousiasme. Elle s'impatientait des hésitations, des résistances, disant qu'il était criminel de laisser passer sans résultat ce grave et solennel moment, qu'il ne devait pas être perdu pour la patrie.

Elle espéra jusqu'à la dernière minute. Le jour où le roi Frédéric-Guillaume proposa, à la députation venue de Francfort pour lui offrir la couronne impériale, un ajournement qui valait un refus formel, la princesse donna chez elle une soirée demeurée célèbre, où elle mit tout en œuvre pour relever les courages abattus. Elle fut charmante comme elle savait l'être, servit elle-même le thé aux délégués, et adressa à chacun d'eux de chaleureuses paroles qui les transportèrent. Il leur parut que cette aimable femme *était la tête politique la plus claire et le cœur le plus patriotique de Berlin*. Tout fut inutile : le particularisme de la Prusse l'emporta sur l'intérêt général.

Cet échec n'empêcha point la princesse de rester fidèle à ses nobles et pacifiques aspirations. Mais le parti prussien conservateur, qui ne pouvait lui pardonner son attitude, lui rendit bientôt le séjour à Berlin insupportable. Depuis les journées de 1848, le prince, son mari, avait fini par subir peu à peu son ascendant. Aussi, la nomination de ce dernier au poste de commandant des troupes du Rhin fut une mesure qui ressemblait de fort près à un exil, mais que la princesse accueillit avec une véritable joie.

IV

Le couple princier alla s'établir à Coblentz, et les sept années que dura ce séjour, de 1850 à 1857, peuvent être considérées comme les plus heureuses, l'enfance exceptée, dont ait joui l'impératrice Augusta.

Echappée pour un temps à l'atmosphère froide et hostile de la cour de Prusse, la princesse se sentit moralement renaître au milieu des populations rhénanes à l'imagination plus vive, au cœur plus chaud. C'est à Coblentz qu'elle régna véritablement. Tout de suite les sympathies de la province, qui n'était rien moins que prussienne, lui furent acquises à jamais, et ce fut la famille royale qui en profita. On la voyait partout, souriante, aimable, ayant pour chacun le mot qu'il fallait dire, infatigable malgré sa mauvaise santé. Elle ouvrait des hospices, fondait des œuvres de secours pour les ouvriers et les jeunes filles pauvres, baptisait des bateaux à vapeur, posait la première pierre des ponts en construction, inaugurait des lignes de chemin de fer, et ne se refusait, en un mot, à aucune des corvées officielles où sa présence était désirée.

L'un de ses premiers soins partout où elle arrivait était de transformer les lieux qu'elle devait habiter et d'y mettre, pour ainsi dire, un reflet d'elle-même. Elle ne reculait pas devant les démolitions et les reconstructions quand les bâtiments déjà existants ne lui convenaient point. A Coblentz, le château des anciens archevêques-électeurs de Trèves, où la petite cour venait de s'installer et qui datait de la première moitié du dix-huitième siècle, lui plut sans réserve. Elle s'appliqua seulement à l'entourer d'un magnifique jardin d'une demi-lieue, dans le style de la même époque, jardin qu'elle donna plus tard à la ville, et à rendre autant que possible à cette belle demeure son caractère primitif de résidence épiscopale.

C'est dans les provinces rhénanes que les sympathies de la princesse pour le catholicisme trouvèrent à la fois un aliment et la première occasion de se manifester. La profonde piété des habitants, leurs touchantes et poétiques coutumes, les pompes liturgiques, mais surtout le culte des morts, la doctrine de l'Église catholique sur les œuvres et son admirable et imposante unité dont elle pouvait mieux se rendre compte, parlaient à son esprit aussi bien qu'à son cœur. Bientôt, les protestants du pays purent croire qu'elle avait cessé d'être des leurs en voyant qu'elle les traitait avec une froideur non déguisée, tandis qu'elle favorisait la noblesse catholique, entendait des conférences sur saint François d'Assise, recevait parmi ses familiers les membres les plus distingués

du clergé rhénan et confiait à des catholiques les premiers emplois de sa cour.

Les goûts artistiques et littéraires de la princesse trouvaient abondamment de quoi se satisfaire dans le voisinage de Cologne et de Dusseldorf. Le cercle d'élite créé à Potsdam et à Berlin, dès les premières années de son mariage, n'eut pas de peine à se reformer. Elle passait l'hiver à Coblentz et prenait en été les eaux de Baden-Baden. On peut dire qu'elle recevait là l'Europe entière, Français, Anglais, Autrichiens, Russes, sans compter les familles souveraines de l'ouest de l'Allemagne qui partageaient toutes ses sympathies politiques et suivaient d'un œil inquiet et désapprobateur les manœuvres égoïstes de la cour de Berlin. C'est à Baden-Baden que la princesse Augusta se lia d'amitié avec la princesse Stéphanie de Beauharnais, et si ces relations ne firent point de tort à l'affection qu'elle avait vouée à la duchesse d'Orléans, elles diminuèrent un peu l'âpreté de son antipathie pour l'empereur Napoléon III.

L'attitude indépendante et frondeuse que la petite cour de Coblentz avait conservée vis-à-vis de la politique ultra-prussienne, en avait fait bien vite le quartier général de l'opposition, et les adversaires de la princesse, en voyant le prince Guillaume subir de plus en plus l'ascendant de sa supériorité, durent regretter plus d'une fois la mesure de rigueur qui l'avait exilée près du Rhin. On avait bien essayé de donner un correctif à cette influence en plaçant auprès du prince des hommes du parti contraire. Mais on s'aperçut bientôt qu'ils ne formaient qu'un contrepoids insuffisant et on leur envoya du renfort en faisant nommer au poste de gouverneur de la province M. de Kleist-Ketzow, forte tête du parti conservateur, parent et ami de M. de Bismarck.

Le rez-de-chaussée du château de Coblentz était affecté à l'habitation du gouverneur. Cette nomination eut donc pour résultat non seulement une lutte sans trêve sur le terrain administratif et politique, mais encore une petite guerre d'escarmouches intimes, où M. de Kleist ne l'emporta pas toujours. La société élégante et spirituelle qui fréquentait les salons de la princesse ne se fit point faute de donner pour cible à ses brocards ce Poméranien lourd et raide, tombé tout à coup au milieu de la gaieté rhénane comme le soliveau de la fable, et sans qu'on l'eût demandé. De leur côté, les femmes qui entouraient la princesse et qui l'aimaient jusqu'à l'adoration, depuis la première dame d'honneur jusqu'à la dernière femme de chambre, ne laissaient échapper aucune occasion de donner un coup de griffe à ce désagréable voisin. Il est rare de rencontrer dans l'atmosphère des cours un attachement pareil à

celui que l'impératrice inspira toute sa vie aux personnes de son service, et une pareille harmonie de convictions. A Coblentz, les dames d'honneur, renchérissant sur leur maîtresse, frondaient avec délices. Pour qu'on n'ignorât point ses sympathies pangermanistes, la belle comtesse Oriola portait une robe couverte de garnitures noir-rouge-or. Le bon goût y perdait peut-être, mais les aides de camp ultra-prussiens du prince Guillaume se mettaient en colère, et c'est tout ce que l'on voulait.

Quant à la princesse, toujours si charmante, elle savait, à l'occasion, traiter ceux qu'elle n'aimait pas avec une hauteur dédaigneuse qui était bien la plus amère mortification que l'on pût subir, et que Mme de Kleist, à Coblentz, Mme de Bismarck, à Berlin, et d'autres encore, éprouvèrent plus d'une fois.

Cependant l'espoir que le parti adverse avait fondé sur le voisinage de M. de Kleist fut déçu. Loin de Berlin et tant que le géant Bismarck ne fut pas entré dans la lice, la princesse était de taille à défendre le terrain qu'elle avait conquis, et c'était toujours sa politique que suivait alors le prince Guillaume. Elle l'avait gagné à l'unionisme, au libéralisme, à ses sympathies pour l'Angleterre et les puissances de l'Ouest. Dès la première année du séjour à Coblentz, elle avait amené ses amis à fonder un journal pour concentrer et diriger les forces du parti. Elle en inspirait souvent les articles. Des passages de ce journal, joints à d'autres conçus dans le même esprit et les lettres qu'elle recevait formaient les matériaux d'une espèce de conférence qu'elle tenait au prince tous les matins à son petit déjeuner. Tactique habile et de bonne guerre, puisque l'entourage de Frédéric-Guillaume faisait la même chose à Berlin dans un esprit opposé. Elle était assez forte pour renverser quelquefois les hommes de la *Gazette de la Croix* et faire parvenir au pouvoir des ministères de son parti. Les amis de M. de Bismarck étaient au désespoir. « Viens et vois, lui écrivaient-ils... Dans les provinces rhénanes vous nous avez entièrement gâté le prince ! »

Mais ces succès ne s'obtenaient point sans peine. La princesse n'avait entrepris la lutte que pour remplir ce qui lui semblait être un devoir, et c'est pendant le séjour à Coblentz qu'elle écrivait : « J'aimerais fermer pour toujours l'oreille à la politique. Je suis fatiguée et brisée intérieurement. » Et lady Bloomfield, qui avait sa confiance, raconte que chaque fois qu'elle venait à Berlin, elle avait l'air d'être plus souffrante, et qu'elle n'était soutenue que par le sentiment qu'elle travaillait pour le vrai bien de la Prusse et par ses profondes convictions religieuses.

Le triomphe le plus éclatant de la politique d'Augusta fut le mariage de son fils avec la fille aînée de la reine Victoria. Elle en

avait conçu le projet dès sa première visite en Angleterre, en 1846, et malgré les efforts acharnés de l'opposition, le mariage fut célébré le 25 janvier 1858. Le prince Frédéric avait vingt-sept ans.

Profitant de la tranquillité relative dont elle jouissait à Coblentz, la princesse avait suivi jusqu'au bout avec une rare intelligence le plan d'éducation royale qu'elle s'était tracé. Ses humanités faites, le prince Frédéric avait été envoyé à l'université de Bonn en compagnie d'un homme sûr. C'était une vieille coutume tombée en désuétude et que la future impératrice remit en usage. Puis, au retour de son fils, s'inspirant des conseils de son vieil ami Humboldt, elle élabora un programme détaillé d'études embrassant l'histoire, les sciences militaires, l'économie politique et sociale la plus avancée et les diverses branches de l'administration. Mais il ne lui suffisait pas que le jeune prince assistât passivement aux conférences qui lui étaient faites sur toutes ces matières par les hommes les plus éminents. Elle voulait qu'il entrât, autant que possible, dans les détails de la pratique par un stage dans les ministères et, par un travail personnel qui, tout en augmentant l'intérêt de ces conférences, lui permettrait de se rendre compte des difficultés et d'acquérir par là un plus large esprit de justice.

Ce programme, rédigé par la princesse elle-même et accompagné des réflexions les plus judicieuses, fut présenté au prince Guillaume pour obtenir son assentiment. Celui-ci avait toujours eu la sagesse de laisser à sa femme la plus grande liberté dans une éducation qu'elle dirigeait si parfaitement. Seulement, avec l'opiniâtreté particulière aux esprits médiocres, il mettait parfois sa vanité masculine à lui résister sur certaines choses qu'elle désapprouvait, et c'est ainsi que le prince Frédéric fût introduit dans les rangs de la franc-maçonnerie, malgré les remontrances et le chagrin de la princesse.

On peut dire que cette mère avait rempli sa tâche avec un zèle et une intelligence qui auraient dû lui mériter l'admiration reconnaissante de son peuple. Rien n'était plus patriotique que de mettre tant de soins à former le souverain futur de la Prusse. En cherchant à lui donner un cœur et un esprit larges, elle n'avait diminué en rien la délicatesse de son patriotisme, car nul ne ressentait plus vivement qu'elle les humiliations du pays quand il lui arrivait d'en subir, et nul n'en souhaitait plus ardemment la grandeur. Sur ce point, ses aspirations étaient les mêmes que celle de l'homme avec lequel elle allait bientôt entrer en lutte. Elle ne différait avec lui que sur le choix des moyens. Son seul crime fut d'être vaincue par la force brutale, mais comme l'a dit un grand poète de sa maison : *Das ist das Loos des Schœnen auf der Erden.* « C'est le sort du Beau sur la terre. »

V

Vers la fin de 1857, le roi Frédéric-Guillaume IV, dont la santé était depuis longtemps chancelante, tomba si dangereusement malade que l'on désespéra tout de suite de sa guérison, et son frère Guillaume rentra dans la capitale pour prendre la direction des affaires.

Pendant les trois ans et demi que dura la régence, la princesse Augusta, qui n'était plus séparée du trône que par le semblant de vie qui animait son beau-frère, observa une attitude réservée et discrète toute pleine de délicatesse pour le roi mourant et la reine Elisabeth.

Mais elle conservait son activité politique que les circonstances rendaient de plus en plus nécessaire dans l'atmosphère berlinoise, au milieu des manœuvres incessantes du parti adverse, tous les efforts qu'elle avait faits à Coblentz pour développer et affiner les facultés de son mari menaçaient de se retourner contre elle, et le moment approchait où un autre moissonnerait là où elle avait semé. Vaillante et passionnée comme elle l'était, on peut croire qu'elle mit toute son ardeur à défendre les positions acquises avec tant de peine, et la victoire lui resta plus d'une fois pendant cette période. Sa haute intelligence en imposait visiblement à tous. « Quelle femme remarquable, écrivait Léopold de Gerlach, l'ami de Bismarck. Elle poursuit tout ce qu'elle entreprend avec énergie et conscience, mais aussi avec une incroyable passion. »

La lutte était d'autant plus difficile pour la princesse que sa santé devenait de plus en plus mauvaise et qu'elle ne trouvait pas toujours parmi les hommes de son opinion l'appui qu'elle eût souhaité. « Allez donc à l'école de l'adversaire, disait-elle un jour à un politicien ami. Il ne faut pas que nos députés quittent Berlin tout de suite après la clôture de la Chambre. C'est laisser le prince isolé et à la merci du parti réactionnaire. »

Le 2 janvier 1861, la mort vint délivrer le roi de ses souffrances, et le prince Guillaume monta sur le trône. Les dix années qui allaient suivre devaient amener le triomphe de la Prusse au dehors, et voir se dérouler, derrière les splendeurs et les sourires officiels de la vie de cour, l'épisode le plus dramatique du combat désespéré entrepris par la reine Augusta pour la défense de l'idéal.

Tout d'abord, ce furent les splendeurs qui l'occupèrent. La nouvelle souveraine était trop femme, trop foncièrement reine, trop sensible au côté esthétique d'une vraie pompe royale, pour ne point rechercher les occasions de paraître avec éclat.

La première fut le mariage de la princesse Stéphanie de Hohenzollern, petite-fille de la grande-duchesse douairière de Bade, Stéphanie de Beauharnais, avec le roi de Portugal, don Pedro. Ce mariage était l'œuvre d'Augusta qui, à Coblentz, avait noué des relations intimes et suivies avec la branche catholique des Hohenzollern, très peu considérée jusque-là par la branche prussienne. La reine voulut qu'en cette circonstance des honneurs royaux fussent rendus à la branche cadette, au grand étonnement des *Junker* poméraniens pour lesquels des Hohenzollern catholiques semblaient ne plus appartenir à la race.

Ce n'était qu'un prélude des fêtes magnifiques données à Kœnigsberg et à Berlin lors du couronnement solennel célébré le 18 octobre 1861. La reine y prit plusieurs fois la parole en public. Le roi lui conféra l'ordre de l'Aigle-Noir, et la nomma colonel d'un nouveau régiment des grenadiers de la garde, auquel la chère ville de Coblentz fut assignée pour garnison.

Fidèle à son habitude, Augusta n'avait point négligé de se créer à Berlin une demeure qui répondît à ses goûts et aux exigences de son nouveau rang. A l'entrée de ses appartements particuliers, une belle statue de la Paix, flanquée de deux Victoires et taillée dans le marbre de Carrare par le célèbre sculpteur Christian Rauch, symbolisait le rôle qu'elle entendait remplir. L'image de quelque divinité protectrice des arts et des sciences aurait pu compléter le symbole. Tous les jeudis d'abord, et bientôt plus souvent, l'élite des savants, des littérateurs et des artistes de Berlin se réunissait chez la reine. Son coup d'œil était si juste qu'elle se trompa rarement sur la valeur intellectuelle de ceux qu'elle honorait ainsi. Elle s'entendait à merveille à mettre en train et à diriger une conversation intéressante, et bien qu'elle fût d'un naturel passionné, elle possédait tant d'empire sur elle-même qu'il fallait la connaître bien intimement pour se douter des souffrances physiques et morales qui, trop souvent, la torturaient. Seulement l'effort constant qu'elle devait faire lui donnait parfois quelque chose d'emprunté que ceux qui ne l'aimaient pas appelaient de l'affectation.

Le désir d'Augusta de créer à Berlin un théâtre français permanent ne fut point réalisé. M. de Petersdorff ne dit point pour quelles raisons. Mais quelles que fussent les sympathies de la reine pour la littérature française, elle n'en admettait point indifféremment tous les produits. Les mêmes scrupules de bienséance qui lui faisaient punir par un exil de quelques jours les propos trop libres de ses amis et surveiller avec une sévérité toute maternelle les lectures de ses jeunes dames d'honneur, lui imposaient à elle-même les plus strictes réserves. Le bruit s'étant répandu qu'elle avait assisté à

une représentation de la *Dame aux Camélias*, qui paraissait alors très osée, elle fit démentir ce bruit par les journaux. Elle pensait que les exemples qui viennent de haut ne sauraient être trop éloquents.

Nous avons vu déjà que, depuis le retour définitif dans l'atmosphère de Berlin, l'influence de la reine sur le roi Guillaume avait cessé d'être prépondérante. A la fin de septembre 1862, la nomination de M. de Bismarck au poste de ministre-président vint porter un coup mortel à l'action politique d'Augusta.

Instinctivement, dès leurs premières rencontres qui dataient des débuts de M. de Bismarck dans la carrière parlementaire, la reine avait éprouvé pour lui une antipathie que le temps n'avait fait qu'accroître. Les opinions qu'ils professaient l'un et l'autre, leur manière de voir, de sentir et surtout d'agir, étaient diamétralement opposées. L'enfant de Weimar, qui faisait des droits généraux de l'humanité et de la grande patrie allemande la barrière sacrée où s'arrêtaient immuablement ses légitimes ambitions pour sa petite patrie, ne pouvait rien avoir de commun avec l'homme qui était, pour ainsi dire, l'incarnation géante d'un insatiable égoïsme national et qui professait ouvertement, dès 1849, que les grandes questions du temps ne seraient résolues que par *le fer et le sang.* De plus, nés tous les deux pour la domination, une fois qu'ils se trouvèrent placés en face l'un de l'autre, le plus faible, c'est-à-dire le plus noble, devait immanquablement, non pas plier, mais être brisé.

Pendant les quatre premières années de régence et de règne du roi Guillaume, la reine fut encore assez forte pour résister à la poussée vigoureuse de ceux qui voulaient l'entrée de M. de Bismarck au ministère. Le peu de sympathie que le roi lui-même éprouvait pour le *tolle Junker* venait en aide aux efforts de la princesse. Mais bientôt le conflit qui avait éclaté entre le gouvernement et la Chambre au sujet des crédits demandés pour la réorganisation de l'armée devenant toujours plus menaçant, pendant le séjour annuel de la reine à Bade, M. de Bismarck fut appelé subitement de Paris à Berlin pour prendre la direction du ministère. Quelques jours plus tard, il répétait devant la commission du budget la parole fatidique qui renfermait tout son programme et qui doit marquer à jamais sa physionomie pour les imaginations de l'avenir.

On peut croire qu'Augusta ne manqua pas de relever cette parole. Profitant d'une visite que lui faisait son mari à l'occasion de son jour de naissance, elle s'en servit pour tenter une sortie désespérée contre M. de Bismarck, et le roi la quitta fortement

ébranlé. Mais à peine se retrouva-t-il en présence du nouveau ministre, que celui-ci, sentant qu'il avait perdu du terrain, se hâta de répondre à l'attaque. Il prit Guillaume Ier par les côtés qui lui étaient le plus sensibles : sa vanité d'homme et son ambition militaire. La victoire fut facile. Ce que l'atavisme avait déposé dans l'âme du Hohenzollern, ce qui s'agitait confusément dans son esprit médiocre et tenace, mais qui, sans doute, n'en serait jamais sorti s'il fût resté sous la seule influence d'une nature contraire et supérieure, tout cela venait de rencontrer son expression vivante et claire dans une volonté de génie. Guillaume Ier avait trouvé à la fois un serviteur et un maître, et la reine Augusta, qui n'avait pu, jeune femme, conquérir le cœur de son mari, parce que la place était prise, venait encore de perdre la domination qu'elle avait si péniblement acquise sur son esprit.

VI

Mais l'arrière-petite-fille de la grande Catherine n'était point d'humeur à poser les armes après la défaite initiale, quelque rude qu'elle fût. Pendant les huit ans qui suivirent, l'inspirateur du roi Guillaume la trouva sur son chemin dans toutes les circonstances importantes, luttant toujours avec une ardeur passionnée pour la justice et le droit.

Non contente de sauver en sa personne, par cette indéfectible protestation, la gloire idéale de la vieille Allemagne, elle s'imposa désormais la tâche d'être *la Sœur grise de la politique*, comme elle le dit elle-même au comte de Beust, et de verser le baume d'une active pitié sur toutes les blessures que faisaient les siens.

On la vit, en 1864, prendre le parti du duc d'Augustenbourg et condamner la campagne de Schleswig-Holstein. Elle protesta désespérément contre la guerre fratricide de 1866 et fit une nouvelle et opiniâtre tentative pour renverser l'homme d'Etat qui engageait le roi dans des voies si criminelles. Ne pouvant y réussir, elle retarda, du moins, autant que possible le commencement des hostilités en faisant reculer le départ de son mari pour l'armée, à la grande colère de M. de Bismarck. Les rapides victoires de l'armée prussienne lui imposèrent le silence, mais elle ne partageait point l'ivresse générale et *son cœur saignait sous les lauriers.*

La guerre de 1870 la trouva fidèle à son attitude. Elle mit tout en œuvre pour l'empêcher. Au commencement de juillet, elle adressait encore au roi, de Coblentz à Ems, un mémoire tendant à lui démontrer que la guerre pouvait être évitée. Guillaume Ir lui

répondait le 14 : « Ton exposé est peut-être juste sur bien des points, mais nous avons déjà passé là-dessus. Tout est inutile quand les brouilleurs veulent la guerre. » Elle tenta également de retarder ce qu'elle ne pouvait plus prévenir. Ayant échoué là aussi, elle ne se décida à quitter Coblentz que le 19 juillet, bien que sa présence à Berlin fût désirée depuis longtemps.

On ne connaît encore, jusqu'ici, que quelques-unes des lettres que le roi lui adressa du théâtre de la guerre; mais on y voit qu'il s'efforce constamment de vaincre les scrupules, les résistances, les craintes de la reine et de la convertir à ses propres convictions. Tout fut inutile. Elle demeurait accablée sous le poids de tant de victoires; « elle n'en apercevait que le revers sanglant et renfermait ses impressions dans son cœur en deuil ». Son activité s'employait tout entière à porter secours aux vaincus. Elle fut la première à parler de paix. Elle combattit énergiquement l'idée du bombardement de Paris. Elle protesta contre l'époque choisie pour la proclamation de l'empire, ne la trouvant pas convenable. Elle, qui avait rêvé toute sa vie l'unité de l'Allemagne, voyait avec horreur son rêve se transformer en cauchemar en se réalisant, dans un décor de carnage, au cœur même de la nation dont la défaite servait de marchepied à l'ambition prussienne : comment cette âme de noblesse eût-elle pu s'en réjouir?

Elle avait chargé le comte de Frankenberg, qui se trouvait au service des ambulances, à engager Mgr Dupanloup à travailler avec elle pour obtenir la paix, et le grand évêque écrivait à Guillaume Ier, au sujet d'une contribution imposée à sa ville épiscopale, et, connaissant les sentiments d'Augusta, disait que « la cause de ses diocésains serait doublement gagnée, si la reine pouvait leur servir de médiatrice ».

Bien qu'elle n'eût jamais éprouvé de sympathie pour Napoléon III, elle n'en insista pas moins auprès du roi pour que l'on donnât, à Wilhelmshœhe, une cour à l'empereur déchu. Mais c'était surtout aux prisonniers français qui remplissaient les casemattes et les forteresses de l'Allemagne qu'allait sa sollicitude. Elle s'ingéniait à adoucir leur sort autant qu'il était en son pouvoir. Elle télégraphiait directement au roi pour lui recommander chaleureusement ceux dont les familles imploraient son secours, et un certain nombre de soldats et d'officiers français sur le point d'être fusillés ne durent la vie qu'à son intercession. Ayant appris que le duc de Chartres combattait parmi les francs-tireurs, elle écrivit aussitôt à la reine d'Angleterre, lui indiquant les mesures à prendre pour que le jeune prince ne fût pas mis à mort comme espion, s'il venait à tomber entre les mains des Allemands.

En un mot, on peut dire que les témoignages de sa compassion pour les fils de la France malheureuse furent innombrables.

La plus belle œuvre, cependant, de cette « Sœur de Charité couronnée », ainsi que l'appelle M. de Petersdorff, fut l'organisation de la Croix-Rouge allemande.

Nous avons vu que, toute petite, les œuvres de bieufaisance l'attiraient et qu'elle avait voué un culte spécial à sainte Elisabeth, sa lointaine aïeule. Elle n'avait jamais cessé de déployer sur ce terrain une activité pratique dépassant de beaucoup la mesure ordinaire de celles qu'apportent les femmes de son rang. A Dusseldorf, elle était entrée en relations intimes avec miss Florence Nightingale, qui se préparait à son admirable mission chez les chanoinesses de Kaiserswerth. Elle accueillit donc avec un enthousiasme facile à concevoir l'émouvant appel du Génevois Henry Dussant, engageant les volontaires de tous les pays à s'unir pour le soin des blessés. « Je vous ai compris tout de suite, lui dit-elle, lorsqu'il vint à Berlin pour le premier congrès de 1863. J'étais si émue que j'ai fait lire votre ouvrage au roi. »

Aussi travailla-t-elle à soutenir l'entreprise avez le zèle infatigable qu'elle mettait à tout, et M. Dussant put dire, après la conclusion de la convention de Genève, en 1864, que, de toutes les têtes couronnées, la reine Augusta était celle qui avait le plus contribué à la réussite.

La convention signée, il restait à organiser dans le pays même les sociétés destinées à préparer et à distribuer soins et secours. Tout d'abord, à l'exception des amis particuliers de la souveraine, l'œuvre ne rencontra dans le public prussien qu'une médiocre sympathie. Peu à peu cependant, les résultats obtenus pendant la guerre de Sécession par les femmes américaines, dont Augusta suivait l'activité d'un œil attentif, parvinrent à convaincre les esprits rebelles, et lorsque la guerre contre l'Autriche éclata, la reine se trouvait à la tête de trois sociétés centrales et de cent vingt groupes régionaux.

C'était mieux que rien, mais il eût fallu bien autre chose encore pour remplir l'énorme tâche devant laquelle on se trouva tout à coup quand le choléra fut venu joindre ses horreurs à celles de la guerre.

La reine était restée seule à Berlin et le soin de mettre en branle et de surveiller jusque dans les plus petits détails un organisme qui fonctionnait pour la première fois lui incombait tout entier. Mais elle fut à la hauteur de la situation. Elle dirigeait tout, parcourait chaque jour hôpitaux et ambulances, ranimant les courages et semant les consolations. Elle fit le voyage de

Magdebourg afin de visiter les grands lazarets qu'on y avait établis, accompagnée par des interprètes pour se faire comprendre des soldats étrangers appartenant aux pays slaves.

Elle était l'âme de l'œuvre; elle lui communiquait son esprit, et son noble cœur se réjouissait de voir les dissensions et les haines de partis se fondre dans l'exercice d'une commune charité. « Vous nous avez tous réconciliés, dit-elle à M. Dussant avec une joie profonde en le recevant dans son petit cercle intime, au mois de septembre 1866. » Elle avait mis pour lui faire honneur le brassard de la Croix-Rouge, et jamais aucun insigne ne fut porté par elle avec plus de fierté que cet emblème de la pitié et de la fraternité universelles.

Le 11 novembre 1866, le jour même où les vainqueurs de Kœnigsgrætz célébraient solennellement leurs triomphes, toujours fidèle à son principe de répondre aux manifestations de la force par des actes de mansuétude, la reine adressait un appel général aux femmes de Prusse pour l'organisation d'une société destinée non seulement à préparer des secours aux blessés pendant la guerre, mais encore à promouvoir pendant la paix les œuvres de bienfaisance de toute espèce. Cet appel fut entendu, et trois ans plus tard Augusta comptait 291 sociétés régionales réunies sous son patronage. En même temps, elle organisait des conférences de médecins. Les congrès internationaux de la Croix-Rouge, en 1868 et 1869, furent en partie son œuvre. Ce dernier s'étant tenu à Berlin, elle ne manqua pas une seule séance.

Aussi on peut dire que quand arriva l'année terrible, la reine Augusta se trouvait prête non pas, hélas! à essuyer autant de sang et de larmes que les siens allaient en faire répandre, mais au moins à soulager les maux de la guerre dans une mesure inconnue jusque-là!

Ses premiers soins allèrent tout naturellement aux soldats de l'armée allemande, et son exemple enflamma toutes les femmes. Elle dirigeait l'envoi des colonnes sanitaires et des trains chargés de provisions, et son énergie savait d'un mot lever les difficultés administratives et bureaucratiques qu'on lui opposait. Non contente de visiter les hôpitaux de Berlin, elle alla passer plusieurs semaines dans le grand lazaret international de Hambourg, où le célèbre Virchow put admirer son intelligence, son activité, et la conscience avec laquelle elle remplissait tout ce qui lui semblait être son devoir.

Le soir, elle faisait de la charpie avec ses dames en lisant les nouvelles du théâtre de la guerre.

Mais son grand cœur, que nous avons vu si pitoyable aux vaincus,

ne pouvait borner sa sollicitude aux blessés de l'armée allemande. Chacun sait comment elle accueillit la femme généreuse qui avait mis son or et ses loisirs au service des ambulances françaises et comment elle s'empressa de lui accorder tout ce qui était en son pouvoir; et, en témoignant aux blessés français une bienveillance qui mérita d'être publiquement reconnue en France par les voix les plus autorisées, les représentants de la Croix-Rouge allemande, le prince de Wied et le major général Lœffler, ne faisaient que suivre les instructions de la reine, secondée en cela, il faut le dire, par le bon vouloir de son mari.

Lorsqu'enfin la nouvelle de la paix de Versailles et celle de son acceptation par l'Assemblée nationale arrivèrent à Berlin. Augusta, qui portait désormais le titre d'impératrice, manifesta sa joie par deux banquets officiels. Les représentants de tous les États de l'Allemagne furent invités au second. Étant donnés les sentiments qu'elle avait montrés pendant tout le cours de la guerre, on peut croire que ce fut au nom de l'empereur dont elle tenait la place qu'elle porta un toast à l'armée; mais elle exprima ensuite le vœu le plus intime de son âme en buvant à la durée de la paix.

VII

La paix! ce plus précieux de tous les biens, ne devait être accordé à l'impératrice que sur le bord de la tombe. Depuis qu'elle avait quitté Weimar, elle pouvait dire, avec l'auteur de l'*Imitation* : *Non potest esse sine bello et dolore vita mea.* Après avoir forgé l'empire par le fer et le sang, et abattu tout ce qui lui portait ombrage à l'extérieur, M. de Bismarck venait de déclarer la guerre à l'Église, en inaugurant le *Kulturkampf*. Là aussi, il rencontra l'impératrice défendant de toute son énergie la cause des opprimés.

Les séjours qu'elle faisait parmi la population des provinces du Rhin lui permettaient de mesurer, dans toute son étendue, le mal causé par la persécution. Aussi, indépendamment de ses sympathies pour le catholicisme, elle aurait certainement combattu la politique anticatholique de M. de Bismarck, rien que par amour pour la justice.

On ne connaît encore qu'imparfaitement les détails de cette nouvelle lutte entre l'impératrice et le chancelier, mais ce que l'on sait montre qu'elle fut peut-être la plus acharnée de toutes.

Le succès n'avait point adouci le caractère violent de M. de Bismarck, bien au contraire. On l'avait vu autrefois garder au milieu des batailles parlementaires un sang-froid sarcastique qui était une

force. Ici, la résistance d'une femme le mettait dans des états indescriptibles. Il écrivait à M. de Roon : « Il y a trente-six heures que je n'ai fermé l'œil ; j'ai vomi de la bile toute la nuit, et ma tête est comme une fournaise, malgré les compresses. C'est qu'il y a aussi de quoi devenir fou ! » Il semblait qu'il le fût, à certains moments, quand il se laissait aller dans l'intimité à des emportements contre l'impératrice qui lui faisaient perdre toute mesure et oublier le respect qu'il devait à la souveraine et à la femme. Il ameutait contre elle la horde des folliculaires à sa solde, et son âme de reître, rancunière et dure, ne s'est pas même apaisée devant la majesté suprême de la mort.

La princesse, nous le verrons, fut autrement grande et généreuse envers celui qui l'avait tant fait souffrir. Mais elle lui tint tête pendant toute la durée du *Kulturkampf*, blâmant ouvertement les mesures prises contre l'Eglise, défendant les congrégations religieuses et donnant même, dit-on, à l'administration civile, des instructions contraires à celles de M. de Bismarck, à l'insu de ce dernier. Elle demeurait en relations avec les évêques étrangers les plus dévoués au Saint-Siège, et manifestait son aversion pour les vieux-catholiques et tous ceux qui se trouvaient, dans les provinces rhénanes, en révolte contre l'autorité pontificale.

Le vieil empereur, qui n'avait jamais guère fait de politique personnelle, laissait agir son tout-puissant ministre et le secondait avec soumission. Seulement il se croyait obligé quelquefois d'atténuer les coups portés par la rude poigne du chancelier en décorant d'une plaque ou d'un grand cordon ceux des amis de l'impératrice qu'avait trop malmenés M. de Bismarck.

A la fin, celui-ci comprit qu'en s'attaquant à l'Eglise, il s'était heurté à une puissance supérieure contre laquelle toute force arbitraire et brutale, la sienne comme les autres, doit échouer tôt ou tard. L'accalmie se fit. Le nonce, Mgr Galimberti, reçu à cette occasion par l'impératrice, disait en racontant l'accueil qui lui avait été fait : « Vraiment, elle a parlé comme une catholique ! »

Au milieu des péripéties de cette nouvelle lutte, la noble princesse n'oubliait pas la grande blessée de l'année terrible. Elle souffrait cruellement de l'inimitié qui subsistait entre les vainqueurs et les vaincus. Les premières années après la guerre, M. d'Arnim écrivait à son chef qu'il n'était bruit dans les salons parisiens que d'une lettre de la souveraine à M. Guizot, demandant au vieil homme d'Etat comment on pourrait amener une réconciliation entre les deux peuples. M. Guizot avait répondu qu'il fallait laisser le temps faire son œuvre. De son côté, M. le duc de Broglie,

dans sa belle histoire de la *Mission de M. de Gontaut-Biron à Berlin*, a révélé toute la bienveillance de l'impératrice pour notre ambassadeur et l'intérêt qu'elle portait aux destinées de la France.

Comme elle l'avait fait pendant toute la période de 1862 à 1870, aussitôt qu'elle voyait quelque menace de guerre se lever à l'horizon, la noble femme cherchait de tout son pouvoir à conjurer l'orage. Son cœur conservait la faculté d'enthousiasme de ses jeunes années et tout ce qui semblait devoir contribuer au rapprochement des peuples trouvait en elle un apôtre. Elle disait un jour à M. de Stéphan, le promoteur de l'Union postale universelle, que les avantages matériels et immédiats qui allaient sortir de cette institution n'en étaient point le résultat le plus appréciable, mais bien la semence féconde de fraternité internationale qu'elle renfermait pour l'avenir. Ce discours émut profondément l'habile organisateur. « Votre Majesté est la première personne qui m'ait parlé ainsi, répondit-il. J'avais, en effet, des idées de ce genre en me mettant au travail. »

Nous n'entreprendrons point de décrire l'épanouissement grandiose que prirent toutes les œuvres de bienfaisance et d'utilité publique fondées et soutenues par l'impératrice pendant la dernière période de sa vie. Pour elle, le protectorat n'était pas rien qu'un mot et une occasion de représenter : c'était un devoir qu'elle tenait à remplir jusque dans les derniers détails. Elle aurait voulu tout faire par elle-même et chacune de ses sorties avait pour but un acte de charité.

Elle rêvait d'établir en face du service militaire universel un service obligatoire pour le soin des malades où l'on eût enrôlé tout le reste de l'humanité valide. Ce fut elle qui créa, outre plusieurs hôpitaux, un établissement modèle pour la formation des gardes-malades. Elle organisait des congrès d'hygiène, de médecine, de chirurgie, et fondait des prix pour récompenser les meilleurs travaux sur ces matières. Aussi avait-elle conquis la respectueuse reconnaissance de tous les grands chirurgiens. L'un d'eux lui écrivait sur son lit de mort : « Votre Majesté a fait pour nous, pour notre science, pour les hôpitaux et les malades, plus que personne jusqu'ici. »

Elle pouvait donc se dire, au soir de sa vie, que, si elle n'avait point vu se réaliser les grandes choses qui avaient enthousiasmé sa jeunesse et déterminé pour elle les luttes tragiques d'où elle sortait vaincue, elle avait du moins suivi l'exemple de la sainte dont elle aimait à rechercher les traces dans les vieux murs de la Wartbourg, et qu'elle avait tâché d'essuyer toutes les larmes et de soulager toutes les misères qu'elle avait rencontrées.

Une âme si haute, si vraiment royale, ne pouvait terminer son pèlerinage terrestre qu'en un accord d'une parfaite harmonie. La souffrance, cette infaillible pierre de touche de toute grandeur morale, l'avait rendue meilleure encore au lieu de l'aigrir. Elle s'élevait de plus en plus de son ardeur passionnée d'autrefois, il ne lui restait qu'une chaleur de piété qui enflammait les âmes autour d'elle et une invincible force d'esprit.

Le dévouement avec lequel elle s'acquittait de tous ses devoirs trouva enfin sa récompense dans une sorte de tardif bonheur conjugal d'une douceur mélancolique qu'il lui fut donné de goûter les dernières années de sa vie.

Lors de l'attentat de Nobiling, elle prenait les eaux à Baden-Baden, et bien qu'elle fût elle-même fort souffrante, elle partit immédiatement et vint s'installer au chevet de son mari où elle passa plusieurs semaines avant d'aller reprendre sa cure. Sa façon de soigner était extrêmement bienfaisante. Aussi, quand le poids de l'âge et des infirmités eut fini par se faire sentir au vieil empereur, elle devint pour lui une indispensable compagne. Dans ce tête-à-tête en tiers avec la souffrance et sur le point de passer « des jours changeants aux jours éternels », leurs cœurs se rapprochèrent et se fondirent en une tendresse qu'ils n'avaient jamais auparavant ressentie l'un pour l'autre. N'ayant plus elle-même qu'un souffle de vie et réduite par suite d'un grave accident à marcher péniblement à l'aide d'une canne, l'impératrice ne laissait à personne le soin de soutenir les pas chancelants du vieillard dans les promenades qu'il faisait à travers ses appartements.

Qui pourrait dire si de douloureux regrets ne venaient pas alors assaillir le mari quand il songeait à ses soixante années de vie conjugale, correcte, il est vrai, mais si froide, aux côtés de cette femme d'élite.

A cause de lui, dans ces dernières années de souffrance en commun, elle avait généreusement pardonné à tous ses adversaires, même au plus cruel; elle le recevait avec bonté. Elle ne voulait plus voir en lui que le serviteur fidèle dont elle n'avait pu approuver les actes, mais auquel elle tenait compte de l'intention.

On sait que M. de Bismarck, loin d'être touché de la générosité de sa victime, a, pour ainsi dire, éternisé dans ses *Souvenirs*, la haine qu'il lui avait vouée. Ce n'est point ce qui fera le plus d'honneur à sa mémoire.

Quand Guillaume Ier mourut, au commencement de mars 1888, l'empereur Frédéric était déjà lui-même marqué du signe de la mort, et pendant que l'Allemagne conduisait en terre le vainqueur de Sedan, la vieille impératrice, clouée désormais dans son fauteuil,

le pleurait avec son fils qui sanglotait agenouillé devant elle, la tête posée sur ses genoux. Leurs larmes coulaient pour le défunt, mais ils songeaient tous deux sans le dire à l'inévitable et prochaine catastrophe qui devait emporter le fils dans toute sa force. Trois mois plus tard, il avait rejoint son père. L'impératrice leur survécut encore plus d'une année, ne cherchant de consolation qu'en Dieu. La grippe, qui régnait à Berlin, l'emporta le 7 janvier 1890, et on l'inhuma quelques jours après dans le mausolée de Charlottenbourg, où elle repose à côté de Guillaume Ier.

Aurons-nous réussi, par ce résumé trop sec et trop rapide, malgré ses dimensions, à donner au lecteur une idée suffisante du caractère de cette femme vaincue jusque dans la mort par l'oubli volontaire et l'injustice de son peuple?

Gœthe avait raison lorsqu'il disait de la jeune princesse de Saxe-Weimar qu'elle unissait dans une mesure étonnante les qualités d'une princesse à celles d'une femme. Il est rare de rencontrer tant de force de volonté, de fidélité à soi-même, tant d'intelligence et de largeur d'esprit jointes à tant de finesse, de charme féminin, de bonté de cœur et de dévouement. Malgré tous ses efforts pour jeter de l'ombre sur le tableau qu'il traçait, M. de Petersdorff n'est point parvenu à obscurcir l'éclat qui rayonne de cette royale figure dès qu'on s'en approche.

Il n'hésite pas à reconnaître lui-même que si M. de Bismarck ne fût survenu, Augusta aurait très probablement gouverné la Prusse, ce qui eût changé bien des choses dans les destinées de l'Europe. Si, encore enivrés par leurs succès, les Allemands ne veulent point donner à l'impératrice la place qu'elle mérite, de crainte de condamner la politique qui les a faits ce qu'ils sont, cette conduite est trop humaine pour ne pas être comprise dans une certaine mesure, mais elle n'enlève rien à la vraie valeur de cette remarquable femme.

Et quand on pense qu'il n'eût fallu qu'une petite circonstance, un rien, pour que M. de Bismarck demeurât à Schœnhausen planter ses choux, on se souvient du mot de Pascal sur le nez de Cléopâtre, et l'on devient songeur.

M. André.

LES DERNIÈRES ANNÉES DU BARON DE BARANTE

L'OPPOSITION ACADÉMIQUE SOUS LE SECOND EMPIRE
LA FIN D'UNE SOCIÉTÉ

D'APRÈS UNE PROCHAINE PUBLICATION

Souvenirs du baron de Barante, publiés par le baron Claude de Barante, tome VIII et dernier (1851-1866), in-8° (sous presse). Paris, Calmann Lévy.

Huit volumes, c'est beaucoup peut-être pour cette portion frivole du public qui, dévorée d'une agitation fiévreuse autant que stérile, est incapable, je ne dis pas d'un effort, mais même d'une attention tant soit peu prolongée. Les lecteurs sérieux et réfléchis (il en est encore, Dieu merci!) éprouveront au contraire comme un sentiment de regret à constater l'achèvement d'une publication qui leur aura procuré de délicates jouissances. Sous l'aimable, libérale et érudite direction de M. le baron Claude de Barante, nous avions été introduits dans un cercle d'élite; les personnages les plus en vue, les mieux renseignés, les plus éloquents ou les plus spirituels, échangeaient devant nous leurs réflexions au jour le jour sur la politique du premier Empire, de la Restauration, de la monarchie de Juillet. Comment n'aurions-nous pas pris goût à leur conversation et ne serions-nous pas peinés à la nouvelle que la mort va tarir leurs confidences! Prêtons du moins un redoublement d'attention à leurs derniers propos; tâchons de fixer l'image d'une société dissoute depuis plus de trente ans, et dont le dernier vestige vient de disparaître avec le salon du duc Albert de Broglie.

Pour ceux qui n'auraient pas lu les précédentes études, il me faut rappeler que Prosper de Barante entreprit, à la fin de sa

longue carrière, d'en tracer le résumé, et qu'il ne put le conduire que jusqu'aux premières années de la Restauration. A ce récit inachevé, son petit-fils a suppléé par la publication de sa corresdance, une des plus variées, des plus piquantes et des plus nourries qui aient été mises au jour. « Je défie bien Barante, disait Talleyrand, de se faire jamais un ennemi. » Non seulement il n'eut pas d'ennemis, mais le cercle de ses amitiés fut tout à la fois nombreux et choisi. Encore adolescent, il avait gagné, par la gravité de son caractère autant que par la séduction de son intelligence, la confiance de Mme de Staël; il demeura toujours, pour quelques femmes supérieures, une sorte de directeur laïque, à qui elles s'ouvraient de leurs tristesses ou de leurs préoccupations, sans le moindre soupçon de coquetterie. Pour les hommes d'Etat de son bord, il était davantage encore le confident par excellence : assez fin pour tout comprendre, trop discret pour rien révéler, trop modeste surtout pour porter personnellement ombrage, c'est à lui qu'on faisait part de toutes les combinaisons, de tous les projets, de tous les déboires, de toutes les rivalités aussi. Combien son influence fut opportune, pacifiante, efficace, c'est ce que nous avons déjà constaté plus d'une fois.

Dans ce nouveau et dernier volume, les événements, plus encore que l'âge, ont retiré à Barante et à ses amis toute participation aux affaires publiques, puisqu'il s'agit de la période comprise entre le coup d'Etat de 1851 et la fin de l'année 1866. Le cercle demeure pourtant presque intact, et si les années ont amoindri les forces physiques, les intelligences ont conservé leur vivacité d'autrefois. Guizot, Molé, Sainte-Aulaire, Pasquier, Victor de Broglie, la duchesse de Sagan, ont toujours le goût ardent des choses de l'esprit, le souci des destinées de la France. A quel emploi ces nobles âmes appliquent leur suprême activité; comment elles supportent la double épreuve de l'oisiveté politique et de la vieillesse; quel jugement elles portent sur les événements contemporains; comment enfin la mort vient, à coups répétés, disperser une si rare réunion d'amis, c'est ce que je voudrais rapidement indiquer ici, rendant ainsi un dernier hommage au baron de Barante et au groupe dont la publication de ses Souvenirs le constituera le centre pour la postérité.

*
* *

« Quand la politique est interdite, écrivait Barante dès 1852, la littérature prend couleur et la critique a une signification qui échappe aux lois sur la presse. » Là est l'explication de l'importance attribuée sous le second Empire, dans le silence de la tribune

et du journal, aux manifestations académiques, élections et discours. La section « batignollaise » de la Ligue des droits de l'homme, qui réclamait naguère la suppression ou la sécularisation de l'Académie française, dénoncée comme un instrument d'avilissement, ignorait probablement, avec beaucoup d'autres choses, que pendant plus de quinze ans la coupole de l'Institut fut le seul lieu public où retentirent des paroles indépendantes. Un gouvernement qui se réclame du principe de la libre discussion serait-il incapable de tolérer ce que le pouvoir absolu supporta impatiemment, mais supporta pourtant?

Un homme de sens et d'esprit, qui n'appartenait pas à la confrérie, écrivait à Barante : « Vos amis sont toujours fort occupés, trop occupés peut-être, des élections académiques. » Ce correspondant se trompait : maintenir à l'Académie, avec le culte des traditions littéraires, celui d'une sage liberté; lui garder cette franchise d'allures qui était déjà sa marque caractéristique sous l'ancien régime; la détourner de compromettantes avances aux puissants du jour, c'était une tâche à laquelle les anciens doctrinaires ne pouvaient se vouer avec trop de vigilance. Ils y consacrèrent pour la plupart les qualités de tactique qui n'avaient plus leur emploi dans la politique, préparant une élection comme jadis ils avaient combiné un ordre du jour ou un projet de loi, nouant des coalitions et recrutant des suffrages.

Quand ils perdaient un vieil et cher ami, ils le pleuraient sans doute, comme nous le verrons, mais ils pensaient qu'une bonne manière de l'honorer était de lui chercher un digne successeur, et ils s'en préoccupaient sans délai. Rien de plus typique à cet égard, et de plus « représentatif » de l'état d'esprit des académiciens d'alors, qu'une lettre de Vitet, écrite quelques jours après la mort du chancelier Pasquier : « Les candidats vraiment indépendants sont pour nous chose si rare qu'il faut les répartir avec art et calcul, chacun selon sa case, comme les pièces d'un échiquier. La case du chancelier est presque unique pour Duchâtel[1]. S'il peut nous servir et nous aider à maintenir notre majorité, c'est dans ce cas ou jamais. Le défaut de titres littéraires n'est pas une objection pour remplacer le chancelier. Les purs gens de lettres ont déjà fait leur deuil de ce fauteuil, et, politiquement parlant, personne ne peut parler de ces temps-là et de l'homme lui-même avec plus de convenance, de modération et d'esprit politique que Duchâtel. C'est là un genre d'argument que tout le monde admet. »

« Les purs gens de lettres », pour reprendre l'expression de

[1] Ce fut Dufaure qu'on se décida à porter.

Vitet, étaient alors réduits à la portion congrue. De plus, le préjugé était à peine vaincu, qui proclamait non académiques certains genres, la comédie en prose, par exemple, et surtout le roman. Au ton ironiquement chagrin dont le chancelier Pasquier parle de « l'entrée du roman moderne dans l'Académie française », nous ne nous douterions guère qu'il s'agit de l'inoffensif et idéaliste Jules Sandeau.

En dehors des élections, les prix mêmes à distribuer devenaient une occasion de bataille. C'est le mot même qu'emploie Guizot pour raconter le dissentiment auquel donna lieu l'attribution du prix Gobert en 1857. Le plus plaisant est qu'après s'être écrié d'un ton de triomphe : « C'est un mauvais livre détrôné et un bon livre couronné », sa conscience lui fait ajouter : « Au fond, deux livres médiocres. » Si oubliés que soient les deux concurrents, il serait de mauvais goût de les nommer ici.

Dans cette stratégie académique, les anciens parlementaires avaient généralement pour alliés ceux que l'on peut appeler les académiciens catholiques, avec Montalembert, l'évêque d'Orléans, le comte de Falloux et Lacordaire. Parfois, les questions philosophiques soulevaient des orages, comme ce jour où Cousin et Montalembert, tous deux également impétueux, se heurtèrent à propos d'un livre du futur P. Gratry et où les échos du palais Mazarin retentirent d'éclats inaccoutumés. Mais, le plus souvent, on se rendait justice de part et d'autre et on faisait campagne ensemble, aussi bien contre le pouvoir personnel que contre l'athéisme révolutionnaire. Le comte Molé racolait des voix pour Falloux, sans se douter que celui-ci hériterait de son propre fauteuil. Il y avait aussi d'influents et gracieux intermédiaires, comme la duchesse de Sagan, qui écrivait en quittant le Bourg-d'Iré [1] : « Autant je m'ennuie et me défie des *petits dévots*, autant j'aime à respirer l'air des grands chrétiens. Et je n'en connais pas de plus dignes de ce nom que mes amis angevins. L'Académie ne saurait mieux se recruter qu'en les appelant. Vous leur donnerez votre voix, n'est-ce pas? »

Si les élections et les délibérations ne mettaient en émoi que le petit cercle proprement académique, les réceptions étaient alors des événements : sans être précisément plus courues qu'aujourd'hui, ce qui serait difficile, elles l'étaient autrement, et pour des motifs différents, comme on peut s'en convaincre en relisant les *Jeudis de Mme Charbonneau*. Le snobisme ne perd jamais ses droits, ni le désir, dans ce pays égalitaire, de faire partie, fût-ce

[1] Il faut peut-être rappeler, pour les très jeunes lecteurs du *Correspondant*, que c'était l'habitation du comte de Falloux, en Maine-et-Loire.

pour deux heures, d'une assemblée de privilégiés; mais l'envie de contempler le « Tout-Paris mondain et théâtral » inspirait moins, à cette époque, les solliciteurs de billets que la curiosité littéraire et surtout l'espoir de saisir au vol quelques allusions politiques. Quand l'auditoire était déçu de ce côté, le talent des orateurs lui réservait d'appréciables compensations, comme à la réception de Mgr Dupanloup, que Molé qualifiait de « curieuse, importante et mémorable... Rien ne saurait vous peindre, ajoutait-il, l'enthousiasme avec lequel cette péroraison, pleine d'indulgence évangélique, de douceur et de charité chrétienne, de tact et parfois de grâce, a été reçue. » L'empressement fut plus vif encore pour la mémorable séance qui vit, selon l'expression de la duchesse de Sagan, « le célèbre Dominicain reçu par l'illustre calviniste ». Retenu en Auvergne par sa santé, Barante ne put y assister; les récits de ses amis laissent percer le regret que Lacordaire n'ait pas profité de l'occasion pour faire le procès de la politique italienne de Napoléon III [1].

Le « tyran » témoignait de sa mauvaise humeur en ne faisant pas reproduire au *Moniteur* les discours qui l'avaient particulièrement froissé : la vengeance était anodine, et ne rappelait Tibère que de fort loin. Un décret de 1855, qui attribuait au gouvernement la nomination des employés de l'Institut et qui créait une nouvelle section à l'Académie des sciences morales, parut plus inquiétant; mais, en présence de l'émotion manifestée par l'Académie française, on n'osa pas lui imposer une adjonction analogue.

*
* *

C'est une tendance naturelle aux vieillards que de regarder en arrière, quand surtout le présent les trouve mécontents ou inoccupés. Barante et ses amis n'y échappaient point, mais ils étaient bien trop libres d'esprit pour se montrer de purs et simples *laudatores temporis acti*, et pour entonner aveuglément les louanges de l'époque qui les avait vus jeunes et influents. Peu de générations pourtant avaient assisté à des événements plus nombreux et plus importants; à quelques variantes près, tous auraient pu emprunter cette énumération à la duchesse de Sagan : « Née en 93! j'ai vu de près la chute de la Prusse, ma patrie. J'ai assisté

[1] Dans une lettre infiniment curieuse, Théophile Foisset raconte que le comte de Falloux déploya en vain sa plus séduisante diplomatie pour amener Lacordaire à aborder dans son discours la question romaine; le religieux, encore pénétré des influences giobertistes de sa jeunesse, en voulait à Pie IX de s'être séparé des libéraux italiens.

depuis à la gloire et à la chute du premier Napoléon, à la Restauration, au congrès de Vienne, aux Cent-Jours, à Waterloo, à la mort de Louis XVIII, à l'exil de Charles X, à la longue série d'expédients qui a fini au 24 février, aux horreurs de 48 et 49... C'est avoir trop vécu! » L'aimable femme n'en ajoutait pas moins, en donnant rendez-vous à Barante à Rochecotte ou à Valençay : « Nous repasserons le passé. A nos âges, l'avenir ne compte plus guère, et ce qui en reste se présente trop disgracieusement pour qu'il soit bon d'y plonger nos tristes regards. Mais ce passé si rempli, si divers, que ne fournira-t-il pas à nos entretiens? »

Ce passé devenait le domaine des historiens, ce qui provoquait chez les contemporains de la duchesse et de Barante deux ordres d'impressions très différents, sinon contradictoires. Tandis que Molé, par exemple, se plongeait avec délices dans l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, disant : « J'aime fort qu'on me raconte les années où j'ai vécu, » Rémusat constatait en termes désespérés et désespérants la radicale impuissance des historiens à faire revivre exactement les époques et les personnages qu'ils n'ont pas vus de leurs yeux. Le chancelier Pasquier se plaçait à un autre point de vue; cette évocation du passé éveillait en lui des scrupules; c'est ainsi qu'il éprouvait le besoin d'expliquer comment ses amis et lui avaient continué à servir le premier Empire malgré la guerre d'Espagne : « Qu'elle est donc puissante la fascination de la gloire, et surtout de la gloire des armes, puisqu'elle a pu nous éblouir jusqu'au point de nous faire passer au milieu de tels faits, sans qu'ils nous aient en rien retenus sur la route où nous étions lancés!... Et cependant il faut le dire pour notre honneur, nous n'avons jamais su complètement, même approximativement, aussi longtemps qu'elle a duré, les horreurs, les iniquités de cette lutte où toutes les espèces de droits ont été si indignement foulés aux pieds. »

En même temps que l'arbitraire de Napoléon Ier, le caractère factice et précaire des institutions représentatives en France apparaissait à ces anciens parlementaires : avec une sincérité attristée, ils convenaient que les trente années de leur maturité avaient été consacrées à la poursuite d'une chimère. Après avoir été témoins de tant de révolutions, la conviction angoissante s'imposait à eux désormais, que la France était vouée au régime du provisoire. C'est ce que Pasquier exprimait en termes saisissants, à propos de l'espoir qu'on fondait sur la naissance du prince Impérial : « La stabilité, en effet, est un si grand bien! Mais comment oserai-je m'en flatter, et pour une telle cause, moi qui ai presque littéralement assisté à la naissance du roi de Rome, du duc de Bordeaux et du comte de Paris! »

Si le chancelier prenait plaisir à repasser avec ses amis les souvenirs de leur commun passé, il n'était point partisan, comme ses dernières dispositions l'ont bien prouvé, de ces publications prématurées, qu'a multipliées depuis lors notre impatiente curiosité : « Plus j'y réfléchis, plus je demeure convaincu que la sincérité, le premier mérite de tout homme qui écrit sur l'histoire de son temps. entraîne avec soi la condition de ne se livrer que très tardivement à la moindre publication. Si on ne se résigne pas à cette condition, il faut de toute nécessité s'imposer des réserves qui devront se rencontrer précisément dans les instants les plus importants, les plus décisifs, de l'histoire qu'on entreprend de retracer. » Voilà des réflexions qui, pour être vieilles de près de cinquante ans, n'ont rien perdu de leur à-propos.

*
* *

Exempts d'ambition pour l'avenir, dégagés de toute illusion quant au passé, Barante et ses amis étaient, semble-t-il, dans les meilleures conditions pour apprécier le présent, c'est-à-dire le gouvernement de Napoléon III. La sévérité de leurs jugements n'en est que plus remarquable, si l'on se rappelle surtout que presque tous avaient été hauts fonctionnaires du premier Empire.

Ils se montrent réservés sur les individus, n'étant ni d'un temps, ni d'une école où les personnalités fussent en faveur : à peine trouverait-on, çà et là, une boutade sur les dettes de Saint-Arnaud, sur l'oraison funèbre du roi Jérôme[1], sur les catholiques férocement gouvernementaux[2], sur les « Romains de 1830 » qui, après dix-huit ans d'opposition libérale, se déclaraient les féaux de l'empereur, sur Thiers enfin, que les doctrinaires n'avaient jamais goûté et qu'ils accusaient de méditer une conversion au régime établi[3]. Les cris d'indignation sont rares aussi : ces gens d'âge et de sens rassis ne s'emportent que sous l'impression de quelque mesure exorbitante, comme la confiscation des biens de la famille d'Orléans ou les poursuites correctionnelles contre Montalembert et le *Correspondant*.

C'est sur les procédés et les principes de gouvernement qu'ils s'arrêtent le plus volontiers. Le tableau de l'enthousiasme populaire en Auvergne après le coup d'Etat est enlevé de main de maître,

[1] « Bossuet et le Grand Condé; l'abbé Cœur et le roi de Westphalie. Tout n'est-il pas en juste proportion? »

[2] « L'un d'eux disait l'autre jour à propos d'un adversaire qui l'avait contrarié : « La pensée de l'enfer me console de ces choses-là. »

[3] « Sans ses dames il serait déjà aux Tuileries (1860). »

ainsi que le récit du pébliciste de 1851, où maires et juges de paix annoncent que les abstentionnistes seront considérés et traités comme des hommes dangereux. Barante, dès les premiers jours, dénonce le vice de ce despotisme, qui se réclame sans cesse de la démocratie et prétend tenir à l'écart toutes les supériorités sociales, tandis que Napoléon I[er] les avait appelées à lui; il montre Louis-Napoléon se laissant insensiblement duper par les manifestations d'une prétendue opinion publique, qui n'existe point en dehors de l'impulsion gouvernementale : « C'est lui qui tire lès ficelles du pantin, et il le prend pour un être vivant. »

Le vieux chancelier Pasquier était plus dur encore, quand il mesurait la décadence des mœurs publiques. Ce qui le choquait, c'étaient moins les proportions de certaines fortunes financières (il en avait vu de bien autres exemples sous le Directoire et Napoléon), que la complaisance de la cour et de la société à en accueillir les possesseurs. Lui qui avait appartenu au parlement de l'ancien régime, il ne déguisait pas son dédain pour des magistrats instructeurs, pour des juges correctionnels, qui poursuivaient et condamnaient sur l'ordre du ministre. Le mal n'était point limité à la magistrature, qui, d'ailleurs, dans son ensemble, conserva alors son indépendance. La perspicacité de Barante lui faisait signaler, dans la situation morale et sociale de tous les fonctionnaires, une transformation qui est devenue évidente à la fin du dix-neuvième siècle, mais qui remonte bien au second Empire : « ...Cette nombreuse nation de fonctionnaires, qui doivent tous leur position et leur avancement à la faveur et à la démonstration de zèle, qui passent leur vie en sollicitations, qui n'ont d'autre but d'ambition que leurs appointements, de sorte qu'il n'y a plus ni magistrats ni administrateurs, mais des serviteurs à tous les degrés. Autrefois, les emplois publics n'étaient pas une carrière, mais une position, on pourrait presque dire une possession, et formaient une aristocratie; aujourd'hui ni les gouvernants, ni les gouvernés ne veulent rien de pareil. »

Ces esprits éminents, qui, tous, s'étaient plus ou moins mêlés de diplomatie, devaient être particulièrement émus et alarmés de la politique extérieure de Napoléon III. Ils furent inquiets dès la guerre de Crimée, quoique la plupart d'entre eux eussent défendu l'alliance anglaise sous Louis-Philippe, et que le souvenir ne fût pas effacé des mauvais procédés du tsar Nicolas à l'égard de la monarchie de Juillet : « Je veux bien le peuple français ami du peuple anglais, écrivait Pasquier, mais sous la condition que cette amitié ne soit pas un servage et qu'elle ne nous conduise pas à des sacrifices insensés et tout à fait en dehors de nos intérêts. »

Et Guizot, l'ancien fauteur de l'*entente cordiale*, se voyait forcé de faire, au moment de la grande révolte de l'Inde, une constatation qu'on croirait datée d'hier, tant elle s'applique exactement à la guerre du Transvaal : « Les Anglais sont bien impopulaires en Europe. Tout le monde prenait plaisir à leurs revers, et la perspective de leurs succès déplaît partout. »

La guerre d'Italie parut une bien autre folie. Après avoir voulu douter jusqu'au dernier moment [1], Guizot mesurait avec épouvante l'atonie, l'indifférence générales en face d'événements si graves : « Il n'y a pas trace de politique dans l'esprit du public : il ne juge pas la guerre, il n'en sonde ni les motifs ni les conséquences; il assiste à un spectacle, et l'amusement qu'il y prend surmonte l'inquiétude qu'au fond il en ressent. » Avec l'étrange clairvoyance des vieillards, le chancelier prédisait déjà une troisième invasion, où l'Empire s'effondrerait et où la grandeur française subirait une profonde atteinte : « Je plains ceux qui devront assister à de telles catastrophes, et rien qu'à les prévoir mon âme s'en attriste profondément. » Son indignation était si vive, que sa naturelle équité en était altérée et qu'il contestait à Cavour le titre d'homme d'Etat [2].

Le gâchis diplomatique qui suivit la guerre d'Italie ne donnait que trop de prise à la critique des hommes d'expérience. Barante baptisait les nouvelles contradictoires écloses chaque matin le « bulletin du chaos ». Le duc Victor de Broglie traitait de « charrettes embourbées » les entreprises de la politique impériale, « depuis la Cochinchine jusqu'au Mexique, en passant par l'Italie ». Le même observateur donnait la note juste sur l'attitude de la France en face de l'insurrection polonaise de 1863 : « Les pauvres Polonais sont les gladiateurs du moment présent; ils se font égorger pour défrayer les journaux de déclamations et fournir aux belles dames l'occasion d'étaler de beaux sentiments [3]. »

Ce pessimisme trop justifié n'avait rien pourtant de systématique

[1] « Je suis un vrai saint Thomas avec les fous. Je n'ai pas encore mis tout à fait le doigt dans la plaie d'aujourd'hui. Pourtant, mon incrédulité est près d'être vaincue. La peur des assassins italiens, les anciens engagements, les exigences du roi de Sardaigne en donnant sa fille, l'influence du prince Napoléon et de ses entours, l'emporteront, probablement, sur les conseils de la politique et même sur les goûts d'un repos voluptueux. »

[2] A l'inverse, il faut noter ce jugement de Guizot, dès 1864 : « Je ne connais aujourd'hui en Europe que M. de Bismarck qui ait l'air d'un ambitieux vrai et qui poursuive un dessein, parce qu'il l'a conçu et le veut; il n'est ni sensé ni honnête, mais il est quelqu'un. »

[3] Le duc Victor de Broglie avait la même manière humoristique d'apprécier le fameux décret de novembre 1861 : « Ce n'est pas un gouvernement libre qui s'élève, mais c'est un gouvernement absolu qui dégringole. »

ni de glacé, comme il arrive trop souvent aux personnes avancées en âge. Pasquier, nonagénaire, prenait texte d'une publication anglophile de Montalembert pour se lancer dans un éloge enthousiaste de la France, de son génie et de son histoire; au bout d'une grande page, il s'arrêtait essoufflé, et s'excusant avec une charmante bonhomie : « C'est un reste de bouillonnement dont, quand je n'étais pas encore trop vieux, mon sang était capable. » Barante et Guizot tombaient d'accord que si le dix-neuvième siècle n'était pas parfait, il valait mieux que ceux qui l'avaient précédé et qu'il avait consacré une notable amélioration dans les rapports « du fort et du faible, du riche et du pauvre, du gouvernant et du gouverné ».

*
* *

Une des dernières lettres de Guizot à Barante se termine par cette touchante formule : « Tout à vous comme il y a cinquante ans. » A quelques années près, les autres correspondants eussent pu en dire autant, et comme il arrive aux amitiés vraies, la durée même du lien le rendait plus solide et plus doux.

Malgré leur sérénité d'âme, ils ressentaient et ils exprimaient vivement la douleur de voir s'éclaircir chaque jour le nombre de leurs contemporains. « Ne sentez-vous pas comme moi, écrivait Molé, le vide s'agrandir d'une manière accablante? » — « Rester isolé, reprenait Barante, au milieu des générations qui sont étrangères à vos souvenirs, qui ont d'autres pensées, je dirais presque un autre langage, ce n'est pas vivre, mais survivre. » — Le doyen du cénacle, le chancelier Pasquier, tout en plaisantant sur ce qu'on s'obstinait à appeler sa « belle vieillesse », s'assombrissait lui aussi à la pensée des amis disparus : « Me voilà remis de la faiblesse où m'avait jeté mon dernier petit catarrhe, marchant cahin-caha dans ma quatre-vingt-quinzième année, en attendant qu'un catarrhe plus vigoureux m'entraîne à sa suite et me tire de ce monde où j'aurai passé si longtemps, où je laisserai si peu de gens ayant passé leur vie avec moi. » — Mais personne ne rendait cette idée d'une façon plus délicate et plus élevée que la duchesse de Sagan : « J'ai passé ma jeunesse à rêver un château qui réunirait tous ceux qui s'aiment et s'entendent. Le nombre n'en eût jamais été exclusif. Voici que le soir de la vie s'avance sans que la première pierre de mon château soit posée, et je n'ai plus d'espoir que dans la réunion éternelle. »

Chez ces natures d'élite, les deuils privés comme les tristesses publiques n'étaient jamais une cause d'aigreur ni de morosité; tous auraient pu plus ou moins prendre leur part du compliment que la

duchesse adressait à Barante, après deux jours passés ensemble à Orléans : « Il m'est doux d'avoir vu qu'avec la grâce de Dieu vous avancez dans la vie aussi calme, aussi paisible, aussi semblable à vous-même, aussi doux aux autres, aussi spirituel, aussi parfaitement aimable et attachant qu'aux époques où il était plus facile d'avoir goût à vivre. »

Les rencontres des amis se faisaient rares en effet. Malgré l'attrait de la société parisienne et des réunions de l'Académie, le baron s'attardait de plus en plus à Barante, retenu par le panorama des montagnes, par les richesses de sa bibliothèque, et surtout (sans qu'il en transpire un mot dans ses lettres) par la douceur de la bienfaisance largement, discrètement et personnellement exercée, selon les meilleures traditions des châtelains de l'ancien temps. Le chancelier Pasquier, au contraire, ne quittait plus guère Paris; il expliquait spirituellement que le séjour de la campagne est bon à l'âge des yeux perçants et des jambes solides, mais que le rat qui vieillit doit devenir le rat de ville; la vérité est que, Parisien dans l'âme, le vieux parlementaire s'était senti toujours en exil quand il lui avait fallu franchir le mur d'enceinte. Quant à la duchesse de Sagan, installée maintenant à demeure dans sa principauté prussienne, elle ne venait plus en France qu'en visite chez ses enfants.

Un trait commun de ces sereines et lumineuses vieillesses, c'était la part de plus en plus considérable qu'elles donnaient aux préoccupations et aux aspirations religieuses. Tous ne pouvaient sans doute pas dire, comme Barante : « Il y a cinquante ans que je lis chaque jour un chapitre de l'Evangile. » Mais tous, même ceux dont les lectures ou les actions avaient été naguère moins édifiantes, empruntaient aux espérances chrétiennes la force d'envisager sans effroi la séparation toute proche.

Le spirituel comte de Sainte-Aulaire, quinze jours avant sa mort, remercie Barante de lui avoir écrit au sortir de la messe : « Ce point de départ est entre nous très sympathique. » Se sentant condamné, il croit la fin lointaine encore, se reproche de prolonger l'angoisse des siens : « Il y a encore de l'huile dans la lampe, mais il ne faudrait pas un fort coup de vent pour emporter le lumignon qui brûle encore. Heureusement que vous et moi savons où il irait. »

Gallican par tradition héréditaire et parlementaire, le chancelier Pasquier n'avait jamais abdiqué les convictions de son enfance; les passages de ses lettres seraient trop nombreux à citer qui révèlent un esprit foncièrement chrétien. Notons seulement ce que le duc Victor de Broglie disait de ses derniers moments : « Il était dès longtemps et très sincèrement préparé; tout s'est passé avec une

parfaite simplicité et comme les meilleurs amis de son âme pouvaient le souhaiter. »

Les lettres les plus belles, au point de vue religieux, sont celles de la grande dame qui, sous le nom de duchesse de Dino, avait promené dans l'Europe l'éclat de sa beauté et le bruit de ses succès mondains. Cette ardente nature avait été tournée vers la piété par l'abbé Dupanloup, qu'elle avait aperçu aux catéchismes de la Madeleine et mandé près de Talleyrand mourant. Une fois convertie, elle s'était donnée à Dieu tout entière, prenant en dégoût ses obligations de fortune et de monde, tenaillée par le souci et le désir de l'au-delà : « Au milieu de tous ces accablements je sens un vide, une soif qui ne s'étanche pas ailleurs que dans les courts moments que je soustrais aux intérêts humains, pour me retrancher dans cette solitude impénétrable où je n'admets guère que l'aigle de Meaux. Quand je sens ses ailes planer au-dessus de moi, le poids du jour tombe de mes épaules, et je sens mes propres ailes qui poussent. Oui, je suis bien de votre avis, Bossuet n'est nulle part aussi intelligent et si sublime que dans ses sermons. » Et quand la mort fut enfin venue, précédée d'une pénible maladie, sa sainte fille, la marquise de Castellane, écrivait : « Les souffrances ont été longues, cruelles. Elle embrassait ces parcelles de vraie croix avec reconnaissance, avec amour. »

Sainte-Aulaire partit le premier, à l'automne de 1854, au lendemain de la triomphale réception de Mgr Dupanloup à l'Académie française. Un an plus tard, le comte Molé succombait brusquement à une attaque d'apoplexie : sa dernière lettre, encore que teintée de mélancolie, contenait des projets d'avenir et témoignait d'une intelligence aussi alerte que jamais. C'était un grand nom qui s'éteignait et une figure considérable qui disparaissait; néanmoins, il fut plus regretté que pleuré. Je ne parle pas de Guizot, qui avait sur le cœur les dissentiments politiques du temps de la coalition, et qui écrivait un peu sèchement : « Ce très aimable homme n'avait pas d'amis. » Mais le chancelier Pasquier, en rappelant tous les souvenirs qui l'attachaient à Mathieu Molé, depuis leurs deux pères siégeant à côté l'un de l'autre au Parlement et montant ensemble sur l'échafaud, confessait qu'il n'avait jamais eu avec lui de complète intimité; et la duchesse de Sagan indiquait quelque chose de semblable dans un portrait que les historiens recueilleront, tant la touche en est délicate et fine : « Les amertumes s'étaient effacées; je lui avais pardonné quelques mauvais procédés dont lui-même ne se souvenait sans doute plus. Et si je n'ai jamais placé son caractère au niveau de son esprit, je trouvais à celui-ci un tel charme, à son langage, à ses manières,

à sa dignité extérieure si naturelle et si simple, à son parfait bon goût une telle séduction, une si incontestable supériorité, qu'au travers même des orages politiques, des concurrences ambitieuses, et des diversités de directions, j'en ai toujours subi l'irrésistible attrait. Aussi je reste tristement saisie et appauvrie. »

Sans avoir fait aussi grande figure, le comte de Salvandy ne comptait que des amis parmi les parlementaires, et sa mort, admirable de stoïcisme et de résignation, leur fut à tous une tristesse : « Il était si bienveillant, écrivait Barante, que personne n'avait jamais eu à se plaindre de lui. Ses opinions étaient modérées et raisonnables, bien qu'il fût vif et courageux à les soutenir; sa fin comme sa vie a eu de l'éclat et du retentissement. » Presque en même temps mourait la princesse de Lieven, dont le salon était depuis si longtemps un centre pour les amis de Guizot; celui-ci trouvait une amère consolation à retracer en détail les derniers moments de celle qui avait été son Egérie au ministère, sa consolatrice après 1848.

Chaque année presque amenait un deuil : « Ces disparitions successives, écrivait la duchesse de Sagan, en comblant de plus en plus le large gouffre du passé, ne nous réservent plus que tout juste la place qui nous est destinée à nous-mêmes. » En 1860, c'était le duc Decazes qui, tombé du pouvoir à quarante ans, mourait octogénaire sans en avoir repris possession. En 1862, le doyen du groupe, le chancelier Pasquier, « le plus complet représentant du passé », comme disait Guizot, s'éteignait presque sans agonie, et quelques mois plus tard, la duchesse de Sagan elle-même allait sonder ce mystère de l'éternité dont elle aimait tant à s'entretenir dans ses dernières années.

Le tour de Prosper de Barante vint à la fin de 1866, après deux jours de maladie : il avait quatre-vingt-quatre ans. Familier de longue date avec la pensée du surnaturel, l'influence de sa femme l'avait conduit depuis un certain temps, non seulement à l'exacte observation des pratiques religieuses, mais à la plus édifiante piété. Il n'avait pas attendu jusque-là pour composer une prière de famille qu'on récite encore à Barante, et qui mérite de trouver place ici, tant elle tranche sur la mièvre banalité des formules analogues :

« Mon Dieu, regardez avec bonté une famille réunie pour vous prier. Accordez-nous assez de réflexion pour connaître votre loi que vous avez écrite dans la conscience de chaque homme, assez de volonté pour la suivre, assez de constance pour y persister. Ne nous punissez pas de nos fautes par le découragement et la négligence. Que nos prières soient sincères, que

nos pratiques soient conformes à la foi chrétienne. Inspirez-nous l'amour de notre prochain, la douceur et l'affection pour nos semblables. Faites que nous nous aimions les uns les autres, et que nous vivions unis dans des sentiments honnêtes et chrétiens. Donnez-nous assez de résolution et de persistance pour que notre temps ne s'écoule point dans la distraction et l'oisiveté, mais que la tâche et les devoirs de chaque jour soient accomplis régulièrement. Epargnez-nous, si telle est votre providence, les maux de cette vie. Conservez ceux qui nous sont chers, et dirigez-les dans la voie du bien. Préservez notre pays de troubles et de malheurs. Accordez vos lumières à ceux que vous avez préposés à nous gouverner. Si, dans des vues ignorées de nous, vous n'écoutez pas nos prières, si vous nous envoyez des afflictions, que votre volonté soit faite. Donnez-nous en consoation une humble soumission et une pieuse confiance[1]. »

« C'était un doux », dit en prononçant son éloge funèbre Victor de Broglie, le seul de ses amis qui lui survécût avec Guizot. Ces mots résument les qualités de cœur qui s'alliaient chez Prosper de Barante à un rare mérite intellectuel, et qui lui avaient valu de si unanimes sympathies tout le long de sa carrière. On a parfois reproché aux doctrinaires, dans leur culte exclusif pour les dons de l'esprit, d'avoir trop mesuré la part du sentiment. La belle publication de M. Claude de Barante suffit à réfuter ce grief : on aurait peine sans doute à trouver un groupe d'amis échangeant des réflexions plus hautes, plus délicates, plus raffinées; mais il serait difficile aussi de citer un cercle où les relations politiques, littéraires, sociales, aient été cimentées par des affections plus cordiales, plus persistantes, plus désintéressées.

L. de Lanzac de Laborie.

[1] J'emprunte ce texte au livre mal coordonné et peu orthodoxe, mais très curieux, au demeurant, de M. Léon Séché sur les *Derniers jansénistes*. Barante y figure comme un transfuge du jansénisme, converti au « molinisme » par sa femme!

LE MENUISIER

I

Je rentre de Saint-Sulpice, où j'ai eu, comme tous les dimanches, la messe de huit heures et demie. Mme Bougeard, ma propriétaire de la rue Cadet, me tend une lettre, et, narquoise :

— Votre bonne amie est fâchée, monsieur Charles, voici une lettre qui n'est pas de sa main, à ce qu'on dirait...

Chaque semaine, cette dame grasse a pris l'habitude de cligner de l'œil en me remettant la lettre de ma mère. Elle veut, à toute force, que ce soit de ma « payse ». Je lui ai dit une fois, aussi sèchement que possible, qu'elle se trompait. Elle continue, me dit des malices tous les dimanches et a l'air d'y prendre un plaisir extrême :

— Elle doit être brune, n'est-ce pas, Monsieur Charles? Les brunes sont volages, prenez garde.

Je n'y fais plus attention et je grimpe à mon quatrième où je lis avec piété, avec amour, les choses douces que me dit ma mère.

Aujourd'hui la lettre n'est pas d'elle. Sur l'enveloppe, je reconnais l'écriture de mon père, sa grosse écriture d'homme des champs.

— Y a donc de la brouille dans le ménage, monsieur Charles? soupire Mme Bougeard.

Je ne réponds rien, le cœur à cent lieues là-bas, tout près de la petite table où ce rude travailleur qu'est mon père a dû se donner du mal en écrivant cette belle adresse. Une « M » majuscule qu'il a tournée magistralement me fait sourire. C'est vraiment bien pour un homme qui n'écrit que tous les trois ans.

Depuis que je suis à Paris, — quatre ans tout à l'heure, — j'ai reçu une lettre de mon père, une seule. C'était pour me féliciter du succès de mon premier examen. Trois lignes au plus :

« Mon cher Charlot,

« Tu nous as fait plaisir. Ta mère est bien heureuse et moi aussi, tu comprends.

« Continue à travailler. Courage, conduite et obéissance. Quand

tu reviendras au pays, on aura du bonheur. Nous t'embrassons de tout notre cœur.

« Ton père qui t'aime,

« Yves Le Guillou. »

Je l'ai gardée, sa bonne lettre, et je l'ai toujours dans mon portefeuille comme un viatique. Toutes les fois que le découragement me prend, que des idées de plaisir me hantent, moi, le pauvre boursier de licence, je la relis sa lettre, et c'est si bien mon père, ces quatre lignes maladroites, aux lettres plantées tout de travers, c'est si bien ses gros doigts inhabiles et son cœur d'honnête homme, que ce méchant bout de papier m'a tenu jusqu'aujourd'hui, Dieu merci, ferme dans le bon chemin.

Voici donc sa seconde lettre. Si je ne l'ouvre pas plus vite, c'est que je devine un peu ce qu'elle contient. Il y a du nouveau à la maison, c'est sûr.

Ma tante Magdeleine (elle est toujours au courant de tout, ma tante; comment fait-elle!) m'a écrit ces jours derniers et m'a touché un mot d'un douzième enfant qui serait en route pour chez nous. — Il est bien avancé en chemin, — disait-elle.

C'est cela. Le petit douzième est arrivé, et mon père, contraint par les circonstances, a dû prendre sa plume des grands jours. J'ouvre et je lis :

« Mon cher Charlot,

« C'est pour te dire que tu as un autre petit frère d'hier soir. Ta mère va aussi bien que possible. Elle veut que son Charles vienne au pays pour être le parrain. Si cela ne gêne pas ton travail, je serai content de te voir. Je te mets une pièce de vingt francs pour la route.

« Ecris-moi sans manque, et, encore une fois, si, de t'absenter, cela ne te causait point de tort vis-à-vis de tes professeurs, viens à la maison. Tout le monde sera heureux. Je t'embrasse du fond du cœur.

« Ton père,

« Yves Le Guillou.

« Ta mère me dit d'ajouter qu'elle a grande envie de te voir. Fais ton possible. »

Ma pauvre mère, c'est elle qui m'écrit chaque semaine, et il a fallu ce petit douzième pour qu'elle passât la plume à mon père. Encore a-t-elle dû le surveiller de loin et l'encourager beaucoup.

Le samedi matin, en temps ordinaire, maman doit se dire : « Je

vais écrire à mon fils », et pendant une heure son cœur maternel s'épanche en un flot de tendresses! Au plaisir qu'elle me fait, je sens toute la joie qu'elle se donne à elle-même. Les gâteries dont elle m'entourait à la maison, elles sont dans sa lettre! Elle m'appelle « mon boudet », comme au temps où j'étais enfant.

Être loin de sa mère, n'est-ce pas redevenir petit pour elle? Certes, une lettre de mon père me fait du bien, mais que c'est bon une lettre de maman! Toute la journée, quand j'en ai reçu une, il semble, dans la grande ville indifférente et froide, que je me réchauffe au feu intime de cette bonté lointaine qui veille sur moi jalousement.

Ma sœur Louise m'a écrit deux ou trois fois, car maman est souvent bien faible, ce que vous comprendrez quand je vous aurai dit que je suis l'aîné de onze enfants, que dis-je? de douze depuis hier soir, et que ma mère nous a tous nourris au sein! Ah! c'est son orgueil, cela, à ma bonne mère! Aujourd'hui, Louise, étant une jeune fille (elle a eu seize ans cette année), ne pouvait pas décemment m'écrire cette lettre. Mon père, bravement, s'est dévoué et j'ai là, sous les yeux, son écriture énergique, qui décèle sinon de l'art, du moins une touchante bonne volonté. « Ecris-moi sans manque », me dit-il.

Non, je ne vous écrirai point, mon père. Je ferai mieux. Je pars demain matin, après le cours de métrique de M. Vasselot, par le train de 8 heures 40, qui me dépose à la gare de Plounévez, là-bas, en pleine brousse, vers les 6 heures du soir. De là, je prends la voiture de Jean Le Floch, le courrier, qui me descend devant chez moi à 9 heures, bien plus tôt qu'on ne s'y attend.

A cette heure-là, les petits frères et les petites sœurs sont couchés, excepté Louise. De sa chambre, ma mère entendra mon pas, dès que j'entrerai dans la cuisine, et mon père dira : « Tiens! c'est mon gars! » en me serrant un bon coup. Louise fouillera tout de suite dans ma valise pour voir si je lui rapporte quelque chose, et la joie qui sera dans l'air picotera les yeux des petits qui feront un branle-bas général et viendront, en chemise, me courir dans les jambes. Mon père voudra rétablir l'ordre, mais ne pourra tirer un son de sa gorge, tant son cœur aura grossi en cette minute de bonheur.

Agissant de ruse, je m'échapperai et j'irai embrasser ma mère dans son lit. Ses cheveux, qui s'argentaient déjà quand je suis parti, seront bien arrangés dans son bonnet ruché. Elle aura la belle chemisette brodée que je ne lui ai jamais vue qu'aux jours de baptême, c'est-à-dire huit ou dix fois dans ma vie, la même sans doute qu'elle mit pour son aîné, pour le grand garçon qu'elle

embrassera demain soir, toute fière de me voir beau comme un « Monsieur », avec ma barbe frisée et mon chapeau long...

C'est donc entendu, je pars demain matin... Aujourd'hui, il me faut aller toucher mon mandat, acheter dans un bazar de quoi faire plaisir là-bas en arrivant. Ce soir, j'arrangerai le tout dans ma valise et demain, à 9 heures, en route pour la Bretagne!

. . . .

II

— Plounévez!... Plounévez!... Une petite gare en carton perdue dans la vaste lande toute rose sous le soleil qui va mourir! Plounévez! Une voix court le long des wagons indifférents et clos. Je descends seul. Immobile un instant, je regarde vers l'ouest en feu les rails s'allonger à n'en plus finir, à travers les ajoncs et les bruyères, et ces lignes rigides me font ici l'effet d'une chose anormale et méchante, tant l'immensité de la lande est sereine et douce par ce soir d'été!

Le train est déjà reparti. Je le suis des yeux, bizarrement impressionné par sa petitesse dans cette plaine sans fin, et par son air de jouet dangereux et brutal.

Le chef de gare attend mon billet. C'est une nouvelle figure. J'aurais préféré retrouver l'ancien, M. Leroy, un bon vieux qui est resté longtemps à Plounévez et que la Compagnie laissait là en pénitence, parce qu'il « buvait ». Celui-ci est jeune et doit terriblement s'ennuyer. Du moins, c'est ce que je crois deviner à sa mine jaune, à son regard trop fixe qu'il pose lentement sur moi et sur ma valise d'où sort un bout d'étoffe bleue, la robe d'une des poupées que j'ai achetées pour les petites filles. Il me prend mon billet d'une main molle et me demande :

— Vous comptiez peut-être sur une voiture, Monsieur? Il n'y en a que deux dans toute la journée : la première, le matin, au train de Brest, la seconde, à 11 heures ce soir, au 127 qui monte sur Paris.

— Diable! me voilà bien! moi qui comptais coucher à Ploulech ce soir!

— Si vous avez de bonnes jambes, le mieux est d'aller jusqu'à Kerdaniel, où vous trouverez un lit. Il y a d'ici 5 petits kilomètres à peine par la lande.

— Je vais suivre votre conseil, Monsieur. Je vous remercie.

Complaisant, il m'invite à lui laisser mes bagages qu'il remettra au courrier ce soir. Je n'en fais rien, car ma valise ne ferme pas et j'ai peur que cet homme ennuyé ne s'amuse à en regarder le contenu. Il rirait trop, ce monsieur, en découvrant mon assortiment

de poupées et croirait que j'en fais commerce! Cette pensée, qui est sotte, me gêne. Je le remercie une seconde fois, puis, dans la secousse de ma résolution, j'empoigne ma valise et je pars du pied gauche, narines au vent, vers ce petit clocher d'ardoise, pointu et un peu penché, qui pique sa fine aiguille dans un ciel de soie mauve.

. . . .

Il est 6 heures. Chacun de mes pas me rapproche de mon village. Derrière moi, la gare de Plounévez n'est déjà plus qu'une petite blancheur vague noyée dans l'haleine du soir.

Sur la lande, à deux pas de moi, mon ombre danse, surmontée de mon haut-de-forme, et je pense, non sans un grain de vanité, que c'est la première fois que je viens au pays avec ce genre de chapeau. Les bonnes gens de Ploulech en resteront la bouche ouverte. Ma mère sera flattée, j'en suis sûr. Mais dame! Il faudra que je veille un peu sur les petiots. Ces mâtins-là s'asseoieraient dessus sans penser à mal et, dans toute la contrée, on chercherait en vain l'artiste capable de lui donner le coup de fer qui, déjà, lui refît tant de jeunesses! Ces chapeaux-là me coiffent bien. Sera-ce l'avis d'Yvonne Le Dû? Je le saurai, car elle est franche. Elle a, de plus, un goût délicat. Pourvu que je ne l'intimide pas, ma pauvre Yvonne! C'est qu'ici je ne suis point à Paris où les filles sont plus hardies de beaucoup...

... Dieu! que c'est loin Paris! Et la Sorbonne! Et M. Vasselot! Ce matin..., mais oui, c'est ce matin, il nous a parlé des trimètres catalectiques! Catalectique? En voilà un mot qui sonne mal dans ce pays-ci! Ce mot me fait songer à la vie compliquée qu'on ambitionne, nous, les gars de l'Armor, quand il serait si simple et si grand d'être un pâtre de ces contrées, un de ces pâtres forts et doux, dont je vois s'effacer au lointain les silhouettes pacifiques.

Puis voilà qu'à ces pensées, je déclame, Dieu me pardonne! le vers de Virgile : *O fortunatos* ... A ce vers, si connu qu'il semble s'être usé aux lèvres des hommes, je trouve aujourd'hui une saveur exquise, comme celle d'un beau fruit, que jamais ne m'avaient fait goûter les plus éloquents commentaires.

O parfum de la lande! C'est si bon, après quatre ans de bitume et de pavé de bois, de marcher droit devant soi, sans bruit ni heurt, le front dans la brise, avec de la terre, de la vraie terre du bon Dieu sous les pieds! On ferait des lieues là-dessus pour le plaisir d'en faire! Et je marche! une! deux! une! deux! une!

... Ma valise commence à peser pourtant et j'ai des fourmis dans le bras gauche. Pourquoi ne pas avoir laissé ce colis au chef de gare? Je me trouverais volontiers stupide si une voix, au fond de moi, ne me disait :

« Ne pense donc pas à ta valise. Demain, tu embrasseras ta mère, grand nigaud! »

Hop! je tends le jarret et je balance mon colis comme une plume! Me voilà plus qu'à mi-chemin!

Tout à l'heure, deux bergers, les seuls êtres que j'aie rencontrés dans toute cette immense étendue m'ont dit bonsoir en français. Donc, ce n'est pas encore mon pays par ici, et je presse le pas, dans la hâte d'ouïr enfin les rudes syllabes celtiques que je n'ai point désapprises et qui sont, je le sais, le langage des gens de Kerdaniel, la première paroisse bretonnante au sortir du pays gallo... Je ne connais point ce bourg ni ceux qui l'habitent, mais je dormirai bien, près de ce vieux clocher qui s'approche et autour duquel je vois se dresser des chaumes, gîtés dans les feuillées de hêtres et de chênes.

La route monte maintenant d'une pente rapide. Allons! hardi! mon gars! Voici les premières maisons du bourg. Et justement, pour commencer, une auberge, une belle auberge, ma foi!

A LA DESCANTE DES VOYAGEURS

TENU PAR LA Ve COLLIOU, VENDRE A BOIRE ET A MANGER
ET CAFÉ. LOGE A PIED.
MENUISIER.

III

L'enseigne naïve me plaît, car elle me replante, d'un seul coup, dans mon pays. Et la maison aussi, qui est accorte avec son brin de vigne soulignant l'enseigne, et courant, un peu maigre, autour des fenêtres à rideaux rouges.

D'où je suis, par la porte entr'ouverte, je peux voir, comme en tous les cabarets de Bretagne, une immense tonne de cidre sous la cage de l'escalier, et, au-dessus, accrochés en ordre, les larges bols cerclés de couleurs gaies où l'on verse, le dimanche après vêpres, le cidre pétillant et doré, ce donneur de joie qui se fait souvent allumeur de colères.

Entre la porte de l'auberge et celle de l'atelier de menuiserie attenant, un banc de pierre large et bas pour les soirées d'été, et, justement, bavardes et rieuses, deux jeunes filles y sont assises. Je m'avance un peu sans être vu.

Elles sont blondes comme presque toutes les filles du haut pays. Toutes deux tricotent de longs bas de laine noire, et elles font aller très vite leurs aiguilles et leur langue, un peu penchées sur leur travail, car le jour baisse beaucoup. Elles ne m'ont pas entendu,

occupées qu'elles sont à riposter de leur mieux aux agaceries d'une voix d'homme jeune et chaude, qui vient de l'atelier avec le bruit d'un rabot. Sans doute qu'il y a de l'ouvrage pressé, car le rabot siffle comme un perdu, et de longs copeaux frémissants viennent tomber aux pieds des deux jeunes créatures...

Ah! c'est le breton qu'on parle enfin! Et tant pis si je suis indiscret, j'écoute, j'écoute de tout mon cœur, l'oreille tendue pour goûter cet âpre langage, celui-là même qui m'endormit dans mon berceau. Ces Bretonnes le parlent bien, sans rudesse ni câlinerie, chantant certaines syllabes ainsi qu'il est bon, et articulant franchement le « ch » qui gronde un peu dans leur gosier, juste assez pour donner aux choses tendres qu'elles disent une saveur agreste, un peu sauvage même, bien différente des minauderies de la ville.

Si elles savaient que je suis là, derrière cette touffe d'ajoncs sournoise, elles ne diraient pas toutes ces choses et je gage que le jeune menuisier froncerait le sourcil.

Je fais un pas, et l'une d'elles me voit et rougit, non sans donner un coup de coude à sa voisine qui, moins timide, me regarde en face et dit en breton du côté de l'atelier.

— Jean-Marie, voici sans doute un monsieur qui vient pour loger.

Le rabot s'arrête, et une tête brune et frisée, celle d'un beau gars de vingt-cinq ans se montre à l'étroite fenêtre de l'atelier.

Tenant à rassurer les jeunes filles qui peuvent croire que j'ai surpris leurs confidences, je fais semblant de ne point connaître la langue bretonne et je dis en français :

— Bonsoir, je voudrais bien un lit pour la nuit.

— Monsieur, répond Jean-Marie dans le même langage, je ne dirai rien, quant à moi. Demandez à ma mère. C'est à l'autre porte.

Les jeunes filles sont levées pour partir. Sur un signe discret de Jean-Marie, elles reprennent leur place sur le banc et me regardent de côté, un peu moqueuses. En entrant dans l'auberge, je les entends chuchoter...

La chambre que me donne la mère du menuisier est la seule de la maison.

— C'est une jolie chambre, comme vous voyez — me dit-elle en promenant sa chandelle tout alentour — seulement mon fils travaille, et il chante toujours quand il travaille; et dame, aujourd'hui, il a de l'ouvrage pressé qu'il doit livrer demain matin de bonne heure. Ce sera gênant pour vous, Monsieur?

— Mais non, ma brave femme, au contraire!

Et je lance cette réponse d'un ton si claironnant et si fou que la pauvre vieille toute interdite croit que je me moque d'elle et se

dispose à descendre. Je lui demande si je pourrai avoir une voiture demain matin vers sept heures.

— Deux si vous voulez, Monsieur, répond-elle, un peu piquée. Bonsoir.

Je reste seul, ennuyé de l'avoir blessée, mais cet ennui se dissipe comme un nuage léger, quand je songe au joyeux demain qui m'attend.

Ah! non, certes, ce bruit de rabot et ces chansons ne me gêneront guère!

Lorsque mon père habitait Guingamp — j'étais alors tout petit, — il y avait dans la maison en face de la nôtre, un menuisier, un vieux menuisier, le père Radenec, qui chantait toute la journée. Après l'école, j'allais le voir travailler, et rien ne m'amusait plus, de toute sa besogne, que de le voir raboter, à longueur de bras, de belles planches moirées, qui sentaient bon le sapin et qu'il savait si bien polir, en faisant jaillir pendant des heures de longs rubans dorés et vivants avec son grand rabot de « vrai menuisier ». Je dis de « vrai menuisier », parce qu'il en avait d'autres plus petits que je prenais pour des rabots d'enfant. Dans ses jours de bonne humeur, il m'en prêtait un tout petit, très vieux, avec un bout de planche qu'il m'installait sur l'établi.

— Allons, bûche, mon gars!

Et je rabotais, et je suais, et j'étais heureux!

La sympathie profonde que m'inspirait le père Radenec, je l'ai étendue depuis à tous les menuisiers du monde, et ce soir, il ne me déplaît point, croyez-m'en, bonne femme, de revivre mon enfance en écoutant chanter votre fils.

Tout en me déshabillant, je passe l'inspection de ma chambre. Le plancher est propre. Près de la fenêtre, qui est ouverte et donne sur la route, on a mis de gros oignons à sécher. Je saute par-dessus pour fermer les volets. La commode, une grande commode en noyer, toute neuve, a été faite, je le parierais, dans ses moments perdus, par le fils de la maison. Sur ce beau meuble, une petite bonne Vierge en coquillages se dresse entre deux vases de porcelaine bleue, sans fleurs. Une image du Sacré-Cœur et le portrait de M. Thiers, avec son toupet blanc et ses lunettes, sont collés sur le mur, de chaque côté de la cheminée, dont le foyer est lui-même caché par une toile cirée, sur laquelle ont a représenté Pie IX.

Et je n'ai pas souri de cette ornementation naïve. Elle dit bien l'âme de mes hôtes, leur âme d'enfant! et je suis heureux de les trouver, ceux de mon pays, toujours pareils, avec leurs yeux limpides et leur foi ardente, toujours bons comme du bon pain!...

... A dire vrai, les draps du lit sont rudes. Le traversin cède à

grand'peine sous mon poing qui le martèle. Mais bah! je serais sot de vouloir un lit tendre comme ceux des villes, moi qui dormirais ce soir sur de la pierre, si c'était du granit de mon pays!

Dieu! comme il marche, à présent, le rabot de Jean-Marie! Est-ce que les jeunes filles sont toujours sur le banc? Voyons. Hé! c'est à peine si je les vois. La nuit est venue et je distingue seulement leurs coiffes blanches. Elles parlent à l'ouvrier et lui demandent une chanson.

— Je ne peux pas chanter, puisqu'il y a un « logeur ».

— Bah! celui-là dort depuis longtemps, fatigué comme il est, insistent les deux amies.

Le rabot se ralentit et la voix du jeune homme, entre haut et bas, commence, pour elles, une zone qui ressemble à celles du pays de Tréguier où l'on fait, vous le savez, de jolies chansons. Chut!

Ah! que l'on est bien chez nous!
Pourtant la maison n'est pas grande,
Mais elle est au bord de la lande
Où le vent qui pleure est si doux.
Ah! que l'on est bien chez nous!

Ah! que l'on est bien chez nous!
Les lits sont durs, la table étroite,
Mais l'âme de ma mère est droite.
La porte n'a pas de verrous.
Ah! que l'on est bien chez nous!

Ces couplets que je vous tourne de mon mieux en français, me grisent délicieusement. Souvenez-vous que j'ai devant moi la lande immense et grave. Oh! je crois, ce soir, à la bonté universelle. Il y a de la bonté dans cette plaine endormie; il y a de la bonté dans cette petite chambre; il y en a dans mon cœur!

Travaille ferme et chante encore, Jean-Marie, ton logeur n'a pas sommeil! Il continue :

Ah! que l'on est bien chez nous!
Les pommiers du clos, à l'automne,
Donnent du cidre à pleine tonne,
Et le cellier fait des jaloux.
Ah! que l'on est bien chez nous!

On dit que le breton est une langue dure? Ah! que cela n'y paraît point en passant par ce gosier-là. Il chante vraiment bien, le menuisier!

Dix heures à l'horloge du bourg. Les jeunes filles se lèvent. L'une d'elles.... — laquelle?... je ne vois plus — s'approche de l'atelier, craintive, en regardant à droite et à gauche sur la route. Personne... Oh! le doux bonsoir que vous avez donné là, ma fille! Je l'ai entendu. Allez-vous-en, maintenant. Votre bon ami en demanderait d'autres

et je l'excuserais, ma parole. Songez qu'il y a de l'ouvrage pressé et que la cloche de nuit vient de sonner. Bonsoir, mes payses!

Ces choses, je les dis tout bas, bien entendu. Le logeur dort, jeune amoureuse. Votre secret sera gardé!

Elles se prennent par le bras et descendent en courant la côte que j'ai montée tout à l'heure. On distingue une lumière à gauche dans la masse sombre des arbres. C'est là qu'elles demeurent, sans doute. Il faut enjamber, pour arriver, une pierre plate qui sert de barrière et que j'ai remarquée en passant. Elle est très haute cette pierre. Un bruit de sabots, un éclat de rire; elles y sont et leurs voix d'enfants effrayées se perdent dans la nuit. Comme moi, Jean-Marie les a suivies de l'oreille; nous n'entendons plus rien; l'ouvrier reprend sa besogne. Maintenant, il faut que je referme ma fenêtre que j'avais entr'ouverte pour mieux voir et mieux écouter. Doucement; c'est fait. Pour gagner mon lit, je saute par-dessus les oignons qui bondissent quand je retombe.

Ma valise est bien là, au pied de ma couche rustique. Vais-je dormir? Un bénitier de faïence que fleurit un brin de buis des Rameaux derniers m'invite à la prière; bonnement, pieusement, par je ne sais quel besoin d'être pur et digne de la grande joie qui remplit mon cœur et me fait frissonner, j'y trempe mes doigts que je porte à mon front en disant dans la langue maternelle :

Au nom du Père et du Fils...

Le sommeil vient, pendant que je cherche à me rappeler, une par une, pour les redire, les chères paroles apprises, il y a vingt ans, sur les genoux de ma mère. Alors, comme aujourd'hui, j'entendais de mon lit un joyeux rabot, celui du père Radenec, ce brave homme qui chantait toujours, je crois vous l'avoir dit, et, ma foi, celui de Jean-Marie le remplace gaillardement. Sa chanson, toujours la même, et que je sais déjà par cœur, me berce ainsi qu'autrefois les chansons maternelles. Par instant, quand l'atelier se tait, une horloge, dans l'auberge, bat de lentes secondes et je ferme les yeux, — les draps sont rudes, mais que je suis bien! — en rêvant que ma mère vient « border » mon lit et doucement me gronde d'être trop long à m'endormir.

IV

Dès l'aube. un bruit de marteau me réveille un peu en sursaut. Je ne m'en fâche point cependant, car du joli rêve que je faisais, tout rempli d'une figure de jeune fille à moi connue et que je verrai sans doute au baptême (qui sait? Peut-être qu'Yvonne Le Dû sera la marraine), je passe à la réalité, qui n'a rien de triste, puisque je

suis là, dans cette chambre, à plus de cent lieues de Paris et à trois petites lieues de Ploulech, où se réveillent à cette heure tous ceux que j'aime bien sur la terre.

Les premières clartés du jour se glissent par les fentes des volets et jouent, toutes roses, avec mes rideaux. Du haut de ma fenêtre qui clôt mal, un beau rayon descend à pic et s'attaque à l'humble fermeture de ma valise, d'où part une flèche d'or que je reçois juste dans l'œil. En détournant la tête pour l'éviter, j'éprouve une gêne; est-ce que j'aurais le torticolis, par hasard? Cela ne m'étonne qu'à demi, quand je regarde mon oreiller qui n'a pas cédé d'une ligne. Oui, j'ai le cou un peu raide, mais cela passera au grand air.

Un gaillard qui n'a pas le torticolis pour si peu, c'est Jean-Marie. Quel rude gars tout de même! Il en fait des journées, celui-là; couché à je ne sais quelle heure hier au soir, debout ce matin à quatre heures, et que je te rabote, et que je te scie, et que je te cogne! Avec cela chantant à longueur de jour, un vrai loriot!

Moi qui suis d'ordinaire assez mélancolique et qui le serais facilement aujourd'hui, sans savoir pourquoi, je me sens remonté par cette gaieté robuste, plus matinale que le chant du coq; car, depuis un moment, oubliant son «logeur», le menuisier a entonné de tous ses poumons un nouveau couplet de la « zone » que je vous traduisais hier, sans pouvoir rendre, hélas! le charme barbare de cette cantilène celtique. Volontiers j'en reprendrais, à pleine voix, le refrain, si je ne craignais d'effaroucher l'infatigable ténor.

> Ah! que l'on est bien chez nous!
> Au lieu des trompettes de guerre
> Ne chantant que deuil et misère,
> On a le son des binious.
> Ah! que l'on est bien chez nous!

Pour ne pas l'interrompre, je descends du lit avec précaution et j'ai, pour ouvrir ma fenêtre, des mouvements de cambrioleur.

Le bon air frais sur ma poitrine nue! Et dans mes yeux, encore brouillés de sommeil, toute la lande, la vaste lande, la lande infinie comme la mer. Le ciel est pur, chose prodigieuse en ce pays de brumes et de nuages; il sera bleu à midi, maintenant il est d'un vert pâle qui se fond, du côté de l'orient, en des teintes roses d'une indicible harmonie. Jusqu'à l'horizon, au ras du sol, une ouate de vapeurs se déchire lentement aux ajoncs qui hérissent la plaine. Emergeant de ces blancheurs douces, des blocs de granit ressemblent à des reins monstrueux de bêtes accroupies. Derrière les grands hêtres qui le cachent au soleil, le village dort encore, et je ne pourrais dire l'émotion pieuse que je ressens à voir ces petites

maisons de chaume, aux volets clos, qui semblent se blottir au pied du pauvre clocher d'ardoise, immuablement confiantes en sa protection souveraine.

Dans un instant, l'*Angelus* va sonner, les volets et les yeux vont s'ouvrir; la vie des hommes et des bêtes reprendra son cours, et jusqu'à la nuit prochaine s'accompliront, dans cette humble bourgade où vivent des laboureurs et des pâtres, les travaux uniformes et lents de la terre sacrée. Quel beau pays que mon pays!

Ah! oui, l'on est bien chez nous, Jean-Marie! Celui qui a fait cette chanson était loin d'ici quand il l'a composée; mais sûrement, il est né dans ce canton même, il a poussé sur un coin de cette terre sauvage dont le salubre parfum reste aux narines, opiniâtrément. Et si le menuisier, en la disant, y va de toute son âme, c'est qu'il a quitté pour un temps son village, soldat peut-être en quelque ville ou bien ouvrier du tour de France, cela est sûr et certain. Il a connu d'autres contrées, et c'est pourquoi sa voix tremble quand il parle de celle-ci.

Ecoutons encore; après ce couplet, je finirai de m'habiller.

Ah! que l'on est bien chez nous!
Après vêpres tous les dimanches,
On regarde les coiffes blanches
Et les doux yeux qui sont dessous.
Ah! que l'on est bien chez nous!

Ah! que l'on est bien chez nous!
On vit sans haine et sans envie.
Devant Notre-Dame Marie,
On aime à se mettre à genoux.
Ah! que l'on est bien chez nous!

Cette fois, l'on dirait que la chanson est finie et l'ouvrage aussi, car tout bruit cesse en bas, et Jean-Marie quitte l'atelier pour entrer dans l'auberge. Joyeusement, à sa mère qui lui demande où il en est, il répond :

— *Achu ha meuz* « C'est fini. »

Donc, à mon tour de travailler. Ma toilette est vite achevée. Il me faut maintenant procéder à l'inventaire de ma valise.

Si je ne veux pas déchaîner des colères en arrivant chez moi, il est prudent de fixer, dès à présent, par un étiquetage en règle la destination de chacun de mes cadeaux. *Sésame, ouvre-toi!*

Voici tous mes trésors sur la table. Et d'abord, les poupées. Il y en a six, des bleues et des roses, avec et sans chapeaux, toutes du même prix : 0 fr. 95, ainsi que l'indique une étiquette placée entre les omoplates de ces demoiselles. J'enlève cette étiquette prosaïque et je la remplace par un morceau de carte de visite, sur lequel j'écris

au crayon : *celle-ci est pour Anne-Marie, celle-ci est pour Marguerite, celle-ci est pour Jeanne*, et je continue pour les trois autres destinataires. De cette façon, toute chicane est condamnée d'avance. Passons : un pistolet pour Jean, le dernier des garçons; un porte-plume en os ouvragé pour Yves, qui va avoir treize ans, et que guette déjà, pour son étude, Mᵉ Guézennec, le notaire. A ma sœur aînée, Louise, j'ai acheté une jolie pelote à épingles, en velours bleu garni de perles : 2 francs; un sécateur pour papa, quelque chose de solide. Il y a toujours à tailler dans le jardin. Cela lui fera plaisir. Et pour ma mère? oh! pour ma mère, c'est une boîte de dragées, parbleu! puisque je suis parrain!

Je ne vous dirai pas ce que renferme cette petite boîte de carton, ni à qui je pense en la mettant dans ma poche. Bien sûr que ce n'est pas pour ma tante Magdeleine, car voici sa part à elle, une grande tabatière en corne qui peut contenir au moins pour quatre sous de tabac. J'ai même pris soin de la faire emplir. Dieu! qu'elle va être contente.

A l'exception de la petite boîte mystérieuse que je garde dans mon paletot, je remets tous mes cadeaux ainsi préparés dans la valise. Je suis prêt.

En attendant la voiture qui doit m'emporter, si je mangeais un morceau sur le pouce? Mon estomac chante famine... Un coup d'œil à l'humble chambre où j'ai vécu quelques bonnes heures.

Je descends dans l'auberge où Jean-Marie déjeune d'un morceau de lard sur un quignon de pain de seigle énorme.

— Bon appétit, mon brave!

— Ça ne manque pas, Monsieur. Ma mère est au lavoir, mais si vous avez besoin de quelque chose, à boire ou à manger, je vous servirai de mon mieux.

— Ce ne sera pas difficile, je vais faire comme vous.

— A votre volonté, Monsieur..., seulement je vous avertis de vous presser, car j'entends Tual atteler sa bête et la voiture sera tout à l'heure à notre porte.

— Bah! d'ici à Ploulech je n'ai guère le temps de mourir de faim.

— Trois petites lieues, Monsieur. Tual a une bonne bête, vous serez là dans une heure.

A peine ai-je goûté à ce déjeuner solide, qu'un char à bancs s'arrête devant l'auberge, Jean-Marie court au-devant et ne se doutant pas que je parle cette langue aussi bien que lui, il dit, en breton, au conducteur que je ne vois pas :

— Le monsieur qui est ici va à Ploulech. Tu sais que j'y vais aussi dans la matinée, mais je ne lui ai rien dit, car il m'aurait

peut-être demandé une place, et j'aurais fait tort de deux bons écus à ton père.

Une voix d'enfant répond :

— Mon père sera content, Jean-Marie.

Je les écoute de l'air le plus indifférent du monde, charmé au fond du désintéressement de mon hôte.

Dans mon impatience de partir, je dépose mon pain et mon lard sur la table; mais le menuisier me dit :

— Si vous emportiez cela, monsieur, vous le mangeriez en route.

— C'est une idée. Au revoir, Jean-Marie, et mes compliments pour votre belle voix. A onze heures, hier soir, je vous écoutais encore, et ce matin votre gaieté m'a fait un joli réveil!

— Ma foi, Monsieur, pour vous parler franchement, j'aimerais mieux vous entendre dire que vous avez dormi comme une souche, au respect que je vous dois. C'est une mauvaise habitude que j'ai là, de travailler à la fois de la bouche et du rabot.

Je me hâte de le rassurer :

— Ne vous tracassez point, Jean-Marie, dites-moi seulement combien de couplets à votre chanson. Il y en a beaucoup, il me semble.

— Il y en a tant que je veux, monsieur, puisque c'est moi qui les invente.

Le menuisier dit cela modestement, sans pose aucune, levant sur moi ses yeux intelligents et profonds.

N'est-ce pas merveilleux de trouver dans cette auberge, sous la cotte d'un menuisier de village, un héritier de ces bardes antiques, qui improvisaient aux siècles lointains, dans les forêts d'Armor, des chants de guerre ou d'amour?

— Je viendrai vous voir en repassant, Jean-Marie.

Avant que je sorte, il me fait à voix basse cette recommandation.

— Vous allez peut-être rencontrer ma mère, car le lavoir est dans le haut du bourg. Ne lui dites pas que vous avez peu dormi. Elle aurait de la malice contre moi.

Il me tient la main et je lui réponds en pressant la sienne :

— C'est entendu.

Ma dépense est payée, je saute dans la voiture où ma valise m'a précédé et nous partons.

— Bonne aventure, Jean-Marie, et à la prochaine fois!

Ces mots que je lui jette *en breton* étourdissent le menuisier qui reste tout bête sur le seuil...

V

Mon cocher n'a rien de particulier, sinon qu'il a douze ou treize ans au plus et qu'il est timide. La voiture est ce qu'elle doit être, un char-à-bancs recouvert d'une bâche, pareil à toutes les voitures de marchands.

A force de questionner mon bout de cocher, je parviens à savoir que son père, Pierre Tual, est un fabricant de vaisselle de bois, — il en reste encore deux dans le pays, — qu'il a beaucoup d'enfants, filles et garçons en nombre égal, et qu'il n'est pas riche.

Je suis content du cheval qui trotte l'amble, mais file à bonne allure. On sera à Ploulech avant huit heures; la route est très bonne.

J'ai dû mettre mon chapeau haut de forme sur mes genoux : la bâche qui est placée trop bas lui rebroussait le poil à chaque heurt de la carriole.

Le petit Tual rit de me voir manger, et ce sans-façons de ma part l'apprivoise un peu. Du bout de son fouet, il me montre le clocher de Kernilien où il va, tous les mercredis, au marché avec son père.

Maintenant je reconnais certains coins du pays. Le bois d'Avaugour, à main gauche. Là-bas, dans la vallée, c'est la vieille chapelle de Saint-Aaron qu'on invoque pour les gens qui *tombent du haut-mal.* De tous les côtés, ce sont des paysages familiers.

Nous approchons et je frissonne. Oui, dans un quart d'heure, je serai chez nous! Quand j'y pense, une bouffée de chaleur me monte au visage.

Ma valise est bien là, entre les jambes du petit Tual. Je la regarde avec complaisance en songeant à la joie qu'elle contient pour les petits!... et même pour les grands, car mon père sera content de son sécateur et ma tante de sa tabatière. Et maman? et Louise? Quand je vous dis que je porte du bonheur dans cette méchante boîte qui ne ferme pas!

— Voilà le clocher de Ploulech, Monsieur!

En vérité, le voilà!

Et tout près, ma foi! à un galop d'où nous sommes! Ah! c'est bien lui, avec son fameux coq trop gros et de travers sur la fine aiguille qu'il surmonte; ce coq est même un peu ridicule. Je me souviens que mon père, jadis, à propos de ce coq, faisait enrager M. le Recteur, qui l'avait acheté fort cher à un ferblantier de Chaelaudren.

Il disait :

« Si je suis jamais du conseil de fabrique (il en est aujourd'hui), je ferai diminuer le coq et agrandir l'église.

« — Taisez-vous donc, mauvaise langue; s'il fallait diminuer tout ce qui est trop gros, on commencerait par vous ! »

Et ces braves gens riaient une bonne gorgée de ces menus propos qui les tenaient en belle humeur. Il m'en vient en foule, de ces souvenirs, pendant que nous trottons vers le bourg...

. . . .

— ... Est-ce que je ne me trompe pas?

Là-bas, sur la route..., on dirait... Mais oui, c'est Yvonne Le Dû? Oui, c'est Yvonne qui vient vers nous. De contentement, mes yeux se ferment. Que le bon Dieu est bon !

Le petit Tual a compris mon désir de me rapprocher de la jeune fille; il fouette sa bête qu'il n'a pas encore touchée depuis Kerdaniel. « Hue Carabi ! »

Dois-je remettre mon chapeau?... Oui, je le remets. J'aurai meilleure mine devant Yvonne que je vais saluer comme une demoiselle,

— Bonjour, Yvonne!

Elle lève les yeux sur moi. Pourquoi ne me dit-elle rien? Pourquoi s'en va-t-elle par ce chemin de traverse pour m'éviter?

— Yvonne!... Yvonne!

La voilà qui court, effrayée, on dirait, par la voix de son ami. Elle va disparaître au tournant du chemin. Qu'est-ce que cela veut dire? Bonté du ciel! Je ne lui ai jamais fait de mal, que je sache, ni en actions, ni en paroles! La petite boîte que j'ai dans ma poche renferme une bague d'argent pour elle!

La voiture s'avance lentement. J'ai le temps de voir, en passant, derrière une haie d'aubépine, un peu de la robe noire de ma mie, qui se tient immobile, attendant, hélas! que je sois parti. Pourquoi son front était-il triste? Son cœur ne m'appartient-il plus?

Mais j'y songe, si elle ne m'avait pas reconnu? Elle aura eu peur de ce *Monsieur* qui l'appelle ainsi en pleine route. Suis-je bête, C'est cela, évidemment. Car en trois ans, j'ai diablement changé. Quand j'ai quitté le pays, je n'avais pas un poil au menton. Et, aujourd'hui, sans me flatter, j'ai une belle barbe. Puis ce chapeau qu'elle ne m'a jamais vu et que j'ai eu la sotte vanité de remettre, juste au moment où je l'appelais! Comment m'aurait-elle reconnu? Elle-ne-pou-vait-pas me reconnaître.

A ces réflexions, mon émoi cesse et, tout doucement, j'en arrive à conclure de cette rencontre que je dois être joliment mieux qu'en partant. Yvonne s'y fera, et je lui prouverai bientôt que son bon ami est toujours le même.

Mon cocher est resté légèrement étourdi de l'aventure et me regarde à la dérobée, ne comprenant rien à mes changements de

physionomie. Le cheval qui s'était mis au pas pour la rencontre d'Yvonne a repris le trot pour entrer dans Ploulech.

Sur les portes, quelques figures connues. Voici la maison d'école. Les petites filles ne sont pas encore en classe et jouent dans la cour et sur le chemin. « Mademoiselle », — c'est toujours la même institutrice, — vient les faire se ranger devant notre voiture et me salue gravement. Elle m'a reconnu, je l'ai senti. Mais quel salut glacial! Oh! ces vieilles filles!

— Bonjour, père Leroux, bonjour!

C'est notre boulanger, il m'a vu haut comme ça.

— Bonjour, monsieur Le Guillou! répond-il en ôtant son bonnet.

Ah! ça, on dirait qu'il fait des manières. J'ai bien envie de descendre de voiture et d'aller taper sur le ventre du papa Leroux. C'est peut-être mon chapeau qui l'intimide, après tout!

Nous rencontrons quelques femmes sur la place devant l'église. Parmi elles, je reconnais la vieille Gaud, qui venait laver chez nous dans le temps.

— Bonjour, Gaud! Vous êtes donc sourde, la mère?

La voiture passe sans qu'elle me réponde. Comme une dame, Gaud a seulement incliné la tête.

Je n'y comprends rien. Ah! je vais bien rire cette après-midi quand je verrai tout ce monde-là de près.

Notre maison, que je montre de loin au petit Tual, est un peu en dehors du bourg, sur la route de Callac.

— Tu vois là-bas, petit, à droite, où il y a une charmille et une barrière blanche.

— Oui, Monsieur. Hue donc! C'est la maison de M. Le Guillou; oh! je le connais bien. Je l'ai encore vu samedi dernier. Il m'a même donné une lettre à mettre à la gare de Plounévez.

Rêveur, je dis :

— Ah! il t'a donné une lettre?

— Oui, Monsieur, c'était une lettre pour Paris. Je ne sais pas lire l'écriture à la plume, mais j'ai vu tout de même l'endroit où elle allait, car le mot « Paris », je le vois souvent sur les paniers de fraises qu'on envoie là-bas à la saison.. Ho... là! drrr!...

La voiture s'arrête devant la barrière. L'enfant saute vivement et je m'apprête à descendre, quand j'entends un bruit de feuilles, à côté de nous, sous la charmille. Il y a évidemment quelqu'un qui, par-dessus le mur, regarde sur le chemin... Je reste caché sous la bâche, me tenant à quatre pour ne pas rire. De nouveau, un bruit de feuilles, et j'en conclus que la personne se retire. Une voix, celle de ma tante Magdeleine, dit en breton ces mots :

— C'est le cercueil.

Je les répète vingt fois ces trois mots, assis dans la voiture, ne voyant plus rien..., aveuglé par une clarté subite et terrible... et me sentant tout à coup léger comme une fumée. Je me souviens que mon chapeau est tombé à ce moment-là dans l'eau du fossé, et que cela m'a semblé naturel qu'il fût là. Puis, tout d'une pièce, je descends de la voiture et je reste, près du marchepied, une main sur le front. Mon père accourt et me prend par le bras, sans rien me dire. Et pas une seule fois je ne parle de ma mère, tant je sens qu'elle est morte..., elle, ma mère, et non quelque autre de la maison...

On m'a laissé seul dans ma chambre et je me suis étendu sur le lit.....

— C'est le cercueil!

Mes oreilles sont obsédées par ces trois mots inattendus qui sont sortis brusquement de la charmille pour me prendre à la gorge, comme des voleurs. Il me semble qu'il y a dans mes rideaux une grosse mouche qui bourdonne. Je n'entends pas d'autre bruit.

Où sont mes petits frères, mes petites sœurs? Je pense à ma pauvre valise, à mon chapeau, à la boîte de dragées, à toutes ces choses si importantes pour moi tout à l'heure, et maintenant futiles et navrantes. Ma tante m'a raconté le grand malheur... Je sais tout... C'est hier matin, vers neuf heures.

Je comprends à présent l'air gêné des gens de Ploulech, la fuite d'Yvonne, le respect de Gaud à mon passage. Je me rappelle la mine embarrassée du père Leroux qui a tiré son bonnet. A ce détail, inconsciemment, — sans que je sois coupable, oh! non, mon Dieu! — je ris, oui je ris! Comment peut-on rire en de pareilles heures? Est-ce que je sais, moi... Pourtant, j'aimais ma mère, mieux que les saints n'ont aimé Dieu! On n'aime pas plus que ça avec un cœur d'homme!...

. . . .

VI

Un bruit de grelots qui s'approche et se tait. Je me dresse sur mon lit et par la fenêtre toute proche, je regarde descendre le cercueil d'une voiture. Oh! stupide cruauté des choses! Je reconnais, dans l'homme qui le porte, Jean-Marie, le menuisier de Kerdaniel...

L'ouvrage pressé qu'il faisait hier, c'était pour chez nous!

Simon Davaugour.

LETTRES INÉDITES DE THÉODORE JOUFFROY[1]

Nous continuons d'emprunter quelques fragments à la curieuse et éloquente correspondance de Jouffroy, au temps de sa jeunesse, avec ses camarades d'Ecole, principalement avec Damiron. Tout, assurément, n'y est pas conforme à nos idées et à nos croyances, mais on sait que le philosophe est revenu lui-même à d'autres sentiments vers la fin de sa vie.

A Damiron.

Paris, 22 juin 1817.

... Je n'ai pas trouvé singulier le découragement où vous a jeté ma lettre, je prévoyais bien un peu ce qui arriverait; mais ce que je ne prévoyais pas, c'est qu'au bout de deux heures, vous auriez déjà repris votre assiette ordinaire. Mon ami, vous avez plus d'empire que moi sur vous-même; un tel découragement m'aurait duré quinze jours; je n'aurais fait que déraisonner et rêver des projets ridicules. Vous ne comprenez pas combien je suis faible contre les accès de dégoût et de tristesse : l'autre jour, je pensai à la mort. Je ne sais comment cette idée de mort me ramena à moi-même : je me mis à compter mes années de vie et celles que je pouvais espérer; je me demandai ce que j'avais fait et ce que je ferais; j'avais fait si peu et je me savais si peu capable de faire beaucoup que ma nullité m'effrayait (nullité intellectuelle); mais du moins au défaut de la gloire, si je cherchais le bonheur; je comptai encore mon bonheur passé, je supputai mon bonheur probable et je ne vis que misère; je voyais tout en noir ce jour-là. Mes parents allaient mourir les uns après les autres, mon père, ma mère aussi. Il me resterait des frères et des sœurs; mais les sœurs et les frères ne s'aiment bien *que sous les ailes de leurs vieux parents;* une fois éloignés les uns des autres, la tendre amitié s'en va avec la famille; elle s'amortit quand celle-ci s'est dissoute; on se revoit peu; on s'écrit, mais on ne saurait faire par-

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 février 1901.

tager son cœur; chacun a ou une épouse ou un époux, puis des enfants, et la réalité des nouveaux liens dissipe le souvenir des anciens attachements, et puis le cœur ne perd-il pas de sa sensibilité à mesure que l'âge avance? Où sont les frères qui s'aiment à trente ans comme ils s'aimaient à quinze? Oh! quelles ressources faibles, quels dédommagements incomplets de cet amour si pur, si désintéressé, si tendre, si parfaitement satisfaisant d'un père et d'une mère! Que serai-je donc dans ma vieillesse? A qui tiendrai-je dans vingt ans d'ici? Puis-je espérer une femme et des enfants? Non, je n'aurai jamais de quoi les nourrir. Quelle décourageante perspective! Je me voyais donc obligé de renoncer encore au bonheur. Restaient quelques vertus à pratiquer et quelque bien à faire pour remplir de quelque chose le vide immense de ma vie. Mais je me sentais si lâche avec moi-même, si mou au bien; le dirai-je? si faiblement porté à aider et à secourir les autres que je désespérais encore, non pas d'être honnête homme, ce qui ne suppose que l'absence du mal, mais d'être un homme bon et vertueux positivement. J'en venais à la religion : je me disais : Où en es-tu? Que crois-tu? Tu crus jadis, jadis tu aimas Dieu vivement; maintenant toute religion positive t'échappe peu à peu. Les doutes t'assiègent de toutes parts. Heureusement, tu ne renieras jamais la religion naturelle. Mais que sert de croire en Dieu, et à une autre vie, si tu te sens froid pour ce Dieu, si tu ne fais rien pour cette autre vie? Ainsi j'irai donc au tombeau, j'y arriverai, j'y tomberai sans laisser de trace de moi sur la terre, sans y avoir rien fait de ce que je devais y faire; et malheureux pendant la vie je mourrai sans me savoir digne du bonheur de l'autre.

Je rêvais tout cela un soir au clair de la lune, assis dans ma chambre; ces pensées me tourmentaient; mon imperfection morale et religieuse m'accablait; je voulais prendre des résolutions; mais j'en avais déjà tant prises vainement que je désespérais de les accomplir jamais. Si mon esprit se détournait de ce point de vue de moi-même, il trouvait dans les autres des motifs égaux de tristesse. Surtout la pensée de la mort de mes parents m'arrachait des larmes; mon isolement futur, ma douleur de les perdre m'effrayaient. Je pensai à vous, mon ami, et je cherchai à me former en vous et dans le sein de mes frères un asile et une ressource. Mais je ne pouvais me rassurer et trouver nulle part un sujet de confiance et de consolation. Je doutais de tout, même de l'amitié. A la fin, je fis un retour sur moi-même qui m'affligea encore davantage. Dans cette foule de pensées tristes qui venaient de traverser mon esprit sans ordre et sans raison, j'en cherchai une qui eût une autre fin que moi-même; de quoi me désolai-je? pour qui crains-je? Sur qui ai-je

gémi? Moi, moi et toujours moi. Je finis par me regarder comme un franc égoïste (tant je raisonnais mal et tant les lumières naturelles étaient parfaitement éteintes en moi). Je suis donc égoïste. Si je déplore mon impuissance intellectuelle, c'est une douleur de vanité. Si je crains la mort de mes parents, c'est parce que je resterai seul. Si je gémis de me sentir lâche à faire le bien, c'est parce que j'ai peine à voir d'autres hommes avoir sur moi cette supériorité; encore une fois je suis égoïste et rien de plus; mais quel est celui qui est autre chose, ajoutai-je, et je me couchai presque convaincu de l'égoïsme universel. Le lendemain je vis bien la fausseté de la conclusion que j'avais tirée; mais je ne revins pas si vite sur les autres points. Je ne me rassurai pas sur moi-même. Gloire, bonheur, vertu, religion : ces quatre choses ne me semblaient pas moins inabordables que la veille. Je fus quatre jours à revenir à moi; pendant quatre jours je ne fis rien que m'ennuyer mortellement et regarder pleuvoir, immobile vis-à-vis ma fenêtre...

... Je trouve dans vos lettres et vos manières de voir une grande analogie avec les miennes. Comme moi, la pensée de la mort de vos parents vous désole d'avance; comme moi, vous voudriez, en secret et par penchant, un peu de gloire et votre raison vous éloigne de sa poursuite; comme moi, vous avez besoin du cœur de quelques amis; comme moi, vous soupirez après la tranquillité et la médiocrité heureuse, c'est-à-dire après le bonheur; et comme moi, il vous arrive tour à tour et d'y espérer et d'en désespérer.

A Perreau [1].

28 octobre 1817.

... Ainsi va le monde, mon cher ami, plaisirs passagers, peines longues et durables, bonheur d'un moment; ennui de tous les jours; — adieu nos douces veillées! adieu notre bon feu! adieu, longtemps adieu à nos conversations du soir, si pleines de familiarité et d'abandon! De l'absence et pour dix mois, des souvenirs, des regrets, de la douleur même quand on reçoit vos lettres; que ferait-on sans un peu d'espérance? Oui, je commence à caresser la bonne déesse; eh! qu'ai-je de mieux à faire? Si j'étais roi, je lui bâtirais des temples; simple mortel, j'élève mes mains vers elle; je me plais à me la figurer, voltigeant dans l'air, invisible, sur ma tête; quand j'aurai un foyer, elle y sera assise comme un dieu pénate et je lui ferai des libations de café, afin qu'elle me représente souvent le jour de notre réunion et les plaisirs futurs de nos

[1] Elève très distingué de l'Ecole normale, alors professeur au lycée de Lyon.

chambrées de Paris, et les heures paisibles, mais charmantes, que nous oublierons de compter en causant au coin du feu, quand il nous sera donné de l'alimenter avec du bois acheté en commun, dans une chambre qui contiendra nos deux lits et qui hébergera longtemps, j'espère, notre amitié. Ah! que j'ai besoin de tout ce riant avenir, pour oublier le passé et me distraire du présent! Que cette diligence était triste! Que ces adieux secs de larmes étaient pourtant pénibles!...

... Depuis votre départ, tristes et froides journées; je meurs dans ma chambre, j'y grelotte en vous écrivant. Quand mon sort sera-t-il décidé? Je n'en sais rien et m'en inquiète peu. Je trouve quelque plaisir dans cette cellule glacée, toute retentissante du bruit des vitres agitées par le vent; — je m'y promène tout le jour quand je ne sors pas, rêvant et ne pensant pas, oubliant qu'un cours me menace et m'abandonnant comme par plaisir au temps qui s'écoule tout seul. Quelquefois Damiron apparaît, Trognon vient frapper; ils causent un moment; mais le froid les saisit et ils s'en vont. De ma vie je ne me suis senti dans la disposition d'esprit où je me trouve à présent; ne songeant à rien, ne voulant rien, ne regrettant rien bien vivement, je vis dans une espèce d'indifférence indolente dont je ne désire pas sortir. Je ne fais rien et je ne m'ennuie pas; j'ai froid et je le supporte sans beaucoup de peine, je pourrais sortir et je ne sors pas; j'ai peur de me distraire; je suis sans énergie apparente, et cependant j'en sens une qui dort et que je ne veux pas éveiller...

... *Amanda* est un de mes plus charmants souvenirs. Et moi aussi je l'ai lue dans les champs, à l'ombre des arbres élevés; — mon cœur était tout jeune et tout enfant alors; quelles délicieuses impressions il ressentit! — partout il cherchait une Amanda comme la vôtre; il la voyait dans la voiture qui courait au loin sur la route; il la voyait à travers les croisées et les rideaux de la vitre; il la poursuivait dans les églises, le dimanche; il allait à sa découverte dans les promenades publiques, autour des maisons de campagne, délicieux moments! première et sainte ferveur de l'amour, je vous ai perdue, parce que ma raison a disputé l'empire à mon imagination, et lui a ravi bien du pays...

A Perreau.

16 novembre 1817.

... Conservez ce saint amour des lettres qui nous a rapprochés et unis; — brûlez toujours d'une noble flamme pour tout ce qui est beau, simple, élevé; — sacrifiez encore aux Muses, les conso-

latrices de la vie, les compagnes assidues de la paix et de l'innocence; — vous les trouverez aux rives de la Saône, aussi belles, aussi pures, aussi adorables qu'aux bords de la Seine; elles sont partout pour qui leur est fidèle; partout avec leurs guirlandes de roses, leurs blonds cheveux flottants et leurs yeux divins qui inspirent la poésie et la vertu. Ne les avez-vous point trouvées parmi les débris gothiques de Vézelay? N'ont-elles pas animé pour vous les vieilles portes d'Autun, et n'avez-vous pas vu leurs danses sur les coteaux, le long de la Saône? De combien de charmes elles ont dû parer à vos yeux la jeune nymphe qui mêle ses eaux timides aux flots impétueux du Rhône? Ne vous ont-elles point transporté au sein des Alpes, au moment où ce dieu farouche s'élance du Saint-Gothard et précipite sa course vers celle qu'il brûle de posséder? La nymphe innocente parcourt sans inquiétudes son paisible empire, elle se promène lentement, heureuse de répandre partout l'abondance et la joie sur son passage. Tout à coup la marche bruyante du dieu frappe son oreille; elle tremble, elle hésite, elle voudrait reculer; mais le dieu rapide arrive, l'enveloppe de ses bras puissants, et elle se laisse aller dans son sein...

M. Damiron, professeur de rhétorique
au collège de Périgueux.

Paris, le 5 décembre 1817.

Là là, mon ami, ne vous impatientez pas : tout arrive à son point et dans son temps; vous désespériez peut-être de moi; mais me voici. J'ai pris la plume en achevant de lire *Werther* pour la première fois; il est nuit et je n'ai rien de gai, autour de moi, que mon feu et le souvenir du bon vin de Bicêtre.

Quel plat et sot roman que ce *Werther!* plat et sot ne sont pas les mots propres, si vous voulez; mais au moins quel ennuyeux livre! je ne vois pas le mérite de ces exclamations et ces points interrogatifs! je trouve qu'il n'y a rien au monde de plus facile à faire que des lettres décousues, où l'on se dispense du bon sens sous prétexte que c'est un fou qui parle, oui, un fou, un lâche, que je n'aime ni ne plains, qui ne m'intéresse nullement, non plus que sa larmoyante Charlotte et cet insignifiant Albert; quel plaisir voulez-vous que j'éprouve quand on me peint la nature humaine dans sa honte et dans sa faiblesse? Si toutefois encore c'est la nature humaine; mais ce ne l'est pas plus que dans vos fous de Bicêtre; morbleu! si j'avais été le père de ce lâche et oisif Werther, comme je l'aurais corrigé; je lui aurais appris à vivre un peu...;

mais laissons là ce livre que je ne retoucherai de ma vie, tant il m'a laissé une fâcheuse impression, tant il m'inspire de dégoût!...

... Vous savez quel était mon état à votre départ : j'étais à l'Ecole, j'avais des bruits, mais je ne savais rien; — j'étais bien résolu à ne pas bouger et à attendre imperturbablement les résultats; je mourais de froid dans ma chambre; je mangeais mal, et cependant je n'étais pas triste; cet avenir incertain me plaisait : vous savez assez qu'il vaut toujours mieux, — si laid fût-il, — que la réalité. Tout à coup, un beau matin, un ordre me vient d'aller chez M. Royer; — je vais, j'entre : la première personne que je rencontre, c'est Cousin qui arrivait d'Allemagne du jour même; nous ne nous attendions ni l'un ni l'autre à nous rencontrer là. « Allons, embrassez-vous », dit M. Royer; nous le fîmes, et M. Royer reprit : Vous, monsieur Jouffroy, vous ne saviez pas que M. Cousin fût revenu; mais, vous non plus, monsieur Cousin, vous ne saviez pas que M. Jouffroy fût nommé professeur suppléant au lycée Bourbon et à l'Ecole. » C'était annoncer gracieusement la nouvelle. Je remerciai M. Royer. Cousin trouva cela très bien, et nous causâmes.

Je ne causai pas, je réfléchis, et le résultat de mes réflexions fut la question suivante, que j'adressai à M. Royer : « Monsieur, je suis extrêmement reconnaissant de vos bontés; mais avant de savoir si je suis digne d'y répondre, et pour le savoir, je dois connaître quels devoirs m'imposent les deux places que vous voulez bien me confier! » Il me répondit : « Deux leçons à l'Ecole, cinq à Bourbon, et cela vous vaudra de 2,400 à 3,000 francs. » Le nombre des leçons m'effraya : il m'assura que je ferais le même cours à l'Ecole et à Bourbon; mais cette promesse ne me suffisait pas; il y avait encore trop de leçons; cependant je ne voulus pas répondre à la légère, et je lui dis qu'avant de me décider à accepter je devais, en conscience, examiner mes forces, et que, pour le faire, je demandais deux jours de réflexion. Cette demande l'étonna et le piqua un peu; il était, en effet, un peu étrange que j'hésitasse quand on avait tant de bienveillance pour moi, que de me donner 3,000 francs à Paris. Cousin le remarqua, et il appuya ma demande en l'excusant. M. Royer comprit bien qu'elle était, au fond, légitime; il me dit donc : « Allez et réfléchissez; je ne doute pas que vous ne soyez plus satisfait à mesure que vous y penserez davantage. »

Je me retirai; je me consultai, et je me convainquis que mes forces ne pouvaient faire que trois leçons à Bourbon et deux à l'Ecole; je pris ma résolution fixe et irrévocable de refuser, si les conditions imposées ne pouvaient changer. Je consultai Cousin; il fut pleinement de mon avis.

Je retournai chez M. Royer, et, le plus poliment possible, je lui exposai ma résolution; il resta quelques moments sans répondre; ensuite, il me dit que je m'effrayais de rien, que c'était une bagatelle que neuf leçons, que je les ferais comme je voudrais, qu'il ne *s'inquiétait pas des inquiétudes*, etc...; je persistai, alors il me dit : « Voyez bien, tous les professeurs de Paris font cinq leçons; l'arrêté qui fixe ce nombre vient d'être fait; nous ne pouvons sans injustice le violer pour vous; ce serait une faveur illégitime. » Je lui dis encore que ma résolution était prise et que, si la règle ne pouvait fléchir, je refusais. Alors il me demanda à son tour deux jours pour y penser, et je m'en allai. Je ne savais que penser : accepterait-on mon refus, ou bien ferait-on fléchir la règle? Cependant j'étais content d'avoir pris mon parti; cela me semblait beau.

Je retournai. M. Royer tâcha encore de me persuader de faire cinq leçons; enfin, comme il vit que je résistais toujours, il me dit : « Je ne puis détruire la règle, mais, provisoirement, faites trois leçons; quand vous vous sentirez en état d'en faire cinq, vous me le direz et vous les ferez. »

Alors je le remerciai de tout mon cœur, et c'est à ce moment seulement que mon sort a été décidé.

Je me hâtai de quitter l'Ecole; — je débagageai et je vins loger rue de l'Odéon, n° 30, au cinquième, — dans une petite chambre charmante où je vis, mangeant à 30 sous chez le restaurateur, faisant bon feu, dormant bien, mais travaillant plus que je ne voudrais pour la *vie*.

J'ai dit; — vous savez maintenant mon histoire, comme je sais la vôtre.

Ah! mon ami, prenez patience et ne pestez pas contre votre sort; on n'est heureux nulle part, et je ne suis pas plus content, libre comme je le suis et doué de 2,400 francs, que je n'étais à l'École avec rien, plus l'esclavage! Sauf les demi-tasses que je prends quelquefois et les bons moments que la philosophie me donne (elle m'en donne bien de mauvais aussi), il n'y a pas de plaisirs dans ma vie.

Le caractère et l'humeur font le bonheur et le malheur. — Qu'est-ce que le bonheur?

... Il faut bien décidément, et une fois pour toutes, prendre son parti : reconnaître que le bonheur n'est pas de ce monde, l'attendre dans l'autre, et courir après la vertu, qui est bien réellement une habitante de la terre, quoiqu'elle habite sur un rocher si haut et si escarpé qu'il est difficile de l'atteindre.

TH. JOUFFROY.

A Perreau.

28 décembre 1817.

... Je rêvais jadis, je rêvais longuement et amplement; les romans ne me coûtaient rien, et je les poussais à loisir au dénouement; — mais alors nul souci, nul besoin pressant ne dérangeait mes images et ne troublait mes combinaisons; je filais en paix mes amours solitaires; je dessinais lentement le visage et la taille de mon amante idéale; j'arrangeais l'un après l'autre tous les plis de ses vêtements, toutes les boucles de ses cheveux; je décidais avec maturité quelle couleur auraient ses yeux, quelle forme sa robe blanche, quel son ses paroles. Dieux! comme j'étais longtemps à me figurer sa chambre, et les bois qu'elle parcourait, et les gazons fleuris où je l'endormais. Et ses aventures, et ses vertus, et ses discours, tout était composé à la longue, sans précipitation et sans effort; aussi tout était beau, d'une beauté dont rien de mortel ne pouvait approcher.

25 mars 1818.

... A trente ans, l'âge des folles amours est passé; nous sentons notre dignité, nous voulons la garder et nous en avons la vertu; nous ne tombons point à genoux devant la première idole qui se présente; nous ne baisons point subitement la première main qui veut nous enchaîner. L'amour n'est plus un culte, la femme un tyran qui nous subjugue nous-mêmes, pauvres esclaves qui nous laissons aller à ses lois et qui brisons notre volonté devant ses caprices. Notre amour est une noble amitié, un traité d'alliance d'égal à égal; point de folie, point d'abnégation de raison et de volonté; un charme puissant attire l'un vers l'autre l'homme et la femme; ils cèdent, mais ils auraient pu résister, et ils ne cèdent que parce qu'ils trouvent raisonnable et honorable de céder; la liberté subsiste tout entière, et la honteuse fatalité de la passion n'a pas poussé et enfermé pour la vie, dans la même maison, deux êtres qui ne se connaissent pas, et qui se haïront peut-être dès qu'ils se connaîtront.

Mars 1818.

... Je brave avec assez de courage la tempête, assis devant mon foyer pétillant, et pendant que mes fenêtres crient sous l'effort et que ma cheminée gronde, je me souviens des conseils du curé de mon village et je prie Dieu pour ceux qui ont bâti les maisons.

Solitaire et délaissé, je ne me plains pas de ma solitude et de mon délaissement et, toujours d'après les maximes du vénérable prêtre, je cause avec mon feu, conversation qui, selon lui, n'a pas tous les agréments, mais n'a pas non plus tous les ennuis des conversations ordinaires.

Souvent, au milieu et au plus fort de ces entretiens muets, il m'arrive, comme à Robinson, de regretter le son de la voix humaine et de penser aux douceurs des veillées de famille; alors, je me demande s'il est bon que l'homme vive seul, avec son feu, des livres, des plumes, de l'encre et du papier, et le tout finit par une dissertation philosophique qui fait oublier les regrets.

De toutes les sentences qu'aient jamais énoncées les moralistes, les législateurs, les poètes et les sages, la plus vraie et la plus profonde, à mon sens, est celle-ci : *Vanitas vanitatum et omnia vanitas*. Je l'ai traduite en grec, en français, en anglais, en italien, en espagnol et en patois pour mon usage, et sous toutes ses formes, je l'aime et l'admire; elle me console et m'encourage; elle se trouve d'accord à la fois avec mon humilité et mon orgueil, et je me plais à l'appliquer et à l'appliquer encore : c'est ma muscade à moi, je la fais entrer partout; elle est l'assaisonnement habituel de toutes mes réflexions et la pensée dominante de mes pensées.

Et que s'ensuit-il, me demanderez-vous? Il s'ensuit que tout bien considéré, il est assez indifférent de vivre seul dans un grenier, ou en compagnie dans un salon; d'être pauvre ou d'être riche, philosophe ou marchand, cuistre ou non cuistre. La vie est si courte, si vaine dans sa brièveté, qu'il importe peu comment elle s'écoule; il faut s'y abandonner. Pour moi, je me couche au fond de la barque et je laisse aux vents le soin de la guider; je ne me dérangerai pas pour la pousser vers des rives heureuses qui fuient à mesure qu'on approche, ni pour avancer ou retarder le moment du naufrage. Qu'ai-je à craindre, si je garde pendant la traversée le trésor de l'honneur et si je pars avec lui?

Que serons-nous dans quarante ans si nous vivons encore? Où notre nacelle nous aura-t-elle conduits l'un et l'autre? Grande question, dirait le vulgaire. Petite question, mais question curieuse, selon moi, d'autant plus curieuse que je n'ai pas le moindre dessein, pas le moindre plan, et que le hasard tout seul m'aura mené où je serai. Qu'aura-t-il fait ce hasard? Par quels chemins aura-t-il passé? Auquel de ses caprices possibles aura-t-il cédé? Je ris et je pleure à cette pensée : elle est comique, parce qu'elle nous montre les hommes dupes; attendrissante, parce qu'elle nous fait entrevoir le vague avenir; charmante sous ces deux points de vue. Quand nous serons vieux, nous nous retrouverons peut-être, mon

ami; nous nous rappellerons l'Ecole et ces lettres que nous nous écrivons; nous dirons avec Francaleu :

..... « Pendant l'intervalle écoulé
La parque à la sourdine a diablement filé. »

et nous causerons de nos destinées semblables ou différentes, avec gaieté, j'espère, ou tout au moins avec le calme de consciences sans reproche. Mystères de l'avenir, quels que vous soyez, ou terribles cemme ceux des forêts de la Gaule, ou riants comme ceux des bois sacrés de la Grèce, je vous envisage sans effroi, mais non pas sans ce frémissement délicieux que fait naître au cœur de l'homme tout ce qui est inconnu. Oh! que si quelque divinité obligeante voulait vous dévoiler à mes yeux, combien je la remercierais de sa bonne volonté; je vous aime, non pas comme contenant ma destinée, mais comme me la cachant; c'est votre obscurité qui me la ravit, et je vous adore comme le *Dieu inconnu* auquel les Romains élevèrent des autels.

A M. Damiron (*sans adresse*).

Paris, le 12 avril 1818.

J'attache une très grande importance aux discours de distributions qui se font dans le sein de l'Université. J'espère que ces discours parviendront à constituer un genre comme les discours académiques, genre qu'aura créé le génie universitaire et qui consacrera sa gloire. Peut-être, quelque jour, verra-t-on quelque aspirant au doctorat, *ad doctoris gradum promovendus*, faire une thèse sur ce genre, et lui chercher des règles. C'est là le soin de ceux qui viennent trop tard. Votre partage à vous et à tous ceux qui, comme vous, sont appelés à créer le genre, est plus noble et plus beau. Il vous est réservé de jeter les modèles d'où les règles seront tirées. Suez donc à cette œuvre, et faites du bon, du grand, du durable. Timide, et n'osant m'élever jusque-là :

« Vous me verrez pourtant, dans ce champ glorieux,
Vous animer du moins de la voix et des yeux,
. . . .
Seconder votre ardeur, échauffer vos esprits
Et vous montrer de loin la couronne et le prix. »

... Quand pourrons-nous causer de ces sublimes espérances? Sera-ce cette année? Non; dont j'enrage. Vous allez arriver au mois d'août, vers la fin tout au plus tôt, et moi je serai loin. Je brûle de revoir mon village, voilà deux ans que j'en suis exilé. Mais

au moins la correspondance ira; plus de philosophie qui empêche comme à présent. Oh! que je serai mieux disposé à faire de bonnes lettres alors que maintenant : les arbres, les plaines, les rochers, les sources d'eau vive sont agréables ailleurs que dans les églogues, quoi qu'on en ait dit. La nature repose et dispose l'esprit, elle anime l'imagination, l'enrichit et la pare, elle enchante le cœur et redouble l'amitié. Que dirai-je enfin à sa gloire? Elle élargit les idées et inspire les généreux sentiments. Pour moi, ici, dans Paris, en présence de ces tuiles, de ce pavé, de ces boues et de ces voitures, je suis incapable de sentir vivement, et d'échauffer une lettre. L'Ecole valait mieux; le silence, la solitude et la monotonie des spectacles qu'on y voyait avaient le mérite d'attrister. Et la tristesse est tendre. Mais ce bruit, cette mobilité d'objets secs et vides, distrait, fatigue, sans rien dire à l'âme; il faut s'ennuyer ou plaisanter. Pas de milieu. Aussi tout auteur comique doit se constituer habitant de Paris. S'il vit à la campagne, il ne fera rien de bon : il verra tout gravement ou mélancoliquement; ses idées revêtiront ces couleurs : elles seront sérieuses ou tendres; il fera des livres comme l'*Héloïse* ou l'*Histoire naturelle*, point de comédies, point de satires, point d'épigrammes. Connaissez-vous un auteur comique qui ait composé à la campagne?

Ainsi, mon cher, votre ami plaisantera, si vous le voulez. Il vous donnera des nouvelles, si cela vous arrange; il parlera métaphysique, si la métaphysique peut vous plaire. Mais, adieu, adieu encore une fois les épanchements et les abondantes divagations d'une imagination triste ou gracieuse. Rien, rien. Je ne suis plus monté à ce ton-là? Je suis sec comme ces murs qui m'entourent, comme ces toits qui arrêtent et bornent mes regards.

Le croiriez-vous? Et vous le dirai-je? Oui, je vous le dirai, et vous le croirez et vous ne m'en aimerez pas moins. Mon amitié pour vous. pour mes amis, pour mes parents même, s'attiédit sensiblement en tant que sentiment. Je serais comme autrefois susceptible de me dévouer pour eux et pour vous. Mais froidement, par devoir, et non par élan et par entraînement. Qu'y faire? Je ne me reconnais pas moi-même et je doute de mon identité. Ma raison seule est la même, fidèle, constante, elle survit au reste : c'est sur elle que je me fie contre l'égoïsme.

Savez-vous que je méprise profondément cette sensibilité si variable, tantôt froide, tantôt chaude, passionnée ou muette sans raisons, bondissante ou tranquille sans motif. Je la déteste, je l'abhorre; elle me trahit, elle me manque, — et si je n'avais qu'elle et si elle était tout moi-même, je serais donc menacé de tout oublier; de voir tous mes liens avec ce qui n'est pas moi, rompus et

anéantis. J'en viendrais donc, je pourrais donc en venir à n'avoir plus d'amis, ou du moins à ne mériter plus d'en avoir, à n'en conserver qu'à force d'hypocrisie! Mon ami, ne vous fiez pas à ce qu'on appelle le cœur en nous; — c'est moins que rien; — je le vois, je m'en étonne, mais j'en suis convaincu. Tantôt tyran fatal, il nous fait aimer qui nous ne devrions pas aimer; tantôt lâche transfuge, il n'aime pas qui il faudrait aimer, et toujours la volonté est sans force contre ses aveugles mouvements; il faut qu'elle le laisse aller, qu'elle l'abandonne à ses lubies téméraires, et qu'elle se contente de commander les actions que la raison approuve. Eh bien, quand on est à ce point d'agir autrement que le cœur dit, est-on hypocrite? Je l'ai cru, je ne le crois plus. Tant qu'on agit comme on pense et comme on juge, on est franc et sincère, bien qu'on agisse autrement qu'on ne sent. — Sans quoi, Brutus condamnant son fils à mort serait un hypocrite et un fourbe.

Stoïcisme! stoïcisme! je t'invoque, je t'admire, je te rends justice. Oui il faut mépriser la sensibilité sous toutes ses formes et dans tous ses degrés, et se réfugier dans la pure raison. D'une part, mouvement, variation, folie; de l'autre, stabilité, constance, marche une, droite et sûre. Aussi voyez les gens à sentiment et à sympathie, ces femmes comme Delphine et Corinne, ces hommes comme Werther et autres. Insensés, mon ami, fous et folles à lier, à mettre à Bicêtre entre les murailles. Esclaves imbéciles de ce qu'il y a au monde de plus faible et de plus changeant, leur conduite est absurde, criminelle et lâche. Ce sont des poupées que des fils font danser. Pauvres marionnettes méprisables, toupies qui tournent sous le fouet, honteux et vils jouets de la fatalité interne...

18 avril 1818.

A quelque chose malheur est bon! Je profite de ce calme heureux que d'autres appelleraient sommeil, engourdissement, léthargie, apathie, égoïsme, pour travailler à mon aise à fortifier ma raison et à lui donner quelques principes sur lesquels elle puisse s'appuyer, soit que des orages s'élèvent, soit que le calme continue.

Je trouve que c'est une belle chose que la philosophie, quand elle spécule tranquillement loin des dangers, des séductions, à l'abri des impétueuses attaques de la passion, et des perfides tentations du monde. Elle décide, avec une merveilleuse facilité, comment il faut agir dans toutes les circonstances, et elle se confie avec une admirable bonhomie sur ses propres forces. L'avenir est pour elle la chose la plus simple; les dangers pos-

sibles des bagatelles; les combats futurs des espérances et des certitudes de triomphe. Elle ne doute de rien; elle rit du hasard; elle brave tout ce que contient le futur; elle est présomptueuse et pleine de vanité. Je ne saurais mieux la comparer qu'à un fat, ou à un Gascon, ou à une jolie femme, ou à un homme ivre; toutes gens qui sont charmés du présent, imperturbables dans la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes, et sûrs de l'avenir.

C'est un caractère que la scène comique ne nous a pas encore montré pleinement que celui d'un philosophe spéculant comme un sage et agissant comme un fou. Si j'avais le talent de faire une comédie, je voudrais étaler, en vers alexandrins, ce spectacle aux grands yeux des hommes. Le Misanthrope pense admirablement et est amoureux comme un enfant, mais on ne nous le montre pas si confiant sur sa raison, avec cette tranquillité, cette parfaite assurance qu'a le philosophe dans son cabinet, et c'est précisément cette confiance qui ferait rire dans le caractère que je propose. Picard, qui a eu de si heureuses idées en fait de comique, est le seul à ma connaissance qui ait esquissé ce caractère dans son admirable pièce des *Marionnettes*. Mais ce n'est qu'une esquisse, un accessoire dans la comédie et je voudrais voir le tableau achevé et complet. Je fournirais bien des choses à l'auteur qui voudrait tenter cette entreprise. Je lui dirais comment mon esprit va à l'heure qu'il est, comment il est allé cet hiver en se chauffant, et dans la solitude d'un cinquième étage. Je lui apprendrais comment le philosophe voit avec dédain la vanité des choses humaines; comment il méprise l'amour comme n'étant qu'une folie; comment il rit de bon cœur de ces honnêtes humains qui suent sang et eau pour arriver à la fortune; comment il juge avec compassion ces mortels rampants qui s'avilissent et plient de cent façons pour être commis, ou amis, ou valets d'un ministre; comment il sourit d'orgueil en considérant la faiblesse des autres dans les diverses circonstances de la vie, et en comparant ce qu'ils font avec ce qu'il ferait lui-même; comment rien ne lui semble plus aisé que de marcher droit, rien de plus simple que de résister aux séductions, rien de plus exécutable que la pratique constante de la vertu, rien de plus faisable que de rester en tout et toujours fidèle à la raison, de la mettre au-dessus de toutes les passions et de ne jamais perdre de vue ses préceptes et ses lois.

Bonhomie de la philosophie spéculative; bonhomie ridicule et respectable tout à la fois; bonhomie qui se retrouve chez les jeunes gens qui n'ont pas encore vécu, et dans ces âmes simples des vieillards qui ont vécu sans passions, dans quelque coin

obscur et solitaire, loin du monde et des villes; bonhomie que l'innocence seule peut posséder, qui est charmante, touchante, par cela qu'elle la dénote, que j'aime à te retrouver par-ci par-là sur cette terre, nichée dans la tête de quelque brave homme! A sa confiance en lui-même, je vois qu'il n'a pas failli, qu'il a encore foi à la vertu, et qu'il ne soupçonne pas même qu'il soit possible qu'on y manque. Je souris parce qu'il est dupe, mais je respecte et j'aime en lui ce caractère d'honnêteté parfaite et sans tache. Dans un quart d'heure, je suis son ami, je lui confierais ma fortune, je lui livrerais mes secrets, je passerais ma vie avec lui

Moi qui spécule hardiment, bien que je ne sois pas dupe de mes spéculations, moi qui compte sur moi-même, bien que je sache que c'est compter à l'aventure, je connais le plaisir qu'on trouve à spéculer et à compter ainsi, et je soutiens que c'est le plus doux plaisir qu'on puisse goûter ici-bas; c'est un plaisir d'espérance, il n'y en a pas d'autres, et comme de toutes les espérances, la plus pure est l'espérance d'être toujours raisonnable et vertueux, le plaisir de cette espérance est aussi le plus pur de tous, et par conséquent le plus grand, d'où je conclus que je suis actuellement (c'est-à-dire quand je spécule et non pas quand je pioche) dans l'état le plus heureux où l'homme puisse se rencontrer.

Vous arrive-t-il ainsi de calculer votre bonheur et de démontrer par le raisonnement sa valeur précise? Pour moi, c'est un calcul que je fais souvent; je suis toujours à peser ma félicité présente, comme un avare à compter ses écus; mais je pèse non pas pour me réjouir du poids et de la quantité de bonheur que je possède, mais seulement pour reconnaître expérimentalement quelle est la somme la plus considérable de jouissance qu'il soit donné à l'homme d'obtenir; quels sont les états dans lesquels se rencontrent les sommes de bonheur les plus grandes, de combien cette somme varie du soir au matin, d'un jour à un autre, d'une semaine à une semaine, et quelles causes la font varier; en un mot, j'observe la félicité humaine comme nos physiciens la température, désirant trouver son maximum, son minimum, son moyen terme, et cherchant les lois de ses variations.

A la vérité, mes observations ne m'ont pas conduit jusqu'à de bien grands résultats, et cela parce que les variations sont trop nombreuses, aussi bien que les causes qui les produisent; cependant je suis arrivé à une demi-douzaine de lois générales dont je suis fort satisfait et que je vous communiquerai quand vous le voudrez.

Ainsi je passe cette année à faire un cours de psychologie pour

mes élèves et à rêvasser au coin de mon feu sur différents sujets. Je lis peu : quelques romans de loin en loin, quelques comédies par-ci par-là. Les romans langoureux m'ennuient; les romans à grandes passions me fatiguent, Les romans de mœurs me plaisent, et j'en ferai un quand j'aurai le temps. Les comédies me conviennent aussi infiniment; en général, je me plais au spectacle de la vie réelle, qui est le siège du comique; autrefois, il en était autrement, — nous changeons avec l'âge; les circonstances et les situations nous modifient; il n'y a rien de stable que le bon sens et la conscience...

... Ainsi coulent les jours, les semaines et les mois; point de passions qui troublent la vie; des goûts paisibles, des plaisirs tranquilles, l'uniformité qui engendre l'habitude et l'habitude qui rend supportable l'uniformité; ensemble peu brillant, mais qui renferme peut-être ce qu'on doit désirer ici-bas. Cela durera-t-il? Ou cela changera-t-il? Est-ce ainsi que s'écouleront toutes mes années ou autrement? Peu m'importe, je suis bien décidé à tout, parce que j'ai placé mon but hors du bonheur.

Th. Jouffroy.

A M. Damiron (sans adresse).

Paris, le 8 août 1818.

... Vous désireriez savoir en quoi a consisté le cours de Cousin. Quand j'écrirais quatre-vingts pages je ne pourrais vous en donner une idée juste; il a parlé de tout à peu près, c'est-à-dire du beau, du vrai et du bien, et cela sans beaucoup de méthode, selon sa coutume; pourtant il est sorti de cette suite de leçons une théorie très forte et très belle sur l'absolu, qu'il a exposée avec une admirable précision...

... Mais, mon cher ami, je vais vous dire une chose, qui est tout à fait dans vos idées et dans votre caractère, et qui de plus est d'une grande vérité, c'est que on ne sait de philosophie que ce qu'on en a fait par soi-même; c'est que tous les livres de philosophie ne nous donnent que de fausses lumières; c'est qu'il en est de même de tous les programmes du monde. On comprend ces livres et ces programmes, quand on a trouvé à sa manière ce qu'ils racontent et pas avant; jusque-là, c'est l'histoire d'un pays inconnu; et si parfait que soit le récit, il ne peut suppléer à un voyage qui mette sous vos yeux le pays lui-même. Connaît-on Paris quand on en a vu le plan? Et sait-on ce que c'est que l'amour quand on a lu des romans?...

... Bien des gens que je rencontre ou qui m'écrivent, me demandent avec effroi : Est-il donc vrai que Cousin soit libéral? On dirait en vérité que c'est la chose du monde la plus épouvantable que d'être libéral, et qu'un homme est un malhonnête homme, sitôt qu'il veut des lois justes et l'abolition de tout pouvoir arbitraire.

Oui, Cousin est libéral, il l'est et ne s'en cache pas, il l'est et il doit l'être.

On épouvante les provinces de ce mot. On fait une équation de libéral et de jacobin; les préfets, les sous-préfets, les procureurs du roi, les avocats généraux qui font l'opinion, répandent cette doctrine par laquelle on assimile à des scélérats tous ceux qui veulent que les préfets, les sous-préfets, les procureurs et les avocats du roi soient justes et obéissent à la loi; on conçoit l'intention, mais l'intention n'empêche pas que l'action ne soit une calomnie.

Sans doute, beaucoup de gens ambitieux, beaucoup de gens qui veulent en secret toute autre chose que la justice, s'appellent libéraux et professent les doctrines libérales. Mais qui peut empêcher un ambitieux de parler désintéressement, et un coquin de prêcher la morale? Le désintéressement devient-il de l'égoïsme, la justice de l'injustice, parce que des égoïstes et des hommes sans scrupule en font parade?

Il faut considérer les choses en elles-mêmes et les juger en elles et non par ceux qui peuvent les défendre; or voici comment j'entends notre situation actuelle, et comment je conçois la justice des principes libéraux.

Il n'y a rien qui intéresse autant l'homme que cette question : je suis, pourquoi suis-je? suis-je pour une fin? ai-je une destinée? en d'autres termes, y a-t-il quelque chose que je doive faire et quelque chose que je ne doive pas faire?

Aussi voit-on que tous les peuples les plus sauvages, les plus barbares, ont eu dans le sein même de la plus complète ignorance une solution vraie ou fausse de ce problème de la destinée humaine.

Supposons qu'un homme ou qu'un peuple s'imagine qu'il n'a pas de destinée, qu'il n'y a rien à faire ici-bas, qu'en résulterait-il? ou le désespoir ou l'arbitraire, ou pour mieux dire ces deux choses à la fois. — Quoi de plus profondément triste que d'être convaincu que nous avons été créés sans raison et sans but, que nous sommes ici par hasard, qu'il est indifférent que nous y fassions ceci ou cela, qu'enfin n'étant destinés à rien nous ne deviendrons rien.

Et d'autre part sitôt que nous sommes convaincus que nous n'avons point de destinée, tout devient indifférent; notre seule règle est de faire tout ce que nous pouvons faire.

Désespoir, ennui qui enfante l'agitation, arbitraire source de tous désordres, deux résultats qui se montrent partout où il n'y a plus une connaissance claire de ce qu'il faut faire ou ne pas faire.

Or voilà précisément l'état d'où nous sortons et où nous sommes encore à moitié.

Le christianisme avait donné une solution claire du problème de la destinée humaine, les hommes avaient compris cette solution, ils l'avaient adoptée; le christianisme avait rétabli la justice et le calme sur la terre.

Vinrent les invasions des peuples du Nord; de ces invasions résulta l'anéantissement de toutes lumières, l'ignorance la plus profonde...

... De là, la ruine du christianisme dans l'opinion; et comme le christianisme était la seule règle qu'eût le monde, avec lui sombra toute règle.

Et toujours par le penchant qu'on a à généraliser on conclut de ce que cette règle avait été reconnue fausse qu'il n'y en avait pas du tout, qu'il n'y avait rien qu'on dût faire, rien qu'on ne dût pas faire, que tout était permis, tout arbitraire. Le monde se retrouva dans le même état où il s'était trouvé à la chute du paganisme.

Aussi vit-on les mêmes conséquences : d'une part l'ennui, le désespoir dans certaines âmes et l'agitation, l'inquiétude dans le peuple; de l'autre, l'arbitraire posé en principe et réalisé dans la pratique, entraînant à sa suite les plus affreux désordres.

Enfin nous commençons à sortir de cet état; on commence à reconnaître qu'il y a des devoirs et que nous avons une destinée; l'ennui, le désespoir, la langueur, s'évanouissent; une nouvelle activité anime l'esprit humain, il s'élance vers ce devoir et cette destinée dont il ne doute plus, il la cherche avec ardeur.

Qu'avons-nous à faire? à obéir à ce vœu général, à la chercher, à la montrer dans tout son jour.

Or cette destinée, cette règle, ne sera adoptée que si elle est comprise; elle ne sera comprise que si elle est conforme à la raison; elle ne sera conforme à la raison que si elle est sa loi même, sa loi éternelle, loi qu'elle conçoit dès qu'elle est éclairée et que des préjugés ne l'empêchent pas de l'envisager, loi qui se compose des principes immuables de la justice.

Voilà ce que veulent ces hommes qui proclament sans cesse les droits et les devoirs de l'homme; qui en appellent sans cesse aux principes de la justice; qui veulent que ces principes passent dans les lois et que l'arbitraire soit banni des constitutions politiques.

Voilà pourquoi ils ont pour eux l'opinion, car ils lui offrent ce qu'elle désire, — une règle et une règle qu'elle comprend.

Voilà pourquoi ils triompheront, — car ils ont pour eux la force des choses, qui veut actuellement qu'une règle soit manifestée, qu'une solution soit donnée au problème de la destinée humaine, — et qui veut, de plus, que cette règle soit rationnelle; qui veut, par conséquent, que cette règle ne soit autre chose que la justice et toutes ses conséquences et ses conditions, — telles que la liberté individuelle, la liberté de penser, de parler, la distribution égale de la justice, la participation des peuples à la confection des lois, la tolérance religieuse, l'égalité de tous devant la loi, etc.

Or, ces gens qui veulent cela, qui ont pour eux l'opinion, et qui triompheront, sont ceux que j'appelle libéraux; car voilà les principes qu'ils professent, et je ne m'occupe que de ce qu'ils manifestent, et non de ce qu'ils peuvent cacher dans le secret de leur intention...

... Il ne faut pas n'être d'aucun parti; car il faut être Français et homme. — Si l'on veut choisir, quelles enseignes préférer à celles du libéralisme? — Il faut s'y ranger, parce que là est le bon sens, la raison et le devoir; — il faut s'y ranger indépendamment des hommes qui peuvent s'y trouver, indépendamment des dangers auxquels on peut s'exposer en s'y plaçant.

Etre là, c'est déclarer qu'on veut des lois justes et qu'on ne souffrira aucun arbitraire; — être là, c'est manifester qu'on aspire avec le siècle tout entier à un nouvel ordre de choses fondé sur les lumières de la raison.

Voilà comment j'entends notre situation et notre devoir...

... Je crois que nous autres, égrugeurs de philosophie, nous devons nous attacher à montrer à nos élèves qu'il y a un devoir, — un devoir immuable, absolu, règle invariable de la conduite, but de la vie, qui doit uniquement gouverner l'homme, et le gouverner non seulement comme homme, mais comme citoyen, mais comme gouvernant ou gouverné. En fondant ainsi les lois politiques sur les lois de la morale, et celles-ci sur des vérités rationnelles manifestées clairement comme obligatoires à l'esprit de tous les hommes, on donne une règle certaine à la conduite de l'homme et du citoyen; — on arrache au hasard ou à l'arbitraire la vie humaine et on lui trace clairement sa véritable destinée...

M. Damiron, professeur de philosophie au collège d'Angers.

Paris, le 5 janvier 1819.

Aujourd'hui que le ciel politique est pur, tranquille et riant, je veux profiter du calme que la défaite des *ultra* et la nomination d'un ministère doctrinaire ont répandu dans toutes les têtes et en

particulier dans la mienne, pour faire avec vous une de ces longues causeries, comme je vous en envoyais autrefois, quand je n'étais ni paresseux, ni malade, ni *libéral*...

... Fontenelle appelait la vérité *une belle étrangère*. Le bonheur est encore moins qu'elle habitant de ce pays sublunaire, il n'y voyage pas même; on a beau l'inviter à dîner, il refuse; chacun voudrait le loger, il reste chez lui, c'est un ours qui fuit comme la peste la société des hommes. Eh bien, qu'il se tienne; je n'irai pas mendier à sa porte le plaisir de le voir...

... Je vous jure que ma maladie n'a jamais été assez sérieuse pour me donner la peur de mourir; que les douleurs, quoique vives, ne duraient pas assez pour enflammer mon sang et troubler ma raison; que mes courtes souffrances ne m'ont pas fait changer d'opinion sur la vie, qu'au contraire, elles ont fortifiée celle que je m'en étais formée antérieurement, savoir : que cette vie est une triste chose, que les grands soins qui la remplissent sont absurdes, qu'elle ne contient rien de réel que la petite quantité de vertus imparfaites qu'une forte volonté peut y introduire, qu'on peut à son gré et selon son humeur, rire ou pleurer, du reste; que la recherche de la vérité, bonne en elle-même, est ridicule quand on en fait métier; qu'en ce sens, il est vrai de dire avec Rousseau que l'homme qui pense est un animal dépravé; que cette recherche ne conduit guère qu'au scepticisme; que ce scepticisme, quand on ne s'en méfie pas, ébranle jusqu'à la croyance au devoir, et ruine ainsi la dernière et la seule réalité de la vie, le seul et dernier asile où le stoïcien puisse se réfugier, s'asseoir, et les bras croisés regarder passer devant lui les agitations, les misères, les ambitions, les vanités et les pauvretés de ce monde; que quand la recherche de la vérité conduit là, elle conduit à un état déplorable au-dessous duquel il n'y a rien, à un état dépravé ou qui ne contient plus rien de l'homme; qu'une raison qui s'est convaincue elle-même de vanité, qui a épuisé ses forces à s'anéantir, qui s'est anéantie réellement, et n'est plus que fumée comme tout ce qu'elle a détruit.

Seraient-ce ces opinions qui vous auraient effrayé? M'auriez-vous jugé fou ou faible, parce qu'elles ne sont pas les vôtres?...

... Ce que c'est que de professer la philosophie! Il est vrai que l'on fait encore autant de sophismes que le vulgaire, mais on a l'immense avantage de découvrir juste par où pèche un mauvais raisonnement...

... Vous la cultivez avec ardeur, cette belle philosophie, et moi avec indifférence. Quand elle se dérobait à demi à mes regards curieux, j'adorais sa beauté possible, — douce illusion de mes premières études! — J'ai pénétré dans le bois sacré. La divinité,

si sublime dans l'ombre, à travers le feuillage, n'a plus été, pour mes yeux surpris, qu'une grosse, lourde, laide et informe statue, à peine dégrossie sous le ciseau de Platon, de Descartes et de Kant; encore si ce bloc ridicule pouvait, sous nos mains, dépouiller ses grossières formes, si une Vénus pouvait sortir de cette pierre inanimée! J'ai mis la main à l'œuvre : artiste inhabile, j'ai tout gâté! Vous ferez peut-être mieux; je vous attends à la première exposition.

Quant à moi, je continue le travail, car il est trop tard pour choisir un autre métier; mais je le continue par devoir et sans goût; je fais mon cours, mais mon esprit est ailleurs : — tantôt il se promène dans les champs de l'histoire, immense pays où l'on a la consolation de rencontrer quelques honnêtes gens au milieu d'une foule immense de fripons; tantôt il s'élève dans les régions imaginaires; il y cherche ce qu'il voudrait et ce qu'il ne peut atteindre : la vertu sans faiblesse, le bonheur sans nuage et la beauté sans imperfections; il le suppose, ne pouvant le figurer, et la pensée qu'il peut être, qu'il sera un jour (si tout va bien) le console un moment des laideurs, des vices et des infortunes d'ici-bas; et vous aussi, bois sauvages, fontaines riantes, fougueux torrents, qui ombragez et rafraîchissez les déserts de mon pays, je vous parcours du coin de mon feu, je vous regrette, je vous aime avec passion, sachant bien cependant, que le jour où je vous connaîtrais parfaitement, où je n'ignorerais plus aucun de vos abris solitaires, aucun de vos nombreux détours, je vous mépriserais comme tout le reste!

Après toutes ces belles exclamations, vous penserez peut-être que je m'ennuie, que je suis triste et malheureux; pas du tout. Spéculativement, je pense tout ce que vous venez de lire; mais ces opinions spéculatives n'empêchent pas que la vie pratique n'aille comme à l'ordinaire. J'aime toujours un bon dîner, de bonnes gens, un bon feu; je lis avec le plaisir d'un enfant les récits de batailles que je trouve dans les livres et les aventures absurdes des héros de romans; je lis la *Gazette* avec avidité; je jure contre les *ultra;* je blâme avec sévérité les fautes du ministère, et je vous dirai même en confidence, que je suis du parti libéral. Quand je découvre un petit fait dans l'âme, tout inutile qu'il soit, je salue avec joie son apparition; quand j'entrevois un bout de vérité, je saute de plaisir, comme si je ne doutais pas de tout...

... Etrange animal que l'homme, — car vous avez beau vous croire plus sage que moi, vous êtes ce que je suis, et j'ai raison de généraliser. — Vouloir expliquer cet être est une sottise, — d'où il suit que nous travaillons, nous autres psychologues, à une

œuvre impossible; je retombe toujours là; — j'y arriverais par cent chemins, si je voulais. S'il y a quelque chose de vrai, c'est que passer sa vie à chercher ce qu'est l'homme est une niaiserie, une stupidité, un amusement qui ne mène à rien, un travail stérile et infécond, sot et ridicule au possible.

A M. Damiron (sans adresse).

19 janvier 1819.

Vous vous adressez bien, mon cher Damiron, pour savoir comment on démontre Dieu; comment on peut, avec trois principes, arriver jusqu'à lui, et autres bagatelles semblables.

Si j'en sais pas un mot, je veux « être étranglé ».

Je vous dirai : 1° Que, dans mon cours, me bornant à la science de l'homme, je n'arrive à Dieu que par la morale, c'est-à-dire indirectement;

2° Que je ne sais pas comment y arriver métaphysiquement, c'est-à-dire directement;

3° Que vos trois principes ne me paraissent pas pouvoir y conduire et qu'en cela je suis tout à fait de votre avis;

4° Qu'en conséquence je n'ai à votre service aucune démonstration de l'existence de Dieu, si ce n'est la démonstration morale qui n'est pas très démonstrative; — vous la connaissez sans doute; — la voici si vous ne la connaissez pas :

Il y a une harmonie nécessaire entre la vertu et le bonheur, principe de mérite et démérite.

Cette harmonie est impossible dans l'état présent, car la causalité externe empêche le bonheur.

Nécessité d'un autre état où l'harmonie sera réalisée.

Nécessité d'une puissance supérieure à la causalité externe et à nous-mêmes, qui nous soustraye à cette causalité et rétablisse l'harmonie entre la vertu et le bonheur, nécessité que cette cause soit intelligente et juste.

Cette preuve est extrêmement faible; on conclut beaucoup plus qu'on n'est en droit de conclure; on part de principes qui peuvent être ébranlés, etc.; mais moi je m'en contente en attendant.

Cependant j'estime qu'il doit y avoir une démonstration forte et puissante de l'existence de Dieu, — car tous les hommes y croient, — et toute croyance universelle suppose des principes nécessaires et absolus qui la fondent, que le vulgaire ne démêle pas, mais que le philosophe peut découvrir...

A M. Damiron (sans adresse).

Paris, le 27 février 1819.

Je suis charmé que vous ayez trouvé soutenables les opinions que j'ai avancées sur Dieu et encore plus que vous n'en ayez pas eu besoin ; — vous êtes obligé d'être dogmatique sur ce point ; je le conçois, et vous avez raison de l'être le moins étrangement possible. Entre une manière faible d'aller à Dieu et une autre manière faible, il est bien de choisir la plus triviale et la plus commune ; elle passe par l'autorité des honnêtes gens qui l'ont admise dans le vieux temps, et personne ne vous accuse d'athéisme.

J'arrive à la troisième discussion de votre bonne et longue lettre : le mariage ; j'ai beaucoup d'idées sur cet article, et je ferais un cours sur ce sujet, s'il le fallait.

Le jour où vous me verrez marié, vous verrez la chose la plus étrange et la plus impossible que je conçoive ; cette idée dépasse tout ce que ma raison peut admettre ; mais mon imagination, plus complaisante, se figure cette scène à merveille, et pendant qu'elle trace le tableau, mon amour-propre le trouve si ridicule qu'il en rougit de confusion et qu'il lui semble entendre tout le public s'écrier avec Horace : *Risum teneatis, amici.*

Cependant, comme de toutes les impossibilités que j'aie conçues en ma vie, il en est bien peu qui ne soient devenues des possibilités avec le temps, et ensuite des réalités, je me garderai bien d'affirmer rien et d'annoncer sur les toits que je ne me marierai jamais. Je ne me crois ni assez fou ni assez sage pour me faire du célibat un système, et pour persister dans ce système une fois que je l'aurais embrassé. Jouet des circonstances, notre volonté n'est pas une chimère, mais n'est pas non plus une invincible force ; puissante par hasard, faible on ne sait comment, elle périt où elle avait calculé qu'elle triompherait, elle triomphe où elle se croyait perdue.

Que je devienne amoureux, c'est ce dont je ne puis douter ; je le suis, je l'ai été, je le serai ; de qui ? de personne, d'une chimère qu'on appelle amour ; j'aime l'amour tout en le méprisant ; c'est à la fois, à mes yeux, la plus vile et la plus séduisante des choses. Au mois de mai, quand je lis un roman, ou quand je rêve en digérant, mon âme s'élance hors de moi, et toute robe flottante me fait palpiter ; ma raison elle-même a perdu ses yeux, et la pauvre aveugle suit en battant des mains le char de triomphe de sa rivale ; mais, quand je viens, après de longues et sévères méditations, d'entrevoir une vérité ou de conduire à bout une leçon, ma raison,

à la hauteur où elle s'est placée, regarde avec pitié l'amour et ses faiblesses et les sottises qu'il fait dire et les sottises qu'il fait faire, et les niaiseries qu'il fait penser. Ma liberté s'indigne au souvenir ou à la perspective de son esclavage; elle rougit de ce qu'elle fut dans certains moments; elle tremble de ce qu'elle pourra devenir un jour. Placé entre ces deux jugements opposés, dont j'ai fait l'expérience, que je me trouve dans une société où il y ait des femmes (et Dieu merci, le cas ne se reproduit pas souvent), je suis la timidité même, et je présente l'image la plus naïve et la plus ridicule d'un sot; en effet, que faire et que dire? Séduit par la circonstance, je ferais bien le galant, et, en vérité, le rôle n'est pas difficile à jouer; mais, effrayé de ne pas me trouver de sang-froid, je tremble des jugements du lendemain. Le plaisir que j'éprouve, loin de m'entraîner, m'arrête, loin de m'animer, me glace; ou plutôt il m'entraîne et m'arrête, me glace et m'anime à la fois; il y a combat, et c'est ce combat même qui fait naître l'embarras, et de cet embarras naît à son tour l'indécision dans tous mes mouvements, dans toutes mes paroles, et cette indécision, tombant sous l'observation des gens qui l'entourent, je sens qu'ils me jugent un sot, et ce sentiment redouble l'embarras, l'indécision, la sottise apparente; en dernière analyse, je fais une fort triste figure. Et cependant tout en sentant et en comprenant clairement que j'ai l'air d'un sot, et peut-être par cela même que je le comprends bien, et que j'en suis blessé, j'ai la conscience la plus intime et la plus orgueilleuse de ma supériorité réelle; je juge impitoyablement toutes ces têtes qui m'entourent et dont les jugements me troublent; cette petite poupée, qui me séduit et qui a l'incroyable pouvoir de me rendre bête, est incontestablement l'esprit le plus vide, l'imagination la plus étroite, l'âme la plus commune, la volonté la plus faible qu'il y ait sous le ciel; habillez-moi cela en homme, je l'écraserais d'un mot; je mènerais cela, je manierais cela, je dominerais cela comme un fétu; ce grand jeune homme, qui est un héros au milieu de ce cercle, n'est qu'un grand benêt qui rentrerait dans la poussière si on le plaçait en face d'une grande circonstance où il fallût autre chose que du babil et des airs de tête; toutes ces faces rondes, carrées, ovales, tous ces yeux plus ou moins stupides, toutes ces bouches plus ou moins niaises, ne manifestent elles pas clairement la vanité des âmes qui les animent? Et c'est en présence de ces *choses* (car à peine sont-ce des *personnes*) que je tremble! Inconcevable phénomène! Je perdrai ma philosophie à l'expliquer; et nous prétendons décrire l'homme à nos élèves! c'est un projet fou, j'aimerais autant boire le vaste océan et mettre en bouteilles la mer Pacifique!...

... Je ne suis pas d'étoffe (à ce que je crois) à devenir amoureux fou. Donc jusqu'à ce que je sois vieux je serai ce que je suis; mais, en restant ce que je suis, je ne trouverai pas une femme qui ne me juge bête, pas une, par conséquent, qui se soucie de moi (car je ne suis pas riche) Donc je ne me marierai pas.

J'espère, mon cher, vous avoir tiré au clair cette impossibilité dont je vous parlais en commençant, cette naïve exposition de moi-même; qu'en dites-vous? n'êtes-vous pas de mon avis? Au reste, je vous promets les premières confidences, si le hasard amenait une de ces deux choses que je tiens jusqu'à présent impossibles :

1° Moi amoureux, violemment amoureux;

2° Une femme qui me trouve de son goût...

... En attendant, je ne fais rien ; vous pouvez prendre l'expression au pied de la lettre; mon cours ne me coûte pas grand chose; j'y ai fait et j'y fais de grands changements; mais cela sans peine; le reste du temps, je me promène au soleil, quand il y en a, ou je rêvasse au coin du feu; je cherche un petit système politique; je m'établis législateur; je prends pour matière un village, et j'avise dans ma sagesse à lui donner non pas les meilleures lois qu'il puisse supporter, mais les meilleures lois possibles. En quoi je diffère notablement de Solon; mais il donnait des lois à un peuple réel, moi je régente un peuple imaginaire. Quand j'aurai trouvé ma législation idéale, je la comparerai aux lois qui régissent mon pauvre pays, cette triste France, et j'aurai la consolation d'énumérer et de compter toutes les absurdités sous lesquelles elle pâtit; j'en ferai le tableau synoptique, je le ferai encadrer, je pendrai le tout dans un coin de ma chambre, et ce sera un monument de ma haine implacable pour toutes les tyrannies et pour tous les tyrans qui ont exploité, exploitent et exploiteront les peuples. Mes rêveries ne sont pas toutes politiques; elles vont quelquefois à mes amis, et je constitue une autre société, celle que nous composerions ici, à Paris, nous cinq ou six bons diables, qui avons vu ensemble les dîners de l'Ecole...

... Voilà ma seconde manière de rêver, je rêve aussi bonheur domestique, comme vous faites, bien que je n'y compte pas; mais je fais des romans, et vous faites des projets, voilà la différence. Que l'imagination me crée de belles choses! je ressuscite l'amour si discrédité de ce bon Platon et je l'habille à la moderne; il est beau sous toutes les formes; tout lui sied, et je tressaille en le contemplant. Qu'est-ce que l'ennui, mon cher? C'est le vide, *inane*. Que des âmes faites pour aimer manquent d'objet, le vide naît et l'ennui commence. Eh bien, le monde des chimères est là; on le dit vide, il est plein et si plein que ce monde-ci est un désert

auprès de lui. La beauté le parcourt sous toutes les formes; elle n'y est pas apparente et trompeuse, mais réelle et vraie. Les plus riants paysages décorent sa demeure et la rendent digne d'elle. Là règne un printemps éternel, des gazons toujours frais, des ombrages toujours verts; un ciel d'Italie couvre et enveloppe ce délicieux séjour; il n'est pas toujours pur; y a-t-il un beau ciel sans un peu de nuages? L'orage même y gronde quelquefois; mais il n'est qu'au ciel; et, le bonheur dans l'âme, ceux qui l'entendent n'en sont que plus heureux.

Quam juvat immites ventos audire cubantem!

C'est le paradis de Fénelon; car la vertu s'y trouve; autrement la beauté n'y serait pas.

De mes trois rêves, lequel aimez-vous le mieux?

Mon ami, la vie est triste, c'est ma maxime, vous le savez; elle est triste, et on ne peut échapper à sa tristesse; soit qu'on en ait le loisir, soit qu'on ne l'ait pas, on ne rêve pas toujours, et les moments où on ne rêve pas, on enrage; vous enragez beaucoup et moi de même; il faut tâcher de rire, et pour cela il faut considérer le ridicule de la condition humaine, et les ridicules des individus humains; le rire qu'excite le premier est amer, mais il fait encore plaisir; le rire qu'excitent les seconds est plus gai, et il faut essayer de se le procurer le plus souvent possible, tenir ferme contre les misères de la vie, faire son devoir, rêver et rire, voilà la meilleure philosophie, parce qu'elle n'est pas exclusive comme toutes les autres. Héraclite avait raison Démocrite n'avait pas tort. Epicure était un homme de bon sens. Platon faisait bien de rêver et Zénon de prêcher le devoir; j'adopte tout, et si jamais je me peignais dans un livre, comme fit Horace, comme fit Montaigne, les honnêtes gens qui me liraient seraient bien embarrassés de déterminer à quelle Ecole j'appartiens.

PROBLÈMES HISTORIQUES

L'EMPEREUR ALEXANDRE Ier

EST-IL MORT CATHOLIQUE?

Le 1er septembre 1825[1], de grand matin, une calèche à trois chevaux emmenait loin de sa capitale l'empereur Alexandre. Il devançait de quelques jours le départ de son épouse, l'impératrice Elisabeth, obligée de demander au ciel plus clément du Midi un renouveau de santé et de force. Les adieux avec quelques intimes se firent tristement à la laure de Saint-Alexandre Nevski, après l'office; et le dernier souvenir du tsar fut pour le moine Alexis, en renom de haute vertu. La scène fut impressionnante. L'ascète fit entrer l'empereur dans sa pauvre cellule, tendue de noir, avec une grande croix sur le mur et quelques cierges autour; il lui montra sa couche: un cercueil recouvert d'un linceul, et, d'un ton de voyant, il lui rappela le néant des grandeurs et les affinités de la pourpre avec la poussière, en l'adjurant vivement de protéger l'Eglise. Etait-ce une coïncidence fortuite ou bien un mystérieux avertissement? Toujours est-il qu'Alexandre, qui n'allait chercher à Taganrog qu'un peu de repos et de calme pour retremper son âme trop souvent bouleversée, devait, malgré sa belle et robuste constitution, y trouver une mort prématurée.

Un rayon bienfaisant de lumière éclaira les premières semaines qui suivirent le déplacement. Le rêve longtemps caressé de la vie privée semblait, en partie du moins, se réaliser: après les splendeurs et le faste de Saint-Pétersbourg, Taganrog, c'était la soli-

[1] Les dates seront désignées d'après le calendrier russe, alors en retard de douze jours sur le calendrier grégorien.

tude. Le couple impérial y occupait une modeste demeure, aménagée à la hâte, entourée d'une ébauche de jardin, avec une vue délicieuse sur la mer d'Azov. Les joies intimes du foyer succédaient aux entraînements et aux décevantes distractions. L'impératrice n'avait plus de rivale à craindre. Aucune femme étrangère ne dominait le « conducteur des peuples ». Il s'était ressaisi, obéissant à la voix austère du devoir.

Plus que jamais l'idée d'abdiquer la couronne hantait son cerveau et à toute occasion il affectait de rappeler que pour lui l'heure de la retraite était proche. En attendant, il continuait à faire son métier d'empereur, inspectait les garnisons des alentours, poussait une pointe jusqu'en Crimée, visitait les casernes et les hôpitaux, passait en revue les troupes de terre et de mer, évitant à dessein les cérémonies d'apparat.

Mais un père dont la famille se chiffre par millions n'est jamais à l'abri d'amères expériences. Deux funestes incidents empoisonnèrent les derniers mois de la vie d'Alexandre.

Le 17 juillet, un sous-officier du 3me Uhlans d'Ukraine, Sherwood, Anglais d'origine, avait obtenu une audience et révélé à l'empereur un terrible mystère : l'existence d'une société secrète dans l'armée. Aussitôt une enquête fut organisée à la sourdine, Sherwood servit d'espion et d'agent provocateur, et chaque nouvelle découverte faisait saigner le cœur du tsar. L'instrument de ses victoires menaçait de se briser entre ses mains, des noms illustres figuraient parmi les conspirateurs, on parlait tout bas de constitution et même de régicide. Il répugnait à l'empereur de prendre au sérieux ces sinistres projets, et tandis qu'une répression modérée lui semblait le meilleur des remèdes, l'avenir réservait les fameux *décabristes* aux rigueurs impitoyables de Nicolas.

Le chagrin d'un ami vint à l'improviste s'ajouter au chagrin personnel. Pour son malheur, Alexandre, victime d'un fatal aveuglement, avait donné toute sa confiance au général Araktchéev, d'exécrable mémoire, mélange de Tartufe et de pacha, que le prince Volkonski appelait la « maudite vipère ». Au mois de septembre 1825, un drame sanglant se déroula dans la maison du général. Des valets malmenés coupèrent la gorge à sa maîtresse, grosse femme ignorante et hargneuse, marquée de la petite vérole, aussi laide que vulgaire. Araktchéev en devint fou de douleur. Quoique formaliste à outrance, il se démit de ses fonctions et ne songea plus qu'à la recherche des coupables. Le croirait-on? Te était son crédit auprès d'Alexandre que, passant l'éponge sur ses irrégularités et ses tares, le souverain lui prodigua les témoignages de la plus vive affection.

Cependant, ces émotions étaient d'autant plus funestes qu'elles s'attaquaient, chez l'empereur, à un organisme déjà rudement secoué et que, depuis quelque temps, minait la fièvre. Les premières atteintes du mal remontaient au voyage de Crimée. Un jour que le soleil répandait à flot ses rayons, qu'une tiédeur voluptueuse imprégnait l'atmosphère, Alexandre se rendit à cheval, en simple uniforme, au couvent de Saint-Georges. Mais, dans ces régions enchanteresses, les transitions sont brusques et perfides. Au retour, un vent frais du nord se mit à souffler, la route était affreuse, à peine pouvait-on avancer au petit trot. La rentrée à Sébastopol se fit tardivement, le dîner commandé pour quatre heures ne fut servi qu'à huit. L'empereur fatigué ne voulut rien prendre et se retira dans ses appartements avec un germe de malaise. Toutefois, habitué à ne pas s'écouter, et présumant de sa vigoureuse nature, il reprit dès le lendemain les inspections, les revues, les manœuvres, lorsque, à bout de forces, il dut, le 5 novembre, rentrer à Taganrog, en voiture fermée, enveloppé dans un manteau d'hiver et recouvert d'une peau d'ours.

Des pressentiments funèbres l'obsédaient, et la maladie se développait avec une rapidité effrayante. Le 14 novembre, une crise imprévue alarma si fort l'entourage que le prince Volkonski crut devoir recourir au moyen suprême : il proposa d'appeler le prêtre. Le médecin des âmes devait faciliter aux médecins du corps leur pénible besogne, car l'empereur était un mauvais patient, il se plaignait d'avoir les nerfs détraqués, refusait obstinément les drogues, et s'en remettait à Dieu de sa guérison. On espérait qu'à la voix du prêtre il se rendrait compte du danger et changerait de procédés. La Faculté, représentée par James Wylie, se rangea à cet avis, et l'impératrice fut chargée d'en prévenir son époux.

Il était minuit quand elle vint s'asseoir au chevet du malade. L'heure se prêtait aux confidences. Des paroles graves et pieuses tombèrent de ses lèvres. Elle eut le courage de tout dire, et Alexandre celui de regarder la vérité en face. Le médecin confirma l'existence du danger, et aussitôt la pensée du moribond se reporta vers l'éternité. Il accepta volontiers de se laisser administrer. L'archiprêtre de la cathédrale, Alexis Fedotov, avait été prévenu. « Confessez-moi, lui dit Alexandre, non comme un souverain, mais comme un simple particulier. » Et il voulut rester seul avec lui. Le secret de la confession ne relève que de Dieu, mais, lorsque le malade eut reçu les saintes Espèces, il dit à l'impératrice en lui baisant la main : « Jamais je n'ai éprouvé de plus grande douceur, je vous en remercie beaucoup. » Sur la prière de son confesseur,

dressé d'avance par Volkonski, il se mit aussi aux ordres des médecins, s'engageant à prendre leurs remèdes. Il était trop tard.

Un moment, on put encore se bercer d'un espoir éphémère. La splendide matinée du 17 ranima quelque peu le malade. Le soleil éclatant du Midi lui arracha un cri d'admiration. Mais ce n'était plus que les suprêmes clartés d'une flamme qui s'éteint. Deux jours après, le 19 novembre 1825, par un temps sombre et triste, au milieu des sanglots de l'assistance éplorée, Alexandre rendit son âme à Dieu, vers onze heures du matin, en fixant ses derniers regards tantôt sur l'impératrice, admirable de dévouement, tantôt sur le crucifix, source unique des fortifiantes consolations. Le calme et la paix environnaient la couche mortuaire.

L'auguste disparu laissait après lui beaucoup de regrets. Le jour même, sa veuve, brisée de douleur, écrivait à l'impératrice mère : « Notre Ange est allé au ciel. » Ange était le surnom que l'on donnait en famille à l'empereur Alexandre : il le méritait par sa piété filiale et son exquise délicatesse. Mais, à travers ce rayonnement supraterrestre, le poète a découvert un sphinx, et un sphinx que personne n'a jamais déchiffré.

Si les allures d'Alexandre ont toujours et partout été ondoyantes, c'est particulièrement dans la sphère religieuse qu'elles déconcertent l'observateur. Nature d'élite, essentiellement pieuse, portée au mysticisme, très impressionnable, assoiffée du vrai, sujette à des évolutions périodiques d'esprit, aux entraînements et aux séductions, ne trouvant pas de guide sûr, Alexandre, sous le coup des plus tragiques événements, s'est laissé envahir par la religiosité; il a façonné patiemment son âme, Dieu s'est révélé à lui, et, faisant trêve aux hésitations, il a fini par se tourner vers Rome, par demander au Vicaire du Christ la solution du plus grave des problèmes. Les historiens passent d'ordinaire cette dernière phase sous silence, mais le fait n'en est pas moins avéré.

Assurément, ce dénouement était en dehors de toute prévision. Rien dans la jeunesse d'Alexandre ne le faisait pressentir. A cette époque, ce qui domine chez lui, c'est le dégoût de son entourage et l'aspiration vers une liberté idéale. Quel écrasant mépris des courtisans les plus en vue! Il les traite d'abominables voleurs, il n'en voudrait pas pour ses laquais! Le pouvoir n'a pas le don de l'éblouir, et il est prêt à y renoncer sitôt qu'il aura doté la Russie d'un régime chimérique. Trois jeunes gens, triés sur le volet, reçoivent ses confidences et échangent avec lui leurs idées : Adam Czartoryski, Polonais égaré parmi les Russes; Nicolas Novosiltsov, ardent à l'étude et d'une galanterie raffinée; Paul Stroganov, ancien membre du club des Amis de la Loi, admirateur de Théroigne de Méricourt, et qui s'était

promené dans les rues de Paris en habit rouge et bonnet phrygien. On devine quels pouvaient être les rêves de cet étrange triumvirat.

L'exercice effectif de la souveraineté comprima peu à peu l'élan libéral d'Alexandre, mais sans développer encore la fibre religieuse. D'autres pensées l'absorbaient. L'Europe était en passe de se transformer. Les anciennes monarchies s'effondraient. Un jeune conquérant encombrait le monde de sa gloire militaire. La question d'Orient menaçait de s'ouvrir. En politique et à la guerre, Alexandre devait se mesurer avec Napoléon. Les grandes affaires n'arrêtaient pas les petites intrigues. Une Polonaise, mariée au grand écuyer Narychkine, faisait les beaux jours du palais d'Hiver. Elle avait de l'esprit, un grand air, un noble cœur, elle était séduisante et légère. Alexandre fut longtemps rivé à la chaîne de Maria Antonovna. Et Joseph de Maistre observait avec mélancolie qu'il y eut alors une tendance à supprimer l'empire de la religion.

Ce fut l'année 1812 qui provoqua dans l'âme d'Alexandre une réaction salutaire. A la sinistre lueur de l'incendie de Moscou, des horizons nouveaux s'ouvrirent devant lui : il comprit la grandeur de sa mission, et, sentant le sol trembler sous ses pas, il chercha ailleurs un point d'appui. La Bible tomba entre ses mains. Cette lecture lui servit de réconfort et de baume, les psaumes devinrent sa prière favorite, il les interprétait à sa manière, et c'est imbu de théosophie, animé de sentiments mystiques, qu'il entreprit ses campagnes contre Napoléon et qu'il lança peuples et rois à l'assaut de leurs nouvelles destinées. Mais tout saturé de gloire qu'il fût, il n'en était pas moins dévoré de spleen. La Bible lui donnait la lettre, mais il cherchait l'esprit vivifiant. Le travail intérieur était si intense, l'impression du vide si torturante, que la parole hardie d'une illuminée réussit à pénétrer jusque dans les profondeurs de son âme. Pendant quelques années, Mme de Krudener s'érigea en oracle, et la Sainte-Alliance, avec ses formules nuageuses, fut l'expression officielle de ce courant d'idées. Dernière illusion, après laquelle l'Eglise de Rome apparut à l'empereur dans tout l'éclat de son antique majesté, avec le cortège de ses doctrines immuables.

Comment Alexandre est-il parvenu à fixer son regard sur elle? Qui a pu lui suggérer cette vision? Il y a là un mystère qui nous ramène au sphinx, devant cet être à part, insaisissable et fuyant, sorti d'un moule qui n'a servi qu'à lui seul, doué de qualités discordantes et se jouant des contrastes. Aussi serait-il peut-être téméraire de vouloir lui appliquer une étiquette préparée d'avance, fût-ce même celle de « Grec du Bas-Empire ».

Mais écartons aujourd'hui les considérations psychologiques, si tant est qu'elles puissent jamais expliquer quelque chose. Qu'il

nous suffise de dégager le fait et de le bien établir. En voici la substance. Dans les derniers mois de sa vie, Alexandre a ressenti le désir d'embrasser la foi catholique et il en a informé le pape Léon XII, afin de concerter avec lui les meilleurs moyens d'exécution. Le fatal événement que j'ai raconté plus haut interrompit seul les négociations. Disons-le tout de suite : ni Alexandre, ni Léon XII, n'ont rien laissé par écrit, que je sache, sur ce sujet, mais tous deux ont fait des confidences verbales qui sont parvenues jusqu'à nous par des voies différentes avec des garanties d'authenticité. Les traditions de Turin, de Rome, de Pétersbourg se complètent et se contrôlent mutuellement. Loin d'être anonymes et d'origine incertaine, elles émanent de témoins autorisés dont la parole est au-dessus du plus léger soupçon. Nous sommes donc en présence d'un souvenir historique soigneusement recueilli par des contemporains et qui mérite d'être conservé.

Du côté d'Alexandre, le principal témoin est le général aide de camp comte Michaud de Beauretour[1], Savoyard au service de la Russie, type de soldat loyal et chrétien, un Joseph de Maistre en uniforme. Un lien spécial l'unissait à son maître d'adoption. Encore simple colonel, le maréchal Koutouzov l'avait envoyé, en 1812, annoncer à l'empereur l'abandon de Moscou. Michaud s'acquitta de sa mission en homme d'esprit. Après avoir donné la funeste nouvelle, il ajouta : « Sire, l'armée n'a qu'une seule crainte. — Laquelle? — Elle redoute qu'un sentiment d'humanité ne porte Votre Majesté à conclure la paix, et c'est la guerre à outrance que l'on désire. » Electrisé par cette ardeur, Alexandre laissa tomber de sa bouche les paroles fameuses : « Lui ou moi, moi ou lui, mais nous ne pouvons pas régner ensemble. Je reculerai s'il le faut jusqu'en Sibérie, je laisserai pousser ma barbe, je mangerai des pommes de terre avec mes paysans, mais offrir la paix, jamais! — Sire, vous venez de signer le salut de l'Europe et la gloire de votre peuple. »

Un pareil dialogue ne s'oublie guère. Michaud resta toujours en faveur. Catholique et Italien, il était l'homme indiqué pour une mission secrète auprès du Pape. En effet, à son départ pour Taganrog, l'empereur Alexandre l'envoya dans la Ville éternelle, et M. Italinsky, alors ministre de Russie à Rome, fit les démarches d'usage pour obtenir à Michaud une audience de Léon XII. Tout cela est hors de doute. Les pièces officielles conservées aux Archives du Vatican, quoique non encore livrées au public, en rendent témoignage.

[1] Michaud reçut le titre de comte de *Beauretour*, en 1814, à son *retour* en Sardaigne, qui fut réellement *beau*, car il annonçait au roi Victor-Emmanuel Ier la restitution de ses États de terre ferme.

Mais quel était l'objet de la mission? Les dossiers des chancelleries ne le disent pas, c'est Michaud lui-même qui, en passant par Turin, a révélé son secret à une grande dame et à un ami fidèle. Tous deux ont fixé ses confidences sur le papier.

La grande dame, alors encore jeune fille, était Constance de Maistre, plus tard duchesse de Laval-Montmorency. Michaud reportait sur elle l'affection qu'il avait vouée à l'illustre père de l'orpheline. Sur la terre étrangère, le soldat et le diplomate s'étaient liés d'une forte amitié qui ne se démentit jamais. En proie à la plus vive émotion causée par la mort d'Alexandre, voyant ses rêves se dissiper en fumée, le général s'ouvrit à la fille de son ancien ami, et lui confia ses déceptions et ses tristesses. Ses paroles se gravèrent profondément dans la mémoire de Constance, héritière des sympathies paternelles pour la Russie, et plus de cinquante ans après, la duchesse de Montmorency, déjà sur le déclin de l'âge, mais encore d'une étonnante vigueur d'esprit, résumait ainsi ce que Michaud lui avait dit : « Le général avait été chargé de porter au Pape l'hommage de la parfaite soumission de l'empereur à son autorité spirituelle. Admis à l'audience, il se mit à genoux devant Léon XII et le reconnut, au nom de l'empereur Alexandre, pour chef de l'Eglise. »

C'est laconique et suggestif. Grâce à mes instances, la duchesse voulut bien consigner ces paroles sur une feuille volante, et je conserve précieusement, parmi mes papiers, la note écrite sous sa dictée par Mme la baronne de Ricci et signée de sa propre main.

Avec le comte de L'Escarène, futur ministre de l'intérieur de Charles-Albert, Michaud a été encore plus explicite. Ils partageaient tous deux les mêmes opinions politiques, et étaient également détestés du parti novateur. L'Escarène garda longtemps le secret sur les confidences de son ami, mais, en 1841, il crut pouvoir s'en affranchir, au moins vis-à-vis du roi, et il rédigea, à l'usage de Charles-Albert, un petit mémoire qui a été publié par la *Civiltà cattolica* en 1876. On y trouve de curieux détails.

L'empereur Alexandre avait d'abord rêvé, paraît-il, de faire lui-même le voyage de Rome : il s'y serait rendu après le congrès de Vérone. Mais l'impératrice Maria Federovna l'en détourna : elle prévoyait un entretien avec le Pape et se méfiait des tendances catholiques de son fils. Par déférence pour une mère qu'il entourait toujours d'égards, Alexandre sacrifia son projet, mais il prit plus tard sa revanche en envoyant à Rome le général Michaud, et les instructions verbales qu'il lui donna durent être d'un caractère particulièrement grave, car il les conclut par cette parole généreuse : « Eh bien, s'il le faut, je serai martyr. »

Michaud ne remplit sa mission auprès du Pape qu'à la seconde audience. La première avait été accordée au catholique italien, la seconde au général aide de camp de l'empereur de Russie. C'est alors que, déposant son sabre et se mettant à genoux, Michaud fit sa déclaration à Léon XII. Il lui annonça la ferme résolution d'Alexandre d'abjurer personnellement l'orthodoxie, de ramener à l'unité les peuples soumis à la domination russe, et, en terminant, il demanda l'envoi à Pétersbourg d'un théologien muni de pleins pouvoirs. Ce messager romain ne devait pas être un prélat d'un rang élevé, mais plutôt un simple prêtre, qui passerait inaperçu. Il aurait voyagé en touriste, pris son logis au couvent des Dominicains, et l'on se serait entendu avec lui pour régler les affaires. Le Pape accepta volontiers les propositions impériales, et il y eut même un commencement d'exécution, interrompu, hélas! trop tôt.

Telle est la tradition de Turin. Elle ne contient que deux degrés : le général Michaud en première ligne, et en seconde la duchesse de Laval-Montmorency, puis le comte de L'Escarène. Quels témoins plus sûrs et plus rapprochés d'Alexandre pourrait-on désirer?

Voici maintenant la tradition romaine, qui s'accorde parfaitement avec celle de Turin, ne renchérit que sur les détails locaux, et nous vient directement de Léon XII par Grégoire XVI et son confident, Gaetano Moroni. Ah! l'excellent et digne homme que ce serviteur pontifical! Je le vois d'ici, installé devant son bureau, entouré des nombreux volumes de son *Dizionario*, qu'il caresse du regard comme des enfants chéris. Lorsque j'allai le visiter, en 1880, il était déjà un vénérable vieillard, couronné de cheveux blancs, au visage expressif et mobile, au geste pittoresque, à la faconde inépuisable. Moroni ne put rien m'apprendre de nouveau sur Alexandre; tout ce qu'il savait, il l'avait imprimé dans son *Dizionario*, mais il me confirma de la manière la plus sérieuse qu'il tenait son récit de la bouche de Grégoire XVI, et qu'il l'avait consigné par écrit le jour même où il l'avait entendu. Et Grégoire XVI, on le verra tout à l'heure, n'avait pas été étranger à cette négociation.

Singulière analogie : le Pape raconte l'audience de Michaud presque dans les mêmes termes que L'Escarène, mais voici ce qu'il ajoute de nouveau. Conformément au désir d'Alexandre, Léon XII décida d'envoyer un prêtre à Pétersbourg, et son dévolu tomba sur dom Mauro Capellari, abbé du couvent camaldule San Gregorio in Monte Cœlio. Or, Mauro Capellari devait, un jour, ceindre la tiare, s'appeler Grégoire XVI et raconter toute cette histoire à Moroni. Mais le lointain voyage l'intimida, la mission lui parut au-dessus de

ses forces et il supplia Léon XII de la lui épargner. Le P. Orioli, conventuel et plus tard cardinal, fut alors désigné à sa place, et il se préparait bravement au départ, lorsqu'un contre-ordre lui fut donné.

En remontant de Rome et de Turin jusqu'à Pétersbourg, nous retrouvons les traces de la même tradition, dédoublée en deux versions : l'une est sobre, certaine, de source autorisée; l'autre, plus copieuse, se prête moins au contrôle.

La première dérive d'Alexandre lui-même. Avant de partir pour Taganrog, il avait donné l'ordre secret au P. Sokolski, prieur des Dominicains, de préparer un appartement pour un prêtre qui viendrait bientôt de Rome. Le couvent de Sainte-Catherine, ancienne maison des Jésuites, situé au centre de la ville, sur la perspective de Nevski, était certainement l'abri le plus convenable que l'on pût offrir à l'envoyé du Pape. Les ordres impériaux furent fidèlement exécutés, et le prieur ne dévoila le fait énigmatique que longtemps après. Son successeur, le P. Josewicz, aimait à le raconter, et son récit compte parmi mes souvenirs d'enfance.

Vis-à-vis de Sokolski, l'empereur s'était renfermé dans les limites de la plus sévère discrétion. Il avait, pour en agir ainsi, les meilleures raisons. Mais peu à peu, on ne sait ni d'où ni comment, les bruits qui circulaient à l'étranger se répandirent aussi en Russie, quoique dans un cercle très restreint. Les versions russes de la seconde manière s'accordent avec celles de l'extérieur sur les points essentiels; elles présentent cependant quelques variantes. Il en est une qui fait même intervenir un prêtre catholique au chevet d'Alexandre. C'est lui qui aurait donné les derniers sacrements à l'empereur; le prêtre orthodoxe ne serait venu qu'après que le malade eût perdu sa connaissance.

Impossible de tirer la chose au clair, car les témoins se contredisent; et si quelque chose autorise des soupçons, ce sont précisément ces singulières antilogies. Ici, j'ai surtout en vue le témoignage du général comte de Witt, survivant d'Austerlitz et de Wagram, chargé d'un haut commandement dans l'armée du Midi. Il a été un des premiers à dénoncer les sociétés secrètes militaires; ses fonctions l'amenèrent, en 1825, à Taganrog, où il eut une entrevue avec l'empereur. D'une toute autre trempe que Michaud et peu suspect de spiritualité outrée, il s'intéressa vivement aux préoccupations religieuses d'Alexandre, et quoiqu'il n'eût pas assisté en personne aux derniers moments de celui-ci, il donnait pour certaine à son aide de camp, comte Xavier Branicki, la présence du prêtre catholique[1]. Faute de preuves, la question reste ouverte.

[1] Xavier Korczak-Branicki, *les Nationalités slaves*, p. 339.

A tous ces témoignages d'une valeur incontestable, indépendants les uns des autres, qui remontent jusqu'à Léon XII et Alexandre Ier, on voudrait pouvoir ajouter celui que Michaud lui-même a rendu par-devant l'empereur Nicolas. Le successeur de l'immortel disparu devait être initié au projet grandiose que son frère avait hardiment ébauché, et dont les conséquences eussent été incalculables. Michaud s'en faisait un devoir sacré de conscience. Il écrivit un message, L'Escarène l'atteste, qui devait être expédié à Pétersbourg, et je crois savoir que cette pièce a été remise entre les mains de Nicolas Ier. A moins qu'une prudence ombrageuse ne l'ait détruite, elle doit se trouver dans quelque oubliette du palais d'Hiver. Si jamais le grand jour de la publicité lui échoit en partage, elle ne pourra que mieux éclairer les confidences de Michaud à ses amis.

Désormais, il sera permis d'admettre que l'empereur, auquel la postérité a décerné le surnom de *Béni*, a emporté dans sa tombe une vaste et noble pensée. La Providence n'a pas voulu qu'elle se réalisât, son heure n'avait pas encore sonné. Mais le mérite d'Alexandre n'en est pas amoindri. Si, comme l'affirment certains, le prêtre catholique lui a ouvert l'accès de l'éternité, il a fait partie du corps visible de l'Eglise. Lors même que cette sanction finale ne serait pas intervenue, l'empereur doit bénéficier du principe de la bonne foi. Evidemment, il appartenait à l'âme de la véritable Eglise, et la sincérité de ses convictions, ses intentions loyales, l'ont accompagné devant le Juge suprême.

P. Pierling.

LES UNIVERSITÉS POPULAIRES

Le 3 février dernier, une ovation venait d'être faite à M. le vicomte de Vogüé, de l'Académie française, qui inaugurait par un beau discours l'université populaire du Ve arrondissement, rue Cochin. Un auditeur, qui l'avait interrompu, demanda la parole et l'obtint à la fin de la conférence. Ici, je transcris fidèlement quelques lignes d'un procès-verbal :

« — Vous avez, dit M. H., s'adressant à M. de Vogüé, exalté les universités populaires. Pourquoi, au lieu d'apporter votre concours à celles qui existent, en créez-vous d'autres?

« — Parce qu'on nous met à la porte, s'écrie M. l'abbé Denis, qu'une telle question étonne [1].

« M. H. ne s'attendait pas à cette réponse. Il désapprouve d'ailleurs ce procédé peu loyal, auquel il ne croit pas d'abord; mais M. l'abbé Denis lui raconte en deux mots l'incident qui s'est produit au faubourg Saint-Antoine. »

Ce petit fragment est plein de choses. Il évoque devant nous les attitudes de trois groupes que nous rencontrons partout : celui des violents, qui, au nom de la liberté, veulent dépouiller les gens du droit de croire; les naïfs, toujours prêts à laisser tout faire et affectant de ne trouver que de bonnes intentions à ceux qui font le mal; enfin les courageux qui, au lieu de gémir sur la décadence, osent prendre l'initiative de ce qui est nécessaire pour en enrayer le mouvement.

Volontiers on s'arrêterait ici pour prêter l'oreille aux échos de vingt dialogues qui s'engagent sur tant de points en termes analogues : « Pourquoi n'envoyez-vous plus vos enfants à l'école communale? — Mais parce que nos prêtres n'y peuvent plus entrer et que le crucifix même en est arraché! — Pourquoi cette audace de fonder des hôpitaux catholiques en face de ceux de la nation?

[1] A bon droit! Les membres d'une de ces universités existantes l'avaient accueilli par des huées et l'avaient empêché de parler.

— Parce que vous avez chassé les aumôniers et les Sœurs partout où vous l'avez pu. — Pourquoi faire des libéralités privées à droite et à gauche quand vous avez le bureau de bienfaisance? — Parce que vous en avez éliminé tout ce qui inspirait confiance aux bienfaiteurs les plus désintéressés. » Et ainsi de suite.

Mais revenons à un sujet plus précis. Deux fois déjà [1], le *Correspondant* a mis ses lecteurs au courant de la nouvelle institution des *Universités populaires*. Une première fois, on a signalé la tentative avec sympathie, tout en craignant quelques difficultés et en prévoyant quelques illusions. Une seconde fois, on a constaté que les craintes n'étaient pas vaines, que le navire, poussé par le vent de la passion plus que par celui de la raison, avait touché fortement l'écueil, et que ses pilotes ne paraissaient pas assez le regretter. La nouveauté du moment présent, c'est le départ d'un nouvel esquif, portant cette fois le drapeau chrétien et ne craignant pas de le déployer.

A notre connaissance, il s'était ouvert à Paris, dans ces dernières années, trois universités populaires : une, créée au faubourg Saint-Antoine par M. Deherme, un ouvrier intelligent, préparé à sa tâche par sa participation aux travaux des « prolétaires positivistes »; — une seconde, installée rue Mouffetard par des « intellectuels » et normaliens qui avaient pris bruyamment parti dans l'affaire Dreyfus; — une troisième, organisée à Belleville par une élite de jeunes gens qui, quoique étant eux-mêmes des catholiques, au moins pour la plupart, avaient jugé nécessaire de donner à leur œuvre un caractère d'absolue neutralité : pourvu que le peuple y vînt, il y ferait, il y dirait, il y entendrait ce qui lui plairait; l'important était de l'amener à réfléchir, et on pensait lui en fournir une occasion de nature à le tenter sans le réfuter.

Je n'ai point à répéter ce qui a été très bien dit sur ces tentatives. On me permettra, cependant, pour en mettre l'histoire à jour, de donner ici un très court complément, fait de souvenirs personnels.

Il existe à Paris une *Ligue nationale contre l'athéisme*, où étaient entrés en assez grand nombre des catholiques, des protestants, des israélites, réunis par cette idée commune qu'il fallait protester de toutes les manières possibles contre l'exclusion de l'idée de Dieu. Un homme profondément regretté des lecteurs du *Correspondant*, M. Arthur Desjardins, en avait été le président. Un de ses collaborateurs proposa, — ce qui fut accepté, — de suspendre pour un instant les conférences faites à des auditoires convaincus d'avance

[1] Voy. 10 décembre 1899 et 10 mars 1900.

et d'aller nous faire entendre des jeunes universités populaires.

La première demande fut adressée à M. Deherme. Il l'accueillit personnellement avec la plus parfaite obligeance et nous remercia chaleureusement de n'avoir pas douté de la sincérité de son amour pour la liberté des controverses. Nous y allâmes donc. L'orateur était un économiste encore jeune, ami très avancé, je crois, des institutions démocratiques ; mais il avait le tort de croire en Dieu et de dire que de puissantes démocraties, au delà des mers, se trouvaient fort bien d'y croire. C'était le premier discours de ce genre qu'on entendît en ce lieu. Il fut d'abord écouté avec cette curiosité presque souriante que provoque l'invraisemblable. Venir parler de Dieu au faubourg Saint-Antoine, à coup sûr, cela méritait quelque indulgence, pourvu qu'on n'en abusât pas. A la fin, cependant, s'éleva l'orage des objections entrecroisées, et à l'ironie succéda une indignation à peine contenue. Quant au fond des arguments lancés contre l'idée de Dieu, quel était-il? oh, peu varié! Ces hommes d'initiative et de liberté n'admettaient pas qu'il pût exister un Dieu puissant et bon, si ce Dieu ne les préservait pas quand même de tous les accidents, de tous les mécomptes, de tous les déboires, et ne les rendait pas tous parfaitement heureux tout de suite.

Chargé de présider la réunion, je discernais sans trop de peine les sentiments des divers groupes : celui des indifférents, venus là par esprit d'imitation ou pour trouver, le soir, un asile à bon marché; — celui des timides, qui écoutaient avec le soupçon que ce qu'on leur disait pouvait bien être la vérité, mais s'efforçaient prudemment de garder pour eux cette impression [1]; — enfin celui des haineux et des phraseurs; je les voyais excités par quelques femmes, des institutrices sans doute, quelques-unes très jeunes, d'autres retraitées, qui applaudissaient frénétiquement les déclarations les plus destructrices.

Somme toute cependant, la rencontre avait été plutôt pacifique, et, à de certains moments (un peu courts), assez courtoise. Je méditais donc un retour quand survint l'aventure, bien connue, d'un autre membre de notre ligue, directeur d'une revue de *philosophie*, M. l'abbé Denis. La bagarre qui signala sa tentative de conférence et la dispute qui suivit faillit faire chasser M. Deherme lui-même de l'œuvre qu'il avait fondée. Or, qu'on ne s'y trompe pas, si M. Deherme veut la liberté de la parole, même pour les prêtres, c'est qu'à ses yeux il suffit que ces derniers se montrent pour que l' « absurdité » de la religion éclate : c'est là le service qu'il attend d'eux.

[1] Quelques-uns de ceux-ci vinrent, dans la semaine qui suivit, trouver l'orateur à son domicile particulier pour s'en ouvrir à lui sans témoins.

Dans l'intervalle, j'avais demandé à l'un des plus éminents et des plus nobles protecteurs de l'université de Belleville s'il nous conseillerait d'aller nous y faire entendre. Sans hésiter, il me répondit négativement. Il ajouta que sur cette colline fameuse l'élément conservateur était représenté par les socialistes, qui daignaient encore avoir un système; mais on pouvait prendre pour type de l'esprit dominant un certain ouvrier qui, un soir, à la suite d'une conférence familière, s'exprimait de la façon suivante : « Quand j'ai senti faiblir, pendant la semaine, ma haine contre la société, je m'en vais m'asseoir, le dimanche, aux Champs-Elysées, et là, rien qu'à voir passer les toilettes et les voitures, je fais une provision de haine renouvelée pour les huit jours qui suivent. »

Peu encouragés de ce côté, nous écrivîmes à la rue Mouffetard. Un inconnu qui aurait proposé d'y démontrer que l'esprit du catholicisme était la vraie cause de la criminalité contemporaine y aurait été peut-être bien accueilli. Mais une demande adressée au nom d'une société renfermant des membres de l'Institut et de la Cour de cassation, d'anciens conseillers d'Etat, des avocats renommés, des professeurs de l'enseignement supérieur, voilà qui n'obtint même pas l'honneur d'une réponse et d'un accusé de réception.

S'étonnera-t-on maintenant que l'expérience ait paru suffisante et qu'on ait caressé de plus en plus l'idée d'une université populaire où les catholiques seraient chez eux, prêts d'ailleurs à recevoir tous ceux qui ne viendraient pas en ennemis trop agressifs?

L'institution nouvelle a pour promoteur un jeune homme qu'on aurait mille raisons de louer grandement, s'il ne valait pas mieux encore le suivre et le seconder, M. Marc Sangnier-Lachaud, ancien élève de l'Ecole polytechnique. M. Sangnier avait déjà organisé *le Sillon* et groupé sous cette dénomination suggestive tout un ensemble d'institutions extrêmement précieuses.

Prenant son point de départ dans les *patronages*, il y avait observé avec intérêt les *petits cercles* formés par les jeunes gens venant de dépasser la quinzième année. Il avait trouvé qu'à l'époque actuelle il serait bon de ne pas se contenter de leur apprendre à s'amuser décemment, en jouant le drame ou la comédie, qu'il serait urgent de s'adresser à leur raison et à leur libre volonté, et de les inviter à s'élever d'eux-mêmes, par une série d'efforts personnels, à la dignité de citoyens chrétiens. Il s'appliqua donc à transformer les petits cercles en *cercles d'études sociales*. Ces cercles se sont disséminés dans Paris pour être à la portée des jeunes gens, ouvriers, employés ou autres. Ceux-ci choisissent eux-mêmes leurs sujets d'étude. Des « conseillers » sont

à leur disposition pour leur indiquer les lectures à faire, les hommes à consulter, les choses à visiter, les faits à comparer; et tous les trois mois, les cercles se réunissent en congrès au « Sillon », rue de Bagneux. Leur adhésion à ces réunions périodiques ne les empêche, du reste, ni de s'affilier, selon leurs besoins et leurs goûts, à d'autres groupes politiques, religieux, économiques, ni de conserver leur autonomie.

Quand on voit un ensemble animé d'un esprit à peu près pareil, on est toujours porté à accuser la pression tyrannique des organisateurs. En réalité il suffit que leurs croyances soient connues ou devinées pour que ceux qui les partagent déjà, ou ne répugnent point à les partager, accourent, et que les autres s'éloignent. Voilà tout le secret. Les exceptions sont négligeables.

Aussi ne suis-je point étonné en lisant la statistique donnée, l'été dernier, des principales questions choisies par les jeunes travailleurs et désignées par eux à leurs conseillers, pour les traiter en collaboration. Il n'est pas question ici de la socionomie ni du bâbisme, ni des langues internationales, sujets que M. Deherme relevait dans les programmes du faubourg Saint-Antoine. Les « questions sociales » ont évidemment le pas, avec le coefficient de 81; mais il est bon d'en voir les subdivisions. Si les questions de principes (la propriété, le droit d'association, la valeur...) ont été traitées 14 fois; les questions de doctrine (socialisme, internationalisme, démocratie chrétienne), 15 fois; les problèmes concernant le travail proprement dit (heures de travail, repos du dimanche, aménagement du travail) ou relatifs au travailleur (représentations professionnelles, syndicats, prud'hommes, grèves, arbitrage), sont revenus 52 fois. Je vois, d'autre part, que le coefficient des questions relatives à l'Eglise, aux bienfaits du christianisme, aux religions diverses, est 41; celui de l'économie sociale, 9; celui des questions d'histoire et de géographie, 18; celui des questions scientifiques, 6. Quant aux questions politiques, elles sont englobées dans les « diverses » avec le coefficient commun de 8.

Nous voilà loin des tendances encyclopédiques, et il faut en louer très fort ces jeunes gens. A tous les points de vue, mieux vaut, ils l'ont compris, que chacun prenne son point de départ dans ce qu'il pratique et dans ce qu'il sait; qu'il apprenne à en parler correctement, à améliorer les notions qu'il en possède, et que de là, peu à peu, par voie d'expérience et de comparaison, il arrive à raisonner sensément de tout ce qui peut l'intéresser dans la vie.

Cependant on a pensé que, ce point de départ une fois donné, l'on pouvait faire un pas de plus; que, parmi les jeunes gens ainsi

trempés, ainsi habitués au goût des études sérieuses, on pouvait trouver une élite — croissante — à laquelle il serait bon d'offrir des conférences, des lectures, des auditions musicales, des promenades artistiques. Tel est le plan de la nouvelle université populaire, aujourd'hui en pleine activité. Une telle œuvre n'eût pas été possible si elle ne se fût pas appuyée sur les cercles d'études sociales où tant de petits ouvriers avaient fait courageusement l'apprentissage de l'étude modeste et contracté le besoin de récréations intelligentes [1].

Pour en marquer l'orientation sans trop de rigidité, qu'a-t-il fallu dire? Tout simplement ceci : « Nous ne nous considérons pas comme obligés à ne présenter qu'une vérité incomplète ou diminuée. Respectueux de la pensée libre, nous entendons ne pas limiter la franchise de la nôtre par les scrupules de je ne sais quelle impossible neutralité, et nous craindrions de manquer de respect à nos auditeurs en ne leur révélant pas jusqu'où le travail intérieur de notre esprit a pu nous conduire, en leur dissimulant ce que nous savons, en leur cachant ce que nous croyons. »

Oui, ces paroles ont suffi pour que l'esprit des fondateurs eût chance de triompher par la vertu des libres adhésions gagnées au contact de cette franchise. Mais elles ont suffi aussi pour leur attirer mille attaques, ouvertes ou détournées. On a dit que c'était de « l'embrigadement », comme si l'idée du groupement et de la fameuse « solidarité » était réservée, de droit, aux seuls socialistes. On a dit qu'au lieu d'apprendre aux gens ce qu'il convient de penser, il fallait leur apprendre à penser, tout simplement, comme si la force et la liberté de la pensée étaient indifférentes à la qualité et à la solidité de ce qu'on pense! La jeune université ne se laissera point détourner de sa voie par la manifestation de cette mauvaise humeur et de ce dépit mal déguisé. Elle aura toujours pour elle cette vérité si admirablement exprimée par M. Gréard à l'Académie française : « Il est impossible d'admettre que la liberté de croire (même en commun) ne fasse pas partie de la liberté de penser. »

Henri Joly.

[1] Sur la participation du peuple lui-même au mouvement d'idées qui l'intéresse, voy. le chap. VIII du livre très instructif que M. Max Turmann vient de publier, chez Alcan (1 vol. in-8°), sur *le Catholicisme social*. L'auteur expose, en s'appuyant sur de nombreux documents, les idées directrices et les caractères généraux du mouvement social qui a suivi, parmi les catholiques, l'Encyclique *Rerum novarum*, et son ouvrage constitue une sorte de manuel indispensable à quiconque se préoccupe de cette question vitale.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER MENSUEL

DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE

Mariages et funérailles. — Princesses et dauphins. — Redingote et habit noir. — Culotte et pantalon. — Un mot de M. Thiers. — Le gilet de M. Millerand. — Deux veuves. — Deux robes de laine. — Souvenir de tendresse et témoignage de repentir. — A l'église russe et au temple protestant. — La messe anniversaire du Président Faure. — La maladie opportuniste de Waldeck-Rousseau. — Huissier goguenard et visiteur roublard. — Monk ou Fouché? — Au Palais-Bourbon. — Prudes-femmes et femmes prudes. — Une nouvelle décoration. — Rue de la Paix. — Tailleurs et couturières pour dames. — Le véritable amphitryon... — Proposition galante des Etudiants. — Le Syndicat de l'Aiguille. — Grève partout. — Trois milliards d'économies. — A la Bourse. — Ceux qui jouent et ceux qui travaillent. — Moyen de ressusciter le Palais-Royal. — L'Automobile-Club de France. — L'hôtel de la place de la Concorde. — Un ministère original. — Le roi des Belges et M. Loubet. — La Terre, l'Espace, l'Eau. — Expositions d'art. — La pioche des démolisseurs. — Les Théâtres : *Astarté* à l'Opéra; *la Fille de Tabarin* à l'Opéra-Comique. — Drames et comédies. — Une thèse sociale. — Henri de Bornier. — La Patrie.

La Chronique de ce mois semble faite d'oppositions et de contrastes. On n'y trouve, en effet, que mariages sensationnels et funérailles pompeuses, que cortèges en grand deuil et en toilettes élégantes; qu'autels décorés de verdure et nefs tendues de draperies funèbres, en un mot que du noir et du rose, des sourires et des larmes mêlant partout à la même heure les impressions de joie et de tristesse; et tandis que La Haye, Madrid, Paris, arboraient des dentelles, des diamants et des fleurs, Londres et Vienne ombrageaient de cyprès deux cercueils royaux!

Aussi bien, ces oppositions et ces heurts ne sont-ils pas la vie elle même, et le philosophe doit-il s'étonner d'en retrouver à chaque pas l'image?

La Haye nous a donné l'enviable spectacle, rare aujourd'hui, d'un peuple en fête et heureux de s'associer au bonheur de sa dynastie. Tous les hommes portaient à la boutonnière ou au

chapeau la cocarde orange, toutes les femmes l'avaient piquée à leur corsage; et il n'est pas jusqu'aux chevaux des voitures et des fiacres qui ne fissent flotter au vent des flots de ruban couleur orange.

Quand la petite reine a paru, dans sa robe étincelante de brocart d'argent, avec la couronne en tête, des acclamations sans fin l'ont saluée avec enthousiasme, et il a paru vraiment que tous ses sujets étaient amoureux d'elle.

Une ombre pourtant planait sur l'ensemble. Que s'est-il agité, conclu peut-être, dans les mystérieux conciliabules de Guillaume II et d'Édouard VII? N'y a-t-il pas été question des florissantes colonies néerlandaises? Et l'avenir du couple royal, comme celui de la Hollande elle-même, n'auront-ils, au cours du vingtième siècle, à redouter aucune entreprise d'un turbulent et puissant voisin?.....

A Madrid, le mariage princier n'a pas été non plus sans quelque nuage. Une cérémonie de ce genre, accomplie sous la protection de l'état de siège, dans une chapelle bardée de cavalerie, avec des patrouilles sillonnant sans relâche la ville muette et sourdement hostile, ce n'est pas un spectacle ordinaire et les superstitieux pourraient en tirer de fâcheux augures... Mais qui sait? Le nuage se dissipera peut-être. La princesse Mercédès est aimée, populaire même, et quand, toute radieuse de ses vingt ans, elle traversait les rues de la capitale, conduisant elle-même, avec une crânerie charmante, son léger phaéton traîné par quatre mules blanches coquettement harnachées, la foule sympathique s'inclinait devant sa grâce. — Il faut donc attendre : les « choses d'Espagne » nous ont habitués à tant de surprises!

C'est à Paris, la semaine dernière, que s'est accompli le troisième mariage, non moins sensationnel que les deux autres et donnant aussi l'illusion d'héritiers présomptifs de la couronne... De longtemps, on n'avait vu chez nous pareil spectacle; et si les escouades de la police ont dû intervenir, ce n'a été que pour frayer courtoisement un passage aux fiancés à travers les flots d'invités et de curieux qui assiégeaient l'église.

Ce qui n'a pas été ordinaire non plus, c'est le langage élevé et patriotique qu'a fait entendre aux époux l'éloquent curé de Saint-Germain des Prés, en tirant de la vieille basilique mérovingienne et de ses glorieux souvenirs les plus pénétrantes leçons. Il a opportunément rappelé que là, sous ces voûtes datant de Clovis, la Religion et la Patrie se sont unies pendant des siècles pour assurer la grandeur française; et que l'antique sanctuaire, après avoir vu passer les dynasties, les révolutions, les gouvernements les plus divers, toujours debout comme l'emblème de ce qui ne périt pas, nous enseigne à garder précieusement, en l'enrichissant encore, le

trésor légué par les aïeux, trésor national dont il ne faut rien perdre ni compromettre pour donner à l'avenir la force et la grandeur du passé, pour « souder l'ancienne France à la nouvelle » et poursuivre avec honneur ses nobles destinées.

Le lieu, les circonstances, l'assemblage même des personnalités groupées au pied de l'autel, tout ne se réunissait-il pas, en effet, pour suggérer à l'assistance de graves réflexions? Pouvait-on notamment se défendre de songer que, depuis un siècle, nul dauphin n'a hérité de la couronne entrevue, et que ni Louis XVII, ni Napoléon II, ni Louis XIX, ni Henri V, ni Louis-Philippe II, ni Napoléon IV, ni Philippe VII n'ont occupé le trône qui leur semblait promis? — Les dauphins de la République seront-ils plus heureux que ceux de la monarchie? C'est le mystère de l'avenir... Et M. Loubet comme M. Deschanel, inclinés l'un et l'autre sur leur prie-Dieu, ont pu le méditer à l'aise pendant que le prêtre disait à la jeune et gracieuse mariée : « La maturité de votre jugement vous gardera des entraînements et des illusions... »

Une innovation mondaine a marqué la cérémonie : le marié était en redingote. — Oui, en *redingote*, vous avez bien lu!

Depuis quelque temps, du reste, le prosaïque, le banal, le funèbre habit noir, le *sifflet*, ainsi qu'on l'appelle avec dédain, est vivement attaqué par les élégants. On lui reproche sa couleur sombre et morose, son caractère lugubre, la promiscuité choquante des usages les plus contraires qui le font passer des enterrements aux mariages, des festins joyeux aux solennités guindées et aux deuils de famille. On lui voudrait plus de gaieté, plus d'éclat, plus d'allure, plus de galbe, et, en attendant que la mode ait fixé sa forme nouvelle et sa couleur définitive, les arbitres du goût, les Brummel et les D'Orsay de notre temps essayent de le mieux approprier au caractère et aux convenances de notre démocratie, tantôt en l'ornant de moire et de velours, tantôt en l'illustrant de rouge, d'orange, de bleu, avec des boutons d'or.

Ce n'est pas encore une révolution; c'est seulement une évolution, au cours de laquelle on cherche et on tâtonne; et le premier pas dans la voie nouvelle est de bannir des cérémonies nuptiales le « sifflet » traditionnel, maussade et vulgaire, pour lui substituer la redingote, plus souple et plus esthétique.

L'innovation réussira-t-elle? Sans être attaché à la routine, on en peut douter. — Les plus chauds partisans de la réforme se présenteraient ils en simple redingote aux *premières* de la Comédie-Française et de l'Opéra? Oseraient-ils se rendre en redingote à un dîner d'apparat? Se risqueraient-ils surtout, en redingote, à ces bals éblouissants où la toilette des femmes ajoute toutes les séduc-

tions de l'art à celles de la nature?... Répondez, novateurs, et dites si vous iriez, plastronnés dans une redingote, solliciter une valse de la danseuse de vos rêves?

Non, l'habit noir classique, en dépit de ses défauts et de son incontestable manque de grâce, n'est pas encore détrôné, et vraisemblablement il survivra à ses détracteurs.

Il en a été du pantalon comme de l'habit. On l'a aussi trouvé trop inélégant, trop vulgaire, trop tiers-état, et plus d'une fois des tentatives ont été faites pour ramener la culotte courte dans les salons. Même sous la monarchie bourgeoise de Louis-Philippe, on l'a essayé, mais sans succès.

Les chroniques du temps racontent à ce propos une assez plaisante anecdote. — Le duc de Nenours, gardien sévère de la vieille étiquette, avaient décidé que les hommes ne seraient admis à ses soirées des Tuileries qu'en culotte courte. M. Thiers, alors ministre de l'intérieur, se présente en pantalon. La galerie s'étonne et s'émeut. Que va-t-il se passer? Le petit homme s'avance d'un pas tranquille vers le duc de Nemours, et s'inclinant devant le prince : — « Monseigneur, dit-il, je sors du conseil, et j'ai pensé que Votre Altesse m'excuserait de me présenter chez elle dans le costume avec lequel je suis reçu chez le Roi... »

De nos jours, on a tenté encore de ressusciter la culotte courte, sans y réussir davantage, et il y aurait, d'ailleurs, une contradiction singulière à vouloir associer, dans une révolution du costume, l'avènement de la redingote avec le retour de la culotte. Tout au plus aurons-nous un jour la satisfaction de voir M. Millerand paraître discrètement à ses bals avec un gilet rouge...

* * *

En regard de ces souriants mariages et de ces modernes élégances, nous avons eu, à Londres et même à Vienne, la pompe de royales funérailles.

Les journaux ont raconté toutes les splendeurs du cortège dont l'Angleterre, fidèle à des traditions qui remontent au moyen-âge, a accompagné le cercueil de sa souveraine. — Par une disposition touchante de son testament, la veuve du prince Albert a voulu être vêtue dans sa tombe de la robe de laine noire qu'elle portait aux obsèques de l'époux éternellement regretté; — témoignage d'affection jusque dans la mort qui rappelle un autre témoignage de regret, sinon même de repentir, donné précédemment par la reine Marie-Amélie, inhumée, suivant ses prescriptions testamentaires, avec la robe de laine noire qu'elle portait le jour du 24 fé-

vrier 1848 en s'échappant en fugitive du palais des Tuileries... Pensée de tendresse et d'amour chez la reine Victoria; pensée d'expiation peut-être chez la vénérée compagne de Louis-Philippe...

Moins sentimental, Edouard VII, en montant sur le trône, s'est tout de suite occupé de faire accroître sa Liste civile, portée de dix millions à douze, et, en outre, on a remarqué que la première décoration décernée par le nouveau roi a été celle de la Jarretière... Mais, comme dit la devise britannique : Honni soit qui mal y pense!...

A la même date, le roi Milan recevait à Vienne de magnifiques funérailles auxquelles assistaient l'empereur François-Joseph, les archiducs, les ministres, tous les dignitaires de la cour. — C'est beau, quand on est le petit-fils d'un humble gardien de porcs, de s'être élevé jusqu'à la couronne; mais il eût été plus beau encore de donner à son peuple des exemples de dignité, de noblesse d'âme et de respect de toutes les lois morales. — On connaît les scandales de sa vie, les fautes qui l'ont fait tomber misérablement du trône, les tristes démêlés qui ont amené sa séparation avec la reine Nathalie, puis les basses intrigues du père pour asservir et renverser même le trône de son fils. — Malgré ces tares, les Serbes habitant Paris ont tenu à honorer la mémoire de leur ancien roi par un service solennel auquel assistaient, dans l'église russe de la rue Daru, tous nos ministres avec le représentant de l'Elysée; pendant que, là-bas, dans la cathédrale de Belgrade, un autre service était célébré, en présence du roi Alexandre, pour le repos d'une âme qui avait connu toutes les agitations de la vie...

Paris a également ressenti le contre-coup des funérailles de la reine Victoria, et tout le personnel gouvernemental, qui s'abstient si dédaigneusement de paraître dans nos églises en affectant même de n'avoir aucune croyance, s'est empressé de courir au temple de la rue d'Aguesseau pour y étaler ses témoignages de sympathie et de regret à l'égard d'une souveraine dont notre pays n'a jamais eu beaucoup à se louer. Et comme si ce n'était pas assez de se prosterner devant son catafalque, l'Elysée, nos ministères, tous nos palais, mettaient en berne le drapeau tricolore voilé de crêpe, pendant que, dans nos ports de guerre, tous nos vaisseaux abaissaient leurs pavois en signe de deuil...

La République n'a rien fait de pareil pour Courbet... Que feraitelle de plus si elle avait à saluer le cercueil d'un héros national?

Pourtant, elle s'est vaguement souvenue du président Félix Faure, ou plutôt la famille du défunt lui a rappelé la date anniversaire de son tragique décès par une messe, — une simple messe basse, — célébrée discrètement à Saint-Pierre de Chaillot, en

dehors de toute lettre d'invitation Ni ministres, ni présidents du Sénat et de la Chambre, ni dignitaires du régime n'y assistaient. Seul, le successeur de Félix Faure à l'Elysée s'y était fait représenter...

Pauvre Président! Si, des régions mystérieuses où il repose, il a vu cet abandon des politiciens qui l'ont tant courtisé naguère, quelle tristesse humiliée n'aura-t-il pas ressentie de l'ingratitude, ou tout au moins de la légèreté humaine!...

*
* *

On conçoit que tous ces incidents n'aient pas égayé la Chronique, surtout si l'on y joint les averses de neige, les rafales glacées, les pauvres gens morts de froid, les grèves avec leurs victimes et leurs menaces révolutionnaires. Aussi n'est-il pas surprenant que M. Waldeck-Rousseau en ait éprouvé assez d'émotion pour en tomber malade.

C'est tout un drame que cette brusque maladie du premier ministre. Saisi à l'improviste d'une affection jusqu'ici indéterminée, il lui a fallu déserter la Chambre pour s'aliter en hâte. Vainement les interpellations les plus pressantes et les débats les plus épineux l'appelaient-ils à la tribune : il a dû tout abandonner pour se livrer aux médecins; et on n'imagine rien de plus poignant que les péripéties alternées d'amélioration et de rechute par lesquelles nous ont fait passer les bulletins officiels. Un jour, le malade éprouvait quelque soulagement, mais la nuit suivante était mauvaise, agitée, et le patient donnait de l'inquiétude. Le lundi, il avait pu prendre un peu de nourriture, mais, le mardi, la fièvre l'avait ressaisi, et il se trouvait des plus abattus. Le mercredi, nouvelle phase, car le malade a beaucoup de ressort : il avait pu, sur son lit de douleur, recevoir quelques-uns de ses auxiliaires et les entretenir, comme Richelieu mourant, des affaires de l'Etat; mais, dès le lendemain, la faiblesse était redevenue telle qu'on s'attendait à la visite d'un prêtre, d'un pasteur ou d'un rabbin.

A cette heure angoissante, un député, naïf selon les uns, roublard selon d'autres, se rendit à l'hôtel de la place Beauvau, et pénétrant dans le salon d'attente, demanda à l'huissier de service le registre où l'on s'inscrivait...

— Un registre!... Quel registre? questionna l'huissier d'un air quasi goguenard.

— Mais..., je vous le répète, le registre où s'inscrivent les visiteurs!...

Cette fois, l'huissier eut un rictus expressif, avec un léger haus-

sement d'épaules sur lequel il n'y avait pas à se méprendre... « Jobard ! » semblait dire avec pitié l'homme de service. Et il ajouta, discrètement malicieux : « Monsieur, il n'y a aucun registre... »

Au fond, quel rôle joue M. Waldeck-Rousseau? Quel but mystérieux poursuit-il? Est-il Monk ou Fouché? Vient-il de Pontoise ou du pays de Machiavel? Veut il nous faire chanter l'Ode à la Colonne ou la Carmagnole? Toutes les suppositions sont possibles, — à moins que, empêtré dans ses intrigues, embarrassé de ses complices, effrayé des périls qui grandissent et l'enserrent, il ne cherche tout simplement une porte de sortie pour échapper aux responsabilités de ses fourberies et de ses trahisons...

Nous ne saurions tarder à le savoir, car il ne pourra toujours s'envelopper dans la robe de chambre du Malade imaginaire.

En attendant, la Chambre a repris « ses travaux », si j'ose m'exprimer ainsi, et elle achève d'élaborer, ou d'embrouiller, une loi sur les conseils de prud'hommes qui ne serait pas déplacée au Vaudeville ou au Palais-Royal. — Il s'agit d'établir, et de régler, la part accordée aux femmes dans ces petits tribunaux de famille, car, depuis le triomphe de M[lle] Chauvin, la femme marche de succès en succès dans le domaine judiciaire : elle passe désormais de la barre au fauteuil, et nous allons maintenant la voir siéger parmi les juges. Nous aurons des prudes-femmes à côté des prud'hommes ! Le mot a beaucoup amusé nos folâtres législateurs, qui en ont ri comme aux *Médicis* des Variétés.

Ce n'est peut-être pas le cas de dire, avec la chanson :

Il n'importe guère
Que *Prudes* soit devant ou bien qu'il soit derrière...

Pour mon humble part, j'aime mieux des femmes prudes que des prudes-femmes, et j'ai peine à me figurer un tribunal où la femme pourra siéger comme patron en même temps que son mari comme ouvrier. Cette perspective du « couple-juge », selon le mot d'un facétieux orateur, a vivement égayé la Chambre, qui s'est déridée davantage encore quand un autre discoureur, non moins guilleret, envisageant le cas où la femme présiderait, s'est inquiété de savoir si, dans cette hypothèse, le mari se trouverait sous les ordres de sa femme ou deviendrait « président-consort »?...

Comme vous voyez, on ne s'ennuie pas au Palais Bourbon, et nos députés en goguette, poussant la galanterie jusqu'au bout, ont décidé que les membres des deux sexes des conseils de prud'hommes pourront porter, comme insigne honorifique, pendant toute la durée de leur mandat, une jolie médaille agrémentée d'un coquet ruban. Cela fera bien sur les corsages !

*
* *

Malheureusement, ouvriers et ouvrières ne se contentent pas tous de ces hochets de vanité, et les grèves de Châlons-sur-Marne, de Montceau-les-Mines, d'ailleurs encore, affichent des revendications tellement anarchiques que l'apôtre Millerand commence à s'en inquiéter lui-même. C'est une véritable guerre civile qui se déchaîne sous les plis du drapeau rouge, et nous venons de voir 10,000 mineurs et métallurgistes, exaltés jusqu'à la révolte, se ruer contre la troupe avec des cris de mort contre les patrons. — Voilà bien l'apaisement promis et la fraternité tant prônée!

Entre temps, les femmes et les sœurs des grévistes festoient dans les soupes populaires organisées par le syndicat, et, transformant les lieux publics en salles de bal, dansent avec frénésie aux refrains de la *Carmagnole*. — C'est la révolution pure!

A Paris, la grève des tailleurs et couturières pour dames a présenté un caractère infiniment moins agressif et presque bon enfant. Cette industrie spéciale, qui a pris depuis quelques années une grande extension dans nos quartiers luxueux, occupe surtout, — on ne s'en doutait guère avant la grève, — des ouvriers anglais et allemands, — 95 pour 100, assure-t-on! Et ce sont, paraît-il, ces éléments étrangers qui, dans l'intérêt de leurs patries respectives, auraient poussé à la grève en vue de faire passer, au delà de la Manche et de l'autre côté du Rhin, les bénéfices réalisés par les maisons de Paris.

Leur programme tentateur comprend la suppression du travail aux pièces, l'élévation notable du prix de la journée, avec de meilleures conditions hygiéniques dans les ateliers. — Une autre proposition alléchante concerne l'établissement de maisons coopératives de couture, fondées et exploitées par les ouvrières elles-mêmes avec leurs ressources ou avec le concours des riches clientes qu'elles habillent actuellement C'est au nom de ses combinaisons séduisantes que les propagandistes de la grève sollicitaient les ouvrières d'abandonner le travail « pour faire capituler les patrons ». Et, en même temps, ils annonçaient que des tailleurs de Londres allaient envoyer des subsides aux grévistes.

Naturellement, les patrons se sont mis en défense contre cette levée d'aiguilles. Réunis au nombre de 51, ils ont décidé unanimement de repousser l'ultimatum des meneurs de la campagne, et afin de mieux déjouer les tentatives de débauchage faites à la sortie des ateliers, aux heures des repas, les principaux d'entre eux ont eu l'ingénieuse idée de garder leurs ouvrières en leur servant de plan-

tureux déjeuners dans les locaux de leur travail, transformés ainsi en réfectoires aérés et même égayés de musique.

Le groupe des tentateurs n'en rôdait pas moins, *quærens quem devoret*, aux abords des ateliers, guettant les sorties pour circonvenir et entraîner les hésitantes, mais la police veillait et rien n'était plus drôle que de voir les escouades de M. Lépine accomplir d'un air gouailleur leur pacifique besogne. Durant toute une semaine la rue de la Paix a offert sous ce rapport le plus amusant spectacle. Aux environs de midi, les curieux affluaient pour s'en donner la distraction, et, à toutes les fenêtres, apparaissaient des minois moqueurs pour contempler la déconvenue des agents de la grève. On chantait, on conspuait sur l'air des *Lampions*, et on applaudissait aux arrestations pour rire qui se faisaient çà et là sur le trottoir. — Seule, la maison du couturier Paquin était l'objet de manifestations hostiles, mais l'ami de Millerand n'en gardait que plus jalousement ses ouvrières en les gorgeant de galantine truffée, de marrons et de vin mousseux. — Le véritable patron est celui où l'on dîne...

Un autre épisode comique de cette grève originale a été l'offre des étudiants d'intervenir dans le conflit. — Vous vous demanderez peut-être à quel titre le Quartier Latin venait se mêler à l'affaire, et ce que le Droit et la Médecine peuvent bien avoir de commun avec la couture?... Il est vrai qu'on ne l'aperçoit pas au premier abord, ni même au second, mais la jeunesse a des raisons qui lui sont propres, et les étudiants avaient peut-être supposé que les couturières écouteraient mieux leurs suggestions au bal Bullier qu'à la Bourse du Travail... — Quoi qu'il en soit, l'offre a été sagement déclinée, et les étudiants en demeurent pour leur galante avance.

A l'heure où nous écrivons, la grève semble en voie d'arrangement grâce à une autre intervention plus compétente et plus sérieuse, celle du Syndicat de l'Aiguille, uniquement féminin, composé de patronnes et d'ouvrières, et représentant 150 patronnes et 1,500 ouvrières. Ce syndicat a demandé une audience au ministre du commerce, en le priant de vouloir bien s'intéresser à la prompte organisation du Conseil du Travail institué il y a quelques mois pour l'industrie du vêtement. La présidente a exposé à M. Millerand ses idées conciliatrices à cet égard, et, en même temps, elle a vivement engagé les ouvrières à demeurer dans leurs ateliers, « en attendant la solution amiable que le Conseil du Travail saura préparer dans l'intérêt de tous ».

Il n'y aurait guère à se tourmenter des grèves si elles aboutissaient toutes à une pacification aussi raisonnable. Mais elles éclatent maintenant en si grand nombre et avec des caractères

si différents que la vie sociale en est détraquée et que les pouvoirs publics seront avant peu forcés d'y mettre ordre. — Après la grève des employés des Postes, nous avons eu celles des boulangers et des cochers de fiacre; nous sommes à la veille d'une grève des conducteurs d'omnibus et de tramways; on nous annonce comme imminente celle des employés de l'octroi par suite de la réforme du régime des boissons qui a eu pour conséquence une diminution de personnel avec un abaissement du chiffre de la retraite; nous venons de subir une seconde grève du Métropolitain, qui ne sera certainement pas la dernière, et nous restons toujours sous la menace de la grève générale des chemins de fer, rêve favori de nos agitateurs! — Ne va-t-on pas jusqu'à nous faire craindre pour demain une grève des figurants de théâtre!...

C'est une épidémie, mais, comme toutes les épidémies, celle-ci a besoin d'être énergiquement traitée, et M. Millerand ne semble pas être le médecin qui convienne le mieux en la circonstance. — Que les industries privées puissent, en certains cas, être soumises au fléau de la grève, c'est une question à voir et à régler. Mais l'intérêt général de la nation ne crie-t-il pas qu'aucun service public ne saurait être à la merci des menées anarchistes et que tout ce qui tient aux nécessités supérieures de la vie sociale ne peut être suspendu par le caprice ou le calcul de qui que ce soit? *Primo vivere*, et la grève, telle qu'elle se pratique, tue précisément la vie nationale, en laissant après elle d'irréparables ruines et de mortelles rancunes. — Il y faut aviser d'urgence; il y a là une réforme autrement impérieuse que celle de l'habit noir!

*
* *

Et voyez ce que pourrait faire la France si, au lieu d'être livrée à toutes les expérimentations et à tous les hasards par les charlatans de la politique, elle se trouvait en des mains honnêtes gérant avec conscience et prévoyance ses intérêts?

Le même ministre du commerce qui fomente les grèves et encourage le désarroi des ateliers nous donnait hier le plus instructif et le plus intéressant rapport sur la situation des Caisses d'épargne à la fin de l'année 1900. — A cette date, les 2,174 caisses fonctionnant sur la surface du territoire avaient, au cours de l'année dernière, reçu, de 7 millions 105 mille 958 déposants, la somme de 740 millions 872 mille 847 francs, et le total en caisse dû aux déposants s'élevait au chiffre magique de 3 milliards 220 millions 463 mille francs!

Trois milliards d'économies, malgré l'écrasante surcharge d'im-

pôts ! — *Trois milliards* d'économies, malgré la criminelle extension des grèves sur tous les points du sol et dans toutes les industries ! — *Trois milliards* d'économies, malgré la hausse énorme des charbons, les multiples dépenses de l'Exposition, le renchérissement de tous les objets nécessaires à la vie ! — Trois milliards tirés du fameux bas de laine pour assurer l'amélioration de la terre, la dot de la fille, les derniers jours des vieux parents !

Quel admirable pays que la France ! Et que ne pourrait-on pas en attendre s'il était conduit par d'honnêtes gens !

Au lendemain d'une bataille, un général, cherchant à se consoler de la perte des soldats tombés pour la victoire, disait : « Une nuit de Paris réparera tout cela... » — Les coquins qui nous pillent, la vermine gouvernementale qui nous gruge, se disent avec cynisme : « Bah ! le travail des bons paysans compensera nos dilapidations et nos gabegies !... »

Et ils continuent de nous mener à la banqueroute.

Une autre statistique, non moins curieuse et suggestive, et qui complète éloquemment la précédente, vient d'être publiée par le ministère des finances : c'est le tableau du rendement de l'impôt sur les opérations de Bourse depuis les huit années qu'il existe. — Le produit a varié selon les circonstances, mais, au total, il a donné, pour les huit années de son fonctionnement, une somme de 54 millions 393 mille francs, et, détail expressif, sur ce total, Paris seul figure pour 51 millions 636 mille francs, tandis que le reste de la France n'a fourni qu'un minime apport de 2 millions 756 mille francs, c'est-à-dire que Paris a donné, à lui seul, les neuf dixièmes de la recette !

Il y a des départements où cet impôt n'a rien produit du tout ; d'autres où il n'a procuré au Trésor, ici, que 1 fr. 80, là que 2 fr. 60...

L'explication est aussi simple que claire : Paris joue, la France travaille. — Hélas ! pourquoi faut-il que les aventuriers et les fripons dévorent son travail et son épargne !...

*
* *

En vue d'atténuer le mal, on nous annonce de grands travaux : d'abord, l'agrandissement de la Bourse — naturellement ! — avec deux ailes et une colonnade en façade sur la rue Notre-Dame des Victoires ; puis le déplacement et la transformation de pluieurs ministères, notamment celui des Colonies, qui abandonnerait enfin le pavillon de Flore, en affranchissant ainsi le musée du Louvre des terribles risques d'incendie dont sa paperasserie le menace, pour aller s'installer au Palais-Royal, à la place actuellement occupée

par la direction des Beaux-Arts, laquelle ira s'établir dans l'ancienne caserne des Cent-Gardes de l'Empire, rue de Bellechasse, à côté même du ministère de l'Instruction publique dont elle dépend.

Ah! le Palais-Royal, si florissant jadis et si déserté de nos jours, quelle occasion merveilleuse on aurait de lui rendre le mouvement et la vie en y réunissant la plupart des ministères, illogiquement dispersés dans tous les quartiers de Paris! Et quelles facilités pour la rapide expédition des affaires offrirait cette concentration des différents services, en évitant au public de longues pertes de temps et d'interminables démarches! Combien de fois le malheureux contribuable n'est-il pas obligé, après s'être présenté au ministère de l'Intérieur, rue de Cambacérès, d'aller place Vendôme, au ministère de la Justice, de courir ensuite au ministère des Finances, rue de Rivoli, d'où on le renvoie au ministère des Travaux publics, boulevard Saint-Germain, ou à celui de l'Agriculture, rue de Varenne! Quel avantage n'y aurait-il pas à grouper tous les services, en abrégeant ainsi les formalités et les courses, en accélérant des solutions qui, dans l'état actuel des choses, demandent des jours et des semaines! Et, du même coup, quel sauvetage, quelle galvanisation du Palais-Royal n'obtiendrait-on pas en y ramenant le flot des justiciables, des solliciteurs et des gens d'affaires!

*
* *

Si l'Automobile-Club de France avait eu l'heureuse idée de s'y installer, le miracle serait déjà accompli. La vapeur, l'électricité, le pétrole feraient retentir de leurs bruyants éclats le morne palais de Richelieu, et la fièvre, l'agitation, le mouvement joyeux y remplaceraient la triste solitude. Tout le monde élégant y affluerait, et, avec lui, la mode, l'argent, les fêtes!

L'Automobile a préféré la place de la Concorde, et on ne saurait lui en faire un reproche. Il a trouvé là, dans une situation incomparable, un des plus beaux hôtels de la capitale dont il a fait le plus somptueux Cercle de l'Europe, avec des salons splendides, de riches et vastes salles de banquet, de lecture, de conversation, de concert, dans le goût du dix-huitième siècle, avec un élégant théâtre, crème et or, pouvant contenir plus de mille personnes, une bibliothèque, et, sur le toit magnifiquement transformé, des jardins suspendus qui feraient pâlir de jalousie ceux de la Babylone antique!

Il y a cinq ans à peine que l'automobilisme est né, et, dans cette courte période, il a pris un développement si rapide qu'il a créé chez nous une industrie où nous sommes passés maîtres et dans

laquelle les étrangers ne songent même pas à nous disputer la supériorité. — Dès 1896, l'Automobile fondait un Cercle place de l'Opéra et signalait sa vitalité naissante par l'organisation de la course Paris-Marseille avec retour, la plus grande épreuve de la locomotion nouvelle qui eût encore été tentée. — En 1898, le succès était corroboré par la course triomphante de Paris-Amsterdam avec retour, et les étrangers y admiraient les voitures françaises dépassant de vitesse toutes leurs rivales sur les routes de France, de Belgique et de Hollande.

L'année suivante, le Cercle, comptant déjà plus de 2,000 membres et se trouvant à l'étroit dans ses premiers locaux, saisit l'occasion d'acquérir l'hôtel Pastoret, avec sa magnifique colonnade sur la place de la Concorde, formant le pendant du Ministère de la Marine, et sauf la grandiose façade architecturale, tout l'intérieur en a été démoli pour être approprié à la nouvelle destination de l'édifice. La transformation a été féerique. Nous avons pu parcourir ces hauts vestibules, ce large escalier seigneurial conduisant aux salles des cinq étages, par-dessus tout cette terrasse merveilleuse, aux bosquets de verdure et de fleurs, d'où l'on embrasse d'un seul coup d'œil tout l'admirable panorama de Paris, depuis la Seine, le Palais-Bourbon, les Invalides et les Champs-Elysées jusqu'à l'Arc de l'Etoile et aux massifs de feuillage du Bois!

Et malgré toutes ces splendeurs, il ne faut pas s'imaginer que l'Automobile-Club soit uniquement réservé aux grandes fortunes. Nul autre peut-être n'est plus abordable; la cotisation ne s'y élève qu'à dix louis, — apport modeste, en somme, mais qui, vu le nombre toujours croissant des membres du Cercle, arrive à constituer annuellement plus d'un demi million de recette.

L'autre soir, pour fêter le brillant succès de l'exposition des automobiles au Grand-Palais, un banquet de 200 couverts y réunissait tous ceux qui s'intéressent le plus activement à l'expansion de l'industrie nouvelle, et les discours enthousiastes y ont coulé autant que le champagne.

On ne se rend peut-être pas assez compte, dans le public, du progrès et du développement de l'automobilisme. Les Américains, qui s'y lancent à notre suite avec ardeur, font chez nous de nombreuses commandes, et certaines voitures perfectionnées de nos usines arrivent à représenter des sommes énormes. N'a-t-on pas vu ces jours derniers un amateur parisien payer 65,000 francs un automobile avec lequel il se proposait de prendre part aux courses de Pau?

On se rappelle les acquisitions multiples et variées du shah de Perse en ce genre. Le souverain oriental s'est, paraît-il, attaché

si passionnément à cet exercice qu'il cherche à le répandre dans son empire, et qu'il vient de créer dans ce but un ministère tout spécial chargé d'en encourager la diffusion. — Ce Mouzzafer-Eddin est peut-être un précurseur qui a deviné l'organisation future des sociétés. Au fait, pourquoi n'instituerions-nous pas, à son exemple, un ministère spécial d'automobilisme? Il pourrait faire quelque bien, et, dans tous les cas, ferait certainement moins de mal que celui de M. Millerand...

Le roi des Belges pense peut-être, sous ce rapport, comme le shah de Perse, car il est accouru de Bruxelles pour visiter attentivement notre exposition du Grand-Palais, où il a fait, lui aussi, plusieurs acquisitions.

M. Loubet a également consacré à cette exhibition une longue visite, mais sans rien acheter. Le Président craint les accrocs, les secousses, les chutes, et il pense sans doute que la politique lui réserve assez de risques sous ce rapport pour ne pas en chercher d'autres dans une marche plus précipitée...

Après la terre, l'espace. — L'Automobile-Club a engendré l'Aéro-Club, qui, né d'hier, vole déjà victorieusement, comme les aigles de l'épopée impériale, de clocher en clocher. La Société nouvelle a débuté par une prouesse : le voyage de Paris en Suède (1,330 kilomètres), hardiment franchis par le comte de Castillon-Saint-Victor, suivi bientôt d'un trajet plus sensationnel encore, celui de France en Russie (1,925 kilomètres) parcourus par le comte de La Vaulx, en une seule traite de 35 heures 45 minutes!

Voilà donc l'air maîtrisé à son tour, ou à peu près, et, pour en accélérer la conquête, le Club offre un prix de 100,000 francs au savant navigateur qui saura le mieux diriger sa nacelle dans les hauts courants de l'atmosphère. Au banquet donné l'autre jour par le nouveau Club, le président s'est écrié avec confiance : « N'en doutez pas, la locomotion aérienne suivra de près la locomotion terrestre; la fortune des ballons et des machines volantes est étroitement liée à la fortune des générateurs et des moteurs légers, et, plus tôt qu'on ne le croit peut-être, l'Aéro-Club, justifiant sa devise, pourra dire de ses appareils intrépides : *Sic itur ad astra!* »

Après la terre et l'air, l'eau, — et l'Hélice-Club de France vient compléter la trilogie scientifique en ambitionnant d'étendre sa domination sur les fleuves, rivières, canaux et avant-ports. Déjà ses yachts automobiles ont marqué dans les concours de l'Exposition universelle, mais la Société veut donner un plus grand essor à ses entreprises nautiques; son organisation, divisée en groupes régionaux, se propose d'embrasser tous les centres offrant des éléments de navigation automobile.

Et quand nous aurons ainsi achevé de conquérir la terre, l'air et l'eau, que nous restera-t-il à conquérir encore? — Hélas! nos droits, nos libertés, nos biens, opprimés et confisqués par ceux-là mêmes qui devraient les défendre, et qui nous enlèvent brutalement l'essentiel de l'homme et des sociétés, en nous laissant la consolation de chercher le superflu sur les grands chemins, à travers les flots ou dans les nuages de l'infini...

*
* *

Pendant ce temps, la pioche des démolisseurs a commencé, aux bords de la Seine, au Champ-de-Mars, au Trocadéro, le déblaiement des espaces occupés naguère par l'Exposition, et qui, depuis quatre mois, nous offraient le spectacle attristant de ruines abandonnées. Rien de plus navrant qu'une excursion à travers ces jardins ravagés, ces bâtisses branlantes, ces carcasses de palais aux coupoles décolorées, ces clochetons effrités, ces murs de plâtre et de staff s'effondrant sous l'action dissolvante de la neige et des pluies! On dirait une ville, naguère opulente, sur laquelle aurait passé un cyclone ou qu'aurait secouée quelque tremblement de terre!... Ici était la Maison du Rire, là le Palais de la Chanson, en cet autre endroit, le Palais de la Danse... Et les refrains se sont envolés, les valses dispersées, les rires évanouis... Et, à leur place, se creusent des fondrières, s'amassent des décombres, s'enlisent dans une boue noirâtre les tombereaux emportant les détritus à la rivière...

La destruction a commencé par l'esplanade des Invalides, dont l'ensemble, mis aux enchères, a été adjugé aux entrepreneurs pour la somme totale de 249 mille francs. Déjà toute la vitrerie a été enlevée, les toitures sont à jour, et le reste tombe, lambeau par lambeau. Il y en a bien pour six mois avant que la majestueuse esplanade ait retrouvé sa physionomie des anciens jours, sans retrouver hélas! les arbres abattus par le vandalisme des architectes!

Au Trocadéro, les pavillons de nos colonies sont à demi éventrés; ceux des sections étrangères entamés et chancelants; et, place de la Concorde, la Parisienne, si longtemps perchée dans le ciel bleu, enfin descendue de son piédestal, est misérablement couchée derrière les palissades, en attendant que la fantaisie de quelque Yankee l'enlève pour en orner le Nouveau Monde.

Il est vrai que le goût des amateurs d'outre-mer trouverait davantage à se satisfaire dans les diverses expositions d'art que nos galeries et nos Cercles viennent d'offrir à leurs habitués. Les beaux portraits y abondent, comme toujours, la plupart remarquables, et si M. Constans, notre ambassadeur actuel à Constantinople, qui

aime à se rappeler de toutes les manières à l'attention comme s'il était en quête de quelque chose, s'y offre aux regards et aux préférences, ce n'est pourtant pas lui qui attire le plus les curieux, mais la figure énigmatique du héros de Fachoda, dont l'œil profond et l'air méditatif font songer davantage à l'avenir...

*
* *

Les théâtres renouvellent successivement leur répertoire, pour la saison du printemps, et, cette fois, c'est la musique qui tient la tête du défilé.

L'Opéra a fait deux efforts : s'arrachant aux partitions allemandes dont il nous assourdit à l'excès, il a monté l'œuvre d'un compositeur français, et, d'autre part, il n'a pas reculé devant l'ampleur des cinq actes exigeant un déploiement de décors et de costumes dont on ne fait guère, d'habitude, la galanterie aux jeunes auteurs. — Notre Académie lyrique en sera-t-elle récompensée par un de ces succès qui encouragent aux innovations et aux hardiesses? Je n'oserais le garantir, mais, du moins, convient-il de louer la tentative et la bonne volonté généreuse.

L'épisode d'*Astarté* est emprunté à la mythologie grecque. C'est la déesse de Lesbos, c'est-à-dire la déesse des lubricités honteuses, dont Hercule, qu'on ne s'attendait pas à trouver si pudique, a juré d'anéantir le culte infâme. Mais après avoir vaincu les tyrans et les monstres, Hercule fléchit devant la beauté d'Omphale et tombe aux pieds de la reine de Lydie. Sa femme, Déjanire, se venge de son infidélité en lui envoyant la tunique empoisonnée du centaure Nessus, et le héros expire, torturé par la robe fatale qui le brûle et le dévore, pendant que la voluptueuse Omphale, retournée à Lesbos, monte à l'autel d'Astarté dans une apothéose.

Comme on le devine sans peine, ce spectacle n'est pas précisément fait pour les jeunes filles; les scènes d'orgie s'y étalent en pleine scène, et il se dégage de ces tableaux grisants une impression de sensualité à laquelle la musique ajoute encore par ses amollissantes langueurs.

La partition, dans sa tonalité générale, est plutôt poussée à l'intense, avec des sonorités qui fatiguent l'oreille, mais en sachant s'adoucir dans les parties tendres et lascives. — Au total, une œuvre moyenne, plutôt faite pour le plaisir des yeux que pour la jouissance raffinée du goût.

La *Fille de Tabarin*, à l'Opéra-Comique, est d'un caractère plus simple et d'une allure plus tranquille. Il s'agit d'une aventure prêtée par la légende au pitre fameux du Pont-Neuf, au célèbre marchand d'orviétan qui a donné son nom à un genre dramatique.

Tabarin a quitté ses tréteaux après fortune faite, et s'est retiré en Poitou, avec sa fille Diane, dans un vieux château où il vit honorablement sous le nom de comte de Beauval. Il est riche, hospitalier, généreux; cela suffit à lui attirer l'estime de tout le voisinage. Parmi ces voisins se trouve un comte de la Brède, authentique celui-là, ancien compagnon d'Henri IV, mais pauvre comme Job et le pourpoint troué comme le Béarnais. Il a un fils, Roger, qui, tout naturellement, s'éprend de Diane, dont le petit cœur répond volontiers aux avances du jeune gentilhomme, et les deux amoureux naviguent ainsi vers un mariage qui semble réunir toutes les convenances.

Tabarin a si bien gardé son secret que sa fille même l'ignore. Elle était encore enfant à l'époque de sa retraite en Poitou, et le genre de vie qu'elle y a mené depuis douze ans a effacé de sa mémoire les souvenirs un peu brumeux du premier âge. Elle ne sait donc rien du passé de son père et s'abandonne naïvement aux réalités douces du présent.

Mais un incident inattendu se produit : une troupe de saltimbanques passe aux environs, et apprenant qu'une grande fête va être donnée au château de Beauval pour le mariage de la jeune châtelaine, la bande de comédiens vient offrir ses services. Tabarin n'ose refuser, d'autant que les gais compagnons se mêlent d'eux-mêmes à la fête en y arrivant avec leurs flons-flons. Toute la noblesse de la contrée est présente et s'amuse de leurs farces. Mais le principal acteur est médiocre; il joue mal son rôle, et Tabarin, brusquement ressaisi par la passion du métier et ne pouvant se contenir davantage, bondit sur les planches, lui arrache la fiole du marchand d'orviétan, et, avec la verve entraînante qui avait jadis fait courir tout Paris, enlève la scène au bruit des applaudissements universels.

Malheureusement, par ce succès même, l'ancien pitre s'était trahi. On l'a reconnu, on lui tourne le dos, et le comte de la Brède, désenchanté, rompt aussitôt le projet de mariage. Tabarin se désespère; il rêve avant tout le bonheur de sa fille, et il offre de lui abandonner immédiatement toute sa fortune si le comte veut bien se laisser fléchir. — « Si vous étiez mort, répond le farouche gentilhomme, je pourrais consentir à l'union de mon fils avec votre fille; autrement, jamais!... »

Que vouliez-vous qu'il fît? — « Qu'il mourût! » comme dans Corneille?... — C'est précisément à quoi le pauvre homme se résigne avec le dévouement le plus touchant. — Il se tue, par hasard, le lendemain, dans une chasse, et Diane peut désormais épouser Roger.

Ce dénouement attriste un peu la comédie-lyrique, mais le sacrifice du père est accompagné d'une si aimable musique, et Fugère ressuscite avec tant d'attrait la sympathique figure de Tabarin qu'on s'amuse au lieu de pleurer, et que le public salue la noce avec autant de belle humeur qu'à Saint-Germain-des-Prés.

Les scènes de genre ont été moins heureuses avec des pièces banales, d'un thème faux ou usé, telle que *Rouges et Blancs*, de Georges Ohnet, ressassant les épisodes de guerre civile en Vendée, avec l'aventure de la duchesse de Berry; — *la Cavalière*, de Richepin, où de jolis vers ne compensent pas suffisamment le décousu d'une action surannée; — *le Domaine*, d'un jeune, M. Lucien Besnard, à tendances sociales, où la noblesse, le clergé, même l'armée, incarnés dans un marquis infâme, un prêtre douteux et un officier louche, apparaissent au spectateur sous un jour pénible.

C'est également une thèse sociale, plus étudiée et mieux observée, que plaide M. Brieux dans *les Remplaçantes*, dont la question de l'Allaitement fait tous les frais. L'auteur y condamne l'industrie nourricière, à l'aide de laquelle beaucoup de mères se dispensent d'allaiter elles-mêmes leurs enfants, et il place dans la bouche d'un vieux docteur expérimenté toutes les considérations au nom desquelles il réprouve cette méthode artificielle, trop souvent égoïste et plus souvent encore dangereuse.

Il faut entendre ce docteur Richon : — « Sans doute, dit-il, parmi les mondaines qui désertent le devoir maternel, il en est qui ont des excuses valables, mais les autres?... Le malheur, c'est qu'on n'ait pas un aussi grand souci de la race humaine que de la race chevaline. Un éleveur ne mettrait pas le produit d'un pur-sang à la mamelle d'une jument de fiacre, et cependant vous faites sucer à votre enfant le lait d'une femme dans le verre de laquelle vous ne voudriez pas boire. Et quelle garantie avez-vous des qualités saines de cette femme? Le certificat banal d'un maire de campagne, ignorant ou complaisant, que vous ne connaissez pas!... »

Conclusion du rigide docteur : « L'Etat se charge bien de l'entretien des jeunes gens pendant trois ans pour assurer la défense de la patrie. Pourquoi ne se chargerait-il pas également de l'allaitement des mères pauvres pour assurer l'avenir de la race? Cette période d'allaitement serait considérée comme le service militaire des femmes... Avant 1870, un riche pouvait se soustraire à l'impôt du sang en « achetant un homme », comme on disait alors. Aujourd'hui, il n'y a plus de remplaçants; il faudrait qu'il n'y eût plus de remplaçantes... »

Cette comédie-conférence a intéressé par son caractère original,

et on raconte qu'à la fin un spectateur emballé, se croyant sans doute à la Chambre, a crié : « L'affichage! » — Mais c'est un honneur exclusivement réservé à M. Waldeck-Rousseau...

Les Variétés, avec les *Médicis* de M. Henri Lavedan, gouaillent un autre travers : celui des petits bourgeois enrichis dans le commerce des biberons ou des irrigateurs qui s'improvisent, par un snobisme ridicule, protecteurs des arts, et qui, étrangers à la notion même du beau, se font bêtement exploiter en payant au poids de l'or les croûtes et les petites horreurs dont leur vanité sotte « orne » leur logis. Il faut voir Brasseur et Jeanne Granier singeant ainsi Laurent le Magnifique et faisant passer le spectateur de Florence à la rue des Lombards!

Nous aurions tout dit sur les théâtres s'il ne convenait de saluer ici la mémoire d'un poète qui a grandement honoré l'art dramatique, le vicomte Henri de Bornier, notre éminent ami et collaborateur. Poète, il l'était pleinement, avec l'enthousiasme et la vibration des enfants du Midi, mais, à la différence de tant d'autres, son inspiration ne chercha jamais que les sentiments élevés et les nobles causes, la foi, l'honneur, la patrie. Il avait aisément le vers cornélien, et souvent il a prêté à ses héros des accents dignes de leur nom et de leur grandeur.

Son chef-d'œuvre fut cette *Fille de Roland* qui fit tressaillir la France entière avec les patriotiques alexandrins sonnant, au lendemain de nos désastres, comme une fanfare, et rendant aux âmes abattues le courage et l'espérance... C'est un grand honneur pour un homme d'avoir, aux jours de malheur et de deuil, consolé sa patrie, et cet honneur insigne, qui lui valut de siéger à l'Académie française, restera la gloire particulière de M. de Bornier[1].

C'est aussi de *Patrie* que, sous peu de jours, va nous parler M. Sardou sur la première de nos scènes, comme si le vivant, après le mort, sentait l'urgence de réveiller dans ce pays qui tombe et qu'on entraîne aux abîmes les hauts et fiers sentiments qui relèvent et fortifient!

Louis Joubert.

[1] Rappelons ici qu'une des belles œuvres de M. de Bornier, *Mahomet,* platement interdite sur l'intervention du Sultan par nos piètres gouvernants, reçut aussitôt l'hospitalité amicale du *Correspondant,* qui la publia tout entière dans sa livraison du 10 avril 1890.

CHRONIQUE POLITIQUE

---

23 février 1901.

Il y aura bientôt trois semaines qu'on n'a point parlé du droit d'association à la Chambre des députés. D'où vient cette omission? Pourquoi ce silence subit et prolongé? Comment cette discussion, dont le besoin semblait si pressant, dont on avait voté l'urgence, a-t-elle été tout à coup interrompue? Comment ne l'a-t-on pas encore reprise? C'est que le président du Conseil a été malade. La grippe de M. Waldeck-Rousseau était contagieuse; elle a gagné son projet de loi. Qu'arriverait-il si l'indisposition venait à durer, ou si le convalescent avait une rechute? Faudrait-il donc renoncer définitivement au débat ou l'ajourner de nouveau?

Il y a cependant d'autres ministres sur le banc du gouvernement. Il y a un garde des sceaux qui doit savoir quelque chose de cette loi, puisqu'on y a prodigué les pénalités, lesquelles relèvent de son ministère; il y a un ministre des finances, qui a pris assez de soin de faire évaluer dans des statistiques, d'ailleurs inexactes, les biens des congrégations, pour être en mesure de défendre devant la Chambre les dispositions proposées. Cette loi, qui est, comme chacun sait, une loi de liberté et de probité, ne se résume-t-elle pas, après tout, en deux articles, l'article des prohibitions et des punitions, côté du ministre de la justice; l'article des spoliations et du vol, côté du ministre des finances? Il y a aussi un ministre de l'instruction publique, homme à tout faire, qui a eu également dans cette loi sa part de collaboration, puisqu'elle refuse le droit d'enseigner aux religieux à qui d'abord elle a refusé le droit de vivre. Il y a enfin, sans parler des autres, un ministre du commerce, dont les opinions sont connues, et qui, plus que personne, est qualifié pour assumer la responsabilité de l'œuvre de haine soumise au Parlement.

Eh bien! non, même fortifiés par la pure renommée de collègues tels que M. André et M. de Lanessan, même appuyés par l'autorité d'un rapporteur tel que M. Trouillot, les ministres se sont reconnus incapables de soutenir la discussion du projet. Il n'y a que leur chef qui soit à la hauteur d'une pareille tâche; c'est sur lui que tout repose. Lui absent, la bande se dérobe, et la loi s'évanouit.

C'est là un trait à ajouter à ceux qui ont déjà marqué la supériorité des adversaires du projet sur ses défenseurs. Assurément, ce serait un vrai malheur que l'un des orateurs, qui l'ont si puissamment combattu, vînt à être atteint, comme M. Waldeck-Rousseau, par l'influenza. Mais, tout en regrettant beaucoup de n'avoir plus à leur côté le vaillant athlète, ses collègues n'auraient pas, pour cela, l'idée d'ajourner le débat. Ils se trouveraient, comme ils l'ont déjà prouvé, en état de l'affronter, et n'en mettraient que plus de zèle pour combler, autant qu'il se pourrait, le vide qui se serait fait passagèrement dans leurs rangs.

Ce qui ajoute à l'étonnement qu'on éprouve en voyant si indispensable la présence de M. Waldeck-Rousseau, c'est le caractère du personnage. Est-ce donc la conviction qui manque aux autres ministres pour continuer la discussion? Mais M. Waldeck-Rousseau n'en a pas davantage; c'est une denrée qui ne lui est pas nécessaire. Ah! si l'on avait affaire à un homme dont les idées fussent arrêtées, la foi inébranlable, l'intransigeance inflexible, on comprendrait que, ne se sentant pas aussi fermement armés que lui, ses collègues hésitassent à le suppléer. Mais cet homme si nécessaire est le scepticisme incarné. Il se prête avec une égale insouciance aux thèses les plus contradictoires; il oublie aujourd'hui ce qu'il a dit hier; il met à démentir ses affirmations autant d'assurance qu'à les énoncer. Avec lui, on n'est jamais certain d'être d'accord, ne sachant pas si ce qu'il a pensé, ou plutôt si ce qu'il a dit la veille, il le dira encore demain.

Cette inconsistance, en dépit du masque hautain dont elle se couvre, est devenue tellement notoire que, en apprenant que M. Waldeck-Rousseau était malade, on a tout de suite conclu qu'il ne l'était pas. On s'est demandé quelle raison il avait de l'être, et l'on s'est bien moins préoccupé de s'informer du genre de sa maladie que d'en deviner le motif.

Les commentaires ont été leur train; le ministre, disait-on, s'était aperçu que, décidément, son projet était d'une digestion difficile, et il s'était mis en quête de moyens pour le faire passer. Le premier expédient à tenter, c'était d'en ajourner la discussion. Pendant ce temps-là, on négocierait; mais négocier avec qui? On supposait que M. Waldeck-Rousseau s'était retourné vers Rome, et qu'il avait demandé au Vatican de le tirer d'embarras; mais négocier avec l'Eglise, quand on a lié partie avec les socialistes, c'est chose malaisée; le plus madré se perdrait à mener ensemble des trames si opposées. Qui trompe tout le monde n'inspire confiance à personne, et finit par se prendre lui-même aux pièges qu'il a tendus.

Ce serait le cas, puisque l'interruption des débats nous en donne

le loisir, de parler de ce fameux complot auquel on mêle le nom de M. Waldeck-Rousseau. Il y a plus de six mois qu'on nous le disait en formation, et cette nouvelle que nous estimions alors imaginaire a fait depuis un tel chemin qu'on est bien forcé d'y prêter attention. Y aurait-il, en effet, un complot pour ramener l'Empire, et M. Waldeck-Rousseau en serait-il, tout comme M. Millerand ou M. André? Nous ne disons rien de M. Caillaux ou de M. Leygues, les croyant de bonne composition pour tout gouvernement où ils auraient chance de garder ou de retrouver un portefeuille Pour M. Waldeck-Rousseau, son beau-frère, le directeur du *Petit-Sou*, M. Edwards, — on n'est jamais trahi que par les siens, — a pris soin de nous renseigner sur ses aspirations. A l'entendre, M. Waldeck-Rousseau est hanté depuis longtemps par le souvenir de Monk; il aspire à jouer son rôle en France. Le Président du Conseil est né sauveteur; il a successivement entrepris le sauvetage du jeune Lebaudy, de M. Eiffel, de Dreyfus; il lui plairait maintenant de ranimer l'Empire, et l'on murmure les noms des gros financiers et des bonapartistes militants, avec lesquels il serait en relations intimes et fréquentes. Nous déclarons que, pour notre part, nous ne savons rien; nous n'avons aucun document précis, aucune donnée formelle qui nous permette de hasarder sur ce point la moindre affirmation.

Ce que nous pouvons dire, ce que chacun peut constater avec nous, c'est que, le voulant ou non, M. Waldeck-Rousseau et sa suite, ministres et majorité, font tout ce qu'il faut pour préparer le retour du césarisme, n'importe sous quelle forme et sous quel nom. La plus sûre manière d'amener un pays à désirer un changement de régime, c'est de lui faire une situation telle, qu'il en vienne à se persuader que, quelque gouvernement qu'on lui donne, ce gouvernement vaudra mieux que celui qu'il a. Tel est précisément l'état d'âme que le ministère de la défense républicaine travaille à créer en France. Un des fanatiques du Sénat disait récemment à un orateur qui, en combattant l'introduction de l'impôt progressif dans la loi sur les successions, rappelait à l'Assemblée que c'était toujours par sa politique financière que la République s'était perdue : « N'atténuez pas l'attentat du 18 brumaire! N'atténuez pas le crime du 2 décembre! » Mais, malheureux, aurait-on pu lui répondre, ces crimes, ces attentats que vous maudissez, c'est vous qui les atténuez, par votre gouvernement, par vos ministres, par vos votes! Cet Empire, dont vous ne parlez qu'avec horreur, vous commencez par l'imiter; vous lui empruntez ses pratiques et ses lois; vous allez déterrer, pour vous en servir contre vos adversaires, jusqu'aux armes qu'il avait mises au rebut. Vous n'avez plus le droit de lui reprocher ses détentions arbitraires, ses

tribunaux exceptionnels, ses candidatures officielles; car tous ces méfaits, vous les avez reproduits, et quand on met les ministres en face de leurs actes, vous ne savez que leur dire : « Ne répondez pas! » Comme vous faisiez l'autre jour à ce sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes, M. Mougeot, accusé de soutenir ses journaux et sa propre influence avec les fonds de l'Etat, avec les dépêches officielles, avec l'aide des instituteurs enrôlés pour racoler les abonnements, et des facteurs jetant dans les fossés les bulletins de vote de ses concurrents. On citait autrefois ce maire de l'Empire qui distinguait entre les volailles de l'opposition et celles du gouvernement. Est-ce qu'on ne retrouverait pas à foison ses pareils dans les agents de la défense républicaine? Depuis les officiers, qu'on met en disgrâce, en dépit de leurs mérites, parce qu'ils appartiennent à des familles suspectes, jusqu'aux indigents à qui l'on refuse des secours, parce qu'ils envoient leurs enfants aux écoles libres, les sectaires ont établi partout la même loi : privilèges pour les uns, exceptions contre les autres. La politique, avec eux, s'ingère jusque dans la chimie, et un sénateur, un républicain, un ancien compagnon de luttes de M. Waldeck-Rousseau, fondateur, comme lui, du Grand Cercle républicain, M. Expert-Besançon, racontait dernièrement à ses collègues comment les feuilles du gouvernement lui avaient tout à coup reproché, comme un danger public, la fabrication du blanc de céruse, depuis qu'il avait commis le crime de battre M. Ranc dans les élections sénatoriales. Et qui donc, tout comme auraient fait les ministres de l'Empire, a traité la liberté de « vieille guitare », sinon ce doctrinaire de la République qu'on appelle M. Ranc? Qui donc, dans un débat où la liberté d'association, la liberté d'enseignement, la liberté de conscience, étaient en cause, disait aux députés : « Ne vous laissez pas aller à des coquetteries de libéralisme », qui donc, sinon cet autre oracle de la secte, M. Brisson?

C'est ainsi que vous faites de votre mieux, défenseurs prétendus de la République, pour « atténuer le crime du 2 décembre ». Il semble que vous ayez résolu par le cynisme de vos actes de faire paraître l'Empire meilleur qu'il n'était, aux générations qui ne l'ont pas connu, comme l'Empire, par sa funeste et coupable politique, prêtait à la République, vue de loin, un attrait, qu'à peine incarnée en vos personnes, elle s'est hâtée de dissiper.

Sous l'Empire, on se disait que la République donnerait la liberté. Sous la République, telle que vous l'avez faite, on se dit qu'on n'a pas davantage la liberté, mais qu'avec un autre régime, on aurait du moins la sécurité. Sécurité trompeuse! Qui le sait mieux que ceux qui ont vécu sous le dernier règne, et qui ont vu à quelles conséquences a abouti l'ordre qu'il se targuait d'avoir

établi? L'Empire a semé tout ce que nous récoltons; par ses connivences avec l'Internationale, par les facilités données aux dangereux sophistes à qui il permettait de tout saper, pourvu qu'ils respectassent son gouvernement, il a posé les germes de la révolution sociale, comme il a préparé, par la faveur témoignée à l'Italie et à la Prusse, les désastres de la France et son amoindrissement. Mais pour les intérêts qui, sans prévision de l'avenir, ne demandent trop souvent qu'à vivre au jour le jour, il y avait du moins alors un répit dans l'inquiétude, et vous mettez de nouveau le pays dans cette disposition, qui était la sienne en 1851, de considérer dix ans de silence comme un bienfait. C'est encore cet industriel de Paris, cet ancien ami de M. Waldeck-Rousseau, M. Expert-Besançon, qui vous en avertit : « Je suis républicain et personne ne me fera tourner vers la réaction. Mais je vous dis qu'il se passe en ce moment des faits que condamnent des voix plus autorisées que la mienne, et que si vous continuez dans cette voie, vous perdrez la République. »

Est-il possible, en effet, de voir sans en être épouvanté l'anarchie se développer en même temps que le despotisme? Ce qui sévit aujourd'hui, ce n'est pas seulement la terreur en haut, la pression exercée sur les fonctionnaires, les arrestations arbitraires, l'inquisition dans la vie privée; c'est encore la terreur en bas, les violences de la foule, les passions populaires menaçant et intimidant le pouvoir qui lui-même les a déchaînées.

Dans ce pays où, sous prétexte d'ordre public, on interdit les processions religieuses, de grandes villes, comme Chalon, après Marseille, après Saint-Etienne, peuvent être envahies, du matin au soir, par des cortèges d'énergumènes, chantant la *Carmagnole*, promenant le drapeau rouge, brisant les vitres des habitations, enfonçant les portes des boutiques et des usines, obligeant les ouvriers à sortir de leurs ateliers et les passants inoffensifs à se dissimuler en toute hâte pour échapper à leurs attaques. A Montceau, les propriétés des particuliers sont assaillies, leurs terres ravagées, leurs arbres coupés; les convois de charbon de la Compagnie sont saisis par les grévistes pour leur usage personnel, et la circulation n'est permise qu'aux individus à qui le maire a délivré un sauf-conduit. Le préfet laisse tout faire; il parlemente avec les grévistes; il se charge de transmettre leurs revendications aux directeurs des usines; les soldats, qu'on a dû, malgré tout, faire venir, sont relégués dans l'ombre, et si une colonne de manifestants vient à défiler devant l'hôtel où le général est descendu, on fait bien vite rentrer la sentinelle pour qu'elle ne soit pas insultée.

C'est le moment que choisit le maire pour interdire aux ecclé-

siastiques le port de la soutane. Un peu plus, on interdirait l'uniforme aux officiers. Parmi les griefs qu'un député de Marseille, M. Antide Boyer, absolument étranger à Montceau-les-Mines, ose signaler au ministre de l'intérieur, figure l'accusation contre le général de brigade d'avoir paru, le dimanche, à la messe en grande tenue. Là-dessus, le ministre ordonne une enquête; il reçoit du préfet un rapport que, contre toutes les règles hiérarchiques, il s'empresse de communiquer au député plaignant. Il est constaté que le général n'a été à la messe qu'en petite tenue; mais son crime est d'y avoir été.

Et l'on voudrait que les intérêts ne s'alarment pas ! Et l'on voudrait que le dégoût ne soulève pas les consciences ! Et l'on voudrait qu'ainsi atteints dans leurs droits les plus élémentaires, sans appui du pouvoir, voyant s'arrêter toutes les transactions et progresser d'autant la concurrence étrangère, comprenant que le temps est proche où nul n'aura de sécurité dans son bien, dans son domicile, dans son travail, dans son existence, les citoyens n'interrogent pas tous les coins de l'horizon pour chercher le bras qui les délivrera. Non, le gouvernement aurait juré d'inculquer à ce pays le désir exaspéré d'un César, n'importe lequel; il ne s'y prendrait pas autrement. En 1851, la seule échéance de 1852, la seule appréhension des élections qu'elle pourrait amener, a fait le succès du coup d'Etat. En 1901, on n'en est plus à craindre l'éventualité de la révolution sociale; on la voit, on la touche; elle s'avance, elle monte, elle déborde, et pour nous donner un avant-goût de l'avenir qu'elle nous prépare, le gouvernement, par tous ses organes, célèbre comme un triomphe pour sa politique, comme l'avènement, comme le symbole de la bonne, de la vraie république, l'élection d'un des insurgés de la Commune, d'un homme qui a « souffert le bagne », nous disent avec orgueil ses partisans, du citoyen Allemane, auteur de ces lignes abominables : « La patrie, c'est tout ce qui nous opprime; c'est tout ce que nous devons haïr. »

Le goût du césarisme se propage d'autant plus dans une nation qu'on a éteint en elle tout esprit d'initiative. Si elle est à la fois inquiète et inerte, si elle voit le péril, en ayant les mains liées, elle appelle avec d'autant plus d'ardeur le sauveur qui agira pour elle. C'est cette double disposition qu'entretiennent les jacobins; ils alarment le pays et ils l'immobilisent. Dans une des dernières séances consacrées à la loi contre les congrégations, M. Lerolle jetait au rapporteur invoquant « la discipline républicaine », ce fameux : *Perindè ac cadaver*, dont MM. Trouillot et consorts font un si large usage contre les congrégations. Il avait bien raison. *Perindè ac cadaver!* En rappelant cette parole, les sectaires se gardent d'ajouter qu'elle n'était prononcée que sous réserve des

droits de la conscience; ils ne disent pas que si les Constitutions de saint Ignace prescrivent l'obéissance, c'est avec cette restriction, que mentionnait, dès 1845, le P. de Ravignan : « et cela dans toutes les choses où il ne se trouve pas de péché ».

Perindè ac cadaver! C'est bien là l'obligation que les hommes des Loges imposent à leurs adeptes, et sous laquelle ils rêvent de courber la France, mais sans y mettre la restriction de saint Ignace. Qui que vous soyez, officiers, magistrats, fonctionnaires, simples citoyens, si, sur un seul point, invoquiez-vous les droits les plus sacrés de la conscience, vous vous écartez de leur programme, vous êtes suspects, accusés, disgraciés, persécutés. Nul n'est plus exposé aux horreurs de cette tyrannie que ceux qu'elle devrait le plus épargner, les ouvriers, les travailleurs, les pauvres. Voyez ce qui se passe dans les grèves. Ce n'est pas une question de salaire, on l'avoue aujourd'hui, qui s'agite dans ces conflits, c'est une pensée de guerre civile, c'est la révolution qui essaie ses forces. Les grèves sont autant de mobilisations partielles, dans lesquelles le collectivisme fait la répétition du grand assaut qu'il médite contre la société. Et dans ces opérations préliminaires, à quel joug ces ennemis de la discipline militaire, ces contempteurs des vœux monastiques, volontairement formés, réduisent-ils ceux-là mêmes qui ne reconnaissent pas leur autorité? Dans un manifeste adressé aux travailleurs, le syndicat des corporations ouvrières de Montceau, de ceux qui ne demandent qu'à travailler, le syndicat des *jaunes*, comme on dit par opposition au syndicat des *rouges* ou des fauteurs de grèves, va nous l'apprendre :

« Nous sommes en grève malgré nous, parce qu'il a plu à quelques révolutionnaires de venir organiser le chambardement chez nous. Avec quel argent... Il n'est que trop facile de deviner qui paie les violons, quand on voit les bandes de grévistes, précédés du drapeau rouge, remorqués par les apologistes de la trahison, défilant devant les yeux du préfet, en criant aux soldats : « La crosse en l'air! » et en hurlant l'ignoble refrain de la *Ravachole* qui se termine par ces mots : « Le drapeau dans la m... »

Ce sont les mêmes qui, d'après une correspondance du *Temps*, crient :

Les patrons, on les pendra,
On les pendra!

Jusqu'ici il était de mode de ne pas tenir compte de ces symptômes. Depuis plusieurs années, les congrès socialistes avaient délibéré sur les moyens d'assurer la grève générale. « C'était de la théorie, raconte le *Temps*, personne ne s'en est ému. » M. Waldeck-Rousseau qui, autrefois, était le premier à jeter le cri d'alarme,

ne déclarait-il pas, devenu ministre, à M. Motte, que les idées collectivistes n'étaient que d'une application lointaine, et qu'on n'avait pas à s'en inquiéter? Les événements de Chalon ont fait réfléchir. L'émeute, à ce qu'il paraît, n'a pas distingué entre les opinions des patrons; elle s'est attaquée à des usines républicaines aussi bien qu'à celles qui, comme à Montceau-les-Mines, sont réputées cléricales, et quand on a annoncé aux agitateurs l'arrivée de députés socialistes, toujours prêts, sans risques pour eux-mêmes, à souffler la discorde : « Assez d'acrobates, ont-ils répondu, assez de politiciens, nous n'en voulons plus! » Il a bien fallu alors recourir aux soldats : cavaliers, fantassins, gendarmes, on a fait venir des troupes des points les plus éloignés, même de Fontainebleau. Là encore, les sectaires, leur gouvernement en tête, ont pu sentir leur responsabilité et reconnaître leur œuvre. « A bas les officiers! Vivent les soldats! » criaient les insurgés, essayant en vain, à l'exemple du ministre de la guerre, de diviser cette armée qui s'est montrée, contre leurs insultes et leurs violences, admirable d'union, de calme, de patience et de force.

Que le gouvernement se fasse honneur du succès de M. Allemane, nous ne songerons pas à le lui envier; à Paris, comme à Nîmes, nous constatons seulement qu'il n'arrive, pour toute victoire, qu'à faire nommer des socialistes. En revanche, nous avons, nous, pour élus, M. de Goulaine, dans le Morbihan, et M. Darblay dans le Loiret, Les noms, des deux parts, résument toute une politique. Avec M. Allemane, soutenu par le gouvernement, c'est le drapeau rouge, la guerre civile, la Commune et ses fureurs, la patrie livrée aux étrangers; avec M. Darblay et M. de Goulaine, c'est le droit, la justice, la liberté, la paix sociale, la défense nationale sous le drapeau de la France. C'est encore à une feuille républicaine, au *Temps*, que nous demanderons ce qu'il faut penser de tels scrutins. Dans l'arrondissement même où a été élu M. Allemane, le *Temps* confesse que jamais l'opposition n'avait obtenu tant de voix; il constate que dans le parti républicain les opinions moyennes s'effacent de plus en plus devant les opinions extrêmes, et de cette élection du XI[e] arrondissement dont se parent les journaux ministériels, depuis la *Lanterne* jusqu'au *Figaro*, il écrit : « Le péril dont cette élection souligne la gravité est peut-être le plus inquiétant qui ait encore menacé la République. »

Chose curieuse! Ce ministère a été institué pour sauver la République, et l'on n'a jamais tant parlé des dangers qu'elle court que depuis qu'il existe.

On s'était plu à penser que le titre de « lord suprême » du Transvaal, sous lequel le roi Edouard VII avait été proclamé à Pretoria, indiquait de la part du gouvernement anglais une dispo-

sition conciliante. Les déclarations des ministres du Parlement n'ont pas confirmé cette espérance. C'est bien la guerre qu'ils entendent poursuivre, la guerre jusqu'à soumission complète des deux Républiques. Cette soumission, il est plus facile de l'exiger que de l'obtenir; elle est loin d'être faite. C'est en vain que lord Kitchener multiplie les corps d'armée pour investir Dewet, en vain qu'il annonce chaque jour qu'on va prendre le héros. Dewet est insaisissable, il est entré dans la colonie du Cap; il y demeure, et, sans qu'elles combattent ouvertement pour lui, il trouve dans les populations de race hollandaise les ressources et les informations dont il a besoin pour faire vivre ses troupes et pour dépister les recherches de l'ennemi. Ce n'est pas là ce que le cabinet avait promis aux Anglais; les dernières élections s'étaient faites sur l'assurance que la guerre était finie, et si on avait eu moins de confiance dans sa parole, le gouvernement eût risqué de perdre sa majorité. Aujourd'hui, pour excuser cette prolongation qui dément toutes les affirmations officielles, lord Salisbury est obligé d'invoquer le souvenir de guerres qui, en d'autres pays, ont duré plusieurs années; rapprochement qui n'est pas pour calmer les impatiences britanniques.

En Italie, le ministère Saracco est enfin remplacé. C'est un vétéran de la gauche constitutionnelle, M. Zanardelli, qui a formé le nouveau cabinet. Il en est le président, sans avoir de portefeuille. Le ministre agissant, le vrai chef de cabinet, sera le ministre de l'intérieur, M. Giolitti Il appartient lui-même à la gauche et s'est signalé en matière financière par des idées assez avancées; on compte pour le modérer sur le ministre du Trésor, M. di Broglio, qui se rattache à la droite. C'est le caractère de la combinaison nouvelle de réunir des hommes de droite comme M. di Broglio et le ministre des affaires étrangères, M. Prinetti, avec des membres de la gauche, dont quelques-uns, comme M. Galimberti, ministre des postes et télégraphes, avoisinent le parti radical. Le ministre de l'instruction publique, M. Nunzio Nasi, passe pour être un ennemi de la France, à laquelle il ne pardonne pas le protectorat de la Tunisie, tandis que le ministre des affaires étrangères, M. Prinetti, est réputé lui être favorable; s'il continue à s'inspirer des vues qu'il exprimait autrefois, M. Prinetti ne serait pas disposé à renouveler, quand l'échéance sera venue, le pacte de la Triple-Alliance. Avec les opinions disparates qui le distinguent, le cabinet Zanardelli paraît devoir se résoudre à une politique de bascule qui n'est pas sans danger; sa destinée sera de vivre de coalitions et probablement aussi d'en mourir.

L'Espagne vient de traverser une crise que nous voudrions voir tout à fait conjurée. De graves désordres ont éclaté sur plusieurs

points; de grandes villes, et la capitale elle-même, ont été mises en état de siège. Un vent de révolution avait soufflé sur le pays; les garanties constitutionnelles ont dû être suspendues. Le prétexte des troubles était le mariage de la princesse des Asturies, sœur du roi, avec le prince Charles de Bourbon, fils du comte de Caserte, héritier de la couronne de Naples. Mais il est difficile de ne pas soupçonner derrière ces violences soudaines, dirigées surtout contre les établissements religieux, le mot d'ordre des Loges maçonniques et les intrigues de l'étranger. L'Espagne a, en réalité, les mêmes ennemis que la France; c'est pour nous un motif de plus de souhaiter à cette noble nation le retour d'une paix intérieure qui lui permette de mettre en valeur et à profit les immenses ressources de son territoire.

Le roi Milan est mort tristement à Vienne. On ne peut dire que ses anciens sujets aient pleuré sa perte. Il ne leur avait fait ni bien ni honneur. A la suite d'une guerre désastreuse avec la Bulgarie, il avait renoncé au trône de Serbie en faveur de son fils, le prince Alexandre; mais, quoiqu'il eût promis, moyennant une forte dotation, de ne plus paraître dans son pays, il y était revenu plus d'une fois, et la menace de son retour, entretenue par l'Autriche, qui jalousait l'influence russe, était pour la Serbie une cause permanente d'inquiétudes. Il avait laissé de son dernier séjour un souvenir odieux. A peu près à l'époque où le ministère Waldeck-Rousseau imaginait le complot qui devait fournir prétexte au scandaleux procès de la Haute Cour, le roi Milan avait inventé, lui aussi, une conspiration en Serbie, conspiration dans laquelle il avait trouvé moyen d'englober les membres les plus considérables du parti qui lui était opposé, et de faire prononcer contre eux des condamnations barbares. Après tout, quand nous regardons nos ministres, nous n'avons guère le droit d'être sévère pour ce prince. Il eût été digne de figurer dans leurs rangs. Avec son caractère, ses goûts de basse tyrannie, son absence de scrupules, il avait tout ce qu'il fallait pour être leur collègue, — sinon leur chef.

Le Directeur : L LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LA FRANCE APRÈS SADOWA[1]

VII

Dans la vie politique comme dans la vie du monde, il y a parfois quelque chose de pire que de commettre des fautes, c'est de s'obstiner à les réparer. Le mal se souligne par les efforts maladroits qui essaient de le couvrir, et ce qui eût pu s'oublier dans le silence se grave en traits qui ne s'effacent plus. Depuis un an, la politique impériale n'avait échappé à aucune aberration; et si M. de Bismarck en eût tenu lui-même le fil, il est douteux qu'il l'eût autrement dirigée. La conséquence avait été l'entier triomphe de la Prusse. Tout étant consommé, la seule conduite possible était le recueillement, et aussi le ferme propos d'un patient labeur pour refaire dans le monde notre place perdue. Cette modestie eût eu sa dignité. Elle eût eu aussi ses avantages : car, l'Allemagne ne se sentant menacée d'aucun côté, le prétexte eût manqué à M. de Bismarck pour saisir ce qu'il n'avait pas encore absorbé. Une attitude si humble cadrait mal avec le train ordinaire du régime impérial. Comme, depuis le commencement du règne, on avait vécu de coups de théâtre, on voulut en vivre jusqu'à la fin, et on se persuada que tout serait pardonné aux yeux de l'opinion, que tout serait pallié aux yeux de l'avenir si, l'Italie devenant grande et la Prusse plus grande encore, on attirait à soi quelque part de butin.

Cette politique s'appela en France la politique des *compensations*. Un jour, M. de Bismarck, avec tout le dédain des grandes avidités pour les petites, l'appela la politique *des pourboires*. Là résida l'erreur suprême, celle qui aggrava toutes les erreurs passées en les voulant réparer.

Quand on réfléchit à la condition où les victoires prussiennes avaient mis la France, on demeure stupéfait que cette conduite

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 février 1901.

ait été conseillée. Avant la lutte (et toute question de moralité mise à part), aucune exigence n'eût été téméraire. Au lendemain de Sadowa, il y aurait encore eu danger à nous éconduire. Mais, depuis Sadowa, trois semaines s'étaient écoulées qui avaient consommé la ruine des Etats du Sud, abattu les dernières espérances de l'Autriche, fait douter de notre propre énergie. La demande n'était pas seulement tardive, elle manquait de l'appareil belliqueux qui seul eût pu la soutenir. « Je suis convaincu, écrivait M. Nigra à M. Visconti-Venosta, que l'empereur a renoncé à faire la guerre, au moins pendant un an. » Dans la correspondance des agents prussiens, on trouverait certainement quelque prévision pareille. Tout était d'ailleurs confus dans les conseils de Saint-Cloud, tout jusqu'à l'étendue des revendications, et jusqu'aux lieux où elles s'exerceraient. Toujours préoccupé de l'opinion publique et du sentiment des Chambres, M. Rouher inclinait à réclamer les anciennes frontières de 1814. L'impératrice, sentant que la pire politique serait la politique d'ambiguïté, était d'avis de demander beaucoup ou de ne rien demander du tout. Quant au prince Napoléon, il avait, avant son départ pour l'Italie, exprimé à M. de Goltz le souhait que la Prusse, par un modeste sacrifice territorial, rendît à la France la résignation plus aisée. Au-dessus de tous était l'empereur, mais de plus en plus valétudinaire et abattu, incapable de préciser sa volonté, plus incapable de l'imposer, et sur le point d'aller chercher à Vichy un traitement que l'excès de ses souffrances ne lui permettrait pas d'achever.

C'est à Nikolsbourg que se formulèrent nos premières demandes. Chose singulière! quand la Prusse était à notre merci, on avait négligé toutes ses suggestions; voici qu'on les reprenait à l'heure où la victoire l'avait mise hors de page. Le 23 juillet, en une dépêche à M. Benedetti, M. Drouyn de Lhuys fit valoir « l'équité et la convenance d'accorder à l'empire français des compensations propres à accroître dans une certaine mesure sa force défensive ». Le message fut communiqué à M. de Bismarck. Les préliminaires, bien qu'à peu près conclus, n'étaient pas signés. Il y avait sagesse à supporter encore ceux qu'on n'avait pas tout à fait cessé de craindre. La réplique fut vague comme la requête elle-même, mais point décourageante. Puis la solution fut ajournée jusqu'au retour à Berlin.

Tandis que le roi Guillaume quittait Nikolsbourg pour gagner Prague, puis rentrer triomphalement en son pays, le train impérial se formait au bout du parc de Saint-Cloud et emportait vers Vichy l'empereur malade. M. Drouyn de Lhuys l'y rejoignit. Notre

ministre des affaires étrangères avait passé, depuis quelques semaines, par de cruelles déconvenues. Par-dessus tout, les extraordinaires concessions consenties par Napoléon à M. de Goltz l'avaient stupéfié. Pourtant, revenu de son premier abattement, il s'était dit qu'après tout, rien n'avait été consacré par stipulation écrite, que la confirmation positive d'une si large tolérance vaudrait bien quelque retour, et que la Prusse dépasserait la mesure de l'ingratitude commune si, remaniant à son gré toute l'Allemagne du Nord, elle ne permettait au profit de la France quelques rectifications de frontières. S'affermissant dans ces vues, il s'était approprié la doctrine des *compensations*. Il arriverait donc que, conseiller très sage jusque-là, il deviendrait sur la fin conseiller malavisé, funeste même, et cela par le désir de réparer ce qui n'était plus réparable. Ce fut sous l'empire de ces inopportunes pensées que, s'étant rendu à Vichy auprès de son souverain, il s'ingénia à préciser les demandes que la dépêche adressée à Nikolsbourg avait déjà laissé pressentir. De l'aveu de ceux qui ont approché l'empereur à cette époque, le monarque était alors trop affaibli par les crises de son mal pour donner aux affaires, même les plus graves, une attention très suivie. Il est donc assez vraisemblable que le prince, ainsi qu'il l'a déclaré plus tard [1], s'abstint de discuter les plans de son ministre. Cependant M. Drouyn de Lhuys a affirmé de son côté que les instructions envoyées à Berlin « furent revues, corrigées et agréées par Sa Majesté [2] ». Quelles étaient ces instructions? Elles se formulaient, cette fois, en termes bien nets et catégoriques. Tandis que la dépêche adressée à Nikolsbourg se contentait de proclamer, en thèse générale, l'opportunité d'un dédommagement à la France, la dépêche de Vichy renfermait tout un projet de traité secret : l'empire français demandait à la Prusse agrandie la cession de la rive gauche du Rhin, jusque et y compris Mayence.

Le message arriva à Berlin dans les premiers jours d'août, c'est-à-dire à l'heure où la ville se parait pour son roi triomphant. Quel ne serait pas l'effet d'une pareille demande sur un gouvernement fier jusqu'à la provocation et encore enivré de ses succès? M. Benedetti ne reçut point sans trouble la communication. Il jugeait, comme M. Drouyn de Lhuys, que les récents agrandissements prussiens rendaient une rectification de frontières opportune pour la puissance française, nécessaire peut-être pour le prestige

[1] Lettre de l'empereur Napoléon à M. de La Valette, 12 août 1866.
[2] Lettre de M. Drouyn de Lhuys à l'empereur Napoléon, 12 octobre 1867.

de la dynastie napoléonienne. D'un autre côté, en plusieurs dépêches écrites avant la guerre, il avait dépeint, en un langage très vif, les répugnances que soulèverait, d'un bout à l'autre de l'Allemagne, tout abandon de territoire germanique. M. de Bismarck ne lui avait-il pas dit un jour qu'il préférait disparaître de la scène politique plutôt que de consentir à la cession de Mayence[1]! Si tel avait été le langage avant la lutte, que ne devait-on pas attendre après la victoire? Tout d'abord, l'ambassadeur s'arma de courage et annonça à son chef, en un langage très résolu, qu'il ne négligerait rien pour assurer la réussite[2]. Bientôt, ses perplexités le ressaisissant (et jamais craintes ne furent mieux justifiées), il sollicita l'autorisation de se rendre à Paris afin d'y conférer avec le ministre. La réponse fut qu'il produisît d'abord sa demande et qu'il vînt ensuite pour faire connaître les dispositions qu'il aurait rencontrées[3]. Malgré l'ordre contraire, M. Benedetti songea un instant à partir; en fin de compte, la discipline l'emporta, et il se décida à accomplir sa mission; mais, tout en s'encourageant à la fermeté, il s'y décida à contre-cœur et comme avec la prescience d'un insuccès.

Toutes choses conspirant contre nous, cette appréhension, si légitime en elle-même, devint l'origine d'une fort grave imprudence. Craignant un éclat regrettable et voulant en prévenir les conséquences, M. Benedetti jugea habile de se faire précéder d'une lettre, et aussi d'une copie du projet libellé à Vichy. Les habitudes de la diplomatie française, courtoise entre toutes, semblaient autoriser ce procédé confiant. On ne pouvait d'ailleurs se persuader que la cour de Berlin ne fût pas une cour amie. Pourtant, sur ces mêmes bords de la Sprée, Frédéric avait jadis, à l'usage de ses successeurs, tracé cette maxime : « Tâchez de vous procurer quelque chose d'écrit. » Ce jour-là, M. Benedetti oublia le précepte, et ce premier oubli fut promptement suivi d'un second, comme on le dira bientôt.

Le 7 août eut lieu l'entrevue de l'ambassadeur et du premier ministre. Cinq années plus tard, dans un discours au Parlement allemand, M. de Bismarck rapporta l'entretien en un langage fortement dramatisé. Il représenta l'ambassadeur de France entrant dans son cabinet, un ultimatum à la main, et le sommant, sous peine de guerre, de livrer Mayence. A quoi il aurait répondu : « C'est bien, nous aurons la guerre. » Tout démontre l'exagération

[1] Voir lettre de M. Benedetti à M. Drouyn de Lhuys, 4 juin 1866. (*Ma Mission en Prusse*, p. 165.)

[2] Rapport du 5 août. (*Papiers de Cercey.*)

[3] Voy. *Ma Mission en Prusse*, p. 179.

de ce récit, et les déclarations de M. Benedetti qui affirme que la conversation ne cessa pas d'être « convenable et courtoise », et l'intérêt de la Prusse, qui était de nous ménager encore, non de nous pousser à bout, et la propre version du premier ministre qui, en des notes utilisées plus tard par l'historien allemand M. de Sybel[1], a retracé l'incident en termes un peu plus adoucis. M. Benedetti ayant exposé sa demande, préparée d'ailleurs par la communication de la veille, M. de Bismarck repoussa tout projet de cession, mais sous une forme tout amicale et sans aucun éclat. Il fonda son refus sur le sentiment national qui ne permettait l'abandon d'aucune terre allemande. « Peut-être, ajouta-t-il comme en laissant flotter son regard sur les territoires voisins, peut-être pourrait-on trouver d'autres chemins pour vous contenter. » Puis il poursuivit sur un ton résolu, quoique non provocant : « Si vous persistez dans vos exigences, vous n'avez pas d'illusions à vous faire. A tout prix nous convertirons en paix définitive les préliminaires avec l'Autriche; après quoi, nous porterons toutes nos forces sur le Rhin. — Comment, s'écria l'ambassadeur, l'Autriche conclurait la paix, par ce fait même que nous marcherions contre vous! — N'en doutez pas, reprit M. de Bismarck, et puisque vous allez à Paris, n'hésitez point, je vous en prie, à dire à S. M. l'empereur toute la vérité. » M. Benedetti avait exprimé les vœux de son pays avec netteté, bien que sans beaucoup d'illusion. Il insista en invoquant les exigences de l'opinion publique française et la nécessité de dérober à toute atteinte le prestige de la dynastie napoléonienne. M. de Bismarck, haussant un peu le ton, mais non jusqu'à la menace, se contenta de répliquer que, quant à la dynastie impériale, elle courrait plus de dangers par la guerre qu'elle n'en pourrait courir par la paix. Tout espoir de réussite étant perdu, M. Benedetti se hâta de partir pour la France. Il fut reçu en audience par l'empereur et lui rendit compte de l'insuccès. Le souverain parla de la combinaison comme s'il l'avait à peine connue, en rejeta la responsabilité sur M. Drouyn de Lhuys, traita fort dédaigneusement la politique de *compensations*, jugea qu'il y aurait péril à y persévérer : « Il résulte de ma conversation avec M. Benedetti, écrivait-il à M. de La Valette, que nous aurions toute l'Allemagne contre nous pour un très petit bénéfice[2]. »

Cette infructueuse négociation que la France avait intérêt à nier ou à tenir dans l'ombre, la Prusse au contraire aurait tout profit à l'ébruiter. A la divulguer, elle trouverait un triple béné-

[1] Sybel, *Die Begründung des deutschen Reiches*, t. V, p. 379.
[2] Lettre du 12 août 1866.

fice. D'abord elle exciterait contre nous le sentiment national allemand; en second lieu, elle apaiserait les remontrances de la Russie en rejetant sur Napoléon le reproche d'ambition; en troisième lieu, elle rallierait à elle les États de l'Allemagne du Sud en ne leur laissant entrevoir que deux perspectives : ou une vie précaire sous les ingérences de la France, ou une indépendance assurée sous le protectorat de Berlin. M. de Bismarck était en fonds d'habileté pour exploiter tous ces avantages.

Pour éveiller le sentiment national allemand, le gouvernement de Berlin avait à son service les journaux. S'il se fût servi des siens, l'habileté eût été médiocre. La véritable adresse serait de faire révéler par la presse française elle-même ce que la France avait intérêt à cacher, puis de propager dans toute l'Allemagne, sur le ton de la surprise et du scandale, ce que soi-même on aurait soufflé. Justement, à la veille de la guerre, M. Benedetti avait présenté à M. de Bismarck un correspondant du journal *le Siècle*, qu'on appelait M. Vilbord et qui devait se faire l'historiographe de la campagne. M. de Bismarck avait accueilli fort bien le journaliste, à la manière des vrais politiques qui, dans leur jeu redoutable, ne négligent aucune pièce, même les plus petites. Le *reporter* français serait le dépositaire des indiscrétions opportunes. On pouvait être certain que, jaloux d'informations de première main, il enverrait à Paris, comme autant de primeurs, tout ce qui lui serait mandé de si haut. Plus d'une fois, le publiciste s'étonna de sa faveur et remercia fort, se croyant l'obligé. Au fond, le procédé n'était pas nouveau, et Bismarck l'eût puisé dans l'héritage de Cavour. Or, il arriva que, précisément en cette journée du 7 août où fut débattue la question de Mayence, le premier ministre trouva le temps de recevoir le Français, et, comme pour lui permettre d'exercer ses facultés d'observation, le garda toute la soirée dans le cercle de sa famille et de ses amis. Bien que M. Vilbord fût homme de mérite et de bonne compagnie, tant d'intimité avait de quoi surprendre. Au moment de prendre congé, le correspondant du *Siècle* osa interroger le président du conseil. Celui-ci ne se découvrit point et parla même d'amitié entre les deux peuples; mais un de ses subordonnés, M. de Keudell, souleva aux yeux du journaliste le voile des négociations qui venaient de s'engager. Il lui confia que la France avait introduit une demande de compensation territoriale, que la demande était relative aux frontières du Rhin, que le gouvernement, soutenu par le pays, était d'avis de n'y point accéder [1]. Le 10 août le *Siècle* publia l'information.

[1] Vilbord, *l'Œuvre de M. de Bismarck*, p. 522, 523.

Qu'ajouterais-je? La nouvelle se répandit en Allemagne, mais comme empruntée aux journaux français. Pour les feuilles dévouées à M. de Bismarck, c'était le moment d'entrer en campagne. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* exprima l'étonnement que de telles questions fussent livrées à la publicité. Elle se félicita du moins que l'indiscrétion ne fût point imputable à la presse allemande. Puis, elle poursuivit en ces termes : « Il est du reste caractéristique que ce soit précisément le *Siècle*, l'organe des cercles *chauvinistes* français, qui ait été appelé à répandre le premier cette rumeur et à encourager des espérances irréalisables. » L'impulsion ainsi donnée, les officieux reproduisirent le même langage, et ce fut à qui répéterait que l'Allemagne avait de l'autre côté du Rhin une voisine toujours jalouse et que vraiment toutes les forces prussiennes n'étaient pas de trop pour la bien garder.

Exploitées en Allemagne, les demandes de la France seraient précieuses à divulguer en Russie. Depuis Sadowa, les dispositions qui régnaient à Saint-Pétersbourg étaient pour le roi Guillaume un sujet de souci. Sur les ambitions de M. de Bismarck, l'ambassadeur du tsar à Berlin, M. d'Oubril, tenait un langage fort improbateur. A la nouvelle que plusieurs souverains se trouvaient menacés, non d'amoindrissement, mais de spoliation totale, Alexandre avait ressenti un grand trouble : « Les dynasties qu'on va déposer, disait-il régnent aussi bien que celle de Prusse par la grâce de Dieu. » De son côté, Gortchakoff, à la pensée qu'un homme d'Etat, en Europe, le surpasserait, ne revenait pas de sa stupeur. Il cachait son dépit sous une sorte d'ironie protectrice : « Je souhaite, répétait-il, que M. de Bismarck ne soit point un météore, mais une étoile fixe; c'est pourquoi je lui recommande la modération. » A Saint-Pétersbourg, on avait parlé de congrès, on en parlait encore. La Russie, si elle demeurait isolée, serait réduite à dissiper en vaines plaintes sa mauvaise humeur. Que si jamais elle s'unissait à la France, elle pourrait, même à cette heure tardive, infliger aux vainqueurs quelque mortification. Pour une conférence internationale, l'argument était tout préparé : il consistait à dire que la Confédération germanique ayant été créée par l'Europe, ne pouvait subir de profonds remaniements sans l'intervention de cette même Europe. En ces conjonctures, la bonne fortune serait grande, si on parvenait à établir que Napoléon poursuivait, non l'intérêt de l'équilibre général, mais le sien propre. Du même coup, le gouvernement des Tuileries descendrait du rang de médiateur à celui de solliciteur de territoire, et, tous les rôles se brouillant, ce serait lui qui serait accusé d'avidité. La demande

de la France vint à point nommé pour favoriser la manœuvre. Les dates sont ici trop instructives pour qu'on ne les retienne pas. C'est le dimanche 5 août que M. Benedetti transmit à M. de Bismarck le projet de traité relatif à Mayence. Or, sur-le-champ, le général de Manteuffel, qui était à l'armée, fut mandé à Berlin. C'était l'un des personnages les plus considérables du royaume, c'était surtout l'un des plus attachés à la politique conservatrice, et, à ce titre, il serait un messager fait à souhait, auprès d'une cour qui se piquait de sauvegarder la tradition. Dans la nuit du 7 au 8 août, le général partit pour Saint-Pétersbourg. Emporta-t-il avec lui le projet français? On ne peut guère en douter. Le 8 août, M. Benedetti, très intrigué de ce soudain départ, interrogea le président du conseil : « Mais je croyais vous avoir parlé de cette mission, répliqua M. de Bismarck... Tout au moins j'en ai informé M. de Goltz pour qu'il en avisât votre gouvernement. » Le diplomate français insista : « M. de Manteuffel a-t-il reçu communication de notre ouverture? — Je n'ai pas eu occasion de lui en faire part », reprit négligemment le chef de cabinet. Puis il ajouta du même ton dégagé : « Mais je ne peux pas vous garantir que le roi ne lui en ait pas fait connaître la substance. » Sur le voyage du général, nous savons peu de chose, sinon qu'il eut à combattre de grandes répugnances pour la politique d'annexions, et qu'il dénonça, comme il le disait dans un de ses rapports, les *pensées de derrière* de Napoléon. Ce qui est certain, c'est que désormais le mot de congrès ne fut plus prononcé. En ces derniers temps, M. d'Oubril, ministre de Russie à Berlin, s'était fort rapproché de M. Benedetti; tout à coup, il se montra vis-à-vis de lui d'un froideur remarquable et, loin de le rechercher, s'appliqua à le fuir. Enfin, après un dernier murmure de doléances sur les princes dépossédés, l'alliance des deux cours se renoua aussi solidement que jamais.

Pour que M. de Bismarck exprimât tout le fruit de notre malencontreuse communication, il lui restait à s'en prévaloir vis-à-vis des souverains de l'Allemagne méridionale. A dire vrai, la tentation était trop forte pour qu'un politique, même peu raffiné, y résistât. Après la défaite, tous les États du Sud, sauf Bade, avaient réclamé les bons offices de la France : à Nikolsbourg, M. Benedetti avait soutenu leur cause, avait particulièrement pris en main les intérêts de la Bavière, et en cela il avait paru l'interprète fidèle des instructions qui lui venaient de Paris[1]. Or, voici qu'au retour de Nikolsbourg, notre ambassadeur, obéissant pareillement aux

[1] Voy. *Documents diplomatiques*, p. 83.

directions de sa cour, livrait à M. de Bismarck un projet écrit qui, en étendant jusqu'à Mayence la domination française, semblait englober dans ses stipulations une portion du territoire hessois, une portion du territoire bavarois. Quand les plénipotentiaires venus de Munich invoqueraient, dans l'espoir d'un traitement plus doux, les bons offices de la France, M. de Bismarck n'aurait pour les détromper, qu'à leur tendre le projet de traité. Puis, après les avoir frappés de stupeur et d'effroi, il les rassurerait par la perspective de conditions débonnaires : enfin il leur offrirait de commander leurs troupes et de les prendre sous sa protection. L'offre serait acceptée, moitié par crainte d'un sort pire, moitié par découragement de tout autre appui. Ainsi se prépareraient les traités secrets qui bientôt allaient se conclure. Ce serait le grand triomphe de la politique prussienne : ce serait aussi le grand châtiment de notre politique, d'une duplicité inconsciente, et confuse au point de ne plus se reconnaître elle-même [1].

L'échec du projet relatif à Mayence rendait téméraire ou périlleuse toute revendication de territoire germanique. Malgré l'insuccès, on persista à chercher une combinaison qui apparût comme une satisfaction pour le sentiment public, comme une garantie contre le voisinage de la Prusse toute-puissante. Ces pensées inspirèrent une négociation tout officieuse, tentée en dehors de la diplomatie accréditée, poursuivie sans beaucoup d'espoir, bien vite interrompue, et qui pourtant mérite d'être mentionnée.

Un jour (c'était en mai ou juin 1866), comme on délibérait aux Tuileries sur le conflit austro-prussien et sur l'attitude qui convenait au gouvernement impérial, M. de Persigny avait proposé qu'on laissât à M. de Bismarck pleine liberté pour s'étendre de la Baltique au Mein : en revanche les princes dépossédés seraient indemnisés sur la rive gauche du Rhin où ils constitueraient une barrière entre la France et la Prusse. Charmé de son dessein, l'ancien ministre s'était élevé jusqu'aux plus belles espérances : même, ces petites principautés, unies entre elles, et forcément attirées vers l'empire français par la communauté de religion ou les intérêts du commerce, lui avaient apparu comme le noyau d'une « Confédération des Gaules [2] ». Après Sadowa, il y aurait eu singulier anachronisme à parler de Confédération des Gaules et, sous ce point de vue, le plan de M. de Persigny descendait au rang des pures chimères. Ce qu'on en pouvait retenir, c'était la conception d'un Etat intermédiaire, interposé sur notre frontière de l'Est et qui du moins ne serait point ennemi.

[1] Voy. Sybel, *Die Begründung des deutschen Reiches*, t. V, p. 406-407.
[2] M. de Persigny, *Mémoires*, p. 332-333.

Il y avait alors à Paris un agent danois, très mêlé aux affaires de son pays et très attaché à la France : c'était M. Hansen. Fort zélé pour les intérêts du Sleswig, il en avait défendu la cause auprès de M. de Bismarck qui lui avait témoigné quelque bienveillance. Le 11 août, il fut appelé à l'hôtel du quai d'Orsay. Il y fut reçu par le chef de cabinet du ministre, M. de Chaudordy. Celui-ci lui remit un *memorandum* rédigé trois jours auparavant par M. Drouyn de Lhuys. Le mémoire désavouait, au nom du gouvernement impérial, toute pensée d'ambition ou de conquête. Puis il proclamait qu'en présence des extraordinaires agrandissements de la Prusse, le principal besoin de la France était une protection sur ses frontières. « L'empereur, continuait M. Drouyn de Lhuys, verrait avec satisfaction toute cause de conflit entre deux grands peuples définitivement éloignée par un établissement analogue à celui de la Suisse moderne ou de la Belgique. » Dans le projet qui suivait, le soin était extrême à ménager toutes les susceptibilités du roi Guillaume. Le nouvel Etat, quoique État neutre, serait purement germanique : quoique politiquement séparé de l'Allemagne, il resterait en communion avec elle : le sacrifice territorial serait amplement compensé, pour le gouvernement de Berlin, par les annexions accomplies au nord. Pouvait-on même parler de sacrifice? Dans la copie du mémoire confiée au négociateur danois, le candidat suggéré pour le nouveau trône se trouvait être un prince de la famille de Hohenzollern : de la sorte, les provinces rhénanes, tout en ayant désormais une existence à part, demeureraient un apanage de la maison royale. Tel était le *memorandum* de M. Drouyn de Lhuys. M. Hansen était invité à s'en pénétrer, puis à se rendre sans retard à Berlin et à tout mettre en œuvre pour en faire prévaloir les vues.

Que dire de ce programme? Le plus grand malheur du gouvernement impérial ne fut ni l'ignorance du bien ni la pénurie des idées. Les desseins les plus généreux, les plus rationnels, les plus sages furent entrevus, conseillés, débattus. Mais le plus souvent, ils se croisèrent en une inextricable confusion : presque toujours aussi ils se produisirent soit avant, soit après l'heure propice. Avant la lutte, la combinaison de l'*Etat neutre* eût put entrer dans le calcul des arrangements futurs : peut-être eût-elle pu s'imposer au lendemain de Sadowa. Quelles étaient les chances de réussite six semaines après la victoire de la Prusse? Tout annonçait l'échec, tout jusqu'au choix de l'agent obscur, bien que fort honorable, qui venait d'être emprunté à l'étranger pour formuler, à tout risque, les souhaits de la France. Et Napoléon pouvait-il se faire illusion? Naguère, en un entretien avec M. de Goltz, ayant essayé de lancer

une combinaison à peu près pareille, il avait aussitôt essuyé un refus.

Le 13, M. Hansen était à Berlin. Dès son arrivée, il adressa à M. de Bismarck une demande d'audience. Il attendit trois jours. Le quatrième, il fut reçu, non par le premier ministre, mais par M. de Keudell, conseiller de légation. Dans la haute fortune de la Prusse et avec un messager si humble que l'envoyé danois, il n'y avait pas à se gêner. M. de Keudell ne se gêna point. Son langage fut celui d'un subordonné qui enchérit sur la dureté du maître. La Prusse, dit-il, n'est pas l'obligée de la France, n'ayant point sollicité son intervention : la médiation de l'empereur n'avait eu d'autre résultat que de restreindre les conséquences de la victoire : à Berlin, on tenait sans doute à la bonne entente avec le cabinet des Tuileries; mais la meilleure garantie de force était l'appui de l'Allemagne. La réponse se résumait en cette formule bien nette : ni cession, ni neutralisation d'aucun territoire germanique. Un espoir restait à M. Hansen, celui de parvenir jusqu'au président du conseil. Le lendemain, celui-ci l'informa qu'il ne le recevrait que s'il produisait des pouvoirs réguliers. Livré à lui-même, le négociateur tenta encore quelques démarches, mais inutiles. Pourtant, un des hauts fonctionnaires de la monarchie lui suggéra, sans croire beaucoup à la réussite, un suprême expédient : la Prusse s'annexerait la Saxe, et le roi de Saxe serait indemnisé sur la rive gauche du Rhin. Ce projet était précisément celui que naguère Napoléon avait exposé à M. de Goltz et que celui-ci avait jugé impraticable. Très perplexe, M. Hansen finit par envoyer au ministre des affaires étrangères un télégramme en ces termes : « La maison de Berlin parle vaguement de prendre la porcelaine de Saxe en échange du vin de Rhin. » A Paris, dans l'entrefaite, M. Drouyn de Lhuys avait résigné ses fonctions et ne gardait plus son portefeuille qu'en attendant son successeur. La réponse, qui arriva quelques heures plus tard, trahit une lassitude découragée : elle était ainsi conçue : « Ne dites plus rien à personne; revenez quand vous voudrez[1]. »

Plût à Dieu que le découragement eût été sans retour! L'affaire lamentable des compensations ne devait point se clore sans un dernier épilogue, et non le moins triste. L'Allemagne nous étant interdite, les regards, se détournant du nord-est, se tournèrent vers le nord; et, comme on n'avait pu ni empiéter sur les provinces rhénanes ni créer une seconde Belgique, on rêva du moins d'absorber l'autre Belgique, celle qui existait déjà.

[1] Voy. Hansen, *Quinze ans à l'étranger*, p. 103-115.

L'excuse, la seule excuse, ce furent les suggestions de M. de Bismarck. Toutes les vraisemblances, tous les témoignages attestent qu'il fut le vrai tentateur. Il s'y prit de longue main. M. de la Tour d'Auvergne était encore représentant de l'empereur à Berlin, et déjà le premier ministre prussien montrait le royaume belge comme un prolongement naturel du territoire français. En 1865, en 1866, il avait tenu le même langage à M. Lefèvre de Béhaine, premier secrétaire de l'ambassade; à l'en croire, la France avait le droit de s'étendre partout où se parlait la langue française, et si elle exerçait cette faculté légitime, la Prusse n'aurait rien à y redire. Dans ses dépêches, dans ses livres, dans ses entretiens, M. Benedetti a affirmé (et je le lui ai entendu répéter à plusieurs reprises) que maintes fois M. de Bismarck, en quête d'agrandissements pour son pays, essaya de faire dériver vers la Belgique les ambitions impériales. A Paris, M. de Goltz remplissait le même office et, appréhendant que l'empereur ne réclamât sa part de profits, s'appliquait à la lui tailler sur toutes ses frontières, hormis celles d'Allemagne. Comme M. Benedetti était à Nikolsbourg, le président du conseil précisa ces pensées; et ce qui n'avait été jusque là qu'insinuation, devint encouragement positif. Le 26 juillet, notre ambassadeur écrivait à M. Drouyn de Lhuys : « Je n'apprendrai rien de nouveau à Votre Excellence en lui annonçant que M. de Bismarck est d'avis que nous devons chercher un équivalent en Belgique, et qu'il m'a offert de s'en entendre avec nous[1]. »

Par ses qualités, par ses défauts même, Napoléon semblait au-dessus de ces vulgaires tentations. Pour entretenir de faux calculs, pour donner corps à des chimères, son intelligence compliquée trouvait de prodigieuses ressources, et il dépensait plus d'efforts pour s'égarer, que d'autres pour se pousser dans le droit chemin. Ces infirmités de l'esprit ne gagnaient point le cœur, et le même homme, qui était capable de toutes les aberrations, ne l'était pas d'une vilenie. Comment ce prince, à l'âme généreuse, s'oublia-t-il jusqu'à la pensée de réparer, aux dépens d'un faible, les disgrâces qu'un fort lui avait infligées ? Habile à discerner les moindres nuances de l'opinion, Napoléon sentait la confiance générale s'amoindrir, et cela à l'heure où l'approche d'un changement de règne rendrait plus funeste tout affaiblissement du prestige dynastique : de là l'anxieux désir d'un succès obtenu coûte que coûte; de là la conviction que la plus grande des fautes serait une immobi-

[1] Voy. Benedetti, *Ma Mission en Prusse*, passim; Id., *Essais diplomatiques*, p. 45-55; *Documents diplomatiques*, publiés en 1870. — Hansen, *Quinze ans à l'étranger*, p. 91, etc.

lité qui semblerait inertie. Il y a d'ailleurs, par intervalles, des souffles de violence qui passent sur les âmes comme des souffles d'épidémie. Après les iniquités de la Pologne, les sophismes de l'affaire danoise, les brutales hardiesses de la politique prussienne, l'atmosphère était surchargée de ces souffles malsains, et, dans l'oppression générale de tous les faibles, une seule chose paraissait petitesse d'esprit ou naïveté, c'était de ne rien gagner. Saisi par cette émulation, Napoléon cédait, lentement, peu à peu, avec toutes sortes de retours et de repentirs. Il cédait pourtant et, par surcroît de mauvaise fortune, ses scrupules mêmes se tourneraient contre lui : car s'étant décidé le dernier à être malhonnête, il le serait tardivement, quand tous les profits auraient été cueillis, et quand le seul fruit de l'injustice serait le discrédit du droit déserté. Dans les papiers des Tuileries, une pièce fut trouvée, sans date, dictée à M. Conti et qui, rédigée sans doute à cette époque, révèle les déviations de la conscience impériale. Avec la timidité de ceux qui ne sont pervers qu'à regret, l'empereur marque en traits un peu indécis l'ébauche de ses mauvaises pensées. Comme pour s'amnistier lui-même, il invoque le principe des nationalités : « Il n'existe pas de nationalité belge, ajoute-t-il, et il importe de fixer avec la Prusse ce point essentiel. » Puis il poursuit en ces termes : « Le cabinet de Berlin semblant disposé à entrer en arrangement avec la France, il y aurait lieu de négocier un acte secret qui engagerait les deux parties. » Ayant tracé cette ligne de conduite, l'empereur, redevenu soupçonneux, se prend à douter que « cet acte soit une garantie parfaitement sûre ». Bientôt l'hésitation cesse, et il développe les avantages de la combinaison. Cet avantage serait double : le premier serait de compromettre la Prusse; le second serait de rassurer cette même Prusse en lui montrant que la France cherche ses extensions partout ailleurs qu'aux bords du Rhin [1].

Ces desseins, d'abord vagues, ne tardèrent pas à se traduire par un acte très positif. Le 16 août, une instruction où se résumaient les revendications de la France, fut envoyée à M. Benedetti. Chose singulière et qui prouve le désarroi des affaires françaises, elle partit du ministère d'Etat. Notre ambassadeur devait demander la cession de Landau, de Sarrebruck, de Sarrelouis, et, en outre, conclure une entente pour que la cession du Luxembourg nous fût facilitée. Le principal objet de la négociation était un traité secret qui nous permettrait, sans opposition et même avec l'appui de la Prusse, de mettre, le cas échéant, la main sur la Belgique. Le

[1] *Papiers des Tuileries*, t. I, p. 16-17.

diplomate français, en cas d'objections, était autorisé à renoncer aux petites places fortes, auxquelles on ne tenait guère et qui étaient même qualifiées de *vieilles bicoques*. De plus, si la crainte des résistances britanniques exigeait cette restriction, il pourrait être convenu qu'Anvers serait constituée en ville libre. En échange de ces stipulations, la France contracterait avec la Prusse une alliance offensive et défensive et en reconnaîtrait tous les agrandissements [1].

Muni de ces instructions, M. Benedetti, en une entrevue avec M. de Bismarck, exposa le plan et le débattit. La combinaison se trouvait, en fin de compte, présentée par la France, mais après de si nombreuses, de si pressantes suggestions de la Prusse, que sur elle retombe la principale responsabilité. Plus que jamais affermi dans sa résolution de n'abandonner aucune terre allemande, le président du Conseil refusa la cession de Landau, de Sarrebruck, de Sarrelouis, c'est-à-dire des villes qui nous avaient été laissées en 1814. Au lieu d'un double traité, traité ostensible pour le Luxembourg, traité secret pour la Belgique, il jugea convenable la rédaction d'un seul acte qui demeurerait confidentiel. Sur la minute qu'il avait entre les mains, l'ambassadeur nota les corrections à mesure que le premier ministre prussien les lui signalait. Cependant M. de Bismarck exprima le désir d'avoir communication d'un texte exact qu'il soumettrait au jugement du roi. On a déjà dit combien la diplomatie française était courtoise et confiante. Sans objection, M. Benedetti prit la plume et mit au net le projet amendé et raturé. Il était conçu en ces termes :

Article premier. — S. M. l'empereur des Français admet et reconnaît les acquisitions que la Prusse a faites à la suite de la dernière guerre qu'elle a soutenue contre l'Autriche et ses alliés...

Art 2. — S. M. le roi de Prusse promet de faciliter à la France l'acquisition du Luxembourg...

Art. 3. — S. M. l'empereur des Français ne s'opposera pas à une union fédérale de la Confédération du Nord avec les États du midi de l'Allemagne, à l'exception de l'Autriche, laquelle union pourra être basée sur un parlement commun, tout en respectant, dans une juste mesure, la souveraineté desdits États.

Art. 4. — De son côté, S. M. le roi de Prusse, au cas où S. M. l'em-

[1] *Papiers de Cercey*. — On sait que M. Rouher, en 1870, avait transporté en sa propriété de Cercey un certain nombre de papiers d'Etat, croyant par là les mettre en sûreté. Ces papiers furent saisis par l'ennemi et transportés à Berlin. Une partie de ces documents fut publiée par le gouvernement prussien dans le *Reichsanzeiger* (*Moniteur de l'Empire*) du 20 octobre 1871.

pereur des Français serait amené par les circonstances à faire entrer ses troupes en Belgique ou à la conquérir, accordera le concours de ses armes à la France, et il la soutiendra avec toutes ses forces de terre et de mer envers et contre toute puissance qui, dans cette éventualité, lui déclarerait la guerre.

Art. 5. — Pour assurer l'entière exécution des dispositions qui précèdent, S. M. le roi de Prusse et S. M. l'empereur des Français contractent une alliance offensive et défensive [1]...

Ainsi fut libellé, en une sorte de collaboration tout officieuse et amicale, le projet qui n'était encore qu'une ébauche, mais que l'adhésion des deux gouvernements pourrait transformer en convention définitive. Quand M. Benedetti eut posé la plume, M. de Bismarck plia le document et le serra comme on fait d'une chose qui peut servir. Une seconde fois, il s'était, suivant la recommandation du grand Frédéric, *procuré quelque chose d'écrit*.

Au milieu de ces pourparlers, le premier ministre prussien achevait de consolider sa fortune. Le 17 août, avait été déposé aux Chambres le projet qui consacrait l'annexion du Hanovre, de la Hesse électorale, du duché de Nassau, de la ville de Francfort. Le roi réclama avec une brièveté modeste ces fruits de la victoire. A quelques jours de là, recevant les délégués du Hanovre, il leur déclara qu'il ne se résignait que *le cœur gros*, *le cœur très gros*, au rôle de conquérant. Mais, ajouta-t-il, la Providence l'avait voulu ainsi, et tout ce qui était gain pour la Prusse l'était aussi pour la grande patrie germanique. Quant au reste de l'Allemagne du Nord, tout se ménageait déjà pour plier sous une servitude uniforme les Etats qui conserveraient les apparences de la souveraineté. — Le 23 août, les préliminaires de Nikolsbourg furent convertis en un traité définitif. Ce fut le traité de Prague. Par là disparut la dernière crainte que l'Autriche, soit par congrès, soit par assistance de la France, pût se dérober à son ennemi victorieux. — Dans le même temps, la paix fut conclue avec les Etats du Sud. Elle le fut à des conditions à la fois débonnaires et accablantes. Voici où apparut la magnanimité prussienne. Les traités publics, signés le 13 août avec le Wurtemberg, le 17 avec Bade, le 22 avec le gouvernement bavarois, un peu plus tard avec la Hesse-Darmstadt, n'imposaient aux vaincus qu'une simple contribution de guerre. Seules, la Hesse-Darmstadt et la Bavière durent consentir, la première à un échange de territoires, la seconde à

[1] Voy. fac-simile dans les *Archives diplomatiques*, 1871-1872, t. III, 280-281.

l'abandon de trois petits districts. Après une si complète défaite et dans l'isolement où l'Autriche laissait ses alliés, ce traitement sembla générosité inespérée. Ce n'était qu'une apparence et, par acte clandestin, la Prusse avait déjà préparé le vasselage de ceux que la diplomatie officielle proclamait indépendants. Dans son œuvre d'absorption, son inconsciente complice fut, comme on l'a dit, la France. En divulgant à Munich les projets d'extension jusqu'à Mayence, M. de Bismarck put convaincre la Bavière qu'à tort elle compterait sur Napoléon et qu'elle n'avait plus d'autre liberté que le choix de ses maîtres. Alors, alors seulement, les Bavarois, bien à regret et après avoir cherché en vain quelques chances meilleures, se tournèrent vers le roi Guillaume qui, du moins, représentait à leurs yeux une protection sûre, qui du moins était Allemand comme eux. Déjà la cour de Calsruhe et la cour de Stuttgart avaient donné l'exemple de la soumission. Les conventions secrètes conclues le 13 août avec le Wurtemberg, le 17 avec Bade, le 22 avec la Bavière, établissaient une alliance offensive et défensive avec la Prusse et plaçaient, en cas de guerre, sous son commandement supérieur, toutes les forces alliées. Telle fut la redoutable contre-lettre qui, au mépris de toutes les déclarations publiques, étendit la domination prussienne au delà du Mein. Chose singulière! la dernière de ces conventions fut signée vingt-quatre heures avant le traité de Prague qui proclamait, en son article 4, l'indépendance du Sud. C'est ce qui permit de dire plus tard à Vienne que le traité avait été violé avant même qu'il fût parafé.

Le même jour qui couronna la grandeur prussienne marqua aussi, vis-à-vis de la France, la fin de la *politique dilatoire*. L'évolution fut brusque, et de nature à décourager toute démarche ultérieure. Vers la fin d'août, comme M. Benedetti revoyait M. de Bismarck, il le trouva remarquablement réservé et surtout remarquablement soupçonneux : il doutait que le projet belge, naguère débattu, fût opportun; puis, sans souci de blesser ceux qu'il ne craignait plus, il se demandait si l'empereur Napoléon ne se servirait pas d'une telle négociation pour créer des ombrages entre la Prusse et l'Angleterre. M. Benedetti était trop avisé pour ne point pénétrer le changement. Aussi inquiet que M. de Bismarck était refroidi, il écrivait le 29 août : « Quel degré de confiance pouvons-nous, de notre côté, accorder à des interlocuteurs accessibles à de pareils calculs! » Poursuivant en un langage de plus en plus désabusé, il rappelait la mission du général de Manteuffel à Saint-Pétersbourg. « Que si l'on refuse de nous écouter, continuait-il, c'est qu'on a obtenu ailleurs des assurances qui dispensent de compter avec nous. Il faut à la Prusse, comme M. de Bismarck

prétend l'avoir dit au roi, l'alliance d'une grande puissance; si l'on décline celle de la France, c'est qu'on est déjà pourvu ou à la veille de l'être[1]. »

Cependant, l'ambassadeur avait été autorisé à se rendre à Carlsbad; il y resta quinze jours, prêt à interrompre sa villégiature au premier message du président du conseil. L'attente fut vaine. En revanche, M. Lefebvre de Béhaine, demeuré à Berlin à titre de chargé d'affaires, eut à essuyer les brusqueries du premier ministre, tout à coup devenu de caressant hautain, de conciliant querelleur. Un jour (c'était le 10 septembre), à propos d'un incident de minime importance, il se répandit en vifs reproches sur la politique française : « La France, disait-il, prétendait intervenir dans la constitution de la Confédération du Nord : elle avait obligé la Prusse à modérer ses prétentions vis-à-vis de la Bavière et de la Hesse-Darmstadt; elle s'était ingérée de toute façon dans les affaires de Saxe, contrairement à la lettre et à l'esprit des préliminaires de paix. » M. Lefebvre de Béhaine écouta d'abord ce langage avec un étonnement plein de stupeur. Bientôt, revenu de son trouble, il comprit que l'homme qui parlait de la sorte n'avait plus rien à tirer de notre amitié. Le jour même, notre chargé d'affaires, en une dépêche à son gouvernement, marquait sa surprise pénible, presque douloureuse : « Il fut un temps encore bien présent à mes souvenirs où jamais, à aucun prix, l'éminent homme d'Etat n'aurait eu de pareils abandons de paroles et de pensées... J'ai rompu sans regret un entretien aussi stérile[2]. »

Les jours suivants, le principal souci du président du conseil fut de se dérober à toute explication : « M. de Bismarck souffre d'une rechute de ses névralgies; il est obligé de garder la chambre et ne reçoit personne. » Ainsi s'exprimait la *Gazette de l'Allemagne du Nord*. Lorsque M. Benedetti regagna Berlin, M. de Bismarck, toujours, disait-on, de santé précaire, venait de s'éloigner pour une longue absence. Quand il revint, les relations reprirent, sinon intimes comme par le passé, au moins très correctes. Mais pouvait-il être question de renouer, à propos de la Belgique, les pourparlers interrompus? Napoléon lui-même n'avait-il pas perdu le souvenir de ses courtes convoitises? Par malheur, il est plus aisé de chasser une mauvaise pensée que d'en détruire la trace. Un gage écrit restait aux mains de M. de Bismarck, gage qu'on avait eu l'imprudence de livrer, qu'on n'eut point l'occasion de ressaisir, et ce document, mis en lumière avec un

[1] *Papiers de Cercey.*

[2] Voy. sur cet incident les *Quatre ministères de M. Drouyn de Lhuys*, p. 316-319.

à-propos perfide, grossi en outre par les commentaires de l'Europe, transformerait un jour en un dessein profondément médité ce qui, dans la politique française, ne fut sans doute qu'une passagère déviation.

VIII

D'un bout à l'autre de l'Allemagne, la Prusse triomphait. Le monde, qui croyait avoir épuisé tous les sujets de surprise, n'était pas au bout de ses étonnements. Il apprit vers ce temps-là, non sans une médiocre stupeur, que la France avait, elle aussi, de nombreux sujets de se réjouir.

Depuis le 12 août, M. Drouyn de Lhuys avait cessé, en fait, de diriger le ministère des affaires étrangères. Le 1er septembre, il avait été remplacé par M. de Moustier, ambassadeur auprès de la Porte. Comme celui-ci était encore à Constantinople, l'*intérim* fut confié à M. de La Valette, ministre de l'intérieur. Ce fut lui qui entreprit de nous exposer la démonstration de tous nos bonheurs. Ils étaient grands, à en juger par la longueur de la circulaire qui les énuméra. Cette circulaire, sorte de synthèse des événements récents, fut adressée, sous la date du 16 septembre, aux agents diplomatiques de l'empire français. Elle prétendait s'élever au-dessus des préjugés d'un autre âge : en quoi elle avait raison, car aucun autre âge n'eût découvert ce qu'elle imaginait.

La dépêche débutait par l'aveu des émotions publiques : « L'opinion, disait-elle, flotte incertaine entre la joie de voir les traités de 1815 détruits et la crainte que la puissance de la Prusse ne prenne des proportions excessives, entre le désir de maintenir la paix et l'espérance d'obtenir par la guerre un agrandissement territorial. Elle applaudit à l'affranchissement complet de l'Italie, mais veut être rassurée sur les dangers qui pourraient menacer le Saint-Père. »

A cette brève confession succédait, comme en un discours, la division des matières qu'on se proposait d'aborder. « La France, disait le publiciste officiel, ne saurait avoir une politique équivoque... Pour dissiper les incertitudes et fixer les convictions, il faut envisager, dans leur ensemble, le passé tel qu'il était, l'avenir tel qu'il se présente. »

Un tableau du passé suivait, mais tellement chargé de sombres couleurs qu'on se demandait quelle providence secourable nous avait jusqu'ici gardés en vie. « Après 1815, la Sainte-Alliance réunissait contre la France tous les peuples, depuis l'Oural jusqu'au Rhin. » De quelque côté qu'on se tournât, apparaissait « la coali-

tion des trois cours du Nord, unies par leurs défaites, par leurs victoires, par leurs traités, par leurs communes défiances contre notre action libérale et civilisatrice. » Le plus grand péril provenait « de la Confédération germanique qui comprenait, avec la Prusse et l'Autriche, 80 millions d'habitants, s'étendait depuis le Luxembourg jusqu'à Trieste, depuis la Baltique jusqu'à Trente, nous entourait d'une ceinture de fer, et nous enchaînait par les plus habiles combinaisons territoriales. » « Si l'on excepte l'Espagne, nous n'avions aucune possibilité de contracter une alliance sur le continent. L'Italie était morcelée. La Prusse n'était ni assez compacte, ni assez indépendante pour se dégager de ses traditions. L'Autriche était trop préoccupée de conserver ses possessions en Italie pour s'entendre intimement avec nous. »

Les doléances sur les disgrâces de l'Italie, l'exiguïté de la Prusse, les préoccupations italiennes de l'Autriche servaient de transition pour décrire l'état présent. Dans les développements qui suivaient se montrait l'Europe de l'avenir. A ce point de sa tâche, le rédacteur de la circulaire s'arrêtait avec complaisance et un à un découvrait tous nos avantages : « La coalition des trois cours du Nord est brisée. Le principe nouveau qui régit l'Europe est la liberté des alliances. Toutes les grandes puissances sont rendues les unes et les autres à la plénitude de leur indépendance, au développement régulier de leurs destinées. Au midi, l'Italie est mise en possession de tous ses éléments de grandeur nationale; et, malgré des susceptibilités irréfléchies ou des injustices passagères, ses principes, ses intérêts, ses idées la rapprochent de la nation qui a versé son sang pour elle. » Il n'était pas jusqu'à la grandeur prussienne qui ne parût un gage de sécurité. Les esprits timides, chagrins ou routiniers pouvaient seuls s'en offusquer. Quant aux autres, ils n'en prendraient aucun ombrage. Un argument ingénieux était imaginé pour flatter les *chauvins*, pour rassurer les naïfs : en s'unifiant, l'Allemagne ne faisait qu'imiter la France. « Fière de son indestructible nationalité, » la France serait-elle jalouse de ceux qui marchaient à sa suite?

Le spectacle, consolant dans l'ensemble, ne l'était pas moins dans les détails. Tous, jusqu'au Pape, avaient lieu de se rassurer. Une chose surtout charmait le ministre : c'était de voir surgir dans la Baltique comme dans la Méditerranée des marines qu'il appelait avec une bienveillance dégagée « des marines secondaires ». Et il ajoutait d'un ton de plus en plus satisfait : « Elles défendront la liberté des mers. » Quant à l'Autriche, on la félicitait de s'être soustraite à ses préoccupations italiennes ou germaniques, et on l'invitait avec une obligeante condescendance à porter son activité vers

l'Europe orientale où elle ne rencontrerait ni compétiteurs ni ennemis. Il fallait compter que certains esprits obstinés se montreraient rebelles aux enseignements de l'histoire ou de l'ethnographie. Pour ceux-là, on recourait à la statistique : « La France, avec l'Algérie, aurait bientôt 40 millions d'habitants; l'Allemagne, 37; l'Autriche, 35; l'Italie, 26; l'Espagne, 18. Qu'y avait-il, dans cette distribution des forces, qui dût nous inquiéter? »

Le public (car c'était bien au public plus qu'à la diplomatie que le document s'adressait) était d'ailleurs averti que l'organisation nouvelle découlait de la force des choses et qu'il faudrait s'y soumettre par nécessité si on ne l'acceptait par libre adhésion. « Une puissance universelle, faut-il le regretter? pousse les peuples à se réunir en grandes agglomérations en faisant disparaître les États secondaires. » Ici un peu de résignation se mêlait à l'apologie. Mais le ministre se rassurait bientôt en invoquant deux autorités : dans le ciel, celle de la Providence qui, sans doute, avait voulu diriger ainsi les destinées du monde; sur la terre, celle du fondateur de la dynastie napoléonienne qui avait déposé sur le continent européen le germe de nationalités nouvelles. Dans la Péninsule, Napoléon avait créé le royaume d'Italie; en Allemagne, on découvrait qu'il avait aboli 253 États indépendants. Si le grand empereur avait agi de la sorte, pouvait-on reprocher à M. de Bismarck d'avoir détruit un royaume, spolié deux grands-ducs, découronné une ville libre, réduit une quinzaine d'autres petits princes à la condition de vassaux? Ces modestes remaniements territoriaux méritaient-ils le nom de conquête? n'était-ce pas plutôt simplification?

Dans les pièces émanées du gouvernement impérial, il n'était point d'aberrations qu'un souffle de générosité ne pénétrât. Cette marque généreuse, c'était l'empreinte que Napoléon, à la fois bon et funeste, mettait à tout ce que touchait sa main. La circulaire proclamait que le véritable équilibre résidait dans les vœux satisfaits des nations de l'Europe. Elle protestait contre cette maxime jalouse que la grandeur d'un pays dépend de l'affaiblissement des puissances voisines. L'empereur se félicitait d'avoir arrêté l'effusion du sang, modéré le vainqueur, atténué les revers. Il désavouait toute guerre de races, plaçait au-dessus de tous les agrandissements les intérêts de la civilisation et du progrès. Ainsi parlait le souverain, et en un langage irréprochable. Pour que rien ne manquât à l'étrangeté de la fameuse dépêche, tout à coup ces belles, ces nobles formules s'interrompaient, et une seule ligne suffisait à en détruire l'effet apaisant. Après s'être ingénié à rassurer le pays, l'empereur ressaisissait sa pensée et, confessant implicitement tout ce qu'il venait de nier, proclamait l'urgence

de perfectionner sans délai notre organisation militaire. Cet appareil belliqueux ne se montrait que pour se retirer aussitôt. De nouveau, la note pacifique dominait. Et la circulaire s'achevait par l'affirmation réitérée que la France n'avait rien à craindre, rien à regretter, qu'elle n'avait rien laissé échapper de sa grandeur, rien perdu dans l'opinion du monde. Cette assurance n'avait qu'un tort, c'était de se répéter au delà de ce que voulait l'habileté. Car on eût dit qu'on doutait de la crédulité du public ou que le gouvernement eût besoin de se certifier à lui-même ce qu'il s'efforçait d'accréditer autour de lui.

Qui composa cette circulation fameuse? On a affirmé qu'elle fut rédigée par Napoléon lui-même qui, revenu à une santé meilleure, avait repris la direction des affaires. L'affirmation est vraisemblable; car, dans le document, on trouve, en plusieurs endroits, la manière accoutumée du souverain. Si le texte ne fut pas l'œuvre du maître, on ne peut douter que les grandes lignes n'aient été tracées sous son inspiration. Il était malaisé de trouver un diplomate de carrière pour coordonner des doctrines si étranges ou les autoriser de sa signature. Cependant M. de La Valette, ministre de l'intérieur, se trouvait chargé, par *intérim*, des affaires étrangères. Il s'était montré toujours très hostile à l'alliance autrichienne, et toujours aussi avait proclamé comme inévitable une transformation de l'Europe. L'occasion s'offrit pour lui de faire acte de bon courtisan sans s'écarter de son propre avis. La dépêche partit de la place Beauvau sans même passer par le quai d'Orsay. Pourrait-on s'en étonner? Après tout, ne s'agissait-il pas d'un véritable manifeste à l'adresse du pays?

Le pays accueillerait-il la glorification? Le Français « né malin » eût perdu le sens de la critique s'il n'avait pénétré tout ce que cachait de mécomptes cet excès de contentement. Ceux-là seuls se réjouirent pour qui toute destruction de l'ancien monde était sujet d'allégresse, dût chaque pierre détachée du vieil édifice écraser quelque chose de la France. L'impression générale se nuança de tristesse, de scepticisme et d'ironie. « Sans doute, disaient les uns, le gouvernement a voulu par avance répondre au prochain discours de M. Thiers... » — « ... La circulaire, ajoutaient les autres, substitue le patriotisme européen au patriotisme français. Elle serait excellente..., à la condition que M. de Bismarck en voulût faire une pareille. » Ce qui était, chez le plus grand nombre, persiflage, se transformait chez les conservateurs, chez les hommes des anciens partis, en indignation ou en mépris. « Il faut, écrivait M. Doudan, recevoir de l'État un traitement bien considérable pour prendre son courage à deux mains et nous dire de ces

choses-là[1]. » Le *manifeste* eut la bonne fortune d'échapper au plus impitoyable, au plus fin des critiques. De quelle main d'artiste, à la fois cruelle et délicate, Prévost-Paradol ne l'eût-il pas déchiqueté! Heureusement le *Courrier du Dimanche* avait été, depuis un mois, supprimé. Cependant on attendait le jugement de la presse étrangère. L'Angleterre s'étonna qu'elle ne fût pas nommée, et l'Autriche, qu'on s'obstinât à l'entraîner vers l'Orient. En Prusse, l'annonce de notre réforme militaire résonna comme un désagréable avertissement. A cela près, l'approbation domina au delà du Rhin : « La circulaire, dit-on, implique le désavœu de l'ancienne politique française, de la politique de Louis XIV, de celle qui prétendait s'imposer à l'Europe et tenir à l'arrière-plan l'Allemagne morcelée. »

Déplacée, presque ridicule par son imperturbable optimisme, la dépêche du 16 septembre avait du moins un double mérite : celui d'affirmer la paix, celui de détruire le vain rêve des *compensations*. A une apologie puérile à force d'être insoutenable s'adaptait une conclusion assez sensée, celle qu'il y aurait imprudence, témérité même, à se débattre contre le fait accompli. De grandes, de lourdes erreurs avaient été longtemps entretenues. Les fautes étant consommées, le pire serait de vouloir inconsidérément les réparer; et la même politique, qui eût été aisée avant la guerre, praticable encore au lendemain de Sadowa, ne pourrait entraîner, après l'entière consolidation de la Prusse, qu'embarras, déboires et périls. La circulaire, même sous ses formes les plus triomphales, laissait percer, par intervalles, une pensée résignée. Par cette résignation, par cette résignation seule, elle était raisonnable. Toutes les occasions ayant été manquées, la seule conduite efficace serait le recueillement, la garde vigilante des frontières, un soin attentif à fuir les incidents, à éviter les conflits; en autres termes, cinquante années de prudence, de modestie, de sagesse. Seulement ces choses n'avaient pas besoin de se déguiser en six pages d'affirmations téméraires : elles pouvaient s'écrire en quatre lignes : le mieux eût été encore de ne rien écrire du tout et de cheminer silencieusement dans la voie étroite où nos fautes nous avaient resserrés.

Cette politique serait-elle celle de l'avenir? Dans les temps qui vont suivre, on verra le gouvernement impérial, perpétuellement oscillant, résigné avec des retours de hauteur, fiévreux et insouciant tout ensemble, répugnant à préparer la guerre comme à garder la paix. En cet automne de 1866, après tant d'émotions, de

[1] Doudan, *Correspondance*, t. IV, p. 54.

conseils tumultueux, de desseins débattus, repris, abandonnés, la principale aspiration était le repos. Comme la saison s'avançait, la cour se rendit, suivant la coutume, à Biarritz. Il ne semble pas que la gravité des événements à peine apaisés ait rien ôté à l'entrain des plaisirs habituels. « Nous ne sommes pas aussi sérieux qu'il conviendrait à des gens aussi respectables que nous tous », écrivait Mérimée. Napoléon, qui était demeuré à Saint-Cloud, arriva à son tour à la villa impériale; ses serviteurs le retrouvèrent, non seulement de santé raffermie, mais ayant repris une vigueur inespérée, et ce fut parmi eux une joie sincère, presque tous ayant éprouvé sa bonté simple et sa générosité. Le choléra disparaissait peu à peu, après avoir fait un assez grand nombre de victimes, après avoir aussi fourni aux souverains l'occasion de déployer leur courage; car, chez eux, le cœur était fort au-dessus de la sagesse; et Amiens garde encore le souvenir de la visite qu'y fit l'impératrice au plus fort du fléau. Les plus vives doléances étaient celles des paysans, désolés de la pénurie des récoltes; et, dans leur ignorance de ce qui plus tard leur coûterait si cher, ils se montraient beaucoup plus sensibles à ce mécompte qu'aux complications d'événements obscurs et lointains. Au milieu de ce calme relatif, le sentiment d'un péril, éloigné encore mais menaçant, se trahissait par un surcroît de sollicitude pour tout ce qui touchait à la défense nationale. Les journaux publiaient, en les soulignant, des nouvelles qui, en autre temps, eussent passé inaperçues. Un jour, ils annonçaient qu'on venait de décorer un certain M. Chassepot, inventeur d'un fusil qui serait adopté pour l'armée et qui était, disait-on, supérieur au fusil prussien. Un autre jour, une feuille officieuse exhumait du *Progrès du Pas-de-Calais* un article écrit à Ham par Louis Bonaparte en 1843, et où le futur empereur proposait d'appliquer à l'armée française l'organisation prussienne. Au mois de novembre, la cour s'étant transportée à Compiègne, on remarqua, parmi les invités, un nombre inaccoutumé de militaires. Tandis que les larges breaks des équipages impériaux conduisaient en forêt les hôtes des souverains, l'empereur s'enfermait avec ses généraux et débattait anxieusement les projets qui éléveraient les ressources de la France au niveau de ce qu'exigeait sa sécurité. Ainsi s'acheva l'année 1866. L'éclat des fêtes, les pompes des réjouissances publiques, on les retrouverait encore, et l'Exposition universelle, préparée pour 1867, allait en ramener le retour. Le bonheur, hélas! après le grand coup de Sadowa, il faudrait y renoncer.

Pierre de la Gorce.

VERS LES PÔLES

Il y a environ trois quarts de siècle, un écrivain conservateur, mieux pourvu de bonne volonté que de savoir et de prudence, s'imaginait faire œuvre d'apologiste en cherchant à ruiner chez ses contemporains la croyance à la rotation de la terre.

A l'entendre, il était inadmissible que l'homme, ce chef-d'œuvre de la création, pût être, comme le prétendaient les savants, assujetti à tournoyer sans cesse avec une vitesse qui, en certains endroits, devait dépasser 400 lieues à l'heure; sans parler de la rapidité incomparablement plus grande avec laquelle la terre qui le portait eût été elle-même entraînée sur son orbite. Aux yeux de notre auteur, une telle situation qui, vue des autres planètes, eût donné au roi de la nature l'apparence d'un pantin affolé, semblait incompatible avec la dignité humaine, et sa conclusion était qu'il fallait renier au plus vite l'erreur accréditée par Galilée et ses sectateurs.

Malheureusement pour lui, la belle expérience de Foucault venait bientôt donner à la doctrine des astronomes la sanction d'une vérification directe, et depuis ce temps il ne se trouve plus, pour la mettre en doute, que quelques cerveaux bizarrement conformés.

Mais s'il est démontré que les habitants de notre terre doivent se résigner à l'obligation de ce vertigineux carrousel, du moins existe-t-il, en s'éloignant de l'équateur, des moyens d'atténuer l'humiliation qu'on en pourrait ressentir. Serait-ce pour cette raison que, de nos jours, tant de gens s'empressent du côté des pôles? Iraient-ils vraiment y chercher la satisfaction de se savoir immobiles, quand leurs semblables exécutent une valse désordonnée, et de jouir en même temps du maximum de stabilité, puisque, plus rapprochés du centre d'attraction, grâce à l'aplatissement du globe, ils seraient par surcroît totalement soustraits aux sollicitations de la force centrifuge?

En tout cas, il faudrait que cette jouissance, qui n'a pu encore

être pleinement entrevue qu'en rêve, fût bien grande, pour dédommager des fatigues et des périls sans nombre dont la route des extrémités de l'axe terrestre est parsemée. Heureusement les fanatiques des pôles ne se découragent pas et, chemin faisant, en attendant la délectation suprême de l'immobilité presque absolue, la science, dont ils favorisent le progrès, les console des épreuves qu'ils endurent, en même temps que la gloire, parfois même une gloire éclatante, s'empresse à récompenser leur héroïsme.

En 1898, nous avons donné, dans le *Correspondant*, un aperçu des résultats scientifiques obtenus lors de la mémorable épopée polaire de Nansen. L'année suivante, nous venions plaider ici la cause du pôle austral, essayant de faire ressortir combien, dans l'intérêt de la science, il serait à désirer que cette extrémité, jusqu'alors si négligée, de l'axe du globe, pût jouir de la faveur qui s'attachait à l'extrémité opposée et avait fait, de la conquête du pôle nord, un véritable *sport* pour les nations comme pour les individus.

Aujourd'hui la situation a bien changé. Nansen ne détient plus le *record* arctique, un Italien ayant su conquérir sur le célèbre fils de la Scandinavie une avance de trois ou quatre dizaines de kilomètres; d'autres explorateurs, embusqués à l'extrémité septentrionale du Groenland, attendent le moment favorable pour essayer de faire mieux encore; et si tout espoir est abandonné de retrouver vivant le malheureux Andree, la recherche de ses restes a déjà stimulé et stimulera encore plus d'une expédition dans les glaces boréales.

Mais ce qui vaut beaucoup mieux, du moins si l'on considère le profit que la science peut attendre de telles tentatives, c'est que l'attaque des régions antarctiques est délibérément inaugurée. A la vérité, le pôle austral est toujours inviolé; même, entre lui et ceux qui aspirent à y planter leur drapeau, il a su maintenir la distance protectrice de 1200 kilomètres, à peu de chose près celle à laquelle John Ross s'était arrêté en 1842. Cependant, deux expéditions ont déjà hiverné dans ces parages, où jusque-là nul être humain ne s'était aventuré en dehors de la saison chaude. Enfin, depuis trois ans s'organise avec méthode, en Angleterre et en Allemagne, pour débuter en juillet prochain, la grande campagne d'exploration qui doit aborder la banquise avec des moyens d'action aussi puissants que le plan d'attaque aura été savamment combiné.

Il semble donc que ce soit à propos aujourd'hui de mesurer le chemin parcouru dans la nouvelle étape, afin de bien préciser ce qui peut manquer encore à la solution du problème polaire, au

moment où des efforts décisifs autorisent l'espérance d'un prochain résultat.

Puisque les explorations arctiques ont incontestablement pour elles le privilège de l'ancienneté, c'est par ce chapitre qu'il est légitime de commencer.

*
* *

On se rappelle qu'ayant résolu de se confier à la dérive générale des glaces entre le détroit de Behring et le Groenland, Nansen avait commencé par amener le *Fram* au voisinage de l'archipel de la Nouvelle Sibérie. Une fois pris dans le *pack*, c'est-à-dire dans la banquise compacte, le navire s'était laissé porter, au gré du courant engendré par la moyenne des vents; et, au bout de dix-huit mois, il avait parcouru vers l'ouest plus de 1000 kilomètres. A ce moment une distance de 640 kilomètres le séparait du pôle, tandis qu'au début de son emprisonnement il en était éloigné de plus du double.

C'est alors que redoutant, d'après l'allure de la route suivie, que la dérive l'éloignât désormais du but, Nansen prit le parti héroïque de quitter le *Fram*, pour exécuter, en compagnie du seul Johannsen, la marche vers le pôle qui l'a rendu justement illustre.

La difficulté d'avancer avec des traîneaux sur une glace hérissée d'aspérités, jointe au rapide épuisement des provisions, le contraignit de s'arrêter au bout de quatre semaines, par 86° 14′ de latitude, à environ 418 kilomètres du point qu'il souhaitait d'atteindre; et il dut rebrousser chemin vers la terre François-Joseph où, après un hivernage dont les péripéties sont devenues légendaires, il fut recueilli par l'expédition Jackson-Harmsworth. Rentré en Norvège, il était bientôt rejoint par le *Fram*, et apprenait qu'il s'en était fallu seulement d'une trentaine de kilomètres que son navire, par le seul fait de la dérive, approchât du pôle aussi près que lui!

Le chemin que Nansen et son compagnon avaient fait pour revenir à la terre François-Joseph, le duc des Abruzzes entreprit en 1899 de le refaire en sens inverse, en choisissant, comme point de départ et de ravitaillement, cette terre qui a l'avantage d'offrir, par près de 82 degrés de latitude, un mouillage facilement abordable en été.

Ce qui avait empêché Nansen de pousser jusqu'au bout son audacieuse tentative, c'était la crainte de n'avoir pas assez de provisions pour le retour. Trois traîneaux et vingt-huit chiens, c'était tout ce que deux hommes pouvaient espérer de conduire, et encore au prix de fatigues extraordinaires. Ils ne disposaient

donc que de la charge de ces trois traîneaux, ainsi que de la viande fournie par les animaux, qui devaient être sacrifiés les uns après les autres, à mesure que le fardeau s'allégerait par le fait de la consommation quotidienne.

Le duc des Abruzzes pensa qu'avec un personnel plus nombreux on obtiendrait un meilleur résultat, en profitant d'ailleurs de l'expérience acquise par l'illustre Norvégien. Son plan était de diviser sa troupe en plusieurs équipes, dont les deux premières seraient successivement renvoyées, à des intervalles de temps à peu près égaux; de la sorte, pour l'effort final, on réserverait la fraction la plus vigoureuse et la moins éprouvée, en la laissant aussi bien pourvue que possible en provisions.

Ce plan eût peut-être été couronné de succès, si l'expédition en traîneaux était partie, comme avait fait Nansen, du 84e parallèle de latitude. Mais c'était chose risquée de choisir son point de départ à 2 degrés, c'est-à-dire à 220 kilomètres plus loin du pôle. L'événement s'est chargé de le prouver.

C'est au milieu de juin 1899 que l'explorateur italien quittait Laurvig, en Norvège, sur la *Stella polare*. Ce navire, autrefois baptisé du nom de *Jason*, avait chassé le phoque sur les mers du Nord, transporté Nansen en 1888 sur la côte orientale du Groenland, et effectué plus tard une croisière antarctique près de la terre de Graham. Pourvu d'une machine à vapeur auxiliaire, et jaugeant 358 tonneaux, il emportait 200 tonnes de provisions et d'engins divers. Des soins tout particuliers avaient été donnés à l'arrimage de la charge, divisée en quatre portions, dont chacune était répartie entre des boîtes de différentes couleurs, afin de faciliter, en cas d'accident, le sauvetage des objets les plus précieux. Il y avait 1500 de ces boîtes et à tout hasard on s'était muni, en outre, du matériel nécessaire au gonflement de deux ballons.

Comme second, le duc emmenait le capitaine Cagni, qui l'avait accompagné en Alaska lors de son ascension du Saint-Elie. Le navire avait un équipage norvégien, et aux explorateurs italiens s'étaient joints quatre guides alpins de la vallée d'Aoste.

Au mois d'août 1899, la *Stella polare*, non seulement abordait, sans être gênée par les glaces, l'archipel François-Joseph, mais parvenait à s'y avancer jusqu'à 82° 4′ de latitude nord, d'où elle retournait pour son hivernage à la baie de Teplitz, sur la terre du Prince Royal Rodolphe, par 81° 53′, c'est-à-dire un peu plus près du pôle que l'endroit où Nansen avait dû séjourner avec Johannsen.

Le navire courut là, par le fait de la pression des glaces, de tels dangers, qu'on jugea prudent de l'abandonner; et en plein hiver

l'équipage dut débarquer pour camper à terre, sous la seule protection d'un double manteau de toiles. Cependant le péril fut écarté, et on put alors se livrer à des exercices préparatoires, pour s'entraîner en vue de la marche projetée. C'est au cours de l'un de ces exercices que le duc des Abruzzes eut malheureusement deux doigts gelés. Il dut subir l'amputation et renoncer à l'honneur de conduire lui-même la pointe vers le pôle.

Son second, le capitaine Cagni, partit le 11 mars avec 9 hommes, 104 chiens et 13 traîneaux [1]. La température était extrêmement rigoureuse, et par moments le thermomètre descendait à 50 degrés au-dessous de zéro. Au bout de dix jours de marche, Cagni avait renvoyé 3 hommes, parmi lesquels le lieutenant italien Quirini, qui durent se perdre en route, car on ne les a jamais revus. Le 31 mars, il en renvoyait trois autres, qui rentrèrent au campement après vingt jours. Enfin Cagni, avec les trois compagnons qui lui restaient, parmi lesquels deux guides alpins, décidément plus résistants à la fatigue et au froid que les hommes du Nord, parvint le 26 avril à 86° 33′ de latitude, ayant ainsi parcouru 520 kilomètres. Le 23 juin, il revenait au camp après cent quatre jours d'absence, dont trente au moins pendant lesquels il avait fallu vivre exclusivement de viande de chien. Il ne ramenait avec lui que 2 traîneaux et 7 animaux.

Le point extrême atteint par cette expédition, situé par 56 degrés de longitude orientale, sensiblement à l'ouest de celui où Nansen avait arrêté sa marche, était plus rapproché du pôle de 35 kilomètres et 400 mètres. Le retour de Cagni a d'ailleurs été constamment contrarié par la dérive des glaces, qui avait suffi pour l'entraîner dans le sud-ouest de la baie de Teplitz, jusqu'à l'île Erasmus Ommaney, où il était parvenu le 8 juin, et d'où il lui avait fallu quinze jours pour regagner le campement.

C'est peu, en vérité, d'avoir battu de 35 kilomètres le *record* de Nansen, et on a le droit de se demander si cette petite satisfaction d'amour-propre valait bien les fatigues, les meurtrissures irréparables et surtout les deuils dont elle a été l'occasion. On peut même s'étonner que l'expédition italienne ait choisi un point de départ au nord duquel on savait que la dérive des glaces était encore sensible et devait, par conséquent, contrarier la marche vers le pôle.

Plus sage, semble-t-il, est le plan qui consiste à effectuer la traversée sous la protection d'un massif continental qui arrêterait le mouvement des glaces; circonstance qu'on peut espérer de voir

[1] Ces chiffres sont ceux que donne, dans la *Géographie*, M. Rabot, d'après un article de M. Marinelli.

réalisée au nord du Groenland, à cause de l'obstacle que la queue de cette grande terre doit opposer à une dérive d'ensemble. Non seulement la marche des expéditions n'y devrait pas être retardée par une déviation latérale; mais, si la glace est vraiment immobile, on pourrait chercher à y établir, avec espérance de les retrouver plus tard, des stations de provisions, dont chacune, une fois installée, servirait pour le ravitaillement d'une expédition plus lointaine, de sorte que la conquête du pôle s'y ferait de proche en proche. Les tentatives antérieures ayant prouvé qu'une pointe de 500 kilomètres constitue un maximum à peu près impossible à dépasser, c'est à cette distance du but qu'il faudrait aborder l'attaque définitive pour avoir quelque chance de succès.

Malheureusement un obstacle d'une autre nature vient se dresser en face des explorateurs qui tentent la fortune au nord du Groenland : c'est l'état particulièrement raboteux de la glace. Si, dans ces parages, la banquise paraît immobile, en revanche elle est hérissée d'inégalités. En outre, elle est beaucoup plus épaisse qu'ailleurs. Dans toute la zone parcourue par Nansen, la banquise mouvante, étant le produit de la congélation directe de l'eau de mer, n'a que très peu d'épaisseur; car, au-dessous de 3 ou 4 mètres, le froid de la surface est impuissant à se faire sentir.

Pour qu'il en soit autrement dans les parages situés au nord de la terre de Grinnell et du Groenland, il faut qu'une cause spéciale y ait favorisé l'accumulation de la glace. Serait-ce la pression du grand courant de dérive, qui, avant de trouver son écoulement normal vers l'Atlantique, aurait amoncelé à l'ouest des charges successives de glaçons? Ou bien faut-il y voir, comme inclinait à le faire l'amiral Nares, un héritage d'une époque glaciaire antérieure, ce qui légitimerait, pour cette partie de l'océan arctique, le nom de mer *paléocrystique*, c'est-à-dire *mer des glaces anciennes?*

Quoi qu'il en soit, c'est à cet état raboteux de la surface que doivent être attribuées les difficultés rencontrées de ce côté par l'explorateur américain Peary. Depuis plusieurs années, cet intrépide pionnier, réconforté par la compagnie de sa vaillante femme, lutte avec une énergie indomptable contre des circonstances qui s'obstinent à vouloir lasser son courage; soit que l'inclémence exceptionnelle de la saison mette obstacle à ses tentatives, soit qu'il ait à souffrir d'accidents personnels imprévus. Etabli dans le Groenland septentrional, Peary avait effectué, de l'ouest à l'est, une première traversée, par laquelle il avait mis à peu près hors de doute le caractère insulaire de la contrée, et la ramification en fjords qu'elle subissait du côté du nord. Plus tard, il fut victime d'une chute où il se cassa une jambe. Remis de cette

blessure, il écrivait, au mois de mars 1900, qu'il avait réussi à transporter, sur sa base d'opérations la plus septentrionale, c'est-à-dire au fort Conger, édifié en 1883 par l'expédition Greely, tout le matériel nécessaire pour tenter avec succès la marche vers le pôle. Mais voici que, postérieurement à cette missive, on annonce de deux sources indépendantes que l'explorateur a eu plusieurs orteils gelés, au cours d'un voyage en traîneau, entrepris pendant la pleine lune, au cœur de la longue nuit de *cent vingt-trois* fois vingt-quatre heures qui règne à cette latitude.

L'inquiétude à son égard est d'autant plus légitime que, malgré les phoques et les bœufs musqués qu'il peut tuer dans son voisinage, il a besoin d'être ravitaillé chaque année. Une association spéciale, le *Peary Arctic Club*, pourvoit à ce service par l'envoi régulier d'un navire déjà célèbre dans les campagnes polaires, le *Windward*, autrefois affecté à l'expédition Jackson, et secondé au besoin par la *Diana*. Ce bateau, qui eut l'honneur de ramener Nansen en Norvège, a été prêté au club par M. Harmsworth, le Mécène anglais des campagnes polaires.

Or, le 9 octobre dernier, le club a bien reçu du capitaine Bartlett, commandant du navire, une lettre écrite le 10 août de Godhavn, et annonçant que le *Windward* avait effectué les deux tiers de sa traversée vers le nord. Mais en route il avait éprouvé un accident de machine, et les glaces avaient beaucoup gêné sa marche sur la côte du Labrador; de sorte qu'on n'était pas sans souci sur le sort qui attendait le bateau pendant la dernière et plus rude partie de son voyage.

Ces inquiétudes se justifient encore par les difficultés exceptionnelles que rencontrent, depuis deux ans, les explorateurs qui s'aventurent entre le Groenland et les terres circumpolaires américaines.

C'est ainsi qu'on est toujours sans nouvelles détaillées de Sverdrup, l'ancien lieutenant de Nansen. Sverdrup était parti en 1899, sur le *Fram*, avec la pensée de prendre, à l'exemple de Peary, le Groenland septentrional comme base d'opérations. Même cette détermination avait excité, chez les américains, un mécontentement facile à comprendre. Quelques-uns ne s'étaient pas gênés pour qualifier de discourtois ce procédé de l'explorateur scandinave, essayant de prendre à son compte le plan conçu par un autre, et à l'exécution duquel ce dernier n'avait cessé de se dévouer. Peary lui-même, dans une lettre au capitaine norvégien, lui déclarait qu'un tel procédé serait absolument sans exemple dans les annales arctiques.

Comme Sverdrup a emporté des provisions pour cinq ans, et

que son bateau, spécialement construit en vue de la navigation dans les glaces, a déjà fait ses preuves de façon brillante, il n'y a pas lieu, jusqu'à présent, de concevoir des craintes sur son sort. d'autant mieux qu'on annonce qu'il a hiverné déjà tout près de Peary. Néanmoins, il paraît certain que la tentative n'a pas rencontré le succès immédiat qu'on pouvait espérer. Un deuil l'a déjà attristée par suite de la mort du médecin de l'expédition. On a d'ailleurs le droit de douter que l'explorateur puisse jamais accomplir en entier le projet qu'il avait formé de faire, avec son navire, le tour du Groenland, de façon à revenir par la côte orientale. Lui-même paraît y avoir renoncé; et les dernières dépêches donnent à entendre qu'il compte renvoyer le *Fram* et lui donner rendez-vous sur la côte orientale, où le navire se rendrait en doublant le cap Farewell, tandis que Sverdrup chercherait à suivre la côte nord en traîneau.

Ce tour du Groenland, si difficile à accomplir pour les hommes, ne paraît pas offrir de difficultés sérieuses à certains groupes d'animaux, ainsi que vient de le démontrer une expédition qui, pour n'avoir pas visé le pôle lui-même, n'en mérite pas moins un rang distingué dans la série des campagnes arctiques. Nous voulons parler de l'exploration que M. Nathorst a dirigée vers la côte orientale du Groenland.

Le long de cette côte chemine, comme on sait, un large convoi de glaces flottantes, par où se débite vers l'Atlantique le trop-plein des glaces polaires. Quand, en 1888, Nansen voulut entreprendre sa mémorable traversée de l'*inlandsis* groenlandais, le navire qui le portait dut renoncer à franchir cette barrière mouvante, et se contenta d'y débarquer les explorateurs. Or, ceux-ci, dans leurs tentatives pour gagner la côte, furent tellement contrariés par la dérive que, au bout d'une douzaine de jours, ils se trouvaient entraînés à plusieurs degrés au sud. Ils eurent grand peine à atteindre la terre ferme, en sautant de glaçon en glaçon, et il leur fallut refaire vers le nord une longue route pour regagner la latitude à laquelle ils avaient résolu de traverser la contrée.

Heureusement M. Nathorst n'a pas eu à lutter avec ces difficultés, sans doute parce qu'il attaquait la banquise à 10 degrés plus haut vers le nord, dans une région où le mouvement du convoi glaciaire est beaucoup moins prononcé. Parti de Stockholm à la fin de mai 1899, à bord de l'*Antarctic*, avec un équipage de vingt-huit personnes, l'éminent naturaliste, après avoir touché à Jan Mayen, abordait sans peine le 5 juillet, par 75 degrés environ de latitude. Alors il suivait la côte et pouvait bientôt se livrer à une exploration détaillée du fjord François-Joseph, ainsi que de celui du Roi

Oscar, l'un et l'autre profondément ramifiés et entourés de montagnes superbes, avec des paysages dignes des Alpes.

Parmi les constatations de tout genre dont cette campagne a fourni l'occasion, il en est une seule que nous voulons retenir ici : c'est que les rennes et les bœufs musqués, venant des terres circumpolaires du nord de l'Amérique, avaient réussi, en contournant le Groenland par le nord, à s'établir sur la côte orientale et à s'y avancer au moins jusqu'au fjord de Scoresby, c'est-à-dire par 70 degrés de latitude. Le champ de neiges de la contrée, par son altitude et sa continuité, eût opposé à leurs migrations un obstacle insurmontable, si ces animaux n'avaient pu tourner la barrière, apportant ainsi, mieux encore que le premier voyage de Peary, la preuve que le Groenland s'abaisse au nord vers le 81e degré. Pour les rennes, cette invasion est de date très ancienne; quant aux bœufs musqués, leur arrivée dans ces parages, antérieure à 1869, est certainement postérieure à 1823.

Malheureusement la même route a été utilisée depuis peu de temps par les loups blancs du pôle, jusqu'alors inconnus des explorateurs du Groenland, et dont deux individus ont été aperçus par l'expédition Nathorst; et la conséquence est que les rennes, poursuivis par ces carnassiers, sont devenus depuis 1892 beaucoup moins fréquents sur cette côte, également abandonnée, du reste, par les Esquimaux qui, jusqu'en 1823, y avaient des établissements.

Si Sverdrup et Peary sont déjà à l'œuvre, chacun de leur côté, entre le Groenland et le pôle, la terre François-Joseph ne tardera pas à revoir de nouvelles tentatives de pénétration.

Tout d'abord, le baleinier à vapeur *Cappella* est affrété par le duc des Abruzzes pour s'y rendre, en juillet 1901, afin d'essayer de retrouver la trace des trois membres de l'expédition Cagni qui ont dû se perdre en revenant au campement.

En outre, un richissime Américain, M. Ziegler, a résolu de ne pas laisser à l'Italie le *record* qu'elle détient en ce moment. Il a fait choix d'un ancien collaborateur de Peary, M. Evelyn Baldwyn, membre du bureau central météorologique des Etats-Unis, et lui a ouvert un crédit illimité en vue d'une expédition vers le pôle Nord. M. Ziegler doit acheter deux solides navires, dont l'un servirait de dépôt et de base d'opérations, tandis que l'autre assurerait le ravitaillement de la mission. L'expédition partirait l'été prochain à destination de la terre François-Joseph.

Heureux pays, où les expéditions géographiques reçoivent de tels encouragements, pendant que les millions, généreusement distribués par de simples particuliers, pleuvent par dizaines à la fois dans la caisse des universités libres!

Ce n'est pas tout; le procédé suivi par Nansen au début de sa campagne, et qui consiste à se confier à la dérive des glaces, va être mis à profit de nouveau, mais cette fois avec une variante tout à fait originale, par un Canadien entreprenant, le capitaine Bernier.

On sait que ce qui avait donné à Nansen l'idée de se faire porter par la banquise, c'est que les débris de la *Jeannette*, naufragée à l'est des îles de la Nouvelle-Sibérie, avaient été retrouvés, quelques années plus tard, sur les côtes du Groenland, ce qui conduisait à penser qu'ils avaient dû cheminer sur l'emplacement du pôle lui-même. M. Bernier espère donc qu'en entrant dans le pack, non pas comme le *Fram*, à l'ouest de la Nouvelle-Sibérie, mais tout près de la place où la *Jeannette* a fait naufrage, il sera porté droit sur le pôle.

Mais, en outre, et c'est ce qui fait l'originalité de sa conception, il ne veut pas être emprisonné sur un navire, courant le risque d'être plus d'une fois ramené en arrière, en cas de vent contraire, comme l'a été le *Fram*, et de perdre ainsi beaucoup de temps. Son magasin d'approvisionnement sera un grand radeau de caoutchouc, avec lequel il emmènera 120 rennes et 30 traîneaux en bois et aluminium, avec de la nourriture pour deux ans et demi. De la sorte, il pourra corriger les caprices de la dérive et, au besoin, en accélérer le train si la direction est favorable. Au premier abord, cette conception semble bien téméraire; cependant des connaisseurs tels que Nansen augurent bien de l'entreprise, qui devra être suivie avec un intérêt tout particulier.

Une autre expédition, dont il est impossible de ne pas dire ici quelques mots, est celle que commence, en ce moment même, un explorateur russe déjà bien connu, M. le baron de Toll.

Parti en juin 1900 de Saint-Pétersbourg, M. de Toll s'est embarqué à Tromsœ, en Norvège. De là, il s'est dirigé vers Novaïa Zemlia, a traversé, le 20 août, le détroit de Jugor, qui sépare en deux cette grande terre, et, aux dernières nouvelles, il s'engageait dans la mer de Kara, alors assez libre de glaces, avec l'intention, si la saison le permettait, de doubler, comme fit autrefois Nordenskiold, le cap Tchélouskine, c'est-à-dire l'extrême pointe septentrionale de la Sibérie; après quoi, il hivernerait dans l'est de la péninsule de Taïmir.

En 1901, pendant l'été, M. de Toll doit essayer de faire la circumnavigation des îles de la Nouvelle-Sibérie, afin de s'assurer de l'existence, encore plus ou moins mystérieuse, de la terre Sannikof, signalée au nord de ce groupe. Si les circonstances l'exigeaient, M. de Toll hivernerait de nouveau dans ces parages,

pour revenir, en 1902, par le détroit de Behring et Vladivostock.

Comme il est très possible que l'explorateur soit obligé de quitter son navire pour voyager en traîneaux, une expédition de secours s'organise, en ce moment même, sous la direction de M. Volossowitch. Ce dernier, parti de Saint-Pétersbourg le 14 octobre 1900, a dû se rendre à Iakoutsk, puis à Verkhoiansk, le célèbre pôle de froid de la Sibérie, d'où il a probablement, en décembre 1900, atteint l'embouchure de la Jana. C'est là qu'avec le concours de deux cosaques et de sept ou huit indigènes iakoutes, il doit, au mois d'avril, se rendre, avec des traîneaux et des équipages de chiens, aux îles de la Nouvelle-Sibérie, pour vérifier l'état des dépôts de provisions, en ériger de nouveaux et se tenir à la disposition de M. de Toll.

On voit que bientôt il ne restera plus guère un seul point de la zone circumpolaire arctique qui n'ait été soigneusement exploré. Outre qu'on aura ainsi quelques chances de recueillir des données positives sur le sort de l'infortuné Andree, l'exploration de la Nouvelle-Sibérie complètera d'une façon très heureuse les importantes trouvailles géologiques déjà faites dans cet archipel par M. de Toll. Nous n'en rappellerons qu'une, bien typique : nous voulons parler de la découverte d'un gisement de plantes fossiles, datant de la fin des temps tertiaires, et où l'on trouve la preuve qu'à cette époque, sur ces terres aujourd'hui désolées et endormies sous la glace, se développait une abondante végétation de peupliers et de conifères.

A vrai dire, ce n'est pas à M. de Toll qu'est due la première révélation de ce gisement. On le connaissait depuis quelques années, mais on croyait que les empreintes végétales avaient été flottées avec les bois de dérive qui abondent sur les côtes sibériennes, et dont la provenance est américaine ou japonaise. C'est le mérite de M. de Toll d'avoir montré qu'il s'agissait vraiment de végétaux ayant vécu à la place même où on en recueille les restes; de sorte qu'ils apportent un témoignage irrécusable des changements survenus en peu de temps dans le climat de la contrée.

Nous ne quitterons pas les contrées arctiques sans mentionner encore un fait très curieux, qui montre à quel point le climat de ces régions est sec.

En 1876, le lieutenant (depuis amiral) anglais Beaumont avait dû, au cours d'une retraite justement qualifiée d'héroïque, abandonner à Repulse Harbour le sextant dont il s'était servi pour ses observations. Huit ans après, le lieutenant Lockwood, revenant de la pointe audacieuse qui lui avait valu, antérieurement à Nansen, le *record* de la pénétration arctique, retrouvait l'instrument dans

sa boîte et le déposait au fort Conger, cette fois à l'abri des intempéries. C'est là que Peary a pu le reprendre, en 1899, lors du voyage en traîneau qu'il effectuait à la rencontre du *Windward*, bloqué par les glaces à Allman-Bay, voyage qui lui donna l'occasion de retrouver le fort Conger, exactement dans l'état où Greely l'avait laissé en 1883. Depuis lors, l'instrument a été rapporté à Brooklyn par la *Diana*, vaisseau qui était venu ravitailler Peary en 1899, après avoir déposé sur la terre d'Ellesmere trois explorateurs rentrés depuis lors en Europe.

Or, malgré un séjour de huit années, sans aucun abri, parmi les glaces polaires, le sextant était si peu détérioré, qu'une réparation élémentaire suffisait pour le remettre en état de service. Les verres, en particulier, n'avaient pas subi la moindre altération. De même, un rapport de l'amiral Nares, daté du 7 septembre 1876, a été retrouvé récemment sur l'île Norman-Lockyer, dans un amas de pierres ou *cairn* construit pour l'abriter. Le papier était encore clair et sans taches, l'encre noire et parfaitement lisible.

Il est douteux qu'un pareil résultat puisse jamais être constaté dans les régions antarctiques, où l'humidité est beaucoup plus considérable.

*
* *

Abordons maintenant l'examen des efforts tentés du côté du pôle austral, et pour cela rappelons avant tout dans quelles conditions se présente le problème antarctique.

On sait que la Terre de Feu, prolongement méridional de l'Amérique du Sud, se termine au cap Horn, par environ 56 degrés de latitude, c'est-à-dire à la même distance de l'Equateur qu'Edimbourg.

Au delà du cap Horn, pour rencontrer de nouvelles terres, il faut dépasser le soixantième degré, après lequel on aborde, à peu près sous le méridien de Buenos-Ayres, le groupe des îles Shetland méridionales. Ces îles forment une chaîne, allongée du nord-est au sud-ouest, et qu'un détroit sépare d'une grande terre, dite terre de Graham, dont l'île Joinville, découverte par Dumont d'Urville, forme la pointe extrême du côté de l'Atlantique.

Avec la terre de Graham commence, sous le cercle polaire, la grande banquise antarctique, qui fait tout le tour du pôle, laissant seulement apparaître à l'ouest, par 70 degrés de latitude, juste au-dessous de la Terre de Feu, l'angle d'une terre dite *Terre d'Alexandre Premier*. Au contraire, à l'est, du côté de l'Atlantique, la banquise, dans l'intérieur de laquelle Weddell, en 1823, a réussi à s'avancer avec son navire jusqu'à près de

75 degrés, ne laisse apercevoir aucune terre jusqu'à ce que, à 110 degrés de longitude orientale des Shetland, et toujours sous le cercle polaire, se montre l'île d'Enderby.

Dans l'ouest, après la terre Alexandre, la banquise est continue, toujours comprise entre le 70e parallèle et le cercle polaire; seulement à 110 degrés de longitude occidentale des Shetland s'ouvre la profonde échancrure explorée par Ross en 1842. Cette échancrure, longeant la haute terre de Victoria, se termine, sous le 78e degré de latitude, par une barrière de glaces, en arrière de laquelle Ross a vu fumer le mont Erèbe, volcan actif de plus de 3,500 mètres, se dressant à côté d'un cône éteint de mêmes dimensions, le mont de la Terreur.

En 1898, au moment où nous plaidions la cause du pôle austral, une expédition belge venait justement de quitter la Terre de Feu à destination des Shetland. Aucune nouvelle de cette tentative n'était encore parvenue en Europe, et on n'était pas sans inquiétude sur le sort des explorateurs. Grâce à Dieu, ces craintes étaient injustifiées, et la *Belgica* n'allait pas tarder à écrire une page brillante dans les annales de l'exploration polaire.

Ce navire avait été autrefois, sous le nom de *Patria*, le plus petit des baleiniers norvégiens. Il voyageait maintenant sous pavillon belge. Tout l'équipage, y compris le groupe des savants, ne comprenait que dix-huit personnes; mais les installations du bord avaient été combinées de manière à rendre faciles les observations scientifiques de haute précision, grâce à deux laboratoires distincts, l'un de physique, l'autre de zoologie.

M. le lieutenant de vaisseau Adrien de Gerlache commandait l'expédition, dont il avait été à la fois le promoteur et l'organisateur. Il était secondé par M. Lecointe pour les travaux hydrographiques, par M. Danco (mort au cours du voyage) pour les observations de l'aiguille aimantée et du pendule. M. Arctowski s'occupait des études océanographiques, géologiques et météorologiques, pour ces dernières en commun avec M. Dobrowolski. A M. Racovitza incombait le soin des recherches zoologiques et botaniques. Le docteur Cook était le médecin du bord.

C'est en janvier 1898 que la *Belgica* quittait l'île des Etats pour se diriger vers le groupe des Shetland. Immédiatement elle commençait à faire œuvre de science en jetant méthodiquement la sonde sur son parcours. C'est ainsi qu'il lui fut donné de constater l'existence, entre les terres circumpolaires et le continent américain, d'un véritable sillon, aux parois abruptes et au fond plat, où la profondeur se maintient constamment entre 3,700 et 4,000 mètres.

Dès son arrivée aux Shetland, le navire belge pénétrait en pays presque inconnu. Quelques années auparavant, il est vrai, des baleiniers, notamment le *Jason*, avaient croisé dans ces parages et commencé la série des découvertes en constatant l'existence, contre la terre de Graham, d'un volcan en activité. Mais ces expéditions n'avaient pas la science pour objet propre, et c'est à peine si elles avaient esquissé les premiers contours de l'archipel qui précède cette terre, laissant indécise la question de savoir si ce qu'on appelait le golfe de Hughes était ou non l'amorce d'une communication largement ouverte entre l'Atlantique et le Pacifique.

Le principal travail géographique de la *Belgica* a consisté dans une reconnaissance détaillée du groupe qui forme l'extrémité occidentale des Shetland et auquel les explorateurs belges ont donné le nom d'archipel Palmer, après avoir reconnu que ce groupe était séparé, par une longue passe, dite détroit de la Belgica, d'une terre plus méridionale. Celle-ci reçut le nom de terre de Danco (du nom du membre de l'expédition belge qui a succombé au cours de la traversée). Elle paraît faire partie de la terre de Graham. Les rives du détroit sont formées par de hautes terres montagneuses, dont un pic dépasse l'altitude de 2,000 mètres; et l'axe de la passe, sur les bords de laquelle les explorateurs ont effectué plus de vingt débarquements, forme à peu près la limite commune de deux territoires : l'un, celui du sud, constitué presque exclusivement par du granite; l'autre, l'archipel Palmer proprement dit, où dominent des roches dioritiques. Quant aux formations des Shetland, elles sont surtout volcaniques. Ces constatations rendent vraisemblable l'existence, autour du pôle sud, d'une masse continentale très ancienne, sur le bord fracturé de laquelle les émanations volcaniques se seraient fait jour, le long d'une cassure limitant au sud la fosse profonde qui s'est ouverte entre les Shetland et la Terre de Feu.

Du 23 janvier au 12 février 1898, le détroit de la Belgica, par une latitude comprise entre 64 et 65 degrés, se trouvait libre de glaces. Seuls, quelques icebergs s'y montraient.

Sortie le 12 février du détroit dans la direction du Pacifique, la *Belgica* passait bientôt devant la terre Alexandre, dont l'accès était rendu impossible par l'épaisseur de la banquise, sans pouvoir faire autre chose que d'entrevoir un instant, grâce à une éclaircie, le profil de cette terre admirable, couverte de glaciers presque contigus. Ensuite le navire s'engagea à trois reprises différentes dans le *pack*, réussissant le 16 du même mois, grâce à une tempête du nord-ouest, à pénétrer jusqu'à 71°31′ de latitude sud. Mais

la saison était déjà avancée; le 10 mars, la *Belgica* se trouva entièrement prise dans les glaces, à environ 100 kilomètres du bord de la banquise, et il fallut se résoudre à y passer l'hiver.

C'était la première fois que des êtres humains hivernaient dans les parages antarctiques, et la sévérité de la saison fut telle, que cette captivité dura tout près d'une année. Pendant tout ce temps, le navire, prisonnier au milieu de plaques de glace que les vents promenaient à leur gré, oscilla d'une part entre le 70e et le 72e parallèle, de l'autre entre le 80e et le 102e degré de longitude occidentale.

C'est par 85°33′ de longitude que la *Belgica* s'était trouvée emprisonnée. Une première dérive la déplaça vers l'ouest de près de 7 degrés; mais le 24 novembre elle était ramenée à 4 degrés en arrière de son point de départ; après quoi une nouvelle déviation occidentale la conduisait, le 14 mars 1899, à 102°15′ de longitude; de sorte qu'en un an, elle n'avait pas dérivé de 17 degrés en tout.

D'ailleurs, en même temps qu'elle était poussée à l'ouest, elle se trouvait rejetée plus loin du pôle d'environ un degré.

Ainsi, d'une part, il n'existe pas au pôle austral de courant d'ensemble, comme celui qui déplace la calotte glaciaire arctique en la poussant vers le Groenland; et, d'autre part, le genre de déviation que subit la banquise trahit une influence qui tend à la rejeter au dehors; comme si elle rencontrait, du côté du pôle, un obstacle qui l'empêche d'avancer; puissante raison pour croire que la terre de Graham et la terre Alexandre forment un tout qui se poursuit vers le sud-ouest, constituant sans doute, avec la terre Victoria, une seule masse, l'*Antarctide* admise par sir John Murray et par tant d'autres naturalistes.

D'ailleurs, tandis qu'au large du 70e parallèle la sonde descendait entre 1,800 et 2,000 mètres, plus on se rapprochait du pôle et plus la profondeur diminuait, se réduisant vers le 72e degré, à des chiffres compris entre 300 et 500 mètres. La dérive de la *Belgica* s'opérait donc sur un de ces hauts fonds comme il en existe généralement le long des masses continentales, autour desquelles ils dessinent des plates-formes submergées, à pente très rapide vers le large.

Au mois d'octobre 1898, les crevasses de la banquise devinrent plus nombreuses et mieux ouvertes. Cependant le navire ne se dégageait pas, et quoique l'été avançât rapidement, la glace se reformait quand le vent soufflait du sud. Au commencement de janvier 1899, les explorateurs, menacés d'un second hivernage, résolurent de s'ouvrir un chemin de vive force, en creusant une tranchée d'environ 800 mètres, à travers un espace qui les sépa-

rait d'un chenal libre, et qui n'avait été gelé qu'en mai; de sorte que l'épaisseur de la glace n'y était que d'un mètre, tandis qu'elle dépassait 2m,10 dans les parties anciennes du *pack*.

Pendant trois semaines, tout le monde, sans exception, fut occupé à ce travail. Le 1er février, le succès parut compromis, une poussée venue du *pack* ayant rétréci l'ouverture pratiquée; mais bientôt une ondulation marine, se propageant sous la glace, permettait de soupçonner le voisinage de plus en plus proche de la mer libre; le 11 du même mois, une grande crevasse se produisit; le 13 on put faire exécuter quelques tours à la machine et le 14, le navire était pratiquement débloqué. Quatorze jours après, la *Belgica* abordait à Punta Arenas, dans le détroit de Magellan.

Il est superflu de dire que le temps des explorateurs avait été magnifiquement employé durant leur captivité dans la banquise. Observations barométriques, hygrométriques, thermométriques, météorologiques, magnétiques; mesures de profondeur; prises d'essai de l'eau de mer, récolte d'organismes marins, on peut dire que rien n'a été oublié. Si ce riche trésor demande encore quelque temps pour être livré à la publicité, du moins est-il quelques résultats importants qui déjà peuvent être énoncés.

Le climat de la région où s'est passé l'hivernage est essentiellement humide. Sur 365 journées, on en a compté 257 de neige et 14 de pluie. Les brumes ont été fréquentes et l'air n'a presque jamais cessé d'être saturé d'humidité, ce qui déterminait une abondante production de givre. Enfin plus de la moitié de l'année a été caractérisée par des vents forts.

La température s'est montrée sensiblement plus basse qu'autour du pôle nord. Ainsi entre 70 et 71 degrés de latitude australe, la moyenne annuelle est de près de 10 *degrés au-dessous de zéro*, tandis que sur la côte septentrionale du Spitzberg, par 80 degrés de latitude boréale, on n'observe pas tout à fait 9 degrés. En outre, tandis que, dans les glaces arctiques, la moyenne des trois mois d'été est de — 1°,2, la même moyenne, dans la banquise australe, descend à — 1°,5.

La plus basse température, observée en septembre, a été de — 43°,1; en juillet le thermomètre n'est descendu qu'à — 37°,1, la moyenne étant de — 23°,5. Le mois le moins froid est celui de février, avec une moyenne de — 1°. Jamais le thermomètre à l'ombre ne monte plus haut que 2 degrés au-dessus de zéro.

Cette infériorité thermique de la région circumpolaire australe ne peut s'expliquer que par l'existence, en son centre, d'un pôle de froid continental, où la température serait, en raison de l'altitude, beaucoup plus basse que celle des parages arctiques. En

effet, tandis que toutes les fois que le vent venait du nord, c'est-à-dire de la mer, la température s'élevait, même en plein hiver, à zéro, le vent du sud, fût-ce en été, amenait toujours une baisse considérable du thermomètre. On sait, en outre, que l'humidité est essentiellement favorable à la cause du froid.

Au nombre des problèmes antarctiques, il en est un qu'on peut considérer comme définitivement résolu par les observations des naturalistes de la *Belgica* : c'est celui de l'origine des énormes *ice-bergs* de la région australe.

Dans notre article de 1898, nous avons insisté sur l'extraordinaire dimension de ces ice-bergs, véritables îles flottantes, remarquables, en outre, par l'horizontalité de la surface qui les termine. Nous rappelions que, dans la campagne de 1854 à 1855, il avait été donné à plus de vingt navires de cotôyer, au voisinage du quarantième parallèle (c'est-à-dire à une latitude égale à celle de Naples), une île flottante de glace qui mesurait 100 kilomètres de long et 64 de large, faisant au-dessus du niveau de la mer une saillie de 100 mètres, ce qui supposait une épaisseur totale d'au moins 600 ou 700 mètres.

En présence de pareils chiffres, nous inclinions en faveur de l'opinion professée par M. Heim : à savoir que de telles banquises pourraient être attribuées à la congélation directe de l'eau de mer, s'opérant par tranches successives à la base de chaque plaque déjà formée, en même temps que les chutes de neige, si abondantes à ces latitudes, en augmenteraient l'épaisseur par le haut.

Les observations de la *Belgica* ont prouvé, d'une manière péremptoire, qu'il fallait abandonner cette explication. Les ice-bergs antarctiques sont de formation continentale; ce sont des portions d'anciens glaciers, faisant face à la mer par un front pour ainsi dire indéfini, duquel se détachent des fragments dont rien ne limite la largeur.

Si cette origine a, pendant longtemps, semblé difficile à admettre, c'est que nous ne savions pas encore nous affranchir de l'impression accréditée par le régime des glaces boréales. Le plus grand champ de neige des régions arctiques, le fameux *inlandsis* du Groenland, qui ne mesure guère moins de 2 millions de kilomètres carrés, et s'étend avec une pente continue de la côte orientale à la côte occidentale, n'arrive nulle part jusqu'à cette dernière. Il fond avant de l'atteindre, laissant, entre son bord et le rivage, une bande de terre libre d'une vingtaine de kilomètres. Seuls, quelques glaciers, de distance en distance, écoulent à la mer le trop-plein de l'inlandsis, donnant naissance, par la rupture de leur front, à des ice-bergs de glace compacte, dont les dimensions sont forcément limitées.

Or tandis que, à la plus haute latitude où il y ait de la terre ferme, c'est-à-dire sous le 82° parallèle boréal, la limite des neiges perpétuelles n'atteint pas encore le niveau de la mer, il en est tout autrement dans les régions australes.

Ce n'est pas seulement parce que le froid y est plus intense; mais aussi la surface occupée par les eaux étant incomparablement plus forte que celle de la terre ferme, l'humidité est beaucoup plus grande, et ce qu'on appelle les précipitations atmosphériques y sont beaucoup plus abondantes. D'ailleurs la plus grande partie de ces précipitations prend la forme de neige. Il en tombe, dans la saison froide, des quantités que le soleil de la saison chaude est impuissant à fondre en entier. De cette façon, la limite des neiges persistantes qui résulte, non de la température, mais de l'équilibre établi entre la quantité de neige tombée et celle de neige fondue, s'abaisse de plus en plus.

De même que, à latitude égale, on voit, comme au Tibet, des montagnes de plus de 4,000 mètres qui ne portent pas de neige, parce qu'il n'en tombe pas assez sur le plateau, alors qu'à 2,800 mètres nos Alpes, alimentées par les courants humides du sud-ouest, sont déjà couvertes d'un éternel linceul; ainsi, pendant que les terres boréales, relativement sèches, et un peu réchauffées par les courants atlantiques, ne portent qu'une couverture de neige modérée, les terres australes sont envahies par une neige surabondante.

L'effet est si prononcé que dès le 65° parallèle austral, autrement dit à la même distance du pôle que l'Islande, on peut déjà dire que la limite des neiges atteint le niveau de la mer. L'expédition belge a rapporté à cet égard d'instructives photographies, notamment celle qui représente une des îles Biscoe, à la sortie du détroit de la Belgica, entièrement ensevelie sous un dôme très aplati de neige et de glace, débouchant de tous côtés à la mer par des falaises dont la vague ronge le pied.

Naturellement cet effet s'exagère encore quand on a dépassé la corde polaire, et comme, au lieu de la mer gelée du pôle nord, il existe autour du pôle austral une terre dont certaines parties possèdent un relief presque double de celui du Groenland, des quantités de neige inimaginables s'amoncèlent sur ce réservoir. De tous côtés ces neiges descendent à la mer et envahissent son domaine, puisque le niveau au-dessous duquel la fusion les arrêterait se trouve, entre le pôle et le cercle polaire, inférieur à celui de l'océan.

Dans ces conditions, il n'y a de limites, ni à l'épaisseur des neiges que la pression suffit à transformer en glace, ni à la dimen-

sion des parties qui peuvent s'en détacher pour flotter sur la mer.

Ces glaces, résultant de chutes de neige, successives doivent offrir la stratification qu'on y a toujours signalée, et cette stratification est forcément régulière, puisque nulle part, dans leur mouvement de descente, ces masses n'ont été comprimées entre des parois rocheuses, comme le sont celles de nos fleuves de glace alpins. Seulement, comme il était naturel de le penser, les glaces antarctiques sont moins compactes que celles qui flottent dans les mers du pôle nord, et ressemblent davantage, par leur structure, à ce qu'on observe dans les parties les plus hautes des glaciers alpins, où la transformation des névés n'est pas encore complète.

Un an après le départ de la *Belgica*, un autre navire partait de Melbourne, pour aborder la banquise antarctique par le côté diamétralement opposé à la terre de Graham, c'est-à-dire par la pointe de la terre Victoria.

En 1895, en rendant compte dans cette Revue du Congrès géographique de Londres, nous racontions quelle sensation avait produite, au moment où l'assemblée discutait sur un projet d'exploration australe, l'apparition inattendue d'un navigateur qui, le premier et jusqu'à ce jour le seul entre tous les hommes, pouvait dire qu'il avait mis le pied sur la terre australe.

Ce voyageur, Norvégien d'origine, était M. Borchgrevink. Il avait réussi, en acceptant de faire le service de matelot, à se faire embarquer à bord d'un baleinier, l'*Antartic*, qui voulait tenter la fortune dans ces parages, et les abords du cap Adare, où il lui avait été permis de débarquer un instant, lui semblaient d'accès assez facile pour qu'il crût pouvoir répondre du succès d'une expédition tentée de ce côté. Ayant su faire partager son enthousiasme à un publiciste influent de Londres, sir Georges Newnes, il détermina ce dernier à faire les frais de la campagne. Un baleinier, le *Southern Cross*, fut acheté à cette intention et, muni de tout l'équipement nécessaire, M. Borchgrevink prit la direction de l'expédition, après avoir reçu du duc d'York un pavillon anglais qu'il s'engageait à arborer dès son débarquement.

Le 30 décembre 1898, le *Southern Cross* prenait contact avec le pack, par 51°56′ de latitude sud et 153°53′ de longitude orientale. Le 14 janvier 1899, le navire passait en vue de l'île Balleny, cette pointe extrême de la banquise compacte, appuyée contre la pointe de la terre Victoria. Mais en même temps la traversée du pack se montrait de plus en plus difficile.

Le 23, la pression des glaces devint si forte que le vaisseau, après de violents ébranlements, fut soulevé en bloc de plus de 1 mètre au-dessus de l'eau. La situation était critique. Cependant,

après de nombreux jours d'angoisse, on pénétrait enfin, au milieu de février, dans les eaux libres, par 70 degrés de latitude sud et 174 degrés de longitude est. Malheureusement, ce succès s'était fait trop longtemps attendre; l'été antarctique touchait déjà à sa fin, et cette circonstance allait faire perdre en grande partie le fruit du débarquement.

C'est le 16 février que le *Southern Cross* mouillait, au pied même du cap Adare, dans une anse assez bien protégée, dite baie de Robertson. A onze heures de l'après-midi, pour la première fois, une ancre lancée par l'homme allait mordre le fond dans ces parages.

On se mit à l'œuvre dès le lendemain pour l'opération du débarquement, interrompue le 23 par un violent ouragan qui dura plusieurs jours, et pendant lequel le vent atteignit par moments la vitesse de 38 mètres à la seconde. Enfin, le 1er mars, le campement de la baie de Robertson, baptisé du nom de camp Ridley, était édifié; on y pouvait hisser le pavillon anglais, et le lendemain, le *Southern Cross* repartait pour Melbourne, d'où il devait revenir pour ravitailler les explorateurs après l'hivernage.

Installée sur le bord de la baie, au pied des hautes falaises basaltiques du cap Adare, l'expédition comprenait six personnes, plus un cuisinier et deux Lapons, qui se montrèrent de précieux auxiliaires. Les chiens étaient de provenance sibérienne et groenlandaise.

M. Borchgrevink, assisté d'un seul compagnon, fit le 12 mars l'ascension du cap Adare, s'élevant jusqu'à 1,100 mètres d'altitude et constatant que les traces de végétation ne dépassaient pas 250 mètres au-dessus de la mer. Quant aux pingouins, on cessait d'en rencontrer passé 330 mètres.

Le 14 mars, tous les pingouins avaient disparu de la contrée; la température s'abaissait rapidement, et le lendemain, on observait pour la première fois le phénomène de l'aurore australe. Trois jours après, on se disposait à tenter une nouvelle ascension du promontoire; mais la tempête soufflait avec une telle violence qu'il fallut y renoncer. Pareille tempête se reproduisait le 8 avril. Du moins celle-ci eut-elle un avantage : celui de rejeter sur le rivage d'innombrables échantillons de méduses, d'hydroïdes, d'étoiles de mer et d'algues. C'était la preuve que la mer antarctique, tout contre la banquise, hébergeait une faune beaucoup plus riche qu'on ne l'eût supposé. Du reste, le même jour, le naturaliste de l'expédition voyait des poissons et tuait un phoque dont l'estomac contenait des restes de ces animaux.

Le 22 avril, M. Borchgrevink crut l'occasion bonne pour une

tentative de pénétration dans l'intérieur du pays. Il emmenait vingt chiens, avec des provisions pour vingt jours. Un violent orage sévit dès la première nuit, après laquelle on se trouva en face d'escarpements, qui rendaient toute ascension infiniment périlleuse, et au pied desquels les explorateurs furent dangereusement bloqués pendant plusieurs jours, serrés entre le rocher et un talus de glace descendant à la mer. Pendant les mois de mai et de juin, les tempêtes se succédèrent, toujours terribles, si bien qu'une fois le météorologiste se perdit, en vue du campement, pour avoir voulu lire le thermomètre sous l'écran qui l'abritait, et que trois heures de recherches furent nécessaires pour le retrouver à bout de forces.

D'ailleurs, à mesure que la durée des jours diminuait, les membres de l'expédition se sentaient envahis par la dépression qu'entraînent toujours de pareils hivernages, dépression particulièrement sensible durant l'implacable silence de la longue nuit polaire, qui au cap Adare dure déjà plus d'un mois sans la moindre interruption. On voulut cependant tenter un nouvel effort et une expédition en traîneaux, avec vingt-neuf chiens, fut décidée pour le 26 juillet. Comme par un fait exprès, la température se mit à baisser rapidement, atteignant un moment 46 degrés centigrades au-dessous de zéro. Partout on se heurtait à des précipices de plus de 300 mètres, s'ouvrant dans une glace parcourue par d'innombrables crevasses, et appuyée contre une terre dont l'altitude moyenne dépassait 3,500 mètres. Après de nombreuses tentatives pour triompher de ces obstacles, les explorateurs durent se déclarer vaincus par la fatigue, les névralgies, les rhumatismes. Le 15 octobre, ils avaient le chagrin de perdre l'un d'entre eux, M. Hanson, enlevé par une occlusion des intestins. Jusqu'au dernier instant, l'intrépide voyageur était resté en possession de toute sa connaissance et, une demi-heure avant son dernier soupir, il avait tenu à constater de ses yeux l'arrivée du premier pingouin, présage du prochain été qu'il ne devait pas voir, mais qui allait amener la délivrance de ses compagnons.

Le 3 novembre, les colonies de pingouins étaient revenues en assez grande quantité pour qu'il fût possible aux explorateurs de récolter leurs premiers œufs, dévorés avec une avidité qu'on devine. Encore fallait-il les disputer à ces oiseaux qui, réunis en bandes innombrables, attaquaient les hommes et les chiens avec une véritable intrépidité. Au milieu de novembre, la température remontait à 7 degrés. Enfin, le 28 janvier, le *Southern Cross* touchait de nouveau le cap Adare, sous la conduite du capitaine Jensen, apportant aux exilés le courrier d'Europe!

A dater de ce moment, M. Borchgrevink résolut de renouveler, en vue de la terre Victoria, l'exploration que Ross avait faite en 1842. Parti le 2 février du camp Ridley, il touchait le lendemain à l'île de la Possession, passait en face du mont Melbourne, ancien volcan de 3,600 mètres, et le 10, à midi, par 77° 17′ de latitude sud et 168 degrés de longitude est, le navire était en vue du mont Erèbe, toujours actif comme l'attestait son panache de fumée.

C'est alors que, le 17 février, se trouvant devant une calotte de glace relativement basse, qui fermait l'horizon, M. Borchgrevink profita d'une ouverture dans cette barrière, par 165° 50′ de longitude est, pour s'aventurer en traîneau jusqu'à 78° 50′ de latitude, devenant ainsi maître du *record* antarctique, puisqu'avant lui personne n'avait approché aussi près du pôle Sud. Après quoi, le 19 février, le *Southern Cross* remettait le cap sur le nord, pour aborder le 30 en Nouvelle-Zélande, d'où M. Borchgrevink expédiait en Europe le télégramme suivant :

« Objet de l'expédition réalisé; position du pôle magnétique méridional déterminée; point extrême atteint sur patins (record) 78° 50′. »

La précision de ce télégramme dépassait quelque peu la portée réelle des résultats obtenus. Il fallut bien le reconnaître, lorsqu'on apprit que cette détermination de la position du pôle magnétique, que le télégramme disait *located*, était fondée sur un calcul d'*extrapolation*, comme disent les mathématiciens. Sans doute, pendant toute la durée de l'expédition, on avait recueilli avec soin un grand nombre de données précises sur la déclinaison, l'inclinaison et l'intensité magnétiques. A l'aide de ces données, des courbes avaient pu être construites, permettant de se faire une idée de l'allure des lignes d'égale déclinaison et d'en déduire *à peu près* où pouvait se trouver le point de déclinaison nulle, dont la position fut ainsi estimée par 73° 20′ de latitude sud et 146 degrés de longitude est. Mais, de ce point, on était constamment demeuré à plus de 400 kilomètres de distance, sinon à 500; et cela en restant toujours du même côté, de façon que les observations n'étaient nullement enveloppantes.

Rapportait-on au moins des données de nature à compenser cette insuffisance du côté magnétique de l'expédition? Oui, en fait de récoltes zoologiques et d'observations météorologiques, comme le prouvera sans doute l'étude détaillée des mesures effectuées et des échantillons recueillis. Mais l'objet capital de l'expédition, la connaissance géographique de la terre antarctique, n'a été ni atteint ni même effleuré. C'est peu d'avoir vérifié, en y ajoutant quelques menus détails, l'exactitude des observations de Ross, d'avoir

constaté que le mont Erèbe est bien encore, comme en 1842, un volcan actif, et que, par un rare privilège, l'échancrure qui longe la terre Victoria demeure la seule de ces parages où les navires puissent s'aventurer sans crainte. Mais ce qu'on attendait, ce que M. Borchgrevink ne doutait pas en partant qu'il ne lui fût possible d'obtenir, c'était quelque donnée positive sur ces hautes montagnes en vue desquelles le *Southern Cross* a navigué, ou tout au moins sur le soubassement qui les porte.

Or il semble qu'à cet égard on ne soit pas sensiblement plus avancé qu'en 1895; car le rapport de l'expédition mentionne seulement, en fait de roches, du basalte et un échantillon d'une roche granulaire contenant du quartz, du grenat et du feldspath. C'est exactement ce qu'avait dit l'explorateur au retour de sa première campagne.

A la vérité, nous n'avons encore qu'un rapport sommaire et il convient d'attendre qu'on ait procédé à l'étude des échantillons recueillis. D'ailleurs, dans les terres qui avoisinent le camp Ridley, M. Borchgrevink signale de grands filons de quartz. Comme de tels filons ne se trouvent jamais dans les formations volcaniques, tandis que leur place habituelle est parmi les terrains les plus anciens de l'écorce terrestre, cette indication nous autorise pleinement à penser que la terre Victoria offre, non loin du cap Adare, une des extrémités du massif cristallin et granitique dont l'autre bout a été observé sur le détroit de la Belgica. Ainsi l'*Antarctide* aurait bien, au moins comme noyau, un massif très ancien, ainsi que l'admettait sir John Murray, sur la foi des échantillons que la drague du *Challenger* ramenait du fond de la mer, il y a vingt-cinq ans, en avant de la banquise.

Peut-être même n'est-il pas défendu d'espérer plus de détails encore. En effet, parmi les photographies que, le 22 février dernier, M. Borchgrevink faisait défiler sous les yeux de la Société de Géographie, il y en avait une particulièrement instructive, qui représentait l'entrée d'une vallée s'ouvrant sur la partie de la baie de Robertson appelée terre du Duc d'York. Le fond du paysage laissait voir des montagnes où se succédaient un grand nombre de couches à stratification régulière, qui plongeaient sous un angle notable du même côté, en parfaite concordance. La neige, qui ne les recouvrait qu'en petite partie, accusait par sa disposition la régularité des lits inclinés; et si la vallée pierreuse qui y donnait accès ne se prêtait pas à une course en traîneaux, rien ne paraissait cependant faire obstacle à une tentative de pénétration, pourvu, bien entendu, qu'elle fût faite en bonne saison. Il est difficile de croire que cet ensemble de bancs ne représente pas une formation sédi-

mentaire; et alors qui sait si on n'y découvrira pas des fossiles, qui nous fourniraient, sur l'histoire ancienne des terres australes, des documents depuis trop longtemps attendus?

En attendant, peut-être les échantillons recueillis par M. Borchgrevink, dans la moraine du rivage, donneront-ils un aperçu de la composition de ces terrains en lits réguliers. Dans ce cas, c'est le glacier qui aura fait l'office de pionnier en apportant, jusque sur la côte, des matériaux d'étude que l'homme n'a pu encore aller chercher en place.

Aussi sommes-nous tenté de croire que M. Borchgrevink exprime une opinion trop décourageante, quand il dit que le résultat de sa campagne aura été de démontrer que la terre Victoria est inaccessible, et qu'il faut renoncer à toute tentative dans cette direction. Ce jugement se ressent trop de la déception éprouvée par le vaillant explorateur qui, en revenant pour la seconde fois dans ces parages, avait dû escompter un succès immédiat. Si une nouvelle expédition réussit à atteindre le cap Adare en janvier, il n'est nullement impossible que, par certains points et en profitant des longs jours, elle parvienne à pénétrer dans l'intérieur du pays.

D'autre part, en se rendant de suite soit à la *terre basse* indiquée sur la carte de l'expédition au pied du mont Melbourne, soit au point où M. Borchgrevink a trouvé entrée dans la banquise à 30 degrés de longitude du mont Erèbe, on pourrait pousser beaucoup plus loin la pointe en traîneaux vers le sud, à la surface du champ de neige parfaitement uni, que l'explorateur voyait s'étendre devant lui à perte de vue.

C'est pourquoi, jusqu'à nouvel ordre, nous persisterons à croire que l'expédition de la *Southern Cross*, comme celle de la *Belgica*, ne sont que des escarmouches préliminaires, quelque chose comme une première reconnaissance effectuée sur le terrain du futur combat. Fruits d'une initiative individuelle très louable, mais entreprises avec des moyens d'action insuffisants, elles ne pouvaient, à moins d'une chance extraordinaire, arriver d'emblée à un résultat plus brillant.

La vraie bataille va se livrer durant l'hiver de 1901 (qui sera, ne l'oublions pas, pour la région australe la saison chaude). C'est à ce moment que la grande expédition anglo-allemande doit entrer en campagne.

Nous avons raconté, dans notre article de 1898, la genèse de cette entreprise, dont l'organisation est due aux efforts persévérants de la Société de Géographie de Londres, et particulièrement de son président, sir Clements Markham. A cette époque, la Société cherchait à provoquer un grand mouvement national pour

suppléer à l'inertie, ou pour mieux dire, à la mauvaise volonté du gouvernement britannique. Elle s'était inscrite en tête d'une liste de souscription pour 125,000 francs, et pareille somme avait été promise par M. Harmsworth, le même qui avait déjà fait les frais de la campagne de Jackson sur la terre François-Joseph.

Cependant, comme les dépenses d'une expédition antarctique, à supposer qu'on voulût la pourvoir de tout ce qui devait en garantir l'heureuse issue, n'étaient pas évaluées à moins de 2 millions et demi de francs, l'envoi de deux navires étant jugé nécessaire, on pouvait craindre de ne pas aboutir, lorsqu'en 1899, un grand industriel anglais, M. Longstaff, annonça qu'il mettait dans ce but, à la disposition de la Société de Géographie, un subside, vraiment royal, de 625,000 francs. C'était la moitié du total envisagé.

Or, au même moment, l'Allemagne qui, de son côté, cherchait à réaliser un projet semblable, pour lequel le souverain avait promis un appui énergique, eut l'heureuse idée de proposer à l'Angleterre de se concerter pour une action commune, chaque nation se bornant à fréter un seul navire. Dès lors le succès était assuré. Il n'y avait plus qu'à se partager la besogne et à définir les conditions dans lesquelles se ferait l'attaque. Deux années ont été employées à cette préparation.

Du côté de l'Angleterre, deux officiers de marine sont déjà désignés : le lieutenant Robert Scott et le lieutenant Charles Royds. Le chef de l'état-major scientifique sera un géologue, M. J.-W Gregory, connu par ses nombreux voyages, notamment en Afrique et en Australie. Il doit être assisté du professeur Pollock, de Sidney, ainsi que de MM. Hodgson et Kœttlitz, qui ont déjà fait leurs preuves à la terre François-Joseph, et seront bien qualifiés pour comparer la région antarctique à celle du pôle nord. Pour porter bonheur à l'expédition, le navire sur lequel doit être fait le voyage sera baptisé du nom de *Discovery*, célèbre dans les fastes de l'exploration britannique.

Le chef désigné de l'expédition allemande est M. de Drygalski, bien connu par les belles études qu'il a faites durant un séjour de deux années au Groenland, où l'avait envoyé, avec un subside de l'Etat, la Société de Géographie de Berlin.

L'Allemagne explorerait toute la partie de la banquise située entre l'échancrure de Weddell et la terre de Wilkes, en passant par l'île d'Enderby. A l'Angleterre reviendrait tout ce qui s'étend de la terre de Graham à la terre Victoria.

D'ailleurs la Suède a tenu à ne pas rester en dehors de la campagne projetée. M. Otto Nordenskjoeld a acheté le navire *Antarctic*,

en vue d'une expédition destinée à coopérer avec la précédente. Les frais de son voyage, estimés à 250,000 francs, ont été à moitié couverts par une souscription publique; en outre, un gros subside a été promis par le roi Oscar.

Et la France? Quel sera son rôle? Hélas! nous ne pourrions que répéter ici, en les aggravant, les doléances que nous arrachait, il y a trois ans, l'absence de toute participation du pays de Dumont d'Urville, dans ces efforts scientifiques qui jettent au moins une lueur consolante à travers notre triste époque. Chaque jour une des dernières lacunes de la géographie se comble, grâce à l'activité des marines étrangères, enrichissant les cartes d'une foule de noms anglais, allemands, suédois, russes, italiens même, etc., sans que la France y ait la moindre part.

Cela se comprend. La puissance publique est chez nous si fort occupée à explorer les coffres-forts des particuliers et ceux qu'elle suppose exister chez les communautés! Il est plus facile de crocheter des serrures que d'ouvrir une brèche dans la banquise; plus facile aussi de disperser une compagnie de religieux que de rompre la formidable congrégation des glaces antarctiques!

Après tout, qui sait? Le gouvernement cède peut-être à un scrupule. On nous a si souvent reproché de n'avoir plus de boussole, qu'il hésite sans doute à aventurer le pavillon national dans le voisinage de ce pôle magnétique, où les savants affirment que l'aiguille aimantée elle-même n'obéit plus à aucune action directrice!

Il faut donc nous résigner à voir, non seulement le drapeau français, mais aussi la science française, rester à l'écart d'une entreprise qui marquera dans les fastes du vingtième siècle. Cela ne nous empêchera pas d'accompagner de tous nos vœux, de quelque pavillon qu'ils se réclament, les vaillants explorateurs qui vont partir au mois de juillet prochain; et s'il arrive que, durant leur captivité polaire, la télégraphie sans fils, rendue plus puissante, les mette à même d'envoyer de leurs nouvelles en Europe, nous essaierons de nous consoler de n'être pas représentés parmi eux, en songeant que le merveilleux outil qui peut les relier au monde doit son principe à une invention française, éclose dans un laboratoire qui n'a jamais rien coûté au budget de l'Etat[1].

A. de Lapparent.

[1] On sait que le principe de la télégraphie sans fil, inventée par M. Marconi, repose sur la découverte des propriétés des radioconducteurs, découverte due à M. Branly, professeur à l'Institut catholique de Paris.

LA RENAISSANCE CATHOLIQUE

EN ANGLETERRE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

I. — Les Convertis

(1845-1847)

Au moment de continuer l'histoire que j'ai entreprise[1], je rencontre, dans mon sujet même, une difficulté dont il convient d'avertir le lecteur. Jusqu'alors, tout s'était concentré dans le « Mouvement d'Oxford » et autour de Newman. Désormais, cette unité est brisée. Deux courants absolument distincts se sont formés. L'un, avec Newman et les nombreux convertis qui suivent son exemple, va se fondre dans la vieille Eglise catholique d'Angleterre qu'il rajeunira et vivifiera. L'autre, demeuré dans l'anglicanisme, ne cessera pas cependant de le pousser vers les idées et vers les pratiques catholiques, et la transformation qui en résultera ne sera pas la moindre part, ni la moins curieuse à connaître pour un lecteur français, de ce que j'ai appelé la Renaissance catholique en Angleterre. Un jour viendra-t-il où les deux courants se confondront? En tous cas, ce jour n'est pas venu. Les rapprochements qui ont pu être tentés au cours de ces cinquante dernières années n'ont amené que des heurts, et, à l'heure actuelle, ces courants demeurent aussi séparés que jamais. On comprend dès lors de quelle difficulté il pourra être de les suivre de front, et comment notre histoire s'en trouvera forcément morcelée.

[1] La première partie de cette étude, publiée dans le *Correspondant*, a été depuis réunie en volume, à la librairie Plon, sous ce titre : *La Renaissance catholique en Angleterre au dix-neuvième siècle. Première partie : Newman et le Mouvement d'Oxford.*

I

La conversion de Newman et de ses compagnons, à la fin de 1845 et au commencement de 1846, était, pour le catholicisme en Angleterre, un gain tel qu'il n'en avait pas connu depuis la Réforme; mais elle était aussi un embarras. En général, quand l'Eglise acquiert de nouveaux fidèles, ce sont des hommes qu'elle est allée chercher, le plus souvent un à un, qu'elle a instruits, guidés, et qui se sont accoutumés peu à peu à devenir ses disciples. Ici, rien de pareil. Les convertis se sont formés eux-mêmes, sous l'action mystérieuse de la grâce divine; dans leur évolution théologique, aucune influence des prêtres catholiques. De plus, ils arrivent en nombre, par une sorte d'afflux soudain, tout échauffés des controverses par lesquelles ils ont passé; ils sortent d'une Eglise puissante et aristocratique et d'une université fière de sa prééminence intellectuelle; ils ont conscience de leur importance; quelques-uns sont des esprits supérieurs, de ceux que Dieu a marqués pour guider les autres; or la communion à laquelle ils se joignent, est, en Angleterre, petite, mal assise, affaiblie et humiliée par trois siècles d'oppression, résignée, semble-t-il, à n'occuper qu'une situation sociale subalterne, représentée par un clergé dont l'origine et la culture sont alors inférieures à celles des ministres anglicans. Dans ces conditions, n'est-il pas à craindre que les nouveaux venus n'entrent dans cette Eglise en conquérants qui prétendent imposer leur influence, plutôt qu'en vaincus qui font leur soumission, et que, volontairement ou non, ils n'y fassent pénétrer des idées ou tout au moins des habitudes d'esprit se ressentant de leur formation protestante?

Tels que nous connaissons les catholiques anglais de cette époque, avec ce que les siècles de persécution leur avaient laissé d'impressions craintives, de vues parfois étroites et routinières, ces inquiétudes devaient se présenter naturellement à leur esprit. Dès l'origine, ils avaient tenu en suspicion le Mouvement d'Oxford, quand ils ne l'avaient pas complètement ignoré. Les conversions qui en ont été le couronnement et qu'ils s'étaient refusés à espérer, ne leur ouvrent pas les yeux. Plusieurs sont même disposés à croire le danger plus grand, parce que l'ennemi a pénétré dans la place. Il est des prêtres qui se félicitent, comme d'une heureuse chance, de n'avoir pas de convertis dans leur paroisse. Le prélat qui est alors à la tête du clergé catholique en Angleterre, Mgr Griffiths, vicaire apostolique du district de Londres, est le type de cette vieille école : de vie grave et digne, mais sans intelligence du

mouvement contemporain, en méfiance de toute entreprise nouvelle, ne s'inquiétant que de garder religieusement les traditions des années de persécution et de préserver son petit troupeau des influences mauvaises du dehors. Quand l'un des néophytes, M. Ward, se présente à lui, impatient de savoir quelle tâche sera imposée à son zèle, l'évêque se borne à lui dire : « Nous sommes heureux de vous souhaiter la bienvenue, Monsieur Ward. Du reste, nous n'avons rien à vous donner à faire [1]. »

Heureusement, il est, pour ouvrir largement les bras et surtout le cœur aux nouveaux convertis, des catholiques à vues plus larges : tels des laïques influents comme lord Shrewsbury et M. Phillips de Lisle, un saint religieux comme le P. Spencer; tel, par-dessus tous, Mgr Wiseman, qui pour n'être encore que président du collège d'Oscott n'en a pas moins une autorité de jour en jour plus considérable sur ses coreligionnaires. Avec quelle émotion triomphante il salue, dans ces conversions sans précédent, la réalisation des espérances qu'il avait conçues dès le début et auxquelles il était demeuré fidèle en dépit de ceux qui les traitaient d'illusions! C'est, à ses yeux, l'ouverture d'une ère nouvelle qui lui paraît pleine de promesses [2].

Les convertis donnent, par leur attitude, raison à ceux qui se sont portés leurs garants. Tous, les plus illustres en tête, se montrent, dès la première heure, enfants humbles et soumis de l'Eglise dont ils ont reconnu la divine autorité. Ce n'est pas qu'ils y soient arrivés sans préventions et que tout ce qu'ils y trouvent, choses et hommes, convienne à leurs habitudes d'esprit. Longtemps, par exemple, ils seront gênés et humiliés de ce que le clergé catholique n'a pas la même éducation sociale, la même culture intellectuelle que le clergé anglican : Ward, avec son habitude de tout dire, ne s'en cache pas, même dans ses conversations avec des protestants [3]. Du moins, Newman et ses amis sont-ils profondément touchés de ce qu'ils découvrent, chez les membres de ce clergé, de foi profonde, de désintéressement,

[1] *W. G. Ward and the Catholic revival,* par Wilfrid Ward, p. 8.

[2] Voy. un article publié dans la *Revue de Dublin* de décembre 1845. Vers la même époque, dans une sorte de *Memorandum* écrit pour lui-même, Mgr Wiseman laissait voir tout ce que l'opposition des vieux-catholiques contre les convertis éveillait en lui de sentiments amers et attristés. (*Life of Wiseman,* I, 447.)

[3] « Les catholiques anglais, disait un jour M. Ward à M. Jowett, ne savent pas ce que c'est que l'éducation. Beaucoup d'entre eux ne peuvent écrire l'anglais. Quand l'un d'eux entre en controverse avec un protestant, c'est un barbare se rencontrant avec un homme civilisé. » (*W. G. Ward and the Catholic revival,* p. 75.)

d'esprit de dévouement et de sacrifice. Ils sont, notamment, tout surpris de les trouver simples, droits, ouverts, sans trace de cette hypocrisie onctueuse et rusée qu'on leur avait appris à considérer comme la marque de tout prêtre romain [1]. Ce qui les aide plus encore à prendre leur parti de manières d'être qui peuvent, au premier abord, les effaroucher chez quelques-uns de leurs nouveaux coreligionnaires, ce qui les console aussi des sacrifices parfois cruels qu'il leur a fallu accomplir, — brisement de carrière, ruine financière, rupture avec leurs familles et leurs amis, — c'est la paix intérieure dont ils jouissent. Dans les longues angoisses des années précédentes, aux heures où ils se sentaient le plus attirés vers le catholicisme, ils se demandaient avec terreur si, le pas fait, ils ne découvriraient pas qu'ils s'étaient trompés. Tant de fois déjà, ils avaient dû reconnaître la fragilité des idées sur lesquelles ils s'étaient appuyés! Eh bien, au témoignage de tous, la conversion accomplie, ils se sentent pleinement heureux; c'est la lumière, après tant d'obscurité; le repos, après tant d'agitation. Un protestant qui les observe alors, ne peut s'empêcher de constater la sécurité que les convertis éprouvent à se sentir sous une véritable autorité religieuse, la joie qui les inonde à la pensée qu'ils font désormais partie du « tout de la chrétienté » [2]. Plus tard, Newman comparait ce qu'il avait alors éprouvé au sentiment « du voyageur qui entre au port après la tempête ». Et il ajoutait : « Du jour où je suis devenu catholique..., j'ai été dans une paix et un contentement parfaits. Je n'ai jamais éprouvé un seul doute [3]. » Faber écrivait, au lendemain même de son abjuration : « Une nouvelle lumière semble répandue sur toutes choses et plus spécialement sur ma position passée, une lumière si claire qu'elle me surprend, et, bien que je n'aie plus ni *home* ni situation, et que mes perspectives mondaines soient faites pour me troubler, j'éprouve un tel repos de conscience que cela fait plus que compenser le rude combat qui a commencé mardi et n'a fini que le lundi suivant. » Et après avoir dicté une autre lettre que la maladie l'empêchait d'écrire lui-même, il ajoutait, de sa main, ces mots : « Paix, paix, paix! [4] »

[1] « Lorsque je suis devenu catholique, a écrit plus tard Newman dans son *Apologia*, rien ne m'a plus frappé, dès le premier abord, que la manière d'être tout anglaise et la franchise des prêtres catholiques. Elle était la même à Oscott, à Old Hall Green et à Ushaw; elle n'avait rien de ce caractère doucereux ou affecté qu'on leur impute d'ordinaire. Ils étaient plus naturels et moins affectés que beaucoup de ministres anglicans. »

[2] Lettre de F. D. Maurice, de janvier 1846. (*Life of F. D. Maurice*, t. I, p. 423.)

[3] *Apologia*, 5e partie.

[4] *Life and Letters of F. W. Faber*, par J.-E. Bowden, p. 239, 240.

II

Plusieurs des convertis se font un devoir d'expliquer publiquement leur changement à leurs anciens coreligionnaires. Dès août 1845, Ward a donné l'exemple, en faisant circuler, parmi ses amis protestants, une lettre où, avec ses formes accoutumées de dialectique, il présente son abjuration comme la conséquence logique des idées qu'il a toujours soutenues. Dans les derniers mois de cette même année, Oakeley publie une lettre où, après avoir rappelé qu'il s'était longtemps flatté de concilier les deux systèmes anglican et romain, il déclare avoir enfin reconnu qu'essayer d'infuser l'esprit romain dans le corps anglican, c'était mettre le vin nouveau dans les vieilles outres, et que l'effet était de rompre les outres et de répandre le vin. A la même époque, un autre converti, Marshall, expose « les vingt-deux raisons » qu'il a eues « d'entrer dans l'Eglise catholique ». Peu après, c'est Faber qui, sous forme d'une lettre à un ami, démontre l'inanité des raisons que certains esprits allèguent pour demeurer dans l'anglicanisme, et repousse en passant le reproche adressé aux convertis de s'être montrés ingrats envers leur ancienne Église. Dans l'ardeur de leur zèle, quelques-uns de ces néophytes engagent des polémiques dont le ton n'est pas toujours fait pour gagner ceux à qui ils s'adressent. La conscience qu'ils ont d'avoir trouvé la vérité donne à leur parole une exaltation qui semble mêlée de quelque orgueil. Aux anciens amis qui ne les ont pas suivis, ils témoignent une compassion dédaigneuse, appuyant durement sur les points faibles de l'anglicanisme, sur l'inconséquence de ceux qui prétendent le catholiciser : tel, par exemple, un article où Oakeley prend à parti Pusey, sans les ménagements que semblaient commander et le caractère du personnage et leurs anciens rapports[1]. Les catholiques éclairés ne tardent pas à s'apercevoir de la faute ainsi commise : en janvier 1847, l'un des convertis, J.-B. Morris, publie, dans la *Revue de Dublin*, un article sur « les raisons qui commandent l'indulgence à l'égard de quelques-uns de ceux qui ne se sont pas encore convertis »; il y blâme l'âpreté de certaines brochures : « Que savons-nous de l'état de ces âmes? dit-il. Nous avons, non le droit de les juger, mais le devoir de prier pour elles. »

Le plus illustre de ces convertis, Newman, semble, à cette première heure, avoir aussi peu de goût à entretenir de soi

[1] *Revue de Dublin*, de mars 1846.

le public qu'à batailler avec ses anciens amis. Il croyait s'être suffisamment expliqué, en publiant, au moment même de son abjuration, cet *Essai sur le développement de la Doctrine chrétienne*, auquel nous l'avions vu travailler depuis deux années et dont la composition même avait déterminé progressivement sa conviction [1] : livre extraordinaire qui se trouvait apporter à l'Eglise catholique, en dehors de laquelle il avait été écrit, un système nouveau d'apologétique, le plus efficace qu'elle pût opposer aux attaques modernes. L'effet en fut considérable. La première édition fut enlevée aussitôt que parue. Un ministre anglican, qui devait, cinq ans plus tard, se faire catholique, a raconté avec quelle anxiété lui et beaucoup d'autres avaient attendu ce livre, avec quelle curiosité impatiente ils y cherchaient la direction et la lumière dont ils sentaient le besoin; ainsi écrivait-il, dans son journal, à la date du 27 novembre 1845 : « Venu à Oxford pour acheter le livre de J. H. N., si anxieusement attendu, avec un mélange de sentiments contraires : amour, crainte, curiosité; retourné le soir avec mon trésor [2]. » Les fidèles de l'Église établie n'étaient pas les derniers à saisir l'importance, redoutable pour eux, de ce livre; Gladstone pressait ses amis théologiens d'y répondre : mais la tâche leur paraissait malaisée; ils étaient désorientés par une thèse si nouvelle, et tel qui, comme Manning, entreprenait une réfutation, ne tardait pas à y renoncer.

Si désireux cependant que fût Newman de ne pas se mêler aux polémiques, il ne pouvait refuser à Wiseman, qui l'en pressait vivement, d'écrire un article pour la *Revue de Dublin*. Cet article, inséré dans la livraison de juin 1846, a pour sujet un volume de poésies pieuses, récemment publié par son ancien ami Keble, la *Lyra innocentium*, sorte de complément du *Christian Year*. Dans cet article, rien des âpretés indiscrètes qui ont choqué sous d'autres plumes. Si l'auteur fait, au début, une courte allusion aux polémiques du moment, aux attaques dirigées contre les convertis et dont il se félicite de ne trouver aucune trace dans le livre de Keble, c'est avec une réserve fière et attristée. « Nous ne sommes pas ici demandant merci, écrit-il; nous réclamons la justice que doit à tous la loyauté anglaise. Nous avons droit d'attendre, mais nous ne rencontrons pas, sur la conduite des convertis, ce jugement réfléchi, compatissant, large, qui, au lieu de s'arrêter à quelques faits isolés, considère cette conduite dans son ensemble, s'attache au bien qui en est le caractère général, en laissant dans l'ombre les

[1] *La Renaissance catholique en Angleterre, Première Partie*, p. 307 à 314 et 319.
[2] *A Life's decision*, par T. W. Allies, p. 70.

fautes accidentelles. » Quant aux sentiments qui ont inspiré à ses anciens amis, demeurés protestants, leurs censures contre les convertis, il y voit une conséquence nécessaire de leur position. Quand, dit-il en substance, des hommes instruits, de vie sans reproche, font de grands sacrifices, abandonnent leur position dans la société, leurs amis, leurs moyens de vivre, pour joindre une autre communion, c'est un fort argument en faveur de cette communion, surtout pour ceux qui étaient unis à ces hommes par des liens d'amitié et de gratitude; dès lors, pour contrebalancer l'effet de cet exemple, il fallut trouver quelque chose de fautif dans le mode par lequel ils se sont détachés de leur communion. « Bons amis, s'écrie alors Newman, vous n'avez pas à chercher loin. *Habetis confitentem reum.* Il plaide coupable. Dans le cours de sa conversion, il a eu à lutter avec l'incertitude d'esprit, avec les devoirs d'une position actuelle, avec le soupçon que cette position était intenable, avec l'anxiété de remplir des devoirs multiples et de concilier ceux qui étaient contradictoires. Il n'est pas parfait. Souhaitons à ceux qui ont parlé ou écrit durement des récents convertis, qu'on leur applique, au grand jour, une mesure plus douce que celle dont ils ont usé en ce cas. » N'entrevoit-on pas déjà là un peu de l'accent de cette *Apologia* que Newman ne devait se décider à écrire que dix-sept ans plus tard? Mais il n'insiste pas : ces courtes paroles dites, il laisse toute polémique et se complaît à louer le livre de Keble, les sentiments dont il s'inspire, à mettre notamment en lumière plus d'un passage touchant sur la Vierge Marie. Il ne méconnaît pas, sans doute, que Keble, par son exemple personnel, par la vertu même de ses poèmes, a été d'un grand secours à l'Eglise anglicane; qu'il a fait pour elle ce que personne autre n'eût pu faire, qu'il l'a rendue poétique; qu'il lui a donné l'apparence de ce dont l'Eglise catholique possède seule la réalité; mais Newman croit que cet effet n'aura qu'un temps et que le résultat final sera le catholicisme. « Un tel livre, déclare-t-il, est la preuve évidente que ce qui est appelé le Mouvement, dans l'Eglise anglicane, n'est pas à sa fin. Nous ne disons pas qu'il va s'étendre, qu'il s'établira d'une façon permanente dans la communion où il est né, qu'il provoquera ou non une réaction protestante... Nous ne sommes point prophète. Encore moins nous hasardons-nous à prédire la destinée des individus engagés dans ce Mouvement... Nous voulons dire seulement qu'il y a beaucoup à attendre des opinions qui ont naguère trouvé un tel accueil dans l'Eglise d'Angleterre, car ces opinions sont encore vivantes dans son sein. »

En même temps qu'il se refuse, en public, à toute polémique irritante, Newman est singulièrement réservé dans ses relations

privées avec ses anciens amis et disciples, demeurés anglicans. On a déjà eu occasion de noter son respect scrupuleux de l'indépendance de chaque conscience. S'étant converti à lui seul, par l'action de la grâce, et n'ayant jamais supporté qu'avec impatience les interventions extérieures, il lui semble qu'il doit en être ainsi pour les autres[1]. Et pourtant il a eu la grande douleur de ne pas se voir suivi par ceux qui lui tiennent de plus près au cœur, par les membres de sa famille, par ses frères, ses sœurs, par ses amis les plus anciens et les plus intimes, Keble, Pusey, Church, Marriott, Rogers, etc. Sur ces âmes qui lui ont été si proches, il se défend d'exercer aucune pression. A Pusey seul, il ne peut s'empêcher de laisser voir son désir, mais avec quelle délicatesse et quelle discrétion! Ses premières rencontres avec lui, après sa conversion, n'avaient pas été sans quelque gêne, et il en avait conclu lui-même tristement qu'il valait mieux ne plus se voir[2]. Peu après, cependant, le 26 février 1846, en réponse à un mot de Pusey, il lui écrit :

Merci de votre note affectueuse. Je veux seulement dire que je ne puis concevoir et que je ne concevrai jamais que celui qui est le sujet de tant de prières, maintenant offertes pour vous, depuis Rome jusqu'à l'Angleterre et Constantinople, doive demeurer, jusqu'à la fin, où vous êtes. Et je suis confirmé dans cette attente, en observant combien vous avez changé vos vues d'année en année. Je crois qu'on trouverait difficilement une année que vous ayez finie, en ayant de l'Eglise romaine la même vue que celle avec laquelle vous l'aviez commencée. Et chacun de ces changements vous a rapproché de cette religion.

Puis, après s'être défendu d'être impatient du retard apporté à la conclusion finale, « car Dieu, dit-il, a son bon temps pour chaque chose », il ajoute :

Ce qui me rend anxieux, c'est d'apprendre qu'en dépit de votre évident rapprochement du système romain, vous agissez contre lui d'une façon hostile, et que vous retenez les âmes dans un système que vous ne pouvez formuler, à ce qu'il me paraît, ni fonder sur aucune autorité autre que la vôtre. Excusez cette liberté et ne vous attristez pas de ce

[1] Newman se reprochera même, quelques années plus tard, d'avoir peut-être poussé trop loin cette réserve. « Ma grande tentation, écrira-t-il le 20 novembre 1850, est de demeurer en paix, de laisser les choses aller comme elles veulent et de ne pas me troubler pour les autres. » (*Memoirs of J. R. Hope Scott*, t. II, p. 67.)

[2] Voy. la *Première partie* de la *Renaissance catholique en Angleterre au dix-neuvième siècle*, p. 324, 325.

que je vous dis. Je suis dans une maison où le Christ est toujours présent, comme il l'était au milieu de ses disciples, et où l'on peut aller, à tout moment, dans la journée, se fortifier auprès de lui. C'est peut-être cette pensée qui me rend hardi et pressant.

Pusey tarde à répondre; quinze jours plus tard seulement, il termine ainsi une lettre où il donne des nouvelles d'un ami malade : « Merci de votre note très affectueuse. J'ai beaucoup réfléchi sur moi-même, à propos de certaines questions; mais je n'ai pas le temps de vous l'expliquer maintenant. Et puis une explication ne pourrait que vous faire de la peine. » Une telle réponse n'était pas faite pour encourager Newman; cependant il saisit l'occasion des fêtes de Pâques pour écrire, le 15 avril, à son ami : « Je n'aimerais pas que Pâques passât sans que vous ayez de moi un mot vous assurant que je vous aime et que je pense constamment à vous. » Pusey ne répond pas. Newman attend jusqu'au 11 juillet, pour lui écrire de nouveau; il est chargé de lui annoncer la conversion d'une de ses amies; il s'en excuse en commençant : « Je désirerais qu'il ne fût pas dans mon lot de vous écrire des lettres qui chagrinent votre bon cœur. Il n'en sera pas toujours ainsi, je dois l'espérer. Nos chagrins présents sont l'acheminement nécessaire à une fin joyeuse. » Cette fois, Pusey croit devoir ne laisser aucune illusion à son ami; il lui répond :

Je ne vous ai pas écrit plus tôt, en partie parce que j'étais surchargé d'ouvrage..., en partie parce que je sentais ne pouvoir à peine rien écrire qui ne vous fît de la peine. Car vous n'avez qu'un désir pour moi, et je ne suis pas plus près de cela qu'auparavant. Je ne puis me refaire. Je ne puis voir autrement que je n'ai vu pendant beaucoup d'années. J'en suis venu à penser différemment sur quelques détails; mais, sur le point d'où tout dépend, je ne suis pas plus près de penser que l'Eglise anglicane ne fait pas vraiment partie de l'Eglise... Ainsi je dois aller de l'avant, en me réjouissant des signes d'une vie plus profonde parmi nous, en m'attristant de nos pertes, en m'étonnant que Dieu tout-puissant puisse m'employer à quelque chose.

Plus loin, à propos du séjour que Newman va faire à Rome, il ajoute : « J'ai foi que tout ira bien, en quelque endroit que vous soyez, bien que je ne voie pas comment; et tout, passé et présent, est pour moi un grand mystère sur lequel je soupire. » Il termine ainsi : « La tête me tourne à moitié, avec toutes les pensées du passé, en vous écrivant, à vous, une lettre comme celle-ci. Que Dieu soit toujours avec vous! » Quinze jours plus tard, il tombe dan-

gereusement malade à Tenby; de son lit, il écrit au crayon à Newman : « Vous prierez instamment Dieu d'avoir pitié de mon corps et de mon âme, d'épargner un pécheur et de lui donner un vrai repentir de ses fautes. » Newman, très ému de cette nouvelle, accourt auprès de son ami qu'il ne veut pas laisser mourir sans le voir. De cette entrevue, on ne sait rien, sinon que le malade en a été très remué. Il ne tarde pas à se remettre, mais pour se trouver plus définitivement que jamais séparé de Newman. Désormais, entre les deux anciens amis, les rapports cessent; ils ne se renoueront pas avant sept ans[1]. Newman a fini par se rendre compte qu'avec la nature d'esprit un peu immobile de Pusey, avec son absence de toute perplexité intellectuelle, avec sa confiance obstinément tranquille dans la situation où il se croit placé par la Providence, avec son inaptitude à mettre en doute ce dont une fois il a fait le fondement de sa vie morale, il n'y a aucune chance de l'amener au catholicisme, si proche qu'il paraisse en être. Faisant allusion, un jour, à ce jeu d'enfants où l'on fait chercher un objet caché, il a dit de Pusey « qu'il avait cette particularité de ne jamais savoir quand il brûlait[2] ». Et, dans l'*Apologia*, il a confessé « n'avoir jamais vu, chez son ami, la moindre tendance à faire ce qu'il avait fait lui-même ».

III

Un difficile problème se posait devant les convertis. Quelle allait être leur nouvelle existence? Ils avaient entièrement brisé avec leur passé; liens de famille, situation sociale, ils avaient tout sacrifié; ceux qui étaient dans les ordres avaient perdu le bénéfice dont ils vivaient. Où aller, où trouver un nouveau foyer, une nouvelle situation, et parfois même le gagne-pain indispensable? Plusieurs de ceux qui n'étaient pas mariés désiraient retrouver, dans la véritable Eglise, ce titre de prêtre auquel ils avaient toujours aspiré et qu'ils avaient, pendant un temps, cru posséder comme ministres anglicans. On ne pouvait les admettre au sacerdoce sans une préparation préalable, et cependant n'était-il pas évident qu'il ne pouvait être question de les mettre au régime normal des jeunes séminaristes?

Wiseman est très en sollicitude sur tous ces points. Il en

[1] Sur ces rapports entre Pusey et Newman, voy. *Life of E. B. Pusey*, t. II, 508 à 512.

[2] *Recollections*, par M. Aubrey de Vere (*Nineteenth Century*, septembre 1896.)

entretient ses amis et leur signale la nécessité d'assister, au moins temporairement, ceux qui ont tout perdu par amour de la vérité [1]. Il tâche de garder sous sa main l'élite destinée au sacerdoce. A Newman et à ses huit ou neuf compagnons, ceux qu'on appelle les *Littlemorians*, il offre tout d'abord un asile dans une dépendance de son collège d'Oscott, appelée Old Oscott, et bientôt après baptisée Maryvale par ses nouveaux habitants. Newman y transporte la bibliothèque théologique de trois mille volumes qu'il a achetée, quelques années auparavant, avec le produit de la vente du *tract* 90. Toutefois, il ne s'enferme pas dans cette retraite. Wiseman, qui désire lui faire connaître ses nouveaux coreligionnaires et aussi l'en faire connaître, l'engage à visiter les principaux centres de vie catholique en Angleterre, notamment les collèges ou séminaires de Old Hall, Prior Park, Ushaw, Stonyhurst. Newman s'y prête docilement, prend en bonne part tout ce qu'il voit, charme chacun par son affabilité, par sa piété, par son esprit catholique. « Vous ne sauriez croire, écrit Wiseman, combien Newman est maintenant joyeux, combien il se sent *at home* chez nous... Il sera bientôt connu de tous les membres du clergé et deviendra populaire parmi eux. » Et, peu après, quand l'expérience est plus complète : « Partout, chacun est enchanté de lui; de son côté, il désire visiblement se jeter complètement dans le corps catholique et devenir l'un de nous. » Plus tard encore, il ajoute, au sujet de la vie menée à Maryvale : « Vous serez enchanté de Maryvale. Nous avons commencé là sérieusement notre théologie. Tous les amis de M. Newman sont charmés de son enjouement et de son amabilité qui semblent croître de jour en jour [2]. »

Wiseman comprend de quel intérêt il est de ne pas disperser le petit groupe formé autour de Newman. Sur l'œuvre à lui proposer, il hésite entre deux partis, ou bien fonder en Angleterre un Oratoire sur le modèle de celui de saint Philippe de Néri, ou y établir un collège théologique. Seulement, dans les deux cas, pour mettre Newman à même de dominer les préventions des anciens catholiques, il juge nécessaire de lui faire préalablement donner l'estampille romaine : aussi l'engage-t-il à se rendre à Rome, pour y compléter sa préparation aux saints ordres. Toujours docile, Newman se met en route pour l'Italie, à la fin de septembre 1846 : il a avec lui le plus cher et le plus fidèle de ses jeunes compagnons, Ambrose Saint-John. La traversée de Paris lui est une occasion de

[1] Cf. lettre à M. Walker de Scarborough, fin de 1845. (*Life of Wiseman*, t. I, p. 444.)

[2] *Life of Wiseman*, t. I, p. 443, 446.

faire la connaissance de quelques catholiques éminents qu'il remercie des prières faites pour sa conversion. Il arrive à Rome, le 28 octobre, au début du pontificat de Pie IX. Descendu au collège de la Propagande, il y mène la vie du plus humble des étudiants : réponse à ceux qui, pour jeter du doute sur le désintéressement de sa conversion, prétendaient qu'il se rendait à Rome pour y recevoir la pourpre. Le temps de formation, requis d'ordinaire pour la réception des saints ordres, est abrégé pour lui, et, au printemps de 1847, il est ordonné prêtre[1].

Tout en poursuivant ses études, Newman a examiné les deux partis que lui a suggérés Wiseman, l'Oratoire ou le Collège théologique. Il n'a pas tardé à se rendre compte qu'à Rome, on ne verrait pas sans quelque ombrage un enseignement théologique aux mains de convertis si récents; l'idée de l'Oratoire y est, au contraire, très favorablement accueillie; Newman, d'ailleurs, a vivement goûté la figure de saint Philippe de Néri, et son institut lui paraît bien approprié aux besoins actuels de l'Angleterre. Sur tous ces points, il est en correspondance fréquente avec Wiseman[2]; il se donne comme son collaborateur et l'exécuteur de ses desseins. « Je crois pouvoir dire, lui écrit-il, que vous n'aurez jamais à vous repentir de la confiance que vous m'avez témoignée, et vous ne me trouverez jamais autrement que très désireux de travailler de mon mieux au succès des grandes entreprises catholiques dont Votre Seigneurie est, en Angleterre, le chef, ou mieux le seul promoteur. » Et plus loin : « Je me suis toujours dit que je ne pouvais rien faire sans avoir Rome de mon côté. Il y a tant de discordes, de jalousies, en Angleterre, que je ne puis avancer sans avoir cet appui pour me porter. C'est là ce qui porte Votre Seigneurie. Je vois ici que presque personne n'est regardé comme faisant quelque chose en Angleterre, en dehors de ceux qui vous sont attachés[3]. »

En juin 1847, sur l'ordre du Pape, Newman quitte la Propagande

[1] A propos de la prêtrise de Newman, il courait, parmi certains anglicans d'étranges histoires qui donnent la mesure de leur état d'esprit. On prétendait que Newman avait été ordonné prêtre catholique romain, dès 1833, lors de la visite qu'en compagnie de Froude, il fit alors, à Rome, au docteur Wiseman, et qu'il avait été autorisé à tenir cette ordination secrète pendant douze ans, afin de pouvoir plus sûrement débaucher les fidèles de l'Eglise établie. Ce conte absurde, publié, en 1866, par un certain M. Collette, a trouvé encore un certain écho dans le livre tout récent d'un écrivain fort en crédit dans le monde *Evangelical*. (*History of the Romeward Movement*, par M. Walsh, p. 261, 262.)

[2] *Life of Wiseman*, t. I, p. 451 à 464.

[3] *Ibid.*, p. 456.

et va s'installer au couvent de Santa Croce, où il doit, avec ceux qui s'associent à son dessein, se préparer à la vie oratorienne, sous la direction d'un enfant de Saint-Philippe de Néri, le P. Rossi. Il y est rejoint par quelques autres convertis, entre autres, par un de ses anciens amis d'Oxford, Dalgairns, qui vient de passer plus d'un an à Langres, et qui y a reçu les saints ordres. Dans les derniers jours de 1847, la formation est jugée suffisante : Newman quitte Rome avec ses compagnons et, précédé par des lettres apostoliques qui louent son entreprise, il débarque en Angleterre et fonde à Birmingham la première maison de l'Oratoire.

La nouvelle congrégation rencontre tout de suite, auprès de cette ville, un groupe important de recrues. En se convertissant peu après Newman, Faber avait amené, avec lui, à l'Eglise romaine, plusieurs de ses jeunes paroissiens, habitués, depuis quelque temps déjà, à mener, sous sa conduite, une vie de prière et de mortification. Réfugiés à Birmingham, sans ressources, ils s'y étaient trouvés former, dès le mois de décembre 1845, une sorte de communauté dont Faber était le supérieur. Singulier couvent qui ne contenait que des convertis de la veille, encore laïques, sans expérience aucune de la vie monastique, mais où régnaient la ferveur, l'enthousiasme, l'esprit de sacrifice et de pauvreté. Bien vu de l'évêque et de quelques prêtres éclairés, il était tenu en suspicion par d'autres membres du vieux clergé catholique. Au retour d'un voyage que Faber fit en France et en Italie, de février à mai 1846, et où il eut occasion de s'initier davantage à la vie catholique, la jeune communauté, fortifiée par les encouragements apportés de Rome, s'organisa plus régulièrement. Ses membres, connus sous le nom de « Frères de la Volonté de Dieu » ou plus communément de « Wilfridiens »[1], se distinguaient en Frères de chœur qui se destinaient à la prêtrise et en Frères lais. En septembre 1846, ils quittèrent Birmingham, pour s'établir plus au large dans le domaine de Cotton Hall, dont lord Shrewsbury leur avait généreusement fait don. Six mois, d'octobre 1846 à avril 1847, suffirent à Faber pour franchir tous les degrés, depuis les ordres mineurs jusqu'à la prêtrise. Quelques-uns de ses compagnons le suivaient dans cette voie, d'un pas un peu moins rapide. Tous, prêtres ou simples fréres, se dévouaient à évangéliser la population du voisinage et se félicitaient, après quelques mois d'apostolat, d'en avoir ramené une bonne partie au catholicisme. Ce fut alors qu'apprenant le retour de Newman en Angleterre et la fondation de l'Oratoire de Birmingham, Faber se sentit inspiré de se joindre à lui avec sa

[1] Faber avait pris pour l'un des patrons de sa communauté saint Wilfrid, dont il avait écrit la vie, alors qu'il était encore anglican.

communauté. L'offre fut acceptée. Faber sacrifia de grand cœur son autorité de supérieur et son amour-propre de fondateur, pour redevenir simple novice. « Depuis mon admission, écrivait-il le 17 février 1848, il me semble que je n'ai plus d'attachement à rien, si ce n'est à l'obéissance; je pourrais danser et chanter tout le jour, tant je suis joyeux [1]. » Six mois après, sa formation était jugée à ce point complète qu'il était nommé maître des novices. L'adjonction de Faber et de ses compagnons donna une grande impulsion à la nouvelle congrégation. Dès le mois d'août 1848, elle comptait plus de quarante membres, dont dix prêtres. Les postulants lui arrivaient en nombre, la vie spirituelle y était intense et l'apostolat s'y exerçait actif et efficace. Faber pouvait écrire : « L'Oratoire est extrêmement florissant. »

Tous les convertis de marque n'étaient cependant pas avec Newman. Oakeley, résolu à prendre rang dans le clergé séculier, s'était retiré, aussitôt après sa conversion, au collège Saint-Edmund, principal séminaire de l'Angleterre, pour s'y préparer à la prêtrise. Ward, auquel son mariage ne permettait pas d'aspirer au sacerdoce, ne s'en installa pas moins à la porte de ce même collège, menant avec sa femme une sorte de vie conventuelle, assidu à tous les offices, dont il goûtait fort la beauté liturgique, absorbé par l'étude de la théologie scolastique, plein d'ardeur pour la conversion de l'Angleterre, souffrant peut-être, après avoir été si ardemment mêlé aux controverses d'Oxford, de ne pas trouver d'emploi à son activité, mais jouissant de la vérité enfin possédée et y gagnant de vivre dans une grande paix, ce qui faisait dire, un an plus tard, à son ami Oakeley : « La façon dont l'Eglise catholique s'est assimilé nous autres convertis, est, par elle-même, une preuve de sa divinité. Considérez ce que doit être une Eglise qui a pu dompter et maintenir dans l'ordre deux hommes comme Ward et moi-même. Pas n'est besoin d'une meilleure preuve [2]. » D'autres convertis, après plus ou moins de tâtonnements, entrèrent dans diverses congrégations religieuses : Lockhart se fit rosminien; Coffin, rédemptoriste; Tickell, Purbrick et Christie, jésuites.

IV

Pendant que ces néophytes cherchaient ainsi leur voie et se préparaient à l'action, leur principal protecteur, Wiseman, voyait sa situation grandir. En août 1847, il succédait à Mgr Griffith

[1] *Life and Letters of F. W. Faber*, p. 337.
[2] *W. G. Ward and the Oxford Movement*, par Wilfrid Ward, p. 368.

comme pro-vicaire apostolique du district de Londres, en attendant d'être nommé, deux ans plus tard, vicaire en titre, à la mort de Mgr Walsh. Devenu ainsi le personnage le plus considérable de l'Eglise catholique en Angleterre, il s'appliquait à y réveiller le zèle un peu endormi. Ce n'était pas sans se heurter à plus d'une résistance. Plusieurs membres de l'ancien clergé ne s'étaient pas encore défaits de la timidité passive et inerte à laquelle les avaient habitués des siècles de persécution; ils étaient en outre plus ou moins imbus de cet esprit de particularisme et d'indépendance à l'égard de la Papauté, qui, au dix-huitième siècle et au commencement du dix-neuvième, avait produit en Angleterre quelque chose d'analogue à notre gallicanisme. Autant de raisons de s'effaroucher de la hardiesse avec laquelle le nouveau vicaire apostolique prétendait ranimer le culte public et rétablir les manifestations oubliées de la piété catholique; ils se méfiaient de son romanisme et lui reprochaient de vouloir introduire en Angleterre une religion italienne, répugnant au tempérament national. Wiseman lutta victorieusement contre ce vieil esprit. L'un de ses moyens d'action fut de provoquer le rétablissement des congrégations religieuses, depuis longtemps détruites en Angleterre; deux ans lui suffirent pour en introduire dix dans son diocèse. Sous son impulsion, le catholicisme anglais sortit de sa torpeur et de son effacement. En juillet 1848, l'inauguration de l'église Saint-Georges, à Southwark, la plus grande que les catholiques eussent édifiée à Londres, depuis la Réforme, témoigna, par son éclat même et son retentissement, du progrès accompli : deux cent quarante prêtres, quatorze évêques, dont plusieurs étrangers, les représentants de nombreux ordres religieux prirent part à cette cérémonie qui frappa jusqu'au public protestant.

Les convertis furent, dans ce réveil de la vie catholique, les auxiliaires très appréciés du vicaire apostolique. Oakeley, entré dans le clergé paroissial, y commençait un apostolat efficace et publiait, dès 1848, un premier volume de sermons. En cette même année, Newman et Faber étaient appelés à prêcher une mission à Londres. Wiseman eût désiré qu'au moment où il s'établissait lui-même dans cette ville, l'Oratoire y fût transféré; Newman jugea plus sage de demeurer à Birmingham; toutefois la fondation, désirée par le vicaire apostolique, n'était que différée : en 1850, quand le nombre des Oratoriens se sera accru, un essaim, conduit par le P. Faber, viendra fonder la maison de Londres.

D'ailleurs, si Newman refusait de quitter Birmingham, son action n'était pas pour cela confinée dans cette ville; par ses écrits, il l'exerçait dans toute l'Angleterre. Il publia, en 1848, un livre qui

excita tout de suite une vive curiosité, *Loss and Gain;* il y mettait en scène un jeune universitaire d'Oxford, anglican d'origine, qui, après s'être longtemps débattu, se faisait catholique par besoin d'une autorité qui fixât la foi au milieu de tant de contradictions, par besoin aussi d'une religion qui pratiquât l'ascétisme et la pénitence. Ce n'était pas une autobiographie, et l'auteur lui-même protestait que son livre « n'était pas fondé sur un fait ». Néanmoins, dans la peinture vivante et parfois finement satirique qu'il faisait de la société d'Oxford, des idées qui y fermentaient, des personnages-types qui y représentaient chacune de ces idées, dans les crises intellectuelles et les drames de conscience qu'il faisait revivre avec une émotion pénétrante, il usait naturellement beaucoup de sa propre expérience; bien qu'il n'eût pas voulu alors faire au public la confession à laquelle il ne se décidera que plus tard, on entrevoyait, dans ce livre, ses doutes, ses angoisses intimes, ses heurts douloureux, ses illuminations progressives, la probité consciencieuse de ses hésitations et de ses décisions, et ce n'était pas la moindre raison du charme et de l'intérêt qu'on avait trouvés dès l'origine et qu'on trouve encore aujourd'hui à cette fiction.

Si grand que fût l'écrivain chez Newman, il exerçait plus d'influence encore par le sermon : c'était le mode d'action qui lui paraissait convenir le mieux à son caractère, et rien ne lui eût plus répugné que d'être pris pour un écrivain, pour un littérateur. Il apportait, dans la chaire catholique, la renommée qu'il avait autrefois acquise à Sainte-Marie d'Oxford. Partout où il parlait, soit dans la chapelle de l'Oratoire, soit dans les églises diverses où il était appelé, on accourait pour l'entendre, et les protestants n'étaient pas les moins empressés. Benson, jeune clergyman qui devait finir comme archevêque de Cantorbéry, se trouva assister à un de ses sermons du carême de 1848; il en sortit tout remué. « C'est un homme, écrivait-il à un ami, dans lequel revivent les sévères mortifications du moyen âge. Le Christ lui soit en aide! Il m'a enseigné d'admirables leçons. » Et comme son correspondant était un peu scandalisé et inquiet d'une telle admiration, Benson revenait sur ce sujet, dans une lettre postérieure : il ne tarissait pas sur le charme de cette voix faible, mais très douce, sur ces pensées si touchantes et si compatissantes. « Il a parlé, disait-il, avec une éloquence d'ange... Une telle prédication, je n'en ai jamais entendu et je n'espère pas en entendre de semblable. » Benson semblait garder présente la vision de cette figure émaciée, creusée de lignes si profondes, d'une expression à la fois si fine et par moments si redoutable; et puis il revoyait la flamme du regard, quand le prédicateur se tournait vers l'autel

et, avec cet accent qui n'était qu'à lui, prononçait le nom du Seigneur, si bien qu'à constater l'effet produit sur l'assemblée, le jeune clergyman en venait à se dire : « Sûrement, s'il y a un homme élevé par Dieu, dans cette génération, avec des dons extraordinaires pour glorifier son nom, c'est celui-là [1]. »

L'action de ces sermons, on l'avait déjà vu durant la carrière anglicane de leur auteur, ne se renfermait pas dans l'enceinte plus ou moins étroite où ils étaient prononcés. Une fois imprimés, ils avaient le don de pouvoir encore remuer au loin d'innombrables âmes En 1849, Newman publiait, sous ce titre : *Sermons addressed to mixed congregations*, le premier volume de ses sermons catholiques. Le succès en fut grand. Il n'était pas jusqu'à Jowett, l'esprit le plus avancé du *Broad Church*, qui ne confessât son admiration dans une lettre à son ami Stanley : « Jamais, écrivait-il, le romanisme n'avait été autant glorifié [2]. » A relire aujourd'hui ce volume, on y trouve les qualités de pénétration et d'élévation, d'austérité et de tendresse, de pathétique et d'ironie qui avaient fait le succès du prédicateur anglican, et, en plus, l'enthousiasme du nouveau converti en possession de la pleine lumière, la confiance que lui donne, après tant de tâtonnements et de déceptions, l'assurance d'être le porte-parole d'une Eglise infaillible : plus rien de l'inquiétude qui se trahissait autrefois dans ses discours, de cette hésitation à insister sur telle vérité par peur des conséquences où elle le conduirait; sa parole a gagné en aisance, en autorité, en grandeur. Il s'abandonne aussi, avec plus de liberté, aux émotions de sa piété, soit qu'il chante les douceurs enivrantes de l'amour divin, soit qu'il pleure les douleurs de la Passion, soit encore qu'il exalte les gloires de la Vierge Marie. Il ne se pique pas de flatter ou de ménager ses auditeurs. Tantôt, se plaçant en dehors des questions débattues entre catholiques et protestants, il démontre, avec une pénétration implacable, combien la prétendue respectabilité des gens du monde est loin du véritable christianisme; il ne craint pas de leur rappeler la damnation menaçante, et trouve des accents pathétiques et terribles pour les presser de penser au salut de leur âme. Tantôt, à l'adresse des protestants qu'il sait nombreux dans son auditoire, il proclame l'éminence de l'Église catholique, et met en regard cette Eglise anglicane dans laquelle, dit-il, « aucun de ses membres ne peut avoir une foi et une confiance entières », où il y a moins des « croyances » que des

[1] Benson ajoutait, il est vrai, qu'il avait été aussitôt choqué de le voir prononcer avec les mêmes signes de vénération le nom de la Vierge. (*Life of Benson*, t. I, p. 59, 62 à 64.)

[2] *Life and Letters of B. Jowett*, t. I, p. 168.

« opinions dont il semble permis et naturel de douter », qui a « perdu l'idée de la sainteté », dans laquelle « le soleil divin est à ce point éclipsé, que le miroir de la conscience n'en peut recueillir et refléter que peu de rayons » ; il traite avec une sévérité dédaigneuse cette « religion nationale » qui « porte à la moralité, à l'ordre, à la justesse des idées, à la félicité domestique », mais qui n'est qu'une « religion terrestre, n'indiquant pas à la foule la route du ciel, ne lui enseignant pas l'invisible », et, par suite, « impuissante à combattre le monde et ses maximes » ; il constate « qu'elle n'a en elle-même aucune consistance interne, qu'elle n'a d'existence et d'unité que celles qu'elle tient de l'Etat, sorte d'appendice, d'accessoire, d'arme ou de parure du pouvoir royal », et il déclare qu'elle « ne vivrait pas dix ans, si elle était abandonnée à elle-même ». Jugements durs à entendre aux oreilles protestantes, mais qu'arrachait au converti la force de ses nouvelles convictions. Il semble alors, contre l'Eglise qu'il a quittée, en dispositions plus militantes qu'il n'était au lendemain même de sa conversion, et qu'il ne se montrera dans la suite. Ce n'est pas cependant qu'il prenne plaisir à attaquer ses anciens coreligionnaires : s'il ne peut toujours cacher la blessure que lui a faite la façon dont quelques-uns d'entre eux ont accueilli sa conversion, le sentiment qui domine chez lui, à leur égard, est l'amour de leurs âmes, le souci de leur salut, la crainte qu'ils ne répondent pas à l'appel de la grâce, qu'ils laissent passer l'heure de Dieu. Aussi voyez de quel accent il leur parle, par quels arguments il les presse :

En levant les yeux, il vous semble voir une haute montagne à gravir, et vous dites : « Comment pourrai-je franchir ces cimes gigantesques qui s'élèvent entre moi et l'Eglise catholique pour me fermer le chemin? Je ne comprends pas telle doctrine ; telle autre m'afflige ; celle-ci me semble impossible ; je ne puis me familiariser avec cette pratique ; cet usage me fait peur... » Ne tenez pas ce langage, mes chers frères, reprenez courage, comptez sur le secours du Seigneur qui vous appelle en avant. « Qu'êtes-vous, ô grande montagne, devant Zorobabel? Vous n'êtes qu'une plaine. » Il vous conduira, comme il l'a fait pour plusieurs d'entre nous. Il redressera les sentiers tortueux et aplanira les raboteux. Il détournera le cours des torrents et tarira les rivières qui se trouvent sur votre chemin.

Le prédicateur accule l'anglican à cette alternative : catholicisme ou scepticisme :

O mes frères, si vous fuyez l'Eglise catholique, où irez-vous? Elle est votre seule chance de paix et de sécurité, dans ce monde tourmenté

et changeant. Quelque effort que fasse la raison humaine, elle ne trouvera rien entre l'Église et le scepticisme. Les croyances particulières, les religions de fantaisie peuvent être pompeuses et imposantes en leur temps; les religions nationales peuvent être grandes bien que sans vie, elles peuvent couvrir le sol pendant des siècles, distraire l'attention ou embarrasser le jugement des savants; mais, au bout du compte, on trouvera ou que la religion catholique est vraiment et réellement la descente du monde invisible dans ce monde visible, ou bien qu'il n'y a rien de positif, de dogmatique, de réel, dans les notions que nous avons sur notre origine et sur notre destinée future. Si vous ne voulez pas entrer dans le sein de l'Eglise catholique, évitez toutes les recherches religieuses, car elles vous conduiraient où il n'y a ni paix, ni lumière, ni espérance.

Une idée que Newman sait très répandue dans le monde protestant et contre laquelle il met souvent en garde ses auditeurs, est que « le converti au catholicisme, une fois sa première ferveur passée, ne trouve que désappointement, ennui, amertume, dans sa nouvelle religion, et qu'il souhaite en son cœur de revenir sur ses pas ». Il ne tarit pas, au contraire, sur « la confiance pleine et ferme » qui remplace, chez ce converti, « l'incertitude et le doute », sur la joie qu'il ressent à être « dans la région de la lumière, dans le séjour de la paix ». Quelque répugnance qu'il ait d'ordinaire à se mettre en scène, il n'hésite pas à le faire en cette circonstance :

Venez à nous, vous tous qui travaillez et êtes lourdement chargés, et vous trouverez la paix de l'âme... Comme vous, nous aussi, nous avons été sauvés par le sang rédempteur de Jésus-Christ; comme vous, nous serions aussi des pécheurs perdus, si Jésus-Christ n'avait étendu sur nous sa miséricorde, si sa grâce ne nous avait purifiés, si son Eglise ne nous avait reçus, si ses saints n'avaient intercédé pour nous. Soyez sauvés, comme nous avons été sauvés. « Vous tous qui craignez Dieu, venez et écoutez, et nous vous dirons ce qu'il a fait pour notre âme. » Prêtez l'oreille à notre témoignage; considérez la joie de notre cœur et augmentez-la en venant vous-mêmes la partager. Choisissez la bonne part que nous avons choisie..., vous ne vous en repentirez jamais; croyez en notre parole, vous ne vous en repentirez jamais, quelles que soient vos inquiétudes, quelque grand que soit le sacrifice que vous ayez à faire pour venir à elle... O mes frères, quand vous aurez fait le grand pas, quand vous serez en possession de votre lot de bénédictions, oh! alors, n'oubliez pas ceux qui auront été les ministres de votre réconciliation. De même qu'ils vous prient maintenant de faire votre paix avec Dieu, ainsi vous, une fois réconciliés, priez pour eux

afin qu'ils obtiennent le don précieux de la persévérance, qu'ils puissent demeurer jusqu'à la mort dans l'état de grâce où ils sont maintenant, de peur que, après avoir prêché aux autres, ils deviennent des réprouvés.

L'action publique n'était pas la seule qu'exerçât Newman : on sait quel était son don extraordinaire pour agir sur chaque âme qui l'approchait. Ce don n'était pas affaibli par sa conversion, bien au contraire. A lui s'adressaient naturellement tous les anglicans troublés dans leur foi. Si réservé qu'il fût avec ses anciens coreligionnaires, il ne manquait pas de faire sentir à ceux qu'il voyait touchés par la grâce le devoir étroit d'y correspondre. Du nombre de ces âmes hésitantes était M. Allies. Esprit brillant, nature ardente, il était entré dans les ordres au sortir d'une crise d'incrédulité et était devenu, vers 1838 et 1839, partisan convaincu de ce qu'il appelait lui-même le *Newmanism*. Il n'éprouvait alors aucun doute sur la position de son Eglise et se déclarait « fortement antiromain ». Ce fut dans l'été de 1843, au cours d'un voyage en France, qu'il eut une première révélation du catholicisme et que se posèrent, dans son esprit, sur les droits de l'Eglise anglicane, des questions toutes nouvelles ; mais, le fait que Newman demeurait dans cette Eglise lui était une sécurité suffisante : en Newman était, comme il le disait, « son véritable point d'appui ». Aussi son trouble fut-il grand quand, en mai 1845, des confidences reçues à Littlemore lui révélèrent la sécession imminente. Un second voyage sur le continent, dans l'été de 1845, aviva encore le sentiment qu'il avait des faiblesses de l'anglicanisme. Et cependant, quand la sécession s'accomplit, il ne se décida pas à suivre immédiatement son maître. Il crut pouvoir se donner trois années pleines pour approfondir la « terrible controverse romaine », et il s'interdit tout changement, durant ce temps, quoique pussent devenir ses convictions. Ce n'est pas que son affectueuse déférence pour Newman fût affaiblie : bien au contraire, il vint lui demander de le diriger dans cette étude et de lui fixer, pour ces trois années, une règle de discipline morale et intellectuelle. Il fut alors frappé du changement qui s'était produit chez le converti : naguère quand on consultait Newman sur des doutes au sujet de l'anglicanisme, il recommandait toujours la circonspection, l'ajournement des résolutions décisives ; maintenant son ton était fort différent : tout en reconnaissant que la conduite à suivre dépendait de l'état d'esprit de chaque individu, il ne se croyait plus le droit de prêcher aussi uniformément l'attente ; le point, disait-il, est de savoir si la conscience est touchée, auquel cas le délai ne

serait pas permis. Cette attitude persista dans les années qui suivirent : Newman demeura en correspondance avec M. Allies, mais ce fut pour lui faire sentir l'inconséquence de sa situation. Ainsi lui écrivait-il :

Dire que l'Eglise catholique n'est pas, qu'elle a été brisée, cela, je le comprends. Je ne comprends pas qu'on dise qu'il y a une Eglise et une seule Eglise, et qu'on agisse comme s'il n'y en avait aucune ou comme s'il y en avait plusieurs. C'est rêver, assurément. Excusez cette liberté. Je ne désire pas, comme vous pouvez bien le supposer, engager une controverse, quand nous avons tous deux tant à faire; mais, quand je pense à votre position et à celle des autres, je vous assure que vous m'effrayez.

Même avertissement répété un peu plus tard par Newman, même aveu de l'angoisse qu'il éprouvait en pensant à ceux qui demeuraient dans cette position. « Mais, ajoutait-il, de ceux comme vous, mon cher Allies, je veux toujours mieux augurer, espérer contre l'espérance, et croire qu'un jour viendra, excusez-moi, où vous confesserez que vous avez été dans un rêve. En attendant, je ne cesserai pas de dire la messe pour vous et pour tous ceux qui sont dans votre situation, le 10 de chaque mois [1]. » Allies devait se convertir en 1850.

M. J. R. Hope, qui s'appellera plus tard Hope Scott, était aussi du nombre des anglicans troublés avec lesquels Newman était demeuré en rapport. Légiste renommé, homme de haute intelligence et de rare vertu, M. Gladstone devait en parler, après sa mort, comme de l'un des quatre ou cinq hommes les plus remarquables qu'il eût connus [2]. En apprenant la conversion de Newman, M. Hope lui écrit, le 20 octobre 1845, qu'il était préparé à cette nouvelle, qu'elle le force à un examen plus résolu de ses propres sentiments, et qu'il compte sur son livre pour le guider; il l'assure, d'ailleurs, que ses sentiments pour lui sont inaltérables et même plus profonds [3]. Au mois de décembre suivant, il parle de sa propre venue à l'Eglise romaine comme d'une chose possible; mais il sent qu'il lui faut faire un grand effort intellectuel, avant d'arriver à une conclusion; il a lu le livre de Newman sur le Développement de la Doctrine chrétienne, mais ce livre, en le transportant dans une région d'idées toute nouvelle pour lui, l'a

[1] Voy. sur toute la crise d'âme traversée par M. Allies, le brillant et vivant récit qu'il en a écrit lui-même, sous ce titre : *A Life's Decision.*

[2] *Memoirs of J. R. Hope Scott*, t. II, p. 274.

[3] *Ibid.*, t. II, p. 63.

jeté dans une grande perplexité[1]. Le 23 avril 1846, à une lettre de Newman, il répond :

Je m'unis à vous de grand cœur pour désirer quelque fin à mes doutes présents; mais sera-ce dans la direction que vous jugez bonne, ou par un retour à l'anglicanisme, là est la question. Je suis étonné de voir combien Keble est résolu à maintenir sa position actuelle. D'autres aussi, qui ont plus de ferveur et de science que moi, sont en voie de recul, et cela me trouble, car je ne puis que regarder autour de moi, pour y chercher une autorité[2].

Newman se garde de brusquer et de violenter cette âme. Toutefois, il ne la perd pas de vue. Il lui écrit le 23 février 1847 :

Nous ne vous avons pas oublié, mon cher Hope. Laissez-moi le dire : Oh! que Dieu veuille vous faire le don de la foi! Pardonnez-moi de vous dire cela. Je sais que vous le ferez. Ce n'est pas mon habitude de vous fatiguer de beaucoup de paroles. J'ai besoin de vous pour l'Eglise, en Angleterre, et l'Angleterre a besoin de vous. Mais je dois faire ma propre besogne à ma place et abandonner tout le reste à cette volonté inscrutable que nous ne pouvons qu'adorer[3].

Là aussi, le germe jeté par Newman ne devait pas demeurer stérile. A vrai dire, pas une conversion, à cette époque, où l'on ne puisse ainsi discerner son influence directe ou indirecte. Il en sera de même jusqu'à sa mort. Cette action lui a survécu, et aujourd'hui encore, par ses écrits, par les idées qu'il a répandues, par le souvenir qu'il a laissé, par le prestige grandissant dont son nom est entouré, Newman est demeuré l'instrument principal de l'évolution mystérieuse et, malgré tout, persistante qui conduit tant d'âmes de l'anglicanisme au catholicisme.

Paul Thureau-Dangin.

La suite prochainement.

[1] *Memoirs of J.-R. Hope Scott*, t. II, p. 64.
[2] *Ibid.*, t. II, p. 77.
[3] *Ibid.*, t. II, p. 65, 66.

LA FEMME ET LES PENSEURS[1]

IV

La Renaissance ébranlait tout le christianisme. L'homme était redevenu faible contre lui-même et audacieux contre la femme, la femme appelait conquêtes ses capitulations, le sacerdoce était atteint par les vices dont il avait délivré le monde. Même la mystique armée des monastères, qui semblait à l'abri de la contagion était atteinte : par les cloîtres ouverts sur le ciel avaient pénétré les parfums de la terre. Cette molle suavité énervait les volontés alanguies d'un subtil regret, ceux qui s'étaient crus morts au monde se sentaient seulement exilés de lui et sentaient revivre leurs passions d'hommes et de femmes. Partout le désordre était grand.

A cette décadence du catholicisme, des réformateurs prétendirent apporter le remède. Ils dirent que la Renaissance éblouissait et n'éclairait pas; que si le culte du beau pouvait unir en une admiration commune une oligarchie de raffinés, il était inaccessible à la plupart des hommes, donc sans efficacité sociale; que même pour ces privilégiés cette admiration était stérile, car elle les associait seulement par un plaisir et ne leur enseignait aucune certitude de devoir; ils rappelèrent que cette puissance impérative et précise, cette sollicitude pour toutes les créatures humaines appartiennent à la religion seule. Et puisque le christianisme, jusque-là maître des sociétés, perdait son empire, ils conclurent qu'il fallait lui rendre sa vigueur en lui rendant sa pureté.

C'est le nom et l'espérance d'une réforme qui firent à ce moment, comme à tant d'autres, la fortune d'une révolution. Car le protestantisme fonda une religion nouvelle, et elle était, soit par sa morale, soit par son gouvernement, destructrice de principes que le catholicisme tenait pour essentiels [2].

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 février 1901.

[2] Est-il besoin de dire que je ne voudrais offenser ni contrister personne? Je connais des Juifs dont les vertus familiales méritent l'admiration, des protestants dont toute la vie est un exemple, des incrédules qu'on appellerait des saints s'ils croyaient en Dieu. Ces exemplaires de perfection égale au milieu de doctrines contraires sont à l'honneur de la nature humaine, et prouvent que certains êtres appartiennent invinciblement au bien, par une attraction spontanée et supérieure à toute autre force. Mais

D'abord, la Réforme ruinait la garantie que le catholicisme devait surtout à l'effort de la femme, l'indépendance du pouvoir religieux en face du pouvoir politique. Le catholicisme avait constitué son autorité par la hiérarchie d'un sacerdoce qui partout ordonnait aux fidèles et partout obéissait au Pape. De ce monde un par la foi, les princes les plus puissants ne représentaient que les parties, la Papauté seule représentait le tout. C'est pourquoi elle avait pu imposer aux forts en faveur des faibles, aux passions en faveur du droit, aux égoïsmes nationaux en faveur des intérêts universels. Les chefs de la Réforme ne reconnaissent plus la Papauté, ils se détachent donc de cette universalité et perdent son appui. Sauf en Angleterre, où il plaît à Henri VIII de conserver les évêques pour dissimuler au peuple l'importance du changement et s'attacher par de riches butins la cupidité des clers, la Réforme détruit toute hiérarchie sacerdotale. Aucune autorité n'est supérieure au fidèle, puisqu'à chacun appartient le droit de se faire soi-même sa foi par l'interprétation de la Bible. Cette religion qui a pour seul pontife l'individu naît comme lui dans l'Etat, n'a pas de moyens de résister à l'Etat, ne peut s'établir sinon par l'Etat. Partout où l'hérésiarque n'est pas lui-même maître de l'Etat, comme Henri VIII, ou ne le devient pas comme Calvin, il est, comme Luther, un sujet obligé de ne pas s'aliéner les princes qui soutiennent sa rébellion. C'est donc la fin de l'indépendance avec laquelle l'Eglise rappelait ses enseignements aux pouvoirs révoltés contre la loi morale : c'est, quand cette indépendance serait le plus nécessaire, le droit de fixer la morale transmis à la société où la morale décline. Le protestantisme s'enlève ainsi les moyens de combattre la corruption qu'il dénonce.

Les conséquences suivirent aussitôt. Au lieu de rétablir d'abord l'ancienne discipline dans le clergé, pour rétablir le prestige de son enseignement sur les laïques et remettre, comme le voulait l'Eglise, tout en place par un commun effort de vertu, les novateurs commencèrent par abaisser le devoir au niveau où étaient tombées les mœurs.

Bossuet, pénétrant d'un mot au fond des choses, a dit d'eux : « Toute erreur, comme toute comédie, finit par le mariage. » Luther, Calvin, Mélanchthon, Bucer et leurs principaux sectateurs, comme les prélats de l'Eglise anglicane, étaient des prêtres las de la continence. De même qu'ils soustrayaient l'esprit au joug de

cela ne prouve ni que l'absence de foi soit sans péril pour la généralité des êtres humains, ni que toute croyance leur offre une aide également efficace. Et il s'agit ici de chercher laquelle de ces croyances est plus tutélaire à la femme.

l'obéissance, ils en voulurent délivrer la chair. C'est elle qui commande : ils proclamèrent ses instincts indomptables, donc légitimes. Elle rendait nécessaire aux réformateurs une compagne : rompre avec le célibat et rompre avec le catholicisme fut pour eux même chose.

Rien ne subsiste donc de cet arbitrage qu'un sacerdoce étranger par le célibat aux intérêts de sexe exerçait entre l'homme et la femme, avec une sollicitude désintéressée pour les droits de l'un et l'autre. Désormais l'un et l'autre ont pour juges les princes et des prêtres qui, par leur mariage contracté en violation de leurs vœux, ont reconnu que l'empire des sens l'emporte sur celui de la volonté. C'est de nouveau l'homme, le mâle, qui va régler la destinée de la femme.

Il ne faut pas que la continence perpétuée dans les ordres religieux donne un démenti à la soi-disant impossibilité de la vie chaste et convainque de faiblesse, aux yeux du peuple, les hérésiarques. C'est pourquoi les réformateurs du seizième siècle supprimèrent, partout où triomphait la réforme, la vie monastique. Fermer les couvents de femmes était supprimer toutes les œuvres de bienfaisance, d'éducation, de dévouement auxquelles la femme se consacrait, c'était retrancher de sa vie le sublime. De cette hauteur, la vocation de la femme s'abaissa, restreinte, à l'existence ordinaire et aux devoirs de la famille.

Là du moins l'importance souveraine que les hérésiarques attribuent à la Bible semble faite pour assurer à la Réforme un avantage sur le catholicisme. Comme chaque fidèle est obligé de chercher dans la Bible sa croyance, il importe qu'il sache non seulement lire mais penser. Il a besoin de plus de culture, puisque les faiblesses de son intelligence ne sauraient être suppléées par aucune autorité religieuse, et moins la discipline a sur lui de prises, plus la raison intérieure doit prendre d'empire. Cet intérêt est le même pour la femme et pour l'homme : la religion nouvelle aura donc servi à développer les facultés de la femme, à accroître par suite son influence sociale.

Les chefs de la Réforme sont, en effet, partisans de l'instruction, mais il s'en faut qu'ils soient partisans d'une instruction égale pour les deux sexes. Luther traite d' « esprit dangereux » un des rares humanistes qui eussent gardé la foi Vivès, précepteur de Marie Tudor, parce que celui-ci voulait pour les femmes une instruction étendue. Les hérésiarques restreignent, au contraire avec sévérité les connaissances réservées à la femme : lire, écrire, s'initier aux travaux domestiques, voilà toute sa part. Et combien cette part se trouve moindre que la part faite à la femme par le catholicisme. Si le catholicisme avait accordé à l'homme

dans l'union conjugale la primauté c'était par une mesure d'ordre, pour prévenir l'anarchie que le conflit des volontés introduirait dans la famille, ce n'était pas que le catholicisme attribuât à la femme une inégalité de nature, et il lui reconnaissait aptitude à remplir librement sa destinée d'être social. Pour les réformateurs, l'unique destinée de la femme est la famille, toute sa vie doit être subordonnée à l'homme, et cette subordination a pour cause une infériorité naturelle; c'est pourquoi l'action de la femme ne doit pas franchir la maison conjugale où siège l'inspirateur nécessaire, le tuteur perpétuel; c'est pourquoi enfin le savoir de la femme doit être borné à ce qui la prépare à faire, à être, à se croire peu de chose. Lisez les sermons de Luther : vous y chercherez en vain le sentiment de cette dignité que le Christ a apporté à la femme : ils s'inspirent de l'Ancien Testament, celui qui commence par la chute de la femme et la malédiction héréditaire. La femme a été soumise à l'homme par une volonté divine qui la châtie. C'est cette servitude indélébile que Luther lui rappelle sans cesse. Il lui fait lire dans les saintes Ecritures sa condition de servante; il lui répète qu'elle doit écouter, craindre, se taire et qu'elle a été donnée à son époux; il ne l'admet pas plus à discuter avec son mari que l'esclave avec le maître[1]. Quand il s'élève avec violence contre le luxe des vêtements et des parures, il ne reproche pas aux femmes de dissiper en vanités un temps, une intelligence que des œuvres plus utiles réclament, il leur reproche de dissiper l'argent de leur mari, de plaire à d'autres qu'à leur mari. Ce n'est pas le zèle de l'apôtre qui gémit à voir l'influence sociale d'un être capable de mieux sombrer dans la futilité, c'est la jalousie du propriétaire qui craint d'être volé de son bien, c'est l'inquiétude de l'avare qui veut cacher au plus obscur de sa maison son trésor. Car la claustration dont il a prétendu délivrer les religieuses, il l'impose à la femme. Celle-ci n'a d'autre office que de rendre toujours commode et par instants agréable à l'homme la vie matérielle; ses vertus doivent répandre un parfum de cuisine; elle est la ménagère. Et cette Cendrillon du logis ne doit pas avoir pour marraine la fée, l'imagination, qui l'entraînerait aux plaisirs, lui rendrait par contraste le logis plus triste, outre le péril de laisser sa pantoufle aux mains du Prince charmant.

[1] « ... Memores oportet conditionis suæ non superbire contra dominos suos, quando recitatis tabellis matrimonialibus intelligere debeant se ancillas esse factas... virum honorare debeat mulier, timere et audire... Huic data est et subjecta.. Ergo subditas esse est reverare virum et honorare, in omnibus obedire... Si ergo non licet servo contra dominum... contendere et erigere, ita nec mulieri contra virum. » Luther, *Œuvres*, t. I. Ed. Witteberque, per Johannem Lufft. 1558, p. 23-25.

Mais que devient elle-même la famille, seul refuge et prison de la femme?

C'est ici qu'il faut mesurer la fécondité destructrice d'un principe faux. Des prêtres ont invoqué, malgré leur vœu, l'instinct de la chair pour prendre une femme; pour en changer malgré le mariage, les laïques invoquent le même instinct et établissent le divorce. Le divorce obtenu, la polygamie réclame ses droits. On connaît l'aventure du landgrave de Hesse : ses principes d'économie l'empêchaient de conduire la princesse aux diètes de l'Empire, et la vigueur de sa constitution lui rendait pénible d'y vivre seul. Il voulut, pour tout concilier, contracter une seconde union sans rompre la première, et, comme il l'écrivit aux chefs de la Réforme, « se donner une femme de rechange ». Luther, Mélanchthon, Bucer et six autres théologiens de la Réforme consentirent. Comment refuser une approbation à un protecteur[1]? Luther, il est vrai, recommanda au landgrave le secret, « de peur que les grossiers paysans s'avisassent de vouloir imiter Sa Grandeur en faisant valoir d'aussi bonnes raisons, peut-être de meilleures, ce qui donnerait par trop de besogne ». Mais la chose s'ébruite, d'autres maris consultent. Luther répond : « Il m'est impossible de condamner un homme qui veut avoir à la fois plusieurs épouses, et la sainte Ecriture ne le défend point ». Il ajoute qu' « il hésiterait à introduire cet exemple parmi les chrétiens, par crainte du scandale ». Mais Bucer, pourtant le casuiste rigoureux de la secte, déclara : « Il est évident que, pour certains hommes, la polygamie est un besoin naturel. » Et d'autres disciples plus hardis, comme Carlostadt, s'écrient : « Point de scrupules, soyons bigames, trigames; ayons autant de femmes que nous en pourrons nourrir. » La libre interprétation lit déjà le Coran dans la Bible.

C'est assez pour montrer quelle protection la femme avait à attendre de la Réforme. Au même moment où l'Eglise catholique défendait contre Henri VIII le droit de l'épouse à la constance de l'époux et n'hésitait pas à accepter la rupture religieuse avec un grand royaume pour maintenir le droit d'une seule femme, la Réforme abandonnait partout sans lutte la femme aux caprices de l'homme et sacrifiait aux passions et aux vices de celui-ci les intérêts et les droits les plus essentiels de celle-là. Comment mettre en balance les intérêts du maître et de la servante, de celui qui est tout et de celle qui n'est rien? Les disciples qui reçoivent cette tradition la perpétuent et l'aggravent. En une seule année (1595), à Wittemberg, cinquante thèses sont soutenues où l'on nie à la femme la dignité de personne humaine.

[1] Voy. sur cette affaire Jansen, *Histoire du peuple allemand*, t. III.

Tout cela est logique. Pour destiner, au nom de la nature, toute femme au mariage, la mettre, sous le vain nom d'épouse, en condition chez l'homme, enlever même à cette misérable existence toute garantie de stabilité, et ne pas se demander jamais s'il n'y a pas dans cet être une volonté qui proteste contre cette dépendance, une tendresse qui saigne des ruptures, une conscience qui repousse la fragilité des liens, une dignité qui mérite des respects, une activité qui a droit à accomplir son œuvre en ce monde, il faut se persuader que cet être n'est en effet ni une conscience, ni une tendresse, ni une volonté, ni une force sociale, mais un instrument fait pour le service et la délectation de l'homme. Par là, la joyeuse impudeur de la Renaissance et la lubricité sombre de Luther se rencontrent, et toutes deux ramènent la femme vers la condition antique. Résultat étrange d'une Réforme qui prétendait finir la corruption et commencer la liberté.

V

Au quinzième siècle l'Italie a fait une Renaissance littéraire. Au seizième, l'Allemagne a fait une Réforme religieuse. Le dix-septième est le siècle de la France.

Il récolte la maturité de notre gloire, de toutes les gloires à la fois, et les plus immortelles resteront celles de la pensée. Poètes, philosophes, orateurs, ces privilégiés qui jusque-là s'étaient présentés de loin en loin à l'admiration dans la solitude du génie, forment tout à coup un cortège d'égaux sublimes; leurs perfections se complètent par ce rapprochement, et la diversité de leurs magnificences achève l'harmonieuse richesse de la langue.

Dans l'unité de cette langue restent visibles les inspirations multiples du passé, comme ces affluents qui déjà roulent en un même lit et gardent encore distincte la couleur de leurs eaux. La moindre influence est celle du protestantisme : la tristesse nue de son culte, l'anarchie de sa doctrine, les complicités politiques de ses sectateurs avec l'étranger, la destinée humiliante de la femme, rendaient cette religion antipathique aux instincts d'ordre, de gouvernement, de patriotisme, d'art, de gaîté, de générosité, de galanterie, qui sont français. Les controverses religieuses avaient produit leur conséquence habituelle, la lassitude qui, à son tour, accroît l'indifférence. Et cette indifférence donnait plus de fidèles encore au culte d'élégance, de volupté que la Renaissance avait mis à la mode. C'est ce courant de plaisir délicat et sensuel qui se continue par Saint-Evremond, Molière, La Fontaine, La Rochefoucauld. Ces grands écrivains pensent de la femme ce que pensaient Rabelais et Montaigne. Un seul, Saint-Evremond, semble

pressentir pour elle une importance indépendante de la beauté, il dit même par quels dons d'esprit et d'âme elle accroîtrait son empire, mais il le dit dans un traité qu'il intitule : *La femme qui ne se trouve point et ne se trouvera jamais.*

La certitude que cette femme existe et le dessein de l'élever à sa place légitime, unissent au contraire, au même moment, d'autres penseurs. Et ceux-là font de la femme le sujet inépuisable de leur attention, de leurs louanges et de leurs respects. Le platonisme renaît en des disciples plus nombreux, plus renommés, plus sincères que ceux d'autrefois. Le dégoût d'une immoralité que la cour rendait trop éclatante avait produit cette réaction. La faveur obtenue par l'*Astrée*, interminable pastorale où les passions naissaient, vivaient et mouraient vierges, donna la preuve et la mesure de ce retour à la vertu. Il se trouve pour entretenir ce goût une école de « beaux esprits », Racan, Balzac, Voiture, à leur tête. C'est la vertu féminine qu'ils célèbrent, et ils ne sollicitent de la femme d'autre licence que de la louer. Les femmes qui leur accordent ce droit méritent en effet la louange; l'hôtel de Rambouillet, où est leur principale compagnie et où grandit leur puissance, les reçoit et les garde, quelques-unes glorieuses, beaucoup accomplies, toutes honnêtes. Plusieurs d'entre elles, au lieu du savoir superficiel qui suffisait à la frivolité du temps, avaient reçu une éducation vaste et profonde de maîtres à qui le christianisme avait lui-même appris la foi en la femme : telle la marquise de Sévigné, instruite par son oncle, l'abbé de Coulanges. M. de Scudéry devient leur Plutarque et écrit ses *Femmes illustres* qui font passer sous les yeux du lecteur la monotonie de la perfection. Mlle de Scudéry rend la politesse en romans de dix volumes, où tous les sentiments sont héroïques et quelques pensées raisonnables. Tandis que chacun de ces romans, prolongé parfois dix et quinze années, exige du lecteur une constance égale à celle des personnages, et crée par la durée de la leçon une tradition d'esprit public, leurs thèses générales sont reprises en détail par de plus rapides combattants. Pour mettre en tout de la noblesse, voici Balzac; voici, pour mettre en tout de la finesse, Voiture, coupable seulement de trop chercher l'esprit, puisqu'il le trouve toujours; voici, pour représenter la grande puissance des médiocres, Chapelain, assez original néanmoins pour aimer le mérite des autres et assez modeste pour amener avec lui Corneille; voici Vaugelas, qui sait si bien parler; voici Conrart, qui sait si bien se taire. C'est un mouvement continu de gens qui viennent prendre ou donner des idées, ceux qui sont absents écrivent des lettres, et plus d'un s'absente pour en écrire, car rien ne réussit plus qu'elles. Et tout

cet effort tend à célébrer l'intelligence de la femme et frayer à son influence des voies légitimes. Parmi celles-ci est la sollicitude d'une éducation meilleure. Dans le *Grand Cyrus* M[lle] de Scudéry dit : « Y a-t-il rien de plus bizarre que de voir comme on agit d'ordinaire en l'éducation des femmes ? On ne veut pas qu'elles soient coquettes ou galantes et on leur permet pourtant d'apprendre soigneusement tout ce qui est propre à la galanterie sans leur permettre de savoir rien qui puisse occuper leur esprit ni fortifier leur vertu... Une femme qui ne peut danser avec bienséance que cinq ou six ans de sa vie en emploie dix ou douze à apprendre continuellement ce qu'elle ne doit faire que cinq ou six, et à cette personne qui est obligée d'avoir du jugement jusqu'à la mort et de parler jusqu'à son dernier soupir, on ne lui apprend rien du tout qui puisse ni la faire parler plus agréablement, ni la faire agir avec plus de conduite... A la vérité, je voudrais qu'on eût autant de souci d'armer son esprit que son corps. » M[me] de Sévigné fait, dans ses lettres, la somme des connaissances qu'elle juge tout juste suffisante à une grande dame et qui semblerait lourde à plus d'un savant de nos jours.

Mais malgré la réelle influence de ce mouvement littéraire, malgré l'honnêteté des idées, malgré le mérite des personnes, le nouveau platonisme ne sut pas donner à la femme la place éminente qu'il rêvait pour elle. Il finit par s'user en la desservant. Les Précieux et les Précieuses cherchent avant tout leur plaisir, le plaisir que chaque sexe trouve à la compagnie de l'autre. Comme ils sont honnêtes, ils se refusent aux tentations de la matière, d'autant plus épris de goûter les uns près des autres le charme de la pensée. C'est pourquoi leur souci est de se faire valoir et d'oublier l'amour dans l'amour propre. Et puisque ces séducteurs n'en veulent qu'à l'esprit, il leur suffit d'avoir raison en beau langage, et comme M[lle] de Scudéry le reconnaît dans cet aveu ingénu qui est la devise de leur compagnie : « Il leur faut parler jusqu'au dernier soupir. » Il est bien plus aisé de charmer par des mots que par des actes. Mais les choses raisonnables qu'on peut dire sur tout sujet s'épuisent vite, il ne reste ensuite qu'à subtiliser, à se donner le mérite de trouver encore où il n'y a rien. Et le sujet sur lequel on peut le mieux raisonner et déraisonner à vide est l'amour.

La France voit ces cavaliers à l'air mâle et dont la main sait tenir l'épée, ces auteurs, quelques-uns vieux déjà, et dont la plume est connue par d'utiles besognes, ces femmes distinguées par la naissance comme par l'esprit et en possession d'une influence, se pencher sur la carte du pays de Tendre, y suivre la marche de sentiments factices, charger d'œillades assassines leurs honnêtes

regards, mettre en énigmes, en épigrammes, en madrigaux, en sonnets, les ardeurs qu'ils n'éprouvent pas, et suppléer par un effort de tête au sommeil vertueux de leurs cœurs. Ce spectacle jette une apparence de frivolité lourde sur ces existences qui, sans ce travers, seraient irréprochables; il enlève aux vertus qu'on sait solides leur prestige; il donne à douter que l'esprit des femmes ait le sérieux auquel elles prétendent. Force est de reconnaître une seconde fois combien sont dangereux sous toutes leurs formes ces jeux innocents de l'amour, puisque s'ils échappent a la corruption, ils tombent dans le ridicule. Force est de reconnaître que, pour agir durablement sur une époque, il ne suffit pas d'une puissance intellectuelle, il faut une puissance morale.

C'est à ce moment que le christianisme reprend un essor soudain. Sa véritable réforme avait commencé au concile de Trente, par la condamnation des désordres les plus dangereux, et par l'exposé complet de la doctrine catholique. La force nouvelle que ces mesures donnent à la vieille foi se manifeste par le nombre et le mérite des serviteurs que l'Eglise trouve au dix-septième siècle. La sainteté alors n'est pas moins glorieusement représentée que le génie, et souvent la sainteté et le génie habitent la même âme. Quelle époque où agissent ensemble, soldats de la même armée, Bossuet, Fénelon, Fléchier, Bourdaloue, François de Sales, Vincent de Paul, Bérulle, Ollier, Jeanne de Chantal, Rancé, Pascal et les solitaires de Port-Royal! Non seulement chacun de ces noms rappelle l'éminence d'un homme ou d'une femme dans une manière de servir Dieu, mais presque tous représentent la puissance collective de corporations nouvelles et aussitôt importantes. Il n'y eut pas, depuis les Pères de l'Eglise, une époque où l'Eglise ait suscité de plus nombreux et de plus grands serviteurs. Dès qu'ils rendent à la société les exemples et les leçons dont elle a besoin, celle-ci accomplit un retour vers les anciennes mœurs.

Quand l'aube d'une vie morale se lève sur une société, ce sont les âmes les plus hautes qui s'éclairent des premiers rayons, ce sont les plus austères qui deviennent pénitentes pour les désordres où les autres dorment encore. Port-Royal fut cette crainte des justes pour la justice divine, ce remords des innocents pour le mal, cette expiation des purs pour les voluptueux, cette tristesse des consciences scrupuleuses pour les joies des consciences légères, cette activité des laborieux à féconder, pour l'utilité de tous, le temps que la plupart dispersent comme s'il ne s'épuisait pas. Dans les premières années où cette société de grandes âmes et de grands esprits se contentait d'enseigner le monde en se retirant de lui, ne mêlait pas encore à son magistère moral l'âpreté des chicanes

théologiques, et ne faussait pas la doctrine religieuse par une outrance de vertu, Port-Royal fut la conscience du siècle. L'exemple de ces hommes et de ces femmes en qui surabondaient toutes les supériorités capables de charmer, d'illustrer la vie, et qui tenaient pour rien ces avantages, ou plutôt sentaient seulement la responsabilité de ces dons, rendit à la société française l'intelligence chrétienne de la vie. Les plus célèbres des femmes qui avaient si brillamment mené, à travers les aventures de la Fronde, les campagnes de la galanterie, ne furent pas les dernières à se sentir conquises. Sur ces belles lèvres, ouvertes au rire païen de la Renaissance, la lassitude qui est au fond de la joie humaine, la pensée du temps qui fuit, du devoir qui reste, mit la gravité. Ces grandes dames surent, par un retour plein de simplicité humble et noble, renoncer aux succès quand elles pouvaient les obtenir encore, et gardèrent assez de l'influence qu'elles devaient à l'éclat de leurs dissipations pour mettre à la mode la vertu. A leur exemple, les hommes qui avaient partagé leur existence surent finir, art plus essentiel encore dans la vie que dans les discours. Et les intrépides qui voulaient parler jusqu'au dernier soupir, les précieux et les précieuses ne furent pas les derniers à fondre leur petite compagnie dans l'armée des honnêtes gens. L'action des grands génies qui, appartenant ou non au sacerdoce, appartenaient tous à l'Eglise et faisaient rayonner sur le monde une splendeur toute chrétienne, ramena de toutes parts les pensées, les respects, les mœurs de la société française au christianisme.

Or, dès que ces génies sont inspirés de catholicisme, ils ont le respect de la femme. Comparez à l'idéal féminin des humanistes et de la Réforme les figures de femmes créées par Corneille et Racine; la pudeur les revêt, l'amour élève leur vertu, il est moins fort que le devoir, et il semble que, pour elles, le naturel soit le sublime. Ce n'est pas à l'antiquité païenne, où sont puisés leurs noms, qu'elles appartiennent. Elles pensent et agissent à la lumière de sentiments inconnus à l'antiquité : filles du génie chrétien, comme la *Pauline* de Polyeucte, elles sont des chrétiennes. Et ce n'est pas seulement un rêve de poètes qui rend un culte de mots à une femme imaginaire. C'est la femme réelle qu'on honore par des actes. Quand la Renaissance catholique s'accomplit au dix-septième siècle, la sollicitude pour la femme et son éducation devient générale. Un des premiers ouvrages de Fénelon est son livre sur *l'Education des filles*. Il s'indigne du prétexte que l'instruction serait inutile à la femme, il établit que les devoirs de la femme « sont les fondements de toute la vie humaine » ; que « les femmes décident de ce qui touche le plus près à tout le genre

humain »; que, malgré leur autorité publique, « les hommes ne peuvent, par leurs délibérations, accomplir aucun bien effectif, si les femmes ne leur aident à l'exécuter ». Il faut donc que l'éducation, diverse selon l'œuvre que la femme aura à accomplir dans le monde, rende égales aux rôles les plus considérables celles à qui leur supériorité de rang ou d'âme offrirait l'occasion. Et ce grand intérêt social, empêche l'évêque de conseiller aux mères l'éducation donnée alors par les couvents : toute superficielle, qu'il s'agît de sciences humaines ou divines, elle n'apprenait plus à vivre ni dans le monde ni dans le cloître.

Mais déjà une réforme restaure l'enseignement donné par les communautés religieuses. Des ordres nouveaux se fondent, avec la puissance de zèle qui est dans les commencements; Filles de Mme de Sainte-Beuve, de Mlle de Xaintonges, de Pierre Fourrier, de Mme de Lestonnac, de Mme de Chantal, de Vincent de Paul, se donnent pour devoir l'éducation des femmes, et se partagent la tâche, attirées, les unes vers les filles de haute condition, les autres vers les filles du peuple, par un semblable respect pour la dignité chrétienne de la femme; tous accomplissent le devoir que Jacqueline Pascal avait défini : « Les maitresses se feront les servantes de ces petits enfants, leur faisant paraître en toutes sortes d'occasions que nous n'avons aucunes bornes pour leur service et que nous le faisons avec affection et de tout notre cœur, parce qu'elles sont enfants de Dieu, et que nous nous sentons obligées de ne rien négliger pour les rendre dignes de cette sainte qualité... Car nous devons toujours regarder ces petites âmes comme de sacrés dépôts qu'il nous a confiés et dont il nous fera rendre compte. »

Le même sentiment inspire un zèle comparable à des laïques, grandes chrétiennes. Mme de Maintenon crée Saint-Cyr pour élever les filles des officiers sans fortune. Les enfants de Saint-Cyr sont destinées à une vie modeste, et la plupart n'ont rien à espérer de plus que la main d'un petit gentilhomme et l'obscurité de la province. Et pourtant apprendre le catéchisme à ces petites filles ne paraît pas un soin trop minime à Fénelon, que les grandes affaires de l'Eglise et la conversion des grands sollicitent; pour elles, Racine dérobe son génie aux admirations qui attendent encore de lui le langage immortel des passions humaines, et compose *Esther* et *Athalie;* et le soin de ces enfants paraît important à celle qui porte le souci d'un royaume.

Et cette vie de Mme de Maintenon, quelle mesure éclatante de la destinée même humaine où la force chrétienne peut élever la femme! Seulement ambitieuse d'éclat et conduite par les habiletés ordinaires de l'intelligence, Mme de Maintenon n'eût été pour Louis XIV

qu'un caprice de plus. Une vertu fondée sur des croyances la rend assez estimable au roi pour qu'il épousât la veuve de Scarron. Non seulement cette vertu valut à Mme de Maintenon la plus extraordinaire fortune, elle a, en ramenant l'ordre dans les mœurs de Louis XIV, mis l'autorité de l'exemple royal du côté de la morale. Et l'on vit ce que pouvait l'exemple à la promptitude du changement qui réforma la haute société.

L'immédiat bénéfice est pour la femme. Dans les familles où elle a repris ses devoirs, la mère a repris son autorité sur ses enfants; dans les unions devenues régulières, l'estime commune rend vraie la déférence du mari pour la femme; dans la société revenue à la décence, l'autorité de la femme s'exerce sur les arts, sur la langue, sur les livres, au profit des belles formes et des doctrines saines. Elle ne sert pas seulement le beau par son goût, mais le bien par ses actes. Aucun des saints qui rajeunissent l'apostolat et la charité catholiques, ni Vincent de Paul, ni de Bérulle, ni François de Sales, ne pourrait rien accomplir sans la collaboration des femmes. Elles sont d'avance complices des projets de ces bienfaiteurs, elles les soutiennent contre les obstacles, elles donnent les ressources nécessaires, elles se donnent elles-mêmes. Dans cette source permanente de sacrifices est la source vive de l'influence que la femme reprend dans le monde. En revenant aux vertus des siècles chrétiens, elle retrouve la place qu'ils lui avaient faite. Saint François de Sales, dans les neuf volumes de ses admirables Lettres, comme Fénelon, dans la plupart des siennes, s'adressent aux femmes. Bossuet prend les femmes comme les hommes pour sujet de ses oraisons funèbres, et donne aux vertus des uns et des autres la même immortalité. Ainsi, une fois de plus, les faits apportent une leçon. Quand la femme conforme sa vie à ses croyances, et, par cette fidélité à elle-même, accroît dans la société l'influence de l'Eglise, l'Eglise use de cette autorité pour accroître dans la société l'honneur, la dignité, l'importance de la femme.

VI

Comme s'il fallait que l'expérience contraire complétât la leçon, au catholicisme du dix-septième siècle succède l'incrédulité du dix-huitième.

La Renaissance avait voulu amoindrir le catholicisme, la Réforme le changer, la philosophie voulait le détruire. C'était le terme logique de la marche qui, depuis trois siècles, accoutumait l'esprit à s'enhardir hors de la vieille voie. Mais tandis que la Renaissance importait seulement à une caste de lettrés, tandis que la Réforme

avait détaché seulement par morceaux quelques nations de l'unité catholique, la philosophie s'attribuait un caractère d'universalité supérieure au catholicisme lui-même : elle prétendait être la raison, qui est la même dans tous les pays, et, dans chacun, s'adresse à tous les hommes.

Ces philosophes, les uns déistes comme Rousseau et Voltaire, les autres athées comme d'Alembert et Diderot, étaient d'accord pour penser que la raison, présent de Dieu ou du hasard, suffit à l'homme pour connaître et accomplir sa destinée. Par cela seul que les religions se disent supérieures à la raison, elles doivent être écartées par elle : le monde futur qu'elles promettent n'est ni accessible aux sens, ni démontrable avec certitude. Donc il faut vivre en attendant comme s'il n'existait pas, et suivre le seul guide qui soit certain en obéissant à la nature.

La doctrine qu'il faut croire seulement à l'évidence des démonstrations mathématiques ou des faits n'était pas française, mais née en Angleterre. Son inventeur était Bacon, ses premiers adeptes Hobbes et Locke. Mais les Anglais pensent comme ils agissent pour eux seuls, et leurs idées insulaires comme eux, tant qu'elles ne sont pas adoptées par des races plus conductrices d'influence, demeurent, pour parler comme un noble lord, dans leur « splendide isolement ». Les philosophes français chargèrent de poudre française les lourds projectiles du rationalisme anglais, et le tir des idées meurtrières commença avec les joyeuses clartés d'un feu d'artifice. L'histoire, les sciences, les fictions, l'ironie, le ridicule, furent, à la fois, dirigés contre le catholicisme. Et par une contradiction qui eût fait sourire un philosophe véritable, ces philosophes annoncèrent, sans autre garant que la parole de l'Evangile et malgré le démenti que leur infligeait l'expérience, une société où les hommes seraient libres, égaux et frères.

La générosité des espérances où survivait l'inspiration chrétienne fut certainement la cause première de l'enthousiasme que les femmes mirent à se déclarer philosophes, dans la société oisive et lettrée. Et l'on vit se renouveler le phénomène d'entraînement qui avait, sous la Renaissance, conduit pas à pas les femmes si loin par delà leurs premiers désirs. Quand on leur eut montré les résistances opposées par les forces de l'ancien régime, dont l'Eglise, à l'omnipotence de la raison, les femmes se détachèrent de la foi; quand elles furent devenues étrangères aux préjugés de la religion, on les pria d'abandonner les préjugés de la pudeur; on leur prouva que l'une sans l'autre n'avait pas de logique, et par principe de philosophie, elles oublièrent les principes de morale.

Or ces philosophes qu'elles croient, qu'elles admirent, qu'elles

reçoivent, dont elles soutiennent la réputation, dont elles satisfont les vices, ont-ils la reconnaissance du cœur? de l'estomac? de l'esprit? de la vanité? Quelle place nouvelle et meilleure préparent-ils à leurs amis? Cet éclat d'intelligence, cette promptitude de la pensée, cette délicatesse d'impressions, cette sûreté du goût, cette vaillance du sentiment, qui sont si remarquables dans les femmes du dix-huitième siècle, semblent ne pas exister pour les philosophes. Ils les considèrent à peine comme ces arts d'agrément qui aident à passer les heures et auquel il ne faut pas chercher d'objet plus utile. La femme pour eux est ce qu'elle était pour les lettrés de la Renaissance. Comme à la Renaissance, se trahit l'inimitié secrète que la chair met entre l'homme et la femme, quand le sentiment du devoir ne les rend pas respectables l'un à l'autre.

Ce siècle qui poussa à sa perfection la politesse française, exprime par toute sa littérature, dite galante, sa brutalité envers la femme. Quand il parle de sentiments, il n'exprime que des sensations. Interrogeons ses grands témoins, Diderot, Rousseau, Voltaire, Montesquieu.

Diderot, s'il n'était que lui-même, semblerait un petit compagnon. Mais Diderot est un être collectif. Il a assemblé, il représente les efforts de l'école qui avait écrit dans l'*Encyclopédie*, la Bible de l'incrédulité. Or, pour Diderot tous les obstacles apportés par les religions, les mœurs, à ce qu'il nomme la loi de nature, sont des barrières factices, arbitraires, gênantes, à abattre. Il trouve le modèle de la société qu'il rêve dans l'île d'Otaïti que Bougainville venait de découvrir. Il s'agit bien de l'influence que les femmes peuvent exercer sur leur temps, à cela les philosophes suffisent : les femmes ont accompli toute leur destinée si elles donnent aux philosophes, et même à ceux qui ne le sont pas, le plaisir, et se laissent cueillir comme les fleurs de l'île hospitalière[1]. Selon la juste et délicate observation de Legouvé, « Diderot les dégrade par la liberté même[2] ».

Rousseau, qui paraît avoir des soucis plus nobles, dans la femme songer à la mère, s'intéresser aux droits qu'ont sur elle les petits êtres nés d'elle, met, sans doute pour n'être pas troublé dans sa sollicitude pour les enfants des autres, les siens aux enfants trouvés. Ses conseils, judicieux quand ils recommandent à la mère le développement physique de l'enfant, ne vont pas au delà. Quand elle a donné son lait, elle a donné à son fils tout ce qu'il doit recevoir d'elle : les idées, les croyances se développeront seules. Dans le bambin qui mouille ses langes commence déjà le

[1] Diderot, Philosophie : Supplément au voyage de Bougainville.
[2] E. Legouvé, *Histoire morale des femmes*. Préface.

citoyen dont il faut respecter l'indépendance. Réduite aux fonctions de nourrice, dépouillée de sa mission et de la dignité véritables par la théorie du philosophe sur l'excellence de la nature, la femme n'a dans la vie qu'une vocation, un devoir, plaire à l'homme. Rousseau le dit en ces termes mêmes : « La femme est faite pour plaire à l'homme : si l'homme doit lui plaire à son tour, c'est d'une nécessité moins directe; son mérite est dans sa puissance, il plaît par là seul qu'il est fort. » Voici revenir l'inégalité de nature et de droits au profit de l'homme. Quand Rousseau trace le programme de l'éducation, c'est à l'homme qu'il pense et il écrit l'*Emile*. Il ne songe à la femme qu'à propos de l'homme, et s'il n'avait fallu marier *Emile*, *Sophie* n'eût pas été créée. Chaque trait de l'éducation accessoire que Rousseau improvise pour elle marque une infériorité de la femme. Elle n'apprendra aucune science, incapable qu'elle est de toute profondeur intellectuelle. Tandis que l'idée de Dieu sera présentée à l'homme seulement à l'âge où il sera capable de l'admettre par raison, l'idée de Dieu sera enseignée à la femme dès l'enfance, car s'il fallait attendre qu'elle eût assez de raison pour croire, sa vie finirait avant d'amener ce jour. Il suffit qu'elle étudie ce qui la rendra plus agréable à l'homme. « Toute l'éducation des femmes doit être relative aux hommes... Les élever jeunes, les soigner grands, leur rendre la vie agréable et douce », voilà qui suffit. La femme est une subalterne qui doit débarrasser l'homme des petites occupations, tenir le ménage : et l'on voit que Rousseau a épousé sa servante.

Voltaire qui avait mis sa gloire à défendre les opprimés, passé sa vie à louer les souveraines, eut toute sa vie à se louer des femmes; et de Ninon de Lenclos, protectrice de son enfance, à la marquise Du Châtelet, compagne passionnée de sa gloire, il en avait approché d'exceptionnelles par l'esprit, par le savoir; la grande Catherine lui avait montré que le génie même n'est pas le monopole d'un sexe. Dans les soixante-dix volumes de Voltaire, y a-t-il un mot de gratitude, de respect, d'affection vraie, de justice, de revendication pour elles? L'oraison funèbre de Mme du Châtelet se résume en cette louange : « Un grand homme dont le seul défaut était d'être femme. » Sauf dans les tragédies où l'obligation de donner à la femme les grands sentiments que le genre exige est peut-être pour quelque chose dans la médiocrité de son théâtre, Voltaire ne cherche, ne voit, ne peint de la femme que la chair, il n'aime qu'à rendre la femme tentante ou ridicule par l'obscène. Et la grande œuvre qu'il consacre à la femme est la plus honteuse de ses mauvaises actions, puisque n'épargnant pas même Jeanne d'Arc, la figure la plus chaste de

la femme et de notre histoire, et au contraire attiré par le sacrilège de l'outrage, il a livré au rire ignoble la virginité de celle qui avait sauvé la France.

Avec Montesquieu, l'on retrouve la décence : s'il a dans les *Lettres persanes* sacrifié au goût de son temps, il est un esprit grave, et il a cherché, avec le noble désir d'être utile, les lois de l'ordre dans l'humanité. Mais cette étude ne lui montre jamais dans la femme un ouvrier de cette civilisation qu'il voudrait accroître. A la femme il ne réserve que le rôle fixé en ces termes par l'*Esprit des lois :* « La nature qui a distingué les hommes par la force et la raison n'a mis à leur pouvoir d'autre terme que celui de cette raison et de cette force. Elle a donné aux femmes des agréments et elle a voulu que leur ascendant finît avec ces agréments[1]. »

Tant que dura l'ancien régime, ces opinions des philosophes n'étaient que du vent. Avec eux une oligarchie de raffinées et d'oisives était seule à accepter, par dévergondage d'esprit, les doctrines qui dégradaient leur sexe. Partout où la vie était laborieuse, les mœurs saines, la foi demeurait forte, la femme respectée.

Mais un jour vint où la Révolution française renversant l'antique édifice, transforma en lois les volontés des philosophes. Ce jour-là quels avantages la femme a-t-elle obtenu?

La Révolution proclame les droits de l'homme et du citoyen. Egale et fraternelle, aurait-elle, quand il s'agit de liberté, oublié la moitié de l'espèce humaine? Cela ne saurait être, et cela est. Quand il s'agit d'assurer à ceux qui sont délivrés une éducation conforme à leur destinée nouvelle, quelques logiciens, Sieyès, Condorcet, Lakanal, prétendent que la femme comme l'homme a droit à cette éducation. Mais les maîtres de la doctrine révolutionnaire, Mirabeau, Danton, Robespierre, ne consentent pas que la femme exerce aucune influence hors du foyer.

Tous pensent ce que Mirabeau a écrit dès les premiers jours comme pour ôter à la femme l'espérance : « La constitution délicate des femmes parfaitement appropriée à leur destination principale, celle de perpétuer l'espèce, de veiller avec sollicitude sur les époques périlleuses du premier âge et, dans cet objet si précieux à l'auteur de notre existence, d'enchaîner à leurs pieds toutes les forces de l'homme par la puissance irrésistible de la faiblesse ; cette constitution, dis-je, les borne aux modestes travaux du ménage, aux goûts sédentaires que ces travaux exigent, et ne leur permet de trouver un véritable bonheur et de répandre autour d'elles tout celui dont elles peuvent devenir les dispensatrices que dans les

[1] *Esprit des lois,* l. XVI, ch. II.

paisibles emplois d'une vie retirée[1] ». Les révolutionnaires, admirateurs de l'antiquité, n'y trouvent rien de plus conforme à la sagesse que ce partage : à l'homme, toute la terre, toutes les activités, toutes les gloires; à la femme, un écheveau de laine sous la lampe du foyer.

Non seulement la Révolution n'accroît pas les prérogatives de la femme, elle détruit celles qui, depuis l'avènement du christianisme, appartenaient à la femme. Par la dispersion des ordres religieux, elle destitue la femme de tous ses offices publics, elle remplace la charité volontaire de la femme par des fonctions salariées qui accroissent la part de l'homme. Ce foyer, du moins, où elle enferme si jalousement la femme est-il respecté? Le divorce par le simple consentement, l'égalité entre les enfants légitimes et les enfants naturels, la théorie que les enfants appartiennent à l'Etat et non à la famille, laissent-elles à ce foyer la permanence, l'honneur, des devoirs? Que reste-t-il à la femme, sinon, comme disait La Fontaine, assurer à l'homme pour le temps qui lui conviendra,

... Bon souper, bon gîte et le reste.

Napoléon ne corrigea envers la femme les incohérences des « idéologues » que par la logique de l'absolutisme masculin. Au moment où il enlevait à l'homme et au citoyen toutes les libertés, il lui donna un dédommagement; chacun d'eux en face de sa femme fut un petit empereur. Et comme cet empereur domestique règne encore, respecté des révolutions, il importe de rappeler ses droits.

L'homme protège, la femme obéit. La polygamie de l'homme n'est entravée que par une gêne, l'obligation de ne pas s'y livrer dans la maison conjugale. L'adultère de la femme seule est coupable aux yeux de la loi. Les enfants nés de désordres clandestins n'ont pas le droit d'établir contre leur père qu'ils lui appartiennent et qu'il a envers eux des devoirs; le premier venu peut s'assurer un état civil et une succession en prouvant la honte de sa mère. Dira-t-on pour consoler la femme de ces inégalités que tant d'indulgence pour l'homme est un aveu de l'immoralité masculine et que tant de rigueur contre la femme un hommage à son habitude de la vertu? Pourquoi alors ces précautions qui supposent la faiblesse de la volonté et l'incapacité de discernement? L'homme sous tous les régimes peut dissiper tout ou partie de la fortune qui appartient à sa femme. La femme ne peut être ni témoin dans les principaux actes de la vie civile, ni tutrice, sauf de ses enfants, comme si son intelligence ou sa

[1] *Travail sur l'éducation publique*, trouvé dans les papiers de Mirabeau aîné, publié par Cabanis. Imprimerie nationale, 1791.

sincérité étaient mineures, et surtout comme si ces infériorités de la femme étaient indélébiles. Pourquoi n'a-t-on pas tenté de les diminuer? Pourquoi en organisant l'université et l'éducation publique des hommes n'avoir rien tenté pour l'éducation publique des femmes? Parce que tous les esprits formés par l'incrédulité du dix-huitième siècle avaient le même dédain de la femme, la même défiance de ses facultés, et au fond la même crainte que, si elle les développait, elle fût moins admiratrice de son maître, et moins soumise à son bon plaisir.

Cette défiance, cette inimitié éclatent dans les aveux de tous les penseurs qui ne sont pas chrétiens : Gœthe jugeant d'après son expérience, n'imagine pas entre l'homme et la femme d'autre lien que ceux de la passion et s'écrie : « L'homme qui traîne des femmes après lui, ne tarde pas à être dévidé par elles comme une bobine. » Schopenhauer ajoute : « En tant que gardiennes de l'enfance, les femmes remplissent bien leur emploi; puériles et niaises elles-mêmes, restant enfants toute leur vie, elles forment un degré intermédiaire entre l'enfant et l'homme, lequel, à proprement parler, est le seul type de l'humanité [1] ».

Il se trouva heureusement de ces femmes pour continuer, au profit de la femme, l'éducation que ni la Révolution, ni l'Empire n'avaient organisée pour elle. Napoléon avait maintenu les lois révolutionnaires contre les ordres religieux, par crainte de leur indépendance politique : mais il n'avait peur que des hommes, il laissa se rétablir les ordres de femmes. Celles-ci reprirent donc leurs œuvres interrompues auprès des pauvres, des malades, des enfants; c'est par elles que l'enseignement des filles fut soutenu malgré l'indifférence des pouvoirs publics. L'Assemblée catholique de 1850 fut la première qui vota des écoles publiques de filles, et ces écoles auraient manqué de maîtresses, sans le concours des institutrices religieuses. Sous le second Empire, les pouvoirs publics restaient indifférents à la femme, c'est un évêque, Mgr Dupanloup, qui réclamait infatigablement pour elle une forte éducation.

Nous avons ainsi vécu, durant la plus grande partie du dix-neuvième siècle, avec une âme partagée. Dans les classes qui se disaient dirigeantes, les hommes avaient appris à l'école du dix-huitième siècle le scepticisme; ce scepticisme n'était pas intolérant; les hommes laissaient à l'autre moitié du genre humain la religion comme le plus inoffensif roman, comme une morale dont ils prêchaient, pour leur sûreté, le respect à leurs femmes, et dont ils enseignaient, pour leur plaisir, l'oubli aux femmes des autres.

[1] Schopenhauer. *Parerga et Paralipomena*, II, 650.

Il n'échappait pas à celles-ci que leur foi aux yeux des hommes était une présomption de faiblesse intellectuelle; plus d'une, sous ces regards d'ironie, sentait se troubler ses croyances. Mais l'immense majorité des femmes gardait la foi et la soutenait dans la nation.

C'est cette persistance qui a poussé, dans le dernier quart du dix-neuvième siècle, les adversaires du christianisme à changer de tactique. Reconnaissant, dans cette obstination du christianisme à vivre, l'influence de la femme, ils se sont décidés à en finir. Aux sceptiques tolérants ont succédé les incrédules fanatiques. Effacer enfin cette importune vision de dévouement continu, d'héroïsme silencieux, de compassion inlassable qui, sans cesse, sous les yeux de la France, associe dans sa pensée la grandeur de la femme à la vie du catholicisme; détruire les sociétés de dévouement qui, dans les écoles, les hôpitaux, les refuges, les orphelinats, les missions, étaient mêlées à la vie nationale; substituer partout à ces influences des influences laïques; mettre, bon gré malgré, les enfants qui seront les femmes de demain sous l'autorité de maîtresses philosophes; et achever l'incrédulité de la France par l'incrédulité de la femme : tel est le plan conçu, avoué, déjà en pleine exécution.

Ses auteurs ont le droit de dire qu'en organisant l'enseignement des femmes, ils ont été habiles, généreux des deniers publics : ont-ils le droit d'ajouter qu'ils ont prouvé leur dévouement à la femme et sont ses meilleurs amis. Leur titre auprès d'elle est de lui rendre le même service que lui rend l'Eglise. Ils le rendent à peine depuis autant d'années que l'Eglise de siècles. Leur souci d'enseignement est en contradiction avec l'hostilité traditionnelle de l'esprit laïque à la culture et à l'importance de la femme. C'est l'obstination de l'Eglise qui les a contraints de se faire éducateurs. Et il s'agit moins pour eux de ce qu'ils veulent faire apprendre à la femme que de ce qu'ils veulent lui faire oublier. Mais pour qu'elle se fie à eux, que pensent-ils d'elle? Et fût-elle aussi docte que les femmes de la Renaissance, et égalât-elle en esprit et en grâce intellectuelle les femmes du dix-huitième siècle, elle sera traitée comme elles?

VI

Mais au moment où les incrédules croient s'assurer l'avenir en détachant du catholicisme la moitié du genre humain qu'ils n'ont pas, ils sont eux-mêmes menacés dans leur pouvoir par la logique de leurs propres doctrines. Et le socialisme, dauphin rouge de la libre-pensée, dit brutalement qu'elle ait à céder la place et qu'il est majeur.

Dès la Révolution française, l'incrédulité, en retenant sur la

terre toute l'espérance humaine, préparait le socialisme. La force des conséquences avait été depuis tenue en suspens par la force du catholicisme. La doctrine de celui-ci sur les biens de ce monde, remettait de la justice dans l'inégalité des conditions. Sans doute nombre de baptisés ne se souvenaient guère que les riches sont les économes des pauvres, que les uns ont en superflu l'argent, le savoir et le loisir, pour mettre cette surabondance au service des déshérités, que cette assistance sous toutes les formes est, outre son efficacité contre les misères matérielles, le seul remède aux haines entre les classes, le baiser de paix. Mais d'autres donnaient ce baiser si généreusement qu'ils étaient les propitiateurs entre l'égoïsme des oublieux et les colères des oubliés. Et telle vie offerte tout entière à l'humanité pour Dieu suffirait à compenser les égoïsmes d'un grand nombre. Et c'étaient surtout les femmes qui, vouées aux œuvres de charité, savaient le mieux guérir la haine en soignant la souffrance, et transformer les cris de colère en murmures de gratitude. Mais, à poursuivre depuis la Révolution, à précipiter sans relâche depuis vingt années la ruine de l'action catholique, les incrédules ont fini par renverser la digue qui les protégeait eux-mêmes. Aujourd'hui le prolétaire reçoit le secours du dévouement religieux avec un cœur fermé à la justice par les préjugés philosophiques, en tous cas il croit que ces dévouements condamnés par l'Etat épuisent leurs derniers bienfaits.

La conséquence est qu'auprès de lui rien n'intercède plus pour la société dont il est victime. Elle lui apparaît divisée en deux camps : les privilégiés, qui ont souci d'eux seuls et s'assurent toutes les jouissances de la vie; les déshérités, qui de la vie connaissent uniquement le labeur, les privations, les angoisses. Cette différence a pour cause l'accaparement par certains des biens destinés à tous et qui, s'ils étaient communs entre tous, laisseraient à chacun une part égale de bonheur. Puisque les déshérités sont le nombre, ils sont la force en même temps que le droit, et pour rétablir la justice dans le monde en reprenant leur part, il leur suffit de vouloir. Et comme tout le bonheur tient dans la courte vie qui, à chaque instant, le dévore en s'enfuyant elle-même, ils ne peuvent attendre.

De même que la philosophie de la Révolution a fourni au socialisme la raison d'intervenir, elle lui a fourni le moyen de s'imposer. C'est surtout pour lutter contre l'influence religieuse qu'elle a fait appel à l'autorité de l'Etat, écrasé sous la loi le droit de l'individu, détruit de force la vie spontanée des associations, dirigé l'enseignement, transformé la charité même en administration, établi sur les ruines de tout ce qui était libre l'omnipotence de l'Etat. C'est

cette omnipotence de l'Etat que le socialisme veut saisir à son tour. Si l'Etat peut légitimement employer ses contraintes à combattre une croyance fausse sur une hypothèse de vie future, combien plus a-t-il compétence pour combattre un désordre qui étend l'iniquité sur toute la vie présente! S'il a le devoir de veiller au partage égal de l'héritage paternel entre les enfants d'une famille, combien son devoir est-il plus impérieux d'assurer le partage égal entre tous des biens faits pour tous! Il peut donc exproprier, pour cause d'utilité publique, la minorité usurpatrice de ces biens communs et empêcher par ses lois que l'accaparement recommence.

Or, le socialisme lui aussi comprend que pour réussir il lui faut l'aide de la femme. Bebel l'a dit : « Où elle sera, sera la victoire. » Et comme Bebel, dans son livre *la Femme*, tous les penseurs socialistes affirment que la victoire du socialisme sera l'émancipation de la femme.

Le socialisme continue la lutte religieuse que le scepticisme bourgeois a commencée, et la pousse avec plus d'énergie, car les superstitions, en prolongeant les espoirs mystiques du genre humain, lui ôteraient le courage du saut dans l'inconnu, qui est le premier pas vers le bonheur. Pour conquérir à l'athéisme les femmes, il reproche à l'Eglise les iniquités dont elles souffrent. Il a besoin d'ignorer que ce qu'il réclame de raisonnable a été ou obtenu ou demandé par l'Eglise au temps où elle inspirait les lois et les mœurs : et, comble d'injustice, ce sont les lois imposées aux femmes malgré l'Eglise par l'incrédulité qui sont invoquées comme les suites du catholicisme et sa condamnation.

Le socialisme, il est vrai, promet à la femme ce que les philosophes bourgeois lui ont toujours refusé, une condition semblable à celle de l'homme. La société socialiste est organisée pour le travail et pour le plaisir. Par le travail, chacun s'assure la possession des choses nécessaires à sa vie et aussi les loisirs où chacun cherchera son bonheur préféré. Le socialisme promet à la femme égalité dans le travail, égalité dans les joies de la vie.

La femme, pourvue par l'Etat de la même instruction que l'homme, pourra comme lui consacrer à toutes les professions la somme de travail nécessaire pour pourvoir aux besoins de la vie. Si cette égalité n'est pas aussi parfaite qu'il faudrait, si le socialisme n'a pas encore trouvé le moyen de partager entre l'homme et la femme les mois de grossesse, du moins réduit-il au moindre mal l'infériorité où cette charge met la femme dans sa concurrence avec l'homme. Dès qu'elle a mis son enfant au monde, les institutions multiples lui épargnent l'embarras de le nourrir, de le

soigner, de l'instruire et permettent à la mère de reprendre sans tarder sa place dans sa profession ; car elle ne doit pas être frustrée du gain quotidien qui lui donne du temps pour l'essentiel de la vie : le plaisir.

Le plus universel, le plus délicieux des plaisirs qu'offre la nature est l'amour. Il faut qu'il soit facile, c'est pourquoi les chaînes, les obstacles, les lenteurs que lui opposent les lois du mariage sont supprimées. La femme reçoit du socialisme les droits que se sont donnés les hommes : fidèle à ce qu'elle aime, pour le temps qu'elle aime, et si elle aime surtout l'infidélité, docile sans honte à ses penchants, elle n'aura plus à lutter contre elle-même. Cette existence nouvelle réduira la vie domestique et les affections de famille qui, servitudes pour la femme, enferment dans leur cercle trop étroit son activité, son intelligence et son cœur. Par toutes ces puissances devenues libres, la femme sera en rapport avec la société tout entière, et trouvera dans l'étude, dans les arts, dans le sentiment de la solidarité sociale et la vision du progrès humain, la source des constantes joies [1].

Pour garantie de cette égalité, le socialisme offre à la femme les droits politiques, et comme les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes, il semble remettre ainsi à la femme le soin de régler elle-même le sort qu'elle désire.

A quoi, en réalité, sont réduits ces avantages? Sans triompher des contradictions qui séparent les écoles socialistes, il suffit du principe sur lequel toutes sont d'accord : le socialisme a charge d'empêcher que l'inégalité vicie le partage de la richesse humaine. On y pourvoira en fixant le temps de travail qui sera demandé à chaque être? Or la vigueur de la femme n'égale pas celle de l'homme. La même durée de travail sera-t-elle demandée à l'homme et à la femme? L'égalité serait blessée au profit de la femme, puisque pour moins de richesse produite, elle aurait droit à autant de repos et de plaisirs que son compagnon masculin : elle vivra en partie aux dépens de l'homme. Pour corriger cette inégalité, demandera-t-on à la femme un temps plus long de travail qu'à l'homme? Ici commence pour la femme le danger. Jusqu'ici, les conflits d'intérêts se débattaient hommes contre hommes : les femmes se trouvaient défendues par leurs maris et leurs pères, le lien familial confondait les intérêts et le sort des deux sexes. L'organisation socialiste met la femme dans un camp, les hommes dans l'autre, en rivaux. De là à la tentation pour l'homme d'évaluer trop bas l'activité de la femme, et vivre en

[1] Voy. Bebel, *la Femme dans le passé, le présent et l'avenir.* In-8° carré.

quelque mesure aux dépens d'elle, il y a moins loin qu'on ne pense. Se fiera-t-on à la générosité de l'homme? Pauvre caution. Dans les pays où la femme s'emploie le plus comme ouvrière, il a fallu protéger par des lois son salaire contre l'avidité de maris qui prétendent être entretenus par lui, et dépensent pour eux seuls ces ressources qu'ils n'ont pas gagnées et qu'ils dérobent à leur famille. Si l'égoïsme de l'homme est si brutal contre les êtres qui lui sont le plus proches, comment l'homme serait-il généreux envers la multitude des femmes qui lui seront étrangères? On sait quelles injustices fait commettre à de très honnêtes gens l'esprit de corps; j'ai bien peur que l'esprit de corps ait son égoïsme le plus parfait dans l'esprit de sexe, et que l'homme devenu rival de la femme songe à exploiter le labeur de cette rivale au profit de sa propre paresse. Qui sera juge alors si les prétentions de l'homme seront équitables ou abusives? Et la femme, plus nombreuse que l'homme, eût-elle en sa faveur les lois, qu'importe si l'homme appelle des lois à la force? Ce jour-là, la femme devra céder, et gagner son pain quotidien aux conditions fixées par l'homme. Dans cette société, la femme tôt ou tard redeviendra cette sorte d'esclave que l'antiquité estimait le plus malheureux de tous, l'esclave public, celui qui n'avait pas de maître particulier, mais ayant pour maître l'Etat, c'est-à-dire tout le monde, n'avait à attendre de personne ni pitié, ni justice, ni affranchissement.

Si tel sera le travail, quel sera le bonheur? Le principal est celui que prennent aujourd'hui les hommes débauchés. Peut-être aurait-il convenu d'examiner d'abord s'ils sont heureux eux-mêmes, et de lire sur leurs traits la lassitude douloureuse et la tristesse grandissante de ce qu'on nomme les vies joyeuses. Et le socialisme ose offrir à la pudeur de l'épouse cette succession de baux temporaires que la fantaisie contracte et rompt? Au cœur de la mère, cette vie étrangère à ses enfants? Aux goûts de la femme une existence d'atelier, de cercle, de bibliothèque, d'institutions collectives et banales, sans l'indépendance et le charme du chez soi. L'insultante méprise de croire que la joie de la femme soit les dépravations du cœur! de ne pas comprendre que le temps donné par elle aux siens, ne fût-il pas payé, n'est pas perdu si tout ce temps est du bonheur! Comment Bebel, qui, sous prétexte de suivre la nature, cherche dans les animaux des exemples pour nous, n'a-t-il pas vu que chez les fourmis et les abeilles, celles qui travaillent sans cesse ne sont pas les mères?

Et quand auront passé quelques années? La femme chrétienne vieillit au foyer où tout raconte à son mari, à ses enfants, sa

vie, ils savent que sa vie s'est usée à leur service, ses rides leur rappellent l'âge de sa bonté, ses infirmités la rendent vénérable, la prévision qu'on n'aura peut-être plus beaucoup de jours à l'aimer ajoute quelque chose de plus tendre aux respects dont on l'entoure, elle sent, jusque dans le froid de la mort, la chaleur de larmes qui la pleurent. Mais quand la femme, après avoir donné quelques années aux libertés offertes par le socialisme, atteindra l'âge de disgrâce où le corps perd la beauté et la force, et ne sera plus bonne ni pour le travail ni pour le plaisir, où seront les compagnons de ses joies? Ils n'aimaient que sa jeunesse, ils ont fui avec elle. Les enfants nés de ces rencontres? Leur mère leur est une étrangère qui, si elle les a mis au monde, les y a surtout abandonnés. Son foyer sera une solitude où son cœur se glacera près de cendres éteintes. Même quand elle n'aurait pas à redouter les atteintes de la faim, grâce à la providence de l'Etat, cette indigence d'affection sera le fléau de ses dernières années. Elle se sentira à son tour étrangère à la grande machine qui tranche à des milliers d'êtres comme elles leur part de pain quotidien; elle se sentira à charge à la communauté qui travaille; elle se sentira déchue des puissances que la société nouvelle reconnaisse; les yeux les moins durs pour elle seront ceux des indifférents; il n'y aura qu'elle à pleurer sur elle-même. Est-il un plus horrible sort que l'existence offerte par le socialisme à la femme de l'avenir?

VII

Telles sont les doctrines qui plaident leur cause devant la femme. A elle de les juger.

Le socialisme a beau émouvoir la bonté de la femme par la vision de maux et d'injustices trop réelles. Il propose pour remède des maux plus grands encore. Le cœur de la femme acceptera-t-il une doctrine qui ne lui laisse ni foyer, ni mari, ni enfants. L'intelligence de la femme acceptera-t-elle une doctrine qui, enlevant à la femme cette solidarité avec l'époux choisi par elle et les fils nés de leur union, lui enlève tout allié, tout protecteur parmi les hommes, sépare les deux sexes en deux armées ennemies, et prépare à la femme, par un inévitable antagonisme, un inévitable esclavage.

La philosophie qui croit toute notre destinée enfermée dans la vie terrestre et qui, sans même chercher, comme le socialisme, un remède aux iniquités présentes, instruit seulement ses adeptes à cueillir vite chacun pour soi son bonheur, séduira moins encore les femmes. Elle est trop inconséquente pour satisfaire leur logique

exigeante, elle est trop étroite pour laisser place à leurs élans vers l'idéal; elle est trop égoïste pour satisfaire à leur plus noble instinct, la croyance que le bonheur est une communion, et que le posséder est le répandre. Et les femmes mêmes qui, tentées par ce bonheur avare, seraient prêtes à refuser leur attention à la souffrance, à l'injustice humaines, comme à des mendiants importuns, et se contenteraient de partager avec les privilégiés de la vie les biens matériels comme les plaisirs et la richesse, intellectuels comme les lettres, les arts, l'influence, l'autorité, la gloire, seront, par l'intérêt même, préservées d'une telle duperie. Car toute l'histoire de l'esprit humain leur répète que le scepticisme, s'il cherche partout et en tout son seul avantage, ne fait pas exception pour la femme, et d'elle aussi veut seulement le plaisir. Elles ne se laisseront pas pousser par l'artifice de ses empressements à la place où il veut qu'elles tombent; elles comprendront que c'est un misérable triomphe de commander seulement aux sens de l'homme; elles n'admettront jamais que leur unique destin soit, après avoir ou manqué ou gardé quelques années cet humiliant empire, d'aller où vont les vieilles poupées.

La certitude d'une autre existence, qui répare les épreuves, les scandales, celle où toutes les aspirations hautes, tous les bons vouloirs, tous les mérites, que le monde écrase de son poids indifférent, trouveront justice et récompense, est nécessaire à l'être humain. Et la femme, dont la vie est le moins faite par elle-même, qui a le plus à souffrir par la faute des autres, a surtout besoin de trouver contre le présent refuge dans cet avenir.

C'est pourquoi elle gardera l'âme religieuse. Mais toutes les religions ne lui apportent pas une égale force et un égal espoir.

Les seules dignes de ce nom, celles qui se réclament du Christ, enseignent toutes la même morale : mais une seule donne à la femme les moyens de conformer, avec toutes les puissances de son être, sa vie à ces préceptes. Les Eglises protestantes ou orthodoxes, dépendantes des pouvoirs politiques n'ont pas la puissance de rénovation que la société religieuse a besoin de déployer contre les décadences des sociétés humaines : ce sont ces sociétés qui disent à ces Églises dans quelle mesure elles se sentent malades, consentent à être corrigées, et le jour où dans ces pays protestants ou orthodoxes, le pouvoir tomberait aux mains d'incrédules, éclaterait l'impuissance fondamentale de ces Églises. En tout temps, les unes ou les autres dépouillent la femme des prérogatives qui lui sont nécessaires pour accomplir sa vocation. Cette vocation est ou de perpétuer ou de consoler l'humanité. Le divorce, que toutes ces religions autorisent, met

quelque chose de fragile dans la dignité du mariage; il autorise et rend inévitable des réserves dans l'union d'époux qui peut-être deviendront un jour étrangers l'un à l'autre; il donne aux enfants qui voient leur père et leur mère dégagés de tout lien et unis ailleurs l'impression d'une famille détruite, le sentiment d'être orphelins, malgré la nature, il ébranle de toutes parts la famille.

La vocation de la femme qui n'est pas mère est de se consacrer à une famille plus vaste, à la race toujours féconde des malheureux. Mais, dans les Eglises dépourvues d'ordres religieux, ces efforts n'ont ni direction ni permanence, tout est suspendu à la volonté et à la vie individuelles, les deux plus fragiles choses du monde et, si admirables que soient certains dévouements, ils sont toujours les tentatives d'un zèle isolé contre l'immensité séculaire des douleurs et des abus, ils ne permettent aux vertus de la femme de donner toute leur efficacité sociale.

S'il faut reconnaître et admirer la profondeur de la croyance et la plénitude du zèle dans la plus vivante des Eglises séparées, le protestantisme, la même justice oblige de constater que le protestantisme vit en se défendant contre ses principes. La libre interprétation des Ecritures tendait à faire autant de croyances que de croyants et préparait l'anarchie religieuse : dans tous les pays protestants, l'Etat a choisi des symboles, fixé des articles de foi, tenté d'introduire l'unité par l'autorité, bien que cette autorité soit contraire à l'essence du libre examen. Les Etats ont mis à profit cette autorité pour contenir la chair comme l'intelligence : le divorce que les réformateurs voulaient libre a été restreint à des motifs précis et graves, entouré de lenteurs, chargé de dépenses, et si l'on n'osait le détruire en droit, rendu en fait inaccessible à la plupart. D'accord que la suppression des ordres religieux a été un malheur pour les peuples, et qu'ils y ont perdu de grands services d'utilité publique, l'on essaie, vainement d'ailleurs, de rétablir avec les diaconesses la tradition rompue et les œuvres détruites. L'enseignement de la femme n'est pas restreint au programme de Luther et de Calvin, il s'est accru de connaissances inutiles à la femme si elle est la servante de la maison, seulement nécessaires à la femme faite pour un rôle social, c'est-à-dire à la femme telle que l'a définie et élevée l'Eglise. Heureux illogisme, mais embarrassant pour la Réforme : car si une autorité religieuse est nécessaire pour maintenir la communion des croyances, si le divorce est destructeur de la famille, si la vie monastique est utile même aux nations, si la femme a à remplir un rôle social, comment le protestantisme, fondé sur la négation de ces vérités, serait-il vrai? Comment se peut-il dire une perfection du catholicisme,

s'il dure par desemprunts faits à la doctrine catholique?

Seul le catholicisme apparaît comme la réalisation parfaite du dessein écrit au premier livre de la Genèse : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul : donnons-lui une aide. » Tout est disposé par le catholicisme pour que cette aide atteigne sa plus grande efficacité. Le mariage indissoluble donne à la famille sa force stable. Il permet à la mère de n'être interrompue que par la mort dans sa tâche envers ses enfants. Il lui donne la certitude d'une dignité que ses fautes seules pourraient lui ravir. Non seulement il attache à jamais son bonheur au bonheur qu'elle donne à son mari dans la vie domestique, mais il la pousse à devenir sa collaboratrice partout où elle peut seconder son effort, à le soutenir dans la mauvaise fortune, à le défendre contre tous, contre lui-même, et jusqu'au bout : tout cela devient naturel par le sentiment de l'irrévocable, par la fusion accomplie de deux existences en une seule.

Et pour les femmes qui ambitionnent une tâche plus haute encore, se sentent attirées vers la misère humaine, le catholicisme a préparé aussi une destinée. Il les a vues assez nombreuses pour diminuer les souffrances et les iniquités du monde. Pour rendre leur effort ordonné, fécond, durable, il a créé les ordres religieux, il a, par des offices glorieusement humbles et simplement héroïques auprès de toutes les misères, assuré à ces femmes la vénération du monde, et répandu sur tout leur sexe l'honneur de leurs vertus.

Les femmes doivent d'autant plus être attachées au catholicisme qu'elles sont plus soucieuses d'action, car il la suscite et la règle; de justice, car il l'enseigne; de paix sociale, car il la maintient.

A la base de tout effort il faut non un doute, mais une foi. Et puisque les jours semblent revenus des grandes luttes qui l'ont tant de fois menacé, il convient que les jours reviennent où les femmes lui apportent leur témoignage et leur énergie. Le soutenir, c'est rester fidèle à toutes ses institutions menacées, c'est en préparer la victoire sur les préjugés qui les méconnaissent et sur les lois qui les détruisent. C'est là le commencement de l'action sociale où les circonstances convient la femme; servir ces grands intérêts, c'est pour la femme servir sa propre cause. Les attaques dirigées contre lui sont en réalité dirigées contre elle : le socialisme fait d'elle l'ennemie, l'incrédulité le jouet, les autres religions la subalterne, le catholicisme seul la compagne de l'homme. Si elle défend le catholicisme, le catholicisme la défendra.

Etienne LAMY.

L'UNITÉ MORALE DE L'ARMÉE

Dernièrement, dans une séance du Sénat, M. le ministre de la guerre a cru pouvoir contester l'existence de l'unité morale de l'armée, pour se défendre du reproche qui lui était adressé d'y avoir porté atteinte.

En dépit de tout, la majorité du Sénat a sanctionné par son vote les déclarations ministérielles. Aussitôt après, quelques voix se sont élevées dans la presse, soit pour protester énergiquement contre le langage du chef de l'armée, soit pour l'approuver sans réserve.

Il serait profondément regrettable qu'une question d'une si haute gravité eût, d'une manière définitive, le sort de ces motions banales comme en emporte, pour ainsi dire chaque jour, dans l'oubli, le tourbillon des débats parlementaires. Elle mérite d'être reprise devant l'opinion publique, ne serait-ce que pour prévenir les interprétations fâcheuses que l'on pourrait donner, sciemment ou non, aux paroles du ministre, aussi bien et peut-être encore plus à l'étranger qu'en France.

*
* *

S'il est vrai, comme le ministre de la guerre l'a affirmé, — probablement d'accord avec les autres membres du gouvernement, que l'unité morale de l'armée est encore à faire, il en résulte pour lui le devoir, en quelque sorte sacré, de faire revivre cet élément capital d'ordre et de cohésion, non par des moyens détournés et de mesquins expédients, encore moins par des procédés sournois et tracassiers contre les individus ou par des exécutions violentes, mais par des actes touchant au fond des choses et ménageant les personnes, en un mot, visant à atteindre le mal dans son principe. C'est un remède héroïque à administrer résolument à un grand corps malade, mieux encore une reconstitution de ses forces à entreprendre sur des bases nouvelles.

Quelque diligence que l'on apporte, d'ailleurs, dans ce cas, à réaliser les réformes nécessaires, on ne parviendra pas à dissimuler à la vigilance, toujours en éveil, de nos amis et de nos ennemis, l'état de faiblesse de l'armée résultant de cette situation et les causes qui l'ont amené. A la vérité, il n'existe aucun moyen pratique d'empêcher nos ennemis de nous observer, mais nous devrions, au moins, désormais, cesser de nous offrir en spectacle à ces officiers étrangers, amis de la France, qui recherchent le contact de notre armée autant pour la bonne et franche camaraderie qui les attend dans nos rangs, que pour les enseignements à tirer de l'étude de nos institutions militaires.

Mais le ministre de la guerre a-t-il présenté, sous son véritable jour, la question soulevée au Sénat? Est-il donc vrai que l'union morale du corps d'officiers n'existe plus?

Nous n'admettons pas que le ministre ait eu, un seul instant, la pensée de nous dépeindre les officiers comme sérieusement désunis, dans l'unique but de s'attribuer ensuite le mérite de les avoir réconciliés. Mais, peut-être, ne s'est-il pas suffisamment rendu compte de l'état d'esprit de l'armée; peut-être encore a-t-il été conduit, sous l'empire d'idées préconçues, auxquelles la politique n'est pas étrangère, à grossir démesurément quelques dissentiments dans la manière de voir des officiers.

Malheureusement, les paroles qu'il a prononcées à la tribune du Sénat n'ont pas moins d'importance, s'il y a erreur de sa part, que dans le cas où le mal dénoncé serait un fait accompli. Disons-le hautement, avec l'unique souci de la vérité et du bien de l'armée : *l'unité morale de l'armée existe réellement.*

Et, d'abord, qu'est-ce que l'unité morale de l'armée? Quel rôle joue-t-elle dans cet immense édifice militaire que, depuis quelques années, tant de mains perfides travaillent sans relâche à ébranler dans ses fondements.

On peut dire « union morale des officiers » pour « unité morale de l'armée ». L'union morale des officiers se compose de leur respect sans bornes pour la discipline, principale source de l'esprit militaire, de la communauté de leurs sentiments de dévouement au drapeau symbole de la patrie, de la haute idée qu'ils se font de la grandeur de leur mission, de l'estime qu'ils professent les uns pour les autres, de la confiance qu'ils ont dans leurs chefs, de leur affection pour leurs égaux, et de leur bienveillance à l'égard de leurs inférieurs.

C'est le lien puissant qui réunit et retient, comme en un faisceau indestructible, les forces vives représentées par l'armée; c'est le palladium de nos espérances.

« L'union des officiers a existé de tout temps en France, a déclaré le ministre de la guerre. N'insistons pas sur ce que cette allégation présente de trop absolu, et même de contraire à la vérité historique. Le point essentiel du discours du ministre se rapporte à l'absence d'union dans le corps d'officiers, dont il indique lui-même l'origine dans les termes suivants : « Je le dis et le dis bien haut, nous avons traversé une suite d'accidents exceptionnels, une époque où les sentiments de défiance entre camarades, de haine même jusqu'à un certain point, se sont introduits dans notre corps d'officiers. » Il s'agit ici de l'état d'esprit — exceptionnel à la vérité — qui s'est manifesté parmi les officiers à l'occasion des procès Dreyfus et des affaires qui s'y rattachent.

Que ces procès et les circonstances dont ils ont été entourés aient engendré des dissentiments parmi les officiers, nul ne songe à le contester; mais en conclure que l'unité du corps d'officiers s'en trouve compromise et le déclarer du haut de la tribune parlementaire est singulièrement hors de proportion avec les effets réels de ces dissidences passagères.

Nous sommes fermement convaincu qu'il ne se serait produit aucun choc d'opinions tirant à conséquence, si le chef de l'armée, au lieu de prendre systématiquement parti pour l'infime minorité des défenseurs de l'ex-capitaine tout en tenant pour définitif le jugement rendu, s'était trouvé en communauté de vues, comme ses prédécesseurs, avec la grande majorité du corps d'officiers. N'est-ce pas de cette minorité que sont parties les attaques dirigées contre les chefs de l'armée et qui ont préludé aux injures dont l'armée tout entière a été et continue d'être abreuvée ailleurs? N'est-ce pas dans les rangs de la majorité que se trouvent les victimes des mesures de rigueur ministérielles?

Il est à craindre que ces mesures n'aillent à l'encontre du but que le ministre déclare poursuivre. Loin de faire disparaître les dissentiments dont il s'agit, elles tendent à développer des germes de division. En tout cas, les serviteurs du pays qu'elles atteignent, n'étant ni des moins méritants, ni des moins distingués, l'impression que leur disgrâce produit sur l'esprit du plus grand nombre, ne favorise en aucune façon l'apaisement. Le sourd mécontentement qui en résulte se laisse peut-être pénétrer chez les plus irritables, mais, dans l'ensemble, il se refrène lui-même, tant est vif, chez tous, le sentiment des devoirs qu'impose la discipline. Quelques duels provoqués par les suites de « l'Affaire » ne sont pas suffisants pour que l'on se croie en droit d'avancer que « la haine » s'est introduite dans les rangs des officiers; on peut même s'étonner qu'ils n'aient pas été plus nombreux, si l'on considère que les

moyens employés pour les prévenir ne sont pas toujours ceux qui conduisent le plus sûrement à ce résultat.

Mais, d'après le ministre lui-même, l'atteinte grave portée à l'unité morale des officiers proviendrait aussi d'une autre cause. Dès le début de son discours, il a signalé, comme distinctif de cette unité, la composition de l'armée où n'existe pas, a-t-il dit, « dans tous les grades, dans tous les rangs, la même proportion que celle qui se retrouve dans la masse de la population française »; où, en d'autres termes, empruntés au même discours, « toutes les classes de la société ne sont pas représentées ». Soit dit en passant, comment ne pas être surpris qu'aucun des ministres de la guerre qui se sont succédé depuis quinze à vingt ans n'ait révélé ce principe de désunion dans le corps d'officiers; tandis qu'ils restaient muets sur ce point, de nombreux orateurs parlementaires, gouvernementaux et autres, chefs de parti et suivants plus ou moins obscurs, ne négligeaient aucune occasion de célébrer la reconstitution de l'armée comme une œuvre glorieuse, à laquelle ils avaient participé sans se douter qu'elle manquait d'une de ses premières assises.

Pour nous, jusqu'à présent, nous avions toujours pensé que la source principale de force morale pour l'armée résidait dans ce fait qu'elle embrasse des officiers de toutes les couches sociales, depuis la plus humble roture jusqu'à l'aristocratie la plus élevée; la question de savoir si, au sein de ce corps compact des officiers, les différentes classes de la société sont représentées dans telle ou telle proportion, ne nous avait pas préoccupé. Fils de paysans et d'ouvriers, fils de bourgeois et de grands seigneurs, nous semblaient merveilleusement mélangés, intimement fondus bien plus qu'ils ne le sont dans la nation elle-même, et formant un tout homogène, pour ainsi dire indivisible, grâce à l'incomparable moule où ils sont jetés de par la discipline militaire. Les témoignages que nous avons recueillis, — nous et d'autres, — de la bouche d'officiers étrangers, au sujet de cette cohésion et de notre concorde, nous avaient renforcés dans nos convictions. Il paraît que nous nous étions trompés : l'unité morale des officiers serait à refaire.

C'est « un article » paru dans le *Temps* qui aurait ouvert les yeux au ministre sur le manque de proportionnalité des classes dans le corps d'officiers, et telle serait la source, ou une des sources, de la désunion. Les passages de son discours où il s'explique sur ce point méritent d'être reproduits textuellement. Voici le premier : « Je reconnaîtrai l'union de l'armée et du pays, quand l'armée sera réellement, par suite des choix, par suite des

nominations qui se seront produites dans les hauts grades, quand j'y retrouverai à l'état normal, la représentation de toutes les classes de la société. » Un peu plus loin, le ministre dit que l'article en question compare : « Au point de vue de leurs origines sociales, le classement des officiers lorsqu'ils étaient sous-lieutenants, et leur classement dans les hauts grades », et qu'il montre « à quel point et dans quel sens, entre le commencement et la fin de leur carrière, se modifie le classement normal et proportionnel observé dans le grade de sous-lieutenant ».

Nous sommes d'autant plus disposés à accepter, comme exacts, les résultats intéressants auxquels a conduit cette recherche, qu'ils s'accordent avec nos prévisions, mais, ainsi que nous essaierons de le démontrer, ils ne justifient pas, du moins avec nos institutions existantes, l'opportunité d'un remaniement de la composition du corps d'officiers au point de vue des classes sociales auxquelles ils appartiennent; dans tous les cas, ce remaniement ne peut produire, d'une manière durable, les effets qu'on en attend.

On dit communément que le service militaire obligatoire a eu pour conséquence de faire de l'armée « la représentation du pays ». Une telle représentation, pour être réelle, entière, implique, semble-t-il, que tous les Français sans exception, non seulement sont admis à servir dans le rang comme soldats, mais encore peuvent s'élever aux différents grades de la hiérarchie, y compris les plus élevés. Il faudrait, avant tout, pour en arriver à ce point, que l'enseignement fût gratuit dans les établissements universitaires et dans les écoles militaires; dans ce cas, les régiments et les écoles s'ouvriraient à tous. Nous n'en sommes pas là, à beaucoup près. Aussi, certaines conceptions en matière d'organisation militaire, si séduisantes qu'elles soient en apparence, resteront-elles encore longtemps lettre morte. En particulier, pour que le corps d'officiers représente exactement le pays, des institutions nouvelles seraient nécessaires. Jusque-là, comme nous allons le montrer, les classes élevées y figureront pour une part proportionnelle plus grande que celle qui est échue aux autres [1].

[1] Nous disons « classes élevées » pour classes riches ou élevées (aristocratie de naissance, haute finance, haut commerce, haute industrie, bourgeoisie aisée, fonctionnaires de rang élevé et de rang moyen), et « classes inférieures » pour classes pauvres ou peu aisées (petite bourgeoisie, fonctionnaires de rang inférieur, paysans, ouvriers et artisans).



Le ministre de la guerre pourvoit, chaque année, du grade de sous-lieutenant un certain nombre de jeunes gens, les uns provenant des hommes de troupe et ayant satisfait aux examens de sortie d'une école de sous-officiers (Saint-Maixent pour l'infanterie, Saumur pour la cavalerie, Versailles pour l'artillerie et le génie), les autres sortant directement, soit de Saint-Cyr, soit de l'école d'application de l'artillerie et du génie de Fontainebleau[1]. Chacune de ces catégories comprend des officiers appartenant à la fois aux classes élevées et aux classes inférieures dans des proportions variables d'une année à l'autre. Néanmoins, les classes élevées sont plus particulièrement représentées à Saint-Cyr et à Fontainebleau.

Il est certain que le ministre de la guerre, appelé à régler annuellement le nombre des admissions dans les diverses écoles, pourrait modifier, jusqu'à un certain point, la composition de l'armée, dans le grade de sous-lieutenant à l'avantage des classes inférieures, par exemple en augmentant le nombre des élèves à recevoir à Saint-Maixent et à Versailles, et en diminuant d'autant celui des jeunes gens à admettre à Saint-Cyr et à Fontainebleau; il pourrait aussi réduire le nombre des admissions dans ces deux dernières écoles sans combler le déficit. Il est à remarquer que, dans l'un et l'autre cas, les conséquences éventuelles de ces mesures lui échapperaient en grande partie; il ne s'en rendrait compte qu'au moment où le concours aurait donné des résultats définitifs. Quant à subordonner la concession des bourses et des demi-bourses à une sélection préalable des candidats dans le sens de la proportionnalité nouvelle des classes élevées et des classes inférieures, elle aurait des effets plus directs, plus immédiats, mais qui équivaudraient à une odieuse proscription des premiers.

Quelque moyen, quelque expédient qu'emploie le ministre pour établir selon ses visées, dans le grade de sous-lieutenant, une nouvelle proportion entre les officiers, destinée à favoriser les classes inférieures, il n'obtiendra pas qu'elle se maintienne dans les grades suivants; en s'éloignant du point de départ, il y aura inévitablement progression ascendante continue des classes élevées.

La raison en est qu'avec notre organisation, les officiers appartenant à ces classes bénéficieront de plus en plus, dans les différents grades, des avantages que leur assurent une éducation supé-

[1] Nous ne nous occupons ici que des écoles où se recrutent les officiers des corps combattants.

rieure, les qualités inhérentes à leur état social et l'avance qu'ils ont sur leurs camarades en les précédant de deux ou trois ans en moyenne dans le grade de sous-lieutenant.

Si la proportion des officiers appartenant aux classes élevées va sans cesse en grandissant à partir des grades inférieurs jusqu'aux plus hauts grades, la conception d'un haut commandement où seraient représentées toutes les classes de la population dans la proportion où elles y existent est manifestement irréalisable. Assurément, le ministre peut toujours procéder à des nominations dans les hauts grades, en dehors des conditions normales où s'exerce actuellement le choix, c'est-à-dire au mépris des droits acquis, mais il entre alors dans l'arbitraire qui, en corrompant l'esprit militaire, en troublant les consciences, en décourageant le dévouement au devoir, et enfin, en semant la jalousie entre les officiers, ne peut que mettre en péril l'unité morale de l'armée.

Supposons, cependant, que la proportion de l'élément démocratique, dans la composition du corps d'officiers, prenne une plus grande importance. L'armée en sera-t-elle plus unie et plus forte?

Pour que l'armée soit forte, il faut avant tout qu'elle soit unie. La première question à examiner est donc celle-ci : l'armée sera-t-elle plus unie, quand les officiers appartenant aux classes élevées de la nation y seront moins nombreux, c'est-à-dire sera-t-elle plus disciplinée, plus attachée au drapeau de la France, plus disposée à faire le sacrifice de sa vie, plus profondément pénétrée de ses devoirs, plus dévouée à ses chefs?

Pour les hommes de bonne foi, la réponse à cette question est invariablement la même : qu'il nous suffise de dire qu'elle est empreinte, à un haut degré, des sentiments de justice, de générosité et de tolérance dont ils sont animés vis-à-vis de toutes les classes de la société sans exception, et qu'elle porte en elle-même la condamnation de ces théories haineuses qui, au nom d'une fausse égalité et à l'aide de formules mensongères, tendent à exclure les classes élevées du droit de défendre la patrie commune et de mourir pour elle.

Nous venons de montrer que, dans l'état actuel de notre organisation militaire, on ne peut entraver sérieusement la prédominance des classes élevées dans les différents grades d'officiers, et surtout dans les hauts grades, à moins de recourir à l'arbitraire. Supposons maintenant, comme nous l'avons fait en ce qui concerne l'union morale des officiers, qu'on ne recule pas devant certains moyens, et demandons-nous si l'armée en serait plus forte.

Elle serait incontestablement plus forte, si, d'une manière générale, les officiers sortant des classes inférieures de la société

possédaient, à un degré plus élevé que les autres, les qualités intellectuelles et morales qu'exige l'accomplissement de leurs devoirs de commandement, et, en outre, le savoir professionnel nécessaire pour former leurs subordonnés dans l'art de la guerre. Mais qui oserait soutenir cette opinion? Qui voudrait prétendre, par exemple, que la dignité de la vie est l'apanage de ces officiers, qu'ils ont plus d'honneur, plus de courage, plus d'esprit de corps que leurs camarades, qu'ils savent inspirer plus de confiance à leur troupe et connaissent mieux qu'eux le secret de l'électriser au feu?

Pour peu que l'on pénètre la vie active des officiers, on reconnaîtra que ceux d'une origine sociale élevée présentent certains traits caractéristiques pouvant servir à les distinguer de leurs camarades d'un rang plus modeste. N'est-il pas vrai qu'ils diffèrent les uns des autres, d'une manière générale, sous le rapport de l'éducation, et qu'une éducation soignée, qui est surtout le partage des premiers, leur rend plus facile de s'emparer du cœur et de l'esprit des hommes, si même elle n'ajoute pas quelque chose à l'autorité de leur commandement? Le simple fait, pour un assez grand nombre des mêmes officiers, de s'assujettir aux labeurs et aux privations de la vie militaire, au lieu d'user largement de la liberté, au sein de la fortune ou dans une belle aisance, ne révèle-t-il point, de leur part, un noble désintéressement et un esprit d'abnégation bien propres à les disposer au sacrifice de leur vie, et, en même temps, à leur attirer la considération particulière de ceux qui les entourent? On traite, parfois, avec dédain, l'orgueil de caste, mais ne s'imposent-ils pas à notre admiration tout autant que les fils du peuple arrivés par leur mérite aux suprêmes degrés de la hiérarchie, ces hommes qui affrontent la mort sur le champ de bataille, en souvenir d'héroïques aïeux, et pour perpétuer de glorieuses traditions?

Nous ne voudrions pas, dans le but d'appuyer les considérations qui précèdent, faire appel aux idées en cours dans la plupart des Etats monarchiques de l'Europe, sur la composition des corps d'officiers; il est entendu, en effet, que nos institutions démocratiques ne nous permettent pas de les appliquer, mais on ne peut s'empêcher de remarquer que, dans l'organisation militaire la plus complète et la plus rationnelle qu'il existe, celle de l'empire allemand, le corps d'officiers se recrute presque exclusivement dans les classes élevées de la nation, celles qui, dit le baron von der Goltz, « dans la vie de tous les jours, exercent une autorité naturelle sur les masses, et se vouent au bien public sans rechercher leur avantage personnel ». L'auteur de la *Nation armée* dit

encore : « Le pire ennemi d'un corps d'officiers apte à remplir ses devoirs est incontestablement l'égoïsme; toute profession qui le favorise lui est contraire..., dans la situation la plus difficile qui soit, c'est-à-dire en face de la mort, il faut des qualités supérieures qui ne sont pas innées chez tous, mais qui s'acquièrent par l'éducation et par la fréquentation continue des hommes les plus éminents et les meilleurs de la nation. »

Notre intention n'est aucunement de proposer en exemple le corps d'officiers allemand au point de vue de son recrutement; des observations présentées par le célèbre écrivain militaire qui en est un des membres les plus distingués, nous voulons retenir seulement son opinion sur les qualités très appréciables que certains officiers doivent à leur situation et à leurs relations sociales; elle contribue à nous fortifier dans notre conviction qu'en augmentant la proportion des officiers des classes inférieures, on affaiblirait le corps tout entier plutôt qu'on ne lui communiquerait une force nouvelle.

Cette proportion, telle qu'elle existe aujourd'hui, étant, — ainsi que nous l'avons fait ressortir, — la résultante du jeu régulier de nos institutions militaires, et non la conséquence d'une convention ou d'un calcul, on ne peut y toucher sans être amené à bouleverser fondamentalement, contre toute justice, les règles adoptées en matière de choix et d'avancement; c'est un fait d'expérience qu'elle n'efface ni n'amoindrit les mérites propres à une catégorie d'officiers au préjudice de l'autre; loin de là, ces mérites se font valoir réciproquement; tous s'adaptent, aussi bien pendant la guerre que pendant la paix, aux différentes situations de la vie militaire et aux emplois variés qui y correspondent; tous sont également estimables et coopèrent, sans se porter ombrage, au bien de l'armée et de l'Etat.

Il en découle, pour le fonctionnement des rouages de notre constitution militaire, une harmonie générale des volontés, un admirable équilibre des forces, qui n'est autre que cette unité morale de l'armée dont on voudrait nous faire douter après trente ans bientôt d'efforts sans trêve pour le relèvement de la patrie.

Général Bourelly.

L'ÉTRANGÈRE

I

Lorsque le comte Georges de Traval s'était décidé à mener son fils consulter le docteur Graud à Paris, il l'avait fait uniquement pour donner satisfaction aux oncles et tantes de l'enfant, qui tous s'étaient donné le mot pour prétendre que René s'anémiait.

L'oncle Marc, le chef de la famille, avait opiné du fond de son faux-col empesé d'ancien préfet de l'Empire :

— Si par malheur ton fils venait à mourir comme est morte sa mère, tu aurais assumé, en ne consultant pas, une terrible responsabilité.

La tante Marc avait branlé avec grâce son chignon poudré pour appuyer les paroles de son mari. Jusqu'à la vieille cousine Francine, la sœur de l'oncle Marc, l'éternelle vierge aux bandeaux grisonnants et à la maigreur diaphane qui, pour vaincre les dernières résistances de Georges de Traval, avait osé déposer un timide baiser sur son front de trente-huit ans.

De guerre lasse il avait consulté.

Ce n'est pas que les médecins lui inspirassent la moindre confiance depuis qu'il les avait vus complètement impuissants, six ans plus tôt, à sauver sa femme atteinte d'une maladie intérieure; mais il est des concessions qu'il faut savoir faire aux anciens de la famille.

Pour lui, René n'était pas malade; il traversait une crise de croissance, la crise de quatorze ans, l'âge où l'enfant cesse d'être enfant et n'est pas encore jeune homme. Moment précis où l'être se déforme au point de devenir en quelque sorte la caricature de lui-même.

Tout en bras et en jambes, la tête encore trop petite sur un buste trop court, il a une vague ressemblance avec les grands échassiers qu'on voit errer mélancoliques au Jardin des Plantes, au bord d'une flaque d'eau croupissante. Dans l'ovale du visage, la

bouche a tout envahi, le nez s'étale énorme, le teint se fleurit de gros boutons rouges, la voix mue tantôt sépulcrale, tantôt aiguë comme le grincement d'une girouette rouillée; le caractère mue aussi, subissant le contre-coup du travail physique. Malaises imprécis, somnolences, rêveries, vagues aspirations, paresse d'esprit, mollesse de corps, il y avait de tout cela dans l'état soi-disant anémique de René de Traval.

Le docteur Graud, après une série de questions minutieuses faites au père et au fils sur leurs occupations, leurs antécédents, leur ascendance, posées avec une logique de juge d'instruction sur la trace d'un crime, avait formulé son diagnostic en des termes techniques parfaitement obscurs pour M. de Traval, mais il avait daigné descendre des hauteurs scientifiques où son interlocuteur ne pouvait le suivre pour lui dire simplement :

— Ce qu'il faut à votre fils, mon cher Monsieur, c'est de l'air, beaucoup d'air, des flots d'air, un air très pur, l'air des sommets. Emmenez-moi ce garçon-là en Suisse; faites-lui faire des marches à pied, des ascensions. Vous êtes marcheur?

Traval murmurait un oui inconscient dans l'ahurissement où le plongeaient ces bizarres prescriptions.

L'autre repartait déjà :

— Je pourrais vous ordonner la Bourboule : mais vous y seriez trop sédentaires. Je veux de l'exercice et des bains d'air.

— Mais, docteur, la mer? avait insinué timidement M. de Traval, que la perspective d'aller si loin effrayait en sa qualité d'habitant de l'Ouest.

— La mer, Monsieur, vous n'y songez pas! Votre fils, vous-même, permettez-moi de vous le dire, vous êtes une race de nerveux. La mer est trop forte pour vos tempéraments, elle exaspérerait les nerfs de cet enfant. Allez à la montagne.

Sorti du cabinet du docteur, Georges de Traval murmurait, en mâchonnant, par un tic habituel, la pointe de sa moustache brune :

« Etonnants ces médecins modernes avec leurs bains d'air! Comme si l'air de notre vallée de la Sarthe n'était pas aussi sain que celui des lacs de la Suisse avec leur odeur de poisson pourri! »

Il avait peine surtout à accepter le qualificatif de nerveux que lui avait si nettement appliqué le docteur Graud. Cela l'agaçait comme si on lui avait découvert une tare; il lui semblait qu'il ne pourrait plus désormais prendre une décision sans entendre une voix lui murmurer à l'oreille :

« A quoi bon réfléchir? Tu n'as pas le jugement sain. Tu n'as pas ton libre arbitre! Tu es un nerveux, un impulsif. »

Et cette pensée lui devenait tellement intolérable qu'il fit tous

ses efforts pour la chasser en s'affirmant à lui-même que le docteur Graud avait voulu se moquer de lui : est-ce qu'un médecin pouvait, d'un coup d'œil, deviner le tempérament de son visiteur?

Pourtant, l'idée s'était si profondément ancrée dans son cerveau qu'il se surprit plusieurs fois dans la journée à répéter machinalement : Un nerveux! un nerveux! Je n'ai pourtant rien d'un nerveux!

Comme on se connaît peu! Si M. de Traval avait pris la peine de revivre en détail sa vie depuis la mort de sa femme et de rechercher la cause déterminante de ses actions, il aurait été frappé de leur incohérence, du décousu de son existence, si normale en apparence dans son coin de province, et il aurait été obligé de reconnaître que le docteur Graud était physionomiste.

Georges s'était marié à vingt-trois ans avec une parente, Mlle de Lencluse; mariage suffisamment assorti comme fortune, comme milieu. Il ne manquait que la santé : la jeune femme était déplorablement délicate; elle allait languir pendant les neuf années qu'ils vivraient ensemble et cela devait mettre dans leur intérieur une atmosphère de tristesse dont Georges ne pourrait jamais se dégager complètement.

Ils habitèrent le château de la Chaussée, à six kilomètres de La Ferté-sur-Sarthe, sur les confins du Maine et de l'Anjou, dans les environs des nouvelles carrières d'ardoises mises en exploitation récemment sous le nom d'ardoisières de La Ferté. Le château était une confortable habitation moderne, construite par le père de Georges selon les règles du mauvais goût architectural qui sévissait il y a cinquante ans, mais avec la somptuosité voulue pour frapper les tenanciers d'admiration. Il convenait à un gentilhomme possédant une jolie fortune territoriale d'avoir une demeure digne de sa terre : les mauvaises langues de La Ferté prétendaient que le père de Traval avait été obligé de vendre quelques parcelles de la terre pour payer l'achèvement du château.

C'est là que la mort était venue délivrer de ses souffrances incessantes la pauvre Mme de Traval, laissant le mari brisé moralement par la lutte contre la maladie et par les exigences qu'il avait eu à subir de cette femme, rendue presque agressive par la douleur; c'était au point que, chez lui, les sanglots s'étaient fondus, sitôt la mort, en un soupir de soulagement; il était si las!

Georges restait avec un fils de neuf ans, qui réclamait tous ses soins. Durant les dernières années, l'enfant avait été complètement abandonné aux mains des domestiques; son éducation n'était pas même ébauchée, il avait vécu en compagnie du cocher, passant ses journées à voir panser les chevaux et frotter les harnais, ou au bord

de l'étang, au milieu des laveuses qui souillaient ses oreilles de tous les racontars malpropres du pays. Son langage, ses manières s'étaient fait le reflet du milieu qu'il fréquentait. Volontaire, indiscipliné, sans élans de tendresse, parce que personne n'avait pris la peine d'en provoquer l'épanouissement, il avait de l'enfance toutes les ingratitudes sans en avoir le charme. Georges, le premier, en avait souffert lorsqu'il avait cherché dans les caresses de son fils un soulagement à son chagrin et que rien n'avait vibré chez René à son appel. Aussi le père, très impressionné et s'exagérant, comme les natures profondément sensitives, la portée du mal, avait fait le vœu de se donner désormais tout entier à l'éducation de son fils.

Or, ce n'était pas dans un château à la campagne que cette éducation pouvait être entreprise d'une façon sérieuse.

Au sortir du long cauchemar de la maladie de sa femme M. de Traval éprouvait le besoin impérieux, irrésistible, de quitter la Chaussée; les murs y suintaient l'angoisse, il y avait des pièces où il ne pouvait plus pénétrer à cause de l'odeur d'iodoforme que la morte avait traînée partout avec elle. Son oncle, Marc de Traval lui conseillait de venir s'installer à La Ferté-sur-Sarthe, dont le collège a une célébrité européenne, puisqu'il est en quelque sorte l'antichambre de l'École normale. René ferait ses études au collège Descartes comme externe, sous la surveillance de son père; celui-ci ne se trouverait pas isolé puisque lui, l'oncle Marc et plusieurs autres membres de la famille habitaient la petite sous-préfecture. Si assujettissante que soit parfois la famille, il y a des moments où on est heureux de la trouver pour se convaincre qu'on n'est pas seul au monde, perdu dans le flot des indifférences. La communauté de nom, la parité d'origine, sont une force sur laquelle on a le droit de s'appuyer aux jours d'épreuve.

Georges de Traval avait eu le bon esprit de paraître accepter les conseils de son oncle en venant habiter La Ferté; il n'eut pas lieu de s'en repentir. Les vieilles gens n'aiment rien tant que d'être consultés, c'est la dernière satisfaction d'amour-propre qui leur soit donnée dans cette vie et celle dont précisément on les prive le plus souvent.

L'oncle et la tante Marc, sans oublier la cousine Francine, se mirent en campagne pour trouver à leur neveu une gentille petite maison au bord de la Sarthe à cinq minutes du collège pour René, tout près aussi de leur vieil hôtel, de façon que Georges pût venir passer facilement la soirée chez eux. On lui procura une bonne de confiance pour tenir son ménage.

Les Marc de Traval, qui avaient eu une grande situation dans l'administration sous l'Empire, étaient demeurés la première famille

de La Ferté; ils avaient conservé les traditions de fastueuse hospitalité du régime impérial, et dans la petite sous-préfecture leurs salons étaient grands ouverts à la société bien pensante du pays. La tante Marc était restée adorablement jeune de caractère; elle raffolait du monde auquel elle gardait une reconnaissance infinie de ses succès d'autrefois, le monde l'avait gâtée L'oncle aimait avoir un auditoire lorsqu'il discutait la politique du gouvernement actuel.

Francine, veuve de cœur depuis qu'en 1870 son fiancé était tombé sous les balles allemandes, à Loigny, avait versé dans la musique les trésors de tendresse qui auraient dû trouver ailleurs leur emploi. Elle était toujours à la recherche d'exécutants pour faire de la musique d'ensemble; Beethoven, Haydn, Mozart étaient ses dieux. En sorte que l'hôtel des Traval ne désemplissait pas. Ils n'hésitèrent pas cependant à écarter momentanément les visiteurs, à fermer leurs salons plusieurs jours de la semaine, à faire taire pianos et violons pour créer à leur neveu un intérieur de calme en harmonie avec sa douleur, et Georges se laissa choyer.

Il crut qu'il se vouait corps et âme à l'éducation de son fils, parce que, pendant les premiers mois, il l'accompagnait lui-même au collège quatre fois par jour, qu'il lui corrigeait ses devoirs en pensant le plus souvent à autre chose et qu'il déposait sur son front le soir, en assistant à son coucher, un baiser affectueux. Il pouvait le croire en entendant son oncle, ses tantes et leurs amis, exalter ses vertus de père de famile et ses talents d'éducateur. En réalité, son esprit versatile ne pouvait s'accommoder de la tâche monotone de répétiteur. Sa nature était trop vibrante pour lui permettre de s'attacher à suivre le développement du caractère de René, à étudier ses goûts, à analyser ses défauts, à les réprimer doucement; au bout d'un an qu'ils vivaient côte à côte, ils ne se connaissaient pas plus que le premier jour; leur tempérament était trop semblable pour qu'ils pussent avoir de l'abandon l'un avec l'autre, et, malgré cette similitude des deux natures, la différence des âges les empêchait de vibrer à l'unisson. René se plaisait mieux au collège à jouer avec ses camarades que chez son père; le père n'avait qu'un moment de détente, c'était le soir, après le coucher de l'enfant, lorsqu'il allait passer deux heures chez l'oncle et la tante Marc.

Après les premières soirées consacrées à la douleur du neveu, ceux-ci n'avaient pas tardé à rappeler autour d'eux les habitués du vieil hôtel; ils avaient reparu un à un, tout doucement, comme par hasard; et bientôt le cercle s'était retrouvé au grand complet, sans que Georges parût s'apercevoir que les conversations autour de lui se faisaient plus bruyantes. Puis, un soir, Francine avait timidement entr'ouvert le piano pour préciser à M. Lorbe, le professeur

de violon de La Ferté, un passage d'un concerto de Beethoven sur l'interprétation duquel ils n'étaient pas d'accord, et le surlendemain M. Lorbe était venu, — avec son violon cette fois, — jouer à son tour le même passage. Ainsi peu à peu et sans s'en rendre compte Georges de Traval s'était trouvé englobé dans ce milieu charmant de vieilles gens de province et il s'y était plu. La musique surtout avait eu le don de calmer la perpétuelle tension de ses nerfs; lorsqu'il écoutait le quatuor d'amateurs, organisé par Francine et M. Lorbe, interprétant avec une préciosité de dilettantes les symphonies si chantantes, si pleines, si puissantes, si variées de Beethoven ou les sonates poudrées de Mozart ou encore la plainte mystérieuse des mélodies de Schubert, il lui semblait que tout son être se détendait au bercement de cette harmonie et les heurts de la vie quotidienne lui paraissaient moins douloureux.

Parfois il lui prenait encore des crises de mélancolie noire avec un besoin de solitude qui le faisaient partir subitement pour La Chaussée; là il s'enfermait pendant une semaine, ne voyant personne, ne parlant à personne; l'oncle et la tante Marc respectaient ces attaques d'hypocondrie, Francine s'occupait du petit René en l'absence de son père, et lorsque ce dernier reparaissait brusquement comme il était parti, on évitait avec soin toute allusion à son absence. Seul, René regrettait que le règne si doux de tante Francine fût déjà passé.

Cependant Georges de Traval était convaincu qu'il n'était pas nerveux.

La consultation du docteur Grand eut le don de déconcerter l'oncle Marc, la tante Marc et Francine. Il leur paraissait inimaginable qu'on envoyât les gens en Suisse pour faire autre chose qu'un voyage d'agrément, et volontiers ils eussent traité le grand médecin de farceur; mais comme les vieilles gens ont le respect inné des décisions de l'autorité, et qu'en second lieu c'est eux qui avaient insisté personnellement pour qu'on consultât, ils n'osèrent manifester leurs sentiments de réprobation et l'on discuta la question de l'itinéraire.

Où aller dans cette Suisse envahie l'été par des légions de touristes, machinée comme un décor de théâtre avec ses hôtels éclairés à l'électricité, ses téléphones, ses chemins de fer à crémaillère, grimpant aux plus hauts sommets? En juillet surtout, à l'approche des vacances, les grandes lignes vomissent par la gare de Bâle des flots de *her professor* à lunettes et à petits chapeaux pointus, une infinie variété de bourgeois allemands avec leur femme et leurs filles, braves gens ayant encore le cachet de simplicité provinciale que connurent en France nos grand-mères. Les renseignements

recueillis de droite et de gauche par M. de Traval n'étaient pas pour le tranquilliser sur ce lointain voyage.

Heureusement, la Providence vint à son aide dans la personne de M. Kaëz, le violoncelle du quatuor de Francine, un gros Alsacien, receveur de l'enregistrement à La Ferté.

Les collègues de M. Kaëz l'avaient surnommé — la Vierge au violoncelle — à cause d'une effroyable timidité qui le faisait rougir jusqu'au bout du nez lorsqu'on lui adressait la parole. M. Kaëz souffrait vraiment de cette timidité comme d'une maladie chronique; il y avait en lui des trésors d'intelligence, des délicatesses d'âme insoupçonnées, et toutes ces richesses ne pouvaient s'étaler au grand jour parce que la sueur lui perlait aux tempes à la seule pensée d'entendre, dans le silence d'une pièce, le son de sa voix. Il avait fallu la douceur persuasive de Francine et aussi son amour immodéré de la musique pour le décider à oser faire sa partie dans le salon des Marc de Traval. Il n'y soufflait mot, on n'avait pas l'air de faire attention à lui, il était heureux ainsi, et alors il exhalait librement par la voix de son violoncelle les impressions de son âme poétique et silencieuse.

Voyant M. de Traval plus embarrassé que jamais de savoir où aller, il s'arma un soir d'un grand courage et finit par dire tout haut, entre deux quatuors :

— Je pourrais peut-être donner des indications pour un séjour en Suisse.

Coup de théâtre : en un clin d'œil on a fait cercle autour du pauvre Kaëz.

— Vraiment? Vous connaissez la Suisse?

Francine a pris la peine de le débarrasser de son instrument; la tante Marc l'encourage de son plus joli sourire. On attend dans un silence respectueux, que M. Kaëz consente à parler.

Alors, effrayé de son audace, le malheureux balbutie :

— Ma sœur a passé l'année dernière un mois à Bœnigen.

— Bœnigen?

On se regarde, la bouche en point d'interrogation; Bœnigen est totalement inconnu de ces braves gens.

— Bœnigen, reprend l'Alsacien tremblant, est un petit village de l'Oberland bernois, sur le lac de Brienz; à dix minutes en chemin de fer d'Interlaken, à l'entrée de la vallée de Lauterbrunnen et du massif de la Yungfrau; quantité de jolies excursions autour du lac ou dans la montagne. Ma sœur a été enchantée de son séjour là-bas.

On écoute toujours. Il conte alors qu'elle était descendue dans une pension de famille, l'hôtel du Mont-Blanc, tenu par deux vieilles

filles charmantes; la maison du bon Dieu. Les demoiselles Seiler servent elles-mêmes à table, elles parlent un français impossible, on y mange de la cuisine allemande, mais les pensionnaires sont les enfants de la maison, c'est propre, honnête et pas cher.

L'oncle Marc déclare :

— Voilà l'affaire de Georges.

Et M. Kaëz se tait, si rouge et si confus de son succès que des gouttes de sueur perlent à la racine de ses cheveux blonds.

Le lendemain, Georges de Traval écrivait à Bœnigen, et quinze jours plus tard, il s'embarquait pour l'Oberland bernois avec son fils René, bourré par l'oncle et la tante Marc de sages recommandations et par l'excellente Francine de sucreries de sa confection à manger en route.

Il y a des gens qui vont en Suisse parce qu'on leur a répété sur tous les tons :

« Comment! vous ne connaissez pas la Suisse? C'est merveilleux; les pics, les glaciers, les forêts, les pâturages, les chalets, les lacs, les cascades, un pays de féerie! Vous ne pouvez pas ne pas connaître la Suisse, allez voir la Suisse! »

Ils y vont, l'esprit surchauffé de toutes les descriptions qu'on leur a faites. Ils rêvent d'ascenseurs qui les hisseront au sommet de la Yungfrau, d'hôtel Continental sur le mont Cervin, et ils font une moue dédaigneuse à tout ce qu'on leur montre une fois là-bas, parce qu'ils s'attendaient à mieux que cela.

Chez Georges de Traval, l'effet produit fut exactement l'inverse. Il y allait contraint et forcé, sans en avoir aucune envie, ayant tellement entendu répéter qu'il n'y avait plus à voyager en Suisse que les épiciers retirés, que lorsqu'il s'éveilla dix heures après son départ de Paris en pleine montagne, tandis que le train filait à travers les gorges boisées du Jura, il eut une impression très neuve de paysages reposants et grandioses dont il ne se faisait aucune idée. La blancheur écumeuse des torrents derrière les troncs rouges des mélèzes, l'émeraude mouillé des hauts pâturages avec les chalets grands comme des jouets d'enfant piqués dans l'herbe, la transparence nacrée de l'air dans ces sous-bois qui escaladent les pentes, tout lui était une surprise et une surprise pleine d'un charme indéfinissable et très doux.

L'arrivée à Bœnigen fut un enchantement. Ils venaient de Meringen après avoir passé le Brunig. La traversée du lac de Brienz, le long glissement du bateau qui laissait dans l'eau verte un sillage d'argent faisaient la joie de René, tandis que Georges, debout sur le pont, regardait se dresser en face de lui les grandes murailles boisées qui tombaient à pic dans le lac, majestueuses

dans leur manteau de silence. C'était le soir, les sommets seuls demeuraient éclairés, les glaciers au loin se teintaient d'un rose mourant, le lac et les vallées s'enfonçaient doucement dans l'ombre une brume d'or montait au couchant du côté d'Interlaken, le spectacle était si poignant que sur le bateau les passagers se taisaient. On allait droit vers la lumière tandis qu'en arrière à l'horizon les pointes blanches des Sustenhœrner et des Thieberge se perdaient insensiblement dans le ciel assombri.

Un coup de sifflet de la machine : Bœnigen ! et là-bas, à l'avant du bateau, l'hôtel des demoiselles Seiler a semblé sortir du lac.

Pendant qu'ils débarquaient, la nuit était tout à fait venue; les deux Traval y voyaient à peine pour franchir les cent mètres qui séparent le débarcadère de l'hôtel. Ils entrèrent : le repas du soir venait de s'achever; sur la terrasse, abritée de grands arbres qui faisaient voûte, des groupes s'étaient formés autour des tables éparses; c'était un murmure de conversations en sourdine avec des fusées de rires et des exclamations gutturales qui n'étaient pas françaises; sur chaque table, une petite lampe coiffée d'un globe rouge semblait quelque monstrueuse luciole dans la verdure; une fraîcheur montait du lac, la lune s'écornait derrière une crête.

La plus jeune des demoiselles Seiler, vieille fille sans âge, dont les maigreurs s'accentuaient sous la guimpe du costume national, s'était précipitée au-devant des voyageurs.

Comme Traval se nommait, elle lui sourit gracieusement, puis, avec un effort pour prononcer ces mots :

— Vous afez reçu mon dépêche?

Georges lui avait télégraphié la veille de Bâle pour retenir sa chambre, en demandant une réponse.

— Parfaitement, Mademoiselle, ce matin, à Lucerne.

— Ah! tant mieux! Comme je ne sais pas pien le français, Mlle Friedel avait écrit le dépêche pour moi.

En même temps, la vieille Suissesse désignait, assise à une table, une personne qui, dans l'obscurité de la nuit tombante, parut à Georges jeune et de mise élégante.

Mlle Friedel s'était levée en entendant prononcer son nom; elle s'approcha :

— J'ai pris la liberté, fit-elle, de rédiger la réponse à votre dépêche pour Mlle Seiler; elle ne pouvait pas en venir à bout. Si j'ai été indiscrète, Monsieur, veuillez me le pardonner.

L'ombre empêchait M. de Traval de distinguer les traits de son interlocutrice, la voix en revanche se révélait d'un joli timbre plein et musical; l'accent bien allemand scandait la correction de la phrase française.

Il y eut quelques mots de politesse banale échangés à la hâte, puis les voyageurs pénétrèrent dans l'hôtel.

Georges de Traval écrivait le surlendemain de son arrivée à son oncle Marc, à La Ferté :

« Nous voici enfin à Bœnigen, dans ce petit village dont, il y a trois semaines, je ne soupçonnais pas même l'existence. Sans le docteur Graud j'aurais continué toute ma vie à l'ignorer, et c'eût été grand dommage, car le pays est merveilleux... »

Suivait une description enthousiaste du lac de Brienz, de la vue qu'ils avaient de leurs fenêtres, d'une première excursion au Giessbach, ainsi que des renseignements détaillés sur la santé de René...

Il continuait : « Tout est nouveau pour nous en Suisse, jusqu'à notre pension des demoiselles Seiler où nous nous trouvons transportés en plein milieu allemand. A part deux Viennois, M. Friedel et sa fille, qui savent parfaitement le français, les autres à qui mieux mieux baragouinent leur affreuse langue avec des aspirations d'asthmatiques. Quant à moi, j'ai beau me mettre la mémoire à la torture pour me rappeler des bribes de mon allemand du temps du bachot, je renonce à comprendre et à me faire comprendre. Ce que voyant, Mlles Seiler nous ont gracieusement offert de nous mettre à table à côté des Friedel pour n'être pas réduits, René et moi, à notre éternel tête-à-tête.

« Rien n'est original comme cette salle à manger de l'hôtel du Mont-Blanc ; on dirait un réfectoire de couvent avec ses longues tables en fer à cheval et ses murs blanchis à la chaux, décorés de quelques cartes du pays, d'un baromètre que l'on consulte tous les matins et qu'on secoue furieusement les jours de pluie, et d'une grande vitrine dans laquelle sont soigneusement rangées les timbales d'honneur en argent gagnées dans les concours par l'orphéon de Bœnigen, le frère des demoiselles Seiler en est le président.

« Imaginez, à l'heure des repas, la salle pleine de cinquante messieurs à lunettes d'or, d'autant de dames aux appas rebondis, mangeant, buvant, trinquant, s'apostrophant, réclamant, riant, se levant, sortant, rentrant, tout cela pendant une heure et demie que dure le Mittagessen, et toujours sans qu'un mot de français vienne vous reposer les oreilles de leur langage caillouteux. Vous comprendrez la satisfaction que nous avons éprouvée à pouvoir causer avec nos deux Viennois. Je faisais remarquer à ce propos à M. Friedel qu'aucun de ces Allemands ne parlait notre langue, contrairement à l'idée que nous nous faisons en France qu'ils savent tous le français mieux que nous. A quoi M. Friedel m'a répondu :

« — Les gens que vous voyez ici sont d'un milieu social relativement moyen. Dans la haute société prussienne, comme chez nous, à Vienne, on parle couramment le français.

« Mon Viennois me fait l'effet d'appartenir au meilleur monde. Lui et sa fille sont d'une distinction qui fait tache au milieu des autres pensionnaires. Il faudra que je m'informe auprès des demoiselles Seiler de ce qu'ils sont au juste.

« On a mis René à table à côté de Mlle Antonina Friedel. Elle est pleine d'attentions pour mon fils qui s'est senti tout de suite à l'aise avec elle ; elle prétend lui apprendre l'allemand en quinze jours. Je ne le plains pas d'avoir un pareil professeur : c'est une grande et belle blonde de vingt-cinq ans, le type viennois dans tout son charme vaporeux, capiteux, fait du mélange de toutes les races de l'Europe centrale. Elle n'a rien de la réserve sournoise de nos jeunes filles françaises ; elle regarde les gens en face en leur parlant, leur donne des *shakehand* à l'anglaise, cause de tout, sait tout, a tout vu, ne doute de rien, n'a peur de rien, parle cinq langues et surtout, retenez ceci, mon cher oncle, musicienne jusqu'au bout dés doigts. Elle a, paraît-il, une voix merveilleuse, elle a chanté souvent à Vienne, aux Augustins. Je voudrais bien avoir l'occasion de l'entendre. »

Lorsque l'oncle Marc reçut la longue missive de son neveu, il fit cette réflexion à sa femme :

— Il me semble que Georges s'emballe bien vite sur ces Viennois; il devrait se défier des relations d'hôtel ; on ne sait jamais en voyage à qui on a affaire, et on l'apprend quelquefois à ses dépens.

La tante Marc, perspicace, renchérit.

— Surtout lorsque la jeune fille est jolie.

Francine, qui les écoutait, se permit d'objecter :

— Il est vrai qu'elle est si bonne musicienne !

— Raison de plus, riposta l'oncle Marc méfiant.

II

Il pleuvait à verse ce matin-là. Des trombes d'eau balayaient le lac, masquant d'un rideau de buée humide la vue des glaciers. Sur les toits plats des chalets, l'averse résonnait avec un bruit de tambourin ; les ruisseaux débordaient sur les routes en véritables torrents ; des cascades jaillissaient aux flancs ravinés de la montagne.

Le mauvais temps contrariait singulièrement les projets d'excursion des pensionnaires des demoiselles Seiler ; aussi chacun s'était-il attardé chez soi.

Dans la plus belle chambre de l'hôtel, Mlle Antonina Friedel était occupée à combiner, avec un soin minutieux, l'édifice délicat de sa coiffure; elle y mettait toute son attention et tout son goût, non pas qu'elle fût coquette, mais parce qu'elle éprouvait un plaisir d'artiste à harmoniser les dons qu'elle tenait de la nature, de façon que l'ensemble satisfît pleinement les regards qui se posaient sur elle. Or, ses cheveux jouaient un rôle considérable dans l'esthétique de sa personne; ils étaient d'un blond presque gris à force d'être mousseux et fins; on les aurait dit poudrés de brume, avec, dans un certain jour, des reflets d'un bleu d'ardoise. Elle les portait haut plantés sur la nuque; par devant, d'énormes rouleaux surplombaient le front. Sous cette masse vaporeuse, les traits du visage s'estompaient comme une tête au pastel; il semblait même que les yeux, d'un joli bleu gris, eux aussi, se fussent teintés d'un peu de cette brume blonde qui se dégageait d'elle.

Mlle Antonina était grande, bien faite; elle avait des corsages qui moulaient amoureusement la pureté de ses lignes; le seul défaut qu'on pût relever dans l'ensemble de sa personne était des lèvres un peu épaisses, trop ourlées autour d'une bouche extrêmement petite. Lèvres prometteuses, disaient les uns; lèvres dédaigneuses, déclaraient les autres; peut-être ni l'un ni l'autre, peut-être les deux; qui le savait?

Mlle Antonina Friedel n'était pas coquette, si l'on entend par coquette la femme qui aime à faire flamber autour d'elle la passion des hommes et connaît l'art de les exaspérer et de les calmer selon son caprice. Elle était pourtant coquette en ce sens qu'elle aimait la toilette pour avoir la satisfaction de se voir jolie dans une glace et surtout parce qu'elle espérait, en déployant savamment l'éventail de ses charmes, attirer dans son orbite l'homme qui devait l'aider à changer le nom de *Frâulein* en celui plus court de *Frau*. Cette coquetterie n'avait rien en somme que de légitime, puisque la destinée des jeunes filles est de trouver un épouseur. Mais l'épouseur était plus difficile à trouver pour Mlle Friedel que pour beaucoup de jeunes filles jolies, bien élevées et de bonne famille comme elle, parce qu'elle n'avait pas de fortune. Or, elle vivait dans un milieu où il en fallait beaucoup. Sa sœur aînée était mariée avec un M. Kraften, directeur d'une grande banque de Vienne, ils passaient pour fort riches; luxe énorme, existence de haut confortable, mouvement ultra-mondain de dîners et de soirées que justifiait la situation très en vue du mari. Ce mariage avait eu lieu dans le temps où les Friedel étaient riches, lorsque M. Friedel le père avait réalisé à la Bourse des bénéfices considérables sur des spéculations industrielles et commerciales très habiles et surtout très heureuses :

M. Friedel était un type de joueur audacieux, il méritait ses succès par le sang-froid et l'habileté avec lesquels il procédait.

Malheureusement les joueurs les plus habiles ont à compter avec la veine; un beau jour celle-ci s'était lassée d'être fidèle au hardi spéculateur, en quelques jours il s'était trouvé sur le pavé de Vienne, ruiné jusqu'au dernier *kreutzer*, et obligé de faire vivre sa seconde fille Antonina qui n'était pas encore mariée.

Un homme moins fort que M. Friedel se serait peut-être laissé aller à quelque coup de désespoir; il dut y songer, car il était suffisamment maître de lui pour envisager froidement n'importe quelle solution, même le suicide; il faut croire qu'il jugea le suicide indigne d'un beau joueur, car il prit un parti absolument opposé. Il alla trouver son gendre, dont le tempérament d'homme d'affaires était bien en harmonie avec le sien et qu'il savait devoir le comprendre : — ce dernier n'avait rien fait d'ailleurs pour empêcher son beau-père de se ruiner, — et, il lui tint un discours dont le sens était celui-ci :

— Si vous consentez à vous charger de ma fille Antonina, je m'offre à être simple employé dans votre banque. A part le pain assuré, je ne vous demanderai rien pour prix de mes services. Or, sans me vanter, je crois pouvoir vous en rendre de très précieux, grâce à mes relations et à une connaissance approfondie des affaires : je serai votre rabatteur dans l'empire et surtout à l'étranger. Si, au contraire, vous n'acceptez pas, je me tue; ma mort, je le crains, ne sera pas sans vous occasionner beaucoup d'ennuis. Songez-y, vous ne pourrez pas vous soustraire à l'obligation de recueillir Antonina, on vous accusera d'avoir laissé mourir votre beau-père et vous vous serez privé d'un bon employé. Voyez ce qui sera le moins désavantageux pour vous; j'attends votre décision.

En banquier sérieux, le gendre, après réflexion, avait accepté l'offre de son beau-père, et, tant il est vrai de dire qu'un bienfait n'est jamais perdu, dans ce cas-là, il n'avait point eu à regretter sa bonne action; la banque avait acquis dans M. Friedel un amorceur d'affaires remarquable et un employé intègre, ce qui peut passer pour rare aussi bien à Vienne que dans les autres capitales du monde civilisé.

Antonina, — Nina, comme on l'appelait dans l'intimité, — avait vingt ans au moment où elle fut recueillie par sa sœur Mme Kraften. Les Kraften recevaient beaucoup, le milieu était très intellectuel, il venait chez eux des artistes connus, on faisait d'excellente musique, M. Kraften aimait à jouer au Mécène; c'était sa manière à lui de faire de la réclame pour la banque. Au frottement de ces intelligences, Antonina se façonna l'esprit, elle apprit à avoir du goût,

elle compléta son éducation de femme du monde tout en prenant conscience de son pouvoir de séduction sur les hommes; et, en digne fille de son père, elle se dit que, faute de dot, son physique représentait une valeur dont elle devait tirer parti.

Or elle connaissait assez les idées des hommes d'argent qui l'entouraient pour savoir qu'aucun d'eux n'épouserait jamais une fille sans fortune. En revanche, les artistes étaient trop besoigneux; ils ne pourraient point lui apporter de quoi satisfaire les goûts de luxe dans lesquels elle avait été élevée, et qui s'étaient développés depuis qu'elle vivait chez sa sœur. Restaient quelques jeunes gens de l'aristocratie qui s'étaient fait recevoir chez les Kraften parce qu'ils trouvaient là un milieu bien moderne où ils pouvaient satisfaire leurs goûts d'art et de littérature et échapper un instant à l'ennui haut blasonné des nobles salons de Vienne. Dans son imagination de jeune fille ambitieuse, Nina rêva de faire la conquête d'un de ces beaux comtes ou barons, et elle dressa ses batteries de ce côté, insoucieuse des hommages de ses autres adorateurs. Il y a dans la société viennoise des exemples nombreux de ces mariages entre nobles et bourgeoises, on les appelle des mésalliances. Quel triomphe pour la fille sans dot de M. Friedel le jour où les journaux de la capitale annonceraient son mariage avec le comte de X et où les salons de l'aristocratie, fermés si jalousement aux gens de son monde, finiraient peut-être par s'entr'ouvrir pour laisser se glisser sa modeste ambition! Un rêve! Nina eut beau étaler le somptueux écrin de ses séductions devant le comte Weltman et le baron d'Altbourg; ceux-ci avaient-ils le cœur pris ailleurs, ou bien trouvèrent-ils que le physique de Nina ne valait pas une mésalliance, toujours est-il qu'ils se maintinrent obstinément dans une réserve désespérante vis-à-vis de la jeune fille, et qu'à vingt-cinq ans elle attendait encore l'époux rêvé. A force d'attendre on s'ennuie; l'ennui rend maussade, et la femme maussade devient laide. Si M[lle] Friedel s'entêtait à la poursuite de sa chimère, elle risquait fort de voir son physique se perdre et avec lui son suprême espoir.

Lorsque, dans une bataille, le général en chef s'aperçoit qu'il y a du flottement dans sa ligne d'attaque et que l'armée piétine sans gagner de terrain sous le feu de l'ennemi, il cherche à créer une diversion en ordonnant un mouvement inattendu sur un point éloigné du foyer de l'action. Le mariage étant une bataille, puisqu'il y a conquête, où le succès reste au meilleur tacticien, Antonina résolut, elle aussi, de faire une diversion. Les hommes de son entourage devaient être las de la voir promener éternellement sa beauté à travers les salons des Kraften; il serait habile de disparaître un

temps pour que sa rentrée en scène fît sensation et décidât de la victoire. Son père devait précisément entreprendre prochainement un long voyage à l'étranger pour le compte de la maison de banque; elle l'accompagnerait.

Le voyage avait pour but de négocier en Suisse et en France l'acquisition de grosses affaires industrielles, pour permettre aux capitaux allemands de s'infiltrer dans l'industrie française, d'y conquérir une place et une influence, afin de peser ensuite du poids de tout leur or sur la réglementation des tarifs internationaux. Les attaches de la maison Kraften, avec de grandes banques de Berlin et le pangermanisme nettement affiché de M. Kraften, ne laissaient aucun doute sur la provenance des énormes capitaux dont il disposait, et qui, pour être négociés sur les bords du Danube, n'en venaient pas moins en ligne droite des bords de la Sprée.

M. Friedel était donc chargé, cette fois, d'une mission digne de sa haute compétence en affaires; et c'était une joie pour lui de se mettre en campagne, comme pour le chasseur de battre les buissons. Il devait séjourner quelques mois d'été en Suisse, passer l'automne et l'hiver dans le sud-est et le midi de la France, remonter vers Paris au printemps suivant, et ne rentrer à Vienne qu'après un an au moins d'absence.

L'idée d'Antonina d'accompagner son père avait été approuvée par M. Kraften; sa beauté, son charme naturel, ne pouvaient que faciliter à M. Friedel les relations en France, où la meilleure recommandation pour une femme est d'être jolie; et puis elle trouverait peut-être là-bas le mari tant désiré. De toutes façons, pendant un an, lui, Kraften, ne butterait pas toujours dans cette grande fille toutes les fois qu'il aurait à causer en particulier avec sa femme. Il l'aimait bien, il avait été heureux de la recueillir chez lui, mais il éprouvait ce que tout le monde éprouve lorsqu'on vit longtemps en communauté absolue avec des étrangers, fussent-ils nos meilleurs amis, nos plus proches parents, le désir de se retrouver seul chez soi. Notre égoïste nature humaine est ainsi faite, que tout frottement avec nos semblables nous cause une souffrance. Il faut des années, quelquefois toute une vie, pour que l'existence en commun du mari et de la femme soit supportable, à plus forte raison finirait-on par étrangler ses meilleurs amis, si l'on devait toujours vivre avec eux. Chose étrange, l'homme ne peut pas se passer de la société de ses semblables et il en souffre! C'est ainsi que le projet de voyage d'Antonina fut accueilli avec un soupir de soulagement par son beau-frère, qui s'empressa galamment de lui en faciliter les moyens.

Le père et la fille commencèrent par séjourner dans le nord de la Suisse, puis sur le lac des Quatre-Cantons, et maintenant ils étaient

installés à Bœnigen, d'où M. Friedel pouvait facilement rayonner vers les grands centres, il se réservait de descendre vers Genève lorsque la saison serait plus avancée.

Son système était d'établir son quartier général dans des pensions de famille modestes à l'entour des villes; on y noue plus facilement des relations avec ses voisins que dans les splendides caravansérails des Schweizer-hof, des hôtels Britanniques, Beau-Rivage et Belle-Vue, où chacun se renferme dans un mutisme d'Anglais en voyage : les relations sont le prologue des affaires.

Après avoir terminé l'œuvre artistique de sa coiffure, Mlle Antonina s'occupait ce matin-là à mettre en ordre les flacons, les petites boîtes à couvercles d'argent, les délicats bibelots d'un élégant nécessaire de toilette, et la méthode avec laquelle elle installait chaque chose en sa bonne place révélait l'habitude prise des longs séjours dans les hôtels. Tout, dans la pièce banale, depuis les rideaux des fenêtres jusqu'aux flambeaux de la cheminée, prenait à son contact une sorte d'intimité; on sentait que d'une chambre quelconque elle avait fait sa chambre à elle.

Son père entra comme elle achevait de ranger les derniers objets. Il tenait à la main un volumineux courrier de lettres et de journaux chargés de cachets et de timbres de tous pays et de toutes provenances. Il vint s'asseoir auprès de sa fille, croisa ses longues jambes, ajusta son monocle, car M. Friedel, en Viennois pur sang, portait le monocle; M. Friedel, malgré ses soixante ans, tenait à rester jeune d'allures, élégant dans des complets de coupe irréprochable, blond quand même malgré la calvitie menaçante, maigre et musclé comme à vingt ans.

Prenant une lettre dans l'énorme liasse posée sur ses genoux :

— Devine d'où vient celle-ci? fit-il en l'agitant devant les yeux de sa fille.

— Comment veux-tu que je sache? De Vienne, probablement?

— Pas le moins du monde! De Paris.

— Je ne connais personne à Paris...

— De notre correspondant de Paris. Je lui avais écrit pour lui demander des renseignements précis sur la situation sociale de M. de Traval; voici sa réponse.

— Mais qu'aviez-vous besoin de savoir sur M. de Traval autre chose que ce qu'il vous en a dit lui-même? fit Nina surprise.

Le procédé d'enquête de son père froissait chez elle une délicatesse instinctive qui ne voulait savoir de la vie privée du Français que ce que ce dernier avait laissé deviner. Pour elle, M. de Traval ne présentait pas plus d'intérêt que n'importe quel autre voisin de table d'hôte. La seule chose qui l'intéressait de lui, c'est

qu'il était veuf et qu'il venait en Suisse pour la santé de ce grand garçon pâle qui avait toujours à table les yeux braqués sur elle.

Sans répondre directement à l'interrogation de sa fille, M. Friedel s'était mis à lire sa lettre de renseignements : « Vieille famille de noblesse provinciale, fortune moyenne, trente mille francs de rente environ, toute en propriétés foncières; oncle et tante à héritage probable. Honorabilité à toute épreuve. Parenté avec nombreuses grandes familles de Paris. Comte authentique. »

— Il a une distinction naturelle d'homme de race, remarqua la jeune fille, intéressée par le titre.

— Et un nom devant lequel doivent s'ouvrir toutes les portes, ajouta négligemment le père Friedel.

— En France, peut-être; si nous allons l'hiver prochain à Paris, nous pourrons avoir par lui des recommandations...

— En France et aussi à l'étranger. Je suis sûr qu'à Vienne il serait reçu partout, dans tous les mondes, même dans l'aristocratie.

En prononçant ces mots, M. Friedel dardait sur sa fille l'éclat de son œil droit dilaté par le monocle, tandis que le gauche demeurait mi-clos en observation. Nina ne parut pas avoir fait attention à la dernière phrase de son père, néanmoins ses paupières eurent un léger battement, comme éblouies par un jour trop cru.

Une idée lui était venue pendant la lecture de la lettre à l'énoncé des titres et qualités de l'honorable famille de Traval; idée imprécise qui se rattachait vaguement au rêve de toute sa vie, trouver un mari. Il ne lui eût pas déplu de laisser flotter cette idée dans le vague de sa pensée jusqu'au moment où, sous l'influence des événements, sous le choc des impressions perçues, elle se serait précisée définitivement. Les femmes ne s'assimilent une idée que lorsqu'elles lui ont fait faire antichambre quelque temps à la porte de leur esprit; et quand elles l'admettent enfin, c'est revêtue de la parure brodée à loisir par leur merveilleuse imagination. L'idée d'Antonina avait été : « Si j'épousais le Français? » Mais tout de suite une foule d'objections lui avaient fait peur. Il était étranger, d'un monde très différent du sien. Elle ne savait rien de lui, ni son caractère, ni ses opinions, il faudrait pouvoir l'étudier à loisir. Il y avait aussi l'enfant du premier mariage! Tout cela demandait à être mûri lentement, en détail, on verrait plus tard à y resonger.

Mais voilà qu'avec sa netteté brutale d'homme d'affaires pour lequel *times is money*, M. Friedel avait d'un mot dégagé l'idée de cette brume indécise dans laquelle Nina la laissait flotter.

— Je suis sûr qu'à Vienne M. de Traval serait reçu dans tous les mondes, même dans l'aristocratie, avait dit le père; et sa pensée, parfaitement claire, était celle-ci :

Si tu pouvais épouser M. de Traval, présenté à Vienne par son ambassadeur avec son titre de noblesse authentique, tu verrais peut-être s'entr'ouvrir pour toi les salons si fermés de la « Société »; en même temps ton mariage au point de vue des affaires créerait à la maison Kraften des relations précieuses dans le pays de ton mari.

Et les paupières de la jeune fille avaient battu comme dans l'éblouissement d'un jour trop cru, parce qu'elle n'avait pas eu le temps de se familiariser avec cette idée, que déjà on la lui faisait pénétrer dans l'esprit avec une netteté presque douloureuse.

Le père une fois rentré dans sa chambre, Antonina se prit à réfléchir. Elle avait appris à ne pas bouder contre le fait accompli; puisqu'il s'agissait avant tout d'une affaire, elle examina froidement au point de vue « affaire » la question nettement posée par M. Friedel et pesa les avantages et les inconvénients d'un mariage avec le Français. Puis, aussi prompte à prendre une décision qu'elle avait été hésitante tout à l'heure à préciser l'idée, elle arrêta immédiatement dans son esprit le plan de conduite qu'elle comptait suivre : Eveiller chez M. de Traval par de menues attentions, le désir de la femme, qui devait sommeiller à fleur de peau chez cet homme depuis longtemps sevré des tendresses féminines; l'étudier lorsqu'il se livrerait inconsciemment dans l'effervescence de la passion naissante, et couper court ou laisser aller les choses selon qu'elle se sentirait disposée ou non à se laisser aimer.

Physiquement l'homme ne lui déplaisait pas; grand, maigre, l'œil noir très vif dans l'ombre de l'arcade sourcillière, de mise simple uniformément noire, avec son grand garçon également en noir, toujours avec lui, il éveillait la sympathie.

La cloche du déjeuner vint tirer Antonina de la profondeur de ses pensées; elle rejoignit son père pour se rendre dans la salle à manger.

Dans l'escalier, ils aperçurent Georges de Traval qui descendait devant, et Antonia remarqua : « De dos, il est bien! »

III

Les journées sont longues partout lorsqu'il pleut, mais en montagne il semble qu'elles traînent plus lamentablement leurs heures qu'en aucun pays du monde. On se sent pénétré jusqu'aux moelles par cette eau glacée qui coule des champs de neige, on a l'impression d'être au fond d'une cave dont les murs suintent d'humidité ; on baigne dans l'eau et dans le froid.

Les pensionnaires des demoiselles Seiler avaient prolongé le déjeuner le plus qu'ils avaient pu pour passer le temps ; le baromètre au mur de la salle à manger avait essuyé leurs coups de poing les plus furieux sans consentir pour cela à remonter d'une ligne ; il avait fallu se décider pourtant à sortir de table, et des groupes s'étaient installés un peu partout. Il y en avait dans la salle du café à jouer aux cartes en prenant des bocks. Devant une fenêtre, un major en retraite de l'armée bavaroise et un commerçant en grains de Hambourg, véritables types de bons gros Allemands échappés au crayon de Harburger, la pipe de faïence à la bouche, bastionnés de nombreuses piles de soucoupes, jouaient à un jeu qui tient de la manille et de l'écarté. On faisait cercle autour d'eux, et du groupe montait un nuage de fumée, on eût dit une usine en pleine activité. Plus loin un *herr professor* se livrait doctoralement avec son épouse à une passionnante partie d'échecs ; leurs deux faces rougeoyaient à l'envi sous la poussée d'un puissant eczéma, couple heureux aux joies simples. Les dames que la fumée de tabac gênait s'étaient réfugiées dans le salon. Autour de la grande table elles travaillaient à des ouvrages de tapisserie ou feuilletaient pour la centième fois des revues vieilles de six mois, froissées et couvertes de taches ; deux Allemandes, deux sœurs, l'aînée, professeur de chant à Wurzbourg, la cadette accompagnatrice dans des concerts s'étaient emparées du piano. Elles larmoyaient des romances de leur pays avec cette sentimentalité navrante qui rappelle les aveugles chantant dans les cours des quartiers ouvriers de Paris.

M. et Mlle Friedel étaient restés les derniers à causer avec les Traval dans la salle à manger. Ces messieurs parlaient de Paris, le père d'Antonina rappelait des souvenirs de son premier voyage, en 1867, l'Exposition, la *Belle Hélène*, les souverains aux Tuileries, les fêtes, les femmes, la joie !

— Toute une férie dont ma génération a payé les décors, remarquait Georges de Traval, un pli d'amertume au coin de la bouche.

Mlle Friedel se mêlait de temps à temps à la conversation, mais René de Traval l'accaparait ; il s'était installé, les coudes sur la table, à regarder les caricatures du Kikeriki et, sans cesse, il appelait à son secours la jeune fille pour se faire traduire les légendes. Les sons lointains du piano faisaient à la causerie un accompagnement en sourdine.

A un moment, la musique cessa ; les deux chanteuses firent irruption dans la salle à manger, elles venaient parler à Antonina. Il y eut, entre les trois dames debout, un colloque en allemand assez vif ; les deux sœurs devaient adresser une requête pressante à la Viennoise, qui avait l'air de se faire prier. Enfin, après bien

des *ganz gut*, des *gewiss*, des *ja wohl*, échangés sur tous les tons, l'entente parut s'être conclue, les Allemandes se retirèrent avec force salutations. Mlle Friedel, s'adressant à son père et à M. de Traval, leur dit :

— Ces dames viennent d'insister tellement pour que je leur chante quelque chose, que je n'ai pas pu refuser. Vous qui êtes musicien, Monsieur de Traval, vous devez aimer Schubert?

— Avec passion.

— Eh bien, venez. Je vais chanter du Schubert.

Lorsque Georges entra dans le salon, la plus jeune des deux Wurzbourgeoises était déjà au piano. Antonina, debout près d'elle, regardait l'assistance.

— *Erlkônig*, prononça-t-elle en ouvrant un cahier devant l'accompagnatrice.

Puis, tournée vers les messieurs :

— *Le Roi des Aulnes!*

Et le piano préluda.

Les romances de Schubert sont empreintes, pour la plupart, d'une mélancolie douce, d'une joliesse un peu convalescente qui engourdissent l'âme, évoquent des paysages calmes de prairies en fleurs, de vallées baignées de soleil au bord du Rhin, ou encore de campagnes ensevelies sous la neige s'éveillant au printemps du long sommeil hivernal. Ce qui distingue *le Roi des Aulnes* des autres mélodies, ce qui en fait une page inoubliable dans l'œuvre du maître, c'est le souffle de tristesse farouche, de poignante émotion qui s'exhale de cette ballade bien allemande.

L'angoisse toujours croissante des appels de l'enfant : « Mon père, mon père, ne le vois-tu pas là, le roi des Aulnes? — Mon père, mon père, il m'emporte! » vous tenaillent les nerfs comme dans un cauchemar; les visions fiévreuses du pauvre petit galopent devant vos yeux; on souffre avec ce père affolé qui le serre dans ses bras pour calmer son délire, et l'on reste anéanti par le coup de massue de la fin, bref, déchirant comme un sanglot : « Dans ses bras, l'enfant était mort! »

Georges de Traval connaissait *le Roi des Aulnes*, mais il ne l'avait jamais entendu chanter en allemand. Dans cette langue rude où les syllabes âpres semblent écorcher la gorge au passage, Antonina ne pouvait prononcer que lentement, en scandant les mots, les paroles du *Lied*. Cela triplait l'intensité dramatique de l'œuvre. Elle avait une voix de contralto d'une ampleur théâtrale et elle jouait en quelque sorte le drame, esquissant par instants des gestes scéniques. Un public français aurait peut-être été dérouté par ce mode d'interprétation si contraire au genre adopté par les artistes qui se

font entendre dans nos concerts; la lenteur du débit, la recherche outrée des nuances dans l'expression, auraient pu l'énerver. Ici, au contraire, devant ce public recueilli, retenant son souffle, palpitant d'angoisse, le chant d'Antonina se faisait extraordinairement impressionnant; il donnait le frisson. Debout, devant le piano, la taille redressée, dégageant sa poitrine, les bras rejetés en arrière pour donner plus d'ampleur à la voix, une pointe de carmin aux joues, de la passion plein les yeux, elle était vraiment belle.

Georges vibrait; les mains crispées au dos d'un fauteuil, les yeux rivés sur le profil d'Antonina dans la lumière, il courbait instinctivement la tête comme sous une rafale lorsque la voix montait amplissant le salon de ses sonorités puissantes; puis, lorsque, plus déchirants à chaque fois elle jetait ses appels désespérés : *Mein Vater! Mein Vater!* tout son corps à lui semblait résonner comme une harpe touchée par des doigts invisibles et de grosses veines lui sillonaient le front.

Au dernier accord mourant du piano, il avait porté les mains à sa gorge, comme s'il étranglait; puis, s'approchant presque honteux d'Antonina qui recevait les compliments de son auditoire transporté, il lui avait murmuré bas à l'oreille :

— C'est beau, c'est trop beau! Vous m'avez remué au plus profond de mon âme. Vous m'avez fait souffrir! Voyez, je pleure! Merci!

Et c'était vrai : Georges pleurait. Il avait dans les yeux la nacre d'une larme. Antonina pouvait-elle rêver un hommage plus magnifique offert à son talent que l'émotion de cet homme?

Un sourire de triomphe, un joli sourire, où il y avait une pointe d'attendrissement pour l'émotion si sincère de M. de Traval, erra sur ses lèvres; il y eut entre eux l'échange d'un regard, et Georges songea pour la première fois que le suprême bonheur serait d'être aimé d'une femme ayant un pareil talent.

— Chantez encore quelque chose?

Les voix étaient suppliantes, Antonina se montrait inexorable. Un pâle rayon de soleil filtrant entre deux nuages vint faire diversion; chacun s'empressa d'aller se vêtir pour profiter de l'éclaircie.

— M'accompagnez-vous jusqu'à Interlaken? demanda Mlle Friedel à René de Traval qui s'était esquivé pendant la séance de musique pour aller fumer en cachette une cigarette avec les Allemands du café, et rentrait triomphant.

René acceptait avec enthousiasme.

— Et moi, voulez-vous me permettre d'être des vôtres? demanda le père.

Nina lui répondit par un sourire. Du même coup la figure de

René s'était allongée, il eût trouvé bien plus drôle d'être en tête à tête avec Mlle Friedel, parce qu'elle lui contait des histoires amusantes sur les collégiens de Vienne.

— J'espère que vous n'allez pas parler tout le temps musique? fit-il maussade.

Pour lui éviter un reproche de son père, elle se hâta de répondre :

— Je vous le promets.

Ils partirent tous les trois, M. Friedel était resté à l'hôtel.

Il y a à peine quatre kilomètres de Bœnigen à Interlaken, en suivant la rive gauche de l'Aar; c'est une promenade. La pluie avait tout à fait cessé, de gros nuages couraient encore au flanc des montagnes, mais le soleil faisait partout dans leurs masses de profondes trouées et leur course ressemblait à une déroute. Le bleu lavé du ciel commençait à paraître par places laissant entrevoir des profils de sommets sortis on ne sait d'où, dressés comme des mâts de navires géants dans la tempête. La débandade s'accentuait; seuls, quelques petits nuages oubliés restaient accrochés le long des pentes boisées ou dans la dentelure des crêtes, ils donnaient l'impression d'une gracieuse ronde de blancs fantômes, esprits gardiens des cimes inviolées. Le décor du fond du lac avait changé depuis la veille; on eût dit qu'une saison s'était brusquement substituée à une autre, à voir les montagnes encapuchonnées de neige, ruisselantes d'une infinité de petites cascades qui mettaient la gaieté de leur mousse d'argent à la place même où, la veille, il n'y avait que des éboulis de rochers arides.

Encore sous l'impression du chant d'Antonina, Georges de Traval marchait silencieux près d'elle; il essayait vainement de se ressaisir, ayant conscience que son silence n'était pas aimable; mais son imagination se refusait à aucune contrainte, son être tout entier demeurait profondément troublé par cette voix de jeune fille, qui avait éveillé en lui des sensations étranges, jusqu'alors ignorées. Il lui était impossible en ce moment de songer à autre chose, tant était violent le déchaînement soudain de ses sens exaspérés, il avait seulement la perception très nette qu'il lui serait insupportable de vivre désormais s'il ne pouvait plus entendre la voix passionnante.

Depuis la mort de sa femme, ses sens, sous l'influence de la douleur morale et dans le train monotone de la vie de province, s'étaient émoussés, faisant de lui un jeune vieillard sans passions ni désirs; et voilà que brusquement, dans cette calme pension des demoiselles Seiler, le réveil avait lieu violent, irrésistible, à propos de rien, d'une romance de Schubert, bien chantée.

Antonina et René, respectant son silence, s'étaient mis à deviser gaiement.

Comme ils longeaient le lac, l'enfant remarqua des paysans qui tiraient hors de l'eau avec des cordes d'énormes blocs de bois, des troncs de sapins charriés par les torrents du haut en bas des cimes boisées. Nina lui expliqua que ces gens n'avaient que la peine d'attendre le bois à flotter sur le lac pour faire tranquillement leurs provisions d'hiver.

— Que l'hiver doit être triste dans ces pays de montagnes, bloqués par la neige pendant des mois! pensa tout haut René.

M. de Traval s'arracha à son mutisme pour répondre :

— Est-il beaucoup plus gai dans notre petit trou de La Ferté? Ce qui fait la tristesse des lieux, c'est la tristesse de l'âme.

— Si j'avais à choisir entre l'hiver des gens de ce pays-ci et le vôtre, je crois cependant que je n'hésiterais pas, déclara Mlle Friedel en riant. Vous pouvez sortir de chez vous quand il vous plaît, tandis qu'en montagne...

— Sortir? Pour aller où? Ici ou ailleurs ne faut-il pas traîner toujours et partout après soi son boulet de misères et d'ennui?

— Quel pessimiste vous faites! répliqua drôlement la jeune fille. Ce serait donc vous imposer une corvée bien pénible si l'on vous demandait de venir nous voir l'hiver prochain pendant le séjour que nous ferons à Paris. Vous auriez du moins le mérite de faire une bonne action, car nous nous trouverons bien dépaysés, mon père et moi, dans ce grand Paris que nous ne connaissons pas.

Georges eut un sursaut : son visage venait de s'éclairer d'une rayée de joie :

— Comment! Ce serait possible? Nous pourrions nous retrouver cet hiver en France?

Et avec cette mobilité d'impressions et cette versatilité d'esprit qui caractérisent les nerveux, il s'emballait instantanément sur cette idée; son imagination supprimait le temps et la distance, il semblait que rien désormais ne pouvait s'opposer à la réalisation du projet.

— Et là-bas vous chanterez quelquefois pour me rendre heureux? demanda-t-il avec une prière dans la voix.

Nina répondit :

— Tant que vous voudrez!

— Et vous me permettrez de vous suivre partout?

C'est René qui implorait à son tour.

— Je vous prendrai comme guide.

La promenade à Interlaken ne fut plus qu'un long enchante-

ment; on échafauda les projets les plus fous pour rendre aux Friedel le séjour en France agréable.

On irait les chercher à Paris, on les amènerait à La Ferté; ils feraient la connaissance de l'oncle et de la tante Marc et de cette bonne Francine, qui serait si contente d'entendre chanter la Viennoise; puis on les reconduirait en leur faisant visiter les châteaux des bords de la Loire.

Ah! les projets! La vie dans sa monotonie, coupée de ses déceptions et de ses catastrophes, serait-elle tolérable à notre pauvre humanité sans la faculté qui nous a été donnée de rêver tout éveillés, de faire des projets? Projets de voyages, projets de fortune, projets de travaux, projets d'acquisitions, projets de bonheur, projets d'avenir! Demain, nous ferons ceci; demain, nous aurons cela; et demain arrive sans apporter autre chose que sa mesure accoutumée de chagrins et de déceptions; qu'importe : l'espoir est tenace, on change ses projets d'épaule, mais on en fait toujours de nouveaux sans se lasser, on en fait jusqu'à l'heure dernière et nous quittons la vie sans avoir rien eu de ce que nous avions tant rêvé, mais ayant mangé notre pain sec au fumet de la rôtisserie de nos merveilleux projets.

En revenant à Bœnigen ils traversèrent sur un pont couvert la Lutochine, ce double torrent qui descend des deux vallées de Lauterbrunnen et de Grindenwald. Elle roulait ses eaux dans un bouillonnement d'écume rendu plus bruyant et plus sauvage encore que de coutume par le grossissement de la dernière pluie; entre deux haies d'épine-vinette, dont les graines saignaient goutte à goutte dans la verdure, la nappe tourbillonnante coulait à une vitesse vertigineuse charriant des troncs d'arbres dont les masses noires apparaissaient comme des croupes de monstres marins de loin en loin à travers les blancheurs de l'écume.

Georges, accoudé au parapet du pont, contempla longuement les eaux. Il jeta une branche dans le torrent pour s'amuser à la voir emportée par le courant, et comme Mlle Friedel le plaisantait sur son enfantine distraction :

— Je songe, dit-il, que cette branche est l'image de ma vie; une force invisible m'entraîne contre laquelle ma volonté est impuissante à résister; c'est elle qui m'a fait me marier à vingt-trois ans lorsque je ne savais rien de l'existence; c'est elle qui m'a fait fuir ma maison pour aller habiter La Ferté; c'est toujours elle qui m'a amené en Suisse et qui m'a permis de vous connaître.

A ce moment, la branche qu'il avait jetée, ayant été poussée contre une des rives, finit par s'accrocher à des ronces qui trempaient dans l'eau et resta prise entre deux grosses pierres.

— Si vous comparez votre destinée à cette branche, fit Antonina moitié rieuse, moitié sérieuse, vous aurez une fin d'existence moins heurtée que vous ne paraissez le craindre; voyez-la, elle a trouvé un port où elle reste bien attachée.

— Trouverais-je jamais un port où je pourrai m'attacher?

René s'écria soudain :

— Regardez, la branche est repartie!

Un remous plus puissant que les autres l'avait saisie au passage et de nouveau elle s'éloignait, emportée au fil de l'eau.

Georges la suivit des yeux, pensif, tant qu'il put l'apercevoir. Antonina et René avaient continué de marcher en causant; il les rejoignit à la porte de l'hôtel.

IV

— Que peuvent-ils bien faire dans leur Bœnigen, ruminait avec humeur l'oncle Marc en faisant les cent pas après le dîner autour du massif de géraniums qui était le plus bel ornement de son jardin de La Ferté.

La tante Marc remarqua :

— Voilà près de deux mois qu'ils sont partis, et ils ne songent pas encore au retour.

Francine, qui venait d'installer les pupitres dans le salon pour le quatuor du soir, dit :

— Avec le caractère ombrageux de Georges, il aurait peut-être mieux valu ne pas le blâmer de son intimité avec les Viennois. Remarquez-vous qu'à présent il ne parle plus jamais d'eux dans ses lettres; c'est un indice qu'il les voit toujours.

Francine, avec son instinct de femme, avait deviné juste. Depuis la romance de Schubert et la promenade à Interlaken, les relations entre Georges et les Friedel n'avaient fait que se resserrer; même elles avaient pris un caractère tout différent de ce qu'elles étaient au début. On n'avait fait jusque-là qu'échanger des amabilités banales, M. de Traval trouvant agréable de causer avec M. Friedel, Antonina accueillant gracieusement les enfantillages de René, rien de plus. Désormais on se rechercha davantage de part et d'autre; il y eut plus d'abandon dans l'intimité de la causerie, et cette intimité se précisa surtout entre Georges et Antonina, dont les deux personnalités ne s'étaient pas jusqu'alors trouvées directement en contact. La musique fut le trait d'union de leurs communes sympathies, et comme la musique est un merveilleux interprète des mouvements de l'âme, qu'on ne peut pas causer musique sans

révéler ses facultés de sensibilité, ils en arrivèrent promptement à se connaître comme s'ils avaient vécu depuis des années côte à côte, c'est-à-dire qu'Antonina pénétra sans peine la nature nerveuse, impressionnable, vibrante, de Georges de Traval; elle se rendit compte que ce dont il souffrait, c'était de n'avoir pas dans sa vie une tendresse de femme, d'être seul, de n'avoir pas non plus une occupation sérieuse, un intérêt puissant; elle éprouva pour lui un sentiment de pitié très douce.

« Si j'étais sa femme, pensait-elle, j'aurais bientôt fait de mettre un peu de calme dans cette âme inquiète. »

Quant à Georges, devina-t-il la complexité des sentiments de la Viennoise? Discerna-t-il, sous la sentimentalité de la femme, une possession de soi-même que rien ne pouvait entamer? Evidemment non. Sa nervosité l'empêchait d'exercer ses dons d'observation, et eût-il été cent fois plus observateur, il n'eût peut-être pas pénétré davantage le fond du caractère de Mlle Friedel; l'âme de la femme, faite de contradictions, d'anomalies, d'enthousiasmes, de brusques retours en arrière, d'inconscience, de sensibilité et d'énergie insoupçonnée, a dérouté des psychologues autrement forts que Georges de Traval; elle est et restera la vivante énigme offerte de tous temps au positivisme de l'homme, et cela ne constitue pas le moindre de ses charmes.

Georges, sans se rendre compte de la nature de ses impressions, se sentait irrésistiblement attiré vers la jeune fille. La matinée lui paraissait infiniment longue jusqu'au repas de midi, lorsqu'il n'avait pas eu la joie de la rencontrer, à l'heure du premier déjeuner, sur la terrasse, échangeant de retentissants « *Guten Morgen* » avec les pensionnaires de l'hôtel Seiler. Mais, par une bizarrerie de son tempérament tout impulsif, il s'effrayait d'un tête-à-tête avec elle, et toujours il s'arrangeait pour que René fût en tiers dans leurs entretiens. Le même sentiment faisait que son regard cherchait à éviter celui d'Antonina en causant avec elle; pourtant, s'ils se rencontraient, il en éprouvait une joie profonde qui lui faisait monter le sang aux joues comme à un adolescent. Il aimait à lui conter les moindres événements de sa vie, à lui confesser ses pensées les plus intimes, ses tristesses, ses découragements, comme il l'aurait fait avec une sœur ou une amie d'enfance. Et Nina l'écoutait patiente, l'encourageant de son bon sourire; malgré elle, elle s'attachait chaque jour davantage à cette nature douloureuse, comme une sœur de charité s'attache à son malade; cela la changeait tellement du milieu superficiel et creux où elle avait vécu à Vienne!

Leurs longues conférences ennuyaient parfois René, mais Anto-

nina savait l'intéresser à son tour en lui faisant conter des détails sur la vie de collège à La Ferté, sur ses camarades, sur l'oncle et la tante Marc et sur Francine, tante Francine, que René aimait tant.

— En voilà une qui serait contente de vous faire chanter avec son quatuor! Par exemple, l'oncle Marc vous ennuierait de ses grands discours sur la décadence de la nation française; mais on le laisserait causer avec M. Friedel. Tante Marc sûrement vous plairait : elle est si jolie encore avec son chignon tout blanc.

Ainsi peu à peu, sans intention de pénétrer les secrets de leur vie de famille, Mlle Friedel, à force d'entendre parler les deux Traval, avait fini par être renseignée sur leurs goûts, leurs habitudes, sur les traditions de ceux qui les entouraient, sur les manies de l'oncle et des tantes; en sorte que si, du jour au lendemain, elle avait été transportée dans ce milieu, elle aurait su comment évoluer sans froisser les idées de ces braves gens.

Ce qui singularisait encore la liaison des Traval avec les Friedel, et plus justement avec Mlle Antonina, car depuis quelque temps, le père Friedel faisait de fréquentes absences pour ses affaires, c'est que Georges et René semblaient jaloux d'accaparer les bonnes grâces de la jeune fille. Le père s'énervait lorsqu'elle s'occupait de distraire son fils, et celui-ci prenait un malin plaisir à troubler les trop longs entretiens de son père avec « la grande amie ». Depuis quelque temps d'ailleurs, l'intimité croissante de Georges et d'Antonina préoccupait l'enfant. A force d'entendre parler constamment l'allemand autour de lui, il était arrivé au bout de deux mois à comprendre à peu près tout ce qui se disait, or une phrase un jour l'avait frappé dans une conversation entre deux pensionnaires des demoiselles Seiler :

— *Der Franzose wird gewiss mit Antonina Friedel heiraten.* (Le Français va certainement se marier avec Antonina Friedel.)

Il en avait été violemment ému. L'idée ne lui était jamais venue qu'Antonina pût épouser son père; il ne savait pas au juste si cela lui causerait du plaisir ou de la peine; ce qu'il savait, c'est que les Allemands de l'hôtel se mêlaient de ce qui ne les regardait pas et s'il avait été plus grand, il n'aurait pas craint de le leur dire en face. Un moment, il avait eu la pensée de raconter à son père ce qui se disait, mais il ne se sentait pas assez en confiance avec lui; et puis, si M. de Traval s'était trouvé dans un de ses moments d'agacement, il aurait pu prendre fort mal la communication.

La chose était cependant de notoriété publique : l'hôtel du Mont-Blanc tout entier, depuis l'aînée des demoiselles Seiler, penchée

sur ses immenses casseroles, — elle avait le département de la cuisine, — jusqu'au petit portier qui allait attendre les voyageurs au débarcadère du bateau à vapeur, s'intéressait aux amours de Georges et d'Antonina. Le public est simpliste; avec sa grosse logique, il va droit au fait et souvent le fait se dégage pour lui plus évident que pour les intéressés auxquels le sens précis de la situation finit par échapper à travers la dialectique compliquée de leurs sentiments. Pensionnaires et gens de l'hôtel avaient jugé que Traval faisait la cour à Mlle Friedel et, quand bien même celui ci serait venu leur affirmer sur l'honneur qu'il n'y avait jamais songé, il ne les en eût pas fait démordre. On croit facilement ce qui plaît, or il plaisait à ces bons Allemands de voir se nouer l'intrigue amoureuse. Aussi une complicité s'établit-elle d'un commun accord entre eux tous pour favoriser les tête-à-tête des jeunes gens. Le couple eczémateux du *herr professor* et de sa grosse femme se retirait discrètement au salon, le jeu d'échecs sous le bras, lorsqu'il voyait Traval entrer en causant avec Antonina. Le major en retraite de l'armée bavaroise, grand fumeur et grand buveur de bocks, les suivait d'un œil paternel à travers la fumée de sa pipe en porcelaine, lorsqu'ils faisaient le soir les cent pas sur la terrasse; enfin Mlle Seiler, la cadette, avait trouvé moyen, sous prétexte de faire place à de nouveaux arrivants, de mettre à table le couvert de la jeune fille entre celui des deux Français.

Antonina, très fine, n'avait pas tardé à s'apercevoir du manège qui se faisait autour d'eux; elle n'avait eu garde d'en souffler mot, cela servait ses projets.

Traval seul continuait à ne rien voir; dans l'impossibilité où il était de préciser ses sentiments, il ne pouvait pas s'imaginer que d'autres s'en chargeraient pour lui.

Aussi fut-il confondu le jour où le commerçant en grains de Hambourg, rassemblant les bribes de mauvais français qu'il avait retenues de droite et de gauche, lui dit au cours d'une conversation ânonnante, où les mots allemands et français se coudoyaient dans un affreux galimatias :

— Nous devons encourager l'union des races germanique et latine. Si le malentendu qui existe entre Français et Allemands se dissipe un jour, les deux peuples deviendront les maîtres du monde. Je vous félicite de travailler pour votre part à cette union.

Il riait d'un rire heureux, la moustache embarbouillée de l'écume d'un bock.

Et comme Georges, stupéfait, le priait de préciser sa pensée, il reprit :

— Vous ne tromperez personne, Monsieur de Traval. Nous savons bien que Mlle Friedel est votre fiancée. Elle est Viennoise, les Viennois sont Allemands; voilà pourquoi je vous ai parlé de l'union de nos deux races.

— Mlle Friedel ma fiancée! Vous êtes fou! s'exclamait Georges. Et une envie lui prenait d'appliquer un soufflet sur la face rougeaude du brave marchand de grains. Mais cet homme le contemplait avec tant de bonhomie, qu'il ne pouvait pas avoir eu l'intention de le blesser.

Dès lors, M. de Traval devint le plus malheureux des hommes. Deux sentiments se combattaient en lui : la volonté d'échapper à la curiosité des Allemands de l'hôtel et, en même temps, le désir de se rapprocher d'Antonina. Sa nervosité s'en accrut, il eut des crises d'hypocondrie noire, comme à La Ferté; et, pour les combattre, il se fatigua à des ascensions pénibles autour de Lauterbrunnen, au col de Tschingel, au Petersgrat, au Roththal, laissant son fils à l'hôtel, sous la garde de Mlle Friedel. Là-haut, le silence imposant des sommets, troublé seulement par le son clair des clochettes des vaches au pâturage ou par la canonnade lointaine d'une avalanche aux flancs de la Yungfrau, devait amener une détente de tout son être. Dans cet air infiniment pur qui le baignait, au milieu des solitudes de glace aux blancheurs inviolées, les obstacles à surmonter, les difficultés de l'ascension, la sensation du danger possible dans les passages difficiles, la nécessité de garder son sang-froid, forcèrent son esprit à s'abstraire de ses tristesses et sa volonté à se ressaisir. En contemplant les champs de neige du Silberhorn, dont les arêtes puissantes se découpaient sur le bleu profond du ciel, Georges se dit qu'il ne devait pas prolonger une situation qui devenait de jour en jour plus difficile pour Mlle Friedel comme pour lui; il prit la résolution de rentrer à La Ferté.

« La séparation ne sera pas pénible, puisque nous devons nous revoir au printemps, à Paris », se disait-il pour s'affermir dans sa résolution.

De retour à l'hôtel Seiler, René lui apprit que M. Friedel était rentré de son dernier voyage et qu'il parlait déjà de repartir.

Au déjeuner, en effet, tout en causant de choses indifférentes, le Viennois annonça, comme par hasard, à ses voisins qu'il avait l'intention de quitter définitivement Bœnigen, avec sa fille, le surlendemain, pour se rendre à Genève. Ce disant, son œil, dilaté derrière le monocle, contemplait M. de Traval devenu plus blanc que la nappe.

— Comme cela se trouve! J'ouvrais la bouche pour vous dire que, nous aussi, nous rentrions en France à la fin de la semaine,

répondit Georges, faisant un violent effort sur lui même pour paraître naturel.

Antonina ne dit mot, mais elle eut un imperceptible pli d'ironie au coin de la lèvre; elle avait prévu le coup et pris les devants, conseillée par son père.

Le père Friedel, très tacticien, très diplomate, comme le sont les hommes d'affaires, avait, pendant les derniers temps de son séjour à Bœnigen, multiplié intentionnellement ses absences pour permettre à sa fille d'évoluer à son aise avec M. de Traval; il avait jugé que sa présence aurait arrêté entre les jeunes gens les effusions du tête-à-tête, prélude obligé de l'amour; il suffisait de René en tiers pour sauvegarder les convenances. Connaissant à fond la nature d'Antonina, très semblable à la sienne avec seulement plus de générosité d'âme et plus de sensibilité, il se reposait sur elle du soin d'amener Georges au degré de passion voulu pour la réalisation de ses projets, se réservant à lui-même les fonctions de souffleur dans la coulisse, s'il arrivait, et cela était très vraisemblable, qu'Antonina, dans le feu de l'action, vînt à oublier son rôle appris pour jouer trop d'inspiration; car, enfin, il fallait s'attendre à ce qu'une jeune fille de vingt-cinq ans, mise trop directement en contact avec un homme jeune et bien de sa personne, comme Goorges, finirait par se prendre à son propre jeu.

Au retour de son dernier voyage d'affaires, M. Friedel avait été très surpris de ne pas voir M. de Traval paraître au déjeuner de la table d'hôte; René, questionné sur l'absence de son père, avait répondu simplement qu'il faisait une ascension du côté de Lauterbrunnen. Mais l'air préoccupé d'Antonina, le laconisme de René dans ses réponses, firent soupçonner au rusé Viennois qu'il s'était amoncelé des nuages dans le ciel des amoureux.

Comme sa fille allait mettre son chapeau pour faire une promenade avec le jeune Traval :

— Monte un instant avec moi dans ma chambre, dit-il en l'arrêtant par le bras, j'ai à te parler.

Une fois seuls, il la questionna sans préambules.

— Tu es en froid avec M. de Traval ?

— Du tout. Nos relations sont ce qu'elles doivent être, des relations de passage. On se rencontre, on se lie, on se quitte, on s'oublie; rien que de très naturel !

Le son de sa voix était dur, la parole brève, et malgré son effort pour n'en rien laisser paraître, il était visible qu'Antonina souffrait.

Le père s'était assis; il l'attira près de lui, emprisonna ses deux mains dans les siennes, et, avec une caresse de la voix qu'on n'eût pas attendue de cet homme froid :

— Les enfants se brûlent lorsqu'ils veulent s'amuser avec le feu! dit-il. Mlle Nina a voulu jouer avec son Français le grand jeu de la coquetterie; elle s'y est laissée prendre la première. Mlle Nina est une maladroite.

La jeune fille protestait d'un ton boudeur :

— Je n'ai pas mérité vos reproches. Il n'y a jamais rien eu entre M. de Traval et moi; il est bien libre, je pense, d'aller ascensionner où bon lui semble, sans que je sois obligée de pleurer son absence.

Le père reprit doucement :

— C'est précisement parce qu'il n'y a rien eu de définitif entre vous deux que cette brusque disparition de M. de Traval ne s'explique pas. Si Nina laissait de côté ses façons de petite fille boudeuse pour raisonner en femme sérieuse, et surtout si elle consentait à prendre son vieux père pour confident...

Doucement il l'avait forcée de s'asseoir sur ses genoux.

— ... Rien ne serait encore perdu. Voyons, petite Nina, disons tout, absolument tout, à notre papa!

La jeune fille se sentait vaincue par l'enveloppement de cette chaude tendresse; elle appuya sa tête sur l'épaule du père et laissa parler son cœur.

C'est après ce long entretien que les Friedel décidèrent d'avancer leur départ de Bœnigen.

— Traval, avait dit le vieux Viennois, est un homme hésitant, versatile. On n'a d'action sur les natures comme la sienne qu'en brusquant les situations. Il t'aime, c'est évident; mais il ne veut pas en convenir et il lutte contre toute une armée de scrupules. Dans ce moment-ci, les scrupules sont les plus forts; ne cherchons pas à les heurter; disparaissons. Il ne se rendra compte de la place que tu as prise dans sa vie que le jour où il ne t'aura plus. Crois-en ma vieille expérience, petite Nina; tu le retrouveras en France dans dix mois, définitivement conquis, je te le promets.

— Dix mois, que c'est long! soupira la jeune fille.

Et le père murmura :

— Enfant, il te faudrait ton jouet tout de suite!

LEROUX-CESBRON.

La suite prochainement.

LE « PROCHAIN WATERLOO »

Vous souvient-il de ces combats merveilleux, mais imaginaires, où le capitaine Danrit mettait aux prises Français et Allemands et nous donnait la victoire sur nos vainqueurs d'hier dans la guerre de demain? Qui ne se rappelle le bruit formidable fait en Angleterre autour de la « bataille de Dorking »? Naguère encore, un journal anglais, le *Sun*, publiait une carte, — ainsi, parfois, les enfants s'amusent! — où la France, découpée en tranches géographiques, était partagée entre tous ses voisins.

Le « Prochain Waterloo[1] » est aussi une œuvre d'imagination, mais une œuvre piquante, originale, remplie d'ingénieux aperçus et de profitables leçons, littéraire et imagée, si l'on en juge par ce début saisissant :

« Il eût été impossible d'imaginer une plus belle journée que celle qui vit l'embarquement de la grande armée destinée par l'Angleterre à l'invasion de la France. Les préparatifs, soigneusement élaborés pendant des semaines, avaient merveilleusement abouti. Aucun vent contraire, nulle tempête n'avait entravé le plan de concentration. Et un matin du mois d'août, à onze heures, on put voir l'énorme flotte de transports cinglant vers les côtes de France.

« Deux points avaient été choisis pour le débarquement : Etaples, petite ville située à quelques milles au sud de Boulogne, et Berck-sur-mer, un peu plus au sud. Il s'agissait de faire atterrir deux corps d'armée sur chacune de ces plages.

« Quel spectacle que celui de cette formidable Armada! Entre le rivage et l'immense flottille des transports, dont les cheminées noires soufflaient des torrents de fumée qui s'en retournaient en volutes paresseuses vers la côte anglaise, s'avançait une demi-douzaine de navires de guerre, prêts à tourner leurs canons contre l'ennemi audacieux qui aurait voulu s'opposer au débarquement des forces britanniques. Sur le flanc nord de la masse sombre des transports, une puissante escadre cuirassée voguait majestueusement, surveillant le Canal... Enfin, de l'autre côté, c'étaient des

[1] *The coming Waterloo*, by captain Cairnes. — Westminster, 1901.

croiseurs, des « destroyers », véritables sentinelles de la flotte de combat, prêts à bondir à toute vapeur au premier signal... »

Le lecteur qu'aura impressionné cette belliqueuse description n'apprendra pas sans quelque émotion qu'il s'agit là d'un événement prochain. C'est en 1903 que se réalisera cette désagréable prédiction : dans deux ans, la grande armée anglaise, qui n'effectue pour le moment ses savantes évolutions qu'à travers le cerveau imaginatif d'un officier de Sa Majesté, remportera dans les plaines de l'Artois la seconde victoire de Waterloo...

Du moins, le capitaine Cairnes nous l'affirme. Sans doute, il y aura des sceptiques qui trouveront la date bien rapprochée; des esprits contrariants qui, en lisant ces triomphes sur le papier, se rappelleront les mésaventures de la guerre africaine, les communiqués légendaires du War-Office, les passages de la Tugela, désormais immortels. Mais l'auteur avertit ces personnages peu charitables que leur montre retarde, qu'ils sont des hommes de l'autre siècle, et que, — circonstance aggravante, — « leur scepticisme même est un acte peu amical à l'égard de l'Angleterre et de ses capacités réformatrices. »

Nous voilà dûment avertis. Ce que l'officier britannique va nous dépeindre, c'est l'Angleterre de demain, c'est la « Royal Army », cicatrisée de ses blessures, régénérée par les soins vigoureux d'un Roberts et d'un Kitchener, réorganisée d'après les méthodes scientifiques, faisant la guerre selon les principes de Clausewitz ou de Jomini. C'est, en un mot, une nouvelle armée « refondue pour les luttes futures », selon l'expression qu'employait, il y a quelques jours, M. Brodrick, le ministre réformateur de la guerre du cabinet Salisbury, parlant devant les Communes, — une nouvelle armée « qui fera de l'Angleterre, au vingtième siècle, un nation aussi redoutable sur terre qu'invulnérable sur mer ».

Ce que l'auteur nous représente encore, c'est la vieille alliance de Rosbach et de Waterloo se reformant une dernière fois contre notre pays pour lui porter le coup suprême. Arrivant au lendemain des acclamations de Londres et des effusions d'Osborne, ce thème patriotique a produit un effet incroyable. Les journaux d'outre-Manche le saluent comme l'expression des espérances intimes du peuple anglais, comme le prodrome d'une nouvelle aurore. L'Angleterre, s'écrient ces enthousiastes, est enfin sortie de son splendide mais dangereux isolement; l'union anglo-allemande vient d'éclore tout armée, près du lit de mort où reposa la noble Souveraine, trop pacifique, qui avait été l'amie et l'admiratrice de Louis-Philippe, la reine de l'Entente cordiale, la visiteuse annuelle

des rivages français. C'en est fait désormais : les deux grandes fractions de la race saxonne, amies et alliées, défieront l'univers. *Anglo Saxonia contra mundum!*

L'œuvre du capitaine Cairnes, curieuse à bien des titres, renferme, sous sa forme romanesque, ce long espoir et ces vastes pensées de l'Angleterre impérialiste. Si l'on remarque que ce livre, paru il y a un mois à peine dans les librairies du Royaume-Uni, a été conçu et manifestement écrit dans le courant de l'année dernière, c'est-à-dire bien avant les événements diplomatiques de ces dernières semaines, avant le brutal refus de réception infligé au président Krüger, — on s'étonnera qu'un auteur ait pu imaginer ce thème de l'alliance anglo-allemande, si invraisemblable il y a six mois, et devenu si vraisemblable à l'heure présente. Est-ce coïncidence fortuite, ou perspicacité d'un politique avisé, prophète en son pays? Qui le sait?

*
* *

Cependant la flotte anglaise parvenue, en une heure, à proximité du rivage français, s'apprête à débarquer les cent quarante mille soldats qu'elle porte dans ses flancs. Va-t-elle se heurter à un obstacle quelconque? Non, rien. « Le gouvernement français, oublieux des leçons de l'histoire, méprisant tout bon sens et toute logique, a renouvelé la faute commise lors de l'alerte de Fachoda, il a disséminé deux ou trois corps d'armée sur les côtes de la Manche et de l'Océan, dans l'éventualité ou peut-être dans l'espérance que nous opérerions notre démonstration, très loin de sa capitale, du côté de Cherbourg ou d'Ouessant. »

Pas un croiseur, pas même un torpilleur ne sont là pour retarder quelque peu la complexe opération de ce débarquement colossal. Il est vrai que deux sous-marins, appartenant à la défense mobile de Boulogne, vont tenter, à eux seuls, d'arrêter les deux cents bâtiments de la Grande-Bretagne! Cette « folie bien française » a au moins un avantage : elle nous vaut de curieuses indications sur la façon dont la marine britannique compte venir à bout des sous-marins, — « ces petits monstres, ennemis insidieux et hypocrites, produits de l'ingénieux esprit d'invention des Français ».

« De la dunette des croiseurs, du sommet des grands mâts des cuirassés, sur le pont des transports, écrit le capitaine Cairnes, officiers, matelots et soldats, s'efforçaient, qui avec leurs lunettes marines, qui avec leurs yeux, de sonder la surface bleue des flots, pour y trouver trace des petits navires tant redoutés.

— En voilà un! en voilà un! part tout à coup de mille poitrines la même clameur, le même hurlement. Un dôme minuscule, étin-

celant sous les rayons du soleil, venait d'émerger au sommet des vagues. Ce ne fut qu'un éclair. L'instant d'après, le mystérieux esquif avait disparu, tandis que des centaines d'obus, partis du pont des croiseurs, des cuirassés, des destroyers, criblaient l'eau dans le voisinage, la projetaient en l'air, en colonnes et en jets innombrables.

— Jamais ils ne l'atteindront comme cela, grommela le colonel Daunt. Satané bateau! sans lui nous aurions débarqué déjà plusieurs régiments...

— Un peu de patience, colonel, répliqua le timonier. Tenez, regardez! Et il dirigea son doigt vers la ligne des cuirassés. Un profond changement s'opérait dans la disposition de la flotte. Pendant que les transports se plaçaient sur deux lignes parallèles, perpendiculairement au rivage, les gros bâtiments de combat se portaient sur leurs flancs, comme des chiens de berger gardant un troupeau.

Seul, un cuirassé avait reçu manifestement une mission différente. On le vit s'embosser à l'entrée du couloir formé par la double rangée des transports, virer lentement de bord, et tourner son arrière vers l'endroit où les sous-marins avaient été aperçus pour la dernière fois. Puis, revenant sur ses pas, il mit à l'eau quatre appareils lance-torpilles, mus électriquement. Ces flotteurs ne portaient aucun homme d'équipage. Ils étaient entièrement gouvernés et manœuvrés du bâtiment d'où ils émanaient.

Tout le monde suivait avec un intérêt palpitant les mouvements de ces engins mystérieux, à qui on avait laissé une étendue d'eau suffisante pour leurs évolutions. D'autre part, plusieurs destroyers s'étaient postés entre le rivage français et l'endroit supposé où étaient les sous-marins, de telle sorte que les bateaux des Français se trouvaient pour ainsi dire entourés par leurs ennemis.

— Je m'étonne qu'ils ne viennent pas s'attaquer à nos transports, hasarda le lieutenant Walter.

— Il y a une bonne raison pour cela, riposta le colonel, c'est qu'ils ne peuvent pas nous atteindre. Ces petits bateaux marchent tout au plus 7 à 8 nœuds sous l'eau. Toutefois, du moment qu'on les a vus, il vaut mieux s'en débarrasser tout de suite. Autrement, au moment où nous jetterions l'ancre, ils pourraient encore faire piquer un plongeon à quelques-uns d'entre nous...

Tout à coup, l'un des sous-marins remonta à la surface pour prendre état de la situation. Le coup d'œil qu'il accorda à ses ennemis fut rapide, mais il lui coûta cher. En moins d'une demi-minute, l'eau dans son voisinage fut traversée violemment

et en tous sens par l'explosion de puissantes torpilles, lancées des destroyers et des tubes électriques. Alors que les obus s'étaient montrés inefficaces contre la coque du submersible, protégée par les vagues, il n'en fut pas de même de l'explosion des torpilles. A peine les ondes soulevées en cascades géantes furent-elles retombées, qu'on vit rouler au sommet des flots comme un énorme cigare d'acier grisâtre qui, son propulseur encore en mouvement, sembla un moment se cramponner à la surface, pour s'enfoncer bientôt sous les eaux de la mer anglaise, sa dernière demeure...

— C'est égal, reprit le lieutenant Walter, ils n'étaient pas sots, ceux qui ont imaginé ces engins-là! Pourquoi la marine royale n'en a-t-elle pas construit, elle aussi?

— Un bon marin, expliqua le timonier, ne navigue pas sous l'eau, mais dessus.

— Et puis, nous ne sommes pas des requins, nous autres, interrompit d'un ton maussade un matelot australien qui avait gardé de ces voraces habitants des mers un souvenir désagréable. L'un de ces monstres ne l'avait-il pas irrespectueusement happé par la jambe au cours d'une baignade dans le détroit de Torrès? Pour lui, entre l'attitude du sous-marin et la conduite du requin, il n'y avait pas de différence. C'était la même hypocrisie.

— Sans doute, sans doute! ajouta le colonel Daunt, qui trouvait ces explications insuffisamment intellectuelles, mais il y a autre chose. La vraie raison, c'est que la navigation sous-marine, ce n'est pas une invention *anglaise*. Je m'explique. La science universelle, voyez vous, n'est belle et bonne qu'autant qu'elle peut servir à la suprématie de notre nation. Or, cette invention, perfectionnée, agrandie, passée dans le domaine de la pratique, à quoi aboutirait-elle? A rendre précaires notre isolement et notre invulnérabilité. On arriverait chez nous comme dans un carrefour. Il nous a fallu quatre siècles pour acquérir le pouvoir incontesté sur les mers. S'il fallait maintenant monter la garde, dessus et dessous les Océans, quel travail de géant!... Voilà pourquoi nous n'avons pas apporté à cette découverte l'appui des lumières britanniques. »

L'exposé ingénieux, bien qu'un peu subtil, du brave colonel, obtint l'assentiment général. Tout le monde, à son exemple, approuva la réserve sage et prévoyante de l'Amirauté.

*
* *

Le débarquement s'est opéré sans encombre. L'armée britannique s'avance sur deux colonnes, dans le but d'opérer sa jonction avec

une armée allemande venant du Nord-Est. Les Allemands, en effet, ont violé la neutralité de la Belgique « avec l'assentiment du gouvernement de Bruxelles », et marchent sur Cambrai. L'objectif des Français est évidemment de s'opposer à la réunion des deux forces alliées, en rejetant d'abord les Anglais à la mer. La bataille s'engage à Herbelles, petit village à 35 kilomètres d'Etaples, et se termine par la retraite des Français sur la Somme. La ténacité anglaise a triomphé encore une fois. L'histoire enregistre une répétition de Waterloo.

C'est que l'armée britannique a bien changé depuis les temps de Colenso, de Modder River et de Maggerfontein : « Il y a deux ans, s'écrie le capitaine Cairnes, j'aurais dit que nous ne pouvions mettre en ligne aucune armée capable de lutter contre celle d'une puissance militaire de premier rang. Mais mon opinion n'est plus la même. Chacun des hommes que nous avons ici est un soldat entraîné, exercé, infiniment plus que la moyenne des hommes qui lui sont opposés. Il y a trois ans, nos soldats brûlaient seulement deux cents cartouches par homme, à leurs tirs d'exercice. Dans ces deux dernières années, ils en ont brûlé individuellement plus de mille. Cette année, nous avons doublé ce chiffre. Oui, nos hommes savent maintenant se servir de leurs fusils, et le fusil est le roi des batailles, entre les mains d'un homme qui sait s'en servir.

« Combien différents, ces hommes, de ce lot misérable de recrues que nous avions en 1900 ! Ce n'est pas que ces recrues n'aient fait de bonne besogne quand on leur eut appris à se garder et à monter à cheval. Mais, pendant les trois premiers mois de la guerre d'Afrique, il a fallu leur apprendre le métier sous le feu de l'ennemi.

« Sans doute, notre armée est moins nombreuse que celle de nos adversaires. Mais cette infériorité sera plutôt un avantage dans les combats de demain. Un petit nombre de soldats exercés doit pouvoir venir à bout d'une multitude sans cohésion et insuffisamment instruite. Pendant que toutes les puissances continentales mettent leur argent dans la *masse*, nous avons employé le nôtre à créer l'*unité* humaine. Et l'homme est plus que le canon, ne l'oubliez pas.

« Regardez maintenant Tommy : figure décidée, jarret élastique, forme d'athlète, rompu aux plus durs exercices de souplesse et de force musculaire, il porte son fusil comme un jonc. Malgré la couleur sombre et sans prétention de son uniforme, l'absence de tout clinquant dans son équipement, jamais homme n'a donné autant l'impression d'un combattant idéal.

« Il y a trois ans, nous avions à peine seize batteries par corps

d'armée, — et encore sur le papier, sauf peut-être pour un ou deux corps. Maintenant, nous en avons vingt-quatre. Si quelqu'un m'avait dit, il y a quelques années, que je vivrais assez pour voir un général anglais surveillant en automobile les mouvements de sa division sur le champ de bataille, je l'aurais traité d'insensé. Ah! on apprend bien des choses à vivre.

« Somme toute, la guerre du Transvaal a été un heureux événement pour notre pays. Nous y avons appris ce que nous avions besoin de savoir : qu'il nous fallait des réformes. Naturellement, la leçon nous a coûté de l'argent, des tonnes d'argent, mais demain le contribuable anglais remerciera Dieu d'avoir trouvé l'argent... »

Il n'est pas jusqu'au commandant en chef qui, dans ce perfectionnement général, n'ait atteint, lui aussi, le maximum : « Patient, organisateur, plein de prévoyance, infatigable, sans pitié pour lui comme pour les autres, il paraissait à l'enthousiasme des jeunes officiers comme le type du général victorieux. Insondable dans ses plans, secret dans ses desseins, jusqu'ici toujours heureux, relativement jeune, il semblait à tout le monde, même à ceux dont il avait devancé le tour, le meilleur commandant en chef qu'on eût pu choisir. »

Le nom du héros manque au bas du portrait. Mais les touches sont trop bien caractérisées pour qu'on puisse s'y méprendre. Le Wellington de demain, c'est lord Kitchener.

Le lecteur ne nous pardonnerait pas si, dans ce merveilleux fonctionnement de la future armée britannique, nous omettions un rouage qui a déjà fait ses preuves dans le Sud-Africain et qui semble appelé à une grande extension chez nos voisins. Nous voulons parler de MM. les correspondants militaires, personnages tout-puissants avec lesquels devront compter les généraux, les officiers, les gouvernements et l'opinion. L'auteur, qui paraît les avoir en médiocre estime, nous en présente un type très réussi qui répond au nom de Fitzgerald.

Fitzgerald est un être prodigieux qui entend tout, sait tout, prévoit tout. Monté à bicyclette, il évolue sur le front des deux armées, sans souci des obus et de la mitraille. C'est lui qui renseigne les généraux sur les mouvements de l'ennemi, qui donne des leçons de tactique aux officiers. Il prédit la victoire comme la défaite, il désespère le censeur par la longueur et la précision de ses renseignements. Il ne suspend enfin le cours de ses exploits que lorsque son infortunée « bécane », brisée par un shrapnel, envoie rouler dans un trou le pédaleur omniscient. Bref, c'est un Américain.

On lui demande s'il ne désire pas prendre un peu de repos.

— Moi, dormir! Non, Monsieur. Voilà trois ans que je dors, depuis ma dernière campagne, dans l'Afrique australe. Voyez-vous, ce monde est trop pacifique pour les hommes de ma vocation...

— Et le débarquement, comment le jugez-vous?

— Assez bien réussi dans son ensemble. Mais, je l'ai dit au général, il y a pas mal de détails que je ne contresignerais pas. Néanmoins, j'ai câblé à Londres toute ma satisfaction. Ce qui m'inquiète, c'est qu'avec les ciseaux de votre censeur et le bouleversement qui règne sur vos fils, en Europe, j'ignore ce qui restera de ma dépêche. Une seule chose me rassure, c'est que j'ai télégraphié des nouvelles agréables pour vous, et j'ai remarqué dans ma carrière déjà longue qu'il en restait toujours beaucoup plus long que dans les nouvelles désagréables. D'ailleurs, je ne suis pas intransigeant. Pendant la guerre sud-africaine, pour faire patienter votre public qui semblait nerveux, j'ai annoncé huit fois comme imminente la prise de De Wet, et deux fois celle de Botha, je leur ai tué près de 15,000 hommes, j'en ai capturé presque autant. Vous ne prendrez pas tant de canons aux Français que j'en ai enlevé, en imagination, aux soldats de Krüger. Enfin, j'ai annoncé la fin de la guerre autant de fois que votre ministère l'a voulu. Services rendus! Services qui sont inscrits à mon crédit et qui me vaudront, je l'espère, la bienveillance de votre censeur. »

Fitzgerald ne se trompe pas. Le censeur, quoique parfois un peu grognon, est assez bienveillant. Les nouvelles sont bonnes, et les télégrammes de Fitzgerald, décrivant la défaite des Français, sont assez expressifs pour faire passer un frisson d'orgueil sur les 400 millions d'habitants de l'empire anglais.

*
* *

La vérité nous oblige, du reste, à reconnaître que les généraux français sont au-dessous de tout. Par leur invraisemblable incurie, par leurs attaques désordonnées et sans suite, leur manque de préparation à la guerre, ils méritent toutes les sévérités, même d'un « pékin », qui ne serait pas critique militaire.

Nos troupes ont des armes excellentes. L'infanterie possède un bon fusil, néanmoins elle fait des charges à la baïonnette comme au temps des mousquets : ce qui fait dire au lieutenant Walter, que c'est la lutte de deux combattants dont l'un aurait un fusil et l'autre un couteau. L'artillerie est hors de pair; mais, nous ne savons pourquoi, nos artilleurs arrivent difficilement à trouver la portée. Ils tirent toujours trop haut, « comme s'ils voulaient

élaguer des peupliers »[1]. Il est tel général français, qui, négligeant de s'entourer d'avant-postes, se voit attaqué au milieu de son sommeil par l'ennemi qu'il avait l'intention de surprendre le lendemain matin. Un colonel de cavalerie fait charger ses escadrons, en masses serrées, contre un adversaire invisible, qui lui désarçonne en un clin d'œil les deux tiers de son effectif. Il paraît que ce colonel voulait imiter la charge fameuse de Ney à la Haye Sainte. Ce n'est pas une excuse.

Toute cette dernière partie est du domaine de la plus pure imagination. Ces détails fantaisistes nuisent quelque peu à l'ensemble d'une œuvre qui, par ailleurs, mérite l'attention. Certains reproches relatifs à la petitesse de nos soldats, à la visibilité et à l'inélégance de l'uniforme, ont un fondement plus sérieux. Mais la plupart de nos écrivains militaires les avaient signalés bien avant le capitaine Cairnes. Bref, les critiques nouvelles ne paraissent pas justes, et les critiques justes ne sont pas nouvelles.

Ce qu'il faut retenir de cette œuvre, c'est qu'elle nous fait entrevoir la mentalité nouvelle du peuple anglo-saxon. La guerre du Transvaal a profondément impressionné la Grande-Bretagne, mais ne l'a pas assagie. Elle est plus belliqueuse que jamais. Elle veut des réformes militaires, et avec l'illusion d'une race à qui tout a souri, qui a vu ses désirs exaucés avec un bonheur étonnant, elle croit ces réformes facilement exécutables, elle les voit déjà réalisées. La Grande-Bretagne n'a pas encore l'expérience du militarisme. Elle ne se doute pas que pour avoir une armée digne d'elle, elle devra dépenser des sommes fabuleuses, renoncer à d'innombrables privilèges, se soumettre à la conscription; peut-être, en un mot, bouleverser le mécanisme traditionnel et tant vanté de la vieille Angleterre.

Le capitaine Cairnes semble bien l'avoir compris puisque, pour battre la France, il sent le besoin d'appeler l'Allemagne à l'aide. Et c'est bien là le plus grave danger qui puisse nous menacer. Notre diplomatie ne saurait assez y veiller. Trop heureux serons-nous si, plus habile que l'Empereur, elle arrive à temps pour couper Wellington de Blücher et nous préserver du « prochain Waterloo ».

J. Delaporte.

[1] Une petite remarque à propos de peupliers. Il est à croire que l'auteur a parcouru le pays où il place son récit, car, en maintes circonstances, avec une curieuse insistance, il s'émerveille sur le bel aspect de ces arbres, plantés le long des routes et dans les vallées de l'Artois. Il met même dans la bouche d'un soldat cette réflexion : « Comme ce pays ressemble aux South Downs ».

LA TROISIÈME

A cette époque, j'habitais avec mon ami Swiatecki un atelier que nous avions loué en commun et dont nous omettions scrupuleusement de payer le loyer. Ceci, pour deux raisons : d'abord parce que notre capital réuni ne représentait certainement pas la somme de cinq roubles; en second lieu parce que l'idée d'acquitter un terme nous inspirait une répugnance aussi sincère qu'elle était insurmontable.

On nous accuse, nous autres peintres, d'être des débauchés et des dissipateurs; pour ma part, je déclare bien franchement que j'aimerais mieux dépenser toute ma fortune en boissons alcooliques que d'en distraire un centime pour le donner à un propriétaire.

Le gérant de la maison était assez bon diable; d'ailleurs nous avions inventé un truc qui nous débarrassait de ses importunités.

C'était d'ordinaire le matin qu'il venait nous relancer. Swiatecki, qui couchait par terre sur une paillasse, enveloppé d'un rideau oriental (lequel nous servait de fond pour les portraits), se dressait alors sur son séant et criait d'une voix caverneuse :

— Ah! combien je suis aise de vous voir! je rêvais tout à l'heure que vous veniez de mourir!

Le gérant, qui croit aux présages et redoute la mort par-dessus tout, pâlissait de terreur. Swiatecki se rejetait tout de son long sur sa paillasse, étendait les jambes, croisait ses mains sur sa poitrine et reprenait, impitoyable :

— Voilà dans quelle pose il me semblait vous voir; vous aviez des gants blancs d'une longueur démesurée et des souliers vernis, mais vos traits étaient bien les mêmes.

J'intervenais à mon tour :

— Ne vous frappez pas; de tels rêves ne se réalisent pas infailliblement.

Cet « infailliblement » achevait d'exaspérer notre homme. Il entrait en fureur, se précipitait vers la porte qu'il refermait bruyamment sur lui, et nous l'entendions dégringoler l'escalier quatre à

quatre, proférant des malédictions contre le genre humain. Et pourtant, sa grandeur d'âme était telle qu'il ne nous signifiait jamais notre congé.

Il est vrai qu'il n'y eût pas gagné grand chose. Il se disait probablement qu'il ne réussirait à louer l'atelier et la petite cuisine qui y fait suite qu'à d'autres peintres comme nous, aussi peu solvables et pires, peut-être, sous d'autres rapports.

Cependant notre procédé d'intimidation s'usa avec le temps. Le bonhomme se familiarisa avec l'idée de la mort. Swiatecki eut alors la pensée de perpétrer trois tableaux dans la manière de Wurz et qu'il intitula : *Agonie! Funérailles! Au sortir d'une léthargie.* Inutile d'ajouter que la figure centrale de ces compositions de haut goût était la reproduction fidèle de l'infortuné gérant!

Swiatecki a la spécialité des sujets funèbres. Il ne travaille que dans les cadavres et les squelettes. C'est pour cela sans doute qu'il ne trouve jamais d'acquéreurs, bien qu'il ait un talent réel. Il vient tout justement de présenter deux de ses petits cadavres au Salon de Paris, tandis que j'y ai envoyé mes *Juifs sur les bords de la Vistule*, qu'on a baptisés dans le livret : *Juifs au fleuve de Babylone.* Nous attendons impatiemment la décison du jury.

Swiatecki, cela va de soi, prédit que tout va fort mal tourner pour nous : que le jury est composé d'idiots, que nous-mêmes, nous ne sommes que de purs idiots, que nos œuvres sont idiotes et que ce serait le comble de l'idiotisme de leur accorder la moindre mention honorable.

Non! ce que ce misérable m'a fait faire de mauvais sang pendant nos deux années de cohabitation, aucune langue humaine ne saurait l'exprimer!

La grande ambition de Swiatecki consiste à se faire passer pour un « cadavre » au moral. Il pose pour l'alcoolique, ce qu'il n'est pas du tout. Il se verse successivement deux ou trois verres d'eau-de-vie, dans le but d'attirer l'attention et, s'il croit n'avoir pas réussi, il pousse son voisin du coude, lui lance un regard oblique, et dit d'un accent navré :

« Le vois-tu? Suis-je tombé assez bas! Voilà pourtant où j'en arrive! »

Nous lui répondons qu'il est stupide, il se fâche alors tout rouge; c'est l'offenser mortellement que de ne pas croire à son incurable déchéance. A part cette petite faiblesse, c'est le plus loyal garçon qui soit au monde.

Nous nous égarâmes une fois dans les montagnes de Salzkrammergût, aux environs du lac de Zell. La nuit venait et nous courions risque de nous casser le cou. Swiatecki m'interpelle :

— Ecoute, Wladek, de nous deux, c'est toi qui as le plus de talent; la perte serait plus grande si tu venais à disparaître. Je vais marcher le premier; si je glisse, tu resteras immobile sur place et tu attendras jusqu'au matin. Avec le jour, tu pourras te tirer d'affaire.

— Non, dis-je, c'est moi qui irai en avant; ma vue est meilleure que la tienne.

— Bah! dit Swiatecki, si j'y échappe aujourd'hui, demain j'irai finir mes jours au fond d'un canal. Tout cela revient au même.

Nous commençons à nous quereller; enfin nous convenons de tirer au sort. Le sort tombe sur Swiatecki qui prend les devants. Il fait noir comme dans une cave; nous allons à tâtons. Le sentier, d'abord assez large, se rétrécit. Autant que nous pouvons en juger, nous sommes enserrés, à droite et à gauche, par des précipices, sans fond probablement.

La cime sur laquelle nous sommes perchés se fait de plus en plus étroite. Nous buttons à tout instant contre des débris de roches effritées. Swiatecki a une inspiration :

— Je me mets à quatre pattes, crie-t-il, c'est le seul moyen.

Et en effet, c'est le seul. Je m'empresse de suivre son exemple et nous allons ainsi, l'un devant l'autre, tels deux chimpanzés.

Mais bientôt nous reconnaissons que tous nos efforts sont inutiles, la crête du rocher n'offre pas plus de surface que le dos d'un cheval. Swiatecki se met à califourchon, moi derrière lui; nous nous appuyons fortement sur les mains et nous poursuivons notre course au grand dommage de nos vêtements qui sont en lambeaux. Au bout d'un instant, j'entends la voix de Swiatecki :

— Wladek?

— Qu'est-ce que c'est?

— Nous sommes à l'extrémité du rocher.

— Et après?

— Rien, plus rien que le vide; nous devons être sur le bord de l'abîme.

— Prends une pierre et fais-la rouler, nous verrons le temps qu'elle mettra à arriver au fond.

Dans l'obscurité, Swiatecki cherche en tâtonnant quelque fragment de roc, puis il dit enfin :

— Je lance la pierre, écoute.

Nous tendons l'oreille; silence profond.

— Tu n'as rien entendu?

— Absolument rien.

— En voilà une situation! Nous devons être à une hauteur de cent toises.

— Essaye encore.

Swiatecki trouve une pierre plus grosse et la jette; silence de mort.

— Il n'y a pas de fond, c'est clair, grommelle Swiatecki. Que faire? Nous voilà condamnés à rester là jusqu'au matin.

Et nous restons. Swiatecki jette encore une ou deux pierres sans résultat. Une heure, deux heures passent; j'entends de nouveau sa voix :

— Wladek, garde-toi de t'endormir, au moins. As-tu une cigarette?

Vérification faite, il se trouve que j'ai bien des cigarettes mais que nous n'avons, ni l'un ni l'autre, de quoi les allumer. Désespoir! Il peut être une heure après minuit ou même moins.

Une pluie fine commence à tomber; tout autour, d'impénétrables ténèbres. J'arrive à cette conclusion que, vivant parmi les hommes, soit à la ville, soit à la campagne, nous ne pouvons nous faire aucune idée approximative de ce qu'est le silence. Celui qui nous enveloppe, nous pénètre de part en part. Il me semble entendre mon sang couler dans mes veines et je perçois admirablement les battements de mon cœur.

Au début, la position me paraît divertissante. Etre dans la nuit noire, à cheval sur un rocher, au-dessus d'un gouffre insondable, ce n'est pas là, certes, une aventure vulgaire; mais bientôt le froid devient intense et pour surcroît d'horreur, Swiatecki s'avise de philosopher :

Qu'est-ce que la vie? Une mystification, une duperie infâme. On parle de l'art; voilà encore une ritournelle. L'art, c'est une singerie de la nature, une absurdité. Ah! j'en ai vu des expositions! Une accumulation de toiles! il y aurait de quoi faire des linceuls pour tous les Juifs de l'univers. Et rien! pas une étincelle! Des croûtes calculées pour la vente, pour flatter le goût des boutiquiers. Si on appelle cela de l'art, je veux que la peste m'étouffe; mais, au vrai, l'art n'existe pas, il n'y a que la nature. Et encore, la nature! Elle non plus ne vaut pas cher. Le mieux serait de faire le saut définitif; je le ferais si j'avais de l'eau-de-vie, mais je me suis juré de mourir dans l'ivresse.

Je suis habitué aux divagations de Swiatecki, mais ici, égaré au milieu des ténèbres, grelottant de froid en face de l'abîme, ses paroles me font une impression lugubre. Enfin, ayant épuisé sa verve morose, il s'arrête. Une ou deux fois encore il lance une pierre, je l'entends murmurer : « Pas un son. » Puis nous nous taisons pendant trois heures.

Tout à coup un croassement accompagné d'un bruissement

d'ailes se produit au-dessus de nos têtes. Il fait encore nuit et nous ne pouvons rien voir, mais je suis persuadé que ce sont des aigles qui tournoient au-dessus du précipice; leurs cris rauques deviennent de plus en plus nets et, à en juger par le bruit, nous devons avoir affaire à toute une légion de ces oiseaux sinistres. Mais, au moins, ils annoncent que le jour est proche.

Bientôt en effet, je peux distinguer mes mains appuyées sur le roc, puis le dos de Swiatecki se dessine devant moi comme une silhouette sombre sur un fond plus clair qui blanchit de minute en minute, enfin une lueur argentée glisse sur le roc et se mêlant aux ténèbres les fait passer du noir au gris fer, du gris fer au gris perle, la clarté progresse avec un changement délicat de nuances que je cherche à graver dans ma mémoire, je suis plongé dans mon étude, lorsqu'une exclamation de Swiatecki me rappelle à l'actualité :

— Idiots que nous sommes!

Et ses épaules s'éclipsent soudain.

— Swiatecki, au nom du ciel! que fais-tu?

— Ne crie pas. Regarde.

Je me penche et que vois-je?

Nous sommes assis sur une aspérité du roc qui s'élève à environ une demi coudée au-dessus d'un pré. La mousse a amorti la chute des pierres, le pré est plat comme une assiette. Au loin, nous apercevons la route où jacassent les corbeaux que j'avais pris pour des aigles. Nous n'avons qu'à poser le pied par terre sans le moindre effort pour rentrer paisiblement chez nous.

Et dire que nous sommes restés toute une nuit à claquer des dents sur un petit monticule inoffensif!

Je ne sais pourquoi aujourd'hui, à l'heure où Swiatecki et moi attendons la visite du gérant, cette aventure qui remonte déjà à plus d'une année me revient aussi nettement à l'esprit que si elle datait d'hier, et je puise dans ce souvenir un singulier réconfort.

— Te rappelles-tu, Antek, notre fameuse promenade où nous nous imaginions être suspendus sur le gouffre, tandis qu'en réalité nous étions en face d'une route toute unie! Qui sait s'il n'en sera pas de même à l'heure actuelle! Nous sommes pauvres comme des rats d'église, notre propriétaire veut nous expulser et peut-être une chance imprévue va-t-elle surgir; peut-être les écluses de la gloire et de la fortune vont-elles s'ouvrir pour nous!

Swiatecki est assis sur sa paillasse, occupé à mettre ses souliers tout en maugréant d'un ton rageur que la vie consiste à se chausser le matin et à se déchausser le soir, et que celui-là seul jouit de son bon sens qui a le courage de se pendre, ce qu'il n'a pas fait

jusqu'ici, lui, Swiatecki, parce qu'il est à la fois le dernier des crétins et le plus vil des lâches.

Mon explosion d'optimisme interrompt son raisonnement. Il tourne vers moi ses yeux de poisson et dit, ironique :

— Toi, surtout, tu as lieu de te réjouir. Avant-hier Suslowski t'a mis à la porte en te refusant la main de sa fille. Aujourd'hui, le propriétaire te met dans la rue !

Hélas ! il ne dit que trop vrai. Il y a trois jours encore, j'étais le fiancé de Kasia Suslowska et mardi matin, oui, c'était bien mardi, je recevais la lettre suivante :

« Cher monsieur,

« Notre fille, cédant à nos représentations, se décide à rompre des liens qui ne tarderaient pas à devenir une chaîne ! Sans doute, dans son malheur, elle trouverait un refuge assuré dans le sein de sa mère, sous le toit paternel, mais il est du devoir des parents de prévenir d'aussi fâcheuses extrémités. Non seulement votre position matérielle, mais la légèreté de votre conduite dont, malgré tous vos soins, vous ne réussissez pas à dissimuler les fâcheux écarts, nous obligent, ma fille et nous, à vous rendre votre parole et à cesser tous rapports avec vous, ce qui, d'ailleurs, ne change en rien nos sentiments d'affectueuse sympathie.

« Héliodore Suslowski,

« Ex-employé de l'ex-commission du Trésor. »

Tels étaient les termes de la lettre.

Quant à ma position naturelle, je reconnais volontiers qu'elle est immédiatement au-dessous de rien. Mais pourquoi ce gorille, avec son pathos sentimental, s'arroge-t-il le droit de juger ma conduite privée ?

La jolie tête de Kasia rappelle les types du Directoire, et elle gagnerait infiniment si elle consentait à adopter la coiffure de l'époque au lieu de suivre la mode actuelle. Je le lui ai timidement suggéré, sans succès toutefois, car elle ne me suit pas dans cet ordre d'idées. Mais que ne pardonnerait-on pas à une femme dont le teint chaud et pur fait songer à une création de Fortuny.

Je l'ai aimée du premier jour ; aussi la lettre de Suslowski m'a-t-elle terrassé comme un coup de massue. Ce n'est qu'au bout de quarante-huit heures que je me suis un peu ressaisi en me disant que tout cela était un mauvais rêve et finirait par s'arranger. Je dois avouer du reste que j'étais un peu distrait de mon chagrin par la pensée qu'au moment même le sort de mon tableau des Juifs se

décidait. J'avais la conviction que mon œuvre n'est pas sans mérite, bien que Swiatecki pronostiquât qu'elle n'aurait même pas les honneurs du vestibule.

Ma première idée de ce tableau m'est venue il y a environ un an : voici dans quelles circonstances. Je me promenais sur les bords de la Vistule, lorsque je vis chavirer un bateau chargé de pommes; deux hommes plongèrent pour les repêcher. Sur la berge, toute une famille juive contemplait la scène en se tordant les mains, dans une attitude de muet désespoir. Il y avait là un vieux Juif, un patriarche miséreux, une vieille Juive, un jeune Juif, une jeune Juive, celle-ci, le teint un peu brouillé, mais des traits admirables de caractère. Enfin deux petits enfants juifs. Le jour tombait, la rivière avait des reflets cuivrés merveilleux, les arbres de l'île de Saxe baignaient dans les lueurs du crépuscule; au delà de l'île, sur la grande nappe d'eau, des nuances rougeâtres et bleu marine, une perspective de plein air, des tons d'acier passant au pourpre et au violet avec des gradations si suaves et si insaisissables que l'âme aurait voulu crier son admiration. Avec cela, le calme, le silence, la mélancolie du jour à son déclin et ce groupe, immobile de douleur, dans une pose inconsciente digne d'être immortalisée.

Une illumination se fait dans mon esprit. Voilà mon tableau!

J'avais sur moi tout ce qu'il fallait pour dessiner, je commençai une ébauche en criant aux Juifs : « Restez là sans bouger. Un rouble pour chacun de vous avant qu'il fasse nuit. » Mes Juifs comprirent aussitôt ce dont il retournait et demeurèrent rivés au sol. Mais l'appât du gain les avait mis en gaieté, ils paraissaient tout joyeux; je les apostrophai :

— Juifs, au nom du ciel, de la tristesse!

A quoi le vieux répondit :

— Sauf votre respect, Monsieur le peintre, pourquoi serions-nous tristes puisque vous nous avez promis des roubles. Que ceux-là se désolent qui ne gagnent rien.

Il fallut me fâcher et les menacer de ne pas payer.

Ce soir-là et le soir suivant, je continuai mon esquisse, puis je fis venir mes Juifs pendant deux mois à l'atelier. Quoi qu'en dise Swiatecki, mon tableau est bon, très vivant, très fidèle à la nature. J'ai respecté jusqu'aux taches de rousseur de la jeune fille. Les visages pourraient être plus beaux, mais ils ne sauraient être plus vrais et plus expressifs.

C'est la pensée de cette œuvre qui me rendait supportable le refus de Kasia, aussi, lorsque Swiatecki fait allusion à ma déconvenue, il me semble qu'il évoque des souvenirs déjà lointains. Tandis qu'il achève de se chausser, je prépare le samovar. La vieille

Antonia à laquelle, depuis un an, Swiatecki conseille inutilement de se suicider, entre pour apporter des brioches, et nous nous asseyons à la table de thé.

— Pourquoi es-tu si gai, aujourd'hui? me demande Swiatecki avec une expression de dégoût.

— Je n'en sais rien, mais je sens qu'il va arriver quelque chose d'extraordinaire.

Au même instant, nous entendons un bruit de pas dans l'escalier.

— Le gérant! Voilà la chose extraordinaire, exclame Swiatecki.

D'un trait il avale son thé, qui est bouillant et lui fait venir des larmes aux yeux, et comme la cuisine sert d'antichambre, il se jette derrière le rideau qui recouvre les costumes et crie du fond de sa cachette :

— Mon bon Wladek! tu sais que c'est toi qu'il préfère, parle-lui.

— Il est fou de toi, dis-je en me précipitant au milieu des costumes. Va lui tenir tête.

La porte s'ouvre, et qui s'avance? Pas le gérant, mais le concierge de la maison des Suslowski.

Nous sortons de notre retraite.

— Une lettre pour Monsieur, dit le concierge en s'adressant à moi.

Je prends la lettre. Par Mercure! elle est de Kasia, je déchire l'enveloppe et lis ce qui suit :

« J'ai la certitude que mes parents sont disposés à vous pardonner. Venez immédiatement, sans souci de l'heure. Nous rentrons à l'instant d'une promenade au Jardin et à la cascade.

« KASIA. »

Je ne vois pas bien au juste ce que ses parents peuvent avoir à me pardonner, mais je n'ai pas le temps de réfléchir là-dessus. Je passe la lettre à Swiatecki et je dis au concierge :

— Mon ami, avertissez mademoiselle que je viens à l'instant. Attendez: je n'ai pas de monnaie, mais voici une pièce de trois roubles. Changez les, vous en garderez un et vous me rendrez le reste.

— Soit dit en passant, l'honnête Cerbère, ayant empoché les trois roubles, ne reparaît plus. Il sait bien que je ne ferai pas de scandale dans la maison Suslowski et exploite la situation d'une façon ignoble; mais à ce moment-là, je n'y prends pas garde. J'interroge Swiatecki :

— Eh bien! Que penses-tu de cela?

— Moi, rien. « Un sot trouve toujours un plus sot... »; tu sais le reste.

La précipitation avec laquelle je m'habille ne me permet pas de trouver la réponse écrasante qui vengerait cet outrage gratuit.

II

Un quart d'heure plus tard, je sonne chez les Suslowski; c'est Kasia elle-même qui vient m'ouvrir. Elle est divine, toute imprégnée de fraîcheur matinale qu'elle a rapportée du Jardin dans les plis de sa robe de percale bleu pâle. Son chapeau, qu'elle vient d'ôter, a mis un joli désordre dans sa chevelure. Tout en elle sourit : son visage, ses yeux, ses lèvres roses. C'est l'incarnation du printemps. Je saisis sa main que je dévore de baisers; elle se penche à mon oreille et murmure caressante :

— Qui de nous deux aime davantage?

Puis elle m'entraîne auprès de ses parents. Le vieux Suslowski a la mine d'un Romain qui va immoler sa fille sur l'autel de la patrie; la mère répand des larmes dans son café, car ils sont à table; mais ils se lèvent à notre approche et Suslowski élève la voix :

— La raison, le devoir m'obligeraient à dire non, mais le cœur d'un père a ses droits; si c'est une faiblesse que le Tout-Puissant soit mon juge!

Il dirige son regard vers le ciel comme pour indiquer qu'il est prêt si le tribunal céleste le cite à comparaître. Je n'ai jamais rien vu de si romain à l'exception du macaroni qu'on vend sur le Corso. L'émotion est dans l'air et monte à son apogée lorsque Mme Suslowska, joignant les mains, dit d'une voix mouillée de larmes :

— Mes enfants, si jamais les épreuves vous accablent, songez que vous trouverez un refuge ici... ici.

Et, du doigt, elle désigne son opulente poitrine. J'ai un petit mouvement de recul que je me reproche; l'accueil cordial des Suslowski ne doit-il pas me pénétrer de reconnaissance? Dans mon trouble j'avale un si grand nombre de tasses de café que Suslowski jette des regards inquiets sur la cafetière et la crème. Kasia m'encourage. J'essaie de m'emparer de sa petite main sous la nappe, mais elle proteste d'un mouvement de tête imperceptible et avec un sourire mutin si adorable que j'ai peine à garder mon sang-froid. Je reste là une heure et demie, enfin je me rappelle qu'une leçon m'attend à l'atelier. Kasia et sa mère m'accompagnent jusqu'à l'antichambre, ce qui me met de mauvaise humeur, car j'espérais voir Kasia un moment seule.

Pour rentrer, je prends par le Jardin et je rencontre beaucoup de

monde. Il me semble que l'attention se porte sur moi. J'entends des chuchotements : « Magorski ! C'est lui, c'est Magorski. » Des jeunes filles, admirablement dessinées dans leurs costumes clairs, me lancent des œillades provocantes. Qu'est-ce à dire? Suis-je donc une célébrité? Je n'y comprends rien.

Je continue mon trajet; c'est partout la même chose. Sur le seuil de ma porte, je m'échoue contre le gérant, tel un navire contre un récif. Hélas! le loyer!

Mais le brave homme s'approche de moi, plein de déférence, et me dit :

— Cher Monsieur, j'ai pu être importun parfois, mais croyez bien que j'ai pour vous les sentiments les plus... Tenez, permettez que...

Il me saute au cou. Ah! je crois comprendre. Swiatecki lui a confié que je me mariais, et il espère que dorénavant je paierai régulièrement mon terme. Qu'il garde ses illusions!

Je monte. J'entends un grand tapage dans l'atelier. Il y a là tous les camarades : Krzysinski, Poterkiewicz, le vieux Sludecki, Karminski, etc. Je les distingue à travers un nuage de fumée. Tous s'élancent à ma rencontre en poussant des acclamations sauvages.

— Félicitations, félicitations.

— Portons-le en triomphe.

En un clin d'œil, je suis soulevé dans l'espace et balancé de droite et de gauche avec accompagnement de cris inhumains; enfin, on me dépose à terre. Je remercie comme je peux et j'invite tout le monde à mon mariage, désignant Swiatecki comme mon garçon d'honneur.

Mais Swiatecki lève les mains au ciel et dit d'un ton de pitié dédaigneuse :

— Ce malheureux naïf! Il s'imagine que nous le félicitons de son mariage!

— Et de quoi donc me félicitez-vous?

— Comment, tu ne sais pas? s'écrient-ils tous d'une seule voix.

— Donnez-lui le *Courrier*, le *Courrier*, édition du matin, hurle Poterkiewicz.

Je cherche aux dépêches et je lis ce qui suit : « Par télégramme spécial » : Le tableau de Magorski, *les Juifs au fleuve de Babylone*, a obtenu la grande médaille d'or au Salon de Paris. La presse est unanime pour faire ressortir les beautés de cette œuvre géniale qu'on envisage comme une révélation. Un Rothschild en offre quinze mille francs. »

Dieu du ciel et de la terre, ménagez-moi! Je suis anéanti, les paroles me manquent. Sans doute, je savais que mon tableau n'était pas mal, mais qui eût pu se figurer un pareil succès!

Le journal m'échappe des mains. On le ramasse pour me lire

les informations qui servent de commentaire à la dépêche :

« Dernière heure : I. — Nous tenons de la bouche même du maître qu'il a l'intention d'exposer son tableau ici, au palais des Sirènes. »

« II. — Le vice-président de la Société des Beaux-Arts ayant demandé au maître s'il comptait exposer son tableau à Varsovie, le maître a répondu : « J'aimerais mieux ne pas le vendre à Paris que de ne pas l'exposer chez nous. » Espérons que ces belles paroles seront lues par nos neveux (le plus tard possible) sur la tombe de l'illustre artiste. »

« III. — Au reçu de la dépêche de Paris, la mère du maître s'est évanouie d'émotion. »

« IV. — Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que Mme Magorska ne se ressent plus des suites de son évanouissement. »

« V. — On est en pourparlers avec le maître pour qu'il consente à exposer son tableau dans toutes les capitales de l'Europe. »

Sous l'avalanche de ces monstrueuses inventions, je retrouve mes facultés de raisonnement. Ostzynski, le directeur du *Courrier* et ex-candidat à la main de Kasia, serait-il devenu subitement fou? Car, en vérité, ceci dépasse toute mesure! Il est bien certain que j'exposerai mon tableau à Varsovie. Mais, d'abord, je n'en ai parlé à personne; en second lieu, le vice-président ne m'a rien demandé, je ne lui ai donc rien répondu. Troisièmement, ma mère est morte depuis neuf ans; enfin, je n'ai reçu aucune proposition concernant l'exposition de mon tableau à l'étranger.

Tout à coup une pensée terrifiante s'offre à moi. Si la dépêche n'était pas plus vraie que ne le sont les nouvelles! Ostzynski, qui a été évincé par Kasia il y a quelques mois, n'aurait-il pas cherché à me berner par mesquine vengeance? Toutefois, mes camarades me rassurent. Ostzynski a pu fabriquer les informations, mais la dépêche est certainement authentique. Sur ces entrefaites entre Klosowicz, avec un numéro de l'*Eclair* qui contient la précieuse dépêche. Je respire.

Les félicitations reprennent de plus belle. Le vieux Sludecki, qui est faux comme un jeton, se rapproche de moi, me serre les mains et dit d'une voix mielleuse :

— Voilà qui est bien. Moi, j'ai toujours cru à votre génie. Je vous défendais contre les autres (je sais de bonne source qu'il me traitait d'âne bâté). Mais, mon Dieu! peut-être un *fa presto* comme moi n'a-t-il plus le droit de vous parler familièrement, en camarade. Vous excuserez, n'est-ce pas?... une vieille habitude.

Je le souhaite au diable, mais je ne puis lui répondre, car, à ce moment, Karminski me prend à part et me dit à demi-voix, quoique de manière à être entendu :

— Peut-être, cher ami, êtes-vous à court d'argent... Vous n'avez qu'un mot à dire, je...

Karminski est connu pour être très obligeant; les mauvaises langues prétendent que les services qu'il rend sont tout en paroles, mais on ne nie pas qu'il ait de la fortune. Je l'assure que je profiterai de sa bonne volonté si je me trouve dans l'embarras. Après lui en viennent d'autres, ceux-là, de bons garçons qui m'aiment sincèrement et me serrent dans leurs bras à me faire mal. Enfin, c'est le tour de Swiatecki. Je vois qu'il est ému, mais il le dissimule et me dit d'un ton bourru :

— Quoique tu sois tombé dans le sémitisme, je te félicite.

— Quoique tu sois tombé dans le ramollissement, je te remercie, dis-je, et nous nous embrassons de tout notre cœur.

Poterkiewicz fait observer que nous devons tous avoir la gorge sèche. Je n'ai pas un centime, mais Swiatecki a deux roubles, chacun fournit son écot. On apporte des verres et du punch. On boit à ma santé, de nouveau je suis promené en triomphe et lorsque j'annonce que je suis fiancé, tous boivent à la santé de Kasia.

Swiatecki se retourne vers moi :

— T'imagines-tu, par hasard, jeune idiot, que les parents ne connaissaient pas la dépêche lorsque la jeune fille t'a écrit?

Dieu juste! Quel horrible trait de lumière!

Voilà donc l'explication de ce revirement subit! Je tiens mes futurs beaux parents pour capables de tout, mais ma Kasia se serait-elle prêtée à ces honteux calculs? Je ne puis l'admettre.

Pourtant il n'est que trop probable qu'ils avaient lu la dépêche. Mon premier mouvement est de courir chez les Suslowski et de leur jeter leur infamie au visage. Mais il m'est impossible de laisser là tout mon monde. Tandis que je délibère arrive Ostzynski : froid, élégant, plein de lui-même, correctement ganté. Il agite sa canne d'un mouvement protecteur et dit :

— Mon cher maître, moi aussi, je vous fais mon compliment.

Il appuie sur « moi aussi » comme si ses félicitations valaient infiniment mieux que celles des autres. Et, après tout, peut être a-t-il raison.

— Où avez-vous été chercher vos renseignements? lui dis-je, je puis vous assurer que je ne savais rien avant d'avoir lu votre journal.

— Et qu'est-ce que cela fait? répond Ostzynski.

— Cela fait que je n'ai pas parlé d'exposer mon tableau.

— Mais vous en parlez maintenant, suggère Ostzynski, imperturbable.

— Et il n'a plus sa mère, elle n'a donc pas pu s'évanouir, crie un de mes camarades.

— Ceci a peu d'importance, reprend Ostzynski.

Et il se dégante d'un geste digne.

— Mais, au moins, la dépêche est exacte.

— Parfaitement exacte.

Cette affirmation achève de me rasséréner. Dans ma reconnaissance, je lui verse un verre de punch. Il y trempe ses lèvres, avale une gorgée et s'inclinant :

— A votre santé, d'abord, puis à celle d'une personne que je n'ai pas besoin de nommer. Je vous félicite deux fois.

— Comment savez-vous?

Ostzynski hausse les épaules :

— Le père était ce matin à la rédaction avant huit heures.

Swiatecki bredouille quelque chose sur la bassesse de l'espèce humaine. Je ne puis me contenir davantage et je prends mon chapeau. Ostzynski sort avec moi, mais nous nous séparons en route et, pour la seconde fois de la journée, je sonne à la porte des Suslowski. C'est encore Kasia qui m'ouvre; ses parents sont sortis.

— Kasia, dis-je d'un ton tragique, vous connaissiez la dépêche.

— Je la connaissais, répond elle sans le moindre trouble.

— Oh! Kasia!

— Que voulez vous, mon ami! il n'y a rien là d'étonnant. Ne fallait-il pas que mes parents eussent un motif raisonnable d'accueillir votre demande.

— Mais vous, Kasia, vous!

— Eh bien! moi, j'ai profité de leurs bonnes dispositions. Pouvez-vous m'en vouloir, Wladek?

Mon front s'éclaircit et je trouve qu'elle est absolument dans le vrai. Par quelle aberration ai-je pu accourir pour faire une scène à ma jolie fiancée? J'en suis si honteux que je me mets à genoux et que je baise le bas de sa robe en implorant mon pardon. Chère petite Kasia! elle pardonne, elle est sans rancune. Aussi je l'aime, oh! comme je l'aime! A la vie, à la mort, pour le temps et pour l'éternité. Elle, elle seule, elle toujours, le bonheur de ma vie est là!

Je m'arrache enfin à mon extase et nous tombons d'accord, Kasia et moi, que si les parents feignent l'ignorance au sujet de la dépêche, je renoncerai à la petite satisfaction de les convaincre de mensonge. Puis je prends congé en promettant de revenir le soir. J'ai à courir à la chancellerie de la Société des Beaux-Arts pour m'entendre, par son intermédiaire, avec le secrétariat du Salon de Paris.

III

J'envoie un télégramme acceptant le prix des Rothschild, mais stipulant que mon tableau ne sera livré à l'acquéreur qu'après avoir été exposé à Varsovie. Puis je passe au bureau de la direction pour me faire avancer de l'argent. On m'en donne sans compter, tout va comme sur des roulettes.

Le *Courrier* et l'*Eclair* publient ma biographie, dans laquelle il n'y a pas un mot de vérité, mais, comme dit Ostzynski : Qu'est-ce que cela peut faire? Deux journaux illustrés demandent l'autorisation de publier mon portrait et la reproduction de mon tableau. J'autorise. Je nage dans l'opulence.

IV

Huit jours plus tard, je reçois un acompte des Rothschild; la somme totale sera payée sur livraison du tableau. En attendant, la banque commerciale m'étale sur son comptoir 4,000 francs en beaux louis d'or. Je n'ai jamais vu tant d'argent à la fois. Je rentre chargé comme une mule. L'atelier est plein de camarades. Je dépose mes louis par terre et je m'hypnotise devant ce monceau d'or. Swiatecki s'hypnotise à son tour. Le gérant monte et croit que nous sommes atteints d'aliénation mentale. Nous faisons un tapage de cannibales en ébriété!

V

Ostzynski m'a confié l'autre jour qu'il s'estimait heureux d'avoir été refusé par Kasia; ses perspectives d'avenir étant si brillantes qu'il peut prétendre à mieux. Je m'en réjouis pour lui ou plutôt cela m'est égal. Je sais qu'Ostzynski est de ceux qui ont le secret de réussir dans la vie.

Quand il a demandé la main de Kasia, les parents, surtout le père, lui étaient favorables. Ostzynski avait un tel prestige à leur yeux que le vieux Romain en oubliait ses poses classiques. Mais, du premier jour, Kasia n'avait pu le souffrir. C'était d'ailleurs une répulsion inconsciente, car je suis persuadé qu'il ne s'est pas montré à elle sous le jour qui le rend antipathique à moi et à tous ceux qui le connaissent à fond.

C'est un singulier homme et un singulier littérateur. Il doit y avoir non seulement chez nous, mais dans tous les centres intellectuels et artistiques de ces individus dont on se demande involontairement à quoi ils doivent leur réputation. C'est à cette catégorie qu'appartient le directeur du *Courrier*. Qui voudrait le croire! Il est l'ennemi acharné de tout talent qu'il poursuit sans relâche d'une hostilité sourde. Les écrivains surtout ont le don de l'exaspérer. Il

a pour eux la haine de l'homme médiocre, le dédain de l'ambitieux arrivé qui, par sa faconde, son intuition rapide, certaines qualités d'esprit qui jettent de la poudre aux yeux, a su conquérir une autorité factice dont il fait un détestable usage. Il faut le voir dans les conférences, dans les réunions d'artistes ou de gens de lettres comme il pontifie, avec quelle ironique complaisance il traite des hommes qui lui sont vingt fois supérieurs, de quel ton méprisant il cherche à les intimider, les regardant du haut de son bon sens et de son infaillible logique. Toutes les fois qu'il est question de lui, les instincts sanguinaires de Swiatecki s'éveillent et il se déclare prêt à lui casser la tête. Quant à moi, son succès n'a rien qui m'étonne. La plupart du temps, les gens de réelle valeur sont gauches, timides, dépourvus d'à-propos et d'équilibre. Ce n'est que dans l'isolement qu'ils se ressaisissent et déploient leurs ailes. Mais Ostzynski fuit la solitude. Il ne possède pas en soi ce qu'il faut pour l'animer.

L'avenir, sans doute, rétablira les distances et assignera à chacun la place qui lui convient. Ostzynski a trop d'esprit pour ne pas s'en rendre compte, mais il n'en a cure. Il jouit de l'heure présente et se carre sans scrupules à la première place, sachant fort bien ne pas en être digne. Parfois, néanmoins, il fait une réclame à une œuvre de mérite, mais uniquement lorsque les intérêts de son journal l'exigent. Avec tout cela, c'est un joyeux compagnon, une nature affable, je ne lui nie pas certains bons côtés, seulement...

Au diable soit d'Ostzynski. N'en parlons plus.

VI

Je suis excédé au point qu'il m'arrive de faire taper les portes!

Quelle est cette comédie! Depuis que j'ai acquis la célébrité et que je n'ai plus de soucis pécuniaires, Suslowski, contrairement à toute prévision, me traite avec le dernier sans-gêne. Lui, sa femme, toute le famille de Kasia, ont l'air de me considérer comme de la boue. Dès le premier soir, Suslowski me signifiait que j'étais dans l'erreur si je supposais que ma situation nouvelle devait me créer des privilèges, que si, — et ce n'était que trop visible, — je m'imaginais leur faire une grâce, bien qu'ils fussent prêts à tous les sacrifices pour assurer le bonheur de leur fille unique, ils n'iraient pourtant pas jusqu'à immoler leur dignité personnelle. La mère ajoutait que son enfant savait où trouver un refuge. Kasia prenait ma défense; elle continue à la prendre, parfois avec trop d'emportement, mais je sens qu'on me surveille, qu'on épie mes moindres paroles. Quand j'ouvre la bouche, Suslowski regarde son épouse et branle la tête comme pour dire :

« Je sens que cela finira mal. » Et ce manège dure du matin au soir. Tout cela pour me retenir plus sûrement dans leurs filets, car ils ne peuvent me tromper sur leur convoitise; ils s'intéressent à ma carrière autant que moi-même, quoique pour d'autres motifs.

Il est temps d'en finir.

J'en arrive par moments à me demander si je ne me suis pas couvert d'ignominie en obtenant la médaille d'or et en vendant mon tableau quinze mille francs.

VII

C'est le jour de mes fiançailles!

J'ai choisi pour Kasia une ravissante bague, style Louis XV, que les Suslowski n'apprécient pas, car aucun d'eux ne possède la moindre notion artistique. J'aurai beaucoup à faire pour corriger Kasia de ses tendances bourgeoises et lui inculquer l'esthétisme qui lui manque; mais comme elle m'aime, je ne désespère pas.

Je n'ai invité personne que mon ami Swiatecki à cette cérémonie des fiançailles. J'aurais voulu qu'il fît une visite préalable à mes futurs beaux-parents, mais il m'a démontré que, malgré sa déchéance physique et morale, il n'était pourtant pas tombé assez bas pour se conformer à cet usage grotesque. Il n'y a rien à répondre.

J'ai averti ma nouvelle famille que mon ami est un original de la tête aux pieds; en revanche, un peintre de génie et le plus loyal garçon que je connaisse. En apprenant qu'il peint des cadavres et des squelettes, Suslowski fronce le sourcil et fait observer que jusqu'ici il n'a fréquenté que des gens irréprochables, que sa carrière administrative est sans tache, et qu'il espère que « Monsieur Swiatecki » aura égard aux habitudes simples de gens modestes, mais entourés de considération.

J'avoue que je ne suis pas sans inquiétudes sous ce rapport. Je fais la leçon à Swiatecki, et nous nous disputons sur tous les détails de sa toilette. Je constate à regret que ses souliers ressemblent à ceux d'un explorateur de l'Afrique centrale. Ils sont vierges de cirage depuis le jour où le cordonnier les lui a livrés à crédit. Pour comble de disgrâce, la tête de Swiatecki rappelle une cime des monts Karpathes : une forêt inculte traversée par un tourbillon de vent!

Le mal est sans remède. J'obtiens cependant de mon ami qu'il échange sa blouse, qui est son costume habituel, contre une redingote. Il se résigne, mais il a la mine d'un de ses propres cadavres et la gaieté d'un croquemort.

Dans le trajet, je vois qu'on se retourne et que son bâton

noueux, son grand chapeau déformé, excitent l'attention. Par bonheur je suis fait à ces petits inconvénients.

Nous arrivons et nous montons.

De l'antichambre j'entends la voix du cousin Jaczkowicz qui pérore sur les malheurs causés par l'accroissement de la population; c'est son sujet favori, je ne lui ai jamais entendu parler d'autre chose. Kasia, ennuagée de mousseline, est un poème. Suslowski a endossé un frac, tous les parents sont en frac; les vieilles tantes, en robes de soie.

L'entrée de Swiatecki fait sensation. On le regarde avec défiance. Il jette un regard sombre autour de lui et s'empresse de confier à Suslowski qu'il ne se serait certainement pas dérangé si ce n'était que Wladek se marie, ou « quelque chose d'approchant ».

Ce « quelque chose d'approchant » produit un effet désastreux. Suslowski se redresse avec dignité et demande à M. Swiatecki ce qu'il entend par « quelque chose d'approchant ». L'autre répond qu'il n'entend rien du tout, mais qu'il accomplirait n'importe quelle corvée pour me prouver son affection. Mon futur beau-père me lance un regard à la fois surpris et scandalisé.

Heureusement, je sauve la situation avec une présence d'esprit qui n'est pas dans mes moyens ordinaires, en demandant à être présenté aux membres de la famille que je ne connais pas encore. Les présentations ont lieu et nous nous asseyons.

Kasia est à côté de moi et m'abandonne sa petite main; le salon est plein de monde, mais la conversation languit. L'atmosphère est lourde.

Le cousin Jaczkowicz revient à son sujet de l'accroissement de la population. Il s'anime et crie d'une voix sifflante :

— Il faut être aveugle pour ne pas voir le danger, un danger qui menace l'Europe entière et entraînera les pires catastrophes!

— Nous avons toujours la ressource de l'émigration, suggère quelqu'un.

— Les statistiques sont là pour démontrer que l'émigration n'est pas un palliatif.

Tout à coup Swiatecki lève la tête et fixe ses yeux de poisson sur Jaczkowicz :

— On pourrait introduire les mœurs chinoises, articule-t-il d'une voix profonde.

— Comment? Permettez... Quelles mœurs chinoises?

— En Chine, les parents ont le droit d'étouffer les enfants mal venus; pourquoi les enfants n'auraient-ils pas le droit de supprimer les parents lorsqu'ils le jugeraient utile?

C'est fait! La foudre est tombée, le canapé a des grincements sinistres. Je me sens défaillir.

Un silence! Suslowski ferme les yeux et perd un instant l'usage de la parole, puis il tressaille et d'un ton plein d'orage :

— J'ose espérer, Monsieur, que votre conscience de chrétien...

— Qui vous autorise à penser que je suis chrétien? interrompt Swiatecki avec un geste agressif.

Second coup de foudre! Le canapé où sont rangées les tantes a des mouvements fébriles et menace de s'effondrer. Il me semble que la terre s'ouvre sous mes pas; tout est perdu, plus une lueur d'espoir.

Soudain un rire argentin s'échappe des lèvres de Kasia. Après elle, Jaczkowicz éclate sans savoir pourquoi; j'éclate à mon tour ne sachant pas pourquoi non plus.

— Cher petit père, dit Kasia, Wladek nous avait prévenus que M. Swiatecki était un original; vous voyez bien qu'il plaisante. Je sais qu'il a encore sa mère et qu'il est pour elle le meilleur des fils.

Quelle petite diplomate que ma Kasia! Et vraiment elle a le don de divination, car, en effet, mon ami est un fils excellent.

L'horizon s'éclaircit surtout lorsque paraît un domestique portant des rafraîchissements. C'est le même concierge qui m'a escamoté trois roubles; mais aujourd'hui il est en habit noir et ressemble à un maître d'hôtel de bonne maison. Lentement, il promène son plateau avec des précautions telles que, d'une minute à l'autre, je m'attends à voir tout dégringoler. Par miracle, mes prévisions ne se réalisent pas.

Enfin, on procède à la cérémonie.

Une petite cousine apporte une assiette sur laquelle sont déposés les deux anneaux. Les yeux curieux de la fillette lui sortent de la tête et elle est si surexcitée qu'elle saute comme une folle faisant rebondir les anneaux sur la porcelaine. Suslowski se lève, tous se lèvent; on entend un bruit de chaises reculées, puis le silence s'établit. Je saisis au vol la réflexion d'une matrone qui chuchote à sa voisine que la bague aurait pu être plus « convenable ». Mais l'heure est si solennelle que cette critique de détail n'en trouble pas la solennité. Suslowski prend la parole :

— Mes enfants, recevez la bénédiction paternelle.

Kasia s'agenouille et moi à côté d'elle.

Dieu! quelle figure doit faire Swiatecki! Non, quelle figure il doit faire!

Mais je n'ose pas chercher son regard; je m'absorbe dans la contemplation de la robe de Kasia : une jolie tache claire sur le tapis rouge passé. Les mains du couple Suslowski se posent sur nos têtes, puis mon futur beau-père entame son discours :

— Ma fille, tu as eu sous les yeux les plus nobles exemples de ce que l'épouse doit être pour l'époux; d'ailleurs, ton mari sera là

pour te guider dans l'accomplissement de tes devoirs (je compte, en effet, me réserver ce soin). C'est donc à vous que je m'adresse, Monsieur Wladislas.

Ici un flot d'éloquence pendant lesquel je compte jusqu'à cent; quand j'ai fini, je recommence. Suslowski citoyen, Suslowski fonctionnaire, Suslowski père de famille, Suslowski Romain, défile devant nous et nous étale sa grandeur d'âme. Les mots : enfants, parents, devoirs, avenir, bénédiction, épreuves, conscience sans reproche, bourdonnent à mon oreille comme un essaim de guêpes.

J'étouffe! Ma cravate doit être trop serrée. J'entends les sanglots de Mme Suslowska, ce qui m'attendrit un peu, car c'est une bonne femme; j'entends le choc des bagues sur l'assiette de la petite cousine sautillante. Bonté divine! quelle figure doit avoir Swiatecki!

Nous nous levons; la petite cousine me fourre l'assiette sous le nez, nous échangeons les anneaux.

Ouf! je suis fiancé!

Je crois que c'est fini. Mais non! Suslowski nous invite à solliciter la bénédiction des tantes.

Nous sollicitons. Je dépose un baiser sur une demi-douzaine de mains qui ressemblent à des pattes de cigogne. Les tantes espèrent toutes que je ne tromperai pas leur confiance. Pourquoi, diable, ont-elles confiance en moi! Le cousin Jaczkowicz m'étreint sur son cœur. Décidément, j'ai trop serré le nœud de ma cravate.

Toutefois, le pire est fait; le jour baisse, on apporte le thé.

Je suis assis à côté de Kasia et j'évite soigneusement l'œil narquois de Swiatecki. Le malheureux me donne encore un mauvais moment; lorsqu'on lui demande s'il met du rhum dans son thé, il répond qu'il ne boit le rhum que par bouteilles. Cependant, la soirée s'achève sans encombre et je me considère comme le plus fortuné des mortels.

Je rentre avec Swiatecki. Il ne desserre pas les dents et, peu à peu, le silence me devient insupportable. Je sens que je devrais dire quelque chose de mon bonheur, de mon amour pour Kasia... Je ne trouve rien; enfin, au seuil de l'atelier, je me décide :

— Avoue, mon cher, qu'il y a de bien beaux jours dans la vie!

Swiatecki s'arrête, me regarde avec compassion et dit :

— Tu es bête.

Nous ne parlons plus ce soir-là.

Traduit de Henry Sienkiewicz
par Mme la baronne C. de Baulny, née Rouher.

La suite prochainement

LA VIE ÉCONOMIQUE

ET LE MOUVEMENT SOCIAL

Les questions sociales ont pris de nos jours une telle importance que le *Correspondant* a dû s'appliquer à en suivre l'étude et les développements avec une attention toute particulière.

C'est ainsi que, durant une longue période, notre Revue s'était assuré la collaboration régulière d'un économiste éminent, le regretté Claudio Jannet, professeur à l'Institut catholique de Paris, dont les savants travaux font encore autorité dans la matière. Pendant vingt années, Claudio Jannet a suivi ici les « Faits économiques et le mouvement social », mais une mort prématurée nous a privés de son précieux concours. Nous sommes heureux de lui donner aujourd'hui pour successeur un économiste distingué, M. A. Béchaux, correspondant de l'Institut, qui a brillamment occupé la chaire d'économie politique aux Facultés catholiques de Lille.

Nous n'avons pas à présenter autrement à nos lecteurs un écrivain dont ils ont eu plus d'une fois l'occasion d'apprécier la haute compétence et qui étudiera désormais chez nous, dans des articles périodiques, les problèmes sociaux qui préoccupent si justement l'opinion.

I. — Economistes et socialistes au vingtième siècle. — L'école utilitaire anglaise et l'indifférentisme gouvernemental. — L'école autoritaire allemande et la politique d'intervention. — L'école économique française et les libertés nécessaires.

II. — La politique sociale en Allemagne, en Belgique et en France. — Les grèves révolutionnaires : Calais et Montceau-les-Mines. — La grève générale.

III. — Le rôle social de la jeunesse. — La jeunesse universitaire. — La jeunesse industrielle. — La jeunesse ouvrière. — Les peuples heureux ou les conditions du bonheur.

I

La vie économique et le mouvement social relèvent de l'économie politique. Science pour l'observateur, art difficile pour les gouvernants, l'économie politique fut longtemps, disaient ses

adversaires, une ennuyeuse littérature. Mais depuis le jour où le socialisme, en attaquant ce qu'elle défend, a contredit ce qu'elle affirme, elle a conquis la faveur du public. On l'a trouvée parfois envahissante, et on lui reprochait sa place exagérée dans l'enseignement. Mais voici que le socialisme, aux formes multiples, envoie ses défenseurs au Parlement; il a ses maîtres dans les grandes universités; il vient d'ouvrir, à Paris, une école où se formeront les disciples dont plusieurs, on l'espère, deviendront des apôtres.

Une école libre de socialisme! A l'heure même où des milliers de Français, membres de ces fameuses associations « non reconnues », se savent menacés dans leur droit d'enseigner le respect de Dieu, de la famille, de la propriété et de la patrie, des novateurs, dont quelques-uns se vantent d'être internationalistes, matérialistes et collectivistes, vont formuler, dans les chaires socialistes, le programme de l'organisation future. « Les cours de l'école, disent-ils, s'adressent à tous ceux qui veulent entreprendre ou poursuivre leur éducation socialiste. Ils ne sont pas faits pour satisfaire des curiosités vaines ou pour entretenir de vagues sympathies; ils veulent préparer à une action socialiste effective et réfléchie. » Voici le plan d'études pour l'année 1901 :

1° L'Histoire des doctrines socialistes;

2° L'Organisation des partis socialistes français et étrangers;

3° L'Organisation économique (coopératives, syndicats, socialisme communal);

4° La Législation sociale et le socialisme.

Ouverte le 11 février, l'école socialiste a vu la jeunesse accourir au pied des chaires nouvelles dont l'Université de France fournit la plupart des maîtres [1]. La presse ministérielle n'a pas ménagé ses faveurs à la nouvelle création, et la *Petite République* écrivait, il y a quelques jours : « La vérité, c'est qu'on étouffe dans la vieille bâtisse universitaire, d'architecture bâtarde, où le style empire se marie au style jésuite. De l'air; ouvrez les portes! L'Université ne pourra tenir, dans notre démocratie, son véritable rôle que le jour où elle dira : « Laissez venir à moi les enfants du peuple. » Nous voulons l'enseignement libre, c'est-à-dire que nous voulons la

[1] MM. Charles Andler, docteur ès lettres; Léon Blum; Hubert Bourgin, agrégé de l'Université; Paul Fauconnet, agrégé de l'Université; Lucien Herr, agrégé de l'Université; Hubert Lagardelle, directeur du *Mouvement socialiste*; Marcel Landrieu; Jean Longuet; Marcel Mauss, agrégé de l'Université; Edgard Milhaud, agrégé de l'Université; Eugène Petit, docteur en droit; Abel Rey, agrégé de l'Université; François Simiand, agrégé de l'Université.

liberté du maître... Libre et enseignant la liberté, telle nous apparaît cette Université nouvelle qui sera fille du socialisme[1]. »

Cette conception de la liberté n'est pas moderne, c'est la conception jacobine. Comment l'école socialiste ose-t-elle parler de liberté, lorsque tous ses programmes font appel à la contrainte légale et nous préparent la tyrannie? Mais qu'opposent aux théoriciens socialistes les économistes contemporains? Bien différents des lettrés qui, comme Tolstoï, Ibsen, Nietzsche et Sienkiewicz, prétendent s'affranchir des milieux et parler à l'humanité, les économistes, plus modestes, reconnaissent et acceptent l'influence de la race, du milieu et des périodes historiques. Mais tous n'ont pas la même compréhension de l'ordre économique, et ne voient pas sous le même aspect la doctrine et la propagande socialistes. A l'heure actuelle, on peut distinguer trois écoles, auxquelles se rattachent des groupes soit politiques, soit religieux, qui, toutes trois, prétendent lutter efficacement contre le socialisme. Mais quelle diversité dans l'attaque, dans la tactique et dans les armes!

L'école un peu démodée aujourd'hui, mais toujours vénérable, moins par ses doctrines que par son ancienneté, l'école anglaise, que j'appelle utilitaire, a eu sa période de célébrité. Fondée par Adam Smith, à la fin du dix-huitième siècle, au moment où la grande industrie allait bouleverser l'ancienne organisation du travail, cette école a trop négligé les procédés d'observation qui devaient renouveler les sciences physiques et naturelles. Affirmant, sous forme d'axiomes, des lois ou des prétendues lois qui s'appliqueraient sous un régime d'absolue liberté, elle prétendait que toute action de l'Etat est une atteinte à l'ordre économique. Elle combattait avec raison l'ancien système corporatif qui, en France, depuis les réglementations abusives de Colbert, ne présentait plus que des abus, mais elle oubliait les services qu'il avait rendus jusqu'au dix-septième siècle. Elle se trompait, en outre, en réclamant une liberté illimitée du travail, en faisant table rase de tout groupement professionnel et en méconnaissant le rôle normal et nécessaire de l'Etat dans toute société organisée.

Lorsque Ricardo, Malthus, J.-B. Say, continuateurs de l'œuvre d'Adam Smith, entendirent les premières critiques, ils répondirent, en montrant l'essor de la richesse, le développement croissant de la grande industrie. De quoi se plaignait-on, puisque les sociétés européennes, affirmant leur suprématie économique, étaient en voie de conquérir le monde aussi bien par l'accumulation des capi-

[1] Numéro du 27 février 1901.

taux que par les armes. Et ils reprenaient leur thèse favorite : laissez faire, laissez passer; que chacun agisse selon ses intérêts; de la satisfaction des intérêts dépend le bien-être individuel et le bien-être collectif. La thèse avait d'autant plus d'adhérents qu'elle s'appuyait sur la bonté native de l'homme et qu'elle flattait les appétits de tous; en fait, elle n'avait jamais été appliquée. En aucun temps, la puissance publique ne s'était fiée à la satisfaction des intérêts privés pour assurer le bien collectif. L'histoire des peuples européens protestait contre cet indifférentisme gouvernemental érigé en principe. Comment pouvait-on admettre que, dans le domaine du travail, lorsqu'il s'agit de la personne humaine, l'Etat restait impassible devant les abus de l'industrie manufacturière et les plus criantes violations du droit. On sait ce que fut, au commencement du dix-neuvième siècle, le régime des manufactures et dans quelles conditions hygiéniques et morales travaillaient les ouvriers du temps.

Mais si Adam Smith et ses continuateurs n'ont assigné à leurs études qu'un champ très incomplet, ne voyant que la production des richesses et méconnaissant l'homme, le producteur de cette richesse enviée, il faut reconnaître qu'ils ont créé la science économique et qu'en provoquant la discussion de leur système, ils ont été les initiateurs de recherches fécondes. N'est-ce pas le sort, dans les sociétés anciennes, des plus illustres philosophes? On s'expliquera moins facilement que, au commencement du vingtième siècle, les mêmes erreurs soient encore reprises et défendues avec cet optimisme irréfléchi des premiers maîtres. Il est vrai que les tenants de l'école utilitaire diminuent de jour en jour. Pour quelques auteurs, qui propagent les idées de Malthus sur la population, la théorie de Ricardo sur la rente du sol et la « loi d'airain » du salaire, il y en a cent qui ont montré le néant de ces systèmes contredits par l'expérience même du dix-neuvième siècle. Où voit-on, par exemple, les crises de famine, prédites par Malthus, tandis que les crises de surproduction sont périodiques? Mais la thèse par excellence de l'école, c'est que toute intervention de l'Etat est détestable et que, dans la complexité de la vie économique, la vieille maxime « Chacun pour soi » trace encore la meilleure règle de conduite. Sans doute il y aura bien des heurts et des misères, nous dit-on, mais, dans la lutte pour l'existence, comment empêcher les faibles de s'éliminer peu à peu? C'est ce qu'on appelle le libre jeu des lois économiques; le socialisme en est le perturbateur conscient ou inconscient; il faut donc le combattre par la science et par un système d'absolue liberté.

La réfutation ne s'est pas fait attendre. L'école allemande l'a

fournie avec une rare sagacité, mais en tombant dans une erreur non moins grave, que la philosophie d'outre-Rhin devait encourager. Témoin des excès d'une liberté sans frein et du contraste saisissant entre l'opulence des uns et la détresse des autres, hostile aux théories décevantes des écrivains anglais, l'école allemande reprit, dans le domaine économique, les théories que Kant, Fichte, Hegel, surtout, avaient mis en honneur. N'est-ce pas Hegel qui a dit : « L'Etat crée l'ordre social; il le maintient, il le dirige; et cet ordre est le résultat d'une action incessante du pouvoir »? Alors parurent les socialistes de la chaire et les socialistes d'Etat : les premiers, qui occupent les chaires des universités allemandes; les seconds, qui, dans les parlements, réclament sans cesse l'accroissement des attributions du pouvoir. Les uns et les autres se moquent des « lois naturelles », conditions de la richesse sociale; ils regardent comme une farce le « libre jeu » des lois économiques; ils estiment que plus la liberté est grande, plus les abus sont nombreux. Chaque peuple, disent-ils, a son économie particulière, dépendante des institutions, des lois, des mœurs nationales; c'est donc l'Etat qui est le gardien des forces individuelles et collectives, le tuteur des faibles et l'initiateur du progrès. Tandis que les maîtres éminents comme Schmoller, Adolphe Wagner, Lujo Brentano, développaient des idées qui flattaient les ambitions traditionnelles du pouvoir, le prince de Bismarck les appliquait en partie dans son programme de réglementation du travail et dans l'organisation de l'assurance obligatoire contre la maladie en 1883, contre les accidents en 1884, contre l'invalidité et la vieillesse en 1889. On pensait que de telles mesures affaibliraient le socialisme.

S'il y a en France des adeptes de l'école allemande et des disciples de l'école utilitaire anglaise, l'école économique prépondérante se sépare nettement des systèmes précédents. Elle enseigne la réalité des lois économiques naturelles, mais elle n'admet que les *lois démontrées*. Sous ce nom, elle reconnaît les causes de la richesse sociale, qu'il est aussi impossible de mettre en doute que de nier les causes de phénomènes physiques ou chimiques; mais elle sait que les sociétés se montrent, suivant les lieux et les époques, plus ou moins réfractaires à ces lois; que, si celles-ci sont méconnues ou inconnues, comme dans les milieux africains, alors la richesse fait défaut. Fondées sur l'observation et la comparaison des phénomènes économiques, les théories françaises ont permis de conclure que la liberté du travail, si attaquée par l'école socialiste, est le régime normal des sociétés riches et prospères, mais à une double condition : c'est que l'initiative individuelle et les asso-

ciations professionnelles, jouissant de toute liberté, comprennent et remplissent les devoirs nécessaires à l'harmonie sociale; c'est qu'en outre l'Etat intervienne, lorsque l'initiative privée se déclare ou se montre impuissante à agir. En toute hypothèse, l'Etat aura toujours à encourager et à contrôler les libres manifestations de l'activité privée. Ainsi se séparent les économistes français de l'école anglaise pour qui l'Etat n'est rien et de l'école allemande pour qui l'Etat est tout; ils ne sacrifient ni le producteur aux produits comme la première, ni le produit aux producteurs comme la seconde; et dans la lutte contre le socialisme envahissant, ils font reposer sur l'union volontaire du capital et du travail, et non sur la contrainte, toute l'organisation économique.

Le problème difficile sera toujours la répartition des richesses, et c'est en ce domaine que la science économique française, souvent hésitante, a été le plus vivement attaquée. Le problème, en effet, est complexe : l'inégalité des forces individuelles se retrouve forcément dans l'inégalité des résultats; de plus, la liberté et la méchanceté des hommes conspirent trop souvent contre une équitable distribution des biens. Quelle est donc la mission de l'économiste, sinon de rechercher comment la richesse est répartie dans les sociétés qui ont la plus grande somme de bien-être, de liberté et de justice? Ce sont là les trois éléments indispensables de la prospérité publique. A quoi servirait telle idéale répartition des biens, s'il la fallait acheter au prix de libertés précieuses, et, d'autre part, pourquoi se vanter d'une liberté conquise, si la justice fait défaut? Ce qui restera l'honneur des économistes français, c'est de défendre, contre l'école socialiste, non pas seulement les libertés modernes du travail, de la concurrence, de l'assurance ou de l'assistance, mais les libertés fondamentales de croire, de s'associer et d'enseigner. Plus logiques que tant d'hommes politiques, ils ne luttent pas seulement contre l'impôt spoliateur et l'expropriation des biens, mais contre l'oppression des consciences, la pire des servitudes.

II

Les doctrines économiques réagissent, à toute époque, sur la conduite des gouvernements; elles inspirent ce qu'on a appelé : la politique sociale. Combattue par l'école anglaise, très vantée par les docteurs allemands, la politique sociale est un art délicat, accessible aux gouvernements forts et mal comprise des pouvoirs éphémères; elle se traduit plus particulièrement dans la législation qui réglemente les questions ouvrières, devenues, au vingtième siècle, les plus importantes des questions sociales.

En Allemagne, l'œuvre législative sur l'assurance obligatoire, loin de désarmer la démocratie socialiste, n'a fait qu'accroître son ambition. Sans cesse complétées, améliorées, ces lois sur l'assurance sociale paraissent encore insuffisantes. Les partis politiques vont à l'envi et demandent que le Reichstag légifère sans cesse. L'idéal du parti socialiste serait que l'ouvrier ne payât aucune prime annuelle pour l'assurance et gardât tout le bénéfice de l'indemnité.

Toute autre est la politique sociale en Belgique, où le gouvernement a su se tenir éloigné aussi bien de l'indifférentisme que d'une intervention légale exagérée. On se rappelle dans quelles conditions les catholiques de Belgique ont conquis le pouvoir en 1884. La question scolaire et les congrégations religieuses avaient suscité des débats orageux; le ministère libéral fut mis en minorité. A peine arrivé au pouvoir, le nouveau gouvernement vit les grèves se multiplier et de véritables jacqueries s'organiser dans les régions industrielles du pays. La presse se faisait alors l'écho de revendications ouvrières qui semblaient légitimes. Le ministère catholique ordonna une enquête dans tout le territoire, et ce fut là le point de départ d'une politique sociale que le parti libéral semblait jusqu'alors n'avoir pas soupçonnée.

Pascal a tracé, sans s'en douter, les règles de la politique sociale, lorsqu'il disait : « Lorsqu'un grand nombre de faits se sont produits dans une même période et qu'on en a observé la cause, on est autorisé à dire que si la même cause se reproduit, les mêmes faits reparaîtront dans l'avenir. » Un tel calcul de probabilités suppose de patientes recherches, des observations répétées et un service officiel d'informations. Tout cela fut obtenu, en Belgique, grâce à trois institutions : le *Conseil supérieur du travail*, véritable Conseil d'Etat, où se rencontrent seize économistes, seize patrons, seize ouvriers; l'*Office du travail*, qui, par des enquêtes méthodiques, en Belgique et à l'étranger, accumule les matériaux indispensables; l'*Inspection du travail*, qui, lorsque les lois ouvrières sont promulguées, en assure l'observance scrupuleuse.

Quant à la politique sociale du gouvernement belge, elle s'est manifestée dans de nombreuses lois dont la plupart concernent la famille et le foyer domestique, — le travail et le salaire, — les associations. Toutes ces lois s'inspirent d'une pensée de liberté, mais le gouvernement a maintes fois précisé son programme en ces termes : « Nous demeurerons fidèles à la liberté, lorsqu'elle pourra sauvegarder à la fois l'intérêt des forts et le droit des faibles; mais nous ferons appel à l'intervention du pouvoir lorsque le devoir

social ne sera pas suffisamment compris, et nous agirons alors avec prudence, dans l'intérêt de tous, pour la conservation et le progrès de la société. » Comme application de ce principe, on peut citer avec éloges la loi du 10 mai 1900 qui organise les retraites pour la vieillesse. Elle a été votée à la Chambre des représentants par 83 voix contre 14 abstentions, et au Sénat par 64 voix contre 5 abstentions. Dans ce système, le Parlement belge a répudié nettement le régime de l'assurance officielle obligatoire, adopté par l'empire allemand. C'est un exemple pour la France.

La politique sociale, dans notre pays, procède par bonds et elle devient, depuis deux ans, une politique aventureuse. Non pas que toutes les réformes de M. le ministre du commerce doivent être critiquées; c'est ainsi que la création des conseils du travail a été accueillie avec satisfaction. Mais si le ministre du commerce, oublieux du proverbe : « Qui trop embrasse mal étreint », ne se repose jamais, il s'en faut que son activité contribue à la paix sociale. Dans un récent discours à la Porte-Dorée, le ministre a rappelé son œuvre [1]. La voici dans le passé.

« J'ai fait rendre les décrets du 10 août 1899 sur les conditions du travail, par lesquels l'Etat, les départements, les communes imposent, en qualité de clients, à leurs fournisseurs, d'assurer aux ouvriers qu'ils emploient un traitement particulier.

« De même j'ai, comme ministre des postes, réduit définitivement à huit heures, après une expérience d'un an, la durée du travail d'un ouvrier et fixé à 5 francs leur salaire minimum à Paris.

« Au point de vue des conditions générales du travail, j'ai obtenu le vote de la loi de 1900, qui réduit à dix heures et demie, dès l'an prochain, et à dix heures en 1904, la durée de la journée de travail pour tous les travailleurs, hommes, femmes, enfants, des établissements mixtes.

« J'ai associé les ouvriers aussi étroitement que je l'ai pu au fonctionnement de l'inspection du travail, sans laquelle les lois ouvrières ne sont qu'illusion.

« J'ai appelé les syndicats à envoyer leurs représentants directs au Conseil supérieur du travail, et à élire, partout où besoin sera, des conseils du travail qui constitueront la représentation autorisée des deux grands agents de la production nationale.

« La Chambre des députés a, d'accord avec le gouvernement, adopté deux projets ardemment désirés par le monde du travail et que tous nos efforts tendront à faire accepter par l'autre Chambre : l'un qui corrige les abus du placement; l'autre qui s'étend aux em-

[1] Voy. *la Petite République*, 26 février 1901.

ployés de commerce et améliore sur plusieurs points la juridiction des prud'hommes. »

Pour l'avenir, M. le ministre du commerce annonce les projets suivants :

« Le président du Conseil et moi avons déposé sur le bureau de la Chambre deux projets dont la polémique a pu, momentanément, dénaturer le caractère, mais non diminuer l'importance : le premier dote les syndicats et les unions de syndicats d'attributions plus larges, il reconnaît la légitimité de sanctions nécessaires au libre fonctionnement de la loi de 1884.

« Le second, dont les incidents de chaque jour suffisent, hélas! à démontrer la nécessité, vise à substituer à l'état chaotique, où se débattent aujourd'hui les intérêts en conflit, un régime organieé où la grève ne soit plus seulement licite, mais réglée.

« Enfin, j'espère faire aboutir, d'accord avec la commission parlementaire, et grâce au précieux et loyal concours de mon collègue des finances, le projet des retraites qui assurera au travailleur parvenu à la fin de sa carrière le morceau de pain que lui doit la société. »

Ce discours fait à peine allusion aux événements du présent, aux grèves passionnées qui éclatent sur tous les points du territoire. Sont-elles le fruit de la politique ministérielle? D'aucuns le disent et soutiennent que le seul dépôt du projet officiel sur « la grève obligatoire » est la cause principale d'une agitation ouvrière qui ne cesse de grandir. Peut-on imaginer, en effet, une politique sociale qui facilite et organise pour ainsi dire les conflits industriels! Or, tel est le résultat du projet déposé par le gouvernement le 15 novembre dernier[1], projet qui s'applique aussi bien aux maisons de commerce et de banque, qu'aux établissements industriels, occupant au moins cinquante ouvriers. Il introduit officiellement auprès de chaque patron une délégation permanente du personnel, chargée de recevoir « toutes les réclamations relatives au travail. » Il organise un régime de suffrage universel pour la déclaration des grèves, et tout est si bien combiné que, en fait, il serait impossible aux patrons comme aux ouvriers d'échapper à ce système destructif de la liberté du travail. On imagine difficilement l'élection réglant les rapports entre les directeurs et les employés des compagnies de chemins de fer, du Crédit lyonnais, des magasins du Louvre et de l'épicerie Potin. « Pour que la grève soit votée au premier tour de scrutin, dit le projet, il faut que le dépouillement donne un nombre de voix supérieur à la moitié du nombre

[1] *Journal officiel*, 16 novembre 1900.

des suffrages exprimés et au tiers du nombre des personnes ayant droit de prendre part au vote. » Dire que le suffrage universel est considéré comme « inorganique » dans la vie publique et qu'on veut nous l'imposer dans la vie privée, pour tout établissement ayant au moins cinquante ouvriers ou employés. Quel vent de folie a donc passé sur le ministère du commerce? Et comment s'étonner que des grèves passionnées éclatent dans toutes les parties du pays?

On n'a pas oublié la grève des employés du Métropolitain, « ces hommes libres qui vivent sous la terre ». Ce qu'on sait moins, c'est la condition enviable qui leur est faite. Le cahier des charges du Métropolitain de Paris accorde en effet :

1° Un jour de repos *payé* par semaine;

2° Dix jours consécutifs de vacances par an;

3° Le paiement des treize ou des vingt-huit jours de service militaire auxquels sont astreints les territoriaux ou les hommes de la réserve active;

4° La solde intégrale des journées de maladie, jusqu'à concurrence de trois cent soixante-cinq jours, soit une année entière;

5° Une caisse de secours alimentée par la Compagnie, sans prélèvement sur les salaires, et gérée librement par les ouvriers, pour octroyer des secours en cas de maladie.

Aussi la Compagnie a-t-elle rejeté les nouvelles revendications du personnel et elle a constaté qu'il lui serait facile de trouver, en cas de cessation du travail, des collaborateurs, heureux d'entrer à son service.

Parmi les grèves récentes, celles de Calais et de Montceau-les-Mines présentent un caractère absolument révolutionnaire. J'appelle « grèves révolutionnaires » celles qui, n'ayant aucune cause économique réelle, sont inspirées par la haine seule du patronat et par la lutte des classes qui en dérive.

A Calais, la loi du 30 mars 1900, réglementant la journée de travail, a été, pour quelques meneurs, une occasion de réclamer des modifications dans l'organisation des tâches et un accroissement du salaire. Ces demandes n'étaient pas justifiées. Tandis qu'un syndicat ouvrier, « l'Union », adhérait à la grève, le syndicat « l'Emancipation » se déclarait hostile, et aujourd'hui que la grève est terminée, les ouvriers n'ont rien obtenu. On nous écrit qu'ils ont perdu 4 millions de salaires, au moment d'un hiver rigoureux, et cela sans autres motifs que la propagande haineuse de chefs que l'on méprise. Cette grève était d'autant moins explicable que les salaires atteignent à Calais, dans l'industrie des tulles, un taux inconnu dans la plupart des industries, et cela pour une raison particulière à cette cité. Pendant longtemps, il y avait à Calais les

mortes-saisons, et les patrons avaient établi les salaires sur une moyenne de travail de six mois. Lorsque, grâce à l'ingéniosité et à l'habileté des chefs d'atelier, les commandes se multiplièrent au point de supprimer ces mortes-saisons, le taux des salaires fut maintenu. Malheureusement les habitudes d'épargne, de vie réglée et de moralité domestique font trop défaut au milieu calaisien, et on s'explique ainsi, dans le relâchement des croyances et des mœurs, l'influence exercée par les chefs de la libre-pensée socialiste.

A Montceau-les-Mines, la situation est plus tourmentée encore, si c'est possible. Depuis trois ans nous assistons à la troisième grève, et cette dernière ne s'explique que par la volonté des meneurs révolutionnaires. On a persuadé à des groupes de manœuvres que leurs salaires étant inférieurs à ceux d'autres groupes, il fallait revendiquer une paie uniforme. Un comité de la grève s'organise, mais le syndicat socialiste semble d'abord récalcitrant. Sous la fusion des chefs révolutionnaires, le syndicat n° 1 prend la direction du mouvement, ordonne la cessation du travail, tandis que les ouvriers indépendants, formant le syndicat n° 2, protestent et veulent la continuation du travail. Depuis le 21 janvier, nous assistons à cette lutte des « rouges » qui veulent la grève et des « jaunes » qui veulent le travail. Ceux-ci sont les plus faibles; mais les uns et les autres reçoivent des secours, « cette aumône humiliante » des capitalistes. On insinue, çà et là, que les révolutionnaires ne travaillent pas pour leur compte, qu'ils sont payés par l'étranger, peut-être même par quelque syndicat français poursuivant un but plus politique qu'économique. Ce qui est certain, c'est que les pires anarchistes coopèrent au mouvement et que l'échauffourée de Chalon en est la preuve.

Le résultat le plus immédiat, c'est que des milliers de familles vivent, aujourd'hui, de la charité publique. Ceux-là surtout sont à plaindre qui protestent contre la cessation injustifiée du travail et qui ne demandent qu'à gagner leur pain. La presse socialiste les accable chaque jour de ses injures. On les traite de « vendus », de « filous », de « traîtres » à la cause du prolétariat contre le patronat. « Véritables fonctionnaires de la mine, agents secrets toujours et agents provocateurs quand cela est nécessaire, ils n'agissent que pour et par la mine qui, en tous temps pourvoit largement à leurs besoins et qui, en période de grève, leur octroie certainement des hautes payes pour jouer le rôle scélérat qu'ils jouent. » Ainsi s'exprime le *Petit Sou*, en demandant, sous la plume de M. Edwards, pour qui travaille le président du Conseil des ministres. Voici maintenant une nouvelle phase de la lutte révolu-

tionnaire ; c'est la menace d'une grève générale, auprès de laquelle les grèves de Calais, de Paris, de Marseille ne sont que jeux d'enfants.

On peut distinguer trois espèces de grèves : *partielles*, *générales*, *universelles*. Les premières sont particulières à un établissement ou à quelques établissements d'une ville ou d'une région ; les secondes comprennent toute une industrie d'un pays ; telle serait la grève des chemins de fer en France ; les dernières provoqueraient la cessation de travail dans tous les pays, soit pour une industrie particulière, soit pour toutes les branches de l'activité humaine. Dans ce dernier cas, la grève est absolument chimérique.

La grève générale, votée le dimanche 24 février dernier, par les délégués de la fédération des mineurs de France réunis en assemblée plénière à Saint-Étienne, est une grève sous condition suspensive. Elle aura lieu, disent les délégués, si le gouvernement n'a pas pu obtenir certaines réformes, — sur lesquelles, du reste, les mineurs ne sont pas tout à fait d'accord. — Les uns ne s'occupent que des revendications des ouvriers de Montceau-les-Mines, les autres réclament la journée de huit heures, un minimum de salaire, des pensions viagères. Quoi qu'il en soit, la fédération des mineurs a délégué trois de ses membres auxquels se joindront trois députés socialistes pour soumettre au gouvernement le projet d'une grève générale. Si cette démarche a quelque chose de menaçant, elle fait surtout penser au chantage. Le grand agitateur, M. Maxence Roldes, rendant compte, aux mineurs de Montceau-les-Mines, des décisions de Saint-Étienne, leur disait le 26 février :

« Le Conseil fédéral des mineurs de France, mis en présence de deux décisions possibles, à savoir s'il devait à votre sujet et au risque de la compromettre définitivement voter la grève générale immédiate ou l'ajourner pour sa réussite plus certaine, a montré le juste souci qu'il avait de vous en prenant l'initiative de nommer une délégation de trois de ses membres qui va saisir le gouvernement de ses revendications. Et sachez que ce n'est pas d'une démarche humiliante qu'il les charge, mais d'une mission impérative. Ces délégués vont, en effet, sommer le gouvernement d'intervenir auprès de la Compagnie, et si la Compagnie refuse, le gouvernement se trouve dès maintenant sommé lui-même d'avoir à retirer sans délai ses troupes et de demander aux Chambres l'application de la loi de 1810, c'est-à-dire de prononcer la déchéance de la Compagnie.

« Sinon... le Conseil fédéral, se réunissant à nouveau, prendra toutes dispositions pour que, dans le délai le plus rapproché, la grève générale soit décrétée.

« Attendez donc cette décision, toujours fermes, et comme ceux de 1848 qui firent à la République l'aumône de trois mois de misère, faites au prolétariat l'aumône de trois mois de... soupes populaires. Vous garderez, au reste, ce juste orgueil d'avoir été les premières troupes, placées au front du combat, devant l'ennemi. Mais laissez à celles de seconde ligne le temps d'accourir. Vous êtes le noyau de résistance, vous êtes l'artillerie qui réduira en miettes la carcasse plus détraquée qu'on ne croit du régime capitaliste[1]. »

Malgré ces belles paroles et ces appels enflammés à la résistance, nous ne croyons pas à la grève générale. Celle que les mécaniciens anglais organisèrent en 1898, qui dura sept mois et absorba, dit-on, 27 millions, n'a pas abouti, pas plus que la grève générale des mineurs belges en 1899. Les chefs socialistes sont, en outre, très divisés sur l'opportunité des grèves générales. Les socialistes allemands, disciples de Karl Marx, ne les croient pas possibles, et leurs fidèles, en France, qui suivent la direction de MM. Jules Guesde et Paul Lafargue, combattent ce projet. Les socialistes parlementaires repoussent aussi l'idée d'une grève générale, sachant qu'ils ne seraient en aucune facon les chefs du mouvement[2]. Sont acquis, au contraire, à tous les projets de grève partielle, générale, universelle, les agitateurs de profession, — socialistes ou anarchistes, — qui placent leurs espérances dans la révolution violente.

Sans doute, les ministres ne voient pas sans regrets de pareilles manifestations se préparer en France; ils sentent que la trêve des partis est terminée et que les responsabilités commencent; mais ils les portent allègrement, et, comme tous les gouvernants jacobins, ils font fi des scrupules de conscience. Ils connaissent du reste les opinions successives de leurs devanciers et savent comment on peut défendre l'ordre après avoir excité au désordre. Nous

[1] *Journal des Débats*, 28 février 1901.

[2] Voy. Eugène Fournière, *les Moyens pratiques du socialisme*, Paris 1900, p. 6 et 7 : « Non, il ne suffit pas d'organiser des comités révolutionnaires, de les tenir prêts à sauter à la gorge du gouvernement bourgeois, pour qu'un beau matin la société se réveille en régime socialiste. Une conquête opérée ainsi par surprise, en admettant même qu'elle fût possible, n'aurait pas de lendemain. La « dictature de classe » ne sauverait pas plus le socialisme des inévitables réactions bourgeoises dues à l'inertie des foules industrielles et agricoles, que la « Terreur » n'a sauvé la République démocratique de la réaction thermidorienne et, finalement, du césarisme napoléonien.

« Cessons donc d'exercer les travailleurs d'avant-garde en vue d'une bataille décisive, cessons de guetter l'incident grave de la vie politique, morale ou industrielle de notre pays qui nous permettrait de nous emparer par surprise ou par force des pouvoirs publics. »

avons assisté naguère à la soutenance d'une thèse sur Fouché, duc d'Otrante; qui sait si plus tard la vieille Sorbonne n'entendra pas quelque étude historique sur tel ministre de la troisième République, grand-croix de plusieurs ordres, devenu baron de Saint-Mandé, comte de Montceau-les-Mines.

III

Entre les cosmopolites sans patrie, — ouvriers ou financiers, — et les patriotes enflammés qui rêvent de batailles héroïques, il y a toute une jeunesse ardente et dévouée qui aime la patrie et qui se dit souvent : Que puis-je faire pour elle? Cette question se pose aussi bien dans la jeunesse universitaire que dans la jeunesse industrielle et la jeunesse ouvrière. On ne peut y répondre que par l'examen des milieux où la jeunesse pense et agit. A toutes les époques de notre histoire, elle a eu une part très grande dans les destinées du pays. Au moyen âge, elle a lutté pour l'affranchissement des communes, et Augustin Thierry a montré comment elle a conquis les libertés municipales. C'est elle qui, plus tard, entourait Henri IV et lui disait que « Paris valait bien une messe ». Sous Louis XIV, elle a fait la Fronde et, à la fin du dix-huitième siècle, lorsque commence à gronder la Révolution, ce sont, dans la plupart des villes, les jeunes gens qui prennent la tête du mouvement, correspondent avec Paris et créent une agitation qu'ils ne seront plus maîtres d'arrêter.

La jeunesse française hérite, au vingtième siècle, d'une fortune peu enviable. Elle recueille, çà et là, des programmes, des projets de réforme, des plans à l'infini. On lui déclare qu'une ère d'égalité sociale est proche, et que, sous l'action de lois libératrices, la multitude doit obtenir une plus juste part dans une nouvelle et merveilleuse répartition des biens. La jeunesse est encore hésitante. Suivra-t-elle, en ces voies inconnues, les hommes qui parlent d'un monde finissant et de transformation sociale. Elle l'ignore. Elle sait que des réformes sont nécessaires; elle les pressent, elle les appelle. Mais elle devine, à l'immense poussée socialiste, que le péril est grand. Grâce à elle, heureusement, ce péril doit être évité. Si des réformes sont urgentes, le socialisme égalitaire n'est pas, ne peut pas être la destinée fatale des peuples libres. Si la jeunesse le veut, l'événement prédit ne sera qu'un avortement; mais il est temps qu'elle prenne position, qu'elle sache où nous en sommes et qu'elle agisse.

Le premier devoir pour la jeunesse universitaire, c'est de se

grouper autour des chaires où se donnent l'enseignement économique et l'histoire des doctrines. Puis, dans des groupes d'études sociales, sous la direction d'un maître ou d'un ami, il faut qu'elle se forme, par le labeur personnel, un jugement solide : ce sont là les « travaux pratiques » de l'étudiant. Mais, en ces matières, comme en toute autre, l'apprentissage est nécessaire; une direction s'impose; le tout, c'est de la bien choisir. Le premier conseil que l'on puisse donner, c'est de ne pas commencer par l'étude des réformateurs avant d'avoir abordé les économistes, et de ne pas s'occuper du socialisme avant de connaître les doctrines attaquées. Ainsi procèdent ceux qui étudient le christianisme; ils commencent par les origines avant d'étudier les réformes du seizième siècle; ils veulent connaître l'Evangile avant d'apprécier la pensée de Luther et l'œuvre de Zwingle et de Calvin. C'est en procédant ainsi que se sont fondés, à Paris et en province, des groupes d'étudiants désireux de s'initier aux questions sociales. Nous en connaissons quelques-uns où les travaux, ordonnés avec soin, précisant, dans un programme d'ensemble, les questions à traiter, indiquant les sources où puiseront les jeunes hommes, ont donné d'excellents résultats. Un des écueils est de soumettre à la discussion des études non écrites, où se traduit plutôt l'habileté de la parole que la précision de la pensée; un autre écueil consiste dans le vague et la généralité des sujets choisis; un troisième, enfin, provient de la tendance à rajeunir de vieilles idées par des mots nouveaux. C'est ainsi que l'altruisme désigne l'amour du prochain, que l'étatisme rappelle le culte de l'Etat, et que la sociologie exprime des idées philosophiques en un langage souvent obscur et tourmenté. On dira, par exemple, que la société est un organisme dont les êtres humains sont les « cellules »; les familles sont les « ganglions »; les cités sont les « vertèbres »; la capitale est le « cerveau ». Pourquoi compliquer l'étude déjà difficile des questions sociales?

Les seuls groupements d'étudiants qui ont persévéré et réussi, ce sont ceux où, toute question limitée avec soin, n'autorise que des conclusions restreintes, mais précises. On évite ainsi les généralisations téméraires et les vagues discussions auxquelles s'applique le vieil adage : *post hoc, ergo propter hoc*. C'est la pensée qu'exprimait souvent Mgr d'Hulst, lorsqu'il parlait à la jeunesse : « Les sciences économiques et sociales vous attireront surtout. Cédez à la séduction, car c'est là que s'agitent les grands problèmes du siècle. Mais résistez à une tentation trop commune, celle de parler de ces choses avant de les avoir apprises à fond. Que de jeunes hommes se croient économistes ou réformateurs de la société parce

qu'ils se sont épris de quelques formules sans les avoir éclairées par l'étude des faits et des lois qui les régissent ! Il n'est peut-être pas un ordre d'idées où il soit aussi facile et aussi commun de masquer l'ignorance sous les dehors du système. On joue de l'antithèse; on oppose le passé au présent, le principe corporatif à l'individualisme; d'un côté, c'est l'âge d'or, de l'autre, c'est l'enfer. Que de tirades victorieuses ! Que de triomphes aisés ! Ah ! j'espère bien qu'un jour vous aurez une doctrine à vous; mais de grâce, ne commencez pas par là !

« Le préservatif contre ces périls, c'est la modestie de l'esprit alliée au courage de l'étude. Travaillez, apprenez, analysez, comparez. La généralisation viendra à son heure. Et pour emprunter à un savant de nos jours une comparaison heureuse, jetez, au jour le jour, dans une tirelire, les pièces de billon qui représentent vos acquisitions quotidiennes, jusqu'au moment où vous pourrez les changer contre une pièce d'or, je veux dire contre une pensée simple et féconde, qui condensera sous un petit volume toute la valeur des connaissances entassées. »

Mais le rôle de la jeunesse universitaire en présence de l'effort socialiste n'est pas seulement de savoir, mais de partager son savoir; c'est d'entrer en communion d'idées avec le peuple et de traiter devant lui ces questions ouvrières qu'il affectionne et qu'il comprend. Pour cela, deux méthodes peuvent être employées : ou bien rechercher les groupes populaires : syndicats, société de secours mutuels, sociétés coopératives et offrir à ces groupes des conférences ou des entretiens qui, dans la plupart des cas, seront acceptés avec reconnaissance; ou bien convier dans des universités populaires les ouvriers désireux de connaître les questions sociales. Ces universités existent à Paris et le *Correspondant* en a parlé tout récemment [1]. On sait que l'intolérance de plusieurs maîtres, les visées politiques de quelques autres, ont rendu suspectes quelques fondations. On cite telle université populaire devenue un centre de déchristianisation et de socialisme à outrance. Aussi nombre de jeunes maîtres viennent de fonder un nouvel institut où ils se proposent de faire œuvre d'instruction et d'éducation. Ils annoncent des entretiens familiers.

« C'est en nous rencontrant sonvent, en mettant en commun ce que chacun de nous a de meilleur, en nous communiquant, s'il se peut, les sources mêmes de nos énergies morales que nous réaliserons la véritable éducation démocratique, faite de solidarité et de fraternité. »

[1] 25 février 1901.

De pareils efforts échappent à ces jeunes modernes dont le rêve, subtilement analysé par certains psychologues, se résume en deux mots : jouir et réussir. Pour eux, les questions sociales sont lettre morte et la vie de ce temps ne leur est pas connue. Si du moins les livres étaient leur passe-temps, mais lorsqu'ils ont des bibliothèques, les ouvrages ne sont pas coupés, sauf quelques traductions d'Epicure et de Lucrèce; on devine ce qu'ils choisissent dans le roman contemporain. Quand ils voyagent, ils médisent des chemins de fer; quand ils ne voyagent pas, ils médisent de leur temps. Ce sont les réactionnaires de vingt ans. Heureusement, ils sont de plus en plus une exception dans la jeunesse universitaire, avide de savoir, anxieuse de l'avenir, en qui la France espère et se plaît à revivre.

La jeunesse industrielle, et j'entends sous ce nom les chefs d'exploitation minière, agricole, manufacturière et commerciale, a, dans la vie économique contemporaine, un rôle prépondérant. Elle détient le capital, sans lequel le travail est inerte; elle crée et dirige toutes les entreprises; elle est l'initiatrice de la production des richesses. Il semble que l'ère de la richesse facile a été close le jour où la facilité des communications a centuplé les forces de la concurrence et réuni tous les rivaux sur un marché unique. Ni les droits de douane, ni la diminution des impôts dans quelques pays, ni même les progrès scientifiques, ne peuvent sauver une industrie qui n'a pas pour elle une direction habile, servie par un personnel choisi, laborieux et fidèle. L'intérêt, comme le devoir social du patron, lui commande donc de tout essayer pour substituer à l'antagonisme et à la lutte des classes l'harmonie féconde du capital et du travail.

On comprend que l'école socialiste combatte tout ce qui peut unir le maître à l'ouvrier; on s'explique moins que certains publicistes s'obstinent à passer sous silence les pratiques ou coutumes sociales qui sont l'honneur de l'industrie française et de plusieurs régions européennes. Ce sont là, disent-ils, les formes vieillies d'un patronage industriel dont l'ouvrier moderne n'a cure et qui doivent disparaître. Mais voici que des peuples jeunes comme les Etats-Unis considèrent que l'indépendance si vantée de l'ouvrier et du patron est souvent une source de conflits. Ils fondent une ligue : *League for social service*, pour mettre en lumière les coutumes sociales des ateliers modèles, pour vulgariser les meilleurs exemples et provoquer toute amélioration qui contribue au progrès et à la paix sociale. Cette ligue réunit les documents, organise des conférences et délègue un « ingénieur social » qui aide les industriels à réaliser les réformes utiles.

Les Américains ont compris que la vie économique ne dépend pas seulement de l'application de certaines lois ou conditions indispensables à la richesse, mais aussi de forces secondaires, pratiques ou coutumes, qui sont des éléments générateurs du progrès. Si, pour l'homme, les actes libres convertis en habitudes deviennent des forces quand ces habitudes sont bonnes et des chaînes quand les habitudes sont mauvaises, il en est de même d'une société pour qui les saines coutumes du travail constituent des forces économiques, grâce auxquelles la vie se conserve et s'accroît. C'est pour mettre en lumière ces forces économiques, combattues par l'école socialiste, que la Société d'économie sociale a voulu récemment faire appel au fondateur de la ligue américaine, M. Tolman, son secrétaire général. Déjà l'Exposition universelle avait permis d'apprécier l'heureuse propagande de la *League for social service*, mais le rapport de M. Tolman présente sous un jour nouveau les transformations du travail aux Etats-Unis [1]. Voici les conclusions de cette conférence avec la discussion qu'elle a provoquée.

M. Tolman : « Le nouvel industrialisme a pour principe « le « partage de la prospérité », c'est-à-dire le développement de l'ouvrier, non seulement en le pourvoyant d'ateliers confortables et d'entourages gais, mais en lui assurant l'éducation, la récréation, qui en feront un meilleur membre de la communauté, un citoyen plus intelligent et un appui plus grand pour la richesse commune. Dans l'histoire du monde, jamais le patron n'a eu tant d'occasions colossales pour guider et élever les milliers d'hommes et de femmes qui passent au moins un tiers de chaque jour dans leurs ateliers. Si les industriels reconnaissaient qu'ils ont à leur portée les possibilités du contentement industriel, de la stabilité sociale et du bien-être commun, ils s'attacheraient à améliorer la condition de leurs ouvriers avec le même zèle qu'ils déploient maintenant pour accroître le chiffre de leurs affaires et étendre le cercle de leurs opérations. »

M. E. Levasseur, de l'Institut : « Il y a, n'est-il pas vrai, en Amérique, deux courants de patronage. Celui qu'on vient de nous montrer est très intéressant : c'est le patronage fait par les employeurs vis-à-vis de leurs employés. C'est ce que j'appelle, moi, le *patronage industriel*. Mais il y a un autre patronage qui est plus général encore, en Amérique, que le patronage industriel : c'est le patronage social, c'est le patronage fait par des personnes comme vous, par exemple, par des femmes qui, ainsi qu'on l'a

[1] *La Réforme sociale*, 16 février 1901.

rappelé, se préoccupent, non pas de leurs employés, mais, en général, de toutes les classes inférieures, de façon à en relever le niveau moral et le bien-être matériel. »

M. Tolman : « Il est vrai qu'il y a beaucoup plus de patronage social. Mais dans nos ateliers, il n'y a pas, j'en suis sûr, beaucoup d'objections à accepter de la main des patrons tout ce qu'ils font pour l'amélioration du sort des ouvriers, parce que ceux-ci sentent qu'ils travaillent ensemble dans beaucoup de cas, patrons et ouvriers. »

M. Levasseur : « Pour mettre facilement en pratique les idées qui viennent d'être exposées, il faut ce qui existe souvent dans les établissements américains : de grands espaces, un terrain très étendu qui ne coûte pas cher au propriétaire, dont il peut aisément disposer pour tous les aménagements de bien-être et même de luxe qui nous ont été montrés. Là où les terrains sont chers, on ne pourrait pas, par exemple à Brooklyn ou à New-York, imiter ce qui est à Dayton. M. Draper peut le faire, puisqu'il est en pleine campagne, à Hobden. »

M. Albert Gigot : « Les chefs d'industrie qui ont fait de si belles et si excellentes choses se sont-ils également préoccupés des institutions d'épargne et de prévoyance. L'ouvrier qui a vécu dans ces maisons qu'on nous faisait voir, qui a trouvé à l'atelier tout ce bien-être que nous avons admiré, a, pendant qu'il peut travailler, la vie très agréable; mais le jour où il quitte l'atelier, où il est vieux, où il ne peut plus gagner, il est certain que, si son épargne personnelle (et c'est le cas à peu près pour tous) ne peut suffire à lui assurer des ressources pour ses vieux jours, il doit y avoir, entre la situation qu'il avait et la situation dans laquelle il entre, un contraste très douloureux. »

M. Tolman : « Parmi les établissements où je vous ai conduits ce soir, j'aurais pu mentionner la caisse d'épargne florissante créée par la Compagnie manufacturière de Ludlow (Massachusetts); l'ingénieuse organisation de la Compagnie Proctor et Gamble, à Ivorydale, Cincinnati (Ohio), qui transforme ses ouvriers en actionnaires, et en outre a créé une caisse de pension alimentée moitié par les patrons, moitié par les ouvriers. Parmi les sociétés de secours mutuels, on peut citer comme exemples celles de J.-H. Williams et Ce, à Broklyn. »

M. Levasseur : « Il faut ajouter que les *Saving Banks*, aux États-Unis, ont énormément de dépôts, et que l'ouvrier, sans être sollicité par son patron, a deux moyens d'épargne dont il use largement : les *Saving Banks*, d'une part, et, d'autre part, les *Life saving societies*.

Presque tous, ou du moins beaucoup, ont des retraites justement par ces dernières institutions. Il y a même, maintenant, depuis une vingtaine d'années, des polices industrielles, c'est-à-dire des espèces de polices qui sont des placements en viager, où l'on paie sa cotisation par semaine, qui donnent de petites rentes. Il y a une société, le *Building Shore*, qui, à New-York particulièrement, fait ce genre d'opérations. Depuis une quinzaine d'années, elle a centuplé ses affaires et elle est devenue très importante, précisément par ce genre de polices qui s'adressent particulièrement aux classes ouvrières. »

M. Tolman : « Cela réussit très bien. Dans cette occurrence, le patron use de son influence auprès de ses ouvriers pour favoriser ses placements... »

Que conclure, sinon que l'ouvrier américain s'émancipe d'une façon ingénieuse, en fuyant l'oppression socialiste. Entre plusieurs dépendances, il choisit librement celle qui l'attache à l'industrie; et entre deux maîtres, il préfère celui qui le paie à celui qui l'exploite. On remarquera en outre que, sous le régime de la liberté du travail et de la concurrence, la stabilité industrielle et la paix peuvent être obtenues en dehors de tout système de contrainte. De ces trois forces, le patronage, l'association et l'Etat, qui concourent très différemment, suivant les pays, à l'harmonie sociale, on voit que le patronage industriel est en honneur aux Etats-Unis. Si les patrons américains y trouvent leur intérêt, ils y voient aussi la pratique du devoir social, tel qu'on le comprend dans les sociétés bien ordonnées. C'est le devoir traditionnel du fort envers le faible, des grands envers les petits, devoir auquel l'école socialiste cherche à substituer la « solidarité légale », mais qu'elle ne parviendra pas à remplacer, parce que le christianisme fait de ce devoir une loi de la conscience, tandis que notre esprit y voit une condition de l'ordre et que le cœur y trouve une des joies de la vie. Et cette joie est d'autant plus vive que le bien et le beau tendant à se confondre, la pratique du devoir social nous charme autant qu'elle nous émeut. « C'est l'œuvre d'art permise, a-t-on dit, à ceux qui ne sont pas artistes »; c'est la tâche vertueuse accomplie sans effort; c'est l'adoucissement volontaire de l'inégalité des conditions; c'est un des rares privilèges offerts, dans nos sociétés démocratiques, à tous ceux qui constituent non les classes supérieures, mais les classes responsables de la nation. La jeunesse industrielle de France ne doit pas l'oublier.

La jeunesse ouvrière a, elle aussi, sa mission spéciale : la propagande. Pour agir dans les milieux populaires, à l'atelier, au cabaret, dans les associations multiples où se rencontrent les tra-

vailleurs manuels, — sociétés de secours mutuels, sociétés coopératives, syndicats, groupes d'études, — ce n'est ni le savant, ni le patron, qui peut agir d'une façon permanente, mais l'ouvrier. C'est lui qui, par la conversation, par l'échange continu des pensées, exerce une véritable action. Plus le groupement est restreint, plus son action est grande. Aussi tenons-nous à signaler un type d'association où l'ouvrier et surtout l'employé de commerce ont eu, depuis quelques années, une réelle influence sociale; il s'agit des « sociétés de vingt ».

Le nombre « vingt » n'a rien ici d'arbitraire; il rappelle les sévérités de la loi et ce vieil article 291 du code pénal rarement observé que mes amis et moi nous avons plus d'une fois violé, nous répétant comme un encouragement : il n'y a pas de droit contre le droit. Dans le cas présent, le chiffre « vingt » eût été adopté, même sous un régime de libre association, car ce qu'on a cherché, c'est un groupement restreint, où chacun se connaît, s'apprécie et veut concourir efficacement à l'obtention du but. 1° Vingt personnes se réunissent donc au siège de la société, qui est toujours un café ou un cabaret, mais dans une salle séparée; ils ont un président et un secrétaire-trésorier. La réunion est mensuelle; elle a lieu le soir de huit heures et demie à onze heures. 2° Chaque sociétaire apporte sa cotisation mensuelle de 5 fr. 25, et, chaque mois aussi, le trésorier achète, au nom du groupe, une obligation de 100 francs, généralement une obligation à lots de la Ville de Bruxelles. 3° La durée de la société est de vingt mois. A l'expiration du délai, les vingt titres achetés sont répartis entre les vingt membres. S'il reste quelques fonds en caisse, — produit des amendes payées en raison de toute absence non justifiée, — une fête est organisée pour la clôture des réunions.

Voilà le but économique pleinement réalisé par l'épargne en commun. Mais si les séances mensuelles sont des réunions d'amis, agrémentées de jeux divers, elles ont souvent un but politique ou social. On y traite de la propagande, de l'action à exercer dans le quartier où siège l'association. Les membres, très au courant du milieu où ils vivent, sont, à l'occasion, de véritables agents électoraux, et plus d'un député a dû son élection aux fidèles « sociétés de vingt ». Ce qui caractérise ces groupements, c'est la simplicité de leur organisation et aussi la facilité de leur action. Ils n'opèrent que dans un rayon limité, où chaque sociétaire peut surveiller facilement un îlot de maisons. C'est ainsi que les « voisinages » sont connus, avec leurs syndicats, leurs sociétés coopératives, les cabarets où se rencontrent les chefs socialistes. Le jour de leurs réunions, les « sociétés de vingt » entendent parfois des conférences

et reçoivent la visite de protecteurs ou d'amis qui trouvent auprès d'elles des renseignements de tout ordre, en retour de l'appui qu'ils apportent. Ainsi se réalise une propagande discrète, variable suivant les milieux et les circonstances. Je me rappelle avoir vu à l'œuvre certains groupements où se rencontraient des employés de commerce d'une grande intelligence et d'un dévouement inlassable, pénétrés de cette vérité que, pour toute propagande durable, il ne faut agir que dans un cercle limité et intime. Trop souvent on ne considère, dans le monde industriel, que les patrons et les ouvriers — les chefs et les soldats. — On oublie trop les sous-officiers, les chefs de l'avenir : ce sont les employés de commerce. Auxiliaires dévoués du patronat dont ils comprennent la mission et les difficultés, ils connaissent le peuple qui travaille, parce qu'ils sont eux-mêmes des travailleurs et qu'ils savent s'élever, au prix d'un labeur obstiné et d'une épargne quotidienne, à la complète indépendance.

Voilà donc la jeunesse universitaire, industrielle et ouvrière associée à l'œuvre de pacification sociale. Quel exemple de persévérance et d'énergie lui a fourni l'école socialiste, depuis le jour, déjà lointain, c'était en 1866, où elle organisait, à Genève, son premier congrès. L'année suivante, elle se réunissait à Lausanne; en 1868, c'était à Bruxelles; en 1869, à Bâle; en 1872, à La Haye; en 1877, à Gand; en 1881, à Coire; en 1883, à Paris; en 1886, à Paris; en 1888, à Londres; en 1889, à Paris; en 1891, à Bruxelles; en 1893, à Zurich; en 1896, à Londres; en 1900, à l'occasion de l'Exposition universelle, à Paris. A mesure que les idées socialistes se précisaient, les chefs reléguaient au second plan les vagues théories et les projets de transformation intégrale. Aussi est-ce dans la commune qu'ils invitent aujourd'hui leurs adeptes à porter leur principal effort et c'est au socialisme municipal, compréhensible, tangible et pratique qu'ils les convient. Voici les décisions prises au congrès de 1900 :

« Considérant que la commune peut devenir un excellent laboratoire de vie économique décentralisée et en même temps une formidable forteresse politique à l'usage des majorités socialistes locales contre la majorité bourgeoise du pouvoir central, une fois qu'une autonomie sérieuse sera réalisée;

« Le congrès international de 1900 déclare :

« Que tous les socialistes ont pour devoir, sans méconnaître l'importance de la politique générale, de faire comprendre et apprécier l'activité municipale, d'accorder aux réformes communales l'importance que leur donne leur rôle « d'embryons de la société collectiviste » et de s'appliquer à faire des services commu-

naux : *transports urbains*, *éclairage*, *eaux*, *distribution de la force motrice*, *bains*, *lavoirs*, *magasins communaux*, *boulangeries municipales*, *service alimentaire*, *enseignement*, *service médical*, *hôpitaux*, *chauffage*, *logements ouvriers*, *vêtements*, *police*, *travaux communaux*, etc., des institutions modèles tant au point de vue des intérêts du public que de la situation des citoyens qui les desservent.

« Que les communes trop faibles pour procéder à elles seules à la réalisation de ces applications doivent s'attacher à former des fédérations communales;

« Que dans les pays où l'organisation politique ne permet pas aux communes d'entrer dans cette voie, tous les élus socialistes ont pour devoir d'user de tous leurs pouvoirs en vue de fournir aux organismes communaux la liberté et l'indépendance suffisantes pour réaliser ces desiderata [1]. »

Ainsi envisagé, le socialisme communal accroîtra ses clients. Déjà certaines municipalités ont réalisé, en faveur du peuple, de nombreuses réformes, et le congrès de 1900 a proposé de réunir à bref délai, en une nouvelle assemblée internationale, les représentants des villes socialistes, afin de comparer la vie locale et de susciter les initiatives. Quel exemple les jeunes socialistes donnent à cette autre jeunesse qui a pour elle, dit-on, le capital, la science, l'Eglise et « les forces organisées de la société bourgeoise! » Comme ils ont raison de lui montrer que la véritable action sociale doit s'exercer d'abord dans la cité, — la petite patrie, — la seule que les socialistes comprennent, à laquelle les attachent, qu'ils le veuillent ou qu'ils ne le veuillent pas, mille liens physiques et moraux, dont le souvenir les hante à l'étranger et où la plupart reviennent mourir, voulant, comme Emilio Castelar, que « leurs lèvres glacées puissent encore dans la tombe presser le sol de la terre natale. »

En résumé, que nous envisagions les écoles économiques ou socialistes, la politique sociale aux formes si diverses, l'action multiple de la jeunesse, c'est toujours l'amélioration ou la transformation des conditions humaines que l'on poursuit. Mais si, comme certains sages aiment à le dire, le bonheur est un fait psychologique dépendant de l'état de notre âme, si, quel que soit le milieu où nous vivons, ce sont les désirs inassouvis qui font notre tourment, à quoi servent tous ces efforts individuels et collectifs pour modifier le monde extérieur et accroître le bien-être de l'humanité. La félicité serait-elle purement subjective? Dans ce cas, seuls, les

[1] *Cinquième congrès socialiste international,* compte-rendu officiel, p. 112.

analystes du cœur humain, les psychologues pourraient nous la décrire. Mais le bonheur des sociétés, tel que nous l'entendons ici, a une réalité objective, historique et précise. Ni la puissance politique, ni le succès des armes, ni la gloire des lettres, ni l'accumulation des richesses, tous ces apanages des grandes nations, ne sont, pour un peuple, les éléments indispensables du bonheur. Deux conditions, deux seules lui suffisent, pour qu'il soit heureux : l'observance de la loi divine et la possession des choses nécessaires à la vie. Quels que soient le climat, le sol, le mode de travail; qu'il s'agisse de régions minières, agricoles ou manufacturières; que la vie soit celle du pêcheur d'Islande, du tisseur des Flandres ou de l'horloger du Jura; lorsque, malgré les défaillances individuelles, la plupart des familles trouvent, dans le travail journalier, des moyens de subsistance appropriés à leurs besoins et répondant à la conception qu'elles se font de la vie; lorsqu'en outre la loi divine est enseignée aux jeunes générations, soit au foyer domestiques, soit par des ministres vertueux et intègres, alors la paix et la concorde règnent souverainement et la félicité existe. Telle était la destinée des Boërs, jusqu'au jour où la soif de l'or a déchaîné contre eux le fléau de l'invasion. L'historien qui, plus tard, racontera la vaillance de ce peuple, l'héroïsme de ses chefs, la persévérance d'une lutte surhumaine, rappellera les paroles du président Krüger à ses compatriotes : « Nous avons défriché, disait-il, cultivé, transformé un pays à qui nous ne demandions que les subsistances; nous suivions les commandements de Dieu et nous étions heureux. » Le vieillard résumait ainsi, dans sa douleur, l'enseignement séculaire des autorités sociales, et il corroborait cette pensée, si souvent exprimée par F. Le Play : « Je cherche depuis un demi-siècle les sociétés heureuses qui peuvent être présentées comme modèles à nos concitoyens. Je me suis toujours préoccupé, en cette matière délicate, de me soustraire à la pression des idées préconçues; et cependant, après avoir écouté tous les novateurs contemporains, j'ai toujours été ramené à la vérité que j'avais reçue de ma mère, dès l'âge de cinq ans : je reconnais de plus en plus, comme criterium du bonheur et de la prospérité, la vie morale et le pain quotidien, c'est-à-dire les deux premiers biens que les chrétiens demandent à Dieu dans leur prière [1]. »

A. Béchaux.

[1] *Les Ouvriers européens*, 2e édit., t. Ier, p. 81.

REVUE DES SCIENCES

Astronomie : Une apparition inattendue. — Une étoile nouvelle. — Le 21 février 1901. — L'étoile de Persée. — A travers le passé. — L'étoile de Tycho-Brahé. — L'étoile de Képler. — L'étoile de 1866. — Les astres temporaires et périodiques. — Les mondes qui s'éteignent. — La petite planète Eros. — Variabilité d'éclat. — Deux astres pour un. — Passage de la 9e à la 11e grandeur en 2 h. 22 m. — Singularités sidérales. — Physiologie : Vaccine et variole. — Découverte de l'élément virulent de la vaccine. — Identité de la variole et de la vaccine. — Pas de maladie microbienne. — Le micro-organisme, cause du mal. — Un protozoaire vaccinateur. — Conséquences pratiques sur les inoculations préventives. — Vaccin à plages stériles. — Vaccin inefficace. — Quand le vaccin ne prend pas, est-on réfractaire à la variole? — Expériences probantes. — Préparation et vente du vaccin au point de vue de la sécurité publique. — Physique industrielle : Chauffage domestique. — L'oxyde de carbone. — Les braseros pour appartements. — Braseros au gaz et au pétrole. — Viciation de l'air. — Poêle rationnel au pétrole. — Expulsion des produits de la combustion. — Réglage absolu de la puissance de chauffe. — Plus de poussière, pas d'odeur. — Chemins de fer : Les vitesses des trains en Angleterre et en France. — Le *record* de la vitesse en Europe.

Les amateurs du ciel ont éprouvé une véritable surprise le 22 février. Tout à coup, au-dessus d'eux, brilla une étoile qu'on n'avait jamais vue. Elle était venue là s'allumer brusquement dans le bleu foncé de l'espace, jetant des feux supérieurs à ceux des étoiles Rigel et de la Chèvre. Et on l'aperçut vite dans toutes les régions où le ciel n'était pas couvert, comme à Paris, par exemple, à Montpellier, à Saint-Georges d'Oléron, à Saint-Jean d'Angély, etc. Il semble qu'elle ait été observée pour la première fois à Edimbourg le 21 février par M. Anderson, auteur de nombreuses découvertes d'étoiles nouvelles. Dans la soirée du 23 février, elle a été estimée à Saint-Jean d'Angély d'un éclat un peu inférieur à celui de Sirius. L'astre nouveau se trouve dans la constellation de Persée, et il est en ce moment de couleur bleuâtre.

Cette apparition est très intéressante. Mais il serait superflu de rappeler ici qu'il y a des précédents assez nombreux au phéno-

mène. Il existe des étoiles qui apparaissent tout à coup superbes; d'autres qui, après avoir brillé d'un bel éclat des mois, des années, s'éteignent dans la profondeur des espaces. La plus remarquable de ces apparitions est peut-être celle de l'étoile de 1572, vue par Tycho-Brahé dans la constellation de Cassiopée. Elle brilla dix-sept mois et disparut. En 1604, Képler vit une nouvelle étoile dans Ophiucus ou le Serpentaire, plus brillante que Jupiter; elle disparut. Hind aperçut en avril 1848 encore dans Ophiucus une étoile qui ne tarda d'ailleurs pas à s'évanouir. Barker découvrit de même, le 4 mai 1866, dans la Couronne boréale, une étoile que trouvait aussi en France, le 13 mai suivant, M. Courbebaisse, ingénieur des Ponts et chaussées. On soupçonne que l'étoile de 1866 avait déjà été inscrite au catalogue d'Argelander comme de 9e grandeur. Son éclat avait subitement varié de la 9e à la 2e grandeur.

Il existe une centaine de corps célestes dont l'éclat subit de grandes variations et dont la période est tout à fait déterminée. Cependant le nombre des astres qui ont brillé d'un éclat exceptionnel et qui n'ont conservé depuis qu'un éclat très faible ou même sont devenus invisibles, est très restreint.

Autre surprise astronomique. La petite planète Eros, découverte en 1898, et dont 57 observatoires surveillent la marche en ce moment pour en déduire une nouvelle valeur de l'unité fondamentale, de la distance du soleil à la terre, vient d'être reconnue double. L'éminent astronome Oppolzer avait signalé sa variabilité d'éclat comme probable. M. Rossart, de l'observatoire de Toulouse, M. André, de l'observatoire de Lyon, ont confirmé le fait. M. Rossart a pu observer sans discontinuité les 14, 15 et 16 février. Il a constaté qu'entre le maximum d'éclat et le minimum il y avait une différence de 1 grandeur. L'astre passait de la 9e,5 grandeur à environ la 11e grandeur. La période est très courte : 2 h. 23 m. Il faut donc bien en conclure, non pas comme on l'a fait avec un peu d'imagination, qu'une moitié de l'astre est occupée par des matériaux peu réfléchissants et l'autre par des parties métalliques, de façon à éteindre pendant la rotation la lumière réfléchie ou l'accroître, mais bien plus simplement que l'astre est constitué par deux astéroïdes gravitant l'un autour de l'autre. Eros serait donc un astre double, comme il y en a tant d'exemples connus autour de nous. La petite planète se trouve en ce moment aux deux tiers de la distance de la terre au soleil.

Depuis 1798, depuis Jenner, on se demande toujours quel est l'agent étiologique de la vaccine? La vaccine crée l'immunité

contre la variole, c'est bien certain. Mais la vaccine, qu'est-elle? Est-ce une forme atténuée de la variole? Y a-t-il un agent commun? Sont-ce deux affections microbiennes ou de tout autre nature? Toutes ces questions sont restées dans l'obscurité depuis un siècle. M. Funck, professeur de bactériologie à l'Université de Bruxelles, directeur de l'Institut sérothérapique de cette ville, vient de jeter une lumière inattendue sur ce sujet complexe. S'il ne se fait pas d'illusions, ce qui peut arriver aux expérimentateurs les plus habiles, le problème étiologique de la variole et de la vaccine serait résolu. M. Funck, après ses longues recherches, conclut que variole et vaccine sont provoquées par un micro-organisme en tout semblable, par un protozoaire de grande dimension facile à observer au microscope. On peut résumer ces affirmations en quelques lignes : « 1° La vaccine n'est pas une affection microbienne; 2° elle est causée par un protozoaire que l'on retrouve facilement dans toutes les pustules vaccinales et dans tous les vaccins actifs; 3° l'inoculation de ce protozoaire en émulsion stérile reproduit chez les animaux sensibles tous les symptômes classiques de la vaccine; 4° cette même inoculation rend les animaux réfractaires à l'inoculation ultérieure de la vaccine; 5° la pustule variolique renferme un protozoaire morphologiquement semblable à celui de la vaccine. » Voici qui est important. La variole nous serait donnée nullement par un microbe, mais bien par un micro-organisme, un protozoaire, un animal, et la vaccine renfermerait le même protozoaire sous une forme voisine. L'immunité anti-variolique conférée par la vaccination ne ferait pas exemption aux lois générales de l'immunité spécifique.

La vaccine n'est pas une maladie microbienne, affirme M. Funck. Et, en effet, nous avons déjà eu l'occasion de dire, dans une étude récente qui se trouve confirmée par les expériences du bactériologiste belge, que le vaccin frais renferme beaucoup de microbes[1]. Il ne saurait en être autrement, puisque, pour se procurer la lymphe vaccinale, on râcle les pustules sans qu'on puisse opérer aseptiquement. Le vaccin subit une auto-épuration, et après trois mois, la plupart des microbes contenus dans la lymphe glycérinée ont disparu. Or, M. Funck a attendu qu'il n'y eût plus trace de microbes et il s'est servi de ce vaccin. Le vaccin a pris..., fourni les pustules caractéristiques..., et pourtant il ne renfermait plus de microbes. L'agent actif est donc ailleurs. Il est dans les protozoaires.

Et, en effet, on voit nager dans la liqueur vaccinale les éléments

[1] Le *Correspondant*, 10 janvier 1901.

morphologiques caractéristiques, déjà signalés, du reste, par L. Pfeiffer, de Weimar. Ceux-ci, selon leur phase d'évolution, offrent des formes déterminées jusqu'à celles de kystes bourrés de spores. M. Funck a nommé cet agent étiologique *Sporidium vaccinale*. Il l'a littéralement pêché avec un fil de platine au milieu de la lymphe vaccinale sous sa forme de kystes remplis de spores et l'a déposé sur de l'agar et émulsionné dans un peu de bouillon. Avec ce liquide artificiel renfermant le protozoaire il a inoculé des veaux. Or, vers le sixième jour, l'animal présenta les pustules caractéristiques. Donc le *Sporidium* engendre bien les pustules. Mais, de plus, tout animal ainsi vacciné est devenu réfractaire à toute nouvelle inoculation.

Enfin, pêchant de même le *Sporidium* dans les pustules varioliques de variole confluente typique, M. Funck a retrouvé les mêmes formes. Donc, l'agent étiologique de la variole et de la vaccine est le même.

Ces faits sont, en les supposant exacts, ce qui est vraisemblable, d'une grande importance au point de vue biologique, mais ils ont aussi leur portée pour la pratique médiale. Nous avions dit, en janvier dernier, malgré beaucoup d'affirmations contraires, que pendant les revaccinations, si tant d'inoculations échouaient, on avait le grand tort d'en attribuer couramment la cause à l'état réfractaire du sujet. « J'ai été revacciné, disait-on, cela n'a pas pris; donc, je n'ai rien à redouter! » Nous avons insisté sur le danger de ces illusions trompeuses. Nous accusions formellement le vaccin d'être inefficace dans beaucoup de vaccinations. Et comment en serait-il autrement? Le liquide de la pustule n'est pas homogène. Les recherches de M. Funck le font sauter aux yeux. Il y a des plages où il n'existe aucun élément virulent. Si l'instrument puise au milieu de ces plages, il ne ramène que des liquides dépourvus d'action et l'on a du vaccin inerte. Du reste, pour prouver qu'en général on avait tort de s'appuyer sur une revaccination avortée pour déclarer qu'on possédait l'immunité, en janvier dernier, j'ai groupé dix sujets, hommes, femmes, enfants, qui avaient été revaccinés sans succès quinze jours auparavant et qui se considéraient comme absolument réfractaires à la variole. On les vaccina à nouveau avec du vaccin que j'avais choisi, vaccin de un mois contrôlé. Sur dix sujets, neuf eurent des pustules superbes. Et ils se croyaient indemmes! Et cette expérience, quel est le médecin militaire qui ne l'a pas faite? L'un d'eux n'obtenait que des insuccès. Il réclame un autre vaccin et immédiatement les inoculations réussirent jusqu'au taux de 58 pour 100!

Il est superflu d'insister. On recommande partout avec raison de

revacciner. Mais à quoi bon si l'on n'est pas sûr du vaccin dont on se sert? Les sérums que l'on distribue dans les Instituts Pasteur sont garantis efficaces. Il va de soi que le vaccin que l'on vend au public devrait aussi porter sa carte d'identité. Hors de ces mesures indispensables, les revaccinations seront toujours faites au hasard et deviendront même dangereuses, parce qu'en cas d'insuccès, et c'est en ce moment le cas général, le public se croira à l'abri de la variole, alors qu'il sera tout préparé pour contracter la maladie à la première épidémie un peu sérieuse. Ces faits réclament toute l'attention des pouvoirs publics.

Les hygiénistes se sont élevés avec raison contre l'emploi des poêles roulants et même des cheminées à foyer continu et à combustion lente, malgré les économies qu'ils procurent, parce que l'on n'est jamais garanti contre les refoulements des gaz de la combustion par temps humide ou par tempête. On se chauffe à bas prix, mais on peut être empoisonné pendant la nuit et ne plus se réveiller. Encore à la fin du mois dernier, l'oxyde de carbone a fait huit victimes à l'hospice de Saint-Antoine de Padoue, à Noisy-le-Sec. Les vieillards se sont endormis dans leur dortoir après avoir imprudemment surchauffé leur poêle. Le lendemain matin ils étaient tous asphyxiés. Depuis quelques années, on prend l'habitude d'élever la température des cabinets de toilette, des antichambres qui n'exigent qu'un chauffage momentané avec de véritables braseros au gaz ou au pétrole. C'est si commode! Une allumette et le petit poêle dégage immédiatement sa chaleur.

Le brasero au gaz dégage franchement de l'oxyde de carbone. Le brasero au pétrole dégage surtout de la vapeur d'eau et de l'acide carbonique, mais peut-être encore quelques traces d'oxyde de carbone. Il est moins dangereux, et à la rigueur il pourrait être toléré pour un usage restreint et très temporaire. Cependant, à la longue, la pièce s'emplit de vapeur et d'acide carbonique au delà de la dose admissible. On a toujours exagéré les inconvénients de l'acide carbonique. Une atmosphère un peu trop chargée d'acide carbonique n'est pas momentanément dangereuse, comme l'avait montré Brown Séquard. Mais, à la longue, elle finit par vicier l'air. Il faudrait une ventilation énergique pour rendre à l'air ses propriétés primitives et alors on refroidit au lieu de chauffer.

Pourtant, fait-on remarquer, le brasero au pétrole est la commodité même et ne fonctionne pas autrement qu'une forte lampe. Au fond, c'est une lampe qui dégage sa chaleur dans la pièce. Parfaitement. Mais on s'abuse quand on croit qu'une lampe puissante ou une série de lampes ne vicie pas fortement l'air d'un

appartement insuffisamment ventilé, comme il arrive toujours. Une simple lampe de 9 lignes, à pétrole, brûlant 22 gr., diffuse dans l'air de 300 à 500 litres d'acide carbonique par heure; un brasero à pétrole, improprement appelé « poêle à pétrole » consomme, selon sa puissance, de 200 à 300 gr. de pétrole à l'heure. Il souille l'air comme une bonne douzaine de lampes. Ce n'est pas peu de chose, et la migraine a le droit de venir signaler le mal.

Il est donc inadmissible que l'on vienne recommander dans les petites pièces à ventilation imparfaite l'emploi continu et même passager des braseros et même des braseros à pétrole. Mais il serait si simple de transformer un foyer nuisible en foyer excellent! Le pétrole est un combustible équivalent au gaz. Son pouvoir calorifique est énorme, bien supérieur à celui de la houille, puisqu'il oscille entre 10,000 et 11,000 calories. Un kilogr. de pétrole fournit presque autant de chaleur qu'un mètre cube de gaz. Si les droits d'entrée n'élevaient pas son prix outre mesure, il y a longtemps qu'il serait employé en France comme combustible sur large échelle. Mais, malgré son prix, et avec la hausse actuelle de la houille, il peut encore être employé pour le chauffage de luxe ou le chauffage intermittent, et à cause de la bonne utilisation du foyer ne pas coûter plus cher que le gaz.

Que faut-il pour rendre le chauffage au pétrole possible? Supprimer le brasero et évacuer les produits de la combustion au dehors tout bonnement, par la cheminée, comme on le fait si souvent à Paris pour les foyers à feu continu. Dans ces conditions, on obtient le chauffage hygiénique le meilleur que l'on puisse rêver, parce qu'il n'occasionne plus trace de poussière, et la poussière est l'ennemie de l'homme et surtout du malade, parce que y aurait-il un refoulement momentané, — ce que l'on peut éviter, — l'air de l'appartement ne renfermerait momentanément, et au pis aller qu'un excès d'acide carbonique et de vapeur d'eau.

M. Sépulchre, ingénieur à Herstal-lez-Liège, a combiné sur ce principe un véritable poêle que nous avons eu à examiner dernièrement et que je crois devoir mentionner parce qu'il est de nature à rendre des services dans des conditions déterminées et surtout pour le chauffage des chambres de malades. L'idée est juste. M. Sépulchre dispose une lampe puissante à la base largement ouverte d'un poêle léger en tôle. La cheminée en verre va affleurer un tuyau qui s'évase jusqu'à la partie supérieure du cylindre de tôle. Les gaz sortent du verre de la lampe, s'engagent dans le tuyau, montent comme lui et redescendent sur les côtés pour enfin s'évacuer après avoir abandonné leur calorique par une buse qui pénètre à travers une tôle de fermeture hermétique de la cheminée.

La chambre de chauffe du poêle est, en outre, traversée de bas en haut par des tubes ouverts. L'air extérieur y afflue et sort au-dessus du poêle à 135 degrés environ comme de bouches de chaleur. Enfin à la base, tout autour de la lampe, la chambre de chauffe forme réflecteur en nickel de façon à renvoyer encore dans la pièce la chaleur intérieure. Il y a chauffage par radiation directe, par réflexion et par bouche de chaleur. Il est de fait que les gaz ont abandonné à peu près tout leur calorique avant de fuir dans la cheminée. Nous avons vu, la température extérieure étant de — 8 degrés en février, la pièce à chauffer étant à + 3 degrés, la température s'élever en une demi-heure à 10 degrés; elle était après une heure de 15 degrés en régime normal.

En outre le chauffage est gai. Le verre de la lampe est couleur rouge rubis. Si bien que les réflecteurs étalant la teinte rouge, l'œil a l'impression d'un vaste brasier où brillent des bûches incandescentes. L'effet est curieux. Les avantage des poêles ainsi constitués sont évidents. Réglage à volonté de la puissance de chauffe. Aucun danger d'intoxication ni jour ni nuit. Air des bouches partiellement stérilisé par la température de 135 degrés. Aussi aucune impression de lourdeur, aucune odeur. Plus de traces de poussières pour les voies aériennes. C'est là certainement le chauffage le plus hygiénique que nous connaissions. Reste la consommation qui varie selon le chauffage entre 300 grammes par température extérieure au-dessous de zéro et 125 grammes par température au-dessus de zéro. Les prix du chauffage dépendent naturellement du prix du pétrole soit à Paris, soit hors Paris.

C'est presque devenu un petit jeu que de se demander tous les ans, si ce sont les trains anglais ou les trains français qui vont le plus vite. Chaque année, en effet, il y a des différences. Après avoir longtemps occupé le second rang, les trains français sont passés au premier rang, du moins quelques-uns. Il en était ainsi en 1899 et en 1900. Mais tenons-nous toujours la tête en Europe? Il est toujours agréable de répondre par l'affirmation, surtout quand la réponse est faite par la partie adverse. Or, M. Rous Marten vient de reprendre la question [1] et de montrer que si l'on a gagné du terrain en Angleterre l'année dernière, cependant le *record* des vitesses sur long parcours appartient encore à la France.

M. Rous Marten après avoir rectifié un certain nombre d'erreurs relatives à la longueur du parcours sans arrêt contenues dans les

[1] *Engineer* du 11 janvier.

indicateurs français et anglais fait voir que 21 trains français effectuent sans arrêt un parcours de 661 kilomètres et au-dessus à une vitesse moyenne de 85 kil. 28 à l'heure, tandis qu'il y a 110 trains anglais effectuant un parcours aussi long sans arrêt, mais seulement à une vitesse de 79 kil. 84 à l'heure. De sorte que si l'Angleterre l'emporte en ce qui concerne le nombre des longs parcours sans arrêt, c'est à la France qu'appartient incontestablement le premier rang comme vitesse en 1901.

Il n'y a pas au monde de plus long parcours sans arrêt que ceux du Great Western : 309 kil. 8 et du London and North Western : 307 kil. 6. La troisième et la quatrième place pour les longs parcours appartiennent aussi à l'Angleterre et en particulier au London and North Western avec les parcours de Easton à Crewe (252 kil. 8) et de Crewe à Willerden (244 kilomètres). M. Rous Marten donne la liste complète des trains anglais effectuant un parcours de 192 kilomètres sans arrêt et au-dessus, leur nombre et leur vitesse.

Les progrès de vitesse réalisés en France en 1900 sont inférieurs à ceux des deux années précédentes, ce qui est dû à ce que les résultats acquis précédemment étaient tels qu'il était impossible de les continuer aussi vite. Ainsi, en 1900, la France dépassa l'Angleterre d'autant que l'Angleterre dépassait quelques années avant le monde entier. La France est encore dépassée par l'Amérique, mais de bien moins qu'elle-même l'emporte sur l'Angleterre. Il faut noter aussi que l'avantage gagné chez nous dans les vitesses moyennes l'est en rampe et en palier et non pas dans les pentes comme en Angleterre. C'est un gain réel. Le chemin de fer du Nord français a atteint comme vitesse moyenne un chiffre que l'on ne peut guère lui voir dépasser actuellement. Depuis 1900, le train Paris-Calais effectue en 3 h. 30 m. le trajet de 296 kil. 8, soit une vitesse moyenne de 84 kil. 8 à l'heure, y compris l'arrêt de 5 minutes à Abbeville pour prendre de l'eau.

Le parcours du Sud-Express sur les lignes du Midi reste le trajet le plus rapide de cette longueur sur aucun chemin de fer du monde. La vitesse moyenne est de 92 kil. 32 dans un sens, et de 89 kil. 28 dans l'autre.

En somme, par le temps qui court, ces constatations ont leur importance, venues surtout de l'étranger et sont bien faites pour satisfaire quelque peu notre orgueil national.

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 mars 1901.

Si chaque jour nous apporte une preuve nouvelle des conséquences détestables que produit la politique du gouvernement, chaque jour aussi nous fournit un témoignage du mouvement qu'elle a suscité et qu'elle développe dans l'opinion publique. Comme elle est fatalement entraînée à méconnaître tous les droits et à blesser tous les intérêts, elle force à réfléchir ceux que ces droits protègent et que ces intérêts touchent; elle secoue leur indifférence; elle les tire de leur sommeil; elle éveille leur attention sur l'origine des événements qui ont troublé leur sécurité; elle les amène à comprendre que tous les droits se tiennent, et que si l'on veut se défendre efficacement contre l'oppression, le premier devoir est de défendre les autres, attendu qu'en les abandonnant, on ne fait, bien loin de se mettre à l'abri, que se désarmer et se livrer soi-même.

En ce qui concerne le projet de loi dirigé contre les congrégations, nous avons déjà montré combien il avait provoqué d'inquiétudes et de protestations dans des rangs où l'on ne s'était peut-être pas beaucoup préoccupé jusque-là des raisons d'existence des ordres religieux. Aux puissantes études qu'il avait déjà publiées sur le projet de loi, M. Barboux vient d'ajouter une consultation magistrale sur le droit qu'aurait l'État, d'après M. Waldeck-Rousseau, de confisquer les biens des congrégations, consultation à laquelle les organes du gouvernement se sont gardés de faire la moindre réponse, encore bien qu'elle eût pour elle les adhésions de tous les anciens bâtonniers et du bâtonnier actuel du barreau de Paris.

Il y a beaucoup de choses en ce monde, comme la santé ou la lumière, dont on ne sent le prix que lorsqu'on les a perdues ou qu'on vient à en craindre la disparition. Nous savons des villages où les habitants n'ont commencé à reconnaître la nécessité bienfaisante de leur église, que le jour où quelque accident, vice de construction ou catastrophe soudaine, leur en a interdit l'usage. N'ayant pas encore appris à se passer de prêtres pour leurs baptêmes, leurs mariages, leurs enterrements, ils se

sont tout à coup aperçu de ce qu'était pour eux le temple saint, et ni les démarches, ni les sacrifices, ne leur ont coûté pour en obtenir en toute hâte la réparation ou le relèvement. Si l'on pouvait, en un instant, faire cesser dans toutes les paroisses de France le culte religieux, on verrait ce qui manquerait à la conscience nationale; si l'on pouvait au même moment supprimer tous ces asiles, tous ces hôpitaux, toutes ces créations de la charité catholique contre lesquelles déclament, sans rien faire d'ailleurs que d'en appeler à l'Etat, les sectaires de la « Solidarité », on sentirait le vide qui se serait fait dans le pays, et les persécuteurs, impuissants et affolés devant les misères sans nombre qui les sommeraient de remplacer pour elles les secours dont ils les auraient dépouillées, seraient les premiers à s'épouvanter de leur œuvre et à appeler à leur aide ceux qu'ils avaient proscrits.

Bien des gens n'avaient jamais songé aux services que les congrégations rendaient à la France en Orient; l'entreprise du gouvernement contre elles les a amenés à les étudier. Beaucoup vivaient sur cette parole de Gambetta que « l'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation », parole qu'on a donnée comme profonde, et qui n'est, nous ne saurions assez le répéter, qu'une niaiserie. On n'exporte, en effet, que ce qu'on fabrique; si l'on ne veut pas faire de l'anticléricalisme au dehors, il faut commencer par n'en pas faire à l'intérieur, et si l'on interdit les congrégations là où elles peuvent naître et se développer, c'est-à-dire dans la France elle-même, il est bien évident qu'on ne trouvera plus de missionnaires à envoyer à l'étranger. Le Pape exprimait une pensée autrement juste et forte, lorsque, dans sa lettre au cardinal Richard, il écrivait : « Il est impossible de demander des fruits à un arbre dont on a coupé les racines. »

D'autres ne demandaient qu'à se laisser séduire par les promesses du gouvernement : « N'ayez aucune crainte, leur disaient à voix basse les ministres, — car, à parler trop haut, ils eussent perdu leur majorité, — nous prohibons les congrégations; nous prétendons leurs vœux illicites, mais en nous réservant de garder, en dépit de ces vœux illicites, les congrégations qui sont déjà autorisées. » Si peu rassurantes que fussent ces déclarations, quelques-uns peut-être s'en seraient contentés. Mais on a voulu regarder de plus près les congrégations; on a examiné la composition des communautés qui sauvegardent en Orient notre ascendant, et qu'a-t-on découvert? C'est que le plus grand nombre de ces communautés, et celles qui font à la France la situation la plus haute, sont précisément des communautés non autorisées, c'est-à-dire des communautés que la loi proposée a pour but d'abolir. Ce qui rend la constatation plus significa-

tive, c'est qu'elle a été faite, non par des observateurs suspects de cléricalisme, mais par des protestants, par des libres-penseurs, par des intellectuels, par des membres de l'Institut, qui, dans l'affaire Dreyfus, avaient embrassé, pour la plupart, avec une passion extrême, la politique du ministère. Leur patriotisme a été frappé par l'acte antifrançais que méditaient le gouvernement et la majorité; dans une lettre adressée au président de la commission des associations, ils ont dénoncé le coup que cette loi, en frappant les ordres religieux non autorisés, va porter à la France et à son drapeau. Parmi les établissements qu'ils citent au premier rang de ceux qui maintiennent et propagent notre influence en Orient, il en est deux qui appartiennent, l'un aux Dominicains, et l'autre, qui le croirait! quel scandale pour les Trouillot et les Brisson! aux Jésuites.

Celui-ci, c'est « l'université de Beyrouth, citadelle de l'influence française dans le Levant »; celui-là, c'est « l'École biblique de Saint-Etienne à Jérusalem, centre d'études ouvert aux savants de toute religion et de toute nationalité ».

De tels titres convaincront-ils les promoteurs de la loi, ministres, commission ou majorité! Nous ne le pensons pas; ces gens-là sont de la race de ceux qui envoyaient Lavoisier à l'échafaud, en disant : « La République n'a pas besoin de savants. »

Il n'en importe pas moins de mettre au grand jour les protestations que leur attentat soulève jusque dans les rangs où ils pouvaient se flatter de trouver des appuis.

Si le projet de loi contre les congrégations émeut d'une inquiétude patriotique les hommes que leurs tendances disposaient le moins en leur faveur, que dire des alarmes que jette dans le monde de l'industrie et du travail la conduite du gouvernement en face des troubles suscités par les syndicats? Il y a quelques mois, c'étaient les industriels de l'Est qui adressaient leurs plaintes au ministre de l'intérieur, en lui signalant l'esprit de désordre qui, depuis l'avènement de M. Millerand au pouvoir, soufflait dans leur région, jusque-là paisible et laborieuse. Aujourd'hui, ce sont les commerçants de Montceau-les-Mines qui lui font le récit des agitations et des violences dont ils sont à la fois les témoins et les victimes; ce ne sont pas des ennemis du régime, ils protestent de leur dévouement pour les institutions républicaines et de leur soumission aux lois. Mais ils demandent que les lois soient appliquées à tous également. « Les lois françaises, disent-ils, forment un bloc, et on ne peut en oublier aucune au profit de telle ou telle catégorie de citoyens. »

Or, ce n'est pas ainsi qu'on l'entend à Montceau. Les lois y sont appliquées à la façon jacobine; c'est-à-dire que tout est permis aux

uns, tout interdit aux autres : « Par suite de la licence laissée aux meneurs d'une faction révolutionnaire, écrivent les commerçants, toute liberté est morte, le commerce arrêté, les affaires suspendues... Notre municipalité protège les fauteurs de troubles, malgré la loi municipale; les représentants du gouvernement laissent librement déployer les étendards de révolte auprès des emblèmes tricolores; cris séditieux, attroupements, outrages aux personnes, sont des faits délictueux et quotidiens que nous subissons. Mais nous ne pouvons les souffrir plus longtemps. »

Les commerçants de Marseille pourraient reprendre, en se l'appropriant, le langage des commerçants de Montceau, avec cette différence que dans la grande ville du Midi, le scandale est encore plus criant et les conséquences plus désastreuses.

Le scandale, c'est tout d'abord l'origine de la grève et le motif qu'en donnent ses organisateurs. La grève de Marseille est l'œuvre de l'étranger; elle est le fait d'un syndicat international qui prétend la justifier en alléguant qu'un contre-maître a donné la préférence, dans le choix de ses ouvriers, aux Français sur les Italiens. C'est en France qu'un pareil grief est allégué; c'est pour un tel motif qu'une ville entière est bouleversée, que les garnisons de plusieurs départements sont déplacées, que les transactions, les approvisionnements, les travaux quotidiens sont interrompus; et il se trouve un maire, qui se dit Français, pour protéger ce désordre et pour féliciter les grévistes de leur modération, à l'heure même où se multiplient leurs exigences et leurs violences. Le résultat de ces événements est manifeste; c'est le commerce de Marseille mis en interdit, c'est — pour peu que la crise se prolonge — la ruine de son port, désormais déserté par la marine marchande. Chaque jour on lit dans les feuilles publiques des annonces comme celles-ci : « Le *Pélion*, venu de Bastia, est reparti avec son chargement. — Le *Kanzler*, arrivé ce matin de Lourenço-Marquez, repart ce soir pour Hambourg avec 1,800 tonnes de marchandises qu'il avait pour notre port... L'*Himalaya*, arrivée avec 2,000 balles de soie pour Marseille, va les débarquer à Londres... Par suite de la grève des ouvriers de Marseille, la Cie P.-L.-M. ne recevra plus, jusqu'à nouvel avis, les marchandises à exporter par le port de Marseille », etc.

C'est à Gênes, à Brindisi, à Anvers, dans les divers ports de l'Angleterre, que les bâtiments chargés de marchandises, vont les débarquer. Ourdie par l'étranger, la campagne ne profite qu'à l'étranger, et elle se développe sous la protection du maire, sous le regard bienveillant ou embarrassé des agents du gouvernement.

« Tout ouvrier qui veut travailler, fût-il seul, a le droit d'être protégé », disait naguère M. Waldeck-Rousseau. Encore une

assurance que ses actes auront démentie. Ce sont des milliers d'hommes, à Marseille, qui veulent travailler, et une minorité s'acharne impunément à les en empêcher. Les gendarmes arrivent presque toujours trop tard pour les protéger, non point par la faute de leurs chefs, mais parce que l'administration, prisonnière de la démagogie, paralyse sans cesse leur action, et quand les délégués du syndicat des *Jaunes*, à Montceau, viennent rappeler à M. Waldeck-Rousseau les garanties qu'il a promises aux travailleurs, le ministre ne sait que les éconduire, après avoir prodigué la veille, sans plus de sincérité, les bonnes paroles aux délégués du syndicat *rouge*.

Si l'on pouvait détacher son esprit des calamités qu'une telle politique réserve à notre pays, on trouverait une sorte de satisfaction vengeresse à contempler la posture misérable à laquelle sont condamnés ceux qui la suivent. Voyez M. Waldeck-Rousseau. Il était plein d'arrogance pour les accusés de la Haute Cour et, protégé contre eux par les barreaux de leur prison, il les accablait en toute sûreté de ses dédains et de ses épigrammes; il était bien hardi contre les moines et, les sachant inoffensifs, il leur imputait, sans fournir aucune preuve, les plus noirs complots contre sa personne, les prévenant en retour qu'il poursuivrait inflexiblement contre eux le vote et l'application de la loi des associations. Mais le voici en présence d'un amendement proposé par un socialiste. M. Charles Gras réclame le rejet de l'article 12, qui donne au gouvernement le droit de dissoudre par un simple décret les associations composées en majeure partie d'étrangers ou ayant leurs chefs à l'étranger. Ce droit, les socialistes ne l'admettent pas, car il peut menacer leurs associations internationales; il peut atteindre ces syndicats d'étrangers qui, comme à Marseille, imposent la grève aux nationaux. Que va faire M. Waldeck-Rousseau? C'est à sa demande que la commission a rédigé l'article 12; le moins est qu'il le défende. Eh bien, non! On s'aperçoit tout de suite que le président du Conseil n'a plus affaire à des prisonniers ou à des cénobites. Le ton a baissé; les bravades sont tombées. Dans l'impossibilité de répudier absolument les dispositions qu'il a lui-même sollicitées, il hésite; il prie la Chambre de se faire juge; il n'a plus d'avis, et il faut que ce soit M. Ribot qui intervienne pour se substituer à ce ministre défaillant et décider la Chambre à repousser l'amendement du député socialiste.

S'ils tiennent à l'œil le président du Conseil, en le menaçant, à la première hésitation, de leurs étrivières, les socialistes ne sont, en réalité, ni plus courageux ni plus fiers. Nous ne savons rien de plus révoltant que leur attitude devant les grévistes. A peine ont-ils appris l'existence d'un conflit entre ouvriers et patrons sur quelque

point du territoire, qu'ils accourent; sans être du pays, sans rien connaître du différend, ils prennent à tâche de l'envenimer, ils soufflent le feu, ils suscitent les colères; ils profitent de l'électricité des foules pour les pousser à des révoltes dont, rentrés chez eux, les ouvriers ne tardent pas à sentir individuellement les suites douloureuses.

Pour eux, ils ont fait leur œuvre, ils ont semé haines et ruines; ils reviennent triomphants reprendre leur place au Parlement.

Il y a pourtant un jour où il faut faire face à l'échéance, où les promesses veulent être tenues, les espérances réalisées. La mine aux mineurs, le capital exproprié, les ouvriers maîtres de l'usine, tout cela est inscrit au programme de Saint-Mandé; M. Millerand est ministre, c'est le moment d'exécuter l'engagement. Le Comité général des mineurs se réunit à Saint-Etienne, il formule ses revendications, il envoie ses délégués les porter à Paris. L'heure des interpellations a sonné. M. Antide Boyer, qui, la veille, était à Montceau, a promis de parler ferme. Les ouvriers attendent. Tout à coup, on apprend que M. Antide Boyer est malade; M. Waldeck-Rousseau lui a passé sa grippe. Au lieu de monter à la tribune, l'orateur de Montceau s'est mis au lit. Entre temps, M. Waldeck-Rousseau a déclaré aux délégués qu'il était disposé à préparer des projets de loi répondant à leurs vues. S'ils avaient lu Molière, les délégués sauraient que c'est avec de pareille monnaie que Don Juan payait M. Dimanche.

Nous n'avons ni le droit ni l'intention de prêcher M. Déroulède. On ne peut cependant se défendre, en examinant son cas, de penser à cette parole profonde de l'Evangile : « Celui qui veut sauver sa vie la perd; celui qui consent à la perdre la sauve. »

Il fut une époque où M. Déroulède n'avait qu'une idée : le relèvement de la France et l'affranchissement des provinces que lui a ravies l'étranger. Dans cette vue, il avait fondé la Ligue des Patriotes; il parcourait le pays; il faisait partout des conférences; il donnait, sans compter, à l'œuvre qu'il avait embrassée, ses efforts, son temps, sa fortune. Pour lui, sa cause était tout, sa personne n'était rien. Et de ce sacrifice si généreux et si naturel qu'il avait fait de sa personne, elle sortait elle-même, comme à son insu, grandie, aimée, glorifiée. Il n'avait songé qu'au drapeau de la France, et le nom de Déroulède en était devenu un, sous lequel se rangeaient des foules; ceux qui ne le suivaient pas ne s'inclinaient pas moins devant tout ce qu'il représentait; ils donnaient en exemple à leurs amis, à leur parti, cette noble existence.

Depuis le scandaleux procès de la Haute Cour, il semble qu'un changement se soit fait dans la conduite de M. Déroulède comme dans ses préoccupations. La transformation s'était annoncée dès la

prison du Luxembourg; elle s'est développée en exil; le discours du 23 février l'a révélée avec éclat. Ce n'est plus sa cause que M. Déroulède met en avant, c'est sa personne; il ne parle que de lui; il s'adresse à la France en souverain, comme s'il avait à lui offrir huit siècles de gloire ou le prestige de cent victoires. Il veut que son programme fasse loi; il répudie quiconque s'en écarte; et quand la tactique la plus élémentaire commande à des partis qui ont besoin les uns des autres, d'oublier leurs divisions, il s'attache à rappeler ces divisions, à les créer, à les aigrir. On a d'abord gémi tout bas de cette prétention. La sympathie si méritée qu'inspirait l'homme, le sentiment très réel qu'on avait de son importance, arrêtaient les critiques. On cherchait jusque dans ses communications les plus inopportunes des points de rapprochement, et l'on se souvient des ingénieux et indulgents efforts que faisait M. Jules Lemaître pour constater l'accord entre l'exilé de Saint-Sébastien et la Patrie française, quand il était trop évident que cet accord n'existait pas.

Le dernier manifeste de M. Déroulède ne permettait plus ces gloses bienveillantes; le moins qu'on pût faire c'était de le passer sous silence. Malheureusement, l'inconcevable faute servait trop bien la politique de l'ennemi pour que celui-ci n'en fît pas grand bruit.

Ce n'est donc point assez pour M. Déroulède d'évoquer à nouveau son programme plébiscitaire, cette fameuse panacée du plébiscite sauveur qui, par sa seule vertu, va régénérer la France, qui, s'il fait sortir du scrutin — car tout est possible — le nom de M. Loubet, rendra tout à coup l'innocence à ce Président dont M. Déroulède proclamait naguère « l'indignité ». Cela ne lui suffit pas; il faut encore qu'en se vantant d'avoir conspiré, il fournisse à ses juges, qui commençaient peut-être à rougir de leur sentence, un prétexte pour la justifier; il faut qu'il vienne en aide aux insulteurs de l'armée en laissant entendre qu'il avait trouvé dans ses rangs des complices; il faut qu'il jette l'outrage à ses compagnons de proscription, en les accusant de l'avoir trahi; il faut qu'à sa suite, il lance sur eux cette bande ministérielle affamée de calomnie et de délation, et lorsque de toutes parts les démentis se lèvent contre lui, lorsque l'exilé de Bruxelles et le prisonnier de Clairvaux, M. Buffet et M. Guérin, si dignes tous deux dans leur silence, le somment de désigner celui ou ceux qu'il accuse, il refuse de prononcer aucun nom, sous prétexte que ce serait faire une dénonciation. Mais n'est-ce pas en faire une, et la pire de toutes, que d'accuser en bloc, que de laisser planer le soupçon sur tout le monde, sans donner par une précision quelconque la possibilité de confondre l'imputation? C'est l'habitude de M. Waldeck-

Rousseau et de ses pareils d'émettre ainsi contre leurs adversaires des accusations qu'ils n'appuient ni sur un nom ni sur une preuve. Le procédé n'étonne point de leur part; c'est rendre hommage à M. Déroulède que de ne pas le juger digne de lui.

On sait ce qui est advenu. D'accord avec le gouvernement, la Chambre a saisi cette occasion inespérée de mettre à l'ordre du jour la proposition de déchéance que jusqu'ici, bien que coutumière des plus tristes besognes, elle n'avait point osé aborder. Elle a eu hâte d'en finir, et malgré de vaillantes et éloquentes protestations, elle a dépouillé M. Déroulède et M. Marcel Habert de leur mandat de député.

Le discours de Saint-Sébastien a eu une autre conséquence; il a achevé de montrer tout ce que M. Déroulède, à mesure qu'il mettait en avant sa personne, lui avait fait perdre dans l'esprit public. On garde pour lui les sentiments qu'inspirent son courage, sa sincérité, sa constance. Mais on se persuade de plus en plus que, s'il est admirable pour sonner la charge, il n'a rien d'un chef de parti; ceux-là mêmes qui continuent à l'aimer renoncent à le suivre. Dans une lettre à M. Rochefort, son ami le plus dévoué, M. Galli, laisse tristement entendre qu'il a conscience de la faute commise : « Le gouvernement, écrit-il, je le reconnais avec vous, s'est empressé de profiter des déclarations retentissantes de Saint-Sébastien pour faire un instant diversion aux embarras que lui causent les grèves et la loi des associations. »

Témoignage plus décisif encore! M. François Coppée, qui prenait soin de placer dans tous ses discours un hommage ému au proscrit, s'est abstenu de prononcer son nom, à la dernière séance de la Patrie française, et après avoir accepté de se présenter dans la Charente à la place et suivant le vœu de M. Déroulède, il explique aujourd'hui pourquoi il ne sera pas candidat. M. Déroulède a déclaré que, pour faire triompher l'idée plébiscitaire, il s'adressait aux seuls républicains. « Nous sommes loin d'être si intransigeants », répond M. Coppée qui entend s'adresser « à tous les bons citoyens de tous les partis ». Et il conclut : « Je ne me présenterai donc pas devant les électeurs de la Charente, et je continuerai de me consacrer tout entier, auprès de mon vaillant ami Jules Lemaître, à l'œuvre d'assainissement national, si courageusement poursuivie par la Ligue de la Patrie française. »

Il est visible que le succès de la Patrie française importunait M. Déroulède; son discours du 23 février était dirigé contre elle au moins autant que contre les royalistes; il n'aura réussi, en réalité, en s'affaiblissant lui-même, qu'à la fortifier.

L'empereur Guillaume, sortant de l'hôtel de ville de Brême, a

été atteint avant-hier à la joue par un morceau de fer lancé contre lui. On espère que la blessure n'aura pas de suites graves. L'attentat paraît être l'œuvre d'un fou plutôt que d'un criminel; il resterait à savoir jusqu'à quel point les passions anarchiques ont pu influer sur cette folie. Quoi qu'il en soit, l'événement a produit en Allemagne une émotion légitime dont l'expression a retenti dans les deux assemblées de Berlin, le Reichstag et la Chambre des députés.

Confirmé dans son pouvoir pour une période de quatre années, le Président des Etats-Unis a tenu à entourer d'une pompe inaccoutumée le renouvellement de son mandat. L'idée a soulevé en Amérique plus d'une objection, et non sans ironie, on a appelé cette solennité royale « le couronnement de Mac-Kinley ». La glorification des résultats obtenus dans la guerre contre l'Espagne a rempli la plus grande partie du message présidentiel. M. Mac-Kinley a beaucoup invoqué la liberté à propos de Cuba et des Philippines; mais il n'a pu faire que le mot ait le même sens dans sa bouche que dans l'esprit des deux colonies. La libération qu'il leur promet n'est pour elles qu'une autre forme de conquête.

Le 2 mars dernier, le Pape recevait le sacré collège réuni au Vatican pour célébrer le double anniversaire de sa naissance et de son couronnement. En répondant aux félicitations du cardinal Oreglia, Léon XIII n'a pas oublié la France; il a parlé d'elle en des termes que nous devons reproduire ici, parce qu'ils expriment à la fois les sentiments de paternelle affection qu'il conserve à notre patrie, et le sévère jugement qu'il a porté et qu'il maintient sur la loi projetée par son gouvernement.

« Nous ne pouvions, a dit le Pape, ne pas Nous lever pour la défense des conseils de la perfection évangélique, Nous qui tenons la place de Celui qui en est le divin Auteur. Et Nous croyons avoir pour Nous tous les honnêtes gens en donnant des éloges à tous ceux dont la générosité dans le sacrifice procure à la société tant de fruits divers, surtout la diffusion de la civilisation chrétienne parmi les nations lointaines et barbares.

« De ces mérites, la France catholique est riche entre toutes, et elle s'en pare à bon droit; or, de ce côté, voici que menacent de graves périls. Quel désastre, en effet, et quelle calamité pour les intérêts de la religion et de la patrie, si on ne détourne pas la féroce tempête qui menace de disperser d'un coup soudain la moisson si abondante qu'annonçait cette floraison magnifique! »

C'est encore, on le remarquera, au témoignage de « tous les honnêtes gens » que le Saint-Père fait appel dans son allocution, les conviant ainsi, une fois de plus, à s'unir tous, sans distinction d'origines ni de partis, dans la lutte pour la justice et pour la liberté.

Comment ne rapprocherions-nous pas de ces paroles les exhortations, si conformes à la pensée du Souverain Pontife, que faisait entendre, deux jours plus tard, à la Société des Agriculteurs son éminent et dévoué Président. En ouvrant la trente-deuxième session annuelle de la Société, M. le marquis de Vogüé a traité, avec sa compétence habituelle, les questions sur lesquelles elle aura à porter son examen; il a rendu aux membres qu'elle avait perdus, et au plus illustre d'entre eux, le duc de Broglie, un hommage mérité; parlant enfin des menaces que la politique du gouvernement fait peser sur l'agriculture, de la « capitulation nouvelle » que, par la dernière loi sur les successions, le Parlement a consentie devant les doctrines socialistes, il a recommandé à ses auditeurs, à cette élite de la France rurale, l'accord des pensées et des résolutions devant les périls et les combats qui s'annoncent.

Nous ne pouvons mieux finir cette chronique qu'en citant quelques passages, trop courts à notre gré, de ce beau discours :

« Notre tristesse est grande, a dit M. de Vogüé, et nous ne saurions la dissimuler. Elle s'augmente de toutes les inquiétudes de l'heure présente, de toutes les indignations soulevées par les atteintes portées à la liberté du travail, aux droits les plus précieux, aux institutions les plus nécessaires à la prospérité, à la sécurité, à la grandeur du pays. Qu'au moins ici, mes chers collègues, nous puissions oublier nos tristesses! Au spectacle de ces divisions et de ces défiances, opposons celui de notre union, de notre volonté de lutter en commun contre le danger commun... Au-dessus du blé et de la vigne, au-dessus du Nord et du Midi, il y a la France agricole, une dans sa variété, comme, au-dessus des partis, il y a la patrie une et indivisible... Si quelque nuage passager venait à obscurcir à nos yeux la vue claire du but à poursuivre et du devoir à remplir en commun, cherchons plus haut, cherchons où est l'intérêt du pays, en nous inspirant de la noble devise du poète éminent qui vient de mourir : *France d'abord!* »

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LA RENAISSANCE CATHOLIQUE

EN ANGLETERRE

AU DIX-NEUVIEME SIECLE[1]

II. — PUSEY ET MANNING AU LENDEMAIN DE LA CONVERSION DE NEWMAN.

(1845-1847)

I

Pendant que Newman et ses compagnons prennent pied sur la rive catholique où ils ont abordé, que deviennent ceux de leurs amis, demeurés sur la rive anglicane? Leur cause ne semble-t-elle pas immédiatement ruinée? Leurs adversaires, *evangelicals* ou libéraux, ne parlent plus d'eux qu'avec une compassion dédaigneuse et comme de gens finis. Comment, en effet, se relèveront-ils du coup que leur portent tant de défections, dont celle de leur chef le plus illustre? Leur armée n'est-elle pas en pleine débandade? Ils avaient déjà peine, avant les récents événements, à se défendre contre ceux de leurs coreligionnaires qui reprochaient à leurs idées de tendre au romanisme; que répondre maintenant que les faits ont donné raison à leurs accusateurs? Peuvent-ils eux-mêmes avoir conservé foi dans ces idées? La *via media* entre le protestantisme et le catholicisme, si péniblement cherchée pendant plus de dix ans, ne leur a-t-elle pas été démontrée impossible? Se flattent-ils de garder une position que leur

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 mars 1901.

maître a dû reconnaître intenable? Et puis tant d'émotions, le chagrin des séparations consommées, l'angoisse de celles qui menacent de suivre, n'est-ce pas plus qu'il n'en faut pour abattre les cœurs? Aussi voit-on, par le témoignage de ceux qui ont passé par cette épreuve, que le souvenir qui leur est resté de ces jours, même après de longues années écoulées, est celui d'une infinie détresse. C'est le mot qu'emploie l'un des esprits les plus élevés du parti, Church, en parlant, longtemps après, de cette époque : il s'étend sur le désarroi, le découragement, l'anxiété douloureuse qui régnaient alors chez ses amis, sur la « triste figure » qu'ils avaient conscience de faire, aux yeux des gens du monde, comme à ceux des penseurs. « Des *pauvres Puseyites*, dit-il, on parlait d'un ton mêlé de pitié et de ricanement. Il semblait qu'ils eussent joué et perdu leur partie et qu'il n'y eût plus rien à faire d'important avec eux[1]. » Le témoignage de Church est confirmé par celui d'autres hommes du même bord. « Newman, dit Rogers, avait laissé ceux qui l'avaient jusque-là suivi, décapités, désorganisés, suspectés par les autres et se suspectant les uns les autres. Personne en effet ne savait encore qui voudrait le suivre où il allait. Pour un temps, une sorte de désespérance perplexe prévalut. Qui aurait eu confiance en nous[2]? » Marriott écrivait, quelques mois après la conversion de Newman : « On ne sait que faire du présent état de choses, ni où peuvent s'attacher ceux qui ont besoin d'un point d'appui. » Toutes les perspectives immédiates lui apparaissaient sombres et amères. « Je ne puis voir, ajoutait-il, quelle espérance nous avons à concevoir des choses en général, si ce n'est ce que pourra produire la persécution. Encore la redoute-t-on pour le plus grand nombre[3]. »

L'événement a cependant donné tort à ces sombres prévisions qui semblaient alors si justifiées. Pour avoir été un moment désorienté, le « Mouvement » par lequel on avait tenté de catholiciser l'anglicanisme, ne s'est pas arrêté ; il a continué, sans l'homme qui l'avait commencé. Ici, le rôle de Pusey devient important. Après le départ de Newman, il se trouve être le personnage le plus en vue du parti qui, désormais, mérite bien ce nom de « puseyite » que plusieurs lui avaient déjà donné un peu préma-

[1] *The Oxford Movement*, p. 395 à 406. — A ceux de ses lecteurs qui s'étonnaient de trouver, dans son récit, un accent de découragement et ce qu'ils appelaient une « langueur de défaite », Church répondait qu'il ne pouvait dire autre chose et que cela seul rendait exactement ce qu'était alors l'état des esprits. (*Life and Letters of dean Church*, p. 321-322.)

[2] *Letters of Frederick lord Blackford*, p. 118.

[3] *Life and Letters of dean Church*, p. 61.

turément dans les années précédentes. C'est de lui que Gladstone, à la première nouvelle de la « sécession », attend une déclaration qui raffermisse les esprits. Non qu'on lui reconnaisse toutes les qualités d'un *leader;* mais il en a quelques-unes : s'il n'a pas le génie supérieur de Newman, son ouverture d'idées, sa pénétrante compréhension de tous les états d'esprit, son charme séducteur, sa prestigieuse action sur les âmes, il a l'autorité que lui donnent sa situation, son caractère, sa science et surtout sa vertu.

Nul n'a plus souffert que Pusey d'être séparé de celui qu'il persiste à appeler le « cher Newman »; nul n'est moins tenté de le suivre. Si attaché qu'il lui demeure, il n'est pas un moment ébranlé par les lettres qu'il en reçoit[1]. Il ne saurait concevoir même un doute sur cette Église d'Angleterre qu'il aime d'un amour filial. Il ne se fait pas illusion sur quelques-uns de ses défauts : il déplore son anarchie doctrinale, sa tolérance de l'hérésie, la défaillance de ses évêques, la froideur et les négligences de son culte; il confesse qu'elle n'égale pas l'Eglise romaine pour la constitution de l'autorité religieuse, l'unité de la doctrine, la profondeur du système spirituel; mais de ces constatations, il conclut à la nécessité d'améliorer son Eglise, non au devoir de la quitter. Malgré tout, il persiste à croire qu'elle est une partie de la véritable Eglise, héritière légitime de celle que Dieu a établie en Angleterre pour le salut des âmes; par le malheur des temps, elle se trouve momentanément séparée des autres parties; c'est un état anormal, châtiment douloureux des péchés de tous, auquel il faut s'efforcer de mettre un terme par un retour de ferveur et de sainteté, mais qui, à ses yeux, n'empêche pas qu'il ne subsiste une sorte d'unité immatérielle. A ceux qui demeurent inquiets de cette séparation, il fait observer qu'un devoir domine leurs doutes, celui de rester dans l'Eglise où Dieu les a placés et qui est le canal par lequel leur a été départie sa grâce; prétendre juger à eux seuls entre les différentes Eglises, serait un usage téméraire du jugement privé. Il insiste, et c'est l'argument auquel il revient toujours quand les autres paraissent lui échapper, sur la vie religieuse qui anime l'Eglise anglicane, en dépit de ses lacunes, sur le bien qui s'y fait, sur les grâces que personnellement il a conscience d'y avoir reçues, et il voit là une preuve visible que Dieu est avec elle. Enfin, se trouve-t-il en face de quelque objection à laquelle il n'a pas réponse, de quelque manifestation trop évidente de l'inconsistance de l'anglicanisme, il se borne à répondre qu'il doit y avoir

[1] Voy. cette correspondance dans la livraison du [illegible]

un moyen d'écarter cette difficulté et il attend patiemment qu'on l'ait découvert[1]. C'est ainsi qu'à une époque où tout le monde est plus ou moins ébranlé, il est seul à ne pas l'être : « *quite unshaken* », dit de lui Faber qui s'étonne de sa « tranquillité » [2]. Ce lui est une faiblesse pour agir sur certains esprits chercheurs et perplexes, qui ne se sentent plus compris par lui, comme ils l'étaient naguère par Newman; mais cela en impose à ceux dont la conscience ne demande qu'à être rassurée par son exemple. Cet exemple agit, en effet, sur beaucoup, et Church ne se trompait pas en notant, comme l'un des faits les plus importants du moment, que « Pusey et Keble ne s'en allaient pas, *that Pusey and Keble did not move.* »

Pusey ne perd pas un moment pour parler à ceux qui attendent sa direction. Au lendemain même de la « sécession » de Newman, il entreprend de raffermir et de consoler ses amis. Son manifeste publié, le 16 octobre 1845, dans l'*English Churchman* a la forme d'une lettre adressée à un correspondant imaginaire. Chose curieuse, dans ce long morceau, où il n'est question que de Newman, on ne rencontre jamais son nom : on dirait que ce nom, si cher à Pusey, lui est devenu trop douloureux à prononcer; tout au plus, une fois où le tour de la phrase l'y oblige, le désigne-t-il par son initiale *N*. Il a également répugnance à nommer les catholiques romains; il emploie, en parlant d'eux, cette périphrase : « Ceux qui l'ont gagné. »

Le début de la lettre est un gémissement d'un accent touchant; l'auteur ne cherche pas à dissimuler la gravité du coup porté à son Eglise, mais sa droiture comme son affection l'empêchent de rien dire qui puisse tourner en blâme pour celui d'où vient ce coup :

Mon cher ami, vraiment « sa voie est dans la mer; ses sentiers « sont dans les grandes eaux, et les traces de ses pas ne sont pas con- « nues ». Dans de tels moments, il semble presque mieux « de se taire, « de s'abstenir même de bonnes paroles ». C'est un mystère qui nous dépasse, qu'une confiance comme celle qu'il avait en notre Eglise, s'en soit allée. Même au milieu de nos chagrins présents, cela va au cœur de considérer ce qu'il était au début, de penser au dévouement avec lequel il a travaillé pour notre Église et s'est efforcé de la relever! On a comme l'impression que quelque bon dessein formé pour notre Eglise a avorté, qu'un instrument, suscité pour elle, n'a pas été

[1] Sur l'état d'esprit de Pusey à cette époque, voy. notamment une lettre au Rév. Harrison, du 16 septembre 1845, et une autre à Spencer Northcote du mois de novembre suivant. (*Life of Pusey*, t. II, p. 456 et p. 501.)

[2] Lettre du 21 octobre 1845. (*Life and Letters of Faber*, p. 233.)

employé selon le vouloir de Dieu et a été pour cela retiré. Il y a quelque chose de dérangé. On ne peut s'empêcher de penser que sa nature, si vivement sensible au mal, n'était pas faite pour ces temps troublés. Ce qui, pour des esprits émoussés comme le mien, paraissait affaire ordinaire, nécessité du moment, qu'il suffisait de laisser passer, d'endurer, lui faisait l'effet, vous le savez, de « pointes d'épée ». Vous n'avez pas oublié comme tout son être en paraissait transpercé. Mais c'est affaire avec Dieu; nous, nous avons affaire avec nous-mêmes. La première inquiétude me vint, il y a des années déjà, quand je n'avais aucune autre raison de craindre, mais que j'appris qu'on priait pour lui nommément dans tant d'églises et de maisons religieuses du continent. J'en vins à me dire avec crainte : « S'ils prient avec tant de ferveur pour qu'il puisse devenir parmi eux un instrument de la gloire de Dieu, tandis que, chez nous, il y a tant d'indifférence et même, chez certains, d'éloignement, ne peut-il pas arriver que leurs prières soient entendues, que Dieu leur donne celui pour lequel ils prient et qu'Il ne nous retire celui que nous ne désirons pas retenir »? Et maintenant, ne doivent-ils pas croire qu'elles sont exaucées, ces prières qu'ils ont répandues si longtemps, parfois nuit et jour, j'imagine, et en célébrant la sainte Eucharistie? Ne l'avons-nous pas perdu, parce que, comparativement, il y avait, de notre côté, si peu d'amour et de prière. Et aussi, aujourd'hui, dans cet état critique de notre Eglise, dans cette crise, la plus périlleuse qu'elle ait jamais traversée, la première leçon à tirer n'est-elle pas qu'il nous faut prier davantage?

Pusey ne s'en tient pas à cette explication qui devait sonner étrangement aux oreilles protestantes; il reprend une idée singulière qu'on a déjà vu poindre dans sa correspondance, à l'époque où la sécession devenait menaçante[1] : c'est que Newman, en passant à l'Eglise de Rome, a obéi à une vocation spéciale, qu'il a reçu d'En Haut, à ce sujet, une mission exceptionnelle.

Ceux qui l'ont gagné savent sa valeur. Ce peut être une consolation pour nous qu'ils le sachent. Bien avant qu'il nous ait quittés, alors que j'étais fort triste de la perspective de cette perte, on me rapporta un propos d'un de leurs plus éminents historiens : celui-ci, confessant qu'ils étaient impuissants à faire tête aux maux qui les assaillaient, déclarait qu'il leur fallait un mouvement qui infusât une vie nouvelle dans leur Eglise; il ajoutait que, pour cela, il ne voyait qu'un homme et que cet homme unique était N. Je ne puis dire quel rayon consola-

[1] Cf. la première partie de *la Renaissance catholique en Angleterre au dix-neuvième siècle*, p. 312.

teur illumina alors mon esprit. Je vis, du même coup, que ce que je redoutais pouvait arriver, et quelle en serait la fin. Chez nous, il était mis de côté... Notre Eglise n'a pas su l'employer. Et, depuis qu'il en était ainsi, on eût dit qu'une épée reposait dans son fourreau ou qu'elle était suspendue dans le sanctuaire, parce qu'il n'y avait personne pour la manier. Il y avait là un homme marqué du signe des grands instruments de Dieu, préparé, par toute une formation dont une amitié de trente-deux ans m'a permis d'avoir quelque connaissance, à conduire à bonne fin un grand dessein pour la restauration de l'Eglise. Or, après qu'il avait commencé cette œuvre parmi nous, dans la retraite, son travail lui a été enlevé des mains. Il ne peut plus agir directement sur notre Eglise. Je ne veux pas dire que ceci ou cela ait été senti par lui et l'ait influencé. Je n'en parle que comme d'un fait. Il est parti, inconscient, comme le sont tous les grands instruments de Dieu, de ce qu'il est lui-même. Il est parti, simplement pour accomplir un devoir, sans aucune vue personnelle, se remettant entièrement aux mains du Seigneur. Or, c'est ainsi que sont les hommes que Dieu emploie. Aussi ne me paraît-il pas tant nous avoir quittés, qu'avoir été transplanté dans une autre portion de la vigne, où toute l'énergie de sa puissante intelligence pourra s'utiliser, ce qui n'eût pu avoir lieu ici. Et qui sait les conséquences que doit avoir, dans les desseins de la bonne Providence, la présence d'un tel homme parmi eux? Vous aussi avez compris que c'est ce qu'il y a d'imparfait des deux côtés, qui fait notre séparation. Ce n'est point contre ce qu'il y a de vrai dans le système de Rome que proteste fortement le sentiment général des âmes religieuses parmi nous, mais contre ce qu'il y a d'imparfait dans ses pratiques. D'autre part, qu'est-ce qui, dans notre Eglise, les empêche de nous admettre, sinon l'hérésie qui existe plus ou moins chez nous? A mesure que, par la grâce divine, chaque Eglise croîtra en sainteté, elle reconnaîtra de plus en plus la présence du Saint-Esprit dans l'autre Eglise, et ce qui actuellement empêche l'union de l'Eglise occidentale, disparaîtra. Alors que la lutte contre l'incrédulité devient plus redoutable, les Eglises qui ont reçu et transmis la substance de la foi renfermée dans nos *Credo* communs, doivent se trouver du même côté dans cette lutte. « Si l'un des membres souffre, les autres souffrent avec lui »; tout comme chacun bénéficie de la santé prospère de l'autre. Tout cela n'est point comme nous l'aurions voulu; mais que la volonté de Dieu soit faite! Il marche à ses fins par les voies que sa souveraine sagesse juge les meilleures. On peut voir ainsi à quelles grandes fins peut aboutir ce chagrin pressant, d'autant plus que lui, l'instrument choisi pour les accomplir, ne les voit pas pour lui-même. Qu'un tel homme, formé dans notre Eglise, sous l'action de l'Esprit de Dieu qui demeure en elle, soit trans-

planté dans la leur, c'est peut-être le plus grand événement qui se soit produit depuis que la communion des Eglises a été brisée. Si quelque chose pouvait leur ouvrir les yeux sur ce qu'il y a de bon chez nous et atténuer, de notre côté, quelques faux préjugés à leur endroit, ne serait-ce pas la présence d'un tel homme, nourri et parvenu à une telle maturité dans notre Eglise, puis maintenant passé dans leurs rangs? Si nous avons, par nos méfaits (personnels ou autres), « vendu notre frère », Dieu, j'en suis sûr, veut lui conserver la vie.

Pusey ne voudrait pas cependant que cette explication, cette sorte de justification de la sécession de Newman autorisât d'autres à suivre son exemple. Aussi, tout en invitant ses coreligionnaires à « s'humilier » pour les fautes par lesquelles ils ont attiré ce « lourd châtiment » sur leur Eglise, tâche-t-il de leur prouver qu'ils ne doivent pas en être abattus. « Les châtiments de Dieu sont aussi miséricorde », dit-il, et il déclare « avoir plus d'espérance pour son Eglise qu'à aucune autre époque antérieure, alors qu'extérieurement les choses semblaient le plus prospères ». La raison de cette espérance, ce sont les signes de grâce, les fruits de sainteté, qu'il constate, depuis dix ans surtout, dans cette Eglise : réveil des consciences, progrès de la dévotion, reconnaissance du « pouvoir des clefs » (il entend par ces mots le rétablissement de la confession). Il voit là une preuve que Dieu est présent dans l'Eglise d'Angleterre, qu'il y demeure au milieu même des crises par lesquelles il la châtie. « Ce n'est pas ainsi qu'il agirait, dit-il, s'il avait dessein de l'abandonner. » — « Donc, conclut-il, quelles que soient les mystérieuses dispensations de la Providence au milieu desquelles il nous faut vivre, nous pouvons, en pleine sécurité et avec pleine espérance, nous abandonner, nous et notre œuvre, à Celui qui nous a aimés jusqu'à ce jour. Lui, qui nous a aimés au milieu de nos négligences, jusqu'à nous donner le plus ardent désir de lui plaire, ne nous abandonnera sûrement pas, maintenant qu'il nous a donné ce désir et que nous, quelles que soient nos infirmités individuelles ou nos défauts comme corps, nous désirons plus vivement encore sa gloire. »

Cette fin où l'écrivain affirmait sa fidélité à l'Eglise d'Angleterre, n'effaçait pas l'effet de la première partie de la lettre où il exprimait, à l'égard de l'Eglise romaine, des sentiments bien éloignés de l'hostilité régnante. Vainement les récentes conversions avaient-elles encore exaspéré cette hostilité, il ne voulait pas s'y associer et entendait s'en tenir à la neutralité que, peu auparavant, le 16 septembre 1845, il définissait en ces termes : « Je puis seule-

ment prendre le terrain positif de l'amour pour notre propre Eglise, de nos devoirs envers elle; je ne puis plus aucunement prendre le terrain négatif contre Rome; je ne puis que demeurer neutre. » Il ajoutait qu'en faisant plus, « il aurait peur de combattre contre Dieu » et n'aurait pas conscience d'agir utilement pour retenir les esprits ébranlés [1]. Certes, il ne fallait pas une médiocre fermeté d'âme pour affronter les suspicions et les accusations auxquelles une telle attitude allait l'exposer. Si quelques-uns le félicitaient comme Keble, beaucoup d'autres l'attaquaient, dont plusieurs de ses anciens amis; tel le révérend Sewell qui, dans un sermon sur les « sécessions de l'Eglise catholique au schisme romain, en Angleterre », faisait une allusion sévère à ceux qui semblaient regarder « comme chose indifférente de s'attacher à l'une ou à l'autre des trois branches de l'arbre de vie ».

II

Pusey ne fut pas longtemps à se rendre compte que c'était aux yeux des chefs mêmes de son Eglise qu'il était devenu suspect. Il en eut la preuve, dès sa première rencontre avec l'évêque qui venait d'être nommé, en octobre 1845, au siège d'Oxford. Cet évêque était Samuel Wilberforce, fils du célèbre philanthrope, frère de Robert et d'Henry Wilberforce, si chers et si dévoués à Newman, et beau-frère de Manning. En dépit des traditions *evangelical* de sa famille, il s'était tout de suite affiché *high churchman*, avait paru s'associer aux débuts du Mouvement tractarien, et avait entretenu des relations amicales avec ses promoteurs; mais, dès 1838, il commençait à marquer des divergences, devenues plus tranchées à mesure que les tractariens inclinaient davantage vers le romanisme qu'il abhorrait, et, dans les conflits provoqués par le tract 90, il n'avait pas hésité à prendre position contre Newman et ses amis. D'ailleurs, homme d'action plus que de doctrine, moins *scholar* que politique, non insensible à l'ambition bien que sérieusement attaché à ses devoirs ecclésiastiques et animé d'une piété sincère, il semblait principalement occupé de suivre sa carrière et s'y était élevé rapidement par son habileté, par son talent, par l'estime de ses chefs et par la faveur de la cour où il avait été appelé à remplir les fonctions de chapelain du prince Albert [2]; ainsi s'était-il trouvé, à quarante ans, appelé à

[1] *Life of Pusey*, t. II, p. 456, 457.
[2] Voy. sur ces débuts, *Life of bishop Wilberforce*, par Ashwell, t. I.

l'important évêché d'Oxford. Il y arrivait fort prévenu contre Pusey. S'expliquant à son sujet, le 9 novembre 1845, dans une lettre écrite à une amie, il ne niait pas qu'il ne fût un « très saint homme »; mais il lui reprochait de ne pas voir clair sur beaucoup de parties de l'Evangile du Christ, et d'avoir concouru à former dans l'Eglise un « parti semi-romanisant ». Quant à la cause qui avait pu égarer un si excellent homme, il la voyait dans « un grand manque d'humilité, qui se voilait, à ses propres yeux, sous l'apparence d'un complet abaissement ». Il constatait ce mal « dans tous ses écrits et dans tous ses actes », notamment dans sa dernière lettre sur Newman qu'il qualifiait de « profondément triste, tout à fait sophistique et fausse[1] ».

Pusey, toujours imparfaitement informé des choses extérieures, ignorait ces sentiments. Il s'imaginait que Wilberforce, en dépit de quelques dissidences, lui gardait quelque chose de la sympathie et même de la déférence qu'il lui avait autrefois témoignée. Aussi, avant même que l'évêque ait pris possession de son siège, le 15 novembre 1845, lui adresse-t-il une lettre où il s'ouvre, avec une liberté affectueuse et confiante, sur les grands ménagements dont il convient d'user envers les esprits, nombreux à Oxford, que la sécession de Newman a si fort troublés. La réponse, en date du 24 novembre, est tout autre que l'attendait Pusey : Wilberforce y déclare, avec une brièveté sévère, qu'il a été « profondément peiné » des récents écrits de Pusey, particulièrement de sa lettre à l'*English churchman* et qu'il ne voit pas comment « le langage qui y est tenu sur les erreurs de l'Eglise de Rome, peut se concilier avec les formulaires doctrinaux de l'Eglise réformée d'Angleterre ».

Surpris qu'on lui parle sur ce ton et qu'on mette en doute sa fidélité à son Eglise, Pusey réplique, le 27 novembre, par une longue lettre où, loin de rien désavouer de sa doctrine, il l'expose sans aucun tempérament. A son avis, un Anglican peut, tout en repoussant les erreurs pratiques comprises sous le nom de *popery*, croire toutes les doctrines *formellement* décrétées par l'Eglise romaine, et cette croyance n'a rien d'inconciliable avec la souscription des « Trente-neuf articles » : il fait notamment application de cette idée à la doctrine d'un état intermédiaire entre le ciel et l'enfer et à l'invocation des saints; donner à la souscription des Articles une autre portée ferait « perdre à l'Eglise le concours de beaucoup d'hommes de valeur et de piété », et il ne cache pas que, quant à lui il, serait obligé de résigner son office. Cet accord pos-

[1] *Life of bishop Wilberforce*, t. I, p. 311.

sible des Articles et de la doctrine romaine lui paraît d'ailleurs providentiel : « Je ne puis m'empêcher de penser, dit-il, que Rome et nous, nous ne sommes pas séparés par des divergences inconciliables, mais que, dans la grande lutte imminente contre l'incroyance, nous serons du même côté et que même, à l'heure de Dieu et par la voie qu'Il choisira, nous ne ferons qu'un. »

Ce langage n'était pas pour plaire à un homme qui avait Rome en abomination; aussi la réponse de Wilberforce, datée du 5 décembre, est-elle plus dure encore que sa première lettre. C'est une condamnation de tout le Mouvement d'Oxford : non qu'il méconnaisse que ses promoteurs aient eu, au début, des vues élevées, mais il estime qu'ils se sont ensuite égarés. « Ils se sont trouvés, dit-il, s'éloigner de Dieu, au lieu d'aller à lui. Tout en se figurant qu'ils s'abaissaient volontairement, ils ont perdu leur humilité; avec un extérieur de grand ascétisme, ils ont été conduits par une volonté non mortifiée; ils ont formé un parti; et s'y trouvant ainsi grandement prédisposés, il a suffi du penchant perverti d'un maître esprit pour les attirer près du schisme romain, avec ses terribles erreurs doctrinales, ou même pour les y faire entrer entièrement. » Puis, s'adressant directement à Pusey, l'évêque ajoute : « Il m'apparaît qu'il y a, en vous, beaucoup trop de traces de ce mal, une forme subtile et, par cela même, la plus dangereuse d'attachement à sa volonté, une tendance à se regarder comme le membre, si ce n'est même maintenant comme le chef d'un parti. Cela me semble vous conduire à juger l'Eglise dans laquelle vous devriez obéir, quelquefois à la blâmer, d'autre fois presque à la patronner[1]. »

Sur ce ton, la correspondance ne peut se prolonger sans aboutir à une rupture ouverte. Pusey ne répond pas. Mais il sait à quoi s'en tenir sur les sentiments de la partie même de l'épiscopat qu'on peut croire la plus favorable aux idées *High church*. Il en a du reste une autre preuve, à cette époque. L'évêque de Londres, Blomfield, dans son mandement de 1846, parle sévèrement des clergymen qui publient des livres de dévotion écrits par des catholiques romains, en prétendant les « adapter à l'usage de l'Eglise anglicane ». Il ne nomme pas Pusey, mais chacun sait qu'il est visé; c'est lui, en effet, qui, depuis quelques années déjà, a entrepris ces « adaptations [2] ». L'évêque déclare une telle conduite inconciliable avec les engagements du clergyman envers son

[1] *Life of Pusey*, t. III, p. 40 à 48; *Life of Wilberforce*, t. I, p. 299 à 309.

[2] *La Renaissance catholique en Angleterre au dix-neuvième siècle*, première partie, p. 295, 296.

Eglise, et il ajoute qu'elle lui paraît « plus à blâmer et à craindre qu'une hostilité ouverte, honnête et non déguisée[1] ».

III

On se rappelle que Pusey, en 1843, à la suite d'un sermon sur l'Eucharistie, avait été dénoncé au vice-chancelier et suspendu, pendant deux ans, du droit de prêcher dans l'enceinte de l'Université[2]. Cette suspension avait pris fin en juin 1845, et le roulement normal l'appelait à monter en chaire, le 1er février 1846. Que va-t-il faire? Plusieurs de ses amis, Manning entre autres, effrayés de l'état des esprits, lui conseillent de choisir un sujet de morale, absolument étranger aux controverses du jour. Pusey ne l'entend pas ainsi. S'il renonce, sur l'avis de Keble, à son premier projet, par trop provoquant, de prêcher de nouveau le sermon condamné, c'est pour choisir un sujet non moins caractéristique, « le Pouvoir des clefs et l'entière absolution du pénitent ». C'est, à ses yeux, la suite logique de son enseignement : il a commencé, en 1835, dans un *tract* qui a fait quelque bruit, par rétablir la notion altérée du baptême[3]; ensuite, se plaçant en face de l'homme qui a péché après le baptême, il a entrepris d'exposer ce qu'il appelait *the comforts to the penitent;* c'est à ce titre qu'il a prêché, en 1843, sur l'Eucharistie, et qu'il veut maintenant traiter de la pénitence et de l'absolution donnée par le prêtre, autant dire de la confession : sujet bien nouveau pour un auditoire anglican et qu'aucun *tract* n'avait même effleuré.

Pusey, qui se sent surveillé, prépare à l'avance son sermon avec le plus grand soin, et en soumet le projet à ses amis. Ses adversaires sont aux aguets. L'un des plus acharnés, Golightly, ne voudrait même pas attendre, pour sévir, que le sermon fût prononcé; il écrit une lettre, aussitôt publiée, où, rappelant les récents écrits de Pusey, notamment son explication de la sécession de Newman, il demande au vice-chancelier de le mettre en demeure, avant toute prédication, de souscrire l'article XXII[4]; il exprime

[1] *Memoir of bishop Blomfield,* t. II, p. 75, 76.

[2] *La Renaissance catholique en Angleterre au dix-neuvième siècle,* première partie, p. 264 à 266.

[3] *Ibid.*, p. 94.

[4] Cet article porte que « la doctrine de Rome touchant le purgatoire, les indulgences, le culte et l'adoration tant des images que des reliques, aussi bien que l'invocation des saints, est une chose vaine, inventée sans fondement, et qui, loin de s'appuyer sur l'Ecriture, est en contradiction avec la parole de Dieu. »

même le doute que Pusey soit « capable d'apporter une souscription *bonâ fide et ex animo* aux formulaires de l'Eglise ». Le vice-chancelier, bien qu'au fond aussi mal disposé, ne croit pas à la possibilité et à l'efficacité de mesures préventives; il aime mieux laisser venir le sermon, convaincu, assure-t-il, qu'au cas d'émission de doctrines erronées, les statuts de l'Université permettront d'y porter remède : sorte de menace dont il donne communication à Pusey, en ne lui cachant pas à quel point les récents incidents l'ont rendu suspect à ses yeux[1].

Des deux côtés, les esprits sont dans l'attente. Au 1er février, jour désigné pour le sermon, la foule se presse dans la cathédrale d'Oxford; pas un coin qui ne soit occupé. Pusey se dirige lentement vers la chaire, les yeux baissés; le visage est pâle, creusé par le chagrin et la mortification; mais les traits, immobiles comme le marbre, témoignent d'une sérénité contrastant avec la curiosité anxieuse des regards qui s'attachent à lui. Le sermon, débité sans aucun signe de nervosité, ne dure pas moins d'une heure et demie; l'auditoire demeure, jusqu'au bout, attentif et recueilli. Pusey n'a cependant aucune action oratoire; les yeux fixés sur son manuscrit, il lit, sans un mouvement, sans une inflexion, sans même une pause, d'une voix monotone, mais pleine, forte, qui a, disait un auditeur, « quelque chose comme les vibrations d'une cloche profonde ». Dans le développement des idées, plus de science que d'originalité; rien surtout pour piquer l'attention, amuser les esprits; mais une grande puissance morale, une sincérité d'accent qui faisait dire à J.-B. Mozley cette phrase expressive, difficile à traduire mot à mot en français : « *Pusey seemed to inhabit his sentences.* » Le prédicateur a pris pour texte la parole du Seigneur aux apôtres : « Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez. » De là, Pusey fait sortir le pouvoir d'absoudre que possèdent l'Eglise et ses ministres. Il a soin d'indiquer qu'il retrouve trace de ce pouvoir dans les formulaires de son Eglise, non seulement dans l'absolution générale donnée à toute la congrégation, durant le service de la communion, mais aussi dans l'absolution individuelle que le *Prayer book* prévoit pouvoir être donnée aux malades, après la confession privée de leurs péchés. C'est cette confession dont il veut rétablir la pratique, et il montre à son Eglise tout ce qu'elle a perdu par sa négligence de la pénitence et de l'absolution, à quel point elle souffre du manque de discipline publique et privée.

Par ces idées, Pusey heurte plus encore les préjugés protestants que quand il prêchait la présence réelle. Depuis longtemps, il ne

[1] *Life of Pusey*, t. III, p. 53 à 56.

restait plus aucune trace de la confession dans la religion anglicane, et, si l'on en parlait, c'était comme d'une pratique odieuse et dépravée du romanisme. Dès le 3 février, le *Times* s'attaque violemment à ce sermon, où il montre la « conclusion naturelle et appropriée » de celui qui avait été condamné trois ans auparavant; il y retrouve la même « tendance vers des doctrines répudiées par l'Église d'Angleterre », les mêmes « subtilités énigmatiques », le même « contentement de soi, habituel aux prêtres », la même « ténacité à combattre pour les droits sacerdotaux ». Les mécontents vont-ils donc solliciter de nouvelles rigueurs du vice-chancelier? Ils le feraient volontiers, mais ils se sentent gênés par ces formulaires de l'Église sous lesquels le prédicateur a eu soin de s'abriter. En effet, si la confession a pratiquement disparu dans l'anglicanisme, on ne peut nier qu'elle n'ait place dans le *Prayer book*. Celui-ci contient un office intitulé : *Ordre pour la visite des malades*, où il est dit que le ministre « doit engager le malade à faire une confession spéciale de ses péchés, s'il sent sa conscience troublée, et l'absoudre, s'il le demande humblement et du fond du cœur ». Suit une formule d'absolution, à peu de chose près semblable à celle de l'Église catholique. Il est vrai que, d'autre part, l'un des Trente-neuf articles nie qu'il y ait un sacrement de pénitence institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ, et déclare que ce qu'on appelle de ce nom est le produit de la corruption qui s'est glissée dans l'Église, après les temps apostoliques. Mais ce n'est pas la seule contradiction qui existe dans les formulaires de cette Église faite de compromis, et il n'en reste pas moins que la confession peut s'autoriser d'un texte formel. Pusey se montre d'ailleurs très résolu, s'il est de nouveau poursuivi, à ne pas se laisser, cette fois, condamner sans être entendu; il saisit d'avance l'opinion, en publiant aussitôt son sermon, avec préface et notes justificatives. Force est donc à ses adversaires de reconnaître qu'ils ne sont pas bien placés pour engager une instance, et que les *relics of Popery* dont le *Prayer book* n'est malheureusement pas débarrassé, couvrent celui qu'ils voudraient frapper; ils s'abstiennent à regret, et le mot d'ordre, chez les chefs de collège, est de dire que le sermon « est très à déplorer, mais non à poursuivre. »

Les amis de Pusey voient là, pour lui, une victoire morale : il a porté à ses adversaires un défi que ceux-ci n'osent pas relever. Ce succès paraît même avoir apporté un peu de diversion à ses chagrins. « Pusey est *in high spirits*, écrit J. B. Mozley, ou plutôt *in good spirits*, et je pense qu'un petit sentiment de satisfaction d'avoir ainsi effectivement réduit au silence ceux qui voulaient

l'empêcher de parler (*at having silenced his silencers*), se mêle quelque peu à ses autres sentiments [1]. »

Pusey ne peut cependant se flatter qu'en imposant son sermon, il ait mis ses adversaires hors de combat. Les hostilités et les méfiances dont il était l'objet depuis la conversion de Newman, persistent, plus vives, plus âpres que jamais. Parmi les chefs de collège, à Oxford, plusieurs ne voudraient pas se compromettre à lui adresser la parole dans la rue. La poste lui apporte, chaque jour, des lettres d'insultes, signées ou anonymes. De ceux qui prétendent défendre contre lui l'anglicanisme, il en est qui s'impatientent de ne pas le voir s'en aller à Rome comme les autres; ils demandent quelle raison le retient et voient là un signe de duplicité. De vieux amis, d'opinions *High church*, comme Hook, Churton, W. Palmer, s'éloignent plus ou moins ouvertement. Ceux qui continuent à le voir, croient devoir, au moins dans certains cercles, s'en excuser. Avec la jeunesse universitaire, ses rapports, qui ont toujours été très réservés, deviennent à peu près impossibles. Un *undergraduate* se ferait mal noter de ses chefs, s'il le fréquentait. Est-il invité, pendant les vacances de Noël 1846, à prêcher dans une église de campagne, des paroissiens menacent de sortir avec éclat du temple au moment où il montera en chaire : on ne peut permettre, dit-on, que ce loup, venu de terre ennemie, dévore à son loisir les moutons [2]. En un endroit où il vient de prêcher, on surprend ce dialogue entre deux paysannes : « Qui donc a prêché? demande l'une; un homme bien gentil, mais mortellement long. — Vous ne savez donc pas, répond l'autre, c'est ce M. *Pewdsey* qui est tant l'ami du Pape. » Ceux mêmes qui lui gardent leur estime, demeurent inquiets de ce qu'il va devenir; ils s'attendent à ce qu'il ne résiste pas aux voix familières et longtemps aimées qui l'appellent maintenant à Rome. « On dirait, écrit l'un d'eux, quelque colonne isolée, la seule de toute une magnifique rangée qui ornait le portique d'une grande académie. Toutes les autres, une à une, par une suite de malheurs, se sont affaissées, ruinées, ou gisent renversées. Il reste encore debout, quoique seul. C'est avec une impression de solitude, solennelle, mais triste, que vous le contemplez, tandis qu'en même temps, il y a, dans son isolement même, une sorte d'insécurité, comme s'il était à craindre que le sort qui a rasé les autres, ne lui fût également réservé, et comme s'il fallait s'attendre chaque jour à apprendre que lui aussi a disparu [3]. »

[1] *Letters of J. B. Mozley*, p. 176.
[2] *Life of Pusey*, t. III, p. 138.
[3] Article publié dans le *Bristol Times* et reproduit dans le *Guardian* du 3 février 1847. (*Life of Pusey*, t. III, p. 138 à 140.)

IV

Pusey était-il donc vraiment aussi isolé? Non; il avait, à côté de lui, des amis, peu nombreux, mais dont quelques-uns étaient de haute valeur. Par-dessus tous, John Keble. Autant que Pusey, Keble, dont on connaît la nature si tendre, avait eu le cœur déchiré par l'exode de Newman; plus que lui, il avait eu la conscience troublée. En vint-il à douter, un moment, de l'anglicanisme et à se demander s'il ne suivrait pas son ami? Quelques-uns l'ont cru[1]. En tous cas, il surmonta promptement ce qu'il ne voulut considérer que comme une tentation. Contre des objections doctrinales auxquelles il ne trouvait peut-être pas toujours réponse, il se rassurait par ce qu'il croyait voir de grâce vivante dans son Eglise et, tout particulièrement, à ce moment même, chez sa femme et son frère, alors gravement malades[2]. Peu de mois après, quand il publia sa *Lyra innocentium*, il en envoya un exemplaire à Newman et y joignit une lettre témoignant qu'il lui gardait son affection, mais aussi qu'il acceptait tristement et résolument la séparation consommée[3]. J. B. Mozley, venu le voir vers cette époque, écrivait au retour de cette visite : « Keble paraissait très ferme sur le devoir de rester dans notre Eglise, et non abattu, bien que très meurtri, par les récents événements[4]. » Plus tard, à Pusey qui l'informait que le bruit courait de sa prochaine sécession, Keble répondait : « Je ne puis croire que ce bruit fasse grand mal; c'est si complètement sans aucun fondement! Néanmoins, j'ai autorisé deux personnes à le contredire aussi publiquement qu'il leur plaira[5]. » Dans la suite, quelque velléité pourra lui traverser

[1] Entre autres Abbott. (*The Anglican career of cardinal Newman*, t. I, p. 134). Cet historien, fort malveillant, il est vrai, pour les tractariens, croit que Keble n'a été empêché de suivre Newman que parce qu'il était marié.

[2] « Chaque jour, écrivait Keble à cette occasion, des choses arrivent, spécialement dans nos deux chambres de malades, qui me rendent de plus en plus impossible de faire ce qu'il (Newman) a fait. » (*The Life of John Keble*, par Lock, p. 145.)

[3] « Vous prendrez avec bonté ce livre, écrivait Keble à Newman, comme le gage d'un amour et d'une gratitude qui, je l'espère, ne sont pas abattus, ainsi que d'un souvenir persistant, bien que la confiance, chose triste à dire, ne puisse plus être ce qu'elle était. C'est un sentiment très amer, mais ce sera un bien, si celui qui l'éprouve en arrive à se rendre bien compte et à sentir que c'est sa propre faute. Puis-je dire que Dieu vous bénisse, très, très cher ami? Demeurant toujours votre affectionné et reconnaissant. » (*Ibid.*, p. 139, 140.)

[4] *Letters of J. B. Mozley*, p. 170.

[5] *Lock*, p. 148.

l'esprit de résigner ses fonctions ecclésiastiques ou même de rompre sa communion avec l'Eglise, mais ce ne sera pas pour se joindre à Rome; il ne songera jamais à rien de plus qu'une situation analogue à celle des *Non jurors* de la fin du dix-septième siècle.

Séparé de Newman, Keble sent le besoin de se rapprocher plus encore de Pusey. Ces deux hommes tâchent de se soutenir et de se consoler l'un l'autre. Pusey ne fait pas une démarche importante, sans prendre l'avis de Keble. Il cherche auprès de lui l'appui et le conseil qu'il déplore de ne pouvoir plus demander, comme autrefois, à celui qu'il appelle toujours *the dear N*[1]. Entre eux, l'accord est complet sur toutes les questions du jour. Keble est un des rares amis qui ont félicité Pusey de sa lettre à l'*English churchman* sur la sécession de Newman; il l'a « remercié du *comfort* qu'elle lui apportait », et a reconnu, avec lui, que la « neutralité envers Rome devait être leur position naturelle[2] ». Comme lui également, il rêve d'une réunion avec l'Eglise romaine, sans en préciser les conditions, et se flatte que le passage de Newman à cette Eglise pourra y aider. Aussi s'attriste-t-il quand il voit les rapports s'aigrir entre les nouveaux convertis et leurs amis demeurés anglicans. Ce lui est un argument contre les conversions isolées. « Tout indique, dit-il, que, quelles qu'elles soient d'autre part, elles ne sont pas le chemin de la paix et de l'unité[3]. » Il cherche donc à en détourner, sans pour cela se laisser aller à aucune attaque contre Rome. C'est le sujet de la préface qu'il met en tête d'un volume de *Sermons academical and occasional*, publié en 1847. S'adressant aux anglicans qui sont attirés vers Rome et qui doutent de leur droit à demeurer dans leur Eglise, il ne prétend pas prouver que cette Eglise possède seule toute la vérité et que Rome est dans l'erreur; il se borne à rappeler que l'Eglise est divisée et que la question des titres des diverses branches est au moins sujette à controverse; il se demande quelle est, dans cette situation, la voie la plus sûre pour les esprits troublés de l'anglicanisme : c'est, répond-il, de rester où Dieu les a placés; ainsi ils pratiqueront plusieurs vertus : soumission à la volonté divine; modestie intellectuelle, en ne prétendant pas trancher, par leur jugement privé, des questions si controversées; générosité, en demeurant dans une religion qui flatte moins l'imagination, un peu comme ceux qui ne rougissent pas d'une humble parenté; respect du passé, en se refusant à décrier les saints de l'Eglise anglicane,

[1] Lettre à Keble du 20 janvier 1846. (*Life of Pusey*, t. III, p. 57.)
[2] Lettre du 21 octobre 1845. (*Life of Pusey*, t. II, p. 463, 464.)
[3] *Lock*, p. 220.

tandis qu'ils demeurent libres de révérer tous les saints de la communion romaine; enfin, charité qui leur fait éviter de peiner beaucoup de gens et d'en jeter d'autres dans le scepticisme. Keble insiste, d'ailleurs, sur ce que l'Eglise d'Angleterre, vraie branche de l'Eglise catholique, est séparée de Rome par des divergences de détail plutôt que de principe, divergences qui iront probablement s'atténuant. Il ne nie pas, sans doute, qu'on ne puisse lui reprocher le manque d'une forte discipline, la tolérance de l'erreur, l'idéal de vie trop bas; mais il en conclut seulement qu'elle est comme en pénitence et sous le coup d'un appel au concile œcuménique. Argumentation assez modeste, on le voit, qui tend à prouver aux anglicans, sinon que tout est au mieux dans leur Eglise, du moins qu'il leur est sage de se contenter de ce qu'ils ont et d'attendre avec confiance. Encore l'auteur semble-t-il admettre que quelques-uns peuvent entendre un appel qui les force à passer outre à toutes les petites raisons qu'il leur donne de rester.

Tout en venant ainsi à l'aide de Pusey, Keble n'aspire pas à lui disputer le rôle de premier *leader* : il reste volontairement dans l'ombre, au second plan. Sa vie retirée, au fond d'un presbytère de campagne, l'éloigne du champ de bataille. Et puis, surtout, la catastrophe qui a frappé son Eglise, n'a pas seulement jeté, dans son âme, une tristesse profonde qui contraste avec la joie confiante qui l'animait naguère; elle a redoublé son humilité naturelle et son esprit de pénitence. Il se reproche les pertes faites par son Eglise, comme s'il y était pour quelque chose et qu'elles fussent le châtiment de ses péchés. Il lui semble, ainsi que l'a écrit Newman, qu'il s'est laissé engager dans de profondes questions religieuses sans une préparation suffisante, qu'il s'est avancé, en compagnie ou à la tête de beaucoup d'autres, sur une route qu'il n'avait pas explorée, et qu'il a été « l'aveugle conduisant les aveugles ».

Tout près de Pusey, était encore Marriott. Nous l'avons vu, collaborateur dévoué de Newman[1], le suivant avec confiance, rassuré sur les épreuves, les contradictions, les hostilités qu'il entrevoyait, par la pensée qu'il pourrait s'appuyer sur lui, et ne se doutant pas que la voie où était engagé ce maître si aimé et si admiré, pût le conduire hors de l'anglicanisme[2]. Absorbé d'ailleurs dans ses travaux théologiques, il savait peu des choses du dehors. La conversion de Newman fut donc, pour lui, un coup inattendu et terrible. Sa foi dans l'Eglise d'Angleterre n'en fut cependant pas ébranlée. Ayant par nature besoin de suivre un chef, il transféra

[1] *La Renaissance catholique en Angleterre*, première partie, p. 158.
[2] Voy. la lettre de Marriott à Moberly, en date du 23 mars 1846. (*Life and letters of dean Church*, p. 61.)

entièrement à Pusey l'allégeance qui l'avait lié jusqu'alors à Newman. « Le cher et bon Marriott, a écrit un de ses amis d'alors, M. Allies, était le plus consciencieux des hommes. Mais son premier principe, son ἀρχή d'existence était que Pusey et l'anglicanisme devaient être dans le vrai... Son grand fait, contre lequel rien ne pouvait prévaloir, était... Pusey ». Il apportait au chef auquel il s'attachait, le concours, très précieux à cette heure, d'un dévouement sans réserve, d'un conseil sûr, d'un travail infatigable. Chez lui, aucun des dons brillants qui permettent d'exercer une grande action publique; ses gaucheries, ses distractions l'eussent même rendu un peu ridicule, si sa vertu n'eût commandé le respect; et pourtant, il se trouvait, par les vides produits, presque investi d'un premier rôle, et parfois on parlait de lui comme s'il occupait, à côté de Pusey et de Keble, la place laissée par Newman dans le triumvirat tractarien : dans plusieurs publications, les initiales des trois personnages étaient réunies sur une sorte de pied d'égalité. Marriott, d'ailleurs, à défaut d'une action bruyante et extérieure, exerçait, par sa science, par sa bonté, par sa candeur même, sur ces jeunes gens qui ne se privaient pas de sourire de ses bizarreries, une influence morale que Newman avait déjà constatée au cours des années précédentes [1].

V

Parmi les hommes fidèles aux idées tractariennes, il en était qui, tout en témoignant d'une respectueuse sympathie pour Pusey, gardaient une certaine réserve, plutôt ses amis ou, si l'on veut, ses alliés, que ses partisans et ses disciples. Tels deux des hommes que Newman avait le plus aimés et avec lesquels il avait eu le plus d'intimité, Rogers et Church. On a vu que, dès 1843, Rogers, inquiet des tendances romanisantes de son maître, s'était éloigné de lui [2]; depuis lors, établi à Londres, occupé de sa carrière juridique et administrative, il n'avait plus été mêlé activement au Mouvement d'Oxford. Church [3], au contraire, était demeuré jusqu'à la fin, en relations affectueuses avec Newman; nul ne paraissait mieux préparé à le suivre, par sa piété, par sa droiture désintéressée dans la recherche de la vérité, par son ouverture d'esprit et de cœur aux croyances catholiques, par le sentiment profond qu'il

[1] « Marriott, disait Newman, a plus d'influence sur les jeunes gens qu'aucune autre personne dans sa situation. » (*Lifes of twelve good men*, par Burgon, t. I, p. 345.)

[2] *La Renaissance catholique en Angleterre*, première partie, p. 262, 263.

[3] Sur les débuts de Church, voy. *ibid.*, p. 158.

avait des mutilations accomplies par la Réforme et de ce qui manquait depuis lors à l'Eglise anglicane. Il ne semble pas cependant avoir été ébranlé. Déjà, en 1843, à sa mère qui s'inquiétait de l'entendre accuser de tendances romaines, il répondait « qu'il ne se croyait pas en danger » et « qu'il n'avait jamais été tenté de changer [1] ». En octobre 1845, à la nouvelle de la conversion de Newman, il écrivait de nouveau à sa mère : « Je vous prie de me pardonner, une fois pour toutes, ma réserve sur ces questions; il m'est si profondément pénible d'en parler avec ceux qui ne savent pas toute l'affaire et qui naturellement, de loin, ne peuvent pas bien s'en rendre compte, qu'il m'a semblé mieux de m'en abstenir avec eux. Je vous dirai seulement que, pour moi personnellement, vous n'avez pas sujet de vous faire de chagrin [2]. » La déception fut grande chez les convertis. *Poor dear Church!* disaient-ils de lui, avec un accent dont ils n'usaient pas pour parler des autres, même de Keble et de Pusey. Lorsque, en février 1846, Newman passa par Oxford, en quittant définitivement Littlemore, Church fut de ceux qui vinrent lui dire adieu à l'Observatoire où il s'était arrêté un moment. « Des deux parts, rapporte la fille de Church, sa digne biographe, il y eut le sentiment d'une séparation qui avait une signification plus qu'ordinaire [3]. » De cette date, les relations furent entièrement rompues; elles ne devaient reprendre que quinze ans plus tard.

Les raisons plus empiriques que théologiques, plus de fait que d'idées, plus de sentiment que de principe, par lesquelles Church se décida en cette circonstance, il les a lui-même exposées après coup, dans sa belle histoire du Mouvement d'Oxford; ce doivent être les mêmes par lesquelles beaucoup de consciences troublées sont alors parvenues à se rassurer. Church ne prétend pas avoir découvert enfin un fondement solide à la *via media* de l'école tractarienne; il se défend, d'autre part, de tout « retour à la vieille méthode démodée, ignorante, grossière, antichrétienne de controverse contre Rome » ; mais, tout en reconnaissant ce que Rome peut avoir d'excellent et sans se faire illusion sur les inconséquences et les contradictions de l'Eglise d'Angleterre, il voit, dans celle-ci, une réalité historique et vivante à laquelle il se sent lié par un sentiment analogue à celui du patriotisme. Son impression est donc que Newman « en use trop sévèrement avec elle ». Il continue en ces termes :

[1] « *I never felt a tentation to move* », écrivait-il. (*Life and letters of dean Church*, p. 45.)

[2] *Ibid.*, p. 59.

[3] *Ibid.*, p. 60.

Après tout, l'Eglise anglaise était aussi digne de vivre et de combattre que toute autre : ce n'était pas seulement en Angleterre que la lumière et l'ombre, dans l'enseignement et dans la vie, étaient largement mêlés, et il convenait de supporter largement ce mélange. Nous avions notre Sparte, noble, quoique rude et incomplète. Agir de notre mieux pour elle valait mieux que l'abandonner à son sort, pour obéir à des apparences et à des raisonnements que la chaleur de la lutte pouvait bien rendre illusoires... Dans ces jours de détresse et de chagrin, furent jetés les fondements d'une école qui avait appris par l'expérience à se défier des admirations et des dénigrements mal fondés,... qui ne craignait pas d'honorer tout ce qui est grand et bienfaisant dans Rome, ni de critiquer librement, avec la franchise anglaise, ce qui se fait chez nous, mais qui ne se laissait pas entraîner, dans un cas, par les bonnes choses, à pardonner et à accepter les mauvaises, et qui ne se laissait pas détourner, dans l'autre cas, du service, de l'amour, du sacrifice de soi, par la présence des choses nombreuses qui étaient à regretter et à combattre [1].

S'il est demeuré fidèle à son Eglise et aux idées tractariennes, Church ne cherche plus cependant à jouer un rôle actif dans le Mouvement. Sous le coup des chagrins qui déchirent son cœur, des suspicions dont il se sent enveloppé, il estime qu'il n'a qu'à se « tenir coi » et à « parler peu » [2]. Il vit à l'écart, enfermé dans ses études; s'il publie quelques articles, c'est sur des sujets de critique historique ou littéraire, sans lien avec les redoutables controverses soulevées par les événements récents. Dans ses lettres privées elles-mêmes, nulle allusion à ces controverses. Son désir est, d'ailleurs, de quitter Oxford, pour se dévouer au ministère paroissial dans quelque campagne; c'est ce qu'il fera quelques années plus tard.

La crise qui détermine un homme comme Church à se retirer au second plan, se trouve au contraire porter au premier, dans le même milieu, un personnage jusqu'alors moins en vue : c'est J.-B. Mozley, *fellow* de Magdalen depuis 1840, disciple de Newman dont son frère a épousé la sœur [3]. Bien qu'il ait trente-deux ans en 1845, il n'a pas encore donné la mesure du talent

[1] *The Oxford Movement*, p. 401 et 402. — Church exprimait la même idée, quand il écrivait ailleurs, après avoir reconnu les lacunes de son Eglise : « La croyance a été obscurcie, mais elle est là. Ici nous sommes; ici, par la grâce de Dieu, nous devons rester et faire notre devoir. *Spartam nactus es, hanc exorna.* »

[2] *Life and Letters of dean Church*, p. 322.

[3] J. B. Mozley occupera plus tard divers bénéfices et finira par être nommé, en 1871, *professor regius* de théologie à Oxford.

qui fera dire de lui, plus tard, à Church, « qu'il était, après Newman, le plus puissant et le plus pénétrant des écrivains d'Oxford ». A la nouvelle de la sécession du maître, il a une attitude qui le distingue aussitôt de la plupart de ses amis : il n'est pas, comme eux, abattu et désorienté; si ému qu'il soit de ce dénouement, il déclare que cela vaut mieux encore que l'angoisse de l'attente, et il juge de la conduite à suivre, avec une liberté d'esprit que beaucoup d'autres, autour de lui, sont loin de posséder au même degré[1]. Faut-il, dans le *Christian remembrancer*, prendre position en face de Newman, devenu catholique, c'est à lui qu'on s'adresse[2]. Il accepte la tâche et l'accomplit d'une main qui ne tremble pas, comme eût fait celle de plus d'un de ses amis. Il explique lui-même, dans une lettre écrite à ce sujet, qu'il a pris son parti du « changement de ton » qui s'impose désormais dans les rapports avec Newman, et qu'il a assumé la tâche de marquer ce que doit être ce ton. « Je sens fortement, ajoute-t-il, que, demeurant dans l'Eglise, comme je le fais, j'y demeure pour la soutenir et non pour la lâcher ou se tenir mollement à côté d'elle[3]. » Etait-ce une critique des explications par lesquelles Pusey avait cherché à concilier l'estime qu'il ne pouvait s'empêcher de conserver pour Newman, avec la fidélité qu'il prétendait garder à son Eglise? Mozley, au contraire, marque nettement la rupture avec celui qui s'en est allé :

Prendre congé de M. Newman, est une lourde tâche. Sa démarche n'était pas imprévue. Et cependant, quand elle est survenue, ceux qui le connaissaient ont ressenti ces événements comme si un changement s'opérait réellement en eux, comme s'ils entraient sur une nouvelle scène de leur propre vie. Puisse ce véritable changement tourner à leur profit et les instruire par sa rigueur même! Cela se peut, s'ils le veulent. Que personne ne se plaigne! Un temps doit venir, plus tôt ou plus tard, dans la vie de tout homme, où il doit se séparer des avantages, des attaches, des supports, des consolations qu'il a eus jusque-là, et où il doit regarder en face un nouvel état de choses.., Une vie plus réelle et plus grave commence, un désintéressement plus ferme, plus sévère, capable de faire sa route à lui seul. Qu'ils voient, dans ce changement, un appel à un zèle plus grand, à une simplicité plus sincère, à une virilité plus forte! Ce qui était faiblesse auparavant, sera maintenant péché[4].

[1] *Letters of J. B. Mozley*, p. 170.
[2] *Christian remembrancer* de janvier 1846. Cette revue trimestrielle était l'organe de l'école tractarienne, depuis la suppression du *British critic*.
[3] *Letters of J. B. Mozley*, p. 173.
[4] *Christian remembrancer* de janvier 1846. — Un an plus tard, quand il

C'est aussi en grande partie à Mozley qu'est due, à cette époque, la fondation d'un journal destiné à tenir une place considérable dans la presse religieuse d'Angleterre, le *Guardian*. Déjà, au cours de 1844 et de 1845, il avait été question, chez les tractariens, de doubler d'un journal hebdomadaire la revue trimestrielle qui était leur seul organe. Cette création parut encore plus nécessaire et plus urgente, après la sécession du chef de l'école. On se concerta entre quelques amis, tous anciens disciples de Newman et gradés d'Oxford : c'étaient, avec J.-B. Mozley, deux légistes, Frederick Rogers et Thomas Haddan, un autre laïque destiné à être chef d'une importante librairie, Montague Bernard; enfin, deux clergymen, Church que nous connaissons, et Arthur Haddan, *tutor* à Trinity, autrefois *curate* de Newman. Leur préoccupation principale était de réagir contre le désarroi trop visible de leur école, ou tout au moins de le masquer [1]. Ils entendaient que le nouveau journal soutiendrait les idées tractariennes, mais avec une nuance d'indépendance et sans s'inféoder à aucun chef de parti. Pusey et Keble restaient en dehors. Les préliminaires ne furent pas longs. Sans s'arrêter à leur peu de ressources et à leur inexpérience, les promoteurs lancèrent le premier numéro, le 21 janvier 1846. Les débuts furent modestes et difficiles. Au bout de six mois, devant le peu d'accueil du public, il fut question de tout abandonner; on poursuivit cependant, et le succès finit par venir [2]. Il fut dû, pour une bonne part, à Mozley qui était généralement chargé des questions se rattachant aux controverses du jour; il fut dû aussi à Church dont les articles littéraires étaient très goûtés. Le journal traitait d'ailleurs tous les sujets avec une gravité, une élévation de vues, un esprit de justice et de modération qui ne contribuèrent pas peu à son autorité.

Bien que tous les fondateurs du *Guardian* fussent des *Oxford men*, ce journal avait son siège, non à Oxford, mais à Londres; plusieurs de ses collaborateurs résidaient dans cette dernière ville et tous avaient en vue, non le public spécial d'une université, mais des lecteurs dispersés dans le pays entier. C'est un signe, entre beaucoup d'autres, du changement qui commence à s'accomplir dans le

s'agit de réfuter, dans la même revue, l'*Essai sur le développement de la doctrine chrétienne*, ce livre de Newman, devant lequel tant d'autres s'arrêtent un peu décontenancés, c'est encore à Mozley qu'on s'adresse. (Numéro de janvier 1847.)

[1] « C'était quelque chose, a dit à ce propos Rogers, d'agiter un drapeau et de paraître non découragé ». (Note autobiographique citée dans *Life and Letters of dean Church*, p. 62.)

[2] *Letters of J. B. Mozley*, p. 178.

Mouvement. Ce Mouvement avait été, jusqu'alors, concentré dans Oxford; c'était en cherchant à s'emparer de la citadelle universitaire occupée par une élite de *scholars*, qu'on avait prétendu agir sur le reste de la nation; Newman ne professait-il pas que « les universités étaient les centres naturels des mouvements intellectuels? » Mais voici que les crises récentes et la catastrophe qui en a été le terme, ont eu pour résultat d'enlever Oxford au parti qui avait cru, un moment, s'en être rendu maître. Le Mouvement n'est pas pour cela arrêté, comme on aurait pu le craindre; seulement il se déplace. Au lieu de continuer à se concentrer, il se disperse. C'est à Londres, c'est par toute l'Angleterre, dans des presbytères éloignés les uns des autres, qu'il tend à avoir ses centres de rayonnement. Des noms nouveaux vont être mis en lumière, presque tous du clergé paroissial. Parmi les anciens champions eux-mêmes, plusieurs, par dégoût des déboires qu'ils ont subis à l'université, l'ont quittée, ou se disposent à la quitter, pour occuper, au dehors, quelque poste ecclésiastique. Quant à Keble, depuis longtemps, il ne communiquait qu'à distance avec l'université dont il avait été autrefois l'honneur; les derniers événements l'ont décidé à s'en détacher plus encore. N'objectez pas que le principal *leader*, Pusey, demeure professeur à Oxford et occupe toujours, dans le vieux cloître de Christ-Church, l'appartement où s'écoulera toute sa vie; en fait, son action s'exerce, non pas tant, dans l'intérieur de l'université, sur les jeunes étudiants qu'il ne fréquente guère, que sur le monde ecclésiastique du dehors où se répand, avec ses écrits, le renom de sa science et de sa vertu. En sortant ainsi d'Oxford, le Mouvement ne subit pas seulement un déplacement géographique, il s'apprête à changer de caractère; il va devenir peu à peu moins académique et plus paroissial, moins savant et plus pratique, soucieux surtout de transformer le culte et la piété : évolution curieuse dont il conviendra de suivre les phases diverses, jusqu'à son terme dernier, le ritualisme.

VI

Du caractère nouveau que tend à prendre le Mouvement, il est alors un signe : c'est l'action exercée par un personnage que je n'ai eu jusqu'ici l'occasion de nommer qu'en passant, mais qui va désormais tenir une grande place dans cette histoire : gradé d'Oxford, sans doute, mais ayant quitté l'université de bonne heure pour s'élever rapidement dans la hiérarchie ecclésiastique, plus homme d'action et de gouvernement qu'homme de pensée et

d'étude, plus pasteur que docteur, plus politique qu'intellectuel, plus curieux d'agir sur les hommes vivants que de disserter sur les idées abstraites, il s'appelait Henry-Edward Manning.

Né en 1807, six ans après Newman, Manning était, comme lui, fils d'un banquier de la Cité. En 1827, au sortir de l'école d'Harrow, il entra au Balliol College d'Oxford. Il y arrivait résolu à percer; sa devise était : *Aut Cæsar, aut nihil.* La carrière ecclésiastique vers laquelle, par convenance purement mondaine, ses parents l'eussent volontiers dirigé, n'éveillait en lui que des répugnances; bien qu'ayant conservé de son éducation de famille une certaine régularité religieuse, il ne s'inquiétait pas des questions théologiques, alors agitées dans certains cénacles. L'objet unique de son ambition était la vie politique, où il rêvait d'un premier rôle de *debater* et d'homme d'Etat; en attendant et pour s'y préparer, il se mêlait avec ardeur aux débats de l'*Union*, sorte de parlote où les étudiants jouaient au Parlement. Les succès qu'il y put avoir ne suffirent pas à fixer sur lui les yeux de ses camarades : il n'était pas de ceux auxquels la voix publique pronostiquait un brillant avenir; on fut plutôt surpris, quand on le vit terminer brillamment ses études universitaires, en 1830, en enlevant un diplôme de « première classe ».

Vers cette même époque, les idées intimes de Manning commencèrent à se modifier : sous le coup de certains déboires et aussi sous l'influence d'une amie, fervente *evangelical*, miss Bevan, il sentit, en lui, un premier éveil de vie religieuse, étudia les théologiens et prit des habitudes plus pieuses. Peu après, au commencement de 1831, la fortune déjà ébranlée de son père s'écroula. Force lui fut, dès lors, à son grand désappointement, de renoncer à la vie politique. Il ne se résigna pas, pour cela, tout de suite, à se tourner du côté de l'état ecclésiastique; il préféra accepter une modeste place de surnuméraire au ministère des colonies; mais il en fut bientôt las. Un mariage manqué ajouta à son découragement. Lui-même dépeignant alors, dans une lettre à son beau-frère, son état d'âme « maladif, sauvage, aigri, enragé, indolent, mal à l'aise », son besoin « d'être partout autre part que là où il était, de faire, d'entendre toute autre chose que ce qu'il faisait ou entendait, en un mot, d'être tout autre chose que ce qu'il était[1] ». L'épreuve du moins lui fut salutaire; il finit par y discerner une voix d'En-Haut. La semence jetée par miss Bevan avait germé : ne lui avait-elle pas répété maintes fois qu' « à défaut des espérances

[1] Lettre du 13 juin 1831. (*Life of cardinal Manning,* par Purcell, t. I, p. 82.)

terrestres qui lui échappaient, il en était de célestes qui lui restaient? »

Ces pensées nouvelles le ramenèrent enfin vers cet état ecclésiastique qu'il avait jusqu'alors si vivement repoussé, et, après une courte préparation, il reçut les ordres, le 23 décembre 1832. Son cas n'était pas, quoi qu'on en ait dit, celui d'une ambition humaine qui, faute d'autre issue, se reportait vers l'Eglise. Il a dit lui-même, dans des notes intimes dont on n'a pas le droit de contester la sincérité, qu'il n'avait pas alors « la moindre étincelle d'ambition ecclésiastique », qu'au contraire, il ressentait toujours aussi vive sa « répulsion » pour le « clergyman mondain, pédant, sans vie spirituelle, vivant à l'aise » et que « la seule vue d'un dignitaire, avec son petit tablier et ses guêtres [1], le dégoûtait et le mettait hors de lui ». « Ma seule pensée, ajoutait-il, fut d'obéir à la volonté de Dieu, de sauver mon âme et les âmes des autres... Personne n'a jamais recherché l'ordination avec moins d'attrait pour tout ce qui n'était pas Dieu, sa parole, autant que je la connaissais, et les âmes. » Et il terminait par cette parole : « Ce fut un appel de Dieu tout aussi clairement que pas un de ceux qu'il m'adressa depuis lors, un appel *ad veritatem et ad seipsum* [2]. »

A peine ordonné, Manning fut nommé, en janvier 1833, *curate* de la paroisse de Lavington, dont le recteur et en même temps le châtelain était John Sargent, l'un des membres les plus considérés du clergé *evangelical*. Dès le mois de mai suivant, M. Sargent succombait à une maladie imprévue, et le jeune *curate*, qui avait tout de suite été très bien vu chez le recteur, fut appelé à lui succéder. Du même coup, il obtenait la main d'une de ses filles; les demoiselles Sargent étaient des partis recherchés : l'aînée avait épousé Samuel Wilberforce, le futur évêque d'Oxford; une

[1] Costume des évêques anglicans.

[2] *Life of Manning*, par Purcell, t. I, p. 69, 93, 96, 97. — Purcell est de ceux qui insinuent que Manning s'est décidé par ambition; mais il est sujet à caution. Son livre, mal composé, est plein de faits et de documents curieux dont on a intérêt à se servir, à la condition toutefois de reviser les conclusions qu'il en tire. Je ne lui reproche certes pas d'avoir voulu tout dire, le fort et le faible, au lieu de faire un panégyrique de convention; mais je lui reproche d'avoir inconsciemment jugé les actes de Manning à sa propre mesure, c'est-à-dire à une mesure étroite et mesquine; or, cette méthode s'applique mal à un homme qui avait ses défauts et ses passions, mais qui n'avait rien de petit. — J'ai plaisir à signaler, à ce propos, et à recommander aux lecteurs français la *Vie du cardinal Manning*, par M. l'abbé Hemmer. L'auteur s'est principalement servi de l'ouvrage de Purcell, mais en l'allégeant et en le corrigeant. — Puisque j'en suis à parler des publications françaises, je noterai aussi avec éloge la traduction par M. l'abbé Cardon, de l'importante *Vie du cardinal Wiseman*, par Wilfrid Ward.

autre était fiancée à Henry Wilberforce; une quatrième devait épouser Georges Ryder : ces deux dernières destinées à se faire catholiques avec leurs maris. Manning était, à cette époque, sans opinion bien formée sur les problèmes théologiques du moment. Des idées qui allaient se manifester dans le Mouvement tractarien, il n'avait pas le moindre soupçon. Ses tendances, sous l'influence de miss Bevan et de la famille Sargent, paraissaient être *evangelical*, et, dans quelques incidents d'ordre général, il prit alors position comme membre de ce parti. Il était d'ailleurs plus occupé de pratique que de doctrine, plus soucieux de développer la moralité et la piété de ses paroissiens, de consoler leurs douleurs, de soulager leurs misères, que de se mêler aux controverses. Jeune, d'allure très distinguée, en possession d'un beau bénéfice, marié à une femme qu'il aimait et qui charmait son intérieur, en mesure de se payer certains luxes que l'usage permettait aux clergymen, amateur de beaux chevaux, sachant les choisir et les conduire, il se trouvait, tout en remplissant avec zèle ses devoirs de pasteur, mener une vie douce, confortable; il se sentait heureux. Peut-être, comme tant d'autres dans le clergé anglican, se fût-il engourdi et amolli dans ce bonheur. Dieu, qui avait ses vues, l'en tira par un coup qui l'atteignit au plus intime de son cœur. Le 24 juillet 1837, après quatre ans d'une union sans nuage, sa femme lui fut enlevée par une maladie de consomption. Avec une sorte de fierté farouche, il s'attacha à ne laisser voir à personne la profondeur de sa blessure : ce fut une agonie muette dont les douleurs devaient, pendant longtemps, se réveiller à chaque retour du funèbre anniversaire. A son chagrin, il ne chercha du reste d'autre diversion que de se donner plus complètement et plus généreusement à ses devoirs de pasteur.

Vers cette même époque, un nouveau changement s'accomplissait dans l'attitude de Manning. Le 13 juin 1838, à l'occasion d'une première visite de son nouvel évêque, il prononça, dans la cathédrale de Chichester, un sermon sur la « Règle de la foi », bientôt après publié avec notes, où il professait, sur des points capitaux, la doctrine tractarienne. L'effet en fut encore augmenté par les plaintes amères des *evangelicals* qui, dans leurs journaux et leurs *meetings*, dénoncèrent la défection du recteur de Lavington. Un évêque, celui de Chester, lança contre lui une diatribe. L'évolution n'était pas aussi brusque qu'elle pouvait le paraître au public. Dès 1836, par l'entremise de Wood, ancien *evangelical* rallié à Newman, Manning avait eu connaissance des premiers *tracts* et s'était trouvé en rapports avec leur auteur : ainsi lui avait été révélée l'importance de certaines questions

qu'il n'avait pas jusqu'alors songé à se poser. Ses propres réflexions l'avaient, du reste, conduit à douter de la doctrine qui croyait pouvoir fonder toute la foi sur la seule Bible; il avait senti le besoin d'une tradition pour interpréter cette Bible. Une fois entré dans cette voie, il se laissa peu à peu gagner à l'ensemble des idées tractariennes; il entretenait, avec Newman, une correspondance de jour en jour plus amicale et lui offrait de collaborer à plusieurs des publications de l'école. Sur certains points toutefois, il résistait à suivre ses nouveaux amis; il gardait le culte des réformateurs du seizième siècle et l'aversion pour l'Eglise romaine. Etant allé passer une partie de l'hiver 1838-1839 à Rome, avec M. Gladstone, il y suivit avec curiosité les offices catholiques, rendit visite au docteur Wiseman, mais revint de là tout aussi ancré dans sa foi anglicane et dans ses préventions antipapistes. Il insistait, en toute occasion, auprès de Newman et de Pusey, pour qu'ils marquassent davantage leur opposition au romanisme[1]. Ses opinions étaient alors à peu près celles de M. Gladstone, avec lequel il nouait une amitié étroite; comme lui, il se rapprochait des tractariens, en ayant soin de ne pas se confondre avec eux. « Je vous considère comme un témoin du dehors[2] », lui disait Newman.

A la différence des promoteurs du Mouvement, Manning n'habitait pas Oxford; il n'y venait presque jamais et ne connaissait pas la plupart des jeunes gens groupés autour de Newman. Il était donc sans action sur le monde universitaire. Par contre, il commençait à grandement compter dans le clergé paroissial. On appréciait son zèle pastoral, son habileté administrative, son tact prudent et courtois dans le maniement des hommes. En même temps que son renom s'étendait chez ses confrères, son crédit grandissait auprès de son évêque. Un moment, on put croire, de ce côté, sa situation compromise : cet évêque étant mort en 1840, son successeur, venu d'Oxford, se trouva être un *low churchman* très hostile aux tractariens et, par situation, au courant des rapports qu'ils avaient eus avec Manning. Celui-ci n'allait-il pas être traité en suspect? Mais il avait si bien conquis l'estime et la confiance de tous les personnages importants du

[1] « J'ai promis à quelques étrangers en Italie, écrivait Manning à Newman, le 23 octobre 1839, de vous dire que vous n'en aviez pas fait assez pour la polémique contre le romanisme. Je leur ai bien dit que vous aviez fait beaucoup et leur ai expliqué ce que c'était; mais ils répondent que les romanistes se servent tellement de vous pour tromper les gens, que vous devez faire plus. C'est aussi mon avis. » (*Life of Manning*, t. I, p. 232.)

[2] *Life of Manning*, t. II, p. 688.

diocèse, y compris l'archidiacre Hare, *evangelical* prononcé, que le nouvel évêque laissa de côté ses préventions et, cédant au vœu de son clergé, nomma, en décembre 1848, le recteur de Lavington archidiacre de Chichester, position considérable qui faisait de lui, à trente-trois ans, l'un des deux lieutenants de l'évêque. Sa sphère d'action était ainsi élargie; sans quitter sa cure, il devait mettre la main à l'administration du diocèse, et était autorisé à intervenir dans toutes les questions générales intéressant l'Eglise, à se mêler à cette haute politique ecclésiastique pour laquelle il se sentait admirablement doué.

Si habile toutefois que fût le nouvel archidiacre, il ne pouvait pas ne pas se sentir un peu gêné entre ses amis d'Oxford et son évêque. Aussi bien les questions devenaient-elles plus brûlantes, par la publication, en janvier 1841, du fameux *tract* 90. Manning n'approuvait pas ce *tract;* encore moins approuvait-il les conséquences qu'en prétendaient tirer Ward et ses amis. Il croyait devoir à l'Eglise dont il était devenu le dignitaire, de ne pas se laisser compromettre avec de telles tendances. Dans les *charges*, sorte de mandements oraux, que ses fonctions l'appelaient à prononcer chaque année, il mettait une insistance significative à glorifier la Réforme, « ouvrage de la main purifiante de Dieu », et à réprouver l'Eglise romaine. Cela ne l'empêchait pas, il est vrai, de continuer à affirmer avec éclat certaines des doctrines de l'anglo-catholicisme : tel, en 1842, un discours sur *l'Unité de l'Eglise*, fort admiré de Gladstone, où il revendiquait, pour l'Eglise anglicane, la succession apostolique et le pouvoir sacramentel; telle aussi son opposition très décidée à l'institution, faite de compte à demi avec la Prusse, de l'évêché protestant de Jérusalem[1]. Il n'en fallait pas tant pour que les feuilles du parti *evangelical* se refusassent à le distinguer des hommes du Mouvement : le *Record* l'épiait et ne manquait pas une occasion de le dénoncer comme infecté de *Puseyism*. Etait-ce pour se justifier d'une accusation nuisible à son autorité, ou bien était-ce, en dehors de toute préoccupation personnelle, pour dégager les idées *High church* de compromissions dangereuses, qu'il se décida, dans l'automne de 1843, à une manifestation retentissante dont j'ai déjà eu occasion de parler[2]? Il accepta de prononcer, à Oxford, dans la chaire même que Newman venait de quitter pour se retirer à Littlemore, le sermon du Cinq novembre, anniversaire, cher au fanatisme protestant, de la découverte de la Conspiration

[1] Voy. sur cette création de l'évêché de Jérusalem, *la Renaissance catholique en Angleterre au dix-neuvième siècle,* première partie, p. 223.

[2] *Ibid.*, p. 297, 298.

des poudres, et il saisit cette occasion de pousser une attaque virulente contre l'Eglise romaine. Newman et ses amis en furent peinés et ne le cachèrent pas. Toutefois, le refroidissement qui en était d'abord résulté entre eux ne dura pas ; le réfugié de Littlemore était trop troublé lui-même pour tenir longtemps rigueur à autrui ; les rapports ne tardèrent pas à se renouer, moins fréquents, mais aussi affectueux que par le passé.

Dans les deux années qui suivirent, Manning assista au développement de la crise, assez près des tractariens pour être témoin et même parfois confident de l'ébranlement de leur foi anglicane, assez séparé d'eux pour n'être nullement atteint lui-même par cet ébranlement, très triste, pour son Eglise, des déchirements qu'il pressentait, mais ne lui en demeurant que plus fidèle. En février 1845, lors des poursuites contre Ward dont il déplorait le livre, il vota contre la condamnation ; après que celle-ci fut prononcée, il se tourna vers Gladstone et lui dit assez haut, pour être entendu des voisins : « C'est le commencement des douleurs[1]. » Quand, vers la même époque, il fut question de prendre des mesures contre Newman, il lui écrivit une lettre de sympathie dont l'ermite de Littlemore se montra touché[2]. En même temps, il s'appliquait à raffermir les âmes inquiètes, proclamait, à l'encontre de ceux qui en doutaient, les « droits historiques » de l'Eglise anglicane. Son mandement de juillet 1845 était un panégyrique de cette Eglise et un exposé des misères de l'Eglise romaine. A Pusey qui lui reprochait, à ce propos, sa dureté envers Rome, il ripostait par le reproche contraire[3].

Quand, en octobre 1845, Newman se décida à abjurer, il en fit part à Manning. Celui-ci lui répondit affectueusement, mais sans cacher qu'à ses yeux cette défection était un péché et, comme il disait ailleurs, une « chute »[4]. Il affirmait à un intime « que rien au monde ne pouvait ébranler sa foi à la présence du Christ dans l'Eglise anglicane et dans ses sacrements ». Et il ajoutait : « Je me sens incapable d'en douter. Depuis trois cents ans, les saints mûrissent pour le ciel, autour de nos autels. Je ne puis pas ne pas me sentir en sûreté[5]. » Non, certes, qu'il ne mesurât pas la gravité du coup porté à cette Eglise ; bientôt même, devant les sécessions qui se multipliaient, il se prit à trembler :

[1] *Life of Manning*, t. I, p. 299.
[2] *Ibid.*, t. I, p. 305.
[3] *Ibid.*, t. I, p. 308.
[4] « Mon cher Newman, écrivait Manning, si je connaissais des mots capables de vous exprimer toute l'affection de mon cœur, sans ternir ma conscience, je voudrais en faire usage. » (*Ibid.*, t. I, p. 309.)
[5] *Ibid.*, t. I, p. 504.

« J'ai la crainte, qui est presque une certitude, se laissait-il aller à dire un jour à Gladstone, que l'Eglise d'Angleterre ne se brise en morceaux[1]. » Mais ce lui était seulement un motif plus impérieux de rendre témoignage à cette Eglise, d'employer son influence à retenir ses fidèles ébranlés. A peine le livre de Newman sur le *Développement de la doctrine chrétienne* paraissait-il, qu'il entreprenait d'en faire une réfutation, impatiemment attendue par beaucoup d'anglicans ; bientôt, il est vrai, il renonçait à poursuivre cette tâche qu'il sentait, à l'œuvre, être au-dessus de ses forces[2]. Ce n'était pas, d'ailleurs, par la controverse théorique qu'il croyait possible de raffermir les consciences. Il aimait mieux réveiller en elles ce qui pouvait y vibrer d'amour filial pour leur communion ; il leur affirmait sa propre foi ; il leur présentait cette communion « en possession d'une pureté de doctrine et de pratique qui faisait défaut à ces Eglises occidentales où des esprits impatients étaient allés chercher ce qu'ils n'y pouvaient pas trouver [3] ». Il ne cachait pas cependant que son Eglise avait une imperfection : c'était la dépendance où l'avaient réduite les usurpations du pouvoir civil. Aussi appelait-il ses coreligionnaires à poursuivre son émancipation ; une telle campagne lui paraissait non seulement une œuvre excellente en soi, mais aussi une utile diversion aux doutes nés des controverses. Tout cela était dit avec tant de zèle, d'énergie, d'assurance, d'autorité, que beaucoup de cœurs troublés reprenaient confiance. Chaque jour grossissait le nombre de ceux qui cherchaient auprès de Manning abri et soutien. C'était à lui que Keble venait demander conseil sur les moyens de prévenir une sécession menaçante[4]. Nul, à cette époque, n'a davantage contribué à retenir ceux que l'exemple de Newman entraînait à Rome. Sans doute il n'y réussit pas toujours ; jusque dans son intimité et dans sa famille, des conversions se produisaient ; il en ressentait une douleur profonde ; c'était, à ses yeux, une séparation plus cruelle que la mort, et il se demandait avec angoisse, sans parvenir à le deviner, quel était, dans de tels événements, le dessein de Dieu.

Le vide produit par le départ de Newman avait conduit Manning à se rapprocher de Pusey. Celui-ci le consultait volontiers sur toutes ses démarches. Manning ne se refusait pas à cette intimité, mais, moins encore que dans le passé, il entendait se laisser

[1] *Life of Monning*, t. I, p. 317.

[2] « Manning, a dit plus tard, à ce propos, M. Gladstone, n'était pas de force à lutter avec Newman ; il était un homme d'Etat ecclésiastique, très ascétique, non théologien ni profondément instruit. » (*Ibid.*, t. I, p. 318.)

[3] *Ibid.*, t. I, p. 321.

[4] *Ibid.*, t. I, p. 450.

confondre avec les hommes du Mouvement. Bien au contraire, il accentuait sa séparation. « La conversion de Newman me rejeta en arrière », a-t-il dit plus tard, en évoquant ses souvenirs[1]. Sur le moment même, en novembre 1845, il notait, dans son journal intime, que tout concert avec les hommes d'Oxford·était pour lui fini. « Désormais, ajoutait-il, je m'efforcerai, avec l'aide de Dieu, d'agir par moi-même, comme je l'ai fait jusqu'ici, sans aucune alliance. Mon devoir est de vivre et de mourir, en travaillant à édifier l'Eglise dans ma propre sphère[2]. » Pusey, d'ailleurs, ne lui paraissait pas toujours dans la juste note. Il lui reprochait de trop ménager Rome et de trop heurter la bigoterie protestante, notamment en choisissant la confession pour sujet de son sermon devant l'Université[3]. Il refusait aux publications de ce même Pusey sur les Ecritures, une collaboration qui lui eût paru compromettante[4]. Sans répudier les doctrines catholiques que l'école tractarienne avait voulu faire revivre dans l'anglicanisme, il jugeait inopportun d'irriter les préventions du vulgaire et d'inquiéter les autorités, en affirmant ces doctrines d'une façon trop provocante. Il eût voulu, avant tout, rétablir l'union et le calme dans l'Eglise, faire œuvre de modération et de pacification.

Grâce à ce zèle et à cette habileté conciliante, le renom de Manning grandissait dans l'Eglise anglicane. Le clergé avait les yeux fixés sur lui et ne doutait pas qu'il ne fût appelé aux plus hautes situations. Phillpotts, évêque d'Exeter, disait, en 1846, que « les trois hommes dont le pays avait le plus à attendre, étaient Manning dans l'Eglise, Gladstone dans l'Etat et Hope dans la Loi », et il ajoutait : « Aucune puissance sur terre ne peut empêcher Manning de devenir évêque[5]. » C'était le sentiment universel. En dépit de son âge, le jeune archidiacre avait déjà, à cette époque, dans l'aspect, dans la tenue, je ne sais quoi qui en imposait. Longtemps après, un converti, le P. Lockhart, gardait encore très présente l'impression que lui avait faite la vue de Manning, « assis, en surplis blanc, à sa stalle d'archidiacre, avec sa grande tête déjà chauve, son visage plein de dignité »; ce lui avait été comme « une révélation du surnaturel dans l'homme », et il avait été conduit à rapprocher cette figure de celles des anciens évêques des temps catholiques qui ornaient les vitraux de la cathédrale[6].

[1] *Life of Manning*, t. I, p. 324.
[2] *Ibid.*
[3] *Life of Pusey*, t. III, p. 51 à 53.
[4] *Life of Manning*, t. I, p.325.
[5] *Memoirs of Hope Scott*, t. II, p. 74.
[6] *Dublin review*, avril 1892, p. 372.

La réputation de Manning ne demeurait pas confinée aux sphères ecclésiastiques : ses fonctions le mettaient en rapport avec le monde séculier, particulièrement avec les hommes d'Etat qui ne tardèrent pas à reconnaître qu'il était un maître en leur partie. Il faisait de longs séjours à Londres, pendant l'hiver, devenait l'habitué d'un des clubs les mieux composés, le *Sterling-club*, fréquentait la haute société, se faisait présenter à la cour. Dans ce nouveau rôle, l'austère *clergyman* apparaissait un *gentleman* d'une bonne grâce charmante, sachant plaire aux gens de toute opinion, convive très recherché pour sa conversation brillante et enjouée, pour son art à conter mille anecdotes humoristiques. Il ne se mêlait à cette vie mondaine que parce qu'il y voyait le moyen de servir les desseins qu'il avait formés pour son Eglise. Mais ne risquait-il pas de se laisser ainsi gagner à des vues plus frivoles et moins désintéressées? Il se rendait compte du danger et n'avait pas conscience d'y avoir toujours échappé. En tête de son journal, de 1844 à 1847, on lit ces mots : « Décadence, trois années et demie de sécularité, vanité, colère. » En effet, dans les notes quotidiennes de ces années, se retrouve souvent l'aveu du plaisir qu'il prenait à la fréquentation du grand monde, et des rêves d'élévation par lesquels il laissait envahir son imagination[1]. Toutefois n'exagérons pas la conclusion à tirer des reproches que s'adressait une conscience sévère à s'examiner. Si la tentation s'était présentée, Manning n'avait pas été sans la combattre; on le vit dans une circonstance significative. A la fin de 1845, son beau-frère, Samuel Wilberforce, ayant été nommé évêque d'Oxford, la charge qu'il occupait de sous-aumônier de la reine, était vacante; elle fut offerte à Manning : c'était lui ouvrir toute grande la porte des honneurs et de l'épiscopat. A la surprise générale, il refusa. Son motif qu'il ne révéla pas au public, il le laissa voir dans son journal et dans ses lettres à son plus intime confident, Robert Wilberforce : c'était « la crainte de la sécularité », la volonté de se mortifier, de s'humilier. « Je me dois à moi-même, disait-il, je dois à mon divin Maître au moins un acte de renoncement, et jamais je ne me suis renoncé moi-même... J'ai souvent prié contre l'orgueil, la vanité, l'envie, la jalousie, la rivalité, l'ambition, mais je n'ai jamais rien fait pour atteindre l'humilité... Je crains de m'aventurer hors de l'Eglise pour aller à la cour; j'en ai été éloigné jusqu'à présent et j'ai vu plus fort que moi y souffrir de grands dommages[2]. » Qui se tenait à lui-même un tel langage, n'était pas sur le point de devenir un ambitieux vulgaire.

[1] *Life of Manning*, t. I, p. 240, 241, 277, 505, 630, 631.
[2] *Ibid.*, t. I, p. 277 à 283.

VII

Les hommes qui continuaient la tentative abandonnée par Newman, de catholiciser l'anglicanisme en le maintenant séparé de Rome, ne pouvaient toujours se faire illusion sur ce que le fondement doctrinal de cette *via media* avait de fragile et d'illogique. Aussi les avons-nous vus presque tous, quand ils étaient serrés de trop près sur ce terrain, se dérober à la controverse théorique et tâcher de montrer, en fait, la grâce de Dieu présente et vivante dans leur Eglise. Il leur paraissait qu'après tout le meilleur moyen de retenir les âmes tentées de quitter cette Eglise, était de leur affirmer qu'elles y trouveraient l'aide et la consolation spirituelles qu'elles voulaient chercher ailleurs. Seulement une affirmation ne suffisait pas; il fallait que la réalité y fût conforme. De là, l'effort où s'appliquent alors tout particulièrement Pusey et Manning, pour sortir la religion anglicane de sa léthargie et de sa sécheresse, pour y ranimer la piété privée et le culte public, pour y susciter une vie religieuse qui ne paraisse pas trop inférieure à celle de l'Eglise rivale. En cela, d'ailleurs, ils ne font que poursuivre une transformation commencée, dès la première heure, par les initiateurs du Mouvement. Seulement, ils ont beau être, au lendemain de tant de conversions, plus que jamais désireux de ne pas se confondre avec l'Église romaine, c'est toujours elle que, dans cette transformation, ils sont amenés à copier : ils ne savent que se remettre à son école, lui emprunter ses pratiques et ses dévotions, effacer tout ce par quoi le protestantisme avait prétendu s'en distinguer. Déjà, dans les années précédentes, nous les avions vus s'appliquer à refaire, de l'Eucharistie, jusque-là si scandaleusement négligée, la partie principale du culte, à en rendre la « célébration » plus régulière, plus fréquente et plus honorée. Maintenant, ils font un pas de plus; ils prétendent rétablir deux institutions dont la répudiation avait semblé être l'essence même de la Réforme : l'état monastique et la confession.

Depuis quelque temps déjà, Pusey, d'accord avec les premiers chefs du Mouvement, rêvait de couvents anglicans. « Newman et moi, écrivait-il, le 18 décembre 1839, en sommes venus, chacun de notre côté, à juger nécessaire d'avoir quelques *Sœurs de charité*[1] dans l'Eglise anglo-catholique[2]. » Il se rendait compte que cette Eglise serait incomplète, tant qu'elle n'ouvrirait aucune issue

[1] Les mots sont en français dans le texte de Pusey.
[2] *Life of Pusey*, t. III, p. 5.

aux âmes qui se sentaient appelées à pratiquer les conseils de perfection de l'Evangile. De ces âmes, plus d'une l'avait pris pour confident et conseiller; n'en avait-il même pas une tout près de lui, et sa fille Lucy ne s'était-elle pas vouée en pensée à cette vie de religieuse[1]? Seulement, comment opérer une telle réforme? Il ne se dissimulait pas à quelle montagne de préjugés il se heurterait dans ce monde protestant où le célibat religieux était, en lui seul, quelque chose de suspect et d'odieux. Et puis il ne savait à peu près rien sur l'organisation et la direction de ces couvents; c'était pour remédier à cette ignorance qu'en 1840, il avait parcouru l'Irlande et y avait fait une sorte d'enquête sur les monastères catholiques; il avait poursuivi ensuite cette enquête sur le continent, par l'entremise de ceux de ses amis qui y voyageaient, et avait tâché notamment de se procurer, par eux, les règles des divers ordres. Le 22 avril 1844, devant le lit de mort de sa fille, il l'avait chargée de « prier, une fois en présence de son Rédempteur, pour ces institutions auxquelles elle avait espéré elle-même appartenir », et, sur l'instant, il en informait son cher Newman[2]. Ne dut-il pas croire que cette intercession produisait son effet, quand, l'année suivante, en 1845, il voyait enfin se fonder, dans une paroisse de Londres, une petite communauté de « Sœurs », destinées à visiter les pauvres, à secourir et à instruire les enfants délaissés, à assister les mourants? Il leur donna une règle inspirée de celle de Saint-Augustin et fixa leurs offices, prières et dévotions d'après le Bréviaire romain. Durant ses séjours à Londres, il consacrait une partie de son temps à la direction spirituelle des Sœurs; en son absence, il était suppléé par le vicaire de la paroisse, le révérend Dodsworth, qui devait, quelques années plus tard, se convertir au catholicisme. Les débuts furent difficiles. Si peu de bruit que fît cette fondation, encore très modeste et à peine connue hors de la paroisse, c'en était assez pour éveiller toutes sortes de préventions : ce qu'on savait des dévotions et des règles des Sœurs, ou même seulement ce qu'on voyait de leur costume, suffisait à faire crier au romanisme. Les embarras ne vinrent pas que du dehors. A l'intérieur de la communauté, on s'essayait en tâtonnements pénibles. Le zèle ne pouvait suppléer l'expérience qui manquait à tous et l'autorité qui n'existait pas dans l'Eglise anglicane. Pusey avait le sentiment plus vif encore de ces difficultés, depuis qu'il était entré dans la pratique. Aussi, pour le

[1] Voy. *la Renaissance catholique en Angleterre au dix-neuvième siècle*, première partie, p. 293.

[2] *Life of Pusey*, II, p. 386.

moment, tendait-il plutôt à décourager les clergymen qui rêvaient d'improviser, eux aussi, quelque *sisterhood* dans leur paroisse, s'imaginant que ce n'était pas plus malaisé que de fonder un club philanthropique. Et, cependant, telle était l'excellence de ce germe emprunté à la tradition catholique, que, bien que semé dans une terre ingrate, il n'y périt pas. La petite plante se développa et poussa des rejetons, d'abord à Devonport, dans le diocèse d'Exeter, où, en 1847, miss Sellon fonda, sous les auspices de Pusey, une autre communauté qui devait faire plus de bruit et subir plus d'orages que celle de Londres, ensuite à Vantage et à Clewer, dans le diocèse d'Oxford, où s'établirent deux autres couvents. Dès lors, l'impulsion était donnée; dans les années qui suivirent, on ne compta plus les établissements de ce genre, et, à l'heure actuelle, si les couvents d'hommes sont encore rares dans l'Eglise anglicane, ceux de femmes s'y sont multipliés à ce point que plus d'un protestant s'en alarme et les voit déjà aussi nombreux qu'avant la Réforme.

Le confessionnal, plus encore que le couvent, était fait pour effaroucher les préjugés protestants. Aussi les tractariens n'en avaient-ils pas parlé, au moins tout haut, et ceux d'entre eux qui avaient tenté de le rouvrir, ne l'avaient fait qu'en secret. Malgré tout, par l'effet logique du mouvement qui ramenait ces hommes à toutes les habitudes catholiques, la confession avait pris peu à peu place dans leur vie religieuse. Ce n'est pas que les évêques n'en fussent effarouchés, et celui de Londres, Blomfield, refusait, en 1843, la licence d'officier à un clergyman qui avait insisté, dans un sermon, sur la nécessité de la confession auriculaire [1]. Pusey a rapporté que, dès 1838, il avait commencé à entendre les aveux des pénitents et à leur donner l'absolution [2]. Quelques années après, dans ses adaptations des livres de dévotion catholique, il recommandait la confession. Enfin, nous l'avons vu, en février 1846, dans le fameux sermon qu'il prêcha, devant l'Université, sur « le Pouvoir des clefs et l'entière absolution du pécheur », proclamer cette doctrine avec plus d'éclat. Dès lors, son action comme confesseur et directeur de conscience va grandissant. Par toute l'Angleterre, de jeunes clergymen, des femmes soupirent après le moment où ils pourront ouvrir leur conscience à celui qu'ils appellent « le Père »[3]. Suspect aux évêques, sans titre ni autorité dans aucune paroisse particulière, Pusey a, de

[1] *Memoir of bishop Blomfield*, t. II, p. 84.
[2] *Life of Pusey*, t. III, p. 269.
[3] *Some side lights on the Oxford Movement*, p. 49.

par la confiance des âmes qui s'adressent à lui, une sorte de juridiction sans limite et, suivant sa propre expression, « comme une grande paroisse »[1], dont les membres sont dispersés dans le pays entier. Il confesse, partout où il va. Ecrivant à Keble, en mars 1847, de Londres où il est venu passer quelques jours, il lui raconte qu'il doit y entendre six confessions générales[2]. Dans ses couvents de Sœurs, la confession est de pratique régulière. Il la recommande particulièrement pour les jeunes enfants dès l'âge de sept ans. « Tous les cas de pénitence dont j'ai eu connaissance, écrit-il, ont commencé par un péché de jeunesse dont la confession aurait été le remède. Je connais des milliers de pécheurs, ayant commis jeunes des péchés mortels, que la confession, par la bénédiction de Dieu, aurait pu sauver[3]. » Pour le fonctionnement de ce tribunal de la pénitence, il copie les règles et le cérémonial de l'Eglise catholique, ce qui lui vaudra, peu après, ce reproche de l'évêque Wilberforce : « Vous me semblez habituellement prendre la place et faire l'œuvre d'un confesseur romain, non celui d'un clergyman anglais[4]. » Il suffit d'ailleurs de parcourir les lettres de direction de Pusey, récemment publiées[5], pour voir que, sauf quelques rares dissonances protestantes, elles sont tout inspirées des traditions de la spiritualité catholique.

Keble, lui aussi, estimait que celui qui parviendrait à réintroduire la confession dans l'Eglise anglicane, « ferait l'une des meilleures choses qui pussent être faites pour cette pauvre Eglise, dans l'état où elle était ». Il ajoutait que les habitudes de communion plus fréquente ne pouvaient s'établir « sans la discipline d'une confession plus ou moins stricte ». Il ne formulait qu'une réserve : c'était que le confesseur anglican devait laisser plus à la discrétion et à la responsabilité du pénitent que ne faisait, croyait-il, dans la pratique, l'Eglise romaine[6]. Quant à lui, il donnait l'exemple, en entendant des confessions et en remplissant, pour plusieurs âmes, l'office de directeur spirituel.

Parmi les rénovateurs de la confession, nommons encore Manning, non qu'il en proclamât la doctrine aussi publiquement que Pusey, mais il la recommandait dans ses entretiens privés, déclarait que « ce n'était pas un simple conseil de perfection, mais bien un précepte de pénitence », et ne s'arrêtait pas aux

[1] *Life of Pusey*, t. III, 145.
[2] *Ibid.*, p. 169.
[3] *Ibid.*, p. 68.
[4] *Life of bishop Wilberforce*, t. II, p. 90.
[5] *Spiritual Letters of Pusey*.
[6] *John Keble*, par Lock, p. 207 à 211.

objections tirées du conflit des droits du prêtre et du mari. Depuis 1840, il entendait des confessions à Lavington et ailleurs. Il y apportait un certain mystère, choisissait le moment où il n'y avait personne dans l'église et en fermait la porte; mais ce mystère n'excluait pas la solennité grave avec laquelle il remplissait cet office : revêtu de son surplis, il était assis en face du pénitent à genoux, faisait sur lui le signe de la croix et terminait par la formule catholique de l'absolution. Sa réputation de sagesse attirait à lui beaucoup de pénitents, de ceux surtout qui cherchaient à combattre la tentation de passer à l'Eglise romaine. Sa vertu leur en imposait. « Il avait en lui, disait une de ses pénitentes d'alors qui devait se convertir après lui au catholicisme, je ne sais quoi de particulièrement respectable qui vous eût fait honte d'une pensée mauvaise ou d'une parole légère; et il était néanmoins affectueux et tendre comme une femme [1]. » C'était une véritable direction spirituelle qu'il exerçait : il précisait les exercices de piété, les pratiques de dévotion, les mortifications extérieures ou intérieures qui lui paraissaient appropriées à chaque état d'âme [2]. Il avait d'ailleurs le sentiment qu'à cette pratique d'origine catholique, il gagnait lui-même. Recherchant, en 1847, quels étaient les agents principaux de ce qu'il appelait alors sa « conversion », il indiquait, notamment, l'habitude qu'il avait prise d'entendre des confessions [3].

D'autres clergymen, encore en petit nombre, commençaient à suivre l'exemple qui leur était ainsi donné par leurs chefs de file; comme eux, ils se mettaient à faire office de confesseur, mais non sans beaucoup de tâtonnements, d'inexpériences et de maladresses. Tout se faisait en dehors des évêques, à leur insu ou contre leur volonté; nul ne s'inquiétait d'obtenir d'eux un pouvoir de juridiction que chacun s'attribuait à sa guise; aucune autorité ne réglait ni ne surveillait l'exercice de cette délicate et redoutable magistrature. Plusieurs abusaient d'un pouvoir qui se trouvait ainsi sans limite et sans contrôle. Les confidences de ceux qui furent à même de connaître ces débuts du confessionnal anglican, témoignent que plus d'une âme en sortit alors singulièrement troublée, torturée et dévoyée.

C'était, du reste, jusque chez les meilleurs, que les habitudes protestantes mêlaient à cette recherche sincère d'une vie plus catholique, je ne sais quoi d'indiscipliné et d'inconséquent. Ainsi, Pusey, apôtre si convaincu de la confession, attendit jusqu'à la

[1] *Comment j'entrai au bercail*, par lady Herbert of Lea.
[2] *Life of Manning*, par Purcell, t. I, p. 489 à 499.
[3] *Ibid.*, t. I, p. 334.

fin de 1846 pour se confesser lui-même. Nul, cependant, n'avait le sentiment plus profond de ses propres péchés; il en voyait le châtiment dans chaque épreuve qui lui arrivait; il aimait à se qualifier de « pénitent » et se regardait comme couvert aux yeux de Dieu d'une sorte de « lèpre ». Le scrupule qui le retenait de se confesser était étrange et prouvait à quel point était encore imparfaite son intelligence du sacrement catholique : il sentait, disait-il, ses péchés si lourds et si hideux qu'il hésitait à s'en décharger sur un autre[1]. Il lui fallut la détresse produite par la sécession de Newman, le travail préparatoire de son sermon sur « l'entière absolution du pécheur », et enfin les méditations d'une maladie survenue à cette époque, pour mettre fin à ces hésitations. Le 1er novembre 1846, il annonça à Keble son désir d'être entendu par lui en confession. Il s'y prépara très sérieusement pendant un mois, s'humiliant intérieurement et extérieurement, insistant auprès de celui qu'il appelait son « père » pour qu'il le traitât, non plus en ami, mais en pénitent. La confession eut lieu le 1er décembre. Pusey en sortit très consolé et avec le sentiment d'y avoir puisé beaucoup de grâces. Il entendait d'ailleurs que cet acte eût une suite pratique, et soumit à l'approbation de son confesseur une règle de vie fort détaillée qui témoigne à quel point il s'était, de lui-même, avancé dans la voie de l'ascétisme catholique. Voici quelques-unes de ces règles :

Lever matin. Cilice, sauf en cas de maladie. Siège dur pendant le jour, lit dur pendant la nuit. Pas de gants. Voyager aussi pauvrement que possible. Ne prendre ni vin ni bière, sauf ordre du médecin. Abstinence, autant que le médecin le permettra. Ne jamais noter quelque chose de déplaisant dans les mets servis, mais le prendre de préférence en esprit de pénitence. Mortifier toutes les curiosités. Ne jamais parler de moi ou de mes travaux, excepté quand cela pourra aider les autres. Ne blâmer personne, sans s'être demandé : « Mon Seigneur voudrait-il que je dise cela? » et accompagner le blâme d'un acte de propre humiliation. Renoncer à toute argumentation, quand ce n'est pas un devoir de maintenir mon opinion. Eviter l'excitation ou la plaisanterie en parlant, excepté avec les enfants. S'adresser à chacun, spécialement aux inférieurs, en les considérant comme des supérieurs au regard de Dieu. Faire toutes mes prières dans un esprit de pénitence pour mes péchés. Prévoir des prières pour tous les actes de la journée. Réciter les psaumes de la pénitence en marchant. Répéter chez moi toute prière dite à l'église avec distraction. Ne commencer aucun acte

[1] *Life of Pusey*, t. III, p. 93 à 98.

de mon ministère, sans confesser intérieurement que je suis indigne d'être le ministre de Dieu. En me rendant à ma place dans la cathédrale ou en allant à l'autel, faire un acte d'humilité comme de quelqu'un qui devrait en être repoussé. Ecouter les confessions des méchants, dans un esprit de pénitence, comme étant un méchant moi-même. Offrir tous mes actes à Dieu, avant de les commencer, par exemple les conversations tandis que les gens entrent dans la chambre ou au moment d'y entrer moi-même. Faire mentalement des actes par lesquels je me reconnais inférieur à tous, particulièrement aux pauvres, aux dégradés, à ceux auxquels je prêche. Faire un acte d'humiliation intérieure, toutes les fois qu'on me donne une marque de respect extérieur. Considérer, de temps à autre, le feu comme le type de l'enfer... [1]

Keble, fort embarrassé d'avoir à se prononcer sur ces généreuses et austères résolutions, s'appliqua plutôt à les modérer, par crainte que Pusey n'altérât sa santé; il le détourna notamment de se donner la discipline toutes les nuits, comme il en avait eu la pensée. Le confesseur, plus disposé d'ailleurs à s'humilier devant un tel pénitent qu'à s'instituer son juge, lui demandait la permission de copier son projet de règle de vie, pour s'en inspirer lui-même [2]. Jusqu'à la mort de Keble, en 1866, Pusey devait continuer à se confesser à lui, trois fois par an.

Ce même progrès de piété et de vertu, avec une physionomie de plus en plus catholique et tranchant avec le pharisaïsme protestant, apparaît aussi, à cette époque, chez Manning. Il frappe ceux qui l'approchent « C'est l'homme le plus saint que j'aie rencontré », dit de lui M. Sidney Herbert [3]. Au printemps de 1847, une grave maladie qui l'arrache à ses occupations, pendant plusieurs semaines, et le met en face de la mort, lui est l'occasion d'un long examen de conscience dont son journal intime a conservé l'émouvant et édifiant compte-rendu [4]. Il y scrute et note ses tentations, ses péchés, avec la sévérité dont les saintes âmes ont seules le secret. Ainsi y lit-on, à la date du 25 mars : « Le vide et l'inutilité de ma vie sont seulement égalés par ma vanité et la satisfaction que j'ai de moi-même. J'ai discouru comme un saint, rêvé de moi-même comme d'un saint, je me suis flatté moi-même comme si je faisais l'œuvre d'un saint, et maintenant je trouve que je ne suis pas digne d'être appelé un pénitent. » Il prend des résolutions de réforme morale, de vie austère, précise les mortifications et les pratiques de

[1] *Life of Pusey*, t. III, p. 104 à 108.
[2] *Ibid.*, p 108 à 111.
[3] *Comment j'entrai au bercail*, par lady Herbert of Lea.
[4] *Life of Manning*, t. I, p. 330 à 341.

dévotion auxquelles il entend s'astreindre : jeûnes pendant le carême, lectures des saintes Ecritures faites à genoux, récitation fréquente des psaumes de la pénitence, confessions. Il veut surtout « mourir au monde », suivant la parole de saint François, à ce monde dont il se reproche d'avoir trop subi les séductions. Ainsi sa maladie s'est trouvée transformée en une retraite spirituelle dont il sort avec le sentiment d'y avoir reçu de grandes grâces. « Temps béni! écrit-il; je n'ai jamais été si seul à seul avec Dieu, jamais si près de lui, jamais si visité par lui, jamais si éveillé de tout songe, jamais si en garde contre la vaine apparence au milieu de laquelle je m'étais mû, jamais si convaincu de la réalité du monde au delà de la tombe... » Il revient sans cesse à cette action de grâces : « Je ne puis, écrit-il, assez bénir Dieu pour cette maladie, sans laquelle je serais mort éternellement. »

Ce qui nous est révélé sur Pusey et Manning, on eût pu le constater chez plusieurs de leurs amis, chez Keble, chez Church, chez d'autres plus obscurs dont l'histoire n'a pas été écrite. Dans ces âmes encore anglicanes, quelques-unes destinées à le rester toujours, il s'accomplissait donc, en dépit de leur erreur dogmatique, un travail réel de sanctification. Certains catholiques ont eu peine à admettre ce fait, ou tout au moins en ont été surpris et comme scandalisés. C'était avoir une vue étroite et fausse de ces phénomènes de conscience. De la réalité du fait, les meilleurs témoins n'ont pas douté, et ils n'ont pas été embarrassés d'en donner l'explication théologique. Newman, peu après sa conversion, en 1850, à l'époque de ses polémiques les plus aiguës contre ses anciens coreligionnaires, disait en s'adressant à eux :

Vous me dites, mes Frères, que vous avez l'évidence manifeste des influences de la grâce sur vos cœurs, par ses effets sensibles, au moment même où vous l'avez reçue. Vous me dites que vous avez été convertis du péché à la sainteté..., bien que vous n'ayez pas fait votre soumission à l'Eglise catholique. Plus encore que cela, vous me parlez de la paix, de la joie et de la force que vous avez éprouvées dans l'accomplissement de vos propres préceptes .. Je ne suis pas homme, mes chers Frères, à révoquer en doute la véracité de vos paroles. Je ne suis pas homme à être jaloux de ces faits... Ne puis-je pas, en regardant en arrière dans ma vie, y voir de nombreux événements où j'ai éprouvé moi-même ce qui fait votre confiance? Puis-je oublier la vie heureuse que j'ai menée pendant ces jours..., sans obscurité d'esprit, sans doute sur l'amour de Dieu pour moi, sur la providence qu'il étendait sur moi? Puis-je oublier, — non, je ne l'oublierai jamais, — ce jour de ma jeunesse où je me liai, pour la première fois,

au ministère de Dieu, dans cette vieille église de Sainte-Frideswide, la patronne d'Oxford? Puis-je oublier les larmes abondantes et si douces que je versais en pensant à ce que j'étais devenu?... Puis-je jamais effacer ou désirer d'effacer de ma mémoire ces heureuses matinées du dimanche, claires ou sombres, où, pendant des années successives, je célébrai votre service de la communion dans ma propre église de Sainte-Marie, à ce point heureux de ces joies que je n'entendais rien des disputes de langues qui entouraient ses murs? Et aussi ne puis-je pas ne pas sentir combien est doux le souvenir de ces chères années que je passai dans la retraite, préparant ma délivrance d'Égypte, implorant la lumière, l'obtenant peu à peu, sentant diminuer la tentation dans mon cœur et le péché sur ma conscience? O mes chers Frères, ô mes amis anglicans, j'ajoute foi, croyez-le, à ce que j'ai éprouvé moi-même.

Newman expliquait ensuite qu'un pareil fait n'avait rien qui ne fût en accord avec la doctrine catholique de la grâce, que cette grâce agissait sur les âmes de bonne foi qui, bien que n'appartenant pas visiblement à la véritable Eglise, cherchaient sincèrement à faire la volonté de Dieu, et il rappelait, à ce propos, la distinction scholastique de la grâce *ex opere operato*, quand elle est donnée par le rite sacramentel, et de la grâce *ex opere operantis*, quand elle a pour instrument l'action intérieure de celui qui la reçoit. Il mettait seulement les consciences en garde contre le sophisme qui les ferait conclure de la réalité de cette grâce et de la sanctification qui en est la suite, à la légitimité des Eglises séparées, ou tout au moins à la possibilité d'y demeurer sans mettre son salut en péril. « Apprenez, mes Frères, leur disait-il, à trembler pour vos âmes. C'est quelque chose que d'avoir la paix intérieure; mais ce n'est pas tout; ce peut être le calme de la mort[1]. »

Manning n'a pas manqué une occasion de professer la même doctrine et de rendre le même témoignage. Il protestait, lui aussi, contre les catholiques qui ne pouvaient croire à la vertu et à la piété des anglicans, et, après avoir rappelé la doctrine de la grâce telle que Newman l'avait exposée, il ajoutait :

Mon expérience personnelle de ceux qui sont en dehors de l'Eglise, confirme tout ce que j'ai écrit à propos des doctrines de la grâce. J'ai connu intimement parmi eux, des âmes vivant par la foi, l'espérance, la charité et la grâce sanctifiante avec les sept dons du Saint-Esprit, dans l'humilité, la pureté absolue de vie et de cœur, la méditation constante de l'Ecriture sainte, la prière continue, le renoncement

[1] *Certain difficulties felt by Anglicans in Catholic teaching*. Lecture III.

complet d'eux-mêmes, le travail personnel consacré aux pauvres, ayant, en un mot, une vie d'une sainteté visible, aussi évidemment l'œuvre du Saint-Esprit que j'en aie jamais rencontré [1]...

Le cardinal Vaughan ne parle pas autrement : « Nous n'avons pas la moindre difficulté, dit-il, à croire que des anglicans ont reçu la visite de la grâce et qu'ils l'ont reçue précisément alors qu'ils fréquentaient des sacrements absolument invalides et nuls. » Il explique en quoi la situation et la responsabilité de ces hommes, élevés dans le protestantisme, diffèrent de celles des schismatiques et des hérétiques du seizième siècle, puis il ajoute :

Ils se trouvent hors de l'unité de l'Eglise, sans qu'il y ait aucune faute de leur part. Ils sont là où ils sont, parce qu'ils ont été déshérités. Ils ont été élevés dans une atmosphère de préjugés traditionnels contre l'Eglise de Rome... Il est impossible de connaître ces hommes et ces femmes appartenant au rang des simples fidèles et une foule de leurs clergymen, sans être frappé des preuves de leur ferveur, de leur bonne foi, de leur zèle, de leur esprit de sacrifice, de leur piété, de leur amour pour Notre-Seigneur... Il doit être merveilleusement agréable à Dieu que nous priions et travaillions pour les âmes qui se sont donné tant de peine elles-mêmes et qui s'efforcent de pratiquer de si excellentes vertus, des hommes et des femmes qui souvent nous couvrent de confusion par leur ferveur et leur zèle [2].

Loin donc d'être embarrassés et comme chagrinés de cette sanctification de leurs frères séparés, les catholiques doivent en bénir Dieu. Ainsi Manning, en 1866, proclamait-il « sa cordiale et confiante sympathie pour cette ascension persévérante de l'esprit de l'Eglise d'Angleterre ». Il déclarait se réjouir de tout cœur « à chaque instinct qui s'ouvrait dans cette Eglise, à chaque pulsation qui battait dans ses veines, à chaque aspiration qui s'y élevait, à chaque trait de conformité avec l'Eglise catholique qui s'imprimait en elle. » Et il ajoutait :

Je prie qu'une pluie de bénédictions tombe « sur la terre qui était désolée » et que le désert puisse « fleurir comme le lis ». Chaque

[1] Ce passage est tiré d'une note trouvée dans les papiers du cardinal Manning. (*Life of Manning*, par Purcell, t. II, p. 780.) Voy. aussi du même Manning, l'Introduction au volume intitulé : *England and Christendom*, et, dans ce volume, la lettre à Pusey sur *The workings of the Holy Spirit in the Church of England.*

[2] Discours prononcé à la conférence annuelle de la *Catholic Truth Society*, le 28 septembre 1896, et lettre adressée au P. Ragey et publiée en tête du livre publié par ce dernier sur l'*Anglo-catholicisme*.

lumière nouvelle qui jaillit, chaque rayon de la vraie foi qui se répand sur l'Angleterre, est une raison de remercier le Père des lumières. Nul de ceux qui ont l'amour des âmes ne peut considérer cette résurrection de l'Esprit de vie dans le système anglican, sans une tendre et affectueuse sollicitude [1].

Cette même appréciation clairvoyante, généreuse, nous la retrouvons encore dans un article récemment publié par la Revue des Jésuites anglais. L'auteur de cet article, le P. Rickaby, étudiant précisément les lettres spirituelles de Pusey, rendait hommage à la bonne foi et à la sainteté de ce personnage, puis il ajoutait ces paroles remarquables :

Le progrès de l'Eglise catholique ne consiste pas seulement dans l'accroissement du nombre de ses fidèles par des conversions. Que des hommes qui ne sont pas catholiques aient un sens profond de la présence et de la majesté de Dieu, qu'ils le prient continuellement, qu'ils craignent son éternelle colère, qu'ils tiennent fermement à l'enseignement dogmatique particulièrement sur la Trinité, l'Incarnation, la nécessité de la grâce, qu'ils soient anxieux de confesser leurs péchés aux ministres du Christ et d'en recevoir l'absolution, qu'ils aient un désir impatient de se nourrir de la chair du Christ présent dans l'Eucharistie, que des jeunes hommes fassent effort pour garder leur pureté, que des hommes dans l'aisance se donnent du mal pour faire des œuvres de miséricorde, tout cela est un gain pour le catholicisme, tout cela réjouit le cœur du Pape, tout cela prépare et laboure le champ qui finit par rapporter des conversions : car c'est d'hommes de cette marque que sont faits les convertis au catholicisme romain [2].

Voilà bien l'idée vraiment catholique à la lumière de laquelle il convient de considérer l'évolution qui s'accomplit, depuis plus d'un demi-siècle, dans l'anglicanisme. Ne la perdons pas de vue; elle nous mettra plus à l'aise pour rendre justice à de nobles âmes; elle nous aidera à garder l'espérance, même en présence de déceptions momentanées; elle nous donnera, autant que notre esprit peut s'y hausser, une plus complète intelligence du dessein providentiel.

Paul THUREAU-DANGIN.

La suite prochainement.

[1] *England and Christendom*, Introduction, p. XLII, XLIII.
[2] *The Month*, février 1899.

UNE QUESTION D'APRÈS-DEMAIN

LA SUCCESSION DE FRANÇOIS-JOSEPH

D'APRÈS UNE RÉCENTE PUBLICATION

André Chéradame, *l'Europe et la question d'Autriche au seuil du XX[e] siècle*. Paris, Plon, 1901, xvi-452 pages in-8°, avec 14 cartes.

Dans un de ces vaudevilles d'il y a cinquante ans, où nos pères aimaient à se dilater innocemment la rate, le principal personnage s'écriait, en entendant la lecture du contrat de mariage de sa fille : « Mais il n'est question que de ma mort là-dedans ! »

Si, comme il est probable, le livre de M. Chéradame a pénétré à la Hofburg de Vienne, la lecture en a dû arracher à Sa Majesté Apostolique une exclamation du même genre. Non seulement, en effet, l'auteur expose, avec cartes coloriées à l'appui, le détail des projets de démembrement qui menacent la monarchie des Habsbourg après la disparition du souverain actuel, mais il invoque de graves autorités pour établir que cette éventualité ne saurait être lointaine, et qu'à l'âge de l'empereur François-Joseph, l'existence du vieillard le plus vert tient au moindre incident de santé.

C'est l'ordinaire rançon des grandeurs de ce monde, dans le temps surtout où nous sommes : papes et empereurs, rois et présidents de république, doivent se résigner à entendre supputer ce qu'il leur reste d'années à vivre et discuter ce qu'il adviendra de leur héritage. Ce qui serait malséante indiscrétion à l'égard des particuliers, devient, du moment qu'il s'agit de chefs d'Etat, le légitime examen d'un problème politique. Et comme à cet examen, M. Chéradame a apporté de l'érudition, de l'ingéniosité, plus encore d'imagination peut-être, son livre nous paraît appelé à un vif et légitime succès.

Nous n'entretiendrions point pourtant de ce volume les lecteurs du *Correspondant*, si, à côté de la vieillesse de François-Joseph, il ne dénonçait une décrépitude qui nous touche de plus près : celle

de l'influence politique et commerciale de la France, gravement atteinte au cours du dix-neuvième siècle, irrémédiablement menacée si l'Allemagne réussit à s'étendre de la mer du Nord à l'Adriatique. La question vaut la peine qu'on s'y arrête quelques instants.

*
* *

Agglomération de pays réunis par des mariages ou des conquêtes, l'Autriche n'a jamais connu l'unité de race ni de langue. Du temps de la monarchie absolue, elle en prenait assez allègrement son parti; qu'importait la diversité des idiomes ou la rivalité des nationalités, du moment que partout on n'avait qu'à exécuter les ordres venus de Vienne? Selon les traditions de tous les despotismes, cette division était même un avantage, à la seule condition de dépayser les soldats et les fonctionnaires; on ne s'en faisait pas faute, et au dix-neuvième siècle encore, François II vantait complaisamment à un ambassadeur de France la supériorité d'un état de choses qui lui permettait de faire surveiller les Italiens par des Croates et les Polonais par des Tyroliens. « Chacun garde son voisin », expliquait ce prince. « Ils ne se comprennent pas, ils se détestent. De leurs antipathies naît l'ordre, et de leur haine réciproque, la paix générale. » C'était le Paradis retrouvé au pied de la tour de Babel.

Cette période de félicité a pris fin par le double effet des revers militaires de la monarchie et de la diffusion des idées issues de la Révolution française. Pour se maintenir, l'autocratie, dans notre temps, a besoin du prestige de la victoire; au lendemain des défaites de 1859 et 1866, François-Joseph dut céder aux revendications que ses généraux avaient étouffées en 1849, octroyer des libertés politiques et locales. De ces dernières surtout, le prompt résultat fut de réveiller les aspirations des diverses nationalités; tel idiome slave, abandonné à l'usage des paysans et tombé au rang de patois, redevint, par l'effort persévérant des hommes d'action et des penseurs, une langue vivante et littéraire, accommodée aux besoins intellectuels et moraux de tout un peuple.

Par une première concession, la monarchie dédoublée est devenue l'empire-royaume d'Autriche-Hongrie, où les institutions et les rouages gouvernementaux sont séparés, à l'exception de l'armée, de la diplomatie et des douanes. Des deux côtés de la Leitha, c'est une minorité compacte et active qui fait la loi ; ici les Allemands et là les Magyars, grâce à la complaisance de la cour et à l'infériorité sociale ou pécuniaire des autres peuples. Mais ceux-ci, conscients de leur nombre, encouragés par le réveil de nationalités similaires dans la péninsule balkanique, réclament à présent contre une

criante injustice et demandent l'égalité des droits pour toutes les races. Les plus modérés se contenteraient d'une large autonomie provinciale, comme celle dont jouissent pratiquement les Polonais de Galicie. D'autres poussent plus loin les souvenirs du passé ou les ambitions de l'avenir; les Tchèques soutiennent avec quelque justice que si l'on a relevé à Bude le trône de saint Etienne, il n'y a point de raison de ne pas rétablir à Prague celui de saint Venceslas, d'où dépendraient, comme autrefois, la Bohême, la Moravie et la portion de Silésie conservée par les Habsbourg. Les Croates et les Dalmates, rattachés aujourd'hui, les uns à la Hongrie et les autres à l'Autriche, voudraient ressusciter ensemble le royaume *tri-unitaire*, Dalmatie-Croatie-Esclavonie, qui n'a pas laissé que de jeter un certain éclat au moyen âge. Poussées jusqu'à l'exaspération, ces exigences empêchent en fait le fonctionnement des institutions parlementaires à Vienne.

Pour satisfaire tant de désirs distincts, sinon contradictoires, et assurer en même temps le maintien de la puissance des Habsbourg, M. Chéradame préconise la substitution, à la centralisation autrichienne et peut-être aussi hongroise, d'un système fédératif aussi large que possible, comme celui qui donne de si bons résultats en Suisse. On pourrait lui objecter le défaut d'analogie entre un petit pays, neutre par tempérament national autant que par tradition, et un grand Etat, accoutumé à jouer un rôle important dans le concert européen. Déjà, entre les deux parlements autrichien et hongrois, la chancellerie du Ballplatz a peine parfois à adopter une politique étrangère qui soit approuvée des deux côtés de la Leitha : que serait-ce s'il fallait se débattre entre les exigences opposées de dix ou quinze diètes, se considérant également comme souveraines? En Suisse, d'ailleurs, si l'ensemble du pays est trilingue, chaque canton, en général, ne parle qu'une langue, et quand il en est autrement, la minorité se plaint d'être opprimée, témoin la population romande du Jura bernois. En Autriche, c'est presque partout, en Galicie, en Bohême, en Carniole, en Istrie, en Dalmatie, que la question des langues se poserait devant le parlement local, et que les droits des moins nombreux seraient fatalement méconnus. Enfin, un Etat fédératif n'a chance de subsister que si le sentiment national y est très vif et très unanime, comme dans la confédération helvétique ou aux Etats-Unis d'Amérique. Bien loin qu'il en soit ainsi en Autriche, les sentiments séparatistes sont dominants ou très puissants dans plusieurs provinces, ce qui serait pour la monarchie fédérale une cause presque infaillible de dislocation.

*
* *

De ces séparatistes, ceux qui proclament leurs vœux le plus audacieusement, j'allais dire le plus effrontément, malgré la Triple Alliance, sont les Italiens de Trente, de Trieste et du littoral dalmate. Municipalités, associations, individus ne laissent échapper aucune occasion de proclamer qu'ils appartiennent de cœur au royaume d'Italie, que le souverain de leur choix est à Rome et qu'après les Lombards et les Vénitiens, c'est à leur tour d'être affranchis de la domination des *Tedeschi*.

Plus à plaindre en réalité, les Roumains de Transylvanie se lamentent moins haut, parce que les juges hongrois ont la main lourde, tandis qu'en Autriche le *carcere duro* n'est plus qu'un mythe. Mais les procès politiques de ces dernières années ont prouvé tout à la fois combien était intolérable la condition des sujets roumains de la couronne de saint Etienne, et combien ardent leur désir de s'absorber dans le royaume indépendant de Bucarest. Ils jettent sur les Alpes de Transylvanie le même regard que les Alsaciens sur les Vosges.

Satisfaits de leur condition présente, en comparaison surtout de celle de leurs frères de Varsovie et de Posen, les Polonais de Galicie ne sont pourtant point de très fervents Autrichiens. A Cracovie comme à Budapest, comme à Prague, comme à Agram, le souvenir est resté vivant d'un Etat indépendant, d'une chevalerie commandée par des héros, qui plusieurs fois ont sauvé l'Europe de l'invasion musulmane. Déchiré à la fin de l'ancien régime par ses luttes intestines et les convoitises de ses voisins, le royaume de Pologne, pendant tout le dix-neuvième siècle, a poursuivi comme une sorte d'existence idéale dans l'exaltation patriotique de ses enfants, dans le sang de ses martyrs, dans les chefs-d'œuvre de ses poètes et de ses romanciers. Cimentée par l'épreuve, l'unité nationale y est dix fois plus forte aujourd'hui qu'à la veille des partages. Humainement traités par les Habsbourg, influents dans la politique autrichienne, les Galiciens n'ont assurément aucune hostilité contre la monarchie : mais ils sont Polonais avant tout, et le jour où la moindre espérance luirait à leurs yeux de réunir les trois tronçons de la patrie dépecée et de lui rendre ses destinées indépendantes, ils ne resteraient pas une minute attachés à une dynastie qui ne les possède que par droit de conquête.

Les moins inquiétants des séparatistes ne sont pas les Allemands de Bohême; mais, à propos de ceux-là, il nous faut parler

du mouvement pangermaniste, qui fait le fond du livre de M. Chéradame.

*
* *

Les populations allemandes de l'empire d'Autriche se distinguaient jadis par leur loyalisme attendri et quasi filial à l'égard de la maison de Habsbourg. Les plus ignorants en histoire ont entendu parler de l'accueil que François II reçut à Vienne lors de son retour d'Austerlitz : dans le désastre national, le principal souci des habitants de la capitale était de consoler leur souverain. Par leur soulèvement héroïque contre la domination bavaroise et l'invasion française, les montagnards du Tyrol ont acquis une gloire immortelle, et l'aubergiste André Hofer un monument dans l'église des Capucins d'Innsbrück, à côté de celui du grand empereur Maximilien. Plus récemment, un jour que, selon la patriarcale coutume de la Hofburg, Ferdinand I[er], dénué pourtant de toute séduction personnelle, donnait audience à ses sujets, il reçut les placets d'habitants de provinces éloignées, Italiens, Dalmates, Hongrois, Polonais; un groupe de Viennois demeurait, laissant passer les solliciteurs; quand, à la fin, l'empereur leur demanda ce qu'ils désiraient, l'un d'eux expliqua qu'ils n'étaient venus que pour avoir le plaisir de voir à leur aise Sa Majesté, et qu'ils allaient s'en retourner contents.

A la fin du dix-neuvième siècle, différents motifs sont venus altérer cet état d'esprit. L'empire, d'abord, a souffert dans son prestige extérieur. Après les coups de foudre des guerres napoléoniennes, les Autrichiens pouvaient espérer, comme il arriva en effet, que l'orage n'aurait qu'un temps, et que l'horizon se rassérènerait pour leur maître. Il semble au contraire que les atteintes portées à la monarchie autrichienne en 1859 et 1866 soient définitives; perdue sans rémission, cette domination sur la Haute-Italie, qui semblait un legs de l'empire romain; perdue surtout, l'hégémonie de l'Allemagne.

Même depuis la dissolution de l'antique confédération germanique, ce que les sujets de François et de Ferdinand aimaient et vénéraient plus ou moins inconsciemment dans leur souverain héréditaire, ce n'était pas uniquement le duc d'Autriche ou le comte de Tyrol, mais aussi le représentant de cet empire d'Allemagne dont la majesté avait rempli le moyen âge, lutté contre les papes avec Barberousse, dominé le monde avec Charles-Quint. Or non seulement, depuis 1866, les provinces autrichiennes sont exclues de l'Allemagne officielle, mais depuis 1871, un nouvel empire allemand est ressuscité, très attentif à se réclamer des

souvenirs du passé, décoré du prestige de la gloire militaire, de la culture scientifique, de la prospérité industrielle, pourvu d'une puissance politique telle que n'en avait jamais connu le vieil empire des temps jadis, cette dignité moins réelle que décorative, livrée, en l'absence d'un prince énergique, aux jalousies des confédérés et aux insultes de l'étranger.

Il y avait déjà là de quoi donner à réfléchir aux Allemands d'Autriche. En même temps, la situation prépondérante qui avait toujours été la leur dans la monarchie des Habsbourg se trouvait menacée. Tchèques, Slovènes, Dalmates, Polonais, Italiens, Ruthènes, des nationalités inconnues ou oubliées soulevaient la dalle où on avait cru sceller leurs revendications, réclamant le droit d'être commandées, administrées, jugées dans leur langue, désapprenant l'allemand ou feignant de l'ignorer. Dans quelques provinces, comme en Bohême, les Slaves parlaient de renverser les rôles et de faire du tchèque la seule langue officielle. Isolés du centre de la monarchie, adossés à la Saxe et à la Bavière, mêlés de nombreux immigrés venus de la grande Allemagne, les Allemands du nord de la Bohême devaient être tentés de se tourner vers le puissant voisin, qui parlait leur langue, personnifiait leur passé, exaltait une part de leurs aspirations nationales. C'est là que s'est formé un parti que les dernières élections ont grossi et qui réclame ouvertement, au parlement de Vienne, l'annexion à l'empire d'Allemagne des provinces autrichiennes de langue germanique, Bohême comprise.

Les pangermanistes autrichiens, qui reconnaissent pour chef le chevalier de Schœnerer, et dont les violentes manifestations au Reichsrath sont parfois mentionnées dans les journaux français, ont des auxiliaires dans l'empire allemand. Le contraire serait invraisemblable : mais il est assez difficile de se rendre compte à distance de la valeur de ces auxiliaires et du résultat déjà obtenu par eux. Tout en appréciant les curieuses révélations de M. Chéradame, on peut se demander s'il ne s'est point exagéré la portée de certaines brochures tapageuses ou de certains discours à sensation.

Les Allemands ne sont point demeurés indifférents sans doute au péril que couraient en Bohême la langue et la *culture* germaniques. Ils n'ont point imité notre ignorante frivolité à nous autres Français, qui assistons insouciants à la campagne dirigée par les *flamingants* de Belgique contre notre influence et notre littérature. Au contraire, les Allemands sont intervenus dans le débat, selon leur habitude, sans aucun ménagement de forme : on n'a pas oublié le ton du manifeste par lequel l'illustre professeur Mommsen encourageait les Teutons de Bohême. Mais ceci n'est point nécessairement du pangermanisme.

Ce qui s'en rapproche, c'est l'affectation marquée de la littérature scolaire et populaire à souligner le caractère *allemand* des provinces autrichiennes, à baptiser Alpes *allemandes* les montagnes du Tyrol ou du Salzkammergut, à présenter les Autrichiens non slaves comme des frères à peine séparés de la grande famille, à rappeler le mot du poète, que la patrie allemande s'étend à tous les pays où l'on prie, où l'on chante, où l'on cause en allemand.

Il y a assurément un parti en Allemagne, parmi les industriels sinon parmi les agriculteurs, qui souhaite l'entrée de l'Autriche dans le *Zollverein* et ambitionne l'ouverture de ce nouveau marché aux machines et aux produits manufacturés de l'empire. Dans le passé, l'union douanière a précédé et préparé l'unité politique : les érudits et les théoriciens, qui sont nombreux en Allemagne, pronostiquent qu'il en sera de même dans l'avenir, et le public, intéressé et flatté, prête l'oreille à leurs prédictions.

Le gouvernement impérial partage-t-il ces ambitions quelque peu naïves? Il est permis d'en douter. L'accession de l'Autriche au *Zollverein* mécontenterait les agrariens de Prusse, que Guillaume II tient à ménager. L'annexion risquerait de provoquer une guerre européenne. Le cabinet de Berlin et ses confédérés ont tout intérêt à prolonger plutôt la situation actuelle, où l'élément germanique domine la politique autrichienne et où une étroite alliance règne entre les deux empires.

L'immense majorité des Autrichiens allemands est restée attachée aux Habsbourg : à moins d'admettre que ceux-ci se réduisent volontairement au rang de vassaux des Hohenzollern, il faudrait donc prévoir, de la part des nouveaux citoyens du grand empire germanique, le regret du passé et une sourde antipathie, sans parler de l'hostilité ouverte des Tchèques, qui se considéreraient comme réduits en servitude.

Les Autrichiens sont presque tous catholiques. Leur annexion à l'Allemagne rendrait presque égale la répartition des deux grandes confessions chrétiennes dans le nouvel empire. D'un côté comme de l'autre, croit-on que cette perspective serait envisagée sans anxiété? Il y a là un si sérieux obstacle à l'annexion, que les fanatiques du pangermanisme ont entrepris en Autriche, sous le titre de *Los von Rom* (rupture avec Rome), une campagne de propagande protestante : mais les résultats en ont été piteux.

*
* *

Pour tous ces motifs, l'ouverture de la *question d'Autriche* n'est peut-être pas imminente. Faut-il ajouter que, contre l'opinion

commune, nous doutons que la mort de François-Joseph doive être le signal d'événements décisifs? Le long règne de ce prince, son application à ses devoirs d'Etat, ses infortunes privées, lui ont valu sans doute le respectueux attachement de ses sujets. Mais ce n'est ni un fondateur comme Charlemagne, ni un parvenu comme Napoléon, à l'existence duquel soit attachée l'unité de son empire. Il est monté sur le trône de ses ancêtres et, à défaut du fils qui lui a été ravi, il laisse après lui des héritiers incontestés : sa succession ne peut donner lieu à des incertitudes comme celle de Charles II d'Espagne ou de l'empereur Charles VI. L'aîné de ses neveux, l'archiduc François-Ferdinand, vient de donner de sa hauteur d'esprit une preuve éclatante, en se mariant selon son cœur, malgré des obstacles de toute nature; jadis, une détermination analogue avait valu la popularité à l'archiduc Jean. Si la comtesse Chotek a renoncé à être officiellement impératrice, pourquoi son mari ne serait-il point un empereur aimé et acclamé de ses sujets? C'est la tradition des Habsbourg, et il est digne de la perpétuer.

*
* *

Il ne s'ensuit point que la question autrichienne n'existe pas, ni que la France doive s'en désintéresser. M. Chéradame termine son étude par des conseils plus opportuns que jamais : rendre l'esprit de suite à notre diplomatie; soustraire notre armée aux influences qui la menacent depuis quelques mois; réveiller dans l'opinion publique les préoccupations patriotiques; rien n'est plus urgent assurément. Il le faut pour parer aux ambitions éventuelles de l'Allemagne dans l'Europe centrale, comme à celles de l'Angleterre sur toute la surface du globe. Il faut surtout, lors des remaniements possibles, sinon probables, de la mappemonde, nous préserver du double et contradictoire défaut que M. de la Gorce vient de si bien mettre en lumière dans la politique du second empire : la timidité dans les actes et l'exagération dans les velléités.

La situation actuelle de l'Autriche nous donne encore un enseignement plus pratique et plus immédiat : elle nous montre les embarras, les dangers même auxquels est en proie un pays qui a perdu ou qui n'a pas conquis l'unité de langage,

Voilà bien longtemps, grâce à Dieu, que la France ne possède qu'une langue officielle, moyen puissant d'unification à l'intérieur, de glorieux rayonnement en dehors des frontières. Si, dans quelques provinces, les habitants de la campagne se servent encore entre eux d'idiomes locaux ou de patois, la connaissance et l'usage du français se sont amplement généralisés au cours du dix-neuvième siècle,

par le service militaire, par l'école, par le livre et le journal, par les allées et venues plus fréquentes entre les grandes villes et les cantons ruraux. Parmi les paysans du Sud-Ouest en particulier, les vieillards seuls, aujourd'hui, sont hors d'état de répondre à une question posée en français : il n'en était pas de même, il y a trente ans.

A côté de ce résultat heureux, il faut bien signaler quelques indices inquiétants. Par réaction contre une excessive centralisation administrative, par engouement d'archaïsme, par esprit de clocher, par vanité littéraire aussi, les classes instruites ont entrepris, dans diverses provinces, de restaurer les patois, d'en faire des langues savantes et vivantes, de leur demander ou de leur imposer l'expression de nos idées politiques, poétiques, philosophiques ou morales. Tant que les choses se bornent à une recherche d'érudition ou à un passe-temps d'académie, cette tendance peut-être considérée comme négligeable. Que tel Breton préfère se poser en barde bretonnant plutôt que de continuer Chateaubriand ou Renan, c'est son affaire, et les motifs de sa préférence peuvent se discerner. Que l'Académie des Jeux Floraux décerne ses « églantines » et ses « soucis » aux disciples de Viennet ou aux imitateurs de Jasmin, il n'importe aux destinées de la France. Mais quand, sous prétexte de décentralisation, on prétend substituer l'idiome local au français dans la presse, dans les conversations, dans les délibérations municipales, notre devoir est de sonner l'alarme. Au risque de paraître rééditer M. Purgon, il faut rappeler qu'en matière de langue le provincialisme conduit bien vite au particularisme, et le particularisme au séparatisme. Pour ne prendre qu'un exemple, quand on voit où l'horreur de la langue castillane est en train de conduire les Catalans de Barcelone, on comprend le danger qu'il y aurait à laisser oublier le français aux Catalans de Perpignan.

Il s'est réuni récemment, sous des latitudes et des inspirations politiques très diverses, des congrès dont le programme ne laissait pas que d'être inquiétant : celtes ou provençaux, traditionalistes ou libres penseurs, leurs membres avaient pour commun idéal la reconnaissance officielle de l'idiome local dans certains actes judiciaires et administratifs. C'est ainsi qu'a commencé, chez nos voisins du nord, la campagne flamingante : mais si le français n'était en Belgique que la langue usuelle de l'aristocratie et de la riche bourgeoisie, il est chez nous le symbole même de l'unité nationale et l'instrument de la grandeur littéraire, l'outil dont se sont servis Richelieu et Napoléon pour faire la France moderne, Bossuet et Victor Hugo pour l'illustrer. En dehors de lui, il ne

saurait y avoir sur notre territoire que des langues étrangères et des langues mortes, bonnes à apprendre seulement comme telles.

Notre clergé, si patriote, si intimement lié historiquement à l'unification de la France, n'est pas tout à fait sans reproche sur cet article. Certains de ses membres, dans des provinces reculées, justement convaincus des ravages opérés par une partie de notre littérature, s'imaginent conjurer le danger en entretenant leurs ouailles dans l'ignorance ou l'oubli de la langue nationale. Précaution inutile, s'il en fut jamais : Voltaire n'a écrit qu'en français, mais l'esprit du mal est polyglotte, et de telles pratiques risquent d'affaiblir le sentiment patriotique sans étayer sérieusement la foi ni les mœurs.

Les journaux nous apprenaient ces jours-ci que le ministre des cultes avait menacé de suppression de traitement les curés du département du Nord qui feraient le catéchisme en flamand. Sous cette forme injurieuse et illégale, la mesure n'est point défendable; mais le ministre aurait eu raison de faire appel au patriotisme de l'administration épiscopale pour obtenir d'elle la proscription des instructions en langue étrangère. Libre aux beaux esprits de hausser les épaules, de railler la conquête de la France par les Flamands : ils ne se doutent pas qu'en cas de désastre militaire, les plus humbles de nos voisins réclameraient une part de nos dépouilles; ils n'ont pas lu, dans une Revue de Bruxelles, la description de Dunkerque sous ce titre suggestif : *Une ville belge perdue*. On vante justement le zèle infatigable avec lequel les curés d'Alsace se font, malgré la conquête, les conservateurs de la langue française; il eût mieux valu pour eux et pour nous que leurs prédécesseurs eussent mis la même ardeur à propager cette langue; l'envahisseur aurait eu un prétexte de moins pour consommer leur asservissement et le démembrement de la France.

L. Dufougeray.

LES JUGEMENTS DU PRÉSIDENT MAGNAUD

On parle beaucoup, par le temps qui court, de M. Magnaud, le président du tribunal de Château-Thierry, et de ses jugements sensationnels. Publiés dans la presse, discutés à la tribune de la Chambre, loués par les uns, honnis par les autres, ils viennent d'être groupés et aggravés de commentaires hyperboliques par un thuriféraire complaisant du magistrat qu'on n'appelle plus que « le bon juge »[1].

M. Henry Leyret, l'auteur de ce recueil, n'est pas tendre pour « les friponneries de la magistrature, sur laquelle pèsent des siècles de servilisme et d'ignominie et devant qui ni la vertu, ni l'innocence, ni le génie ne trouvent grâce. »

Il m'est pénible d'avouer que j'ai fait partie, pendant de longues années de « ce corps dégradé, qui répand l'horreur et l'effroi dans les villes et dans les campagnes, et n'apporte aux hommes que ruine, déshonneur et mort. » Et cependant, c'est en magistrat, non en chroniqueur léger ou en philosophe superficiel, que je voudrais parler des jugements du président Magnaud et rechercher quelle peut être la portée de ses décisions. Je laisserai donc de côté, et le projet de « la loi de pardon » dont M. Magnaud est l'inventeur, et les confidences qu'il a pu se laisser arracher dans les interviews qu'il a subies sans trop de déplaisir, et même ses nombreux discours et allocutions dont le texte a été publié partout, pour m'attacher exclusivement aux déclarations passées par le président dans les actes de sa fonction.

*
* *

M. Leyret loue le juge de Château-Thierry « d'avoir rompu avec la routine et la tradition, introduit l'humanité dans la loi, inscrit dans ses sentences mémorables des axiomes qui, loin de s'écarter de la justice, devraient en être la base, et substitué à la loi écrite la loi naturelle, au dogme la raison, au Code la justice. »

Que penseriez-vous, par exemple, d'un employé des contributions indirectes qui, écœuré des extravagantes réglementations

[1] *Les Jugements du président Magnaud,* réunis et commentés par Henry Leyret. — Paris, Stock, éditeur, 1900.

de l'impôt, modifierait au gré de ses fantaisies les droits de régie selon une répartition, à son sens, plus équitable? C'est absolument ce que fait M. Magnaud quand il corrige à sa façon le Code et qu'il viole la loi écrite au profit de ce qu'il considère comme la meilleure loi naturelle.

Comme homme privé, dans des ouvrages de critique juridique, dans des articles de presse, M. Magnaud serait en droit de nous donner son opinion personnelle sur telle ou telle question de législation ou de jurisprudence. Son expérience déjà longue, son intelligence vive et ardente, ses sentiments généreux nous éclaireraient sur les imperfections si nombreuses, sur les lacunes si criantes même de nos lois. Mais il est magistrat, il agit en cette qualité quand il prononce un jugement, et son devoir strict est alors d'appliquer la loi, non de la discuter et de la combattre. Où irions-nous si tous ses collègues s'érigeaient ainsi en réformateurs, et si chacun, suivant ses vues économiques, politiques ou religieuses, imposait aux justiciables ses *desiderata* juridiques! Or, c'est exactement ainsi que procède M. Magnaud, et, circonstance particulièrement aggravante, il le fait à grand renfort de considérants tapageurs et de théories outrancières.

Voyez plutôt.

*
* *

M. Magnaud est bon, juste, pitoyable aux malheureux. C'est parfait. Un beau jour, et c'est de là que date sa grande notoriété, il acquitte une fille-mère convaincue d'avoir volé un pain pour subvenir à ses besoins et à ceux de son enfant, qu'étreignaient la faim et la misère. Sans doute, pour rester dans la stricte légalité, il aurait dû condamner cette femme à une peine très légère, par exemple, 1 franc d'amende avec application de la loi de sursis. Mais admettons au besoin l'acquittement. Bien d'autres juges avant lui, mus par un juste sentiment de pitié dont il n'a pas le monopole, ont donné en pareil cas une légère entorse à la loi; seulement ils se bornent à un acquittement discret qu'ils cachent comme une bonne action, et se contentent de songer *in petto* que la société a parfois ses torts et que, trop souvent, elle est bien dure aux humbles. Pour M. Magnaud, qui ne paraît pas ennemi de la réclame, voilà un excellent prétexte pour appuyer de toutes ses forces sur la chanterelle. « Il est regrettable, prononce-t-il, que, dans une société bien organisée, un des membres de cette société, surtout une mère de famille, puisse manquer de pain, autrement que par sa faute; » — et, lorsqu'une pareille situation se présente, « le juge peut et doit interpréter humainement les inflexibles prescriptions de la loi, etc... » Interpréter

des prescriptions inflexibles, quel aveu dépouillé d'artifice!

Et la question des mendiants et vagabonds! Certes, s'il est un délit dont le fondement puisse être discuté en droit naturel, c'est bien celui-là. Un chevalier d'industrie erre à la recherche de dupes à exploiter; pour peu qu'il soit bien mis, et cette condition fait partie de son métier, les gendarmes le salueront au passage. Un pauvre diable en quête de travail, dénué de tout, sauf de courage, traverse les villages en guenilles; il sera arrêté. Ainsi le veut la loi, ou tout au moins son interprétation pratique par des agents subalternes. Mais tous les jours, avec une liberté d'appréciation qui ne leur a jamais été contestée, les magistrats corrigent de leur mieux la rigueur de ce malheureux état de choses. Ils rendent la liberté au chemineau qui leur semble intéressant, après avoir glissé dans sa main un premier secours qui lui permettra d'attendre du travail et d'éviter une arrestation nouvelle. Partout ces pratiques de charité et de justice passent inaperçues, pour l'excellente raison qu'elles ne méritent pas d'être criées sur les toits à l'égal d'une action héroïque. A Château-Thierry, on est loin d'imiter cette réserve. C'est le cas où jamais de dire bruyamment son fait à la société; croyez bien que M. Magnaud s'en chargera avec un luxe d'*attendus* plus suggestifs les uns que les autres. En voici quelques-uns seulement : « Attendu que la société, dont le premier devoir est de venir en aide à ceux de ses membres réellement malheureux, est particulièrement mal venue à requérir contre l'un d'eux l'application d'une loi édictée par elle-même, et qui, si elle s'y fût conformée en ce qui la concerne, pouvait empêcher de se produire le fait qu'elle reproche aujourd'hui au prévenu...; Attendu que, pour apprécier équitablement le cas de Chiabrando, le juge doit, pour un instant, oublier le bien-être dont il jouit généralement afin de s'identifier, autant que possible, avec la situation lamentable de l'être abandonné de tous qui, en haillons, sans argent, exposé à toutes les intempéries, court les routes et ne parvient le plus souvent qu'à éveiller la défiance de ceux auxquels il s'adresse pour obtenir quelque travail...; Qu'on ne saurait admettre que le législateur ait voulu atteindre l'être réellement privé de tout qui, pour atténuer pour lui ou pour les siens les tortures de la faim, sollicite convenablement son semblable, plus heureux, de lui venir en aide et ne manifeste aucune animosité si sa requête est repoussée... »

Voilà pour les filles-mères et les vagabonds, pour Louise Ménard, la voleuse sympathique, et pour Chiabrando, le vertueux mendiant, à qui l'excentrique président doit sa bruyante célébrité. Ce sont les plus beaux titres de gloire du magistrat, et les compères du reportage n'ont pas manqué de nous faire, sur le mode lyrique, le récit de ces interviews inénarrables où le président étale, avec des

larmes d'orgueil, les innombrables lettres qu'il a reçues de ses admirateurs naïfs et des malheureux qu'il aurait « ramenés à la vertu ».

Mais là ne s'arrête pas l'œuvre du président Magnaud. Si ces deux acquittements procèdent d'une préoccupation respectable en somme, encore que peu juridiques, et s'ils ont suffi, grâce à l'emballement aveugle de la foule, pour acquérir à leur auteur une popularité sans exemple, nous allons voir que le magistrat n'est pas toujours aussi bien inspiré dans les privautés qu'il se permet avec la loi.

*
* *

A lire certains jugements de M. Magnaud, on serait tenté de croire qu'il partage l'horreur de M. Leyret pour les codes, « dépotoirs de l'humanité », dans lesquels « les délits et les crimes pullulent comme fleurs de pourriture », en sorte que leur seule lecture « salit l'âme ». Voici, dans tous les cas, une décision qui n'a pas sali l'âme du président, car ce n'est pas la lecture du Code qui l'a inspirée. Ce document n'est pas dans le recueil de M. Leyret, auquel il est postérieur, et c'est vraiment regrettable. « Attendu que X... et la dame son épouse ont formé chacun de leur côté une demande en divorce, appuyées l'une et l'autre sur des articulations de faits que les parties demandent à prouver par témoins; — Attendu que ce n'est qu'avec la plus grande circonspection et la plus sage prudence que, dans l'intérêt des parties, les tribunaux, en l'état actuel de la législation, doivent accueillir les demandes d'enquête en matière de divorce; — Qu'en admettant que les faits articulés soient prouvés, il est particulièrement pénible d'étaler dans une enquête, puis devant un tribunal, en audience publique, où ils sont commentés, et comme à plaisir amplifiés, des faits d'une telle délicatesse que leur divulgation porte non seulement atteinte à la morale publique, mais aussi à la considération future des époux, pour rejaillir ensuite sur celle de leurs enfants; — Attendu que, dans l'espèce, et, s'appuyant sur cet ordre d'idées, le tribunal juge toute enquête inutile; — Attendu, d'ailleurs, que les parties sont d'accord pour demander que le lien matrimonial qui les unit soit rompu; — Que, si le divorce par consentement mutuel n'est pas encore inscrit dans la loi, le tribunal, pour bien apprécier la situation respective des époux, ne doit pas moins tenir le plus grand compte de l'expression de cette volonté, deux êtres ne pouvant être, malgré eux, enchaînés à perpétuité l'un à l'autre; — Prononce le divorce, etc... »

Franchement, n'est-ce pas dépasser les bornes du plus audacieux arbitraire que d'appliquer cyniquement le divorce par consentement mutuel, bien qu'il ne soit pas *encore* inscrit dans la loi! Si de tels

errements étaient de mise parmi les tribunaux, il n'y aurait pas d'anarchie pire que celle du monde judiciaire. A côté de M. Magnaud, qui n'admet pas « que deux êtres puissent être, malgré eux, enchaînés à perpétuité l'un à l'autre », pourquoi de vieux magistrats, imbus des croyances fort respectables et des habitudes de leur jeunesse, ne proclameraient-ils pas, à leur tour, que le mariage est, quoi qu'en puisse dire la loi, un contrat sacramentel indissoluble, et ne repousseraient-ils pas systématiquement toutes les demandes de divorce?

Or, une pareille méconnaissance de ses devoirs, de la part d'un président de tribunal, n'est pas seulement une sorte de bravade à l'opinion publique, un défi éclatant jeté à la face des lois, c'est encore un véritable déni de justice. Cela revient, en effet, au point de vue pratique, à forcer les plaideurs à poursuivre leurs instances devant les juridictions supérieures. Il n'y a pas, paraît-il, de tribunal qui, proportionnellement au nombre de ses affaires, compte autant d'appels ni d'infirmations que celui de Château-Thierry. Naturellement, la cour est bien obligée de mettre un frein aux dangereuses théories de M. Magnaud, dont les pétards judiciaires, qui ne sont pas nés viables, sont autant de fusées faisant long feu. Or, ce n'est pas le moyen d'éviter aux parties ces lenteurs et ces frais, que le président est le premier à déplorer en termes plus ou moins éloquents, mais qu'il ne se gêne pas pour multiplier avec une rare outrecuidance.

*
* *

« Il n'y a jamais nécessité, lit-on dans un des jugements du président Magnaud, à ce qu'un témoin ou même un prévenu soit outrageusement malmené à l'audience; il est contraire à la dignité et au bon renom de la justice de le tolérer, alors qu'il est si facile, au cas où la moralité de l'un ou de l'autre serait douteuse, de le faire ressortir en termes pondérés. »

Voilà, certes, une règle excellente, et, après une déclaration si sage, nous nous attendons à voir M. Magnaud s'exprimer toujours avec calme et modération.

Mais alors pourquoi, à chaque instant, insinue-t-il que la jurisprudence manque d'indépendance et d'impartialité, qu'elle réserve sa sévérité pour les miséreux et « sa mansuétude pour les inculpés de haute marque, etc.? »

Pourquoi qualifie-t-il de « préhistoriques » les opinions politiques d'un journal local qui n'a pas ses faveurs, alors qu'un autre journal de l'arrondissement, celui justement qui a la primeur de tous ses jugements tapageurs, recueille en passant ce singulier

éloge, qu'il est « nettement républicain, c'est-à-dire exempt de toute compromission et alliance avec le cléricalisme! »

Traiter de « Don Juan de village » un infidèle frappé par une fille-mère (toujours les filles-mères!), c'est là, dans un jugement, un effet de style déplacé et de goût contestable. Mais reprocher à ce « Don Juan », victime, en somme, d'une agression, d'avoir « le cœur assez sec et le niveau moral assez bas pour laisser supporter à son ancienne maîtresse, malgré sa situation aisée, toutes les charges de la maternité », n'est-ce pas là un considérant parasite? Si peu sympathique que soit le personnage, était-il nécessaire de l'attaquer aussi vivement pour accorder les circonstances atténuantes à la fille qui s'était livrée à son endroit à des voies de fait répréhensibles! Mais M. Magnaud ne pouvait pas perdre une si belle occasion de poser les jalons de la future loi sur la recherche de la paternité.

Un instituteur congréganiste a frappé un enfant. Qu'on le condamne sévèrement, rien de mieux. Mais à quoi bon se donner le malin plaisir de constater que ce congréganiste, de nationalité étrangère, « est, par conséquent, peu préparé à développer et faire grandir dans le cœur de la jeunesse française l'amour de la patrie »!

Un journal, celui-là même « qui est exempt de toute compromission avec le cléricalisme », est poursuivi, à la requête d'un curé, pour diffamation. Par suite de considérations juridiques dont je ne veux pas suspecter le bien fondé, — car je n'agirai pas vis-à-vis de M. Magnaud comme lui-même fait à l'égard de ses collègues, — le tribunal se déclare incompétent. Mais cela ne l'empêche pas de faire entendre que l'auteur des articles argués de diffamation est de bonne foi et qu'il a voulu combattre l'influence néfaste et pernicieuse du curé. Bien mieux! il profite de l'occasion pour déclarer : « Que la conséquence des agissements du curé a été de scinder en deux fractions à peu près égales les habitants de C... et d'exciter dans cette commune, autrefois si paisible, les haines les plus intenses; — Qu'il est constant que, depuis cet état de choses, les attentats contre les personnes et les propriétés y sont devenus plus nombreux, etc. » Et ce n'est pas tout. Au lieu de viser simplement, par leur date et par les deux ou trois premiers et derniers mots, les articles déférés à la justice par le curé de C..., — c'est toujours avec cette réserve que procèdent les tribunaux en matière de diffamation, — M. Magnaud s'est avisé de les reproduire presque *in extenso* dans sa décision. Il réussit par là à louer le diffamateur, à accabler le diffamé et à faire bénéficier les imputations calomnieuses du journaliste de l'immense publicité dont jouissent ses jugements. On saura donc *urbi et orbi*, à l'aide de ce tirage à part d'un nouveau genre, que le presbytère de C... est rempli, le soir, de jeunes filles de mœurs légères; que le curé

vit d'expédients, qu'il est, sinon l'auteur, au moins l'instigateur d'une formidable série d'incendies et que, en résumé, « on est bien canaille dans le monde de l'Évêque ».

*
* *

On vient de voir par quels abus M. le président Magnaud, à l'aide d'un habile mouvement tournant, arrive à se prononcer sur les faits et gestes de personnes dont les actes n'étaient pas soumis à son appréciation. C'est un procédé qui, pour être singulièrement traître, ne lui est pas moins familier. Il va même encore beaucoup plus loin, puisque, non content de morigéner d'importance les témoins ou les victimes des délits déférés à sa barre, il englobe dans sa juridiction irrégulièrement étendue des personnalités étrangères, même indirectement, aux débats.

Ainsi le sieur G... poursuit C... pour chasse sur son terrain, et produit le témoignage de son garde-particulier B... Le prévenu C... est acquitté. Le propriétaire G... est condamné, sur la demande reconventionnelle de C..., à 200 francs de dommages-intérêts et, encore une fois, je suis persuadé que l'affaire, au fond, a été sainement appréciée. Mais je proteste contre ces attendus pleins d'une acrimonie indigne d'un magistrat :

« Attendu que la somme de 200 francs réclamée par C... est d'une modération exagérée; — Que le tribunal regrette qu'il ne lui soit pas permis d'aller au delà de cette demande et surtout, par suite de la rétractation du garde particulier avant la clôture des débats, de ne pouvoir atteindre, par une répression pénale des plus énergiques, tout à la fois le faux témoin et celui qui l'a suborné; — Qu'à défaut de pénalité, il leur inflige publiquement la flétrissure morale qu'ils méritent et les voue au mépris des honnêtes gens. » Cette pénalité d'un nouveau genre n'est-elle pas bien surprenante dans la bouche de l'inventeur de la loi du pardon, même quand il s'agirait d'un propriétaire de chasse et d'un garde-particulier, les bêtes noires du président Magnaud.

Autre affaire entre un chasseur C... qui réclame des dommages-intérêts au sieur R..., garde-particulier du baron de X... pour préjudice causé. On retiendra que les seules parties en cause sont C... et R... M. Magnaud n'en trouve pas moins le moyen de dire, en passant, de dures vérités, et au baron de X... et à tous ses autres gardes. « Attendu que l'acte accompli par R... se rattache à cet ensemble de continuelles taquineries que les gardes du baron de X... emploient vis-à-vis des riverains de ses terres pour les gêner le plus possible dans l'exercice de leur droit de chasse. » Et, s'échappant par cette transition, le président reproche au baron

de X... d'avoir, cinq ans auparavant, confié les fonctions de gardes aux sieurs V... père et fils, « l'un nanti de quatre condamnations pour vols, outrages envers un garde et détention d'engins prohibés et l'autre de deux condamnations pour chasse. Dans ces conditions, ajoute-t-il, on comprend que le tribunal n'ait, en général, qu'une très médiocre confiance dans les gardes du baron de X... »

Il existe aujourd'hui un formidable courant d'opinion qui veut plus d'humanité, plus de pitié dans la justice, qui bat en brèche l'institution du casier judiciaire, au moyen duquel les fautes antérieures du délinquant lui sont reprochées au moment où il comparaît devant le tribunal. La société, dit-on, n'a pas le droit de se souvenir d'une condamnation, quand le coupable a expié sa faute. C'est là une des thèses que M. Brieux a développées dans son drame vigoureux de la *Robe rouge*. Cette idée ne compte pas d'adepte plus convaincu, plus autorisé que M. Magnaud, et cependant nous voyons, non sans une profonde stupéfaction, le président reproduire dans sa décision le casier judiciaire de deux individus qui ne sont pas en cause, qui ne sont pas appelés à se défendre et sont, bien inutilement, tancés d'importance, pendant que leur patron, le baron de X..., se trouve, lui aussi, mêlé d'une façon très fâcheuse à un débat dans lequel son nom n'avait pas à être prononcé. Un tel procédé de la part du « bon juge » ne peut être qualifié que d'un mot : c'est une véritable diffamation.

Parfois, au lieu de particuliers, ce sont des êtres impersonnels, des collectivités, qui sont victimes des remontrances vengeresses du terrible justicier, d'autant plus tranquille dans ses attaques qu'il s'en prend à tout le monde et à personne. Dans cet ordre d'idées, les grandes compagnies de chemins de fer remplacent avantageusement propriétaires de chasses et gardes particuliers.

A propos d'une contravention à la police des chemins de fer commise par un voyageur, M. Magnaud prend, naturellement, la défense du délinquant qui, contrairement à une jurisprudence parfaitement assise, est acquitté; et, à cette occasion, il déplore « la mansuétude de l'action publique » pour les infractions des Compagnies aux obligations de leur cahier des charges. « On ne constate jamais, dit-il, aucune poursuite correctionnelle exercée pour infraction à l'horaire des trains, non pas contre de simples agents ou employés dont l'excuse résiderait soit dans le surmenage, soit dans le matériel trop souvent insuffisant et défectueux qu'on leur confie pour assurer leur tâche, mais contre ceux qui ont la haute responsabilité de ce matériel ainsi que de la traction et de la circulation des trains. »

La Compagnie de l'Est reproche à un adversaire de l'*exploiter*. M. Magnaud saisit la balle au bond et réplique vertement : « La

Compagnie sait bien que ces expressions (exploitation) pourraient s'appliquer bien mieux à certaines sociétés anonymes, puissantes par l'argent de leurs actionnaires, qui, dans bien des cas où leurs torts sont évidents, menacent néanmoins d'un recours en cassation leurs adversaires moins fortunés et presque dans l'impossibilité de les suivre sur un terrain aussi coûteux, uniquement pour les amener à composition et les faire ainsi renoncer à tout ou partie des réparations équitables qui leur ont été déjà accordées devant d'autres juridictions; — Ce procédés odieux qu'on ne saurait trop flétrir ne tendent à rien moins qu'à faire fléchir le bon droit devant la puissance de l'argent. »

Et cependant cette digression, cette violente diatribe, quel fait monstrueux les a provoquées? Un retard de trois jours dans la livraison d'une balle de toile!

*
* *

Parmi les trop nombreuses questions sur lesquelles M. le président Magnaud prend parti avec cette ardeur passionnée qui lui est coutumière se trouve la loi de 1898 sur les accidents du travail dans l'industrie. Il entreprend un pompeux panégyrique de cette loi en des termes qui paraîtront bizarres à ceux qui ont l'habitude d'appliquer les textes législatifs sans se croire obligés d'en exalter les bienfaits ou de les combattre, sans transformer, en un mot, leur siège de magistrats en tribune politique, j'allais dire en tremplin électoral. En un style d'orateur pour « Bourses du travail », il échafaude un parallèle entre le capital et le travail, bien fait pour déchaîner contre le patron les aveugles colères de l'ouvrier, comme si, dans cette dualité nécessaire, l'un et l'autre n'avaient pas besoin de s'unir étroitement et de s'associer dans une mutuelle pensée de solidarité humaine. « C'est l'ouvrier seul, dit-il, qui produit et qui expose sa santé ou sa vie au profit exclusif du patron, lequel ne peut compromettre que son capital. » Et il ajoute cette réflexion qui fera trembler plus d'un patron et lui déconseillera de s'établir dans l'arrondissement de Château-Thierry : « La faute de l'ouvrier sera toujours plus excusable que celle du patron; car le premier, en la commettant, n'aura été exagérément imprudent que poussé par le désir particulièrement excusable d'augmenter sa situation si souvent précaire, tandis que le second, qui n'expose que ses capitaux, n'aura agi que pour accroître ses bénéfices sans risquer sa vie. »

Quant à la théorie du président Magnaud sur le droit de grève, c'est le dernier mot du socialisme le plus avancé, poussé jusqu'à ses extrêmes limites.

Jusqu'ici, on avait toujours considéré qu'en vertu du droit

commun le plus universellement reconnu, l'employeur pouvait congédier de son chantier un ouvrier qui refuse d'accomplir son travail et excite ses camarades à la résistance. M. Magnaud, lui, ne s'inquiète guère des règles de notre Code civil sur le contrat de louage d'ouvrage. « En agissant de la sorte, juge-t-il, le moissonneur G... n'a fait qu'user de l'incontestable droit qu'ont tous les travailleurs auxquels la rétribution de leur salaire paraît, à tort ou à raison, insuffisante, d'arriver, par des moyens licites, à obtenir une rémunération plus élevée; — Ce droit, non seulement appartient à l'ouvrier lui-même, mais à tous ceux qui, même sans faire partie du prolétariat, prennent sa défense et cherchent par leurs conseils éclairés et désintéressés à améliorer son sort; — En donnant à ses compagnons de moisson le conseil de cesser tout travail, plutôt que d'accepter les offres qu'il jugeait insuffisantes, G... n'a usé ni de violences, ni de voies de fait, menaces ou manœuvres frauduleuses, que prohibe et réprime l'art. 414 du Code pénal; — Il est resté, en conséquence, dans les limites du droit de coalition reconnu par la loi, et l'exercice de ce droit ne peut être considéré, ainsi que le prétend le patron B..., comme un délit ou quasi-délit pouvant autoriser de sa part la rupture d'un contrat de louage d'ouvrage et l'expulsion de G... des travaux de moisson qu'il avait entrepris. »

Ainsi donc, l'ouvrier était en droit de ne rien faire et de conseiller à ses camarades de l'imiter; mais le patron ne pouvait pas l'expulser « des travaux qu'il avait entrepris et qu'il a refusé d'exécuter », et, pour avoir méconnu ses devoirs, ce patron est condamné à des dommages-intérêts. Et voilà notre gréviste transformé, de par la volonté toute-puissante de M. Magnaud, en un privilégié d'une espèce toute partiulière. Ce n'est pas de ce moissonneur honoraire, payé pour ne pas faire son travail, que le magistrat pourra dire « qu'il expose sa santé ou sa vie au profit exclusif du cultivateur ».

* * *

Parlerai-je des dernières incartades de M. Magnaud à propos de récents procès de presse dans lequel il figurait comme partie, ou de son excentrique allocution de bienvenue à Mlle Chauvin appelée à plaider devant lui? Cela nous entraînerait trop loin. Il nous a suffi, croyons-nous, d'analyser quelques-unes de ses décisions judiciaires pour démontrer qu'il y a en lui deux hommes bien distincts. Il y a le juge bien intentionné qu'égare un peu quelquefois sa chaude sympathie pour les humbles; à celui-là, il faut pardonner beaucoup. Mais il y a aussi l'homme de parti,

le sectaire, qui, fort de son inamovibilité, à l'abri de ses fonctions, fait de ses jugements un prétexte à polémiques, de son siège une tribune d'où il menace et écrase quiconque professe des opinions différentes des siennes, déchaîne les passions et pousse, sans s'en douter, je le veux bien, à la guerre des classes. Espérons que le bruit fait autour de son nom aura au moins pour résultat de hâter la solution de certaines réformes législatives désirables; mais souhaitons aussi que les procédés du magistrat de Château-Thierry ne fassent pas école. Que ses collègues se gardent toujours de devancer l'œuvre du législateur, de battre en brèche les jurisprudences les plus sages, d'adresser aux justiciables, à des tiers complètement étrangers à la cause des antiennes absolument déplacées et de verser, inconsciemment peut-être (car les esprits passionnés se trompent souvent de bonne foi), du côté de ses haines et de ses rancunes politiques.

Celui-là n'est pas « le bon juge »; il ne mérite point ce titre qu'une presse complaisante applique au président Magnaud pour décrier en bloc tous ses collègues. Le « bon juge », c'est précisément celui qui fuit le bruit, qui, comme les peuples sages, n'a pas d'histoire, qui fait son devoir strict de magistrat en en tempérant les sévérités par sa bonté, égale pour tous, par ses sentiments généreux, sans acception de classes sociales, par son esprit conciliant, qui ne connaît pas d'adversaires, par le réconfort moral qu'il apporte à des âmes désemparées. Il panse d'une main secourable les blessures faites par la rigueur des lois qu'il est forcé d'appliquer. A côté de ses fonctions, et comme complément de son rôle d'homme public, quel bien ne peut-il pas faire? La première condition pour être un bon juge, sinon « le bon juge », c'est la modération, garantie essentielle de l'impartialité.

Ne soyons donc pas dupes. M. Magnaud est un réformateur impatient et combatif, uu tirailleur d'avant-garde, qui serait plus à sa place à l'extrême-gauche de nos assemblées législatives que dans la calme et impartiale atmosphère de nos prétoires. Mais M. Magnaud sent bien qu'il sert mieux ses idées sur son siège présidentiel, où il est le pionnier intangible de la révolution, que dans la bruyante cohue d'un parlement. Ses partisans le savent bien aussi; c'est pourquoi ils veillent avec un soin intéressé sur ce président-drapeau avec qui sont aujourd'hui obligés de compter les pouvoirs publics, emportés à la dérive par des courants qui les débordent.

Un Ancien Magistrat.

L'ÉTRANGÈRE[1]

V

Dix mois, les dix mois prescrits, se sont passés depuis le voyage de Bœnigen, dix mois pendant lesquels a repris pour les Traval le train somnolent de la vie de province. Rien n'est changé, en apparence, dans leurs habitudes; à la fin des grandes vacances, René a fait sa rentrée au collège Descartes dans la classe de troisième. René a quinze ans, il est en retard pour son âge, mais cela ne le trouble pas; il a repris consciencieusement son rang habituel parmi les derniers de la classe. Ce n'est pas qu'il y ait de sa part mauvais vouloir, mais son père s'étant lassé de le faire travailler et ne le surveillant plus au retour du collège, l'enfant, une fois devant ses devoirs, laisse s'envoler son imagination sur les bords du lac de Brienz ou même jusqu'à Vienne, que Mlle Friedel lui a dépeint comme le pays de Cocagne des écoliers. Sa santé, en revanche, s'est fortifiée depuis la saison en Suisse; l'oncle et la tante Marc ont été forcés d'en convenir, bien que le séjour à Bœnigen ait eu le don de les agacer profondément.

Cet agacement a même été l'origine, entre eux et leur neveu, d'un petit malentendu. Les deux grandes jouissances que procure un voyage, infiniment supérieures au voyage lui-même, consistent à le préparer avant et à le raconter après. Lorsque Georges, dans l'expansion du retour, les yeux pleins encore des visions alpestres, a voulu se répandre en récits sur leur vie de deux mois à la pension Seiler, les lèvres pincées de l'oncle Marc, l'air sorti de la tante Marc, lui ont fait vite comprendre que ses descriptions n'intéressaient pas; on n'avait point oublié les lettres échangées à propos des Viennois, mais on avait affecté de n'en pas souffler mot. Georges, blessé, s'est alors retourné vers Francine, Francine, l'indulgence même, habituée à écouter les confidences douloureuses d'une foule de pauvres gens, qu'elle panse avec son cœur toujours, avec sa bourse souvent; — la tristesse d'une vie manquée l'a faite si compatissante aux misères humaines! — Où trouver meilleur confident que Francine, — car Georges sait bien qu'avec elle son récit tournera vite à la confidence. Elle a le sens juste des choses, elle l'aidera à

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 mars 1901.

voir clair en lui-même, sans heurter ses sentiments, en infirmière habile qui sait toucher à une plaie.

Pauvre Francine! Plusieurs fois, en entendant parler son neveu, elle a senti son vieux cœur battre follement. C'est que l'amour est immuable dans son éternelle jeunesse, et que rien ne ressemble plus à une idylle amoureuse qu'une autre idylle amoureuse, si distantes soient-elles dans le temps ou dans l'espace. Et Francine songe à la sienne; elle sent lui remonter au cerveau des bouffées de sa passion restée vivace sous la neige des années. Elle comprend à cette heure, mieux que lui-même, ce dont souffre son neveu, pour avoir connu les mêmes symptômes du mal.

Aussi, lui dit-elle avec une grande conviction, sa confession finie :

— Mon pauvre enfant, il est bien évident que tu aimes ta Viennoise!

— Jamais de la vie, tante! C'est impossible.

— Pauvre petit! Dans le domaine du sentiment, c'est presque toujours l'impossible qui est la réalité. Elle est donc bien jolie, cette demoiselle Nina?

— Mais... je ne sais pas au juste, elle m'a plu.

— Et tu dis qu'elle a une belle voix?

— Dites : une voix superbe, tante Francine! Une voix unique, puissante, impressionnante, qui vous prend l'âme et vous laisse ensuite délicieusement brisé.

— Dieu, que j'aimerais l'entendre! s'exclame l'excellente fille avec enthousiasme, oubliant un instant son rôle de providence pour redevenir la passionnée de musique des quatuor du soir.

— Ce sera facile.

— Comment cela?

Francine est restée anxieuse, l'idée l'émotionne. Songez! entendre une voix pareille, elle qui, depuis des années, confinée à La Ferté, n'a pu goûter que de tristes talents d'amateurs.

Georges lui explique que les Friedel doivent se rendre à la fin de l'hiver à Paris et qu'il a l'intention de les inviter à venir à La Ferté.

— Tu n'y songes pas, fait-elle, que diront ton oncle et ta tante Marc?

— Ils diront ce qu'ils voudront; je suis d'âge, il me semble, à me passer de leur autorisation.

— Il faudrait au moins les préparer à cette idée.

— C'est justement sur vous que je compte, chère petite tante, pour opérer ce miracle.

— Par exemple, n'y compte pas!

— Que si.

— Tiens, tu es un monstre!

Pour la seconde fois de sa vie la brave fille a pris à deux mains la tête de son neveu et y a déposé un long baiser. Que de choses il y avait dans ce baiser! A quelle complexité de sentiments elle a obéi en se livrant à une expansion si contraire à ses principes!

C'est le réveil des anciens souvenirs, le besoin de complicité avec cet amour jeune, qui la fait revivre son amour mort; il y a aussi une sympathie instinctive pour ces êtres qui communient dans le culte de la musique; enfin, une pointe d'enthousiasme romanesque, dernière étincelle de jeunesse qui pétille au cœur des vieilles filles.

Depuis lors aucun changement ne s'est produit en apparence dans l'existence des Traval et cependant leur état d'âme s'est trouvé profondément modifié. Sans cesser de voir leur neveu aussi intimement que par le passé, l'oncle et la tante Marc ont compris qu'un invisible fossé se creusait lentement entre eux et lui. Le fossé se serait même creusé plus profond si Francine n'avait mis tous ses efforts à le combler à mesure, en dépit des rebuffades essuyées tant à droite qu'à gauche; car les vieilles gens, lorsqu'ils se froissent, ont le froissement amer, et les jeunes, lorsqu'ils aiment, ont l'amour parfois nerveux.

Cependant le temps, que n'arrêtent ni les joies ni les déconvenues des hommes, a continué à marcher pour les Traval comme pour le reste de l'humanité; l'hiver a succédé à l'automne, il est sur le point de passer la main au printemps, et Georges a vu venir, en même temps que les premières hirondelles, une lettre de Nice lui annonçant la très prochaine arrivée à Paris de M. et de Mlle Friedel.

Maintenant Georges de Traval est à Paris. Assis dans un des grands fauteuils de jonc tressé qui sont rangés sur la terrasse du Grand-Hôtel pour inviter à la flânerie, il surveille les arrivées des voyageurs, et, tout en surveillant, il songe. Sa songerie ne doit pas être triste, car un sourire furtif lui frise les lèvres, tandis que sa main armoriée caresse la pointe de sa moustache brune. Il songe que tante Francine a dit vrai, qu'il aime Mlle Friedel; s'il n'en était pas ainsi, pourquoi son cœur battrait-il violemment à chaque voiture chargée de malles qui s'arrête devant le perron?

Pourquoi compterait-il les jours et les heures depuis la bienheureuse lettre annonçant son arrivée? Pourquoi garderait-il cette lettre dans un coin de son portefeuille pour la relire vingt fois par jour, comme un billet de rendez-vous amoureux?

Donc il l'aime, et, pour la première fois, il va se trouver en face d'elle depuis qu'il voit clair dans ses sentiments. Comme il va être troublé! Comme son amour va le rendre gauche et maladroit! N'im-

porte : il saura se ressaisir et dire sa passion. Plus de conversations sans but à travers la musique, plus de ces échanges de banalités sentimentales dans le vague, qui sont comme les battements d'épée du début dans un duel avant le corps à corps. Il ira droit au but, il essayera de la convaincre, de lui faire accepter sa tendresse. Pourvu qu'elle ne le repousse pas, qu'elle se montre indulgente à ses aveux : l'aime-t-elle seulement? il faudra bien qu'elle le dise!

Tante Francine est affirmative sur ce point, elle dit : oui. Les femmes entre elles se connaissent; mais, enfin, si tante Francine se trompait!

Pendant qu'il rêve, les voitures continuent à entrer et à sortir sans interruption dans la cour du Grand-Hôtel où le jet d'eau s'irrise des rayons tamisés du soleil à travers la verrière du hall. Des portières s'ouvrent, des voyageurs descendent; ce ne sont pas eux.

Georges se replonge dans sa songerie. Si Antonina l'aime, pourquoi ne l'épouserait-il pas? La grosse objection, c'est la nationalité, car pour ce qui est du bonheur de son fils dans l'hypothèse d'un second mariage, il connaît assez M[lle] Friedel pour savoir qu'elle serait avec René comme une sœur aînée.

Sur cette question de nationalité, on a volontiers en France des préjugés contre l'union avec les étrangers; faut-il en tenir compte? Il ne croit pas. A notre époque, la rapidité des communications a supprimé entre les nations les obstacles physiques qui empêchaient jusqu'à présent les peuples de se bien connaître; aujourd'hui, dans le va-et-vient incessant des relations internationales, les races tendent à se fondre; les guerres deviennent de plus en plus impossibles depuis que la lutte s'est transportée sur le terrain économique; les rancunes de peuple à peuple s'assoupissent; elles finiront par disparaître avec les générations renouvelées, et les frontières seront plutôt de simples délimitations douanières que les murailles de la grande maison fermée qui a nom la patrie.

D'ailleurs, M[lle] Friedel est Autrichienne, elle n'est pas d'une nation ennemie. Son monde, son milieu, sans bien les connaître, Georges les devine. Il y a une distinction native à laquelle on ne se trompe pas. Fortune médiocre, à en juger par quelques paroles échappées dans la conversion à M. Friedel; mais lui a, de son côté, des revenus suffisants pour offrir à sa femme une existence aisée, sinon luxueuse, et c'est une jouissance de plus de se dire qu'elle ne pourra voir dans son amour aucune arrière-pensée d'intérêt. Quelle difficulté prévoir alors? Une opposition têtue des oncles et des tantes? Evidemment, c'est là l'obstacle; Georges le pressent; un obstacle qu'il essayera inutilement de tourner; il faudra l'aborder de front ou bien renoncer à être heureux.

— A quoi songe Monsieur de Traval, enfoncé dans son fauteuil, au lieu de se précipiter au-devant de nous?

Antonina, drapée de gris, la figure souriante sous un ample voile de gaze, apparaît brusquemment devant lui comme si elle sortait de son rêve, et il ne l'a pas vue venir!

— Pardon, mille pardons, Mademoiselle! Quel étourdi je fais! Moi qui m'étais précisément installé là pour guetter votre arrivée!

Il se lève précipitamment, retenant dans sa main la main qu'on lui tendait.

— ... Ne me demandez pas à quoi je songeais, ou plutôt à qui je songeais; ajoute-t-il plus bas, si vous saviez que depuis six mois je n'ai vécu que pour ce moment-ci!

Elle le regarde profondément dans les yeux sans répondre, mais Georges a senti sa main frémir imperceptiblement dans la sienne. M. Friedel, resté au bas du perron, les rejoint dans l'instant, il aborde Georges avec cette grâce cordiale à fleur de monocle, toujours la même, qu'on se soit quitté la veille ou qu'on ait été dix ans sans se revoir.

— Vous êtes vraiment trop aimable, lui dit-il, d'être venu exprès de province pour nous rencontrer à Paris.

La phrase était déconcertante; elle eût profondement troublé Traval, s'il n'avait été dans un état d'esprit où les obstacles devenaient pour lui des stimulants.

Il a répondu simplement :

— Il aurait fallu que je fusse mort ou mourant pour n'être pas au rendez-vous.

— Et M. René, comment va-t-il? Vous ne l'avez pas amené? Que vous êtes sévère! s'informe Antonina.

— Il avait le cœur gros de me voir partir. Heureusement vous le dédommagerez en venant à La Ferté; je lui ai promis votre visite.

Le père et la fille se confondent en remerciements :

— Trop aimable! Mais vraiment ce sera bien difficile! Quelle indiscrétion! Enfin, nous verrons.

Et ils prennent congé pour se rendre à leur chambre.

Dans l'ascenseur qui les hisse doucement jusqu'à leur étage, M. Friedel, penché à l'oreille de sa fille, murmure :

— T'ai je bien conseillée?

Georges devait rester trois jours à Paris avec les Friedel; il en resta huit; c'était, au moment du départ, une pièce nouvelle à voir, pour laquelle M. Friedel, sans prévenir, avait pris trois places; ou bien une excursion à Fontainebleau, à Versailles, aux Trianons, qui nécessitait la présence de M. de Traval; les étrangers sont si heureux de se laisser piloter! Pendant les entr'actes ou dans les grandes

salles des châteaux M. Friedel avait toujours le talent de savoir disparaître à propos. Or, rien n'est suggestif pour des amoureux comme l'ambiance d'une salle de spectacle ou la mélancolie séculaire des demeures royales; au milieu de l'agglomération des individus entassés sur des banquettes, comme dans la solitude des hautes pièces inhabitées qui parlent d'autrefois, ils se sentaient isolés dans leur amour, seuls l'un à l'autre; et s'il n'y eut pas entre Georges et Antonina l'échange des paroles qui engagent, il y eut du moins l'aveu tacite des mutuelles tendresses qui unissent. Maintenant il osait laisser son regard se poser sur les jolis yeux baignés de brume; elle ne retirait plus sa main au contact d'une autre main rencontrée dans le hasard d'un frôlement; la pensée de l'un se trouvait instantanément exprimée par la bouche de l'autre et les bouches semblaient s'appeler pour des baisers. Ils se laissaient aller silencieusement au courant de leurs tendresses, et le père Friedel, à la barre, veillait pour éviter les écueils à la barque des amoureux.

A la fin, Georges dut se résigner à partir; il fut convenu avec les Friedel qu'ils le rejoindraient un mois plus tard à La Ferté.

Le soir qui suivit son départ, en dînant avec sa fille, M. Friedel lui demanda :

— La date de ton mariage est-elle fixée?

— Comme vous êtes impatient, père! répondit-elle. Laissez-nous le temps de nous aimer un peu.

Mais lui :

— Crois-moi, Nina, ne t'attarde pas aux préliminaires. Il faut qu'en quittant La Ferté, tu sois la fiancée de Georges de Traval; ou sinon, tu ne la seras jamais.

VI

Mai, dans la vallée de la Sarthe. Tout le paysage est barbouillé de l'émeraude des verdures nouvelles, depuis la pointe des châtaigniers, dont les feuilles ont fait éclater leur enveloppe de mousseline rose pour étaler orgueilleusement au soleil leurs profils dentelés, jusqu'à la tige du plus discret des brins d'herbe, cherchant à dépasser ses voisins de la tête dans la commune poussée vers la lumière. Les prairies au travers desquelles la Sarthe se plaît à traîner sa large écharpe de moire, donnent l'impression d'une mer immense où le vent creuse des vagues, dont les paquerettes et les reines des prés seraient l'écume. Le bourdonnement des abeilles, le vol rasant des hirondelles, la plainte langoureuse des tourterelles dans les nids, mettent de la vie dans cette immensité; du bord de l'eau montent des senteurs d'iris et de chèvrefeuille; des effluves

chargés de l'odeur pénétrante des lilas en fleurs passent dans l'air tiède et lourd comme l'atmosphère d'une chambre de convalescent. De toute cette végétation, vierge encore, se dégagent des émanations puissantes de sève qui dilatent la poitrine; c'est la fête des sens dans la joie du renouveau.

Alors que se produit cette superbe éclosion printanière, on voudrait avoir le loisir d'aller se retremper en pleine nature devant l'étendue des horizons infinis; et l'on comprend difficilement que les gens qui le pourraient préfèrent à cette jouissance celle d'emprisonner entre les quatre murs de leur jardin quelques échantillons chlorotiques de cette puissante végétation pour surveiller à la loupe, heure par heure, leur pénible éclosion.

L'oncle Marc de Traval était du nombre. Sa grande joie était de faire quotidiennement le tour de ses plates-bandes en inspectant les pousses nouvelles de la nuit.

Il subissait en cela la loi de l'âge qui veut que, à mesure que l'on vieillit et que les facultés s'émoussent, l'horizon de la vie se rétrécisse, finissant par tenir entre les quatre murs d'un jardin de province.

Tandis que l'oncle Marc passait la revue de ses plantes et de ses fleurs, la tante Marc s'installait sous la charmille à faire du crochet pour les pauvres, et Francine, toujours active, incapable de rester cinq minutes à la même place, allait et venait du jardin à la maison, de la maison au jardin, admirant les tulipes avec l'oncle, discutant une recette de cuisine avec la tante et se fredonnant à elle-même des ariettes de Mozart.

C'est au cours d'une de ces allées et venues qu'elle avait osé, la première fois, lancer un tout petit ballon d'essai touchant le voyage des Friedel à La Ferté. Le ballon n'était certes pas de gros volume, il avait pourtant éclaté comme une bombe.

L'oncle Marc avait commencé par déclarer qu'il ne paraîtrait pas, pendant le séjour des étrangers, chez son neveu; ce serait sa façon de protester contre un acte dangereux qui pouvait avoir les plus graves conséquences.

— Quelles conséquences? demandait Francine, décidée à pousser son frère dans ses derniers retranchements.

— Mais une alliance avec cette Viennoise!

Et il disait qu'avant la guerre les mariages avec les étrangers avaient été un moment fort à la mode; les femmes raffolaient de ces beaux Allemands aux épaules larges, à la poitrine bombante, qui villégiaturaient dans nos provinces et qu'elles retrouvaient pendant la saison à Bade ou à Spa, valsant et jouant comme des fous. Eh bien, ces mariages-là avaient servi à nos ennemis à connaître l'état

d'esprit de notre nation, à pénétrer ses ressources, à entrer dans l'intimité de sa vie pour pouvoir plus sûrement la vaincre et savoir ensuite à quelle veine la saigner lorsqu'elle serait étendue pantelante sous leur botte.

— Mais, mon ami, tu parles d'il y a trente ans, et les Viennois de Georges n'ont rien de commun avec tes Prussiens de 1870! répliquait Francine.

— Je m'entends. Ceux qui ne sont pas nos ennemis aujourd'hui peuvent le devenir demain. Les étrangers qui viennent s'implanter chez nous sont toujours dangereux. Notre pays leur plaît, nos richesses leur font envie; ils chercheront toujours à nous conquérir, soit de force, soit pacifiquement, s'ils ne le peuvent pas par la force. Le mariage est la plus terrible des conquêtes parce qu'elle ne s'exerce pas seulement sur le présent; elle engage l'avenir en viciant dans nos descendants les sources mêmes de la race nationale.

Francine ne s'était pas sentie de taille à répliquer quelque chose aux grandes phrases de son frère; mais comme la tante Marc adorait les distractions et que c'en était une inespérée que l'arrivée à La Ferté des Friedel, il avait été entendu entre elle et Francine qu'on laisserait causer l'oncle Marc et qu'on accueillerait les hôtes de Georges comme des amis ordinaires. Il faudrait même réunir les intimes du quatuor et quelques privilégiés pour entendre une fois chanter la belle Viennoise.

Dans les jours qui précédèrent l'arrivée des Friedel, René de Traval fut consigné trois fois pour dissipation; Georges s'était transporté à La Chaussée pour surveiller les aménagements du château. Il avait décidé qu'il y recevrait ses amis; à La Ferté, sa maison était trop petite, mal installée; le château, au contraire, devait faire impression avec son étang et ses futaies dans le décor de la pleine campagne; et puis ce serait un moyen de se soustraire à l'indiscrète curiosité des bourgeois de sa petite ville.

Le jour où, dans le landau aux armes des Traval, repeint pour la circonstance, Antonina Friedel franchit le portail de La Chaussée, il sembla que la grande demeure, jusque-là si morose, s'éclairait pour elle d'un sourire du soleil, et qu'elle la saluait comme sa future châtelaine. Assise en face de Georges, dont les yeux lui disaient sa joie amoureuse, elle se taisait, tout entière à l'impression de se trouver en contact pour la première fois avec des êtres et des choses qui seraient bientôt peut-être intimement mêlés à sa vie; l'heure était solennelle; elle sentait que sa destinée devait se jouer ici, qu'il allait falloir se faire plus que jamais irrésistible pour conquérir l'entourage de Georges, vieilles gens de province que leurs préjugés devaient avoir prévenus contre l'étrangère, et aussi

pour arracher aux hésitations de M. de Traval l'aveu officiel de son amour. Toutes ses attitudes seraient remarquées, ses paroles pesées, jusqu'à son accent pourrait déplaire; que de nuances à observer, quelle surveillance continuelle à exercer sur elle-même!

Georges rayonnait; il était donc enfin venu, ce jour rêvé depuis si longtemps où il recevait chez lui, avec tout le luxe dont il pouvait disposer, cette femme que son amour était allé chercher si loin! Il lui semblait que sa présence à La Chaussée marquait une ère nouvelle dans sa vie, qu'elle effaçait les souvenirs de tristesse qu'il croyait accrochés aux lambris, alors qu'il les emportait partout avec lui, accrochés aux replis de son âme.

M. Friedel, l'œil ouvert derrière le monocle, ne perdait pas un détail des choses et des lieux qui défilaient devant lui.

Tout lui était un renseignement sur la valeur réelle des biens de M. de Traval; il se faisait expliquer, sans avoir l'air d'y toucher, les ressources agricoles du pays; un chiffre demandé d'un air dégagé lui indiquait la valeur exacte de la terre; une remarque insignifiante sur la belle venue des blés lui donnait le prix de revient des froments et des seigles.

Enfin les profils lointains des collines d'ardoisières miroitant au soleil lui apprenaient l'existence, dans le voisinage, d'une industrie importante.

René, dans la joie de ses quinze ans, avait un double motif de satisfaction; il revoyait sa grande amie, Nina, la seule qui eût le don d'égayer son père, et il allait avoir huit jours de vacances supplémentaires.

Ainsi, chez les quatre personnages réunis ce soir-là dans la salle à manger du château, une émotion ayant des mobiles bien différents se traduisait par l'exubérance d'une gaieté de dîner d'arrivée; on parla un peu du présent, beaucoup du passé, pas du tout de l'avenir, et M. Friedel déclara, pour amuser René, que l'étang de La Chaussée lui paraissait au moins aussi grand que le lac de Brienz.

Le lendemain M. et M[lle] Friedel, ayant manifesté le désir d'être présentés à l'oncle et à la tante Marc ainsi qu'à la tante Francine, on fut les voir dans l'après-midi.

L'oncle Marc, en prévision de cette visite, avait, tout en grognant, revêtu sa redingote des grands jours; la tante Marc avait fait repoudrer son chignon blanc, Francine s'était appliquée à faire reluire les cuivres du piano.

Ah! cette visite aux parents, Antonina s'en inquiétait comme d'un danger inconnu. Aussi éprouvait-elle un frisson en entrant dans le salon glacial aux grands rideaux de damas rouge, avec son cercle de fauteuils solennels rangés devant la cheminée,

en face de l'écran doré où éclataient, sur un fond de peluche grenat, les armes des Traval brodées par la tante Marc; aux murs, les vieux portraits du président à mortier Antoine de Traval, de l'abbé François de Traval, poudré comme le chignon de la tante Marc, du chevalier Jean de Traval avec ses épaulettes minuscules de garde-française; des nobles demoiselles Claire et Francine de Traval, grand-tantes de la Francine actuelle, l'une en costume d'apparat de chanoinesse du tiers ordre, l'autre outrageusement décolletée dans sa gaine de satin cerise. Les aïeux avaient paru à Mlle Friedel plus intimidants dans leurs cadres que l'oncle Marc en redingote, avec son crâne luisant et ses favoris gris. Cependant, elle s'était remise de sa première impression pour causer avec Mme de Traval, toujours accueillante, comme elle avait appris à l'être en son temps de préfète de l'Empire, et avec Francine, qu'elle avait sentie tout de suite sympathique dans la froideur des présentations.

— Il paraît, disait la tante Marc, croyant être agréable à la jeune fille en lui parlant de son pays, qu'à Vienne la bonne société est très fermée.

— Vous voulez dire « l'aristocratie », reprenait doucement Antonina.

— Bien entendu! ah! comme je les comprends! Ici nous sommes obligés de voir un peu tout le monde, sans cela, nous ne verrions personne, et moi j'ai horreur de la solitude! Vous allez dans la noblesse à Vienne, Mademoiselle?

La jeune fille souriait.

— Pardon, Madame, je suis du monde de la haute finance. Mon beau-frère est banquier.

— Ah!...

Et comme la conversation tombait sur un froid, Francine s'était empressée d'entamer avec la jeune fille le chapitre « musique », appelant à la rescousse Beethoven, Mozart, Haydn et Schubert : Antonina l'avait suivie avec joie sur ce terrain; elle l'avait devancée même un instant en prononçant le nom de Wagner; mais, au mutisme obstiné de la tante Francine, elle avait compris qu'elle allait trop loin, et elle était revenue aux maîtres de tout repos.

Une fois encore, la tante Marc tenta une disgression en demandant :

— Est-ce que les Viennoises ont les mêmes modes qu'à Paris?

Et Mlle Friedel de répondre :

— Vous pouvez en juger d'après moi, Madame.

Heureusement, Francine coupa court.

Dans les grands fauteuils en face, l'oncle Marc et M. Friedel échangeaient des appréciations sur la question des nationalités en

Autriche-Hongrie. Le père Friedel, très en frais d'amabilités, se donnait la peine, pour être agréable à l'oncle, de lui expliquer la politique des partis Vieux-Tchèques, Jeunes-Tchèques, Maggyars et Allemands; celui-ci approuvait du menton en murmurant des : Oui! Parfaitement! Très bien! Compris! les jambes croisées, les mains jointes, comme une statue tombale. La conversation du Viennois l'intéressait, son amabilité l'agaçait, et il rageait intérieurement de l'écouter avec plaisir.

Georges, préoccupé, tendait une oreille à droite, une autre à gauche, prêt à parer au moindre incident. René, que la visite ennuyait, s'occupait à tresser les franges d'un pouf en tapisserie, malgré la mimique menaçante de sa tante Marc.

Tout a une fin, même les visites pénibles : on se leva. Au moment du départ, Francine, qui avait mis dans sa tête qu'elle entendrait chanter Antonina, fit un signe à sa belle-sœur, et celle-ci s'empressa d'inviter les Friedel à venir dîner le surlendemain. L'oncle, mécontent, ne desserra pas les dents pendant le reste de la soirée.

— Nous voudrions vous entendre chanter en allemand, avait dit la tante Marc à Mlle Friedel, exactement comme elle aurait dit au Jardin des Plantes : « Je voudrais voir le repas des ours! »

Et la jeune fille, prévenue d'avance par Georges qu'il faudrait s'exécuter, s'était résignée ce soir-là à se donner en spectacle comme une bête curieuse à la société bien pensante de La Ferté, réunie dans le salon des Traval.

Pour que l'exhibition n'eût pas l'air préparée d'avance, le quatuor de Francine avait ouvert le feu.

— Cela donnera le temps à nos invités d'arriver, avaient pensé ces dames.

Puis Antonina chanta, accompagnée par tante Francine, sa romance du *Roi des Aulnes*. Fut-elle impressionnée en face de cet auditoire plus curieux que sympathique et que la prononciation allemande déroutait; fut-elle mal secondée par l'accompagnatrice qui n'avait pas l'habitude de détailler aussi lentement le lied de Schubert? Le décor fut-il défavorable aux effets scéniques de ce talent étranger? Le fait est que le public resta froid; il y eut de l'étonnement, mais pas cet enthousiasme sur lequel comptait Georges; on ne vibra pas. Lui-même, gêné par le manque d'entrain de ses voisins, ne ressentit plus l'inexprimable émotion qui l'avait bouleversé à Bœnigen dans le salon de l'hôtel Seiler, et il en conçut une sourde rancune contre ces bourgeois qui ne comprenaient que leur musique de chambre et qui lui avaient gâté sa jouissance.

Seul, M. Kaëz, le violoncelliste blond et silencieux, sentit ce que les autres ne sentaient pas, la puissance de cette œuvre

musicale interprétée dans sa langue et selon les traditions de son pays d'origine; on le vit furtivement essuyer une larme, caché derrière la boîte de son violoncelle.

Durant toute la soirée, l'oncle Marc, poursuivant son idée fixe, s'était donné pour mission de surveiller l'attitude de son neveu vis-à-vis de Mlle Friedel.

Lorsqu'il l'eut vu, au départ, envelopper avec des précautions infinies la jeune fille dans son manteau, et qu'il eut surpris le regard de tendresse échangé entre eux, il eut la certitude que Georges était amoureux.

— Que pensez-vous, mon oncle, du talent de Mlle Friedel, lui demandait le lendemain matin Georges, venu à La Ferté faire des courses avant le déjeuner.

— Mon Dieu, mon ami, je vais te le dire : viens seulement là-bas sous la charmille, que personne ne puisse nous entendre.

Une fois assis l'un près de l'autre, devant la Sarthe qui paraissait un immense plateau de nacre sous le voile de brume flottant encore au ras de l'eau, l'oncle avoua en toute franchise à son neveu qu'il ne se connaissait pas assez en musique pour juger un talent si en dehors des traditions de l'art français.

— Mais, ajouta-t-il, pour ce qui est de la femme, elle est séduisante, pleine d'esprit, et j'ai oublié un instant auprès d'elle que je n'avais plus vingt ans. Nous avons causé, en dînant, de toutes sortes de choses, même de questions que les femmes ignorent généralement, notamment des causes de l'émigration allemande; elle a été étonnante de jugement et d'érudition.

A ce compliment, Georges ne put se défendre d'un mouvement d'expansion.

— Alors, mon oncle, si je vous avouais que...

— Que tu voudrais en faire ta femme, n'est-ce pas?

— C'est cela même.

— Ecoute, Georges, tu aurais cent fois raison et je t'y engagerais de tout mon cœur si elle n'était pas d'origine étrangère, mais...

— Mais?

— Laisse-moi te dire toute ma pensée. Si tu l'épouses, tu commettras une mauvaise action, comme Français d'abord et aussi comme père de famille.

Georges s'était levé, nerveux.

— Voilà de bien grands mots, mon oncle !

— Des mots auxquels on n'a pas assez habitué les générations nouvelles. Je ne voudrais pas te faire de peine, mon ami.

Il avait posé sa main sur l'épaule de son neveu et pris son air solennel des grands jours de la Préfecture.

— ... Pourtant, je dois te conseiller de renoncer à ce mariage. Epouser une étrangère, vois-tu, c'est un véritable crime contre la patrie pour nous autres descendants des vieilles familles. Songe que notre belle race française ne peut que perdre de ses qualités d'esprit et de générosité à se croiser avec un sang plus lourd. As-tu réfléchi que tu introduiras chez toi par ton mariage toute une bande d'étrangers qui s'implanteront sur ton sol, qui y prendront racine, qui y apporteront leurs principes, leurs traditions, leur nationalité, qui feront dans ce coin de France un groupement antifrançais? Dis-toi aussi que, si tu meurs sans enfants, les biens que tu lègueras à ta femme profiteront à nos ennemis, car enfin cette race allemande d'où est issue M[lle] Friedel est une race ennemie. Et ton fils, qu'en feras-tu au milieu de ce bouleversement de ta vie? T'appartiendra-t-il de le soustraire à l'influence de ces gens? Et ton nom, Georges? le nom des Traval, un nom qui sonne clair et joyeux dans notre langue! Ne souffriras-tu pas de le voir accolé à un autre nom dont la consonance éveille toujours en nous un sentiment de défiance instinctive?

— Cependant, mon oncle, il y a dans notre monde de nombreux exemples de ces unions. L'année dernière encore, un d'Onfret...

— Est-ce une raison pour l'imiter? Si tu t'appuies sur des exemples, c'est que tu ne te sens pas fort de ta propre conscience.

Georges eut un geste violent de dénégation, l'oncle continua sans le voir :

— Aujourd'hui, le patriotisme n'est plus de mode. Le snobisme, — encore une importation de l'étranger! — n'aime pas les cocardiers; il a peur que le bruit des sabres et des éperons ne trouble les extases de nos intellectuels et de nos esthètes; il berce le pays de rêves, d'humanité, de paix européenne, d'arbitrage international. Je ne suis qu'un vieux, et les vieux sont des empêcheurs de danser en rond; je ne puis cependant pas me défendre de prédire à la France un terrible réveil. Aussi ne voudrais-je pas pour tout au monde qu'un Traval, mon neveu, donnât l'exemple de cette déchéance de notre esprit national.

— Vous en parlez à votre aise, interrompit Georges, plus profondément remué qu'il ne voulait le paraître par les paroles vibrantes du vieux Marc. Vous raisonnez froidement des questions de nationalité; vous voyez le danger pour les autres; mais vous n'aimez pas, vous! Et moi j'aime, je souffre! A mon âge, lorsqu'on aime, ce n'est pas comme le gamin de dix-huit ans qui s'offre une amourette de passage; c'est pour toute la vie. Vous voulez donc que je sois éternellement malheureux? Je n'ai pas assez payé mon tribut à la souffrance puisque vous prétendez m'ôter le premier rayon de soleil qui vient d'éclairer mon ciel? Ah! vous êtes forts, vous autres, les

anciens, qui avez remplacé vos passions éteintes par des principes, vous êtes forts pour prêcher la vertu aux jeunes; êtes-vous bien sûrs de l'avoir toujours pratiquée, cette vertu, lorsque vous aviez notre âge?

A mesure qu'il parlait, son exaltation grandissait; il se laissait dominer par les nerfs; ses paroles allaient dépasser sa pensée; l'oncle Marc vit le danger. Il le calma d'un mot :

— Moi aussi, j'ai aimé, à ton âge. Tout ce que tu ressens, je l'ai ressenti dans mon temps. Je n'ai pas la prétention de t'imposer un sacrifice au-dessus de tes forces; si tu n'as pas le courage, dans ce moment, de rompre avec cette jeune fille, attends du moins quelques mois avant de t'engager; laisse-la repartir; l'éloignement te permettra de juger la situation avec plus de sang-froid, de réfléchir à tête reposée; puis, si tu te sens incapable de lutter plus longtemps, alors tu iras la retrouver là-bas, à l'étranger. Essaie au moins de gagner du temps.

— J'essayerai! murmura vaguement le jeune homme pour couper court à de nouvelles exhortations; ses nerfs, tendus jusqu'à se briser, le rendaient incapable de soutenir plus longtemps cette discussion.

L'oncle Marc venait de se montrer habile tacticien en conseillant à son neveu de se donner quelques mois de répit. Il avait malheureusement affaire, dans les Friedel, à des adversaires qui, eux aussi, connaissaient le prix du temps, et qui savaient l'employer.

C'est ainsi qu'à l'heure même où avait lieu l'entretien entre l'oncle et le neveu, dans une chambre de La Chaussée, M. Friedel chapitrait sa fille en vue de l'assaut final.

VII

Le cabinet de M. de Traval, à La Chaussée, communiquait directement avec le salon; c'était une grande pièce claire, avec de hautes portes-fenêtres donnant sur la terrasse; aux murs, les bibliothèques étalaient des ouvrages classiques sobrement reliés; le mobilier de chêne était sévère. Le seul reproche qu'on pût lui faire était de manquer de personnalité; on aurait fait asseoir devant le large bureau de marqueterie successivement un notaire, un général, un médecin ou un écrivain, que la pièce eût fourni un cadre aussi parfaitement approprié à l'une qu'à l'autre de leurs différentes physionomies. Il y avait trop d'ordre sur ce bureau. Point de papiers à traîner, pas assez de taches à l'encrier, pas de brochures empilées sur les meubles; les volumes à leurs rayons n'étaient jamais bousculés, ils avaient trop l'air de soldats alignés pour la parade. Rien

d'étonnant à cela; le père de Traval avait été le type du gentilhomme-fermier, occupé toute la journée dans ses champs à surveiller les travaux de culture; son cabinet n'était pour lui qu'un lieu de passage où l'on écrit en courant une lettre sur le coin du bureau.

Georges, pendant la longue agonie de sa femme, s'était tenu constamment près d'elle. Après sa mort, il était parti immédiatement pour La Ferté; la pièce n'avait pu recevoir son empreinte. M. de Traval était cependant un sédentaire, aimant avoir un coin où se retrouver seul avec lui-même. Mauvais dormeur, comme tous les nerveux, il veillait fort tard le soir, et lorsque son hypocondrie ne le faisait pas s'abîmer dans des tristesses désolées, il lisait. La lecture est le refuge contre l'ennui des esprits paresseux; romans, histoire, voyages, prose ou poésie, réalité ou fiction, l'homme qui lit abandonne momentanément à l'auteur le soin de penser pour lui; il fait volontairement abstraction entre ses mains de son esprit, de ses idées, de sa volonté, pour le suivre où il plaît à ce dernier de le conduire; à la seule condition que l'auteur lui procure, en retour, des émotions ou des jouissances inattendues.

Sous des apparences d'activité, Georges était paresseux; la paresse l'avait empêché, depuis son veuvage, de se livrer à aucune occupation suivie; il n'avait pas même eu le courage de se consacrer sérieusement à l'éducation de son fils; à peine s'il daignait s'assurer du recouvrement régulier de ses fermages; il ne savait jamais au juste ce que lui devaient les fermiers; il s'en rapportait le plus souvent à leur bonne foi, plutôt que de vérifier les chiffres sur ses livres de compte, qui étaient mal tenus; il aimait mieux voir diminuer ses revenus par mauvaise administration que se condamner à un contrôle exact. Ses lectures témoignaient d'un penchant pour les utopies vaguement humanitaires, d'un altruisme plus théorique que réel. Négligeant presque complètement la littérature française contemporaine, dont la sensualité morbide ou la psychologie quintessenciée l'ennuyaient, il s'était épris des étrangers, Kipling, Couperus, Suderman, Mathilde Serrao; leur style gardait pour lui, à travers l'effort de la traduction, un cachet de mystère où il entrevoyait l'esprit étranger échappant aux conventions de nos modes littéraires, subissant l'influence de mœurs ignorées dans un milieu social nouveau. Il aimait ce rajeunissement du cadre du roman. Son culte, c'était Tolstoï; il s'était pris d'une véritable passion pour son fameux livre : *Résurrection*. Partisan plus convaincu des théories de Nekhludorw que l'auteur lui même, qui semble par instants ne pas approuver les outrances de son héros, lui l'admirait sans réserves. Un fait l'avait frappé dans l'œuvre de réparation du grand seigneur russe : l'abandon par

ce dernier à ses fermiers d'une partie des revenus de sa terre. Il trouvait, dans la situation sociale de l'amant de la Maslowa des analogies avec la sienne. « Je devrais en faire autant, » s'était-il dit. Et son imagination aidant, il avait élaboré un plan de répartition de ses revenus sur des bases nouvelles, où la plus grande part était consacrée à accroître le bien-être des paysans. Hélas! le beau projet n'avait pas eu de lendemain; la crainte de ne pouvoir vivre sans le confortable dont il s'était fait un besoin, et surtout l'hilarité provoquée par son idée chez l'oncle et la tante Marc lorsqu'il en avait ouvert la bouche, avaient eu promptement raison de ses enthousiasmes d'un jour.

Depuis son retour à La Chaussée, M. de Traval, lorsque ses hôtes, le soir, étaient montés dans leur chambre, demeurait tard dans son cabinet à lire. Il était plongé ce soir-là dans la lecture d'un nouveau roman de Kipling, lorsqu'il crut entendre le bruit d'un pas léger sur le parquet du salon. La porte était restée entr'ouverte, il voulut se lever pour aller voir, il n'en eut pas le temps. Dans l'encadrement, venait d'apparaître Antonina Friedel.

La jeune fille semblait une fée parcourant à cette heure la grande demeure endormie. Elle n'eut pas un tressaillement en se trouvant soudain en présence de M. de Traval; on eût dit qu'elle s'attendait à le rencontrer, qu'elle venait à lui. Elle devait savoir son habitude de veiller tard et elle avait saisi le prétexte, pour descendre, de rapporter un livre à la bibliothèque. Que voulait-elle? Venait-elle à un rendez-vous amoureux qu'ils s'étaient fixé? Non. L'étonnement de Georges à sa vue prouvait que la visite le prenait au dépourvu. Ce qu'Antonina voulait, c'était avoir avec lui une loyale et suprême explication. Depuis cette matinée où Georges était allé à La Ferté et où l'oncle Marc lui avait conseillé d'ajourner ses projets de mariage, elle avait senti s'opérer en lui un insensible changement d'attitude; non qu'il lui témoignât la moindre froideur ni même qu'il fût moins empressé à l'entourer d'attentions, mais à des nuances insaisissables pour toute autre que pour la femme aimée, elle avait cru s'apercevoir qu'il y mettait plus de réserve, comme s'il eût craint d'être amené à faire trop tôt une démarche officielle et qu'il se fût complu à demeurer encore dans le vague des premiers aveux. Or, après les impatiences amoureuses de Paris et l'accueil plein d'expansion de l'arrivée, cette attitude devenait inquiétante.

Antonina avait peur : peur pour son amour, car elle aimait; peur aussi pour ses projets, car elle jouait dans cette partie son avenir; un échec, elle le sentait, la découragerait pour toujours. Toutefois, la part d'ambition qui entrait dans ses sentiments, — ambition bien légitime, en somme, de donner à sa beauté la parure d'un titre de

comtesse, — n'empêchait pas qu'elle se fût laissée conquérir sans y prendre garde par le charme un peu maladif de cette nature sensitive de Georges de Traval. Il y a chez la femme bien des façons d'aimer : les unes aiment avec leurs sens, les autres avec leur cerveau ; d'autres avec leurs nerfs ; mais les plus sincères aiment avec leurs larmes, avec le besoin de prendre en pitié ceux qui souffrent et de se dévouer à leur souffrance. Ce qui lui avait fait aimer Georges, c'était son impressionnabilité, le caractère douloureux de sa nature qui la faisaient saigner au moindre heurt. A présent, une rupture aurait été pour Antonina plus qu'un désastre, un déchirement. Aussi elle avait fait appel à toute son énergie pour faire face au danger et elle était venue le trouver sans se préoccuper de l'incorrection de sa démarche.

Ses premières paroles furent pour s'excuser de déranger à pareille heure M. de Traval; elle avait achevé le second volume des Mémoires de Du Barail et désirait avoir le troisième.

Tout en parlant, et tandis que lui s'empressait de chercher l'ouvrage demandé, elle s'était assise auprès du bureau sur une chaise basse, en face de la lampe, et dans cette clarté douce, son profil se détachait avec la netteté d'une fresque byzantine sur des fonds de mosaïque d'or. Ses yeux erraient autour de la pièce comme pour prendre à témoins les gros livres, sévères sous leur reliure uniforme, de son amour pour le maître et leur demander du courage au moment de la démarche suprême. Or les gros livres, qui n'avaient jamais vu chez eux une jeune fille à pareille heure, semblaient sévères et grognons comme des savants qu'on dérange.

Georges revint à elle, le volume à la main.

— Comme vous êtes silencieuse! fit-il. Souffrez-vous?

Elle répondit de sa voix chantante, avec cet accent qui rendait si suggestives ses moindres paroles :

— Non, je ne souffre pas! Je suis seulement mortellement triste : nous partons après-demain.

Georges avait tressailli.

— Comment, vous partez! c'est impossible : vous venez à peine d'arriver!

— Il le faut, nous ne pouvons pas prolonger indéfiniment notre séjour chez vous. Les affaires..., les convenances surtout! Je sais que votre oncle et vos tantes trouvent incorrecte ma présence à La Chaussée...

Il eut un geste vague de dénégation.

— Ils s'imaginent des choses qui n'existent pas...

Elle ajouta, lentement, douloureusement :

— ... Qui n'ont jamais existé.

— Que voulez-vous dire?

— Vous le savez bien! Vous avez rencontré l'année dernière à Bœnigen une jeune fille gaie, d'un abord facile. Ses goûts pour la musique étaient à l'unisson des vôtres, sa voix vous a plu, votre cœur était inoccupé, vous avez pensé : « Si j'ébauchais avec elle un joli flirt! » Et vous avez flirté. Vous avez pris goût à ce jeu, vous vous êtes promis de le continuer à Paris, au printemps suivant. Il n'y avait nul inconvénient à pousser l'intrigue jusqu'à l'extrême limite des convenances; lorsque sonnerait l'heure de la séparation, on se serrerait la main avec de grandes protestations, puis on se tournerait le dos pour rentrer l'un en province l'autre à Vienne, et bonsoir, *finita la comedia!* Quant à la jeune fille, tant pis pour elle si elle brisait sa vie dans l'aventure, elle était une intrigante ou une maladroite!

Georges était debout, frémissant.

— Ce n'est pas vrai! ce n'est pas vrai, ce que vous dites! s'écriait-il avec force.

Mais elle repartait déjà, la voix cinglante :

— Il ne vous a pas suffi de vous amuser de moi; vous avez tenu à m'exhiber à votre famille comme une bête curieuse. Hélas! la bête curieuse n'a pas plu, vous en avez conçu du dépit et peut-être, actuellement, soupirez-vous après mon départ pour avoir promptement la fin de votre idylle manquée.

— Taisez-vous! Vous me torturez! Vous ne pensez pas cela! hurlait le malheureux Traval dans un accès de colère folle; ce serait trop méchant!

Ses dents claquaient, il s'était croisé les bras pour être sûr que ses mains n'allaient pas trahir sa volonté par quelque violence. Mais dans ses yeux s'étaient concentrée toute la passion, ils flambaient, Nina les regardait en face sans trembler.

Il dit :

— Si vous étiez un homme, vous me rendriez raison de vos insultes. Mais vous savez bien que je ne puis rien contre vous, calomniez donc à votre aise!

Elle murmnra :

— Des phrases!

— Des phrases? Vous dites : Des phrases! Mais vous avez donc résolu de me pousser à quelque acte de folie. Vous ne voulez donc pas voir que je souffre, que je vous aime, que, depuis six mois, je me débats contre les préjugés de mon entourage qui m'empêchent de vous aimer librement, que si je vous ai fait venir ici, c'était pour vous imposer à eux, pour les conquérir de force...

Il arpentait à grands pas le cabinet en murmurant comme un refrain :

— Des phrases! Des phrases!

Et, revenant se planter superbe devant Antonina, il lui dit ses hésitations, ses souffrances, ses confidences à tante Francine, les conseils de la vieille fille, tout son roman vécu depuis la romance du *Roi des Aulnes* à Bœnigen jusqu'à ce soir, à cette minute précise, où elle lui faisait l'injure de douter de son amour.

Et Antonina vit deux larmes briller sous l'arcade profonde des sourcils.

Alors elle se leva à son tour, très pâle. Elle était émue comme le chirurgien qui vient de plonger pour la première fois la sonde dans une plaie.

— Pardon! dit-elle en lui tendant la main. Je vous demande pardon; je vous ai offensé; j'avais tellement peur que vous ne m'aimiez pas!

Georges avait saisi cette main qui s'offrait et la serrait nerveusement.

Elle ajouta :

— ... Je sens à présent que vous m'aimez vraiment. Mais vous êtes malheureux par moi, je suis malheureuse par vous. Vous le voyez bien, nous avons eu tort de nous aimer, c'était un beau rêve : hélas! nous aurions dû prévoir que les préjugés sociaux nous interdiraient d'être jamais l'un à l'autre. Nous avons été des enfants, nous avons cru que nous pouvions librement disposer de nous-mêmes...

Georges se calmait par degrés, bercé par le son de sa voix; il lui tenait les deux mains serrées dans les siennes. Elle continuait de parler comme dans un songe.

— ... La première fois que j'ai vu votre oncle, j'ai compris qu'il serait toujours l'obstacle à notre bonheur. J'ai lu dans ses yeux qu'il ne me pardonnait pas mon origine étrangère; j'ai tremblé. J'avais raison de trembler. L'oncle Marc est le chef de votre famille; je sais tout le respect qu'on a en France pour l'autorité du chef de famille. Je suis certaine qu'il s'est prononcé contre notre amour. Il vous a défendu d'épouser l'étrangère; vous devez obéir, Monsieur Georges; vous obéirez, vous renoncerez à la pauvre Antonina!

Elle avait arraché ses mains de l'étreinte du jeune homme et fait un mouvement pour s'éloigner; elle pleurait.

D'un bond Georges fut entre elle et la porte.

— Vous croyez donc, fit-il d'une voix tonnante, que je me courberai devant la fantaisie d'un vieillard entêté! Vous pouvez donc supposer que j'irai de gaieté de cœur sacrifier notre bonheur à un faux principe d'autorité! Erreur! En France nous avons le respect de l'autorité, mais à la condition qu'elle ne tourne pas au despotisme.

Pour ma part, je ne reconnais à personne, entendez-vous bien, à personne au monde, le droit de m'imposer sa volonté !

Il était beau dans son élan de rébellion, étendant le poing fermé dans un geste de défi, et Nina se sentait orgueilleuse d'inspirer à un homme une si belle passion.

— Vous oubliez, répondit-elle froidement, que nous sommes deux à vouloir. Vous parlez pour vous, mais je ne consentirai jamais, moi, à entrer dans une famille dont les membres me seront ouvertement hostiles !

— Hostiles ! Je voudrais bien voir que quelqu'un des miens eût un sentiment d'hostilité contre celle qui doit être ma femme. S'il l'a, il fera bien de le refouler au plus profond de lui-même. Non, Nina, — il osait pour la première fois le diminutif familier, — ne craignez l'hostilité de personne, laissez-vous aimer sans crainte, laissez-moi la joie de vous offrir la seule chose dont je sois fier et qui soit vraiment digne de vous, mon nom ! Je ne crains pas de le dire, Nina, le nom de Traval est un beau nom, il a été noblement porté par toute une lignée de braves gens. Vous le parerez de votre beauté, vous serez une délicieuse comtesse de Traval ; l'oncle Marc lui-même sera obligé d'en convenir, et il se consolera, s'il en éprouve du dépit, en songeant qu'avant son neveu plusieurs rois de France et un empereur ont épousé des Autrichiennes...

Alors il se rapprocha d'Antonina, et la serrant doucement contre sa poitrine, il lui passa son bras autour de la taille pour la ramener vers le bureau, dans la lueur douce de la lampe. Docile, elle se laissait faire.

Il la fit asseoir dans un grand fauteuil à haut dossier Louis XIII, où elle semblait une châtelaine attendant l'hommage de son vassal ; puis, il ouvrit un tiroir, y prit une vieille bague de grenats presque blancs, tant ils étaient anciens, — elle lui venait de son arrière-grand-mère, — à l'intérieur était gravée la belle devise des Traval : « *Trans Vallem et montem persequitur gloriam* » ; il vint s'agenouiller aux pieds de son amie, et lui passant la bague à l'annulaire de la main gauche :

— Voici votre anneau de fiançailles ! dit-il simplement. Trois comtesses de Traval l'ont porté avant vous.

Ah ! l'exquise émotion qui faisait battre, à cette minute, les deux cœurs rapprochés ! Ah ! le doux premier baiser échangé chastement dans le silence du cabinet de travail, devant les rangées de vieux livres raidis comme à la parade ! Ah ! la longue étreinte de tant de jeunesse, lui, toujours agenouillé dévotement aux pieds de sa dame ; elle, serrant entre ses mains la tête aimée de son page ! Longtemps, bien longtemps, ils restèrent ainsi, isolés du reste de la vie, oublieux de l'heure, n'ayant conscience de rien autre que de s'aimer !...

Un coup frappé au contre-vent du dehors interrompit brusquement le duo de tendresses; Antonina eut peur, elle voulait se retirer; Georges lui fit signe de rester, et, tranquillement, sans une crainte, il alla ouvrir tout grand le volet. Une large rayée de lune entra dans le cabinet; un oiseau de nuit s'éloignait dans un vol silencieux. Dehors, le calme était profond; la campagne baignait dans une lueur laiteuse; le sable des allées paraissait du métal, les prairies du velours sombre, et, là-bas, au loin, les futaies du parc détachaient en noir la courbe de leurs frondaisons sur la blancheur des brumes de la nuit.

Georges dit à Antonina :

— Venez voir comme c'est beau! Comme la nature, à cette heure, s'harmonise avec notre bonheur! Pour la première fois, un grand souffle d'amour a passé sur ce pays de tristesses; il ne m'apparaît plus le même. C'est vous, Nina, qui avez accompli ce prodige; vous pouvez tout, puisque vous avez pu me rendre heureux!

Et sa bouche donna à la fiancée le premier baiser de passion!

Lorsque, tard dans la nuit, les deux amoureux durent se séparer, tandis qu'Antonina regagnait sa chambre, Georges, attiré par le silence, s'enfonçait, ivre d'amour, dans l'ombre noire des futaies, pour leur raconter tout bas son bonheur, qui lui montait aux lèvres.

VIII

Le mariage d'Antonina Friedel avec le comte Georges de Traval fut célébré l'année suivante, au mois d'avril, à Vienne, dans l'église de Maria Steigen, et il parut aux assistants, qui connaissaient le roman de cette union, qu'on n'eût pas pu trouver un cadre plus approprié à la gracieuse idylle que cette délicate et aérienne Maria Steigen, véritable éventail de dentelle ouvert sur le ciel, dans l'imprévu de ses broderies ajourées, avec sa tour pointant par-delà les antiques maisons du Salzgries, serrées autour d'elle comme pour la défendre jalousement des atteintes du modernisme.

Ce mariage, qui semblait devoir être une date heureuse entre toutes dans la vie de Georges, lui laissa, au contraire, un souvenir particulièrement pénible. De même qu'aux jours d'épreuve, on se considère comme moins malheureux lorsqu'on se sent entouré des affections des siens, de même, dans les grandes joies, on aime à voir y participer ses parents, ses intimes, tous ceux avec qui l'on a un lien de sang ou de tendresse. Pour Georges, le mariage à Vienne, dans les conditions où il eut lieu, ne pouvait être une fête de famille; sa famille n'y était pas représentée. A part son fils, l'oncle et la tante Marc, la tante Francine, la famille de Traval se composait uniquement de cousins déjà très éloignés, vivant, les uns

dans leurs terres, les autres à Paris, et qu'il voyait rarement; leur présence n'eût pas été nécessaire à son bonheur; il avait trouvé naturel que la longueur du voyage fût pour eux un motif de décliner l'invitation. C'étaient donc uniquement les Marc de Traval qui constituaient le noyau d'affections sur lequel Georges avait toujours compté. Ils manquèrent, et ce vide le fit souffrir, doublement souffrir dans son cœur et dans son amour-propre.

— Mon ami, lui avait dit l'oncle Marc, lorsque Georges l'avait invité à venir à son mariage, j'aurais considéré comme un devoir de t'assister en ma qualité de chef de la famille, bien que je désapprouve absolument cette alliance, si la cérémonie s'était faite ici ou à Paris; mais nous en aller, ta tante et moi, courir à Vienne à notre âge, nous ne nous sentons plus assez forts pour affronter le voyage. Vois-tu, nous sommes de vieux terriens attachés à notre sol et nous tenons à ne pas mourir ailleurs que chez nous, avait-il ajouté avec un pâle sourire.

Quant à Francine, si elle avait osé, elle aurait pris avec joie le train pour Vienne, mais l'oncle Marc lui avait nettement déclaré que ce n'était de sa part ni convenable, ni prudent; il avait ajouté qu'elle le désobligerait en y allant, attendu que si Georges avait tenu tant que cela à la présence de ses vieux parents, il se serait arrangé pour que le mariage se fût fait en France. Force avait été à la pauvre fille de refuser l'invitation.

Brave Francine! Elle ne s'était pourtant pas rendue sans combat.

— Mais enfin, Georges n'a pas été à même de trancher la question; on se marie toujours dans la ville où habite sa fiancée, avait-elle riposté à son frère.

— Rien ne le forçait d'épouser une Viennoise, avait grogné le vieux Marc à bout d'arguments.

— Et René, qui est-ce qui s'occupera de cet enfant là-bas pendant les fêtes? Pauvre petit, il va être abandonné à des mains étrangères.

— René est assez grand pour se passer d'une bonne. Ecris, si tu veux, à son oncle de Lencluze, d'aller au mariage de Georges; il veillera sur René et, au retour, il nous donnera des détails.

L'oncle de Lencluze était le frère de la première femme de Georges de Traval; grand et gros garçon, haut en couleurs, fier de son estomac qui lui permettait d'avaler à son déjeuner un jambon d'York tout entier sans en être incommodé, fier de sa meute qui faisait de lui l'un des premiers veneurs du département, fier de sa fortune qui le dispensait de rien faire, M. Jean de Lencluze avait la belle assurance que donnent l'argent et la médiocrité d'esprit; il se croyait le droit de toujours dire ce qu'il pensait sans prendre garde de blesser les gens; son ton était celui de l'affirmation la plus caté-

gorique et son expression favorite : « Moi, on ne me la fait pas! » revenait à tort et à travers dans sa conversation, caractérisant la rusticité mal éduquée de ce gentleman campagnard. Son beau-frère ne l'aimait pas; il affectait de le traiter en quantité négligeable; lui, de son côté, ne cachait pas son dédain pour ce déséquilibré — comme il le qualifiait entre intimes — qui n'avait jamais eu les goûts des gens de sa caste. Sans les relations obligées de demi-parenté sur lesquelles se greffaient des questions de conseil de famille pour la minorité de René, — M. de Lencluze était subrogé-tuteur de l'enfant — les deux hommes ne se seraient jamais vus.

Dans la circonstance, Francine ne pouvait mieux s'adresser. Le gros Jean avait toutes sortes de motifs d'adopter l'idée du voyage à Vienne; d'abord, il verrait du pays; ensuite, il se rendrait compte du milieu social auquel son neveu allait se trouver mêlé désormais; enfin, il jouerait là un rôle, il serait la personnification du passé, et pour les gens qui n'ont pas de personnalité, le fait de s'en créer une, même d'occasion, est une aubaine qu'ils ne laissent pas échapper.

A part deux cousins de Paris venus à Vienne pour le plaisir du voyage, Georges n'avait donc à sa noce pour représenter la famille que son beau-frère, pas même un Traval!

L'oncle Marc avait été bien injuste en accusant son neveu de n'avoir pas tenu à ce que la cérémonie eût lieu en France; Georges, au contraire, avait tenté l'impossible pour l'obtenir; vainement il avait prié, insisté, objecté; sur ce point, Antonina, son père, les Kraften, tous s'étaient montrés inexorables. Songez! ce mariage était pour la jeune fille la grosse revanche de son amour-propre sur le dédain de tous les beaux Viennois qui avaient si longtemps papillonné autour d'elle. Comtesse de Traval, vieille noblesse française; on prouverait aux Weltman et aux d'Arbourg qu'il se faisait des alliances avec l'aristocratie ailleurs qu'en Autriche. Au point de vue de la maison de banque Kraften et Cie, il y avait là un coup de réclame superbe en même temps qu'une garantie sérieuse pour les transactions financières avec la France qu'on ne pouvait pas laisser échapper.

Tout avait été combiné avec une très grande habileté pour donner à l'événement une notoriété considérable. Antonina avait obtenu de son fiancé qu'il vînt à Vienne trois mois avant l'époque fixée, alors que personne n'avait connaissance encore du mariage. Par un de ses cousins qui était en relations avec l'ambassadeur d'Autriche à Paris, Georges avait obtenu des lettres de recommandation auprès de plusieurs familles de l'aristocratie viennoise; il y avait été accueilli avec cette affabilité hautaine qui est le cachet de cette société jalousement fermée; il s'était fait admettre au Casino des

nobles; en un mot, il avait pris position dans « la société ». Alors le bruit avait commencé à circuler de ses fiançailles avec Mlle Friedel. L'ambassadeur de France, chez qui il était reçu fréquemment, lui avait dit un jour :

— Savez-vous qu'on vous marie très fort avec la belle Antonina Friedel, la sœur du banquier Kraften?

Comme Georges n'avait répondu ni oui ni non, il avait ajouté :

— Mes compliments! Ravissante personne! Milieu très intelligent, très artiste, mais pas de « la société »! Et vous savez, ici, on est très exclusif sur le choix des alliances.

— Oh! je ne compte pas demeurer à Vienne après mon mariage, avait répondu M. de Traval. Nous y reviendrons de loin en loin en étrangers qui passent, et, dans ces conditions, peut-être la société se montrera-t-elle moins stricte.

S'il n'avait consulté que ses goûts, Georges n'aurait jamais cherché à se faire recevoir dans l'aristocratie viennoise; d'instinct, il n'aimait pas le monde, surtout celui-là, qu'il trouvait bien moins intéressant et agréable que le milieu financier des Kraften, avec ses fréquentations d'artistes; mais c'était la volonté de sa fiancée qu'il fût connu là-bas, et il y était allé par devoir. Au sortir de ces hôtels princiers du Ring, de la rue Jean, de la Vaehringstrasse, imposants dans la somptuosité de leur vieille architecture, Georges accourait chercher un sourire d'Antonina dans la bonbonnière ultra-moderne des Kraften, où l'art nouveau, dans la disposition des pièces, ménageait aux tête-à-tête des coins de mystère au fond de canapés bas, étrangement confortables. Là c'était l'isolement à deux, dans un décor de tentures bizarrement harmonisées aux fleurs de rêve fait pour donner un charme plus intime à la beauté vaporeuse de la jeune fille. Néanmoins, malgré l'amabilité de sa nouvelle famille, malgré les attentions tendrement délicates de Nina, M. de Traval avait senti peser plus lourdement chaque jour sur ses épaules le manteau de l'isolement. Tout le monde lui parlait français; le gros Kraften lui-même, pour le mettre à l'aise, osait risquer des jeux de mots malheureux, comme lorsqu'il prétendait qu'on devait dire « la Dame aux chameaux » d'Alexandre Dumas, parce qu'en allemand chameau et camélia se prononcent à peu près de la même façon. Mais, dès qu'on ne s'adressait pas directement à lui, la conversation reprenait en allemand, il perdait pied, et il éprouvait une gêne et une tristesse à se sentir presque ridicule dans son rôle de personnage muet. Sa nature sensitive s'exagérait ces ennuis jusqu'à en faire des souffrances et, parfois, lorsque sa fiancée s'inquiétait de lui voir des airs sombres :

— J'ai peur, lui répondait-il, d'être trop Français pour vous.

Elle répondait souriante :

— Jamais trop, puisque moi aussi je vais devenir Française.

Personne ne savait comme elle calmer cet esprit inquiet. A force d'avoir étudié la nature complexe de Georges, elle était arrivée à saisir dans les expressions de sa physionomie l'évolution fugitive de ses pensées, à démêler l'écheveau embrouillé de ses impressions; elle avait acquis le doigté nécessaire pour faire vibrer son âme et l'apaiser à son gré. Il fallait que son influence fût bien grande sur cet homme pour l'avoir amené, lui, l'éternel indécis, à venir s'installer pendant trois mois à Vienne et surtout à se présenter dans « la société », ce qui était tout à fait en contradiction avec ses goûts d'isolement et ses contemplations de fakir.

Si M. de Traval supportait impatiemment le séjour à Vienne, son fils René, en revanche, jouissait dans l'inconscience de ses quinze ans des distractions que tout le monde s'évertuait à lui procurer. Peut-être eût-il mieux valu le laisser suivre les cours du collège de La Ferté au lieu de le déranger pendant plus de trois mois pour une cérémonie d'un jour; son père en avait jugé autrement, il avait estimé que la présence de l'enfant était nécessaire pour donner à son mariage un caractère plus familial.

A l'oncle Marc, déplorant cette interruption dans les études, il avait répondu :

— Le séjour en Autriche aidera René à se familiariser avec l'allemand. Je souffre trop de ne l'avoir pas appris dans le temps, pour ne pas tenir à ce que mon fils le comprenne et le parle de bonne heure.

Chez les Kraften, René fut appelé à jouer ce qu'on nommé en langage de théâtre « les utilités », il fut l'objet de toutes les attentions, le point de mire de toutes les admirations, le sujet toujours d'actualité, lorsque la conversation devenait difficile; on le combla de cadeaux, on le mena partout, au cirque, au théâtre; M. Friedel arracha un soir à son père la permission de lui faire fumer sa première cigarette; Nina prit soin de lui faire les plus irrésistibles nœuds de cravate. Il avait trouvé dans la fille aînée de M. Kraften, Fraülein Joselle, blondinette ébouriffée, de trois ans plus jeune que lui, une gentille camarade, dont il s'était constitué le chevalier servant; elle ne savait pas le français, lui ne pouvait pas dire deux mots en allemand; ils étaient très drôles ainsi, s'exprimant moitié par signes, moitié dans un baragouin inintelligible. Ils s'entendaient, du reste, à merveille sans se comprendre, et tous les jours, on pouvait les voir bras-dessus bras-dessous se promener en minaudant au Prater ou dans les allées du Stadtpark ou du Hofgarten comme des personnages d'importance.

Le grand jour arriva enfin. Pour donner au mariage un cachet

bien particulier d'exotisme, on avait tenu à suivre les usages français; il y eut le lunch par petites tables et surtout l'exposition des cadeaux, qui ne se fait pas ordinairement à Vienne. Ah! cet étalage des cadeaux, toute la lyre des vanités mondaines! Verreries de Bohême, offertes par les Schervert, cuirs gauffrés et incrustés de pierres aux teintes rares, cadeau du baron Polary, broderies et dentelles de Mme Berkeim, grès flambés éclatants dans la richesse de leur coloris, souvenir d'une amie de Nina, meubles de bois précieux bizarrement travaillés, bijoux vieux et modernes, etc., dons de Messieurs et de Mesdames Un tel et Une telle.

A côté de ces bibelots d'orfèvrerie modern-style aux lignes tourmentées et aux décorations étranges s'étalait, dans toute la violence du contraste, un service d'argenterie massive, beau de la beauté sévère de ses profils Louis XVI, avec la carte des Marc de Traval et de Francine de Traval épinglée sur l'écrin, et il semblait, en se penchant sur les superbes pièces d'argent, qu'on distinguait dans leurs reflets l'image raidie de l'oncle Marc, le menton rentré dans les pointes de son faux-col administratif, dévisageant avec effroi toutes ces têtes de bons Viennois penchées pour admirer son argenterie.

— La mariée était-elle jolie? demandait huit jours plus tard Francine à M. de Lencluze, retour de Vienne, plus fier de son voyage en Orient-Express, que Colomb d'avoir découvert l'Amérique.

— Jolie! toutes les mariées sont jolies, Mademoiselle; c'est un cliché. Celle-là, je dois le dire, a abusé de la permission d'être jolie, elle était délicieuse. Vraiment, mon beau-frère est un heureux coquin!

— Et Georges?

— Ah! Georges, le drôle de marié! Il avait l'air tout chose. Pâle, les yeux creux et rougis, une figure d'enterrement. Il y a des gens qui posent pour l'émotion, — on ne me l'a fait pas, à moi! — mais chez lui c'était sincère. En sortant de la sacristie, lorsqu'il est apparu sur les marches de l'autel donnant le bras à sa femme, devant la double haie qui se pressait pour voir défiler le cortège, il était plus blanc que la robe de la mariée; il regardait à droite et à gauche, cherchant un visage ami pour échanger avec lui un sourire; mais personne! Rien que des têtes d'Allemands qui l'examinaient curieusement. Je ne l'ai jamais vu joyeux qu'un instant, lorsque notre ambassadeur à Vienne est venu lui serrer la main. Il l'a accueilli comme un parent; j'ai été surpris de ses démonstrations extraordinaires vis-à-vis d'un homme qui, en somme, ne lui est rien. Avec moi aussi il a été parfait; mais quel garçon nerveux! En serrant sa main, je la sentais frémir dans la mienne.

Ensuite, ce furent des appréciations bizarrement rapportées sur la cérémonie, sur les cadeaux, sur le monde des Friedel, sur les mœurs

à Vienne. M. Kraften avait tenu à faire dignement les honneurs de sa capitale à Jean de Lencluze: il avait attaché à sa personne un sien ami d'humeur joyeuse, avec mission de le mener partout, au café de l'hôtel National, — le pendant de notre café Américain, — et à la cave Rocheuse, où l'on boit aux chandelles et où l'on voit valser de jolies filles aux sons des orchestres tziganes. Et le bon hobereau, qui s'en était « fourré jusque-là », proclamait Vienne la première ville du monde pour ses femmes, sa musique et sa bière.

L'oncle Marc posa à son tour une question. Il demanda à Jean de Lencluze s'il savait quels étaient les projets actuels du jeune ménage.

— Je crois, répondit celui-ci, qu'ils comptent passer l'été à La Chaussée.

— Et l'hiver, où donc iront-ils?

— A Paris, à Vienne, je ne sais où. La jolie Mme de Traval ne se résignerait pas, je suppose, à s'enterrer à la campagne pendant la mauvaise saison.

Alors le vieux Marc passa la main sur son menton frais rasé et dit :

— Que feront-ils de René s'ils n'habitent pas La Ferté l'hiver?

Jean de Lencluze écarquilla ses yeux que la nature avait fait énormes et à fleur de tête :

— Ça, par exemple, je l'ignore! Il a été vaguement question d'internat pour René. Mais, entre nous, jamais cet enfant ne sera interne. L'autre jour, après le mariage, il avait été convenu qu'il reviendrait en même temps que moi à La Ferté pour reprendre immédiatement ses études : au moment de partir, la mariée, M. Friedel, les Kraften, jusqu'à cette gamine de Joselle, tous ont entrepris son père : — Ne le renvoyez pas déjà! Vous n'allez pas lui faire ce chagrin! — Pauvre petit René! — Oh! vous êtes un papa terrible! — Je vous en prie, encore quelques jours! — Il rattrapera le temps perdu à force de travail! — N'est-ce pas, René, que vous rattraperez le temps perdu? René a fait des yeux tendres à son père et le père a cédé.

— Déplorable, cette faiblesse de Georges, gémit le vieux Marc. Il faudra que j'en cause sérieusement avec lui.

La tante Francine, elle, songeait :

— Déplorable peut-être, mais si naturelle, hélas!

Tandis qu'à La Ferté les ancêtres écoutaient les récits de Jean de Lencluze, à Vienne les nouveaux mariés se préparaient à prendre congé des Kraften pour revenir en France. Georges l'avait décidé ainsi et Antonina n'avait pas fait d'objections. Jusqu'au jour de son mariage, elle n'avait jamais voulu songer à ce qu'il adviendrait ensuite, tant était grande son angoisse qu'il ne survînt au dernier moment un incident quelconque qui le fît rompre; c'était un si

beau rêve! Il serait toujours temps, après, d'organiser sa vie avec Georges, de savoir ce qu'ils feraient, où ils iraient habiter.

Une chose, par exemple, ne lui était jamais entrée dans la pensée, c'est qu'elle dût vivre toute l'année soit à La Chaussée, soit même à La Ferté. Habituée à l'existence mouvementée d'une grande ville, aux voyages fréquents avec son père, elle comptait faire partager ses goûts à son mari et l'entraîner partout à sa suite.

Cependant, quelques mots, échappés dans les derniers temps à M. de Traval, lui avaient fait craindre une vive résistance sur ce point. Il avait dit à propos du poète hongrois Jokai, dont il entendait parler pour la première fois :

— L'hiver prochain, pendant les longues soirées à La Chaussée, nous aurons tout le temps de le lire.

Nina ne se voyait pas ensevelie vivante dans cette grande demeure froide de La Chaussée, quand la neige jetterait sur la campagne son épais tapis de silence, ou par les longues pluies d'automne lorsque l'averse fouetterait les vitres, barbouillant les horizons et faisant pleurer les branches des arbres. Il importait, si elle ne voulait pas se heurter plus tard à de sérieuses difficultés, de couper court dès maintenant aux projets campagnards de M. de Traval. Mais comme il lui déplaisait de contrarier personnellement les idées de son mari au moment où elle s'abandonnait heureuse à ses premières caresses, elle avait fait part de ses inquiétudes à son beau-frère. La tranquille assurance de M. Kraften lui avait toujours inspiré une confiance absolue. Elle avait remarqué que Georges aussi subissait l'influence de cette force morale. Si Kraften consentait à intervenir en sa faveur, elle était convaincue que son mari n'oserait pas résister.

M. Kraften avait quarante-cinq ans à peine; homme d'affaires intelligent, réfléchi, audacieux parfois, il n'admettait pas l'insuccès parce qu'il avait toujours réussi. Pour lui, les malheureux étaient des maladroits. A ceux qui se plaignaient de leur mauvaise chance, il répondait en haussant les épaules :

— Il n'y a pas de mauvaise chance qui tienne contre une volonté persistante.

La conscience de sa valeur ne le rendait pas orgueilleux d'une situation de fortune superbe qui était son œuvre, mais, au contact des affaires, son esprit avait pris une tournure particulière qui lui faisait envisager la vie comme une grande maison de banque où il y a toujours quelque spéculation à tenter, en sorte que, famille, relations, sympathies, goûts, tout revêtait à ses yeux une valeur négociable et il ne perdait jamais de vue la possibilité d'en tirer un parti avantageux.

Il avait conçu une grande admiration pour son beau-père Friedel

depuis qu'il l'avait vu, au lendemain de sa déconfiture, prendre résolument son parti de devenir simple employé dans la maison de banque. Il n'en avait pas augmenté d'un florin ses appointements, mais il l'avait considéré. A l'inverse, son nouveau beau-frère, le Français, lui avait inspiré une pitié dédaigneuse lorsqu'en le faisant causer, il s'était rendu compte du peu de soin que ce dernier apportait à l'administration de sa fortune, et surtout lorsqu'il avait vu M. de Traval faire don, par contrat de mariage, à Mlle Friedel d'une somme de cent mille francs en toute propriété; à ses yeux, c'était absurde!

— Charmant garçon votre mari, mais un imaginatif et un inutile! avait-il répondu très franchement à Nina qui lui demandait son opinion sur Georges. Si vous ne trouvez pas un moyen de lui occuper l'esprit, la vie ne sera pas tenable; il aura promptement, je vous le prédis, toutes les exigences, les tristesses, les manies d'un neurasthénique. Vous pouvez compter que je vais user de mon influence auprès de lui pour l'empêcher de vous cloîtrer dans son château de province, au milieu de cette collection de momies qui représente sa famille; mais c'est vous qui pouvez le plus, personne n'a autant d'action que vous sur son esprit.

Très amicalement, le soir, en fumant la blonde cigarette de tabac turc qui fait une jolie fumée bleue et répand dans l'air un parfum voluptueux, évocateur des visions d'Orient, Kraften avait demandé à son beau-frère à quelle époque il comptait revenir à Vienne.

— Nous avons, jusqu'ici, vécu très unis en famille. Ma femme adore sa sœur; je pense, avait-il ajouté, que vous ne voudriez pas nous priver trop longtemps de voir Antonina; et puis songez à son père, son pauvre père, qui va se trouver si seul!

Le banquier savait à merveille jouer de la note attendrie avec sa nature caressante d'Allemand croisé de Slave.

Comme l'autre hésitait à répondre nettement, cherchant des faux-fuyants, invoquant les exigences de sa situation, la nécessité de surveiller les études de son fils.

— Mon cher Georges, je n'ai pas à vous conseiller, avait articulé lentement le banquier pour se donner le temps de trouver, dans le vocabulaire de la langue française, qu'il possédait mal, des termes traduisant exactement toute la force de sa pensée; je vous dirai seulement : Les femmes sont comme les fleurs; si l'on ne prend pas de grandes précautions lorsqu'on les transplante d'un sol dans un autre, elles périssent; vous transplantez Antonina, je vous engage à la ménager. Quant à votre fils, moins vous serez près de lui, mieux cela vaudra.

Il compléta sa pensée en expliquant qu'il était d'avis, lorsque

les enfants grandissent, de les livrer à eux-mêmes le plus tôt possible, pour leur laisser faire de bonne heure l'apprentissage de la vie.

Tout cela dit simplement, posément, sans phrases inutiles, accompagné de petits gestes brefs qui semblaient sertir l'idée, avait impressionné profondément Georges. Il eut peur des responsabilités morales dont on le menaçait pour sa femme, il sentit ses scrupules se calmer à l'endroit de son fils; aussi finit-il par promettre à son beau-frère de venir passer à Vienne une partie de l'hiver prochain.

Lorsque Kraften rapporta à Nina les promesses arrachées à Georges, le premier mouvement de la jeune femme fut d'aller sauter au cou de son mari pour lui dire toute sa gratitude.

Le banquier l'arrêta d'un geste, et il lui glissa tout bas, en allemand :

— N'oubliez pas votre rôle de femme : donner peu, exiger beaucoup.

IX

Un penseur moderne, — M. de Tocqueville peut-être? — n'a-t-il pas dit :

« L'âme de l'homme est sujette à des crises périodiques qui marquent les étapes de son existence, comme les bornes de pierre sur les routes marquent les kilomètres parcourus. »

Et Tocqueville ajoute :

« Ces crises ont pour effet de modifier profondément les idées et le jugement de l'individu sur les gens, sur les choses, sur ses droits et sur ses devoirs.

« Chez le plus grand nombre, le mariage, tel que nous le concevons, provoque une de ces crises morales, et non la moindre; peut-il en être autrement? Le contact journalier de deux natures, différentes d'éducation et de traditions, rapprochées brusquement par les promiscuités de l'intimité conjugale, les obligera, quelle que soit la force de résistance de l'une ou l'excessive malléabilité de l'autre, à renoncer à des idées antérieurement adoptées pour trouver, d'un commun accord, un terrain d'entente absolument nouveau; elles devront faire concorder leurs idées et leur ligne de conduite si elles veulent tenir, dans la famille et dans la société, le rang auquel elles ont droit. Tout cela ne s'opère pas sans secousses, sans souffrances, sans déchirements d'âme. C'est la crise des nouveaux ménages, elle influe parfois sur le bonheur de toute la vie. »

C. Leroux-Cesbron.

La suite prochainement.

LA MARINE RUSSE

Pierre le Grand est le créateur de la marine russe. Au moment où ce souverain de génie monta sur le trône, l'empire ne comprenait que des provinces dans l'intérieur des terres, sans accès à la mer. Car Moscou en était le centre, et ce furent les princes moscovites qui jetèrent les bases de la nation, dont, plus tard, les Romanof assemblèrent les morceaux disparates.

Hors de Moscou, tout n'était qu'anarchie et barbarie.

Des Tchoudes et des Finnois peuplaient le littoral du nord; des Tartares, des Scythes et des Sarmates erraient sur les rivages du sud.

Les débris des deux invasions mongoles campaient partout.

Ivan III, prince de Moscou (1462-1505), que l'on considère comme le fondateur de l'empire russe, refoula ces hordes sauvages jusqu'à Perm et Novgorod.

Pierre le Grand joua des coudes pour arriver à la mer. Il atteignit d'abord la Baltique, puis la mer d'Azof.

Ses successeurs gagnèrent la mer Noire, l'océan Pacifique et, enfin, la mer de Chine.

Agissant avec une continuité de vues où nous aurions à prendre de salutaires exemples, les souverains russes affirmèrent leurs conquêtes en fondant des ports sur le littoral immédiat; puis, par un mouvement continu en avant, ils se rapprochèrent de la périphérie en construisant d'autres ports, de plus en plus éloignés de l'origine.

Ils ont enfin cherché, ils cherchent encore des ports libres de glaces. Mais, comme le disait un diplomate, « en Russie, les perspectives sont très longues ». Ce mouvement de proche en proche a duré trois siècles; il va subir sans doute un temps d'arrêt, quoique l'ambition soit « sans bornes, comme l'espace ». Ne faut-il pas organiser et mettre en exploitation ce que l'on a conquis? Et les conquêtes sont immenses.

La Russie a le temps de réfléchir. Le prendra-t-elle? Quoi qu'il en soit, la marine, prétexte initial du mouvement vers la mer, sert aujourd'hui à défendre l'empire jusqu'à ses limites les plus reculées.

A mesure que la Russie s'étendait en Europe et en Asie, à la

manière des taches d'huile, elle augmentait la puissance de ses forces navales et les divisait en trois groupes principaux, chargés de différents rôles, suivant les lieux de leur stationnement : veiller sur la mer Baltique, attendre les événements dans la mer Noire, s'apprêter au combat dans la mer de Chine.

*
* *

« Le souverain qui ne possède qu'une armée de terre, disait Pierre le Grand, ressemble à un manchot; seule, la possession d'une flotte est capable de lui rendre l'usage de ses bras. »

Tel est le point de départ.

Après avoir enfermé dans un couvent sa sœur Sophie, sous le nom de sœur Suzanne, le tsar partit pour la Hollande.

Se familiariser avec l'art des constructions navales, voilà le but qu'il se proposait. Un tel voyage ne paraîtra point banal, si l'on songe aux moyens de communication dont on disposait alors, à la qualité du voyageur et au mobile qui le poussait en avant.

On sait comment, à peine débarqué dans la patrie de Tromp et de Ruyter, il s'inscrivit à Saardam sous le nom de Pierre Mikaïlof, comme ouvrier de l'armateur Mijuhem Calf.

Sans rappeler ici les détails du séjour, que tout le monde connaît, nous dirons simplement que l'ancienne cabane de Pierre le Grand, à Saardam, est devenue l'objet d'une sorte de culte. Le roi Guillaume III, des Pays-Bas, a donné à l'empereur Alexandre II, le terrain sur lequel elle est construite; on a apporté de la terre et des plantes de Russie, et un gardien spécial veille à l'entretien du petit jardin vraiment russe qui l'environne. Cette maisonnette, que le tsar payait 7 florins par semaine, se compose de deux petites chambres et d'un grenier. Par ordre de Nicolas II, un hangar vitré recouvre, comme une cloche, le précieux souvenir et le protège contre les intempéries.

Pierre le Grand revint en Russie, avec un goût très prononcé pour la marine et une compétence en architecture navale que nul ne songeait à lui contester. Cet homme, qui avait vu la mer à Arkhangel pour la première fois, rêvait de créer une flotte de guerre. La puissance maritime des Hollandais, la richesse que ce petit peuple avait acquise par son commerce, le frappaient vivement. Il fallait une marine marchande pour suivre la même voie, et des vaisseaux de guerre pour défendre la flotte commerciale.

Au reste, rien ne l'embarrassait; il avait même déterminé, dans son esprit, le type général des navires à adopter. Voici comment il résumait ses observations : « J'ai bien examiné la forme des vais-

seaux de toutes les nations, et je puis rendre raison de leurs constructions différentes. Les nôtres doivent être petits. Il nous faut des frégates, des galères, des galiotes; nous avons peu de profondeur d'eau, nous manquons de pilotes et de matelots, et nous ne sommes pas en état de faire de la grande navigation. »

A la suite de plusieurs essais, Pierre le Grand lança, à Voronèje, les trois premiers navires (*Principium*, *Saint-Marc*, *Saint-Mathieu*) qui formèrent le noyau de la flotte russe.

D'autre part, il construisit, dans la mer d'Azof, une flottille qui défit la flotte ottomane et s'empara de ses vaisseaux de transport. Désormais, les musulmans ne parurent plus dans cette mer, et ce premier succès de Pierre prépara la conquête de la Crimée.

Le tsar fonda ailleurs d'autres chantiers; il construisit dans la partie orientale du cap Ladoga, à Olonets, les galères avec lesquelles il prit Schlüsselbourg, et qu'il expédia plus tard dans la mer Baltique, en leur faisant descendre la Néva au fil de l'eau.

Sous cette impulsion, la flotte russe augmenta rapidement, comme nombre et comme puissance de navires. Elle comprit bientôt deux bâtiments de 36 canons, l'*Apôtre-Pierre* et l'*Apôtre-Paul*, 23 galères et 4 brûlots. Les Russes pouvaient désormais se mesurer avec leurs voisins de la mer Baltique.

Bien avant la fondation de Saint-Pétersbourg, Pierre caressait l'idée de pénétrer jusqu'à cette mer, et il fit un véritable coup d'audace en fondant sa nouvelle capitale dans un désert de vase, à plusieurs centaines de kilomètres de l'ancienne, en face des Allemands et des Suédois, qui regardaient, avec un mélange d'inquiétude et de dépit, l'éclosion de cette puissance nouvelle. Quand le tsar eut percé cette « fenêtre sur l'Occident », sa première idée fut de combattre la Suède. Il ne pouvait, en effet, se rappeler sans amertume, que, cent ans auparavant, le général suédois Pontus avait pris Novgorod, qui fut la seconde capitale de l'empire. Le souvenir de cette profanation l'obsédait.

Sans prendre aucun souci de l'Angleterre, qui, de son côté, n'augurait rien de bon de l'apparition de cette flotte au fond du golfe de Finlande, il réalisa sa pensée en envoyant à la victoire son escadre née d'hier.

Le fameux amiral Apraxine, sorti de Kronstadt avec 30 navires, mit en déroute, aux îles d'Aland, l'amiral suédois Erinschild.

Cette victoire, commencement de la revanche, entamait le prestige de la Suède; mais ce fut la bataille de Pultava (1709) qui marqua la déchéance définitive de ce royaume et son remplacement par la Russie dans le concert européen.

Saint-Pétersbourg ne pouvait rester isolée au bord du golfe de

Finlande. La création de ce port avait pour corollaire la possession d'une façade sur la mer Baltique.

C'est à ce but que tendirent les efforts de Pierre le Grand, avec une opiniâtreté qui est le facteur principal de la puissance russe actuelle. La paix de Nystadt (1721) arrondit considérablement l'empire en lui donnant les provinces baltiques. Le tsar en éprouva une telle joie qu'il fit brûler 12,000 livres de poudre pour célébrer dignement cette annexion.

Enfin, par la conquête de la Crimée, Catherine II ouvrit la mer Noire à la marine russe.

De la sorte, ce vaste empire faisait face sur deux mers, sans compter l'océan Glacial, et cette situation l'élevait au rang de puissance navale. Mais toute médaille a son revers. Pour sortir de l'une ou l'autre de ces mers, les navires de la flotte impériale avaient à franchir deux défilés faciles à interdire : le Grand Belt et les Dardanelles. Ce grave inconvénient a préoccupé les hommes d'État russes, et, jusqu'à nos jours, nous voyons le gouvernement chercher, par tous les moyens, à se débarrasser de ces entraves.

Lorsque la guerre de Crimée éclata, la marine russe occupait en Europe le troisième rang. A la fin des hostilités, cette flotte avait à peu près disparu, et il fallut attendre jusqu'en 1861 pour voir apparaître un bâtiment cuirassé russe dans le golfe de Finlande.

Préoccupée, à juste titre, de la défense des côtes, la Russie construisit alors des garde-côtes cuirassés, dont la plupart existent encore.

La guerre russo-turque donna un regain d'actualité à la question de la rénovation de la flotte. Au plus fort de la lutte, les Russes ne pouvaient mettre en ligne que quatre navires de mer et deux *popofkas* (navires circulaires). C'était peu pour combattre les forces navales du Sultan, d'autant plus que l'attitude de l'Angleterre avait donné prise aux soupçons les plus graves.

Aussitôt après la guerre, l'empereur décida la création d'une escadre cuirassée dans la mer Noire, et, en 1884, le grand-duc Alexis se rendit à Sébastopol pour assister au lancement des deux premiers cuirassés de cette flotte nouvelle, le *Sinope* et le *Tchesmé* (noms de deux victoires remportées sur les Ottomans).

A cette époque, Alexandre III présidait aux destinées de l'empire, et l'on sait combien ce souverain aimait la marine et tout ce qui s'y rapportait. Avant son avènement, il disait au commandant du croiseur *Vitiaz*, en partance pour l'océan Pacifique : « Je veux être le premier à vous serrer la main quand vous rentrerez à Kronstadt. »

Il tint parole. Quatre années plus tard, le *Vitiaz* prit son

mouillage pendant la nuit; et, dans la matinée du lendemain, exact comme une échéance, Alexandre III, encore grand-duc héritier, vint remplir sa promesse.

Devenu empereur, il fit pousser très activement les constructions navales. Sous son règne de treize ans, on a lancé 22 grands navires, dont 14 cuirassés d'escadre, sans compter plus de 30 petits bâtiments (torpilleurs et contre-torpilleurs).

C'est également sous son règne que l'on a conçu les grands croiseurs de 12,000 tonnes. Alexandre III a présidé, en 1892, au lancement du *Rurik*, le premier de la série.

*
* *

Le matériel vaut, en général, ce que vaut le personnel.

Mettez le matériel le plus perfectionné en des mains inhabiles, vous n'obtiendrez que des résultats médiocres.

Donnez un matériel grossier à un personnel bien entraîné, il est fort probable que ce dernier en tirera le meilleur parti.

En un mot, la question du personnel prime celle du matériel.

A ce titre, nous examinerons le personnel de la marine russe avant de donner des indications sur le matériel qu'il est appelé à mettre en œuvre.

La marine russe est un corps aristocratique.

Il faut passer par le corps des cadets pour devenir officier. Les sous-officiers restent dans les rangs.

En outre, un candidat quelconque n'a pas la faculté d'entrer à l'Ecole des cadets, où l'on n'admet que les membres de la noblesse et les fils d'officiers de marine. Il en résulte que le recrutement du nombre nécessaire d'élèves offre parfois des difficultés, d'autant que l'avancement étant plus rapide dans l'armée, les jeunes gens qui appartiennent aux grandes familles russes entrent de préférence dans les corps de terre, surtout dans la garde impériale.

Quoi qu'il en soit, l'Ecole des cadets de la marine, dirigée par un amiral et située au bord de la Néva, garde les élèves pendant six ans. Au bout de ce temps, le cadet qui a satisfait aux examens de sortie est nommé *mitchmann* (aspirant). Dès lors, il peut prétendre aux grades les plus élevés de la hiérarchie.

Il semble que la marine russe s'efforce de pousser très loin l'instruction de son personnel, car les écoles, à l'usage des officiers et des hommes, sont nombreuses, et le haut commandement s'occupe avec beaucoup de zèle d'assurer leur fonctionnement dans de très bonnes conditions.

Outre l'Ecole des cadets, l'Académie Nicolas est également des-

tinée aux officiers, mais seulement à ceux qui désirent perfectionner leur acquis dans les branches pratiques. Les cours durent deux ans. Cette institution compte une division particulière constituant une école supérieure à l'usage des officiers de marine proprement dits.

Les simples matelots doivent à l'Etat sept ans de service actif; mais, en général, toute leur éducation maritime est à faire; car, par instinct, le Russe ne se tourne guère vers les choses de la mer. Il y a peu de pêcheurs sur les côtes; il y a peu de caboteurs; parmi eux, les meilleurs marins sont originaires des provinces baltiques et, surtout, des côtes de Finlande.

Les pêcheurs finlandais naviguent sans cesse au milieu des *skjœrs*, multitude de pains de sucre et d'écueils sournois, qui ont causé de très nombreuses pertes :

De 1713 à 1893, 106 navires russes ont disparu dans ces parages; on ne compte pas moins de 10 bâtiments de mer perdus dans ces conditions, en moins de quarante ans (de 1855 à 1893).

Les deux derniers naufrages sont ceux de la *Roussalka*, disparue, en 1893, avec tout son équipage, en traversant le golfe de Finlande du sud au nord; et, plus récemment (1897), le *Gangout*, cuirassé de près de 7,000 tonnes, qui se perdit aux environs de Viborg; toutefois, on put sauver l'équipage.

Tels sont les périls au milieu desquels vivent les pêcheurs et les caboteurs des côtes de Finlande; on comprend que de tels hommes deviennent des marins rudement trempés.

En tout cas, le moujik, quel qu'il soit, qu'il vienne de Revel, de Karkof, de Simbirsk, apporte dans son service un dévouement sans bornes et une endurance extrême, qualités qui le rendent éminemment propre à certaines fonctions militaires. Mais, les écoles qui forment les spécialistes, canonniers, timoniers, torpilleurs, etc., ont à remplir une tâche ardue et, d'abord, à lutter contre l'ignorance; car les illettrés sont légion dans les campagnes. Il en résulte que l'instruction des apprentis est très laborieuse et que, dans ces écoles russes, les cours durent beaucoup plus longtemps que dans les autres marines.

Enfin, l'instruction des recrues est encore retardée par le genre d'existence maritime dont les circonstances climatériques ne permettent pas de s'écarter. Les bâtiments restant emprisonnés dans les glaces pendant six mois de l'année, on cantonne les équipages dans des casernes à terre, durant cette période, ce qui explique le luxe relatif de ces établissements, où l'on cherche mille combinaisons pour augmenter le bien-être des marins, surtout pour les soustraire aux rigueurs de la température.

30 navires de différents tonnages restent affectés aux écoles : 6 comptent à l'Ecole des cadets; 2 servent aux ingénieurs; 3, aux sous-officiers; 8, à l'Ecole d'artillerie (cette Ecole est constituée en division navale, commandée par un contre-amiral); 7 appartiennent à l'École des torpilles; 3, à celle des mécaniciens et chauffeurs; enfin, 1 sert à l'Ecole des scaphandriers.

Il ne faut considérer ces 30 navires que comme des Ecoles d'application annexes des établissements à terre, où, l'hiver, on continue les exercices et la théorie. Ainsi, la division-école d'artillerie prend armement l'été. Mais, pour la saison des glaces, une école de canonnage occupe un vaste terrain, près de l'arsenal de Kronstadt; elle comprend des salles de travail, un laboratoire, un local pour le jeu de la guerre, et même un hall qui contient une tourelle cuirassée de navire, où l'on procède à l'école de pointage.

On remarquera que la complication de plus en plus grande des navires de combat impose de nouvelles obligations et une instruction très variée et très minutieuse. Nous ne sommes plus à l'époque où Suffren résumait les méthodes d'éducation maritime par cette boutade : « Donnez-moi des paysans, du bois, de la toile et du filin; je vous rendrai des matelots. »

Les marins russes destinés à l'armement des navires constituent des groupes de 1,000 à 1,200 hommes que l'on désigne sous le nom d'*équipages*. Au printemps, chaque matelot embarque sur le même navire, où il occupe toujours le même poste. Ainsi un aide de cuisine du cuirassé *Catherine II* restera aide de cuisine sur ce cuirassé, à la même cuisine, bien entendu, pendant sept étés consécutifs. Ce n'est pas très varié; mais cette routine offre de réels avantages.

Un groupe particulier que l'on désigne sous le nom d'*Equipage de la garde* fournit les armements des nombreux yachts impériaux.

L'histoire est pleine de traits de bravoure et d'actes d'héroïsme accomplis par le personnel de la marine russe.

Vers la fin de 1853, une escadre turque sous les ordres d'Osman-Pacha, et composée de 7 frégates, 3 corvettes, 2 bâtiments à vapeur, entra dans la mer Noire, avec la mission plus ou moins avouée de transporter des renforts, des munitions et des vivres, au corps de Batoum. Survint le mauvais temps, et les Turcs mouillèrent le 27 novembre, sur la rade de Sinope. Plusieurs petits navires russes vinrent à la découverte, près du port; mais les Ottomans ne bougèrent pas, et les Russes purent reprendre le large sans être inquiétés.

Le 30, Nakhimof se présente devant la ville avec une force navale égale en nombre à celle du Sultan, mais plus puissante qu'elle si l'on tient compte du rang des bâtiments. Sur la sommation de

Nakhimof, l'amiral turc refusa de se rendre, et il subit un désastre complet. Deux frégates ottomanes sautèrent pendant l'action.

Voici un autre trait qui dépeint mieux encore le caractère slave. Kazarsky, monté sur un navire de 18 canons, longeait la côte ottomane lorsque la vigie signala deux vaisseaux turcs.

On tint conseil et l'on décida que l'on combattrait, sauf à faire sauter le navire si les Turcs avaient l'avantage. Le combat s'engage, les Turcs sont mis en déroute, prennent la fuite, et Kazarsky reçoit la décoration de Saint-Georges, que le tsar ne décerne que pour action d'éclat.

Le personnel torpilleur, organisé peu d'années avant la guerre russo-turque, obtint, avec des moyens fort restreints, de véritables succès pendant cette lutte. Chestakof, Doubassof, Skridlof, Makarof, tous ces noms méritent de survivre à l'oubli. Si leurs tentatives audacieuses ne furent pas toutes couronnées de succès, ces héros du moins réussirent à couler sur le Danube la frégate ottomane *Duba-Saïf* et, à Sulina, la canonnière *Suna*.

Voilà les marins russes à la mer, dans leur élément. Quand ils agissent à terre, ils ne méritent pas moins d'éloges. A Sébastopol, comme au siège de Paris, les marins affectés au service des ouvrages prolongèrent la résistance pendant sept mois, depuis le 7 février, jour de l'ouverture des tranchées contre la colline de Malakof, jusqu'au 8 septembre, date de sa prise.

Pour répondre à la destruction de la flotte ottomane à Sinope, la France et l'Angleterre signèrent, le 10 avril 1854, un traité d'alliance offensive et défensive. On résolut de frapper au cœur le colosse russe, en attaquant Sébastopol, principal arsenal de cette puissance dans la mer Noire.

Le bruit du débarquement des alliés aux environs d'Eupatoria retentit à Sébastopol comme un coup de tonnerre, et les craintes y devinrent plus vives encore lorsque les troupes russes, culbutées à l'Alma, se replièrent sur la ville.

C'est en vain que le maréchal Saint-Arnaud s'efforça de tirer de sa victoire un profit immédiat; la cavalerie anglaise, enlisée dans les marais de l'Alma, retarda la marche endiablée des zouaves.

Le plan d'attaque des alliés consistait à attaquer la ville à la fois par terre et par mer; mais au même moment, par une sorte de fatalité, les Russes conçurent la pensée d'obstruer la passe de la rade. Ce véritable trait de génie diminuait considérablement l'action possible de la flotte alliée, en réduisant le rôle de ses bâtiments à celui de simples transports.

Ce fut l'amiral Kornilof qui reçut du prince Mentchikof l'ordre

de barrer la passe, en y coulant des navires de guerre. On comptait dans le port, à cette époque, 14 vaisseaux de ligne, 7 frégates, et un grand nombre de bâtiments d'un rang inférieur.

La corvée parut d'autant plus pénible au brave amiral que lui-même voulait, au contraire, tomber sur l'escadre ennemie pour la détruire. Aussi mit-il du temps à vaincre ses scrupules et ses répugnances. Mais, comme il fallait en finir, on assembla en conseil les amiraux et les commandants, et Kornilof reçut l'ordre formel d'isoler de la mer la rade de Sébastopol.

Kornilof s'inclina : il fit ranger sur la ligne qui joignait les deux pointes extrêmes de la rade deux frégates et cinq vaisseaux. On opéra des brèches dans leurs coques pour les submerger; mais comme plusieurs de ces navires continuaient à flotter, le fort Constantin, avec ses trois étages de feux, les forts Catherine, Alexandre et Michel se mirent à tonner, et ces bâtiments, dernier espoir des habitants de la ville, disparurent dans l'abîme.

Un seul vaisseau, les *Douze-Apôtres*, bravant les défenseurs, continuait à rouler majestueusement à la surface des eaux. En vain les canonniers pointaient de leur mieux : le colosse restait impassible. Alors, un matelot se souvint que l'on avait oublié d'enlever l'icone qui patronnait ce beau navire. Il se précipita à la nage, décrocha la sainte image avec précaution et plongea de nouveau. A peine s'était-il éloigné de quelques brasses, que le vaisseau descendit lentement dans le gouffre. Telle est la légende que racontent les témoins, peu nombreux aujourd'hui, de cet événement mémorable.

L'obstruction de la passe de Sébastopol porta un rude coup à la flotte russe; mais cette manœuvre obligea les alliés à modifier leur plan d'attaque.

Les hommes appartenant aux équipages des navires russes que l'on venait de submerger, les canons, les poudres, les projectiles, tout fut dirigé sur les batteries. Chaque ouvrage de quelque importance, dirigé par un officier de marine, devint un véritable navire, avec ses sonneries de clairon, ses commandements et son tableau de service rigoureusement suivi. D'où la même discipline, le même ordre, la même ponctualité, la même abnégation.

Deux amiraux, Nakhimof et Kornilof, élèves du célèbre Lazaref, le créateur de la flotte de la mer Noire, jouèrent dans ce drame un rôle très actif; on peut même dire que, l'un après l'autre, ils furent l'âme de la défense.

Avant le siège, postés dans un clocher d'église, ils examinaient avec attention les mouvements des alliés. Puis ils se replièrent sur Malakof, où ils rendirent d'inappréciables services.

Le 10 juillet, Nakhimof, frappé d'une balle à la tempe, tomba pour ne plus se relever. On l'enveloppa dans le drapeau de l'*Impératrice-Marie*, son navire à Sinope, quand il détruisit la flotte ottomane. Kornilof lui succéda dans le commandement suprême. Sans aucun souci des balles qui s'écrasaient sur les pierres « avec des miaulements de chat », ni des bombes qui éclataient près de lui, il inspectait à cheval tous les ouvrages, encourageant les uns, portant aux autres des consolations, adoré de tous.

Un jour, il eut la jambe droite fracassée par un obus. Quelques instants après, une estafette vint crier :

« Les Anglais ont cessé le feu! »

Kornilof rassembla toutes ses forces; dans un dernier souffle, il s'écria : « Hourrah! » et rendit le dernier soupir.

Ces deux héros dorment aujourd'hui dans la crypte de l'église Saint-Vladimir, plantée sur le point culminant de la nouvelle Sébastopol. Le 17 octobre 1895, quarante ans après ces événements, on éleva à Kornilof un monument digne de lui. Ce monument, en bronze, qui se dresse sur la colline de Malakof, représente l'amiral expirant. Il a ceci de particulier que, dessiné par un Russe, il fut exécuté par un Allemand et fondu par un Français.

*
* *

Le budget de la marine russe, qui était de 83 millions de francs en 1872, atteint cette année 228 millions. La Russie est, en effet, entrée, comme les autres grandes puissances, dans la voie des accroissements à outrance.

On remarquera pourtant que la courbe de ces crédits n'est pas régulièrement ascendante. Ainsi, de 83 millions en 1872, elle monte à 103 millions en 1874, et se maintient à ce niveau pendant cinq ans. En 1874, le ministère de la marine établit, son budget pour une période quinquennale, afin de pouvoir achever, dans cet intervalle, un programme déterminé, et de refondre quelques vieux bâtiments dont la valeur militaire ne répondait plus aux besoins actuels.

En 1879, la courbe des dépenses de la marine redescend à 71 millions; puis, l'année suivante, à 65 millions, pour reprendre ensuite la marche ascendante et aboutir à 228 millions en 1900.

En 1898, le tsar Nicolas résolut d'augmenter considérablement la puissance des forces navales de l'empire, opération que le gouvernement put mener à bien à l'aide des seules ressources ordinaires du budget.

Les programmes de construction navale suivent les fluctuations de la politique extérieure; de sorte que la flotte russe comprend un grand nombre d'espèces et de modèles de bâtiments.

On peut rapporter la diversité de ces types à quatre périodes principales :

1° Abandon des navires à voiles et en bois, pour les cuirassés. Dès 1861, la marine résolut d'introduire le fer dans les constructions navales; mais elle recula devant la dépense et se contenta de cuirasser les bâtiments en bois que renfermaient les arsenaux. Cette mesure avait pour but de parer à un premier danger.

On dressait, en même temps, un programme de construction avec l'objectif unique de défendre les côtes.

De 1864 à 1868, la Russie construisit une vingtaine de garde-côtes cuirassés. Le déplacement de ces navires variait entre 1,500 et 3,500 tonnes; leur vitesse, entre 6 et 8 nœuds; leur artillerie comprenait, en général, deux grosses pièces en tourelles cuirassées.

2° La deuxième période suivit la guerre russo-turque; elle est caractérisée par l'apparition de torpilleurs sérieux, commandés aux chantiers français, allemands et anglais. Ces petits navires, de faible tonnage, ne pouvaient servir qu'à la défense des côtes : les archipels des côtes de Finlande leur offraient un champ d'action très favorable. La guerre russo-turque permit de constater une autre lacune, et elle donna naissance à la flotte de transports connue sous le nom de *Flotte patriotique*.

3° Menacée d'une guerre avec l'Angleterre, la Russie accroît le tonnage de ses bâtiments, elle reconstitue l'escadre de la mer Noire et entreprend la construction de croiseurs rapides et puissants. Ce mouvement conduit aux croiseurs cuirassés à grand déplacement, *Rurik*, *Rossia* et *Peresviet*.

4° La quatrième période correspond à la guerre sino-japonaise et aux affaires actuelles de Chine. Ce qui la caractérise, c'est un accroissement considérable des forces navales en général, une augmentation notable de la puissance des grands cuirassés, dont le déplacement atteint presque 14,000 tonnes, et de leur rayon d'action. Enfin, pendant cette dernière période, la flotte acquiert un grand nombre de contre-torpilleurs et de torpilleurs de haute mer.

Ainsi la marine russe prend peu à peu son essor; de défensives ses forces navales deviennent offensives; elles iront au-devant de l'ennemi, au lieu de l'attendre.

En parcourant ce cycle, chaque type de navire a subi des modifications successives; il a pris une importance réelle et une valeur militaire considérable depuis les premières années du règne d'Alexandre III, qui ont marqué le signal d'une sorte de renaissance navale.

Les cuirassés passent du type *Alexandre II* (1887), de 8,400

tonnes, au type *Alexandre III* et *Orel* (encore en chantier), dont le déplacement atteint 13,600 tonnes. Mais l'*Alexandre II* était construit en acier, fer et bois; sa vitesse ne dépassait pas 16 nœuds; il ne prenait que 1,200 tonnes de charbon, et son armement ne comprenait que 2 canons de 30 centimètres et 4 de 22.

L'*Alexandre III* sera construit entièrement en acier; sa vitesse s'élèvera à 18 nœuds; il aura 2,000 tonnes de charbon et portera 4 pièces de 305 millimètres et 12 pièces de 152 millimètres à tir rapide, sans compter l'artillerie légère.

Les cuirassés d'escadre du nouveau type auront donc plus de charbon à dépenser, sans obligation de relâcher pour le renouveler: d'où un plus grand rayon d'action. Il paraît probable que les Russes expédieront ces unités dans les mers de Chine, en réservant les anciennes aux mers d'Europe.

D'après les données du programme en cours d'exécution, la flotte russe recevra 5 nouveaux cuirassés du type *Alexandre III*.

De 1864 à 1896, le cuirassé garde-côtes a subi également des modifications profondes ou, si l'on veut, des accroissements importants. Ainsi, le *Bronenocets* (lancé en 1864) a les caractéristiques suivantes : déplacement, 1,500 tonnes; vitesse, 6 nœuds; charbon, 100 tonneaux; armement, 2 canons de 22 centimètres et 2 de 15 centimètres; cuirasse de ceinture, 127 millimètres.

Le *Général-Amiral-Apraxine* (lancé en 1896) est caractérisé par les éléments suivants :

Déplacement, 5,700 tonnes; vitesse, 16 nœuds; charbon, 600 tonneaux; armement, 4 canons de 23 centimètres et 4 de 15 centimètres à tir rapide; cuirasse de ceinture, 254 millimètres.

La différence est très sensible.

Aux garde-côtes cuirassés se rattachent des bâtiments spéciaux à la Russie, les *Popofkas*, sur lesquels on avait fondé de sérieuses espérances à l'origine. Ce sont des cuirassés circulaires dont l'amiral Popof dessina les plans. L'auteur se proposait de réduire au minimum le tirant d'eau de navires puissants destinés à la défense de la mer Noire. La marine russe en possède actuellement deux : le *Novgorod*, lancé en 1873, et le *Vitsé-Amiral-Popof*, lancé en 1875. Ce dernier, le plus important des deux, a pour caractéristiques : déplacement, 3,550 tonneaux; vitesse, 7 nœuds; charbon, 250 tonnes; armement, 2 pièces de 305 millimètres, établies dans une tourelle barbette au centre du pont (le pont est un cercle qui a 39 mètres de diamètre); enfin, la cuirasse de ceinture a 405 millimètres d'épaisseur.

Malgré ses 6 hélices, ce bâtiment n'a qu'une vitesse très inférieure; il gouverne mal et sa grosse artillerie est très exposée.

Le *Novgorod*, construit à Saint-Pétersbourg, a été transporté par morceaux à Nikolaïef. Sa dernière sortie à la mer date de 1886. Ce bâtiment devait se rendre de Sébastopol à Odessa ; mais, ayant rencontré au large une mer assez grosse, il subit des avaries importantes, et force fut de le remorquer à Sébastopol, d'où il n'est plus sorti. Les Russes ont abandonné ce type de navire.

Les croiseurs cuirassés passent de l'*Amiral-Nakhimof*, lancé en 1885, au *Peresviet*, lancé en 1898. Des différences notables caractérisent ces deux navires. Ainsi, nous avons, pour l'*Amiral-Nakhimof* : déplacement, 7,800 ; vitesse, 17 nœuds ; charbon, 1,200 tonnes ; armement, 8 pièces de 20 centimètres et 10 de 15 centimètres ; cuirasse de ceinture, 254 millimètres.

Peresviet : déplacement, 12,700 ; vitesse, 20 nœuds ; charbon, 2,500 tonnes ; armement, 4 pièces de 254 millimètres et 11 de 152 millimètres à tir rapide ; cuirasse de ceinture, 230 millimètres.

Le *Rurik*, lancé en 1892, et le *Rossia*, lancé en 1896, inaugurèrent la série des croiseurs à grand déplacement. Le *Rurik* (11,200 tonnes) a une cuirasse qui ne couvre que les 4/5 de la longueur ; on voulait accroître ces dimensions, sans toutefois modifier l'épaisseur ; d'où, obligation d'augmenter le déplacement.

Mais, d'autre part, le Grand Belt a peu de profondeur, et le passage de ce détroit, imposant une limite au tirant d'eau, rend le problème plus difficile. La Russie ne pouvait cependant construire à grands frais des navires de 12,000 tonnes, pour les immobiliser dans la mer Baltique.

En résumé, le *Rurik*, augmenté de 1,000 tonnes, produisit la *Rossia*, qui ne donne pas encore la solution du problème cherché : aller d'une seule traite de Saint-Pétersbourg à Vladivostok. Partie d'Angleterre avec son approvisionnement complet de charbon, la *Rossia* ne put atteindre que Singapour ; or, de ce port à Vladivostok, il lui restait à franchir plus de 40 degrés en latitude.

De la *Rossia*, on passe au *Peresviet* (programme de 1898), de 12,700 tonnes. Le système défensif comporte ici une ceinture complète, de la même épaisseur, au centre, que celle des deux précédents ; mais elle s'amincit vers les extrémités, où elle n'a plus que 125 millimètres.

En outre, la grosse artillerie est en tourelles ; mais l'approvisionnement de charbon ne dépasse pas 2,500 tonnes, comme sur la *Rossia*. Par suite, le type *Peresviet* qui, pour le moment, comprendra 4 navires, ne remplira, pas plus que les deux premiers, la condition primordiale du rayon d'action.

Avant 1898, la Russie ne possédait point de contre-torpilleurs. Le nouveau programme de la flotte en cours d'exécution lui en

attribue un certain nombre, que l'on a commandés à Normand, du Havre, aux Forges et chantiers de la Méditerranée, et enfin à l'usine allemande de Schichau.

La Russie possède 7 yachts impériaux, de différents tonnages. Leurs équipages, nous l'avons vu, sont fournis et alimentés par l'*Equipage de la Garde*.

Les deux plus importants sont ; la *Poliarnaïa Zviezda* (Etoile polaire), qui servait à tous les déplacements d'Alexandre III.

Le *Chtandart* (Etendard), plus récent, est celui que la famille impériale emploie couramment aujourd'hui. Ce grand yacht a 112 mètres de long; il déplace 5,500 tonnes et sort des chantiers de Copenhague. Le tsar Alexandre III en avait mis en place le premier rivet au mois d'octobre 1893, le jour où il visita notre croiseur *Isly*, venu pour le saluer dans la capitale de son beau-père. Par une coïncidence voulue, c'était le jour même où l'escadre de l'amiral Avelane jetait l'ancre en rade de Toulon.

Lancé en 1895, le *Chtandart* renferme des appartements pour toute la famille impériale; et la décoration intérieure, quoique très sobre, dénote une grande recherche de ce qui peut ajouter au confort des illustres voyageurs. Les chambres de l'empereur et de l'impératrice sont en bois de merisier; celle de l'impératrice douairière et des grands-ducs, en bouleau. La salle à manger de l'empereur, est en frêne; les couloirs sont en érable et en chêne. Enfin, du cuir comprimé lambrisse les murailles des chambres impériales. Pas de dorures, suivant le désir formel d'Alexandre III.

Nous disions tout à l'heure que les cuirassés garde-côtes à pont circulaire étaient spéciaux à la Russie. Un autre type, autrement utile et tout nouveau, les vapeurs brise-glace, méritent une mention spéciale. Ces navires ont pour but de maintenir constamment ouverts à la navigation les ports situés par des latitudes élevées. L'amiral Makarof, si connu à divers titres, a tracé les plans du *Iermak*, le plus sérieux de tous.

Ce vapeur, dont le déplacement atteint 8,000 tonnes, a 4 hélices : 3 à l'arrière, 1 à l'avant, et autant de machines. La coque est rendue très rigide par le rapprochement inusité des couples et par une ceinture d'acier de 32 millimètres d'épaisseur. Ce navire est en outre à compartiments réellement étanches. Le bâtiment se trouvant sur le chantier, on a rempli d'eau tous ses compartiments jusqu'au pont supérieur. Aucun suintement n'ayant été constaté, on peut considérer l'étanchéité comme absolue. C'est une grande qualité pour un navire destiné à déployer des efforts considérables.

Le *Iermak* porte à l'avant un nez très long qui monte sur la glace

en glissant; si la glace ne s'effondre pas immédiatement, l'hélice antérieure, agitant l'eau sous la couche, enlève à celle-ci son appui et facilite l'action du navire qui brise la croûte par son propre poids.

La puissance totale des machines atteint 10,000 chevaux, et la vitesse 16 nœuds en eau calme. Au mois de mars 1899, un religieux, célèbre dans tout le pays, le P. Jean Serguéïef, le même qui assista Alexandre III à ses derniers moments, et à qui les Russes attribuent le don des miracles, a béni, à Kronstadt, au milieu d'une foule considérable, ce navire, qui paraît devoir inaugurer une ère nouvelle en Russie. L'amiral Makarof veut utiliser le *Iermak* à de vastes projets. L'hiver, ce brise-glace travaillerait dans la mer Baltique; l'été, on l'expédierait au delà du cap Nord pour frayer un chemin dans la mer Blanche et la mer de Kara, de manière à permettre l'accès de l'embouchure des grands fleuves sibériens.

Le *Iermak* a déjà rendu d'autres services. Le 4 avril 1900, il a sauvé six navires emprisonnés dans les banquises et les a remorqués à Saint-Pétersbourg. Quelques jours après, il coupa un grand banc de glace et délivra ainsi 26 vapeurs. Enfin, dans une troisième expédition, il rendit la libre circulation à 10 autres navires.

Un autre brise-glace, le *Ledokol*, a été construit en Finlande, pour contribuer au dégagement des eaux, dans le golfe de Kronstadt. Enfin, le gouvernement en a commandé un troisième en Angleterre, pour Odessa.

*
* *

Pendant vingt ans, la Russie a payé une subvention considérable à la *Compagnie de navigation à vapeur de la mer Noire*, dans l'espoir d'utiliser une partie de ses navires comme transports, en temps de guerre. Mais cette compagnie ne s'est jamais outillée en conséquence; elle ne disposait pas d'un nombre suffisant de vapeurs; et quand la guerre russo-turque éclata, elle ne put fournir que deux ou trois bâtiments, de telle sorte que les transports de troupes ne s'opérèrent qu'avec une lenteur extrême.

Dans ces circonstances aussi difficiles que peu prévues, le gouvernement fit appel au patriotisme de ses nationaux; on organisa des souscriptions dans tous les coins de l'empire, et Alexandre III, alors grand-duc héritier, prit la présidence d'un comité chargé de centraliser les offrandes.

Les quelques millions de roubles que l'on recueillit servirent à l'achat des premières unités d'une flotte de commerce que l'on désigna sous le nom de *Flotte patriotique*.

Les premiers vapeurs réunis de cette façon manquaient de vitesse; ils servirent néanmoins à transporter du personnel et du

matériel entre Odessa et Vladivostok. Mais on ne perdit point de vue leur qualité de navires de commerce et l'on se préoccupa de leur procurer un fret de retour. Ce fret se trouva sans difficulté; on leur fit rapporter du thé.

La marine impériale fournit à ces navires une partie du personnel qui leur est nécessaire. D'abord, le capitaine et un officier font partie du cadre de l'Etat; en outre, la moitié des marins de l'armement sortent des équipages de la marine militaire.

Récemment, l'amirauté a édicté des dispositions nouvelles relatives à ce personnel. Il s'agit de mettre les équipages de la flotte patriotique à la hauteur de ceux des navires de guerre, afin de pouvoir, en temps de guerre, utiliser les navires de cette flotte comme de véritables croiseurs. Les hommes reçoivent d'abord leur instruction militaire à bord des bâtiments de l'Etat; puis, ils passent sur ceux de la Flotte patriotique et, quand ils y ont accompli cinq années de service, ils finissent leur temps sur les navires de l'escadre de la mer Noire.

Le gouvernement donne à la Flotte patriotique des encouragements, des secours de toute nature, et lui alloue une importante subvention. Presque toutes ses unités sortent des chantiers anglais; l'armement de guerre de ses navires (3 canons de 12 millimètres à tir rapide et 30 petites pièces, pour les plus récents) est entretenu dans les magasins de l'Etat, aux deux points terminus, Odessa et Vladivostok. La compagnie possède actuellement 12 grands bâtiments en chantier, qui augmenteront singulièrement la puissance de sa flotte.

Enfin, l'année dernière, une société de navigation russo-danoise s'est fondée pour desservir les ports de l'Extrême-Orient, de concert avec les vapeurs russes. Les importants privilèges que le tsar lui a concédés assureront à la compagnie naissante une grande supériorité sur les marchés de ces ports.

*
* *

Il est temps de résumer dans un tableau d'ensemble l'effectif de la flotte russe, sa division en plusieurs groupes et la répartition de ces groupes.

La Russie divise ses forces navales en quatre groupes que l'on désigne comme il suit:

Flotte de la mer Baltique;
— de la mer Noire.
Flottille de la mer Caspienne;
— de Sibérie.

Le nom un peu prétentieux de *flotte* ne peut caractériser que

les deux premiers groupes. Car celui de la mer Caspienne ne comprend que 6 petits navires, canonnières et vapeurs à roues, dont 4 ont été lancés de 1859 à 1866. Le nom de *flottille* convient donc plutôt à cet ensemble de navires sans valeur militaire, dont le rôle consiste uniquement à faire la police de la pêche dans cette mer intérieure. La flottille de Sibérie, un peu plus nombreuse, ne comprend aucune unité d'un déplacement supérieur à 1,600 tonneaux. D'ailleurs, cette flottille se confond aujourd'hui avec la force navale qui constitue la station de Chine.

Pour le moment, nous considérerons donc seulement les deux premiers groupes, auxquels appartiennent à peu près tous les bâtiments de la marine russe; puis nous indiquerons les groupements réels, par stations.

Flotte de la mer Baltique :

7 cuirassés d'escadre;
5 — en chantier.
3 garde-côtes cuirassés;
1 — en chantier.
10 croiseurs cuirassés;
1 — en chantier.
4 canonnières cuirassées.
6 croiseurs protégés;
6 — en chantier.
1 croiseur de 2e classe.
5 croiseurs-torpilleurs;
1 — en chantier.
6 canonnières non cuirassées.
5 contre-torpilleurs;
22 — en chantier.
146 torpilleurs;
35 — en chantier.

Flotte de la mer Noire :

7 cuirassés d'escadre;
3 — en chantier.
1 croiseur de 1re classe;
3 croiseurs torpilleurs.
6 canonnières;
1 — en chantier.
4 contre-torpilleurs, en chantier.

23 torpilleurs;
8 — en chantier.
2 transports de torpilles.
14 croiseurs auxiliaires de la Flotte patriotique.
12 — en chantier.

Ne figurent pas sur ces listes les bâtiments lancés avant 1880, et que l'on peut considérer comme sans valeur militaire. Cette remarque explique l'absence de 15 cuirassés garde-côtes, dont les dates de lancement sont comprises entre 1863 et 1867.

Tel est, en somme, l'existant actuel de la marine russe. Mais, si les bâtiments sont attachés nominalement à l'une de ces grandes divisions, leur répartition réelle est toute différente. La flotte russe alimente 4 stations navales :

1° La mer Baltique, comprenant 3 groupes :
L'escadre pratique, 3 bâtiments;
L'Ecole d'artillerie, 13;
L'Ecole des torpilles, 8.

2° La mer Noire.

La composition de cette station est celle qui figure au tableau précédent. C'est la seule qui demeure invariable, puisqu'elle ne peut franchir les Dardanelles.

3° Escadre de la Méditerranée :

6 bâtiments, dont un seul cuirassé d'escadre, qui porte le pavillon du contre-amiral commandant en chef.

4° L'escadre du Pacifique :

21 bâtiments : 3 cuirassés d'escadre;
2 — de 2e rang;
6 croiseurs, dont 3, cuirassés;
7 canonnières cuirassées;
3 avisos torpilleurs.
21.

Cette liste montre que les événements de Chine ont nécessité l'envoi en Extrême-Orient d'une grande partie de la flotte russe disponible. Car les cuirassés de la mer Noire, bloqués par les traités, doivent être considérés comme indisponibles pour toute action extérieure à cette mer.

*
* *

La Russie possède un assez grand nombre d'arsenaux d'importance variable, répartis dans les trois mers principales qui baignent ses côtes. On en compte : cinq dans la mer Baltique; quatre dans la mer Noire et deux en Extrême-Orient. D'autre part, l'industrie

privée a fondé dans l'empire plusieurs établissements, dont la prospérité croît de jour en jour.

Les uns et les autres sont énumérés ci-après, en détail.

Pierre le Grand songea à créer dans la Baltique un autre port que Kronstadt. Il commença Dunamünde; après sa mort, on songea à Sveaborg, à Bomarsund (îles d'Aland) et à Revel, sur la côte méridionale du golfe de Finlande. Tous ces ports, bloqués plusieurs mois de l'année par les glaces, ne remplissaient pas les conditions requises, tout arsenal, digne de ce nom, devant pouvoir jouer, à un moment quelconque, un rôle offensif. On fit quelques travaux à Revel, on accrut les défenses de Sveaborg; mais la question du port en eau libre, que l'on avait déjà discutée, sommeilla.

Il fallut la guerre de Crimée pour la réveiller. La présence des alliés dans la mer Baltique, pendant cette guerre, immobilisa dans ces parages un demi-million d'hommes.

A la conclusion de la paix, le gouvernement chargea une commission d'examiner cette importante question; voici la conclusion qu'elle adopta :

1° La rade de Revel est trop petite pour abriter une escadre nombreuse;

2° Sveaborg exige trop de troupes et de travaux pour sa défense.

3° Kronstadt est trop au fond du golfe; il est urgent de créer un autre port sur la Baltique, dans une position plus avancée, et soustrait, autant que possible, à l'influence des glaces.

Plus tard, on se décida pour Libau, et Alexandre III fit entreprendre en ce point les travaux nécessaires. Telle est la situation pour la mer Baltique.

Dans l'océan Glacial, on n'avait qu'un seul port, Arkhangel, placé, sous ce rapport, dans de mauvaises conditions. Pour le suppléer, sinon pour le remplacer, on chercha un port sur la côte de Laponie.

Par une singulière coïncidence, les choses se présentent exactement de la même manière en Extrême-Orient. Tant il est vrai que le nom de puissance septentrionale, donné à la Russie, n'est point un vrai titre. Aussi voyons-nous les Russes, fuyant les glaces, procéder par bonds successifs vers le sud, de Petropavlovsk à Vladivostok et, de là, à Port-Arthur.

Voici le classement actuel des arsenaux de la marine impériale :

Ports de guerre de 1re classe :

Mer Baltique : Kronstadt (armements et réparations); Saint-Pétersbourg (constructions neuves et refontes); Libau ou port Alexandre III.

Mer Noire : Nikolaïef.
Mer de Chine : Port-Arthur.
Ports de guerre de 2e classe :
Mer Baltique : Revel, Sveaborg.
Mer Noire : Sébastopol, Batoum.
Mer Caspienne : Bakou.
Extrême-Orient : Vladivostok.

Chantiers de l'Etat à Saint-Pétersbourg : *Nouvelle Amirauté*, 3 cales. On peut y construire en même temps trois grands cuirassés. *Usine Baltique*, 3 cales.

Il faut y ajouter : les chantiers de l'usine franco-russe qui possède 2 cales pour la construction des grands cuirassés.

La Russie a donc, sur la Néva, 8 cales pouvant servir à la construction des bâtiments de guerre du plus fort tonnage.

Elle dispose également, dans la capitale même ou aux environs, des établissements suivants :

Usine Baltique, sur la rive droite de la Néva (4,500 ouvriers). Cette usine, dirigée par un ingénieur de l'Etat, ne construit que des coques, des chaudières et des machines marines.

Le *Rurik*, de 11,200 tonneaux, et la *Rossia*, de 12,200, sortent de ses chantiers.

La disposition des cales de cette usine offre de véritables difficultés pour les lancements de bâtiments, à cause de leur direction à peu près perpendiculaire au lit du fleuve. De cette manière, le courant de la Néva est perpendiculaire au sens de la cale et, par suite, à la quille du navire à lancer. Quand celui-ci s'ébranle sur la cale, la partie qui entre dans l'eau la première, est soumise à l'influence des filets liquides, alors que cet effet ne se produit pas sur la partie du bâtiment encore à terre. Il en résulte, pour l'opération du lancement, un certain aléa, dont on ne peut, *à priori*, déterminer l'importance.

Oboukof, sur la Néva, en amont de Saint-Pétersbourg, fabrique du matériel d'artillerie et des torpilles (1,200 ouvriers). La société privée qui créa cet établissement en 1863, le céda, en 1886, au ministère de la marine. Celui-ci, qui avait dû commander à Krupp les premiers canons se chargeant par la culasse, les fait aujourd'hui fabriquer dans l'empire, à Perm et à Oboukof.

Kolpino, sur la rivière Ijora, fabrique des machines, des torpilleurs et des plaques de cuirasse. Mais elle n'est outillée que pour fabriquer des plaques *compound*, fort inférieures aux plaques d'acier.

Kronstadt. — L'arsenal de Kronstadt est situé dans une île, à quelques milles de Saint-Pétersbourg, au fond du golfe de Finlande. Il possède tout ce qui constitue un grand arsenal, sauf des

cales de construction; on y achève simplement les navires qui sortent des chantiers de Pétersbourg. Il y a nécessité à opérer de bonne heure ce transbordement, à cause du peu de profondeur du canal d'accès qui réunit Kronstadt à l'embouchure de la Néva. Il a 28 kilomètres de long, mais seulement $7^{m},33$ de profondeur.

En hiver, il faut parcourir 7 kilomètres en traineau, pour atteindre Kronstadt; mais, on espère que dorénavant les vapeurs brise-glace maintiendront un cheval libre pendant la saison froide. Cet arsenal sera bientôt pourvu d'une installation complète pour l'emmagasinage et la distribution du pétrole. Une telle organisation trouve une ample justification dans le nombre toujours croissant des navires munis d'appareils propres à utiliser le combustible liquide.

Libau ou port Alexandre III. — La Russie entreprit la construction du port de Libau au moment où elle se disposait à prolonger le chemin de fer transcaspien et à commencer le transsibérien. Elle le fit de propos délibéré; car le gouvernement conservait le souvenir des craintes qui l'avaient assailli en 1885, lors des affaires de l'Afghanistan : on craignit de voir l'escadre anglaise arriver dans la mer Baltique. Or, à ce moment, les glaces bloquaient l'escadre du tsar dans les bassins de Kronstadt, et l'idée de la création d'un port toujours libre se fit sentir plus vivement que jamais; c'est à cette condition seulement que l'on peut être prêt à toute éventualité. Voilà la raison d'être du nouveau port de Libau. Alexandre III en poursuivit l'exécution avec ténacité.

Quand on fut décidé pour Libau, il fallut choisir entre deux projets. L'un, à grande envergure, consistait à fonder l'arsenal dans le lac de Tosmar, qui s'étend au port de la ville. L'autre, plus modeste, se contentait d'un arsenal rapproché de la côte, et ne creusait pas les bassins dans le lac en question.

Les deux projets avaient une partie commune : l'avant-port, à conquérir sur la mer. Il s'agissait de clore entre des jetées un certain nombre d'hectares de mer, et de draguer cet espace à la profondeur de 10 mètres. On commença par la construction de l'avant-port et, plus tard, le gouvernement résolut de mettre à exécution le moins grandiose des deux projets.

Comme le pays n'offrait aucune ressource, il fallut commander des dragues à l'étranger, forer des puits, créer des ateliers, des chantiers et une ligne de chemin de fer, pour aller chercher au loin les matériaux nécessaires à la confection du béton. Le premier bloc de béton fut immergé en grande pompe au mois de juin 1890.

On songeait en même temps à défendre le périmètre de l'arsenal par un système d'ouvrages destinés à empêcher l'ennemi de prendre la place à revers.

Les travaux seront] achevés vers 1905. On évalue la dépense totale à 200 millions.

Revel. — La partie utilisable de la rade n'est pas très grande, et ce port offre peu de ressources aux bâtiments de guerre.

Sveaborg. — Les fortifications, placées en demi-cercle, défendent la ville d'Helsingfors, capitale de la Finlande. La vaste rade qui sépare ces deux points pourrait facilement abriter la flotte russe tout entière.

La marine russe possède deux arsenaux dans la mer Noire : Nikolaïef, port de construction, et Sébastopol, port d'achèvement, d'armement et de stationnement. On construit à Nikolaïef les bâtiments de l'escadre de la mer Noire. Ce port, placé sur un fleuve à 80 kilomètres dans l'intérieur des terres, a été créé en 1789 par le célèbre Potemkin (prononcez Patiomkine). L'amiral Greigh lui donna un développement considérable, et l'amiral Lazaref le porta au point où il se trouve aujourd'hui.

Une entreprise particulière, le *Chantier naval*, récemment fondée à Nikolaïef, possède aussi des cales de construction et reçoit des commandes de l'État.

Ainsi Nikolaïef et Sébastopol jouent, l'un par rapport à l'autre, au point de vue des constructions navales, le même rôle que Saint-Pétersbourg et Kronstadt. On est dans l'obligation d'opérer de bonne heure le lancement des navires à Nikolaïef, à cause du peu de profondeur de certains parages du fleuve, notamment aux environs d'Ouchakof.

Sébastopol, relevée de ses ruines, est une position avancée relativement à Constantinople, qui se nomme, en russe, *Tsargrad*, la ville du tsar. La marine y possède des bassins et un arsenal complet qu'elle vient de racheter à une compagnie de navigation.

Ce port, destiné à devenir un arsenal de 1re classe, possède de magnifiques casernes pour loger les équipages des navires de guerre pendant l'hiver. Depuis la fin de 1899, l'accès de la baie qui forme l'arsenal est interdit aux bâtiments de commerce, à l'exception, bien entendu, de ceux qui apportent du matériel à l'usage de la flotte de guerre, par exemple, des plaques de cuirasse ou du charbon. Le port de commerce occupera la partie septentrionale de la vaste baie de Sébastopol, tout à fait séparé de l'arsenal de la marine, placé au contraire dans la partie sud.

La Russie possède en Extrême-Orient deux arsenaux : Vladivostok et Port-Arthur.

Le port de Vladivostok (dominatrice de l'Orient), situé sur une baie magnifique, paraissait appelé à devenir le centre unique des forces navales russes dans ces mers éloignées. Aussi le gouver-

nement ne recula-t-il devant aucun sacrifice pour en faire un arsenal de premier ordre.

Quand, en 1887, le général Ignatief, gouverneur général de la Sibérie orientale, rejoignit son poste, il emportait des instructions que l'on peut résumer ainsi :

1° Accroissement des fortifications de Vladivostok;

2° Remplacement de la vieille flottille de côte sibérienne par un groupe de canonnières et de torpilleurs de types récents;

3° Envoi d'un grand nombre de Cosaques aux environs de Vladivostok pour fonder de petites colonies. On sait que les cosaques sont éminemment propres à ce genre d'opérations et qu'ils colonisent *ense et aratro*, mais surtout *aratro*.

Le général Ignatief exécuta ses ordres à la lettre; depuis, on a beaucoup élargi le programme; le budget de 1897 attribuait un crédit de 38 millions de francs à l'extension du port de Vladivostok.

Ce port possède un grand bassin dont la construction n'a pas duré moins de sept ans. Deux vapeurs brise-glace, qui y stationnent en permanence, améliorent sensiblement les conditions générales de la navigation. Pendant l'hiver de 1895-96, un de ces navires a pu maintenir un chenal ouvert jusqu'à la distance de 8 kilomètres.

Vladivostock est resté longtemps le terminus unique de la ligne transsibérienne. Port-Arthur, deuxième terminus, sentinelle avancée à l'entrée du golfe du Petchili, deviendra un arsenal de grande importance. Les Russes y trouvèrent un bassin de 400 mètres sur 300, et une forme de radoub de 100 mètres de long; depuis, ils y ont introduit d'importantes améliorations.

Comme nous le disons plus haut, les Russes sont arrivés à Port-Arthur en plusieurs étapes. Pétropavlovsk, à l'extrémité de la presqu'île du Kamschatka, fut le point de départ; Vladivostok, sur la mer intérieure du Japon, et Port-Lazaref, sur la côte orientale de la Corée, voilà les stations intermédiaires de ce mouvement.

Vladivostok et Port-Arthur, tous deux têtes de ligne du chemin de fer transsibérien, doivent être garantis contre toute surprise et en mesure de repousser toute attaque. C'est le but des travaux de fortification que l'on y pousse avec une activité fébrile.

Au temps de la guerre de Crimée, les Russes ne possédaient encore que Pétropavlovsk et ils faillirent être délogés de cette position; mais le courage des défenseurs eut raison de l'audace des assaillants et obligea ceux-ci à se retirer.

Petropavlovsk était alors un village isolé du reste de l'empire, comme un navire en mer. On y comptait trois cents maisons habitées par autant de familles et l'on n'e recevait de lettres que tous

les huit mois. La tranquillité la plus complète régnait dans cette bourgade, et ses habitants furent très surpris quand une escadre franco-anglaise vint les attaquer en 1854.

Le vieux général Zavoïko, qui défendait la place avec un millier de soldats et soixante pièces de canon, repoussa toutes les attaques et ne se laissa pas entamer. L'amiral anglais Price, voyant qu'il ne pouvait éteindre le feu des batteries, débarqua des troupes pour prendre les ouvrages à revers. Mais cette troupe perdit cinq cents hommes et, pour éviter un désastre complet, ses débris se rembarquèrent précipitamment.

L'amiral Price, au désespoir de cet échec, se brûla la cervelle.

L'industrie privée compte en Russie un grand nombre d'établissements dont voici les principaux :

Usine franco-russe à Saint-Pétersbourg, sur la rive gauche de la Néva; construit surtout des machines.

Usine Newski, en amont de Saint-Pétersbourg; construit des torpilleurs et de petits navires.

Poutilof, à Saint-Pétersbourg; construit des affûts, des torpilleurs et fabrique des plaques de cuirasse.

Usine de Creighton à Abo (Finlande); construit des torpilleurs et des contre-torpilleurs; industrie analogue à celle que dirige M. Normand, du Havre.

Chantier naval, créé à Nikolaïef, par une société belge; s'occupe de constructions navales.

L'industrie nationale russe n'est pas encore assez avancée pour fournir aux bâtiments tout le matériel qui leur est nécessaire, tel que les plaques de cuirasse. En conséquence, les usiniers célèbres de l'Europe se réunissent fréquemment au polygone d'Okta, sur l'invitation du gouvernement, pour essayer des plaques de leur fabrication. Il suffira de citer les noms des concurrents pour donner une idée de l'intérêt que présentent ces essais comparatifs : Vickers, Brown, Le Creusot, Saint-Chamond, Poutilof, Oboukof. Ces expériences ont maintes fois mis en lumière l'infériorité des produits russes par rapport à ceux de l'industrie étrangère. D'ailleurs, on n'usine dans ce pays que des plaques en métal *compound*, c'est-à-dire, fer et acier, soudés ensemble. Or les plaques se dédoublent sous le choc des projectiles, et cet effet ne se produit pas avec les plaques homogènes.

Il y a quelques années, notre usine du Creusot a battu, à Okta, tous ses concurrents. En conséquence, l'usine française reçut la commande de la cuirasse du *Gueorgui Pobiedonoeetz* (Georges-le-Victorieux).

Puis, on ouvrit un autre concours pour le cuirassement du

Dvienadsat Apostolof (Douze-Apôtres). Mais, cette fois, le ministère, désireux de ne pas faire de mécontents, partagea la commande de cette armure entre plusieurs fournisseurs.

Le gouvernement russe commande aussi des machines marines à l'Angleterre; et même, pressé par le temps, il a demandé récemment un certain nombre de bâtiments aux chantiers de l'étranger, sur le crédit extraordinaire de 225 millions, attribué aux constructions navales. La commande générale, dont voici la liste, remonte à 1898 :

France. — Forges et chantiers de la Méditerranée : 1 cuirassé de 12,900 tonnes, 3 contre-torpilleurs de 350 tonnes, 1 croiseur cuirassé de 7,800 tonnes. — Normand : 2 contre-torpilleurs de 350 tonnes.

Allemagne. — Cie Vulkan : 1 croiseur de 6,250 tonnes. — Germania : 1 croiseur de 5,900 tonnes. — Schichau : 1 croiseur de 3,000 tonnes, 4 contre-torpilleurs de 350 tonnes.

Angleterre. — Laird : 1 contre-torpilleur de 350 tonnes.

Etats-Unis. — Cramp : 1 cuirassé de 12,700 tonnes, 1 croiseur de 6,000 tonnes.

*
* *

Après avoir tracé le tableau de la marine russe, nous devons donner une idée des organes qui mettent tout en mouvement. Voici, dans ses grandes lignes, l'organisation du haut commandement.

L'empereur est resté ce qu'était Pierre le Grand, le chef suprême des armées de terre et de mer. En ce qui concerne la marine, il délègue ses pouvoirs à un membre de la famille impériale. C'est actuellement son oncle, le grand-duc Alexis Alexandrovitch, qui remplit ces fonctions, comme d'ailleurs il les remplissait déjà sous le règne de son frère Alexandre III.

A son tour, l'amiral grand-duc Alexis délègue une partie de son autorité à un amiral de la flotte. Ce fonctionnaire, qui est le véritable ministre de la marine, porte le titre de « gérant du ministère » et a sous sa direction immédiate plusieurs organes, dont l'ensemble constitue le ministère de la marine, qui, lui-même, se subdivise en directions et comités. Voici les principales de ces subdivisions :

1° L'*état-major général*, placé sous la direction d'un vice-amiral, qui a lui-même sous ses ordres un certain nombre d'officiers. Voici ses attributions : composition des escadres et divisions dans les stations; mouvements des navires qui composent ces forces navales; rédaction des instructions de guerre; mobilisation du

personnel et du matériel; direction des nombreux établissements destinés à l'instruction du personnel.

Le vice-amiral, chef d'état-major général, est actuellement l'amiral Avelane, bien connu en France.

2° Le *Conseil d'Amirauté*, composé de 11 membres, dont 9 amiraux, sous la présidence du grand-duc Alexis; il a pour vice-président le gérant du ministère de la marine. Cette haute assemblée examine toute question de principe, modifie les règlements, étudie les projets de budget, inspecte les arsenaux, les écoles, et même les bâtiments de la flotte.

3° Le *Comité technique*, présidé par un vice-amiral, se subdivise en plusieurs sections : constructions navales, machines, artillerie, torpilles, travaux hydrauliques. Il donne des avis, fait procéder aux expériences, dresse les plans des bâtiments et inspecte les navires et les arsenaux.

4° *Direction des travaux et armements*. Elle procède aux achats de matériel et d'approvisionnements de toute sorte.

5° *Direction du service hydrographique*. Cartes, plans, reconnaissances hydrographiques, sémaphores, balises.

*
* *

Ainsi, depuis l'apparition des cuirassés, la flotte russe ne cesse de progresser, et comme puissance et comme nombre de navires. Du reste, la politique asiatique du gouvernement justifie cet essor; l'une ne va pas sans l'autre et, bon gré mal gré, il faut bien mettre en pratique l'aphorisme de Katkof : « Ce sont de mauvais conservateurs que ceux qui ont pris pour devise le *statu quo*, cet état existant fût-il entièrement pourri. »

Depuis la guerre sino-japonaise, la Russie regarde avec inquiétude du côté de l'Extrême-Orient, et l'éclosion de la marine du mikado sur le flanc de la Sibérie a nécessité le renforcement du groupe de navires qu'elle entretient dans ces parages. Elle a dégarni la mer Baltique, au profit de la mer de Chine, et elle continue à renforcer cette escadre : les cuirassés *Sébastopol*, *Poltava*, et deux contre-torpilleurs sont en route pour le Petchili.

Enfin, les cuirassés de 14,000 tonnes, actuellement en construction (programme de 1898), paraissent destinés à accroître encore la puissance de cette escadre russe de l'Extrême-Orient.

Les vapeurs de la Flotte patriotique, traits d'union entre la mer Noire et la mer de Chine, apportent sans cesse à cette force navale du personnel, des munitions, des approvisionnements, des vivres.

Dans un intervalle, aujourd'hui peu éloigné, le Transsibérien

reliera la Russie d'Europe, ce réservoir inépuisable de soldats, à Port-Arthur et Vladivostok, bases d'opérations sur le théâtre des rivalités actuelles et, peut-être, des hostilités futures.

Quelques journées de chemin de fer remplaceront les longues traversées des vapeurs de la Flotte patriotique. La Russie d'Europe sera donc à portée des rivages de la mer de Chine et, par cela même, elle acquerra sur ses concurrents une incontestable prépondérance, puisque ni l'Allemagne, ni l'Angleterre, ne pourront jouir de semblables avantages.

Pendant ce temps, l'empire du tsar continue doucement sa marche en Asie centrale, par son autre organe tactile, le Transcaspien. Déjà, vers l'est, le colosse russe touche à Moukden; du côté de l'ouest, il touche à Hérat; l'émir d'Afghanistan est devenu le « portier » de l'Inde.

Encore un petit effort, et ces limites, reculées sans cesse, atteindront l'océan Indien, où les ports libres de glaces ne manquent pas.

Le mois dernier, Nicolas II recevait, à Livadia, un ambassadeur thibétain : voilà peut-être une pierre de la périphérie de l'empire chinois qui se descelle. Le Thibet ne tient à la Chine que par un fil; il est possible que, sans tarder, il roule dans l'orbite de la Russie. La Perse en est déjà le satellite.

Ainsi la Russie d'Europe n'est plus qu'un appendice de tout l'empire; et « dominatrice de l'Orient » ne sera plus un vain titre imaginé par l'enthousiasme des Slaves. L'empire russe sera devenu une puissance asiatique formidable.

On peut se demander le sort réservé à l'archipel japonais devant ce mouvement de sphères d'influence, dont le rayon grandit sans cesse. Les sujets du mikado renonceront-ils désormais à recueillir le prix de leurs efforts, de leur organisation, de leur courage, de leurs victoires?

Ce vaillant petit peuple a fait d'importants sacrifices; il s'est outillé pour la lutte, moins pour la défense que pour la conquête. Ses cuirassés monstres tout neufs, ses croiseurs rapides et puissants, ses destroyers si menaçants pour les flottilles de torpilleurs, vont-ils rester inutilisés dans les arsenaux ou se borner à promener, sans trop s'écarter du littoral de l'archipel, le pavillon blanc à bombe rouge?

L'avenir nous l'apprendra.

***

LA PREMIÈRE MORT

I

SOUS LA TENTE

Depuis qu'au jour fatal, l'Ange au glaive de flamme
Avait fermé l'Eden sur les pas des bannis,
Flétris et sans pouvoir effacer de leur âme
La faute pour laquelle ils se savaient punis,
Les deux proscrits, fuyant leur patrie interdite,
L'angoisse dans le cœur et la main sur les yeux,
Erraient par les déserts de la terre maudite,
Et marchaient au hasard sans regarder les cieux.

Un soir, au creux profond d'une obscure vallée,
Le couple vagabond s'arrêta pour pleurer.
« Plus que ce noir vallon notre âme est désolée,
Dit Adam. C'est ici qu'il nous faut demeurer. »
Il tailla quelques pieux aux branches d'un vieux chêne
Et dressa près du roc une tente de peaux.
« Ce sera le berceau de la famille humaine,
Reprit-il. Ce sera le lieu de mon repos. »

Le lendemain, quand l'aube, à travers la feuillée,
Sous leur tente glissa son doux sourire ami,
Eve, à ce frais bonjour, la première éveillée,
Grave, fixa ses yeux sur Adam endormi.
Tant de rides, hélas! labouraient ce visage,
Et si cruellement la souffrance qui mord
Avait sur ce beau front marqué son dur passage,
Qu'Eve pensa tout bas : « Est-ce déjà la Mort? »

La Mort! Terrible nom, menace vengeresse!...
Lorsque Adam, l'emportant tremblante dans ses bras,
S'enfuyait, affolé, dans l'Eden en détresse,
Poursuivi par la voix qui criait : *Tu mourras!*
Ce mot qui résonnait comme un bruit de colère,
Eve s'en souvenait; et son secret effort
En vain cherchait depuis à sonder le mystère...
Elle ignorait encor ce qu'était cette mort.

Etait-ce la pâleur de sa figure blême?
Les terreurs qui hantaient ses rêves, chaque nuit?
Ses regrets, ses remords? Cet horrible anathème
Qui, depuis le péché, sans trêve la poursuit?
Etait-ce, au souvenir cruel de leur ruine,
Le sanglot déchirant qui, tant de fois, le soir,
Sur sa couche de deuil, soulevant sa poitrine,
Dans un râle étouffait son cri de désespoir?

Etait-ce donc la mort qui sifflait dans la bise,
Grondait dans la tempête et brillait dans l'éclair?
Sous quelle forme affreuse et par quelle surprise
Ce spectre devait-il s'échapper de l'enfer?
Quand le monstre allait-il s'élancer de l'abîme?
Dans quel repaire impur se cachait-il, hideux,
Attendant leur passage et guettant sa victime?
Et lequel, le premier, frapperait-il des deux?

Eve le demandait sans cesse à toute chose,
Aux nuages épais dont le ciel se voilait,
Aux souffles malfaisants où se fanait la rose,
Au triste oiseau des nuits qui dans l'ombre volait,
Aux torrents, aux forêts, à la plage stérile,
Aux pierres du sentier où se heurtait son pas,
Aux hurlements du fauve, à l'immonde reptile.
Où donc était la mort?... Eve ne savait pas...

Ce vallon l'effrayait à l'aube; et, sous la tente,
Ses grands yeux, arrêtés sur Adam qui dormait,
Epiaient si la mort, dans l'anxieuse attente,
N'effleurait pas déjà cet homme qu'elle aimait.
Et, dans la demi-teinte où blanchissait l'aurore,
Projetant sur le lit des pâleurs de linceul,
Pour l'exilé maudit Eve avait peur encore
Et, muette, tremblait qu'il ne fût frappé seul.

Elle ne voulait pas qu'il disparût sans elle,
Et que la mort le prît et la laissât sans lui,
Sans lui, l'unique bien, le seul être fidèle
Qui n'eût pas déserté, lorsque tout avait fui!
Car, jamais à l'Eden dans le premier sourire,
Jamais au dur chemin de leurs larmes semé,
Dans les embrassements où criait leur martyre,
Autant que cette nuit Eve n'avait aimé.

Mais, déjà, l'orient, inondé de lumière,
Ouvrait au grand soleil l'ampleur des horizons,
Et, dans les moindres coins où s'éveillait la terre,
Comme un rire du jour, parsemait ses rayons.
Dispersant au hasard sa jeunesse éclatante,
Au creux du val sauvage en gerbes s'épandant,
La gaîté du matin pénétrait dans la tente
Et jetait ses clartés sur Eve et sur Adam.

Alors, voulant l'aimer d'une étreinte éternelle,
Afin qu'entre ses bras il fût enseveli,
Et que rien à jamais ne le séparât d'elle,
Eve appuya ses doigts sur son beau front pâli;
Et, sans bruit, s'étendant près de lui sur la couche,
Cette tombe où l'amour ensemble les enclot,
Sur sa lèvre entr'ouverte elle posa sa bouche;
Et l'affre de son cœur jaillit dans un sanglot.

Comme si ce sanglot avait atteint son âme,
Sous l'ardeur du baiser Adam se réveilla.
Il prit entre ses mains ce corps brisé de femme,
Ainsi qu'un lys flétri que l'orage effeuilla.
De tant d'amour leur nuit avait été bénie!...
Alors, il l'étreignit dans ses bras follement :
« Eve! Dieu ne veut pas notre lente agonie.
« Il ne faut pas mourir : je veux vivre en t'aimant!

« Femme! joignons nos mains dans la même prière.
« Essuie à mes baisers les larmes de tes yeux.
« Epouse d'aujourd'hui qui demain seras mère,
« Ne craignons plus la mort, et regardons les cieux.
« Tu portes dans ton sein la vie; et Dieu peut-être,
« Au nom du saint amour dont il nous a fait don,
« Laissera, par pitié pour l'enfant qui va naître,
« Tomber sur les proscrits un regard de pardon. »

II

EVE A LA FONTAINE

Eve s'était levée avec l'aube des cieux.
Sous les saules mouillés elle allait, incertaine.
Quelques larmes perlaient à ses longs cils soyeux.
Elle s'assit, pensive, au bord de la fontaine;

Et, laissant sur son cou pendre négligemment
En belles boucles d'or sa chevelure blonde,
Triste, elle regarda l'azur du firmament
Qui se réfléchissait dans l'eau pure et profonde.

En vain, depuis l'instant des premières douleurs,
Le temps avait passé lentement sur la terre.
Sans qu'elle oubliât rien de ses vieilles terreurs,
Eve usait dans l'effroi ses alarmes de mère.
La menace de mort, jetée au Paradis,
Au fond de sa mémoire était toujours fixée,
Et revenait sans cesse, écho des jours maudits,
Torturer sourdement sa secrète pensée.

Pourtant, le ciel avait fécondé son amour.
Sa beauté de vingt ans s'était épanouie.
Ainsi que l'ombre passe au clair regard du jour,
La faute de l'Eden semblait évanouie.
Et, quand Adam rentrait de ses rudes labeurs,
Entre les deux enfants qui riaient dans sa tente,
Il cueillait, comme on goûte un parfum sur les fleurs,
Le baiser de l'épouse aux lèvres de l'amante.

Mais, l'avenir caché, la peur du lendemain,
Hantait, pendant la nuit, ses chimères de femme.
Quand ses yeux s'arrêtaient sur Abel et Caïn,
Ces fils de son amour, sa chair vive et son âme,
Qui sur la même natte ensemble s'endormaient,
Chaque soir, et si près qu'ils semblaient se confondre,
Eve se demandait si ces enfants s'aimaient...
Toujours elle y songeait et n'osait y répondre.

Certes, les yeux d'Abel, qui ressemblaient aux siens,
Aux reflets veloutés, étaient clairs et limpides,
Et pareils aux lacs bleus des souvenirs anciens,
Où se mirait l'Eden dans une onde sans rides.
Mais, quand l'enfant rêveur égarait au hasard
Vers l'avenir douteux ses songes d'espérance,
La mère avait souvent surpris dans son regard
Le pâle et doux éclat qui trahit la souffrance.

Et, quand ils s'en allaient, se tenant par la main,
Dans les grands bois ombreux, ensemble, les deux frères

Et qu'Abel fatigué s'appuyait sur Caïn
Pour affermir son pas dans les sentiers de pierres,
Eve avait remarqué dans l'œil noir de l'aîné,
Plus d'une fois, hélas! une lueur étrange;
Et tremblante, craignant d'avoir tout deviné,
Elle pensait : « C'est là que le démon se venge! »

Elle ne pouvait pas oublier ce regard...
De toutes les douleurs, dont l'ombre haïssable
Etendait sur son cœur l'odieux cauchemar,
C'était la plus poignante et la plus implacable.
Eve avait peur du ciel; elle avait peur du jour,
Peur des chaudes clartés où s'allume l'aurore,
Peur de tout lendemain, et peur de tout retour;
Et jusqu'en sa prière elle avait peur encore.

N'était-ce pas l'éclair sinistre de la mort
Qu'elle avait vu jaillir de ce regard de haine?...
Et c'est pourquoi, brisée et blême sous l'effort,
Près des saules mouillés qui bordaient la fontaine,
Tandis qu'à l'horizon le soleil qui montait
De lumière et de vie éclaboussait le monde,
Seule et pleurant tout bas, si tristement restait
Eve aux longs cheveux d'or, Eve la douce blonde...

III

MYRRHA

C'était en la saison des figues et des roses.
Des grappes souriaient sur les rameaux feuillus;
Et, le long des fourrés, les pentes des talus
Etoilaient le gazon de corolles écloses.
Sur les branches en fleurs, les nids et les oiseaux
Se cachaient dans les coins des ombreuses futaies;
Et, près des épiniers, les grains rouges des haies
Aux tiges des buissons agrafaient des joyaux.

Dans la saine vigueur de son adolescence,
En ces âges anciens, la terre, à son éveil,
Débordante de sève, et chaude de soleil,
Déployait sous les cieux sa grâce et sa puissance.

L'année allait joyeuse au pas léger du temps,
Sans faner aux glaçons sa jeunesse de reine,
Et, par-dessus l'hiver qu'elle effleurait à peine,
Passait allègrement de l'automne au printemps.

Et, dès la première heure, à travers les feuillées,
Lorsque l'aube levante argentait la forêt ;
Quand, à l'attouchement de son rayon discret,
Aux ramures des bois, aux fougères mouillées,
La rosée égouttait les perles du matin ;
Dans les étroits sentiers tracés par les gazelles,
Joyeuse, s'en allait cueillir les fleurs nouvelles
Myrrha, la blonde sœur d'Abel et de Caïn.

Myrrha, la douce vierge aux exquises tendresses,
Blanche autant que le lys, frêle plus qu'un roseau...
Ses bras de frais velours enlaçaient des caresses.
Sa voix, claire et suave ainsi qu'un chant d'oiseau,
En notes de cristal gazouillait ses paroles.
Des reflets de saphir éclairaient ses grands yeux.
Quand elle dénouait les flots de ses cheveux,
Une cascade d'or tombait sur ses épaules.

C'est elle qui tressait les jolis plats d'osier,
Et les nattes de jonc, et les fines corbeilles,
Et mêlait, pour sa mère, aux grenades vermeilles
Les bouquets parfumés dérobés au rosier.
C'est encore Myrrha qui, sous son doigt agile,
Le soir, en se jouant, façonnait et moulait
Les vases ciselés et les coupes d'argile,
Qu'on remplissait d'eau fraîche, ou de miel, ou de lait.

Elle était la plus belle entre les filles d'Eve,
Celle qu'Abel aimait plus que ses autres sœurs,
Celle dont le sourire illuminait son rêve.
Lorsque, dans les vallons enivrés de senteurs,
Il menait ses troupeaux à leur gras pâturage,
Du jour qui commençait au jour qui s'achevait,
Dans le fond de son cœur emportant son image,
C'est elle qu'il voulait, c'est d'elle qu'il vivait.

Et quand il retournait, le soir, à sa demeure,
Songeant qu'il la verrait et qu'elle était là-bas,

Sur le seuil, et debout, Myrrha, qui comptait l'heure,
Dès longtemps épiait s'il ne paraissait pas.
Et souvent, les travaux finis et la nuit close,
Par le chemin des bois ensemble ils s'en venaient :
Car, ils avaient toujours quelque nouvelle chose
L'un à l'autre à se dire et qu'eux seuls comprenaient.

Ils s'en allaient ainsi, les mains entrelacées,
Heureux et souriant d'être seuls tous les deux,
Et de mêler leur âme et d'unir leurs pensées,
Dans le recueillement qui planait autour d'eux.
La forêt se taisait; les vallons et les plaines
Lentement s'endormaient après l'adieu du jour;
Et les bruits affaiblis des campagnes lointaines
Leur arrivaient tout bas comme un écho d'amour.

IV

CAÏN ET ABEL

« Viens ! — avait dit Caïn, en appelant son frère, —
« C'est le jour du Seigneur. Choisis dans ton troupeau
« La brebis la plus grasse et le plus blanc chevreau.
« Nous donnerons à Dieu l'offrande et la prière.
« Pour moi, j'apporterai des fruits mûrs et dorés,
« Les épis de mes blés, le miel de mes abeilles;
« Et nous y mêlerons, pour orner nos corbeilles,
« La mousse de nos bois et les fleurs de nos prés. »

Abel était berger. Dans les herbes des landes
Il posait au hasard sa hutte de roseaux;
Ou sur les verts plateaux, parfumés de lavandes,
De l'aube au crépuscule, il gardait ses troupeaux.
La nuit, il s'en allait traquer, dans la clairière,
Les fauves qui rôdaient à l'entour des pâtis,
Et, le soleil levé, pour lit et pour tapis
Rapportait quelque peau de tigre ou de panthère.

Dès que le jour montait dans le firmament bleu
Et que le clair matin, blanchissant les savanes,
Dorait de ses rayons les cimes des platanes,
Abel, agenouillé, rendait grâces à Dieu.

Au milieu des nopals et des ronces fleuries,
Il dressait en plein air une pierre d'autel;
Et, prêtre du désert, il envoyait au ciel,
Dans un acte d'amour, l'hommage des prairies.

Amant doux et rêveur du steppe illimité,
Insouciant pasteur nomade des pacages,
Enfant du grand espace et de la liberté,
Intrépide chasseur des carnassiers sauvages,
Il défendait contre eux ses bœufs et ses brebis;
Et, mêlant dans les prés ses chèvres aux gazelles,
Abel ressuscitait en des formes nouvelles
L'antique royauté de l'homme au Paradis.

Mais, Caïn, sombre et dur, courbé sur la poussière,
Portant le poids du jour ainsi qu'un lourd fardeau,
Déchirant de son fer sa marâtre, la terre,
Et fouillant les labours comme on creuse un tombeau,
Caïn, à l'œil sinistre, à la pensée impure,
Etouffait son orgueil jaloux de fils aîné,
Et gardait, sur son front marqué de flétrissure,
Le signe dégradant de l'homme condamné.

Abel était la grâce, et Caïn l'anathème.
Le Seigneur agréait les offrandes d'Abel.
Mais, la voix de Caïn ne montait pas au ciel.
Sa prière sans foi sifflait comme un blasphème;
Et, dans son cœur souillé du vice originel,
Dévorant en secret sa mortelle rancune,
Caïn, l'homme de sang, guettant l'heure opportune,
Méditait sa vengeance et haïssait Abel.

Quand, ce jour-là, Caïn eut appelé son frère,
Et que, tous deux ensemble, et le long des halliers,
Par le sentier étroit ensemé de bruyère,
Ils eurent disparu derrière les palmiers,
Eve, de ses regards les suivit, anxieuse,
Au travers des rameaux voulant encor les voir,
Et, sans se retourner, pâle et silencieuse,
Attendant leur retour, resta là jusqu'au soir.

Mais, lorsque le soleil derrière la montagne,
A l'occident en feu, descendit lentement,

Des nuages de sang teignaient le firmament.
Les chacals affamés erraient dans la campagne ;
Et les fauves vautours, en quête de butin,
Traînaient sur les hauteurs leur pesante envolée ;
Et, tout au fond des cieux, à l'horizon lointain,
Des bandes de corbeaux planaient sur la vallée.

V

AU VAL MAUDIT

Le jour, qui s'éteignait, était presque effacé,
Là-bas, quand la besogne infâme fut finie.
Alors, au val maudit, au ravin crevassé,
Où palpitait, râlant dans l'affreuse agonie,
Le cadavre d'Abel sanglant et dépouillé,
Caïn, seul maintenant, la main encore humide,
Essuya lentement à son manteau souillé
Le sang qui dégouttait du couteau fratricide.

Un moment, il resta, l'œil féroce et rêveur,
Dans le froid cauchemar du lugubre silence.
Il regardait Abel... Et soudain, pris de peur,
Il se sentit trembler sous un cri de vengeance.
Il cacha dans un creux du roc ensanglanté
Le fer accusateur et le corps de son frère,
Et s'enfuit, dans la nuit, laissant, épouvanté,
La trace de ses pas rouge sur la poussière.

La nuit épaississait son ombre sur Caïn.
Il fuyait, de ses doigts voilant sa face blême,
Et la marquant du sang qui coulait sur sa main.
Il s'en allait, damné, courbé sous l'anathème.
Pour la première fois, l'homme avait vu la Mort ;
Et, perdu désormais, le désespoir dans l'âme,
Traînant, comme un démon, son éternel remord,
Il s'en allait maudit, et se sachant infâme.

La Mort !... Elle était là dans toute sa laideur.
La Mort était venue enfin. Sa dent impure,
Prenant à l'être humain sa sève et sa verdeur,
Dans la vie enfonçait sa hideuse morsure.

Elle pouvait, au fond de ce vallon d'enfer,
Maintenant qu'elle avait sa première victime,
Boire le sang de l'homme et goûter à sa chair...
Et le premier tombeau payait le premier crime.

La Mort!... Elle tardait depuis l'Eden perdu...
Après le jour coupable où, d'un contact immonde,
Satan avait souillé le frais berceau du monde,
Dans l'ombre et le mystère elle avait attendu.
A peine elle esquissait sa pénombre incertaine
Dans le râle du fauve ou la chute des nids,
Dans la feuille tombée ou les rameaux jaunis :
Rien d'elle ne touchait à la jeunesse humaine.

Dieu l'avait annoncée et ne l'envoyait pas.
La menace, frappant la race condamnée,
Semblait s'être affaiblie et, d'année en année,
Avec les jours finis s'éloignait de ses pas.
Car, sans la rencontrer dans la route suivie.
L'homme avait parcouru, sur la trace du temps,
Plus de deux fois déjà le sillon de vingt ans...
Dieu retardait la mort et prolongeait la vie.

La terre était maudite... Et, cependant, l'été,
Entr'ouvrant les bourgeons sur les vertes ramures,
Jetait aux champs dorés, aux blés, aux moissons mûres,
Sa parure royale et sa fécondité.
La terre était maudite... Et, cependant, les roses
Balançaient leur couronne aux tiges du chemin;
Et le parfum des fleurs conviait, le matin,
Les abeilles au bord des anthères écloses.

La terre était maudite... Et, cependant, l'amour,
Vibrant au cœur de l'homme, ensoleillait sa voie.
La haine n'avait pas encor tué la joie,
Et l'Eden renaissant appelait un retour.
Car, la bonté de Dieu, multipliant la vie,
Loin des sentiers humains écartait le tombeau,
Et, dans un frais sourire éclairant un berceau,
Rendait aux exilés l'espérance ravie.

Non! Dieu ne voulait pas si tôt le châtiment.
Dans sa sainte pitié pour la famille humaine,

Il oubliait la faute et différait la peine.
L'étoile du pardon brillait au firmament.
Soirs et matins passaient. Des aurores nouvelles,
Levant le jour qui naît sur le jour qui s'endort,
Sur la terre égrenaient des heures immortelles;
Et le temps vieillissait sans apporter la mort.

O crime! Cette mort si tardive et si lente,
Dont le ciel reculait la sombre éclosion,
Dont le monde, étonné d'une trop longue attente,
Négligeait le souci comme une illusion,
Cette mort était là, triomphante, assouvie.
L'homme, épargné des cieux, l'appelait de l'enfer.
C'est lui-même, lui seul, qui lui livrait sa chair,
Et lui prostituait l'avenir et la vie.

Il lui livrait sa chair, non pas la chair d'Adam,
La chair déjà flétrie où l'austère justice,
Pour laver à jamais la trace de Satan,
Avait stigmatisé l'effleurement du vice,
Mais la chair vierge et pure où la vie éclatait,
La chair que colorait le sang de la jeunesse,
Où le rayon du ciel arrêtait sa caresse,
Où, comme sur les fleurs, l'aube se reflétait.

Il lui livrait la chair où circulait la sève,
Où le printemps riait dans la grâce et l'amour,
L'adolescent qu'aurait bercé la chaude grève,
Qu'aurait enveloppé l'ardent baiser du jour,
L'être beau, fort, vivant de tendresse et de joie,
Que sa mère et ses sœurs dans leur âme nommaient,
Vers qui regardait Dieu, que les anges aimaient...
De cette chair d'enfant la mort faisait sa proie!

L'homme qui la livrait était le premier-né,
L'initial rayon de l'amour sur la terre,
Le premier ici-bas dont le cœur ait donné
A la femme ce nom incomparable : Mère!...
Et, dans la nuit sinistre où s'enfuyait Caïn,
Au fond du noir vallon, du sang d'Abel humide,
Satan volait à Dieu l'âme de l'être humain!...
Et la première mort s'appelait Fratricide.

VI

SOLEIL COUCHANT

Lorsque fut écoulé l'horrible lendemain,
Quand fut veilli d'un jour le premier fratricide,
Eve, longtemps errante en la montagne aride,
Reconnut, vers le soir, les traces de Caïn.

Abel ne gisait plus seul dans le val sauvage.
La mère était enfin auprès de son enfant.
Elle l'avait porté sur un lit de feuillage,
Hors du ravin maudit; et vaincue, étouffant
Dans un silence affreux le sanglot de son âme,
Elle gardait ce corps... Elle avait épuisé
Jusqu'au bout son courage héroïque de femme.
Maintenant, tout son être était détruit, brisé.
Ce n'était qu'une morte. Anéantie, inerte,
Elle était là, debout, et sur la terre verte
Regardait fixement le grand cadavre blanc.
Parfois, elle semblait revivre. De sa bouche
Brusquement s'échappait un râle, un cri farouche.
Puis, elle se penchait; et sur son bras tremblant
Soulevant un instant cette tête livide,
Folle de désespoir, passionnée, avide,
Et laissant éclater son immense douleur,
Elle y collait son front, ses lèvres et son cœur...
Mais, bientôt, s'arrachant à la terrible étreinte,
Elle redevenait muette. Toute plainte
Expirait dans son âme et n'en pouvait sortir.
Elle ne pleurait plus. Dans sa gorge brûlante
Sa respiration haletait violente.
Tout son être souffrait, atrocement martyr.
Elle était là, fixant sur cette chair sans vie
Obstinément ses yeux desséchés et hagards,
Sans qu'un seul mouvement détournât ses regards,
Et sans que sa douleur en pût être assouvie.

Elle se souvenait. Elle comptait tout bas
Les semaines, les ans, ce passé d'épouvante,
Cette angoisse acharnée et toujours menaçante
Qui depuis si longtemps la suivait pas à pas.

Elle reconnaissait le vallon où naguère,
Tandis qu'elle veillait près d'Adam endormi,
Dans les pâleurs de l'aube, une ombre meurtrière
Avait voilé de deuil son visage blêmi.
C'était bien là, ce val! là que leur course errante
Avait conduit leurs pas fatigués du chemin;
Là qu'ils avaient dressé, dans un coin du ravin,
Pour y dormir, un soir, une première tente;
Là qu'ils avaient aimé; là, dans ce val de sang,
Qu'Adam avait parlé de vie et d'espérance,
Et qu'ils avaient cru voir sur leur longue souffrance
Poindre l'illusion de l'avenir naissant;
Là qu'Adam, le proscrit, était devenu père;
Là qu'elle, la maudite, hélas! elle avait su
Ce qu'il tient de douleur dans une âme de mère;
C'était là que Caïn avait été conçu...

Le malheur n'avait plus de problème pour elle.
La dure vérité s'étalait là, cruelle,
Féroce, impitoyable, infâme en sa hideur.
A l'aise, Eve en pouvait déguster la saveur
Et boire sans mesure à la source infernale.
La voilà, dans ce val, l'échéance fatale!
Caïn réalisait les présages du sort;
Et là, dans ce ravin, sous les yeux de sa mère,
Sa haine avait d'un coup déchiré le mystère...
Eve savait enfin ce que c'était, la mort!...

Oui, la mort était là, nue, ouverte, visible.
Eve ne voulait pas pourtant que ce fût vrai.
Elle se défendait de ce mal impossible,
Et voulait espérer qu'elle le reverrait,
Cet Abel, cet enfant, cette chair de son être,
Ouvrir sous ses baisers ses beaux grands yeux fermés,
Qu'il dormait seulement, et qu'il allait peut-être
Revivre et la serrer dans ses bras tant aimés.
Et sur son sein glacé cherchant la vie absente,
Epiant dans son cœur le bruit d'un battement,
Elle embrassait encor sa poitrine sanglante
Et l'appelait toujours et désespérément...

Et, cependant, le soir s'étendait sur la terre.
Les grands bois autour d'Eve étaient silencieux.

Là-bas, vers le couchant tout baigné de lumière,
Le jour se transformait doucement dans les cieux,
Inondant des splendeurs de sa gloire mourante
La brèche où s'enfonçait le disque du soleil.
Comme une draperie, à demi transparente,
Déployant des fils d'or sur un rideau vermeil,
Les stratus diaprés des heures vespérales
Ouvraient leur lit de soie à l'astre descendant.
Un immense incendie embrasait l'occident.
Des gerbes, s'échappant des tentures royales,
Pailletaient de jets d'or le fond rouge du ciel,
Tandis qu'à l'horizon le beau globe solaire,
Dans un adieu de roi hautain et solennel,
Jetait mille reflets en aumône à la terre
Et, laissant son manteau de pourpre au firmament,
Dans un voile de feu se couchait lentement.

Les dernières lueurs, éclairant la vallée,
Frappaient les hauts rochers qui fermaient le ravin,
Le coin sombre où la terre au sang de l'être humain
Pour la première fois avait été mêlée;
Et, dans un crépuscule, où l'heure qui s'endort
Sous le regard d'En-Haut est meilleure et plus douce,
La lumière du soir enveloppait la mousse
Où la mère râlait près de son enfant mort.
Un pâle et blanc rayon, réfléchi par la pierre,
Au passage effleura le visage d'Abel
Et vint toucher le front incliné de la mère.
Eve leva ses yeux étonnés vers le ciel.
Perdue en sa détresse, inconsciente et folle,
Elle vit le soleil disparaître au couchant.
Mais, elle regardait encore, ne sachant
Si c'était la nuée ou bien une auréole.
Car, sur la nappe ardente où l'astre s'éteignait,
Parmi la pourpre et l'or qui sillonnaient sa trace,
Dans le chaud coloris illuminant l'espace,
Un étrange halo là-bas se dessinait.

Et, sans qu'Ève comprît qu'elle était cette chose,
Dans un décor d'azur, de carmin et de rose,
Au fond de l'horizon, devant elle, à ses yeux,
Un signe grandiose émergeait du nuage,
Forme vague et diffuse, et, comme en un mirage,

Sur la beauté du soir se levait dans les cieux...
Ève, près de son fils, s'était agenouillée.
Son regard captivé contemplait la lueur.
Des larmes, doucement, jaillissant de son cœur,
Rafraîchissaient enfin sa paupière mouillée.
Quelque chose passait en elle qui semblait
L'attouchement de Dieu se posant sur son âme,
Et, dans son désespoir implacable de femme,
Un vol d'ange invisible et qui la consolait.
Quel écho répondait tout bas à sa souffrance?
Quelle voix, où chantait le souvenir d'Abel,
Tout à coup apportait des paroles du ciel,
Disant de vivre encore et nommant l'Espérance?
Ève ne savait pas quel souffle murmurait,
Ni quelle note amie effleurait son oreille;
Mais, la voix qui parlait était douce et pareille
A celle de l'enfant que son amour pleurait...

Et là-bas, au couchant, dans la lueur pâlie
Où, comme en un linceul déployé dans les cieux,
La royauté du jour s'était ensevelie,
Le symbole de feu brillait mystérieux...

Ève voyait surgir une image inconnue,
Droite sur l'horizon, et qui montait toujours.
Sa clarté radiait en gerbes sur la nue.
Indécise d'abord, la ligne des contours
En traits étincelants précisait la figure.
L'ébauche accentuait sa forme en grandissant;
Et sur un rideau d'or, ainsi qu'une sculpture,
Détachait en relief son modelé puissant.
Et c'était une Croix. Elle semblait, immense,
Pendre entre terre et ciel. Ses grands bras étendus
Inondaient l'occident de leur lumière intense;
Et, dans un triple cercle, où s'étaient confondus
Tous les rayonnements diaprés de l'aurore,
En face de la femme à genoux près d'Abel
Se dressait largement l'éclatant météore,
Tandis qu'au-dessus d'Ève un splendide arc-en-ciel
Dans le bleu firmament traçait sa parabole
Et jetait, à travers la royale coupole,
En prisme éblouissant, sa gamme de couleurs.

Et, là, devant la Croix, Ève, hors d'elle-même,
Sans comprendre, admirant le merveilleux emblème,
N'en pouvait détourner ses yeux mouillés de pleurs.

Dans le cercle de feu, radieuse auréole,
Le modelé changeait au centre du symbole.
Lentement, par degrés, la Croix se transformait.
Moins ardent et nacré des reflets de l'opale,
Un nimbe apparaissait, couronnant le sommet;
Puis, dans une lueur diaphane et plus pâle,
Attachée à la Croix, une image de chair,
Un homme dont la tête était ceinte d'épines,
Et les mains et les pieds percés de clous de fer.
Le sang qui découlait des blessures divines
Etait le sang du Christ; et son front se penchait,
Comme s'il eût voulu voir tomber sur la terre
Les gouttes de ce sang dont elle se tachait...
Et la mère d'Abel contemplait le Calvaire...

Près d'elle, dans la mort était couché son fils;
Et Dieu faisait là-haut briller le Crucifix.
Et, sans que ses regards en pussent se déprendre,
Elle essuyait, pensive et tâchant de comprendre,
Les larmes qui perlaient tremblantes à ses yeux.
Elle se demandait quel était ce mystère,
Pourquoi, devant l'enfant qui gisait sur la terre,
Cet autre Abel divin expirait dans les cieux;
Quelle sainte pitié la Vision bénie
Dans la splendeur du soir venait lui révéler;
Quels secrets d'avenir allaient s'y dévoiler;
Que lui disait ce Christ, dont la lente agonie
Devant elle étalait le martyre sanglant.
Pourquoi son beau visage était-il ressemblant
A l'enfant dont la tombe était là tout ouverte?...

Ève ne savait pas. Mais, sur la mousse verte,
Tandis que, soucieuse, elle fixait la Croix,
Son cœur se souvenait. Dans la chute maudite
Où s'était effondré leur bonheur d'autrefois,
Une parole alors leur avait été dite,
Quand de l'Eden détruit ils franchissaient le seuil :
Une Femme devait, sur leur tombe profonde,
Comme une fleur de vie, éclore dans le monde,
Et porter le salut dans son voile de deuil.

Sur cette toile d'or à ses yeux dépliée,
Leur insondable faute était-elle expiée?
La mort, qui lui jetait un cadavre d'enfant,
Dans ses larmes de mère était-elle épurée?
Et, dans le sang du Christ désormais consacrée,
Changeait-elle en pardon son règne triomphant?
Si Dieu ne pardonnait, pourquoi la mort infâme,
Dont l'affreuse morsure avait rongé son âme,
Cette mort qui souillait le sable du ravin,
Cette mort où devait sombrer la race humaine,
Cette mort fratricide éclose de la haine,
Qui, dans le premier crime, allait damner Caïn,
Pourquoi donc était-elle ainsi déifiée?
Quel brûlant Séraphin l'avait purifiée?
Pourquoi le Crucifix, et pourquoi l'Arc-en-ciel,
Si Dieu n'y signait pas le nom de l'Espérance,
Si la croix, annulant le vice originel,
Ne réhabilitait l'antique déchéance?
Et puisque les rayons de l'amour éternel
Auréolaient aux cieux le cadavre d'Abel,
La créature donc n'était plus reniée,
Et l'espoir de la grâce était possible encor,
Et le pardon avait transfiguré la mort
Et dans la chair de Dieu l'avait crucifiée...

Déjà, le crépuscule ombrait la toile d'or.
Sur l'horizon pâli la lumière mourante
Vaguement ondulait sa gaze transparente.
Seul, le corps de Jésus resplendissait encor.
Une brume montait doucement de la terre,
Etageait sur le ciel ses flocons indécis,
Et, de ses plis légers étoffant le Calvaire,
De sa frange effleurait le pied du Crucifix.
Mais, Eve regardait s'élever la nuée
Dans la clarté de plus en plus atténuée.

Alors, en ce déclin où s'achevait le soir,
Une Femme parut debout sur le nuage.

Son blanc profil de lys, dans son long manteau noir,
Ressortait en relief sur le fond de l'image;
Et sa mate pâleur d'ivoire s'éclairait
Des reflets de la Croix où Jésus expirait.

Dans sa candeur de Vierge et sa beauté de Mère,
Cette Femme priait, debout sur le Calvaire.
Son regard, arrêté sur le regard de Dieu,
Enveloppait le Christ de tendresse infinie.

Dans un suprême effort de sa sainte agonie,
Jésus lui répondait son filial adieu...
Elle, la Vierge Mère; Elle, l'Immaculée;
Elle, dont l'Espérance, au premier jour des cieux,
A couronné le front du nimbe glorieux,
Et qui porte l'azur sur sa robe étoilée;
La Femme, dont le Nom, écrit par l'Eternel,
Pare comme un joyau l'*Ave* de Gabriel,
Qui, de la trame d'or de son voile de Reine,
A tissé pour le Christ une auréole humaine;
Celle, dont le sourire entr'ouvre tout cercueil,
La seule qui pouvait, en son amour sublime,
Dans le premier pardon laver le premier crime;
Plus blême que la mort dans son manteau de deuil,
Regardait sur la Croix pendre le corps livide;
Et, debout, sous l'adieu de son Fils qui mourait,
Les mains jointes, les yeux levés, elle implorait
La pitié du Martyr pour l'homme fratricide.

Et, tandis que la Croix s'effaçait doucement,
Eve, qui contemplait debout au firmament
Cette image de Femme en deuil, cette autre mère,
Celle de Dieu, mêlant, dans la même prière,
Aux pieds du Christ, les noms de Caïn et d'Abel,
Vit les doigts de Marie écrire dans le ciel,
En lettres d'or, ces mots d'espérance infinie :
La mort, c'est le pardon; le pardon, c'est la Vie!

René des Chesnais.

BOURBONS D'ESPAGNE ET BOURBONS D'ITALIE

LA FONDATION DES DYNASTIES

D'APRÈS UNE RÉCENTE PUBLICATION

Philippe V et la Cour de France, par Alfred Baudrillart, prêtre de l'Oratoire, t. IV et V. — Paris, Firmin-Didot, 1901, 579 et 548 pages gr. in-8°.

Il est proverbial que les « choses d'Espagne » sont inintelligibles en dehors de la péninsule. Ce serait donc une tâche vaine que de prétendre éclaircir ici une situation qui paraît obscure même à Madrid. A distance et à première vue, l'impression dominante en France n'est pas précisément favorable; nous serions volontiers tentés d'appliquer aux partis espagnols ce mot d'un témoin de notre première Révolution : « Le côté droit est bien gauche, et le côté gauche est bien peu droit. » Au lendemain d'un grand désastre national, nous nous étonnons de ne point apercevoir l'indice d'un de ces élans collectifs qui ont préparé le relèvement de tant de peuples; il nous semble de mauvais augure que la réforme militaire soit ajournée par le *veto* souverain des officiers, la réforme financière par la grève des contribuables, la réforme parlementaire par l'âpreté des politiciens. A cet état de choses, nous n'apercevons point quel remède apporterait la suppression des couvents : l'Espagne, d'ailleurs, en a déjà essayé au dix-neuvième siècle, sans rendre par là ni l'élasticité à son budget, ni l'union morale à ses enfants, ni l'abnégation à ses hommes d'Etat... Mais encore une fois, ce sont là matières interdites à un profane, et dont nul ne saurait pertinemment raisonner, s'il n'est citoyen du pays du Cid et de don Quichotte.

A défaut du présent, nous pouvons du moins essayer d'interroger le passé. Parmi les occasions ou les prétextes de la crise

actuelle, il faut placer au premier rang le mariage de la sœur du jeune roi avec un Bourbon de Naples, descendant comme elle de Louis XIV et de Philippe V. Or, le grand et bel ouvrage du P. Baudrillart sur les rapports de Philippe V avec la cour de France vient précisément de s'achever par la publication de deux volumes qui retracent l'établissement des dynasties bourboniennes en Italie. Nous avons déjà eu l'occasion [1] de vanter le mérite d'un livre où la nouveauté des sources le dispute à l'attrait du récit; l'Académie française lui a décerné sa plus haute récompense, et va sans doute la lui renouveler. Les deux nouveaux volumes sont dignes des précédents; dans le dernier, le savant Oratorien a triomphé d'une difficulté de plus, puisqu'il a parlé de la guerre de la succession d'Autriche sans suivre le chef-d'œuvre de M. le duc de Broglie et sans affecter de l'ignorer. Nous ne débrouillerons point avec lui le détail, curieux pourtant dans sa complexité, des négociations qui remplirent la fin du règne de Philippe V : de l'établissement, par les armes et la politique de la France, de nouvelles dynasties à Naples et à Parme, nous ne retiendrons que quelques portraits, quelques épisodes et quelques réflexions.

* * *

En tête de la pompeuse description du feu d'artifice tiré à Paris pour un mariage princier, un commis des Affaires étrangères a pris soin de noter : « Ce feu a été entièrement manqué et n'a point été tiré comme il est marqué ci-dessous. » Il faudrait en dire autant de la plupart des actes de la politique française au dix-huitième siècle, traités, alliances, plans stratégiques, victoires même; la réalité n'a répondu ni aux espérances dont on s'était bercé, ni aux illusions dont on essayait de s'abuser soi-même et d'éblouir l'opinion publique. Combinées pour produire grand effet, les pièces d'artifice partaient mal ou ne partaient pas. Un autre fonctionnaire des Affaires étrangères écrivait plus sérieusement, en examinant le résultat final des guerres qui avaient ensanglanté une partie du règne de Louis XV : « Quelques villes, quelques petits districts sont le seul fruit que la partie victorieuse retire de la perte immense qu'elle a faite en hommes et en argent. »

Feu d'artifice raté aussi, la plupart des éloges dont les courtisans, les faiseurs de harangues et d'oraisons funèbres, les historiographes officiels accablent quiconque a porté une couronne ou exercé une charge importante. « L'humanité, dit excel-

[1] Dans le *Correspondant* du 25 juin 1898.

lemment le P. Baudrillart, l'humanité est chose triste, presque toujours, et plus encore quand elle se manifeste chez les grands de ce monde par les pires contrastes entre l'apparence qu'ils revêtent et la réalité qu'ils sont... Hommes et faibles hommes, inégaux à leur tâche, comme chacun de nous ici-bas, tous précipitant leur course vers l'inévitable terme, sans autre recours que l'indulgence d'une postérité qui ne fait pas mieux qu'ils ne firent et la miséricorde de Celui qui, à travers leurs fautes, a vu luire les éclairs de leur bonne volonté. »

Cette bonne volonté était très sincère assurément chez le petit-fils de Louis XIV et l'élève de Fénelon : nous n'en avons pas moins vu que, dès la première partie de son règne, la dévotion de Philippe V avait dégénéré en minutie, sa fidélité conjugale en assujettissement, sa réserve en mutisme. A l'époque qui nous occupe aujourd'hui, les manies de ce prince étaient devenues ce que ce mot désigne au sens propre, c'est-à-dire des traits d'aliénation mentale. A force de renoncer au moindre exercice, il pouvait à peine se tenir sur ses jambes, et passait dans son fauteuil toute la journée, ou plutôt toute la nuit, car c'était une de ses bizarreries d'organiser sa vie au rebours des habitudes courantes. Il tenait son conseil ou donnait ses audiences à deux heures du matin, se couchait à l'aube, se levait à trois heures de l'après-midi, et, malgré les représentations des théologiens, exigeait alors qu'on lui dît la messe, car pour lui c'était le commencement de la journée : il arrivait parfois que le malheureux chapelain de service, à jeun depuis minuit, tombait en défaillance au milieu du sacrifice. Le roi récitait le bréviaire, mais en changeant à sa fantaisie les leçons et les oraisons de l'office, prétendant qu'un laïque et surtout un souverain pouvait se donner de ces licences. Ce qui était fort peu royal, c'était son obstination, soit par scrupule d'ascétisme, soit par attachement aux objets familiers, à garder indéfiniment les mêmes vêtements, lors même qu'ils tombaient en haillons et couvraient imparfaitement sa nudité : cet accoutrement, avec une barbe longue et des ongles qu'il ne voulait jamais laisser couper, achevait de lui donner l'apparence d'un pauvre fou; les dépêches des ambassadeurs de France fournissent, à cet égard, des détails caractéristiques, empreints du réalisme devant lequel ne reculaient point alors les esprits les plus délicats. Philippe avait surtout horreur de se montrer à ses sujets : quand, après plusieurs années de retraite à Séville, il décida de regagner Madrid, il refusa de passer par toute agglomération habitée; l'on dut à la hâte jeter des ponts et tracer des pistes, pour éviter ou contourner les villes et les villages.

La crise fut de longue durée, mais ce ne fut qu'une crise. A la

fin de sa vie, si Philippe était resté sombre et impotent, il avait repris une mise décente et retrouvé la netteté de ses idées. De tout temps d'ailleurs, les souvenirs de sa jeunesse et l'auguste mémoire de son aïeul avaient eu le don de l'arracher à sa torpeur. Si bon Espagnol qu'il fût devenu, il prenait plaisir à rappeler son origine française, et, dans les moments mêmes de conflit diplomatique, protestait, quand il était livré à lui-même : « Je ne ferai rien contre la France. » Un sûr moyen de l'émouvoir était de faire intervenir auprès de lui les anciens serviteurs de son grand-père, ceux qui avaient travaillé à lui assurer la couronne d'Espagne, comme Noailles et Villars, ou encore de lui rappeler que Louis XV était son neveu [1]. Sa détermination personnelle fut pour beaucoup dans la conclusion de ces *pactes de famille* qui furent, à plusieurs reprises, signés sous son règne entre les deux branches de la maison de Bourbon et qui préludèrent au célèbre traité de 1761.

M. Albert Sorel a écrit d'un petit-fils de Philippe V, le roi Charles IV d'Espagne, de la reine Marie-Louise et du favori Godoï, que « ces trois personnages, si étrangement associés, jouaient, en costume de cour et dans le décor austère des palais de Philippe II, une comédie aussi vieille que le vice et la bêtise ». Dans le même décor et sous des costumes semblables, Philippe V et Elisabeth Farnèse jouaient une comédie plus vieille encore, puisqu'elle date du paradis terrestre, celle de la femme régentant le mari dont elle affecte d'être la très humble servante.

La première épouse de Philippe, la fine et délicate Marie-Louise de Savoie, y avait encore mis quelques ménagements : tout en étant maîtresse absolue du roi et du royaume, elle savait s'effacer à propos, feindre en public l'ignorance et la soumission. Avec Elisabeth, ces scènes de haute comédie dégénèrent en pure bouffonnerie : c'est moins une reine qu'une héroïne de farce populaire, qui invective les ambassadeurs, répond à leurs raisonnements par des gros mots et, au bout d'une heure de criailleries, se retourne vers son mari, muet et apeuré : « Mais parlez donc! car vous m'impatientez. Il faut que ce soit moi qui parle pour vous et tout tombe sur moi,

[1] Le malin Villars, chargé d'obtenir de Philippe une concession, terminait ainsi sa lettre : « J'attends avec la plus vive impatience les réponses de Votre Majesté, mais j'avoue que c'est sans inquiétude, bien assuré qu'elle pense comme le roi son très cher neveu, qui est bien attaché au roi son très cher oncle. » Le cardinal de Fleury disait à son tour, dans une fort belle lettre à Philippe V : « Le roi est votre neveu et, dès les premiers jours que j'eus l'honneur d'être auprès de lui, je pris la liberté de lui dire que, par la mort de Louis XIV, il était devenu orphelin, sans père ni mère, mais que Vos Majestés lui en tiendraient lieu et qu'il devait vous aimer comme si vous l'étiez effectivement. »

pendant que je ne fais que répéter ce que vous avez résolu! »

« C'est dommage, écrivait diplomatiquement Fleury, que sa vivacité, qu'on peut appeler impétueuse, la porte trop facilement à croire possible tout ce qu'elle désire et à s'en prendre à ceux qui lui résistent par la raison même de son intérêt. » Un autre évêque français, qui avait eu longtemps à subir les rebuffades de la reine, s'exprimait sur son compte en termes moins évangéliques le jour où son despotisme était brisé par la mort de Philippe V : « Que de défauts réunis! Sans esprit, sans jugement, vaine sans dignité, avare sans économie, dissipatrice sans libéralité, fausse sans finesse, menteuse plutôt que secrète, violente sans courage, faible sans bonté, craintive sans prudence... Voilà, direz-vous, une belle oraison funèbre; il y manque encore plusieurs traits. »

Sans prendre à son compte les rancunes du prélat-ambassadeur, l'histoire doit reconnaître que cette princesse, maîtresse à peu près souveraine des destinées de l'Espagne, joignit à la vulgarité des façons et des expressions l'inintelligence des choses de gouvernement. Ses audiences au corps diplomatique donnaient lieu à des scènes invraisemblables, où elle s'emportait, pleurait, passait de la brutalité à une familiarité aussi déplacée. Comme la plupart des despotes peu éclairés, elle croyait à sa science infuse, et prétendait trancher elle-même les questions les plus techniques, se vantant de ne consulter personne et d'affirmer mieux ainsi son autorité. Lors d'une discussion assez épineuse sur l'itinéraire de l'armée franco-espagnole à travers les Alpes, Elisabeth invoqua sérieusement son expérience des lieux, remontant à son départ de Parme : « L'argument unique, et auquel tout doit céder, écrivait encore l'évêque de Rennes, c'est que la reine a passé par là en chaise à porteurs quand elle est venue en Espagne pour se marier; c'est-à-dire qu'une personne de vingt ans, qui passe en chaise dans des montagnes avec le secours de beaucoup d'ouvriers, peut juger, trente ans après, si une armée, si de la cavalerie, si de l'artillerie, peut y passer! »

Lorsque, devenue veuve, elle quitta le palais royal de Madrid, donnant au même témoin l'impression « d'un vivant qui allait à son propre enterrement », la perte du pouvoir lui était amère, sans doute, mais elle avait à peu près atteint le but auquel elle avait longtemps subordonné toute la politique espagnole et toutes les alliances de la monarchie. Le fils du premier mariage de Philippe V étant naturellement destiné à régner à Madrid, Elisabeth n'admettait point que ses fils à elle ne fussent point des souverains indépendants. Anglaise ou autrichienne, prussienne ou française, toute assistance lui était bonne pour arriver à cette fin; elle songea

successivement à faire de son fils aîné Charles l'héritier de la monarchie autrichienne et à lui tailler un royaume dans le démembrement de cette même monarchie; elle voulut établir le second, Philippe, roi à Milan, prince à Bruxelles, grand-duc à Florence ou à Chambéry [1]. Le contraste était plaisant entre l'immensité de ces ambitions et la vulgarité quasi bourgeoise des termes dans lesquels elles étaient exprimées; à en croire Elisabeth, il s'agissait de sauver ses enfants du dénuement. L'idéal, à ses yeux, eût été d'assurer leur avenir en se faisant attribuer à elle-même une souveraineté personnelle. Elle avait à ce sujet des mots dignes d'une mère de Molière ou de Labiche : « Ils jouiront de tout, mais je veux être maîtresse; il est bon que les enfants dépendent. » C'est à l'évêque de Rennes qu'elle s'ouvrait ainsi; un autre jour, comme le prélat l'exhortait à la patience, elle lui fermait la bouche par cette réplique : « Si vous aviez des enfants à établir, vous trouveriez le temps bien long. » A son contact, la seconde de ses belles-filles, Madame Infante, la fille préférée de Louis XV, femme de noble cœur pourtant et de vive intelligence, empruntait quelque chose de son langage et de ses préoccupations; elle ne dédaignait pas de recommander au cardinal de Fleury l'établissement de l'Infant, son époux, et en quels termes! « Ce n'est pas seulement pour nous, mais en cas que nous ayons des enfants, pour qu'ils ne restent pas sous la domination du prince et qu'ils aient un morceau à manger. »

A la mort de Philippe V, les deux infants étaient pourvus : Charles était roi de Naples, et Philippe, campé dans la haute Italie à la tête d'une armée franco-espagnole, allait se voir attribuer le duché de Parme qui, à la vérité, parut toujours une principauté bien insuffisante à sa mère, à sa femme et à lui-même. Pour atteindre ce double résultat, il avait fallu deux grandes guerres européennes et l'appui soutenu de la France.

*
*

De ce côté des Pyrénées, le gouvernement et l'opinion étaient loin de se passionner pour l'établissement italien des infants. Sans se montrer tout à fait insensible à la reprise des traditions de Charles d'Anjou, à la réalisation indirecte des rêves de Louis XII et de François Ier, à la présence d'un descendant de saint Louis

[1] Elle ne perdait cependant pas de vue, malgré les renonciations d'Utrecht, l'éventualité de l'extinction de la branche aînée des Bourbons; en apprenant la mort au berceau d'un fils de Louis XV, elle dit à la vieille nourrice qui était sa confidente de prédilection : « En voilà deux en six semaines; si cela continue, je verrai un de mes fils roi de France. »

sur le trône de Naples, Louis XV était trop indolent pour attacher grande importance à une satisfaction d'amour-propre, trop perspicace au fond pour rechercher les « guerres de magnificence ». Il comprenait qu'en intronisant son petit-fils à Madrid, Louis XIV avait conjuré pour jamais le péril autrichien : au lieu d'aller conquérir pour autrui le domaine italien des Habsbourg, l'essentiel à présent pour la France était de s'annexer successivement les territoires qui la séparaient encore de ses limites naturelles, Lorraine, Savoie, comté de Nice, Pays-Bas, peut-être même principautés ecclésiastiques du pays rhénan.

Les ministres n'étaient pas plus empressés à mettre les armées et l'influence de la France au service des ambitions maternelles d'Elisabeth Farnèse. Plus Fleury vieillissait, et plus il devenait ami du repos et de l'économie : des déterminations qui s'imposaient, comme le concours prêté à Stanislas Leczinski, des dépenses indispensables, comme le trousseau de Madame Infante [1], lui arrachaient des cris de désolation. Après sa mort, que Philippe et Elisabeth attendaient avec impatience, notre politique étrangère fut dirigée par le marquis d'Argenson, qui n'était pas comme lui partisan du *statu quo*, mais dont les dispositions à l'égard de l'Espagne étaient franchement antipathiques. Nos ambassadeurs à Madrid n'étaient guère mieux disposés : grands seigneurs alsaciens comme Rottembourg et La Marck, diplomates de carrière comme Vaulgrenant, prélats de cour comme Vauréal, tous ou presque tous, rebutés par les excentricités du roi, les algarades de la reine, les hauteurs des ministres et de l'aristocratie madrilène, envoyaient à Versailles des dépêches où dominait une impression de mauvaise humeur et de lassitude.

L'alliance se maintint pourtant, à travers bien des crises et des vicissitudes, et c'est presque exclusivement à l'Espagne qu'elle profita. Entre deux personnages ou deux gouvernements, l'un puissant et irrésolu, l'autre qui concentre sur un point précis les étroites ressources de son intelligence ou de sa bourse, ce dernier devient fatalement le chef réel de l'association. C'est ainsi que, malgré bien des résistances, des incohérences, des défaillances même, faute de savoir adopter un plan et s'y tenir fermement, la politique française fut pratiquement au service de la reine d'Espagne.

Les détails de cette alliance sont d'ailleurs, sinon édifiants, du moins profondément instructifs, pour notre génération surtout qui semble s'engouer à nouveau de coalitions diplomatiques et mili-

[1] « C'est pour marier toutes Mesdames! » s'exclama le cardinal, quand il connut la note; et l'on sait que Mesdames étaient cinq.

taires. Entre ces alliés qui sont par surcroît de très proches parents, la défiance est insurmontable, et la crainte trop justifiée d'une paix séparée avec les ennemis. Tantôt c'est l'Espagne nantie qui pose les armes, et se retire à l'improviste d'une entreprise combinée de longue date; tantôt c'est la France qui s'accorde avec l'Autriche dans un accès de découragement, sans se soucier de l'embarras, du danger même où vont se trouver les Espagnols. La partie dupée éclate naturellement en reproches[1], mais des deux côtés, ces procédés répondent à un plan parfaitement arrêté : on le soupçonnait dès lors, et aujourd'hui la divulgation des papiers d'Etat ne permet plus d'en douter. Nous savons aussi que les diplomates de l'ancienne Europe (ceux de la nouvelle n'ont été que trop fidèles à leurs traditions) avaient une morale à eux; un des meilleurs ministres espagnols déclarait cyniquement « que son principe était d'aller toujours en avant lorsqu'il ne coûtait que de s'engager à ce qui pouvait flatter un tiers pour l'avenir; que l'on trouvait toujours des ressources de reste pour n'en rien faire, soit par la force, soit par la ruse, la politique ou la religion[2] ». Avec ces beaux principes, on sent la sécurité que devait inspirer la plus solennelle alliance.

Le désaccord apparaissait plus aigu et plus fréquent encore dans la conduite des opérations militaires. Les succès des *Gallispans* (comme on appelait alors les armées combinées de la France et de l'Espagne) furent le plus souvent entravés ou annihilés par les contestations survenues entre leurs chefs. Villars lui-même, malgré la supériorité de son génie et le souvenir de ses triomphes, ne parvenait pas à exercer une autorité incontestée; la reine Elisabeth lui envoyait bien une cocarde à arborer à son chapeau, mais en pleine conquête du Milanais, les Espagnols lui faussaient compagnie pour aller s'emparer de Naples. Après lui, des difficultés sans fin furent soulevées sur l'attribution du commandement : les capitaines-généraux espagnols réclamaient la parité avec les maréchaux de France, à quoi la cour de Versailles ne voulait point consentir. Envoyer un prince à l'armée n'était pas résoudre la question, mais la compliquer, car les querelles d'étiquette et de préséance surgissaient alors à foison.

Nous qui sommes en train d'oublier les règles de la vulgaire politesse, nous n'arrivons pas à comprendre le sérieux et l'émotion

[1] Fleury disait à l'ambassadeur espagnol Campo-Florido : « On n'en eût pas fait moitié autant à l'empereur de la Chine qu'avec notre roi si proche parent du vôtre! »

[2] Un autre diplomate espagnol disait : « L'amitié des Français sera d'autant plus sûre qu'ils supposeront que nous jouissons de celle des Allemands. »

avec lesquels se discutait alors tout ce qui avait trait à l'étiquette. Entre Madrid et Versailles, de gros mémoires furent échangés sur les questions suivantes, que je cite entre bien d'autres. Le cordon de l'ordre napolitain de Saint-Janvier devait-il se porter sur l'habit, comme celui du Saint-Esprit, ou entre l'habit et la veste? Quand un ambassadeur de France était reçu chevalier de la Toison d'Or, devait-il baiser la main du roi d'Espagne, selon le cérémonial d'usage, ou s'abstenir, pour consacrer son privilège diplomatique? Quand les infants écrivaient au roi de France, devaient-ils mettre *Monsieur* sur une ligne séparée ou en tête de la première ligne? Les infants devaient-ils appeler les princes de la maison de Condé *Mon Cousin* ou *Monsieur mon Cousin*? Sur ces matières de haute importance, la discussion tourna plus d'une fois à l'aigre, et l'alliance en fut aussi menacée que quand il s'agissait de la possession de la Lombardie ou de la Toscane.

Elle n'en finit pas moins par subsister entre les cours comme entre les nations. A la mort de Philippe V, un ambassadeur français, qui avait pris en grippe le séjour de Madrid, écrivait : « Les Espagnols apprennent à haïr les Français comme à aimer les combats de taureaux, et cela depuis le plus grand jusqu'au plus petit. » N'en croyons pas ce mécontent. Dans des pages qui resteront, le P. Baudrillart a montré comment, à travers bien des insuffisances et des défaillances, le règne de Philippe V avait été profitable à l'Espagne, comment à sa suite l'influence française avait franchi les Pyrénées, et comment les deux pays en avaient été définitivement rapprochés. Les horreurs mêmes de l'invasion napoléonienne et de la guerre d'indépendance n'ont point été capables d'altérer longtemps leurs rapports.

* * *

Ces quelques pages n'ont la prétention, ni de résumer fidèlement deux volumes pleins de faits, ni même de signaler tous les personnages ou les épisodes essentiels. Il a fallu, par exemple, passer sous silence les ministres dirigeants de Philippe V. Nous autres Français, nous connaissons fort mal les hommes d'Etat étrangers; parmi les ministres espagnols, nous ne savons guère d'autre nom que celui d'Aranda, parce qu'il a eu la *gloire* de supprimer les Jésuites, que nos philosophes l'ont encensé, et que notre littérature scolaire a docilement suivi. Le P. Baudrillart nous révèle des hommes qui ont moins soigneusement cultivé leur propre réputation, mais qui, dans des circonstances difficiles, sous une reine fantasque et colère, ont été de bons, presque de grands serviteurs de l'Etat : Patino, Campillo, La Ensenada.

Il fait revivre des mœurs et des institutions disparues avec l'ancien régime. Quand l'Espagne se prépare à transporter une armée en Italie, pour se procurer des matelots, elle fait tout simplement la presse dans les provinces maritimes, et les rives du Guadalquivir sont encombrées de familles en larmes, suivant de loin les bateaux où l'on a enchaîné les pères, les frères, les maris et les fils. Du côté français, c'est la noblesse de cour, asservie, trop bien asservie, puisqu'à force de briguer auprès des princes des emplois de pure domesticité, elle en a pris l'esprit en quelque sorte, et que les descendants des croisés s'enflamment pour des questions de desserte et de défroque : quand le cortège de la jeune Dauphine traverse Bayonne, la dame d'honneur, une duchesse, et la première femme de chambre se disputent avec éclat le droit de disposer des jambons offerts par la ville.

D'autres traits subsistent, ou se répètent aujourd'hui sous une forme à peine modifiée. Quand Charles-Emmanuel, roi de Sardaigne, flatte et trahit tour à tour les deux belligérants, met son alliance aux enchères, s'agrandit invariablement après chaque guerre, quel qu'ait été le succès de ses armes, il se conforme sans doute aux traditions de ses ancêtres et en particulier de son père Victor-Amédée, mais il achève aussi de fonder la politique qui vaudra à la maison de Savoie la possession de la péninsule; à leurs heures de clairvoyance, Fleury et même Philippe V annonçaient déjà que de Turin se déchaînerait un orage fatal à la domination bourbonienne en Italie. Tout de même, quand l'Angleterre, cherchant noise à l'Espagne, mène grand bruit des mauvais traitements infligés dans les colonies d'Amérique à quelques flibustiers peu dignes de sympathie et encore moins dignes de foi, n'y a-t-il pas là comme une première édition des fameux « griefs des *uitlanders* », et les chicanes de la diplomatie britannique ont-elles beaucoup changé depuis le dix-huitième siècle?

Ce qui s'est heureusement modifié, c'est la préparation des mariages princiers. Quoiqu'il s'agisse ici le plus souvent d'alliances de famille, je ne sais rien de plus triste que l'indifférence avec laquelle les politiques de l'ancien régime disposaient de l'avenir d'enfants de douze à quinze ans, que cette comédie de sensibilité qu'ils se croyaient tenus de jouer, que les sentiments tour à tour suscités et brisés, au gré de la diplomatie, dans le cœur des pauvres petits. L'histoire est, au fond, cruelle de certain dessin qu'on suggère au Dauphin adolescent de crayonner pour sa cousine espagnole : exécuté avec une application passionnée, reçu avec une émotion naïve, l'hommage est tout d'un coup déclaré sans conséquence, parce qu'il y a eu une saute de vent dans l'atmosphère poli-

tique. Il est choquant pareillement de voir avec quelle brutalité de mots les plus grands seigneurs rendent compte de leurs enquêtes matrimoniales. Quand nous trouvons dans la correspondance de Napoléon des questions malsonnantes sur le physique ou la santé des grandes-duchesses et des archiduchesses, nous sommes tentés d'accuser la rusticité du parvenu : en réalité, il se conformait à la grande tradition diplomatique; sous prétexte que la succession du trône était en jeu, on se renseignait sur une princesse de la même façon et dans les mêmes termes qu'on fait examiner une bête de prix. Un homme réservé, un prince de l'Église comme Fleury, ne rougissait pas d'écrire à un autre évêque : « J'ai eu avis que cette infante a toutes les dents pourries et qu'elle est rousse. »

Nous avons changé cela. Si les princes n'épousent pas encore ou n'épousent plus des bergères, certains d'entre eux épousent déjà de simples particulières, au prix même des plus légitimes ambitions, comme on l'a vu naguère à Vienne. La proportion des mariages d'inclination et des ménages unis est plus grande peut-être sur les trônes et sur les marches des trônes que dans les familles de condition privée. L'Europe a su la scrupuleuse et délicate application qu'avait mise la jeune reine de Hollande à choisir un époux digne d'elle. Et pour en revenir à l'Espagne, le récent mariage qui a suscité tant de déclamations et de manifestations, plus ou moins factices, la régente a pu le désirer comme une étape vers la fusion monarchique et l'oubli du passé, mais c'est la princesse des Asturies qui l'a voulu, comme la consécration d'un attachement éprouvé et la réalisation de ses rêves de jeune fille. Heureux contraste avec la destinée des infantes du temps jadis, qu'on emballait à douze ans dans un carrosse de cour, pour les séparer à jamais de leur famille et les jeter entre les bras d'un inconnu! Si traditionalistes que soient les libéraux espagnols, je ne puis croire en vérité qu'ils regrettent ce passé-là.

L. DE LANZAC DE LABORIE.

LA VIE RELIGIEUSE DE LONDRES

ET DE PARIS

Beaucoup de gens connaissent tout de Londres et de Paris, excepté la vie religieuse de ces deux grandes capitales, c'est-à-dire excepté ce qu'elles ont peut-être de plus intéressant. Qui connaîtrait bien la vie religieuse de Londres et de Paris verrait se dessiner dans ses grandes lignes la vie religieuse, non seulement de deux grands peuples, mais d'une grande partie du monde.

Il en est surtout ainsi de Londres. En prêtant l'oreille au mouvement religieux de cette vaste métropole de l'empire britannique, on entend véritablement un écho du mouvement religieux de l'univers. Ce qui frappe le plus dans ce concert, c'est la multitude des notes dissonantes qu'on perçoit.

On y entend aussi des notes qui ne sont pas de la dissonance, mais simplement de la variété, car la véritable Eglise est là, *portant sa robe d'or où brille la variété.*

Le catholicisme occupe à Londres une place relativement restreinte, mais en soi considérable. Beaucoup d'églises, de belles cérémonies, passablement d'œuvres.

Le culte catholique s'y présente marqué au coin de l'unité, sans doute, mais portant aussi d'une manière très visible le cachet de cette variété sage et réglée que l'Eglise encourage, et de la liberté que, sur une foule de points, elle laisse à ses enfants.

En faisant le tour des églises catholiques de Londres, on fait, pour ainsi dire, le tour de l'Europe catholique.

Commençons par la France.

Si, le dimanche, vous allez assister à la grand messe à la chapelle française, Georges Street, Portman Square, et surtout à Notre-Dame de France, Leicester Square, Leicester Place, vous entendrez prêcher en français; vous retrouverez là toutes les cérémonies auxquelles vous êtes habitué en France, et, de toute manière, vous croirez que vous entendez la messe à Paris.

Si l'on est Allemand, c'est vers Commercial Road, Union Street, qu'il faut diriger ses pas. Là est l'église allemande. On y prêche en allemand, et, de toute manière aussi, on se croirait en Allemagne.

A Hatton Garden, vous serez en pleine Italie. A Cambridge Road,

Bethnal Green, vous trouverez l'église polonaise et lithuanienne.

Seulement, le catholicisme, tel qu'on le rencontre à Londres, offre, malgré toutes les splendeurs qu'il déploie, quelque chose de triste qui le fait ressembler à une de ces plantes exotiques qui languissent faute du climat dont elles auraient besoin.

Cette impression est surtout ressentie par les étrangers appartenant à des nations catholiques, quand ils visitent l'Angleterre, et en particulier quand ils séjournent quelque temps dans sa capitale. Mais les catholiques anglais eux-mêmes se rendent bien compte que chez eux le catholicisme est en exil, et ce sentiment devient pour eux plus poignant encore quand ils séjournent sur le continent. « Pour les catholiques anglais, dit le *Month*, la revue des Pères Jésuites anglais, dans son numéro de novembre dernier, pour les catholiques anglais, il n'est pas de plaisir plus grand, pas de plus doux rafraîchissement d'âme qu'un séjour dans un pays catholique. Nous, dont c'est le sort d'habiter l'Angleterre, nous chantons les chants du Seigneur un peu tristement dans notre « terre étrangère » où les harpes ont été si longtemps suspendues, et les chants de Sion réduits au silence, et où, même aujourd'hui, elles ne laissent échapper qu'une mélodie bien faible et bien hésitante. Cette faible mélodie contraste tristement avec les hymnes éclatantes de louange qui s'élèvent des contrées où la joie de la foi catholique n'a jamais été perdue, ni la beauté du culte défigurée, où la foi catholique est la foi du peuple, affermie de générations en générations, où chaque jour les petits enfants viennent se ranger autour de l'autel, où les ouvriers et ouvrières déposent leur fardeau afin de le porter en union avec le sacrifice du Calvaire. Qui de nous ne s'est senti abattu à la pensée de notre isolement religieux, et des luttes que nous impose un milieu hostile? Qui, parmi ceux qui ont fait la traversée de Newhaven à Dieppe, ne se rappelle le tressaillement de joie qu'il a éprouvé en apercevant en face de soi le grand crucifix placé près du port de Dieppe? »

Ce qui paraît tout à fait à sa place à Londres et ce qui s'y épanouit comme une plante du pays, ce sont les innombrables sectes que le protestantisme a produites. L'Armée du Salut avec ses bastringues et ses prêches en plein air, au milieu des parcs enclavés dans l'immense cité, est là sur sa terre classique.

Toutes sortes de dieux y ont leurs autels. Londres est la reproduction dans les temps modernes de la Rome d'autrefois. C'est le pandémonium du monde.

Après les protestants, ceux qui s'y trouvent le plus à leur aise, ce sont les Juifs. Ils se sentent là chez eux. L'observation n'est pas de nous. Ce sont les Anglais eux-mêmes qui l'ont remarqué et qui le disent. Du reste, ils le remarquent sans inquiétude et le disent

sans colère. Ils semblent presque s'applaudir de ce que leur capitale ait l'honneur d'abriter un vrai ghetto.

Voici comment le *Church Times* en parle dans son numéro du 26 octobre 1900, dans un article intitulé : *Aperçu du Ghetto.*

« La vie, à diverses faces de notre grande cité, offre des contrastes variés et merveilleux... La croix de Saint-Paul domine la synagogue et la mosquée, aussi bien que l'antre à opium des Chinois, le club des anarchistes et le casino étranger. Toutes les classes, toutes les races, tous les *Credo*, toutes les nationalités, existent, essaiment, souffrent dans cette vaste ruche de Londres!...

« Voici, à Clerkenwell, le quartier Italien, refuge des artistes au teint hâlé, qui jouent des orgues de Barbarie. Il offre de curieuses ressemblances avec les quartiers les plus pauvres d'une ville de Toscane, mais sans en avoir l'aspect pittoresque. L'église, brillante et ornée, est desservie par des *padri* étrangers, et à chaque *festa*, les murs sont décorés de bannières et d'emblèmes religieux aux couleurs voyantes qui font les délices des pauvres en Italie.

« Voici maintenant le quartier Français à Soho, repaire des garçons de café et des blanchisseuses. Enfin, voici le quartier le plus intéressant de tous, le quartier des Juifs, à Whitechapel.

« Quel mystère que le Juif! Dans tous les pays, il est un étranger et un banni, et il habite tous les pays. Il survit aux plus cruelles persécutions; il déjoue tous les calculs humains. On le massacre et on ne peut l'exterminer. Il est exilé et sans foyer, et cependant il prolifie et il peuple les terres où il cherche un refuge. Voyez, récemment encore, cette caravane bruyante, toute chargée d'émigrants : ce sont des Juifs russes, polonais, allemands. Les hommes sont chargés, avec leur mobilier, sur des chars malpropres; les femmes portent leurs enfants dans leurs bras. Ils sont là une quarantaine ou une cinquantaine entassés à en être suffoqués, excités, exténués, remuants. Ils savent à peine un mot d'anglais. La caravane s'arrête devant une boutique où l'on voit, aux vitrines, des cartes et des annonces encadrées. Ils sautent en bas, déballant avec eux enfants et bagages, et se culbutent en franchissant l'étroite porte d'entrée. Ils prendront là leurs repas et leur logis pour la nuit; quel repas et quel logis! Puis, les voilà qui changent leur argent, trouvent des logements, se créent une occupation, et se jettent à corps perdu dans la vie du ghetto de Londres.

« Le district qui s'étend autour de Aldgate Church à un rayon de un mille, est un véritable ghetto, comme le ghetto du moyen âge dans les villes d'Italie. Les Juifs y affluent de toutes les parties du monde. Quelques-uns n'y restent que quelques mois, ou même que quelques semaines, et se remettent à courir à travers le monde. Cependant un grand nombre s'établissent, trouvent des moyens de

vivre, fréquentent leur synagogue, suivent leurs rites traditionnels et obéissent, autant que les circonstances le leur permettent, aux anciennes et nombreuses dispositions d'une religion mourante.

« Les Juifs sont un peuple attaché à ses tribus et à sa race. Ils ne se marient et ne s'allient que rarement aux Gentils. Leurs coutumes domestiques et leurs lois relatives à la nourriture, lesquelles forment une partie essentielle de leur religion, doivent les séparer à tout jamais de ceux qui ne sont pas de leur race. C'est ainsi qu'ils ont des boutiques spéciales où ils peuvent se procurer le *kosher*, c'est-à-dire la nourriture purifiée selon les prescriptions rituelles. Ils ont leur boucher agréé par eux, le *shochet*, le tueur officiel auquel les femmes portent les volailles vivantes qu'elles achètent pour le sabbat ou les soupers des fêtes, les *Yom Tov.* Pour les Juifs, la volaille, aussi bien que toute autre viande, doit être tuée d'une manière particulière.

« Ils ont leurs journaux en yiddish. Il existe maintenant un théâtre où ils assistent à des opéras en yiddish. Les murs sont couverts d'annonces en hébreu. Tout en apprenant l'anglais, les enfants bégayent le yiddish entre eux. Aux jours de fête, les toilettes fastueuses et à grandes formes des jeunes femmes donnent à ces rues sombres l'apparence d'un kaléidoscope. On voit aussi se déployer, dans la grande quantité de faux diamants qu'ils portent, l'amour de l'éclat qui est naturel aux Orientaux.

« L'endroit du quartier où le ghetto s'accentue davantage est peut-être la paroisse de Saint-Marc, à Whitechapel, où le révérend Rosenthal est curé. Sur une population de 10,000 âmes, il y a 7,000 Juifs. Il y a dans la paroisse des rues où l'on n'entend jamais un mot d'anglais. L'église n'est séparée de la synagogue que par un mur, et du jardin du curé on entend distinctement les chants de la synagogue... Les Juifs qui habitent sur cette paroisse sont d'une stricte orthodoxie, et un grand nombre d'entre eux ont des relations avec les diverses synagogues de Londres et observent les jeûnes et les fêtes comme s'ils étaient dans la Terre promise.

« En juillet dernier, des troubles antisémites éclatèrent en Roumanie. Leurs conséquences furent qu'un grand nombre de Juifs se virent chassés de leurs foyers et de leurs emplois et traînés par fournées, comme des troupeaux de bétail, à travers l'Europe jusqu'à Londres. Tout près de l'église de Saint-Marc est un abri toujours ouvert aux Juifs. Les malheureux exilés y arrivèrent par centaines, d'abord les hommes, puis les femmes et les enfants. Tout naturellement cet abri ne pouvait les recueillir tous, et plusieurs étaient obligés de coucher sur le pavé... Les Juifs sont très généreux envers leurs coreligionnaires...

« Véritablement la partie Est de Londres, avec ses besoins

criants, ses millions d'habitants qui luttent et travaillent, son ghetto tout fourmillant d'âmes qui ne connaissent ni le Christ ni son Eglise, et qui attendent l'heure qui les rapprochera de lui, est un merveilleux endroit. Il existe parmi ces Juifs une étrange attente : une sorte d'instinct leur fait espérer le prompt accomplissement des prophéties. Les proportions extraordinaires qu'a prises récemment le sionisme en est une preuve. Londres a vu des milliers de représentants de la race juive venir des deux hémisphères, se réunir à Londres dans le congrès sémite, amenés les uns et les autres par le mystérieux espoir qui les tourmente et que de longs siècles de vicissitudes et de persécutions n'ont pu ralentir : l'espoir de rentrer dans leur pays. »

C'est un spectacle bien propre à faire réfléchir que ce vaste mouvement religieux, à une époque imprégnée de positivisme et dans une cité où l'effervescence produite par la poursuite des intérêts matériels semble de nature à étouffer les sentiments qui tournent l'âme vers les choses d'en haut. Rien ne montre mieux que l'instinct religieux est indestructible dans le cœur de l'homme et qu'il fait partie de sa nature. Même, quand une fausse direction l'égare, cet instinct a quelque chose de respectable et de grand; il atteste la noblesse de l'homme et la sublimité de son origine.

Le spectacle religieux qu'offre Paris est incomparablement plus beau que celui que présente la ville de Londres.

A Londres, la vie religieuse, même au sein du protestantisme, se manifeste par des œuvres nombreuses, belles, touchantes, plus nombreuses et plus belles qu'on ne le sait généralement en France. Mais ces œuvres ne sont rien en comparaison de celles qu'on rencontre et qu'on admire à Paris.

En somme, au point de vue religieux, Londres est la ville des protestants et des juifs. Paris est la ville des catholiques, et il est juste d'ajouter la ville des saints. Nous ne parlons pas de ces saints que l'Eglise place sur les autels, mais de ceux que le monde au milieu duquel ils vivent ne connaît pas. Ils se cachent dans la foule comme jadis les anachorètes dans le désert. Paris cache plus de saints dans ses salons que les déserts de la Thébaïde en cachèrent jamais dans leurs grottes. Et puis Paris a ses grottes aussi, qui sont des cloîtres et où des milliers d'âmes s'épanouissent sous l'action mystérieuse de la grâce, comme des fleurs dans une serre chaude.

Nous l'avons déjà dit ailleurs, il y a quelques années, mais il est bon de le répéter; plusieurs se représentent Paris comme un gouffre où se précipitent des avalanches d'immondices et de crimes, tandis qu'il y tombe à peine quelques gouttes de foi et de vertu. Ceux-là sont très loin de la vérité. Sans doute, à Paris plus

qu'ailleurs, il est impossible de faire d'une manière bien exacte la part du bien et du mal. Mais ce qu'on peut dire, c'est que la part du bien y est immense. Dans cette Babylone qui est une Jérusalem, ou, si l'on préfère, dans cette Jérusalem qui est une Babylone, le bien et le mal ont l'un et l'autre des profondeurs insondables.

En ce qui touche au bien, les œuvres extérieures, les seules qui soient bien connues, n'en révèlent que la moindre partie, et cependant cette très faible partie, quand on s'arrête à la mesurer du regard, donne le vertige et paraît elle-même ne pouvoir être sondée.

Maxime du Camp a écrit un beau livre : *la Charité privée à Paris*. En fait d'œuvres, ce livre ne s'occupe que des œuvres de charité; et il n'en signale que quelques-unes seulement. Mais par ces aperçus très incomplets et très rapides, comme par une porte entre-bâillée, on entrevoit des immensités, et l'impression qu'on éprouve à cette lecture c'est que, dans cette cité si fort décriée, à côté de l'abîme du mal il y a l'abîme du bien, et que cet abîme du bien va se creusant chaque jour davantage. « J'ai voulu prouver, dit l'auteur, que notre temps était aussi fertile que nul autre, et que les moissons de la foi s'épanouissent au soleil. La fondation la plus ancienne que j'aie étudiée n'a pas cinquante ans. Voyez les dates : Petites-Sœurs des pauvres, 1842; Sœurs aveugles de Saint-Paul, 1853; Asile des Enfants incurables, 1858; Dames du Calvaire, à Paris, 1874; Orphelinat des Augustines, 1876; Hospitalité de nuit pour les hommes, 1878; Hospitalité de nuit pour les femmes, 1879; Jeunes poitrinaires, hospitalité du travail, 1880; Dispensaire pour les enfants, 1883. A ceux qui parlent de l'impiété de Paris cela répond [1]. »

La vérité, cependant, est que cela ne forme pas même un millième de la réponse totale qui pourrait être donnée, si l'on pouvait tout connaître et tout dire.

De la vie religieuse de Paris, Maxime du Camp ne pouvait ni tout voir ni tout entendre. Il n'a vu que la surface.

Mais quelle surface! « Quelle somme la charité privée glisse-t-elle, tous les ans, dans la main du Paris misérable? Il est impossible de le deviner, même approximativement, mais le total oscillerait entre 60 et 80 millions, je n'en serais pas surpris [2]. »

« Si l'on a, dans la même proportion, créé des œuvres contemplatives, je l'ignore et je n'y regarde [3]. »

Or précisément les œuvres qui se rapportent davantage à la contemplation, et que la foule ignore, se sont développées et se

[1] *La Charité privée à Paris*, p. 422.
[2] *Ibid.*, p. 428.
[3] *Ibid.*, p. 423.

développent chaque jour dans des proportions vraiment extraordinaires.

Parmi ces œuvres plus ou moins dirigées vers la contemplation, celle qui réunit autour du tabernacle, à toutes les heures du jour et de la nuit, dans un grand nombre d'églises de la capitale, une garde d'honneur destinée à adorer sans interruption et avec les sentiments d'une foi vive et d'un ardent amour le Dieu caché dans l'Eucharistie, est une des plus belles.

« Il est consolant, dit Maxime du Camp, de savoir que, pendant que l'oisiveté parisienne mène le branle des bacchanales, la charité, humblement vêtue, les mains ouvertes, veille, prie, se prodigue, et brille au-dessus de nos sottises, comme un fanal au-dessus d'un abîme [1]. »

Pour qui a la foi, il y a quelque chose de plus consolant encore. C'est de savoir que, pendant que sur la grande cité s'épand avec fracas une lave ininterrompue de blasphèmes, il s'élève sans bruit, du sanctuaire des modestes chapelles et des vastes églises, et, en particulier, de la splendide basilique de Montmartre, où des hommes du monde se relaient pour offrir leurs hommages au Cœur de Jésus, la nuit et le jour, un concert d'incessantes adorations.

Si l'on descend de Montmartre au centre de la capitale, entre le Palais-Royal et la Bourse, on trouve Notre-Dame des Victoires, une des merveilles du monde au point de vue de la piété. Tous les jours de l'année, du point du jour, et souvent bien avant le jour, jusqu'à la nuit, et souvent aussi longtemps après la nuit close, vous verrez là une foule agenouillée, qui prie, avec cette confiance qui obtient des miracles, Celle qui est le refuge des pécheurs et le secours des affligés.

On ne se représente pas Londres avec Montmartre et Notre-Dame des Victoires. Sans Montmartre et Notre-Dame des Victoires, Paris ne serait plus Paris; le Paris que nous aimons, nous catholiques, le Paris qui, malgré des crimes qui crient vengeance, fera pencher la balance divine du côté de la miséricorde.

Ragey, *mariste.*

[1] *La Charité privée à Paris,* p. 15.

LA TROISIÈME [1]

VIII

Huit jours plus tard, mes *Juifs* sont à l'Exposition. On les a installés dans une salle à part et on paie un supplément à l'entrée. Je touche la moitié des bénéfices.

Du matin au soir il y a foule. Je n'y suis allé qu'une fois, mais comme on me regardait plus que mon tableau, je n'y retournerai pas. A quoi bon se faire inutilement du mauvais sang? Vis-à-vis du plus incomparable des chefs-d'œuvre, le public se montrera toujours plus curieux de l'auteur que de ce qu'il a fait. Je suis une espèce de phénomène comme le sauvage qui avale des pigeons vivants. Si j'étais vaniteux, j'en serais flatté, mais mon âme d'artiste se soulève en voyant qu'on s'intéresse plus à l'individu qu'à l'art en soi.

IX

Il y a quelques semaines à peine, j'étais obscur et ignoré de tous, maintenant, c'est un engouement pour ma pauvre personne. Je reçois des monceaux de lettres, la plupart des déclarations. Quatre sur cinq commencent ainsi : « Lorsque vous aurez lu ces lignes, vous mépriserez sans doute la femme qui... » Je n'en méprise aucune, à la condition qu'elles veuillent bien me laisser tranquille. A dire vrai, si Kasia n'existait pas, peut être serais je plus accessible à la tentation; toutefois, ce qui me paraît inexplicable, c'est comment une femme peut espérer qu'un homme qui ne la connaît pas réponde, sans plus, à ses avances. Soulève ton voile, ô belle inconnue, et quand je t'aurai vue, je te dirai... Eh bien, non! je ne te dirai rien du tout. N'ai-je pas ma Kasia?

J'ai reçu un billet anonyme de quelque admiratrice, probable-

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 mars 1901.

ment sur le retour, qui m'intitule « Maître » et traite Kasia de « petite dinde » :

« Maître, est-ce là une femme pour vous? Est-ce là un choix digne de celui sur lequel sont fixés les regards de la Pologne entière? Vous êtes victime de basses intrigues, » etc.

Singulière présomption! Singulière exigence! Je dois me marier, non pour obéir à la voix de mon cœur, mais pour donner satisfaction à l'opinion publique. Et pour cela, on veut mettre ma pauvre Kasia à l'écart. Il y a des lâchetés qui équivalent à des crimes, mais j'aurai le dernier mot. Mon mariage se fera à brève échéance. En attendant, je prie Kasia de faire une très belle toilette. Je veux la conduire à l'Exposition. Il est bon qu'on nous voie à côté l'un de l'autre.

En même temps que mes *Juifs*, on a fait revenir les cadavres de Swiatecki. Le tableau est intitulé : *Dernière rencontre*, et représente un jeune homme et une jeune fille étendus sur la table de dissection. La pensée se dégage, saisissante. On voit que ces deux malheureux se sont aimés de leur vivant, que la misère les a séparés et que la mort les réunit.

Les internes, penchés sur les corps, forment un ensemble un peu sec; il y a des défauts de perspective dans le dessin de la salle. Mais les cadavres sont de main de maître. Au Salon, l'œuvre a passé inaperçue, peut-être parce qu'elle est trop douloureuse, mais la critique en a fait l'éloge.

Dans notre génération de peintres, il y a des talents incontestables. Frank Cepkowski, par exemple, a beaucoup de puissance et d'individualité. Swiatecki le regarde comme un idiot parce qu'il est très soigné de sa personne, scrupuleusement bien élevé, et qu'il fait sans cesse allusion à ses belles alliances. Mais Swiatecki se trompe; le talent est comme un oiseau qui se niche tantôt dans un désert, tantôt dans un jardin fleuri.

J'ai fréquenté beaucoup de peintres à Paris et à Munich : les uns, des piliers de brasserie; les autres, des muscadins tirés à quatre épingles, et chez tous, sous des apparences ou grossières ou frivoles, j'ai trouvé une flamme intérieure, le sentiment de la forme, du coloris et le pouvoir d'exprimer ce sentiment sur la toile. Ostzynski, qui possède un stock de phrases toutes faites qu'il sème dans son journal, dirait certainement : L'esprit souffle où il veut.

Nos peintres polonais ont cependant un grand défaut. Ils adoptent une théorie exclusive sur l'art et ne veulent plus en démordre. Ils soumettent tout à un criterium spécial et sont plus apôtres qu'artistes. J'en connais qui s'épuisent à discourir sur l'art, à démontrer ce qu'il doit être, ce qu'il sera! Mettez-leur un pinceau à la main, et

ils sont incapables de rien produire. Quant à moi, je suis d'avis qu'il faut laisser les théories aux faiseurs de phrases, que le talent le plus médiocre est préférable aux plus éloquentes déclamations, et que le mieux est de s'affranchir de toute opinion arbitraire et de suivre son inspiration en pleine indépendance.

X

J'ai été à l'Exposition avec Kasia et les Suslowski. Cette fois, on ne regarde ni mon tableau ni moi; toute l'attention est portée sur ma fiancée. Les femmes la dévisagent obstinément. Je vois qu'elle est ravie et je ne saurais lui en vouloir.

Ce dont je lui en veux, c'est d'avoir dit de la *Dernière rencontre*, que c'est un sujet inconvenant. Que deviendrai-je, grands dieux! si ce sont là ses conceptions artistiques?

Dans ma fureur, je prétexte un rendez-vous et je la quitte. Je vais, en effet, chez Ostzynski et je l'invite à déjeuner.

XI

J'ai été ébloui par une révélation. J'ai contemplé la merveille des merveilles!

Aujourd'hui seulement, je comprends pourquoi la Providence nous a fait don de la vue.

Est-il possible que de telles beautés existent!

Je cheminais avec Ostzynski, lorsqu'au tournant d'une rue, j'aperçois une femme! Je demeure rivé au sol, pétrifié, j'écarquille les yeux, mon cerveau se brouille, mes jambes fléchissent, je me cramponne à Ostzynski, frappé à mort!

Ce n'est pas qu'elle soit jolie. C'est peu de chose, une jolie figure. Mais elle est l'incarnation même de l'idéal artistique, un chef-d'œuvre de lignes, un chef-d'œuvre de coloris, un chef-d'œuvre d'expression. Greuze ressusciterait à son contact, puis il se pendrait pour avoir peint sa collection de marionnettes.

Mon regard ne la quitte pas. Elle poursuit son chemin seule. Que dis-je, seule! La poésie, la musique, le printemps, l'amour, lui font escorte. Je ne sais si je voudrais la peindre sur-le-champ; je voudrais d'abord m'agenouiller devant elle et lui baiser les pieds pour la remercier d'être au monde. Ah! misère de moi! Est-ce que je sais ce que je veux!

Elle passe, sereine comme un jour d'été. Ostzynski salue, mais

elle ne le voit pas. Je me remets un peu de mon émoi et je dis : « Suivons-la. »

— Etes-vous fou? répond Ostzynski, je la connais très bien; au nom du ciel, tenez-vous tranquille.

— Alors, puisque vous la connaissez, présentez-moi.

— C'est la dernière chose que je ferai; rappelez-vous un peu que vous êtes fiancé.

J'évoque des malédictions sur Ostzynski et sa descendance jusqu'à la neuvième génération, puis je m'élance à la poursuite de mon inconnue. Malheureusement, elle monte en voiture. De loin, je distingue encore son chapeau de paille de riz et son ombrelle rouge. Je me retourne vers Ostzynski :

— C'est vrai que vous la connaissez?

— Je connais tout le monde.

— Qui est-elle?

— C'est une Mme Hélène Kolchanowska, née Thurno, autrement dit : la vierge veuve.

— Pourquoi la vierge veuve?

— Parce que son mari est mort au sortir de l'église. Calmez-vous un peu et je vous conterai l'histoire : le chevalier Kolchanowski était un noble d'Ukraine, très riche et célibataire. Il avait le cou congestionné et de nombreux parents qui comptaient hériter de lui. C'étaient de braves gens, du reste, mais l'espèce humaine est ainsi. Les plus désintéressés d'entre eux ne pouvaient s'empêcher de surveiller le cou de Kolchanowski. Celui-ci en prit ombrage et, pour leur faire pièce, se fiança à la fille d'un de ses voisins et fit un testament en sa faveur. Le mariage eut lieu, mais, au lunch qui suivit la cérémonie, l'heureux époux tomba frappé d'apoplexie. Et c'est ainsi que Mme Hélène est devenue la vierge veuve.

— Il y a longtemps de cela?

— Trois ans; elle était alors dans sa vingt-deuxième année. Depuis, elle a eu vingt-deux fois l'occasion de se marier, mais elle ne veut pas. On croyait qu'elle attendait un prince. L'événement a démontré le contraire, car le prince s'est présenté et elle l'a refusé. Elle n'a, du reste, aucune prétention. La meilleure preuve en est qu'elle vit dans la plus grande intimité avec notre charmante et sympathique petite divette, Eve Adam, qu'elle a connue en pension.

A ces mots, j'ai un soubresaut de joie. Si cela est vrai, je n'ai plus besoin d'Ostzynski. Ma bonne et gentille Eve me mettra en rapports avec son amie.

— Alors, vous ne voulez pas m'amener chez elle? dis-je à Ostzynski.

— Mon cher, répond-il, quand on veut absolument connaître

quelqu'un, on finit toujours par y arriver. Mais comme vous m'avez supplanté auprès de Kasia, je ne veux pas me mêler de cette affaire. On dirait que j'ai cherché à me venger. De toute façon, serait-ce bien prudent? Dans le doute, je m'abstiens. Au revoir.

XII

Je devais dîner ce soir chez les Suslowski, mais j'ai écrit pour me dégager en prétextant une rage de dent, mal qui m'est, du reste, tout à fait inconnu.

Hélène est constamment devant mes yeux! Quel est le peintre qui ne reverrait pas nuit et jour un tel visage!

J'ai fait son portrait, en imagination, plus de dix fois; je médite aussi de la mettre comme figure centrale dans un nouveau tableau. Pour cela, il faut que je la revoie.

J'ai couru chez Eve Adam que je n'ai pas trouvée; le soir j'ai reçu un mot de Kasia m'invitant pour demain matin à prendre le café à la Cascade. Quelle corvée que ces cafés perpétuels! Demain heureusement, je ne puis pas, car si je ne vais pas chez Eve à la première heure, je ne la retrouverai plus de la journée.

Eve Adam (c'est son nom de guerre; elle s'appelle en réalité Anne Jedlinska), Eve, dis-je, est une petite créature exceptionnelle. Au théâtre depuis neuf ans, elle a su rester irréprochable. En rapports incessants avec des gens sans moralité et sans scrupules, il semble que le mal glisse sur elle comme sur la plume du cygne. Et pourtant, à quoi son genre de vie ne l'expose-t-elle pas? Une actrice dont l'imagination est constamment surexcitée, dont la sensibilité est toujours en éveil, n'est-elle pas mille fois plus accessible à la tentation qu'une autre femme? La fleur la plus belle et la plus parfumée n'en est pas moins abattue par l'orage. Pourquoi une artiste aurait-elle des forces de résistance inconnues aux simples mortelles?

Pour être dans le vrai, il faut admettre le contraire, ne voir dans la femme vouée à l'art qu'un pauvre oiseau inquiet planant sur l'abîme divisant le monde des chimères du monde des réalités qui, tantôt d'un vol ambitieux s'élève par-delà les nuages et se dérobe à nos regards, tantôt, ses ailes fatiguées refusant tout service, se laisse tomber dans la poussière du chemin. La chute lui fait horreur; mais le souffle lui manque; de là, souvent, la contradiction douloureuse entre la vie intérieure de l'actrice et ses conditions d'existence.

Quelques-unes trouvent le salut dans leur vocation même et

c'est le cas de ma petite amie. Elle s'est réfugiée dans son talent, elle poursuit son idéal et ainsi elle échappe aux tentations vulgaires.

Malgré la grande affection qui nous lie, je ne l'avais pas vue depuis longtemps, aussi me reçoit-elle avec de grandes démonstrations de joie, mais avec une drôle de petite mine que je ne puis m'expliquer.

Elle porte une robe de chambre turque à palmes rouges sur fond crème, un col vieil or et des manches ouvertes. Le vieil or éclaire joliment son teint pâle et ses yeux violets. Je le lui dis; elle en paraît contente, puis j'aborde le sujet qui me tient au cœur :

— Ma diva chère, vous connaissez Mme Kolchanowska, cette merveille de l'Ukraine?

— Sans doute, c'est mon amie.

— Amenez-moi chez elle?

Eve secoue la tête.

— Ma bonne chère petite Eve! Au nom de notre amitié!

— Non, Wladek, je ne puis pas.

— Comme vous êtes méchante! Moi qui ai failli être amoureux de vous!

Quelle sensitive que cette Eve! Sa figure change. Elle appuie ses coudes sur la table, cache sa tête dans ses mains et demande à demi-voix :

— A quel moment?

J'aimerais mieux parler d'Hélène, pourtant il est très vrai que j'ai été presque amoureux d'Eve et, pour la mettre de bonne humeur, je lui raconte la chose :

— C'était un soir, au sortir du théâtre, peut-être vous en souvenez-vous. Nous étions allés au Jardin botanique, la nuit était très belle et vous vouliez entendre chanter le rossignol. Nous l'écoutions, assis sur un banc à côté l'un de l'autre, près du bassin. Je ne sais pourquoi, je me sentais triste, ma tête était lourde et brûlante. J'avais ôté mon chapeau, et vous, je vous vois encore, vous trempiez votre mouchoir dans l'eau et vous me l'appliquiez gentiment sur le front. Vous me paraissiez bonne et belle comme un ange et je me disais : si je lui prends la main, si je la porte à mes lèvres, je suis perdu, je l'aimerai comme un fou.

— Et après? demande Eve.

— Tout à coup, vous vous êtes reculée brusquement, comme si vous soupçonniez ce qui se passait en moi.

Eve reste un moment rêveuse, puis elle se redresse et dit précipitamment :

— Ne parlons plus de cela, je vous en prie.

— C'est bien, n'en parlons plus, vous savez d'ailleurs, Eve, que je vous aime trop sérieusement pour que vous m'inspiriez un caprice. Le premier sentiment exclut l'autre. Depuis que je vous connais, je vous suis sincèrement et profondément attaché.

— Mais, dit Eve, comme poursuivant une idée à elle, est-il vrai que vous soyez fiancé?

— Parfaitement vrai.

— Comment ne me l'avez-vous pas annoncé?

— Parce que, d'abord, il y a eu rupture, et que le raccommodement ne date que d'il y a très peu de jours. Si vous voulez me dire que, comme fiancé, je n'ai pas le droit de faire la connaissance de Mme Hélène, je vous réponds d'avance que je suis peintre avant d'être fiancé. Vous n'avez rien à craindre pour votre amie.

— Ne vous imaginez pas que c'est cela qui me préoccupe, non, mais j'ai peur que les mauvaises langues ne s'attaquent à sa réputation. Depuis quelques semaines, toutes les femmes de Varsovie sont amoureuses de vous. Il court même un mot sur votre compte. On dit que vous avez réduit les dix commandements à un seul. Savez-vous lequel?

— Dites.

Femme d'autrui ne convoiteras,
Sans l'obtenir assurément.

— Peut-on me calomnier ainsi. Le vers est faux, mais le mot n'est pas mal.

— Et il tombe juste, n'est-ce pas?

— Ecoutez, Eve, voulez-vous la vraie vérité? Eh bien, je n'ai jamais eu le moindre succès, j'ai toujours été gauche et emprunté avec les femmes. On peut inventer Dieu sait quoi! mais je n'ai certes pas à m'enorgueillir de mes conquêtes.

— *Povero maestro!*

— Laissez là votre italien et conduisez-moi chez Mme Kolchanowska.

— Mon bon Wladek, ce n'est pas possible. Vous avez, à tort ou à raison, la réputation d'un don Juan, et je ne puis vous mettre en rapports avec une femme sans éditeur responsable et qui, en raison de sa beauté, est le point de mire de toute la ville.

— Alors, pourquoi me recevez-vous?

— Moi, c'est autre chose; je suis actrice et je puis m'appliquer cette parole de Shakespeare : « Quand tu serais blanche comme la neige et pure comme une larme, tu n'échapperais pas au trait acéré de la calomnie. »

— Savez-vous que c'est à en perdre la tête? Alors tous peuvent la connaître, la fréquenter, même lui faire la cour, excepté moi. Et

pourquoi? Parce que j'ai fait un bon tableau et que j'ai acquis quelque notoriété.

— A votre point de vue, vous avez raison, reprend Eve. Maintenant, je vais vous faire un aveu : je savais d'avance le but de votre visite. Ostzynski était venu m'avertir et me conseiller de ne pas vous présenter à Hélène.

— Ah! je comprends. Et vous lui avez promis de suivre son conseil?

— Je n'ai dit ni oui ni non; mais, comme lui, je juge préférable de ne pas vous servir d'intermédiaire. Et, maintenant, parlons de votre tableau.

— Je me soucie bien de mon tableau! Je vous déclare qu'avant trois jours, je connaîtrai Mme Kolchanowska, quand je devrais m'introduire chez elle par fraude.

— Déguisez-vous en jardinier et apportez-lui un bouquet... de la part d'Ostzynski.

Mais il me vient subitement une inspiration si géniale que, du coup, j'oublie mon irritation contre Eve et je m'écrie :

— Donnez-moi votre parole que vous ne me trahirez pas.

— Je vous la donne, dit Eve, toute frémissante de curiosité.

— Sachez donc que j'ai l'intention de me déguiser en joueur de lyre de l'Ukraine. Je connais le pays et ses chants locaux. J'ai le costume et la lyre. Mme Kolchanowska ne refusera pas de recevoir un compatriote. Avez-vous compris?

— L'idée est très originale, répond Eve.

Elle est trop artiste pour ne pas goûter mon invention et ne cherche nullement à m'en décourager.

— Oui, vraiment originale, reprend-elle. Hélène aime tant son Ukraine qu'elle pleurera d'attendrissement en voyant un joueur de lyre de chez elle à Varsovie. Mais que lui direz-vous? Comment expliquerez-vous que vous avez quitté vos steppes pour les bords de la Vistule?

Involontairement Eve se passionne pour mon idée, nous ne nous disputons plus et nous élaborons notre plan de campagne.

Il est convenu que je me costumerai chez moi et qu'Eve viendra me chercher en voiture pour me soustraire aux regards des badauds. Mme Hélène ne sera au courant de rien..., à moins qu'Eve ne trahisse notre secret.

Mais j'ai confiance en sa promesse. Nous sommes enchantés l'un de l'autre et elle me retient à déjeuner.

Je passe la soirée chez les Suslowski. Kasia est maussade, parce que j'ai refusé son invitation du matin. Je supporte sa bouderie avec une patience angélique. Je songe à l'expédition de demain et à Hélène!

XIV

Il est onze heures du matin. Ève n'a pas encore paru.

J'ai revêtu une chemise de crin ouverte sur la poitrine, un casaquin usé mais encore présentable, une ceinture large, des souliers à boucle, rien ne manque. Ma perruque grise est enfoncée jusqu'aux yeux et je défie les plus clairvoyants de s'aviser que c'est une perruque. Ma barbe est un pur chef-d'œuvre. J'y ai introduit des plaques blanches que j'ai fait tenir au moyen de colle forte, et je suis si habilement grimé que ma vieillesse ne sera pas plus naturelle lorsque j'aurai quatre-vingts ans. Swiatecki m'a dessiné des rides admirables et affirme que je ferais plus sûrement fortune comme modèle que comme peintre. Il ajoute que l'art n'aurait qu'à y gagner.

Onze heures et demie! J'entends la voiture d'Eve. Je prends ma lyre, je descends et, sur le seuil de la porte, je pousse l'exclamation qui achève de me mettre dans mon personnage :

— Slava Bohu! (Gloire à Dieu!)

Ève est stupéfaite et ravie.

— Un chanteur ambulant pris sur le vif! s'écrie-t-elle. Il n'y a qu'un artiste qui puisse se métamorphoser ainsi.

Elle-même est comme l'aurore d'un jour d'été, avec sa robe de soie changeante et son chapeau garni de fleurs des champs. Je ne puis me rassasier de sa vue. Elle est venue en voiture découverte et on s'arrête pour nous regarder, mais cela lui importe fort peu.

La voiture part. Mon cœur a des battements désordonnés. Dans moins d'un quart d'heure je serai en présence d'Hélène.

Nous n'avons pas fait cent pas que, de loin, je distingue Ostzynski qui s'avance dans notre direction. Il faut que ce fâcheux se rencontre partout. En reconnaissant Ève, il s'arrête, la salue et nous dévisage d'un œil perçant, moi surtout. Je ne crois pas qu'il m'ait reconnu, pourtant lorsque nous l'avons dépassé, je me retourne et je vois qu'il est immobile sur place et qu'il nous suit du regard. Ce n'est qu'à un tournant de rue que nous lui échappons.

Nous allons d'une allure rapide; la course ne m'en paraît pas moins interminable. Enfin nous faisons halte dans l'allée du Belvédère. Nous sommes devant la maison d'Hélène. Je m'élance vers la porte comme s'il s'agissait d'éteindre le feu. Ève me suit en murmurant :

— Quel insupportable vieillard!

Un valet de pied en tenue correcte nous introduit et ouvre de grands yeux en m'apercevant. Ève le rassure, lui explique que c'est elle qui m'amène et nous montons.

Au bout d'un instant, une femme de chambre vient dire que sa maîtresse termine sa toilette dans la chambre voisine, puis elle disparaît.

— Bonjour Hélène! crie Ève.

— Bonjour Ève, répond une voix d'un timbre ravissant, je viens tout de suite, tout de suite, je n'en ai pas pour une minute.

— Hélène, tu ne sais guère ce qui t'attend et ce que tu vas voir. Je t'ai amené un « dide » (joueur de lyre), un vrai, qui arrive en droite ligne du fond de l'Ukraine.

Un petit cri joyeux traverse la cloison. Soudain la porte s'ouvre et Hélène, à moitié vêtue, les cheveux épars, se précipite dans le salon :

— Un dide, un dide aveugle, ici à Varsovie.

— Non, pas aveugle, il voit, se hâte d'ajouter Ève, ne voulant pas pousser la plaisanterie trop loin. Mais déjà il est trop tard. Je me suis jeté aux genoux d'Hélène et j'embrasse ses petits pieds en m'écriant dans le plus pur dialecte ukrainien :

— Cheruwijmy bozij! (Que la volonté de Dieu s'accomplisse!)

Cet élan s'explique par le fait que je retrouve enfin une compatriote après avoir erré durement à travers le monde. Pourtant Hélène se dégage et prend la fuite. J'ai la vision rapide d'une silhouette admirable qui me rappelle la Psyché du musée de Naples, puis tout s'évanouit et je demeure seul à genoux au milieu du salon. Ève me fait un signe menaçant avec son ombrelle et pouffe de rire en cachant son visage dans son bouquet de réséda.

Entre temps, il s'établit à travers la porte un dialogue qui réjouirait le cœur d'un habitant des bords du Prypet et de Czertomélike.

Je me suis préparé d'avance à toutes les questions imaginables et je mens avec un aplomb enchanteur : Je suis un « gardien d'abeilles » d'au delà de Czehrima, ma fille m'a quitté pour chercher fortune, j'ai vivoté tant bien que mal de mon métier, puis le goût du vagabondage m'a pris à mon tour, j'ai chanté le long des routes et de braves gens m'ont fait l'aumône. Ainsi j'ai gagné Varsovie, mais maintenant je n'y tiens plus, j'ai soif de revoir mon Ukraine, je veux aller mourir au milieu de mes ruches. La mort vient pour tout le monde et pour moi, « le vieux Philippe », elle devrait être venue depuis longtemps...

Ce que c'est qu'une nature d'actrice. Ève sait parfaitement qui je suis, mais elle s'est si bien pénétrée de mon rôle qu'elle penche mélancoliquement sa jolie tête et me regarde d'un air de profonde pitié. La voix d'Hélène, derrière la cloison, tremble d'attendrissement.

La porte s'entr'ouvre, un bras blanc passe dans l'ouverture, et je

me trouve tout à coup en possession de trois roubles..., que je garde parce que je ne puis faire autrement. Bien plus, j'invoque tous les saints du paradis pour attirer sur Hélène un flot de bénédictions.

Je suis interrompu par un domestique qui vient dire que M. Ostzynski est en bas et demande si Madame reçoit.

— Ne le laisse pas monter, chérie, s'écrie Ève affolée.

Hélène répond naturellement qu'elle ne reçoit pas. Elle s'étonne d'une visite si matinale. Quant à moi, j'ai peine à m'expliquer comment Ostzynski, qui se pique de formes irréprochables, a pu se rendre coupable d'une pareille incorrection.

— Quelle peut bien être son idée? dit Ève.

Mais nous n'avons pas le temps d'approfondir, car, au même instant, Hélène paraît dans une toilette délicieuse et on annonce que le déjeuner est servi.

Les deux dames passent dans la salle à manger. Hélène veut absolument me faire mettre à table, mais je résiste et je m'assieds sur le seuil de la porte, ma lyre à côté de moi. On m'apporte un plat chargé de mets si substantiels qu'ils suffiraient pour donner une indigestion à dix vieillards des plus voraces de l'Ukraine. Je mange de bon appétit, car j'ai très faim, et tout en mangeant, j'étudie la belle veuve.

En vérité on chercherait vainement dans toutes les galeries d'Europe un plus ravissant visage.

Son regard est si clair qu'on y plonge comme dans une source d'eau limpide. En outre ses yeux sourient en même temps que ses lèvres et alors ses traits resplendissent comme illuminés d'un rayon de soleil. Sa bouche est d'un charme incomparable. Tout l'ensemble fait songer à une vierge de Carlo Dolce, quoique le dessin du front et des sourcils rappelle les types les plus suaves de Raphaël. J'oublie ma faim et je me perds dans ma contemplation; je voudrais qu'elle pût durer toujours.

— Pourquoi n'es-tu pas venue hier? demande Hélène à Ève. Je t'ai attendue toute la journée.

— Le matin j'avais une répétition et, dans l'après-midi, je suis allée voir le tableau de Magorski, mais je l'ai fort mal vu, à cause de la foule. Et toi?

— Moi, j'y suis allée le matin. Quel poète que cet homme! Ses *Juifs* vous donnent envie de pleurer avec eux.

Ève regarde mon côté. Mon cœur se dilate.

— Je vais les revoir toutes les fois que je peux, poursuit Hélène. Nous irons ensemble aujourd'hui, veux-tu? J'éprouve une vraie jouissance devant ce tableau, je suis fière de penser que nous possédons un peintre de cette valeur.

Comment ne pas être en adoration devant cette femme? Mais elle continue :

— C'est dommage qu'on raconte tant d'histoires sur ce Magorski. J'avoue que je meurs d'envie de le connaître.

— Ah! dit Ève avec insouciance.

— Tu le connais, toi, n'est-ce pas?

— Oui, mais je puis t'assurer qu'il perd beaucoup à être vu de près. Il est suffisant et vaniteux, oh! mais vaniteux comme on ne l'est pas.

Je suis si en colère contre ma perfide amie que j'ai grand peine à me retenir de lui tirer la langue. Elle tourne vers moi ses yeux violets débordant de malice et me dit :

— Avez-vous bien mangé, bon vieux?

C'est plus fort que moi, je lui tire la langue. Elle reprend sans se troubler :

— Oh! oui, mieux vaut admirer Magorski de loin que de le voir dans l'intimité. Ostzynski prétend que c'est un génie sous l'enveloppe d'un coiffeur.

Si Ostzynski a tenu un pareil propos, je lui couperai les oreilles. Je savais bien que c'était un faux frère, mais il y a des limites à tout.

Enfin, le déjeuner s'achève et nous nous dirigeons vers le jardin où je dois me produire comme chanteur. Cela m'ennuie assez. Je préférerais auprès d'Hélène le rôle de peintre à celui de « dide ». Mais je suis pris au piège. Je m'installe sous un marronnier; le soleil se joue à travers les feuilles et plaque le sol de taches lumineuses; le jardin est vaste, le bruit de la rue n'y pénètre pas, on n'entend que le frais murmure d'une fontaine jaillissante et, dans l'épaisseur du taillis, un faible gazouillement d'oiseaux qui semblent à moitié endormis. Partout ailleurs, le silence.

Je m'aperçois qu'il y a là une mise en scène qui ferait un très joli tableau : le jardin, la perspective profonde des grands arbres, les taches de lumière, la fontaine, les deux femmes admirablement belles, appuyées l'une sur l'autre, et moi, le vieux dide, accroupi sur ma lyre; tout cela dégage un charme poétique que j'aimerais à fixer sur la toile.

Mais je me souviens à propos de mon rôle et j'entame une chansonnette :

On prétend que je suis heureux,
Je m'incline et je laisse dire.
Mais que voyez-vous dans mes yeux,
Bien des larmes..., pas un sourire!

On parle de joie et d'amour,
Je n'ai connu que la souffrance.
Ma mère! Ah! maudit soit le jour,
Le triste jour de ma naissance.

Les vers n'ont pas grande portée, mais ils se chantent sur un rythme douloureux qui leur prête un caractère de poignante mélancolie. Hélène écoute, très tranquille, sans affectation d'enthousiasme. Toutefois, ses yeux clairs trahissent une appréciation vraie. Combien elle ressemble peu à ces femmes de l'Ukraine, qui viennent à Varsovie pour le carnaval et qui, tout le temps d'un quadrille, assomment leurs danseurs de leur tristesse et de leur « mal du pays ». Que n'y retournent-elles dans ce pays privilégié, puisqu'elles ne peuvent respirer que là!

Hélène continue à m'écouter avec une attention soutenue. Par moments, sa voix se mêle à la mienne. Mis en verve, je lui sers tout un programme où se succèdent *l'Hetman*, *le Cosaque*, *les Faucons*, *les Steppes*, *les Tumulus*, que sais-je encore? Je m'étonne moi même de la richesse de mon répertoire.

Le temps passe comme un rêve. Je rentre un peu fatigué, mais ivre de joie.

XV

A l'atelier, je trouve la visite inattendue des Suslowski et de Kasia!

Ils ont voulu me faire une surprise!

Swiatecki aurait vraiment bien pu ne pas les retenir en leur disant que j'allais rentrer.

Ni Kasia ni ses parents ne me reconnaissent; c'est la preuve que mon déguisement est réussi à souhait. Je m'approche de Kasia et je lui prends la main; elle recule, épouvantée.

— Vous ne me reconnaissez pas, Kasia? dis-je.

Et j'éclate de rire en voyant son ahurissement.

— C'est Wladek, explique Swiatecki.

Kasia me regarde de plus près; enfin, elle rit à son tour en criant :

— Fi! quel vilain vieux!

Moi, un vilain vieux! Je voudrais savoir où elle en trouverait un aussi beau. Mais, pour ma pauvre Kasia, élevée à l'école esthétique de son papa, tout vieillard est nécessairement laid.

Je me retire dans la cuisine et, bientôt après, je reparais dans mon costume ordinaire.

Kasia et ses parents s'empressent de me demander ce que signifie cette mascarade.

— Ce qu'elle signifie? oh! mon Dieu, c'est la chose la plus simple du monde. Nous autres peintres, nous nous rendons des services réciproques en posant les uns pour les autres. Ainsi Swiatecki a posé pour mon vieux Juif. Est-ce que vous ne l'avez pas reconnu dans mon tableau, Kasia? Moi, en ce moment, je pose pour Cepkowski. C'est l'habitude entre confrères, surtout à Varsovie, où il est si difficile de se procurer des modèles.

— Nous avons voulu vous surprendre à l'improviste, dit Kasia. Figurez-vous que c'est la première fois que j'entre dans un atelier. Dieu! comme tout est sens dessus dessous! Est-ce que c'est partout comme cela chez les peintres?

— Plus ou moins, plus ou moins.

M. Suslowski fait observer qu'il n'aurait pas cru qu'un pareil désordre pût exister chez moi; il espère que, sous ce rapport, l'avenir amènera des modifications.

J'ai envie de lui casser ma lyre sur la tête. Kasia fait une petite moue coquette et dit :

— Je connais un artiste, un terrible mauvais sujet, chez lequel les choses prendront une autre physionomie lorsque je me mettrai à l'œuvre. Tout sera bien rangé, bien épousseté, d'une propreté exemplaire!

Elle lève son petit nez à la Roxelane et ajoute, les yeux fixés sur les toiles d'araignées qui ornent la corniche :

— Qui sait si un intérieur aussi peu soigné ne découragerait pas les clients? On se croirait chez un fripier. Voyez, par exemple, cette armure. N'est-ce pas honteux qu'elle soit si rouillée? Et le remède est tellement simple! On prend une brique pilée qu'on étale sur la rouille. On frotte fort et, peu à peu, l'armure devient aussi brillante qu'un samovar tout neuf.

Juste ciel! Elle parle de « clients » et veut faire reluire ma cotte de mailles extraite d'une tombe antique. Ah! Kasia! Kasia!

Suslowski, ravi des bonnes dispositions de sa fille, l'embrasse sur le front. Swiatecki émet un grognement de bête féroce. Kasia me menace du doigt et répète encore :

— Je vous prie de ne pas oublier que j'opérerai une transformation. Et maintenant, si un certain monsieur ne vient pas ce soir, on le considérera comme un monstre et on ne l'aimera plus du tout, du tout.

Je suis forcé de convenir que ses petites mines sont assez séduisantes. Je promets de venir le soir et je reconduis ma future famille jusqu'au bas de l'escalier.

En remontant, je trouve Swiatecki devant la table, examinant d'un air honteux un paquet de billets de banque.

— Qu'y a-t-il?

— Wladek, sais-tu ce qui est arrivé ?

— Je ne sais pas.

— Je me suis comporté comme un simple voleur. J'ai dépouillé un individu.

— Comment cela?

— J'ai vendu mes cadavres.

— C'est ce qui explique ces billets de banque?

— Oui, je suis un vil escroc.

J'embrasse Swiatecki, je le félicite de tout mon cœur, et il me raconte comment les choses se sont passées :

— J'étais là après ton départ. Un monsieur entre et me demande si je suis Swiatecki. A quoi je réponds : « Je suis curieux de savoir pourquoi je ne serais pas Swiatecki. » Il reprend : « J'ai vu votre tableau et je désirerais l'acheter. — C'est bon, lui dis-je. Mais permettez-moi de vous faire observer qu'il faut être un triple idiot pour acheter une si mauvaise toile. » Et lui : « Idiot, je ne crois pas l'être, mais j'ai un faible pour les idiots, et il me plaît de posséder leurs œuvres. — S'il en est ainsi, dis-je, c'est à merveille. » Il me demande mon prix. Je réponds : « Comment voulez-vous que je le sache? — Je vous en donne tant. — Bien, si vous y tenez absolument, donnez. » Il paie et se retire. Il m'a laissé sa carte : « Bialkowski, docteur en médecine. » Je suis un filou, voilà la vérité.

— Vivent les cadavres! dis-je. Maintenant, il faut que tu te maries.

— J'aimerais mieux me pendre. Je suis un voleur et pas autre chose.

XVI

J'ai été hier soir chez les Suslowski.

Une vraie scène d'intérieur : Kasia et moi, un peu à l'écart, assis sur une causeuse; Mme Suslowska, sous la lampe, travaillant au trousseau de sa fille; M. Suslowski, dans une attitude digne, lisant l'édition du soir du *Courrier*.

Le silence est si complet que j'en éprouve une sorte de malaise, et, pour dissiper cette impression, je me serre contre Kasia, et je cherche à passer mon bras autour de sa taille. Elle résiste et me dit tout bas :

— Papa nous regarde.

A ce moment, « papa » élève la voix et lit l'entrefilet suivant :

« Swiatecki, l'artiste bien connu, vient de vendre son tableau,

Dernière rencontre, au docteur Bialkowski pour la somme de quinze cents roubles. »

— C'est vrai, dis-je, il l'a vendu ce matin.

Je cherche de nouveau à attirer Kasia, qui chuchote encore :

— Papa nous voit.

Instinctivement, mon regard se porte sur M. Suslowski. Tout à coup, sa figure se décompose. Il se frotte les yeux et étudie le *Courrier* avec une attention croissante. Que diable a-t-il pu y découvrir?

— Qu'y a-t-il donc, mon ami? interroge Mme Suslowska. Suslowski se lève, fait deux pas vers nous, puis s'arrête, et me poignardant du regard :

— Le mensonge et le vice n'ont pas toujours l'impunité, crie-t-il avec emphase, le châtiment les atteint tôt ou tard. Lisez, monsieur, lisez, si toutefois vous pouvez aller jusqu'au bout sans expirer de honte.

Tout en parlant, il fait un mouvement comme pour se draper dans une toge imaginaire, et me tend le journal. Je le prends, et mon regard tombe sur un article intitulé : « Joueur de lyre de l'Ukraine ». Inquiet, pressentant des choses graves, je lis ce qui suit :

« Depuis quelques jours, nous possédons dans nos murs un singulier personnage, un vieux joueur de lyre qui va de maison en maison solliciter la charité. La colonie ukrainienne établie à Varsovie s'intéresse beaucoup à ce malheureux, et notre séduisante actrice Mlle E. A., l'a pris sous sa protection spéciale. Pas plus tard que ce matin, on les a rencontrés tous les deux en voiture. La malveillance propage le bruit que, sous l'humble costume du chanteur nomade se dissimule un de nos peintres célèbres qui, grâce à cet accoutrement, trouve le moyen de se glisser dans les boudoirs, déjouant la surveillance de maris jaloux ou de tuteurs rébarbatifs. Nous sommes persuadé que c'est là une calomnie dénuée de tout fondement, notre charmante et sympathique diva n'étant pas femme à prêter son concours à ce genre d'entreprises. D'après nos renseignements particuliers, le vieillard en question arrive directement d'Ukraine. Son intelligence est un peu affaiblie, mais sa mémoire est encore excellente. »

Puissances infernales!

Suslowski est dans un état de surexcitation telle que le sang lui monte à la gorge et menace de l'étouffer. Par un violent effort, il réussit cependant à lâcher les écluses de sa colère :

— A quel lâche détour, à quel vil subterfuge aurez-vous recours pour vous justifier? Ne vous avons-nous pas vus sous cet infâme déguisement? Qui est donc ce vieillard?

— Ce vieillard, c'est moi, dis-je, mais je ne saisis pas bien en quoi mon déguisement était infâme.

A ce moment, Kasia m'arrache le *Courrier* et parcourt l'article. Suslowski recommence à se draper dans sa toge, et poursuit avec des frémissements de rage :

— Ainsi, à peine aviez-vous franchi le seuil d'une maison honnête, que déjà vous y introduisiez la licence et la corruption. Vous n'attendiez pas d'être l'époux de cette malheureuse enfant pour la tromper avec des créatures! Vous trahissiez notre confiance. Vous fouliez aux pieds vos serments, et pour qui, je vous le demande? Pour une comédienne, pour une hétaïre!

Ici la fureur s'empare de moi.

— Monsieur, dis-je, assez de ces platitudes; l'hétaïre dont vous parlez a plus de valeur dans son petit doigt, qu'une demi-douzaine de faux Catons comme vous, dans toute leur hypocrite personne. Heureusement vous ne m'êtes encore rien, je puis donc m'accorder la satisfaction de vous dire que vous m'ennuyez. J'en ai assez de votre galimatias vertueux, de vos phrases ronflantes, de vos éternels lieux communs, de...

J'irais encore longtemps si je n'étais arrêté par un geste romain de Suslowski. Il ouvre le plastron de sa chemise et semble me dire : Frappe, ne m'épargne pas, j'offre ma poitrine à tes coups!

Je n'ai nulle envie de frapper, mais je comprends qu'il faut que je m'en aille, si je veux rester maître de moi. Et effectivement je m'en vais, sans prendre congé de personne.

La fraîcheur de la nuit dissipe ma fièvre. Il est neuf heures. La soirée est très douce, j'ai besoin de marcher pour retrouver le calme et je cours à l'allée du Belvédère. Tout est sombre chez M[me] Kolchanowska ; évidemment elle n'est pas chez elle. Je ne sais pourquoi ce petit fait, bien facile à prévoir, me cause la plus vive contrariété. Si, au moins, j'avais pu entrevoir son ombre derrière les carreaux, cela m'aurait fait du bien. Maintenant, la colère me ressaisit. J'agite des projets de vengeance contre ce misérable Ostzynski. Comment le punir? Par bonheur, c'est un homme qui ne recule pas devant la responsabilité de ses actes. Mais, à la réflexion, je ne sais trop à propos de quoi je pourrai engager la querelle.

L'article est conçu avec une habileté diabolique. Il affirme que le vieux joueur de lyre n'est pas, comme on prétend, un peintre déguisé. Il prend la défense d'Ève, mais aussi il révèle l'aventure à Hélène, dans le but évident de brouiller les deux amies, il se venge de la préférence que m'accorde Kasia, et finalement il me couvre de ridicule. Ce dont je lui en veux le plus, c'est d'avoir

insinué que j'ai l'intelligence affaiblie. Mais le mal est fait. Aux yeux d'Hélène, je ne suis désormais qu'un pître, un personnage grotesque. Elle doit certainement recevoir le *Courrier*.

Et quelle fâcheuse histoire pour Ève! Comme cet Ostzynski doit triompher! Les choses ne peuvent pas en rester là. Mais je me casse la tête pour savoir par quel bout les prendre.

Il me vient à l'esprit qu'il serait bon de me concerter avec Ève. Elle joue ce soir. Je vais courir au théâtre et je la verrai à la fin de la pièce.

Une demi-heure plus tard, je suis dans sa loge. Ève est encore en scène, en attendant, je regarde autour de moi.

Nos théâtres, comme on sait, ne se distinguent pas par le luxe d'organisation intérieure. Les murs de la loge sont blanchis à la chaux. Deux becs de gaz l'éclairent. Une table de toilette surmontée d'une glace, un lavabo, quelques sièges et, dans un coin, une chaise longue qui appartient probablement à la diva, voilà tout le mobilier. Sur la table de toilette, une quantité de menus objets d'usage féminin, une tasse de café à moitié pleine, des boîtes de fard, un crayon pour dessiner l'arcade sourcilière, quelques paires de gants qui conservent encore la forme de la main, deux boucles postiches. Tendues au mur, toute une rangée de robes, blanches, roses, claires, foncées, de tissus légers ou épais. L'atmosphère est imprégnée d'un parfum entêtant de poudre d'iris. De toute part, un joli désordre, une confusion de nuances, un jeu d'ombre et de lumière grâce à la lueur vacillante du gaz. L'ensemble ferait un tableau plein de caractère. Au résumé, il n'y a là que les éléments ordinaires d'un cabinet de toilette de femme, et pourtant on se croirait dans quelque sanctuaire d'une poésie ineffable. Un souffle artistique se dégage de l'air ambiant.

J'entends une salve d'applaudissements. La pièce est finie. Des cris d' « Ève Adam, Ève Adam » arrivent à mon oreille. Un quart d'heure s'écoule et les acclamations continuent.

Enfin Ève paraît dans le costume de Théodora. Elle a une couronne sur la tête, les yeux bistrés, une couche de rouge sur les joues. Ses cheveux défaits tombent en lourdes masses sur ses épaules découvertes. Elle est épuisée et énervée, au point qu'elle ne peut prononcer un mot de bienvenue. Arrachant sa couronne, elle s'abat sur sa chaise longue et, haletante, sans paroles, elle me jette un regard douloureux comme un oiseau tombé du nid. Je m'assieds à ses côtés, je pose ma main doucement sur son front et j'oublie tout ce qui n'est pas elle.

Je vois briller une lueur d'enthousiasme, non encore éteinte, sous ses paupières meurtries, je vois sur son front pur les stigmates de

l'art, je sens que cette femme use sa jeunesse et ses forces, qu'elle se sacrifie tout entière sur l'autel de la muse impitoyable à laquelle sa vie est consacrée et mon âme déborde de sympathie ardente et d'inexprimable tendresse. Nous restons ainsi quelques moments en silence. Du doigt, Ève me montre le numéro du *Courrier* sur la toilette et dit tout bas :

— Quel ennui, quel ennui! Comment a-t-on pu?... Elle éclate en sanglots et se met à trembler comme la feuille.

Je sais fort bien que ce n'est là que de la fatigue et de l'énervement, qu'elle ne pleure pas à couse de ce misérable article qui sera lu aujourd'hui et oublié demain. Je sais que toute la personne d'Ostzynski ne vaut pas une larme d'Ève, et pourtant je souffre et mon cœur défaille de tendresse. Je prends les mains de ma petite amie, je les couvre de baisers; une agitation singulière s'empare de moi. Tout à coup un nuage passe devant mes yeux et, sans savoir comment, je me trouve à genoux devant elle; je l'ai attirée dans mes bras :

— Wladek, Wladek, que faites-vous? crie-t-elle frémissrnte.

Mais je la retiens dans mon étreinte, une folie douce m'envahit, je lui baise le front et les yeux et je lui répète encore et encore ce seul mot :

— Je t'aime, je t'aime.

Ève rejette sa tête en arrière, noue fiévreusement ses bras autour de mon cou et murmure d'une voix ardente :

— Moi, je vous aime depuis longtemps.

XVII

Je serais le plus méprisable des êtres si je pouvais avoir une autre pensée en dehors d'Eve.

On prétend que les artistes sont le jouet de l'impression du moment. Mais, dans mon cas, ce n'est pas vrai. Il est clair que j'ai toujours adoré Eve, seulement je n'avais pas l'intelligence de m'en rendre compte. Le soir de l'heureuse découverte, j'accompagne Eve jusque chez elle. Nous allons silencieux, serrés l'un contre l'autre; de temps en temps, je presse doucement son bras contre ma poitrine, elle se cramponne à moi; j'ai le sentiment qu'elle m'aime par-dessus tout; je monte avec elle et, arrivés dans son petit salon, nous demeurons troublés et interdits n'osant pas nous regarder. Eve cache sa figure dans ses mains, je me penche sur elle et lui dis à l'oreille :

— Vous êtes à moi, n'est-ce pas, Eve? Vous êtes ma fiancée chérie?

Et elle balbutie rougissante :

— Oui, Wladek, oui, je vous appartiens,

Elle est si délicieuse, il y a une séduction telle dans son regard à la fois rêveur et passionné, dans son attitude alanguie qui semble plier sous le poids du bonheur que je ne puis m'arracher à elle. Et de son côté, elle a peine à me laisser partir. On dirait qu'elle a soif de se dédommager de sa longue dissimulation, que c'est pour elle une douceur infinie de laisser éclater son secret au grand jour.

Il est tard quand je me décide enfin à la quitter. Je trouve Swiatecki encore debout, travaillant sous la lampe à un dessin sur bois pour un journal illustré.

— Il y a une lettre pour toi, me dit-il, sans lever les yeux de son ouvrage.

Je prends la lettre sur la table. A travers l'enveloppe, je sens qu'elle contient une bague. A merveille. Elle me servira, pas plus tard que demain.

J'ouvre la lettre qui est ainsi conçue :

« Je sais qu'en vous renvoyant cet anneau, je vais au-devant de vos désirs. Quant à moi, je n'ai pas le goût de rivaliser avec des femmes de théâtre.

« KASIA. »

Au moins, elle a le mérite de la concision.

Je ne vois dans les termes de cette rupture que de l'amour-propre blessé. Si Kasia conservait encore à mes yeux une ombre de prestige, ces lignes sèches le dissiperaient à tout jamais.

Ce qui est étrange, c'est que tous s'imaginent que je n'avais qu'Ève en vue dans cette aventure, tandis qu'en réalité, elle a été l'effet et non la cause; je froisse la lettre, je la mets dans ma poche et je vais me coucher.

Swiatecki interrompt sa besogne et paraît s'attendre à des confidences, mais je suis muet comme une carpe.

— Cet immonde Ostzynski est venu, ici, ce soir, après le théâtre, me dit-il.

XVIII

Le lendemain matin, je veux courir chez Ève dès dix heures, mais je suis retenu par des visites. C'est d'abord le baron Kartofler qui vient me demander une copie de mes *Juifs*. Il m'offre quinze cents roubles, j'en veux deux mille. Nous traitons sur ce dernier chiffre. Après lui, le banquier Tanzenberg me commande deux portraits. Swiatecki, qui est antisémite, fait une grimace de dégoût, mais je serais curieux de savoir comment nous vendrions nos

œuvres si nous n'avions pas « la finance ». Ce n'est pas ma faute si cette même finance n'apprécie pas les cadavres de mon camarade.

Je ne puis pas arriver chez Ève avant une heure de l'après-midi. Je lui donne la bague et nous causons de notre avenir. Il est convenu que nous irons en Italie pour notre voyage de lune de miel. Puis j'énumère toutes les commandes que j'ai reçues et Ève se réjouit avec moi; je serai obligé de livrer les portraits avant notre départ, mais je pourrai faire la copie des *Juifs* à Rome. Ensuite nous reviendrons ici, je m'installerai un bel atelier et nous vivrons heureux comme au paradis.

Ève écoute tous ces beaux projets la tête appuyée sur mon épaule et levant de temps en temps vers moi ses grands yeux violets en m'appelant « son grand homme ». Ah! quelle folie était la mienne, ayant une telle femme à mes côtés, de chercher le bonheur en dehors d'elle, dans une sphère où je me sentais dépaysé et incompris.

Quelle nature d'artiste que cette petite Ève! Maintenant qu'elle est fiancée, elle s'assimile inconsciemment à son personnage de jeune fille heureuse et timide, mais elle est charmante ainsi et joue son rôle au naturel.

Après le dîner, nous allons chez Hélène Kolchanowska. Du moment qu'Ève peut me présenter comme son futur mari, le stratagème du joueur de lyre devient fort innocent et ne peut créer aucun malentendu entre les deux femmes. Hélène me reçoit à bras ouverts et se réjouit sincèrement du bonheur de son amie. Nous rions comme trois fous à propos du « dide » et de ce qu'il a dû entendre de désobligeant au sujet du peintre Magorski. Hier je voulais poignarder Ostzynski, aujourd'hui je trouve son article extrêmement spirituel.

Hélène rit de si bon cœur que ses yeux limpides se remplissent de larmes. Je ne puis m'empêcher de reconnaître qu'elle est d'une beauté sans pareille. A la fin de la visite, elle salue avec une grâce tellement adorable que je reste devant elle en admiration. Ève elle-même est séduite au point que tout le reste du jour, sans s'en rendre compte, elle copie ce mouvement de tête et ce regard exquis.

Il est décidé qu'à notre retour d'Italie je ferai le portrait d'Hélène, mais auparavant, à Rome, je compte faire celui de ma chère Eve. Pourvu que je sache rendre justice à ses traits si délicats, presque diaphanes, à ce visage si impressionnable où la moindre émotion se reflète comme un léger nuage dans une eau transparente! Mais je réussirai. Pourquoi donc ne réussirais-je pas?

Le *Courrier du soir* raconte des histoires à dormir debout sur la

quantité de commandes qui affluent chez moi. A l'entendre, je serais en train de devenir millionnaire!

C'est sans doute à cause de cela que je reçois le lendemain une lettre de Kasia m'expliquant qu'elle m'a renvoyé sa bague dans un accès de colère et de jalousie, mais que, si je veux revenir et me jeter avec elle aux pieds de ses parents, ils se laisseront fléchir.

Eh bien, non, j'en ai assez de ces génuflexions et de ces absolutions! Que d'autres s'agenouillent devant les Suslowski, que Kasia épouse Ostzynski ou un autre; moi j'ai ma petite Ève.

Je prends donc le parti de ne pas répondre. Mais Kasia ne se tient pas pour battue. Deux jours plus tard, on apporte une nouvelle lettre d'elle, cette fois adressée à Swiatecki.

Celui-ci me montre la lettre.

Kasia lui demande un moment d'entretien sur une question dont tout son avenir dépend. Elle fait appel à son cœur, à sa loyauté, qu'elle a devinée du premier coup d'œil. Elle veut espérer qu'il ne repoussera pas la prière d'une femme malheureuse...

Swiatecki s'emporte, bredouille quelque chose contre les « bourgeois rapaces » qu'on devrait pendre, eux et leur postérité, mais il obéit à la sommation. Je suppose qu'ils veulent me ramener par son intermédiaire.

XIX

Swiatecki qui a, au fond, une nature sensible, revient visiblement désarmé.

Toute la semaine, il retourne régulièrement chez les Suslowski. Pendant trois jours, il rôde autour de moi et me regarde en dessous avec des yeux de loup dévorant. Enfin, un matin, à l'heure du thé, il m'interroge d'un ton agressif :

— Dis-moi, quelles sont tes intentions vis-à-vis de cette jeune fille?

— De quelle jeune fille?

— De cette petite Suslowska, celle de là-bas.

— Je n'ai aucune intention vis-à-vis de cette petite Suslowska, celle de là-bas.

Un silence, puis Swiatecki reprend :

— Elle gémit du matin au soir, c'est un spectacle à fendre l'âme.

— C'est beau d'avoir l'âme compatissante.

Sa voix tremble d'émotion, il ajoute avec un grognement de rhinocéros :

— Un honnête garçon n'agit pas de la sorte.

— Swiatecki, tu commences à me rappeler le vieux Suslowski.

— C'est possible; j'aime mieux rappeler le vieux Suslowski que de compromettre sa fille.

— Je te prie de me laisser la paix.

— Fort bien. Je préfère même ne plus te connaître.

Nous finissons là-dessus et, depuis, nous ne nous adressons plus la parole, nous ignorons réciproquement notre existence, ce qui est d'autant plus burlesque que nous continuons à demeurer ensemble, à prendre notre thé à la même table et que nous ne songeons ni l'un ni l'autre à déménager de l'atelier.

Le jour de mon mariage approche. Grâce au *Courrier*, la nouvelle s'en est répandue partout et nous sommes l'objet de la curiosité générale. Ève est très admirée. Lorsque nous allons à l'Exposition on se presse tant autour de nous que c'est à peine si nous pouvons nous frayer un passage. J'ai reçu une nouvelle lettre de mon amie anonyme.

« Maître, me dit-elle, la femme que vous épousez n'est pas celle qui vous convient. Ce n'est pas que j'ajoute foi aux méchants propos qui ont couru sur le compte de Mlle Adam et de M. Ostzynski, mais une actrice ne songe qu'à sa gloire personnelle, et celle qui portera votre nom ne devrait avoir qu'un but et qu'une pensée : celle de concourir au triomphe du maître qui l'a élevée jusqu'à lui. »

Swiatecki continue à fréquenter assidûment les Suslowski. J'imagine qu'il ne va plus chez eux qu'à titre de consolateur, car, à l'heure actuelle, il ne saurait être question de renouer des liens si bien rompus.

J'ai obtenu pour Ève un congé illimité de son directeur. Pour le moment le théâtre est oublié. Ma diva se coiffe en bandeaux à la vierge et porte des toilettes de pensionnaire. Cela lui sied à ravir. Nous passons toutes nos journées ensemble et j'ai commencé à lui donner des leçons de dessin. Elle a des dispositions étonnantes.

XX

Jupiter! Jupiter! Qu'es-tu appelé à voir lorsque, des hauteurs de l'Olympe, tu abaisses tes regards sur les mortels! Quelle sagesse humaine pourra jamais concevoir les prodigieuses invraisemblances auxquelles nous nous heurtons dans la vie!

La veille de mon mariage, Swiatecki s'approche de moi, me pousse du coude et, détournant sa tête embroussaillée, me dit d'un ton lugubre :

— Wladek, je viens de commettre un crime.

— C'est peut-être exagéré, dis-je; de quel crime s'agit-il?

Swiatecki a les yeux baissés et continue, comme se parlant à lui-même :

Qu'un misérable alcoolique, qu'un idiot sans talent, qu'un banqueroutier au physique et au moral puisse avoir l'audace d'épouser une fille comme Kasia, n'est-ce pas un crime impardonnable?

Je ne puis en croire mes oreilles, mais je saute au cou de Swiatecki sans tenir compte de ses protestations.

Le mariage a lieu dans quelques jours.

XXI

A Rome, où nous sommes depuis plusieurs mois, nous recevons une lettre de faire part nous conviant au mariage d'Ostzynski avec M[lle] Hélène Thurno, en premières noces M[me] Kolchanowska!

Nous ne pourrons assister à la cérémonie, la santé de ma femme ne lui permettant pas de voyager.

Ève continue à peindre et fait des progrès merveilleux.

J'ai obtenu la grande médaille de l'Exposition de Pesth. Un madgyar millionnaire m'a acheté mon tableau.

XXII

Un fils m'est né à Vérone. Ève elle-même assure qu'elle n'a jamais vu un enfant si remarquable.

C'est un pur phénomène!

XXIII

Nous sommes de retour à Varsovie. Je me suis organisé un atelier somptueux.

Nous voyons souvent le ménage Ostzynski. Le mari a abandonné la direction du *Courrier*. Il est président d'une Société de secours pour les ouvriers sans travail. Rien ne peut donner une idée juste de la dignité pompeuse avec laquelle il marche dans la vie, une auréole au front. Vis-à-vis de moi, il déploie une bienveillance protectrice et me tape sur l'épaule d'un geste encourageant. Il veut bien encore s'intéresser aux gens de lettres et daigne parfois leur rendre service.

Sa femme est toujours belle comme une vision de rêve.

Ils n'ont pas d'enfants.

XXIV

Au secours... Je me meurs de rire...

Les Swiatecki arrivent de Paris. Kasia pose en femme d'artiste de la bohême dorée. Lui porte des chemises de soie, sa barbe et ses cheveux sont taillés en pointe. Il ressemble à une gravure de modes.

Certes, je comprends tout. A un certain âge, la vie n'a plus de surprises. J'admets que Kasia ait pu changer les goûts de son mari, modifier son caractère, transformer ses habitudes, mais comment elle s'y est prise pour avoir raison de cette crinière indomptable, c'est là ce qui demeurera éternellement pour moi le plus incompréhensible des mystères!

Swiatecki continue à peindre des cadavres, mais il fait aussi des tableaux dans le genre pastoral qui ont beaucoup de succès. Il s'essaie également dans le portrait, ce qui lui réussit moins bien, car, malgré lui, il y introduit des tons cadavériques.

Je lui ai demandé au nom de notre ancienne amitié s'il était heureux en ménage. Il m'a répondu qu'il n'aurait jamais rêvé un bonheur semblable au sien. Je dois dire du reste que Kasia s'est révélée supérieure à ce que j'aurais cru.

Et moi-même je serais tout à fait heureux s'il ne me semblait parfois qu'Ève est un peu préoccupée, un peu moins absorbée dans sa félicité conjugale. Un jour, je l'ai surprise en pleurs. Hélas! je devine trop ce que c'est. La pauvre petite a la nostalgie des planches. Elle n'en dit rien, mais elle souffre.

J'ai commencé le portrait de Mme Ostzynska. C'est vraiment une merveille incomparable. Je suis parfois terriblement tenté de lui faire un doigt de cour. Certes, ce n'est pas la pensée d'Ostzynski qui me retient et, si je n'aimais pas Ève par-dessus tout, je me demande...

Mais j'aime ma femme à la folie..., à la folie!

Traduit de Henry Sienkiewicz
par Mme la baronne C. de Baulny, née Rouher.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER MENSUEL

DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE

Un anniversaire. — Image du temps passé. — Où en sommes-nous? — La folie législative. — Un homme dégoûté. — Motion d'un pitre. — La Mi-Carême. — Rivalité de deux reines. — A qui le bracelet? — Les chars. — Un incident trouble-fête. — Fin de la grève des couturières. — Encore Paquin. — Un costume qui ne va pas. — Exposition culinaire. — Congrès de la Charcuterie. — Bœufs, porcs et moutons. — La gamme des Fromages. — Nos produits coloniaux. — La République en cire fondante. — Le Concours hippique. — Le Recensement. — En Alsace-Lorraine. — Les galas officiels. — 4,500 bouteilles de champagne en une soirée. — M. Loubet au Salon. — Plus d'histoire. — Ignorance obligatoire. — Grammaire et Orthographe. — Les deux duels. — Une nouvelle Ligue. — Loi à faire. — *Ars et Caritas*. — La Société des Amateurs. — Reines et Princesses de France. — Le Passage de la Bérésina. — Nouveau groupe d'artistes. — Exposition rétrospective d'œuvres de Chapu. — — Les Pastellistes. — Les Théâtres. — *Patrie!* à la Comédie-Française. — *Quò Vadis?* à la Porte-Saint-Martin. — Sienkiewicz et le *Correspondant*. — Leçon morale où on ne l'attendait pas.

Avant toutes choses, un souvenir, un anniversaire trop oublié, s'impose aujourd'hui à la Chronique : — il y a juste trente ans, le 20 mars 1871, l'Assemblée Nationale, élue le mois précédent pour tirer la France de l'abîme où l'avait précipitée l'Empire, se réunissait à Versailles, et l'événement ne manquait certes pas de solennité. Une Assemblée républicaine dans le palais de Louis XIV! Le spectacle était vraiment fait pour saisir l'imagination et je suis de ceux qui eurent alors la fiévreuse curiosité d'aller le contempler dans son cadre grandiose.

Oui, c'était le 20 mars, par une température printanière; et, comme si tout dût être émouvant contraste en cette historique journée, la Commune triomphante chassait de Paris, à la même heure, le gouvernement légal de M. Thiers, tandis que le chef

de l'Etat, Adolphe I[er], ainsi que le nommait plaisamment un de ses ministres, était réduit à s'établir modestement, comme un fonctionnaire de second ordre, à la préfecture de Seine-et-Oise...

Qui n'a pas vu ces jours ne saurait s'en figurer toute la poignante angoisse. Pendant que le canon révolutionnaire tonnait à Montmartre et que des scélérats y fusillaient nos généraux, les députés, débarquant de tous les points du pays, se groupaient en hâte et conféraient avec agitation dans cette galerie des Tombeaux qui semblait bien une image de la France désemparée, avec les statues de ses rois couchés sur les dalles de marbre, de ses ministres fameux, de ses guerriers illustres, de tous ses grands hommes, tombés en poussière!...

Il fallait tout relever, tout reconstituer, et c'est à cette tâche ardue qu'allait se mettre l'Assemblée avec l'ardeur de son courage, de ses talents, de ses bonnes volontés dévouées et généreuses.

Trente ans se sont passés; où en est aujourd'hui la France? Six Présidents républicains se sont succédé au pouvoir; plus de cinquante ministres républicains, sous sept ou huit législatures, ont tour à tour dirigé nos affaires : à quels résultats ont-ils abouti? — Ils avaient tout à reconstruire : ils se sont attachés à tout détruire : l'Eglise, l'Armée, les Finances, le Travail, l'Administration, la Propriété, la Famille, la Justice, la Morale, — tout, jusqu'à la Langue française, jusqu'à la Grammaire, jusqu'à l'Orthographe!...

Un de leurs maîtres, Jules Ferry, — par opposition à M. Thiers réclamant jadis de l'Empire les « Libertés nécessaires », — avait résumé son programme dans un ensemble de « Destructions nécessaires », et ses disciples poursuivent l'œuvre néfaste avec une sorte de rage. Les derniers contreforts de l'ordre social, sapés et chancelants, sont à la veille de crouler, en nous ensevelissant sous leurs décombres, pendant que la horde qui commande au gouvernement, se référant aux pires traditions révolutionnaires, appelle les émeutiers de la rue et les porteurs de drapeau rouge à venir, jusque dans l'enceinte législative, apporter leurs doléances et leurs revendications!...

Ils en sont arrivés à la pure démence, accueillant les propositions les plus saugrenues comme les plus odieuses, se décimant avec des haines féroces, expulsant et proclamant la déchéance des adversaires qui les gênent, accusant du haut de la tribune nos héroïques missionnaires d'entretenir des industries infâmes dans leurs maisons lointaines et de n'y vivre que de la corruption même des tribus qu'ils prétendent évangéliser!

On comprend que devant d'aussi révoltantes bassesses, un

brave homme, député de l'Aude, ait ressenti un invincible dégoût et fui la sentine parlementaire en secouant la poussière de ses souliers. — « C'est ça la politique? s'est-il dit; c'est ça la République des temps nouveaux?... J'en ai assez! Ça me fait mal au cœur! » — Et il a jeté sa démission sur le sol empesté...

La démission d'un député est un incident bien rare. Jugez donc : 9,000 francs pour ne rien faire, avec la libre circulation sur toutes les lignes ferrées, avec les loges dans les théâtres, les faveurs ministérielles et les profits louches qui emplissent la poche! — « J'y suis, j'y reste! » se disent avec cynisme la plupart des rassasiés. — Néanmoins, l'honnête M. Rivals, n'est pas le seul désillusionné de la cohue plus ou moins représentative, et beaucoup l'imiteraient, sans doute, s'ils n'écoutaient que la petite bête qui proteste silencieusement au fond d'eux-mêmes. Mais il y a les considérations extérieures qui plaident le contraire, et ils demeurent, en courbant la tête..., et en encaissant les avantages.

Un statisticien vient d'établir que, sur 500 et je ne sais combien de députés, il y en a 172 qui, jusqu'à ce jour, n'ont pas articulé une parole, proféré même un son permettant de les classer hors des sourds-muets. — Ne nous en plaignons pas! Quelles sottises n'auraient-ils pas dites s'ils avaient ouvert la bouche!

Quant à ceux qui restent par dévouement à la chose publique et pour ne pas déserter leur devoir, il faut les remercier de leur sacrifice. Seulement, puisqu'ils demeurent pour combattre, on aimerait les voir se mêler plus activement et plus incessamment à la lutte.

*
* *

Les députés sectaires mettent tant d'acharnement à leur exécrable besogne que, — fait sans précédent, peut-être! — ils ne se sont pas interrompus même le jour de la mi-carême! Oui, ils ont tenu à siéger pendant que la mascarade défilait sur nos boulevards, comme s'ils avaient craint d'être confondus dans la rue avec les arlequins et les polichinelles du cortège...

Un de leurs pîtres, affublé du nom de parade de Zévaès, proposait ce jour-là même à la loi contre les congrégations un amendement bien simple :

« 1° Toutes les congrégations sont supprimées.

« 2° Tous leurs biens sont confisqués. »

C'était, en effet, bien simple, et on s'étonne qu'un amendement aussi radicalement pratique n'ait pas été adopté. Mais on y reviendra sans doute.

Une autre queue-rouge, dénommée Coutant, a proposé la sup-

pression de l'ordre des avocats (il faut toujours que ces gens-là suppriment quelque chose ou quelqu'un, en attendant qu'on leur applique la réciproque !) mais il n'a pas eu plus de chance que le paillasse Zévaès, parce que, sans doute, les copains de la majorité ont réfléchi qu'ils auront, un jour, grand besoin d'être défendus devant un tribunal de haute police, et qu'il y a prudence à se ménager des avocats en vue de cette échéance...

Quoi qu'il en soit, la mi-carême a été fêtée, assez maigrement il est vrai, et avec des rivalités passionnées où l'on a retrouvé l'image de nos divisions politiques. Une jalousie ardente a mis aux prises les Lavoirs et les Marchés, et nous avons eu deux reines se disputant la préséance et les honneurs. Tout comme à la Chambre, il y a eu des élections contestées, et quant aux règles de l'étiquette, on a cru un instant que le pontife du Protocole, M. Crozier, devrait intervenir, le décret de messidor an XII à la main, pour concilier les prétentions en lutte.

C'est surtout à la porte de l'Elysée que le conflit a éclaté de la façon la plus aiguë. C'est que, là, il s'agissait de recevoir des mains du chef de l'Etat le bracelet que le Président offre traditionnellement à *sa* collègue d'un jour, et la question délicate était de savoir laquelle des deux reines serait présentée la première pour recueillir le bénéfice de sa grandeur éphémère... Vous penserez peut-être que M. Loubet aurait eu un moyen bien simple d'apaiser le conflit et de satisfaire également les deux reines : c'était de donner deux bracelets. Mais vous en jugez bien à l'aise ! Les bracelets coûtent cher, les temps sont durs, et M. Loubet est un sage, ennemi des prodigalités fanfaronnes. — D'ailleurs, l'une des deux reines s'était compromise en allant, le matin de la fête, mettre un cierge à l'église Saint-Eustache, et c'était là, il faut le reconnaître, un acte qui ne plaidait guère en sa faveur. C'est donc l'autre, la reine plus franchement laïque, qui a passé le cercle d'or à son bras ; et M. Lépine, pour consoler un peu la déshéritée, a galamment offert du champagne aux deux rivales, dans les salons de la préfecture de police.

Faut-il que nous ayons dans le sang l'instinct et le goût monarchiques pour que de jeunes blanchisseuses et des filles de la Halle prennent ainsi au sérieux leur royauté d'une heure, en revendiquent jalousement les privilèges et en revêtent avec une coquetterie orgueilleuse les insignes carnavalesques ! En dépit des institutions nouvelles, notre démocratie reste affamée de distinctions; chacun rêve de suprématie à l'égard de son voisin, et l'envie, l'envie au teint jaune, demeure bien le trait distinctif de notre régime égalitaire...

Naturellement, ces discordes ont un peu nui à la gaieté de l'ensemble, et les chars n'ont pas offert tout l'attrait comique qu'on s'en était promis. Plusieurs même ont été retirés du cortège, notamment celui où le sosie de M. Picard, le commissaire général de l'Exposition, devait recevoir les plaintes des concessionnaires ruinés du Champ-de-Mars et du Trocadéro.

En revanche, le char du Féminisme, où siégeait un tribunal de femmes du vingtième siècle proclamant la déchéance de l'homme, a soulevé les rires de la multitude.

Mais un incident trouble-fête a failli dénaturer le caractère de la journée. La politique jacobine a tenté d'introduire dans le cortège un char inattendu, celui des grévistes de Montceau, accompagné de quêteurs sollicitant la générosité de la foule en faveur des ouvriers du syndicat rouge. L'affaire menaçait de tourner mal en suscitant des manifestations contraires, quand la préfecture de police, heureusement inspirée, a contraint le char provocateur à se remiser bien vite dans le hangar d'où il n'aurait pas dû sortir, et à laisser la rue à la belle humeur et au joyeux entrain.

La même police a montré moins de tact et de sagesse à Orléans, où le radicalisme avait aussi organisé une manifestation sectaire dont les feuilles locales ont justement relevé le caractère perturbateur. Un char allégorique exposait « le Travail traînant le Capital », le premier, sous les traits d'un ouvrier hâve, étique, loqueteux ; le second, figuré par un bourgeois ventru, dodu, à la face rubiconde, vrai type des « cent kilos ». — Quelle idée charmante et quel ingénieux moyen d'apaiser les passions sociales !

Par contre, l'accord s'est rétabli entre les couturiers parisiens pour dames et leurs ouvrières. On s'est embrassé dans les soupers de la mi-carême, et le célèbre Paquin, l'ami et le décoré de Millerand, n'a plus qu'à s'entendre devant les tribunaux avec la cliente dont il a dû retoucher *huit fois* le costume sans parvenir à le rendre acceptable. — Comme on voit, le ruban rouge ne suffit pas à tout.

Pendant ce temps, une Exposition culinaire s'ouvrait dans les galeries du Bazar de la Charité, qui ne semblaient guère prédestinées à cet usage ; — un congrès de la Charcuterie attirait, pour la dixième fois, les amis de l'animal cher à Monselet ; — et le comité de l'Alimentation célébrait le succès du Concours de bœufs, de porcs et de moutons dont le Grand Palais des Champs-Elysées venait de faire admirer les types extraordinaires.

Ce Concours avait été luxueusement aménagé, en boxes larges et espacées, avec de séduisants parterres qu'étoilaient de leur couleurs variées des lilas blancs, des pivoines roses, des clématites

bleues, des violettes, des hortensias, des cyclamens, des prime vères, au milieu de plantes vertes et de palmiers.

Toutes les races étaient représentées, la puissante Nivernaise, qui servit de modèle au fameux *Labourage* de Rosa Bonheur; la Normande, avec sa robe tachetée de roux, chantée par Pierre Dupont; la Garonnaise, en gris souris; la Bourbonnaise, en jaune clair; la Bretonne, petite, avenante et riche laitière; la Parthenaise, au poil noir; puis les races d'Algérie et de Tunisie, et enfin, véritable clou de l'Exposition, un bœuf malgache, d'imposante encolure, avec une bosse énorme et des cornes menaçantes.

C'est un groupe de quatre magnifiques nivernais, à la robe entièrement blanche, qui a enlevé la prime d'honneur, et la boucherie parisienne les a aussitôt acquis au prix de 8,000 francs. Le plus lourd pesait 1,200 kilos. Que de beefsteaks dans une pareille masse!

La race porcine n'était pas moins remarquable, avec des échantillons plantureux de nos diverses races françaises. C'est à peine si l'on y rencontrait quelques groins anglais, battus à plate couture par un de nos opulents craonnais, du poids de 300 kilos.

Cette année, les volailles vivantes, qui mettaient tant de gaieté dans le Concours, en avaient été, je ne sais pour quelle cause, impitoyablement exclues. Peut-être nos gouvernants ont-ils craint d'entendre trop crier les oies.

Parlerai-je des fromages? A la seule approche des galeries, on devinait le Roquefort, le Camembert, le Coulommiers, le Marolle, le Neufchâtel, le Livarot, le Pont-l'Évêque, toute la gamme des crèmes odorantes et fermentées dont l'Ecole de Salerne a dit sentencieusement : *Sine caseo non fit digestio.* — Le visiteur se détournait discrètement de cette partie du Palais, quoique, cependant, un autre palais y cherche parfois un complément utile et agréable...

Une des galeries, au contraire, la plus curieusement parcourue était celle des Produits de nos colonies diverses, qui commencent à trouver faveur sur nos marchés et à prendre place sur nos tables : bananes et ananas de la Réunion, oranges et châtaignes de la Martinique, mandarines, melons, grenades et pastèques de la Tunisie, dattes de Biskra, courges de Siam, citrons de Blidah, vanille de Madagascar, thé de l'Annam et du Tonkin.

Enfin, parmi les produits industriels, des miels en pot, en jatte, en « rayons », et, au beau milieu de cette exhibition d'agriculture, sur un socle majestueux, un buste de la République, en cire fondante, qui a sans doute été acheté par l'Etat pour l'entretien des parquets de la présidence et des ministères.

En somme, ce Concours agronomique a été intéressant, et on ne peut que souhaiter un succès égal à l'Hippique, qui lui succède en ce moment même. Car, ce Grand Palais s'accommode à toutes les sauces, je veux dire à tous les emplois. Après les bœufs gras, il va recevoir les chevaux maigres, et les officiers sveltes après les gros fermiers.

Quel effet produiront les habits rouges et les pur-sang dans l'enceinte nouvelle? On ne se le demande pas sans quelque inquiétude. Le spectacle était si brillant dans la Galerie des Machines, sous la vaste coupole aux vitraux multicolores, et les coureurs y avaient tant de champ dans le hall immense!

En attendant, on organise le petit « Salon à côté », qui aura, dit-on, plus d'importance cette année que les précédentes, et on achève l'aménagement des écuries, éclairées par une centaine de lampes électriques. Pourvu que les chevaux s'accommodent de cet éblouissement et ne s'électrisent pas à leur tour!

*
* *

Après les bêtes, — les gens, qui se tiennent souvent de si près! — C'est le Recensement qui va nous en dire le nombre, — opération désagréable, qui s'accomplit à l'heure même où nous écrivons ces lignes et que la nervosité française trouve à la fois trop indiscrète et trop fréquente.

Assurément, l'utilité de la statistique ne saurait être contestée : l'intérêt général exige qu'on se rende compte, à des époques périodiques, du mouvement de la population. Mais, au lieu d'y recourir tous les cinq ans, une période décennale ne serait-elle pas suffisante? Et puis, ce qui contribue par-dessus tout à rendre la mesure insupportable et vexatoire, c'est le caractère inquisitorial qu'elle revêt en posant les questions les plus délicates et en s'infiltrant dans le secret des individus et des familles. Combien de gens ont intérêt à ne pas faire connaître leur état civil! Combien d'existences voilées redoutent une trop vive lumière! Combien de ménages plus ou moins réguliers tiennent à cacher le mystère de leur vie! — Sans doute, l'autorité administrative a pris des précautions pour sauvegarder ces délicatesses en faisant déposer partout des enveloppes gommées sous la protection desquelles sont placées les feuilles de renseignements. Mais ces enveloppes fragiles sont-elles une garantie suffisante contre la malicieuse curiosité des concierges chargés de les recevoir et de les transmettre? Quelles intempestives révélations peuvent sortir d'un coup d'œil indiscret! Quelles funestes conséquences pourraient entraîner,

pour la paix ou pour l'avenir des citoyens, certains éclaircissements sur des situations insoupçonnées! Voyez-vous, par exemple, une femme estimée avouer sur le papier officiel qu'elle n'est pas veuve, ou qu'elle est divorcée, ou qu'elle est mère inconnue!... Et puis la coquetterie s'en mêle : comment se résoudre à confesser son âge quand la beauté survit aux années, ou quand une teinture savante et un pinceau délicat maintiennent l'apparence des réalités disparues?... Dans ce cas, on triche; et, bien que la loi prescrive de dire la vérité, toute la vérité, on se risque malgré tout à prendre avec elle d'ingénieux accommodements.

Autrefois, le questionnaire demandait à quelle religion, — catholique, protestante, juive, musulmane, — appartenait l'enquêté. Mais, depuis le dernier recensement, cette interrogation a été supprimée. On a craint, sans doute, de constater trop de catholiques et pas assez de juifs, et on n'a pas voulu laisser voir l'infime minorité des athées en face de l'immense majorité des croyants.

Quoi qu'il en soit, nous connaîtrons dans quelques semaines les résultats de l'opération, et le député Piot peut dès maintenant s'ingénier à découvrir de nouveaux remèdes contre l'abaissement continu du chiffre des naissances.

Le recensement opéré en Alsace-Lorraine au mois de décembre dernier vient de nous apporter une constatation douloureuse. — Les deux provinces arrachées de notre sol comprennent 1,697 communes. A la suite de chaque recensement, un certain nombre de ces communes ont été successivement contraintes de renoncer à l'emploi de la langue française comme langue officielle et de la remplacer par la langue allemande. 418 communes gardaient encore la faculté de se servir de la langue maternelle : 117 viennent de recevoir l'ordre de la proscrire, de sorte que, dans tout le territoire annexé, il ne reste plus que 311 communes conservant, pour une période bien limitée sans doute, le privilège de laisser leur cœur authentiquer encore leurs actes en langue française. Mais, comme on voit, le cercle impitoyable se resserre de plus en plus, et, au prochain dénombrement, l'œuvre d'étouffement sera probablement consommée...

*
* *

Que font nos législateurs et nos gouvernants devant des perspectives aussi poignantes? Ils s'apprêtent à bannir patriotiquement quelques milliers de Français; ils votent un budget de *quatre milliards et trente millions* pour élargir l'assiette au beurre, et ils festoient gaiement dans les ministères et les palais nationaux,

où ils ont sablé l'autre soir, en une seule séance, 4,500 bouteilles de champagne au Petit Palais des Champs-Elysées. — Et allez donc! Que serait la vie si on ne l'émaillait de quelques agréments!

Et puis, M. Loubet va faire une promenade dans le Midi de la France et sur le littoral de la Méditerranée, où doit venir le saluer avec apparat une escadre italienne. Il y a cinq ans, c'est à une escadre russe que la République enthousiasmée prodiguait les honneurs et les témoignages d'amitié. Mais les vaisseaux et les équipages de l'amiral Avelan sont un peu oubliés pour le moment, et c'est au duc de Gênes et à ses cuirassés que nous allons offrir nos toasts et nos acclamations. La ville de Marseille est troublée, bouleversée, ruinée, par une bande d'Italiens campés chez nous en maîtres : c'est bien le moment qui convenait pour assurer avec empressement l'Italie de toute notre disposition à la servir... Toutefois, le duc de Gênes et M. Loubet, quoique banquetant fraternellement ensemble, n'échangeront, paraît-il, aucun discours : le sujet a paru un peu délicat et le silence gazera mieux les choses.

Au retour, le Président pourra se contempler au Salon sous tous les aspects : de face, de profil, de trois quarts; en peinture, en marbre, en médaille, en gravure; solennel et familier, en habit avec le grand cordon rouge et en simple redingote avec les bras croisés; en petite gravure pour les intimes et en bronze pompeux pour la postérité.

Aucun portrait du Président n'a figuré au Salon de l'année dernière ni à l'Exposition universelle : le temps avait manqué pour mener à point des œuvres d'aussi haute portée. On nous dédommage amplement cette fois en nous offrant d'un seul coup quatre Loubet, en épuisant ainsi pour sa personne toutes les formes de l'art. — Lequel de ces quatre Loubet survivra dans l'histoire?

Les générations prochaines ne pourront malheureusement le savoir, le ministre actuel de l'Instruction publique venant, par une mesure empreinte de trop de modestie, de limiter dans toutes nos écoles l'enseignement de l'histoire contemporaine au vote des lois constitutionnelles de 1875. — Tous les cours, dans les lycées et collèges, devront désormais s'arrêter là : la République est fondée à cette date mémorable; c'est assez, inutile d'apprendre aux enfants ce qu'elle a fait depuis.

La circulaire du ministre est même des plus rigoureuses à cet égard. — « Vous donnerez, dit-il impérativement aux recteurs, des « instructions formelles pour qu'il ne soit mis entre les mains des « élèves, comme livres scolaires ou comme livres de bibliothèque « à leur usage, que des ouvrages strictement conformes à ce pro- « gramme. Les ouvrages qui contiendraient l'histoire des événe-

« ments relatifs à la politique intérieure depuis 1875 ne devront « plus être laissés à la disposition des élèves. »

Ainsi, les jeunes générations ne pourront rien savoir des bienfaits et des hauts faits de la troisième République depuis sa fondation. Le wilsonnisme et la chute de Grévy, le Panama et les Chemins de fer du Sud, l'affaire Dreyfus et le procès de la Haute Cour, le ministère Millerand-Waldeck et les exploits du général André, tout cela restera lettre morte à leurs yeux. Pour eux, le monde moderne s'arrêtera à l'an 1875, et le sévère ministre leur refuse même la satisfaction patriotique de connaître l'épopée de M. Loubet, depuis son entrée triomphale à Paris, au retour du congrès de Versailles, jusqu'à l'apothéose de l'hippodrome d'Auteuil! — C'est l'ignorance obligatoire!

Nos pauvres enfants ne se douteront pas davantage de la mémorable réforme, — celle de la Grammaire et de l'Orthographe, — qui vient d'immortaliser le nom de M. Georges Leygues.

Plus d'une fois cette innovation avait été tentée, et on se rappelle le mot de Montaigne : « *Nos troubles sont grammairiens.* » — Heureux temps que ceux où l'on ne connaissait d'autres causes d'agitations que celle-là! — M. Leygues a sans doute pensé que, ces causes ne se comptant plus de nos jours, il était sans inconvénient d'en ajouter une nouvelle à tant d'autres, et il a bravement abordé le problème, en commençant par attaquer d'une main hardie l'accord fameux du participe passé! — Mais, dès le début, l'intrépide ministre s'est heurté à la vieille Académie, entichée de la Langue, de ses anciennes règles, de ses traditions séculaires, et force lui a été de compter avec cette douairière.

Impatient d'imiter l'espèce de coup d'Etat accompli dans ce genre en Allemagne par M. de Puttkammer il y a une vingtaine d'années, M. Leygues, jaloux de l'auxiliaire du prince de Bismarck, avait eu d'abord l'idée, au mois de juillet dernier, de modifier souverainement à son tour, d'un simple trait de plume, tout le système de notre grammaire. Mais il avait oublié la différence des situations, des deux langues, des deux pays, et, devant les difficultés rencontrées, il avait dû battre en retraite, sans renoncer toutefois à son dessein. Et après avoir courtisé prudemment l'Académie, il a fini par obtenir d'elle certaines concessions, en partie consacrées déjà par l'usage, et qui peuvent se résumer sous le beau vocable de *Tolérance*, si inconnu ou si méprisé de nos maîtres du jour dans le domaine de la politique.

De cet accord est sorti l'Arrêté du 26 février dernier, réglant notamment le genre et l'orthographe de substantifs douteux ou contestés jusqu'ici, tels que les mots *Aigle*, *Orge*, *Hymne* qui,

suivant l'acception, sont tantôt du genre masculin, tantôt du genre féminin, et qui, désormais, pourront être librement classés dans l'un ou l'autre genre. On pourra dire les *Aigles législatives* comme on dit les *Aigles romaines.* L'*Orge* sera indifféremment *perlé* ou *perlée*, et on pourra écrire hardiment : « Nos députés et nos gouvernants font leurs orges... » Et quant à l'*Hymne*, c'est avec un légitime enthousiasme qu'on chantera *un bel hymne* ou *une belle hymne* le jour béni où l'on sera débarrassé d'eux!

Fasse le ciel que ce soit à *Pâques prochain* ou à *Pâques prochaines!*

Quant aux Participes, ils continueront de s'accorder, ce qui leur sera plus commode qu'aux hommes. Et pour l'ensemble, chacun en prendra un peu à sa guise, sans crainte de voir un pédagogue rigide compter comme fautes impardonnables les licences prises avec le dictionnaire et la grammaire de nos aïeux.

Au fond, ce duel de M. Leygues et de la Langue n'a guère été plus sérieux que celui de M. Déroulède avec le représentant du parti royaliste, et le flamboyant ministre n'a guère plus pourfendu nos traditions respectées et nos règles salutaires que le capitan sorti si tapageusement du pays de Don Quichotte n'a mis à mal le chevalier du duc d'Orléans. La rencontre a plus occupé les reporters et les photographes que les médecins, et le *Voyage à Ouchy* a mérité de prendre rang, dans le répertoire héroï-comique, à côté du *Voyage à Dieppe*, de la Comédie-Française.

A ce propos, une Ligue contre le duel vient de se fonder à Paris sous les auspices de hautes notabilités sociales. — « Cette Ligue, dit la circulaire qui en expose la pensée, a pour but de combattre un préjugé aussi absurde que barbare, et d'étudier par quels moyens on pourrait arriver à supprimer le duel parmi nous. »

Ce n'est pas la première fois qu'est tentée cette noble et morale réforme, autrement utile que celle de la grammaire, et toujours elle a échoué contre les mœurs. L'institution de tribunaux d'honneur n'a jamais pu s'établir en désarmant les susceptibilités, les colères ou les vengeances, et il paraît bien à craindre que la tentative nouvelle, pour louable et humaine qu'elle soit, ne réussisse pas davantage.

On l'a souvent dit : un seul procédé peut-être serait capable d'enrayer le mal : celui d'une loi rigoureuse interdisant à la presse de mentionner les duels d'une façon quelconque, d'en publier les procès-verbaux ou comptes-rendus, et frappant des plus dures pénalités financières les journaux qui contreviendraient à ces formelles prescriptions. — Souvent, pour ne pas

dire la plupart du temps, c'est le bruit, c'est l'éclat, c'est la réclame mondaine que recherchent les provocateurs. Enveloppez les rencontres du silence le plus absolu et les épées rentreront au fourreau d'elles-mêmes. — Croyez-vous que beaucoup persisteraient à échanger de petites balles ou des égratignures de fleuret, au risque d'amendes variant de 25,000 à 50,000 francs, et atteignant solidairement les témoins aussi bien que les combattants eux-mêmes?

Le seul duel qui devrait, à cette heure, fixer nos préoccupations est celui du Travail contre le Capital, et il apparaît assez redoutable en ses conséquences pour appeler la concentration de tous les efforts.

*
* *

Joignons-y l'assistance affectueuse et la fraternelle charité envers ceux qui souffrent, comme le fait cette Société d'Amateurs qui porte à son fronton la belle devise : *Ars et Caritas*, et dont la cinquième exposition vient de s'ouvrir à l'avenue Montaigne, dans les salons de l'hôtel Lillers. C'est au profit de l'Office central des Œuvres de Bienfaisance et de l'Hôpital Saint-Joseph qu'elle est organisée, et faire ainsi concourir le beau au bien, n'est-ce pas le programme idéal?

On peut dire qu'il est ici réalisé avec autant d'attrait que de talent, et devant ces portraits parlants, ces aquarelles exquises, ces fines miniatures, ces gracieux pastels, ces riches émaux, ces sculptures variées, ces broderies merveilleuses, ces pièces de céramiques, on est obligé de convenir que nombre d'expositions de professionnels sont loin d'offrir un ensemble d'œuvres aussi distinguées et de pareille valeur.

Et la plupart de ces œuvres, brillantes ou délicates, viennent de mains de femmes, à commencer par les duchesses de Chartres et de Vendôme, par la comtesse de Flandre et la princesse Waldemar de Danemark, — sans parler d'un précieux dessin encadrant un poème autographe du roi Oscar de Suède. — Pour citer d'autres noms, il faudrait reproduire tout l'armorial de France; bornons-nous à signaler au passage le magnifique paravent à chrysanthèmes de la duchesse d'Estissac, les vieux chênes et les peupliers blancs de la marquise de Mac-Mahon; un buste en marbre, portrait de jeune fille, de la duchesse d'Uzès; les chaudes aquarelles où le marquis de Vogüé a fixé la lumière algérienne; les fermes peintures de Gyp, attestant que la comtesse de Martel n'a pas moins de vigueur et d'éclat dans le pinceau que d'esprit dans la plume; le capitaine Sadi Carnot retraçant une page mouvementée

des grandes manœuvres de 1900; Mlle d'Haussonville, dévoilant le château de Coppet, la célèbre demeure de Mme de Staël; — et tant d'autres!

C'est un bouquet de colchiques, entre deux études de poissons, qu'offre la duchesse de Chartres; tandis que la comtesse de Flandre se complaît aux vues d'Auvergne et des Ardennes et que la duchesse de Vendôme se laisse attirer davantage par les fleurs.

Sous le titre de *Feuilles détachées d'un livre de famille*, la baronne d'Aligny présente une série très curieuse d'enluminures ressuscitant la défunte Exposition universelle. Nous y retrouvons le pont Alexandre III, la rue des Nations, le palais des Etats-Unis, le pavillon norvégien, toutes les impressions rapportées par l'artiste de ses promenades aux deux rives de la Seine. — Ce n'est pas que Mme d'Aligny soit enthousiaste de la grande Foire de 1900! Elle en signale, au contraire, tous les côtés regrettables et même dangereux dans les notes dont sont accompagnés ses dessins, mais elle a observé, et elle dégage la leçon philosophique et économique des choses.

Une autre attraction des plus intéressantes et des plus admirées est la suite des *cent* enluminures consacrées par le comte Georges d'Aramon aux reines et princesses de France, depuis Clotilde, la femme de Clovis, jusqu'à Marie-Antoinette. Le laborieux amateur n'a pas employé moins de vingt années à parfaire ce remarquable travail, qui honore autant l'érudit que l'artiste, et qui mériterait de trouver un éditeur digne d'un aussi magnifique sujet. On voit passer là, dans ce panorama vraiment national, toutes les figures héroïques, tendres, dramatiques, touchantes, poétiques, sublimes, de notre histoire, avec leurs écussons et leurs devises : sainte Radegonde, quatrième femme de Clotaire; Berthe, femme de Pépin-le-Bref et mère de Charlemagne; les femmes du grand Empereur; Blanche de Castille, mère de saint Louis, et Marguerite de Provence, sa femme; Marie d'Anjou, femme un peu délaissée de Charles VII, et la rayonnante Jeanne d'Arc; Anne de Bretagne, au château de Blois; Claude de France, première femme de François Ier, au château de Chambord; Catherine de Médicis, au château de Chaumont; Marie Stuart, femme de François II; Marguerite de Valois, première femme d'Henri IV; Marie de Médicis, seconde femme du Béarnais; Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, et Marie-Thérèse d'Autriche, femme du grand roi, dont il a dit, à la nouvelle de sa mort : « C'est le premier chagrin qu'elle m'ait causé »; la duchesse de Bourgogne; Marie Leczynska, femme de Louis XV; enfin, Marie-Antoinette, si radieuse à Trianon, si noble devant le tribunal révolutionnaire, si grande

devant l'échafaud, et qui gardera éternellement la pitié de l'histoire...

C'est une œuvre de premier ordre qu'a accomplie là le comte d'Aramon, et elle serait vraiment digne d'occuper une vitrine au musée du Louvre.

C'est aussi un curieux document historique que l'épisode douloureux de la campagne de 1812, le passage de la Bérésina, tracé d'après les Mémoires du général de Ségur et exposé par M. Fournier-Sarlovèze, l'ingénieux organisateur de cette exposition, en qui s'allie le talent le plus distingué avec les rares qualités d'homme du monde qui en avaient fait, au temps des honnêtes gens, le plus aimable des préfets. — Dans une plaine toute couverte de neige et enveloppée de brume sombre, l'armée française en retraite est poussée par les Russes vers la rivière glacée dont l'ennemi voudrait faire son tombeau. Nos soldats se battent en désespérés, mais leurs rangs plient et ils vont succomber sous le nombre, quand le général Fournier-Sarlovèze, qui trouva dans cette journée célèbre une mort glorieuse, s'élançant à la tête de deux régiments Hessois et Badois, enfonça les masses russes et nous assura la victoire. La mêlée est ardente, et, à l'aile gauche, on voit flamber la berline de Napoléon incendiée par un obus, tandis que, plus loin, aux dernières lignes et comme perdue dans la neige, fuit la berline de Mlle Mars... L'illustre comédienne avait alors 33 ans, et, pour un peu, sa triomphale carrière y eût trouvé une fin misérable.

Nous ne pouvons que mentionner l'Union des Femmes peintres et sculpteurs, dont la 20e exposition a, durant trois semaines, animé le Grand Palais; puis la 1re exposition d'un groupe nouveau, les Arts Réunis, où, à côté d'œuvres distinguées et multiples d'un des jeunes et meilleurs élèves de Chapu, M. Jacques Froment-Meurice, qui promet d'ajouter encore à l'éclat d'un des grands noms artistiques de notre époque, nous avons pu admirer une série d'esquisses, de terres cuites, de bas-reliefs, de médaillons, de bustes, en plâtre, en marbre, en bronze, de Chapu lui-même, notamment la Jeanne d'Arc si justement populaire, la duchesse d'Orléans de la chapelle de Dreux, la réduction de la statue de Berryer, du Palais de Justice, Mgr Dupanloup sur son sarcophage; et parmi les médaillons : Sully-Prudhomme, Velpeau, le marquis de Vogüé, Flaubert, Jules Favre, et de délicieuses têtes de femmes.

Enfin, avant d'arriver au Salon annuel, dont toutes ces exhibitions partielles ne sont que le prélude, la Société des Pastellistes français ouvre demain sa 17e exposition à la galerie Georges Petit, où l'élite des délicats ne manquera pas d'aller savourer, en des œuvres exquises, « la grâce, plus belle encore que la beauté ».

*
* *

Les arts nous mènent naturellement aux théâtres, où deux œuvres, de caractère différent, mais d'inspiration également élevée, — *Patrie!* de M. Sardou, et *Quo Vadis?* tirée du roman en vogue de Sienkiewicz, — ont marqué sur la banalité du reste et fixé l'attention de la critique.

Nous avons peu à dire de l'une et de l'autre, car la première remonte à trente-deux ans déjà, et après un retentissant succès à la fin de l'Empire, a été l'objet d'une éclatante reprise quinze années plus tard; et la seconde, résumant en tableaux un roman qui est dans toutes les mains, n'a besoin d'être analysée pour personne. Mais les deux se rapprochent par le sentiment supérieur qui les a inspirées : dans l'une, l'idée de Patrie, dominant toutes les affections privées, toutes les tendresses, toutes les rancunes, toutes les colères; dans l'autre, l'idée religieuse, planant sur les passions humaines, les refrénant et les apaisant en leur montrant le ciel.

Rarement mobiles aussi hauts se développent sur nos scènes, et il faut souhaiter que nos auteurs dramatiques, imitant ces exemples, concourent davantage à l'éducation morale d'une démocratie déchaînée, en élevant les âmes par le spectacle fortifiant des mâles vertus.

Au fond, *Patrie* est un vibrant mélodrame de boulevard fait pour la Porte-Saint-Martin, et qu'il eût convenu d'y laisser plutôt que de le dépayser en le transférant à la Comédie-Française, où l'interprétation, quoique inégale, et le cadre magnifique dans lequel il se déroule, lui promettent cependant une belle carrière.

Quo Vadis est plus insuffisant dans le personnel et la décoration, bien qu'il ait été dépensé, dit-on, plus de 150,000 francs pour le mettre avec convenance à la scène. Cette lutte du Paganisme expirant dans les débauches de la décadence, et du Christianisme naissant avec sa loi d'amour, dans la capitale même du monde antique, appelait nécessairement des splendeurs de figuration dignes d'un pareil sujet, tandis que plusieurs des tableaux, l'orgie romaine notamment, n'excitent que le sourire; et l'on en peut dire autant du cirque, où périssent les martyrs sous la dent des fauves; scène difficile sans doute à monter sur les planches, mais qu'il est tout de même bien insuffisant de reléguer à la cantonade.

En revanche, le tableau très simple où les chrétiens dans leur prison attendent avec sérénité la mort, sous la bénédiction de l'apôtre Pierre, tandis qu'on entend le rugissement des lions et

les chants pleins de foi tranquille des victimes, remue l'âme et fait lever les yeux en haut.

La pièce comporte plus de soixante rôles; on y rencontre Néron, Poppée, Pétrone, le chef des apôtres, Lucain, Sénèque, des esclaves, des prétoriens, et on ne saurait être surpris d'inégalités presque inévitables d'interprétation dans une mêlée pareille. Néron laisse beaucoup à désirer, et si la jeune chrétienne qui est le nœud du drame se montre touchante de douceur et de chasteté, elle ne réalise pourtant pas l'idéal du personnage. Pétrone seul incarne bien l'élégant et sceptique observateur de la décadence romaine, qui finit avec indolence en s'ouvrant les veines par mépris du spectacle et par dégoût de la vie.

Nous avons rappelé que le *Correspondant* a été le premier à révéler à la France, il y a cinq ans, l'œuvre de Sienkiewicz. Nous revendiquons également pour cette Revue le mérite d'avoir, il y a près de sept ans, fait connaître, dans la belle traduction de Mme la baronne de Baulny, une autre œuvre, plus élevée encore, du poète polonais, *Sur ses Pas!* qu'on lance aujourd'hui comme une nouveauté en l'intitulant : *Suivons-le!* et dont nos lecteurs ont gardé un si vivant souvenir que, depuis sept années, ils n'ont cessé d'en réclamer la mise en volume. La figure du Christ y apparaît dans toute sa beauté douce et lumineuse, et le drame du Calvaire, commémoré depuis dix-neuf siècles, y rayonne d'un tel éclat qu'il entraîne à la suite du Sauveur les témoins attendris de son divin sacrifice.

La Patrie, la Rédemption, la Foi! Qui aurait cru que le théâtre et le roman nous en offriraient aujourd'hui, en face de toutes les négations, l'affirmation souveraine et les sublimes espérances!...

Louis Joubert.

CHRONIQUE POLITIQUE

22 mars 1901.

On ne devrait plus s'étonner de l'extraordinaire aveuglement qui caractérise la politique du gouvernement, puisqu'il en donne des preuves chaque jour renouvelées, et pourtant on n'arrive pas à s'y accoutumer. Il semble toujours que la gravité des événements va enfin l'éclairer, et que devant le torrent qui grossit et qui le menace lui-même, il comprendra la nécessité de changer de voie. Vaine espérance! Ce gouvernement est comme un homme qui, voyant s'avancer l'inondation, s'acharnerait à enlever les dernières digues qui peuvent lui faire obstacle.

Les grèves continuent et redoublent de violence. On s'attend chaque matin à apprendre quelque drame; les menaces annoncent les actes, et déjà sur plusieurs points les actes ont commencé. A Marseille, les grévistes parcourent les rues en criant : « Crevons les patrons », et les entrepreneurs télégraphient au ministre de l'Intérieur pour réclamer protection contre ceux qui publiquement et nommément demandent leurs têtes. A Montceau-les-Mines, les *Jaunes*, c'est-à-dire ceux qui veulent travailler et qui, pour cela même, sont traités de *fainéants* par les *Rouges*, sont assiégés dans les locaux où ils tiennent leurs assemblées; un d'eux est attendu par les assaillants à sa sortie de la réunion, il est roué de coups de bâton et de nerfs de bœuf, et sa figure est couverte de sang; un autre tombe évanoui sous l'agression dont il est l'objet; le rédacteur d'un journal républicain de Chalon est frappé et n'échappe que par miracle à la balle d'un révolver. Dans des discours, où ils n'épargnent pas le gouvernement, qui cependant les laisse faire, les meneurs appellent contre les patrons les attentats des foules. « Que l'homme de là-bas, s'écrie l'un d'eux, Maxence Roldes, — et montrant la mine, il désigne ainsi le directeur de Montceau, M. Coste, « Coste le maudit! » comme il le nomme, « que l'homme de là-bas prenne garde; car il y a des limites dans le crime... Camarades, si demain vous décidez la lutte à outrance, ils l'auront, mais non comme on l'a faite jusqu'à ce jour; ce sera quelque chose de mieux, et nous verrons si le frisson de la peur ne passera pas sur leurs têtes... A bas les traîtres! A bas les assassins! »

Egarées, sous la tolérance du ministère, par ces paroles de haine et de sang, les masses se sont tellement pénétrées de l'esprit révolutionnaire qu'elles se croient revenues au temps où la foule envahissait l'enceinte des Assemblées et leur portait directement ses sommations. Elles rêvent d'envoyer leurs délégués à la Chambre, afin qu'en pleine séance ils interpellent les députés : « C'est une tradition républicaine, écrit le bureau syndical des *Rouges* de Montceau à M. Deschanel, que jamais les assemblées parlementaires ne doivent être fermées à ceux qui, représentants d'une partie de la nation, d'une organisation, d'une collectivité quelconque, lésée ou meurtrie, viennent leur apporter, comme devant un tribunal suprême, les plaintes de cette collectivité. Cette tradition, citoyens, les mineurs de Montceau, en grève depuis plus de six semaines, l'invoquent aujourd'hui près de vous... Nous voulons croire que vous n'ajouterez pas à la coalition des forces patronales le bâillon parlementaire. »

La même phraséologie, les mêmes menaces, empruntées aux plus mauvais jours de la Révolution, se retrouvent dans les articles de la presse ministérielle. A propos de la campagne tout à coup engagée contre les accapareurs des sucres, la *Petite République*, sans attendre ni procès, ni explications, ni sentence, condamnant d'avance M. Jaluzot, écrit de lui : « Pour celui-là, il faut être sans pitié. Nos ancêtres de la Révolution avaient des façons plus sommaires et plus décisives de mettre en lumière, à deux pouces d'une lanterne, l'infamie des accapareurs. »

Si un crime était commis, à la suite de pareils articles, quel serait le plus coupable, de celui qui les aurait écrits ou de celui qui, les ayant lus, aurait voulu les traduire en faits?

Les scènes qui se sont produites, dimanche dernier, à Lyon, ajoutent au tableau un dernier trait. Un homme, dont on ne saurait assez louer, en ce temps d'égoïsme et d'indolence, l'admirable et courageuse persévérance, le président de la *Patrie française*, M. Jules Lemaître, se rend à Lyon pour y faire une conférence sur les grands intérêts dont la Ligue a entrepris la défense. La réunion est privée; on ne peut y entrer qu'avec des cartes; ce sont des amis qui entendent converser entre eux. Ils en ont le droit apparemment. Mais non, sous le gouvernement de M. Waldeck-Rousseau, ce droit n'appartient qu'aux ministériels. Après d'inutiles tentatives pour pénétrer dans la salle où se tient l'assemblée, les ministériels attendent à la sortie le conférencier et ses auditeurs; ils parviennent à rejoindre M. Jules Lemaître, et, tandis que l'un d'eux le frappe à la tête avec une canne, un autre, dont un patriote détourne à temps le bras, dirige contre lui un

coup plus dangereux. Et savez-vous qui l'on trouve à la tête des bandes? Un professeur de droit, M. Appleton, qui est en même temps conseiller municipal et un député, M. Krauss. Dans la bagarre, ils ont été arrêtés; mais, rassurez-vous, on ne les a pas maintenus en prison. Le gouvernement avait reconnu les siens.

Ceci se passait le 17 mars, à la veille de l'anniversaire de l'abominable insurrection qui débutait, il y a trente ans, sous la protection de l'ennemi, par le meurtre du général Lecomte et de Clément Thomas. La faction ministérielle n'a pas manqué, comme on peut le penser, de célébrer cette commémoration maudite; elle a péroré sur la Commune; elle a glorifié ses crimes, lui faisant pourtant le reproche, non pas d'avoir commis trop d'excès, mais plutôt de n'en avoir pas fait assez. Ce jour-là, 18 mars, le drapeau rouge s'est promené dans Paris, et l'on nous apprend qu'à Montceau, dans les manifestations organisées par les grévistes, le drapeau tricolore qui jusqu'ici avait été « autorisé », a été exclu!

Voilà où nous en sommes sous un gouvernement qui se vante d'avoir rétabli l'ordre.

Si une nouvelle Commune doit s'établir, — et, comme l'annoncent ses adeptes, ce serait, cette fois, dans toute la France — on ne pourra pas dire qu'elle a été, comme l'autre, « spontanée ». Elle aura été ostensiblement préparée, et ceux qui en seront victimes n'auront pas le droit d'arguer qu'on les a surpris. Il y a deux ans, M. Waldeck-Rousseau se faisait honneur d'avoir ordonné l'arrestation arbitraire de 75 citoyens, en alléguant qu'il valait mieux prévenir le mal que d'avoir à le réprimer. Puisqu'il est si content de cette tactique, pourquoi ne l'a-t-il pas appliquée à Marseille et à Montceau? Le mal aujourd'hui n'est pas imaginaire; ce sont, à Marseille comme à Montceau des milliers de famille réduites, sous la pression d'une minorité violente, à la ruine et au désespoir; c'est de plus, à Marseille, un grand port dépossédé de tout ce qui faisait sa prospérité, un grand intérêt national sacrifié. Et devant ce désordre, devant ces catastrophes, ce gouvernement, qui se prétendait si fort hier, se déclare impuissant. Excuse mensongère, qui ne sert qu'à couvrir la complicité des uns et la lâcheté des autres! Le gouvernement est impuissant, parce que dans les émeutiers il reconnaît ses protecteurs, ceux qui l'aident à vivre, et qu'à la patrie les ministres préfèrent leur portefeuille. Mais il ne leur sera pas donné plus longtemps de se blottir dans cette inaction. Le moment est venu où il leur faut prendre parti. La guerre civile est déchaînée à Marseille, le sang a coulé; nos soldats ont été blessés; de toutes parts les plaintes, les sommations, les malédictions, s'élèvent contre ce gouvernement de mensonge et

de trahison. Complice de la grève, instrument d'une faction étrangère, le maire de Marseille menace ces ministres qui ne l'ont que trop protégé; il leur demande impérieusement de peser sur les patrons. Leurs journaux les mettent en demeure d'agir : « Un mot dit avec énergie par le gouvernement, écrit l'un d'eux, peut empêcher bien des malheurs; il faut que ce mot soit dit ». Mais, d'un autre côté, les intérêts s'alarment et s'indignent. Le journal qui a le plus contribué par ses béates assurances à les endormir, le *Temps*, tiré enfin de son coupable optimisme, dit à M. Waldeck-Rousseau : « Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée n'a pas de Constitution, dit l'article 16 de la Déclaration. Il est temps, il est grand temps d'y penser. »

Un étranger, qui lirait ces appels désespérés, se persuaderait qu'ils doivent avoir leur retentissement au Parlement; il ne douterait pas que les Chambres et les ministres ne soient occupés à délibérer sur les moyens d'y répondre. Il se tromperait. Ni les agitations intérieures, ni les complications étrangères, ni les inquiétudes du commerce français, ni l'obscurité menaçante des traités conclus entre les puissances, n'arrivent à troubler les représentants du pays. Un seul souci les occupe, c'est le danger qu'il y a pour un peuple à croire en Dieu. Le projet de loi contre les congrégations est pour eux un premier moyen de préparer l'extinction de toute foi religieuse. Ils se sont attelés à cette besogne; rien ne pourra les en détourner.

Nous ne savons si, comme on l'a dit, M. Waldeck-Rousseau a essayé de négocier avec Rome, ni où en sont les pourparlers qu'il aurait engagés; ce qui est certain, c'est que la pensée du Pape n'a pas changé. Il vient lui-même d'en donner l'assurance. Répondant à une lettre du Cardinal Richard, qui lui apprenait que le 1er mars, à la veille de l'anniversaire de sa naissance et de son couronnement, il avait, au milieu d'une nombreuse assistance, offert le Saint-Sacrifice pour le Souverain Pontife dans le sanctuaire du Sacré-Cœur, Léon XIII lui écrivait : « Vos prières se sont unies aux Nôtres pour le salut de ces congrégations religieuses françaises qui Nous sont tant à cœur. » Et il ajoutait : « Nous invoquons de nouveau sur vous, sur votre diocèse et sur les congrégations religieuses de France l'abondance des grâces divines. »

En répétant à deux reprises dans ces courtes lignes l'expression de sa sollicitude pour les congrégations menacées, le Saint-Père a voulu évidemment montrer qu'il ne retirait rien de sa précédente et mémorable Lettre à l'Archevêque de Paris; il a tenu à faire sentir, une fois de plus, les conséquences redoutables de l'œuvre à laquelle s'est voué le gouvernement.

Ces conséquences, on commence à s'en rendre compte jusque dans les rangs du parti ministériel. Ce ne sont pas, à coup sûr, des symptômes à dédaigner que ces majorités qui décroissent, qui, de cent ou soixante voix, descendent à vingt-trois, à douze, même à quatre, si l'on prend soin d'en déduire les bulletins des ministres. Encore ceux-ci ont-ils réussi à se faire battre, lorsqu'ils ont eu la malencontreuse idée de prendre part au scrutin sur la motion de M. Breton, demandant, pour en finir plus vite, que la Chambre tînt séance matin et soir. La motion a été repoussée, et les ministres, qui l'avaient votée, se sont trouvés ainsi en minorité.

Un député radical, jusqu'ici partisan du ministère, M. d'Iriart d'Etchepare, déclarait dernièrement, en présentant un amendement au projet de loi, qu'il ne voulait pas « qu'il fût dit dans le pays que c'est une loi anticatholique qui est proposée et votée. » L'aveu était tardif et ne manquait pas de candeur; car il est difficile de se tromper sur le caractère de la loi. Il est à croire pourtant qu'en exprimant cette pensée, M. d'Etchepare se faisait l'interprète de plusieurs de ses collègues qui, tout emportés qu'ils soient par l'esprit de secte, ont pu s'apercevoir que le pays ne les suivrait pas, et qu'à pousser trop loin les choses, ils risqueraient leur avenir électoral.

Que M. d'Etchepare et ses amis le veuillent ou non, la loi qui se prépare est, avant tout, « anticatholique »; elle sera réputée telle par les populations, et elles auront d'autant plus le droit de la juger ainsi qu'un grand nombre de ceux qui l'appuient, de ceux sans lesquels elle ne passerait pas, ont proclamé bien haut que c'était comme « anticatholique » qu'ils la voteraient. Sans doute, ces fanatiques n'ont pas été, dans ce débat, jusqu'au bout de leurs prétentions; on a pu se divertir à ce défilé de députés socialistes, de « mangeurs de prêtres », venant déclarer à la tribune qu'ils voteraient, tout en la réclamant, contre la suppression de toutes les congrégations proposée par M. Zévaès. Mais, en repoussant l'amendement, ils ont fait leurs réserves; ils se sont promis de le reprendre dans un projet à part, la loi actuelle n'étant pour eux qu'un début dont ils entendaient bien développer les suites. Leur méthode, il faut le reconnaître, a été déjà employée par les partis révolutionnaires, et elle leur a profité; c'est en se résignant à marcher d'étape en étape qu'ils sont arrivés au but final, que les conservateurs, pour avoir voulu l'emporter tout d'un coup, sans transition ni arrêt, ont trop souvent manqué. Quand les Italiens consentaient à établir leur capitale à Florence, ils n'en persistaient pas moins, malgré les dénégations de Napoléon III, à proclamer « Rome capitale », attendant patiemment l'occasion propice pour

achever la réalisation de leur programme. Quand les républicains de 1875, en dépit de l'opposition des intransigeants de leur parti, se décidaient à voter, après l'avoir repoussée, l'institution du Sénat et reconnaissaient à l'Assemblée le pouvoir constituant qu'ils lui avaient d'abord refusé, ils savaient bien ce qu'ils gagneraient à cette concession; ils pressentaient ce que leur vaudrait le mot de République; comme le disait l'un d'entre eux, ils avaient « savonné la planche »; ils n'avaient plus qu'à s'y laisser glisser, entraînant à leur suite les imprudents qui la leur avaient livrée. Aujourd'hui encore, on ne distingue que trop nettement les progrès que, depuis son entrée dans ce ministère bourgeois, M. Millerand, au moment où quelques-uns l'accusent de trahir sa cause, a imprimés au socialisme.

Ne nous faisons donc pas illusion. La loi, si elle est votée, aura préparé le chemin aux ennemis de toute religion, et les tempéraments qu'on y apporterait ne serviraient qu'à mieux voiler l'abîme qu'elle aura ouvert. Enhardis par cette victoire, les sectaires voudront anéantir, non plus seulement quelques congrégations, mais toutes les congrégations; non plus seulement le clergé régulier, mais le clergé séculier, mais le culte tout entier, et dans cette lutte contre les consciences, on n'aura fait que leur donner, par cette première loi, des prétextes et des armes.

Si nous n'avions, avec une pareille Chambre, à redouter le dénouement de ces débats, nous ne pourrions que nous féliciter de la discussion que le projet a soulevée. A mesure que cette discussion s'avance, elle a mis mieux en lumière, avec les mérites et les bienfaits des congrégations, le talent et l'énergie de leurs défenseurs. M. Plichon, M. Alicot, M. de Gailhard-Bancel, M. Beauregard, M. Prache, et, au premier rang, M. Aynard, se sont engagés avec éclat dans la mêlée où se font, depuis le commencement, tant d'honneur, M. Piou, M. Ribot, M. de Mun, qui, hier encore, prononçait un admirable discours. La vaillance de ces orateurs, la puissance de leur dialectique, l'impression que, malgré tout, ils produisaient jusque dans les rangs de la majorité, ont eu pour effet d'exaspérer la faction ministérielle et de l'amener, dans la crainte qu'elle éprouvait de voir son complot déjoué, à démasquer elle-même la haine qui l'animait. Tous les grands principes, dont elle essayait de couvrir ses détestables desseins, sont tombés devant l'argumentation lumineuse et vengeresse de ses contradicteurs. Elle a senti, la rage au cœur, que, lors même qu'elle réussirait dans son entreprise contre les congrégations, elle n'empêcherait pas que, grâce à elle, grâce aux démonstrations que ses propres calomnies avaient provoquées, les congrégations ne sortissent de ce débat grandies, glorifiées, mieux connues et par là plus populaires.

En défendant la liberté d'enseignement traîtreusement supprimée par un projet qui ne semble viser que la liberté des associations, M. Aynard a dit à la Chambre une parole prophétique : « Il y a eu sous l'Empire, s'est-il écrié, une loi qui fut sévèrement qualifiée. Elle s'appelait la loi de sûreté générale. Ce que vous allez faire aujourd'hui, c'est une loi de sûreté générale contre l'esprit religieux. Ne faites pas cela. Si vous portez la main sur les libertés publiques, la République succombera, et le pays saluera alors comme un sauveur et un libérateur, celui qui aurait assuré à chaque citoyen de ce pays la liberté dans sa maison, dans son travail, dans sa foi. »

Nous avons regretté que M. Prache n'ait pas saisi, il y a quelques mois, l'occasion que lui fournissait l'ordre du jour pour développer son interpellation sur la franc-maçonnerie. Son discours, comme nous le disions alors, n'eût pas risqué de se perdre dans l'ensemble du débat sur les associations, et les forcenés de l'extrême-gauche n'auraient pu, comme ils l'ont fait avant-hier, l'obliger à le morceler en deux séances. Le réquisitoire qu'il a prononcé contre la franc-maçonnerie n'en garde pas moins son prix ; c'est un document qu'on devra souvent opposer aux déclamations des sectaires. Il convient, en effet, de ne pas se borner contre eux à la défensive et de montrer au pays non pas seulement ce que sont ceux qu'ils attaquent, mais ce qu'ils sont eux-mêmes.

Il suffit quelquefois, pour les bien connaître, de recueillir leurs propres témoignages ; lorsqu'il leur arrive de se disputer entre eux, ils débitent sur leur compte plus d'horreurs que ne pourraient en imaginer leurs plus furieux ennemis. Il y a en ce moment une discussion engagée entre deux des journaux qui mènent avec le plus de fracas la campagne contre les ordres religieux, la *Petite République*, feuille ministérielle, et le *Petit Sou*, feuille d'autant plus opposée au ministère que son directeur, beau-frère de M. Waldeck-Rousseau, est brouillé avec son parent. Les deux journaux sont socialistes, également acharnés contre l'Eglise et contre Dieu. Oyez ce qu'ils disent l'un de l'autre. Pour le rédacteur en chef de la *Petite République*, le directeur du *Petit Sou* est un « aventurier », un « panamiste », un « maître-chanteur », « ayant traversé tous les milieux, jusques et y compris le cabinet du juge d'instruction ». Pour le directeur du *Petit Sou*, le rédacteur en chef de la *Petite République* est « un individu innomable », un « mauvais drôle », un « souteneur » ; tous deux s'accusent réciproquement d'avoir émargé aux fonds secrets et ce qui met le comble à l'édification du public, c'est que ces deux personnages ne sont pas isolés ; ils sont légion. Autour d'eux, dans leurs journaux, sous

leurs enseignes se sont groupés les membres les plus importants, les *leaders*, des deux fractions du parti socialiste.

Filles de Saint-Vincent de Paul et de Sainte-Thérèse, disciples de Saint-Ignace et de Saint-Dominique, Frères des Ecoles chrétiennes et de Saint-Jean de Dieu, voilà ceux qui vous insultent! Voilà les maîtres de Haute morale qui prétendent vous donner des leçons de vertu, de désintéressement, de charité, d'honneur et de patriotisme! C'est le cas de leur appliquer la réponse que M. de Falloux adressait, en 1849, avec une sévérité moins justifiée, à l'un de ses adversaires : « L'injure subit la loi des corps physiques; elle n'acquiert de gravité qu'en proportion de la hauteur d'où elle tombe. »

Les pourparlers n'ont pas abouti entre lord Kitchener et le général Botha; on n'a su comment ces négociations avaient été engagées qu'au moment où l'on a appris qu'elles venaient d'être rompues. L'initiative n'est pas venue, comme on l'avait cru, des Boërs, mais bien des Anglais. C'est le général Kitchener qui, sur l'ordre de son gouvernement, a proposé la paix; et c'est le général Botha qui a refusé les conditions qu'on lui soumettait. Ces circonstances, que la presse anglaise avait ou ignorées ou travesties, lord Salisbury et M. Chamberlain ont dû les révéler aux deux Chambres; elles donnent à l'entrevue des deux adversaires un tout autre caractère que celui qu'on avait supposé. On voyait déjà Botha se séparant de l'intrépide Dewet; on se l'imaginait découragé, et l'on se demandait ce que le président Krüger devait penser de sa conduite. Il apparaît aujourd'hui que la lassitude se trahit plutôt du côté de l'Angleterre. Que sont devenues les déclarations hautaines que faisaient ses ministres, dans la discussion de l'Adresse? Ce sont eux qui, cette fois, font le premier pas; ce sont eux qui demandent la fin de la lutte.

A Dieu ne plaise que nous les en blâmions! Nous ne souhaitons qu'une chose : c'est que l'Angleterre ne s'en tienne pas à cette démarche; c'est que, se rendant compte des difficultés insurmontables de cette guerre, comprenant quelles entraves elle peut créer, en se prolongeant, à la liberté de son action dans les affaires européennes, elle renouvelle avec plus de succès des tentatives de pacification, en faisant à l'admirable peuple, dont elle reconnaît la vaillance, des propositions qu'il puisse accepter.

Les événements de Chine n'ont pas été étrangers sans doute à l'inspiration du cabinet de Saint-James. Les troupes anglaises sont en conflit, à Tien-Tsin, avec les troupes russes pour la possession d'un terrain, que celles-ci ne paraissent pas disposées à leur abandonner. La diplomatie vient de suspendre le débat, mais

ne l'a point résolu. La question de Mandchourie est plus grave. La Russie s'est établie dans cette région en vertu d'un pacte mystérieux avec l'Empire Céleste; elle y exerce une sorte de protectorat. Elle assure qu'elle n'y restera qu'autant que ses intérêts l'exigeront. Ce langage ne suffit pas pour calmer les inquiétudes de la Grande-Bretagne; elle en apprécie la valeur pour l'avoir elle-même employé en Egypte. Elle a promis, elle aussi, de quitter l'Egypte dès que ses intérêts le lui permettraient; et comme elle est décidée à ne trouver jamais qu'ils le lui permettent, elle a toutes raisons de craindre que la Russie n'interprète de même les conditions qu'elle met à son départ de la Mandchourie. Dans ces conjonctures, elle ne peut compter sur l'appui de l'empereur Guillaume. M. de Bülow vient de déclarer à plusieurs reprises au Reichstag que l'Allemagne n'entrait pas dans cette querelle. Elle laisse libre l'Angleterre dans le sud de l'Afrique, mais elle ne pousse pas l'amitié jusqu'à se brouiller pour elle avec la Russie en Mandchourie.

On parle souvent de l'impuissance à laquelle le régime parlementaire condamne le souverain chez nos voisins d'Outre-Manche. Si cette impuissance était aussi absolue qu'on la représente, on se serait moins occupé, après la mort de la reine, des qualités et des idées de son successeur. La reine Victoria, avec la discrétion et la mesure qui lui étaient propres, a plus d'une fois marqué son action dans les conseils du gouvernement. Si les récits qu'ont donnés les journaux sur un incident récent du Parlement sont exacts, Edouard VII aurait déjà fait sentir la sienne.

On se rappelle les protestations qu'ont soulevées parmi les catholiques de la métropole et des colonies les déclarations, outrageantes pour leur religion, contenues dans la formule du serment imposé au nouveau roi. A ces protestations, lord Salisbury et M. Balfour s'étaient d'abord contentés de répondre que, tout en regrettant quelques-unes des expressions dont on se plaignait, ils ne croyaient pas possible de les retrancher. Quelques jours se passent. Un député irlandais, M. Redmond, annonce qu'il proposera des modifications à la formule du serment, et les mêmes ministres, qui avaient refusé d'en admettre aucune, font connaître qu'ils sont disposés à les examiner. D'où est venue cette conversion soudaine? On l'attribue généralement à l'intervention personnelle du roi; c'est Edouard VII qui aurait obtenu de ses ministres cette déclaration nouvelle. Se figure-t-on une question de ce genre posée en France? Jamais ce président qui, hier encore, dans sa réponse à l'envoyé extraordinaire du roi d'Angleterre, n'osait pas répéter le nom de Dieu prononcé par l'ambassadeur, jamais ce

président n'aurait pris sur lui d'intervenir pour que satisfaction fût donnée à ces revendications des consciences. Mais, dans ce cas, l'abstention est moins imputable au vice des institutions qu'à la faiblesse des hommes.

Le ministère Zanardelli nous paraît s'engager dans les mêmes voies que le nôtre. On dit qu'il va présenter une loi pour l'établissement du divorce. Ce n'est pas cette « institution fondamentale », pour parler comme le général André, qui donnera au gouvernement italien la force dont il est dépourvu. Dans deux circonstances, pour la nomination de la commission du budget et pour la nomination de la commission des réformes fiscales, le cabinet s'est trouvé en minorité. Six commissaires sur huit ont été élus contre lui. La question romaine pèse sur les destinées de tous les cabinets qui se succèdent en Italie. Tant qu'elle n'aura pas été résolue, la royauté sera obligée de s'appuyer sur des ministères de gauche qui, devenus les prisonniers des radicaux et des socialistes, achemineront fatalement le pays vers la République. Si elle veut se retourner vers un ministère de droite, ce ministère ne pourra vivre qu'avec le concours des catholiques, concours qui lui manquera, aussi longtemps qu'elle n'aura pas fait la paix avec la Papauté.

Le Directeur : L LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME DEUX CENT-DEUXIÈME

(CENT SOIXANTE-SIXIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

Nota. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.

Abréviations : Art., article; — C. R., compte-rendu.

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 mars 1901.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME DEUX CENT-DEUXIÈME.

TABLE

DU TOME CENT SOIXANTE-SIXIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(DEUX CENT-DEUXIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON. — 10 JANVIER 1901.

2e LIVRAISON. — 25 JANVIER 1901.

3e LIVRAISON. — 10 FÉVRIER 1901.

4e LIVRAISON. — 25 FÉVRIER 1901.

5e LIVRAISON. — 10 MARS 1901.

6e LIVRAISON. — 25 MARS 1901.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

